University of St. Michael's College
3 1761 08051847 5

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

TOME QUATRE-VINGT-NEUVIÈME

TOME IX DE LA QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Victor PALMÉ, Directeur général

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE
HENRI TREMBLEY, ÉDITEUR
4, rue Corraterie, 4

1887

L'INVASION JUIVE

La *France Juive*, par M. Edouard Drumont. 2 vol. Marpon. — Le *Juif*, par M. G. des Mousseaux. 1 vol. Watelier. — *Etudes historiques*, par Van der Haeghen. 1 vol. Palmé. — L'*Entrée des Israélites dans la société française*. 1 vol. Lecoffre. — Les *Juifs, nos maîtres*, par M. l'abbé Chabauty. 1 vol. — *Rome et les Juifs*, par M. Lémann. 1 vol. — La *Question Juive*, par le R. P. Ratisbonne. 1 vol. Douniol. — Les *Juifs rois de l'Époque*, par Toussenel. 2 vol. Marpon. — La *France Juive devant l'opinion*. 1 vol. Marpon. — La *France n'est pas juive*, par M. Reynaud. 1 vol. Morot et Chuit. — La *Question Juive*, par Jacques de Biez. 1 vol. Marpon. — Le *Juif*, par Kraszewski. 1 vol. Dentu. — Le *Baron Jéovah*, 1 vol. Dentu. — *Pauvre Moschko*, par Franzos. 1 vol. Plon.

Un livre a paru cette année qui, tout à coup, a signalé à la France un grand danger; les avis, néanmoins, n'avaient pas manqué avant le livre de M. Edouard Drumont, mais cette fois l'appel a été retentissant et le pays en a ressenti une violente émotion.

Quarante ans s'étaient écoulés depuis le premier appel, mais on avait oublié les révélations faites par Toussenel, dans les *Juifs rois de l'Époque*.

On avait lu, peut-être avec distraction, des livres importants sur les Juifs, un hasard a mis en lumière la *France Juive*, et non seulement ce livre rempli de révélations, mais aussi ceux qui l'avaient précédé et dont il n'est parfois que le vulgarisateur.

Un mouvement salutaire s'est dès lors produit; on a voulu connaître ces Juifs nos ennemis, se rendre compte de leur redoutable travail, et maintenant on demeure étonné, stupéfait, en présence de leur audacieuse tentative.

Chrétiens et Français veilleront désormais, il faut l'espérer, pour déjouer le complot juif, et pour ne pas se laisser subjuguer par cette

race avide, corrompue, sur laquelle pèsent la colère des hommes et la juste réprobation de Dieu.

Nous allons étudier ce grand et triste problème de la fin du dix-neuvième siècle, l'invasion juive, dans les divers ouvrages publiés en ces derniers temps.

Nous ne pouvons, on le comprend, en extraire que les principales données, et nous ne mettrons en relief que leurs lignes saillantes, celles qui dessinent nettement la situation.

Nous renvoyons nos lecteurs pour les détails au livre si complet de M. des Mousseaux *le Juif*, aux brochures de MM. Lémann et Ratisbonne, Israélites convertis, *Rome et les Juifs* et *la Question Juive*, qui jettent un jour très grand sur l'œuvre antifrançaise et antireligieuse d'une race, dont leurs anciens coreligionnaires ne connaissent que trop les tendances et le but; nous tenons à signaler les deux ouvrages de M. l'abbé Chabauty, *Francs-maçons et Juifs*, et *les Juifs nos maîtres*, qui précisent la question déjà traitée par M. des Mousseaux, de la direction du mouvement franc-maçonnique par les Juifs. Dans ses *Études Historiques*, M. Van der Haeghen a également consacré quelques pages à l'action dissolvante des Juifs sur la société chrétienne; *l'Entrée des Israélites dans la Société française*, de M. l'abbé Joseph Lémann, est un beau livre, rempli de saintes intentions, il confirme, hélas! toutes les données des ouvrages que nous venons de citer, mais son auteur constate un certain mouvement des Israélites vers le Christianisme; il espère que ce mouvement loin de s'arrêter deviendra considérable, et qu'ainsi la question juive se dénouera d'elle-même. *La France Juive*, de M. Édouard Drumont, emprunte sa partie historique aux ouvrages que nous venons de citer, mais sa partie actuelle, qui a fait la fortune du livre et à laquelle nous avons emprunté les documents les plus importants, est à lire tout entière. L'ouvrage de M. Jacques de Biez, qui a été écrit pour nous apprendre que la France républicaine n'est pas Juive, semble, écrit pour prouver le contraire; enfin le livre, *la France n'est pas Juive*, répond mal et seulement aux petits côtés de la *France Juive*, c'est le livre d'un amateur qui s'est surtout plu à nous raconter des anecdotes de sa vie publique et privée.

I

Un siècle ne s'est pas encore écoulé depuis le jour où l'émancipation des Juifs a été proclamée en France, et déjà le Juif, faible, impuissant et humble en 1791, est devenu un maître redoutable, un dominateur orgueilleux; sa richesse est prodigieuse et il ne vise à rien moins qu'à déposséder la France entière et qu'à détruire la religion du Christ et la civilisation chrétienne.

La race juive, il faut bien le reconnaître, est douée d'une énergie sans égale, d'une force latente que rien ne peut lasser, d'un orgueil que vingt siècles d'abjection et que le mépris de tous les peuples n'ont point abattu.

Moïse, inspiré par Dieu, avait rassemblé en faisceau les tribus indisciplinées des Israélites, il en avait fait un peuple, en quelque temps un grand peuple, mais en leur montrant de magnifiques destinées qu'ils pouvaient préparer à leur nation s'ils restaient dociles à la voix de leurs maîtres, soumis à la loi divine, il leur communiqua cet esprit de domination qu'ils ne justifièrent ni par leur sagesse, ni par leurs mœurs; ils fatiguèrent Dieu, ils lassèrent sa providence en sortant sans cesse de la voie qu'il leur indiquait; ils devinrent, dès lors, de véritables rebelles, des révoltés; ils repoussèrent le Sauveur, ils méconnurent le Rédempteur sous sa forme humaine; aveuglement étrange, puisque les impies eux-mêmes confessent que la vie et la morale de Jésus ne furent pas seulement celles d'un sage, mais celles d'un Dieu.

Le Juif fit mourir le Rédempteur, et, depuis le jour où ce forfait fut consommé, le peuple déicide, sur qui pèse la malédiction du ciel, est dispersé sur la terre, odieux à tous, maudit de tous, toujours errant, jamais fixé, et cependant toujours orgueilleux et rêvant la conquête du monde et l'abaissement de l'univers.

Lisez Suétone et vous trouverez déjà les traces de cette orgueilleuse ambition : *Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judeæ profecti rerum potirentur* (1). Tacite est plus précis encore : *Pluribus persuasio inerat, antiquis*

(1) C'était une vieille et ferme croyance répandue dans tout l'Orient, que l'empire du monde appartiendrait aux hommes partis de la Judée à cette

sacerdotum literis contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens profectique Judeæ rerum potirentur.

Tacite ajoute que les revers eux-mêmes ne pouvaient détromper les Juifs ni lasser leur espérance.

Rien ne les a détrompés depuis vingt siècles, rien ne les désillusionnera: ils iront, comme Ashavérus, le Juif de la légende, jusqu'à la fin du monde, marchant sans cesse et ne se fixant jamais, toujours avides et jamais assouvis sans s'éteindre et sans augmenter leur postérité; car on ne saurait méconnaître ce grand fait, ce fait suprême de leur destinée : sortis huit millions de la Judée, ils ne sont encore après vingt siècles que huit millions sur la terre.

Non seulement les Juifs ont eu l'audace de rêver l'empire du monde en face des Romains tout-puissants, mais quand Titus les eut brisés et dispersés et qu'ils ne formèrent plus une nation, ainsi que les tronçons d'un serpent qui cherchent à se rejoindre, ils ont toujours essayé de se réunir et de reformer l'état juif et rêvé d'asservir tous les peuples aux leurs, ce grand espoir les a soutenus sans cesse au fond de leurs tristes Ghethos; il a été la lumière qui les guide dans leur obscure destinée et le mirage de leur marche perdue.

Au quatrième siècle, saint Jérôme, qui était si au courant des croyances judaïques, disait : « Les Juifs prétendent que, à la fin des siècles, leur nation deviendra très puissante, renversera tous royaumes de la terre et régnera éternellement. »

Au sixième siècle, le Talmud exprime la même idée d'une autre manière :

« Au siècle à venir (l'époque du Messie), aucune nation n'aura le pouvoir de subjuguer les Juifs, toutes les nations du monde viendront et se convertiront au judaïsme. »

Le savant allemand Reuch parle des Juifs du quinzième siècle en ces termes :

« Ils attendent avec impatience les guerres, les ravages des provinces et la *ruine* des royaumes; leur espoir est celui d'un triomphe sur tous les non-Juifs, semblable à celui de Moïse sur les Chananéens, et qui serait le prélude d'un glorieux retour à Jérusalem rétablie dans son antique splendeur. Ces idées sont l'âme des com-

époque. (Suétone, *les Douze Césars*, Vespasien, IV.) Le plus grand nombre était persuadé que, d'après les anciens livres des prêtres, l'Orient devait, à cette même époque, l'emporter sur le reste du monde et que la toute-puissance serait dévolue aux Juifs. (Tacite, *Histoires*, V-13.)

mentaires rabbiniques sur les prophètes. Elles ont été *traditionnellement transmises et inculquées* dans les esprits de cette nation, et ainsi se sont préparés de tout temps les Israélites à cet événement, *terme suprême des aspirations de la race juive.*

M. l'abbé Chabauty nous apprend que les Orientaux ne cessent point d'espérer pour un avenir peu éloigné de voir Jérusalem CAPITALE DE TOUTES LES NATIONS SOUS UN CHEF JUIF. « Pour la première moitié du dix-neuvième siècle, ajoute-t-il dans son livre, *les Juifs, nos maîtres* (page 148), nous avons l'affirmation précise du rabbin Drach (Juif converti), dont l'autorité en ce point est irrécusable. Voici ce qu'il nous apprend des idées et des espérances de sa nation et de ses chefs à cette époque, d'après les enseignements de leurs doctrines et de leurs rabbins :

« Le Messie doit être un grand conquérant qui rendra toutes les nations du monde esclaves des Juifs. Ceux-ci retourneront dans la Terre-Sainte, triomphants et *chargés des richesses enlevées aux infidèles.* L'objet de sa mission sera de délivrer Israël dispersé, de la ramener dans la Terre-Sainte, d'établir et de consolider un règne temporel dont la durée sera celle du monde. Toutes les nations alors seront assujetties aux Juifs, *et les Juifs disposeront alors à leur gré des individus qui les composent et de leurs biens.* »

En 1861, M. Crémieux, depuis membre du gouvernement de la Défense nationale, garde des sceaux et l'un des alliés de la franc-maçonnerie, M. Crémieux, président de *l'Alliance israélite universelle* et, par conséquent, porte-parole officiel des Juifs, disait : « Israël ne finira pas. Cette petite peuplade, c'est la grandeur de Dieu... Un messianisme de nouveaux jours doit éclore et se développer... Une Jérusalem de nouvel ordre, saintement assise entre l'Orient et l'Occident, *doit se substituer à la double cité des Césars et des Papes.* »

En 1864, un Juif français de Nancy, M. Lévy Bing, écrivait, dans les *Archives israélites*, « qu'il faudrait avoir recours, pour juger les différends entre nations, à la nation juive qui deviendrait ainsi le *Tribunal suprême* et jugeant en dernier ressort (1) ».

(1) M. Ed. Drumont nous apprend, dans la *France Juive*, que ce Lévy Bing, auteur de *Méditations religieuses*, a été incarcéré pour une banqueroute de *douze millions*, qui avait un caractère frauduleux et qu'il a été réhabilité en dehors de tout droit légal.

M. Isidor, grand Rabbin de France, a émis des idées pareilles à celles de M. Crémieux, dans les *Archives Israélites*.

M. Gougenot des Mousseaux, dans son maître livre : *les Juifs, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens*, après avoir prouvé et démontré par maints documents cet entêtement de la race juive à vouloir dominer un jour le monde, rapporte les paroles mémorables de M. Benjamin d'Israëli, Juif d'origine :

« Dans *Coningsby*, M. d'Israëli vient de constater que des ministres juifs ou d'origine juive, le comte Cancrim en Russie, Mendizabal en Espagne, Soult en France (celui-ci, dit-il, *qui faillit s'asseoir sur le trône de Portugal*), le comte Arnim à Berlin, gouvernent ces grands États, et il ajoute : « En vérité, vous le voyez, « *Ce monde est gouverné par de tout autres personnages que ne « se le figurent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les « coulisses.* »

Et M. D'Israëli ajoute dans le même *Coningsby :*

« Aucune loi pénale, aucune torture physique ne fera jamais *qu'une race supérieure soit absorbée par une race inférieure.* La race bâtarde et persécutrice disparaît, mais la race pur sang et persécutée tient et subsiste. Vainement donc s'écroulent sur nous, Juifs, en nous salissant, en nous aplatissant sous leurs débris, des siècles et des décades de siècles, l'esprit du Juif se relève, reprend vie, marche et, de nos jours enfin, *exerce sur les affaires de l'Europe une influence dont le prodige est saisissant.* »

Il est donc impossible de le méconnaître; jamais ambition ne fut plus grande, plus audacieuse, plus tenace et plus cyniquement avouée que celle des Juifs. Depuis Moïse, ils veulent conquérir le monde et régner sur les empires détruits par eux, ils veulent asservir toutes les races et substituer leur religion à toutes les autres; enfin, ils n'oublient pas de s'arroger des droits sur les fortunes du monde entier, tous les biens de la terre étant leur propriété légitime.

II

En vérité, si mille et mille documents n'attestaient pas une telle audace, de pareils rêves paraîtraient impossibles; mais, ainsi que nous venons de le démontrer, par des citations de livres, écrits par les Juifs eux-mêmes, on ne les calomnie point en leur attribuant

ces projets de domination universelle qu'ils n'ont jamais oubliés et qu'ils oublient aujourd'hui moins que jamais.

Et, lorsqu'on voit cette poignée d'hommes, huit millions, proclamer eux-mêmes à la face de la terre qu'un jour ils soumettront douze ou quinze cents millions d'êtres humains, quand on voit les Juifs qui, après vingt siècles de dispersion, n'ont pu encore se reformer quelque part en nationalité, déclarer qu'ils forment la race *supérieure*, lorsqu'on voit ces gens, enrichis par l'usure, convoiter toutes les richesses, ces aveugles sectaires qui ne suivent même plus la religion de Moïse, mais bien celle du Talmud qui est exclusive, intolérante, barbare et rétrograde, essayer de l'imposer aux peuples civilisés par le christianisme, on se dit : Dieu n'a pas seulement dispersé les Juifs, mais il les a rendus insensés.

Les Juifs se plaignent d'avoir été persécutés, mais à quoi doivent-ils attribuer cette persécution, sinon à leur criminelle folie? Partout et toujours ils ont montré leur orgueil, leur avide ambition; partout et toujours ils se sont crus et dits supérieurs aux autres hommes, partout ils se sont fait voir comme des êtres farouches, exclusifs, intolérants, en un mot, insociables; en face des mœurs douces de la religion chrétienne, ils ont été inspirés par l'esprit sauvage du Talmud. Tandis que la civilisation, née du Christ, proclame comme principe suprême la charité, l'amour du prochain, la paix et la sainte fraternité, eux, les Juifs, se disaient envoyés par Dieu pour asservir tous les peuples, ils laissaient voir leur esprit de domination, ils rêvaient de réduire les nations, de les détruire et de leur enlever leurs richesses.

Et ils voulaient être aimés! et ils se plaignaient de voir les peuples les repousser, les craindre, les haïr.

Pendant dix-huit siècles les Juifs ne se sont pas seulement montrés comme les ennemis du Christ, mais comme ceux des peuples et de la civilisation.

M. l'abbé Joseph Lémann qui, dans son livre, rempli de saintes intentions : *l'Entrée des Israélites dans la société française*, essaie de pallier les fautes de ses anciens coreligionnaires, nous dit que les Juifs ont été de tout temps repoussés par tous les peuples et que les haines, les persécutions dont ils étaient victimes les ont réduits à se tenir à l'écart, à ne se point mêler à la société, à vivre exclusivement de commerce et par conséquent à s'enrichir prodigieusement.

Non. Si les Juifs ont été honnis de tous, ce n'est point un esprit de suspicion et d'injustice qui les a fait repousser, c'est leur insociabilité. Sans doute ils ont été odieux aux chrétiens parce qu'ils sont le peuple qui a crucifié Jésus, mais ne sont-ils pas également odieux aux Musulmans, aux Arabes, aux Perses, ne l'étaient-ils pas aux païens? ne l'étaient-ils pas aux Grecs, aux Égyptiens, aux Romains?

C'est la prodigieuse ambition des Juifs, c'est leur religion rétrograde et insociable qui les a fait repousser de partout; ce n'est point la nécessité qui les a rendus commerçants, c'est leur esprit de lucre; ce n'est point au commerce qu'ils doivent leur fortune, c'est à l'usure. Qu'ils ne fassent donc retomber que sur eux-mêmes la responsabilité des persécutions qu'ils ont encourues.

Partout les Juifs ont laissé voir leur haine des peuples et partout ils ont agi en ennemis, en envahisseurs, en usuriers accapareurs, accumulant les richesses dans leurs coffres et, peu à peu, minant, comme des termites, toute une contrée jusqu'au jour où, las de leur misère, les foules se soulevaient contre le Juif.

Nous en appelons là-dessus à un homme de la race juive, au R. P. Ratisbonne, qui connaît bien ses anciens coreligionnaires :

« Le torts des Juifs et leur malheur, dit-il, c'est de ne pas ouvrir les yeux sur la cause de ces persécutions séculaires et sans exemple. On a vu dans le cours des âges bien des peuples devenus la proie des autres peuples. Mais ces injustes agressions avaient des bornes; elles ne souillaient que certaines époques et certaines contrées; elles ne duraient qu'un temps; elles ne s'accomplissaient pas simultanément ou alternativement dans tous les pays du monde. Les persécutions des Juifs ont eu ce double caractère; la perpétuité et l'universalité. C'est un phénomène unique, qu'on ne saurait expliquer humainement; il est trop vaste pour le faire sortir d'une cause restreinte. Si vous l'attribuez à l'intolérance, il faudrait remonter à la cause de cette intolérance, et non pas en rendre responsable le catholicisme tout seul; car les mêmes persécutions ont été incessantes chez les païens, chez les protestants, chez les grecs, chez les musulmans, en tous temps, en tous lieux, sous toutes les formes de gouvernement.

« Si l'on ne veut pas ouvrir l'Évangile pour pénétrer ce lugubre mystère, qu'on lise les prophètes d'Israël. Nous ne citerons que Moïse : *Si vous rendez mon alliance vaine et inutile, je briserai la*

dureté de votre orgueil, le ciel sera pour vous comme le fer, et la terre comme de l'airain. Je ravagerai votre pays; je le rendrai l'étonnement de vos ennemis mêmes; je vous disperserai parmi les nations... Et s'il en demeure un petit nombre parmi vous, ils sécheront au milieu de leurs iniquités, dans la terre de leurs ennemis, et ils seront accablés d'afflictions, à cause des péchés de leurs pères et de leurs propres péchés, jusqu'à ce qu'ils confessent leurs iniquités et celles de leurs ancêtres (1). »

Nous en appelons encore de M. l'abbé Lémann à MM. les abbés Lémann qui, dans leur brochure, *Rome et les Juifs*, ont écrit :

« Israélites de Rome, nous connaissons les aptitudes de *notre nation*, si le droit de propriété que vous réclamez vous était accordé, eh bien ! nous en faisons le pari dans trente ans, dans cinquante ans au plus Rome n'appartiendrait plus aux catholiques, Rome serait entre vos mains. »

C'est précisément cet esprit d'absorption, de domination, d'envahissement qui ne peut avoir pour base et pour moyen que l'usure, qui a toujours rendu les Juifs odieux. Or, aujourd'hui, cet envahissement est plus formidable que jamais.

Jamais le projet du Juif n'a semblé plus près de l'accomplissement. En réalité, nous croyons que jamais la fortune juive n'a été plus considérable et l'audace des Hébreux plus insolente ni plus perfide, mais les peuples ouvriront les yeux et nous craignons, hélas! que le châtiment ne soit proportionné à l'attentat. Mille fois la race juive a été frappée et punie, elle le sera de nouveau, et peut-être d'une manière terrible.

III

L'invasion juive actuelle n'a donc rien d'insolite ou d'anormal, c'est une des crises multiples subies depuis vingt siècles par presque tous les peuples de l'Europe et dont les ordonnances de nos rois, pour ne parler que de la France, attestent l'intensité et la fréquence. Tour à tour les rois ont permis aux Juifs de s'établir chez nous et, tour à tour, devant les exactions commises, devant les plaintes des populations spoliées, devant les crimes nombreux des fils de Juda, ils ont dû proscrire les Juifs.

(1) La *Question Juive.*

La nouvelle crise offre cependant une gravité particulière, elle affecte un caractère tout nouveau que nous allons décrire.

La crise est extrêmement grave parce que la loi protège aujourd'hui le Juif, parce que *notre ennemi* a conquis le droit de cité et parce que l'on ne voit point comment nos mœurs nouvelles et notre législation basée sur les *droits de l'homme* pourraient préserver la société française de l'invasion juive.

Nos rois, soumis à l'autorité spirituelle des Souverains Pontifes, se considéraient comme les pasteurs de leurs peuples et comme les protecteurs de leur religion, de leurs mœurs et de leurs intérêts.

Les Souverains Pontifes ont toujours montré pour les Juifs un esprit de douceur et de tolérance. « Les Papes, disent MM. les abbés Lémann, dans *Rome et les Juifs*, ont toujours consenti avec bienveillance au séjour des Hébreux dans leur ville. Ce peuple errant était libre de n'y pas venir, mais il y est toujours venu, nommant Rome, dans sa reconnaissance, le *Paradis des Juifs*. » Les rois ont presque toujours imité cet exemple de tolérance donné par les Papes; mais, comme eux, ils ont défendu les peuples chrétiens contre les Juifs; ils n'ont pas voulu que cette race envahissante et avide pût dépouiller leurs sujets et que, par cette force incroyable de l'usure, quelques prêteurs ou banquiers hébreux pussent, en peu d'années, se rendre maîtres des biens de la nation, ils n'ont pas voulu que leur religion rétrograde et oppressive pût triompher de la religion de Jésus, qui est civilisatrice et, en conséquence, ils ont opposé à la marche *offensive* des Juifs une politique strictement *défensive* des intérêts chrétiens.

Eh bien, comprenez-le, catholiques, comprenez-le vous tous, qui, sans pratiquer peut-être la religion de Jésus, êtes nés chrétiens, c'est-à-dire fils de la civilisation, les Juifs à l'esprit rétrogade, les Juifs encore barbares au dix-neuvième siècle, conservent l'offensive et non seulement ils la conservent, mais ils multiplient leurs efforts, ils passent à travers la brèche ouverte par la Révolution, et ils se ruent sur nous avec l'espoir du triomphe. Et vous, vous avez perdu le droit de vous défendre; en face de l'ennemi à demi victorieux vous restez désarmés.

Voilà le danger, voilà qui aggrave la crise nouvelle et qui la rend mille fois plus périlleuse que les crises des temps passés.

En vertu de quels principes, en vertu de quels droits la Révolution arrêterait-elle, en effet, l'invasion? L'État est athée, il a pro-

clamé du moins qu'il se déclare neutre entre les religions, laissant ainsi le champ libre, non pas à la meilleure, mais à la plus entreprenante. En vertu de quels principes l'État arrêterai t-il les Juifs? Il a proclamé l'égalité absolue de tous les citoyens, la liberté absolue, dès lors la société n'offre plus qu'un vaste conflit de mille forces diverses et c'est la plus puissante qui doit l'emporter.

Malheureusement la plus puissante est presque toujours la plus inique, celle qui ne respecte rien et qui renverse tous les obstacles avec une audace sans égale.

C'est ce que A. Toussenel explique avec une grande hauteur de vue dans la préface de son livre *les Juifs rois de l'Époque :*

« L'histoire, écrit-il, dira un jour si le fameux principe de la Réformation, le droit de libre examen, fut accepté aussi généralement qu'on l'affirme, comme idée de progrès ; si bien des souverains, celui de l'Angleterre notamment, ne virent pas plutôt, dans le principe soi-disant émancipation, un moyen de soustraire la puissance temporelle, c'est-à-dire *la force brutale* dont ils étaient armés, au joug de la puissance spirituelle ; un moyen de substituer l'infaillibilité de l'individu à l'infaillibilité du Pape, personnification de l'Église et vicaire du Christ. J'avoue que je ne suis pas complètement édifié sur cette question de liberté, et que là où tant de philosophes et d'historiens ont signalé un progrès, je n'ai vu, moi, qu'un mouvement de recul. »

C'est, en effet, un mouvement de recul, un progrès en arrière et vers le mal que ce principe d'égalité proclamé par la Révolution. Si, les forces étaient égales, le principe de la liberté, c'est-à-dire de l'État neutre entre elles et ne voulant pas intervenir pour protéger le bien contre le mal, le faible contre le fort, serait peut-être acceptable, mais les forces sont inégales et dès lors le principe de la liberté absolue, de la non-intervention de l'État, c'est le droit donné aux forces les plus actives d'opprimer les autres, c'est le droit donné à l'ivraie d'étouffer le bon grain.

Aussi depuis 1789, avons-nous presque toujours vu les majorités opprimer les minorités, le vice qui est toujours plus audacieux, plus cynique et plus répandu que la vertu, opprimer celle-ci, le mensonge étouffer la vérité, l'ignorance triompher des hommes instruits, les populations paisibles et pacifiques conduites ou terrorisées par quelques hommes vicieux et turbulents.

En ce qui concerne les Juifs, ne se mêlant qu'en apparence à la

société moderne, mais, ainsi que nous l'avons vu plus haut, n'abandonnant jamais leur projet de domination religieuse, intellectuelle et politique sur tous les peuples et plus riches que jamais, rêvant de s'arroger toutes les richesses, ils sont une force redoutable et sans équivalent. Leur ancienne audace, leur vieil esprit de lucre, leur instinct usurier, s'aident aujourd'hui de tous les droits que la Révolution a mis entre leurs mains, ils ont mille fois plus de moyens qu'autrefois de faire fortune et de dominer, ils sont mieux armés contre nous — qui, en revanche, nous sommes désarmés complètement.

IV

Ce qui rend la crise nouvelle infiniment plus grave que toutes celles qui l'ont précédée, c'est quelle a été longuement élaborée par les Juifs eux-mêmes, c'est eux qui ont inspiré la Révolution de 1789.

Ce peuple a parfaitement compris qu'un formidable obstacle se dressait devant lui, qu'il s'opposait à son entrée dans la société moderne et par conséquent à sa marche envahissante, cet obstacle c'était la religion chrétienne sur laquelle reposaient toutes les institutions séculaires qui ont créé la civilisation moderne, il fallait dès lors saper cette base, c'est ce que les Juifs ont fait avec un acharnement de sectaire, avec la force latente d'une haine longtemps concentrée, avec cet élan que donne à l'homme de lucre la perspective d'un immense butin à conquérir.

Mais pour détruire la religion chrétienne et surtout la religion catholique, bases de nos sociétés civilisées, il fallait que le Juif dissimulât son jeu, qu'il tît agir les autres sans montrer sa main à bon droit détestée, il fallait qu'il lançât à l'assaut des troupes autres que les siennes et qu'il fît tomber la citadelle chrétienne au nom de la liberté.

C'est ce qu'il a fait.

M. des Mousseaux, dans son livre *le Juif*, nous a dit :

« Les cabalistes appellent les Juifs : nos pères dans la foi, et leurs chefs sont les chefs de la grande association cabalistique connue en Europe sous le nom de maçonnerie. »

Dans son livre, il prend le Juif déicide à sa sortie de Jérusalem, emportant, à travers les siècles et les peuples, la malédiction divine, qu'il a lui-même attirée sur sa tête, il le montre associé depuis dix-huit siècles à l'œuvre ténébreuse de l'esprit du mal. Successive-

ment il nous le fait voir pratiquant les théories gnostiques et les sortilèges de Simon le Magicien; astrologue au moyen âge et propagateur des criminelles illusions de la cabale; plus tard, l'inspirateur de la Franc-Maçonnerie, aujourd'hui fauteur de la libre-pensée.

M. l'abbé Chabauty dit, de son côté, dans *les Juifs nos maîtres* (p. 139), « par leur ongue expérience, leur génie naturel, leurs richesses inépuisables, l'habileté et l'adresse de leurs agents immédiats, les Juifs ont pu s'emparer de la Franc-Maçonnerie, de toutes ses branches et affermir leur domination absolue sur le monde entier des associations occultes.

L'invasion a donc commencé par la Franc-Maçonnerie, les Juifs se sont peu à peu emparés de cette société secrète, et ils l'ont dirigée à leur gré *quoique restant dans l'ombre*, et ce n'est que par quelques révélations involontaires que l'on est parvenu à connaître leur rôle occulte, mais prépondérant dans cette association.

M. des Mousseaux nous assure de source certaine que le conseil souverain de la Franc-Maçonnerie se compose de *neuf* individus, dont cinq au moins doivent être de nationalité judaïque.

Après cela, il importe peu que les Juifs aient longtemps été exclus de certaines loges, ils avaient les leurs, ils ne s'opposaient pas directement à leur exclusion de grades inférieurs, ils se réservaient la direction, sachant bien qu'un jour viendrait où ils vaincraient les répugnauces de leurs dupes de la petite Franc-Maçonnerie. En effet, aujourd'hui le Juif est entré dans toutes les loges.

Le grand moteur, le bélier dont se servent les Juifs pour abattre le christianisme, sous ses diverses formes ou du moins pour le frapper sans cesse, espérant un événement qui arrivera sans doute en même temps que leur Messie, cet instrument puissant de destruction se nomme la Franc-Maçonnerie.

« L'origine juive de la Maçonnerie est manifeste, dit M. Drumont, et les Juifs ne peuvent être accusés de beaucoup de dissimulation dans cette circonstance. Jamais but plus clair, en effet, ne fut indiqué sous une plus transparente allégorie. Il a fallu toute l'ingénuité des chrétiens pour ne pas comprendre qu'en les conviant à s'unir pour renverser l'ancienne société et reconstruire le temple de Salomon, on les conviait à assurer le triomphe d'Israël.

« Ouvrez n'importe quel rituel, et tout vous parle de la Judée : *Kadosch*, le plus haut grade de la Franc-Maçonnerie, veut dire saint, en hébreu. Le chandelier à sept branches, l'Arche d'alliance,

la table en bois d'acacia (1), rien ne manque à cette reconstruction figurative du Temple.

« L'année maçonnique est à peu près réglée sur l'année juive; l'almanach israélite porte 5446e année de la création, l'almanach maçonnique 5884e année. Les mois maçonniques sont les mois juifs : *Adar*, *Veadar*, *Nissan*, *Iyar*, *Sivan*, *Tammouz*, *ab*, *eloul*, *Tischri*, *Keschvan*, *Kisler*, *Thebet*, *Schebat*.

« Le jour où Jérusalem a vu s'écrouler sa grandeur passée est un inoubliable souvenir que les loges prennent soin de rappeler sans cesse. Dans la cérémonie pour le grade Rose-Croix, à cette question : « Quelle heure est-il ? » on répondait :

« Il est la première heure du jour, l'instant où le voile du temple se déchira, où les ténèbres et la consternation se répandirent sur la surface de la terre, où la lumière s'obscurcit, où *les outils de la maçonnerie se brisèrent*, où l'étoile flamboyante disparut, où la pierre cubique fut brisée, *où la parole fut perdue.* »

Qu'est-ce que la parole perdue?

Barruel va nous l'apprendre :

« L'adepte, écrit-il, qui a suivi dans la maçonnerie le progrès de ses découvertes, n'a pas besoin de nouvelles leçons pour entendre le sens de ces paroles. Il y voit que le jour où le mot *Jéhovah* fut perdu fut précisément celui où Jésus-Christ, ce Fils de Dieu, mourant pour le salut des hommes, couronna le grand mystère de la religion chrétienne, et détruisit toute autre religion, soit judaïque, soit naturelle et philosophique. Plus un maçon est attaché à sa parole, c'est-à-dire à la doctrine de la prétendue religion naturelle, plus il apprendra à détester l'auteur et le consommateur de la religion révélée. Aussi cette parole qu'il a déja trouvée dans les grades supérieurs n'est-elle plus l'objet de ses recherches dans celui-ci; il faut à sa haine quelque chose de plus, il lui faut un mot qui, dans sa bouche et dans celle de ces coadeptes, rappelle habituellement le blasphème du mépris et de l'horreur contre le Dieu du christianisme. Et ce mot, il le trouve dans l'inscription même apposée sur la croix I. N. R. I. *Iesus* ou *Iesus Nazareth Rex Iudœorum*, *Jésus de Nazareth*, *Roi des Juifs*.

« L'adepte Rose-Croix apprend à y substituer l'interprétation

(1) L'emploi du bois de sétim ou d'acacia est prescrit par Moïse pour la construction du tabernacle et de l'arche d'alliance.

suivante : Juif de Nazareth conduit par Raphaël en Judée, interprétation qui ne fait plus de Jésus-Christ qu'un Juif ordinaire emmené par le Juif Raphaël à Jérusalem pour y être puni de ses crimes.

« Dès que les réponses de l'aspirant ont prouvé qu'il connaît le sens maçonnique de l'inscription *INRI*, le vénérable s'écrie : MES FRÈRES, LA PAROLE EST RETROUVÉE ! et tous applaudissent à ce trait de lumière par lequel le .·. Frère leur apprend que celui dont la mort est le grand mystère de la religion chrétienne ne fut qu'un simple Juif crucifié pour des crimes. De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire, de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Christ ne s'éteigne dans leur cœur, il faudra que sans cesse ils l'aient présente à leur esprit. Le maçon Rose-Croix la redira lorsqu'il rencontrera un frère de son grade, c'est à ce mot *INRI* qu'ils se reconnaîtront. Les mots de passe franc-maçonnique sont *Judas* et *Benjamin*, le grand mot de passe *Schibboleth* est une indication plus significative et plus expressive encore. Il rappelle ce passage du chapitre XII des *Juges* que les gens de Galaad menacèrent au passage du Jourdain ceux d'Ephraïm qui ne pouvaient bien prononcer le mot *Schibboleth*. Les Juifs ont fait, de ce sinistre souvenir, une menace pour quiconque n'est pas des leurs. »

Ce sont là des preuves certaines, indéniables de l'origine Juive de la Franc-Maçonnerie.

En France, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, à Rome, il existait et il existe encore des loges exclusivement juives.

« A Rome, nous dit M. Chabauty (p. 133), il existe une loge *entièrement composé de Juifs*, où se réunissent tous les fils des trames révolutionnaires ourdies dans les loges chrétiennes. Cette loge est le tribunal suprême de la Révolution. De là sont dirigées les autres loges, comme par des chefs secrets; de sorte que la plupart des révolutionnaires chrétiens ne sont que des marionnettes aveugles mises en mouvement par des Juifs, au moyen du mystère. »

« En 1781, écrit M. l'abbé Lémann, dans son livre : *l'Entrée des Israélites dans la Société française*, une assemblée clandestine se tenait à Wilhemsbad, à trois lieues de Francfort-sur-le-Mein; elle devait prendre dans l'histoire le nom de convent de Wilhemsbad. A ce convent, toutes les sociétés secrètes se trouvent réunies. Elles sont appelées, d'un bout de la terre à l'autre, comme des oiseaux sinistres auxquels on aurait fait comprendre que le cadavre de

l'ancien ordre social se prépare et leur sera livré. C'est le grand révolutionnaire et fondateur de la secte de l'illuminisme, Weishaupt, qui fut l'inspirateur de ce projet. » C'est dans ce convent que fut décidée la Révolution de 1789, et que la mort de Louis XVI et celle du roi de Suède furent résolues. Or, Adam Weishaupt était Juif.

Le comte de Virieu, qui avait, en sa qualité de franc-maçon, assisté à ce complot de Wilhemsbad, poussé à bout un jour par un de ses amis, M. de Gillière, lui répondit à propos de ce convent :

« Je ne vous dirai pas les secrets que j'apporte ; mais ce que je crois pouvoir vous dire, c'est qu'il se trouve une conspiration si bien ourdie et si profonde, qu'il sera bien difficile *à la religion* et *aux gouvernements* de ne pas succomber (1). »

Le cardinal Caprara, alors nonce apostolique à Vienne, se faisant l'écho d'une communication qui lui avait été faite, adressa au Pape, en 1787, un mémoire qu'il concluait par ces paroles prophétiques :

« *Le danger approche*, car de tous ces rêves insensés de l'illuminisme ou du franc-maçonnisme, il doit sortir *une effrayante réalité;* les visionnaires ont eu leur temps, *la Révolution qu'ils présagent aura le sien* (2). »

On trouve, dans les *Œuvres pastorales* de Mgr Besson, une confirmation de ce fait si grave, de ce criminel complot contre les rois de France et de Suède, et de leur mort décidée par les francs-maçons sous l'inspiration des Juifs. Mgr Besson le tenait d'un homme fort honorable, M. Bourgon, président de Chambre à la Cour de Besançon, qui le tenait lui-même de MM. de Raymond et de Bouligney, francs-maçons, qui revinrent consternés de Wilhemsbad où le sort les avait délégués, et qui se promirent de ne plus mettre les pieds dans une loge.

Du reste, pendant toute la Révolution, les francs-maçons dirigent le mouvement ; ils sont aux affaires, les défenseurs des Juifs font partie du Grand-Orient, ce sont : Grégoire, Rœderer et Mirabeau. Duport et Barnave sont également des francs-maçons de haut grade.

Le P. Deschamps, dans son livre sur les Sociétés secrètes, nous apprend, du reste, que Mirabeau fut l'ami du Juif Weishaupt et des

(1) Barruel, *Mémoires sur le Jacobinisme*, t. IV, p. 119.
(2) Crétineau-Joly, *l'Eglise romaine en face de la Révolution*, t. Ier.

Juifs de Berlin, avec lesquels il se mit en rapport direct en 1781 et 1782, et dont il reçut sans doute le mot d'ordre de la Révolution.

Nous verrons bientôt le Juif sans cesse allié au révolutionnaire français, ou plutôt la dirigeant à son gré dans notre pays; mais il en est partout de même en Europe depuis 1789.

Le R. P. Ratisbonne, dans sa brochure : *la Question Juive*, confesse que les Israélites actuels, quoique divisés en plusieurs partis : indifférend, réformateur, libéral, orthodoxe, christianisant, libre-penseur, *conservent tous* au fond du cœur le souvenir amer des persécutions subies et qu'ils ont tous voué une haine profonde au catholicisme.

Quoi d'étonnant dès lors, qu'on les retrouve sans cesse et partout dans le parti de la Révolution, c'est-à-dire parmi les adversaires du christianisme.

« Le Juif, écrit M. des Mousseaux (p. 33), ne cesse, dans les pages de ses Revues, de se déclarer l'enthousiaste admirateur de tous les révolutionnaires qui troublent et bouleversent le monde; mais surtout de ceux dont la haine inassouvissable menace, de la manière la plus directe, l'existence de l'Église. Devant ses sympathies ardentes, devant ses implacables doctrines, devant ses associations de toute nature destinées à les faire passer de la théorie dans les actes, il faudrait donc être frappé de la plus étrange myopie pour ne pas reconnaître dans le Juif le préparateur, le machinateur, *l'ingénieur en chef des Révolutions*. Car, elles seules en le judaïsant, en le transformant à son profit, peuvent conduire le Juif à ses fins; seul ici-bas, serait-il assez simple, lorsqu'il veut une fin, pour en repousser les moyens? »

Toussenel, dans les *Juifs rois de l'Époque*, raconte qu'il était, après 1848, en relations avec un Juif qui, par vanité, trahissait le secret des sociétés secrètes auxquelles il était affilié, cet homme l'avertissait *huit à dix jours d'avance de toutes les Révolutions* qui allaient éclater sur un point quelconque de l'Europe.

« Je lui dois, ajoute-t-il, *l'inébranlable conviction* que tous ces grands mouvements *des peuples opprimés* sont combinés par une *demi-douzaine d'individus* qui donnent leurs ordres *aux sociétés secrètes de l'Europe entière*. »

M. des Mousseaux (p. 369) nous apprend encore qu'en Autriche toute la presse est entre les mains des Juifs et qu'elle arrête et

entrave tous les efforts du gouvernement impérial, que les Juifs ont également accaparé la presse prussienne.

MM. les abbés Lémann, dans *Rome et les Juifs*, brochure écrite en 1873, disent qu'à cette époque, les trois journaux ministériels en Italie : *l'Opinione*, *la Liberta*, *la Nuova Roma*, appartenaient aux Juifs, c'est-à-dire à MM. Dina, Arbib et Lévi, et que ces journaux n'ont jamais cessé de déverser l'injure et la calomnie sur le Pape, sur les prêtres et sur la religion. Pie IX disait d'eux : *ils dirigent contre moi toute la presse révolutionnaire*. MM. Lémann ajoutent (p. 28), que *l'élément juif* s'est fondé avec *l'élément révolutionnaire* en Autriche et en Italie, et MM. les abbés Lémann, qui connaissent bien leurs anciens coreligionnaires, nous tracent ce tableau de la démocratie romaine :

« A part M. Alatri et quelques autres noms honorables, nous avons trouvé toute la communauté juive de Rome sous le poids de la réprobation publique. Nous croyons, nous, que c'est une minorité turbulente, révolutionnaire, qui fait loi au Ghetto. Mais pourquoi la majorité honnête n'a-t-elle pas protesté? En laissant faire, elle se montre intéressée au crime. On nous a résumé ainsi la triste situation de Rome : « Ce qui forme la populace, le bas peuple, parmi les « Israélites, est disposé à tous les coups de main. On compte « actuellement, dans les murs de Rome, de huit à dix mille individus « régulièrement payés par l'Internationale, pour qu'ils se tiennent « prêts à tout entreprendre aussitôt qu'un ordre leur est envoyé. Ils « sont toujours prêts; la paie régulière les tient en laisse. Or, « parmi ces huit ou dix mille individus, figurent beaucoup de Juifs; « ceux qui forment la lie du Ghetto. Ceux-là allient au mépris de « l'ordre social la haine du christianisme innée dans leur cœur. « C'est tout ce qu'il y a de plus bas. Aussi les Israélites honnêtes « gémissent de leur présence et de leur solidarité! »

Le tableau de la démocratie romaine qu'on vient de voir, est celui de l'Europe tout entière. Partout et toujours une minorité turbulente et criminelle conduit une tourbe plus ou moins compacte dans laquelle grouillent tous les éléments malsains de la société, hommes vicieux, repris de justice, ivrognes, coquins, fous, tout le rebut du mode, gens prêts à tout et qui exécutent tous les ordres qu'un pouvoir occulte leur transmet.

Or, ce pouvoir occulte, nous venons de le voir, est composé de Juifs et mené par les Juifs.

Aveugle, qui ne le voit pas; faible d'esprit, qui ne peut le comprendre.

V

Nous avons voudu montrer l'ambition maladive, insensée du Juif, son esprit rétrograde en face de la Religion civilisatrice, sa haine toujours persistante, son orgueil injustifiable, nous avons fait voir ce peuple ennemi de tous les peuples, détesté de tous à cause de son instinct oppresseur, de ses habitudes usurières et de sa marche envahissante; nous avons vu que l'Église catholique l'a toujours traité avec mansuétude, se bornant à circonscrire son action et à protéger la catholicité contre ses entreprises. Nous avons vu que les rois, chaque fois qu'ils ont laissé le Juif s'installer dans une province ou dans un État, ont dû bientôt le chasser ou lui faire rendre gorge. La crise actuelle n'aurait donc rien de plus redoutable ni de plus anormal que les autres, si un fait nouveau ne s'était produit dans le monde : les Juifs ont renversé l'obstacle qui arrêtait leur invasion; eux-mêmes ils ont détruit les remparts qu'on leur opposait et les voilà nos maîtres, car nous ne pouvons plus nous défendre. Ils dirigent depuis un siècle la Révolution en Europe, et en France ils sont au pouvoir.

Il nous reste à constater la force de leur invasion en France et à mesurer l'étendue de ce désastre national.

Hélas! c'est bien une invasion, car en 1791 nous n'avions qu'un petit nombre de Juifs sur notre territoire, ils étaient quelques centaines et les voilà plus de 60,000, 100,000 peut-être. C'est une autre race, regardez leurs visages; c'est une autre langue, ce sont d'autres mœurs, ce sont d'autres noms durs à prononcer et qui semblent barbares aux oreilles françaises. D'où viennent-ils ? Qui le sait? Les uns de Hongrie, les autres de Pologne, ceux-ci de Francfort, ceux-là de Hambourg; ceux-ci de Rome et ceux-là de Portugal; ils sont partis de tous les points du globe comme pour prendre possession d'un pays conquis par eux.

Ils entraient, en 1791, par longues bandes affamées; en 1793, ils étaient déjà nombreux, peut-être étaient-ils attirés comme des oiseaux de proie par l'odeur du sang chrétien qui coulait sur les guillotines, et certainement par la perspective de trafiquer des dépouilles de la noblesse et du clergé, et d'acheter leurs biens bon marché pour les revendre cher.

Ainsi que le dit Toussenel, ces bandes cosmopolites n'ont rien du Français. « Un Juif citoyen français, écrit-il dans la préface des *Juifs rois de l'Epoque*, l'accouplement de ces deux mots me paraît monstrueux. Mais le plus riche de tous les Juifs de l'époque doit sa fortune à Walerloo! Oui, leur fortune à tous, à ces banquiers cosmopolites, date de nos revers et de notre écrasement! »

Oui, c'est bien une invasion.

« Les Juifs, dit encore Toussenel, sont une nation dans la nation française, quoi qu'ils fassent et qu'ils disent, et ils y seront *la nation conquérante et dominatrice avant peu.* »

Toussenel écrivait ces paroles prophétiques en 1845.

« Et en 1886, ces Juifs *toujours en guerre ouverte avec la religion et les mœurs de tous les peuples*, *toujours étrangers là même où ils sont établis* », selon l'expression de M. de Bonald, ces gens campés parmi nous sont maintenant nos maîtres.

VI

Quelle est la fortune des Juifs? Elle est immense, formidable, effrayante.

« Les Juifs, dit M. Édouard Drumont, possèdent *la moitié du capital circulant sur la terre.* En France, ils possèdent *quatre-vingt milliards* sur envion 150 ou 200 milliards qui forment le capital français. »

Pour se rendre compte immédiatement de l'effrayante fortune des Juifs de France, il faut comparer leur nombre à celui des autres citoyens; ils sont de 60,000 à 100,000, pas plus, ce qui constitue, à *chacun d'eux*, une moyenne de 800,000 francs, à 1,200,000 fr., tandis que la fortune *moyenne* de chaque chrétien Français ne saurait dépasser 6,000 francs.

Et que l'on ne croie point ces chiffres exagérés. M. Ed. Drumont cite la famille des Rothschild « qui possède à elle seule ostensiblement *trois milliards* ». Il est parfaitement exact que James de Rothschild, à sa mort, laissa un milliard (1).

Tout le monde connaît, à Paris, les hôtels de ces Juifs célèbres; on peut évaluer leur prix à plus de 30 millions, et leurs richesses intérieures à une valeur égale, soit 60 millions; on peut évaluer

(1) Chiffre certifié par M. de Bismarck. Voir le livre de M. Maurice Busch.

à ce même chiffre leurs châteaux et leurs domaines. On avouera qu'une famille ayant 120 millions au soleil, et qui, comme tous les Juifs, n'aime pas à placer beaucoup en biens immobiliers, doit posséder en banque des richesses prodigieuses.

Mais les Rothschild ne sont pas les seuls Juifs de France possédant une fortune colossale.

Toute la haute banque est juive *et pas française.*

Les MM. Hirsch, Dreyfus, Bichoffsheim, Oppenheim, Erlanger, Fould, Pereire, Hottinguer, Halphen, Cahen, Camondo, Crémieux, Ephrussi, Goudchaux, Heine, Kesler, Kœchlim, Schwarz, etc... etc... tous ces Juifs, à noms étrangers, sont immensément riches. On peut évaluer à plus de *dix milliards* ce qu'ils possèdent.

Et toutes ces familles qui se sont introduites sur notre sol depuis un demi-siècle, sont cosmopolites, quelques-unes ne sont même pas naturalisées.

Non seulement la haute banque est juive tout entière, *car on ne cite* aucune fortune de banquier chrétien qui égale celle de ces Israélites, mais encore presque toute la banque, à Paris, du moins, est juive. Sur 600 banquiers de Paris, 300 sont *sûrement* Juifs et une centaine encore le sont probablement.

Du reste, tous les métiers, toutes les professions lucratives et où l'on peut gagner le plus presque sans contrôle, ont été, depuis 1789, accaparés par les Juifs. A Paris, 30 Agences de publicité sur 60 leur appartiennent; 15 agents de change sur 58 sont Juifs, et la plupart des associés de ces agents le sont aussi. Sur 160 changeurs 60 sont Juifs; plus de 100 Juifs sont administrateurs dans les 65 compagnies de chemins de fer que nous possédons.

La moitié des orfèvres, joailliers, bijoutiers, antiquaires, fourreurs, et presque tous les vendeurs de diamants sont Israélites.

Voilà donc le commerce de l'or, des billets, du crédit, de la circulation, de l'argent, des *diamants au pouvoir presque exclusif d'une infime minorité de Juifs.*

Et c'est ce commerce-là qui est aimé du Juif, car du petit au grand l'homme de cette race est toujours courtier, intermédiaire, exploiteur, usurier; il recherche les gros profits en dehors de l'industrie, il prend d'une main à Paul pour passer de l'autre à Pierre, et, de chaque main, il reçoit l'escompte et retient la commission.

A la campagne, un laboureur a-t-il besoin de 100 francs, l'usurieur Juif les lui prête en retenant 25 pour 100 d'intérêt; à la ville,

un gouvernement a-t-il besoin de fonds, le banquier Juif les prête à 25 pour 100 de frais et commissions diverses.

On conçoit donc que le chiffre de 80 milliards, attribué par M. Ed. Drumont aux Juifs de France comme fortune, ne soit point exagéré, puisqu'ils ont entre leurs mains les agents de la fortune publique et de la fortune privée : or, billets, crédits, bijoux, diamants, objets d'art, etc...

Comment leur est venue cette colossale fortune?

Par l'usure, par l'agio, et non autrement. Comme les Rothschild, petits prêteurs de Francfort au commencement du siècle, ils se sont élevés peu à peu, s'aidant mutuellement, se faisant la courte échelle, se signalant les bonnes affaires et les accaparant; d'usuriers de villages devenant courtiers d'affaires, coulissiers, changeurs, de changeurs, banquiers.

Comment, une fois banquiers, ont-ils accumulé de si grandes richesses? En devenant maîtres des cours, en opérant à leur gré la hausse et la baisse, ces deux pistons d'une immeuse machine pneumatique à pomper les capitaux, en *dépréciant* les titres après leur avoir donné une plus-value *fictive*, après avoir entassé ruines sur ruines par des faillites et des banqueroutes scandaleuses.

Et que l'on ne croie point que nous calomnions les Juifs. Nous avons relevé sur le tableau des faillites de Paris en 1882, sur un total de 1500 faillites, 250 banqueroutes de maisons juives, ainsi 2,000,000 de chrétiens fournissaient 1250 faillites et 40,000 Juifs 250, ce qui eût donné le chiffre invraisemblable de *Douze mille cinq cents faillites* si les Juifs eussent été 2,000,000 comme les chrétiens.

Sur ces 250 faillites juives, on compte une cinquantaine de maisons de banque; l'année 1882 n'est pas anormale, chaque bilan annuel nous montre la même proportion de banqueroutes israélites.

Tout le monde a présent à l'esprit le souvenir de ces catastrophes financières des Mirès, des Erlanger, des Millaud, des David, des Lévy Bing, etc...

Cette fortune énorme des Juifs s'accroît par une progression en quelque sorte fatale.

Le docteur Ratzinger l'a dit très justement :

« L'expropriation de la société par le capital mobile s'effectue avec autant de régularité que si c'était une loi de nature. Si on ne fait rien pour l'arrêter, dans l'espace de cinquante ans ou tout au plus

un siècle, toute la société européenne sera livrée, pieds et poings liés, à quelques centaines de banquiers Juifs. »

« Toutes les fortunes juives, nous dit M. Ed. Drumont, se sont constituées de la même façon par un prélèvement sur le travail d'autrui.

« La spéculation, dit Schœffle, qui fit partie du ministère conservateur de Hohenwarth, en Autriche, a touché grâce à l'agiotage *deux milliards six-cent-vingt-six millions de francs* en sus du prix d'émission sur les actions des six grands chemins de fer français. Ces actions étaient au nombre de 3 millions et le prix total de leur émission ne s'élevait qu'à 1,529,000,000.

« Notez que nos chemins de fer sont entre les mains de la haute banque juive.

« L'emprunt de Honduras est plus significatif encore et nous montre bien les procédés à l'aide desquels le Juif *pompe* l'argent du chrétien.

« Le Honduras est un minuscule État de 500,000 habitants, qui ne possède aucune espèce de ressources. Il avait depuis cinquante ans une dette de 400,000 francs, et telle était sa *détresse financière* que depuis longtemps il était hors d'état de payer un sou d'intérêt sur cette petite dette.

« Cependant des spéculateurs audacieux n'ont pas craint de persuader au gouvernement du Honduras qu'il lui fallait entreprendre un emprunt de 157 millions facile à placer.

« L'emprunt s'est effectué par les soins des juifs Bischoffsheim, Scheyer, Dreyfus, Il a réussi, mais le Honduras prétend N'AVOIR RIEN REÇU.

« Vous savez, disait M. Sourigues à la Chambre, dans la séance du 1er février 1881, que dans l'émission du Honduras les lanceurs et concessionnaires de l'affaire se sont partagé entre eux et leurs auxiliaires ou ont gaspillé 90 pour 100 de la somme demandée aux souscripteurs : 140 millions sur 157.

« N'est-ce point là l'usure du Juif portée à son maximum?

« L'usure effrontée, audacieuse, cynique?

« Le Honduras est resté pauvre, mais les Bischoffsheim, les Scheyer, les Dreyfus sont, en revanche, immensément riches.

« Un seul banquier juif, Erlanger, a pu prélever sur l'épargne 202 millions sur un total de trente et une affaires lancées par lui. La plupart de ces affaires sont aujourd'hui tombées, leurs actions

valent juste le prix du papier, ou sont très au-dessous du cours d'émission.

« Quelques-unes de ces affaires n'ont pu être lancées que par des moyens frauduleux et sont évidemment de pures et simples escroqueries.

« C'est par de tels moyens, c'est par ces prodigieux lancements d'affaires, par les retenues usuraires opérées sur les souscriptions, par des hausses fictives sur des actions que l'on veut placer, par des baisses fictives et savantes sur des actions que l'on veut acquérir, que la fortune privée a été drainée et qu'on a ruiné des multitudes d'ouvriers, de travailleurs, de rentiers petits ou grands, de paysans, pour enrichir outre mesure quelques centaines de banquiers juifs, qui ont accumulé de si grandes richesses.

« Si les Juifs continuent à vivre chez nous en sécurité complète. égaux à tous les autres citoyens ; en vertu de la force acquise leurs fortunes vont promptement doubler, tripler. Si, en cent ans les Juifs ont pu acquérir 60 ou 80 milliards, la fortune totale passera avant un siècle entre leurs mains, 60,000 individus formeront une féodalité financière ayant pour serfs, pour esclaves 36 millions de Français.

« A vrai dire cette féodalité existe et son pouvoir se fait sentir, il pèse d'un poids énorme sur le public et sur les cours de la Bourse, c'est elle qui les fixe, ainsi qu'elle fait les cours des principales denrées.

« Ce sont les Rothschilds qui dirigent les grands mouvements du marché financier, ce sont les Ephrussi qui détiennent le monopole des farines, ce sont les Rothschild, les Pereire, les Hottinguer qui font les cours des actions de chemins de fer, ce sont les Juifs qui font les cours de l'or, du change, des diamants. Tout est soumis à leur action sans rivale.

« Il suffit aux Rothschild de vouloir pour qu'un emprunt d'État réussisse, il leur suffit d'opposer leur veto pour qu'il échoue.

« Une seule famille exerce une sorte de pouvoir occulte plus réel que celui du gouvernement public, car celui qui a l'or a le véritable pouvoir.

« Et, en effet, Rothschild fut sous Louis-Philippe le ministre occulte de nos finances. En 1848 un Juif, Goudchaux, fut placé par lui au ministère et devint pour ainsi dire son commis. Dans les divers emprunts de l'Empire, James a joué un rôle prépondérant, aujourd'hui il est plus maître que jamais.

« Les Juifs ont senti eux-mêmes le danger de leur situation, et c'est autant pour détourner l'attention du public du spectacle scandaleux de leurs richesses que par fanatisme antichrétien qu'ils ont ameuté la foule crédule et naïve contre le clergé, contre les religieux, contre la religion elle-même. Ils sentaient la haine du peuple monter et grandir contre les détenteurs usuraires du capital, cette haine allait éclater surtout sur les plus riches, et les plus riches étaient les Juifs, ils ont habilement et traîtreusement détourné cette haine du peuple sur les religieux. »

Ces Juifs ont réussi un moment à donner le change, mais le peuple apprendra bientôt que le véritable ennemi de la France et de la civilisation, ce n'est pas le cléricalisme, ainsi que le disait Gambetta, mais le judaïsme.

VII

Il existe au cœur de Paris, dans la rue du Croissant, une sorte d'officine, c'est là que s'impriment, que se vendent en gros, que s'exportent pour la province les journaux révolutionnaires; or, on ne saurait trop le répéter, cette officine est absolument aux mains des Juifs. Là se créent avec l'argent juif les journaux radicaux et antichrétiens.

Il y a là une organisation qu'il importe de faire connaître parce qu'elle révèle l'effort des Juifs, dirigeant les franc-maçons, et comment ils ont organisé cette effroyable propagande contre la presse catholique, contre la presse religieuse au profit de la libre pensée et de l'incroyance.

Deux des imprimeries de la rue sont juives, les deux autres ont des associés juifs et franc-maçons; à côté de ces imprimeries nous trouvons deux autres grandes imprimeries juives, faubourg Montmartre et rue de la Grange-Batelière, plus loin l'imprimerie juive de *la Lanterne*. De ces établissements sortent la plupart des journaux révolutionnaires et antireligieux.

Les Juifs fournissent d'abord de l'argent pour créer des journaux. Ils y trouvent un triple profit : 1° par le Bulletin financier du journal ils tripotent et s'enrichissent à la Bourse, 2° si le journal réussit, ils touchent de gros bénéfices, 3° ils possèdent un levier puissant pour

battre en brèche le parti conservateur, le chrétien, sa religion, ses mœurs et ses lois et pour entraver autant que possible la marche des journaux conservateurs.

On ne connaît qu'un seul exemple à Paris de Juifs dirigeant un journal qui passe pour conservateur, mais qui surtout est un journal boulevardier.

La Liberté, créée et dirigée par le Juif Péreire, n'est pas absolument inféodée au parti républicain; mais le fondateur étant Juif et saint-simonien, *la Liberté* ne peut, on le comprend, passer ni pour un journal conservateur, ni pour un journal chrétien.

Mais ces deux exceptions à part, la presse créée ou soutenue par les Juifs est toute radicale et libre-penseuse.

Il nous serait impossible de donner la liste complète de tous les journaux fondés ou soudoyés indirectement par des Juifs, depuis l'année 1870.

En voici cependant un certain nombre créés par eux :

La République Française. La Petite République. La Semaine Populaire. La Famille. L'Armée française. Le Lampion de Berluron. La Petite Mode. L'Imagerie Patriotique.

Ces huit journaux ont été fondés par Gambetta, par son ami M. Spuller, d'origine badoise et Juif; par M. Scheurer-Kestner, Juif; par M. Jean David, Juif; par les frères Reynach, Juifs, ainsi que par M. Paul Bert, franc-maçon influent (1).

Par cet ensemble de journaux, Gambetta espérait pénétrer dans toutes les classes de la société et les déchristianiser. Sa devise : *Le cléricalisme* (c'est-à-dire le christianisme) *voilà l'ennemi!* s'y trouve, en effet, développée sous mille formes.

Il y a dans les journaux créés par lui du poison à toutes les doses, sous toutes les formes, selon toutes les formules.

Le Petit Journal a été fondé par le Juif Millaud.

La Lanterne a été fondée par le Juif Mayer; elle est dirigée par lui.

L'Intransigeant, le journal d'Henri Rochefort, a été fondé par le même Juif Mayer.

Le Courrier de Paris a été fondé par le Juif Mayer. Le journal *Paris* a été fondé par le Juif Vel Picard. *La Nation* appartient au

(1) M. Ed. Drumont pense que M. Paul Bert était d'origine juive et Allemand.

Juif Dreyfus. *La Paix* est au Juif Dreyfus. *Le Journal officiel* est imprimé par le Juif Wittersheim. *Le Grand Journal* a été fondé par le Juif David. *La Police illustrée*, par le Juif Meyer. *Le Rappel* est le journal des Juifs Meurice et Lockroy, celui-ci actuellement ministre du commerce et chargé d'organiser la grande manifestation du centenaire de 1789.

Le XIXe Siècle a été fondé par une société dans laquelle figurent deux Juifs, MM. Cernuschi et Crémieux et de nombreux francs-maçons.

La Ligue, de M. Andrieux, l'exécuteur de l'article 7 contre les religieux, a été créée par le Juif Crémieux.

Il existe dans le Ghetto de la rue du Croissant de véritables fabriques de journaux radicaux, libres penseurs, antireligieux.

Ces feuilles sont créées, éditées, mises en vente par les Juifs Dreyfus, Strauss, Madre, Simon Heymann, etc...

On est vraiment effrayé du nombre de ces journaux et de leur variété, ce sont : *la Caricature*, *le Tam-Tam*, *la République illustrée*, *le Journal des Abrutis*, *la Science pour tous*, *la Médecine pour tous*, *le Journal des Voyages*, *la Nouvelle Lune*, *le Monde Comique*, *la Libre-pensée*, etc., etc...

L'éclosion des journaux pornographiques, qui a scandalisé même des journaux républicains, s'est produite dans l'officine juive de la rue du Croissant.

Citons encore *la Revue bleue* et *la Revue Rose*, éditées par M. Félix Alcan, Juif.

Les Israélites ne se contentent pas de soudoyer, de créer des publications radicales, ils les répandent, ils leur font distribuer des réclames financières et des annonces par leurs agences.

Paris ne possède que 80 éditeurs; sur ce nombre, 20 sont Israélites. Ce sont eux qui lancent les publications révolutionnaires et antireligieuses. C'est le Juif Strauss qui édita les œuvres impies de M. Léo Taxil; c'est le Juif Picard-Bernheim qui édite les œuvres antireligieuses de M. Paul Bert; c'est le Juif Alcan qui répand les traductions des matérialistes allemands; c'est un éditeur juif qui a lancé les *Blasphèmes* où toutes les religions sont bafouées, le Christ honni et maudit et dont le fond est nihiliste; c'est un éditeur juif qui a repris dans les collections secrètes les livres les plus obscènes et qui les a réédités pêle-mêle avec des livres antichrétiens.

Les théâtres de Paris, dit M. Ed. Drumont, sont entre les mains des Juifs directeurs et auteurs.

Les Juifs sont relativement très nombreux au Sénat et à la Chambre; on en compte une vingtaine pour représenter 60,000 coreligionnaires. Si, en proportion, les chrétiens s'y trouvaient représentés autant qu'eux, le Parlement devrait être composé de 40,000 sénateurs ou députés et non de moins d'un millier. On voit que les Juifs tendent à accaparer toutes les positions (1).

Quant aux sénateurs et députés francs-maçons, on peut affirmer sans crainte qu'ils comptent pour les deux tiers parmi les républicains.

Il n'est donc pas étonnant que les députés et sénateurs juifs, disposant à la fois de la fortune, de la presse républicaine de toutes nuances, de la Bourse, de 100 journaux de finance sur les 150 existant avant le *krach*, aient exercé sur les Chambres un ascendant considérable.

Nous allons maintenant les voir à l'œuvre et chercher à dissoudre une à une les institutions, les mœurs, les lois, l'esprit chrétien et français.

C'est le Juif Naquet qui propose, soutient, fait voter par le Parlement la loi anticatholique du divorce.

C'est le Juif Armand Lévy qui organise le congrès anticlérical.

Ce sont les Juifs Naquet, Lockroy, Spuller et une foule de députés francs-maçons qui fondent à Paris l'*Union démocratique de propagande anticléricale*.

C'est dans les bureaux du Juif Rothschild que Cousin, l'employé de ce haut et puissant baron, grand maître de la Franc-Maçonnerie, prépare et dirige cette guerre anticléricale dont Gambetta vient de donner le mot d'ordre.

C'est pour cette guerre que s'agitent les Juifs Dreyfus, Hérold, Mayer, Naquet, Spuller, Lockroy, Ollendorff, entraînant à leur suite MM. Constans, Andrieux, Ferry, Paul Bert, Cazot, tous francs-maçons.

Parmi les plus impitoyables, parmi les persécuteurs des chrétiens se signalent les fonctionnaires juifs Hérold, préfet de la Seine; Hendlé, préfet de Saône-et-Loire; Schnerb, chef de la police de sûreté; Isaïe Levaillant, ancien élève rabbin, préfet de la Haute-Savoie.

(1) On compte près de deux cents préfets et sous-préfets ou receveurs généraux juifs, d'après M. l'abbé Chabauty.

C'est un Juif, Sée, qui organise les lycées de jeunes filles d'où l'instruction chrétienne est bannie.

C'est le Juif Giedroye qui mutile stupidement nos chefs-d'œuvre classiques pour en retirer le nom de Dieu avant de les offrir aux enfants des écoles.

C'est un Juif, Lyon-Alemand, qui, au mois de mars 1885, dénonce au Conseil municipal et fait révoquer brutalement un professeur de Chaptal coupable d'avoir constaté, dans son livre *Leçons de l'Antiquité chrétienne*, l'influence bienfaisante du christianisme.

C'est un Juif, Benoît Lévy, qui publie, chez l'éditeur juif Léopold Cerf, un livre *Manuel pratique de la loi scolaire*, dans lequel il approuve pleinement l'enlèvement des crucifix de nos écoles.

« Le 4 septembre, dit M. Drumont, la révolution mit au pouvoir les Juifs de France, les Gambetta, les Simon, les Crémieux, les Picard, les Magnin, auxquels, s'il faut en croire M. de Bismarck, qui passe pour assez bien informé, il faudrait joindre Jules Favre. C'est un financier juif, Edmond Adam, qui prend possession de la préfecture de police. Camille Sée, le secrétaire général du ministère de l'intérieur, est Juif.

« L'ouvrage de M. Busch, *le Comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France*, est très explicite à ce sujet. Le 10 février, en parlant de Strousberg, M. de Bismarck dit :

« Presque tous les membres ou au moins beaucoup de membres du gouvernement provisoire sont *Juifs*. Simon, Crémieux, Magnin et Picard, qu'on ne croyait pas Juif, et très probablement aussi Gambetta; d'après le type de son visage, j'en soupçonne même Jules Favre. »

On avouera que six Juifs dans un gouvernement d'une douzaine d'hommes, c'est une véritable invasion, une usurpation dans un pays où les Juifs sont en si petit nombre.

« La Commune a également compté un grand nombre de Juifs : Gaston Dacosta, féroce ennemi des prêtres; Léo Franckel, Juif hongrois; Isidore Lefrançois, Vermesch, Hollandais, Juif d'origine; Lisbonne, ce cabotin juif qui essaya de créer une brasserie dans laquelle des filles de joie, habillées en religieuses, auraient servi les consommateurs; Kremer; Simon Mayer, qui donna le signal de la démolition de la colonne Vendôme, était Juif également.

« Depuis la Commune nous avons constamment en France des Juifs dans le gouvernement : Crémieux, Raynal, Magnin, Lockroy,

sans compter les hommes alliés aux Juifs par leurs femmes, comme les Ferry, les Floquet, ou inféodés à eux, comme M. Léon Say, le grand intendant des Rothschild.

« Le rôle des Juifs pendant la guerre a été déplorable. C'est le gouvernement des Gambetta, des Crémieux, qui a si inutilement prolongé la résistance ou plutôt complété la défaite et amené la grande déroute finale, en proportion de laquelle les exigences des Prussiens vainqueurs se sont accrues. Il est absolument prouvé aujourd'hui que cette résistance a coûté deux départements et 3 milliards de plus.

« C'est pendant la guerre que l'emprunt Morgan s'est effectué avec un agio effrayant.

« C'est pendant la gestion de Gambetta que 80 millions disparaissent des caisses publiques sans que jamais on soit parvenu à justifier cette disparition.

« C'est pendant la guerre que des multitudes de Juifs allemands s'abattent sur notre malheureux pays, servant d'espions et volant de toutes parts.

« Quant à notre colossale rançon de guerre, la plus formidable qu'on ait fait peser sur un peuple, elle a été réglée entre deux banquiers juifs, MM. Bleichrœder, de Berlin, et Rothschild, de Paris (1). »

Nous n'ajouterons qu'un mot :

En 1781, le Juif Adam Weishaupt donnait à Mirabeau et aux autres francs-maçons français le signal de la Révolution de 1789, et en 1791 les francs-maçons Grégoire, Rœderer, Duport, Barnave émancipaient les Juifs; dès lors ils entraient en France par longues bandes; en 1807, Napoléon Ier reconnaissait et organisait leur culte; sous Louis-Philippe, ils dirigeaient déjà la Bourse et la finance; en 1848, ils mettaient un des leurs au gouvernement; sous Napoléon III, ils augmentaient prodigieusement leurs richesses, en même temps ils donnaient à Gambetta l'ordre de renverser l'empire en face de l'ennemi, et ce crime monstrueux mettait les Juifs au pouvoir; dès ce jour, se servant de la Franç-Maconnerie comme d'un bélier, ils renversaient les couvents, détruisaient les chapelles, proscrivaient le Christ des écoles, puis votaient la loi scélérate qui rend l'école athée obligatoire. En 1886, ils se préparent à fêter le centenaire de leur Révolution, et pour qu'on n'oublie point que c'est bien leur

(1) *La France Juive.*

propre triomphe qu'ils vont célébrer, ils mettent les leurs, MM. Lockroy, Ollendorff, Alphan trois Juifs, à la tête du comité du centenaire de 1889, qui a été appuyé *par toute la finance juive.*

CONCLUSION

Français et chrétiens, ne l'oubliez pas : ces Juifs, de noms et d'origine barbares, et qui la plupart ne sont pas encore Français, sont devenus nos maîtres en moins d'un siècle. Leur invasion a trois grandes étapes : la première en 1791, en plein désastre national, ils sont entrés à travers les ruines de nos institutions; la deuxième après Waterloo, leur fortune date de cet écrasement de la France; la troisième de l'invasion prussienne en 1870.

En 1789 s'ouvrait la révolution contre la domination de la noblesse et du clergé; que reprochait-on à ces deux castes? de posséder les deux tiers du sol de la France. M. Taine, dans les *Origines de la France contemporaine*, a expliqué, et l'on peut dire justifié, l'origine de ces richesses. La noblesse avait défendu le territoire contre les ennemis extérieurs, elle avait donné à la France gloire et sécurité; le clergé avait apaisé l'étranger, civilisé la France, versé partout les lumières et répandu l'instruction; il avait édifié de merveilleuses cathédrales, il avait inspiré, encouragé les arts, produit une foule de grands hommes, écrivains, savants, lettrés, artistes; enfin il avait fondé sur notre territoire des œuvres innombrables de bienfaisance et de charité.

Quelle était d'ailleurs la fortune du clergé? On l'évaluait à 4 milliards, mais d'après les chiffres les plus restreints, on comptait en France, en 1789, environ 130,000 prêtres ou religieux, ce qui réduisait le capital de chacun à 30,000 francs et le revenu à 1,500 francs. C'était, en somme, peu de chose, on le voit, car il ne faut pas oublier que ces revenus servaient aussi à entretenir une foule d'ouvriers, d'artisans, employés dans les cures, dans les églises, dans les monastères, ils servaient aussi à secourir de très nombreux indigents.

Mais enfin, on a trouvé cette fortune colossale et abusive et on a dépouillé le clergé.

Cent ans après, non pas 130,000 religieux, mais 60,000 Juifs; non pas des Français, mais des étrangers; non pas des hommes appartenant à deux classes sociales, illustrées par de glorieux actes

et par des services rendus à la patrie, mais quelques milliers de Juifs cosmopolites, n'ayant rendu aucun service, nouveaux sur le sol, ont dans un siècle à peine accaparé 80,000 milliards.

Et maintenant, maîtres de la fortune publique, ils osent donner le change à l'opinion, afin de détourner d'eux les justes colères du peuple, afin de mettre à l'abri leurs richesses colossales, ils cherchent à rallumer dans le cœur des chrétiens toutes les haines anti-religieuses et à lancer les foules inconscientes et aveugles contre ce clergé pour le dépouiller de biens légitimes et d'ailleurs peu considérables.

Eh! quoi! la Révolution reprochait à 130,000 religieux de posséder 4 milliards, c'est aujourd'hui la fortune d'une seule famille juive (1), de cent individus environ, c'est la fortune des Rothschild.

Et les Juifs ne se contentent pas de dépouiller la France, ils osent insulter le Christ toujours vivant, ils essaient de détruire sa religion bienfaisante et civilisatrice.

Français, chrétiens, unissons-nous pour déjouer le complot, formons une ligne défensive contre les ennemis de notre nom, de notre race, de nos croyances, de nos traditions chrétiennes et françaises.

Paul Bellet.

(1) Le nouveau livre de M. Edouard Drumont, la *France Juive devant l'Opinion*, nous donne le chiffre de la fortune de Mme veuve James de Rothschild, dont le mari a commencé sa fortune à la chute du premier Empire, apres Waterloo; elle a laissé *six cents millions*.

LA SANCTION

DE LA MORALE DANS L'AUTRE VIE[1]

3° *De la damnation éternelle.* — Une maison écroulée peut se reconstruire. Il n'y a pas d'art qui rende sa beauté à un fruit avorté, qui restitue à un monstre de naissance la perfection de son espèce. Les causes extérieures peuvent recommencer leurs opérations ou se substituer à d'autres causes analogues; les œuvres d'une vie sont le fait de cette vie seule, qui ne peut les achever ni les corriger quand elle est elle-même atteinte dans son fond. Cette simple observation est confirmée par cette parole de l'Évangile : *l'arbre reste où il est tombé.* En effet, la condition dernière du méchant résulte d'une déviation profonde de sa vie morale, et, comme il a été prouvé que son âme est de sa nature immortelle, il faut conclure que les suites de sa déviation morale n'auront pas de fin.

Il y a cependant lieu de concevoir quelque doute à ce sujet; car il semble, au premier abord, que le damné doit avoir la faculté de changer ces dispositions de son cœur qui le détournent de Dieu, ou que, du moins, la miséricorde de Dieu lui accordera ce qu'il ne pourrait pas de lui-même, ou même qu'il lui imposera ce qu'il refuserait par malice. Mais ces hypothèses ne tiennent pas devant un examen sérieux.

Rappelons-nous d'abord ce qu'est la loi morale : l'ensemble des moyens par lesquels la créature raisonnable, usant de sa liberté, atteint sa fin dernière. Les rapports qui relient de tels moyens à une telle fin ne sont pas arbitraires; ils dérivent de la nature et rien n'y supplée. Le chemin et son terme en sont une figure insuffisante. Les êtres vivants, pour obtenir leur perfection, sont rigoureusement astreints à suivre la loi qu'ils portent dans leur constitution. L'être

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1886.

moral n'obtiendra pas la perfection morale en se livrant à l'immoralité. L'homme n'a donc qu'une route pour atteindre sa fin suprême : il doit observer sa loi.

C'est dire la même chose que de dire : il est de toute justice que l'observateur de la loi arrive au terme de la loi morale qui est la perfection et le bonheur suprêmes; le contraire serait une contradiction dans la nature et dans son auteur. Après cela, peut-on supposer qu'à ce terme dernier de la loi, l'observateur et le violateur de cette même loi se rencontrent en même temps? Qu'on arrive également à un même but, soit qu'on s'y dirige, soit qu'on s'en éloigne? La supposition a tout juste la valeur d'une contradiction.

Fort bien, dira-t-on; mais si une force supérieure pousse au terme celui qui tend à s'éloigner, ou s'il se retourne lui-même à un certain moment et rebrousse chemin, rien n'empêche plus que l'observateur et le violateur de la loi se retrouvent ensemble au terme. En deux mots, Dieu peut pardonner et le pécheur peut se convertir.

Répondons. 1° Il ne faut pas se méprendre sur le droit de grâce. Dieu ne peut pas pardonner purement et simplement. Ce pardon, en effet, rendrait la loi morale absolument inutile puisqu'on ne serait ni plus ni moins avancé à la violer qu'à l'observer. Mais l'esprit ne peut se faire à la pensée que le scélérat et le saint se rencontrent en faisant, celui-là le mal, celui-ci le bien; il est plus intolérable encore de supposer que l'auteur de toute sainteté, ennemi suprême du vice, les réunisse tous les deux dans un commun embrassement.

2° Le bonheur éternel, c'est Dieu possédé par l'amour, il ne peut donc appartenir qu'à celui qui aime Dieu, d'où il suit que le pardon pur et simple n'a pas de sens. Il est de toute rigueur que le pardon soit accompagné de la conversion. La question revient donc tout entière à celle-ci : le pécheur dans l'autre vie se convertira-t-il?

Mettons d'abord, comme un point hors de contestation, que, soit sur la terre, soit après la mort, le pécheur ne se convertît pas sans un secours spécial de Dieu, non que ce secours soit la conversion, mais il est nécessaire pour communiquer à la liberté le pouvoir de se convertir. La raison de cette nécessité est assez évidente. Le péché est une chute, une déchéance de la faculté de vouloir. Par suite, la volonté se trouve au-dessous de l'amour de Dieu, qui est tout ce qu'il y a de plus haut dans les opérations de

la nature raisonnable et qui constitue l'essence même de la conversion. Supposez une erreur passée à l'état de principe, l'intelligence se trouvera incapable d'arriver à la vérité partout où s'étendra ce faux principe. L'amour de Dieu est un principe universel dans l'ordre des opérations morales, tout ce qui est moralement bon en dérive. Une fois éteint par son contraire qui est la haine de Dieu, fond du péché mortel, il n'y a plus rien en l'âme où il puisse se rallumer. La volonté coupable a donc perdu son aptitude d'aimer Dieu; elle a besoin d'être secourue, relevée pour se trouver à la hauteur de l'acte de conversion.

N'examinons pas si le secours divin sera offert au damné; la question ne nous semble pas à propos. Il nous suffit de savoir si le damné userait de cette grâce, tout est là, évidemment. Or, nous soutenons qu'il n'en userait pas. Sa volonté est obstinée dans le mal, et, à défaut d'autre raison, cette obstination suffit pour rendre sa condition irrémédiable. Voilà ce qui peut sembler étrange, et qui n'en est pas moins rigoureusement certain.

Ce serait se méprendre que d'assimiler l'état du pécheur après la mort à son état sur cette terre. Les conditions et les nécessités de la vie matérielle et de la vie sociale influent sur les conditions de la vie morale même, ce qui ne saurait avoir lieu au-delà du tombeau. Néanmoins nous pouvons déjà constater ici comme les premiers linéaments de l'état psychologique du damné. Ainsi une expérience journalière nous apprend que la volonté se fixe dans le mal par l'*habitude*. Quand des actes mauvais ont été renouvelés un certain nombre de fois, la volonté s'y livre désormais avec une obstination effrayante. Qu'est-ce à dire? les actes qu'engendrent l'habitude cessent-ils d'être libres? Pas le moins du monde. Le péché d'habitude se distingue même par un assentiment plus complet et plus ardent de la volonté. A notre humble avis, la séduction de l'habitude résulte de ce que le motif pour lequel on se détermine, ramené plusieurs fois devant l'esprit, finit par passer comme à l'état de principe de connaissance et à ce titre, dès le premier sentiment de sa présence, détermine aussitôt sans examen actuel, l'adhésion de l'intelligence et l'adhésion de la volonté. C'est un acte antérieur renouvelé, avec cette différence que la délibération qui a précédé est alors saisie d'un simple coup d'œil, et que la volonté, mue par le passé, ne se donne pas le temps de l'hésitation. Ajoutons que le motif a bien plus de force au moment où la volonté l'embrasse :

il semble alors, à l'esprit abusé par la volonté, absolument indiscutable. Or, c'est avec ce surcroît d'attrait, acquis et presque accumulé dans tous les actes précédents, qu'il influe sur l'acte d'habitude. A vrai dire, le péché d'habitude est comme un péché qui continue et qui, de temps en temps, se manifeste avec une intensité croissante. Nous voyons par là ce que peut être une volonté qui s'obstine dans une détermination mauvaise, après l'avoir prise une fois. Un motif toujours présent et toujours identique, quand il a été une fois embrassé, produit, non pas nécessairement, mais infailliblement l'obstination.

Un autre fait d'observation psychologique peut jeter quelque jour sur la question présente. Les gens têtus ne sont pas une exception dans la race humaine. On sait combien il est difficile de de faire changer d'avis aux personnes de ce tempérament. Les meilleures raisons, les raisonnements les plus solides n'y font rien : elles sont inébranlables. Pourquoi? Leur résolution est prise, et cette résolution met le motif qui les a déterminés au-dessus de tout. A regarder la chose de près, on s'aperçoit que, dans tous les cas d'entêtement, le vrai motif déterminant n'est point celui qui est ou qui a été mis en délibération, mais la satisfaction, très séduisante, que l'on goûte à faire sa volonté, satisfaction que l'obstacle avive, au lieu de l'arrêter et même de la tempérer. Chez l'entêté, l'esprit se ferme aux bonnes raisons, et, *sit venia verbo*, d'une manière hermétique, pendant qu'il s'ouvre dans toute la largeur au plaisir que nous venons d'indiquer et qui est comme une prise de possession d'une somme nouvelle d'être.

Il y a des motifs qui disparaissent dès que l'acte de la volonté est accompli. Ils n'ont plus de raison d'être, leur rôle est fini. D'autres persistent toujours; ce sont ceux précisément qui offrent à la volonté sa propre satisfaction dans son exercice. Telles sont, par exemple, les incitations de la haine et celles de l'orgueil. La haine et l'orgueil sont des passions qui se nourrissent d'elles-mêmes : elles durent par cela même qu'elles sont. A un certain degré, la haine se porte aux excès les plus étranges. On a vu des hommes se donner la mort dans l'espoir de nuire ainsi d'une manière assurée à leurs ennemis. Quand on hait vigoureusement, on oublie ses propres intérêts, pour ne songer qu'au dommage de celui qu'on hait, pour ne songer qu'à sa haine. C'est le contraire de l'amour vrai, qui néglige son propre bien et ne s'occupe que du bien de la

personne aimée. A qui hait de la sorte, inutile de rappeler que sa haine lui est funeste; que lui importe, il met sa haine au-dessus de tout. Les imprécations de Camille sont l'expression même de la nature... violente.

> Puissé-je de mes yeux...
> Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
> Moi seule en être cause et mourir de plaisir.

D'autre part l'orgueilleux se croit ce qu'il n'est pas : il n'est que bouffi, et il prend son enflure pour la réalité. Cela ne l'empêche pas d'éprouver en même temps un désir impérieux de se démontrer à lui-même et de démontrer aux autres son excellence. Voilà pourquoi la révolte a pour lui de si violents attraits : comme se soumettre implique un acte d'humilité, l'aveu d'une supériorité en autrui, il semble à l'orgueilleux qu'en désobéissant, il s'élève au-dessus de celui qui lui commande. Les humiliations infligées ou accidentelles n'ont d'autre effet sur lui que d'exciter sa rage et de l'enflammer dans sa révolte.

Or la haine et l'orgueil, mais poussés à leur degré suprême, résument l'état moral du damné. Ce malheureux dévoyé déteste Dieu, qui est le souverain bien; il se met au-dessus de Dieu, qui est la source de toute perfection : c'est là son péché permanent. Inutile d'ajouter que ce péché a toutes les conditions de l'habitude, qu'il est une satisfaction accueillie et caressée sans relâche, car les grandes passions s'emparent de l'âme et en excluent toute autre, n'y laissant de place qu'aux pensées et aux sentiments dont elles se nourrissent. Inutile aussi d'ajouter que l'entêtement le plus obstiné doit en être la suite : ni démonstration ni considération ne sauraient le vaincre. L'âme se renferme dans une sorte de jouissance diabolique qu'elle goûte à détester Dieu et à souhaiter follement sa destruction. La haine ici-bas peut avoir des intermittences et même disparaître. De fait, elle n'est jamais complète; toujours une restriction secrète, l'arrière-pensée qu'on a pu se tromper, laisse subsister au fond de l'amour pour l'objet même que l'on hait. Rien de pareil dans la haine du bien suprême. C'est un poison qui infecte toute la puissance d'aimer, n'y laisse rien de sain où l'amour puisse germer. Les souffrances que cette haine engendre lui donnent plus de force au lieu de l'éteindre. « Qu'il me broie, qu'il m'écrase, il ne m'empêchera pas de me venger en le haïssant. Qu'il n'essaye

pas de me gagner par des bienfaits : ses bienfaits me sont en horreur plus encore que ses outrages. De sa part, tout m'est odieux, mais surtout les témoignages de sa bienveillance, car c'est un attentat pour m'arracher ce que j'ai de plus précieux au monde, ma haine. » Nous ne croyons pas que l'on puisse, si l'on réfléchit avec quelque attention à la nature du cœur humain, nous accuser ici d'exagération.

L'orgueil du damné n'est pas moins indomptable que sa haine. Il se voit dans le dénuement le plus universel, au comble de l'abjection, cela est vrai; il en rugit de fureur; mais pendant que sa haine en est exaspérée, il prend un plaisir sauvage à ne devoir rien et à ne ressembler en rien à celui qu'il hait par-dessus tout. Ce qui est à lui, ce qu'il se flatte de posséder souverainement, c'est l'indépendance de sa volonté. C'est par là qu'il triomphe; car il a la gloire de ne se soumettre jamais, et de garder avec un soin jaloux son autonomie. Eh quoi! cette volonté, cette indépendance, n'est-ce pas un don de Dieu? Cette pensée le torture. Peut-être ira-t-il jusqu'à souhaiter d'en être dépouillé, jusqu'à souhaiter d'être anéanti. Ce souhait du moins est bien à lui, lui seul a pu le faire naître. Cela lui suffit. Par là, il ne voit personne au-dessus de lui.

Ce sont là, nous l'avouons, des raisonnements de furieux. Qui dira qu'ils ne sont pas conformes aux tendances de la haine et de l'orgueil? C'est ainsi que la haine et l'orgueil doivent éclater dans une âme dévoyée qui subit les dernières conséquences de sa déviation. En vain soutiendrait-on que la grâce empêcherait des écarts aussi monstrueux, s'il plaisait à la bonté divine de l'accorder à de tels furieux. La grâce ne saurait être, dans le cas présent, qu'une lumière pour l'esprit et un attrait pour le cœur, librement acceptés par la volonté rebelle. Une impression souveraine qui d'elle-même tournerait victorieusement cette volonté à aimer et à adorer, conduirait par cela même l'âme humaine à une fin qui n'est ni la sienne ni celle d'aucune créature raisonnable. Dieu ne doit être adoré et possédé que par suite des déterminations d'une volonté libre. Mais, la grâce qui opère avec la volonté, nous voyons qu'elle est fréquemment rejetée ici-bas. Elle l'est par tous ceux qui s'écartent définitivement de leur fin dernière. Les pécheurs ferment leur esprit et leur cœur à son action lorsque les conditions de la vie présente tiennent encore en bride dans une certaine mesure la haine et l'orgueil, lorsque le mouvement de la pensée suspend tour à tour

les divers sentiments de l'âme; est-il raisonnable de supposer qu'ils seront plus dociles et plus souples quand ces passions seront dans une effervescence excessive et continue? La grâce serait donc inutile au damné, et cette raison est bien suffisante pour que la bonté même de Dieu ne la lui offre pas. Le damné persiste donc dans l'obstination de sa volonté pervertie : il y persistera parce qu'il le voudra, et il subira toujours les effets d'une déviation qu'il ne redressera jamais.

Eclaircissement de ce dernier point. — Présentons notre pensée sous un autre point de vue, afin qu'elle soit plus claire.

Nous croyons que les conditions mêmes de la vie future n'admettent pas de changement d'état, la vie future étant en quelque sorte dans l'éternité. La vie présente est une période de formation, nous l'avons souvent répété et c'est une vérité qui s'impose. En quoi consiste-t-elle au point de vue qui nous occupe? En ce que l'homme se rend capable, en suivant sa loi, de la possession inébranlable du vrai et du bien. L'enseignement unanime des docteurs de l'Église est que le juste, arrivé au terme de sa carrière mortelle et de ses épreuves, est immuablement confirmé dans le vrai et dans le bien. Cet état si désirable a comme deux causes : l'une est la dernière forme, si l'on peut ainsi dire, qu'ont revêtue les facultés supérieures de l'homme en conquérant la perfection, leur capacité acquise d'adhérer à tout jamais à la vérité et au bien absolus; l'autre est le don par lequel Dieu met l'âme en possession de la vérité et du bien en se donnant lui-même. Et cette perfection des facultés supérieures en quoi consiste-t-elle? Nous pensons qu'elle n'est pas autre chose que la souveraineté de la personne humaine s'étendant sur ces mêmes facultés, pas autre chose que la transformation des impulsions naturelles en actes dont l'existence dépend de l'intelligence et de la libre volonté. Au terme suprême, la connaissance et l'amour de Dieu, fruits d'opérations personnelles, passent à l'état de principes universels, de raison permanente de toutes les pensées et de toutes les résolutions particulières (1). L'âme est par là, de la manière

(1) Que la volonté soit incapable, pendant qu'elle produit son acte, et concurremment avec cet acte, de produire l'acte contraire, il n'est personne qui n'en convienne, personne, sauf parmi les fatalistes, qui refuse pour cette raison la qualité d'être libre à l'acte produit ainsi. Penser autrement serait renverser la notion même de la liberté. Or on peut soutenir, et nous soutenons que l'acte par lequel le juste, arrivé au terme de sa formation, adhère

la plus sûre, à l'abri de toute erreur et de toute défaillance morale, car c'est dans la connaissance de Dieu que le saint connaît tout le reste, dans son amour qu'il produit tous ses actes successifs. Nous dirons plus bas comment cet état est celui de la parfaite liberté. Comparons maintenant la condition parallèle du réprouvé.

Le réprouvé est un juste à l'envers. Nous venons de rappeler que les opérations volontaires réagissent d'une manière positive sur les facultés d'où elles procèdent, et y laissent leur empreinte. Le méchant éprouvera donc de tels effets en lui-même; mais pendant que le juste se perfectionnera, lui se déformera; pendant que le juste dilatera ses puissances jusqu'à lui faire embrasser Dieu, la vérité et le bien vivant et l'infini, lui rétrécira les siennes jusqu'à les enfermer dans les étroites limites de l'estime de soi et de l'amour de soi, en réalité du néant; pendant que le juste les élèvera jusqu'aux sommets de l'être, lui les abaissera jusqu'à la plus extrême bassesse (1); pendant que le juste conquerra la liberté de son amour au point de pouvoir se donner proprement lui-même à Dieu, lui s'asservira aux mouvements brutaux de la nature inférieure au point d'en être totalement possédé. La perfection complète du juste est la liberté de ses facultés dans la possession de Dieu; la déformation achevée du méchant est la servitude de ses facultés

à Dieu, est perpétuellement identique à lui-même, qu'il n'est pas une série successive d'actes semblables, mais un seul et même acte sans succession intime, se produisant dans une sorte d'éternité. Voilà pourquoi, tout libre qu'il est, il échappe néanmoins à la possibilité du changement.

Il faut en dire autant de l'acte par lequel le réprouvé se sépare de Dieu. C'est un acte sorti du temps, engendré dans l'éternité. Il est libre, parce qu'il a dépendu de la volonté du méchant qu'il fût ou qu'il ne fût pas; il ne cesse pas d'être libre parce qu'il dure toujours. Le *toujours* est dans sa nature, comme le *quelques instants* est dans la nature des actes accomplis pendant cette vie. C'est, de part et d'autre, la mesure essentielle de l'existence.

(1) C'est en pénétrant ses actions sur la terre de l'amour de Dieu, que l'homme crée dans sa volonté la capacité du bien infini. Il prépare en même temps son intelligence à la possession du vrai absolu par l'*humilité*. Cette vertu n'est pas « ce qu'un vain peuple pense »; elle est proprement l'amour de la vérité. C'est par cet amour qu'on arrive à connaître Dieu et à se connaître soi-même, non de cette connaissance docte à laquelle aspirent les philosophes, mais d'une connaissance où le sentiment profond, lumineux et affectueux de la suprême excellence de Dieu s'unit à la persuasion, intime et joyeuse, que tout nous vient de Dieu et que, de notre fond, nous ne sommes que néant. L'orgueil produit la science bouffie, l'humilité seule engendre la science solide. La perfection de l'homme est donc le triomphe de l'humilité et de l'amour de Dieu, ou, si l'on veut, l'humilité et la charité devenues principes universels.

dans l'estime et l'amour absolus de soi. L'un et l'autre n'agissent plus qu'en vertu de cette habitude de leurs facultés, contractée pendant la période de formation et définitivement fixée au terme. Voilà pourquoi le juste atteint toujours le vrai et le bien dans ses opérations particulières, et que le méchant n'obtient que l'erreur et le mal.

Mais cette liberté et cette servitude peuvent faire naître quelques doutes. Comment le saint est-il confirmé dans son état de perfection heureuse, si l'acte même par où s'achève cette perfection est libre? et comment l'obstination du méchant est-elle la raison de la perpétuité de ses souffrances, si cette obstination résulte d'une servitude inévitable?

Toute résolution de la volonté raisonnable, tout acte proprement humain suit une sorte de prise en considération de ce qu'on a appelé les motifs de la volonté. Ces motifs appartiennent à deux classes bien différentes : les uns ne sont, à vrai dire, que les impulsions fatales de la nature sensible telles qu'elles se rencontrent plus ou moins développées dans l'animal, impulsions actuellement agissantes et aperçues par l'intelligence; les autres sont la pensée actuelle de quelque bien d'ordre supérieur, comme l'honneur, le devoir, le droit, le dévouement. Or, s'il est vrai que les impulsions basses naissent en nous sans nous et que notre part, dans leur marche, consiste à les retenir ou à leur laisser libre carrière; il est vrai aussi, la conscience l'atteste, que le motif supérieur n'est point la source de l'acte que nous produisons après en avoir pris connaissance. Ce motif n'est qu'une lumière; il n'a pas d'autre efficacité que la lumière. De même que le soleil éclaire le but et ne lance point la flèche; de même la connaissance du motif éclaire l'objet où se porte la volonté raisonnable, mais n'est point la puissance qui porte cette volonté (1). Un acte vivant de la vie rationnelle a sa source proprement dite dans notre volonté; il est l'effet de notre activité supérieure, notre création. Tel est, mais dans une perfection achevée, l'acte, terme et couronnement de tous les autres, par lequel le saint adhère d'une manière indissoluble au principe vivant de toute vérité et de tout bien. Cet acte suprême est bien le fruit de l'activité personnelle du juste, qui lui donne, sinon la substance

(1) Rien n'empêche cependant que la chaleur accompagne la lumière et communique de la force. C'est ce qui a lieu lorsque Dieu accorde à une âme une effusion de grâce actuelle.

de son être, du moins d'être ce qu'il est. C'est à ce titre que nous l'appelons libre. Ajoutons qu'il est libre encore à un autre point de vue; parce que les sollicitations de la nature inférieure contrarient toujours, pendant la vie présente, l'éclosion régulière des fruits de la volonté raisonnable. Or, arrivée au comble de sa perfection, l'âme sera nécessairement délivrée de ces misérables impulsions dont toute la raison d'être était de servir plus ou moins immédiatement de moyens dans la période de perfectionnement. Mais cette condition de l'acte suprême de l'âme ne fait point qu'il soit changeant. En effet, le motif d'un tel acte est la connaissance expérimentale de la vérité et du bien infini, de Dieu pleinement possédé par l'esprit et par le cœur. Or, un tel motif exclut naturellement tout autre motif supérieur ou simplement équivalent. Et comme la volonté raisonnable ne suit jamais une direction sans que cette direction soit éclairée par un motif, il s'ensuit qu'elle ne voudra jamais se détourner de la connaissance et de l'amour de Dieu, non qu'elle ait perdu la puissance de se déterminer autrement; mais cette puissance n'a plus de raison de s'exercer sur de moindres objets. C'est ainsi qu'au sein de la lumière du soleil, sous un ciel pur, au mois de juillet, on pourrait allumer une chandelle; mais celui qui le ferait pour s'éclairer ainsi, serait considéré comme un fou et le serait réellement. Ce n'est pas le pouvoir, c'est la raison de changer qui fait défaut.

Le réprouvé conserve l'inclination naturelle et indéterminée qui le porte au bien en général. Mais cette inclination, il a d'abord travaillé à l'abaisser et à la noyer dans les impulsions de la nature animale, et enfin, en abusant de sa liberté pour la trahir, il a tout réduit à l'estime et à l'amour de soi-même, se prenant pour le terme suprême de son existence. Sa condition est celle de la servitude, puisque cette misérable vie qui est maintenant celle de ses facultés, il la reçoit et ne la produit pas. Il est comme ces vils animaux dont toute l'activité s'épuise à ouvrir la bouche au passage d'une vile nourriture, avec cette différence que la vile nourriture du réprouvé n'est qu'une illusion : il est toujours béant et jamais rassassié. Mais enfin il ouvre la bouche lorsqu'il pourrait la tenir fermée, et cela est le signe de quelque vie personnelle; c'est par là qu'elle se montre, bien que toute défaillante. D'autre part, les motifs d'ordre supérieur qui peuvent éclairer sa conscience et lui faire désirer de sortir de son abaissement, ne lui sont pas

absolument refusés. Ses puissances naturelles peuvent encore lui rappeler les saintes séductions de la vérité et de la bonté éternelle, lui montrer que l'unique source de son bonheur est en Dieu. Mais il a maintenant, comme il l'avait sur la terre, la faculté de fermer son esprit à ces considérations morales, et il le ferme. Le soleil brille avec tout l'éclat nécessaire à sa conduite, mais il refuse de sortir de sa maison de ténèbres, il en ferme même les issues. Il s'est fait à lui-même un motif suprême, qui exclut tout motif salutaire, c'est l'âpre satisfaction de l'orgueil et de la haine poussés à leur dernière limite. Le réprouvé se trompe et s'égare, et il le sait; mais il veut cette erreur et cette déviation épouvantables; il s'y complaît souverainement. C'est à cause de cette complaisance insensée, mais ardemment voulue, qu'il ferme obstinément son esprit à tout motif qui le porterait à s'abaisser dans son estime et dans son amour-propre. Un motif exclu de l'esprit, équivaut en définitive à un motif nul. Le réprouvé reste donc attaché à l'orgueil et à la haine, mais parce qu'il le veut; et, s'il ne veut pas le contraire, qu'on nous permette de nous exprimer ainsi, c'est qu'il ne veut pas le vouloir. Du reste, son adhésion définitive au mal ne diffère d'un acte quelconque d'infraction grave à la loi, que pour la durée. De part et d'autre, la volonté exclut par un acte positif le motif favorable au bien moral et se met elle-même dans l'impossibilité de vouloir autrement. La détermination personnelle de la volonté explique seule la défaillance du motif bon dans les deux cas.

La doctrine que nous venons de développer est en germe, nous le croyons du moins, dans saint Thomas; car il écrit en propres termes que les démons et les réprouvés doivent subir une peine éternelle, parce que les uns et les autres sont également *obstinés* dans leur malice. *Sicut dæmones sunt in malitia obstinati et ita perpetuo puniendi ita et hominum animæ qui sine charitate decedunt.* (*Summæ supplem*, p. 99, art. 3.) L'obstination n'est pas la punition, mais la raison de la perpétuité de la punition.

III

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS

1° *Nature de l'expiation.* — Notre étude a eu pour objet jusqu'ici les conséquences naturelles et logiques du péché. Par suite de sa révolte contre Dieu, l'homme est finalement livré au désordre le plus

universel et le plus irrémédiable dans ses puissances et dans tout son être, et il subit, sans pouvoir y échapper, les effets douloureux de cette désorganisation. Cet état lamentable n'a d'autre cause que sa propre volonté; Dieu n'intervient qu'en conservant ce qu'il a une fois créé et réglé. Il n'y a point ici d'acte nouveau et positif de la justice suprême pour châtier un coupable; la parole célèbre : « *perditio tua*, votre perdition est toute vôtre », est littéralement exacte. Certes, une condition aussi misérable qui découle d'une révolte obstinée comme une conséquence de ses principes, constitue un enfer qui peut satisfaire les plus difficiles. Mais ce n'est pas tout; la justice divine s'exerce et doit s'exercer sur le réprouvé d'une manière directe. Nous allons le montrer en répondant précisément à l'objection que lee incrédules opposent au dogme catholique avec un ensemble qui suppose et beaucoup de confiance et beaucoup de naïveté.

L'objection prend la forme solennelle de l'axiome. « Le châtiment, nous dit-on, n'est légitime que s'il améliore le coupable. » L'enfer au contraire suppose essentiellement que le coupable est irrévocablement fixé dans le mal. D'où la conclusion que l'enfer est la plus abominable conception qui ait eu lieu dans une tête humaine.

Mais, pour être répétée avec ensemble, une proposition ne devient pas un principe. Il faut quelque chose de plus, même pour avoir le droit de se faire seulement accepter, quand l'évidence manque : il faut des preuves. Or, l'évidence manque *évidemment* ici et les preuves ne sont pas administrées : nous allons montrer qu'elles ne peuvent pas l'être. Il n'est pas vrai que le châtiment ne soit légitime que s'il améliore le coupable.

La vérité vraie, la voici : Le mal moral appelle de soi le mal physique; l'intérêt de l'auteur du mal moral n'y est pour rien. Le mal moral est la violation de la loi, le mal physique est en définitive l'amour contrarié, ou, ce qui revient au même, la privation de quelque bien qu'on aime ou qu'on désire à tort ou à raison. Il est assurément vrai que la volonté, dans ses divers mouvements, recherche toujours quelque bien. Seulement, il arrive fréquemment que le bien qu'elle recherche est un bien qu'il lui est interdit de rechercher; or la recherche d'un bien interdit est précisément le mal moral. On voit tout de suite que la volonté n'a aucun droit au bien interdit qu'elle recherche; elle a au contraire l'obligation de s'en détourner. Il n'y a donc aucune injustice, il est même rigoureusement juste qu'elle

n'obtienne pas le bien qu'il lui est interdit de rechercher ou que, si elle a réussi dans sa poursuite, elle soit privée de ce bien interdit. Il est donc juste qu'elle soit, dans ce cas, privée de ce qu'elle aime et qu'elle désire. Mais qu'est-ce que tout cela sinon le développement de cette proposition : il est juste que le mal moral soit réprimé par le mal physique? ou cette autre : le mal moral mérite toujours un mal physique proportionné?

Que la volonté recherche un bien interdit, c'est un désordre; qu'elle l'obtienne, c'en est un autre; qu'elle le conserve, ou en conserve les fruits, c'est encore un désordre. Il y a là d'abord un désordre de la volonté libre, lequel ne se corrige pas sans la volonté elle-même et que Dieu, tout Dieu qu'il est, ne saurait atteindre directement, parce qu'il respecte la liberté jusqu'en ses déviations. C'est à corriger ce désordre que consiste l'amélioration du coupable, amélioration qui suppose la libre coopération de celui qui en est l'objet. Si le coupable refuse cette coopération, acquiert-il par là le droit au bien qui lui avait été interdit? La justice demandera-t-elle que le criminel endurci ait la facilité d'acquérir le bien défendu et d'en jouir tout à son aise une fois qu'il s'en est rendu maître? Quelle monstruosité! Le droit aurait-il une autre source que l'ordre assigné aux choses par l'auteur et le maître souverain de tout ce qui est? Ce que la justice demande c'est que l'ordre troublé soit restauré; c'est que la volonté perverse soit privée du bien qu'elle n'avait le droit ni de poursuivre, ni d'acquérir, ni de garder; c'est, en d'autres termes, que le coupable soit châtié dans l'objet même de son péché.

L'amélioration du coupable, sa conversion ne corrigerait pas le désordre qui consiste dans l'usage irrégulier du bien défendu, de même qu'une leçon donnée à un architecte maladroit ne régularise pas l'édifice que par ignorance il a bâti en dépit des règles de l'architecture. Le bien interdit ne cesse pas d'être interdit parce que la volonté rentrée dans l'ordre pour sa part ne le recherche plus : possédé contrairement à l'ordre, il est hors de sa place, comme une pierre posée de travers dans le mur d'un bel édifice. Il faut que ce bien soit remis à sa place, la justice l'exige non moins que la prérogative souveraine de l'ordre institué par le Créateur. Donc la volonté même redressée n'empêche pas qu'elle ne doive être dépouillée d'un bien acquis et possédé contrairement à l'ordre et à la loi. Qu'est-ce à dire, sinon que la volonté, en se rendant coupable, contracte une dette que la conversion même n'éteint pas? Rien ne prescrit contre

l'ordre? tôt ou tard il faut perdre ce qu'on a injustement acquis; tôt ou tard, si l'on s'est rendu coupable, il faut être châtié et on le sera.

La conscience publique, ce juge incorruptible et sûr des droits de la morale, atteste à sa manière la vérité que nous exposons ici. Le succès des méchants est pour elle un scandale; c'est, à ses yeux, un outrage à la justice éternelle. Elle prononce avec assurance qu'un bien mal acquis doit être enlevé à l'injuste acquéreur, et que celui-ci, s'il n'a plus le gain de son injustice, doit être privé de quelque chose d'équivalent. Rien ne la satisfait comme le châtiment d'une injustice bien constatée. Ajoutons que ce châtiment lui semble plus nécessaire encore si le coupable est endurci et obstiné dans sa malice. Des faiseurs de systèmes, suivant les déductions d'une pensée mal conçue, pourront arriver, sans trop d'étonnement à cette conclusion honteuse que le voleur a droit de garder les fruits de son vol, le débauché de rester dans sa fange, l'assassin de jouir de sa férocité assouvie, toutes les fois que le châtiment serait sans amendement; la conscience publique est assez droite pour résister invinciblement à ces déviations produites par de misérables sophismes. Elle n'admet pas que la peine, légitime quand on l'inflige à de petits coupables, devienne injuste quand elle tombe sur de grands scélérats; elle sait fort bien que l'obstination dans le mal est ordinairement en raison de la perversité, qu'elle est à la fois le signe et la cause des plus grands désordres, et qu'elle est, par elle seule, un titre à des châtiments proportionnés.

Mais la justice, pour être pleinement satisfaite, ne demande pas seulement que le coupable soit privé de tous les fruits de son crime. Une volonté qui se pervertit déchoit par cela même de sa dignité, amoindrit ses propres droits, déchéance qui se comprend sans peine. En effet, la source de tout droit humain, c'est le besoin ou du moins l'utilité de telles ou telles créatures ordonnées par rapport à la fin dernière. Tout est à Dieu, qui nous impose une fin, nous prépare des moyens dans ses créatures et nous donne conséquemment le droit d'en user. Or la volonté qui se pervertit diminue, par cela même, son aptitude à sa fin. D où il suit que les moyens échappent à sa prise dans la même proportion. Voilà pourquoi il est parfaitement conforme à l'ordre que le coupable soit privé, non seulement de ce qu'il a prétendu obtenir par le dérèglement de sa volonté, mais encore d'autres biens qu'on n'aurait pu lui ôter sans injustice s'il était resté lui-même soumis à la justice. Évidemment, cette partie du

châtiment n'a plus de raison d'être quand la volonté est redevenue bonne, c'est-à-dire apte à obtenir sa fin. Mais l'amélioration du coupable, si elle peut en être la suite, ne saurait en être le motif. Ainsi s'accomplit d'une manière infaillible la justice éternelle.

Cette doctrine, on le comprend, est pleine de graves conséquences. Dieu n'a point renoncé au domaine de ses œuvres, toute la création est sienne. S'il en a donné l'usage à l'homme, ce n'est point tout usage, ce qui serait insensé; mais un usage réglé par la loi, c'est-à-dire par la fin même de l'homme. Tout emploi hors de cette ligne tracée par le Maître de tout, est une usurpation. Or il n'y a pas d'usurpation contre la justice éternelle, contre Dieu; le temps ne prescrit jamais contre son domaine indéfectible. Un jour, une heure arrive infailliblement où la restitution est inévitable, forcée, sinor volontaire; car l'ordre doit enfin triompher. Les satisfactions de l'ambition, de l'avarice, de la sensualité, de l'orgueil, de tous les vices, sont un usage désordonné de certaines créatures. Il s'ensuit que l'ambitieux, l'avare, le libertin, en un mot, tous les pécheurs contractent, au moment même où leur passion se donne carrière, une dette qui s'attache par des crochets d'acier à sa personne. La mort même ne les en délivrera pas; elle frappe tout le monde, et il faut qu'il y ait équivalence rigoureuse entre la dette et le paiement, car la justice éternelle ne connaît pas les à peu près. En somme, la matière du péché, c'est la jouissance illégitime : c'est cette jouissance qu'il faut payer tôt ou tard. Mais comment paie-t-on une jouissance, par une douleur correspondante. La douleur est ainsi le grand instrument de la restauration de l'ordre, le moyen de l'œuvre la plus sainte; c'est la grande expiatrice du péché.

Que personne ne s'y trompe. Dès qu'on entre dans la vie raisonnable, on ouvre, pour ainsi dire, un compte avec la justice éternelle; l'Évangile nous autorise à nous servir de cette métaphore. Toutes les fois que nous usons des créatures en dehors de la fin pour laquelle Dieu nous les donne, nous contractons une dette, grande ou petite, suivant la gravité de notre infraction à l'ordre. On a beau s'endormir là-dessus, prétexter les usages, les besoins de la vie, se faire une morale de circonstance, essayer de se mettre au-dessus de la loi par des systèmes de philosophie, rien de tout cela ne nous dispense de nos dettes envers la justice éternelle, rien de tout cela ne les éteint. Une seule chose les acquitte, le paiement; et, contre ce paiement, il n'y a pas de faillite possible. Beaux incrédules,

beaux rêveurs, politiciens sans scrupules, voleurs décorés et encensés, la Justice éternelle a les yeux sur vous, elle ne s'endort jamais; vous paierez, vous paierez vos dettes, vous les paierez jusqu'au dernier centime. On s'indigne quelquefois en voyant les coquins réussir. Hélas! on devrait plutôt les plaindre : chacun de leurs succès leur imprime une marque secrète et indélébile pour les désigner au fouet de la justice éternelle dont elle appelle inévitablement et mesure avec rigueur les coups.

Eh quoi! les justes mêmes ne sont pas complètement justes. Il leur arrive quelquefois de n'user pas des créatures suivant toutes les exigences de la loi. Leur justice les sauvera-t-elle de l'action réparatrice de la justice souveraine? Non, certes; la justice éternelle est parfaite; elle ne se contente pas d'à peu près, il lui faut la perfection. Le juste même a très souvent besoin d'expiation.

Qu'on réfléchisse à tout cela, et l'on comprendra la profonde raison du dogme du Purgatoire et la sagesse des expiations volontaires. Les esprits forts rient beaucoup, et de cet article de la foi, et de ses pratiques; la plaisanterie ne suppose par toujours haute portée d'esprit.

La doctrine de l'expiation par la souffrance donne aussi la clef de beaucoup de larmes versées ici-bas, de beaucoup de douleurs qui semblent inutiles. C'est la justice éternelle qui passe et qui fait servir les événements fâcheux au paiement des dettes d'ailleurs imprescriptibles. Voilà pourquoi Notre-Seigneur a dit : « Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. » Il a dit aussi : « Malheur à vous qui riez! » C'est le double enseignement que contient la parabole du mauvais riche et de Lazare. Celui-là n'a d'autre tort que d'avoir employé ses grandes richesses à jouir, comme les animaux, des plaisirs sensuels. En abusant ainsi des créatures, il a, de fait, passé son existence dans les rapines : il faut qu'il restitue; il restitue par des douleurs, sans qu'il puisse rien soustraire par fraude. Lazare, au contraire, a tout payé par sa pauvreté : il ne lui reste plus qu'à jouir, sans trouble possible, de la perfection de l'ordre désormais immuable.

2° *Pourquoi Dieu a-t-il créé les hommes dont il prévoyait la damnation?* — A première vue, il semblerait plus conforme à la notion de la bonté infinie, que Dieu eût laissé ces malheureux dans

le néant. — Est-ce que pour eux ne pas exister ne vaudrait pas mieux que d'être rivé à des supplices éternels?

Nous avons implicitement résolu cette difficulté quand nous avons traité la question du mal moral. L'enfer, avec toutes ses souffrances, n'est pas un désordre, un mal aussi grand que le péché. Il en est une conséquence, mais une conséquence qui a pour raison et pour effet de faire rentrer le péché dans l'ordre, autant qu'il y peut rentrer. C'est une restauration de l'ordre après le désordre, non que cet ordre restauré puisse être mis en parallèle avec l'ordre qui devait résulter de l'exécution régulière du plan d'abord tracé par le Créateur : est-ce qu'il est possible de faire sortir un palais de ses ruines avec son ordonnance et sa beauté primitives? Il faudrait pour cela que les matériaux fussent restés intacts en s'écroulant, ce qui est impossible. Le divin architecte est obligé de faire entrer dans son œuvre de restauration des pierres profondément détériorées. Son édifice, ordonné comme il peut l'être, portera nécessairement les marques de ces vices accidentels et irrémédiables. Mais enfin, tel qu'il est, cet ordre est infiniment préférable au désordre : l'enfer est infiniment préférable au mal moral; il a un rang dans la hiérarchie de l'Être; le mal moral est au-dessous du néant. Par conséquent, si Dieu a pu, sans manquer à sa bonté, créer les hommes qu'il prévoyait devoir tomber dans le péché (et il faut bien qu'il l'ait pu, puisque les hommes existent et que beaucoup d'entre eux pèchent), à plus forte raison a-t-il pu, sans manquer à sa bonté, créer les hommes qu'il prévoyait devoir tomber en enfer. D'un côté, il y a le mal moral, qui est essentiellement désordonné; de l'autre, un mal physique très justement ordonné.

Ce qui fait illusion, en cette matière, c'est que l'on considère les hommes en particulier, comme s'ils avaient une existence réciproquement indépendante, comme s'ils ne formaient pas un tout enchaîné, un tout dont les parties sont entre elles solidaires. Si les individus étaient en effet sans dépendance réciproque, s'ils ne formaient pas tous une même famille dont les membres sont liés par le sang, la création de ceux d'entre eux qui devaient s'écarter de leur fin et tomber dans l'enfer, ne se comprendrait pas sans peine. On pourrait toujours dire que Dieu leur a fait un présent auquel le néant serait préférable, conformément à cette parole du Sauveur : « Il aurait mieux valu pour cet homme de n'être pas né. » Mais le genre humain forme un tout où les bons et les mauvais se tiennent

par les liens les plus étroits, de telle sorte que supprimer les méchants, c'est du même coup supprimer les bons. Il suffit de réfléchir un instant à la manière dont se propage l'espèce humaine pour voir cette nécessité dans toute son évidence. Quel est l'honnête homme qui ne compte pas quelque coquin parmi ses descendants ou ses ascendants? Les familles qui ont des généalogies dans l'histoire déposent toutes en faveur de cette vérité humiliante; on peut même dire que les noms sans tache sont toujours en très petite minorité. Les descendances obscures sont loin de ne cacher que des vertus; leur obscurité fait souvent toute leur différence. Le bien et le mal ne constituent point des majorats inaliénables; les héritiers, tour à tour bons ou méchants, ne reçoivent de leurs pères ni leurs vices ni leurs vertus : l'honnêteté et l'injustice se succèdent sans ordre, et mettent en opposition morale des individus qui sont unis entre eux par des liens physiques d'une manière indissoluble. L'humanité, composée d'éléments aussi disparates moralement, n'en forme pas moins un tout physiquement solidaire. Dieu ne pouvait donc en supprimer les parties mauvaises, sans en supprimer du même coup les parties bonnes, ni conserver celles-ci sans conserver en même temps celles-là. Maintenant convenait-il que, pour préserver efficacement les méchants contre les conséquences dernières de leur malice, il les laissât dans le néant, y laissant du même coup les bons qui ne pouvaient en être tirés sans les méchants, puisqu'ils sont solidaires dans l'existence? Convenait-il que les bons fussent privés d'un bien dont les méchants devaient abuser, et parce que ceux-ci devaient en abuser? Convenait-il que le vice empêchât la vertu d'exister? Autant vaudrait dire que le désordre convenait dans les conseils de Dieu.

Les méchants existent à cause des bons. Ils sont eux-mêmes l'unique cause de leur malice et du malheur qui en est la suite. Mais, si Dieu ne les a pas empêchés de se rendre coupables de cette malice et de se précipiter dans ce malheur, qui en est la conséquence logique, en leur refusant l'existence, c'est parce qu'il a voulu et, en un sens, dû fournir aux bons les moyens de pratiquer le bien, et d'en recueillir les fruits : *Omnia propter electos.*

3° *Si les saints se réjouissent des peines des damnés.* — Cette question ne se rapporte que de loin au sujet que nous traitons ici. Mais les écrivains incrédules ne manquent jamais, quand ils parlent

de l'enfer, d'en prendre occasion pour éclater avec une superbe indignation contre le dogme catholique. « Quand on lit d'aussi horribles impiétés, écrit l'un d'eux, on est tenté de dire que si l'enfer pouvait exister, ce serait pour ceux qui les ont écrites ou enseignées ! » Il est donc indispensable d'en dire un mot, et de montrer de quel côté se trouvent le calme et le bon sens.

Gardons-nous d'abord de prêter nos petites idées aux bienheureux plongés dans la lumière divine. Se réjouir des souffrances d'autrui dans les conditions de la vie présente est presque toujours une barbarie condamnable, une cruauté odieuse. En effet, c'est un sentiment qui consiste à la fois dans un mouvement d'orgueil et dans une effusion de sensualité sanguinaire. La souffrance d'autrui est en lui une diminution qui semble accroître d'autant l'être de celui qui en est le témoin impassible, s'il a de la dureté, C'est aussi comme un assaisonnement qui donne une saveur piquante à la satisfaction de ne pas éprouver ce mal, et qui en fait souhaiter bassement la prolongation et l'augmentation. De tout cela, résulte une disposition morale qu'on ne saurait trop fortement condamner. Serait-il raisonnable d'attribuer rien de pareil aux saints, c'est-à-dire aux hommes arrivés au terme de la perfection complète? Ce serait raisonnable comme la contradiction, cette folie des esprits qui ne sont pas malades. Ce qu'il faut attribuer aux saints, en vertu même de la raison, nous allons le dire.

L'ordre et la justice, nous l'avons démontré, demandent impérieusement que le pécheur obstiné dans son péché soit privé du bien suprême qu'il ne veut pas, et des biens secondaires qu'il veut contrairement au droit. L'état opposé, s'il était définitif, serait le comble du désordre. Vouloir ce désordre, ce serait vouloir le mal, ce serait vouloir l'injustice consommée. Donc les saints, parce qu'ils sont justes, parce qu'ils veulent toute justice, parce qu'ils sont saints, veulent cet ordre qui attache le mal physique au mal moral; ils approuvent comme réalisation de cet ordre, ils ne sauraient ne pas approuver, sans se rendre coupables, les châtiments des méchants. Le sentiment spécial qui se manifeste dans la conscience de tous les honnêtes gens, lorsqu'un grand coupable est châtié par les lois humaines, est-ce autre chose qu'un témoignage de notre amour naturel pour l'ordre et la justice? Qui oserait le condamner et prétendre ne pas porter atteinte à la morale? Purifiez ce sentiment de tout ce qu'il a d'imparfait, animez-le de tout ce que l'amour du

bien a de plus large et de plus élevé, vous aurez une idée de la manière dont les saints apprécient les peines de l'enfer, et vous conviendrez que rien n'est plus conforme aux règles de la raison.

Que dis-je? S'il reste dans les saints quelque amour pour les damnés, ils doivent, à ce titre même, se réjouir de leurs peines. Quel est, en effet, le plus grand mal pour la nature raisonnable, ce qui l'avilit, ce qui la dégrade le plus, la rend plus odieuse, plus digne de mépris et de haine? Ce n'est pas la douleur; c'est le mal moral, c'est le péché produisant son œuvre de désordre et de destruction, sans frein, sans obstacle. Le châtiment arrête ce principe de corruption suprême; il remet autant que possible dans l'ordre le méchant qui s'en écartait. Il y a donc quelque chose de bon dans le châtiment, quelque chose digne d'être aimé comme tout ce qui est bon. Le pécheur châtié selon ses mérites devient donc réellement meilleur, sinon au point de vue moral, du moins au point de vue métaphysique. L'impunité est pour lui le comble du mal, et la juste peine un acheminement, si l'on peut dire ainsi, à une condition plus élevée, à un état en soi préférable. Ceux qui aiment le pécheur, s'ils ont l'esprit assez clairvoyant et assez ferme pour comprendre cette vérité, doivent éprouver de la joie lorsqu'il est châtié et qu'il recouvre ainsi, autant qu'il est possible, le bien de l'ordre. C'est la doctrine même de Platon dans *le Gorgias*. D'après lui, celui qui a commis une injustice, s'il a quelque souci de son bien, doit se livrer aux juges, payer même des avocats pour obtenir plus sûrement sa condamnation; car *le plus grand mal du monde c'est l'injustice impunie*. Par rapport à ce mal, l'injustice punie est un bien.

Il faut se mettre au même point de vue pour juger sainement les conséquences que l'on voudrait tirer des affections de famille et des amitiés terrestres. Comment, dit-on, n'éprouver pas un chagrin épouvantable à la pensée des souffrances atroces auxquelles nos amis sont livrés pour l'éternité? Encore une fois, ce n'est pas le châtiment, c'est l'impunité qui constitue la condition la plus déplorable pour le méchant. La peine est une amélioration, non dans sa volonté, mais dans ses rapports généraux; elle devrait être un soulagement pour ceux que sa déchéance affligeait. Au surplus, il importe de ne pas se méprendre sur la nature des affections qui subsistent après cette vie. L'amitié consiste dans une communauté de volonté : *eadem velle, eadem nolle, ea demum firma amicia*.

est, dit l'auteur latin. Or le damné a détourné tout le mouvement de sa volonté de son terme légitime. Par là, il a nécessairement rompu avec ses amis qui ont pratiqué la justice et dont la condition actuelle est de l'aimer pleinement pendant toute l'éternité. De leur commune affection rien ne reste, tout est brisé : il n'y a plus d'amitié, il ne saurait y en avoir. Donc la souffrance sympathique qui pourrait naître de cette source est nulle : la source est tarie; elle a été tarie par la perversion du damné. Assurément on ne prétendra pas que le saint, pour sauver à tout prix son amitié, voyant que celui qui fut son ami refuse de donner à sa volonté la direction de la justice et de l'honneur, devra, lui, se tourner vers le mal et y mettre son affection. Cette prétention serait le comble de la déraison. L'injustice suprême librement acceptée et voulue est un glaive acéré qui tranche toutes les amitiés légitimes, qu'elles soient fondées sur les relations sociales ou formées par les liens du sang. Si l'on trouve de la cruauté, de la barbarie dans cet état de choses, ce n'est pas au saint qu'il faut l'attribuer, c'est au réprouvé, qui, seul, a forfait aux devoirs de l'amitié en violant la justice.

Eh quoi! c'est ainsi que vous séparez des époux, des frères, des membres d'une même famille! — Il est bon d'être sensible, mais il est meilleur d'être raisonnable. Caïn est-il le frère d'Abel? Néron, le fils d'Agripine? Tant de scélérats, dont les annales judiciaires ont gardé le souvenir, appartenaient-ils vraiment aux familles qu'ils ont désolées, qu'ils ont déshonorées? Sur la terre même, certains actes brisent les liens les plus solides; que dis-je? ceux qui s'en rendent coupables se rendent beaucoup plus odieux précisément parce qu'ils violent les droits de la famille. Le péché, dévoilant toute son épouvantable laideur à la lumière de la vie éternelle, est un venin infiniment plus efficace à dissoudre entre les âmes les rapports les plus doux et les plus forts. Que l'auteur du péché en subisse tout l'odieux et toute la responsabilité.

J. DE BONNIOT, *S. J.*

EN IRLANDE

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

On me fait espérer que quelques notes sur les Iles-Britanniques, que je viens de visiter, pourraient intéresser les lecteurs de la *Revue du Monde catholique*. J'en doute un peu; car, enfin, la Grande-Bretagne est à notre porte : beaucoup de nos lecteurs en ont parcouru au moins quelques régions, et il en est plus d'un qui pourrait en parler avec infiniment plus de compétence que moi. Ce n'est pas, en effet, en huit semaines, si bien employées qu'elles soient, qu'on peut connaître à fond un pays aussi étendu et un peuple aussi complexe que le pays et le peuple d'outre-Manche.

Néanmoins, puisque l'on me provoque, j'accepte volontiers de prendre un instant la plume, non pour écrire une relation de voyage, — je l'ai fait une fois et c'est assez, — mais pour communiquer quelques-unes de mes impressions et rectifier, peut-être, quelques idées, par rapport à l'état religieux et social de l'Irlande.

Ce pays est, du reste, celui que j'ai le mieux vu, parce qu'aucun autre ne m'intéressait au même degré. Il est aussi moins connu que le reste des Iles-Britanniques, soit à cause de son isolement, soit par suite d'une certaine déconsidération que le dédain superbe de ses maîtres, les Anglais, fait peser injustement sur lui.

Assurément il mérite mieux que cela. La question irlandaise est à l'ordre du jour. Elle préoccupe les esprits de ce côté de la Manche presque autant que par delà. Pour la bien traiter, il faudrait un livre; ce livre, je n'ai ni le temps, ni l'autorité nécessaire pour l'écrire. Je me contenterai d'exposer brièvement en toute simplicité les réflexions que m'ont suggérées les Irlandais, leur situation agraire et le pays lui-même.

I

On a généralement, en France, de la sympathie pour l'Irlandais; mais peut-être est-il des personnes qui se demandent jusqu'à quel point cette sympathie est motivée, qui supposent, en tout cas, qu'elle n'a d'autre base que l'identité des croyances.

Pour des catholiques dignes de ce nom, cette raison a bien déjà sa valeur; mais il n'en manque pas d'autres pour l'appuyer. Non seulement l'Irlandais, — je parle de la grande majorité, des quatre cinquièmes de la population, — est catholique comme nous, pour ne pas dire plus que nous; mais il a notre caractère, nos qualités et, malheureusement pour lui, jusqu'à nos défauts. Il a encore, avec une partie de nos compatriotes, d'autres traits de ressemblance, puisqu'il est d'origine celtique et que, dans tout l'ouest de l'île, il parle un idiome voisin de l'idiome breton.

Si l'on ajoute que ce peuple est depuis trois cents ans opprimé par sa puissante voisine, l'ancienne ennemie de la France, et opprimé à cause de sa foi, on comprendra qu'on ne soit pas indifférent à son sort.

Du reste, en lui témoignant une sympathie, hélas! trop souvent platonique, nous ne faisons que le payer de retour; car lui-même ne cache pas et n'a jamais caché son attachement pour la France. Au siècle dernier, l'Irlande nous envoyait ses soldats par milliers. Naguère, lors de nos récents désastres, elle prélevait sur sa pauvreté plus d'un million de francs pour secourir nos blessés, pendant que sa voisine dissimulait à peine sa joie en face de nos revers.

S'il est des qualités qu'on peut contester aux Irlandais, ce n'est du moins ni la bravoure, ni le désintéressement, ni la constance dans l'amitié. Aujourd'hui encore, nulle part au monde, le Français n'est accueilli comme en Irlande. En ce moment même, où le paysan, révolté par trois siècles d'oppression, voit volontiers un *landlord*, c'est-à-dire un ennemi, dans tout étranger qui foule ses terres, il suffit à un Français de faire connaître sa nationalité pour que toutes les portes s'ouvrent et qu'il reçoive l'accueil le plus empressé. Mes compatriotes, bien peu nombreux sans doute, qui ont daigné franchir les limites des villes et parcourir à pied quelques portions des campagnes de l'Ouest et du Sud, ont pu s'en convaincre.

Quand au titre de Français s'ajoute le caractère sacerdotal,

l'accueil est bien plus cordial encore. Le prêtre exerce en Irlande un véritable prestige. Ici, je peux invoquer ma propre expérience, bien qu'un déguisement, imposé par les circonstances, m'ait le plus souvent dérobé à tout honneur exceptionnel en me confondant dans la foule des touristes.

Avant même d'aborder l'Irlande, j'ai pu apprécier les Irlandais. Tous ceux que j'ai rencontrés depuis Southampton jusqu'à Edimbourg et Glascow, m'ont témoigné une cordialité qui contraste avec la tenue correcte sans doute, mais glaciale de l'Anglais. Qu'on me permette de citer à ce sujet quelques épisodes de mon voyage.

Il y avait à Édimbourg une exposition, dite internationale, qui attirait une foule d'étrangers. Les hôtels étaient combles. J'avais déjà frappé vainement à plusieurs portes et je commençais à me demander s'il ne me faudrait pas coucher à la belle étoile, lorsque j'avise une maison, plus que modeste, qui porte, avec l'indication de « lits à louer », le titre engageant de *Temperance Hotel.*

Les « hôtels de tempérance », très nombreux en Angleterre, n'offrent, on le sait, à leurs clients, ni vin, ni bière, ni aucune autre liqueur fermentée et, pour ce motif, ont la réputation d'être bien fréquentés, quoiqu'il y ait à cette règle des exceptions.

J'entre donc à tout hasard et me trouve en face d'un brave homme, à figure épanouie, qui me fait l'accueil le plus gracieux.

Il a une chambre vacante et m'y conduit. Aux images pieuses dont les murs sont comme tapissés, je devine que je suis dans une maison catholique. En effet, mon hôte me dit être Irlandais. Je l'en félicite et me félicite moi-même de cette heureuse rencontre. A-t-il deviné que j'étais prêtre? C'est probable, car il a été sans cesse pour moi d'une prévenance extrême, et au moment de mon départ, après trois jours de résidence, il m'a présenté une note presque dérisoire par la modicité de ses prix.

Ce n'est pas la seule occasion que j'ai eue, à Edimbourg, d'apprécier la cordialité irlandaise. A peine installé dans mon modeste hôtel, j'y reçois la visite d'un vénérable chanoine qui se met à ma disposition pour me faire voir la ville. A tant d'avances, je juge que j'ai affaire à un Irlandais, et c'était la vérité. Cet excellent confrère s'est constitué mon guide pendant deux jours et m'a fait, de la façon la plus gracieuse, les honneurs de son admirable et pittoresque cité.

Quelques jours plus tard, sur le canal Calédonien, un autre

confrère, chanoine également et, de plus, curé d'une importante paroisse de Londres, m'aborde, lui aussi, de la manière la plus aimable. Nous faisons promptement connaissance: si bien qu'à mon retour à Londres, il me faut accepter une invitation à dîner dans son presbytère. Il est presque inutile d'ajouter que, cette fois encore, j'avais affaire à un Irlandais.

A ces traits, que je choisis entre mille, on reconnaît le caractère expansif et généreux de ce brave peuple. Et cet accueil, qui avait été jusque-là l'exception, devint la règle une fois que je fus en Irlande. J'en fis la douce expérience dès mon entrée dans ce pays, à Belfast.

Je débarquai dans cette ville le dimanche 15 août, à 5 heures du matin, deux heures à peine après l'une et peut-être la plus sanglante des rixes qui ont, depuis quelque temps, valu à Belfast une si terrible célébrité. Toutes les maisons étaient fermées, mais les rues étaient pleines de troupes et de *policemen*. Je priai l'un de ces derniers de m'indiquer un hôtel catholique. Il le fit de la meilleure grâce du monde et me conduisit lui-même dans une maison de bonne apparence, située à quelque cent mètres de là.

On me traita convenablement dès le début; mais ce fut bien autre chose lorsque je revins de l'église où quelqu'un de l'hôtel avait assisté à ma messe. Mes bagages avaient été, dans l'intervalle, portés dans une chambre luxueuse, évidemment la meilleure de la maison et, à partir de ce moment, on eut pour moi des égards auxquels on est peu habitué en voyage.

Autre trait qui témoigne mieux encore du respect de l'Irlandais pour le prêtre. Le même jour je me promenai dans Belfast en voiture découverte avec l'un des curés catholiques de la ville. Cet aimable confrère, généreux et hospitalier comme presque tous ses compatriotes, tenait à me faire connaître et sa cité et son troupeau, dont il était visiblement fier. Nous traversâmes des quartiers ouvriers, théâtres des récentes émeutes. Les pierres, détachées du sol, que les combattants s'étaient réciproquement lancées à la tête, quand ils n'avaient pas recours au fusil, étaient encore là comme un témoin éloquent des dernières échauffourées. La population surexcitée remplissait les rues, en partie dépavées.

Partout ailleurs, en France surtout, il eût été très imprudent de se promener dans de pareilles circonstances. Or, non seulement je n'entendis aucune parole injurieuse ni ne remarquai le moindre geste inquiétant, mais partout on se découvrait sur notre passage.

A vrai dire, j'étais le seul à m'étonner de ces marques de respect. Mon compagnon semblait à peine s'en apercevoir et ne portait même pas la main à son chapeau. J'étais tenté de lui en vouloir. J'ai su, depuis, que ce n'était pas l'usage, chez les prêtres, de rendre les saluts qu'on leur adresse. Autrement ils ne pourraient guère sortir sans avoir sans cesse leur chapeau à la main.

Puisque je suis à Belfast, il me faut bien dire un mot des émeutes qui, depuis quelques mois, ensanglantent les rues de cette ville.

Les journaux protestants en ont singulièrement dénaturé le caractère. J'ai eu la curiosité de lire, dans deux feuilles locales, l'une protestante, l'autre catholique, le récit de la bataille du 15 août, bataille à laquelle j'ai failli assister. Ces récits sont si dissemblables qu'on croirait avoir affaire à deux événements différents. Je plains les historiens futurs qui iront y chercher la vérité.

S'il fallait en croire le journal protestant, les catholiques auraient tous les torts. Ils seraient les agresseurs et les protestants, les victimes. Est-ce vraisemblable? Sur 220,000 habitants qu'il y a à Belfast, on ne compte que 60,000 catholiques, c'est-à-dire, moins d'un tiers. Comment auraient-ils eu l'imprudence, étant si peu nombreux, de provoquer leurs adversaires! Ils ne le font pas dans les autres villes d'Irlande, où ils l'emportent en nombre; quel intérêt auraient-ils à l'essayer dans des conditions aussi défavorables?

La vérité est que les ouvriers protestants de Belfast ont toujours été connus pour leur humeur agressive et batailleuse. Depuis longtemps ils entretenaient, au su de tous, des sentiments d'hostilité contre les catholiques; ces sentiments ont fait explosion en face des projets de Gladstone, qui menaçaient de donner gain de cause à ces derniers. Ils se sont livrés à des violences sans nom, auxquelles ceux-ci ont pu répondre parfois par d'autres violences, mais ce n'était qu'une revanche.

En somme, depuis surtout que la police est intervenue d'une façon un peu sérieuse, nos coreligionnaires ne se mêlent guère à la lutte. Les prêtres ont usé de toute leur influence pour les en écarter, et je sais qu'ils ont réussi. Les feuilles protestantes auront beau chercher à donner le change, il n'en restera pas moins vrai que ce sont les leurs, c'est-à-dire des Anglais pour la plupart, qui entretiennent la lutte comme à plaisir. Les hommes de la police le savent bien. L'un d'eux n'a-t-il pas avoué que, s'ils avaient affaire aux catholiques, ils en auraient fini depuis longtemps avec ces

troubles; car ils auraient pris, pour les réprimer, des moyens plus énergiques et n'auraient pas craint autant de recourir à leurs armes?

Ce mot donne la mesure des sentiments de l'Angleterre vis-à-vis de son humble servante, j'allais dire de son esclave, l'Irlande. Encore un mot de la religion des Irlandais.

Elle se traduit par d'autres marques de respect que par celles qui s'adressent au prêtre. Dans plusieurs villes, c'est un usage presque général, chez les ouvriers et les cochers de fiacres, réputés peu dévots, de se découvrir en passant devant les églises.

Rien chez nous d'édifiant comme la tenue des hommes dans les églises mêmes, où ils se pressent en plus grand nombre peut-être que les femmes! A genoux, pendant toute la durée du saint Sacrifice, suivant attentivement dans leurs livres les prières liturgiques, ils pourraient assurément servir de modèles aux plus religieuses populations de nos campagnes bretonnes.

Et que dire de leur générosité et de leur désintéressement? Si pauvres qu'ils soient, ils trouvent le moyen de prélever une obole sur leurs maigres salaires pour l'entretien du clergé et du culte. En Irlande comme en Angleterre, le prêtre catholique n'a, pour vivre, que l'aumône des fidèles. Or sa situation est généralement bien supérieure à celle du clergé français. On s'en aperçoit au luxe relatif des presbytères, qui contraste avec la pauvreté des habitations rurales. Cette aisance des prêtres, loin de choquer l'Irlandais, est pour lui une cause de légitime orgueil; car elle est son œuvre, et il a une si haute idée du sacerdoce qu'il trouve tout naturel de donner une situation à part à ceux qui sont revêtus de ce caractère sacré.

Les églises témoignent, de leur côté, de la générosité des fidèles en même temps que du zèle des prêtres. Elles sont tenues avec un soin et décorées avec un luxe qu'on ne trouve pas toujours de ce côté du détroit. Il en est peu, qui soient monumentales, surtout celles antérieures au dernier quart de siècle; et cela se conçoit. Les anciennes églises catholiques, dont plusieurs étaient remarquables par leurs proportions et leur architecture, furent détruites, pour la plupart, lors de la Réforme. Les autres furent confisquées au profit du nouveau culte, et elles n'ont pas encore été rendues aux catholiques.

Il en résulte que, malgré la tolérance relative dont jouit aujourd'hui le catholicisme, on a toujours sous les yeux, en Irlande, cet

étrange et désagréable spectacle d'immenses églises servant au culte protestant, dans des villes où la grande majorité des habitants est catholique. A Dublin, en particulier, les deux seules églises vraiment monumentales, Saint-Patrice et l'église du Christ (*Christ church*), toutes les deux d'origine catholique, sont affectées au nouveau culte. On se demande par qui elles peuvent être fréquentées, d'autant qu'elles sont à quelques pas l'une de l'autre et que les protestants ne constituent guère à Dublin que le dixième de la population. Comment le gouvernement anglais, qui, depuis quelque temps, traite l'*Ile-Sœur* avec un peu plus d'égards que par le passé, n'a-t-il pas encore eu l'idée de restituer aux catholiques tout au moins l'un de ces temples? Ce serait d'autant plus à propos que les églises catholiques de Dublin sont la plupart plus que modestes et insuffisantes pour le nombre des fidèles.

La province est, à cet égard, mieux partagée que la capitale. On y trouve, çà et là, des églises qui font plaisir à voir. Les cathédrales d'Armagh, au nord, de Queenstown, au sud, seront, une fois achevées, de vrais monuments dignes d'entrer en comparaison avec nos vieilles cathédrales gothiques. Or, tout cela s'est élevé avec l'obole du peuple; car, dans ce pays, les riches sont la plupart protestants. Il est vrai qu'on a fait appel à la générosité des Irlandais d'outre-mer.

Voici, en effet, comment on procède. Le prêtre qui construit une église demande à son évêque un congé de quelques mois, et en profite pour aller tendre la main aux compatriotes d'Amérique, sûr de revenir avec une grosse somme; car les émigrés n'oublient point la mère patrie, et ont à cœur tout ce qui peut contribuer à en relever le prestige.

Sans doute, les Irlandais ne sont point sans défauts. On a dit, par exemple, que leur désintéressement même tenait à leurs habitudes d'imprévoyance. Ils donnent largement, parce qu'ils ne pensent pas au lendemain. Mais ne pourrait-on voir en cela un acte de confiance en la Providence, c'est-à-dire, encore une qualité?

Après tout, comme je n'ai point entrepris de faire l'apologie de ce peuple, si profonde que soit la sympathie qu'il m'ait inspirée, j'avouerai volontiers qu'il n'a pas toutes les vertus; mais il n'a pas non plus tous les vices que lui prêtent ses superbes maîtres, les Anglais. N'est-on pas allé jusqu'à lui reprocher sa misère? Mais à qui l'imputer, cette misère, si ce n'est à ceux qui ont con-

fisqué ses terres, l'ont accablé d'impôts, ont détruit son industrie, ont, par moments, traqué comme une bête fauve, qui, enfin, ont fait peser sur lui une tyrannie de trois siècles (1)? Ce qui étonne, c'est de trouver, après une si longue oppression, un peuple encore aussi viril, aussi intelligent, et, on peut le dire, aussi apte aux grandes choses; car, on en a assez d'exemples, l'Irlandais, lorsqu'il est soustrait au joug qui l'accable dans son pays d'origine, n'est inférieur à personne. L'Amérique est là pour le prouver.

II

Mais, dira-t-on, ne dépasse-t-il point la mesure dans ses revendications vis-à-vis des propriétaires et du gouvernement anglais? Cette ligue des fermiers contre les possesseurs du sol, à laquelle on a donné le nom de *land league*, ou ligue agraire, peut-elle se justifier entièrement? N'est-ce pas contre toute justice que l'Irlandais réclame la vente, sinon la confiscation des terres qu'il cultive? N'est-ce pas contre son intérêt même qu'il cherche à se soustraire à l'autorité, aujourd'hui assez douce, du gouvernement anglais?

Ce n'est guère ici le lieu de traiter ces questions qui, pourtant, semblent s'imposer et qui touchent de bien près à la question religieuse, si même elles ne se confondent avec elle. Je comprends qu'en une matière aussi complexe, on ait des opinions opposées. Moi-même, aux Irlandais qui me demandaient mon avis, j'ai souvent répondu que je les trouvais exigeants jusqu'à l'injustice. Naturellement, cette réponse leur faisait jeter les hauts cris. Ils répliquaient qu'en France, nous ne connaissions bien ni leur histoire, ni leur situation actuelle : ce qui nous mettait dans l'impossibilité de juger sainement leur attitude vis-à-vis de l'Angleterre.

Un seul m'a donné raison; mais je n'ai garde de me prévaloir de cet unique suffrage, car j'avais affaire à un propriétaire, c'est-à-dire, à une victime de la ligue agraire. On peut dire que tous les catholiques, en dehors des rares intéressés, sont pour la ligue. Tous, et avec eux un certain nombre de protestants, sont pour la légitimité des projets de Gladstone et de Parnell et font, en toute conscience, les vœux les plus ardents pour leur réussite.

(1) Je devrais dire *sept* siècles, car la tyrannie de l'Angleterre remonte à la prise de possession de l'Irlande par Henri II, vers la fin du douzième siècle; mais elle s'est considérablement aggravée à partir de la Réforme.

Beaucoup d'entre eux en viennent à émettre sur la propriété des idées étranges, qui choquent nos oreilles françaises et nous semblent friser le communisme. Ces idées, qui, chez nous, seraient sans excuse, se conçoivent dans un pays où les propriétaires, en nombre très restreint, sont pour la plupart Anglais et protestants : deux qualités qui ne sont point de nature à leur concilier les sympathies des Irlandais, aussi ardents patriotes que fervents catholiques.

En outre, cette répartition des terres entre un très petit nombre d'individus a vraiment ses inconvénients, au point de vue du bien général. Les opulents seigneurs qui possèdent de pareilles propriétés visent à se créer des parcs immenses et des territoires de chasse pour satisfaire leurs fantaisies cynégétiques. Ces parcs, je l'ai plus d'une fois éprouvé, sont gênants pour la circulation et, ce qui est plus grave, en abandonnant au gibier des milliers d'hectares d'une terre souvent fertile, on rend improductif un sol qui, s'il appartenait à de petits propriétaires intéressés à le cultiver, nourrirait une population nombreuse. Supposez, ajoute-t-on, en poussant les choses à l'extrême, qu'un seul propriétaire soit possesseur de l'Irlande entière et qu'il lui plaise de supprimer toute culture, ôtant du même coup à la population tout moyen d'existence, et faisant de l'île un désert. Qui prétendra que la société n'a pas le droit de s'opposer à un tel mal?

Ces considérations ont leur côté spécieux. On pense bien qu'elles satisfont les Irlandais, gens faciles à convaincre en cette matière. Ils n'ont pas oublié que les propriétaires sont les fils ou les héritiers de ces compagnons de Cromwell ou de ces favoris d'Élisabeth, au profit desquels les terres qu'ils arrosent de leurs sueurs furent jadis enlevées contre toute justice à leurs ancêtres catholiques, et ils se disent que cette nouvelle confiscation, faite cette fois à leur profit, ne serait après tout qu'une restitution.

Mes lecteurs ne seront peut-être pas de cet avis. Ils trouveront, au moins, que c'est bien tard revendiquer des propriétés qui depuis près de trois cents ans sont en d'autres mains. Ils observeront que personne en France ne songe plus sérieusement à réclamer les biens confisqués par la Révolution, quoique moins d'un siècle se soit écoulé depuis. Mais il est facile aux Irlandais de prouver que leur cas est tout autre.

D'abord, le Saint-Siège n'est jamais intervenu chez eux pour consacrer en quelque sorte le fait accompli. En second lieu, les

propriétaires spoliés ou leurs héritiers n'ont jamais cessé de protester contre la confiscation de leurs biens; il ne saurait donc y avoir prescription. Enfin, ce qu'on ne sait pas assez en France, la nature de la propriété et les rapports entre propriétaires et fermiers n'ont jamais été en Irlande ce qu'ils sont chez nous.

Jadis la terre était commune au clan tout entier. Le chef de clan n'en était que l'administrateur, bien que chacun de ses vassaux dût lui payer un léger tribut. Il la gérait au nom et dans l'intérêt de tous, sans pouvoir exclure personne de sa part de propriété. Or, s'il faut en croire les Irlandais, les spoliateurs protestants furent simplement substitués dans les droits des chefs de clan (1). Les fermiers seraient donc restés copropriétaires, comme ils l'étaient auparavant, obligés sans doute de payer une rente à leurs nouveaux maîtres, mais ayant eux-mêmes des droits sur la terre qu'ils cultivaient et à laquelle ils ne pouvaient être arrachés.

Ces droits, le gouvernement anglais a semblé les reconnaître,

(1) C'est ce dont M. de Mandat-Grancey ne fait nulle mention dans la série d'intéressants articles qu'il vient de publier sur l'Irlande dans le *Correspondant*. (*Chez Paddy*; août à octobre 1886.) C'est là pourtant un point capital; car il est évident que, si la situation des fermiers irlandais ne diffère en rien de celle des nôtres, les propriétaires sont en droit de leur imposer toutes les augmentations qu'il leur plaira et de les chasser de leurs fermes à la fin de leur bail ou en cas de non-payement.

Cet oubli regrettable conduit M. de Mandat-Grancey à des conclusions qu'on pourrait qualifier de calomnieuses pour les tenanciers irlandais. Il semblerait que tous les torts fussent de leur côté. S'ils ne paient pas, c'est qu'ils y mettent de la mauvaise volonté. Or, la vérité est qu'il leur est absolument impossible de payer la somme intégrale qu'on exige d'eux. La preuve qu'il n'y a pas chez la plupart de mauvais vouloir, c'est qu'ils proposent le plus souvent des accommodements. Je lis, dans le *Freeman's Journal* (23 octobre), le récit d'une *éviction* qui donne une idée de la conduite ordinaire des tenanciers.

Celui-ci occupait une ferme de 20 hectares pour laquelle il payait la somme exorbitante de 2700 francs. Ruiné, comme tous les autres, par la concurrence américaine, il proposa à son propriétaire la moitié de cette somme; au dire des voisins, c'était encore plus que ne valait la ferme. Le propriétaire refusa et fit procéder à l'expulsion du pauvre tenancier.

S'il fallait en croire le même auteur, le sud de l'Irlande serait devenu une sorte de coupe-gorge qu'il y aurait danger à parcourir. J'ai visité cette région un mois après M. de Mandat-Grancey. Peut-être ai-je même pénétré plus avant que lui dans les montagnes et dans l'intérieur des terres; or, partout j'ai été frappé de l'attitude pacifique de la population. Pas plus que moi, les nombreux touristes qu'attirent toujours les environs si pittoresques de Killarney ne semblaient soupçonner qu'ils courussent que que danger.

Décidément, l'écrivain du *Correspondant* a trop vu les *landlords* ou leurs régisseurs et pas assez les tenanciers, leurs victimes.

lorsque, en 1870, il a étendu à tous les fermiers irlandais certains privilèges qui jusque-là n'appartenaient qu'à l'une des provinces, pen grande partie rotestante, l'Ulster. Parmi ces privilèges accordés aux tenanciers figurent : celui de ne pouvoir être renvoyé de sa ferme, s'il en paye la rente annuelle; celui de pouvoir sous-louer s'il lui convient, en tout ou en partie; celui encore de ne pas subir d'augmentation de fermage, si ce n'est dans certaines circonstances exceptionnelles et après avoir touché lui-même, s'il y a lieu, une indemnité pour l'amélioration de ses terres.

Reconnaître de tels privilèges, c'était avouer que les tenanciers irlandais avaient sur les terres qu'ils exploitaient des droits spéciaux, inconnus ailleurs. Aussi la Ligue agraire ne manque pas de s'autoriser de ces concessions pour ses nouvelles revendications.

Pourtant, au point de vue historique, ces droits de copropriétaires peuvent sembler contestables. Sans doute telle était la situation des fermiers avant l'occupation anglaise et peut-être jusqu'à la Réforme. Il se peut encore que la première expropriation, qui eut lieu sous Élisabeth, ait maintenu l'ancien état de choses. Ce qui tend à le faire croire, c'est la persistance de ce régime chez les protestants de l'Ulster. Mais les officiers de Cromwell, auteurs de la seconde et de la plus violente expropriation, furent moins respectueux des traditions et se constituèrent bel et bien propriétaires à la façon de leurs compatriotes de la grande île.

Quant aux pauvres Irlandais qu'ils prirent à leur service pour l'exploitation des terres confisquées, ils n'avaient garde de se montrer exigeants. Confinés, sous peine de mort, par Cromwell, dans les terres stériles du Connaught, où ils mouraient de faim, ils durent s'estimer heureux, dans leur malheur, de pourvoir rentrer, à quelque prix que ce fût, dans leurs anciennes possessions, et sans doute ils ne songèrent guère à imposer leurs conditions à des propriétaires qui pouvaient, sans forme de procès, les envoyer à l'échafaud. Entièrement à la merci de leurs seigneurs et maîtres, n'ayant pas même l'idée de se soustraire à leur autorité tyrannique, vu que toute autre carrière leur était fermée, ils s'identifièrent en quelque sorte avec leurs terres, se prêtant docilement à toutes les exigences des propriétaires. Ceux-ci, qui n'étaient liés par aucun bail, profitèrent des améliorations (1) apportées au sol par leurs trop

(1) En parlant d' « améliorations », je n'entends pas seulement l'amendement des terres. Presque partout, ce sont les tenanciers qui ont construit

confiants locataires pour leur imposer des charges nouvelles; si bien que les prix de fermage ont fini par atteindre un taux exorbitant, heureusement inconnu dans le reste de l'Europe.

Aujourd'hui, il est vrai, les propriétaires, qui sentent venir, sinon l'expropriation au moins la vente forcée, se montrent conciliants et volontiers font à leurs tenanciers des remises considérables. Mais ceux-ci ne s'en contentent plus. Soutenus par la Ligue agraire, presque la seule autorité reconnue en Irlande, et encouragés par les succès déjà obtenus, beaucoup se disent, à tort ou à raison, incapables de rien payer. De là des *évictions*, des expulsions violentes qui, tous les jours, se produisent sur quelque point du territoire et pour lesquelles la police est obligée de faire appel à tout son personnel (1).

Que le fermier irlandais soit pauvre, qu'il souffre spécialement depuis quelques années par suite de la baisse énorme des denrées, ce n'est pas douteux. Plus que personne il subit les conséquences de la concurrence américaine. Il suffit d'avoir parcouru les campagnes de l'Ouest et du Sud pour constater sa misère. Rien de

leurs maisons et les bâtiments d'exploitation, ouvert des chemins, défriché et clôturé leurs champs, drainé le sol, planté des haies, en un mot, mis la terre en valeur; car les propriétaires ne s'occupaient de leurs fermes que pour en toucher les revenus. On conçoit qu'après avoir exécuté tous ces travaux, les tenanciers se soient attribué quelques droits sur les terres qu'ils cultivaient, quels que fussent du reste ceux qu'ils pouvaient tenir d'une autre source, et qu'ils aient crié à l'injustice lorsqu'on les expulsait violemment d'une ferme qui leur devait la plus grande partie de sa valeur. On le comprend d'autant mieux que, pour eux, l'éviction, c'est l'exil, sinon la mort; l'Irlande ne leur fournissant aucun autre moyen d'existence. (Voyez, sur ce sujet, M. Emile de Laveleye, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1882.)

(1) Le nombre des évictions a pourtant diminué depuis trente ans. En 1849, plus de 50,000 familles furent chassées de leurs misérables demeures et jetées sans abri sur les chemins. Dans l'espace de dix ans, on n'a pas démoli moins de 282,000 maisons. En 1841, on en comptait 1,328,832; en 1851, une nouvelle statistique n'en accusait plus que 1,046,294. Le plus souvent, en effet, pour mieux contraindre le fermier à s'éloigner, on démolit la maison qu'il habite et qu'il a peut-être bâtie lui-même. Ayant résolu de remplacer la culture du sol par l'élevage des bestiaux, le propriétaire n'a que faire de toutes les cabanes et de leurs habitants, qu'il considère comme autant de bouches inutiles. Il prétend que l'intérêt du pays demande que la population soit réduite de moitié. La conséquence, c'est la condamnation à l'exil, ou à la mort, de quelques millions d'hommes; mais cela importe peu à l'égoïsme anglais et protestant.

Or, il est absolument faux que l'Irlande ne puisse pas nourrir sa nombreuse population. La statistique a prouvé que, même en 1847, année de la grande famine, elle avait produit deux fois plus qu'il n'était nécessaire pour suffire

plus triste à voir que ces pauvres cabanes, ouvertes à tous les vents, où grouillent, en compagnie des bestiaux et au milieu d'une épaisse fumée produite par la tourbe, le seul combustible du pays, une légion d'enfants à peine couverts de misérables guenilles.

Il paraît qu'en hiver le spectacle est plus pénible encore. Souvent, les pommes de terre, qui constituent presque l'unique nourriture du paysan, viennent à manquer, et l'on a recours pour les remplacer à certaines espèces d'algues marines qu'on va pêcher sur les rivages voisins. Encore cette ressource est-elle insuffisante pour entretenir tant d'existences. Alors on meurt de misère plus ou moins lentement, selon qu'on parvient plus ou moins à tromper sa faim. Est-il besoin de rappeler les tristes années de 1846 et 1847, qui virent périr d'inanition plus d'un million d'Irlandais, et furent le point de départ d'un mouvement d'émigration dont le résultat a été de réduire à 5 millions, en dépit du nombre toujours considérable des naissances, une population qui devait être alors de près de 9 millions?

Si l'Irlandais émigre, on peut être convaincu que c'est par nécessité, car nul n'est plus attaché que lui aux siens et à son pays. Aussi, quelles scènes déchirantes se produisent au moment de son départ pour l'étranger! On ne peut parcourir l'Irlande sans en être témoin quelque part. La première fois que ce triste spectacle m'a été offert, c'était à mon retour de Killarney à Cork, dans la région, aussi pauvre que pittoresque, qui avoisine Glengariff. Il m'a trop profondément impressionné pour que je puisse jamais en perdre le souvenir. Je voudrais être peintre pour fixer par le pinceau les principaux traits de cette scène véritablement attendrissante.

La voiture qui m'emmenait et qui devait prendre l'émigrant s'arrêta devant une chaumière de pauvre apparence. Un jeune homme, à physionomie énergique et distinguée, en sort accompagné de son père qui, les yeux pleins de larmes, lui donne ses derniers

à la subsistance de ses huit millions d'habitants. Malheureusement, les trois quarts de ses denrées, — blé, bétail, beurre, etc., — durent être exportés pour payer les propriétaires.

Conçoit-on, après cela, qu'il y ait encore des économistes pour soutenir cette thèse que les Irlandais, fussent-ils possesseurs du sol, seraient toujours misérables et ne pourraient se suffire à eux-mêmes? Que la terre soit, çà et là, tellement morcelée, qu'elle ne puisse nourrir tous ceux qui l'occupent, soit, mais c'est là une exception que les *landlords* et leurs agents ne parviendront jamais à faire prendre pour la règle.

conseils. Trois ou quatre jeunes gens, ses frères sans doute, pleurent silencieusement, appuyés contre le mur de la maison, et cherchent en vain à cacher leurs larmes. A la porte, la mère se lamente, retenue par d'autres femmes qui cherchent inutilement à la consoler. Une grande sœur s'élance tout échevelée de la cabane, lève les bras vers le ciel et se précipite vers la voiture qui déjà emporte l'émigrant. Pendant quelques minutes, je la vois se tordre les mains et j'entends ses cris qui me déchirent l'âme.

Voilà comment s'aiment ces Irlandais si décriés qu'à entendre leurs ennemis ils n'auraient guère plus de sentiments que la brute!

Et ce ne sont pas là des impressions fugitives qu'effacent le temps et l'espace. En quelque lieu que l'Irlandais aille chercher un refuge, et si heureux que soit son sort, il aspire à rentrer au pays natal et, s'il en est empêché, il s'efforce d'attirer à lui sa famille. Il fait plus que de s'occuper des siens. Le sort de l'Irlande tout entière l'intéresse à un haut degré, et sa générosité pour ses compatriotes d'outre-mer est sans bornes. On a calculé que, dans un espace de dix-sept ans, les Irlandais des États-Unis avaient, pour leur part, envoyé plus de 325 millions de francs à la mère patrie!

Ces généreux subsides soulagent sans doute bien des misères, mais ils n'en tarissent pas la source. Ils ne sauraient empêcher l'appauvrissement général, appauvrissement qui tient non seulement au taux excessif des fermages, mais aussi à ce que les propriétaires, anglais pour la plupart, dépensent à l'étranger les revenus de l'Irlande. Pour guérir un tel mal, il faut un remède plus puissant, et c'est ce remède que cherche la Ligue agraire. On pourra trouver que les moyens qu'elle emploie, ou plutôt qu'on emploie en son nom, sont parfois empreints de quelque violence, mais on ne peut nier que son but ne soit légitime, louable même. Aussi, a-t-elle été, après un moment d'hésitation, approuvée par le clergé irlandais. Deux des membres les plus distingués de l'épiscopat, l'archevêque de Cashel et celui de Dublin, sont bien connus pour l'adhésion publique qu'ils lui ont donnée et qui leur ont valu une immense popularité.

A vrai dire, une conduite différente eût été impolitique, et si, dans cette adhésion à la Ligue, il y avait faute, on pourrait dire que c'est une faute heureuse, *felix culpa*. La puissance du clergé en Irlande est si grande qu'une opposition formelle de sa part eût sans doute enrayé la Ligue, au moins pour quelque temps; mais il y eût nécessairement perdu de son prestige, et, à la place de cette asso-

ciation qui agit au grand jour et, en somme, poursuit un but légitime par des moyens honnêtes, se seraient fondées, à l'instigation des *fénians*, des sociétés secrètes, dont l'action aurait pu être déplorable au point de vue tant social que religieux. Au contraire, en faisant cause commune avec le peuple, en se prononçant ouvertement pour ses revendications essentielles, le clergé a développé une influence dont il saura user à l'occasion, dans l'intérêt de la religion et de la société.

Je demandai un jour à un confrère irlandais à quoi pouvait tenir ce respect extraordinaire, cet attachement du peuple pour son clergé. « Le peuple nous aime, me répondit-il, parce que nous l'aimons. »

Ce mot traduit la situation.

J'avoue pourtant qu'il ne me parut pas, tout d'abord, une explication suffisante. Nous aussi, nous aimons le peuple. Il me semble même que nous le lui prouvons tout autant que le clergé irlandais. Et quelle différence dans l'attitude de la population ouvrière des deux pays!

Il y a aussi, il est vrai, une différence entre les prêtres irlandais et nous. S'ils n'aiment pas le peuple plus que nous, ils l'aiment plus exclusivement. Ne recevant aucun traitement et n'ayant rien à attendre, ni du gouvernement anglais, ni des propriétaires, pour la plupart anglais eux-mêmes et protestants, ils n'ont aucun motif de ménager ces deux ennemis du peuple. Ils peuvent donc épouser sa cause, ses sympathies et ses antipathies, se faire les interprètes et les défenseurs de ses revendications, généralement légitimes.

En France, au contraire, il est de notre devoir de ménager les riches comme les pauvres, d'autant que, dans le conflit social, le droit est souvent du côté des premiers. De plus, les aspirations populaires vont si loin, de ce côté de la Manche, les idées qu'on fomente dans la classe ouvrière sont tellement subversives de tout ordre social, que le clergé, représentant né et gardien naturel de la vérité et du droit, est obligé de se prononcer contre elles. De là, sans doute, cette impopularité malheureuse, que les Irlandais ne s'expliquent pas et dont plusieurs fois ils m'ont demandé la cause.

Oserai-je ajouter que le clergé n'a pas, en Irlande, de journaux politiques qui lui soient propres? La feuille qui le représente le mieux et qu'il lit le plus assidûment, est le *Freeman*, de Dublin;

or ce journal, l'un des plus grands, — ce qui n'est pas peu dire, — et des mieux rédigés des Iles-Britanniques, ménage les protestants et va jusqu'à annoncer leurs offices. En revanche, il se tire à quarante mille exemplaires et se voit dans toutes les mains. Il en résulte qu'il porte partout la défense des intérêts catholiques, intérêts qui se confondent, au reste, avec ceux de l'Irlande.

Un moment, il a été question de fonder un journal plus exclusivement clérical. « Ce projet n'a pas réussi, et c'est heureux », me disait un prêtre distingué qui connaît à fond son pays, « car il eût pu, par les exagérations de sa politique, nous valoir des haines et faire de nous comme une caste à part dont les intérêts eussent semblé en opposition avec ceux du peuple, tandis qu'en réalité ils sont les mêmes. »

J'aurais beaucoup à dire encore sur les Irlandais, car c'est un sujet inépuisable et qu'il y a plaisir à traiter. On a tant calomnié ce pauvre peuple, que toute âme honnête doit, ce me semble, éprouver du bonheur à venir plaider sa cause. Heureusement, il n'a plus besoin pour cela du secours de l'étranger. La Ligue agraire, qui l'enrégimente presque tout entier, clergé compris, en a fait une force avec laquelle le gouvernement anglais aura désormais à compter. Rien n'est admirable, dans sa simplicité, comme l'organisation de cette Ligue; mais, aussi, rien n'est puissant comme elle. Je l'ai dit, c'est la seule autorité aujourd'hui pleinement reconnue en Irlande. Qu'elle vienne à frapper un propriétaire d'interdit parce qu'il a manqué à ses devoirs vis-à-vis de ses tenanciers : aussitôt le vide se fera autour de lui; ses domestiques l'abandonneront et il ne se trouvera pas une personne qui consente, à quelque prix que ce soit, à se mettre en rapports avec lui. On en a vu plus d'un exemple.

Autre preuve de sa force. Ne s'est-elle pas avisée, un beau jour, de débaptiser la principale rue de Dublin et de remplacer son nom de « Sackville » par celui d' « O'Connel ». Or, c'est sous ce dernier nom qu'elle est aujourd'hui universellement connue, bien que le nom officiel soit toujours inscrit sur les murs. N'allez pas demander à un cocher de fiacre de vous conduire « Sackville Street », car il ferait semblant de ne pas comprendre.

Voilà à quel point ce petit peuple est uni et discipliné!

On disait jadis en Angleterre : « Mettez un Irlandais à la broche, et vous trouverez bien vite un autre Irlandais pour la tourner. » Je ne sais jusqu'à quel point ce mot cruel a été vrai; en tout cas, il

a perdu aujourd'hui toute signification. Je ne conseille pas aux Anglais d'en faire l'expérience : ils trouveraient bientôt à qui parler (1).

III

Assurément, ce qu'il y a de plus intéressant en Irlande, c'est la population. Il s'en faut cependant que le pays soit à dédaigner. S'il fallait s'en rapporter aux Anglais, c'est à peine s'il vaudrait un regard. Après l'Angleterre proprement dite, l'Écosse et le pays de Galles, le touriste devrait tirer l'échelle.

A mon sens, c'est une souveraine injustice; au point de vue pittoresque, l'Irlande n'a rien à envier à son orgueilleuse voisine. Les montagnes de Killarney égalent tout au moins en beauté celles d'Écosse, réputées les plus belles de la Grande-Bretagne. Peut-être même leurs sommités aiguës leur donnent-elles un caractère alpestre que n'ont pas les autres. Quant aux lacs qui en baignent le pied, quant à la végétation qui en pare les abords, je ne crois pas que nulle part au monde on puisse trouver mieux. Il y a là des parcs immenses, gracieusement ouverts au public par leurs propriétaires, où les plus belles plantes du monde semblent s'être donné rendez-vous et avoir revêtu leurs proportions les plus gigantesques.

Nos touristes français visitent trop peu cette région. Les Américains y affluent, au contraire. Le fait est qu'il est difficile de trouver un pays plus enchanteur par le pittoresque et la variété de ses sites. Mais pour en bien juger, il ne faut pas se borner, comme beaucoup le font, à un séjour à Killarney. Toute la région qui sépare cette localité de Glengariff et Bantry, au sud, est d'un extrême intérêt, et il ne faut pas manquer de la parcourir en voiture, soit à l'aller, soit au retour. Ce n'est pas, assurément, le passage très vanté des Trossachs, en Écosse, qui l'emporte sur celui-ci.

Je ne connais rien non plus qui soit supérieur au parcours de Cork à Queenstown. On a comparé ce golfe au Bosphore; j'avoue

(1) Les lignes qui précèdent étaient écrites, lorsque j'ai pu me procurer les savantes et consciencieuses *Etudes sur l'Irlande contemporaine*, du R. P. Perraud, aujourd'hui évêque d'Autun et membre de l'Académie française (2 vol. in-8°; chez Douniol). J'ai eu le plaisir d'y retrouver mes vues personnelles, mais plus développées et appuyées sur des documents puisés aux sources les plus sûres. J'hésite d'autant moins à y renvoyer le lecteur que cet ouvrage, bien que vieux de vingt ans, est encore aujourd'hui le meilleur qu'on puisse consulter sur la question irlandaise. Je recommande surtout le livre second, traitant de la propriété foncière, et, dans celui-ci, le chapitre si tristement intéressant des « évictions ».

que j'ai été tenté de lui donner la préférence. Il est plus varié et ménage, par suite, plus de surprises au touriste. Quel coup d'œil, par un beau temps, que celui de Queenstown! L'aspect de cette ville, avec ses terrasses superposées et sa superbe cathédrale, suspendue, en quelque sorte, au flanc de la colline, est tout simplement ravissant : il ne manque à ce pays que le ciel d'Orient, pour lui permettre de défier toute concurrence.

Un autre parcours à recommander est celui de Youghal (on prononce *Yâl*) à Cappoquin, par le Blackwater. On a appelé cette rivière le Rhin irlandais : titre un peu prétentieux, sans doute, mais qui n'en est pas moins justifié par la variété des sites et la hauteur des rives, semées, elles aussi, de ruines et de châteaux.

Une fois à Cappoquin, petite ville située dans une région très boisée, le voyageur français ne devra pas manquer d'aller, à 5 kilomètres de là, demander un peu de repos aux RR. PP. Trappistes de Mont-Melleray. Il y trouvera, dans une solitude charmante, des religieux extrêmement hospitaliers qui, s'ils ne sont pas Français, parlent du moins notre langue..., quand ils parlent.

La Trappe de Mont-Melleray a une origine française. Elle fut fondée, en 1832, par des religieux irlandais que la Révolution de 1830 avait chassés de l'abbaye de La Meilleraie (Loire-Inférieure), à cause de leur qualité d'étrangers. De là son nom.

Les 300 hectares de terre qu'elle occupe étaient, il y a soixante ans, un vrai désert. Le propriétaire, qui était protestant, n'eut pas grand mérite à leur céder, moyennant une rente annuelle de 100 livres (2,500 francs), cette terre dont il ne tirait aucun profit.

A force de travail, les religieux en ont fait une sorte d'oasis qui, admirablement cultivée, non seulement suffit à la subsistance du nombreux personnel du monastère, mais encore procure de la nourriture à une multitude de pauvres.

Cette abbaye, à laquelle sont annexés un petit séminaire et des écoles primaires, jouit en Irlande d'une grande réputation. On y trouve sans cesse des retraitants et, parmi eux, des laïques de distinction et de hauts dignitaires du clergé. Le régime des hôtes n'est pas, il faut le dire, celui de nos Trappes françaises. L'abstinence ne leur est pas imposée, et ils y trouvent le confort des meilleurs hôtels.

Une communauté, plus française encore que la Trappe de Mont-Melleray, est celle des PP. du Saint-Esprit, située à Blackrock,

entre Dublin et Kingstown. Rien de plus agréable à visiter pour un Français, que cette maison où l'on trouve, en même temps que des compatriotes aimables, savants et hospitaliers, un établissement qui fait honneur à notre pays. Le *French College*, ou Collège français, ainsi nommé à cause de la nationalité du plus grand nombre de ses directeurs, est aujourd'hui, pour le nombre des élèves comme pour les succès scolaires, la première des maisons d'éducation d'Irlande, tant protestantes que catholiques. Depuis huit ans, il tient d'emblée la première place aux examens universitaires (1).

Les PP. du Saint-Esprit, qui possèdent un autre collège à Rockwell, près de Cashel, passent pour avoir révolutionné les études en Irlande. Aussi leur envoie-t-on des enfants de toutes parts.

La France leur doit de la reconnaissance; car, en même temps qu'ils travaillent à la diffusion de notre langue, ils font aimer et estimer, dans leurs personnes, le nom français. Plusieurs fois il m'est arrivé de constater, dans mes courses, les services qu'ils nous rendent à ce double titre (2).

Un écrivain bien connu, qu'aveuglent parfois ses préjugés contre le catholicisme, M. Émile de Laveleye, osait écrire, en 1870, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin, p. 979), que l'attribution des écoles aux prêtres catholiques « serait un grand malheur pour l'Irlande », qui « se fermerait définitivement au progrès moderne ».

Si M. de Laveleye est de bonne foi, il doit reconnaître qu'il s'est trompé; car ce sont précisément ces écoles qu'il accusait de favoriser l'obscurantisme qui, les premières, ont adopté les nouveaux programmes et les nouvelles méthodes d'enseignement, de même que ce sont elles qui ont donné l'impulsion aux études et travaillé le plus efficacement à la diffusion de l'instruction dans les diverses classes de la société irlandaise.

(1) Le collège qui le suit de plus près n'est pas arrivé à obtenir la moitié de ses succès pendant les quatre dernières années.

(2) On trouve dispersées sur le sol irlandais plusieurs autres communautés françaises ou semi-françaises qui ne représentent pas moins dignement l'Église et la mère patrie. La reconnaissance me fait un devoir de signaler entre autres : les Pères des Missions africaines de Lyon, établis à Cork; les Pères Franciscains de Killarney; et parmi les communautés de femmes : les Dames du Sacré-Cœur, à Armagh, et les sœurs de Bon-Secours, à Belfast. Ces dernières ont leur habitation précisément au centre des quartiers les plus troublés par les récentes émeutes; mais leur supérieure, une Parisienne courageuse et dévouée autant que spirituelle et distinguée, ne m'a pas semblé s'en émouvoir beaucoup.

Mgr Perraud a montré, dès 1862, dans son précieux ouvrage sur l'Irlande, que, si l'instruction de la jeunesse irlandaise rencontrait souvent des entraves, ce n'était pas du côté des prêtres, mais bien du côté des propriétaires protestants. Ce qui est bien constaté, c'est l'empressement que le peuple irlandais met à s'instruire, quand il le peut, et les efforts que le clergé a toujours faits pour lui en procurer la facilité, sans compromettre pour cela ses intérêts religieux.

Je reviens aux curiosités naturelles de l'Irlande.

Je ferais une grave omission si je ne mentionnais, parmi elles, la fameuse chaussée des Géants, située sur la côte septentrionale, à 3 ou 4 lieues à l'est de Portrush. C'est, avec Kellarney, la *great attraction* de l'île.

L'accès en est aujourd'hui très facile. Un tramway à vapeur conduit le voyageur de Portrush à Bushmill par une route très pittoresque, pratiquée au sommet de falaises basaltiques et crayeuses. A Bushmill, un char le prend et le mène en une demi-heure à « Causeway-Hôtel », où il est assailli par une légion de guides désireux de lui faire les honneurs de leur pittoresque chaussée.

Inutile de dire que tous ces guides sont plus gênants qu'utiles. Livré à soi-même, on apprécie mieux l'étrangeté du spectacle qu'offrent ces milliers de colonnes balsatiques, de hauteur inégale, mais si régulières, dans leur forme et dans leur position, qu'on les dirait taillées et placées de main d'homme. Le bruit de la vague, qui vient se briser contre elles, ne fait qu'ajouter à la grandeur mystérieuse de la scène.

Cependant, peut-être ai-je été moins frappé par ce spectacle qu'on ne l'est communément ; car, outre que j'avais vu à l'avance de nombreuses gravures et descriptions de cette merveille naturelle devenue classique en géologie, j'avais visité, quelques jours auparavant, la célèbre grotte de Fingal, dans l'île de Staffa, et cette grotte, constituée par les mêmes colonnes prismatiques, produit, sur le touriste qui pénètre dans ses mystérieuses profondeurs, une impression peut-être plus vive encore, par suite de ses vastes dimensions, de la régularité de ses colonnes, qui la font ressembler à une église, et du vacarme étourdissant que fait la mer en se brisant sur ses parois abruptes.

C'est aux deux extrémités opposées de l'Irlande que se trouvent les sites les plus attrayants et les plus célèbres de l'île. Il s'en faut,

cependant, que le reste du pays soit dépourvu de charme. Sa belle végétation, qui lui a valu le nom de « Verte Erin », suffirait pour en rendre le parcours agréable. Il n'est pas jusqu'à ses vastes *bogs*, ou tourbières, qui ajoutent à son intérêt en lui donnant un cachet à part. A voir la bruyère qui en recouvre la surface, on dirait nos landes bretonnes. Mais je ne conseille pas au voyageur de s'aventurer sans guide sur ce sol spongieux, car il recèle des fondrières, parfois même de vrais lacs souterrains qui ont déjà fait bien des victimes.

C'est, du reste, le seul danger que l'on court dans les campagnes d'Irlande. Il n'y a rien à craindre, en effet, du côté des animaux sauvages. Non seulement il n'y existe aucune bête féroce, mais on n'y trouve même pas une couleuvre. Cette absence de tout serpent est attribuée par les Irlandais, à saint Patrice, leur premier apôtre. Ils ajoutent même, en confirmation du miracle, qu'on a vainement essayé d'introduire des serpents dans leur île.

Les ruines qu'on rencontre, çà et là, sur le sol irlandais sont encore un attrait de plus pour le touriste. Hélas! ici comme en Angleterre, elles ne sont que trop nombreuses, car elles sont, en partie, l'œuvre de la Réforme. Les Anglais, destructeurs des superbes monuments religieux dont leur sol était semé, ne prévoyaient pas, sans doute, que les pans de mur qui échappaient à la pioche des démolisseurs, seraient un jour, pour leurs descendants, un objet de grande curiosité et attireraient des foules de visiteurs ; et pourtant, on serait porté à le croire, à voir l'acharnement qu'ils mettaient à accomplir leur œuvre dévastatrice.

Ce n'est pas que les restes de monuments religieux du Moyen Age soient très communs en Irlande. La rage des protestants s'est si bien exercée sur la plupart qu'il n'y est pas resté pierre sur pierre. *Etiam periêre ruinæ!* Ce qu'on cherche surtout dans ce pays, en fait de ruines, ce que les antiquaires y admirent principalement, ce qu'ils poursuivent de leurs investigations les plus incessantes, ce sont les fameuses Tours rondes, étranges monuments dont le nom dit la forme, mais dont l'origine se perd dans la nuit du passé. Une jeune école archéologique, qui vieillit à plaisir tous les monuments dont la date n'est pas rigoureusement fixée par l'histoire, a voulu y voir des constructions antérieures au christianisme ; mais rien n'est plus invraisemblable qu'une pareille antiquité. On admet communément aujourd'hui, et avec raison, de l'autre côté du détroit, que les

Tours rondes datent du Moyen Age, probablement de l'époque comprise entre le neuvième et le douzième siècle.

Les Tours rondes sont nombreuses en Irlande : on en a compté près de quatre-vingts. Mais leurs constructeurs inconnus ont eu la mauvaise idée de les élever, pour la plupart, loin des villes actuelles; si bien qu'il arrive que nombre d'étrangers quittent l'Irlande sans en avoir vu seulement une de près. C'est une omission regrettable, injurieuse pour le peuple irlandais dont elles sont, par excellence, le monument national. Il en est, du reste, quelques-unes qu'on peut assez facilement visiter de Dublin même, entre autres celle de Glendalough, la plus connue peut-être pour ce motif et à cause du charme du paysage qui l'encadre.

Glendalough, ou la Vallée des deux lacs, est situé dans le comté de Wicklow, à quelques lieues au sud de Dublin. Pour s'y rendre, on prend à la station de Rathdrum une de ces voitures légères, propres à l'Irlande, espèce de cabriolet sans couverture que traînent d'excellents petits chevaux, doués d'une vitesse et d'une énergie incomparables. La route est extrêmement pittoresque, et l'intérêt va croissant jusqu'à l'entrée de la vallée de Glendalough, où l'on se trouve en face de la fameuse tour, haute de plus de 100 pieds et solidement construite avec un mélange de granit et de schiste. Comme la plupart des autres monuments de ce genre, elle est complètement fermée à la base. Elle ne présente d'ouverture qu'à une hauteur de quelques mètres, de sorte qu'on ne peut y pénétrer qu'à l'aide d'une échelle.

A quoi ont pu servir ces singulières contructions? On est réduit à cet égard à des conjectures, et Dieu sait si on en a fait de bizarres! A mon sens, l'opinion la plus probable est encore celle qui y voit de simples beffrois, où l'on suspendait une cloche pour convoquer, soit les fidèles à l'église, soit les défenseurs du clan en cas d'attaque. Ce qui rend extrêmement probable cette destination principalement religieuse, c'est que partout les tours rondes avoisinent les églises. Elles n'y touchent pas, je le sais; mais en Italie, également, les clochers sont souvent isolés et n'en sont pas moins consacrés au même usage que les nôtres.

Autre argument qui a sa valeur. A Glendalough même, une petite église, dite de Saint-Patrice et située à quelques mètres de la Tour ronde, est précisément surmontée d'un clocher qui a exactement la même forme, s'il n'en a pas les dimensions. Il n'y manque même

pas les quatre ouvertures du sommet, ouvertures qui, selon moi, avaient pour but de permettre aux ondes sonores de se répandre au loin. Il y a tout lieu de croire que ces deux monuments sont de même date. Ils portent les mêmes caractères, et je ne vois nul motif de considérer l'un comme notablement antérieur à l'autre.

A côté de ces deux remarquables débris du passé, encadrés dans le plus joli des paysages, entre deux montagnes verdoyantes, gisent d'autres ruines que l'Irlandais visite avec un pieux respect et sur le compte desquelles circulent nombre de légendes, longuement et gravement racontées par les guides.

Comme presque toujours, ces légendes ont un fond de vérité. Il paraît qu'il y eut là, dans les premiers siècles du christianisme, une cité populeuse dont l'origine fut un monastère fondé par saint Kévin. On prétend y trouver encore les restes de sept églises. De là le nom de *Seven Churches*, qui a été donné à la localité. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces ruines, il n'est pas douteux que, dans cette localité aujourd'hui déserte, il n'y ait eu jadis une agglomération considérable.

Ces ruines sont situées, je l'ai dit, à l'entrée de la vallée de Glendalough, vallée charmante qui n'a pas plus d'une lieue de longueur. Inutile de recommander aux touristes d'y faire une promenade avant de rebrousser chemin. Rien de gracieux comme les deux lacs qui en occupent le fond; rien de pittoresque comme les montagnes, par endroits fort abruptes, qui l'enserrent de toutes parts.

Je m'arrête ici, tout en ayant conscience de l'insuffisance de cet exposé pour atteindre le but que je m'étais proposé, à savoir faire partager, aux lecteurs, qui ont eu le courage de me suivre, les sentiments que j'ai rapportés de mon voyage, et détruire les impressions fâcheuses que des auteurs, hostiles ou insuffisamment renseignés, ont répandues en France sur le compte des Irlandais. Si du moins j'avais pu inspirer à quelques personnes le désir de voir le pays dont j'ai esquissé quelques aspects, je ne doute pas que leurs préjugés, si elles en ont, ne disparaissent au contact de ce peuple frère, — on peut bien l'appeler de ce nom, — que son origine, sa religion, ses alliances passées, son titre d'opprimé, son histoire tout entière, doivent rendre spécialement cher à tout cœur vraiment français.

L'abbé Hamard,
de l'Oratoire de Rennes.

L'ÉBRANLEMENT DE LA CONSTITUTION ANGLAISE[1]

La Chambre des lords a donc sans cesse été rajeunie par un sang nouveau. Le roi ayant le droit de nommer des pairs, elle appelle à elle toutes les illustrations de la nation et elle unit ainsi au respect des traditions les aspirations des temps modernes. Mais aujourd'hui, le rôle de la Chambre des lords devient plus difficile qu'il ne l'a jamais été, même au milieu des crises que l'Angleterre a déjà traversées. Résiste-t-elle aux propositions nouvelles que poussent en avant le parti libéral et le parti radical! Elle risque de soulever contre elle un mouvement d'opinion qui menace, non pas de mettre ses jours en danger, — les Anglais ne coupent pas le fil de la tradition, — mais de la condamner à un rôle effacé. Se retranche-t-elle dans un rôle passif, évite-t-elle avec soin toute opposition aux décisions de la Chambre des communes! Elle fait douter de la nécessité de son existence. Elle meurt d'anémie.

Déjà un des radicaux les plus accentués de la Chambre des communes, M. Labouchère, a déposé une motion déclarant « qu'il n'était pas conforme au principe du gouvernement représentatif qu'un membre de l'une ou l'autre Chambre tire son pouvoir législatif du fait de sa naissance ». Il n'a manqué aux partisans de la motion que 36 voix pour obtenir la majorité; 368 députés seulement, il est vrai, ont pris part au vote. M. Gladstone assistait à la séance; il prit la parole pour combattre la motion, mais plutôt par des raisons d'opportunité que par des raisons de fond. Le moment ne lui paraissait pas venu de mettre en pratique de telles idées, quelque justifiées qu'elles pouvaient être en théorie. L'existence d'une seconde Chambre lui paraissait, du reste, nécessaire, contrai-

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1886.

rement à M. Labouchère, partisan d'une Chambre unique; mais, il refusait de prononcer contre la Chambre des lords une condamnation définitive, le premier ministre ne faisait nulle difficulté d'admettre qu'une réforme devait être plus tard introduite dans sa composition.

M. Gladstone! Nous venons d'écrire le nom de l'homme dont la chaude parole, l'infatigable activité, l'immense popularité, ont fait faire au mouvement démocratique de grands pas en avant. Tout récemment, dans le manifeste qu'il lançait d'Hawarden, à la veille des élections, il n'hésitait pas à pousser le cri de la guerre sociale, à exciter les classes les unes contre les autres. « Toutes les classes riches, nobles, industrie, commerce, sont contre moi, mais le peuple seul saura rendre justice à nos efforts », disait-il sous le coup de ce délire ambitieux qui, égarant les vieillards, les rend capables de toutes les fautes et ne leur laisse plus d'autre objectif que l'idée dont ils sont devenus la proie. Mélange à la fois de philanthropie sentimentale, de protestantisme libéral et d'idéologie française, M. Gladstone appartient corps et âme à la Révolution. La théorie le guide plus que le respect de la tradition, et en cela il s'est montré le vrai disciple des inventeurs des faux dogmes. Toutes les idées traditionnelles l'ont eu tour à tour pour adversaire. Il a attaqué les gouvernements du passé dans la personne du roi de Naples; les prisons napolitaines excitaient sa verve indignée, et pendant ce temps, les maux que l'industrie anglaise traîne à sa suite le laissaient inattentif. Il a surtout déployé toute son éloquence contre ce qu'il appelait « l'idole du Vatican » depuis les décisions du Concile de 1870. Dans les brochures qu'il a écrites à ce propos, se retrouvent la rage de l'antipapiste et l'ignorance du sophiste. Il a naïvement servi les desseins de la Russie, en s'associant à la compagne qu'elle a soudoyée avec tant d'habileté à travers la presse européenne, à propos des massacres de Bulgarie. Les adversaires de l'Angleterre y ont trouvé leur compte. Car les flots de paroles sentimentales que M. Gladstone a versées ont désarmé la clairvoyance de ses compatriotes.

C'est autour de lui que se rallient tous les partisans des idées nouvelles, tous les adversaires de l'ancienne constitution anglaise, et cependant lui-même a rendu hommage à ses avantages. « La constitution parlementaire de nos pères, a-t-il écrit, avait admirablement tenu compte de la diversité des éléments, de la représentation de l'intelligence, de l'éducation politique des meilleurs éléments

du pays, depuis la jeunesse jusqu'à l'âge mûr. Elle était, au fond, plus favorable aux intérêts publics que notre système actuel (1). »

Qu'il ait prôné souvent des idées généreuses, qu'il ait parlé avec vérité des souffrances de l'Irlande, nous le reconnaissons bien volontiers. Mais les propagateurs des erreurs modernes sont d'autant plus dangereux qu'ils masquent les vices de leurs théories derrière des paroles séduisantes; les remèdes qu'ils proposent ne font plus appel aux forces morales sur lesquelles la vie de l'humanité a reposé, mais ils s'inspirent de nouveautés qui, éblouissant les esprits, rejettent alors au second plan les vérités fondamentales.

M. Gladstone a même égaré beaucoup de catholiques par la séduction de son langage. Heureusement l'autorité épiscopale, en la personne de Mgr Mac-Cullen, est intervenue à propos; elle a signalé, dans l'agitation fomentée à propos du *Home-rule*, la main des révolutionnaires. Ils savent empoisonner les meilleures causes; comme bien d'autres déjà, la cause irlandaise a été souillée de leur contact.

V

Les Anglais sont encore demeurés fidèles à l'union de l'Église et de l'État. Ils ont vu là une des causes de leur grandeur. L'expérience le montre, c'est avec raison que l'Église a condamné leur séparation; car une telle constitution répand dans les esprits cette erreur qui empoisonne toute la société moderne : à savoir que la loi de Dieu n'a rien à démêler avec le gouvernement des sociétés. L'homme seul est son propre maître. C'est de là que vient la laïcisation à outrance, la prétendue neutralité de l'école, l'interdiction au clergé d'élever la voix, quand il s'agit de protester contre les erreurs sociales. Ne nous récrions pas. Les libéraux, en proclamant la prétendue neutralité ou indifférence de l'État en matière religieuse, ont engendré la guerre que les radicaux mènent avec tant de vigueur aujourd'hui. Seulement ceux-ci ont mis de côté les ménagements dont les premiers ne s'étaient pas départis; ils suivent jusqu'au bout les déductions du principe.

Si les usines anglaises ont été témoins d'abominables excès de travail, le repos dominical y a toujours été respecté. Les grandes manifestations de la vie sociale s'ouvrent par des cérémonies reli-

(1) *Questions constitutionnelles*, 1873-1818, par Gladstone. — Traduction et introduction par Albert Gigot.

gieuses, au grand étonnement de nos compatriotes tout fiers de leur sottise libre-penseuse. L'union de l'Église et de l'État n'a donc pas été seulement inscrite dans la constitution. Les mœurs l'ont maintenue.

Le gouvernement n'est pas seulement à leurs yeux un agent de police, mais aussi un gardien de la loi de Dieu. « Nous, Victoria, reine, disait une de ses proclamations, considérant très sérieusement et très religieusement que c'est notre devoir indispensable de nous appliquer avant toutes choses à maintenir et à augmenter le service et l'honneur du Dieu tout-puissant, comme aussi à décourager et à supprimer tout vice, pratique profane, débauche et immoralité..., nous interdisons et nous défendons par ces présentes à tous nos fidèles sujets, de quelque condition et qualité qu'ils puissent être, de jouer le jour du Seigneur aux dés, aux cartes, ou à tout autre jeu quelconque, dans les habitations publics, ou privées, ou ailleurs, quelque part que ce soit, et, par ces présentes, nous les requérons et nous leur recommandons, à tous et à chacun d'entre eux, d'assister avec décence et révérence au culte de Dieu, chaque jour du Seigneur (1). »

Aujourd'hui, l'idée du *désétablissment* de l'Église anglicane rencontre d'ardents défenseurs. D'abord, toute une catégorie de lettrés et de savants incrédules ou positivistes. Il y a quelque cinquante ans, un voyageur remarquait le soin avec lequel les savants anglais s'attachaient à respecter les idées religieuses. Plus tard, il observait qu'eux aussi s'étaient laissé envahir par l'orgueil scientifique auquel bien peu savent résister. La science leur paraissait suffire à tout, répondre à tous les besoins d'un peuple. Nous avons entendu le mot prononcé par un de nos plus pédants sectaires : une politique scientifique.

A eux se joignent les lettrés. Ils ont démoli la France. Ils commencent à battre savamment en brèche les bases de la constitution anglaise, mais surtout ils faussent les esprits, et, détruisant la vraie notion du bien, ils opposent à la réforme un obstacle quasi-invincible. Nous l'éprouvons aujourd'hui en France. Toute la nation est imbue d'idées fausses contre lesquelles se heurtent les démonstrations les plus convaincantes, et l'enseignement souverain des faits. Au moment où la patrie mutilée s'enfonce lentement dans

(1) Cité par Taine. *Notes sur l'Angleterre*, p. 16.

une complète désorganisation, où elle est menacée de perdre pour toujours son rang et son influence, un orateur s'écriera : c'est la Révolution qui fait sa force dans le monde. La foule stupide applaudira. Tel un malade qui, périssant d'alcoolisme, prétend lui devoir les derniers restes d'une vie usée.

La forme par laquelle se manifeste surtout l'action des lettrés, c'est l'évolutionnisme, école puissante et que l'Angleterre peut tout entière revendiquer. Son créateur, Darwin, ses principaux auteurs, Buckle, sir John Lubbock, Herbert Spencer, lui appartiennent. Nous avons déjà ici même caractérisé cette école (1). Ce n'est pas le matérialisme grossier du docteur Buchner, mais ses doctrines ne ruinent pas moins les bases de toute constitution sociale. D'après l'évolutionnisme, les idées traditionnelles convenaient aux anciens âges de l'humanité. Lorsque les sociétés se compliquent, ces idées doivent céder le pas aux vérités nouvelles qui répondent à des besoins nouveaux. De même l'homme parvenu à l'âge mûr n'a plus les mêmes coutumes que dans les premières années de sa vie.

La campagne contre l'union de l'Église et de l'État a été favorisée, il est vrai, par les pertes que l'Église anglicane a faites. Le méthodisme que les frères Wesley ont fondé au siècle dernier, a recruté de nombreux adhérents; dans certaines régions de l'Angleterre, comme le pays de Galles, presque toutes les classes populaires sont devenues méthodistes. Ailleurs, le puséisme a enlevé des fidèles non moins nombreux à l'Église officielle, et enfin le catholicisme opère des conversions éclatantes au sein des hautes classes, sans parler de l'attachement que la persécution n'a jamais empêché les Irlandais de garder pour lui. Cette religion que les incrédules représentent comme ayant perdu toute vigueur, puise sur le sol anglais comme une force nouvelle.

L'action des séparatistes ne s'est pas bornée à une guerre de plumes; elle s'est traduite dans les faits. Tout récemment, la Chambre des communes a été le théâtre d'une manifestation analogue à celle que nous rapportions à propos de la Chambre des lords. Dans la séance du 9 mars dernier, un député gallois, M. Dillwynn, a proposé le *désétablissment* immédiat de l'Église anglicane dans le pays de Galles. Il s'appuyait sur ce qu'elle ne répondait plus aux besoins des populations, depuis les progrès du méthodisme. Dans le

(1) Voir la *Revue du Monde Catholique* du 15 octobre 1885. L'évolutionnisme dans l'histoire.

comté de Carnavon, par exemple, qui renferme une population de 6,136 personnes, le revenu des offices s'élève à 56,000 francs, et l'assistance moyenne aux offices anglicans n'est que de 122 personnes.

Les 2,143 habitants du comté de Pembrocke ne fournissent qu'une assistance de 12 personnes; les bénéfices rapportent à leurs titulaires 19,075 francs. Le gouvernement se rendit compte de la portée de la proposition; aussi, le chancelier de l'Échiquier, sir William Harcourt, en demanda-t-il le rejet par ces arguments de procédure qui séduisent tant les assemblées politiques aux prises avec des questions difficiles. Il fit remarquer que la question de l'Église gallicane ne pouvait être abordée séparément, puisqu'elle faisait partie de l'Église anglicane. Or, quant à la constitution de cette dernière, le premier ministre avait déclaré, contrairement à l'opinion de ses alliés les radicaux, qu'il laisserait à l'avenir le soin de résoudre la question du *désétablissment* de l'Église officielle, et même il avait rallié à son opinion M. Chamberlain. Cette fois, chez M. Gladstone, le protestant l'avait emporté sur le libéral. La motion Dillwynn fut rejetée par 241 voix contre 229. C'est peu. Mais l'Église anglicane aura encore quelque répit. La prochaine législature est venue plus tôt que M. Gladstone ne le pensait, et ce n'est certes pas la Chambre actuelle, où les torys ont presque la majorité, qui s'embarquera dans une telle entreprise.

L'Église anglicane n'inspire qu'une médiocre commisération aux catholiques. Elle s'est enrichie des dépouilles de l'Église catholique, trop fière gardienne de la vérité pour se plier aux caprices d'un despote voluptueux. Elle a tout jeté aux pieds de l'État. Si elle a compté bien des âmes véritablement pénétrées de l'amour de Jésus-Christ, elle s'est éloignée du peuple qui, en grande majorité, est tombé non pas dans l'hostilité, mais dans une complète indifférence religieuse. Telle famille ouvrière ne sait même pas à quelle secte elle appartient. Telle autre s'est ralliée à une secte parce que son temple était le plus voisin de sa demeure. D'autres ne vont aux offices que par distraction pour rompre la monotonie du dimanche (1). Une séparation complète entre les diverses classes marque surtout les temples anglicans. Les offices du matin sont réservées aux classes élevées, ceux de la journée aux familles ouvrières, et celles-ci

(1) Voir, dans *les Ouvriers européens*, 3e volume, les monographies d'ouvriers anglais.

n'oseraient se montrer à l'heure que la coutume ne leur a pas réservée. C'est la négation même de l'esprit chrétien.

Avec une haute clairvoyance, les chefs de l'épiscopat catholique anglais ont cependant refusé de prêter les mains au mouvement dirigé contre l'Église anglicane; ils ont mis de côté leurs légitimes griefs pour ne songer qu'au salut de la société, ébranlée par les erreurs pernicieuses qui visent plus haut que le *désétablissment* d'une Église protestante. Le cardinal Manning a donc conseillé aux catholiques de refuser leurs voix à tout candidat partisan de la séparation de l'Église et de l'État. De même, le chef vénéré de l'Église irlandaise avait condamné le *home rule*, comme le produit d'une action révolutionnaire.

En résumé, le vent de désorganisation qui souffle sur l'Angleterre, depuis quelques années, s'est aussi abattu sur les vieilles murailles dans lesquelles l'Église anglicane s'est cantonnée; mais il ne les a pas encore jetées par terre. D'autres coups plus rudes devront être portés, avant que l'ennemi ne les franchisse.

VI

Rappellerons-nous, maintenant, des faits déjà anciens, mais qui, en s'accentuant, contribuent à altérer la constitution anglaise?

Et d'abord, le développement anormal des villes. Chaque nouveau recensement nous montre leurs inquiétants progrès. Remontons loin, dans le cours des âges, en 1086, lorsque les Normands firent le recensement dont le résultat est consigné dans le *Domesday-Book;* les villes ne comprenaient alors que 100,000 habitants, soit le vingtième de la population. Jusqu'aux Tudors même, la noblesse normande ne se rendait jamais dans les villes. Mais la cour d'Henri VIII et d'Élisabeth l'attira, comme celle de François Ier arracha tant de gentilshommes à leurs châteaux. En outre, l'essor du commerce, plus tard, celui de l'industrie, vinrent accroître l'importance de la vie urbaine. Aux yeux des lettrés même, celle-ci seule devait assurer les progrès de la civilisation.

Suivant donc une progression ininterrompue, la population de Londres s'est élevée, en 1688, à 500,000 habitants; en 1783, à 700,000; en 1800, à 900,000; en 1850, à 2,300,000; en 1854, à 2,500,000. Aujourd'hui, elle dépasse trois millions d'habitants, autant qu'un petit État. Et l'accroissement de sa population continue, quoique moins rapide qu'autrefois. Telle ville qui n'était

qu'au dix-septième siècle qu'une méchante bourgade, comme Sheffield, renferme maintenant plus de 150,000 âmes. Ce fait se produit fatalement dans tous les pays de commerce et d'industrie, mais en Angleterre avec plus d'intensité que jamais. La population urbaine comprend plus de la moitié de la population totale « de 9 habitants du pays, 5 demeurent dans les cités (1) ».

Une telle prépondérance des agglomérations urbaines, et surtout la monstrueuse progression de la capitale, deviendrait périlleuse pour l'Angleterre, si elle adoptait la réforme du régime municipal de Londres, telle qu'elle a été proposée par les libéraux. Il est vrai que, en ce moment, ils semblent l'avoir abandonnée. Au lieu de l'organisation compliquée à laquelle Londres est soumise, cette réforme lui aurait donné un conseil municipal élu pour toute la cité. Un conseil municipal représentant une population de plus de 3 millions d'habitants, cela est bien près de devenir un petit Parlement.

Mais une ferme organisation de la vie rurale a atténué. pour l'Angleterre, les dangers de cette croissance disproportionnée des villes. Le pouvoir local, comme nous l'avons vu plus haut, y est demeuré confié aux propriétaires, et la suppression des magistrates aurait précisément le danger de les détacher de la campagne, pour les lancer dans les villes. C'est à la campagne que les Anglais des hautes classes tiennent à accomplir les actes principaux de leur existence. C'est là que les mariages se célèbrent, là que se trouvent les sépultures de familles. A Londres, les grands propriétaires habitent des maisons modestes, tandis que plusieurs de leurs châteaux ne le cèdent pas, sous le rapport de la splendeur architecturale et des richesses artistiques, aux palais des souverains du continent. Ils tiennent à honneur de donner leurs adresses, à la campagne, pour bien montrer que c'est là leur établissement principal.

L'amour de l'agriculture de plus n'est pas un vain mot prononcé par décorum, comme en France. Toutes nos déclamations sur les avantages de la vie rurale ne nous empêchent pas de dire dédaigneusement d'un jeune homme qui aspire à jouer le rôle d'un propriétaire exploitant : il ne fait rien, et au contraire, l'opinion courante prise plus haut le métier de scribe aux gages du gouvernement. En Angleterre, il n'en est pas de même. Toutes les classes, et surtout l'aristocratie, regardent comme un de leurs premiers devoirs, de

(1) Élisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. V, p. 811.

s'occuper d'agriculture. Qu'on parcoure la liste des grands éleveurs, on verra que la très grande majorité appartient à d'anciennes familles. La reine même a maintes fois exposé dans les concours. Aux noms des ducs de Befdord, marquis de Westminster, marquis de Bute, duc d'Argyle, duc de Sutherland, se rattache le souvenir de grandes améliorations agricoles qui ont assaini des contrées malsaines ou défriché des terres stériles. L'agriculteur et le commerçant enrichis cherchent, dans l'acquisition de propriétés, la consécration de leur fortune. La terre seule donne la considération.

Après le développement excessif des villes, rappelons encore, parmi les maux de l'Angleterre, l'altération des rapports entre patrons et ouvriers.

Les doctrines d'Adam Smith ont corrompu les patrons anglais; dans son livre sur la *Richesse des nations*, celui-ci avait traité, avec beaucoup d'art, des lois qui doivent présider à la vie économique des nations. En même temps, il avait inventé une théorie qui, rejetant toute la tradition de l'ancienne économie européenne, assimilait le travail humain à une marchandise, régie uniquement par la loi de l'offre et de la demande. C'était séduisant pour les patrons qui se trouvaient affranchis de tout devoir à l'égard de leur personnel. Ils ne résistèrent pas à la tentation. Les classes ouvrières furent sevrées de tout patronage, trop souvent exploitées sans merci, jusqu'à ce qu'enfin le gouvernement, mettant de côté les théories du laisser-faire laisser-passer, se décidât, après l'enquête mémorable de 1833, à venir au secours des familles qui ne trouvaient plus auprès de leurs guides naturels la protectoin à laquelle elles avaient droit.

Depuis lors, les maux matériels sont devenus moins aigus. Les jeunes filles et les enfants ont cessé le travail excessif qui les condamnait à un étiolement et à une démoralisation précoces au milieu de la promiscuité des grands ateliers et des usines. Mais l'altération des idées a persisté, plus profonde que jamais.

Ne parlez pas à un patron anglais de la nécessité d'assurer l'existence de la famille ouvrière par un salaire proportionné à ses besoins; il vous répondrait par l'aphorisme si connu de Cobden. Lui représentez-vous, au nom de l'expérience, les bienfaits des industries domestiques qui fournissent à un ménage un supplément de salaires, et en outre lui inspirent le goût du foyer domestique, un ouvrier, dirait-t-il, ne doit avoir d'autre préoccupation que le travail accom-

pli au compte de son maître. Évoquez-vous devant lui les traditions sociales de l'ancienne économie européenne, si efficaces pour le maintien de la paix sociale, elles ne seraient plus, pour lui, que des idées démodées. L'économie politique n'enseigne rien au sujet des devoirs de patronage. Donc un patron n'est tenu à aucune obligation morale.

Délaissés par leurs patrons, les ouvriers ont cherché par eux-mêmes les moyens d'améliorer leur sort. Ils ont formé, sous le nom de *Trades-Unions*, de formidables associations qui comprennent plus de 700,000 membres. Leur histoire a été retracée d'une manière remarquable par Monsieur le comte de Paris, que l'étude des questions sociales préparait à ses royales destinées. C'est une force formidable dans la main d'agitateurs qui chercheraient à se faire de grasses prébendes dans la vie publique, en gémissant sur les misères du peuple. Mais l'esprit pratique des ouvriers anglais a atténué les dangers de ces associations pour la paix publique; elle les a mis en garde contre les conseils intéressés des agitateurs. Bourré d'idées creuses, un ouvrier français ne voit de salut pour lui que dans une réforme complète de la société. Ses réclamations professionnelles s'entremêlent de déclamations sur les questions politiques; il indiquera ainsi niaisement la séparation de l'Église et de l'État, comme le moyen le plus sûr d'améliorer son existence. L'État lui doit tout. Une grève éclate-t-elle, qu'aussitôt il demande au gouvernement d'intervenir en sa faveur. Devenu la proie des politiciens, il luttera jusqu'au bout pour des chimères, et se persuadera que le pouvoir doit imposer aux patrons tout ce qu'il veut.

L'ouvrier anglais n'aspire pas à bouleverser toute la société; il se contente de penser à lui. Avec beaucoup de sagesse, il laisse de côté les questions dont il n'a que faire et concentre son attention sur quelques points d'une importance capitale à ses yeux : l'élévation des salaires, la réduction progressive de la journée de travail. Mais de la séparation de l'Église et de l'État, il n'en aura cure. Sans doute il ne fera pas fi de l'intervention de l'État, mais il comptera d'abord sur lui-même, sur son esprit d'association. Aussi les grands mots socialistes mordent-ils peu sur lui, et les chefs du parti, en Allemagne et en France, le constatent avec amertume.

Tout récemment encore, cette attitude pratique des ouvriers anglais a été mise en lumière au Congrès ouvrier international, dans lequel l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Suède, la Norwège, avaient envoyé leurs représentants. M. Mandley, délégué

anglais, avait déclaré, non sans raillerie, qu'en présence des théories nombreuses sur le socialisme, il ne savait pas bien ce qu'il fallait entendre par là. Aussitôt le délégué allemand, M. Grimpe, d'humeur fort grincheuse, dirigea une vive attaque contre les Trades-Unions. Il les accusa de rester étrangers aux idées socialistes, et même de ne manifester aucun goût pour la République. Il dénonça surtout comme un traître M. Boardhurst, qui, après avoir été délégué, en 1883, à la conférence internationale du Café hollandais, « a accepté de faire partie d'un gouvernement capitaliste, moyennant 35,000 francs par an ». Il devait donc être rejeté par les socialistes anglais, comme les socialistes français avaient rejeté les Tolain, les Nadaud et autres traîtres. Le délégué anglais, le citoyen John Burnett, président de l'*Amalgamated Society of engeneers* (Société des mécaniciens), a répondu fièrement à ces attaques, en faisant remarquer que, malgré leurs belles théories socialistes, les ouvriers allemands touchaient des salaires infimes. « Les Anglais ont peut-être été lents à comprendre les idées nouvelles, mais ils ont protégé le salaire des femmes, et leurs salaires dépassent de beaucoup ceux accordés par les patrons dans toutes les autres nations. »

Les troubles dont la ville de Londres a été alternativement le théâtre ont aussi causé une vive émotion. On a dit qu'enlevant à l'Angleterre l'immunité dont elle avait joui, ils allaient être le signal d'une ère désormais troublée. Un critique littéraire écrivait spirituellement cette année, à propos des documents prétendus inédits que tant d'écrivains prétendent avoir retrouvés : « Le véritable inédit, c'est l'imprimé. » L'inédit, c'est l'histoire, aurait-il pu ajouter. Les événements, qui ne remontent cependant qu'à un petit nombre d'années, nous sont aussi inconnus pour nous que les guerres de la XXe ou de la XXIe dynastie égyptienne.

L'Angleterre a déjà été, et à plusieurs reprises, témoin de troubles, tant dans les campagnes que dans les centres industriels. En 1838, c'étaient les paysans des environs de Canterbury qui se soulevaient à la voix d'un prétendu messie. Quatre ans plus tard, une terrible crise sévissait sur l'industrie, et les ouvriers, dans beaucoup de centres, se jetaient sur les machines, qu'ils accusaient d'être la première cause de leurs maux. Presque en même temps, une sorte de jacquerie éclatait dans le comté de Galles; les paysans entraient en révolte à propos d'une barrière à péage qu'un fermier de la route de Carmathon à Saint-Clare avait établie, contre le vœu des magis-

trats locaux. Ce n'étaient pas seulement les bureaux de péage qui étaient l'objet de la colère des paysans soulevés, mais aussi les workhouses. A-t-on oublié également l'agitation des chartistes qui, dans une pétition couverte de 1,280,000 signatures, demandèrent, avec un nombre de députés proportionnel à la population, le suffrage universel! Dans presque toutes les campagnes, des soulèvements éclatèrent. Dans le pays de Galles, les chartistes parcouraient la contrée, enlevant toutes leurs armes aux fermiers. A Kircmuir, en Écosse, à Bury, dans le comté de Stafford, les prisons étaient forcées. Les quartiers de Finsbury-Square, à Londres, étaient troublés par l'émeute. A Birmingham, les émeutiers, âpres au pillage et à la dévastation, se ruaient sur trente maisons qui, en quelques instants, étaient démolies et brûlées. Mêmes scènes, quoique moins graves, à Nottingham, Sheffield, Manchester. A Newport, les chartistes purent réunir une troupe de dix mille hommes, avec laquelle ils envahirent la ville. Cette bande, il est vrai, fut incapable de tenir devant un petit peloton d'infanterie.

Qu'on cesse donc de trembler devant les émeutes qui ont éclaté cette année à Londres. L'Angleterre en a vu de plus redoutables.

Les propositions tendant à modifier le régime de la propriété ne sont, pour les Anglais, pas plus une nouveauté que les émeutes. Sans doute ces propositions deviennent plus précises, tandis qu'autrefois, les adversaires de la constitution sociale se bornaient plutôt à des protestations véhémentes. Ainsi M. Chamberlain demande que les autorités locales aient le droit d'acquérir par voie d'expropriation, dans un but d'intérêt public, la terre comprenant le logement des artisans et des paysans, les allotissements et les petites cultures. Aux termes d'un projet de M. Bradlaugh, chaque propriétaire serait obligé de cultiver sa terre de la manière la plus avantageuse à la communauté; celui qui n'utiliserait pas sa terre par un emploi d'utilité publique ou privée serait coupable d'un délit, et, dans ce cas, la terre lui serait enlevée, moyennant un prix calculé sur la valeur moyenne de la propriété dans le district.

M. Collings propose l'élection de conseils de paroisses, de district et de comté, par un suffrage à peu près universel. Ils auraient le droit d'exproprier certaines terres pour cause d'utilité publique et de les convertir en *allotments*, petits lots de terre de 1 acre de terre arable ou de 3 acres de pâturage, ou en *Small holdinggs*, petites fermes de 1 à 48 acres. Pour M. Brodrick, le partage égal devrait

être établi en cas de décès *ab intestat*, les institutions abolies et surtout tout arrangement, tendant à limiter la liberté du propriétaire, serait impitoyablement prohibé. Néanmoins ces attaques dirigées contre la grande propriété ne poussent pas les Anglais à réclamer une modification radicale de leur constitution ; ce sont des disciples fidèles de l'évolutionnisme, qui n'admettent pas une réforme *ex abrupto*, mais une lente modification de l'état social légué par le passé.

Quoi qu'ils disent aussi, ils ont conservé le respect des grandes situations. Cobden appelait cela « le préjugé héréditaire ». « Le pouvoir de l'aristocratie est en vous, disait, il y a quarante ans, M. Bulwer, dans son livre *England and te English;* il est dans cet esprit aristocratique et dans cette sympathie pour les grands qui vous animent tous. Au fond de vos cœurs, pendant que vous applaudissez aux mesures populaires, vous avez un respect inné pour tout ce qui touche à l'aristocratie ; vous n'honorez que les gens riches, et vous avez une haute idée du rang. Si vous deviez instituer demain une république, ce serait une républiquc fondée sur l'aristocratie. Dans tout gouvernement républicain de votre façon, le propriétaire qui aura de vastes domaines et d'énormes revenus tiendra toujours le haut bout. »

M. Brodrick, que nous avons déjà cité, le constatait de son côté : « Aucun étranger, dit-il, ne peut concevoir l'ascendant de la propriété dans le Royaume-Uni. Il semble à tout Anglais conforme à l'ordre naturel des choses, servir à un plan providentiel qu'il y ait dans chaque province un propriétaire résident, appelé squire, à moins que ce ne soit un pair, et que ce propriétaire soit investi d'une autorité que ni le chef normand, ni le chef saxon n'ont jamais eu le droit d'exercer dans la plénitude de leur puissance. »

Le même sentiment était encore exprimé tout récemment dans la bouche de Arch, l'ouvrier agricole, élu l'année dernière membre du Parlement ; il n'hésitait pas à affirmer l'utilité des grands domaines, à reconnaître les services qu'ils avaient rendus.

VII

Ce qu'il y a de plus dangereux que les troubles de la rue, dont on a exagéré la portée, ainsi qu'on l'écrivait très justement (1),

(1) M. le comte de Ségur-Lamoignon, dans l'*Association catholique* du 15 mai, p. 612.

c'est l'esprit démocratique qui s'infiltre dans la constitution anglaise. Il parviendra à en altérer l'esprit.

La constitution anglaise avait eu soin de ne donner la prépondérance exclusive à aucun principe particulier du gouvernement. Or la démocratie ne comprend qu'elle seule; elle augmente sans cesse les attributions de l'État, bien qu'elle manifeste une méfiance jalouse contre ses agents. C'est le moment ainsi où le rôle de l'État devient plus actif, que celui de la monarchie s'efface. Propre aux peuples qui tombent en décadence, la démocratie amollit leur virilité, diminue leur prévoyance, et, en fin de compte, aboutit à l'annulation de leur puissance politique; car, incapable de vues suivies et déconcertée au moindre échec, elle ne sait comprendre les nécessités de l'action extérieure. Tout ce qui dérange ses petits calculs est condamné d'avance. Aussi, depuis que le pouvoir n'appartient plus seulement à l'aristocratie, l'Angleterre a été peu heureuse dans ses entreprises extérieures. « Malgré le contre-poids de la haute classe, avec sa fortune indépendante, ses loisirs occupés, sa culture supérieure, ses vues d'ensemble, la politique de l'Angleterre devient celle d'un marchand qui se tient au fond de son comptoir, ferme ses volets et dit qu'il n'a rien à voir aux rixes de la rue. »

Et, cependant, est-ce une race dégénérée que celle qui, essaimant sur tout l'univers, a peuplé l'Australie, défriché la Nouvelle-Zélande, couvert l'univers de ses flottes? La vigueur de l'individu est demeurée entière. Il a conservé cette intrépide confiance en lui-même qui ne s'effraie d'aucune difficulté. Il ne s'endort pas dans une molle oisiveté, escomptant une fortune à venir ou attendant tout de l'Etat-Providence. Son esprit pratique n'a pas encore été obscurci par l'abus des théories. Il a échappé à la domination du politicien, l'agent le plus sûr de la ruine d'une nation.

Ce n'est pas, du reste, en un jour que les peuples se détruisent, Nous en sommes la preuve, nous qui, après un siècle de révolution et de démoralisation légale, gardons encore quelques vigoureux éléments, tout prêts à accepter la réforme sociale.

L'Angleterre sans doute s'engage sur une pente où elle risque de glisser jusqu'au bout. Sa constitution est ébranlée.

Elle n'est pas encore détruite.

Urbain Guérin.

LES AVANT-POSTES

PENDANT LE SIÈGE DE PARIS (1)

Le professeur des princes, M. Guérard, avait eu aussi pour élève le général de Montauban, avec lequel il entretenait une correspondance très active. Elle ne se ralentit pas pendant l'expédition de Chine. M. Guérard écrivait en tête de chacune de ses lettres à son ancien élève, devenu général en chef de l'armée française dans cette campagne contre le Céleste Empire :

MÉFIE-TOI DES CHINOIS

Le général reconnut bientôt combien ce conseil était sage.

« Après une atroce perfidie, écrivait-il le 7 octobre 1860 de Yung-ming-yuen (palais impérial à quatre lieues au nord de Pékin), qui ne justifie que trop ce que tu m'écrivais en tête de tes lettres, quelques malheureux officiers supérieurs, anglais et français, ont été attirés par un prince chinois dans un affreux guet-apens, sous prétexte de traiter de la paix.

« Ils ont été pris contre toute espèce de droit des gens. Nous l'avons su par sept de ceux qui viennent de nous être rendus. Nous ignorons le sort des autres. Ils étaient 38 en tout, sur lesquels 4 officiers anglais, 4 français, le reste 22 soldats anglais et 8 soldats français. »

Cette correspondance était un récit rapide de la campagne de Chine, par le général de Montauban lui-même.

Elle révélait les obstacles créés par la jalousie des Anglais et par des rivalités d'influence qui devaient compromettre les résultats de nos victoires :

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1886.

« La Chine est un pays fort riche, écrivait de Shang-haï le général le 25 avril 1860, mais très arriéré comparativement à l'Europe. Il existe ici de grands éléments de richesse à exploiter; mais les Anglais en profiteront sans doute plus que nous. Leur proximité de l'Inde, leur marine si nombreuse et si puissante et surtout leur commerce si entreprenant leur assurent un immense avenir en Chine, à moins qu'ils ne viennent s'y heurter contre une puissance rivale qui veut aboutir au même but par une route opposée.

« Dans cette position, l'Angleterre, il me semble, aurait fait preuve de plus de prévoyance en ne cherchant pas à nous éloigner d'un pays dans lequel un jour elle aurait pu nous avoir pour auxiliaires. J'ai peur, mon cher ami, que nous ne fassions encore dans ce pays lointain ce que nous avons fait dans la plupart de nos colonies, — c'est-à-dire que nous abandonnions la plus belle entreprise que la France aura rêvée depuis longtemps.

« Il faudrait bien des choses pour réussir, et surtout de la persévérance, — ce qui n'est guère dans nos idées. La première de toutes ces choses, ce serait la concentration de tous les pouvoirs dans la même main : rien de grand ne peut se faire à 4000 lieues de l'action du gouvernement, si l'autorité qui commande est scindée. Il aurait fallu, dès le début, remettre aux mains du commandant en chef tous les pouvoirs militaires et politiques. Je sais que cette confiance du gouvernement ne pouvait être placée qu'entre les mains d'un officier général qui réunît toutes les qualités voulues pour une semblable mission, et je n'ai pas la prétention de les posséder, mais on aurait pu trouver dans l'armée. Ma personnalité s'effacera toujours devant les grands intérêts de mon pays.

« Mais, au lieu d'une concentration de tous les pouvoirs, on a trouvé que c'était déjà trop d'avoir placé la marine sous les ordres d'un officier de l'armée de terre, et, un mois après m'avoir nommé commandant en chef des forces de terre et de mer, on a jugé à propos de me retirer la marine. Je n'avais pas la prétention d'être marin; mais je voulais pouvoir faire concourir, à ma volonté, la marine aux opérations que j'ai à diriger.

« Quelque bonne entente qui existe entre l'amiral Charner et moi, autre chose est de demander un concours ou de pouvoir l'exiger. On aurait mieux fait de laisser les choses telles qu'elles étaient; l'arrivée du baron Gros va encore les compliquer. Enfin,

nous ferons pour le mieux avec la vieille devise : Advienne que pourra! »

Quelques temps après, à propos des négociations diplomatiques, le général écrivait encore :

« Nos ambassadeurs auraient bien dû avoir quelqu'un qui leur écrivît souvent :

MÉFIE-TOI DES CHINOIS!

et le nôtre :

MÉFIE-TOI DES ANG...! »

Cependant le succès le plus fabuleux devait couronner cette campagne, qui, suivant l'expression de M. de Montauban, n'a pas eu de sœur aînée et n'aura probablement jamais de sœur cadette.

A chaque halte, il en adressait le récit à son vieux professeur.

« Sinkoo, 23 août 1860.

« Les forts du Pe-ho sont pris et en notre pouvoir.

« Le 14 de ce mois, après bien des obstacles suscités par la nature du terrain et les difficultés d'un débarquement sur une terre inabordable, nous avons eu une première affaire et nous avons pris un premier fort, du nom de Tang-Kou, sur la rive gauche du Pe-ho. Le drapeau français a été planté le premier sur ce fort, et nous avons pris pour notre part quinze canons de bronze très beaux, de fabrique russe ou américaine, et plusieurs autres petits engins de moindre calibre.

« Après un repos de quelques jours donné à nos troupes, nous avons marché le 21, avant-hier, contre le second fort de la rive gauche, du nom de Yu-Kia-pou. Ici, les Chinois avaient réuni toute espèce de moyens de résistance; nous avions devant nous un fort hérissé d'obstacles et défendu par les trois forts de la rive droite dont nous n'étions séparés que par une distance de 6 à 700 mètres, plus un fort armé de nombreuses bouches à feu à environ 100 mètres en avant; à droite et à gauche de la seule chaussée qui conduisait au fort à attaquer, des lagunes d'eau dans lesquelles notre artillerie ne pouvait passer que sous la condition de jeter des ponts à chaque instant. Dès le 20 au soir, nous avions envoyé des travailleurs pour aplanir ces difficultés; mais les défenseurs des forts lançaient à chaque instant des pots à feu qui éclairaient le terrain et leur permettaient de tirer sur les travailleurs dont quelques-uns

furent tués. Enfin, le lendemain, à 5 heures, nous marchions contre le fort et, après une rude canonnade, nous pûmes approcher assez près pour donner l'assaut.

« Les Chinois se défendaient avec une telle énergie, qu'ils enlevaient les échelles ou les rejetaient sur les défenseurs; bon nombre de mes hommes ont été blessés par des coups de pique au moment où ils gravissaient les remparts. Enfin, mon cher ami, le drapeau national a flotté le premier sur les remparts, avant celui de nos alliés qui n'en ont pas été plus contents.

« Le général en chef chinois ayant été tué dans cette affaire, tous les autres forts sont tombés comme par enchantement en notre pouvoir, sans coup férir. Le vice-roi de la province les a remis entre nos mains avec toutes les armes et bagages et munitions qu'ils renferment. Les Chinois demandent à grand cris la paix, mais nous voulons qu'elle soit signée à Pékin... Je vous enverrai à Paris environ trois cents canons : ils étaient dans les forts que nous avons pris. »

Six semaines après, le 7 octobre 1860, le général écrivait du palais impérial, à quatre lieues au nord de Pékin. C'était à la suite du guet-apens dont plusieurs officiers, français et anglais, avaient été victimes.

« Irrités d'une telle perfidie, le général en chef anglais et moi, nous résolûmes d'en tirer une vengeance éclatante, et dans deux batailles successives, où nous avons eu à lutter contre l'armée chinoise tout entière, nous les avons battus complètement et tué un nombre d'hommes qui ne s'élève pas à moins de 3000 hommes. Pour consommer l'œuvre, nous sommes venus nous placer devant Pékin, et moi, avec l'armée française, je me suis transporté ici où se trouve le palais d'été, résidence habituelle de l'Empereur. »

Les lettres de M. de Montauban faisaient de ce palais une description vraiment féerique :

« Je t'écris du lieu le plus merveilleux que j'ai vu au monde. Nous parcourons tant de pays divers et nous marchons tellement de surprise en surprise que j'en suis tout abasourdi. Je renonce à décrire toutes les merveilles dont je suis le témoin. Versailles, Saint-Cloud et tout autre habitation royale de France ne sont que de la camelotte à côté de ce que je viens de voir. Il me serait impossible de te raconter de sang-froid toutes mes impressions; car je suis

encore sous le coup de l'éblouissement des magnificences réunies depuis plusieurs milliers d'années dans ce palais féerique.

« Les jardins et les palais de ce parc enchanté ont une étendue de plusieurs lieues, couvertes de bois, de jardins merveilleux et surtout de pagodes et de palais de luxe, remplis de statues colossales, couvertes d'or, de diamants. L'encens brûle dans des cassolettes et des vases de grandeur pyramidale en bronze et en cuivre doré du plus grand prix.

« Le palais principal est d'une richesse fabuleuse, surtout la salle du trône et celle à coucher de l'empereur... Une commission a été réunie pour dresser un procès-verbal de notre occupation, et les Anglais, ainsi que les Français, ont pris par droit de conquête les plus rares curiosités. J'en mets une de côté pour toi...

« Attends à déjeuner, un jour ou l'autre, Fernand Cortez. Seulement je ne serai pas chargé des richesses du Pérou, car, selon ma louable habitude, je n'ai rien voulu de toutes ces richesses que quelques objets de peu de valeur qui m'ont été offerts par mon armée...

« Tu as bien fait de faire comprendre au baron que je ne pouvais me mêler en rien d'achats d'objets de curiosité. J'ai fait quelques légères acquisitions pour rapporter comme souvenir à mes amis, et, à l'exception de trois ou quatre objets venant du palais et qui m'ont été offerts par la commission représentant l'armée, je me suis abstenu de toucher à quoi que ce fût. Ainsi, quelque disposée que puisse être l'envie à rechercher mes actes, elle les trouvera purs et désintéressés en toute circonstance. Personne ici ne le met en doute.

« Je regrette donc de ne pouvoir être agréable au baron, mais tu as bien fait dans mon intérêt. »

Ces merveilles ont été détruites. Le général ne voulut pas que la France eût la responsabilité de cette exécution.

« Il est bien vrai, écrivait-il, que ce sont les Anglais qui ont brûlé les palais de Yung-min-yuen, et leurs journaux ne s'en cachent pas. J'ai refusé au nom de la France de prendre part à un tel acte de vandalisme; ce n'est pas sur des monuments de plusieurs siècles et sur des livres très précieux pour la science qu'on aurait dû venger la mémoire de nos pauvres camarades, victimes de la perfidie des Chinois. »

Quel contraste entre ces souvenirs et notre situation actuelle! L'expansion victorieuse de l'influence française jusqu'aux extrémités du monde, notre hautaine suprématie favorisée par le succès de toutes nos entreprises, ce n'était pas un rêve, c'était l'histoire d'hier. Ces lettres datées de Shang-Haï, de Sin-Koo, du palais d'été, de Tsien-tsin en étaient le témoignage irrécusable.

Tandis que je les avais sous les yeux, j'entendais le canon des forts de Paris assiégé. Autour de moi, tout était mutilé et en ruine dans cette coquette banlieue de Paris. La neige tombait à gros flocons et couvrait la campagne pendant que, feuilletant les lettres du vainqueur de la Chine, j'avais sous les yeux la description la plus séduisante d'une navigation au mois de décembre dans la mer du Japon :

« Je suis devenu tellement marin, quoique j'aie cessé d'être amiral, que maintenant cent lieues en mer sont pour moi comme une course de Paris à Saint-Cloud par la Seine.

« Te dire la magnificence de ce parcours, dans une mer qui n'est en définitive qu'une succession de cinq ou six lacs de Genève, est chose impossible. Il faudrait la plume d'un poète pour rendre toutes les beautés de cette nature, si riche et si variée. Je suis trop prosaïque par état pour entreprendre de te décrire ces rivages couverts de villes et de villages, qui sont autant de ports contenant des milliers de jonques élégantes et ces montagnes couvertes d'arbres toujours verts et de plantes qui deviennent elles-mêmes des arbres gros comme mon corps. Me croiras-tu si je te dis que, parmi ces derniers, il y a des forêts de dahlias qui étaient en fleurs le 15 décembre? Un de mes officiers m'a cueilli un bouquet magnifique dans un de ces bois. »

Le Japon était encore sévèrement fermé aux étrangers : le vainqueur de la Chine n'y put pénétrer.

« Le gouvernement japonais, qui trouve que ses populations sont très heureuses comme elles se trouvent, refuse de laisser pénétrer les étrangers dans l'intérieur du pays, et, à l'exception de Nangasaki et d'un grand village à 3 lieues dans l'intérieur, il nous a été impossible d'aller plus au loin dans le pays. »

La campagne terminée, le général s'acheminait avec joie vers la France :

« Je ne pense plus aujourd'hui qu'à une seule chose : retourner dans ma famille et près de mes amis. Quand donc irai-je te demander une douzaine d'huîtres et un verre d'excellent Grave?

« Demain je compte partir pour Bombay, afin de ne pas quitter ces parages sans avoir vu l'Inde, et de Bombay je tirerai tout droit vers tout ce qui m'est cher, famille et amis. Il est donc probable que, quinze jours à peu près après ma lettre, tu recevras la visite de l'un de tes meilleurs amis et reconnaissants élèves.

« A bientôt donc, cher professeur et plus cher ami encore.

« Tout à toi de cœur,

« Général C. de Montauban. »

*
* *

Quelques alertes, des escarmouches d'avant-poste, et les préparatifs d'une grande opération occupèrent tout notre mois de novembre.

Le 7, nous avons fait une expédition qui aurait pu être fort intéressante, si l'ennemi que nous cherchions s'était présenté.

Entre nos avant-postes et les avant-postes allemands de Champigny se trouvait le parc de Poulangis, abandonné pendant le jour. Il était entouré de murs; les portes qui y donnaient accès restaient ouvertes.

La nuit, disait-on, une ronde de cavalerie prussienne, commandée par un officier d'un grade élevé, s'arrêtait à Poulangis. Il fut convenu qu'un détachement de francs-tireurs, auquel j'obtins l'autorisation de me joindre, occuperait le parc sans bruit dès que l'obscurité permettrait d'y pénétrer sans être vu. Quelques hommes embusqués près des portes devaient les fermer derrière les cavaliers allemands. Pris dans cette souricière, attaqués par nous de toutes parts, ils seraient obligés de se rendre.

Le plan fut exécuté de point en point, il n'y manqua que l'ennemi. Couché sur la neige au milieu du parc, je passai une fort mauvaise nuit et je revins dans la presqu'île d'assez méchante humeur.

Le 9, nous fûmes tenus en éveil par un avis du fort de Vincennes. Du donjon on apercevait des masses profondes en avant de nos positions. On crut à un projet d'attaque. L'ordre de ne laisser pénétrer dans la presqu'île aucun visiteur, même muni d'une permission, fut envoyé par la division.

L'artillerie des forts, les canons et mitrailleuses placés dans la redoute de Saint-Maur criblaient de projectiles les positions prussiennes. A gauche, du côté de Charenton, la fusillade s'engageait. Que se passait-il? Vers le soir, le colonel fut mandé en toute hâte par le général Daudel. Peu à peu le calme se rétablit. Le mouvement aperçu dans les lignes ennemies était sans doute celui d'une partie de l'armée de Metz prenant position devant Paris.

Le 11 novembre, le général d'Exéa a réuni les généraux et les colonels de son corps d'armée. Il leur a dit qu'il fallait se tenir prêts à partir dans cinq ou six jours, en laissant à Paris tous les bagages qui seraient perdus dans notre marche en avant. Le plan est de traverser les lignes prussiennes avec la deuxième armée, forte de cent mille hommes. Si elle réussit à forcer la ligne d'investissement, elle prendra position sur les derrières de l'ennemi, s'emparant de ses convois, coupant ses communications et l'obligeant à lever le siège.

On fait appel à la garde nationale pour former des bataillons de guerre qui nous remplaceront aux avant-postes. Mais cet appel n'est guère entendu. Treize mille volontaires seulement se sont fait inscrire.

Les plus ardents pour s'emparer de l'Hôtel de Ville ne veulent pas se faire massacrer, disent-ils. Ils se réservent pour combattre la réaction. Combien il eût été plus simple d'appliquer à tous la loi militaire, et de faire, d'autorité, des soldats de tous les hommes valides, au-dessous de trente-cinq ans.

12 *novembre.* — A midi, visite, avec le colonel, aux avant-postes du pont de Chenevières. Deux hommes y ont été blessés ce matin. Pendant que nous examinons, du haut d'une terrasse, les positions ennemies, quelques coups de fusil sont échangés. Un des nôtres est tué, au jugé, derrière une fenêtre, à l'abri de laquelle il avait tiré.

Nous revenons en hâte à Saint-Maur. Le canon de la redoute tire sans relâche sur le village de Champigny. D'épaisses colonnes de fumée indiquent une opération sérieuse. Plusieurs maisons, une usine, sont en flammes. C'est notre artillerie qui y a mis le feu, et des francs-tireurs, à qui la mitraille a ouvert la route, alimentent et propagent l'incendie.

« On prépare notre chemin pour la grande sortie, » me dit le colonel. Triste et saisissant spectacle, que celui de ce village fran-

çais qui brûle encore fort avant dans la nuit. Le soir, par une pluie battante, je passe avec le colonel sur l'autre rive où nous avons un poste. Hélas! nous constatons bien peu de vigilance. Les soldats accablés de fatigue s'abritent comme ils peuvent par ce temps affreux : ils ne signaleraient pas l'ennemi à dix pas. Après avoir gourmandé, puni, encouragé, le colonel rentre vers minuit. Sous cette pluie glacée, nous sommes trempés jusqu'aux os.

13 *novembre.* — Visite d'un capitaine de francs-tireurs qui a été sergent-major au 2e zouaves où il a connu M. Coiffé. L'après-midi, en nous quittant, il conduit ses hommes en tirailleurs à la Fourche de Champigny, et, appuyé par le canon de la redoute, il incendie les maisons servant d'abri à un poste wurtembourgeois.

Pendant ce temps nous visitons de nouveau les avant-postes de Chenevières. Ce matin, nous avons eu encore deux blessés à la villa Bourbaki.

14 *novembre.* — Les ordres de départ deviennent très précis. Chaque homme emportera du lard pour deux jours, et six jours de biscuit, de riz et de café. Il n'y aura de voitures pour personne : le colonel seul aura une cantine où l'on mettra, comme on pourra, quelques provisions.

Je garnis ma musette de biscuit et de chocolat, et, à côté de mes cartouches, d'un flacon d'élixir de Chartreuse. Ce sera un cordial réconfortant pour attendre que je sois relevé si une balle me couche sur la neige.

15 *novembre.* — Envoi à Paris de nos bagages, tentes, lits de camp, papiers, vêtements inutiles. Nous ne gardons plus que le strict nécessaire, ce qui est bien peu de chose. A la fin d'une journée de marche, c'est encore trop lourd.

De dix heures du soir à onze heures du matin, grand'garde au pont de Chenevières. Au jour, fusillade avec un poste prussien en face de nous, de l'autre côté de la Marne.

17 *novembre.* — Nouvelle nuit de grand'garde au pont de Chenevières. Un brouillard épais se lève en même temps que le jour. Impossible de tirailler. On n'aperçoit rien à quatre pas. Notre consigne est de surveiller le cours de la rivière pour signaler un passage de la Marne. Au jour, des bruits de troupes en marche m'inquiètent sérieusement. Ne pouvant rien voir à travers le brouillard, je bats la rive avec mes cinq compagnons : le poste avait été laissé sous notre responsabilité. Les mouvements que nous entendons ne

préparent pas un passage, bien facile à effectuer si l'ennemi avait cette intention. Le jour levé et le brouillard dissipé, Chenevières réapparaît avec sa physionomie habituelle.

20 *novembre*. Journée passée à faire le coup de feu aux avant-postes. Embusqués au bord de la Marne, nous guettons les Prussiens qui, de plus en plus prudents, se découvrent bien rarement.

23 *novembre*. — Je me relève d'une angine gagnée au bord de la rivière. Notre excellent docteur m'a soigné vigoureusement : il fallait me guérir, à tout prix, avant le départ. J'ai encore un peu de faiblesse, mais la fièvre a cessé, et je tiendrai sur mes jambes.

Nous allons donc partir et percer le blocus. J'entends déjà les petites voix saluant joyeusement mon arrivée... Mais pas de mollesse! nous n'en sommes pas là. Pour la dernière fois, sans doute, nous allons tirailler à la Varenne Saint-Hilaire et donner au colonel bavarois de Chenevières une aubade d'adieu.

25 *novembre*. — Ordre de soutenir demain au point du jour les compagnies franches du 107e, qui iront occuper de l'autre côté de la Marne la ferme du Tremblay.

26 *novembre*. — Nous partons à cinq heures du matin par une pluie battante : nous enfonçons dans une mer de boue. L'artillerie prend position dans la redoute de Saint-Maur. Nous passons la Marne et nous occupons le parc de Poulangis, d'où doivent partir les compagnies envoyées en avant.

Les compagnies franches du 107e, appuyées par une compagnie du 108e et par les francs-tireurs Lavigne, se déploient en tirailleurs. Dès les premiers pas, un coup de fusil éclate. C'est l'ennemi; le combat va commencer... Ce n'est qu'une de nos sentinelles qui, trompée sur le demi-jour, a tiré sur le gros de la colonne, à quatre-vingts pas, sans toucher personne.

Le Tremblay, évacué par les grand'gardes prussiennes, est occupé sans coup férir. Le général Daudel, qui est venu surveiller notre opération, dit au colonel Coiffé : « Je voulais étudier les obstacles que l'infanterie rencontrera, au-delà du Tremblay, lors de la sortie. »

En route, je rencontre un propriétaire au désespoir. Il est venu faire sa récolte de légumes, plus précieuse que jamais aujourd'hui dans Paris. Les francs-tireurs la lui ont enlevée : « Vous avez voté *oui* au plébiscite. Vous êtes cause de tous nos malheurs », lui ont-ils dit sous forme d'excuse.

Tout se prépare pour la sortie. On jette des ponts sur la Marne, on répare ceux qui avaient été détruits. Nous recevons les vivres, la solde, les cartouches. A partir de demain, personne ne pourra franchir les portes de Paris, sauf les corps de troupe. Paris se ferme derrière nous; il faut nous ouvrir un chemin en avant.

Des officiers d'artillerie viennent occuper la redoute. La rive Est de la presqu'île se couvre de canons, pour appuyer notre passage et notre marche vers les hauteurs où l'ennemi est retranché.

Nous n'attendons plus pour nous mettre en marche qu'un dernier signal.

VI

LES SORTIES — BATAILLE DE CHAMPIGNY — COMBAT DU BOURGET

Le grand jour est arrivé : nous partons. Le 28 novembre, à 10 heures du matin, le 108e, qui a envoyé à Paris ses bagages et ses impotents, quitte ses cantonnements de Saint-Maur, et établit son premier bivouac dans le bois de Vincennes.

L'armée est réunie tout entière, confiante, sans forfanterie, non sans émotion. Demain, dès les premières heures du jour, une action sanglante sera engagée contre un ennemi redoutable. Mais qui ne paierait volontiers une victoire de sa vie?

La journée s'écoule lentement. Le soir, la proclamation du général Ducrot est distribuée dans chaque escouade. Un frémissement de bon augure suit cette lecture. Chacun est prêt et n'attend plus que le signal. Un conseil est tenu chez chaque commandant de corps d'armée : les colonels reçoivent leurs dernières instructions. Demain, à 4 heures du matin, dès que le canon des forts se fera entendre, chaque régiment se mettra en marche. Nous devons former l'aile gauche, occuper Bry-sur-Marne et Noisy-le-Grand dans la matinée, puis nous étendre à gauche jusqu'au village de Champs avant la fin de la journée.

Je n'ai pas eu le sommeil du grand Condé. A minuit, une note de la brigade avertit le colonel que le départ sera retardé d'une heure. A 5 heures, nouveau contre-ordre : l'opération est renvoyée au lendemain. Une crue de la Marne a empêché la construction des ponts.

Cependant le canon tonne à droite. On n'a pas contremandé la diversion de Thiais, L'Hay, Choisy-le-Roi. Un combat sanglant y

est engagé sans autre résultat que de mettre l'ennemi sur ses gardes.

Pendant ce temps, nous piétinons. On nous fait changer de place, et nous allons coucher dans la plaine en avant des forts de Noisy et de Rosny, à gauche du mont Avron, occupé depuis la veille. Les feux de bivouac illuminent ses pentes, la nuit tombée. Si l'ennemi n'est pas prévenu, ce n'est pas notre faute.

L'état-major du 108e s'abrite pour la nuit dans une étable à porcs, à moitié démolie. On m'y donne une petite place. Tu as huit ans aujourd'hui, ma petite Marie; les braves gens qui m'entourent s'unissent à moi pour boire à ta santé. Penses-tu, en t'endormant, à ton père le soldat, ma blondine chérie? On te dira un jour, si je ne suis pas là pour le faire, combien ton souvenir, ce soir, m'a réchauffé le cœur.

Deux nuits passées par terre avant d'avoir tiré un coup de fusil. Cette fois, je répare mon insomnie de la veille : à l'aube, je me sens dispos et alerte.

Depuis longtemps la canonnade a donné le signal : nous ne partons pas. A 8 heures du matin seulement, on nous met en route; nous traversons Rosny, et passant par derrière le mont Avron, laissant à gauche Neuilly-sous-Bois, nous faisons halte, au carrefour de Plaisance. Nous avons bien en face de nous, de l'autre côté de la rivière, Bry-sur-Marne et Noisy-le-Grand dont nous devons nous emparer.

On profite de cette halte pour faire le café et avaler à la hâte le biscuit trempé dans la liqueur brûlante. Puis on court aux faisceaux. Les tirailleurs s'avancent à l'abri d'un taillis, de l'autre côté duquel nous devons rencontrer l'ennemi.

Le bois est traversé, rien encore. Les batteries du plateau d'Avron foudroient Noisy-le-Grand, l'artillerie de campagne sur les bords de la Marne fait feu sans relâche.

On nous range en colonnes pour passer les ponts qu'on achève de jeter entre Neuilly et Noisy-le-Grand. Notre impatience est extrême. Nous assistons au combat depuis longtemps engagé au centre, nous apercevons des mobiles qui reculent sur les pentes conduisant au plateau de Villiers. Les ponts sont terminés, qu'attendons-nous? Pourquoi n'abordons-nous pas Noisy-le-Grand, que canonne si durement depuis le matin l'artillerie du mont Avron? Une fois là-haut, prenant en écharpe le plateau de Villiers, nous aiderons puissamment les régiments qui avancent et reculent sous

la mitraille et qui, venant de Champigny, ont tant de mal à conserver les crêtes du plateau.

Au lieu de passer rapidement la rivière et de nous étendre à gauche comme le prescrivaient les ordres primitifs, nous attendons pendant de mortelles heures. Une seule des divisions de notre corps d'armée, commandée par le général de Bellemare, passe les ponts de Bry-sur-Marne. Elle traverse le village, gravit la côte, aborde le plateau, au moment où malheureusement le 2e corps, formant le centre, était déjà en retraite. Les zouaves du général de Bellemare, qui avaient à réparer leur insuccès de Châtillon, s'avancent bravement sous le feu du château de Villiers. Ils sont forcés de reculer à leur tour alors que le 2e corps, faisant un dernier effort, reprenait l'offensive.

Quelques blessés se font panser par nos docteurs. Les zouaves, très animés, racontent que, dans un de leurs bataillons, ils ont perdu seize officiers sur dix-neuf.

Le jour baisse quand notre division franchit la Marne. Elle va bivouaquer sous Noisy-le-Grand, sur la rive prussienne, à deux cents mètres de la rivière. Au point du jour, en cinq minutes, nous serons dans le village, l'opération la plus difficile, le passage de la Marne, ayant eu lieu sans encombre. Bry-sur-Marne est à nous. Les morts, les blessés, les armes, les vivres, abandonnés par les Prussiens, restent en notre pouvoir.

Mais pourquoi n'avoir pas couché à Noisy-le-Grand où sans doute, pendant la nuit, l'ennemi va se fortifier? Là-haut, nous aurions eu devant nous l'espace : nous aurions cru faire la première étape de notre campagne de France.

Belle nuit d'hiver, avec un magnifique clair de lune. Mais, Dieu! qu'il faisait froid! Entre deux sommeils dont le plus long ne durait guère, car cette terre gelée formait un triste coucher — j'embrassais d'un coup d'œil un panorama dont le souvenir est impérissable : les flots argentés de la Marne, les feux de la division Mattat au pied des hauteurs sombres occupées par les Prussiens, et derrière nous, se détachant en silhouettes noires sur le ciel étoilé, le mont Avron et les forts de Paris que nous croyions avoir quittés pour n'y plus revenir.

Le 1er décembre, à 6 heures du matin, le régiment est sous les armes. Quelle route va-t-il suivre? Il court des bruits de victoire. Noisy-le-Grand, évacué par l'ennemi, aurait été occupé au point du

jour par la division Bellemare. L'armée, dit-on, va continuer sa marche en tournant à gauche et en remontant le cours de la Marne. Cette fois, nous serons tête de colonne : nous allons attaquer Chelles. C'est sans doute pour exécuter ce nouveau plan que nous repassons sur la rive droite de la Marne.

Hélas! tout cela n'est qu'illusion! La journée d'hier a été dure et n'a pas donné de résultats décisifs. Pendant que le général Ducrot était forcé d'entraîner lui-même les colonnes d'attaque du 2e corps, nous perdions à gauche un temps précieux. Les mouvements de notre corps d'armée ne se liaient pas à ceux de l'attaque principale. Les premières positions ennemies avaient été enlevées, mais nous restions au pied des positions formidables de Villiers et de Cœuilly.

Parfaitement éclairés sur le but de notre sortie, les Prussiens ont amené des renforts, de l'artillerie, des troupes fraîches sur les points menacés. Hier nous n'avons pas donné l'assaut à Noisy-le-Grand. Ce serait plus difficile aujourd'hui et l'on paraît y renoncer.

Après deux heures de halte sur la rive droite, nous recevons l'ordre d'aller relever à Bry les troupes qui y sont depuis hier. C'est à l'insu du général Ducrot et malgré lui qu'on nous a fait revenir sur la rive droite de la Marne.

Nous passons la Marne pour la troisième fois. Nous longeons sur la rive gauche les tranchées prussiennes, abandonnées à la suite des combats de la veille. Dans les jardins qui entourent le village, tous les fruits sont encore aux arbres : des poires superbes, des raisins un peu gâtés, hélas! Mais nous ne sommes pas difficiles, et pour des assiégés comme nous ce sera ce soir un excellent dessert.

A Bry, les cadavres encombrent les rues, les blessés sont couchés sur la paille devant la mairie. Les maisons incendiées fument encore. Le service des ambulances commence à fonctionner.

On relève les corps des colonels du 123e et du 124e de ligne, M. Sanguinetti et M. Dupuy du Fodio, tués hier à l'attaque du plateau de Villiers. Georges Potier me désigne, parmi les brancardiers, M. Colmet d'Aage, avocat à la Cour de Paris, qui accompagne le premier président Gilardin. Quelle nuit ont dû passer les malheureux blessés que l'on va chercher encore sur le plateau de Villiers!

Dans notre régiment intact, ayant assisté à ce combat sans y prendre part, aspirant ardemment à combattre à son tour, cette

suspension d'armes est supportée avec impatience. On l'explique par des motifs d'humanité : n'eût-il pas mieux valu gagner du terrain pour faire derrière nous de la place aux ambulanciers?

La vérité était que le 2e corps, cruellement éprouvé la veille, n'était pas en état de reprendre, dans des conditions plus difficiles encore, une attaque qui avait très incomplètement réussi. Toutes les positions ayant quelque importance étaient restées au pouvoir de l'ennemi.

Nous avions sous les yeux toutes les horreurs de la guerre sans l'animation de la bataille. Le général d'artillerie Boissonnet, silencieux et triste, passe sur notre front. Il descendait du plateau et venait de visiter l'endroit où le lendemain, dirigeant le feu de l'artillerie au plus fort du combat, il devait être grièvement atteint par un éclat d'obus.

Il faut organiser les grand'gardes, les bivouacs et les cantonnements, et, tout en se gardant, donner un peu de repos aux hommes qui campent en plein air depuis trois jours. Demain nous serons certainement attaqués si nous n'attaquons pas nous-mêmes.

Tout un bataillon du 108e, couvert par une compagnie de grand'garde, doit défendre l'extrémité gauche du village à laquelle aboutit la route venant de Noisy. Un second bataillon renforce le 107e sur les pentes et le plateau de Villiers. Le troisième bataillon du 108e, cantonné à l'arrière du village, servira de réserve. Le combat d'hier a été surtout violent sur les crêtes : c'est là que l'ennemi sortant de Villiers est attendu.

Dans la soirée, un individu portant l'uniforme de la garde nationale s'approcha des soldats de grand'garde à l'extrémité gauche du village.

« Mon pauvre petit Bry ! » disait-il en s'apitoyant sur les dégâts causés par le combat du 30.

Tout en se lamentant, il se fit montrer la maison où le capitaine Musset, commandant la grand'garde, était logé. Ces propos éveillèrent les soupçons. On donna l'ordre d'arrêter ce personnage. Mais il était trop tard : il s'était esquivé.

Robinet de Cléry.

(*A suivre.*)

LES ŒUVRES CATHOLIQUES A L'ÉTRANGER

XIII

A Saltillo, je retrouvais le chemin de fer qui me conduisit à San-Antonio, capitale du Texas (État-Unis), où je vis encore les nombreuses congrégations françaises et irlandaises, vouées à toutes les bonnes œuvres. Quoique ville épiscopale, San-Antonio attend encore une conférence de Saint-Vincent de Paul.

Depuis que le Saint-Père a parlé, depuis qu'il a désigné la propagation de la société de Saint-Vincent de Paul comme moyen opportun pour combattre la franc-maçonnerie, non seulement les villes épiscopales, mais toutes les paroisses, grandes et petites, devraient avoir leur conférence. Une conférence, en effet, en facilitant la sanctification de ses membres par l'exercice de la charité, tend à développer le christianisme pratique et agissant, le seul qui puisse résister aux associations du mal. Quel que soit l'antidote qu'on leur oppose, celles-ci ne se briseront que contre la cuirasse de toutes les vertus chrétiennes.

Le Texas, plus vaste que la France, avait déjà vu doubler sa production depuis l'abolition de l'esclavage. Preuve nouvelle qu'un état contre nature peut bien enrichir quelques-uns, mais ne saurait faire le bonheur du plus grand nombre.

Dans le récit de mon premier tour du monde dans l'hémisphère nord, j'ai déjà parlé des conférences des États-Unis; j'ai dit leur nombre, leurs aumônes, leurs œuvres; je n'y reviendrai pas. Que nos confrères d'au-delà de l'Atlantique aient leurs émissaires comme les enfants des ténèbres, et bientôt leurs conférences et leurs œuvres seront doublées. La locomotion est facile dans ce pays; les États-Unis possèdent à eux seuls plus de chemins de fer,

que l'Europe entière, et en construisent encore 20,000 kilomètres par an.

Quatre jours de railway à travers le Texas, le Nouveau Mexique, l'Arizona, la Californie, m'amenèrent à San-Francisco.

Cette ville de l'or était encore sans conférences. Celles qu'on y avait fondées en dehors de l'esprit du règlement, sans correspondance avec le conseil de New-York, étaient mortes ou avaient dégénéré en bureau de bienfaisance; tant il est vrai que l'esprit est à une œuvre ce que l'âme est au corps! La conférence qui, deux ans auparavant, avec le concours de Mgr Raymondi, évêque d'Hong-Kong, avait été fondée à l'Église française, n'existait plus. La nomination d'un coadjuteur donnait des espérances.

Il y a encore plus de 500,000 Indiens dans l'intérieur des États-Unis, parlant soixante-seize dialectes différents; mais ils ont tous le même langage des signes. Ainsi ils s'appellent le jour au moyen d'une colonne de fumée produite par un feu d'herbes allumées sous une couverture, et la nuit par une flamme produite par des herbes sèches. Un cavalier galopant rapidement est le signe d'un danger. En marche, ils tracent sur le sable des figures d'animaux qui disent aux suivants ce qu'ils ont à faire. Ils se racontent par signes les actions des ennemis, les épisodes d'un combat, etc. Le malheur de ces populations, c'est qu'elles abhorrent le travail; elles vivent de chasse et de pêche et ne prennent de la civilisation que les vices. Les missionnaires des diverses sectes ont essayé de les civiliser. Dans plusieurs stations, des Congrégations catholiques ont réussi à les habituer aux travaux de l'agriculture.

XIV

Passons le Pacifique. Après sept jours de navigation, la première escale sera Honolulu, dans les îles Hawaï, plus connues en Europe sous le nom de Sandwich. Les huit îles renferment une population de 50,000 indigènes, 10,000 Américains, Allemands, Anglais; 15,000 Chinois et 15 Français. Les missionnaires protestants, ici comme dans les îles Océaniennes, sont arrivés les premiers. Les pères de Picpus, arrivés plus tard, ont rattrapé le temps perdu. Le tiers de la population est maintenant catholique. Des Frères et des Sœurs tiennent les écoles. Que le zèle des bons missionnaires fasse

encore connaître à ces populations naïves le bonheur qu'on éprouve dans l'exercice de la charité!

Le gouvernement est représentatif avec deux Chambres : les femmes de distinction peuvent être nommées sénateurs; les dames de la Cour sont sénateurs de droit. Avant l'introduction du christianisme, les indigènes plaçaient leur déesse Pélé sur le volcan Kilaouela, dans l'île Hawaï. Il y a quelques années, cet immense volcan couvrit de lave la plus grande partie de l'île. C'est dans la baie de Kealakekua, à l'île Hawaï, qu'en 1779 le célèbre capitaine Cook fut tué par les indigènes. D'Honolulu à Aukland, en Nouvelle-Zélande, il y a douze jours de navigation. Sur soixante-dix passagers de première, j'étais seul Français.

Les Australiens, les Anglais et autres habitants des colonies australasiennes rompaient la monotonie par des représentations, des concerts, des bals, des conférences. Le dimanche, le service religieux était présidé par le capitaine. Les matelots voulurent, eux aussi, avoir leur représentation. Déguisés en costumes grotesques, ils suivaient un des leurs qui, imitant l'*Océan*, vint avec sa femme faire un long discours aux passagers dans le but de leur éviter l'ennui. Durant cette traversée, nous fûmes témoins d'une éclipse totale de soleil; et au passage du 180° parallèle, nous eûmes la semaine de six jours.

XV

Le 11 novembre, par une horrible tempête, nous arrivons à Aukland, en Nouvelle-Zélande. Dans ce diocèse, l'évêque, Mgr Luck, bénédictin anglais, avec le concours de douze prêtres, a soin de 12,000 catholiques. Trente-neuf Sœurs irlandaises de la Miséricorde tiennent six maisons et un noviciat. Pour leur orphelinat d'Aukland, le gouvernement leur a fourni le terrain et paye 12 livres sterling par orpheline et par an. Pour les garçons une seule école, et pour les 40,000 Maoris catholiques dispersés dans les montagnes un prêtre seul. Pas de grand ni de petit séminaire!

J'ai engagé Monseigneur à réunir les bons éléments en Conférence de Saint-Vincent de Paul. Tout ce qu'on fait pour les pauvres, le divin Maître le considère fait à lui-même et le rend au centuple. Celui qui visite les pauvres avec amour voit des horizons nouveaux s'ouvrir devant lui; il comprend la valeur des âmes, rien n'arrête son zèle, il sait se dévouer, se donner. C'est par milliers qu'on

compte les vocations ecclésiastiques sorties des Conférences et ceux qui restent dans le siècle sont le plus sûr appui de ceux qui entrent dans les ordres.

La Nouvelle-Zélande se compose de trois îles ; l'île du Nord, l'île du Sud et l'île Stewart, plus petite. En 1840, le capitaine Langlois y aborda dans la baie d'Akaroa avec quarante familles françaises, mais les Anglais, armant un voilier plus léger, nous avaient devancés de trois jours.

Les ministres protestants s'établirent dans l'île en 1814 ; les pères Maristes n'y vinrent qu'en 1837. Aujourd'hui un septième de la population est catholique et ressort des trois diocèses d'Aukland, de Wellington, de Dunedin. Ce sont les missionnaires protestants qui ont donné à l'Angleterre la plupart des îles Océaniennes. En 1840, ils réunirent à Waïtangi (vallée des pleurs) la presque totalité des chefs Maoris, et leur firent signer un traité par lequel ils reconnaissaient la souveraineté de la reine d'Angleterre. Ils étaient alors au nombre de 100,000. Aujourd'hui ils ne sont plus que 42,000. Les guerres, et par-dessus tout l'alcool et le tabac, les déciment tous les ans. La première révolte fut sanglante, l'Angleterre n'en vint à bout qu'avec une dépense de 100 millions de francs, mis à la charge de la colonie. Elle les calma en admettant dans le Parlement quatre députés Maoris, nommés par eux.

Les Maoris sont de même race que les habitants des Sandwich et parlent la même langue. Ils racontent qu'ils sont venus de l'île Hawatiti, qu'on croit être Malacca, avec plusieurs canots, sous la conduite d'un chef, qui, à la suite de querelles, avait résolu de quitter son pays. Ils ont conservé le nom des divers canots. De leur récit on peut induire que la migration remonte à une vingtaine de générations et aurait eu lieu vers le quinzième siècle.

Pour voir sur place ces braves gens, je pris passage pour Tauranga et me dirigeais vers le centre de l'île du Nord, à travers un paysage accidenté couvert de bruyères et de forêts séculaires, j'arrivais à Ohinemotu, sur les bords du lac Rotorua.

La contrée est volcanique ; des eaux minérales jaillissent partout, des vapeurs bouillonnent de tous côtés. Autour de ces eaux, les Maoris ont établi leurs Pa ou villages ; les vapeurs leur servent à cuire les aliments. Les cabanes sont petites et basses, couvertes en chaume avec une porte et une fenêtre. Au centre, la *Carved house*, maison sculptée qui leur sert de salle de réunion. Les figures grotesques

sculptées sur bois avec coquillages en guise d'œil rappellent les anciennes divinités.

Le Maori est plus grand et plus fort que l'Anglais : épaules larges, peau brune donnant sur le rouge, lèvres épaisses, figure riante, yeux noirs et pétillants, superbes dents blanches. Une longue pierre de jade ou un paquet de plumes pend à une des oreilles. Ils sont vêtus à l'européenne, quelques-uns entourent simplement leur corps d'une couverture, ou d'un châle multicolore; tous sont pieds nus. Les femmes mariées se tatouent les lèvres et le menton ; les veuves coupent leurs cheveux en signe de deuil. Les chefs se tatouent plus ou moins artistiquement toute la figure avec un os de poisson. La nourriture consiste en pommes de terre, poissons et porc ; l'anthropophagie commença à diminuer depuis que le capitaine Cook introduisit le porc, vers la fin du siècle dernier. L'homme qui a faim et qui n'a rien à mettre sous la dent s'attaque nécessairement à son semblable ; témoin de nos jours les épisodes de l'expédition Greely au pôle nord.

Les Anglais ont importé la carpe ; je vois plusieurs Maoris la prendre à la ligne, d'autres se baignent dans l'eau minérale, pêle-mêle, jeunes gens et jeunes filles en costumes d'Adam et d'Eve, sans soupçonner la moindre inconvenance. J'avais déjà remarqué le même fait au Japon.

Ces braves gens sont presque tous catholiques; le père Mac-Donald les visite environ une fois l'an pour bénir les mariages, procéder aux solennités du baptême, donner les premiers sacrements. Dans l'intervalle, un ancien lit, le dimanche, l'Évangile dans la petite chapelle de chaume; les pères baptisent leurs enfants ; le concile de Trente, n'ayant pas été publié, le mariage est valable par le simple consentement mutuel.

Leur ancienne religion conservait, comme au reste chez tous les peuples, la trace des vérités primitives, transmises par la tradition commune au genre humain. Ainsi leur récit de la création raconte qu'une divinité bienfaisante, appelée *Tiki*, visita la terre au début de son existence et forma, avec ses mains, un homme en terre rouge pétrie avec son sang et le mit à sécher contre une haie. En séchant, la vie vint en lui, et *Tiki* fut content de son œuvre. Il forma de la même manière le corps d'une femme, le mit à sécher au soleil, et en séchant, la vie vint en elle. Ce premier couple se multiplia et remplit la terre. Mais cette génération fut si méchante que Tiki décida de la détruire au moyen d'un déluge et mit la terre sous

l'eau. Alors vint une autre divinité appelée Manui, qui, avec ses trois frères, se mit à pêcher. Un des frères, avec un hameçon formé de la mâchoire d'un ancêtre, prit quelque chose qu'il fallut les efforts de tous les pêcheurs pour mener à fleur d'eau. Or, c'était la Nouvelle-Zélande qu'ils fixèrent sur un bâton et le monde recommença à nouveau.

Les Maoris croyaient aussi à l'immortalité de l'âme et plaçaient la route du ciel à travers *Raïnga*, grotte qui se trouve au cap nord de l'île Nord. Après une bataille, ils croyaient entendre là le bruit des âmes qui passaient à l'autre monde sur un bâton formé de racines de pohutukawa, arbre qui croît en ces lieux. Les grands chefs ne pouvaient y passer qu'en laissant là un de leurs yeux, destiné à devenir une nouvelle étoile dans le firmament. Les méchants allaient à *Po*, lieu de souffrance où sont tous les mauvais esprits.

Ils conservaient aussi le souvenir d'un certain Tawaki, homme de bien, qui traversa la terre en guérissant les malades; il fut enlevé au ciel sans mourir, et de là, il veille sur les mortels qui l'invoquent. Cette dernière tradition doit se rapporter à Élie, et leur vient du peuple juif avec lequel ils durent communiquer.

Continuant ma route à travers les superbes forêts et les lacs gracieux, j'arrive à Vaïroa, autre *Pa* maori. Une troupe joyeuse de garçons et de filles nous entoure aussitôt; les femmes ont toutes la pipe à la bouche.

Un Anglais, qui était avec moi, et qui connaissait un peu le langage maori, leur dit :

Kataki taku mea whakama ko te nahine kia hai païpa (je suis honteux de voir les femmes fumer).

— *Then don't look*, répond une d'elles en parfait anglais (alors n'y regarde pas).

— *Maka atu te païpa* (jette ta pipe), ajoute l'Anglais.

— *No fear!* réplique la femme (pas de crainte).

— *Engari me hoko he kopi kana he tupeka*, continue l'Anglais (c'est mieux acheter du savon que du tabac).

— *Kahore!* répliqua la femme avec un rire moqueur.

Et les autres criaient :

— *Ka païte tupeka* (le tabac est bon), *no good te hopi* (le savon n'est pas bon).

L'instruction est partout répandue. Le nombre d'écoliers est de

quinze par mille habitants; il n'est que de treize en Angleterre. Quelquefois un maître donne ses leçons une semaine dans un village, une semaine dans un autre; il peut se payer un cheval; il gagne de 3000 à 5000 francs l'an. A l'école de Waïroa, je vois une quarantaine de Maoris, garçons et filles; l'école est une simple cabane de bois. L'idée du devoir que les Anglais inculquent fortement dès la plus tendre enfance, mitige les inconvénients de l'école mixte. Le maître fait passer aux élèves un petit examen de géographie.

— Où est la Chine?

Un enfant la montre du doigt sur la carte.

— Qu'est-ce qu'on y récolte pour l'exportation?

Un autre répond le thé et la soie.

— Qu'est-ce qu'on y importe?

— Les cotonnades et l'opium.

Un maître italien aurait demandé à propos de la Chine quels sont ses meilleurs poètes; un maître espagnol, si on y élève de farouches taureaux pour les courses; un maître français, si on y a proclamé les droits de l'homme.

Après avoir visité, à Rotomahana, les étranges phénomènes volcaniques, qui font que la terre et l'eau sont en ébullition de tout côté; et les geysers qui, par intervalle, élèvent leur immense colonne d'eau à 200 pieds dans les airs; je vins voir d'autres Maoris au lac de Taupo. J'avais traversé toute l'île du Nord par quatre journées de voiture et j'arrivais à Napier, où le pharmacien de l'endroit, excellent chrétien, me promet de travailler à la création d'une Conférence avec le concours des pères Maristes. Je reprends la mer et, à travers un typhon qui risqua de nous ensevelir au fond de l'Océan, j'arrivais à Wellington, capitale de la colonie.

Là, je trouvais deux Conférences. Elles visitaient peu de pauvres parce qu'il y en a peu ici; les salaires sont encore à 10 francs par jour, et tout ouvrier qui a de l'ordre peut amplement suffire à ses besoins et à ceux de sa famille. Malheureusement l'ivrognerie n'est pas plus inconnue ici que dans les autres pays anglo-saxons. Il serait facile de la guérir, si on voulait cultiver la vigne et donner le vin naturel à bon marché. Le corps humain a besoin d'une certaine quantité d'alcool pour digérer. Si on ne la lui donne durant les repas sous une forme saine et convenable, il la prendra plus tard

sous une forme dangereuse. Les pays vinicoles où l'usage du vin est journalier chez le peuple, sont ceux où il y a le moins d'ivrognes. Dans la bibliothèque du Parlement, aux rayons réservés aux livres français, je vois Voltaire, Diderot, Rousseau, Victor Hugo, et rien que la collection de nos auteurs révolutionnaires. Pas étonnant que ces gens aient une mauvaise opinion de nous.

De Wellington, passant le détroit, j'arrivai à Christchurch, dans l'île du Sud. Le P. Ginety y avait laissé mourir la Conférence qui n'était point parfaite, et se proposait de la ressusciter dans un meilleur esprit.

Les Sœurs du Sacré-Cœur de Lyon apprenaient aux jeunes filles de la classe supérieure les éléments du latin. Importation américaine! Par la méthode des langues vivantes, on apprend le latin en trois ans dans les collèges de ces pays, pendant qu'avec les dictionnaires, nos élèves en mettent sept. Nos écoles congréganistes reçoivent ici bon nombre d'élèves protestants. Les préventions entre catholiques et protestants n'existent pas dans ces pays comme en Europe. Souvent l'évêque catholique en voyage loge chez l'évêque protestant, et réciproquement. La foi ne se donne pas. On s'aime et on s'estime, non selon le plus ou moins de vérité qu'on possède, mais selon le plus ou moins de vertu qu'on pratique.

C'est au musée de Christchurh qu'on voit ce squelette de *moa*, haut d'environ 4 mètres. Cet oiseau monstre, naturel de cette île, n'existe plus malheureusement.

Parcourant en chemin de fer, dans toute sa longueur, l'île du Sud, j'arrive à Dunedin, chef-lieu de la province d'Otago et d'un évêché. Cette ville a été fondée en 1848 par les presbytériens, comme Christchurch par les Anglicans-Unis. Elle compte aujourd'hui 42,000 habitants. Les catholiques venus plus tard sont au nombre de 5,000 dans la ville et de 8,000 dans le diocèse, évangélisés par dix-huit prêtres. J'ai vu bien des villages qui n'ont la messe qu'une fois par mois; le prêtre fait souvent 30 à 40 milles pour célébrer le saint sacrifice, tantôt dans un centre de population, tantôt dans un autre. Les écoles sont tenues par des Frères et des Sœurs. A Dunedin, les Sœurs Dominicaines irlandaises ont fait chanter à une de leurs élèves une romance française, en honneur de l'étranger. Mgr Moran, après m'avoir fait visiter ses écoles, me promet qu'il s'occupera bientôt de la création d'une Conférence. Il me munit de lettres pour ses prêtres de l'intérieur. Je visite avec

eux les *placers*, où Européens et Chinois se font concurrence à la recherche de l'or; je parcours quelques belles fermes et stations de moutons, et j'arrive enfin à Invercargill et à Bluff, au bout de l'île Sud, d'où je passai à Hobart, en Tasmanie. Avant de quitter la Nouvelle-Zélande, je veux consigner ici mon admiration pour les sentiments religieux que j'ai partout remarqués chez ce jeune peuple. A Aukland, un jour de dimanche, n'ayant pu trouver un seul magasin ouvert pour avoir des timbres-poste, je priais le maître de l'hôtel de m'en procurer. Il me répondit : « Il y a six jours pour écrire les lettres; le septième, on va à l'église et on se repose. » A Wellington, le directeur du musée me montrait la collection des données de son observatoire et la feuille du dimanche était toujours en blanc : le septième jour, ajoutait-il, le souverain Législateur se l'est réservé; il ne convient pas de marchander avec lui. A Dunedin, un jour de dimanche, j'eus de la peine à faire cirer mes souliers. Bien des catholiques trouvent cela excessif, monotone, insupportable; ils ne réfléchissent pas au grand acte de foi de ces populations et à leur soumission à la loi du Créateur, qui attire sur elles d'abondantes bénédictions.

A Christchurch, dans un banquet d'une société d'Ecossais, au dessert, les convives portèrent plusieurs toasts. Un d'eux dit : « Si nous sommes nombreux, si nous avons prospéré, c'est que nous avons gardé le dimanche, c'est que nous avons médité la loi du Seigneur dans les saintes Écritures; c'est aussi parce que nous savions par cœur notre petit catéchisme. » (Il faisait allusion à sa suppression récente dans l'enseignement officiel.) Les applaudissements répétés dirent que c'était bien là la pensée de tous les convives.

Le blasphème n'est pas toléré. A Auk and, on avait condamné à 1 livre sterling d'amende une femme, parce qu'en se disputant avec son mari, elle avait prononcé des jurons. Elle protestait et disait que la dispute avait eu lieu chez elle, que son domicile était inviolable, et que personne n'avait à voir ce qu'elle y faisait ou disait. La condamnation fut néanmoins maintenue sur l'affirmation du policeman que les jurons avaient été entendus de la rue.

La solidarité chrétienne est parfaitement comprise. Dans nos excursions à l'île du Nord, le temps était pluvieux, les routes défoncées; la voiture qui me portait était surchargée et ne pouvait avancer. La voiture qui me suivait n'avait qu'un voyageur. Le cocher lui remit les rennes et vint pousser la roue à la nôtre tout

le jour. Je les croyais deux cochers d'un même maître: j'appris qu'ils étaient tous deux maîtres et concurrents. J'interrogeais le cocher qui nous avait aidés, pour savoir le mobile de sa conduite. « Si je n'étais venu en aide à mon confrère, me dit-il, sa voiture se serait brisée, ou ses chevaux seraient morts à la peine. Perdant son gagne-pain, il serait tombé à la charge de la communauté. Celle-ci aurait été appauvrie d'autant, et j'aurai eu ma part de cette perte. » Si c'est là de l'égoïsme, c'est du bon égoïsme.

Avec de tels principes, les Nouveaux-Zélandais sont certainement appelés à devenir un grand peuple. Rien ne leur coûte; ils défrichent la terre; remplacent les forêts par des pâturages; tracent des routes, ouvrent des chemins de fer, construisent des ports, exploitent des mines. En moins de quarante ans, ils sont déjà 517,000 colons dans l'île, tandis qu'avec notre législation et nos idées révolutionnaires, nous n'avons pas encore 300,000 Français en Algérie, qui est à notre porte.

XVI

C'est par trois jours de navigation et par une mer houleuse que je franchis les 930 milles qui séparent la Nouvelle-Zélande de la Tasmanie.

Mgr Murphy, évêque de Hobart, me fait bon accueil et me présente au Rév. Beechinor, doyen de Lanceston. Élève de la Propagande à Rome, il est homme d'action et ne tardera pas à implanter notre œuvre dans l'île. Mgr Murphy, après avoir été vingt-cinq ans évêque d'Hyderabad, dans l'Hindoustan, a été transféré ici. Il y a aussitôt appelé sa sœur, qui, venue avec les Sœurs de la Présentation de Cork (Irlande), a installé six maisons à Hobart, trois à Lanceston et plusieurs stations dans l'intérieur. Sur 122,000 âmes qui forment la population de l'île, 25,000 sont catholiques et presque tous Irlandais; il y en a 5,000 dans la seule ville de Hobart. Le bon évêque est devenu sourd lors de son dernier voyage en Europe : il causait à bord avec un vieux Napolitain, professeur de musique à Sydney, lorsque, à l'entrée du port, le canon du navire résonne à leur côté; leur tympan en fut brisé; avis à ceux qui naviguent! Le pauvre musicien, après avoir erré comme une âme en peine, père de nombreux enfants, ayant perdu son gagne-pain avec l'ouïe, s'en venait en Europe sur le navire qui m'a ramené, et espérait se faire guérir à Paris.

La ville de Hobart est la Nice de l'hémisphère sud; j'y vois toutes

les fleurs et fruits de nos jardins. L'île est une forêt d'eucalyptus. Je la traverse du sud au nord par 133 milles de railway, dans un pays ravissant, et j'arrive à Lanceston, ville de 12,000 habitants. On y fond l'étain des riches mines de Mount-Bischoff. Le P. Gleeson, curé, me fait visiter les écoles, me reçoit à sa table et me raconte qu'il a fait dans la semaine 115 lieues à cheval, pour visiter les nombreuses familles de la campagne, entendre les confessions, faire le catéchisme aux enfants. Le clergé étant rétribué par les familles, il les entoure du plus grand soin; les familles à leur tour tiennent à ce que le curé soit dans l'aisance. Il en résulte une union et une solidarité féconde en bons résultats. « Voyez, me dit le bon prêtre, je ne manque de rien; j'ai mon cheval et ma voiture pour parcourir la campagne, je jouis d'une aisance convenable, et il me reste toujours assez pour faire des aumônes. » Pendant qu'il parle, la terre tremble et la maison balance. « Ne craignez rien, me dit-il, j'ai fait enlever le plâtre du plafond; ces tremblements sont fréquents ici; la nuit, pour toute sûreté, je dors là-bas sous cette cabane à planches légères. »

En rentrant à l'hôtel, j'entends une fanfare avec tambour et grosse caisse. Des curieux la suivent et je me mets à la queue. On parcourt plusieurs rues et on arrive à une grande salle en planches pouvant contenir deux mille personnes. Bientôt la représentation commence. C'est la *Salvation army* (Armée du salut).

Les chefs portent une sorte d'uniforme militaire. On commence par un chant rapide, dont le refrain revient après chaque couplet :

The lamb, the lamb, the bleeding lamb!
I love the sound of Jesus name
It sets my spirit all in flame,
Glory to the bleeding lamb!

L'agneau, l'agneau, l'agneau sanglant!
J'aime le son du nom de Jésus,
Il met mon esprit en flamme,
Gloire à l'agneau sanglant!

Le chef récite ensuite le *Pater* d'un ton solennel, et lit l'Évangile de saint Marc, relatif à l'aveugle de Jéricho; puis il le commente d'une manière fort pratique : « Pécheurs, ouvrez les yeux, le Seigneur vous appelle; quittez la voie du mal, rentrez dans le chemin des élus; ivrognes, revenez à la tempérance; impudiques, à la pureté; ennemis, réconciliez-vous. Vous êtes faits pour le bonheur, le bonheur n'est que dans la vertu. » Pendant qu'il parle, un jeune

homme crie de temps en temps *alleluia*, probablement pour exciter l'attention. Le public commence par rire, puis il écoute et s'émeut. Les chants recommencent.

Jesus, the name high over all,
In hell or earth or sky,
Angels and men before thee fall
And devils fear and fly.

Jésus, nom au-dessus de tout,
Dans les enfers, sur la terre et au ciel,
Les anges et les hommes se prosternent devant toi,
Les démons craignent et s'enfuient.

Un jeune homme bat la mesure en agitant une écharpe, quelques chanteurs la marquent avec les bras. Vient ensuite la confession publique. Un monsieur s'avance et déclare que depuis vingt-cinq ans il était éloigné du bien, lorsque l'Armée du salut l'a ramené à la vertu. Sa maison était un enfer; il arrivait ivre, battait la femme et les enfants; maintenant il a quitté l'ivrognerie, et sa maison a retrouvé la joie et la paix des justes. Il engage le public à s'enrôler dans l'Armée du salut. Un vieillard à barbe blanche lui succède; il raconte sa misérable existence et sa conversion par l'Armée du salut; et ainsi de suite, plusieurs viennent confesser leurs péchés. Arrive aussi le tour des femmes et des filles; celles-ci sont plus timides, quelques-unes même hésitent, mais elles finissent toutes par confesser qu'elles étaient malheureuses loin du droit sentier, et que l'Armée du salut leur a redonné le bonheur en les ramenant à Dieu et à sa loi.

La jeune femme du chef, vêtue de noir, semble plus fortement convaincue. Dans un *speech* émouvant, elle parle de la brièveté de la vie, de l'heure incertaine de la mort, elle adresse un pressant appel à la jeunesse et entonne un cantique de repentir et de componction. Plusieurs s'inscrivent et montent sur l'estrade à côté des anciens. Après une quête et la prière du soir, l'assemblée se disperse.

Le tout présente un ensemble moitié sérieux, moitié comique, et on se demande lequel des deux prendra le dessus. Plusieurs pensent que cette manière de parodier l'Évangile ne peut que porter tort aux prédicateurs de la vérité; d'autres affirment que les intentions des adeptes étant bonnes, il est probable qu'ils sont agréables à Dieu. Ils ajoutent que devant juger l'arbre par le fruit,

on ne peut le trouver mauvais, puisque les adeptes gardent les commandements, et qu'à leur appel bon nombre de pécheurs quittent leur mauvaise voie. On pourrait dire ce que Nicodème disait au conseil des Anciens : « Laissez-les faire, car leur œuvre est de Dieu ou des hommes; si elle est des hommes, elle s'éteindra d'elle-même sous le mépris public. » Les apôtres aussi vinrent un jour au Seigneur et lui dirent : « Maître, nous avons vu quelqu'un qui chassait les démons en votre nom et qui ne nous suit pas, et nous l'en avons empêché. » — Alors Jésus leur répondit : « Ne l'en empêchez point; car il n'y a personne qui fasse un miracle en mon nom et qui puisse incontinent mal parler de moi : car qui n'est pas contre vous est pour vous. » (Marc, IX, 37.)

Je vois, par les journaux, que, à la suite de ces prédications, un si grand nombre de filles perdues sont venues à repentance que l'Armée du salut, aidée par des dames charitables, a loué à Lanceston une maison pour les recevoir et les occuper à un travail utile. Elle a fait de même à Melbourne, où elle a d'abord loué puis acheté deux maisons dans les faubourgs, pour y recueillir les Madeleines.

En ville, je demande à l'hôtel, dans les magasins, aux personnes du peuple, ce qu'ils pensent de l'Armée du salut : *It is a little funny*, dit-on généralement (c'est un peu burlesque); mais il y a du bon, on dit des choses justes; plusieurs en sont frappés et se corrigent.

Je vois partout des gens portant ostensiblement un ruban bleu à la boutonnière. C'est la confrérie des *blue ribbon*. Comme les Nazaréens, ils prennent l'engagement de ne jamais rien boire de ce qui peut enivrer. Ils sont déjà vingt mille.

La colonie de Tasmanie a commencé, en 1803, par un établissement de *convicts*. Plusieurs se sauvaient et, sous le nom de *bushrangers*, commettaient des atrocités, surtout sur les indigènes. Ceux-ci se vengeaient par l'incendie, le pillage, l'assassinat contre les blancs. La cruelle lutte finit par un compromis : les indigènes furent transférés à l'île Flinders, où ils travaillaient la terre et recevaient le nécessaire; mais la nostalgie les décima; les derniers survivants furent ramenés en Tasmanie, dans l'établissement abandonné des convicts. L'alcool ne tarda pas à les détruire. La dernière Indienne, Lalla Rookh, s'est éteinte il y a quatre ans. Triste histoire qui est en train de se reproduire pour toutes les races de l'Océanie!

Ernest MICHEL.

(*A suivre.*)

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Sophie-Adélaïde*, histoire contemporaine. (Ollendorff.) — II. *Souvenirs de la maison des Morts*, par Th. Dostoievsky, traduit par M. Neyroud, avec préface de M. de Vogüé. (Plon.) — III. *La Mort*, par le comte Léon Tolstoï, traduction et préface de M. Halpérine. (*Id.*) — IV. *Deux Générations*, par le même. (Perrin.) — V. *Princesse*, par L. Halévy, de l'Académie française. (Calmann-Lévy.) — VI. *Joconde Berthier*, par Mario Uchard. (*Id.*). — VII. *Le Siège d'Adhémar*, par Henri Rabusson. (*Id.*). — VIII. *Robert d'Epirieu*, par L. de Tinseau. (*Id.*) — IX. *La Madone*, par J. Normand. (*Id.*) — X. *Pierre l'Abs*, par Gobin. (Ollendorff.) — XI. *Guerre aux maris*. (Calmann-Lévy.) — XII. *Les Gens de la vieille Roche*, par Verly. (*Id.*) — XIII. *Les Prétendants de Viviane*, par J. d'Etiau. (Plon.) — XIV. *Le Talisman des Lynwood*, traduit par Mme Tillière. (Bibl. des Mères de famille. Didot.) — XV. *Aveugle*, par Mlle Troussart. (*Id.*) — XVI. *Cœur malade*, par A. Giron. (Gautier Blériot.) — XVII. *L'Evadé*, par R. de Navery. (*Id.*) — XVIII. *L'Anneau de bronze*, par G. d'Aurgel. — XIX. *L'Homme de la Tour*, par E. Lyonnet. (*Id.*) — XX. *Contes et Légendes scandinaves*, par Dobritz. (Calmann-Lévy.) — XXI. *Vie et Ecrits de Mlle Zoé Guillaume*, par le P. H. Fournel. (Librairie Saint-Paul.) — XXII. *Epaves*, par Léon Aubineau. (Palmé.)

I

On ne s'étonnera point, sans doute, du silence que nous garderons, ici, sur le scandale littéraire, le plus retentissant du moment. L'ignominieuse immoralité de la nouvelle œuvre de M Renan est tellement soulignée par ce nom seul, que nous sommes dispensés d'avertir notre public et de le mettre en garde contre cette triste production.

Voici un volume qui, sans faire autant de bruit, vient de piquer

la curiosité pendant quelques jours. Sous le pseudonyme de *Sophie-Adélaïde*, une étrangère, une inconnue, prétend révéler au monde une mystérieuse substitution, dont elle serait la victime depuis sa naissance. L'éditeur des *Mémoires de Sophie-Adélaïde* assure ne pas savoir lui-même d'où lui est venu le manuscrit publié, et est accompagne le *lancé* de ce livre d'une note à sensation, contenant cette phrase : « D'après ces révélations, une reine d'aujourd'hui serait une grande coupable, une reine de demain se trouverait dans une situation des plus délicates. » De son côté, l'auteur débute par cette fulgurante attestation :

« Je suis chrétienne, je jure, sur mon salut éternel, que tout est véritable (à l'exception des noms de personnes et de pays) dans les pages qu'on va lire. Je suis la fille d'une des plus grandes reines de la terre; celle qui tient ma place est l'épouse d'un des futurs maîtres du monde. Ne cherchez, dans cet ouvrage, ni agrément littéraire, ni intérêt romanesque, ni distraction frivole: vous y trouverez la vérité sur la plus monstrueuse iniquité qui ait jamais été commise! »

Sophie-Adélaïde cache « sous des voiles » si transparents les hautes personnalités dénoncées par son écrit, qu'on les devine sans la moindre peine. La seule circonstance qui pourrait dérouter est celle de la religion qu'elle prétend professer; mais, outre le prétexte de détourner les soupçons, l'auteur a trouvé ainsi un ingénieux moyen pour compromettre le Saint-Siège et insinuer la participation du Souverain Pontife au crime d'une maison royale. La manière dont Sophie-Adélaïde traite la question religieuse prouve suffisamment, du reste, qu'elle n'est point catholique, et ne possède même que des notions très imparfaites sur notre religion. Son style trahit aussi l'habitude d'une langue étrangère; l'auteur avoue que la langue française lui est peu familière; il se serait fait traduire par une amie, si l'on en croit son récit. On prétend et, comme nous l'avons dit, les allusions semblent assez claires, qu'il s'agirait d'une aventure du prince Albert, lequel aurait contracté un mariage morganatique avec une princesse allemande, avant d'épouser la reine Victoria. De cette première union, il lui serait né une fille, le jour même où naissait la princesse royale d'Angleterre; ce modèle des époux aurait laissé substituer l'enfant illégitime à celui de la souveraine; de sorte que la future impératrice d'Allemagne, la femme du prince héritier, n'aurait point pour mère la reine d'Angle-

terre. La *vraie* fille proteste, depuis de longues années, dit-elle, contre l'injustice du sort et l'abandon où la condamne une politique cruelle. Elle se plaint surtout, avec amertume, de sa royale mère: comme si, en admettant la réalité des faits, malgré leur invraisemblance, il serait croyable que l'entourage de la reine ne l'ait point empêchée d'ajouter foi à de pareilles réclamations, et comme si, en ce cas, l'épouse trahie, la mère trompée, ne serait pas plus à plaindre qu'à blâmer ou à maudire! Les *Mémoires de Sophie-Adélaïde* n'ont rien, d'ailleurs, de bien saillant; on y remarque, ainsi que dans tous les ouvrages de ce genre, une constante préoccupation de faire parade de sentiments, de fiertés royales, auxquelles les actes de la vie répondent mal. D'après son récit, l'existence de l'infortunée princesse serait des plus malheureuses et des plus nomades; elle aurait même tenté, une fois, de mettre fin à ses jours. Quoique exilée, sans cesse, d'une partie du monde à l'autre, par les ordres de son père, elle affecte pour ce père, l'auteur de tous ses maux, une tendresse passionnée, qui se refroidit tout d'un coup, Sophie-Adélaïde s'étant imaginée que le prince Albert voulait la faire enfermer dans un couvent! « L'horreur du cloître » fit accepter à la *princesse* la main d'un protecteur assez vulgaire, lequel avait mis beaucoup de « bonhomie » à la lui offrir. Cette triste union n'empêche point la pauvre femme de frapper à toutes les portes, pour revendiquer ses droits; mais ses plaintes n'alarment ni ne touchent personne, et « ce livre, dit Sophie-Adélaïde, est le cri suprême d'une victime abandonnée ».

Il n'a manqué, en aucun temps, d'aventuriers qui, du faux Smerdis au comte de Neudorf, ont essayé de soutenir le personnage royal, soit qu'ils fussent convaincus eux-mêmes ou qu'ils cherchassent à tromper les autres. Ne publiait-on pas, récemment encore, les mémoires d'une infortunée se présentant comme la fille de la duchesse de Berry, et accusant le comte de Chambord de tenir sa place? Faut-il croire à la sincérité de Sophie-Adélaïde, faut-il plaindre une hallucinée, faut-il, tout simplement, prendre sa préface pour une réclame habile, ou une petite perfidie de plus du parti antimonarchique? Nous abandonnons la question à ceux qui déchiffrent volontiers les énigmes.

II. — IV

Les Souvenirs de la maison des Morts, par Dostoievsky, offrent un tout autre intérêt. On sait que le célèbre romancier russe fut compromis dans la conspiration de Pétrovchevesky, en 1849, arrêté avec de nombreux complices, gracié sur l'échafaud, et envoyé en Sibérie, dans une « maison de force », où il passa quatre ans. Au moment de son arrestation, Dostoievsky comptait vingt-huit ans; il était déjà célèbre; il puisa dans le triste milieu du bagne des trésors d'observation qui lui servirent plus tard, chose plus singulière, son âme tourmentée s'y rassénéra! Il assurait que le séjour de la « maison de force » l'avait sauvé de la folie. Le grand romancier raconte ses souvenirs du bagne, ou pour mieux dire il les peint avec cette puissance d'effet qu'on lui connaît, et qu'il semble obtenir plutôt par la minutie des détails, par leur simplicité frappante, que par une couleur très vive. Il étudiait isans cesse les compagnons dont il partageait les pénibles travaux, les rares distractions, la monotone existence; il écoutait l'histoire de leur vie, cherchait à deviner la *genèse* de leur crime, gravait dans sa mémoire les types les plus remarquables. De tout cela, il a fait un livre extrêmement saisissant, un livre rempli de scènes presque dantesques et de détails réalistes qui ressemblent à des vues instantanées, prises à l'aide d'un merveilleux appareil. Certes, nous voyons, chez lui, la misère et le vice avec toutes leurs laideurs; mais il s'y mêle toujours un peu d'idéal, découvert par le romancier au fond des natures les plus féroces ou les plus viles. Cette œuvre, si peu romanesque, remue pourtant toutes les fibres de notre sensibilité; il nous reste peu à en dire, car M. le vicomte de Vogüé, qui en parle longuement déjà dans son *Étude sur la littérature russe*, en accompagne encore la traduction d'une préface où il épuise presque le sujet, au point de vue littéraire. Faisons, cependant, remarquer, après lui, que, malgré des tendances révolutionnaires, Dostoievsky n'a laissé échapper, dans cet ouvrage, aucune phrase déclamatoire contre la justice si rigoureuse de son pays. Il proclame l'inutilité du bagne, en ce sens que la peine ne corrige point les natures perverses, qu'elle n'excite presque jamais le repentir, et que l'homme du peuple russe, la prenant pour une satisfaction suffisante, s'imagine être quitte envers ses semblables quand il l'a subie; mais

le grand écrivain semble s'y résigner comme le plus humble des moujiks. Il ne cherche pas non plus à excuser ni à flatter bassement le forçat qu'il plaint. Il faut avouer, du reste, que beaucoup de précautions lui étaient imposées pour préserver son livre de la censure. Dostoievsky passa toute sa vie à étudier le peuple russe, il l'aima sincèrement, il défendit toujours la cause des petits, des opprimés, des souffrants; il n'alla pas jusqu'au Nihilisme, nous le constaterons mieux en parlant prochainement de ses *Possédés*, que M. V. Dérely vient de traduire. Il ne condamna pas la société tout entière pour réhabiliter les *misérables*. L'âme compatissante du romancier gardait une sorte d'empreinte chrétienne; l'Évangile le consolait au bagne, et ce fut dans le saint livre qu'il apprit à lire au jeune mahométan dont il raconte la touchante histoire. Son scepticisme ne l'empêchait pas d'admirer ceux que soutenait une foi vive. Oubliant ses préventions nationales contre le catholicisme, il parle avec un certain respect de deux Polonais intrépides au milieu des tortures de la « maison de force »; il témoignne de la sympathie pour un vieux sectaire qui ne cessait de prier... Qu'on ne se rebute pas des détails dont l'intérêt se perd à l'étranger, ni de certains défauts littéraires du célèbre romancier, son livre demande des lecteurs sérieux; la préface même de M. de Vogüé guiderait d'une façon peu sûre un public mal instruit au milieu des dédales des idées et des doctrines que cet ouvrage reflète. Nous ne recommandons pas moins les *Souvenirs de la maison des morts* entre toutes les œuvres de de Dostoievsky. — « C'est si bon, comme le dit très bien M. de Vogüé, d'avoir à recommander un livre où pas une ligne ne blessera une âme, pas un mot ne risque d'éveiller une passion douteuse; un livre que chacun fermera avec un peu moins de sécheresse pour les misères d'autrui, un peu plus de courage contre ses propres misères. » Ajoutons que ce livre provoqua une réforme du régime pénitentiaire en Russie et fut regardé comme un bienfait public.

Après les grands romans du comte Tolstoï, on continue à nous distribuer largement sa menue monnaie, laquelle, certes, ne manque pas de valeur. La *Mort* est une espèce de recueil où l'on a réuni tous les fragments ayant trait à la mort des héros de Tolstoï. Le morceau principal et inédit s'intitule : *la Mort d'Ivan Iliitch*. Avec ce génie d'observation qu'on lui connaît, l'auteur s'empare d'un sujet, le couche sur un lit de douleur, dissèque toutes ses sensa-

tions, ses pensées, le force à remonter, par le souvenir, tout le cours de la vie qui fuit, nous fait assister aux angoisses, aux colères, aux surprises de ce mourant, notre semblable. Cet homme était un magistrat, il avait eu, comme tout le monde, quelque chance et beaucoup de soucis parmi sa carrière, il venait d'obtenir de l'avancement longtemps désiré. C'est en aidant les tapissiers à orner son nouvel appartement, qu'il s'est blessé, c'est pour cela qu'il va mourir; pareil au riche de l'Évangile, qui se réjouit au moment même où l'ange de la mort plane sur lui, Ivan se débat contre l'idée d'une fin prochaine, il a horreur des infirmités, de la mort surtout; la vaniteuse impuissance des médecins le fatigue, l'égoïsme des siens, l'indifférence générale l'accablent. Jamais les dernières tortures, non d'un supplicié, mais d'un homme qui meurt dans son lit, n'ont été décrites avec cette impitoyable exactitude!... Préoccupé de donner un beau rôle au paysan, ou moujik, Tolstoï a voulu que le domestique du malade, appelé à rendre les plus répugnants, les plus bas services (et, là-dessus, aucun détail n'est omis par le terrible réaliste), fût le seul qui sût soulager la souffrance et comprendre philosophiquement la mort. On raconte que le romancier, frappé du mot de son illustre confrère Dostoïesk, à une grande dame : « Votre moujik vous apprendra tout », cherche, ici, à le commenter. Mais ce qui nous intéresse davantage encore, c'est le travail des idées religieuses qu'on sent au fond de cette étude. Ivan Iliitch est un libre penseur, il ne s'acquitte de ses devoirs pieux qu'en fonctionnaire habitué à se plier aux convenances; il déteste sa femme et, parce qu'il va mourir, il hait le genre humain; puis tout d'un coup, lorsque la mort amoncelle les dernières ténèbres autour de cette âme, une lueur apparaît dans le lointain du trou noir qui hante l'imagination de l'agonisant. Ivan pardonne, un grand apaisement se produit en lui. « Il n'y a plus de mort! s'écrie-t-il, » puis il rend le dernier soupir. Le comte Tolstoï croyait-il que le lecteur supporterait mal l'idée d'un anéantissement complet, revient-il, décidément, au spiritualisme? Nous l'ignorons; du moins, cette fin console, c'est presque celle du chrétien.

Dans les *Deux Générations*, le même romancier établit un curieux parallèle entre le noble russe du commencement de ce siècle et son fils, notre contemporain. Le premier, un vrai Cosaque, mène la vie à grandes guides, séduit toutes les femmes, bat tous les hommes qu'il rencontre sur sa route, joue un jeu d'enfer, assomme d'un

coup de poing ceux qui trichent, jette l'argent par les fenêtres et se fait adorer malgré toutes ses fredaines. L'autre, sans valoir mieux, a tous les dehors de la bonne éducation, c'est un « malhonnête homme », avec les apparences d'un homme bien élevé. S'il fallait choisir, l'embarras serait grand, car la politesse du Russe d'aujourd'hui ne vaut pas mieux que sa grossièreté d'hier. *Le Prisonnier du Caucase*, récit très émouvant mais moins violent, malgré les mœurs fort rudes des Tartares, termine ce nouveau volume.

V. — XII

En quittant les auteurs russes d'une allure toujours pesante, on revient, avec plaisir, aux romanciers français, si vifs, si légers, si alertes, surtout quand on a la bonne fortune de rencontrer l'œuvre d'un des maîtres les plus spirituels du moment. Le volume intitulé *Princesse*, par M. Halévy, renferme une série de nouvelles dont la première n'est pas peut-être la plus originale. Notre austère revue se montrera accueillante pour ces piquants récits, car si *parisiens* que soient les milieux où nous introduit le romancier, « sa plume élégante et discrète, comme l'a dit M. Pailleron, n'appuie jamais trop, tout en donnant à ses portraits assez de relief pour qu'on reconnaisse les originaux, même quand on n'a pas l'honneur de les connaître ». On blâmait le roman de l'*Abbé Constantin* d'être vertueux à l'excès; les nouvelles héroïnes de M. Halévy n'encourront point ce reproche; elles restent honnêtes, du moins, jusqu'au mariage, mais elles sont trop de leur temps pour n'avoir pas le flaire précoce du mal et pour qu'on puisse répondre de la constance d'une vertu si peu étayée. M. Halévy nous montre aussi le contraste qui peut exister entre deux générations se suivant immédiatement. Quelle bonne, pieuse, aimable femme que Mme Duval! Quel intérieur paisible chez ces bourgeois du Marais, enrichis par l'industrie! Comment leurs enfants se sont-ils ainsi lancés dans les idées et dans le mouvement du jour? Octave fait partie de la bande joyeuse et dépensière des pires boulevardiers; Catherine est une mondaine très positive, dont le culte se borne à sa propre personne. Elle veut devenir princesse et finira par découvrir un aventurier italien qui lui donnera ce titre en échange de ses millions; *Veloutine* ou *Violette* la citeront au plus bel endroit de leurs chroniques. Vieillira-t-elle heureuse, respectée comme sa mère? Voilà la question!

Les autres esquisses de M. Halévy sont prises parmi le monde financier ou politique ; on n'analyse guère des croquis auxquels d'imperceptibles traits, d'une exquise finesse, donnent la valeur et la vie.

Joconde Berthier prouve, une fois de plus, que M. Uchard, qui a de bonnes raisons pour en vouloir aux actrices, connaît surtout à fond le monde du théâtre, mais qu'il manque souvent de tact quand il peint une société plus régulière et rapproche, par exemple, une jeune femme si faubourienne de sa pure et gracieuse héroïne, laquelle accepte avec enthousiasme cette étrange *amie*. Ce roman, du reste, est plein des meilleures intentions, quant aux théories sociales et *progressistes* de l'auteur nous ne pouvons guère les discuter ici. Elles ressemblent à un hors-d'œuvre dans ces pages.

Le Stage d'Adhémar reproduit, presque, la thèse morale soutenue par M. Uchard; il est vraiment bien édifiant de voir les romanciers prêcher l'amour légitime et la fuite des liaisons coupables, mais on doit regretter certaines scènes qui rendent ce sermon dangereux. M. Rabusson rompt une lance avec un illustre confrère pour l'honneur des jeunes filles, et, oubliant les légèretés de *Mlle de Saint-Alais*, nous démontre que toute innocence n'a pas sombré dans la mer agitée du monde d'aujourd'hui. Ses deux héroïnes sont d'autant plus méritantes, qu'elles traversent bien des turpitudes sans s'y souiller. L'une se voue à la vie religieuse, elle a déjà les saintes audaces de la charité qui purifie tout; l'autre reste innocente et fière malgré les exemples d'une mère corrompue. La grâce touchante de cette dernière triomphera sur le cœur d'Adhémar et lui fera rompre les liens qui l'attachaient à une femme mariée. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter, sous une plume aussi sympathique, en général, certaines attaques dans le domaine religieux, certains abus du langage sacré, dont il faudrait abandonner la spécialité à M. Cherbuliez. Dire d'une mondaine allant au bal costumé « qu'elle apparaissait sous les espèces d'une poule noire », c'est blesser au vif le sentiment catholique. Il est bien entendu, aussi, que l'avocat des jeunes filles du monde ne doit point être lu par ses clientes.

Robert d'Epirieu, le héros de M. L. de Tinseau, se trouve, comme Adhémard, placé entre une femme mariée et une jeune fille; moins sage, il préfère la baronne de Thoirans. Il se conduit en honnête homme, cependant, et la baronne, tout en se laissant consoler un peu trop tendrement de l'abandon de son indigne époux, prétend

rester victime du devoir. Un prompt veuvage, si facile à décréter par les romanciers, vient assurer le bonheur de Robert. Olivia, sa fiancée, se sacrifie, avec cette décision un peu masculine qu'elle tient de son origine et de son éducation américaines. Les personnages secondaires sont peints d'une façon charmante, surtout cette gentille Mme Piori, Parisienne jusqu'au bout des ongles, quoique Corse. On reconnaît, dans son mari, le type du médecin savant, dévoué, paternel qu'affectionne M. de Tinseau, et qu'on voudrait rencontrer, parmi le monde, plus souvent réalisé... En résumé, M. de Tinseau nous donne un élégant tableau de genre, peint avec beaucoup de délicatesse et de fraîcheur de ton; mais nous n'osons recommander *Robert d'Epirieu* comme nous avions recommandé *Mme Villeféron jeune;* M. de Tinseau a voulu, cette fois, contenter ceux qui lui reprochaient d'être trop *convenable;* nous le regrettons pour notre part.

La Madone, titre fâcheux, car ce surnom « sert à voiler la corruption et la fausseté », ce qui n'empêche point le petit roman de finir de la manière la plus édifiante, après les inévitables scènes où la femme fatale triomphe de l'homme faible, de l'époux lassé d'un bonheur trop paisible. Le jeune artiste, ainsi entraîné, reviendra timidement vers le foyer avec la désillusion et le remords au cœur; pardonné et choyé, il goûtera, dans un travail assidu et dans l'affection des siens, des joies qu'on ne trouve point dans l'ivresse coupable.

C'est d'un autre genre d'ivresse que se meurt *Pierre l'Abs*, autrement dit l'*Absinthe;* mais, à part une donnée qui, tout d'abord, pique la curiosité et quelques pages fort dramatiques, ce récit tombe dans les lieux communs du roman actuel. Une courtisane lutte contre une femme honnête qui, à deux reprises, se rencontre sur son chemin. Cette dernière, enchaînée dans des liens indissolubles, doit renoncer à tout amour ou accepter une situation irrégulière que repousse son honneur. Là-dessus, le romancier s'indigne de « l'absurdité de la législation ecclésiastique et civile » en ce qui regardait le mariage avant l'admission du divorce. Or, dans les conditions où il présente le mariage de Clotilde, l'Église l'eût cassé. Nous ne parlons pas de la loi civile qui, plus rigoureuse, reconnaissait aussi des cas de nullité. En bonne conscience, voudrait-on que l'une et l'autre négligeassent d'exiger des preuves régulières avant de donner satisfaction aux plaignants? Pour remédier à un inconvénient particulier,

dans quels abus ne tomberait-on pas! Ce plaidoyer ne s'appuie, on le voit, que sur les arguments les plus faux, il ne nous en paraît pas moins dangereux pour certains lecteurs ou lectrices.

L'auteur de *Guerre aux Maris*, lui aussi, prétend viser un but moral : dans la première des trois nouvelles qui composent son livre, il morigène, en effet, de la bonne façon les jeunes *mauvais sujets* « dont le passe-temps le plus agréable est de tenter la vertu des femmes et de troubler les ménages ». Le second récit nous semble instructif d'une toute autre manière : le romancier y raconte les infortunes des maris, libres penseurs, qui ont eu la faiblesse de consentir à respecter la religion de leurs femmes. Tandis que le prêtre exerce, sur celles-ci, une influence occulte et néfaste, un aimable viveur, aidé d'une joyeuse demi-mondaine, sauve le ménage d'une séparation conseillée par le directeur fanatique. Les mères de famille, disposées à se fier aux promesses des prétendants cléro-phobes, feraient bien de lire et de méditer cette petite histoire, où les prescriptions de la morale chrétienne et le devoir religieux sont travestis avec une perfidie mêlée d'ignorance.

M. Verly dédie ses narrations institulées : *Les Gens de la vieille Roche*, à M. de Marcère, *sénateur*, *ancien ministre de l'Intérieur*. Ce patronage, pompeusement invoqué, ne garantit point, paraît-il, la valeur littéraire ni morale du volume. Il n'y a guère de frappant dans ces récits que la manie indécente avec laquelle l'auteur déshabille toutes les femmes dont il parle.

XIII. — XX

Tous peuvent lire *les Prétendants de Viviane* et beaucoup y trouveraient une utile leçon. Le romancier critique avec raison les mœurs de la haute société actuelle. Viviane, élevée à la campagne dans des idées saines et des principes solides, se trouve tout à coup transportée au milieu de la vie parisienne. Elle ne parvient point à comprendre que les descendants des preux mettent leur gloire et leur plaisir à imiter les cabrioles des clowns, à traverser des cerceaux, à dresser des oies savantes. Elle s'indigne de voir les hommes et les femmes de ce qu'on appelle le « meilleur monde » choyer et imiter le « cabotin, la cabotine ». Refusant la main du plus aimable, du moins niais des « gommeux » ainsi que les hommages d'un lord anglais aux penchants brutaux, la jeune fille va se réfugier près

d'une de ses amies, sœur de Charité, et part avec elle pour fonder une mission à Bagamoyo. Sans se l'avouer, Viviane laissait la moitié de son cœur dans ses chères landes bretonnes. Elle y reviendra pour y retrouver un rustique mais loyal châtelain qui la redemande à tous les échos de la forêt de Broceliande. Viviane épousera son fidèle chevalier; ils seront heureux loin du Jockey-Club et changeront l'antique devise de leur maison : « Ce qui me plaît m'ennuie » en celle d'Iseulte de Tristan : « Ni vous sans moi, ni moi sans vous. »

Mentionnons aussi, parmi les romans qui peuvent être mis sous les yeux de tous les lecteurs : *le Talisman des Lynwood*, élégamment traduit de l'anglais par Mme Tillière, et *Aveugle!!!* par Mlle Troussart. Qu'on se rassure au sujet de ce dernier titre. Il ne s'agit point d'une cruelle infirmité corporelle, mais d'un aveuglement du cœur. Raymond de Chanzeaux ne s'était pas aperçu tout de suite des charmes et des vertus incomparables de la lectrice de sa tante; il s'obstinait à chercher une femme parmi les jeunes filles de son monde; enfin, il ouvre les yeux et il épouse la pauvre mais charmante enfant. Il y a là, de quoi dorer les rêves des innombrables fillettes ruinées ou déclassées, dont la tête et le cœur sont tout aussi inflammables que ceux de Mlle Geneviève, mais dont la *flamme* et la vertu ne sont pas, hélas! toujours ainsi *couronnées* en ce bas monde!

Voici encore un *Cœur malade*, mais celui-là ne doit point guérir. M. Giron a voulu faire pleurer ses lecteurs après les avoir tant fait rire; il raconte, avec une sensibilité vraie, les malheurs d'une noble famille ruinée par un père plus honnête homme qu'intelligent en affaires. Ce baron du Fayard a un fils et une fille baptisés des noms peu harmonieux de Chaffret et de Frédérique. Chaffret se résigne héroïquement au service militaire, pour lequel il n'éprouve aucun goût, et s'en va mourir au loin. Sa sœur, une douce enfant gâtée, fiancée trop jeune est atteinte d'une maladie de cœur qui ne pardonnera pas. Pour lui éviter les émotions, la famille, les amis, s'épuisent en pieux subterfuges; son pauvre père accomplit les sacrifices les plus navrants. Sur cette simple donnée, M. Giron a construit un touchant et délicat petit roman, dont les scènes se passent « par là », au milieu de ces montagnes du Velay que l'auteur aime si fort et peint si bien. Là, se conservent, assure-t-il, les vieilles coutumes, les vieilles vertus, les vieilles fidélités, disparues depuis longtemps ailleurs. Le sourire n'est pas tout à fait banni de ces pages, où les

amusantes querelles du médecin et du chanoine le provoquent plus d'une fois. Seulement il eût été préférable, surtout dans un ouvrage écrit en vue des collections populaires, de rencontrer, sur les lèvres du docteur sceptique, des railleries moins fines ou des objections moins plausibles, quand on ne lui donne, pour adversaire, qu'un chanoine, le plus estimable des hommes, mais, vraiment, par trop bonnasse.

L'Evadé, ouvrage posthume de Mme de Navery, n'exige pas une longue présentation. Bornons-nous à dire qu'il s'agit du fameux Grotius, savant hollandais, condamné par le synode protestant de Dordrict, comme partisan de la doctrine d'Arminius, puis impliqué dans une conspiration contre le prince d'Orange, Maurice de Nassau, et sauvé par le dévouement aussi ingénieux qu'intrépide de sa femme. Le sujet prêtait à un développement romanesque. Mme de Navery l'a traité avec cette touche large qui lui était habituelle; mais on voudrait trouver, en ouvrant le volume, une petite introduction, expliquant, à des lecteurs généralement peu instruits, ce qu'étaient les *Arméniens* ou *Remontrants*, et quelle cause religieuse avait embrassée Grotius. Un passage de l'immortelle histoire des *Variations*, joint à un court aperçu de l'état de la Hollande pendant les luttes entre les divers partis de la *Réforme*, suffirait. On augmenterait ainsi l'intérêt du livre, et on atténuerait le danger des impressions laissées par un roman historique, dont le héros est un adversaire de notre foi.

L'Homme de la tour, récit plein de gaieté et d'*humour*, vise les esprits chagrins, les découragés, les misanthropes, auxquels l'auteur demande si « nous pouvons justifier notre indifférence et surtout notre mépris envers nos semblables, puisqu'ils sont nos semblables? » M. Lyonnet combat aussi la sentimentalité exagérée, il démontre que les mariages de raison peuvent être fort heureux, il défend ceux qui cherchent à assurer leur situation par des calculs, positifs mais sages, même quand le cœur a parlé. Ces tendances romanesques sont assez rares de nos jours, aussi l'auteur n'insiste pas trop sur son sermon, et finit en vrai romancier.

L'Anneau de bronze, dont le titre semble emprunté aux *Mille et une Nuits*, est presque aussi merveilleux que les contes de la sultane Schéherazade, mais de ce merveilleux tout moderne dans lequel les passes magnétiques, les associations ténébreuses de la franc-maçonnerie ou du nihilisme, les oncles devenus nadabs ou radjahs aux

Grandes Indes, remplacent avantageusement les génies démodés. Beaucoup d'imbroglio, de péripéties, d'événements tragiques ou bizarres, tiennent le lecteur en suspens jusqu'à un dénouement des plus satisfaisants. Ce volume de M. d'Aurgel sera, nous n'en doutons pas, très bien accueilli dans les bibliothèques populaires.

Les *Contes et légendes scandinaves* sont narrés par un auteur qui, né à Copenhague et ayant longtemps habité le Danemark, en rapporte une connaissance approfondie des traditions du Nord. Son léger accent, ses phrases d'une tournure un peu naïve, ne messient point à des récits empruntés au peuple et aux grand'mères. M. Dobritz nous entraîne en plein royaume des neiges. Là-bas, on aime cette blanche et froide parure des vallées et des montagnes, presque comme nous aimons le vert printemps. La neige exerce un étrange prestige sur l'imagination de l'homme du Nord; la fête la plus joyeuse de ces régions est la Noël chrétienne, à laquelle se mélangent les souvenirs de la mythologie scandinave. M. Dobritz, en même temps qu'il fait connaître des mœurs, des croyances fort curieuses et tout un genre de littérature très peu connu, très poétique, fournit pour les soirées d'hiver quantité de jolis contes qui pourraient faire les délices d'un auditoire enfantin.

XXI

Comment rattacher la vie et les écrits de *Mlle Zoé Guillaume* à la série des romans, des contes, des nouvelles, que nous venons de parcourir? Mieux vaut se passer de transition. Rien de moins romanesque, de plus uniforme disons le mot, de plus monotone que les phases de cette humble existence; rien de moins remarquable que les feuillets de ce journal ou les fragments de ces lettres intimes, peu faits, les uns comme les autres, pour affronter la publicité. Le pieux biographe, dont le ton semble souvent assez disproportionné avec son sujet, va un peu loin, quand il compare Zoé Guillaume à Eugénie de Guérin, et n'en atteint pas mieux son but, car on commence à se lasser de tant d'ennuyeuses contrefaçons auxquelles les œuvres de Mlle de Guérin ont frayé la voie. En somme Zoé Guillaume a été une excellente et modeste personne, dont les vertus édifièrent tout un canton et dont la mémoire reste en vénération parmi son entourage. Elle vécut longtemps à l'ombre du sanctuaire de Notre-Dame de Benoîte-Vaux, l'un des

pèlerinages les plus fréquentés de la Lorraine, s'étudiant elle-même, se perfectionnant sans cesse, sous l'œil de Dieu, pendant les années d'infirmité et de solitude. Quelques âmes pieuses suivront avec intérêt le travail mystérieux qui s'accomplit au fond d'une conscience et se trahit naïvement sur le papier; mais ce livre laissera le public indifférent, il fera peut-être même sourire quelque lecteur mondain égaré dans ses pages... De telles vies n'ont point d'histoire, leur ange gardien seul devrait les écrire pour le ciel. Quant aux confidences de ces cœurs pieux, ne les profane-t-on pas en les exposant au grand jour? On rencontre pourtant ici un trait capable d'impressionner les moins mystiques; nous nous reprocherions de ne pas le citer. Pendant le choléra de 1854, Mme Guillaume, la digne mère de Zoé, prodigua ses soins aux malades avec un zèle admirable. Sa fille l'accompagnait partout. Un jour, les courageuses femmes furent arrêtées au bas de l'escalier d'un cholérique, atteint de la façon la plus dangereuse. « Mesdames, leur dit-on, en montant, vous risquez votre vie! — Eh bien! répliqua l'héroïque chrétienne qui lisait son approbation dans les yeux de sa fille, montons à la mort! » Ce mot, ce trait, valent tout un volume.

XXII

Avant de clore notre revue, qu'on nous permette d'indiquer encore le nouveau livre de M. Léon Aubineau, lequel fait suite à *Parmi les Lis et les Epines*. Les *Epaves* publiées aujourd'hui sont composées d'articles tirés du journal l'*Univers*, dont, on le sait, M. Aubineau est un des collaborateurs les plus anciens comme les plus distingués, et où il a eu occasion d'aborder une foule de sujets littéraires. « Ces feuilles sont-elles surannées, ont-elles assez de consistance pour former un livre? se demande le publiciste. En quittant la nécropole du journal, ne courent-elles pas le risque de s'enfuir dans la nuit du volume? » Le public ordinaire de M. Aubineau et aussi les « curieux » sympathiques auxquels il s'adresse, lui répondront, croyons-nous, de manière à le rassurer, à lui prouver que ce volume, mélangé de souvenirs et d'actualités, peut plaire, intéresser, édifier toujours. Quoique l'auteur semble uniquement aspirer à ce dernier résultat, il ne se confine point exclusivement dans les sujets religieux. Son recueil est très varié : On y remarquera, d'abord, les analyses de quelques-unes de ces vies, humbles ou illustres, qui se sont passées au service de l'Église et pour lesquelles M. Au-

bineau, qui lui-même les raconte avec tant de charmes, éprouve un particulier attrait. Les notices sur *Mlle Jaricot*, l'*Abbé Nicolle*, la *Sœur Saint-Laurent*, le *Cardinal Pitra* n'auront jamais rien de « suranné » ; elles resteront toutes parfumées dans les annales catholiques pour la consolation et l'encouragement des générations fidèles. On relira ensuite avec plaisir les articles sur le *Langage français*, l'*Anniversaire de Victor Hugo*, *Un tenant du Divorce*, l'*Opérette et l'Académie*, ils sont écrits par un critique délicat aussi bien que par le moraliste chrétien incapable de transiger avec les opinions courantes. On s'arrêtra sans doute à l'étude sur les *Derniers moments de la marquise de Brinvilliers*, comparés avec ceux des criminels de nos jours. — Quelle différence entre cette coupable repentante, humiliée, mais digne et confiante dans les miséricordes divines, ces juges si pleins de sollicitude pour le salut éternel de la condamnée, cette foule qui tout d'une voix entonne le *Salve Regina* au pied de l'échafaud, et cette obstination dans le mal, ces blasphèmes, cette indifférence chez les uns, cette curiosité féroce chez les autres dont nous sommes les témoins attristés!... Comment parler, après cela, du progrès moral et de la supériorité de notre siècle?

En faisant éditer son recueil, M. Aubineau n'a pas oublié la parole du Maître, s'honorant d'être lu quelquefois par les simples, par ceux qui vivent loin des renommées factices de ce monde; il a voulu faire accompagner ses pages de notes explicatives, très minutieuses, afin d'être toujours bien compris. Les esprits cultivés ne prendront pas pour cela un moindre plaisir à ce livre; ils savent que M. Aubineau écrit comme il pense, en excellent français; qu'il a le respect de la langue comme le culte de l'Église et du pays. — C'est parce qu'il aime sincèrement la France, qu'il la défend contre les engouements malsains et les glorifications périlleuses.

J. de Rochay.

P. S. — Au moment où nous terminons cet article, l'Académie décernait, à M. Julien Vian (Pierre Loti), un prix de 5,000 francs. Sans méconnaître le talent du jeune romancier, on peut s'étonner de voir l'Académie, chargée d'encourager la vertu, recevoir si souvent, à bras ouverts, la volupté, pour peu que celle-ci sache draper ses voiles légers d'une manière sayante.

J. de R.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

50,000 *lieues dans l'Océan Pacifique*, par M. Albert Davin. (Plon, Nourrit et Cᵉ.) — *Filles d'Allemagne*, par Matyas Vallady. (P. Ollendorf.) — *L'Esprit allemand*, par Pierre Peugeot. (E. Giraud et Cᵉ.) — *Nouveaux Mélanges d'histoire et de littérature*, par D. Nisard de l'Académie française. (Calman Lévy.) — *De J.-B. Rousseau à André Chénier*, par Victor Fournel. (Firmin Didot et Cᵉ.) — *Contre le Flot*, par A Claveau. (P. Ollendorff.) — *Essais de critique*, par Ch. Fuster (Giraud et Cᵉ). — *Figures Parisiennes*, par Léon Tissandier. (P. Ollendorff.) — Poésies : *En route*, par Alexandre Piedagnel. (Fisbacher et Cᵉ.) — *L'Eperon*, par le comte Achille de Clésieux. — *Promenades en forêt*, par E.-D. Labesse et Henri Pierret. (Ducrocq et Cᵉ.) — *Lettres du Tonkin*, par René Normand.

Peu de livres de voyages, cette fin d'année : Est-ce que le beau feu qui a poussé tant d'écrivains à nous raconter leurs pérégrinations, est-ce que cette grande émulation géographique, qui a pris le caractère d'un engouement, seraient épuisés? Nous ne le voulons pas croire ; car il reste toujours à écrire sur cette terre où nous nous trouvons si souvent à l'étroit, mais que nous connaissons encore si mal.

Si les livres de voyage ont chômé, la production littéraire ne s'est pas arrêtée pour cela. Nous avons reçu des vers et des livres de critique, dont deux ou trois, au moins, nous occuperont longuement; car ils sont du meilleur style, du plus fin esprit et de la pensée la plus élevée.

Parlons d'abord de notre unique livre de voyages, des 50,000 *lieues à travers l'Océan Pacifique*, de M. Albert Davin, lieutenant de vaisseau. Ces officiers de marine deviennent vraiment trop accapareurs. Non contents d'obtenir toutes les gloires, ils veulent encore

s'offrir tous les succès. On serait presque tenté de retourner pour eux le vers fameux et légèrement emphatique :

Quoi! toujours une lyre et jamais une épée!

avec cette différence que s'ils laissent l'épée, ce n'est pas pour la lyre, un peu démodée comme instrument littéraire, mais bien pour une simple plume de fer, image de notre siècle sans grâce mais non sans dureté !

Ceci n'est point un roman, nous dit M. Albert Davin. Il pouvait se dispenser de nous faire cette déclaration. Les études qu'il nous offre prises sur le vif au cours d'une longue croisière, commencée au détroit de Magellan, poursuivie à travers la Patagonie, le Chili, le Pérou, dont son bâtiment a longé les côtes dangereuses, terminée dans les îles Havaï et les Marquises, n'ont rien de romanesque. Le style est précis, le tableau sincère et rendu avec son originalité souvent peu aimable. Les réflexions n'ont rien de léger; elles sont souvent graves et inquiétantes.

Persuadé qu'il convient de visiter un pays à l'époque où le *caractère spécial de cette région est le plus en relief*, M. Davin s'applaudit d'avoir franchi le détroit de Magellan *en plein hiver*, *au mois de juillet*, et voici le tableau qu'il nous fait de ce sol tourmenté, de cette mer furieuse, de ces glaciers, de cette terre de feu ou plutôt de désolation :

« Aucune description ne saurait rendre l'âpreté de ces terres. Partout des falaises schisteuses tombent perpendiculairement dans l'eau; le sol couvert de broussailles se profile sur une ligne de montagnes bleuâtres, couronnées de pics neigeux. L'écho de ces lugubres solitudes n'est troublé que par le sifflement du vent et les cris aigus des oiseaux de mer. »

Plus loin, par une comparaison entre le Sahara et la Patagonie, il achève de nous faire comprendre distinctement la raison des différences de ces deux territoires également, mais diversement désolés.

« On sait que le Sahara est inhabitable, qu'une chaleur torride en rend la traversée presque impossible. Là, on demeure écrasé par l'immensité; on considère avec tristesse la stabilité de cette grande ligne horizontale, au-dessus de laquelle les sculpteurs égyptiens aimaient à diriger le regard fixe de leurs sphinx... Auprès du pôle antarctique l'horizon n'a point cette tranquillité. La nature y a été

soumise à de formidables soulèvements. On dirait un champ de bataille d'hommes disparus, dont les puissantes mains lançaient des montagnes et les amoncelaient pour en former des camps retranchés. En Patagonie, on sent que la nature a fait de violents efforts, on dirait dans le Sahara qu'elle a toujours été morte. »

Le voyage fait par le marin, pendant l'occupation chilienne, à Lima, ces souvenirs de la guerre terrible faite par ces enragés Chiliens, ces *conquisitadores* nouveaux, qui se croirent appelés à régénérer l'Amérique du Sud, sont utiles et cruels à lire. C'est comme si les plaies de notre dernière et déjà lointaine guerre se rouvraient tout à coup. Comment ne pas songer à l'Allemagne en lisant que les Allemands jouissent là-bas de la plus grande considération, qu'ils y pullulent, que nous y sommes détestés, et que la côte du Pacifique menace de devenir, grâce à la constance de l'émigration germaine, *une colonie allemande!*

II

Aussi parlerons-nous tout de suite, pour nous soulager un peu, du livre de M. Matyas Vallady, *Filles d'Allemagne*, bien que le sujet traité n'ait rien d'édifiant, tout au contraire. Celui qui écrit avec une verve indéniable, mais grossière à l'occasion, l'histoire de ses aventures peu platoniques avec les filles du pays de *la bonne foi et de la crainte de Dieu*, ainsi que s'intitulent volontiers les Allemands, ne serait pas cité dans ce recueil si, à travers ces racontars assez lestes, il n'avait pas soulevé un coin du voile hypocrite qui cache la réelle et candide corruption de nos voisins des bords du Rhin. La famille allemande, que les moralistes germains nous présentent comme si solide, si belle, si différente de notre famille française si légère, si corrompue, y est mise sous un vrai jour; et ce jour n'est rien moins que lumineux. Ces fiancées qui ont l'air d'attendre avec tant de patience que le professeur de leurs rêves ait trouvé la spécialité lucrative qui leur donne l'occasion de fournir belle lignée de soldats et d'émigrants à l'Allemagne, se livreraient — au dire de l'étudiant — et toujours en protestant de leur respectabilité, à des écarts pis que singuliers. Puis comment ne pas sourire de ce portrait malin, mais moins chargé qu'il n'en a l'air, du pur savant teuton qui veut que le disciple s'abrutisse en s'emplissant le cerveau de faits, jusqu'à ce que, *débarrassé d'idées générales, il rentre dans l'indétermination primitive, dans le chaos primordial par lequel*

l'intelligence doit commencer son évolution ainsi que l'univers lui-même! Et son indignation devant le petit cerveau français qui veut comprendre est réellement amusante :

« Voir clair, s'écrie l'illustre Puffke! ô ces Welches qui confondent toujours la clarté avec la vérité, qui voltigent à la surface des objets, libellules *brachycéphales*, au lieu de pencher toujours au fond des choses, dussent-ils y rester et s'y envaser comme des carpes!... Voir clair!... Ne sentez-vous pas que ce besoin de clarté est la marque d'un esprit exclusif, impatient, d'une vérité étroite, incapable de porter comme nous la hache de la persévérance dans la forêt vierge du grand *Tout*. Nous, au contraire, regardez nos gros cerveaux! Voilà des chambres noires, spacieuses, où il y a place pour toutes les complexités de la réalité objective : Oui, Monsieur, toute réalité s'y peint inextricablement confuse... *Nous voyons trouble, parce que nous voyons tout*. Mais vous, voir clair! vous désirez voir clair. Vous ne serez jamais un savant allemand! »

N'aperçoit-on pas sur ce discours le savant avec sa tête *dolychocephale, grosse comme un cuveau de malt, une tête à contenir soixante quinze mille dates*. Et n'est-ce pas de bonne et vive façon française, gaiement ironique, dire son fait à cette épaisse et lourde science allemande qu'on est un peu trop en train de vouloir nous fourrer de force dans le cerveau, au risque de nous faire voir trouble, afin de nous faire voir tout... ou rien...

C'est égal, il est dommage de voir la verve de M. Vallady se dépenser à chercher à nous faire rire de polissonneries qui empêchent des « filles d'Allemagne » d'être mises en mains. L'auteur nous paraît valoir mieux que son sujet, que cette vie de bohème retapée, que l'esprit de Murger lui-même ne ferait plus passer de nos jours.

Autre livre sur l'Allemagne plus sérieux, plus recommandable. L'*Esprit Allemand*, de M. Pierre Peugeot, nous offre un recueil de proverbes allemands ou annexés que l'auteur fait suivre, très adroitement, d'anciens proverbes français, le tout, pour nous appeler à montrer plus de défiance à la *défiante Allemagne*. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'esprit patriotique, aux réflexions sensées de cette œuvre utile et renseignée. Depuis plus de trente ans l'instruction publique allemande ameute contre l'*ennemi héréditaire*, le *Welche* toutes les forces vives de la nation ; sans tomber

dans ce vice, tâchons, Français, peuple privé du génie de la défiance, de restreindre un peu cette bienveillance cosmopolite qui nous a déjà tant nui et dont nous sommes loin d'être corrigés, malgré de sanglantes leçons. Ennemi héréditaire, disent les Allemands... Prenons-les au mot; et battons-les avec leurs propres armes, sur ce terrain-là, en attendant les autres.

III

Il suffirait certainement du premier des *Nouveaux mélanges d'Histoire et de Littérature* que nous donne M. Nisard, pour assurer la fortune de cette production nouvelle du plus français des académiciens. Les chapitres de cette belle, sagace et profonde étude sur Louis XVI, Marie-Antoinette et Mme Élisabeth, que l'auteur intitule, avec plus de modestie sans doute que de raison, quelque coquetterie peut-être, *un Fragment*, ont ce rare mérite de clore un débat que la passion politique essaie encore de tenir ouvert, et que la calomnie cherche toujours à envenimer. Le jugement porté sur ces grandes et tristes victimes, nous paraît définitif, parce qu'il est aussi modéré que vraisemblable. C'est ce bon sens qui a guidé le critique; c'est la clarté du style, ce vernis des maîtres qui fait pénétrer en nous ce bon sens et nous tient ramenés, apaisés, charmés.

Le premier reproche fait à Marie-Antoinette, celui qui émeut et révolte le plus les mêmes gens qui ont écrit, — dans des lettres intimes, il est vrai, — que la dernière invasion qui les débarrassait de l'Empire, était la bienvenue, c'est d'avoir appelé les armes étrangères en France. M. Nisard ne nie pas que Marie-Antoinette ait désiré une invasion libératrice; mais il nous fait toucher du doigt, par d'habiles citations, par quelle gradation la reine en est venue là, à mesure que le péril qui menace sa couronne, l'avenir de son fils devient un péril pour la vie. « La meilleure façon de nous servir, dit-elle, est de nous tomber sur le corps. » Soit! mais, si elle s'adresse à un ennemi, cet ennemi, c'est un frère, et, comme le dit fort bien M. Nisard, « l'assistance naturelle d'un parent lui cache l'odieux de l'intervention étrangère »; puis dans un élan qui place le débat au-dessus de toute la question de partis :

« Peut-être, au gré d'un certain patriotisme implacable, la résignation à ce qu'on ne pouvait pas empêcher eût-elle été plus

digne; car, pour demander que la reine aimât la Révolution, qu'elle fût reine sans ressentir les outrages de la royauté, qu'elle fît ce que devait faire Louis XVI au 10 août, en se dégradant sans se sauver, qu'elle se coiffât du bonnet rouge, je ne sache personne, même parmi les partisans de la Révolution à tout prix, qui en ait exprimé la pensée. Aux hommes, ne demandons que des vertus humaines. Peut-être la résignation eût-elle été possible à une femme sans enfants. Ainsi, à côté de la reine, Mme Élisabeth en trouvait la force dans la méditation habituelle de la mort du Christ, quoiqu'elle n'eût pas la consolation de croire son sacrifice nécessaire. Marie-Antoinette était mère; ce n'est pas sa propre vie qu'elle défend, c'est celle de son fils. Passons-lui sa mauvaise politique; nous trouvons bien à admirer chez les animaux la mère qui défend ses petits. »

Le portrait de Mme Élisabeth n'est pas tracé d'une main moins sûre que celui de Marie-Antoinette. La tâche y était moins difficile, mais non pas moins délicate. Qui ne serait touché de la tendresse que la fière et douce princesse montre pour ses amies, de cette résignation non pas à la façon de cet homme de tant de cœur, et de si peu de courage, qui eût été un si bon bourgeois et qui fut un roi si misérable, son frère Louis XVI, mais une résignation qui n'ignore pas l'ironie contre un implacable destin.

Pour revenir à Marie-Antoinette, dont la figure, quoique l'on veuille, domine cette tragédie qui va avoir cent ans et qui nous émeut encore, comme si elle datait d'hier : enfant jetée à moins de quinze ans dans la cour la plus corrompue de l'Europe, épouse longtemps honoraire du plus apathique des maris, se jetant, pour se distraire, dans les plaisirs avec impatience et dans l'amitié avec folie, mère enfin, atteinte dans sa fierté, colomniée, se révoltant, passant de la sécurité aux plus terribles angoisses, Marie-Antoinette demeure et demeurera dans l'histoire comme une de ces âmes qui sans vont cesse se purifiant et s'améliorant, et M. Nisard peut terminer cette étude en disant :

« En résumé ces lettres (celles de Mme Elisabeth) font détester la crédulité cruelle qui aida les meurtriers de Marie-Antonette à déshonorer la femme pour frapper plus impunément la reine. La légèreté à tout croire et à tout dire des personnes souveraines est un travers de notre pays qui a tué Marie-Antoinette, par la main des furieux qui eurent peut-être des honnêtes gens pour complices,

Sa mort devrait rendre à jamais impossible en France la calomnie politique. »

De tout point curieuse une autre étude du même recueil, sur Rubens négociateur, et négociateur en définitive plus désavoué que récompensé; piquante celle sur Daniel Stern (Mme d'Agout); l'auteur profite de l'adoration de cette demi-allemande pour Gœthe, pour déclarer que sa *vocation n'est pas d'en faire un dieu*, et il ajoute avec finesse, une finesse peut-être un peu trop aiguisée, cette pensée que feront bien de méditer ceux qui aiment trop la littérature allemande :

« Au temps où, pour le lire dans sa langue, j'apprenais l'allemand, et où je lui faisais à mon avis une qualité de plus de ce qu'il m'en coûtait pour le comprendre, je sentais plutôt le charme d'un enchanteur que l'autorité d'un maître. »

Quant aux « post-scriptum » de Sainte-Beuve, ils mériteraient de nous attirer longuement, si nous étions forcés de courir vite aux très curieuses pages qui terminent ce volume et qui nous intéressent à qui? à Zoïle... Oui, à Zoïle.

Serait-ce une réhabilitation? Non, c'est mieux encore; c'est une discussion vive et lumineuse sur le critique dont la vie n'est pas plus connue que celle d'Homère et dont la personnalité est peut-être aussi apocryphe. C'est non pas la défense d'Homère, c'est la preuve de la puérilité, de la critique de ce patron injurieux que les auteurs, de nos jours encore, en leur mauvaise humeur, donnent aux critiques qui ne les étouffent pas sous les fleurs. Zoïle a reproché surtout à Homère les *petits cochons larmoyants*, c'est-à-dire les pleurs versés par les compagnons d'Ulysse, que les enchantements de Circé ont changés en ces animaux peu aimables, au moins de leur vivant. C'est la « tarte à la crème » de ce monsieur Lysidas. Et quand on pense que ce Lysidas, nous voulons dire ce Zoïle, fut mis en croix, ou brûlé, ou lapidé, pour avoir outragé un auteur mort depuis sept siècles, on ne peut qu'applaudir aux paroles d'une douce ironie par lesquelles M. Nisard termine cette discussion aussi amusante que renseignée :

« Pour mon compte, et quel que soit mon amour pour Homère, il ne m'en coûterait pas de m'indigner de la mort de Zoïle, et s'il était prouvé que c'est une fable, j'en sentirais du soulagement. C'est de la tolérance littéraire dont tout le mérite est à l'honneur de nos mœurs. Il serait bon pourtant que l'indignation contre la mort du

blasphémateur ne vînt pas de l'indifférence pour le blasphémé, et qu'il nous restât tout au moins de la mauvaise humeur contre les esprits faux et les cœurs médiocres qui insultent la gloire. Comme enfant de la « nation littéraire par excellence », j'en fais le vœu en finissant, et je souhaite que le « culte du beau » n'y soit jamais relégué par les superstitions et les routines, que l'admiration pour le plus grand des poètes y garde quelque chose de religieux, et qu'enfin dire du mal d'Homère y soit toujours, sinon un cas pendable, du moins un très mauvais cas. »

IV

De M. D. Nisard à M. Victor Fournel, la transition est facile. Celui qui signe d'étincelantes chroniques du nom de Bernadille, et dont les œuvres d'érudition sont appréciées par les érudits, est un écrivain que l'Académie recevra un jour ou l'autre dans son sein, quand ce sera le tour des gens de lettres, qui, comme on le sait, arrive quelquefois.

Les études littéraires et morales de M. Fournel, dont nous avons à nous occuper aujourd'hui, embrassent tout le dix-huitième siècle de *J.-B. Rousseau à Chénier*. Ce volume fait suite aux études publiées sur le dix-septième, qui ont paru récemment sous ce titre : « De Malherbe à Bossuet ».

J.-Baptiste Rousseau est bien oublié. Mérite-t-il de l'être autant? Ce n'est pas l'avis de M. Fournel, bien qu'il le juge avec une certaine dureté. Après avoir montré la place énorme qu'a occupée dans son siècle cet homme de tant de pompe en ses œuvres, et de si peu de cœur en sa vie, qui tenta de faire triompher l'ode dans le pays où cette forme est le moins possible, il se résume ainsi :

« Ce fut un versificateur de premier ordre, un très adroit artisan de strophes lyriques, qui a doctement reproduit les formules extérieures, la marche, l'appareil de la grande poésie classique, à défaut de cette poésie même, qui a eu le corps et point l'âme. »

Mais il ajoute avec raison et non sans malice :

« Le soin du style et du rythme, de la facture riche et sonore, le choix des tours rares et des épithètes, le sens profond de l'harmonie, la préoccupation de la rime riche, la place que tiennent toutes les questions de forme le désignent comme le précurseur sur plus d'un point d'une école contemporaine, que son nom fait pro-

bablement sourire de pitié, mais qui se montre bien aveugle et bien ingrate en ne le reconnaissant pas pour l'un de ses ancêtres. »

Nous nous étions demandé récemment, en relisant cette énorme correspondance où Voltaire se montre si spirituel, si menteur, si crédule, si audacieux, si timoré, si étincelant et si plat, si perfide enfin, quel écrivain, quel critique trouverait le moyen de fixer la physionomie vraie de celui que Frédéric appelait « un singe », et que le marbre de Houdon nous montre sous cette physionomie, mais éclairée par la flamme de l'esprit le plus dévorant. Si le problème n'est pas résolu par M. Fournel, il est au moins bien près de l'être. Impossible de nous peindre mieux le turbulent Arouet, l'adroit et fuyant Voltaire, l'irascible patriarche de Ferney, et ce cadavre ambulant, usant les restes de sa vie pour faire figure dans la plus inconcevable des apothéoses. On ne saurait mieux discerner à la fois la splendeur et l'inanité de l'esprit, quand rien ne le retient et ne le modère, de cette flamme qui détruit et démolit tout ce qu'elle touche. La conclusion de M. Fournel est d'autant plus terrible qu'il a plus admiré ce que chacun admire dans Voltaire : un tempérament exceptionnel, une organisation d'une finesse inouïe, toutes les subtilités du talent le plus varié, le plus flexible :

« Il a tout isolé, tout desséché, dit-il, tout persiflé, tout glacé. C'est bien la peine d'avoir reçu en partage un si merveilleux génie pour aboutir à ces théories infécondes, à cette philosophie stérile et décourageante, dont le dernier mot est le doute, quand ce n'est pas la négation ; la raillerie, quand ce n'est pas l'insulte. »

M. Fournel n'est pas tendre pour le dix-huitième siècle. Il est vrai qu'il n'y a rien de moins tendre que ce siècle brillant, où, pour une Mlle Aïssé, on compte tant de marquises, du Châtelet, de Mme du Deffand ; la première pecque philosophique, qui parle avec tendresse des mathématiques et indifférence de la mort de son fils ; la seconde, que la dissipation et toutes les incrédulités n'ont pas sauvée de l'ennui. Aussi est-ce avec plaisir qu'on arrive à Chénier, non seulement parce qu'avec le vers grec et si français de l'harmonieux et fier poète, on commence à sentir le souffle de la nature, mais parce que l'on voit enfin un homme, un passionné, un lutteur qui, en montant sur l'échafaud, a pu dire qu'il avait fait à la Révolution jacobine tout le mal qu'il pouvait lui faire. Mais quelle différence de ton entre les vers à Myrtho et les polémiques contre la

Commune! Et comme la poésie est supérieure à tout même chez les poètes!

V

Il y a plus et mieux à louer, dans les pages intitulées, par M. Claveau, *Contre le flot*, et qui ont paru dans *le Gaulois*, *le Figaro*, etc., que cette critique *conservatrice et réactionnaire* (ce sont les termes de l'auteur), qui s'applique surtout à venger notre vieille et toujours jeune langue française des attentats qu'au nom d'une spécieuse nouveauté, tant de gens commettent chaque jour contre elle. Et pourtant la louange ne saurait être ménagée à ces pages plus courageuses qu'elles n'en ont l'air. L'écrivain a droit à sa part d'éloges pour la façon toujours élégante et spirituelle dont il varie cette revendication obstinée du bon style et du bon goût contre le brutal et le précieux, la folie des œuvres décadentes du jour.

Peut-être nos lecteurs seront-ils curieux de connaître à quel point en sont venus nos *scudéristes* modernes, car il y a surtout du *scudérisme* dans cette *langue nouvelle*, ce jargon, qui a entrepris de marier la brutalité la plus révoltante à la préciosité la plus incompréhensible. Voici leur dernier manifeste :

« Le moderniste croyant aux futurités, cortégé par les navrances et les lugubrités de la molécule cosmogonique qui est notre mélancholieux habitacle, mais soumis à la norme inéluctable, s'endort dans le courant du *fatum*, poussé par cette force gendarmesque vers l'antre gehennique où l'homme cadavre charognise dans le cubicule atraxique du riénisme. »

Ne trouvez-vous pas que ce joli morceau pourrait parfaitement servir de charade pour aider à passer gaiement les longues soirées d'hiver ? On pourrait s'en occuper encore le lendemain.

La critique de M. Claveau est cependant libérale à l'occasion. On le verra dans les chapitres consacrés au *roman moderne*, où il parle avec admiration des Goncourt, de Jean Richepin, de Zola. Quelques-uns la trouveront même, peut-être, trop libérale.

Mais ce ne sont pas ces pages qui font, pour nous, l'intérêt de l'excellent livre que nous voudrions avoir le temps d'étudier plus longuement. Ce que nous y constatons, c'est un symptôme du retour qui se fait aux saines et vraies traditions du style et de la pensée française, à la clarté, à la vérité. Refaites « Paul et Virginie », nous dit M. Claveau. On a besoin de candeur, *de propreté*, *de simpli-*

cité. Et c'est vrai; mais qui osera être candide, et qui saura être simple! Nous en avons tellement perdu l'habitude!

Nous ne pouvons cependant finir, sans citer la conclusion du livre de M. Claveau. En présence de la difficulté de critiquer ceux qu'il appelle nos *Héliogabales littéraires*, ces sybarites que le pli d'une critique empêche de respirer, il demande ce qu'il appelle l'*instrument nécessaire*, et quel est cet instrument? Je vous le donne en cent : « un Zoïle ». Après l'étude de M. Nisard qui conclut à une certaine indulgence pour le célèbre détracteur d'Homère, voici qui renchérit encore sur cette indulgence :

« Il y avait, dit-il, une phrase, un nom que je retrouvais sans cesse dans les recueils classiques dont on régalait ma jeunesse et qui ne laissait pas de m'intriguer un peu, c'était la phrase ou plutôt la malédiction obligée contre les critiques envieux qui essaient toujours d'obscurcir la gloire les grands hommes... Vous vous rappelez bien cela, n'est ce pas? La noirceur des Zoïles, la jalousie des Zoïles, en dépit des Zoïles, etc. Eh bien, nous avons trop de grands hommes, on demande un Zoïle pour les humaniser. »

Serait-ce un Zoïle que M. Ch. Fuster. Non, mais il n'est pas un de ces admirateurs à outrance de nos grands hommes à humaniser dont parle M. Claveau. *Les Essais de critique* où il se rencontre, sur plus d'un point, avec son collègue plus âgé, car il est jeune, et cela se voit, — ceci est un éloge et non un reproche, — nous ont plu par la véritable bonne foi de l'auteur, qui entend donner son opinion personnelle.

Comment trouvez-vous cette note sur Vallès dont les idées révoltent, mais dont le talent est incontestable?

« Vallès écrit sobrement des choses exaltées, il met une langue claire et franche au service des plus étonnants paradoxes, il semble, tant son style est achevé, n'avoir point souci du style. A ce point de vue seul *les Réfractaires* et *l'Enfant* seraient des chefs-d'œuvre. »

« Mais la postérité lui sera sévère, parce qu'elle sera sévère à ses héros. Ce qu'on aime dans les révoltés, c'est l'héroïsme de la révolte et non la *soumission fataliste des ratés sans grandeur.* »

Dans un autre chapitre intitulé dans *Mille ans* et qui est, à la fois, la conclusion du livre et la marque la plus forte du bon sens et même du bon goût de M. Fuster, il aborde bravement cette question de la survie de l'œuvre littéraire de notre siècle, et avec beaucoup d'énergie il s'écrie :

« La postérité est bannie de ce siècle sans lendemain, la postérité que nous oublions, la postérité dont nous faisons fi, la postérité nous pèsera comme fétus de paille et nous jugera comme manœuvres infimes d'un art inférieur! »

« Comment jugeons-nous une civilisation morte? Par ses monuments et par l'esprit général de sa littérature. Nos monuments sont frêles, notre littérature n'a et n'exploite qu'une ou deux idées retournées et reprises à satiété. L'adultère, la fille et le raté, une critique d'analyses micrographiques, une poésie morbide comme un commencement de cadavre. La postérité dira de nous : « ils étaient « laborieux, mais petits. » Elle nous condamnera comme nous condamnons la décadence latine... O Dieu! comme nous serons petits dans mille ans. »

Après ces duretés, hélas! si méritées, prenons pour nous remettre un peu *les Figures parisiennes*, de M. Léon Tyssandier, un jeune encore, et que M. Arsène Houssaye nous présente avec beaucoup d'esprit et d'art. Il fait plus, et profite de cette présentation pour dire non seulement de jolies choses, mais des choses excellentes sur l'idéalisme. Nous en tirons ce conseil dont nous ferons bien de profiter.

« La nature est bien la source où se régénère la poésie aux époques de doute et de découragement; c'est là que cette sublime malade doit aller prendre les eaux, mais comme la muse de Jean-Jacques et de George Sand. Une scène des Alpes et du Berry, peinte par eux, me touche, sans que j'aie les moyens de constater à quel point la vérité s'y trouve; c'est que derrière la profondeur des lignes de verdure et l'élévation des montagnes, je sens la profondeur et l'élévation, plus solennelles encore, d'une grande âme. »

Eh! oui. M. Arsène Houssaye a raison, c'est de l'air qu'il nous faut, de l'élévation, c'est-à-dire de la foi, la foi en la vie, en la famille, en Dieu; c'est un désir et un élan qui nous arrachent à cette boue terrestre où, à force de noter les contorsions de la fourmi humaine, nous avons oublié que cette fourmi a la faculté d'admirer, de goûter, d'embrasser l'infini qui nous environne à nous donner le vertige. Eh bien, quand nous aurions un peu le vertige, quand nous tomberions des sommets, cela vaut bien l'enlisement dans la boue infecte où nous nous plaisons à piétiner, nous grisant jusqu'à la mort des vapeurs délétères que ce pataugement en fait sortir.

Nous voilà loin, trop loin, de l'élégant petit volume de M. Léon

Tyssandier, de cette critique délicate, mais un peu bénigne, qui cependant est loin d'être déplaisante. A travers les louanges dont l'auteur accable un peu trop Mme Edmond Adam, et M. Arsène Houssaye, il ne faut pas croire que M. Tyssandier ne sache pas glisser quelques avis sévères à certains auteurs. Le procès qu'il fait à M. Zola, *vulgarisateur du vice peint sans flétrissure*, marque du bon sens, de l'orgueil et de l'énergie. Il en faut pour dire, et dès les premières lignes : « Les œuvres de M. Zola ne sont pas à la hauteur de son talent. »

En résumé, trois livres intéressants, et qui sont un bon symptôme. Si les décadents n'avaient que ce mérite d'arrêter le dévergondage littéraire qui menace notre langue, il faudrait les remercier. Cela serait plus facile, en somme, que de les comprendre.

VI

On sait que M. Alexandre Piédagnel est un délicat, et on ne le saurait pas, qu'il n'y aurait qu'à ouvrir la première venue de ses notices, ou le premier de ses volumes de poésie, pour en être persuadé. Ce que nous disons là, M. Léon Tyssandier, dont nous citions tout à l'heure avec éloge *les Figures parisiennes*, le dira mieux que nous. Citons-le donc, personne n'y perdra.

Après avoir rappelé les paroles de Sainte-Beuve sur l'ami et le secrétaire de J. Janin : « Il cherche le mot et non la phrase et, l'émotion atteinte, il s'arrête, trouvant que la page finit là » ; il ajoute, appliquant au poète cette réflexion générale :

« La sobriété, c'est-à-dire le souci de la perfection, la délicatesse de la pensée et le tour artistique de la forme, voilà les principes auxquels les vrais poètes et les vrais prosateurs sacrifient la renommée tapageuse... et le suffrage insultant de la foule qui ne comprend rien aux œuvres d'art... on ne voit nulle part leur nom en vedette à ces délicats; mais sur les rayons discrets d'un bibliophile, on est certain de trouver leurs livres en bonne compagnie. »

C'est un bijou non seulement comme fond, mais comme forme, ce volume léger, où la poésie simple, mais non sans art, secoue la poudre brillante de ses ailes de papillon. Détachons-en ce rondel :

RONDEL

Dans un fauteuil hospitalier,
Loin du vacarme de la rue,

Oubliant mainte tâche ardue,
Au bord d'un âtre familier

On redevient presque écolier,
Sans notion du temps qui tue,
Dans un fauteuil hospitalier,
Loin d'un vacarme de la rue.

Les soucis montent l'escalier.
Mais quoi! la jeunesse ingénue,
Avec l'espoir est revenue...
Laissons l'ennui sur le palier,
Sans un fauteuil hospitalier!

Toutes les autres pièces sont ainsi, éveillant d'un mot une émotion douce et persistance allant faire écho au plus délicat de la pensée. C'est la « Marquise », où Mme de Sévigné est peinte et *adorée* de façon à faire tressaillir son ombre; c'est *une Matinée à Irun*, tableau espagnol plein de couleur; un croquis parisien, *la Noce du samedi*, où la caricature s'arrête au trait et n'admet point la grossière enluminure qui la gâte, c'est une *odelette* que montre, avec orgueil, nous le savons, Mlle Antoinette D., et dont notre petite cousine nous avait donné déjà la primeur; c'est... c'est tout le volume, choix de fleurs au parfum discret mais persistant.

Après de longues années e lutte poétique et littéraire, M. du Clésieux adresse, dans un volume de poésies qu'il intitule : *l'Eperon*, un adieu à la poésie et au monde. D'une inspiration toujours chrétienne, ces derniers vers arrivent parfois à fa ire passer le frisson sacré dans les veines. Il faut s'arrêter notamment à la courte pièce intitulée : *Un seul amour*, qui débute ainsi, sur le ton de « l'Imitation » :

C'est Dieu qu'il faut aimer! Qu'importe tout le reste!
Le reste est le degré qui fait monter vers lui;
Tout autre amour est vain, ou coupable, ou funeste,
On y cherche que joie, on n'y trouve qu'ennui...

Et qui finit par ce beau et joli vers :

Heureux qui dans la foi trouve un nid d'Alcyon.

La dernière pièce, mélancolique adieu, n'est pas moins inspirée de fond et de forme. Puisque ma vie, dit le poète,

Se sépare de l'homme et se recueille en Dieu,
A ceux qui m'ont aimé adresse mon adieu

Plein d'amour, de regret et de reconnaissance.
Pour qui vit de la foi, la mort n'est qu'une absence.
Ceux qui m'auraient haï, je ne les connais pas.
Ceux qui m'ont dédaigné, se sont moqués tout bas;
Ceux-là je les bénis, toute critique est bonne;
Et si j'en ai souffert... que leur cœur me pardonne!

C'est bien finir et noblement finir par le pardon.

Nous recevons, au dernier moment, les « Promenades en Forêt », de T. D. Labesse et H. Pierret. Nous nous réservons de parler de ce très joli et intéressant ouvrage dans notre prochain article. Tout ce que nous pouvons dire maintenant, après avoir parcouru ce nouveau volume des auteurs des *Promenades botaniques*, c'est qu'il nous semble aussi agréable qu'attrayant, grâce aux légendes, aux histoires dont les auteurs ont émaillé ce qu'ils nous disent de la forêt, de ses hôtes, insectes, reptiles et oiseaux, et grâce aux nombreux dessins qui l'illustrent et qui sont signés Chiffart, Giacomelli, Mouchot, Scott, Rochegrosse. C'est un joli livre d'étrennes, livre à lire, livre à regarder et qui fait grand honneur à la librairie Ducrocq.

En signalant à nos lecteurs les *Lettres du Tonkin*, de René Normand, nous rendons un pieux hommage à la mémoire d'un jeune officier plein d'avenir, tombé sur une terre lointaine. Pleines d'affection pour ses parents, ces lettres, écrites au jour le jour et envoyées du Tonkin par le jeune sous-lieutenant, n'étaient pas destinées à la publicité. En les imprimant telles qu'elles sont parvenues pour les donner à quelques amis, la famille de René Normand a fait pour sa mémoire tout ce qu'elle pouvait faire, puisque, hélas! la consolation de soigner sa tombe lui est refusée.

Ce petit volume n'est pas en vente : on n'a pas voulu en faire une spéculation. Il remplace le mausolée qui eût été élevé à l'enfant, parti plein d'espoir et mort plein de gloire, si ses restes eussent été retrouvés; et le souvenir que nous lui envoyons remplace les fleurs dont nous aurions aimé couvrir sa demeure dernière. Le 16 mars 1885, il écrivait à ses parents : « Je vous embrasse comme toujours, mais cette fois plus fort encore... » Huit jours plus tard, René Normand n'était plus!

Ch. Legrand.

MÉLANGES

I

CLÉMENT MYIONNET

L'église de Saint-Lambert de Vaugirard était trop étroite, lundi matin, 6 décembre, pour la foule qui remplissait les grandes nefs et leurs bas-côtés, se pressait dans les chapelles et le pourtour du chœur et débordait sur les marches du perron extérieur. Un grand nombre d'ecclésiastiques en surplis entouraient l'autel; beaucoup d'autres étaient mêlés dans l'assistance. L'autel était voilé de noir. Aucune tenture aux murs, ni aux portes de l'église : c'était le convoi du pauvre. La foule, qui y assistait, était pauvre elle-même. On y reconnaissait bien quelques membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, quelques-uns des hommes qui s'occupent habituellement de bonnes œuvres, divers chefs d'ateliers, modestes et chétifs ateliers sans doute, pour la plupart. La grande presse était des pauvres, et des plus misérables qui se puissent voir. Ils venaient, dans leurs guenilles sordides, rendre hommage à l'homme de bien, au chrétien fervent, à l'apôtre par goût, par choix, par vocation, des plus déshérités et des plus abandonnés. Il y avait un grand nombre d'orphelins : car le bon, humble et grand catholique qu'il s'agissait de conduire à sa dernière demeure, était un des Frères de Saint-Vincent de Paul, un des plus anciens, le second, si je ne me trompe, de la congrégation, le premier qui se soit engagé avec M. Leprévost, leur fondateur, on le sait.

Le nom de Clément Myionnet n'a jamais été cité par la presse; il n'a retenti nulle part, et il doit être inconnu à la plupart même de nos lecteurs, à qui il semblera ne rien dire. Mais combien il était connu, aimé et vénéré des pauvres! Combien ils regrettaient le

cher défunt, combien aussi ils étaient fiers de lui! Ils étaient accourus à ses funérailles, et on eût dit qu'ils assistaient à un triomphe. Ce triomphe, ils l'avaient préparé depuis trois jours. Dès que Myionnet fut mort, ils envahirent et ne cessèrent d'envahir la maison de Saint-Vincent de Paul. Ils venaient prier auprès de leur vieil ami et verser des larmes. Mais ils venaient encore et surtout lui rendre hommage; ils entouraient de fleurs sa dépouille mortelle, ils tenaient à orner le lit de repos où elle était exposée. Et quel cortège ils lui ont fait! un cortège d'amour, un cortège de reconnaissance, un cortège splendide. Les haillons paraissaient radieux. La charité embellit tout! Elle va de celui qui donne à celui qui reçoit, et aussi de celui qui a reçu vers celui qui a donné : c'est alors qu'elle se montre dans sa suprême beauté. Ce cortège de l'humble Frère de Saint-Vincent de Paul, si énergiquement et si pleinement voué au service des pauvres, était donc magnifique. Tout le deuil de la mort avait, pour ainsi dire, disparu. O mort, tu n'as pas vaincu! Quand les prêtres chantaient autour du cercueil : *Suscipiat te Dominus*, ils n'exprimaient pas les sentiments de cette foule; le vœu de la parole liturgique était une certitude dans tous ces cœurs, qui n'avaient plus de place pour l'espérance; la foi les remplissait, la foi au salut de l'apôtre pieusement décédé, comme disent ses frères, et vraiment expiré dans le baiser du Seigneur.

Clément Myionnet avait soixante-quinze ans. Il y en avait plus de quarante qu'il s'était voué, comme nous l'avons dit, sous la conduite de M. Leprévost, au service des pauvres. Il faut entendre le mot de service dans son acception la plus étendue. Les Frères de Saint-Vincent de Paul sont les serviteurs des pauvres de toutes manières et dans tous leurs besoins. Ils élèvent les enfants, soutiennent les vieillards, soignent les malades, nourrissent les affamés, non seulement les nourrissent, mais les éclairent, les réchauffent et les évangélisent. Le F. Clément, comme la plupart de ses compagnons, comme M. Leprévost lui-même, avait fait son apprentissage, sinon son noviciat, au milieu des Conférences de Saint-Vincent de Paul. C'est alors que je l'ai connu. Il habitait Angers. Il y était, avec ses frères à la tête d'une grande maison de négoce, héritage paternel, je crois. Il avait dans le cœur le souci des pauvres et le goût de les servir. Il s'occupait des œuvres de la conférence et, d'une façon particulière, de l'œuvre des apprentis. Une œuvre délicate, charmante, fructueuse surtout, quand on s'y dévoue

et qu'on la pratique avec esprit de suite, ou plutôt pour ne pas nous amuser aux mots et pour parler chrétien, quand on la pratique avec l'esprit de charité. C'est tout dire. Myionnet aimait ses apprentis et ses pauvres, et j'étais allé de Tours à Angers pour prendre auprès de lui des renseignements et chercher des conseils. Je me trouvai en présence d'une manière de géant : un colosse, une carrure d'épaules formidable, des yeux brillants et flamboyants, une barbe terrible, des mains larges et puissantes, capables de tordre et de rompre, comme des pailles, les plus grosses barres de fer qu'elles remuaient dans les ateliers et les magasins de la famille. Il les tendait toutes ouvertes, ces mains loyales; on avait conscience que leur moindre serrement eût brisé celle qu'on était heureux d'y faire reposer. Car ce géant, de si terrible apparence, était bon, doux, simple; il avait le sourire aimable et avenant; la charité qu'il aimait déjà et où il commençait, sans le savoir, à passer maître, la charité était chez lui débordante et aimable. Le titre de membre des Conférences de Saint-Vincent de Paul était, à ses yeux, un titre d'honneur et de fraternité; il y faisait le meilleur accueil.

A cette époque, il y a plus de quarante ans, Myionnet savait-il quelque chose des projets de M. Leprévost? M. Leprévost, lui-même, avait-il des projets? Il voulait aimer et servir les pauvres. Cet amour et ce service, sans déborder encore du cadre des conférences, l'élargissait peut-être tous les jours. Les Apprentis, les Saintes-Familles, les réunions de Saint-François Xavier, la maison de Nazareth, que sais-je! toutes les œuvres qui naissaient ou florissaient entre les mains de M. Leprévost, réclamaient toujours et employaient le zèle des membres des Conférences. M. Leprévost entrevoyait cependant un au-delà : il y aspirait : il y avait une perfection à conquérir et à se donner. Il ne suffisait pas d'aimer les pauvres, il fallait embrasser la pauvreté, la sainte pauvreté, non plus seulement la secourir, mais l'aimer, la pratiquer, et avec elle tout le cortège des vertus privilégiées et réservées, l'obéissance, la chasteté, le vœu, le vœu de religion, ce lien fécond et fort qui décuple les énergies de l'homme, et met dans sa main toutes les puissances surnaturelles! M. Leprevost voyait-il tout cela? Le prévoyait-il? Il le désirait. Il y avait bien des obstacles; en attendant qu'ils fussent écartés, il travaillait chaque jour pour Dieu, et attendait.

Il avait des compagnons autour de lui : il s'était fait comme une sélection dans la Conférence de Saint-Sulpice qu'il présidait encore,

qu'il avait présidée dès l'origine, et qui était la seconde des Conférences. Il avait des compagnons, avait-il des confidents? M. Meignan, que tout Paris connaît aujourd'hui, et qui est le père et le maître, le directeur et le conseiller de tant de bonnes œuvres, M. Meignan, étudiant en droit, avec un visage de chérubin et une candeur d'enfant de chœur, tournait autour de M. Leprévost, concourait à ses travaux, l'aidait et priait avec lui. Il avait sa confiance, avait-il ses confidences? Y avait-il matière à des confidences? Il y avait des aspirations, des désirs. M. Leprévost, qui était un grand pêcheur d'hommes, disposait ses filets avec une grâce et une habileté inimaginables, dont il ne se rendait peut-être pas compte lui-même, mais qui étaient exquises. Il répandait tout autour de lui, à travers les Conférences de Saint-Vincent de Paul, des appats extraordinaires : l'esprit de prière, l'esprit de pauvreté, l'esprit d'humilité. C'est là le trésor que Myionnet visait et qu'il tenta de saisir. Il fut le premier, nous l'avons dit, à entrer dans la nasse de l'habile pêcheur. Tournoya-t-il longtemps à l'entour, avant d'y pénétrer? Montra-t-il quelque perplexité à quitter sa famille, ses affaires, sa vie, telle qu'il l'avait conduite ou qu'il s'y était laissé conduire jusque-là; vie aisée, honorée, recommandable, et qui comptait dans sa province? Je ne sais.

Il a tout fait avec simplicité. La simplicité était le trait particulier de son caractère. Il a vu un plus grand bien. Il y est allé. Il avait senti les touches puissantes et profondes de l'amour de Dieu. Il lui fallait cet aiguillon, et il embrassait ce trésor, qu'il avait entrevu, uniquement pour le trésor même, et dans la nuit la plus complète. Rien n'était assuré, rien n'existait même des projets de M. Leprévost, et de l'autre côté, toute la prétention de Myionnet, tout le but qu'il voulait atteindre était d'aimer Dieu davantage et de servir les pauvres avec plus de zèle. Il se mettait sous l'obéissance de M. Leprévost, sans savoir si cette obéissance serait stable, et s'il n'en serait pas relevé un jour. Quelle folie! il formait à lui seul alors, lui Myionnet, il formait toute la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul; et M. Leprévost, qu'il prenait pour son supérieur, n'en était encore membre lui-même qu'en espérance et en attente. Une espérance irréalisable humainement parlant, une attente sans issue raisonnable possible. On comptait sur la Providence.

La Providence ne fit pas défaut, Clément Myionnet vit les obs-

tacles tomber les uns après les autres; il vit s'accroître le nombre de ses Frères, M. Leprévost recevoir les ordres, la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul s'ériger canoniquement avec son double élément de prêtres et de laïques; il la vit florissante, multipliant ses maisons et servant partout les pauvres.

Ce que fut la vie de Myionnet durant ces longues années, à travers tant d'œuvres, au service des pauvres, à tous les services des pauvres, est-il besoin de le dire? Vie obscure, avons-nous dit, mais dévouée et magnifique. Qui a connu Myionnet? Qui l'a vu? Qui a causé avec lui? Personne au monde, à moins que ce ne fût pour le service des pauvres et encore! Encore avait-il une manière de se dérober et de disparaître qui nous fait supposer qu'en dehors des pauvres, les pauvres volontaires, ses frères et les vrais pauvres ses maîtres, Myionnet n'a eu de commerce ici-bas avec personne.

Mais le commerce avec les pauvres, comme il l'étendait, comme il le prolongeait. Les pauvres qu'il logeait, qu'il enseignait, qu'il nourrissait, les orphelins au milieu desquels il passait sa vie à les surveiller et à les instruire, les apprentis, les ouvriers, tous ceux qui fréquentaient, à quelque titre que ce soit, les maisons des Frères de Saint-Vincent de Paul, étaient ses enfants et sa famille, et ils ne lui suffisaient pas. Il y avait en lui du conquérant et du découvreur de mondes. Où ne pénétrait-il pas? Il portait des aumônes, il portait des secours dans des abîmes de misère. Avec sa grande taille, il faisait l'effet de saint Christophe, et il portait vraiment l'Enfant Jésus tout au travers du torrent des immondices du dix-neuvième siècle. Les derniers mois de sa vie ont été une fête, et c'est le rayonnement de cette fête qui illuminait si brillamment et si pieusement son cercueil.

La vie des Frères de Saint-Vincent de Paul, dont l'établissement a été merveilleux, est merveilleuse elle-même. Et pour soutenir tant d'œuvres et soulager tant de misères, ils reçoivent et ils tiennent de la Providence seule toutes leurs ressources. La Providence leur vient en aide quotidiennement : elle a aussi ses grands jours, et c'est un de ces grands jours qui a couronné la pauvre et héroïque vie de Myionnet. L'hiver dernier, les Frères de Saint-Vincent de Paul furent de Providence, choisis pour les dispensateurs, dans Paris, d'une aumône venue de loin, et dont nous n'avons pas besoin de désigner autrement l'origine : c'était une aumône abondante et plus que royale.

Myionnet précisément, et de Providence aussi, venait de découvrir un filon extraordinaire de pauvreté et de misère, comme il y en a dans Paris, et comme le malheur et les mœurs des temps modernes en fomentent et en couvent tous les jours de nouveaux. Les aumônes de la Providence avaient donc leur écoulement providentiel. Myionnet et ses confrères n'étaient pas hommes à se contenter de porter des secours de toutes sortes, du pain, des vêtements, des remèdes, que sais-je? Je l'ai dit, ils portaient surtout avec eux Jésus-Christ, la lumière, la vérité; et ils atteignaient les âmes. Oh! que les âmes des malheureux sont préparées à recevoir et à goûter Notre-Seigneur, et comme la charité illumine leur ignorance! On convia à une retraite tous ceux d'entre ces pauvres gens qui avaient de la bonne volonté. On était aux approches de Pâques, les Pâques dernières. Une retraite ne suffit pas : ces affamés avaient tous faim du pain spirituel. Les retraites se succédèrent : cinq cents au moins de ces pauvres gens reçurent sacramentellement le Dieu, dont Myionnet avait été le messager, le Dieu qui était allé les convoquer dans leurs taudis. Il faut bien dire que le messager avait commencé le travail de la retraite; et dans les visites qu'il faisait comme dans celles qu'il provoquait, il avait bien, tout en distribuant des vivres, fait un peu de catéchisme et donné la parole de Dieu. Cette évangélisation des pauvres a toutes les grâces et toutes les joies de l'apostolat. — « Si vous saviez me disait, lundi, un des prêtres qui avaient été employés aux retraites dont je parle, si vous saviez comme ces pauvres âmes sont bonnes, comme elles sont disposées à goûter Dieu et à l'aimer! C'est l'occasion de le connaître qui leur manque à la plupart, et quand elles la trouvent, elles ne demandent pas mieux que de courir à leur Sauveur. »

Heureux ceux qui savent faire naître ainsi l'occasion de rapprocher Dieu des âmes qui l'ont oublié, qui le méconnaissent, et que la misère, ajouterons-nous, prépare et pousse à la grâce.

Heureux sont-ils! et bénies aussi les âmes reconnaissantes qui sentent le bienfait et le savent reconnaître! C'est ce témoignage des pauvres qui a rendu si magnifique le pauvre convoi de l'humble Frère de Saint-Vincent de Paul.

Le souvenir de sa vie, l'assurance de ses mérites, la vue comme sensible des miséricordes de Dieu, en faisaient une fête. Tous y ont pris part; le nombreux clergé qui chantait les paroles de la sainte liturgie, était entouré des religieux et des religieuses des divers

ordres de charité. Les Frères du bienheureux Lasalle ne manquaient pas à leur poste de prière et d'admiration. Nous avons noté, au milieu de ces pauvres qui ont été l'œuvre de la dernière heure de Myionnet, des chefs d'atelier et des maîtres ouvriers, en grand nombre, qni avaient été ses élèves jadis et ses enfants dans les orphelinats et dans les diverses maisons d'apprentis. Rien ne manquait à la gerbe des œuvres du bon Frère : le grain était nombreux, doré et pesant.

Vive Dieu, qui n'abandonne pas la France, et y fait toujours luire et resplendir la charité ! Vivent aussi les saints du bon Dieu, qui sont les merveilleux soutiens et la force mystérieuse d'une société que le prétendu progrès, la prétendue liberté et les richesses frivoles, minent et rongent de toutes parts !

Léon Aubineau.

LES NOCES D'OR
DE
L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Établissez-la partout, c'est l'œuvre de Dieu. (Paroles de Pie IX.)

I

Les 3, 11 et 16 décembre de l'année 1886 ramenaient, pour l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, une série de dates des plus importantes de son histoire. Le 3 décembre était le cinquantième anniversaire du jour où M. l'abbé Des Genettes, de vénérée mémoire, avait consacré sa paroisse, complètement abandonnée des fidèles, au très saint et immaculé Cœur de Marie, et y avait établi une association ayant pour but spécial la conversion des pécheurs. Le 11 du même mois rappelait la première de ces réunions du soir qui sont restées les mêmes depuis un demi-siècle.

Enfin, le 16 décembre était l'anniversaire du jour où l'association nouvelle, simplement approuvée jusque-là, avait été reconnue et canoniquement établie par Mgr de Quélen, archevêque de Paris.

Pour donner à cette triple fête tout l'éclat possible, M. l'abbé Chevojon, curé actuel de Notre-Dame des Victoires, et, à ce titre, directeur général de l'Archiconfrérie, eut la pieuse pensée de

solliciter du Souverain Pontife quelques faveurs spirituelles exceptionnelles.

Voici en quels termes ce bon pasteur annonce cette heureuse nouvelle aux associés de l'Archiconfrérie :

« J'aurais voulu, dit-il, aller moi-même me prosterner aux pieds du Saint-Père et lui présenter ma supplique; le triste état de ma santé ne me l'a pas permis ; c'est pour moi un amer regret, c'est un vrai sacrifice; mais notre zélé sous-directeur, M. l'abbé Dumax, quoique relevant à peine d'une maladie grave, n'a pas craint d'entreprendre le voyage de Rome en notre nom. »

Muni des pleins pouvoirs de M. le Curé de Notre-Dame des Victoires, et, après avoir reçu l'approbation et la bénédiction de Mgr Richard, archevêque de Paris, M. l'abbé Dumax s'achemina vers Rome, emportant avec lui, pour être remis à Léon XIII, au nom des associés et au nom de l'Archiconfrérie, quelques présents modestes en même temps qu'une offrande spéciale destinée aux œuvres si multiples du Saint-Père.

Quelques jours après son arrivée dans la capitale du monde chrétien, M. l'abbé Dumax fut admis par le Souverain Pontife à l'honneur d'une audience particulière.

Nous regrettons de ne pouvoir donner *in extenso* le récit à la fois si détaillé et si intéressant de cette audience. Nous nous bornerons à en rappeler les principaux incidents en les empruntant aux annales mêmes de l'Archiconfrérie :

« Le Saint-Père, écrit M. l'abbé Dumax à M. le Curé de Notre-Dame des Victoires, était assis et nous attendait. Quelle vision délicieuse que celle de ce vénérable vieillard en qui notre foi voyait le représentant de Jésus-Christ et l'image de saint Pierre. On dirait une apparition céleste, comme l'aurait rêvée et tracée le pinceau de Fra Angelico. La couleur blanche domine ici avec des nuances et des harmonies diverses dans tous les vêtements du Pontife, dans ses cheveux qui ont le candide éclat de la neige, dans son large front, qui semble teinté d'albâtre, dans son visage aux traits nobles et accentués, j'allais dire jusque sur ses lèvres mêmes qui, par la souffrance sans doute, ont perdu une partie de leur coloris.

« Tout d'abord, il faut l'avouer, on est ému et comme effrayé de se trouver en face de cette Majesté auguste dont la grandeur vous subjugue, mais on se remet peu à peu et on se sent attiré vers le Pontife et le Père par la douceur de son regard, par son sourire

gracieux et plein d'aménité, par cette tendre invitation qu'il vous adresse : Approchez, mes enfants.

M. l'abbé Dumax, après avoir rempli les prescriptions du cérémonial usitées en pareille circonstance, exposa au Saint-Père l'objet de sa mission et lui remit, avec les deux lettres de Mgr l'Archevêque de Paris et de M. le Curé de Notre-Dame des Victoires, la collection des annales de l'œuvre de l'Archiconfrérie, depuis le commencement du Pontificat de Léon XIII, un bouquet de lilas blancs et de roses façonnées par de jeunes associées de l'Archiconfrérie et le pli renfermant le don de l'Archiconfrérie. Le Saint-Père accepta le tout avec un gracieux sourire : « Je sais, dit Sa Sainteté, que pour faire ces présents au Pape vous vous imposez des sacrifices. Vous avez tant d'œuvres en France et à Paris qui réclament votre générosité! Aussi ces présents ne me sont que plus précieux. »

M. l'abbé Dumax demanda ensuite au SaintP-ère les faveurs spirituelles qu'il venait solliciter pour la célébration du cinquantenaire de l'Archiconfrérie. Après l'avoir écouté avec une extrême bienveillance, Léon XIII lui dit : « C'est très bien, il faut de grandes fêtes pour ces diverses circonstances. » Puis le Saint-Père prit la supplique de l'abbé Dumax, et ajouta avec une double affirmation : « Oui, oui, je vais songer à tout cela. »

Sa Sainteté lui adressa ensuite des paroles d'encouragement pour l'Archiconfrérie. « Continuez, continuez, dit Léon XIII, à travailler à ces œuvres qui font tant de bien! Continuez, dans ces temps surtout où l'Église rencontre tant de difficultés, où elle a tant à lutter contre ses ennemis, où le Pape est abreuvé de tant de douleurs! »

Avant de recevoir la dernière bénédiction du Souverain Pontife, l'abbé Dumax lui présenta deux papiers sur lesquels se trouvaient inscrits, avec le nom de M. le Curé de Notre-Dame des Victoires, celui des œuvres, des familles, des personnes sur lesquelles il désirait attirer plus particulièrement la bénédiction apostolique. « De grand cœur, dit le Saint-Père, je les bénis tous et toutes en vous. »

Ici se place un petit épisode de famille des plus émouvants, et dont le récit touchera, j'en suis sûr, nos lecteurs.

M. l'abbé Dumax pria le Saint-Père de bénir spécialement sa vieille mère, âgée de près de quatre-vingt-neuf ans. Léon XIII lui répondit en le regardant avec bonté : « C'est une bien grande grâce, mon fils, que Dieu vous fait de vous conserver ainsi votre mère! Et vous l'entourez, n'est-ce pas, de tous vos soins? continua-t-il avec un

coup d'œil interrogateur. Eh bien! je vous donne pour elle une bénédiction spéciale. »

Et il appuya de nouveau sa main sur la tête du bon fils en ajoutant : « Consolez-la par cette bénédiction. »

Avant de sortir de la salle, M. l'abbé Dumax offrit au Saint-Père deux photographies de Notre-Dame des Victoires et de la chapelle de l'Archiconfrérie. « Ce présent, dit le Pape, me fait grand plaisir je mettrai ces deux tableaux sur ma table de travail ; » et les yeux fixés sur la sainte image, il poursuivit : « Oui, il faut prier et prier surtout avec Marie pour obtenir la victoire et le triomphe de l'Église. »

II

A la supplique toute filiale que M. l'abbé Dumax avait remise à Léon XIII, au nom de M. le Curé de Notre-Dame des Victoires, Sa Sainteté ne tarda pas à répondre par un bref des plus solennels.

Le 16 novembre, M. l'abbé Dumax reçut du palais Mattei, un billet du cardinal Ledockowski, où ce digne prélat avait écrit de sa propre main les lignes suivantes :

« Le cardinal Ledockowski offre ses compliments à M. l'abbé Dumax et le prévient que Sa Sainteté a accordé toutes les indulgences demandées pour le jubilé de Notre-Dame des Victoires. Le rescrit relatif à ces indulgences a été déjà consigné à la Secrétarerie des Brefs. »

Nous sommes heureux de pouvoir donner ici la traduction du bref apostolique de Sa Sainteté Léon XIII, concédant aux associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires et à tous les fidèles des indulgences exceptionnelles, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de ladite Archiconfrérie.

LÉON XIII, PAPE

POUR EN PERPÉTUER LE SOUVENIR

« Nos chers fils, Louis Chevojon, curé de l'église dite Notre-Dame des Victoires, directeur général de l'Archiconfrérie, érigée dans cette même église, sous le vocable du très saint et immaculé Cœur de la bienheureuse Vierge Marie; et Victor Dumax, sous-directeur de cette même Archiconfrérie, nous ont exposé que le 3e, le 11e et le 16e jour du prochain mois de décembre de cette année, aura lieu

le cinquantième anniversaire des jours où cette congrégation prit naissance, fut instituée et canoniquement érigée.

« Ils nous ont exposé pareillement que le 24 avril de l'année 1888 sera le cinquantième anniversaire du jour où notre prédécesseur le pape Grégoire XVI, de vénérable mémoire, lui conféra le titre d'archiconfrérie et l'enrichit de privilèges. De notre côté, voulant, dans une circonstance aussi favorable, procurer le bien spirituel des fidèles, et accédant aux prières des directeurs susdits, qui se proposent de célébrer ces fêtes avec solennité, nous avons cru devoir ouvrir les trésors célestes de l'Église, dont le Très-Haut nous a constitués les dispensateurs. En conséquence, nous confiant dans la miséricorde de Dieu tout-puissant, et dans l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous accordons à tous les associés et aux autres fidèles des deux sexes, qui, étant véritablement contrits, se seront confessés et auront reçu la sainte communion, et qui l'un des jours indiqués, le 3, 11 et 16 décembre, à partir des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil, auront visité pieusement l'église de Notre-Dame des Victoires de Paris et auront prié dévotement pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église, à ces fidèles nous accordons une indulgence plénière, au jour où ils auront rempli ces conditions. De plus, à ces mêmes associés, ainsi qu'aux autres fidèles, qui, le 24 avril 1888 ou l'un des sept jours qui suivent immédiatement, à leur choix, auront visité pieusement ladite église, et prié aux intentions mentionnées ci-dessus, nous accordons miséricordieusement, dans le Seigneur, l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés. En outre, à tous les fidèles, comme il vient d'être dit, véritablement contrits de cœur, lesquels, à partir du 3 décembre de cette année, jusqu'au 24 avril 1888, visiteront cette même église et y prieront aux intentions indiquées plus haut, nous remettons, dans la forme accoutumée de l'Église, une fois seulement par semaine, sept ans et sept quarantaines des peines qui leur sont infligées, ou dont ils sont redevables de quelque manière que ce soit. Enfin, à tous les fidèles, associés de l'une quelconque des confréries affiliées à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, qui, véritablement contrits, après s'être confessés et avoir reçu la sainte communion, le 3 décembre de cette année ou l'un des treize jours suivants, à leur choix, et le 24 avril 1888 ou l'un des sept jours qui

suivent immédiatement, visiteront l'église propre de leur confrérie et y prieront pour la concorde des princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église, le jour où ils rempliront ces conditions, nous accordons, dans le Seigneur, l'indulgence et la rémission de leurs péchés. Nous permettons d'appliquer, par mode de suffrage, toutes ces indulgences, la rémission des péchés, la remise des peines, aux âmes des fidèles, lesquelles, unies à Dieu par la charité, ont quitté cette vie. Les présentes lettres n'auront de valeur qu'à l'occasion des fêtes de ce cinquantième anniversaire. Nous voulons que la même foi soit ajoutée aux copies transcrites ou imprimées des présentes lettres, munies de la signature d'un notaire public et du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, qui seraient ajoutées aux présentes, si elles étaient communiquées et montrées en original.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 16 novembre 1886, l'an IX de notre pontificat.

Léon XIII, Pape.

Que dire maintenant de la magnificence avec laquelle fut célébré, à l'église Notre-Dame des Victoires, le triple anniversaire des fêtes des 3, 11 et 16 décembre, sinon que la pompe des cérémonies religieuses répondit aux faveurs spirituelles exceptionnelles que le Saint-Père avait daigné accorder. Un triduum de prières eut lieu le 30 novembre, le 1er et le 2 décembre pour préparer les fidèles à ces mémorables anniversaires.

Le 3 décembre, Mgr Richard, archevêque de Paris, et Mgr di Rende, nonce apostolique, et représentant du Pape Léon XIII, vinrent rehausser par leur présence l'éclat de cette belle fête, et lui donnèrent un caractère spécial de solennité par le souvenir et le lien qui les rattachent, l'un et l'autre, à l'Archevêque et au Pape qui approuvèrent et répandirent dans le monde entier l'association inspirée à M. Des Genettes, par la Très Sainte Vierge.

La messe de neuf heures fut célébrée par Mgr l'Archevêque. Après l'évangile, Mgr Richard adressa la parole à son pieux auditoire.

« Monseigneur dit d'abord qu'en priant au pied de l'autel, il s'était rappelé ces paroles du Sauveur : *Confitebor tibi Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et pru-*

dentibus et revelasti ea parvulis. « Je vous rends grâces, ô Père, Maître du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et que vous les avez révélées aux petits. » Ces paroles se sont vérifiées, dans l'Église de Dieu, mais elles s'accomplissent surtout dans l'église de Notre-Dame des Victoires, depuis cinquante ans. Jugeant que rien n'était plus propre à édifier les âmes, à glorifier Dieu et à ranimer la confiance en sa miséricorde, que de faire l'historique de la fondation de l'Archiconfrérie, Monseigneur, chemin faisant, montra l'humilité de M. Des Genettes, humilité dépeinte par ces quelques mots : « Je ne suis pas le fondateur de l'Archiconfrérie, je n'ai été que l'instrument de la Très Sainte Vierge. » Cette humilité fut admirablement fécondée par une prospérité spirituelle de cinquante années, non seulement à Notre-Dame des Victoires, mais dans le monde tout entier. Et une fécondité aussi merveilleuse confirme la parole du Sauveur : « Mon Père, je vous rends grâces, etc. » Mais Jésus-Christ ayant dit aussi : « Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine et dans la souffrance et je vous soulagerai », Monseigneur a démontré que ces paroles ont obtenu pleine réalisation par Marie, dans le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, où les douleurs sont consolées et les souffrances guéries; car Jésus, qui s'est donné par Marie au monde, continue tous les jours à se donner par elle. La plus grande de toutes les souffrances est celle du péché, et c'est ce qui explique pourquoi les pécheurs ont trouvé un refuge dans le cœur de la Très Sainte Vierge.

« Parlant enfin du regretté et vénéré Cardinal, qui, au milieu de ses sollicitudes pastorales, aimait à reporter sa pensée vers le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires et vers le sanctuaire du Vœu national, Monseigneur, a redit ces paroles qu'il avait entendues, de sa bouche : « Ces deux sanctuaires, celui du Cœur sacré de Jésus et celui du Cœur Immaculé de Marie, me font espérer que Paris deviendra une ville sainte. » En terminant, Monseigneur a demandé des prières pour le Pasteur et son troupeau, pour l'Église et pour la France, mais surtout une vie de plus en plus chrétienne, qui permette, aux âmes chrétiennes, de chanter à jamais les miséricordes de Dieu par le Cœur de Marie. »

Dix jours plus tard, le 11 décembre, Mgr Soulé, ancien évêque de la Réunion, célébra l'anniversaire de la première réunion des associés de l'Archiconfrérie par une messe solennelle, suivie d'une éloquente

allocution, dans laqnelle le Prélat raconta en quelques mots les merveilles opérées dans le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, depuis cinquante années, et après avoir exposé que cet anniversaire était un hommage envers Marie, il ajouta qu'il fallait en ce jour, par de plus ferventes prières, obtenir du ciel et grâce à l'intercession de la très sainte Vierge, une expansion plus grande de bénédictions pour le présent et l'avenir, pour l'Église et pour la France.

Enfin le jeudi 16, jour anniversaire de l'érection canonique de l'association fondée par M. Des Genettes, Mgr Coullié, évêque d'Orléans, dit la messe à l'autel de l'Archiconfrérie. On estime à plus de vingt-cinq mille le nombre des personnes qui visitèrent le sanctuaire de Notre-Dame des Victoires pendant ces trois jours d'anniversaire, et il est impossible de donner d'une manière exacte le chiffre des communions qui furent distribuées à chacune des messes célébrées durant cette triple solennité.

Notre récit serait incomplet si nous oubliions de mentionner que, pour les réunions du soir, des chants nouveaux furent composés pour la circonstance, et exécutés avec un entrain admirable par l'assistance. M. l'abbé Van Camelbeke, vicaire de Notre-Dame des Victoires et frère de l'illustre évêque du Tonkin, eut l'heureuse inspiration de rappeler dans un pieux cantique, mis en musique par un illustre compositeur, M. Faure, l'histoire miraculeuse et les gloires de Notre-Dame des Victoires.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant ici ces belles strophes poétiques qui vont si bien à l'âme chrétienne :

REFRAIN

Dans ce joyeux anniversaire,
Que le ciel s'unisse à la terre,
Pour chanter et bénir le jour,
Où tu daignas, ô tendre Mère,
Etablir ici ton séjour !

Un jour, tu vis, en pleurs, aux pieds de ton image,
De ce temple désert le pasteur désolé ;
Il priait. Tu lui dis : « O prêtre, prends courage,
Je t'offre pour appui mon *Cœur Immaculé.* »

La Vierge avait dit vrai. De son cœur sur le monde,
La grâce, à flots pressés, va jaillir désormais :
Son autel en devient une source féconde
Où tous pourront puiser, sans la tarir jamais.

Oracle du Très-Haut, le successeur de Pierre
Dit, en la bénissant, que c'est *l'œuvre de Dieu*,
Qu'à tous les cœurs pieux, elle doit être chère,
Et qu'il faut sans délai *l'établir en tout lieu.*

Et l'œuvre se répand, comme au sein des campagnes,
Un fleuve, dans son cours, répand partout ses eaux.
Elle étend ses bienfaits, comme au flanc des montagnes,
Un cèdre étend au loin l'ombre de ses rameaux.

C'est au milieu de nous, c'est ici, Vierge sainte,
Qu'ont éclaté d'abord ta bonté, ta douceur;
C'est dans ces lieux bénis, dans cette auguste enceinte,
Que, depuis cinquante ans, tu nous montres ton cœur.

Les foules constamment t'apportent leur prière,
Tu les vois à tes pieds se presser chaque jour,
Et du matin au soir l'écho du sanctuaire
Fait monter jusqu'à toi des cantiques d'amour.

Que nous aimons à voir ta radieuse image!
Elle charme, elle attire, elle rend la ferveur;
En nous tendant les bras, Jésus nous encourage
A chercher près de toi notre abri protecteur.

Il semble, par instant, que ta voix nous appelle;
On croit voir sur ton front un rayon de bonheur :
Tu souris à l'enfant, au vieillard qui chancelle,
Au pécheur repentant qui compte sur ton cœur.

Combien de malheureux te disent leur tristesse!
Sous tes yeux maternels que de pleurs ont coulé!
Tous sont reçus avec une égale tendresse,
Et pas un ne s'en va sans être consolé.

Les pierres de ce temple, éloquent témoignage,
Pour chanter ta puissance ont aussi leurs accents;
Sur le marbre et le bronze on lira, d'âge en âge,
Les bienfaits qu'en ces lieux reçurent tes enfants.

Satan livre à l'Eglise une guerre sans trêve,
Il jette au monde entier ses insolents défis;
Fais lui sentir encor la force de ton glaive,
Et rétablis partout le règne de ton Fils.

Dans ces jours si troublés, tu vois notre détresse,
L'éternel ennemi va-t-il donc triompher?

Non, non; ton sanctuaire est une forteresse,
D'où partira le coup qui doit le terrasser.

Du vicaire du Christ tu connais la souffrance;
Il attend tout de toi, le plus sûr des soutiens.
Vierge, tu ne saurais tromper son espérance;
Ne t'appelles-tu pas le secours des chrétiens?

Avec nous, c'est la France, elle aussi, qui te prie,
La France qui toujours fut soumise à ta loi.
On veut te la ravir, sauve notre patrie;
Garde-la de l'erreur : conserve-lui sa foi!

Reçois notre prière, ô Dame des Victoires;
Ecoute avec amour nos cœurs reconnaissants.
Que ce beau jour ajoute une gloire à tes gloires,
C'est, ô Reine du ciel, le vœu de tes enfants!

Ch. DE B.

III

LES NOCES D'OR DU CARDINAL PITRA

C'est toujours un spectacle consolant de voir, à côté des agents de la cité de Satan qui disparaissent, les grands serviteurs de Dieu qui demeurent. Ce sont des témoins d'un âge qui va succéder à un autre âge; il est bon qu'ils soient là pour nous dire ce qu'ils ont fait, pour nous apprendre ce que nous devons faire. Encore que la tradition toujours vivante en l'Eglise n'ait plus autant besoin de la longévité des hommes pour nous transmettre les vérités divines, néanmoins on a toujours vénéré et écouté avec respect les anciens dans le sacerdoce.

Au moment où le monde catholique tout entier s'apprête à célébrer, dans l'enthousiasme de la foi, Celui qui est assis sur le trône de l'Agneau, il n'est que juste de fêter la verte vieillesse de ceux qui l'entourent de respect et d'amour.

Déjà plusieurs de ces hommes, vêtus de la pourpre du Christ, ont été acclamés par des voix amies, et tous les cœurs qui aiment la sainte Eglise romaine ont applaudi à ces accents de joie, prélude et gage de l'allégresse plus éclatante encore qui éclatera de toutes parts, lorsque les vingt-quatre vieillards, qui environnent le trône

du Fils de Dieu, vivant en son Vicaire, donneront le signal à tout le ciel de l'Eglise, et chanteront : *Bénédiction, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, vertu et force au représentant de Dieu dans les siècles des siècles, Amen* (1). Cri sublime, d'autant plus vrai que les Anges pourront ajouter : *Ceux qui crient ainsi sont ceux qui, traversant la grande tribulation, ont lavé leurs vêtements et les ont purifiés dans le sang de l'Agneau* (2).

Or, parmi ces vieillards du trône apostolique le cardinal Pitra va, dans quelques jours, être fêté, lui aussi, pour le même motif. Il aurait pu faire appel aux nombreux amis que sa science et ses vertus lui ont acquis dans les diverses parties de l'Europe. Il a préféré se souvenir qu'il a été jadis moine bénédictin et que la modestie d'une fête de famille convient mieux à la situation présente.

C'est donc à Porto, dans la basilique de son antique église suburbicaire, qu'il se propose de célébrer, le 18 décembre prochain, le cinquantenaire de son sacerdoce, avec le concours des trois abbés de la congrégation bénédictine de France, dont il est le protecteur officiel, après en avoir été le membre le plus illustre. Par un touchant rapprochement, il conférera, ce jour-là même, l'ordre de la prêtrise à l'un des jeunes profès de la même congrégation, au R. P. Bourgeois, de l'abbaye de Sainte-Madeleine de Marseille.

Peut-être blesserons-nous sa modestie, en annonçant au public français cette fête de famille. Mais il nous a semblé qu'il ne convenait pas que ses nombreux amis de France ignorassent un événement de cette importance à leurs yeux.

Né dans le diocèse d'Autun, en 1812, d'une famille honorable ruinée par la Révolution, il fut élevé par un oncle médecin, qui lui inspira cette austérité de vie et cette passion du travail dont le monde savant et ses confrères dans le cloître devaient admirer les heureux fruits. A peine sorti du séminaire, après les plus brillantes études, il fut chargé d'enseigner la rhétorique au petit séminaire d'Autun. Là, non content de stimuler ses élèves dans l'amour des lettres humaines, il consacrait ses loisirs à des recherches d'archéologie chrétienne, qui aboutirent à la publication de la fameuse inscription grecque du cimetière d'Autun, datant du

(1) Apocalyps, VII, 12.
(2) Apoc. VII, 14.

troisième siècle au moins. Dans le commentaire qu'il en fit, il se montra à la fois helléniste consommé et archéologue instruit des principales données acquises par la science à cette époque.

Sa réputation était faite dans le monde savant, et il eût pu rêver une carrière brillante selon le siècle. Mais ses pensées étaient plus hautes. En 1842, il entrait à Solesmes et se plaçait humblement sous le joug de l'obéissance religieuse et la direction de notre vénéré P. dom Guéranger.

A si bonne école il développa ses goûts et ses aptitudes et s'éprit de cet amour passionné de la sainte Eglise, qui fera, aux yeux de la postérité, la gloire de dom Guéranger et de ses principaux disciples. Sous cette inspiration surnaturelle, dom Pitra composa son *Histoire de saint Léger et de son siècle*, dans laquelle il traça, de main de maître, la véritable physionomie de la société chrétienne à l'époque mérovingienne.

Après un tel début, il se lança dans une étude plus large. Il rechercha dans les principales bibliothèques de l'Europe les sources primitives de la tradition catholique échappées à l'attention de D. Luc d'Achery, de D. Mabillon, de D. Martène; et il recueillit une riche collection de documents inédits, qu'il publia, en partie, dans les quatre volumes de son *Spicilegium Solesmense*.

Cet ouvrage répandit sa réputation jusqu'à Rome. Bientôt après, un article qu'il publia dans l'*Univers* sur une nouvelle édition des canons grecs attira l'attention de Pie IX. Il fut mandé par le Saint-Père, envoyé en mission scientifique à Saint-Pétersbourg et à Moscou; et lorsqu'il revint rendre compte de ses découvertes, le Pape voulut le retenir auprès de sa personne. A force de prières, il obtint de retourner dans sa chère cellule de Solesmes. Mais, un an après, un ordre formel le rappelait auprès du Vicaire de Jésus-Christ, qui le revêtit malgré lui de la pourpre romaine. C'était en 1863.

Depuis lors il n'a pas cessé de poursuivre ses travaux d'érudition, applaudis par tous les hommes soucieux des intérêts de l'Eglise et de la vérité. Ce que dom Guéranger a fait pour la liturgie romaine, dom Pitra l'a fait pour la tradition patriotique et pontificale. Créé cardinal-évêque suburbicaire de Frascati et bibliothécaire de la sainte Eglise romaine en 1876, puis transféré sur le siège de Saint-Hippolyte à Porto, il y continue sa vie d'étude et de prières, en véritable enfant de saint Benoît.

Tel est le Prince de l'Eglise qui va célébrer, avec ses anciens confrères, son Jubilé sacerdotal, afin d'attirer sur lui et sur nous des bénédictions célestes plus abondantes.

Les fêtes rappelant le nombre cinquante semblent avoir été particulièrement favorisées de Dieu. Ainsi c'est après cinquante jours d'attente que la loi divine fut promulguée au pied du Sinaï et aux portes du Génacle. C'est après cinquante années que, dans l'Ancien Testament, toutes les peines et toutes les dettes étaient intégralement remises.

Touchante institution économique et sociale, que l'Eglise s'est appropriée, depuis plusieurs siècles, au point de vue spirituel.

De notre temps, la pensée est venue à plusieurs de célébrer également dans l'action de grâces la cinquantième année de leur sacerdoce. Et vraiment cette idée était trop conforme aux principes chrétiens, pour qu'elle ne fût pas généralement adoptée. Notre glorieux Pontife Léon XIII va lui donner, par son exemple, la sanction pontificale; et dès lors elle entrera dans le domaine des institutions catholiques.

Si le théologien en cherchait la justification, il n'aurait pas de peine à la trouver.

L'Eglise ne célèbre-t-elle pas le cinquantième jour après la Résurrection du Christ, Prêtre éternel selon l'Ordre de Melchisedech?

C'est le jour de sa résurrection que le Christ a revêtu d'immortalité et d'incorruptibilité cette chair qui devait être l'hostie immolée sur l'autel du nouveau sacrifice; et le soir même, à Emmaüs, il opéra par la mystérieuse fraction du pain cette immolation mystique, inaugurant ainsi son sacerdoce dans sa forme éternelle. Puis, cinquante jours après, il envoya son Esprit consommer, par l'effusion des dons célestes, sur ses disciples l'œuvre de la mission apostolique.

A son exemple, le prêtre, le jour de son ordination, renouvelle, par sa puissance sacerdotale, le mystère de la résurrection sur l'autel du sacrifice. Il peut donc, lui aussi, cinquante jours d'années après sa première Pâques, demander à l'Esprit-Saint de consommer en son âme les grâces qui lui ont été communiquées par le divin Agneau.

Pour notre compte, nous serions heureux si ces courtes considérations pouvaient aider quelques fidèles à célébrer avec plus de

dévotion et de profit le jubilé sacerdotal de notre vénéré Pontife Léon XIII, qui se prépare, et inspirer à quelques amis de notre illustre cardinal Pitra la pensée de s'unir à nous en vue d'obtenir du Ciel, pour lui de longues années chargées de mérites, et pour la congrégation des bénédictins de France, honorée d'une haine spéciale de l'impiété révolutionnaire, *la foi qui triomphe du monde* et les vertus qui font les saints.

Dom François Chamard,
Bénédictin.

IV

UNE NOUVELLE TRADUCTION DES SAINTS ÉVANGILES

PAR M. HENRI LASSERRE

Nous pourrions rendre compte des Evangiles de M. H. Lasserre; mais nous préférons laisser parler ici M. Eugène Veuillot, puis le Pape; nous y reviendrons plus tard :

Une traduction nouvelle des saints Evangiles, dit M. Eugène Veuillot, « dans le langage particulier de notre pays et de notre siècle », telle est l'œuvre difficile et délicate que M. Henri Lasserre a eu le courage d'entreprendre et le mérite de mener à bonne fin. Oui, à bonne fin, puisque le livre est publié « avec l'*imprimatur* de l'archevêché de Paris ».

Ce passeport était essentiel, d'abord parce que toute traduction de l'Écriture en a besoin près des catholiques, ensuite parce que M. Henri Lasserre innovait. Moderniser les Évangiles en les traduisant autrement qu'on ne l'avait fait depuis des siècles, c'était peut-être attirer certains lecteurs, mais c'était aussi inquiéter le public chrétien. L'*imprimatur* épiscopal pouvait seul écarter cet obstacle redoutable. Maintenant, que l'on donne tort ou raison, quant à son système, à M. Lasserre, il est en règle et ceux qui le liront seront en règle aussi.

Nous croyons que, très généralement, on lui donnera raison. Sa traduction n'est pas seulement nouvelle par la disposition du texte, le langage et le style; elle est aussi, comme on devait l'attendre de lui, vigoureuse et littéraire. C'est une œuvre d'écrivain.

Mais pourquoi M. Lasserre a-t-il entrepris ce grand travail, qui l'a tenu douze ou quinze ans? Il le dit au long et très bien dans sa préface, un morceau de choix : « Le livre par excellence, dit-il, en ajoutant qu'il répète l'avis de plusieurs, le livre dont la doctrine a changé la face de la terre; le livre que l'on trouve partout et que l'on cite chaque jour; le livre que Dieu a placé dans les fondements de l'Église, l'*Evangile* est, en réalité, très rarement lu, même par ceux qui font profession d'être des catholiques fervents. Il ne l'est jamais par la multitude des fidèles. »

J'entends dire qu'il y là de l'exagération. Est-ce bien sûr? Lit-on beaucoup l'Évangile en dehors des fragments donnés dans le paroissien? Or, ces fragments ne peuvent, certes, remplacer le Livre divin. M. Henri Lasserre le prouve aisément. Et pourquoi le chrétien lui-même ne fait-il pas cette lecture, où il trouverait toujours un secours dont il a toujours besoin? A cette question le nouveau traducteur répond en montrant que les traductions de l'Évangile, coulées, pour ainsi dire depuis trois siècles dans le même moule, manquent de vie. Il en énumère avec force et avec zèle, on peut nous en croire, les défauts de forme, puis conclut naturellement et justement à une traduction nouvelle « dans le langage particulier de notre pays et de notre siècle ».

En s'efforçant de rendre l'Évangile plus facile à lire, M. Lasserre n'a pas voulu seulement faire œuvre de lettré; il a voulu aussi et avant tout faire œuvre de chrétien. L'Évangile, c'est le livre de vie, c'est la source où nous devons puiser la vigueur de la foi. L'Évangile, a dit Louis Veuillot, dans l'avant-propos de la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, « est la vérité du Dieu de vérité. C'est ce Dieu même qu'il nous met dans les mains, qu'il livre à nos sens comme à notre raison, et il n'y a chose au monde qui n'en rende hautement témoignage. Outre que l'Évangile est par lui-même toujours jeune, trop de lecteurs le trouveront encore trop nouveau. Chez les incrédules, l'ignorance de l'Évangile est ordinairement totale; chez un grand nombre de chrétiens, elle n'est guère moindre. » Louis Veuillot, en dénonçant cette ignorance, n'entendait pas seulement l'ignorance de la *lettre;* il ajoutait qu'il ne suffisait pas d'avoir lu le Livre divin pour le connaître, qu'il fallait pour cela l'avoir lu « avec ordre, tel qu'il a été *vécu* ».

M. Henri Lasserre espère que sa traduction moderne et vivante donnera à l'Évangile beaucoup de lecteurs attentifs, qui tireront de

cette lecture grand profit pour leur âme et aussi pour les luttes de ce temps. En effet, mieux le chrétien connaîtra l'Évangile, plus il sera ferme et militant, M. Henri Lasserre insiste sur ce point, et se donne beau jeu en opposant les fruits que donnerait le livre « qui nous met Dieu dans les mains », à la littérature de piété qui a cours depuis si longtemps. Assurément quelques-uns de ces petits livres sont bons, dénotent l'amour des âmes et ont fait du bien ; mais qui peut nier que la plupart ne soient lamentables?

Nous prions le lecteur de ne pas voir ici un compte rendu de la *Traduction nouvelle des saints Evangiles*. C'est l'indication très sommaire du plan et des vues de l'auteur. Tout notre but est de montrer que le plan nous paraît bon, qu'il est bien exécuté, et que les vues sont d'un zélé serviteur de l'Église. Plus tard *l'Univers* en pourra dire plus long.

(*L'Univers.*) Eugène VEUILLOT.

*
* *

Par ordre et au nom du pape Léon XIII, Son Em. le cardinal Jacobini, secrétaire d'État de Sa Sainteté, vient d'écrire la lettre suivante à M. Henri Lasserre au sujet de la « traduction nouvelle des saints Évangiles ». Cette lettre de Rome (portant le n° 68745 de la secrétairerie d'État) a été remise le 8 décembre à M. Henri Lasserre par l'intermédiaire de la nonciature. Il a été heureux de la recevoir le jour même de l'Immaculée-Conception.

A Monsieur Henri Lasserre.

« Très illustre Seigneur,

« Le Saint-Père a régulièrement reçu la traduction française des Saints Évangiles, que vous avez entreprise et parachevée, aux applaudissements et avec l'approbation de l'autorité archiépiscopale (*con plauso con l'approbazione di cotesta, Curia arcivescovile*), Sa Sainteté me donne mission d'adresser ses louanges au dessein dont vous vous êtes inspiré dans l'exécution et dans la publication de cette œuvre pleine d'intérêt. Elle vous remercie de l'hommage de

filial dévouement que vous lui présentez, en lui offrant un exemplaire de votre travail; et elle me charge de vous faire connaître les vœux qu'elle forme pour que le but que vous poursuivez, et que vous indiquez dans la préface de votre livre, soit pleinement atteint.

« Accédant bien volontiers à votre désir, elle vous envoie, du fond du cœur, sa bénédiction apostolique.

« Et je veux moi-même profiter de cette occasion pour me dire, avec une particulière estime, de votre Seigneurie le très affectionné serviteur.

« L. Cardinal Jacobini.

« Rome, 4 décembre 1886. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le fameux programme d'union et de concorde républicaine exposé, (qui s'en souvient?) au mois d'août dernier, à Toulouse, par M. de Freycinet, n'aura pas fourni une longue carrière.

L'année ne se sera pas achevée sur ce beau discours qui paraissait plein de promesses d'avenir. M. de Freycinet s'y montrait aussi confiant dans la sagesse du parti républicain que dans la solidité de la République. Souple et ondoyant plus qu'aucun autre opportuniste, capable de prendre tous les rôles, de suivre toutes les politiques, de se prêter à toutes les circonstances, le président du conseil se flattait de discipliner l'extrême gauche, de la retenir par toutes les concessions, de la fondre dans le grand parti de gouvernement qu'il voulait constituer au sein de la Chambre. Son habileté a échoué dans cette entreprise. L'extrême gauche s'est prêtée, elle ne s'est pas donnée; elle a consenti à suivre M. de Freycinet quand celui-ci s'est résigné à la suivre; elle n'a pas cherché à faire directement échec à la politique du président du conseil, mais elle ne lui a pas sacrifié la sienne.

Le budget a été l'écueil de cette union républicaine dont M. de Freycinet avait fait tout l'objectif de sa politique. Le cabinet y a succombé. M. de Freycinet s'attendait-il à ce dénouement? Le budget en suspens à la mi-décembre, et une crise ministérielle de fin d'année : tel est le résultat du programme de Toulouse. L'habile homme ne pouvait échouer plus piteusement.

Comment la crise est elle arrivée?

L'extrême gauche, qui en a été la cause, voulait-elle réellement la chute du cabinet Freycinet? N'y a-t-il pas eu là une situation plus forte que les volontés et qui a été amenée, en quelque sorte, fatalement? C'est sur le principe même du budget que le ministère aurait du succomber, puisqu'il y avait désaccord entre lui et la commission que soutenait la majorité, au moment où le mot

d'économie, lancé inopinement dans le débat par M. Douville-Maillefeu, avait achevé de jeter le désarroi dans les plans du ministre des finances et provoqué le renvoi du budget à la commission. C'est alors que le cabinet aurait dû se retirer, s'il ne croyait plus possible de rester aux affaires, avec une Chambre qui n'acceptait pas son budget; c'est alors aussi que l'extrême-gauche aurait dû profiter de ce dissentiment, pour arriver à son but, si elle avait réellement voulu un changement de ministère. Mais on sait comment au milieu de cette confusion budgétaire tout s'était subitement arrangé, le ministère consentant à abandonner son plan financier pour celui de la commission, lui qui, la veille encore, déclarait impossible d'équilibrer le budget sans emprunt, et la majorité s'avisant au dernier moment que le système des économies pouvait être le meilleur pour combler le déficit. Ce jour-là, après le plus pitoyable désarroi, tout était sauvé, le budget et le cabinet, tout, sauf la considération d'un parti au pouvoir capable de donner le spectacle d'une pareille comédie politique.

Le dénouement de cet incident semblait devoir assurer au ministère une existence assez longue pour franchir la discussion du budget. Cependant il n'a cessé de subir des secousses qui étaient un avertissement de la catastrophe finale. Les signes précurseurs de sa chute s'annonçaient de jour en jour. Sans souci du ministère, la gauche avait si bien pris au sérieux la question des économies qu'elle s'était mise, à la suite de la commission, à tailler, couper, rogner dans le budget, au risque de désorganiser les services publics. Ne sachant plus comment équilibrer le budget, elle votait au hasard des économies sans même se rendre compte de ce qu'elle faisait, soutenue par la droite qui ne pouvait manquer de traduire son opposition par des votes défavorables au gouvernement.

Chaque budget particulier devenait ainsi l'occasion d'un échec pour le ministre qu'il concernait. En définitive cette répétition d'échecs sur des points de détail, alors que le ministre des finances avait déjà dû abandonner son projet général de budget, créait au ministère une situation de plus en plus amoindrie. M. de Freycinet sentait le besoin de relever le cabinet, de reconquérir lui-même une autorité qu'il ne pouvait plus se flatter d'avoir conservée, puisque chacun des votes qui atteignait ses collègues l'atteignait lui-même et prouvait manifestement que le cabinet n'avait pas de majorité dans la Chambre.

Ou il devait se retirer dans ces conditions, ou il lui fallait obtenir un vote de confiance capable de réparer ces échecs répétés et d'arrêter les assauts incessants livrés au Cabinet. Devant cette coalition de l'extrême-gauche et de la droite, la position n'était plus tenable, puisque chaque côté frappait le gouvernement et que chaque économie faite au budget jetait le désordre dans l'administration. M. de Freycinet avait choisi la question des crédits pour le Tonkin comme la plus propre à lui assurer une majorité honorable et à rendre au ministère le prestige dont il avait besoin, tant au dehors qu'à l'intérieur, à la suite de toutes ces réductions au budget qui étaient autant de défaites pour lui. Huit jours d'avance on avait annoncé que le président du Conseil poserait la question de confiance. Le terrain était préparé. M. de Freycinet pouvait compter sur le concours de tous ceux qui voulaient le maintien du Cabinet.

Assurément, la question était bien choisie. Pour la première fois depuis la discussion du budget, le président du Conseil pouvait faire appel à tous les groupes, essayer d'opérer cette concentration tant demandée; il pouvait, comme il l'a fait, conjurer les députés républicains de toutes nuances de s'unir dans un vote unanime sur la demande de crédit pour le Tonkin. Les arguments de M. de Freycinet n'ont pas manqué d'habileté. L'expédition du Tonkin n'est plus en discussion. Il ne s'agit plus de la juger ni de faire la part des responsabilités : aujourd'hui la France est installée au Tonkin; elle ne peut plus s'en aller sans honte ni sans dommage et pour y rester, il lui en faut les moyens. L'évacuation n'étant plus possible, il faut assurer l'occupation. Ces raisons-là s'imposaient à la Chambre. La gauche ne pouvait refuser au ministère les crédits nécessaires pour l'entretien des fonctionnaires et des soldats, pour les dépenses de l'administration. Ce n'était plus là, comme le déclarait M. de Freycinet, une question de ministère ou de gouvernement, c'était une simple question de patriotisme, à propos de laquelle, néanmoins, le président du Conseil se croyait obligé de poser la question de Cabinet, comme s'il se défiait des sentiments patriotiques de l'intransigeance.

Malgré cela, l'extrême-gauche, accrue de radicaux, plus voisins d'elle que des opportunistes, refusait les crédits qui n'étaient votés qu'à 24 voix de majorité. Même ce vote de confiance, obtenu si péniblement, affaiblissait le ministère. Dans les circonstances

présentes, ce n'est pas la majorité, et une majorité si faible, c'est l'unanimité que le Cabinet aurait dû rencontrer dans la gauche. Il devenait évident dès lors que si M. Clémenceau et ses amis ne cherchaient pas directement à renverser le Cabinet, ils étaient néanmoins résolus à ne lui épargner aucun vote qui pourrait témoigner leur défiance vis-à-vis de M. de Freycinet et leur résolution de ne le maintenir au pouvoir qu'à la condition qu'il serait en tout avec eux.

En somme, l'existence du ministère était à la merci d'un simple accident. La même coalition de gauche et de droite, qui l'avait déjà mis bien des fois en minorité sur divers crédits du budget, pouvait se reformer sur une question plus importante où le président du Conseil croirait nécessaire de livrer bataille, au risque de succomber. C'est ce qui est arrivé pour le crédit relatif aux sous-préfets; l'extrême-gauche en voulait la suppression. Après avoir laissé désorganiser plusieurs services publics, sous prétexte d'économies, bonnes en elles-mêmes mais intempestives; avec cette manière de les réaliser, le gouvernement pouvait-il consentir à la suppression des sous-préfectures par la suppression du crédit affecté au traitement des sous-préfets? En soi, l'institution de cet agent subalterne de transmission entre les préfectures et les communes est devenue inutile. Depuis le temps que la République s'annonce comme un gouvernement de réforme et de liberté, on ne devrait plus en être à réclamer cette mesure de décentralisation. Mais rien n'est prêt encore et le gouvernement ne pouvait permettre que, du jour au lendemain, on jetât le trouble et le désarroi dans l'administration par la suppression d'agents qui auront leur rôle nécessaire tant qu'on n'aura pas remplacé l'institution des sous-préfectures par une nouvelle organisation des arrondissements et des cantons. A leur point de vue aussi, la droite qui poursuit des réformes sérieuses, l'extrême-gauche qui a la prétention de marcher à la tête des autres groupes républicains dans la voie du progrès, n'avaient pas à tenir compte des nécessités gouvernementales alléguées par M. de Freycinet, et elles étaient dans leur rôle en exprimant leurs vœux par un refus de crédit. Il est arrivé alors ce qui devait arriver : malgré l'intervention personnelle du président du Conseil et, quoiqu'il eût posé plus nettement encore que la première fois la question de confiance au vote, l'amendement de M. Colfavru, tendant à la suppression des sous-préfectures par la suppression des crédits, était

adopté par 262 voix contre 249. La question de Cabinet avait été posée. Devant ce vote, il ne restait plus à M. de Freycinet et à ses collègues qu'à se retirer. On était en pleine crise ministérielle.

En renversant M. de Freycinet, inconsciemment ou non, l'extrême-gauche avait pris une nouvelle importance; par là, elle apparaissait comme l'arbitre des ministères présents et futurs. La chute de M. de Freycinet démontrait arithmétiquement qu'aucun ministère n'était viable sans son consentement, qu'aucun ne pourrait gouverner sans son concours. L'extrême-gauche a pu croire, un moment, qu'elle allait faire un nouveau pas vers le pouvoir en y poussant M. Floquet. Le premier acte du président de la République a été, en effet, de s'adresser au président de la Chambre, pour le charger de constituer un Cabinet et M. Floquet avait d'abord déclaré que, bien que préférant rester président de la Chambre, il accepterait la charge de président du Conseil, si le président de la République faisait appel à son concours.

Jamais l'extrême-gauche n'avait été plus près d'arriver au gouvernement; mais, dans la composition actuelle de la Chambre, autant il est facile au groupe des intransigeants, avec l'appoint de la droite, de renverser un ministère, autant il lui serait impossible d'en constituer un qui ait la moin lre chance de durée. La démarche de M. Grévy ne manquait pas d'habileté, puisqu'elle devait aboutir à convaincre l'extrême-gauche d'impuissance gouvernementale. Comment M. Floquet aurait-il pu former un ministère, ayant à faire entrer, dans la même combinaison, intransigeants et opportunistes? Et comment, son ministère formé, aurait-il pu se présenter devant la Chambre avec le programme sur lequel il a été élu? Aux élections d'octobre 1885, M. Floquet réclamait l'abandon du Tonkin, la suppression du Sénat, la suppression pure et simple du budget des cultes, et avec elle, l'abrogation du Concordat, l'établissement de l'impôt sur le revenu, l'émancipation du travail, l'élection des juges, la mairie centrale de Paris. Est-ce ce programme électoral qu'il aurait transformé en programme gouvernemental? Là où le ministère Freycinet n'avait pas réussi à grouper une majorité sur un programme de transaction, un ministère Floquet y serait-il parvenu avec un programme de révolution?

En appelant, dès la première heure, M. Floquet à constituer un ministère, M. Grévy écartait, par cela même, l'extrême-gauche du pouvoir; il lui montrait que son heure n'était pas encore venue.

Et, en effet, un ministère d'extrême radicalisme serait encore plus impossible avec la Chambre actuelle qu'un ministère de semi-radicalisme et de semi-opportuniste. De même que M. Grévy n'avait chargé M. Floquet de la mission de constituer un cabinet que pour la forme et afin de suivre la voie parlementaire régulière, de même, le président de la Chambre n'avait pu accepter, d'abord, l'offre du président de la République que, pour ne pas paraître se dérober aux responsabilités d'une situation créée par ses amis; mais il ne pouvait se faire illusion sur l'impossibilité de l'entreprise dont on le chargeait. Il a presque aussi vite décliné le mandat ministériel qu'il l'avait accepté, nul ne pouvant mieux que lui se rendre compte de l'inutilité d'une tentative où il aurait perdu, à la fois, sa peine et sa position de président de la Chambre.

La seule combinaison possible, dans le moment, était de refaire le ministère Freycinet, sans M. de Freycinet. La difficulté était de lui trouver un chef qu'on a inutilement cherché pendant plusieurs jours. Il n'y avait qu'à descendre d'un degré et prendre, dans l'ancien ministère, M. Goblet, pour le hisser à la place de M. de Freycinet. C'est à quoi on en est venu et il n'y avait pas autre chose à faire, pour constituer, avant la fin de l'année, un ministère quelconque, ayant assez de vie pour durer trois semaines et assez de crédit pour obtenir des Chambres, à défaut du budget, le vote de douzièmes provisoires. Naturellement, M. Goblet a repris ses anciens collègues, moins MM. Sadi-Carnot et Demôle, et non sans peine le ministère a fini par se compléter d'un ministre des affaires étrangères, vainement cherché pendant plusieurs jours au Parlement et dans les ambassades, et qu'on a trouvé en M. Flourens.

Un ministère! Est-ce un ministère? Goblet, Sarrien, Dauphin, Granet, Lockroy, Millaud, Flourens : Qu'est-ce que cette collection d'hommes sans valeur politique, sans autorité morale, sans consistance, sans homogénéité? Rien ne montre mieux la misère du parti républicain et la détresse de la situation que l'impossibilité où l'on a été après, huit jours de crise ministérielle, de trouver d'autres hommes que ceux-là, de favoriser un autre cabinet que celui-là. C'est donc là tout ce que le parti républicain a pu donner! Avant même que le ministère Goblet fût entré en fonctions, on constatait sa médiocrité, son impuissance. Pas plus à gauche qu'à droite, on ne s'est mépris sur sa valeur. Ministère de paille, ministère de doublures, ministère de comparses, ministère d'attente, ministère de

fin d'année, ministère intérimaire, ministère des douzièmes provisoires : on a pu lui donner tous les noms, excepté celui de ministère de gouvernement. C'est le même, en effet, que le précédent, moins M. de Freycinet qui était le seul de ses membres qui lui donnât quelque autorité et quelque considération. C'est le même, diminué de son chef et amoindri par sa chute.

Quel programme pouvait présenter un pareil ministère. Sinon un programme d'effacement, un programme d'inaction? Quel langage pouvaient parler des ministres renversés la veille et reparaissant au moyen d'un troc de portefeuilles, si ce n'est le langage de la déroute et de l'impuissance? La déclaration apportée aux Chambres par M. Goblet est plus misérable encore que le ministère lui-même. Jamais on n'avait vu le pouvoir se faire si petit devant les Chambres et se rendre si ridicule devant le pays. On ne pouvait imaginer un gouvernement venant dire aux représentants de la nation :

« Nous voulons mériter votre confiance moins par l'étendue de nos promesses que par notre fidélité et notre empressement à les tenir. Nous vous demandons crédit pour quelques séances. Vous nous l'accorderez, si vous approuvez nos déclarations, en votant les douzièmes provisoires que l'époque de l'année où nous sommes parvenus nous met dans la nécessité de réclamer. » Et c'est là toute la déclaration du nouveau cabinet. Il ne fait pas de promesses pour qu'on ne l'accuse pas de ne les avoir pas tenues; il n'annonce pas de réformes, parce qu'il ne saurait se flatter de les faire accepter; il ne fait d'autre déclaration que celle de son impuissance; il ne demande qu'un peu de temps pour vivre et qu'un peu d'argent pour faire fonctionner les services publics. Ce ne sont pas là des ministres qui représentent une politique, qui apportent un programme de gouvernement; ce sont des chefs de bureau, qui demandent des fonds pour l'administration.

En se présentant ainsi devant les Chambres, le nouveau cabinet se condamnait d'avance au sort du précédent. D'aucun côté, on ne pouvait l'accueillir favorablement. Pour les opportunistes, il a le double tort d'être un peu plus radical dans son personnel que le cabinet Freycinet, quoique plus opportuniste dans sa politique, et d'être moins capable encore de grouper la majorité dans la Chambre actuelle. Les radicaux, surtout ceux de l'extrême-gauche, ne peuvent accepter un programme qui retire même ce que M. de

Freycinet avait laissé entrevoir de réformes possibles, un programme de renonciations, qui ferme l'avenir en avouant l'impossibilité où sont ses auteurs de suivre la politique de leur choix et de tenir les promesses qu'on avait conçues depuis les dernières élections. Quant aux conservateurs, à qui ce ministère d'impuissance ne saurait déplaire, il y en a assez dans son programme, pour les mettre en hostilité ouverte contre lui. M. Goblet n'a été hardi et affirmatif que sur un point, celui de la laïcisation, il n'a pris qu'un engagement formel, celui de poursuivre l'œuvre commencée et d'achever par la loi scolaire la révolution sociale dirigée contre le christianisme. La droite ne peut accorder aucun répit, ni faire aucune concession à un ministère qui s'annonce comme devant continuer la persécution religieuse.

La faiblesse de ce Cabinet, qui n'a pu se constituer que sur un programme négatif, est apparue dès le premier moment où il est entré en rapport avec la Chambre. Il avait à solliciter les douzièmes provisoires qu'aucun groupe n'était disposé à leur refuser, et pour les obtenir plus facilement il avait réduit sa demande à deux douzièmes. Ce n'est pas là-dessus qu'il pouvait craindre un débat. Mais, à ce propos, l'extrême-gauche est intervenue par son chef, M. Clémenceau, et l'attaque contre le cabinet a été immédiatement commencée. Selon lui, une explication franche en face du pays, était nécessaire pour toutes les fractions du parti républicain. M. Clémenceau n'a pas voulu laisser croire que la crise ministérielle fût uniquement l'œuvre de l'extrême-gauche. C'était à la fois dégager la responsabilité de son groupe devant le pays, à qui toute agitation politique déplaît en ce moment de l'année, et donner plus d'importance à la chute du ministère Freycinet. Il a affirmé que le gouvernement de M. de Freycinet avait été renversé par la majorité des républicains, quand cette majorité avait renvoyé le budget en bloc à sa commission pour l'équilibrer sans impôts et sans emprunts. Le gouvernement, a-t-il dit, avait manqué à ses promesses puisque M. de Freycinet et ses collègues avaient annoncé, en prenant possession du pouvoir, qu'il n'y aurait, ni impôt nouveau, ni emprunt, et il avait entraîné la commission du budget qui avait péché par excès d'esprit gouvernemental. Alors la Chambre avait voulu faire elle-même les réformes et les économies promises. Dès ce moment, le ministère se trouvait sans autorité; il était perdu; le vote sur les sous-préfets n'a été qu'un incident. M. Clémenceau s'est

attaché à montrer que le gouvernement avait été renversé, parce qu'il s'était formé spontanément dans la Chambre une majorité gouvernementale qui avait son idée propre et arrêtée : l'idée d'éviter à tout prix les impôts.

Cette explication de la crise ministérielle était un premier avertissement au nouveau cabinet, d'avoir à se conformer aux volontés de la majorité, ou plutôt de l'extrême-gauche, en matière de réformes fiscales. M. Clémenceau a montré que cette majorité subsistait, comme subsistait en réalité l'ancien Cabinet, et que la situation parlementaire était la même aujourd'hui qu'hier. Quant à la déclaration elle-même des remplaçants de M. de Freycinet, M. Clémenceau s'en est montré mécontent. M. de Freycinet, a-t-il dit, laissait habilement la porte ouverte aux réformes; M. Goblet la ferme et met la clef dans sa poche. De toutes les réformes promises, réformes politiques, réformes fiscales, réformes administratives, le chef de l'extrême-gauche ne voit rien dans la déclaration, quoique M. Goblet en ait annoncé tout bas quelques-unes. Cette déclaration ne lui paraît comporter, ni l'approbation, ni la critique, car elle ne contient rien de positif. L'extrême-gauche et son chef consentent cependant à faire crédit de quelques semaines au ministère, et à ne le juger que sur ses actes, pour ne pas prolonger la crise, au préjudice du parti républicain. C'est une concession aux susceptibilités de l'opinion qui s'est montrée aussi mécontente que surprise de cette crise ministérielle de fin d'année.

L'extrême-gauche n'a pas voulu pousser trop loin ses avantages en ce moment. D'abord, parce qu'elle avait à craindre le mécontentement public; ensuite parce que la situation n'est pas prête pour elle et que si elle faisait tomber tout de suite le nouveau ministère, il n'y aurait plus d'autre issue au désarroi parlementaire que la dissolution de la Chambre et de nouvelles élections générales. M. Clémenceau, s'il a vraiment les ambitions et les desseins qu'on lui attribue, doit être le premier à comprendre que son heure n'est pas encore venue. « Un ministère Clémenceau, jamais! » aurait dit M. Grévy. Avec la Chambre actuelle il n'est pas possible. L'extrême-gauche a encore plusieurs étapes à franchir pour s'emparer du gouvernement. Son plan est de se servir des ministères, l'un après l'autre, pour approcher de plus en plus du terme. Elle s'est déjà beaucoup avancée avec le ministère Freycinet. M. Clémenceau n'a pas manqué de signifier à son successeur qu'il

aurait à travailler aussi pour les intérêts du radicalisme, et que le concours de l'extrême-gauche ne serait qu'au prix d'une collaboration active du nouveau ministère à son programme. « Vous n'avez le choix, lui a-t-il dit, qu'entre deux partis : l'alliance avec la droite républicaine contre l'extrême-gauche, ou l'alliance avec l'extrême-gauche pour avoir une majorité; mais cette droite républicaine, dont M. Raoul Duval a pris l'initiative, ne se compose encore que de lui; elle n'existera jamais. Vous ne pouvez donc vous passer du concours de l'extrême-gauche. » M. Clémenceau parlait en maître qui a le droit d'imposer ses conditions. Pour acheter ce concours, de l'extrême gauche, le gouvernement devra donner des gages, et le premier que M. Clémenceau réclame, c'est la dénonciation du Concordat: et après celle-là, il demande les autres réformes inscrites au programme des revendications radicales, la vraie réforme fiscale et administrative, et non celle de la déclaration ministérielle.

En résumé, M. Clémenceau exige que le nouveau Cabinet fasse les affaires du radicalisme, et il compte l'y contraindre en lui prouvant qu'il ne peut gouverner sans l'extrême-gauche. Certes, un ministère qui aurait opéré la séparation de l'Église et de l'État et mis la France dans la condition qui en résulterait bientôt, aurait plus fait, qu'aucun autre, pour l'avènement du radicalisme. Un ministère d'extrême-gauche serait possible après cela. L'insistance de M. Clémenceau à réclamer l'abrogation du Concordat montre tout ce qu'il attend de cette mesure révolutionnaire et quel prix il y attache pour la réalisation de ses projets. Or, c'est mettre le gouvernement dans le plus grand embarras que d'exiger de lui cette première satisfaction comme prix d'un concours dont il ne peut, d'ailleurs, pas se passer. M. Goblet a bien répondu qu'il était aussi partisan que M. Clémenceau, en principe du moins, de la séparation de l'Église et de l'État; mais, outre qu'il connaît mieux, avec l'expérience qu'il a déjà du pouvoir, les difficultés de cette mesure, il sait aussi qu'il n'est pas de questions sur lesquelles la majorité républicaine se montrerait plus divisée. Ce que demande M. Clémenceau est impossible à accorder et, dès lors, le ministère est prévenu qu'il ne peut compter sur l'appui de l'extrême-gauche.

En somme, l'avènement du nouveau Cabinet n'est, en réalité, que la prolongation de la crise ministérielle. Au-delà du temps pour lequel lui sont accordés les deux douzièmes provisoires, il ne peut se flatter de survivre à la crise qui a balayé son prédécesseur. La

situation est la même et plus précaire encore, puisque le ministère est le même, moins M. de Freycinet qui en faisait la seule force. C'est peut-être même trop prolonger l'existence de ce Cabinet intérimaire que de lui accorder deux mois d'existence. Aujourd'hui, demain, il peut tomber sur le moindre incident, et au Sénat comme à la Chambre. Le Sénat, en effet, a nettement repoussé la réduction du taux de l'intérêt des caisses d'épargne, qui est une des principales économies trouvées par la Chambre pour équilibrer le budget. Les radicaux sont furieux de cet acte d'audace des sénateurs. Mais on annonce que la Chambre acceptera pour une fois son projet de douzième, modifié par le Sénat. C'est une humiliation, mais le temps presse, et le ministère est fragile. A l'heure où nous revoyons l'épreuve de cette chronique, le « conflit » n'a pas encore de solution. Si on sort de cette petite crise « dans la grande » le cabinet Goblet passera les étrennes pour rencontrer, à la réunion des Chambres, en janvier, toutes les difficultés, toutes les luttes où a péri M. de Freycinet.

Le ministère Goblet n'a qu'une chance de vie; qui était du reste celle du ministère Freycinet, c'est qu'il est le dernier ministère possible avec la Chambre actuelle. M. de Freycinet s'est survécu en M. Goblet et le cabinet dont il était le chef dure encore avec la nouvelle combinaison; mais après M. Goblet, il n'y a plus que M. Floquet, qui n'aurait même pas une majorité de rencontre, ou M. Clémenceau que ni M. Grévy ni les opportunistes n'accepteraient. Ce serait donc la dissolution; mais M. Clémenceau a montré qu'il n'en voulait pas, la jugeant inopportune et dangereuse en ce moment pour la République. Il a adressé à M. Goblet des sommations, il n'a pas été jusqu'aux menaces. Si M. Clémenceau et son groupe hésitent à renverser ce dernier ministère, par crainte de la dissolution, il vivra; mais d'un autre côté, l'extrême-gauche ne peut s'abstenir d'exiger de lui ce qu'elle réclamait du ministère Freycinet, et, si la crainte de la dissolution l'arrête, l'intérêt de parti suffit à la pousser, même malgré elle, à montrer des exigences incompatibles avec le maintien du ministère. Comme elle a été amenée à renverser M. de Freycinet elle peut se trouver dans la même condition d'en finir avec M. Goblet. En réalité l'extrême-gauche ne s'appartient pas, elle est livrée aux nécessités de sa politique. Le ministère ne s'appartient pas davantage; il est exposé à tous les hasards de la situation. C'est l'imprévu qui domine tout. Le

lendemain est aussi incertain que le jour présent. Il n'y a en perspective qu'une dissolution de la Chambre dont les conséquences seraient aussi incertaines que le reste.

Il est heureux pour la France que le Cabinet Goblet arrive à un moment où les difficultés extérieures semblent ajournées. Pour diriger la politique étrangère, pour conduire la diplomatie, le nouveau président du Conseil n'a pu trouver que M. Flourens. Éconduit par tous les diplomates de la carrière, bien insuffisants eux-mêmes, la plupart, pour le poste qu'on leur offrait, n'ayant même pas du reste, parmi les députés et les sénateurs républicains, un personnage capable de tenir le portefeuille des affaires étrangères, M. Goblet a dû, pour compléter son Cabinet, recourir à un subalterne qui ne pouvait être insensible à l'honneur d'être élevé si haut. Quel autre titre M. Flourens avait-il au choix de M. Goblet que celui d'avoir été, comme directeur des Cultes, son collaborateur dans la persécution contre le clergé? Et le voilà ministre des affaires étrangères, chargé de traiter les plus grands intérêts du pays, les questions les plus délicates et les plus importantes pour la paix, avec des hommes d'État ayant à la fois l'expérience et l'autorité! Voilà l'homme que la République met en face du prince de Bismarck en Allemagne, de M. de Giers en Russie, du comte Kalnoky en Autriche, de lord Salisbury en Angleterre, de M. de Robilant en Italie! On a dû se demander dans toutes les chancelleries de l'Europe quel était ce nouveau venu, ce personnage dont le nom n'est connu à l'étranger que par la notoriété attachée au triste héros de la Commune, son frère. En France, on se demande quel rôle il pourra jouer dans les affaires diplomatiques, quelle influence il exercera dans les grandes capitales.

Pour le moment, l'Europe est tranquille. Les affaires de Bulgarie restent en suspens. Si le récent discours du comte Kalnocky a montré que l'Autriche n'était pas disposée à tolérer les empiétements de la Russie, la Russie a prouvé, de son côté, par le départ du général Kaulbars, qu'elle n'était pas décidée à pousser les choses à bout, on s'observe de part et d'autres. Pendant ce temps la députation de la *Sobranié* bulgare continue sa tournée en Europe pour faire échouer la candidature du prince de Mingrélie et rendre les puissances favorables au gouvernement de la Régence. Accueillis dans toutes les capitales avec réserve, sauf à Pesth, où l'enthousiasme magyar leur a fait une brillante réception, ayant reçu partout

des conseils de sagesse et de modération, les députés bulgares ont pu se convaincre que l'Europe n'était pas très pressée de compromettre la paix générale dans l'intérêt de leur petit État et que, même du côté de l'Autriche, il ne leur viendrait aucun concours, aucun encouragement à continuer la lutte sans espoir, engagée contre la Russie. Ils viennent d'ailleurs d'avoir une nouvelle preuve de l'impasse où ils se trouvent. La députation croyait avoir découvert un candidat idéal dans le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg et le fait est que l'Europe fit bon accueil à cette candidature. Mais un mot venu de Saint-Pétersbourg a tué la combinaison dans l'œuf. La Russie, qui a refusé de rentrer en rapports avec les régents, paraît compter maintenant sur l'échec de la mission bulgare, sur la déconsidération du gouvernement intérimaire, sur la lassitude du pays pour reconquérir son influence et reprendre l'exécution de ses vues sur Sofia.

En dehors des affaires bulgares qui attendent une solution, il n'y a en ce moment que le bruit des polémiques, entre les feuilles officieuses de Berlin et les journaux de Saint-Pétersbourg, à l'occasion de la nouvelle loi militaire présentée au parlement allemand. Les augmentations d'effectifs réclamées par le gouvernement de Berlin, comme un moyen d'assurer la paix, semblent plutôt à Saint-Pétersbourg une menace de guerre. Mais plus les journaux des deux côtés se montraient agressifs, plus leur langage semblait indiquer que les relations entre les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg sont tendues, plus, au contraire, les deux empereurs se sont montrés prodigues de témoignages de courtoisie et de cordialité. Les lettres échangées entre eux témoignent de relations tout amicales. Comme dans le discours d'ouverture du Reichstag, l'empereur Guillaume y exprime le désir de finir en paix sa longue carrière et remercie son neveu de l'expression des mêmes sentiments pacifiques. D'autre part, une note officielle, adressée aux journaux de Saint-Pétersbourg, a mis fin aux polémiques ardentes entretenues entre les feuilles d'Allemagne et de Russie à propos des affaires bulgares et de l'augmentation des effectifs militaires allemands. La note déclare que :

« La Russie est unie à l'Allemagne, sa voisine immédiate, par une foule d'intérêts vitaux, grâce auxquels les relations des deux puissances se sont consolidées de plus en plus et ont surmonté déjà plusieurs épreuves.

« Le maintien de ces relations, ajoute-t-elle, est aussi important pour le bien-être de l'un des États que pour celui de l'autre; et l'on doit désirer que les rapports qui existent entre les deux pays durent de longues années.

« Le gouvernement impérial, qui a la ferme intention de continuer à avoir, spécialement pour les intérêts allemands, tous les égards que l'on est en droit de demander, a, de son côté, tout lieu de compter que l'Allemagne continuera aussi à s'abstenir de tout acte pouvant porter atteinte à la dignité de la Russie et aux intérêts qui résultent de ses relations historiques avec ses coreligionnaires d'Orient, et que l'influence de l'Allemagne sera exclusivement employée à maintenir la paix générale, dont l'Europe a besoin, et qui est aussi l'objet des vifs désirs du Tsar et de son peuple. »

Cette déclaration du gouvernement russe est considérée comme la preuve d'un revirement pacifique dans la politique de Saint-Pétersbourg. Que la Bulgarie se résigne à la candidature du prince de Mengrélie, que la Russie accepte le prince de Saxe-Cobourg-Gotha, et une affaire qui a failli mettre l'Europe en guerre, pourrait se terminer à l'avantage de la paix. Est-il un meilleur souhait de nouvelle année?

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

7 *novembre.* — Une élection législative a lieu dans l'Aisne. M. Rigaut, radical, est nommé par 53,263 voix contre 51,580 voix données à M. Desjardins, conservateur.

Un complot éclate à Bourgas (Bulgarie). Quelques conspirateurs, conduits par un officier russe, s'emparent de cette ville. La place est reprise le lendemain et les conspirateurs prennent la fuite.

8. — La laïcisation va son train, à Paris; des hôpitaux, elle s'étend aux maisons de secours. Ainsi, sur la proposition du maire du VIIe arrondissement, et à la majorité de 11 voix contre 4, les membres du bureau de bienfaisance de cet arrondissement votent la laïcisation des trois maisons de secours du Gros-Caillou, de Sainte-Clotilde et de Saint-François-Xavier des missions étrangères. Parmi les plus énergiques défenseurs des sœurs de la Charité se trouvait un protestant.

Les persécutions des chrétiens en Chine continuent de plus belle. Toutes les églises de Tchong-Kin ou Sutchuen ont été pillées, abattues et brûlées. A Tïng-tse, l'église a été attaquée deux fois, et à Sû-yang, toutes les maisons des chrétiens ont été pillées! Le P. Thomas Lin a été tué avec un catéchiste et un néophyte. Les chrétiens errent misérablement à travers les montagnes.

9. — Réunion des conseils généraux, à l'effet de nommer chacun quatre délégués au conseil départemental de l'instruction publique. Cette élection donne lieu à plusieurs incidents. Dans un certain nombre de départements, les conservateurs protestent contre la loi du 30 octobre, d'autres la blâment. Les délégués choisis par les conseils généraux sont naturellement républicains là où la majorité est républicaine, et conservateurs là où elle est conservatrice.

Toujours le déficit. Il résulte des déclarations faites au conseil des ministres dans la séance de ce jour, par M. Sadi-Carnot, que l'état des recouvrements du trésor pendant le mois d'octobre se chiffrent par une moins-value de 9,000,000 francs, par rapport aux évaluations budgétaires.

Ouverture du Parlement belge. Le discours du roi est très applaudi, et la journée se passe sans aucun incident particulier.

Les inondations recommencent dans le Sud-Est de la France et occasionnent des pertes immenses.

10. — La Chambre des députés continue la discussion générale du budget. M. Amagat examine le budget en préparation et soumet à la Chambre divers

expédients qui permettraient d'étudier à loisir les divers systèmes d'impôts nouveaux proposés en ce moment; il conclut en disant que dans l'état actuel du pays, on ne saurait songer à surcharger ni le capital, ni le revenu de la consommation. M. Wilson, pendant deux heures entières, essaie de prouver que le projet de budget qu'il a présenté est le meilleur et que la gestion financière de la République ne mérite *aucun reproche*. Tous ceux qui osent soutenir le contraire sont de mauvaise foi. Les embarras momentanés du trésor proviennent exclusivement, à son avis, des conventions conclues avec les chemins de fer et non des grands travaux publics entrepris. Il faut avouer que le gendre de M. Jules Grévy a plus que de l'aplomb!

Les industriels de la haute et basse Normandie, représentant les tisseurs, filateurs et indienneurs de Rouen, du Havre et de Bolbec, sont reçus par M. de Freycinet, et lui demandent l'application au Tonkin et à l'Annam du tarif général de douanes de la métropole, de manière à réserver à notre industrie nationale les débouchés que lui offrent nos nouvelles possessions d'Indo-Chine. Le président du conseil répond en leur faisant de belles promesses. Sur ce, les délégués se rendent chez M. de La Porte, sous-secrétaire d'État aux colonies, pour lui demander d'appliquer également le tarif général à la Cochinchine. Ici également, toutes sortes de belles promesses!

Lord Salisbury, premier ministre de la reine d'Angleterre, prononce, à l'occasion de l'installation du lord maire de Londres, un discours dans lequel il aborde les deux grandes questions qui préoccupent en ce moment le monde politique : la question égyptienne et la question bulgare. Le ministre déclare que l'Angleterre ne quittera l'Égypte qu'après avoir rétabli l'ordre dans ses affaires intérieures. Sur la question bulgare, lord Salisbury se montre très agressif vis-à-vis de la Russie et des conspirateurs bulgares qui se sont laissé corrompre par l'*or de l'étranger*. L'Angleterre se joindrait volontiers aux puissances qui voudraient coopérer à rétablir l'ordre en Bulgarie.

La Sobranié, à l'unanimité et par acclamation, élit le prince Waldemar de Danemark, prince de Bulgarie. Une commission est nommée pour porter au nouvel élu l'acte de son élection. On sait que le prince de Waldemar a épousé, l'an dernier, la princesse Marie d'Orléans, fille de M. le duc de Chartres et nièce du comte de Paris.

11. — La Chambre nomme dans ses bureaux la commission chargée d'examiner les propositions relatives à la séparation de l'Église et de l'État. Sur les 22 commissaires nommés, 13 sont favorables au principe de la séparation. Ce vote peut se passer de commentaire.

La Chambre des députés en est toujours à la discussion générale du budget. M. Fouquet démontre combien le gouvernement et la majorité de la Chambre ont tort d'exagérer les recettes réelles pour dissimuler le déficit causé par des dépenses qui dépassent considérablement nos recettes. MM. Jamais et Fernand Faure essaient à leur tour de justifier les mesures qu'ils présentent pour combler le déficit de nos finances. Chacun d'eux veut apporter sa pierre à la réédification de l'édifice financier.

M. de Freycinet annonce à la Chambre des députés la mort de M. Paul

Bert, résident général au Tonkin, l'un des ennemis les plus acharnés du parti conservateur, un des destructeurs les plus infatigables des institutions séculaires de la France et de la religion. La séance est levée en signe de deuil, à la nouvelle donnée par M. de Freycinet de la mort de M. Paul Bert.

Le Sénat discute le projet de loi adopté par la Chambre des députés concernant : 1° l'ouverture et l'annulation de crédits de l'exercice 1885; 2° l'ouverture de crédits de l'exercice 1886; 3° l'ouverture de crédits spéciaux d'exercices périmés et clos; 4° l'ouverture de crédits afférents aux budgets annexes rattachés pour ordre au budget général. Après quelques observations critiques présentées par M. Blavier sur la déplorable situation de nos finances, le projet de loi est adopté en partie.

Le prince Waldemar remercie la Sobranié de l'honneur qu'elle lui a fait de le nommer prince de Bulgarie et déclare qu'il s'en réfère à son père pour la décision définitive. Cette réponse est considérée comme un présage de refus.

12. — Le *Journal officiel* publie le mouvement préfectoral annoncé depuis plusieurs semaines dans les départements des Bouches-du-Rhône, de la Haute-Garonne, de la Somme, de Seine-et-Marne, de Lot-et-Garonne, de la Haute-Savoie, de Maine-et-Loire, de la Corse, de Loir-et Cher, de la Nièvre, de la Corrèze, de l'Aude, des Hautes-Alpes et de l'Indre.

Le conseil de guerre de Bourgas (Bulgarie) condamne à la détention perpétuelle MM. Nabokoff et Zasleki, sujets russes compromis dans le dernier complot. Sur la demande du général Kaulbars, les condamnés sont remis entre les mains de la Russie.

13. — La Chambre des députés vote un crédit de 500,000 francs pour les départements inondés. M. de Freycinet dépose ensuite une demande de crédit de 10,000 francs, pour célébrer, aux frais de l'Etat, les obsèques de M. Paul Bert. Mgr Freppel déclare qu'il ne saurait s'associer à la proposition du gouvernement, en tant qu'il s'agit de rendre hommage à l'adversaire de tout ce que respectent et honorent les catholiques. Sur les instances de M. de Freycinet, la Chambre n'en prononce pas moins l'urgence et le vote par 379 voix contre 45. Cela fait, M. de Freycinet dépose un second projet de loi tendant à accorder à Mme Paul Bert une pension de 12,000 francs réversible sur chacun de ses enfants, jusqu'à leur âge de majorité. MM. Delafosse et de la Martinière parlent contre la proposition, qui est finalement adoptée par 252 voix contre 199. Séante tenante, et comme contre partie de la proposition de pension qui vient d'être votée en faveur de Mme Paul Bert, M. Antide Boyer dépose un projet de loi ayant pour but d'accorder une pension à la famille de chacun des officiers, sous-officiers et soldats morts au Tonkin. Il demande l'urgence, qui est repoussée à égalité de voix, 180 contre 180. Le projet est renvoyé à la commission.

La Chambre reprend alors la discussion de budget. M. Yves Guyot fait un discours en faveur de la réforme de notre système fiscal.

Le Sénat discute le projet de loi présenté par M. Batbie sur la naturalisation et en vote la plupart des articles, après avoir entendu les discours de MM. Batbie, Sarrien, Naquet, Camille Sée, de Gavardie, etc. Il vote ensuite un crédit de 500,000 francs pour secours aux victimes des inondations.

Enfin, M. Freycinet arrive avec les projets de loi qui viennent d'être adoptés par la Chambre des députés pour les obsèques de M. Paul Bert et pour la pension accordée à la famille du défunt. M. de l'Angle Beaumanoir proteste en vain contre ces crédits, en comparant la conduite que l'on veut tenir à l'égard de la famille de M. Paul Bert à celle que l'on tient à l'égard des officiers morts au Tonkin.

La réponse du roi de Danemark, portant que le prince Waldemar ne peut pas accepter le pouvoir dans la situation actuelle, est reçue par les régents et les ministres de Bulgarie. Le conseil se réunit immédiatement et décide qu'il restera au pouvoir jusqu'à la pression de la force.

14. — Séance annuelle de l'association de gymnastique à l'Hippodrome, sous la présidence du général Boulanger. Le ministre de la guerre y prononce un discours dans lequel il s'attache à protester contre les projets belliqueux qu'on lui attribue.

Le groupe agricole de la Chambre des députés adresse à M. de Freycinet une lettre collective dans laquelle il prie le Ministre des affaires étrangères d'intervenir par voie diplomatique auprès du gouvernement anglais, afin de faire cesser l'interdiction de l'entrée du bétail français en Angleterre.

15. — La Chambre des députés vote le projet de loi relatif à la répression des fraudes dans le commerce des engrais. Elle prend en considération la proposition de M. Léon Martin, tendant à la tenue d'audiences trimestrielles par les juges de paix dans chaque commune de leur canton et la proposition de M. Colfavru sur la réorganisation et le fonctionnement du pouvoir judiciaire conformément au principe de la souveraineté nationale. Puis elle reprend la suite de la discussion générale du budget. M. Sadi-Carnot maintient son projet de budget sur les bases qui lui ont servi à l'établir et ne cède que sur un seul point, celui relatif aux trésoriers-payeurs généraux, il il ne répond à aucune des nombreuses critiques formulées contre ce projet. M. de Soubeyran, qui lui succède à la tribune, démontre par *a plus b* que le budget présenté aux Chambres n'est pas un budget sérieux, puisqu'il ne présente pas des ressources équivalentes aux dépenses, et il indique par quelles mesures on pourrait arriver à mettre ce budget en équilibre en faisant des économies et sans impôts nouveaux. Après une courte réplique de M. Javal, M. de La Martinière prend la parole et insiste sur la nécessité de faire des réformes et de l'économie. La discussion générale est close. A demain la discussion des articles.

Le Sénat continue la discussion du projet de loi sur la naturalisation. Après de longs discours de MM. Camille Sée, Naquet et Batbie, les articles 9 à 21 sont adoptés.

16. — La direction générale des douanes publie les documents statistiques sur le commerce de la France pendant les dix premiers mois de l'année courante. Il ressort de cet état que les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 octobre 1886, à 3.411,416,000 francs, et les exportations à 2,641,075,000, soit une différence de 730,241,000 francs en faveur des importations; pour le mois d'octobre, les importations ont atteint le chiffre de 351,568,000 francs, et les exportations celui de 284,907,000; soit une différence de 66,661,000 francs au profit des importations.

La Chambre des députés aborde la discussion du budget des dépenses du Ministère des finances et en adopte les chapitres, 1, 2, 3. Le chapitre 4 donne lieu à une discussion assez longue à laquelle prennent part MM. de Soubeyran, Casimir Périer, Wilson, Sadi-Carnot, Rouvier et Jules Roche. Le ministre des finances n'y voyant plus clair demande le renvoi du vote à jeudi.

Le Sénat aborde en seconde délibération le projet de loi sur la chasse et adopte l'article Ier sans discussion. L'article 2 donne lieu à un débat assez vif. Plusieurs amendements sont présentés par MM. Girault et Lenoël. Après quelques observations de MM. Batbie, Tenaille-Saligny et Demôle les paragraphes 1 et 2 de l'article 2 sont votés.

17. — Un service solennel pour le repos de l'âme de Son Em. le Cardinal Guibert est célébré à Notre-Dame de Paris; on estime à plus de quatre mille personnes le nombre des assistants qui s'étaient rendus à la basilique pour prier pour le regretté prélat. Deux cardinaux et trente-trois archevêques et évêques étaient venus rendre le dernier devoir à leur vénéré confrère. L'oraison funèbre du cardinal a été prononcée par Mgr Perraud, évêque d'Autun et membre de l'Académie française.

M. Clémenceau, député du Var, adresse à tous les journaux de Paris et aux syndicats de la presse des départements une circulaire à l'effet d'organiser une souscription publique et des fêtes pour venir en aide aux nombreuses victimes des inondations.

18. — M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, est élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. de Falloux, décédé.

La Chambre des députés reprend la suite de la discussion du budget. Après un long débat auquel prennent part MM. Sadi-Carnot, Wilson, Rouvier, Peytral, de Soubeyran, et sur la proposition de M. de Douville-Maillefeu, la Chambre n'accepte ni le projet de la commission, ni celui du gouvernement; en conséquence elle le renvoie à l'examen de ladite commission, avec l'indication expresse qu'elle ne veut ni emprunt, ni impôts nouveaux.

Le Sénat continue la discussion du projet de loi sur la chasse et adopte presque en courant le 3e et le 4e paragraphe de l'article 2, l'ensemble de cet article et l'article 3.

Par décision du ministre de la guerre, les généraux Jamont et Jamais rentrent du Tonkin en France. Le général de brigade Munier est nommé provisoirement au commandement de la division d'occupation du Tonkin et le colonel d'infanterie Caillet au commandement provisoire de la 3e brigade.

Les obsèques de M. Paul Bert ont lieu à Haïphong, et son corps est embarqué à bord du *Henri Rivière*.

Mort de M. Arthur, ancien président de la République des États-Unis.

19. — Le gouvernement est d'accord avec la commission du budget sur les nouvelles modifications à faire subir au budget. M. Rouvier se charge, dès le début de la séance, de les présenter à la Chambre. Voici donc les propositions qui sont arrêtées d'un commun accord entre le gouvernement et la commission. Le gouvernement renonce à emprunter en rentes 3 0/0 perpétuelles les sommes jugées nécessaires pour équilibrer le budget. De son côté, la commission demande à la Chambre d'ajourner le vote du cha-

pitre 5, pour n'en déterminer le chiffre que lorsque celui des recettes et dépenses aura été fixé. Le débat porte tout entier sur ces deux points. Des observations contradictoires sont échangées à ce sujet entre MM. Rouvier, de Douville-Maillefeu, Daynau et de Mackau. Finalement, le vote du chapitre 5 est ajourné. Les chapitres 6 et 7 sont adoptés sans observations. Les chapitres 8 à 16 sont également votés, après une courte discussion, à laquelle prennent part M. Roulleau-Dugage, Lévêque, de Soubeyran, Sadi-Carnot et Hubbard.

Rupture des relations diplomatiques entre la Russie et la Bulgarie. Le général Kaulbars quitte la Principauté avec tout le personnel des consulats russes en Bulgarie et en Roumélie.

20. — M. de Freycinet informe ses collègues du départ du général Kaulbars de Sofia et de la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et la Bulgarie.

La Chambre des députés en est toujours à la discussion du budget. M. de Soubeyran continue le discours qu'il a commencé hier, sur la réduction d'intérêt des caisses d'épargne. Son amendement, combattu par M. Versigny, Hubbard, Wilson, Dreyfus et Sadi-Carnot, n'est pas pris en considération. Celui de la commission, au contraire, est voté. Le chapitre 20, relatif au service de la dette flottante, donne lieu à un débat auquel prennent part MM. Pelletan, Dreyfus, de Soubeyran, Sadi-Carnot et Wilson. La Chambre adopte un amendement de M. de Soubeyran réduisant d'un million la dotation de la dette flottante.

Le Sénat continue la discussion de la loi sur la chasse. — L'article 4, qui a trait à la vente et au colportage du gibier, est l'objet d'une longue discussion contradictoire entre MM. Boulanger, Tenaille, Saligny et Bernard, sous-secrétaire d'État. Le Sénat donne raison à ce dernier et rejette la proposition tendant à permettre de vendre et colporter le gibier hors du temps de chasse, à condition que l'on puisse prouver que ce gibier a été tué dans des conditions licites. L'article 7 est également adopté, malgré l'opposition de M. Bozérian.

21. — M. Trystram, candidat républicain, est élu député dans le département du Nord par 148,758 voix contre 122,142 données à M. Devaux, candidat conservateur. Il y a eu plus de 80,000 abstentions.

M. Bihourd, nommé tout récemment résident général de France à Tunis, a accepté *enfin* la succession de M. Paul Bert au Tonkin, après le refus du général Warnet, de M. Rouvier et autres.

Une importante manifestation socialiste a lieu à Londres. Plus de cinquante mille démocrates socialistes y prennent part. Chaque groupe est précédé de bannières et de drapeaux rouges surmontés du bonnet phrygien. Les musiques jouent la *Marseillaise*. Plusieurs discours sont prononcés. La police n'a pas eu à intervenir, sauf, pour dissiper les groupes après le meeting.

22. — M. Massicault, préfet du Rhône, est nommé résident général en Tunisie, en remplacement de M. Bihourd, nommé au Tonkin et qui n'avait pas encore pris possession.

La Chambre des députés, après avoir entendu le développement de deux

questions posées, la première par M. Chevalier à M. Demôle, ministre de la justice, sur l'étendue des fonctions électives, attribuées à certains juges de paix comme conseillers d'arrondissement; la seconde par M. Andrieux, à M. le ministre des travaux publics, sur l'accident de Sisteron et les moyens d'y porter remède à l'avenir, reprend la discussion du budget et vote, presque en courant, la question des indemnités à accorder aux victimes du 2 décembre; le maintien des 300,000 francs alloués au président de la république pour *frais de voyages et de représentation*, dont M. le prince de Léon demandait la suppression; le maintien de *l'indemnité actuelle parlementaire* dont M. Lefèvre-Portalis demandait la réduction du tiers, et le maintien des sous-secrétaires de l'État.

Le Sénat continue la discussion du projet de loi sur la chasse. Les articles 8, 9 et 10 qui règlent les conditions dans lesquelles sont délivrés les permis, sont adoptés, ainsi que les autres articles jusqu'au 37, sauf les articles 11, 25 et 37 qui sont réservés.

23. — La Chambre des députés examine l'amendement de M. Jules Roche, relatif aux pensions de la marine, et après avoir entendu M. l'amiral Aubé et M. Rouvier, elle le renvoie à la commission. Elle adopte aussi le chapitre 321, sur les pensions des douaniers; un amendement de M. Faure (Fernand) portant réduction du traitement de tous les directeurs de l'administration centrale du ministère des finances de 20,000 à 15,000, et la suppression de tous les sous-directeurs de cette même administration; mais elle maintient les inspecteurs généraux des finances. Le chapitre relatif au matériel, aux frais d'impression et aux trésoriers payeurs généraux donne lieu à plusieurs amendements qui sont renvoyés, après discussion, à la commission.

Le Sénat discute et adopte un projet de loi portant ouverture au ministère de la marine et des colonies d'un crédit de 50,000 francs pour l'introduction de travailleurs aux colonies. Il termine la discussion des derniers articles de la loi sur la chasse et après quelques observations de M. Girault, il adopte l'ensemble de la loi par 153 voix contre 64.

24. — A la suite du vote de la Chambre des députés sur la suppression des sous-secrétaires d'État, ces derniers donnent leur démission.

La Chambre adopte le projet de loi relatif aux décorations supplémentaires à accorder aux marins et militaires en Annam, au Cambodge et à Madagascar, et reprend la discussion du budget des finances. Le gouvernement reçoit échec sur échec. En vain M. Sadi-Carnot, remorqué par M. Wilson, défend-il son budget pied à pied, la majorité adopte les amendements de MM. Fernand Faure, Laroche-Joubert, de Soubeyran, Camille Dreyfus, réduisant les remises proportionnelles allouées aux trésoriers généraux et aux receveurs particuliers, leur personnel et le matériel des recettes. Le personnel seul de la Cour des comptes est épargné.

25. — La Chambre vote de nouvelles réductions sur le chapitre 27 relatif aux pensions de la marine et, à cet effet, prend en considération l'amendement de M. Jules Roche. Les chapitres relatifs au personnel, au matériel et aux dépenses diverses de l'administration des domaines, du timbre et des douanes passent sans difficulté. Cela fait, l'ajournement du chapitre relatif au personnel des contributions indirectes est voté, et l'adoption des vingt

derniers chapitres termine la discussion du budget du Ministère des Finances.

Le Sénat aborde la discussion générale du projet de loi portant revision de la loi du 3 juin 1838 sur les aliénés. MM. Dupré, Th. Roussel, de Gavardie et Sarrien présentent quelques observations sur le projet, et la première délibération est fixée à samedi.

Ouverture du parlement allemand. Le discours de l'empereur Guillaume peut se résumer en ces quelques lignes : « La politique du gouvernement impérial a pour but le maintien de la paix et de l'entente de toutes les puissances, et le cabinet de Berlin consacre à cette tâche l'influence que l'Allemagne s'est acquise par son amour pour la paix, par la confiance qu'elle inspire à toutes les puissances, par sa non-participation aux questions pendantes et par l'étroite amitié qui unit l'empereur aux deux cours voisines. Parmi les projets de lois mentionnés dans ce discours figure, en première ligne, le projet concernant *l'augmentation de l'effectif* de l'armée, qui est motivée par le développement des forces militaires des États voisins. »

26. — La discussion générale du budget de la justice fournit à MM. Sabatier, Laguerre et de Montety l'occasion de faire la chasse aux sinécures. La plupart des amendements relatifs à la réduction des traitements du personnel du conseil d'État et de la Cour de cassation sont repoussés, quelques-uns sont adoptés.

27. — La discussion du budget des affaires étrangères amène à la tribune M. Delafosse, député conservateur, qui interroge le ministre des affaires étrangères sur ses actes diplomatiques depuis que le cabinet dont il est le président est au pouvoir. Il passe en revue la question des missions temporaires, dont il blâme l'abus; la question d'Égypte, qu'il considère au point de vue désastreux de la perte de notre influence dans ce pays; la question bulgare, pour la solution de laquelle nous devons nous tenir sur le terrain du traité de Berlin. M. de Freycinet répond. Il s'explique sur la politique générale du ministère au point de vue extérieur, il s'attache surtout à faire ressortir le besoin d'une longue paix, tout en maintenant le rang que la France doit occuper en Europe. En ce qui concerne la Bulgarie, le gouvernement se réserve de faire entendre sa voix au moment opportun. En Egypte, la France a demandé et elle continuera à demander que l'occupation anglaise ait bientôt un terme. M. de Freycinet s'explique également sur la politique coloniale. Il conclut en déclarant que nous ne devons point agrandir notre domaine colonial; mais il faut se garder de renoncer à ce que nous avons acquis. La discussion générale étant close, la Chambre passe à la discussion des articles. Les deux premiers sont votés. Comme tous les ans, un des énergumènes de l'extrême-gauche, M. Michelin, doublé de M. Pelletan, demande la suppression de l'ambassade française du Vatican. M. de Freycinet, pour des motifs politiques, combat cette proposition, qui est rejetée par 291 voix contre 258. Le reste des chapitres est ensuite voté jusqu'au service des protectorats.

Le Sénat s'occupe de la loi sur les aliénés, et, après une courte discussion à laquelle prennent part MM. Théophile Roussel, Gazelles et Georges Martin, les articles 1, 2, 3, 4 et 5 sont adoptés.

28. — Une élection législative a lieu dans le département des Hautes-Alpes. M. Grimaud, candidat libéral, est élu par 13,080 voix contre 10,629 données à son concurrent opportuniste. Pas de candidat conservateur en ligne.

L'anniversaire de la sanglante bataille de Champigny a lieu dans cette localité. Les municipalités des communes voisines, les sapeurs-pompiers, de nombreuses sociétés de tir et de gymnastique forment l'escorte avec une compagnie du 113e régiment d'infanterie; plusieurs discours patriotiques sont prononcés. Le cortège se rend auprès du monument élevé aux mobiles de la Côte-d'Or tués, et y dépose de nombreuses couronnes.

29. — La Chambre des députés continue la discussion du budget du ministère des affaires étrangères. M. Pierre Alype prend la parole sur les crédits affectés aux protectorats et émet quelques observations sur la perception des impôts, le régime douanier et le recrutement du personnel des fonctionnaires. M. Blaucsubé, député de la Cochinchine, critique l'établissement du budget provisoire de l'Annam et du Tonkin et en signale les nombreuses erreurs. Il entre dans d'intéressants détails sur le régime des douanes, dont il conteste l'utilité et même la possibilité au Tonkin. MM. Thomson, Georges Périn, de Lanjuinais présentent ensuite quelques observations auxquelles répond M. de Freycinet, renforcé de M. Raoul Duval; finalement les crédits demandés sont votés par une majorité de 29 voix. La discussion des crédits pour Madagascar fournit à M. Boissy d'Anglas l'occasion de demander au gouvernement des explications sur les agissements de l'Angleterre et sur l'exécution du traité franco-hova. Mais M. de Freycinet refuse de répondre et invite l'orateur à préciser ses questions. M. Boissy d'Anglas invoque l'intervention de M. de Mahy et demande le renvoi de la discussion à demain.

30. — La Chambre des députés en est à la discussion des crédits pour Madagascar. M. de Mahy signale certains faits qui accusent de faiblesse la politique gouvernementale à Madagascar et font le jeu de nos ennemis. M. de Freycinet répond que notre situation s'est profondément améliorée depuis le mois d'août et, pour le prouver, il cite quelques dépêches de M. Le Myre de Villiers. Mgr Freppel trouve avec raison que les explications de M. de Freycinet ne sont pas suffisantes, toutefois il votera les crédits comme un ultimatum au bout duquel il y aura ou la stricte exécution des traités ou une marche sur Tananarive. M. Paul de Cassagnac déclare nettement qu'il n'a pas confiance dans la fermeté du gouvernement, dont le langage est plein d'obscurité et de réticences. En conséquence, il s'abstiendra de voter les crédits qui sont néanmoins adoptés par 289 voix contre 100.

Le budget du ministère des affaires étrangères voté, la Chambre commence la discussion du budget du ministère de la guerre.

M. de Martimprey présente un amendement tendant à réduire de 68,000 fr. le crédit inscrit pour le corps de contrôle de l'administration de l'armée dont l'utilité n'est pas prouvée. Son amendement est repoussé.

Le Sénat adopte d'abord un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 30,000 francs pour l'organisation du protectorat français sur les îles Comores et continue la discussion de la loi sur les aliénés, dont il reste les 10 premiers articles avec les modifications qui ont y été apportées.

La Société générale d'éducation et d'enseignement adresse la circulaire suivante à ses adhérents et amis :

« Monsieur et cher confrère,

« La loi du 30 octobre 1886, votée avec un ensemble significatif par la majorité radicale de la Chambre des députés et immédiatement promulguée, vient compléter l'arsenal des mesures tyranniques savamment combinées pour organiser aux mains de l'État l'enseignement sans Dieu et pour arracher la foi catholique de l'âme des jeunes générations.

« Cette loi odieuse ferme l'école aux parents et à leurs délégués, aux conseils municipaux et aux commissions scolaires. Elle chasse, à bref délai, tous les Frères et Sœurs des écoles publiques, confisque les bâtiments destinés, par de généreux fondateurs, à l'enseignement congréganiste; soumet les instituteurs libres au jugement de conseils presque uniquement composés de leurs adversaires et astreint les Frères au service militaire. D'ici à peu de temps, les 100 millions payés par les contribuables pour l'instruction primaire seront consacrés partout à un enseignement qui, sous le masque de la neutralité, propagera des principes et des doctrines opposés à notre Foi, et, pour sauver l'âme de leurs enfants, les catholiques seront obligés, après avoir payé l'école officielle, de faire de nouveaux sacrifices pour ouvrir des écoles libres. Nous espérons que chacun comprendra les devoirs que cette législation impie lui impose, et nous avons hâte de vous dire que la *Société générale d'Education*, redoublant d'activité et de dévouement, fera tout ce qui sera en son pouvoir pour seconder vos efforts.

« Elle vous donnera, dans son *Bulletin*, l'avis de ses jurisconsultes sur l'application de la nouvelle loi. Toutefois, nous appelons dès aujourd'hui votre attention sur quelques points principaux.

« Parmi les écoles publiques, il en est qui sont ouvertement impies. Il importe, comme notre dernier congrès en exprimait le vœu, que des comités diocésains et locaux exercent partout sur elle un contrôle vigilant, de façon à pouvoir signaler et flétrir les abus qui s'y commettent. Il en est d'autres qui sont encore tenues par des congréganistes ou par des instituteurs chrétiens; il faut les soutenir de tout votre pouvoir et les défendre contre l'arbitraire des conseils universitaires et de l'administration. L'article 18 de la loi limite les cas où les écoles peuvent être laïcisées et enlève aux préfets le droit de le faire arbitrairement en dehors des cas d'extinction ou de révocation. Le ministre lui-même a pris l'engagement de ne pas prendre cette mesure contrairement au vœu des conseils municipaux. Il ne faut pas négliger d'invoquer le texte de la loi et celui des promesses ministérielles.

« La confiscation autorisée par l'article 19 laisse aux donateurs et à leurs héritiers le droit de réclamer en justice la révocation de leur donation ou une indemnité, pendant deux ans à partir de l'insertion, au *Journal officiel*, de l'arrêté de laïcisation ou de suppression d'école. Nous surveillerons attentivement la publication de ces arrêtés, et nous nous empresserons de vous les signaler dans notre *Bulletin*. De votre côté, il importe de faire valoir des droits malheureusement trop restreints, mais qui vous permet-

tront néanmoins de sauver tout ou partie de vos libéralités pour les consacrer à l'enseignement chrétien; vous aurez, dans les questions juridiques, l'appui de notre comité de contentieux.

« Il devient chaque jour plus urgent d'établir et de multiplier partout les écoles libres, et de les défendre énergiquement contre les rigueurs administratives. Pour y parvenir, vous comprendrez la nécessité, non seulement d'avoir partout des comités locaux et des comités diocésains, mais encore d'alimenter par vos souscriptions la caisse de la Société générale d'éducation, qui offre à tous le concours de ses avis et de ses modestes subventions, proportionnées à ses recettes.

« En effet, placés à Paris au centre même de la lutte, nous recevons chaque jour des consultations auxquelles il nous est facile de répondre avec la suite et l'unité de vues nécessaires pour résister utilement, et en même temps des centaines d'écoles, aux prises avec les dépenses de leur installation, nous demandent au moins le matériel scolaire, que nous procurons ic aux meilleures conditions possibles.

« Toutefois, en réclamant des souscriptions proportionnées aux services que nous sommes appelés à rendre, nous n'avons nullement la prétention de centraliser les ressources destinées aux écoles libres, et, en leur venant en aide, nous comprenons que le grand effort doit se faire dans chaque paroisse en unissant l'action du clergé, celle de quelques bienfaiteurs généreux, et enfin celle des parents chrétiens que la pauvreté ne met pas hors d'état de payer une rétribution scolaire, Nous vous rappelons nos avis pressants et réitérés sur la nécessité de cette rétribution et nous vous engageons à lire, à ce sujet, l'article très instructif de notre secrétaire-adjoint, M. F. Gibon, dans notre Bulletin d'octobre. Ce n'est qu'avec le concours permanent et régulier des parents, que nous parviendrons à assurer l'avenir de nos écoles et à les établir successivement partout où elles deviendront indispensables.

« Pour obtenir ce concours, rien de mieux que d'entrer en rapport avec les parents, de les réunir, de faire appel à leur cœur, de les convier aux fêtes et aux prières de notre société. Ce n'est jamais en vain que l'on parle à un père ou à une mère d'assurer l'avenir moral et religieux de ses enfants. Vous aurez une occasion toute naturelle de les assembler pour la messe que nous devons faire dire dans l'octave de la fête de l'Immaculée-Conception.

« Nous vous félicitons de l'empressement et du zèle avec lesquels vous avez protesté, par vos pétitions, contre la loi qui vient d'être votée. Ces pétitions, arrivées un peu tardivement, au cours de la discussion, seront prochainement examinées, comme elles le méritent, lorsque la Chambre délibérera sur l'organisation financière de l'enseignement primaire. Elles resteront comme un cri vengeur de la conscience catholique contre la tyrannie qui nous opprime.

« Dans la guerre qui nous est déclarée, il faut, pour résister, que nous soyons étroitement unis et que nos rapports deviennent de plus en plus intimes et fréquents. Veuillez donc nous tenir au courant des progrès de votre organisation locale et diocésaine, nous signaler tous les faits qui méritent d'être publiés, les questions à résoudre, les instituteurs ou les parents

à défendre, les écoles à encourager, en un mot, tous les points où nous pourrons vous être utiles.

« De notre côté, nous restons plus que jamais à votre disposition, unis de cœur avec vous pour lutter contre les ennemis de notre foi et pour sauver la France en préservant l'âme de ses enfants. Combattons sans nous décourager jamais, sûrs que Dieu bénira nos efforts et nous donnera la victoire.

« Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

« *L'un des vice-présidents,*
« E. KELLER,
« *député.*

Le président,
CH. CHESNELONG,
sénateur.

« *Le secrétaire,*
« C. RÉMONT. »

1er *décembre.* — Un télégramme de Hanoï mande que des bandes chinoises ont attaqué Haïninh, près de Pak-Lung, frontière chinoise. Un agent civil, qui accompagnait la commission de délimitation des frontières du Tonkin, a été tué ainsi que son secrétaire, cinq chasseurs à pied et sept miliciens tonkinois. Le poste de Ha-Koï, commandé par le lieutenant de Mac-Mahon, a repoussé une attaque. Ce télégramme est confirmé à la Chambre par M. de Freycinet. *Et cependant le pays est pacifié!*

La Chambre des députés continue la discussion du budget de la guerre. M. Keller présente un amendement relatif à la réduction des effectifs par suite de congés. Il combat cette réduction qui compromet la sécurité nationale. Tel n'est pas l'avis de MM. Dugué de la Fauconnerie, Casimir Périer et de Lanjuinais. L'amendement est repoussé.

M. le colonel Plazanet se plaint que les adjudications de fournitures pour l'armée soient concédées à des producteurs étrangers.

M. de Martimprey demande que les frais de tournée des inspecteurs militaires soient réduits de 45,000 francs. Son amendement n'est pas adopté.

M. le colonel Plazanet n'est pas plus heureux dans sa demande de suppression de la subvention de 140,000 francs, affectée au loyer du cercle militaire de Paris. Sur les observations du ministre de la guerre et de M. Paul de Cassagnac, la subvention est votée.

2. — Le lieutenant gouverneur du Sénégal télégraphie au ministre de la guerre que *le Goëland* a bombardé les villages de Blackboto et Amanon, où les indigènes se sont défendus avec une grande énergie. Une compagnie de débarquement et trois cents auxiliaires sont descendus à terre et ont brûlé les villages. Le commandant Lacombe a été blessé légèrement, le quartier-maître Guillemet, grièvement. Deux hommes et deux auxiliaires ont été blessés.

Le budget de l'intérieur arrive en discussion devant la Chambre. M. Dugué de la Fauconnerie fait une charge à fond contre la politique de favoritisme et de persécution du gouvernement, qui réserve toutes ses faveurs aux protégés des politiciens ruraux, et il en prend occasion pour expliquer et justifier les palinodies que lui reprochent les *pantins* qu'il a vus depuis dix ans danser devant tous les ministres! M. Sarrien, ministre de

l'intérieur, répond que son administration fait tout pour faire aimer la République et qu'elle accueille toutes les observations qui lui paraissent justes, de quelque parti qu'elles viennent. Là-dessus, la discussion générale est close.

La question des sous-secrétaires d'État revient sur le tapis, et après un débat auquel prennent part MM. Colfavru et de Freycinet, la suppression des sous-secrétariats d'État est mise aux voix et repoussée par 398 voix contre 158.

M. Maurice Faure présente alors un amendement relatif à la diminution des sous-chefs et des employés du ministère de l'intérieur. Cet amendement est voté, malgré les observations de M. Sarrien. Le traitement des préfets trouve grâce devant la majorité qui repousse une demande de réduction de M. Fairé de 310,000 francs sur l'ensemble des classes préfectorales.

Le Sénat continue la discussion de la loi sur les aliénés et adopte, après un court débat, les articles 13, 14, 15, 16 et 17.

Mort de l'amiral de Gueydon, député conservateur de la Manche.

La Chambre des députés, après avoir entendu l'éloge funèbre de l'amiral de Gueydon fait par M. Floquet, reprend la discussion du budget de l'intérieur. M. Colfavru réclame la suppression des sous-préfets. Là-dessus, grand émoi au banc des ministériels et dans le camp des opportunistes de marque. MM. Sarrien et de Freycinet essaient en vain de sauver leurs subordonnés en promettant de présenter à bref délai un projet de réforme. La majorité ne veut rien entendre et, par 262 voix contre 249, vote la suppression des sous-préfets. A l'issue de la séance, les ministres se réunissent en conseil extraordinaire au ministère des affaires étrangères et, après une courte délibération sur la proposition de M. de Freycinet, ils signent une lettre collective de démission, puis se rendent à l'Élysée pour remettre leur démission aux mains du président de la République. M. Jules Grévy insiste pour les faire revenir sur leur résolution, mais les ministres persistent dans leur refus.

Les agriculteurs et distillateurs de Seine-et-Marne sont reçus par M. de Freycinet et lui présentent une requête demandant : 1° la solution la plus rapide de la question de surélévation du droit de douane sur les produits agricoles; 2° la dénonciation du traité de commerce avec l'Italie. Un des délégués insiste pour que les ministres portent devant les Chambres la question des douanes aussitôt après le budget.

Une manifestation radicale a lieu au cimetière Montmartre, sur la tombe de Baudin, tué le 3 décembre 1851 sur la barricade du faubourg Saint-Antoine; un groupe d'anciens proscrits de l'empire, quelques députés de l'extrême-gauche et environ deux cents manifestants ou curieux y prennent part. M. Madier-Montjau et plusieurs orateurs y prononcent des discours au nom des différents groupes d'anciens proscrits.

3. — Plusieurs tentatives de replâtrage ministériel échouent, et M. de Freycinet, au nom de ses collègues, annonce à la Chambre que le ministère a remis sa démission entre les mains du président de la République. Il continuera à s'occuper des affaires courantes jusqu'à la nomination de ses successeurs, mais il ne se croit plus une autorité suffisante pour prendre

part à la discussion du budget. Sur cette déclaration, la Chambre s'ajourne à lundi.

Le Sénat en est toujours à la discussion de la loi sur les aliénés. Il en adopte les articles 20 et 21 édictant une série de mesures protectrices de l'aliéné.

4. — Mort du général Pittié, secrétaire général du président de la République.

5. — Une réunion de l'Union des gauches de la Chambre, suivie de la réunion plénière de la gauche radicale et de l'extrême-gauche, en vue de discuter l'attitude à prendre en présence de la crise ministérielle, n'aboutit à aucun résultat. On parle beaucoup, mais on ne fait pas avancer d'un pas la question.

Le ministère de l'agriculture fait publier à l'*Officiel* le relevé des quantités de froment, grains et farines importés et exportés du 1er août au 15 novembre 1886. Il ressort de ce document que le total des importations en grains pour cette période s'élève au chiffre énorme de 2,945,895 quintaux, tandis que les exportations n'atteignent pas 880 quintaux.

6. — Le président de la République se décide à faire appeler M. Floquet. Une longue entrevue n'amène aucun résultat, et la crise ministérielle est toujours à l'état aigu. Pendant ce temps-là, les droites et les gauches se réunissent pour aviser; on s'agite, on parle beaucoup, on propose et l'on vote des ordres du jour qui n'aboutissent à aucune solution. C'est un gâchis indescriptible. La Chambre des députés se réunit pour la forme, et, après avoir entendu les diverses motions de MM. Millaud et Laisant, elle s'ajourne à demain.

Le Sénat continue la discussion du projet de loi sur les aliénés et adopte une série d'articles jusqu'au numéro 47.

Une dépêche du lieutenant gouverneur du Sénégal au ministre de la marine annonce que les troubles qui avaient éclaté dans nos possessions françaises du Sénégal ont cessé, et que le pays est pacifié.

Après quatre jours de débats, la cour d'assises de l'Isère rend son jugement dans l'affaire de Châteauvillain, condamnant M. Fischer et M. l'abbé Guillaud, pour rébellion, chacun à 200 francs d'amende et aux dépens. Elle pouvait les condamner, de ce chef, de six jours à six mois de prison. C'est donc un acquittement moral. A la sortie du tribunal, la foule accueille M. Fischer et M. l'abbé Guillaud par des manifestations sympathiques.

7. — En l'absence d'un nouveau ministère, la Chambre ne trouve rien de mieux à faire que de voter au pas de course le projet de loi relatif à l'aliénation des Diamants de la couronne : l'urgence est déclarée et les divers articles sont adoptés. La question de la révision de la Constitution est ensuite remise sur le tapis par les citoyens Michelin, Basly, Camélinat, Planteau et consorts. La proposition d'urgence est repoussée à une forte majorité, et la Chambre s'ajourne à jeudi.

Le Sénat reprend la discussion de la loi sur les aliénés et adopte les chapitres 48 à 54 ainsi que le chapitre 9 qui avait été réservé.

Obsèques du général Pittié à l'église de la Madeleine. Trois discours sont prononcés devant le cercueil du défunt : par le général Saussier, gouverneur de Paris, au nom de l'armée; par M. Jules Claretie, au nom de la Société

des gens de lettres; par M. Arsène Houssaye, comme ami particulier.

8. — M. Goblet, sur les instances réitérées de MM. Jules Grévy et Floquet, accepte la mission de former un cabinet.

La Société générale d'éducation et d'enseignement fait un appel chaleureux à tous ses adhérents et amis et les invite à provoquer des souscriptions en faveur des écoles libres chrétiennes et à organiser à cet effet des comités locaux et diocésains.

9. — Encore une tentative d'assassinat à la Chambre des députés! Un individu, nommé Basfier, âgé de trente-cinq ans, exerçant la profession de statuaire, essaie d'assassiner M. Germain Casse, député de Paris, à l'aide d'un fleuret de canne dont il lui porte plusieurs coups. Interrogé sur le mobile de sa tentative d'assassinat, Basfier répond qu'il a voulu tuer M. Germain Casse pour faire un exemple et « sacrifier un traître à la cause socialiste ».

La Chambre des députés, faute de mieux, adopte divers projets de loi d'intêret local. M. Delisse-Engrand propose de discuter immédiatement la loi sur les céréales, puisque la crise ministérielle ne permet pas de continuer la discussion du budget. La prise en considération immédiate est repoussée!

Le Sénat adopte les articles 54 à 60 de la loi sur les aliénés, après avoir entendu diverses observations présentées par MM. Boulanger, Lacombe et Delsol. A la fin de la séance, M. Blavier dépose un projet de résolution tendant à dénoncer le traité de commerce entre la France et l'Italie.

10. — Il résulte d'un document *officiel* communiqué par le ministre des finances aux commissions de finances de la Chambre et du Sénat que : 1° Le recouvrement des impôts pour les onze premiers mois de 1886, en comparaison de la période correspondante de l'an dernier, est experte de 4,604,900 francs; — 2° que les crédits supplémentaires présentés en 1886, s'élèvent à 29,981,174 francs, dont 24 millions ne sont pas encore votés, indépendamment des dépenses pour le Tonkin et Madagascar, qui dépassent 83 millions; — 3° enfin que le déficit de 1886 s'élève à 90,614,088 francs.

Mort de M. Minghetti, chef du parti conservateur italien. La Chambre des députés italiens lève la séance en signe de deuil.

11. — Après de nombreux tours de passe-passe, M. Goblet est enfin parvenu à constituer le cabinet, moins le titulaire des affaires étrangères. En attendant qu'on le trouve, le nouveau ministère se présente à la Chambre et son président, au nom de ses collègues, lit une déclaration qui peut se résumer en ces quelques lignes : Continuation de la politique Freycinet à l'extérieur; à l'intérieur, immobilité complète, dans la crainte d'être renversé; ajournement des questions où l'on a la certitude de ne pas rencontrer une majorité, et remise, à l'année prochaine, de la discussion des projets de réforme financière et de ceux ayant trait à l'agriculture et à l'industrie. Mgr Freppel dépose alors une proposition tendant à continuer lundi la discussion du budget et à tenir, au besoin, deux séances par jour pour que le budget puisse être voté en temps utile. Il n'y a, selon lui, que l'ancienne tête de moins dans le nouveau ministère. Par une habile opération de chirurgie parlementaire, on a pris un bras pour en faire une tête. Le corps ne s'en retrouve pas moins devant la Chambre avec le même tempérament robuste

et les mêmes formes athlétiqnes. Il va sans dire que la proposition de Mgr Freppel a été repoussée, et la Chambre s'ajourne à lundi.

Le Sénat est saisi d'un projet de résolution tendant à dénoncer le traité de commerce avec l'Italie; après des observations de MM. Fresneau et Bozérian, l'ajournement de toute décision est prononcé. On reprend alors la suite de la discussion de la loi sur les aliénés. Les articles 61 à 67 sont adoptés. Entre temps, la discussion est interrompue pour permettre à M. Goblet de lire l déclaration gouvernementale. Enfin le Sénat adopte les articles et l'ensemble de la loi relative aux nominations à faire actuellement dans la Légion d'honneur.

12. — Aujourd'hui à deux heures a lieu, à la salle Rivoli, un meeting des ouvriers sans travail, six cents personnes environ y assistent. Les citoyens Thévenin, Normand, Thomas, Tortelier, Louvet, Espagnac, John, Ponchet et consorts y prêchent l'émeute et l'union des groupes révolutionnaires. On y fait les procès au gouvernement et même à Clémenceau. On se sépare sans prendre de résolution. A la sortie seulement quelques anarchistes crient : « Vive la commune! A bas les sergots? vive la révolution sociale! »

Complot contre le roi Charles de Roumanie. Quelques conspirateurs essaient de faire sauter, par la dynamite, le palais royal à Botrocen. Un seul individu, celui qui a fait éclater la mine, a été tué

13. — M. Goblet a enfin trouvé un ministre des affaires étrangères : c'est M. Flourens, ancien directeur des cultes et président de la section de législation, de la justice et des affaires étrangères au Conseil d'État.

Le conseil des ministres, dans sa réunion de ce jour, décide qu'il demandera à la Chambre le vote de trois *douzièmes* provisoires.

De leur côté les différents groupes de la majorité républicaine se montrent disposés à accorder ces douzièmes provisoires. *Voilà la république sauvée.*

M. Goblet adresse une dépêche aux préfets pour leur enjoindre de rester à leur poste, en ce moment, et de veiller à ce que les fonctionnaires, qui sont sous leurs ordres, ne s'absentent que dans des cas tout à fait exceptionnels.

14. — A la Chambre des députés, M. Dauphin, le nouveau ministre des finances, dépose le projet de loi portant :

1° Ouverture sur l'exercice 1887 de crédits provisoires applicables aux mois de janvier et février 1887; 2° Autorisation de percevoir, pendant les mêmes mois, les impôts et revenus publics conformément aux lois existantes. Le ministre demande l'urgence. M. Baudry d'Asson, en son nom personnel, combat l'urgence. L'orateur déclare qu'il n'a pas plus de confiance en M. Goblet, président du Conseil, qu'en M. Goblet, ministre des Cultes et détenteur des fonds ecclésiastiques. Cependant M. de Mackau, au nom de la droite, déclare qu'il ne s'oppose pas à l'urgence qui est prononcée. Pendant que la commission du budget rédige son rapport sur le projet qui vient de lui être renvoyé, M. le Ministre des finances dépose un projet de loi tendant à autoriser le gouvernement à prononcer, par décret, la prorogation des surtaxes d'octroi. M. Goblet dépose un autre projet de loi tendant à ouvrir au ministre de l'Intérieur un crédit supplémentaire de 103,000 francs, pour compléter le traitement des préfets de 1886. Enfin, M. Flourens dépose

un troisième projet tendant à autoriser le président de la République à ratifier, s'il y a lieu, la convention de commerce entre la France et la Grèce.

M. Wilson paraît à la tribune et donne lecture du rapport de la commission chiffrant à 265 millions les deux douzièmes nécessaires au fonctionnement des services publics pendant les mois de janvier et de février. M. Hubbard combat le projet du gouvernement, M. Clémenceau rappelle que le ministère Freycinet n'a pas tenu l'engagement formel qu'il avait pris de l'équilibre sans emprunts ni impôts nouveaux; c'est pour cela qu'il a été renversé. Le ministère actuel suivra-t-il la Chambre dans la voie des réformes où elle est entrée? Nous voulons l'espérer, dit M. Clémenceau, parce que nous l'espérons contre l'espérance. M. Goblet répond à M. Clémenceau que le cabinet a promis la réforme fiscale et la réforme administrative, mais qu'il ne saurait, pour le moment, proposer la séparation de l'Église et de l'État; cette dernière proposition n'aurait de majorité ni dans la Chambre ni dans le pays. M. de Mackau vient alors déclarer que la droite votera les douzièmes demandés par le gouvernement pour assurer le fonctionnement des services publics. L'ensemble du projet de loi sur les douzièmes est voté par 328 voix contre 121. Il en est de même des deux autres projets déposés au début de la séance par le ministre des finances.

Le Sénat adopte successivement les derniers articles du projet de loi sur les aliénés; le projet de loi tendant à réprimer les fraudes dans le commerce des engrais; il abroge l'article 56 du règlement relatif au scrutin secret, et prend en considération la proposition de M. Marcel Barthe, tendant à modifier la loi de 1884 sur les syndicats, et s'ajourne à demain pour voter le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires.

Léon XIII adresse à Mgr l'Archevêque de Rouen le bref suivant, à l'occasion de l'anniversaire du deuxième congrès des catholiques de Normandie.

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« Lorsque, sous vos auspices et votre direction, un grand nombre de catholiques de Normandie se sont réunis en congrès, nous n'avons pas manqué d'être avec vous d'esprit et de cœur.

« La lettre que vous nous avez adressée, et dans laquelle nous avons, avec d'autres choses très dignes de louange, recueilli un nouveau témoignage de votre amour et de votre dévouement déjà bien anciens, a augmenté encore nos sentiments d'affection envers vous.

« Ce qui nous réjouit grandement, non pas tant pour nous que pour le bien général, c'est que tout congrès des catholiques est appelé à porter non des fruits d'un jour, mais des fruits vrais et durables, lorsqu'avant tout il s'appuie sur l'autorité du Siège apostolique et lui demande, comme c'est son devoir, la règle de ses jugements et de ses actes.

« Il y a donc lieu, Vénérable Frère, de bien augurer de votre œuvre commune; car, si l'on tient compte des nécessités du temps présent, il est difficile de rien concevoir de plus opportun que votre entreprise, dont le but est d'employer toutes vos forces et tout votre zèle pour assurer l'accord de la société avec l'Eglise et de la science avec la foi.

« Sans doute, il faut faire face à de nombreuses et graves difficultés;

mais en songeant à la cause que vous avez prise en mains, avez courage et confiance.

« Il vous sera très précieux d'avoir travaillé, autant qu'il était en vous, au bien du plus grand nombre, et principalement au bien de vos populations. Pour nous, nous demandons instamment à Dieu de faire prospérer vos desseins et de répandre sur vous une telle abondance de grâces, que vous puissiez arriver au plein succès de vos efforts.

« Comme gage des dons célestes, et en témoignage de notre bienveillance paternelle, nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous, vénérable Frère, et à tous les membres du congrès, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 19 novembre 1886, l'an IX de notre Pontificat.

« LEON PP. XIII. »

15. — Au début de la séance du Sénat, M. Dauphin dépose le projet de douzièmes provisoires et la commission des finances se réunit immédiatement pour l'examiner, ainsi que divers autres projets financiers. Aussitôt les formalités préliminaires remplies, M. Blavier prend la parole pour demander l'urgence sur une proposition de dénonciation du traité de commerce franco-italien. M. Flourens, ministre des affaires étrangères, fait, en répondant, ses débuts à la tribune du Sénat, débuts maladroits qui occasionnent de vives interruptions sur un grand nombre de bancs. M. Flourens demande qu'on laisse au gouvernement sa liberté d'action et qu'on ne le gêne pas dans des discussions très complexes et fort délicates. M. Fresneau et M. Sébline parlent en faveur de la dénonciation immédiate. M. Goblet répond et déclare qu'il est inutile de dénoncer le traité, puisque l'Italie va le faire elle-même. M. Buffet réplique; M. Goblet riposte. Enfin, par 162 voix contre 92, l'urgence est repoussée.

On vote différents projets, parmi lesquels le crédit supplémentaire pour le traitement des préfets et un complément de crédits pour Madagascar : M. de Gavardie parle même sur un projet d'intérêt local en attendant le rapport sur les douzièmes provisoires. M. Loubet, rapporteur, arrive enfin et lit son rapport, concluant au vote du projet, sauf l'article relatif aux caisses d'épargne.

Dans la discussion générale, M. Léon Say prend la parole pour demander au gouvernement des explications sur divers points de son programme financier, sur les réformes financières dont il a parlé et aussi quelque peu sur son programme politique.

Les explications demandées ayant surtout un caractère financier, c'est M. Dauphin qui répond, et ses explications tendent à dissiper tous les doutes sur les intentions du gouvernement. Mais M. Léon Say tient à mettre M. Goblet en cause; il remonte donc à la tribune pour insister sur le côté politique. Cette fois, M. Goblet répond pour démontrer que la situation actuelle ne lui permet pas de suivre une direction différente de celle qu'il a choisie.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIVRES D'ÉTRENNES

Cette année, comme par le passé, la *Revue du Monde catholique* consacre un article spécial aux livres d'étrennes et, comme toujours, elle réserve la première place aux publications de la Société générale de Librairie catholique. C'est justice à tous les titres.

En effet, M. Victor Palmé, nous offre tout d'abord le second et dernier volume de l'un des plus beaux livres qui aient été édités depuis longtemps : la *Vie des Saints*, par Mgr Guérin.

On n'a point oublié l'accueil enthousiaste dont le premier volume a été l'objet dans la presse entière. On se rappelle encore que, lors de son apparition, en décembre 1884, les organes les moins sympathiques aux idées religieuses se montrèrent des plus empressés à en faire le plus grand éloge.

Le second volume, qui complète et couronne ce magnifique monument élevé à la plus grande gloire des Saints, ne le cédera en rien au premier pour la beauté de l'illustration, la richesse de l'ornementation et la variété des dessins. Il nous suffira, pour en donner une idée, de faire remarquer que cette édition hors ligne, d'un format in-4° illustré avec le plus grand soin par Yan'Dargent, contient douze aquarelles groupant les apôtres, les martyrs, les saints ouvriers, les saintes femmes, les saintes pénitentes, etc., vingt-quatre lettres ornées, douze titres symboliques, trois cent soixante-cinq encadrements avec environ mille sujets inédits se rapportant à la vie de chaque saint. Ajoutons que le texte est à la hauteur de l'illustration. On y reconnaît la manière originale, la diction pure, claire et rapide de l'auteur. Mgr Guérin excelle à présenter, sous une forme substantielle et abrégée, les faits les plus mémorables de l'histoire ecclésiastique, les anecdotes propres à édifier et à porter à la vertu. On ne nous accusera certainement pas de présomption en affirmant que ce chef-d'œuvre d'hagiographie est appelé à occuper la place d'honneur au foyer des familles chrétiennes, dans le salon du riche, dans l'atelier de l'artiste qui y puisera ses plus belles inspirations et dans la bibliothèque des bibliophiles dont il sera l'un des plus beaux et des plus précieux ornements.

Le quatrième volume du *Littoral de la France* (*Côtes gasconnes*) aura, nous en avons la certitude, le même succès que les trois premiers. Il présente le même intérêt et il est non moins bien écrit, double qualité qui ne peut manquer de lui attirer la faveur du public. On y retrouve en effet la même

science, le même art et surtout cette verve qui rend un ouvrage attrayant et force pour ainsi dire le lecteur à y revenir sans cesse. On est étonné en le parcourant de la multitude de faits qui se pressent sous les yeux du lecteur, du nombre d'ouvrages et de documents que l'auteur a dû consulter et mettre en œuvre.

Le quatrième volume du *Littoral de la France* nous conduit de la Rochelle, où s'arrêtait le volume précédent, à la frontière d'Espagne. Il se divise en quarante-trois chapitres dont les plus intéressants sont, à notre avis, ceux qui ont pour titre :

— La Rochelle historique;

— Le port actuel et le port nouveau de la Rochelle;

— Utilité du port de Rochefort pour la défense du littoral français sud-ouest.

— L'île d'Oléron;

— La pointe de la forêt de la Coubre;

— Bordeaux et son avenir;

— De Lesparre à la pointe de Grave;

— La côte jusqu'au bassin d'Arcachon. — Le pays de Busch et la ville de la Teste. — Le littoral du département des Landes. — A travers Landes. — Les étangs de Saint-Julien, de Léon, de Moisan, le Vieux Boucau. — Dax à travers les siècles.

La fosse du cap Breton, le canal des deux mers.

Le nouveau volume du *Littoral*, comme les précédents, ne contient pas moins de 243 gravures intelligemment distribuées et intercalées dans le texte. Soixante-huit belles planches hors texte, et six cartes géographiques servent à guider le lecteur le long des côtes du Sud-Ouest.

Nous signalons également aux artistes le beau frontispice du livre, dû au pinceau si distingué de M. Eugène Accard et les remarquables dessins de marine de M. A. Gaussin.

Les deux magnifiques publications que nous venons de signaler ont leur place marquée auprès de l'édition artistique et illustrée des *Épisodes* miraculeux de Lourdes, par M. Henri Lasserre. On sait que ce volume forme la suite et le tome deuxième de Notre-Dame de Lourdes, qu'il égale en intérêt et dont l'ensemble forme une série de chefs-d'œuvre. En moins de trois ans, ce dernier volume arrivè à sa vingt-cinquième édition et on l'a traduit dans toutes les langues. Ceci nous dispense d'en faire un plus grand éloge. Mais puisque nous avons parlé de M. Henri Lasserre, saluons en passant la traduction des Saints Évangiles qui vient de paraître, et dont le succès promet d'égaler celui de Notre-Dame de Lourdes. Cette traduction, publiée avec l'*imprimatur* de l'archevêché de Paris et recommandée par un bref spécial du Saint-Père adressé à l'auteur, est un véritable événement littéraire. Aussi est-elle déjà à sa seconde édition, et elle ne date encore que de quelques jours. Nous n'insistons pas davantage sur ce livre. On trouvera plus haut dans *les mélanges* un article spécial consacré par M. Eugène Veuillot à la traduction de M. H. Lasserre; nous n'avons rien de mieux à faire en ce moment que d'y renvoyer le lecteur et de nous incliner devant l'appréciation d'un juge si compétent.

La Société générale de Librairie catholique vient aussi de rééditer la magnifique édition illustrée de *Christophe Colomb*, par M. le comte Roselly de Lorgues. Tout a été dit depuis vingt ans à l'éloge de ce livre, il serait difficile d'y rien ajouter, sinon que M. Roselly de Lorgues a plus que jamais foi en Christophe Colomb, et qu'il poursuit sans relâche et avec une sublime persévérance l'œuvre de réhabilitation de Colomb, dont il s'est fait l'intrépide chevalier.

Nous ne parlerons également que pour mémoire de la beauté, de la richesse, de la variété, et du charme des illustrations qui encadrent et ornent le *Christophe Colomb*.

Elles sont dues, on le sait, à l'inspiration du talent le plus fécond, le plus varié et le plus original, de M. Yan'Dargent, en un mot, qui a attaché son nom à tant de chefs-d'œuvre.

Nous nous faisons un devoir de signaler également le splendide livre de M. Léon Gautier, *la Chevalerie*, que l'Académie française a couronné en accordant à son auteur le grand prix Gobert.

Ce chef-d'œuvre, dont la presse tout entière a été unanime à reconnaître la haute valeur historique et littéraire, et qui a coûté à M. Léon Gautier de longues années de recherches et de travail, sera encore cette année et *toujours* l'un des plus beaux et des plus sérieux livres d'étrennes que l'on puisse donner.

Recommandons en même temps le charmant album du même auteur, *Près du Foyer*, auquel le public a fait un si grand accueil et rappelons, en passant, que, dans cet album, tout fait aimer le foyer : *texte et illustration*, ce qui est rare, surtout à l'époque où nous vivons.

Depuis quelque temps, Jérusalem et les lieux saints sont devenus le centre d'un mouvement extraordinaire qu'il importe de développer. Chaque année s'organisent en France des pèlerinages dits de pénitence, une foule de chrétiens fervents se rendent au berceau de notre foi. C'est pour imprimer, s'il est possible, un nouvel élan à ces pacifiques croisades que la Société générale de Librairie catholique a cru devoir publier le magnifique volume in-4° splendidement illustré qui a pour titre : *Jérusalem*, ou souvenirs d'un voyage en Terre Sainte, par J. T. de Belloc. L'ouvrage se divise en 45 chapitres dont l'intérêt va toujours croissant à mesure que l'on approche de la ville sainte. Mentionnons pourtant comme particulièrement intéressants les chapitres intitulés : *Campement de Nazareth; les Montagnes d'Ephraïm; Jérusalem; la Fête de l'Ascension sur le mont des Oliviers; Béthanie et ses souvenirs; le Calvaire et le Saint-Sépulcre; Béthléem; les Vasques de Salomon; le Saint-Sépulcre; Une nuit au Saint-Sépulcre; Promenade autour des murs de Jérusalem; Vallée de Josaphat; Grotte de l'agonie; le Jardin de Gethsémani*, etc. De belles vues et de nombreuses gravures hors texte font de ce volume un ouvrage de premier ordre.

Nous pourrions borner là nos renseignements sur les livres d'étrennes proprement dits de la Société, pour l'année 1887; mais un grand nombre de personnes profitent de l'époque du nouvel an pour faire, en dehors des livres d'étrennes, un cadeau spécial, approprié à tel ou tel état, et souvent elles se trouvent embarrassées pour faire un choix judicieux. Nous serions

heureux de pouvoir les guider et nous leur dirons : voulez-vous offrir un cadeau à une mère de famille, à une jeune personne ou à une jeune fille, à un enfant qui se prépare à la première communion, à un prêtre, à une religieuse? Choisissez entre tous : *l'Écrin elzévirien des dames*, composé de 4 volumes, ou *l'Écrin complet*, comprenant 10 volumes, par Mgr Landriot; *les divers Écrins des jeunes personnes et des jeunes filles*; *les Allégories illustrées à l'usage des petits et des grands enfants*, par le R. P. Ratisbonne; *la Première aventure de Corentin Quimper*, *les Contes de Bretagne* ou *les Veillées de la Famille*, par Paul Féval; *la Première Communion illustrée*, par Mme Léon Gautier; *la Vie de Jesus-Christ*, d'après Ludolphe le Chartreux; *l'Histoire du Monde*, par M. L. de Riancey; *l'Histoire de France contemporaine*, par M. Petit; *le Christophe Colomb*, édition populaire, ornée de nombreuses gravures; *la Vie illustrée de saint Joseph*, par le R. P. Champeau; *la Sainte Cecile*, de dom Guéranger; *les Souvenirs illustrés du pays de sainte Thérèse* ou *le Clergé français en Angleterre*, par M. le chanoine Plasse; *Madagascar*, par Charles Buet; *Notre-Dame des Victoires*; *les Serviteurs de Dieu au dix-neuvième siècle*, par M. Léon Aubineau, ou *l'Écrin des jeunes gens*, composé de cinq chefs-d'œuvre de Louis Veuillot; *la Correspondance de M. Louis Veuillot*, 5 beaux vol. in-8°, c'est certes le cadeau le plus littéraire qu'on puisse offrir; *Au service du pays*, par le R. P. Chauveau; *l'Algérie contemporaine illustrée*; *Histoire illustrée de Pie IX*; *l'Illustré pour Tous*; *la Bibliothèque du Jeune Age illustré*; *l'Histoire universelle de l'Église catholique*, par Rohrbacher; *l'Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement d'Eucharistie et du Baptême*.

de B.

La maison Didot, comme les années précédentes, publie plusieurs ouvrages dignes de sa vieille réputation, c'est-à-dire, aussi remarquables par la beauté de l'exécution, que par le choix des sujets. Ses deux principaux ouvrages sont : *la Civilisation de l'Inde*, par M. Le Bon, dont il n'est pas besoin de faire ressortir l'intérêt, puisqu'il nous peint un des pays les plus curieux du monde, et, malgré tant de livres qui lui ont été consacrés, encore un des moins connus. Aussi, l'auteur et les dessinateurs n'ont-ils eu qu'à puiser à pleines mains dans ce fonds inépuisable, pour nous étaler des merveilles d'architecture, des costumes splendides, des scènes de mœurs étrangères, des sites et des paysages magnifiques, le tout gravé avec un soin et un goût irréprochables.

L'autre livre, *la Femme au dix-huitième siècle*, par MM. de Goncourt, est, à mon sens, encore plus intéressant, quoique le sujet soit près de nous, et, pour ainsi dire, d'hier. Mais, quoi de plus piquant, de plus vivant, de plus amusant et de plus nouveau, que ce spectacle qui nous est donné de la vie de nos grand'mères, de leurs habitudes, de leurs occupations, de leurs plaisirs, de leurs distractions, de leurs modes, de leurs costumes. A voir ces robes à paniers, ornés de guirlandes de roses et de dentelles, ces seigneurs en habit de soie brodée, ces petites filles en *corps*, ces dames à leur toilette, ces soubrettes pimpantes, ces maîtres à danser avec leur pochette, ces souliers à talons aigus, ces coiffures de fleurs, de plumes, de rubans, qui

montent au ciel, ces coiffures *extravagantes*, c'est bien le mot : « Ma fille, écrivait l'Impératrice Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, on me dit que votre coiffure, à partir de la racine des cheveux, a 26 pouces de hauteur. Est-ce possible? » C'était possible! A voir donc toutes ces jolies choses, on se demande : est-ce que cela a vraiment existé? Est-ce que ce n'est pas une fantaisie, une invention, un conte de fées?

Non! tout cela était bien réel, a existé et, hélas! a fini, comme on sait, a roulé dans un torrent de sang.

Mais ici, dans ce livre *la Femme au dix-huitième siècle*, cette horrible fin n'est pas visible. On ne nous montre que le joli moment, cette société qui jouit de la vie, qui danse, qui cause, qui rit, et qui ignore à quel précipice elle va aboutir. Et ce qu'on nous montre, il faut l'avouer, est charmant. Le dix-huitième siècle nous apparaît dans ce qu'il a de plus séduisant, et représenté par les artistes mêmes du temps, par les tableaux, les gravures et les dessins de Greuze, de Vanloo, de Chardin, de Cochin, de Coypel, de Moreau, de Latour, etc., qu'ont reproduits avec une exactitude sans égale des héliogravures excellentes. Quant au texte, on connaît la compétence de MM. de Goncourt dans un sujet qui semble leur appartenir. *La Femme au dix-huitième siècle* est un livre des plus attrayants et une véritable œuvre d'art.

A ce beau volume, la maison Didot a ajouté plusieurs autres livres moins importants, mais très soignés, les uns propres à distraire l'esprit, les autres à le nourrir : des romans par des auteurs aimés et qui peuvent être mis entre les mains de tout le monde et fort élégamment illustrés : *la Faute d'un père*, par M. Maryan, l'*Hôtel Wourozoff*, par Marie Maréchal, *la Famille du Baronnet*, par Étienne Marcel, etc., et quatre volumes de la *Bibliothèque historique* illustrée : *L'Armée Française*, *la Chevalerie et les Croisades*, *Henri IV et Louis XIII*, d'après Paul Lacroix, *le Livre et les arts qui s'y rattachent*, par Louisy, dont les gravures sont empruntées aux manuscrits, aux miniatures, aux monuments artistiques du temps : armes, sièges, batailles, costumes, intérieurs, palais, scènes de mœurs, tout vous est représenté d'après les originaux, vous apprenez l'histoire par les yeux, et vous pouvez être assuré de l'exactitude des peintures, puisque tout ce que vous voyez a été copié sur les lieux mêmes et par les contemporains ; les jeunes gens liront et regarderont ces jolis volumes avec passion et, plus tard, les consulteront avec profit, comme des documents historiques.

Mais le plus beau livre qu'édite, cette année, la maison Didot, est le *Roméo et Juliette*, traduction en vers de Daffry de la Monnoye, illustrations d'Andriolli. M. D. de la Monnoye avait déjà prouvé son talent, en traduisant en vers le *marchand de Venise*, avec une précision, une élégance et un sentiment très vif de la poésie et du génie de Shakespeare ; cette traduction de *Roméo et Juliette* présente les mêmes qualités en serrant de plus près l'original, et dans une forme plus nette encore. Ce drame si émouvant,

> ... Que, dans l'histoire amoureuse
> Ne s'écrira jamais page plus douloureuse,

nous est rendu dans la seule langue qui lui convient, en beaux vers. Quant

aux illustrations, ce sont de vrais tableaux, charmants et dramatiques, d'un dessin excellent, d'un grand effet et dignes du poème. Si l'on ajoute que l'impression est particulièrement soignée et le papier de premier choix, on jugera que le *Romeo et Juliette* de la maison Didot est un chef-d'œuvre typographique et un magnifique livre d'étrennes qui peut figurer sur les tables mêmes des palais.

II. — La maison Hachette publie plusieurs grands ouvrages qui n'ont, pour ainsi dire, besoin que d'être signalés, pour qu'on en comprenne toute la valeur : d'abord le tome IV de *l'Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, par MM. Perrot et Chipiez ; les trois premiers volumes, consacrés à l'Égypte, à l'Assyrie et à la Phénicie, étaient des modèles d'érudition et de goût, en même temps que de reproduction, par la gravure, des principaux monuments de l'Antiquité Assyrienne, Égyptienne et Phénicienne; ce nouveau volume nous fait connaître et décrit les monuments, pour le moins aussi importants, de l'Antiquité Judaïque, de l'Asie Mineure, où les Grecs ont laissé tant de traces, et de la Sardaigne, qui s'est ressentie du voisinage de Carthage et des voyages des Phéniciens; et c'est se répéter que de constater l'exactitude, le soin et la science avec lesquels les savants auteurs ont traité cette partie de l'Histoire de l'Art, de manière à plaire aux yeux et à satisfaire les exigences des plus difficiles.

Après ce grand ouvrage, déjà si avancé, la même librairie commence la publication de l'*Histoire des Grecs*, par M. Duruy; tout le monde connaît l'Histoire des Romains, du même écrivain, et sait quels trésors de recherches il a su y accumuler, les accompagnant de nombreuses planches, qui représentent les scènes historiques de la vie privée des Romains par les monuments les plus authentiques. C'est sur le même plan qu'a été conçue l'*Histoire des Grecs* et elle n'est pas inférieure à celle des Romains par l'excellence de l'exécution des gravures et la précision des documents.

Louer les *Récits des temps mérovingiens*, d'Augustin Thierry, après un demi-siècle de succès, semblerait aussi outrecuidant qu'inutile. Mais il faut dire que ces récits, devenus classiques, sont illustrés par un des artistes les plus renommés de ce temps, M. Jean-Paul Laurens, et ses dessins sont de véritables tableaux, des œuvres d'art, qui sont des *Récits des temps mérovingiens* un magnifique recueil de gravures, et un des plus beaux livres d'étrennes de cette année, qui instruira les gens du monde et qu'admireront les artistes.

Outre ces grands ouvrages, la maison Hachette publie de nombreux livres d'étrennes, de différents genres : *Nicolas Nickleby*, de Charles Dickens, illustré, comme le *David Copperfield*, de l'an dernier, de dessins très caractérisés et expressifs. Est-il nécessaire de recommander un des ouvrages les plus populaires du romancier anglais? On sait comment Dickens raconte, comment il fait succéder les scènes pathétiques aux récits plaisants, quelle sympathie il sait inspirer pour les déshérités de ce monde; qui a oublié Nickleby, le pauvre Smicke, M. Squeers, etc.? Avec son nouvel ornement de gravures, *Nicolas Nickleby* sera lu et relu, avec passion, avec gaieté, avec attendrissement, fera tour à tour rire et pleurer.

Timbouctou (on disait jadis Tombouctou), voyage au Maroc, au Sahara, au Soudan, par le docteur Lenz. Pour le coup, on peut dire que c'est un voyage dans des pays peu connus ou même inconnus; car le docteur Lenz, savant Autrichien, chargé d'une mission par la Société géographique de Vienne, est le troisième ou quatrième Européen qui ait pénétré dans ce fameux Timbouctou, but de tant de voyageurs et d'explorateurs. Il en a rapporté, avec des dessins, les renseignements les plus exacts; et c'est une véritable découverte que l'on fait avec lui d'une ville si renommée et destinée, probablement, quand la vapeur et le chemin de fer l'auront atteinte, à devenir le centre le plus considérable du commerce de l'Ouest et du Centre de l'Afrique. Le premier volume, consacré au Maroc, donne une idée vraie de cet empire en décadence. Le livre du docteur Lenz est un des plus intéressants que l'on puisse recommander aux amateurs de voyages en chambre.

En France, par Onésime Reclus : c'est, comme il l'a fait pour la *Terre*, une description de notre patrie, de tout ce qui la caractérise, son sol, sa configuration, ses montagnes, ses fleuves, ses villes, ses sites les plus remarquables, etc., description fort exacte et souvent érudite, et complétée par une quantité de gravures excellentes, qui font réellement voir les paysages, les types et les monuments. M. O. Reclus expose, en passant, la formation du royaume de France, ses conquêtes, ses annexions, ses démembrements aussi, hélas! et ce qu'elle est, à cette heure, son administration, ses mœurs, sa langue devenue presque universelle, parlée et comprise chez tous les peuples civilisés; et, malgré nos pertes, nos malheurs et les craintes de l'avenir, ce tableau est propre à nous rendre fiers d'être nés sur une si noble terre, que Dieu a douée de tant de biens, à nous encourager et à nous faire espérer.

M. O. Reclus est, d'ailleurs, un esprit très original. Il a trouvé moyen de parler longuement de la Corse, sans prononcer une seule fois le nom de Bonaparte et de Napoléon, ce qui ne semblait pas facile.

N'oublions pas *le Tour du Monde*, les livres de la *Bibliothèque bleue*, les *Grands fleuves*, les *Sources*, l'*Artillerie*; les contes pour les enfants et les jeunes gens de la *Bibliothèque rose*, et le *Journal de la Jeunesse*, si instructif, si bien illustré et où abondent les recits de conteurs aimables, J. Girardin, Rousselet, Duhousset, Mmes Barbé, Colomb, Cazin, etc. Puis, un roman historique, *l'Héritage de Charlemagne*, par Ch. Deslys, un romancier mort il y a peu de temps, et que distinguait un talent éminemment dramatique. Là, se déroule, avec des incidents émouvants, la lutte de Louis le Débonnaire et de Lother. On y voit paraître tous les noms qui marquèrent le règne du grand Empereur, Roland, Eginhard, Ganelon même, et les Normands, qu'il avait pu voir déjà insultant nos côtes. Illustré de nombreuses et belles gravures par Ed. Zier, ce livre n'est pas seulement un récit amusant, c'est un ouvrage étudié, qui met en relief et fait connaître une des époques les plus troublées de l'Histoire de France.

Quant aux *Nouvelles scènes humoristiques*, de Caldecott, il suffit de les nommer pour que chacun se rappelle les bons moments qu'il a passés à suivre les premières scènes, ces personnages originaux, grotesques et vrais,

ces inventions comiques et bizarres et, cependant, prises dans la vie ordinaire. Celles d'aujourd'hui valent celles d'hier; les enfants en riront et les jeunes gens en souriront.

III. — La maison Mame publie deux ouvrages d'un grand intérêt : le *Vieux Paris*, fêtes, jeux, spectacles, par M. Victor Fournel, et les *Maîtres italiens en Italie*, par M. J. Levallois.

Les fêtes et spectacles du *Vieux Paris*, c'est, en quelque sorte, une partie de l'Histoire de France, des mœurs, des coutumes, de la mode, du costume de nos pères, l'Histoire de France dans la rue, et on peut l'appeler ainsi, quand on voit se succéder les mystères du moyen âge, les jeux des écoliers de l'Université, les foires célèbres du Landit, de Saint-Laurent, de Saint-Germain, et les plaisirs, et les distractions des promenades publiques de Tivoli, les charlatans et les bateleurs du Pont-Neuf, etc., etc. Et les cirques, et les animaux savants, et les courses, et les aérostats, et les montagnes russes; Longchamp, où les actrices du dix-huitième siècle rivalisent de luxe insensé; celle-ci trônant dans une calèche à six chevaux, bleue et argent, dont les chevaux et les gens avaient des diamants jusqu'à leurs cocardes; celle-là, dans un carrosse doré sur tranches, ciselé et découpé à jour comme une pièce d'orfèvrerie; Longchamp, où naissent les modes aux noms extravagants : le *Bonnet en cascade*, le *Chapeau en coquille*, le *Chapeau bonheur du siècle*, etc.; cet ancien Paris enfin, moins régulier, moins beau que le nôtre, mais gai, vivant, amusant. Tout cela nous est présenté, raconté, décrit avec la verve, le brio, l'esprit, et aussi l'érudition que l'on connaît à M. V. Fournel, et qu'il est presque superflu de louer, et mis devant nos yeux, par une multitude de gravures excellentes copiées sur les estampes du temps, avec une précision et une vérité qui ne laissent rien à désirer, et qui font, de ce *Vieux Paris*, un livre singulièrement instructif et récréatif.

Le second livre d'étrennes de la maison Mame, les *Maîtres italiens en Italie*, est également accompagné de gravures, d'après les tableaux des maîtres, et dont plusieurs sont peu connus. M. J. Levallois a étudié ce beau sujet, toujours nouveau, avec un zèle et un sentiment qui lui ont donné l'intelligence de ces chefs-d'œuvre, et il a traité plusieurs points controversés de l'Histoire de l'art, avec une compétence qui lui a permis de redresser plus d'une erreur. J'ai particulièrement remarqué cette observation : que les Italiens affectaient, fort à tort, d'appeler *barbares* les Français du seizième siècle. On comprend leur peu de sympathie pour ceux qui les avaient vaincus, car ils en ont témoigné une assez médiocre pour ces mêmes Français, leurs libérateurs au dix-neuvième siècle; mais M. Levallois fait très bien ressortir combien était injuste cette qualification de *Barbares* donnée aux contemporains de François Ier et de Henri II; il nous montre des prélats, des capitaines Français, empressés, au contraire, d'enrichir leur patrie des œuvres d'art qu'ils admiraient en Italie, et commandant des tableaux et des statues aux artistes les plus célèbres. Il aurait pu facilement allonger la liste de ces Français amateurs éclairés des arts, rappeler les grands peintres, Le Primatice, Le Rosso, Léonard de Vinci, attirés en France; Jean Fouquet, le peintre de Louis XI, qui était un vrai artiste, sans être allé en Italie; Michel Colombe,

le grand sculpteur du mausolée de François II, à Nantes, et des *Saints* de Solesmes; Gouffier, frère de l'amiral de Bonivet, faisant exécuter, par des artistes italiens, les mausolées d'Oiron, etc.; et enfin, ces cathédrales merveilleuses, semées sur toute la surface de la France, qui ont servi de modèles à l'Europe entière et à l'Italie elle-même, quand elle a tenté d'élever des églises dans le style gothique, ou, comme le disait récemment le savant M. Castaing, dans le style *chrétien*. Les *Maîtres italiens en Italie* sont un livre de fond, fait à la fois pour les hommes du monde et pour les artistes.

IV. — La maison Plon a plusieurs volumes illustrés, qui s'adressent aux grands et aux petits. Pour ceux-ci, d'abord, deux jolis albums, *Nos Chers petits* et *l'Équitation puérile et honnête*. *Nos Chers petits*, dessinés par Mars, avec une observation juste et fine, nous les voyons, tour à tour, à la *maison*, sur la *plage*, à la *campagne*, etc., et toujours frais et roses, charmants, aimés de tous et amenant le sourire sur les lèvres de tous. Quant à *l'Equitation puérile et honnête*, Grafty, dans ses publications précédentes, *Paris à cheval*, etc., a prouvé comment il savait donner de l'intérêt au cheval, aux courses, aux chasses, aux équipages, qu'il connaît si bien; son nouvel album complète la série de ses leçons amusantes, et cette fois-ci, il les donne aux enfants, de manière à les instruire et à faire rire leurs grands parents. Outre ces deux albums, voici un livre que nous connaissons déjà, et que nous avons apprécié ici, *Quand J'étais petit*, de M. Lucien Biart, illustré par le gracieux peintre, M. de Montbel. Nous avons dit quel attrait avait ce récit touchant et gai de M. L. Biart, qui nous a raconté si aimablement son enfance, en philosophe indulgent qui se souvient; en retrouvant ici ces enfants, avec leurs défauts, leurs passions, leurs jeux, leurs ambitions, on ne peut s'empêcher de redire ce mot redevenu presque proverbe : S'il est certain que les enfants sont de petits hommes, il n'est pas moins certain que les hommes sont de grands enfants.

Aux grands enfants, donc, la librairie Plon offre deux livres bien différents, mais tous les deux singulièrement intéressants : *Au Tonkin et dans les mers de Chine*, texte et dessins d'un ingénieur de la marine, M Rollet de l'Isle, qui a retracé, d'un crayon habile et fidèle, ce qui se passait sous ses yeux, et rien n'est plus neuf, plus piquant, que cette suite de types de Chinois, d'Annamites, de pirates, et aussi nos courageux et dévoués missionnaires, et ces marins, et soldats Français qui se battaient si héroïquement, qui supportaient si gaiement les plus dures fatigues, les plus meurtriers climats, et, après avoir enlevé en courant les batteries chinoises, — dressées, armées et dirigées par les officiers Anglais, soit dit en passant, — célébraient, dans des chansons aux vers inégaux mais bien sentis, la gloire de la France et les louanges de leur chef, l'amiral Courbet, qu'ils admiraient autant qu'ils l'aimaient. Ce livre de M. Rollet de l'Isle, qui raconte les grands et rudes combats du Tonkin et des mers de Chine, dans lesquels se sont illustrés, au prix de grandes pertes, hélas! ces vaillants hommes dont le nom est devenu populaire, Négrier, Dominé, Herbinger, Courbet, etc., est une histoire patriotique des plus émouvantes, en même temps qu'un très pittoresque album.

Mais le livre de la librairie Plon qui aura le plus de succès est la *Comédie*

du jour sous la république athénienne, par M. A. Millaud, dessin de Caran d'Ache. On connaît l'esprit de l'écrivain, l'originalité de l'artiste. Ils n'ont jamais traité un sujet qui leur convînt mieux. Tout notre temps y passe : la *cour*, comme ils disent de l'entourage de M. Grévy, les députés, les conseillers municipaux, la *gomme*, l'éducation laïque, les lycées de filles, les acteurs, l'Académie même. Et quels traits vifs, piquants, amusants, parfois un peu vifs, mais vrais! Car, ce qui rend ce livre si amusant, c'est qu'il est rempli de vérités; ces deux satyriques sont pleins de bon sens et vont droit au point où il faut frapper. Parmi les projets de réformes politiques que propose M. Alb. Millaud, il en est plus d'un qui n'est que le cri de la pure raison, celui de transporter les politiciens dans une île déserte, où ils politiqueraient et se déchireraient tout à leur aise; celui de faire siéger la Chambre l'été, pendant les plus grandes chaleurs, etc., projets dont avait déjà eu l'idée Fidus, dans le *Journal de dix ans*. Il n'est pas de critique plus juste que l'histoire de la jeune fille savante, de croquis plus fin que l'examen subi par un candidat laïque, devant un universitaire des nouvelles couches. Qnant à M. Grévy, qui revient sans cesse, et surgit, çà et là, comme un diablotin d'une boîte à surprise, il est tellement comique que l'on a presque un remords de tant en rire et s'en moquer. Qu'est-ce qu'un gouvernement aussi ridicule et qui souffre qu'on le montre si ridicule? On en a honte, mais ne devons-nous pas avoir honte de le supporter? Quant à la *Comédie du jour*, écrite et illustrée par Millaud et Caran d'Ache, ils ont eu pour but de nous faire rire, ils ont réussi; c'est un éclat de rire d'un bout à l'autre.

V. — Les éditeurs Morot et Chuit publient un livre qu'on peut appeler, à juste titre, admirable, *Les Enfants de Marie du dix-neuvième siècle*, par M. l'abbé Boursin. Quelle autre expression employer, en effet, pour désigner les jeunes filles, les jeunes femmes, dont on nous raconte ici la biographie? Ce sont des saintes, et des saintes charmantes, qui ont vécu de nos jours, que nous avons vues, dont plusieurs portent un nom connu et honoré dans le monde : Mme Parent du Chatelet, Mlle Riant, Mlle de Lalande, d'une noble famille du Poitou, etc. Celle-ci est une simple ouvrière, celle-là une artiste, une pianiste de talent, élève du Conservatoire. Quelques-unes ont un esprit supérieur, comme Mlle Riant, qui écrivait, après un échec électoral de son père : « Père n'a éprouvé aucune humiliation, il marchait à une défaite probable, mais sans hésitation ni compromis, et prenant le droit pour base, — l'honnêteté pour moyen, — la grandeur morale pour but. Vaincu, on pourra prononcer le nom de défaite ou d'anéantissement matériel; celui d'amoindrissement moral, jamais! » Ou, comme Mlle de la Bassemonturie, qui donnait à son frère cette belle définition de l'amour : « L'amour, ce n'est pas une violente aspiration de toutes nos facultés vers un être créé; c'est l'inspiration de la partie la plus éthérée de notre âme vers l'infini. » Ce qui faisait dire à son frère : « Où donc prend-elle tout cela? » Cette autre, Mme Garnier, de Lyon, est la fondatrice de cette œuvre héroïque des *Dames du Calvaire*, de femmes veuves, qui, sans sortir du monde, se dévouent à soigner les incurables, les cancers, ce qu'il y a de plus répugnant, « le

rebut de l'humanité ». Et toutes ces jeunes filles, ces jeunes femmes, qui ont pris pour but de leur vie de se consacrer à la Vierge Marie et d'imiter ses vertus, sont aimables, gracieuses, douces envers la douleur, revêtues, pour ainsi dire, d'une délicatesse presque surhumaine; il semble que ce soit des anges prêtés à la terre; elles meurent jeunes, l'une d'elles en chantant un cantique. Ce sont des âmes nobles, qui montent du milieu de tant d'âmes basses et retournent au ciel. Et leur vie est charmante à lire, exquise, touchante, on ne la lit pas sans être ému jusqu'aux larmes. Il est peu de livres plus attachants. J'ajoute qu'il est accompagné de nombreuses gravures, d'après les chefs-d'œuvre des maîtres de toutes les écoles, Raphaël, Botticelli, Murillo, Moralès, André del Sarto, Van den Hooghe, Bouguereau, etc. choisis par M. l'abbé Brin, ce qui en fait un très beau livre d'étrennes.

Le mêmes éditeurs publient, illustrés de dessins, tour à tour dramatiques, pittoresques ou comiques, les *Aventures, Voyages et Campagnes* de Louis Garneray, le peintre-marin, dont on a déjà parlé ici, et qui sont le récit des campagnes, des luttes héroïques, d'épisodes plaisants, de terribles combats, où nos jeunes hommes trouveront de nobles exemples d'abnégation, de courage, de patience, et aussi l'esprit, la gaieté, et l'entrain vraiment français qui ont fait supporter au vaillant artiste les plus grandes souffrances et triompher des dangers les plus menaçants. C'est un des livres d'étrennes les plus amusants que l'on puisse offrir à des jeunes gens.

VI. — La maison Hennuyer édite une belle et savante *Histoire générale des races humaines*, par M. de Quatrefages, membre de l'Institut et professeur au Muséum. Depuis un demi-siècle, surtout un mouvement général d'expansion se manifeste dans le monde entier : l'Extrême Orient envoie ses fils s'instruire dans nos écoles, l'Europe s'efforce de prendre pied sur les terres demeurées jusqu'ici en dehors de son action; la facilité des communications met de plus en plus en contact tous les peuples de la terre; et, cependant, il n'existait, dans notre langue, aucune publication groupant les principales notions recueillies sur les diverses races qui composent l'humanité. C'est à combler cette lacune que tend la *Bibliothèque ethnologique*, dont l'*Histoire générale des races humaines* forme la première série. Cette introduction est due à M. de Quatrefages, et ce nom suffit pour dire avec quelle autorité y sont traitées toutes les questions générales de l'ethnographie : origines probables des diverses nations, peuplement de la terre, phénomènes de l'acclimatation, formation des races, leurs caractères physiques, intellectuels, moraux, etc. De nombreuses gravures et des cartes coloriées font saisir nettement les explications du savant auteur; l'*Histoire des races humaines* s'adresse également aux savants, par la sûreté de ses informations, et aux gens du monde, par l'agrément et la clarté de l'exposition.

Avec ce grand ouvrage, la même librairie publie trois jolis volumes illustrés : *les Héroïnes du devoir*, de ce charmant conteur, Paul Cellières, si spirituel et si dramatique, qui, dans des nouvelles historiques ou familières, pop intéresse, passionne et fait battre noblement le cœur; *Nizelle*, de M. Eug. tiqu Muller, histoire d'un jeune homme et d'une jeune fille, qui, pauvres, sans appui, arrivent, par leur courage, leur persévérance, leur industrie et leur

probité, à la fortune et au bonheur, histoire morale, honnête, qui peut servir d'exemple à tous, riches et pauvres, très bien illustrée par de nombreux et fins dessins de Tofani ; et *les Aventures de Hugh Finn*, le camarade de *Tom Sawyer*, dont on n'a pas oublié l'étourdissante histoire racontée par l'original romancier Américain, Mark Twain. Ce second récit est digne du premier par la fantaisie, l'abondance, la variété, l'inattendu des incidents qui marquent la vie du jeune héros : une maison dans les bois, des pirates sur la rivière, un nègre qui se sauve, une île du Mississipi, où Hugh se réfugie et vit en Robinson, des voleurs, un nouveau Louis XVII des moins authentiques, la vie sur un radeau, des serpents à sonnettes, une maison qui flotte sur l'eau, des bateaux à vapeur qui passent sur le radeau, etc., etc., et mille traits d'industrie ingénieuse de Hugh, qui se tire partout d'affaires, le tout traduit en excellent style par cet Irlandais-Français, William Hughes, qui sait si bien notre langue, et, presqu'à chaque page, des dessins vivants, dramatiques, d'Ach. Sirouy, font de ce livre, écrit avec la verve endiablée de l'écrivain Américain, un des récits les plus agréables que l'on puisse rêver.

VII. — L'éditeur Dreyfous n'a que deux livres d'étrennes, mais ils sont bien intéressants : les *Lettres* de Savorgnau de Mazza, sur les *explorations en Afrique* de 1875 à 1886, et *Cinq ans au Congo*, par Stanley, son émule, pour ne pas dire son rival. Ces deux voyages se complètent, — les deux explorateurs découvrent des pays qui se touchent, l'Ogone et le Congo, contrées presque inconnues, où ils rencontrent des peuplades sauvages, des fleuves immenses, des animaux redoutables et des aventures de toute sorte aussi et des dangers à chaque pas. Comme pour affronter la mer, il a fallu un *triple airain* autour du cœur de ces vaillants hommes, pour pénétrer dans ces régions qui ont déjà dévoré tant de voyageurs. L'un et l'autre sont doués d'une inébranlable énergie, mais M. Savorgnau de Brazza me semble plus admirable parce qu'il a bien moins de ressources que l'Américain, qui est armé de tous les moyens et de toutes les armes qu'a pu lui fournir une puissante association, tandis que M. de Brazza est souvent privé d'appui, et est presque seul. Il vient à bout pourtant de toutes les difficultés, il passe par-dessus tous les obstacles, et, comme l'avoue Stanley lui-même, « dote la France d'un vaste empire ». Ces deux récits sont accompagnés de cartes et de nombreuses gravures d'après des photographies et des dessins pris sur place, et l'on peut assurer que les lecteurs trouveront rarement des dessins aussi curieux, en même temps qu'un livre d'un plus puissant intérêt.

E. L.

Livres scientifiques.

Sous le nom de *Bibliothèque de la nature*, M. G. Masson publie chaque année plusieurs volumes sur les questions scientifiques les plus importantes et les plus intéressantes, et il les illustre de ces magnifiques gravures qui parlent aux yeux autant qu'à l'intelligence et permettent une grande clarté et une extrême sobriété de texte. *La Bibliothèque de la nature* forme déjà une

nombreuse collection que nous ne citerons pas en entier, mais dont nous rappellerons seulement les principaux volumes. Il n'est pas juste de commencer par celui qui a ouvert cette série avec un succès qui ne fait que grandir, *les Récréations scientifiques* ou l'enseignement par les yeux, de M. Gaston Tissandier. Ce beau volume dans lequel on trouve la physique sans appareils, la chimie sans laboratoire, la maison d'un amateur de sciences, la science appliquée à l'économie domestique, etc., a été couronné par l'Académie française. L'auteur vient d'en publier une quatrième édition entièrement refondue avec 4 planches hors texte tirées en couleur et 218 gravures dans le texte, dont 10 nouvelles.

On doit au même auteur *l'Océan aérien*, un autre splendide volume que lui ont inspiré ses nombreuses ascensions en ballon. Son frère, M. Albert Tissandier, vient de faire paraître sous le titre de : *Six mois aux États-Unis*, le récit de son voyage dans l'Amérique du Nord et d'une excursion à Panama. On voit à cette lecture très attrayante que c'est un ingénieur qui parle et qui a visité en ingénieur ce pays riche en immenses et grandioses travaux publics, en industries spéciales et développées outre mesure et en phénomènes naturels qui défient toute comparaison.

Un habile électricien, M. E. Hospitalier, a écrit, sur sa science de prédilection, deux volumes fort curieux et fort pratiques : *les Principales applications de l'électricité* et *l'Électricité dans la maison*, qu'on ne saurait trop recommander à tous les amateurs de cette partie de la physique si féconde en application utiles et ingénieuses. Enfin, M. Ch. Delahaye, ancien élève de l'École polytechnique, vient d'augmenter cette série d'un volume fort savant : *l'Éclairage dans la ville et dans la maison*. La question y est traitée de main de maître, car les différentes sortes d'éclairage n'auront plus de secrets pour celui qui aura lu ce superbe volume illustré de 140 figures dans le texte et de 9 planches hors texte.

C'est le journal scientifique *la Nature*, l'un des mieux rédigés et certainement le plus répandu, qui a donné naissance à la *Bibliothèque de la nature*. Il est donc juste de le mentionner à cette place. Chacun des volumes de sa collection, déjà fort nombreuse, constitue un beau livre d'étrennes fort apprécié des jeunes gens qui ont commencé l'étude des sciences. Son rédacteur en chef, M. Gaston Tissandier, ne néglige rien pour augmenter l'intérêt et par conséquent le succès de *la nature*.

Si nous avons à plusieurs reprises combattu l'esprit et les tendances philosophiques de plusieurs volumes de la *Bibliothèque scientifique internationale* (Félix Alcain, éditeur), nous n'en sommes que plus à notre aise pour signaler ceux que l'on peut mettre avec profit entre les mains de la jeunesse. L'un des plus curieux est certainement celui de M. Van Beneden, professeur à l'Université catholique de Louvain : *les Commensaux et les parasites dans le règne animal*. Nous en dirons autant de ceux du P. Secchi, *les Étoiles*; de Wurtz, *la Théorie atomique*; de Tyndall : *les Glaciers et les transformations de l'eau*. Mais par ce temps d'invasion des théories transformistes et de fausses notions répandues à profusion sur l'homme et ses origines, nous ne saurions trop recommander *l'Espèce humaine*, de M. de Quatrefages, où on trouve des idées justes, saines et scientifiquement déduites sur toutes

ces questions que certains anthropologistes obscurcissent comme à plaisir, pour mieux combattre la religion.

Chez M. Gauthier-Villars, nous signalerons *l'Astronomie*, revue mensuelle populaire, de météorologie et de physique du globe, que publie M. Camille Flammarion, avec le concours des principaux astronomes français et étrangers. Cette revue, qui forme chaque année un fort beau volume, donne le tableau permanent des découvertes et des progrès réalisés dans la connaissance de l'univers. Sa lecture est très attrayante. On y trouve une foule de notions curieuses traitées d'une façon simple et mises à la portée de tous. C'est ce qui explique le succès de cette publication. Dans le même ordre de matières, il faut aussi indiquer *le Nouvel atlas céleste*, comprenant 14 cartes, par Richard Proctor. Ce petit volume in-8° contient une introduction sur l'étude des constellations et des notions fort intéressantes sur l'astronomie stellaire. C'est un ouvrage fort répandu en Angleterre, où il est arrivé à la sixième édition. Nous en devons la traduction à M. Ph. Gérigny, rédacteur de l'*Astronomie populaire*. Ce nouvel atlas céleste, abrégé du grand atlas du même auteur, contient les étoiles des six premières grandeurs. Il est commode et indispensable à tous ceux qui veulent contempler d'une manière raisonnée cette belle voûte étoilée qui contient des mondes en telle quantité, qu'on ne pourra peut-être jamais faire le dénombrement. C'est également l'occasion de rappeler que le même éditeur publie un ouvrage fort utile à la jeunesse : *Histoire des sciences mathématiques et physiques*, par M. Maximilien Marie, dont le dixième volume vient de paraître. L'auteur comble une lacune très importante et qu'on ne saurait trop signaler dans l'enseignement des sciences, l'absence de toute notion historique sur les auteurs de tant de grandes découvertes, sur les temps où ils ont vécu et sur les moyens imparfaits et souvent rudimentaires qu'ils avaient à leur disposition. Ces réflexions s'appliquent surtout aux savants de l'antiquité grecque et romaine dont l'histoire générale s'occupe à peine.

Au milieu d'une série d'Albums fort remarquables que la maison Plon, Nourrit et Cᵉ publie à l'occasion des étrennes, nous trouvons un volume fort attrayant *Olivier de Serres*, seigneur de Pradel, sa vie et ses travaux, documents inédits, illustré de portraits, gravures et fac-simile, par Henry Vaschalde. L'auteur y fait revivre cette imposante figure d'un homme qui a fait faire à l'agriculture des progrès immenses, qui a tant contribué à l'extension de la culture du mûrier blanc. On sait que c'est par ses soins que Henri IV fit planter aux Tuileries vingt-mille mûriers et construire une magasanerie pour l'élevage des vers à soie. *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, d'Olivier de Serres, est un de ces ouvrages que les agriculteurs aiment encore à consulter. La lecture du livre de M. Henry Vaschalde nous a vivement intéressé.

Nous terminerons cette trop rapide revue par la maison Hachette, où nous signalerons tout particulièrement l'important ouvrage de M. Élisée Reclus : *Nouvelle Géographie universelle*, la terre et les hommes, dont le tome XII est consacré à l'Afrique occidentale, celle que le monde européen commence à pénétrer et à envahir. C'est en effet dans cette région que se trouvent l'État libre du Congo et nos nouvelles possessions le long du cours de ce fleuve

Celles-ci se relient à celles que nous possédions déjà au Gabon. C'est également dans cette partie du continent africain que se trouvent nos possessions du Sénégal et du cours du Niger. Ce volume mérite donc une mention toute spéciale à cause de son intérêt pratique pour nous. On sait que M. E. Reclus ne se borne pas d'une énumération aride de fleuves et de montagnes, mais qu'il nous fait pénétrer dans la constitution intime du pays par les notions qu'il nous donne sur les habitants, le sol, ses productions, ses ressources minérales, l'industrie et le commerce. A ce titre, ce volume intéresse plus particulièrement les savants qui y trouveront sur la forme, la flore et les richesses minérales des enseignements qu'il serait difficile de chercher ailleurs. Faut-il rappeler que c'est à la même librairie que se publie *le Tour du Monde*, ce journal des voyages si intéressant et si bien illustré, dont la collection, composée déjà de vingt-six volumes, permet de faire connaissance avec toutes les régions du globe. Ainsi le volume de l'année 1886 comprend, entre autres voyages, ceux de M. Victor Giraud aux lacs de l'Afrique équatoriale, de Mme Dieulafoy en Perse, en Chaldée et en Sutiane, de M. Marche aux îles de Luçon et de Palouan; du docteur G. Le Bon au Népol, de M. Albert Tissandier dans l'Italie et l'Arizona, etc., etc. Nous signalerons encore deux volumes de la *Bibliothèque des Merveilles*, *les Paquebots transatlantiques*, par M. Maurice Demoulin, et *les Merveilles de l'artillerie*, par le colonel Hennebert. Cette Bibliothèque fort connue se compose de petits volumes in-12 illustrés de nombreuses gravures et écrits avec clarté et simplicité, de façon à mettre la science à la portée des jeunes gens et des personnes du monde peu familiarisées avec la terminologie scientifique. On sait que le colonel Hennebert est un écrivain militaire fort distingué, c'est dire le succès réservé à ses *Merveilles de l'artillerie*.

Dr T.

Mélodies populaires de la Basse-Bretagne, recueillies et harmonisées par Bourgault-Ducoudray, traduction française par Fr. Coppée. (Lemoine, edit.)

La Bretagne était certainement la contrée la mieux choisie pour découvrir les mélodies du temps passé. Nulle part ne se sont conservées aussi pures, aussi naïves les antiques traditions; nulle part le peuple n'est resté aussi fortement attaché à ses vieilles coutumes, à ses respectables croyances. Mais ce dont on ne se doutait guère, c'est qu'on dût rencontrer la Grèce en plein milieu de la Basse-Bretagne. C'est du moins ce que nous assure M. Bourgault-Ducoudray, dans l'éloquente préface qui ouvre le volume des *Mélodies bretonnes*. D'après lui, « il existe des mélodies bretonnes construites dans huit modes différents » du système de la musique des Hellènes. Nous n'avons pas la prétention de chercher à le contredire sur un sujet aussi délicat: aussi bien ne paraît-il pas tout à fait surprenant qu'il y ait un

certain degré de parenté entre la musique bretonne et la musique grecque, toutes deux étant le produit de la même race aryenne qui a peuplé l'Europe. On retrouve des traces de cette filiation un peu partout, et surtout chez les peuples qui ont gardé le plus précieusement leurs vieilles traditions. Cependant, qu'il nous soit permis d'insinuer timidement que M. Bourgault, breton lui-même, et grand admirateur de la musique grecque, qu'il a étudiée sur place et dont il a rapporté quelques échantillons dans ses *Trente mélodies grecques*, n'ait parfois forcé un peu la note dans sa manière d'harmoniser l'accompagnement de quelques chants bretons, afin de les affubler du *péplum* antique, qui semble gêner parfois leurs mouvements.

C'est là, du reste, une bien petite querelle, qui n'enlève rien à l'intérêt de ces mélodies où sentiment, poésie, mélancolie, tristesse et gaieté, se manifestent dans les chants d'un rythme souvent étrange, d'une tonalité douteuse pour nos oreilles, mais qui, en somme, laisse dans le souvenir un charme incomparable.

Et puis, quel coloris! Avec *le Semeur*, nous voilà sous le ciel pur et dans les grands sillons; avec *Disons le Chapelet* et *l'Angelus*, nous nous agenouillons en plein oratoire; nous voici dans le pays de l'espérance avec *le Paradis* et *le Départ de l'âme*. *Le Soleil monte* nous conduit sur la colline, d'où nos regards embrassent l'espace et d'où notre esprit s'élève avec l'astre du jour. Et les histoires : il y en a de terribles, de tristes, de gaies. On pleure avec *Sylvestrick* et *le Clerc de Trémélo*, on chante et l'on danse avec *un Jour sur le pont de Tréguier*, *le Sabotier*, *la Femme embarrassée*, *Non, le tailleur n'est pas un homme*, *Au son du fifre*, *la Chanson alternée*.

On demande du nouveau en musique : en voilà et du meilleur, quoique tout ceci soit bien vieux.

La Chanson populaire, par J.-B. Wekerlin. (Firmin Didot, édit.)

Personne ne pouvait mieux que l'érudit bibliothécaire de notre Conservatoire de musique mener à bonne fin l'historique de *la Chanson populaire*. M. Wekerlin n'en est pas à son coup d'essai dans ce genre de recherches, car, du temps où la Société des compositeurs donnait des séances publiques et mensuelles, il nous souvient de l'avoir entendu faire une très intéressante conférence sur ce sujet. L'étude qu'il a entreprise s'étend depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il passe successivement en revue les chansons à boire et à danser, les noëls, les complaintes, la chanson à l'église, au théâtre, les chants guerriers, nationaux et patriotiques. Il nous montre les transformations successives de ces chansons populaires qui, ayant pris naissance dans telle province, s'en vont se répandant dans toute la France et, selon les temps et les lieux, se déguisant, pour ainsi dire, au point de ne plus être reconnaissables. Nous connaissons nous-même une chanson à boire, recueillie dans le Poitou, et dont nous avons rencontré deux versions différentes dans le Midi, aussi bien pour l'air que pour les paroles.

Nous avons dit que M. Wekerlin prenait la chanson populaire depuis les

temps les plus reculés : ce n'est point par manière de parler. Il va, en effet, jusqu'à citer en note, à titre de pure curiosité, il est vrai, la berceuse que notre mère Eve *a dû* chanter à son premier-né, Caïn, publiée en 1714 par un auteur allemand, J.-H. Buttstedt. On ne saurait remonter plus haut.

Il y a toutefois dans l'ouvrage de M. Wekerlin une allégation que nous tenons à redresser. Selon lui, « dans la pratique du culte catholique, dès son origine, on a eu soin d'éloigner, d'anéantir tout ce qui était chant rythmé ». Depuis les récents travaux des RR. PP. Bénédictins de Solesmes, les recherches et les découvertes faites par des auteurs consciencieux, il est à peu près certain que la monotonie des notes égales dans le plain-chant est une corruption du chant primitif de l'Église. M. Burnouf, l'helléniste distingué, prépare même en ce moment une étude des plus curieuses sur ce sujet : il y avance notamment, avec preuves à l'appui, que les graduels et les antiennes, ces parties les plus ingrates de la liturgie par l'absence de tout rythme, étaient parfaitement rythmés dans le principe, ce dont il fournit de nombreux exemples vraiment frappants.

N'est-il pas d'ailleurs naturel de penser que le rythme a dû naître en même temps que le chant, celui-ci ne pouvant pas sans l'autre se graver dans la mémoire. On doit donc, selon nous, attribuer plutôt la suppression du rythme dans le plain-chant, d'abord à l'ignorance de l'élément barbare, nouvellement introduit dans l'Église et ayant déjà bien assez de peine à apprendre la note, ensuite à la défectuosité de la notation par mesures. Malheureusement cela s'est perpétué jusqu'à nos jours; mais nous ne serions nullement surpris qu'à la suite des nombreux travaux publiés sur cette matière, on assiste bientôt à une renaissance des chants d'Eglise. Déjà l'accentuation leur a été restituée presque partout; reste le rythme : on y viendra.

D. B.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 13, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

Supplément à la *Revue du Monde catholique* du 1er janvier 1887

Librairie HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

RÉCITS
DES TEMPS MÉROVINGIENS

Par Augustin THIERRY

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-4°

CONTENANT 42 DESSINS DE JEAN-PAUL LAURENS

Reproduits par le procédé de M. Poirel.

Broché, 30 francs. — Richement cartonné, avec fers spéciaux, tranches dorées, 40 fr.

LA PERSE, LA CHALDÉE ET LA SUSIANE
VOYAGE EFFECTUÉ EN 1883-1886

Par Mme Jane DIEULAFOY

Chevalier de la Légion d'honneur.

UN MAGNIFIQUE VOLUME GRAND IN-4°

Illustré de 300 gravures dessinées sur bois

D'APRÈS LES PHOTOGRAPHIES DE L'AUTEUR

Broché, 50 francs. — Richement cartonné, avec fers spéciaux, tranches dorées, 65 francs.

HISTOIRE DES GRECS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A LA RÉDUCTION DE LA GRÈCE EN PROVINCE ROMAINE

Par Victor DURUY

Membre de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique.

NOUVELLE ÉDITION

Refondue et enrichie d'environ 2,000 gravures, d'après l'antique et de 50 cartes ou plans.

TOME Ier

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'AUX GUERRES MÉDIQUES

CONTENANT 5 CHROMOLITHOGRAPHIES, 600 GRAVURES INSÉRÉES DANS LE TEXTE ET 8 CARTES OU PLANS

Un magnifique volume in-8° jésus.

Broché, 25 francs. — Relié richement, avec fers spéciaux, tranches dorées, 32 francs.

CONDITION ET MODE DE LA PUBLICATION

Cette nouvelle édition de *l'Histoire des Grecs*, par VICTOR DURUY, formera trois volumes in-8°, ésus, d'environ 800 pages chacun. Elle contiendra environ 2,000 gravures d'après l'antique et 50 cartes ou plans, et sera publiée par livraisons. Le prix de chaque livraison, composée de 16 pages t protégée par une couverture, est de 50 centimes. Il paraît une livraison par semaine depuis le nois de mai 1886.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

LA TERRE ET LES HOMMES

Par ÉLISÉE RECLUS

TOME XII : L'AFRIQUE OCCIDENTALE

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-8° JÉSUS

Contenant 3 *cartes en couleur*, 150 *cartes insérées dans le texte et* 80 *gravures sur bois*.
Broché : 25 francs. — Relié richement, avec fers spéciaux, tranches dorées : 32 francs.

GÉOGRAPHIE DE L'EUROPE

COMPLÈTE EN 5 VOLUMES

Tome Iᵉʳ : **l'Europe méridionale**, *Grèce*, *Turquie*, *Roumanie*, *Serbie*, *Italie*, *Bulgarie*, *Espagne et Portugal*. — Tome II : **La France**, *nouvelle édition revue et corrigée*. — Tome III : **L'Europe centrale**, *Suisse*, *Austro-Hongrie*, *Allemagne*. — Tome IV : **L'Europe du Nord-Ouest**, *Belgique*, *Hollande*, *Iles Britanniques*. — Tome V : **L'Europe scandinave et russe**.

GÉOGRAPHIE DE L'ASIE

COMPLÈTE EN 4 VOLUMES

Tome VI : **L'Asie russe**, *Caucase*, *Turkestan et Japon*. — Tome VII : **L'Asie orientale**, *Empire Chinois*, *Corée et Japon*. — Tome VIII : **L'Inde et l'Indo-Chine**. — Tome IX : **L'Asie antérieure**, *Afghanistan*, *Bélotchistan*, *Perse*, *Turquie d'Asie*, *Arabie*.

GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE

EN COURS DE PUBLICATION

Tome X : **L'Afrique septentrionale**. 1ʳᵉ partie : *Bassin du Nil*. — Tome XI : **L'Afrique septentrionale**. 2ᵉ partie : *Tripolitaine*, *Tunisie*, *Algérie*, *Maroc*, *Sahara*.
Prix de chaque volume, à l'exception du volume X : broché, 30 francs; relié, 37 francs.
Prix du volume X : broché, 20 francs; relié : 27 francs.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

La *Nouvelle Géographie universelle* est publiée par livraisons. Chaque livraison, composée de 16 pages et d'une couverture, et contenant au moins une gravure ou une carte tirée en couleurs, et plusieurs cartes insérées dans le texte, se vend 50 centimes. Il paraît une livraison par semaine depuis le 8 mai 1875. L'ouvrage formera environ 17 volumes.

Format grand in-8°

HISTOIRE DE L'ART DANS L'ANTIQUITÉ

ÉGYPTE. ASSYRIE. PHÉNICIE. PERSE. ASIE-MINEURE. GRÈCE. ÉTRURIE. ROME

PAR

Georges PERROT
Membre de l'Institut
Professeur à la Faculté des lettres de Paris
Directeur de l'École normale supérieure.

Charles CHIPIEZ
Architecte du gouvernement
Inspecteur
de l'enseignement du dessin.

TOME IV : SARDAIGNE — JUDÉE — ASIE-MINEURE

Un magnifique volume in-8° jésus contenant 8 *planches en noir tirées à part et* 400 *gravures intercalées dans le texte, dessinées d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques.*

Broché : 30 francs. — Relié richement, avec fers spéciaux, tranches dorées, 37 francs.

En vente. — Tome Iᵉʳ : *L'Egypte* (616 gravures). — Tome II : *Chaldée*, *Assyrie* (452 gravures). Tome III. *Phénicie*, *Cypre* (634 gravures).

Chaque volume se vend séparément : broché, 30 francs. — Relié, 37 francs.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

L'Histoire de l'Art dans l'antiquité formera environ 350 livraisons, soit 6 ou 7 beaux volume grand in-8°, contenant plus de 6,000 gravures.

Chaque livraison, composée de 16 pages, contenant en général plusieurs gravures, et protégé par une couverture, se vend 50 centimes; ce prix est porté à 1 franc pour les quelques livraison qui sont accompagnées d'une planche en couleurs.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

LE TOUR DU MONDE

NOUVEAU JOURNAL DES VOYAGES

Publié sous la direction de M. EDOUARD CHARTON

ET TRÈS RICHEMENT ILLUSTRÉ PAR NOS PLUS CÉLÈBRES ARTISTES

ANNÉE 1886

Elle contient les Voyages : De M. VICTOR GIRAUD, aux lacs de l'Afrique équatoriale; de Mmᵉ DIEULAFOY, en Perse, en Chaldée et en Susiane : de M. COTTEAU, à l'île Krakatau ; de M. X... en Frise; de M. MARCHE aux îles de Luçon et de Palouan; du Dʳ G. LE BON, au Népal; de M. COFFINIÈRE DE NORDECK, aux pays des Bagas et du Rio-Nunez; de M. EUG. MUNTZ, en Toscane; de M. ALBERT TISSANDIER, dans l'Utah et l'Arizona; de M. CHARLES GRAD, en Alsace; du lieutenant GREELEY, au pôle Nord; de M. LEQUEUTRE, aux cagnons du Tarn; de M. MARTEL, à Montpellier-le-Vieux; de MM. CAGNAT et SALADIN, en Tunisie; de M. CAMILLE LEMONNIER, en Belgique; de M. FARINI, au désert de Kalahari.

Est illustré de 500 *gravures sur bois et renferme* 25 *cartes ou plans.*

Prix de l'année 1886, brochée en un ou deux volumes : 25 fr.

Le cartonnage en percaline se paye en sus : en un vol., 3 francs. — En 2 vol., 4 francs.

LES VINGT-SEPT PREMIÈRES ANNÉES SONT EN VENTE

Les années de 1870 et 1871 ne formant ensemble qu'un seul volume, la collection comprend actuellement 26 volumes qui contiennent 360 voyages, environ 15,000 gravures, 480 cartes ou plans, et se vendent chacun le même prix que l'année ci-dessus annoncée.

Une table analytique et alphabétique des 25 *premiers volumes est en préparation.*

LE JOURNAL DE LA JEUNESSE

NOUVEAU RECUEIL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

ANNÉE 1886

Les quatorze premières années de ce nouveau recueil forment 28 magnifiques volumes grand, in-8° et sont une des lectures les plus attrayantes que l'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse. Elles contiennent des nouvelles, des contes, des biographies, des récits d'aventures et de voyages, des causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts et l'industrie, etc.

et sont illustrées de 8,000 *gravures sur bois.*

Prix de chaque année brochée en deux volumes 20 francs.

Chaque semestre formant un volume se vend séparément, 10 francs.

Le cartonnage en percaline rouge, tranches dorées, se paye en sus, 3 francs par volume.

MON JOURNAL

RECUEIL MENSUEL POUR LES ENFANTS DE CINQ A DIX ANS

Publié sous la direction de Mmᵉ Pauline KERGOMARD et de M. Charles DEFODON

5ᵉ ANNÉE 1885-86

Un volume in-8°, illustré de nombreuses gravures sur bois. — Cartonné, 2 fr. 50.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES
Format grand in-8°

LA FRANCE ET LES COLONIES EN FRANCE

Par Onésime RECLUS

Un magnifique volume grand in-8° jésus, contenant 250 gravures sur bois et 21 cartes.
Broché, 13 francs. — Cartonné richement, avec fers spéciaux, tr. dorées, 18 francs.

TIMBOUCTOU

VOYAGES AU MAROC, AU SAHARA ET AU SOUDAN

Par le Dʳ LENZ

TRADUITS DE L'ALLEMAND AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

Par Pierre LEHAUTCOUR

Deux beaux volumes in-8° raisin, contenant 45 gravures et une carte.
Brochés, 15 francs. Reliés richement, tranches dorées, 23 francs.

NICOLAS NICKLEBY

Par Charles DICKENS

ROMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

Un magnifique volume grand in-8°, illustré de 70 gravures sur bois.
Broché, 6 fr. 50. — Cartonné, tranches rouges, 8 francs.

L'HÉRITAGE DE CHARLEMAGNE

Par Charles DESLY

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-8°, ILLUSTRÉ DE 129 GRAVURES D'APRÈS EDOUARD ZIER

Broché, 7 francs. — Cartonné, tranches dorées, 10 francs.

NOUVELLES SCÈNES HUMORISTIQUES

Par R. CALDECOTT

Un magnifique album in-4°, oblong, illustré de nombreuses planches en chromolithographie.
Cartonné, 8 francs.

NOS ENFANTS

SCÈNES DE LA VILLE ET DES CHAMPS

Texte par Anatole FRANCE. Illustrations par M. B. de MONVEL

Un magnifique volume in-8° contenant 36 gravures en noir et 24 planches en chromotypographie
Cartonné, 10 francs.

HISTOIRE D'UNE TOURTE AUX POMMES

ILLUSTRATIONS EN COULEURS DE KATE GREENAWAY

Interprétation de J. GIRARDIN

Un magnifique volume in-4 oblong. — Cartonné, 4 francs.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

Formats in-4° et in-8°

NOUVELLE COLLECTION IN-8° A L'USAGE DE LA JEUNESSE

Chaque volume broché, 4 fr.
Cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 6 fr.

LE
CAPITAINE BASSINOIRE
Par J. GIRARDIN
UN VOLUME ILLUSTRÉ DE 119 GRAVURES
D'après TOFANI

JEAN L'INNOCENT
Par Mᵐᵉ COLOMB
UN VOLUME ILLUSTRÉ DE 112 GRAVURES
D'après E. ZIER

LES TROIS ROIS MAGES
Par Aimé GIRON
UN VOLUME ILLUSTRÉ DE 60 GRAVURES
D'après Fraipont et Pranishnikoff

LE
CLAN DES TÊTES CHAUDES
Par Mˡˡᵉ Zénaïde FLEURIOT
UN VOLUME ILLUSTRÉ DE 65 GRAVURES
D'après MYRBACH

ROUZÉTOU
Par Mᵐᵉ S. BLANDY
UN VOLUME ILLUSTRÉ DE 112 GRAVURES
D'après E. ZIER

LA TANTE DERBIER
Par Mᵐᵉ CHÉRON de la BRUYÈRE
UN VOLUME ILLUSTRÉ DE 50 GRAVURES
D'après MYRBACH

Format in-16

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

Publiée sous la direction de M. Edouard CHARTON

Chaque volume broché, 2 fr. 25. Cartonné en percaline bleue, tranches rouges, 3 fr. 50

Demoulin (Maurice) : *Les paquebots transatlantiques.* 1 vol. illustré de 45 gravures.
Hennebert (Colonel) : *Les merveilles de l'artillerie.* 1 vol. illustré de 60 gravures.
Macottet (H.) : *Les grands fleuves.* 1 vol. illustré de 34 gravures.
Meunier (Mᵐᵉ St.) *Les sources.* 1 vol. illustré de 50 gravures.

BIBLIOTHÈQUE DES PETITS ENFANTS
DE 4 A 8 ANS

Chaque vol. format in-16, br., 2 fr. 25. Cartonné en percal. bleue, tr. dor., 3 fr. 50

Chéron de la Bruyère (Mᵐᵉ) : *La perruque du grand-père.* 1 vol. illustré de 30 gravures.
Le Roy (Mᵐᵉ F.) : *L'aventure de Petit-Paul.* 1 vol. illustré de 45 gravures.
Surville (André) : *La petite Givonnette.* 1 vol. illustré de 34 gravures.
Witt (Mᵐᵉ de), née Guizot : *A la montagne.* 1 vol. illustré de 45 gravures.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE

Chaque vol. br., 2 fr. 25. Le cartonnage en percal. rouge, tr. dor., se paie en sus 1 fr. 25

Mazin (Mᵐᵉ J.) : *Perlette.* 1 vol. illustré de 54 gravures.
Fresneau (Mᵐᵉ), née de Ségur : *Comme les grands.* 1 vol. illustré de 46 gravures.
Pouraud (Mˡˡᵉ J.) : *Minette.* 1 vol. illustré de 52 gravures.
Martignat (Mˡˡᵉ de) : *La petite fille du vieux Thémy.* 1 vol. illustré de 42 gravures.
Mayne Reid : *Les naufragés de la Calipso.* 1 vol. illustré de 55 gravures.

BRISSE (Ch.), professeur de Mathématiques spéciales au lycée Fontanes, professeur de Géométrie descriptive à l'Ecole des Beaux-Arts, répétiteur de Géométrie descriptive et de Stéréotomie à l'Ecole Polytechnique. — **Cours de Géométrie descriptive.**

Ire PARTIE, à l'usage des élèves de la classe de Mathématiques élémentaires. Grand in-8°, avec figures dans le texte; 1882..... 5 »

IIe PARTIE, à l'usage des élèves de la classe de Mathématiques spéciales. Grand in-8°, avec nombreuses figures dans le texte; 1887. Prix pour les souscripteurs..... 7 »

(*Un premier fascicule a paru.*)

DAVANNE. — La Photographie Traité théorique et pratique. 2 vol. grand in-8°, avec figures, se vendant séparément :

Ire PARTIE : *Notions élémentaires. — Historique. — Epreuves négatives. — Principes communs à tous les procédés négatifs. — Epreuves sur albumine, sur collodion, sur gélatinobromure d'argent, sur pellicule, sur papier.* Avec 120 figures dans le texte et 2 planches de photographie instantanée; 1886..... 16 »

IIe PARTIE : *Epreuves positives : Daguerréotype. — Epreuves sur verre et sur papier. — Epreuves aux sels de platine, de fer, de chrome (procédé au charbon). — Impressions photo-mécaniques. — Divers : Agrandissements.*

HALPHEN (G.-H.), membre de l'Institut. — **Traité des fonctions elliptiques et de leurs applications.** 3 volumes grand in-8°, se vendant séparément.

Ire PARTIE : *Théorie des fonctions elliptiques et de leurs développements en séries :* 1886..... 15 »

IIe PARTIE : *Applications à la Mécanique, la Physique, la Géométrie et au Calcul intégral.* (*Sous presse.*)

IIIe PARTIE : *Théorie de la transformation : Applications à l'Algèbre et à la Théorie des nombres.* (*Sous presse.*)

KŒHLER (J.), ancien Répétiteur à l'Ecole Polytechnique, ancien Directeur des Etudes de l'Ecole préparatoire de Sainte-Barbe. — **Exercices de Géométrie analytique et de Géométrie supérieure.** *Questions et solutions*, à l'usage des candidats aux Ecoles Polytechnique et Normale et à l'Agrégation. 2 volumes in-8°, avec figures.

On vend séparément :

Ire PARTIE : *Géométrie plane;* 1886. 9 »

IIe PARTIE : *Géométrie dans l'espace.* (*Sous presse.*)

MARIE (Maximilien), Répétiteur de Mécanique et examinateur d'admission à l'Ecole Polytechnique. — **Histoire des Sciences mathématiques et physiques.** 12 vol. petit in-8°, caractères elzévirs, titres en deux couleurs.

Les onze premiers volumes ont paru.

Chaque volume se vend séparément... 6 »

RÉMOND (A.), Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, licencié ès sciences, professeur de Mathématiques à l'Ecole préparatoire de Sainte-Barbe. — **Exercices élémentaires de Géométrie analytique à deux et à trois dimensions**, avec un EXPOSÉ DES MÉTHODES DE RÉSOLUTION, suivis des *Enoncés des problèmes donnés pour les compositions d'admission aux Ecoles Polytechnique, Normale et Centrale et au Concours général.* 2 vol. in-8°, avec figures dans le texte, se vendant séparément :

Ire PARTIE : *Géométrie plane;* 1887. 8 »

IIe PARTIE : *Géométrie de l'espace.* (*Sous presse.*)

COLSON (R.) — La Photographie sans objectif. In-18 jésus, avec planche spécimen; 1887..... 1 75

DUMOULIN. — La Photographie sans laboratoire. (Procédé au gélatino-bromure. Agrandissement simplifié. (In-18 jésus; 1886. Prix..... 1 50

KLARY, Artiste photographe. — **L'éclairage des portraits photographiques.** Emploi d'un écran de tête, mobile et coloré. 6e édition, revue et considérablement augmentée. In-18 jésus, avec figures dans le texte; 1886..... 1 75

LONDE (A.), Chef du service photographique à la Salpêtrière. — **La Photographie instantanée.** In-18 jésus, avec belles figures dans le texte; 1886..... 2 75

VIDAL (Léon). — La Photographie des débutants. Procédés négatif et positif. In-18 jésus, avec figures dans le texte; 1886. 2 50

VIDAL (Léon). — Manuel du touriste photographe. 2 vol. in-18 jésus, avec 2 planches spécimens et nombreuses figures, se vendant séparément; 1885..... 10 »

ÉTRENNES 1887 | LIBRAIRIE PLON PARIS — RUE GARANCIÈRE, 10 — PARIS | NOUVEAUTÉS 1887

LA COMÉDIE DU JOUR

SOUS LA RÉPUBLIQUE ATHÉNIENNE

Par Albert MILLAUD

ILLUSTRÉ PAR CARAN D'ACHE

Un beau volume grand in-8, renfermant près de 400 dessins.

Broché, 20 fr.; cartonné, fer spécial, 24 fr.; demi-chagrin, 25 fr.; demi-reliure amateur, 27 fr.

ALBUMS POUR LA JEUNESSE

L'ÉQUITATION

PUÉRILE ET HONNÊTE

PETIT TRAITÉ A LA PLUME ET AU PINCEAU

Par CRAFTY

VIEILLES CHANSONS ET RONDES

POUR LES PETITS ENFANTS

Avec accompagnements de Ch. M. Widor

Illustrées par B. de Monvel.

NOS CHÉRIS

CHEZ EUX, A LA VILLE, A LA MER, A LA CAMPAGNE, DANS LE MONDE

Par MARS

CHANSONS DE FRANCE

POUR LES PETITS FRANÇAIS

Avec accompagnements de J.-B. Weckerlin

Illustrées par B. de Monvel.

NOTA. — Chacun de ces albums forme un beau volume in-4° oblong, tiré en couleurs, richement cartonné. Prix..... 10 fr.

QUAND J'ÉTAIS PETIT

HISTOIRE D'UN ENFANT RACONTÉE PAR UN HOMME

Par Lucien BIART

ILLUSTRATIONS DE B. DE MONVEL

Un magnifique volume in-8, richement illustré en noir et en couleur. Prix, broché, 10 fr.; élégant cartonnage, avec fers spéciaux..... 12 fr.

AU TONKIN

ET DANS LES MERS DE CHINE

Par ROLLET DE L'ISLE

Magnifique vol. in-8 (500 dess.)

Prix, cartonné... 15 fr.

A TRAVERS L'ASIE CENTRALE

Par Henri MOSER

Un volume gr. in-8

illustré de plus de 170 dessins

Br. 20 fr.; cart. 24 fr.; rel. 25 fr.

SAHARA ET SAHEL

Nouvelle édition

Par Eugène FROMENTIN

Un vol. grand in-8 illustré

Br., 20 fr.; rel., 25 fr.

CRAFTY **Paris à cheval**. Gr. in-8° illustré. Br., 20 fr.; cart., 24 fr. rel., 25 fr.
La Province à cheval. Gr. in-8°. Br., 20 fr.; cart., 24 fr. rel., 25 fr.

J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR, 13, RUE

AUTOUR DU CONCILE

ROME

PAR

CHARLES YRIARTE

—

Souvenirs

d'un

ARTISTE

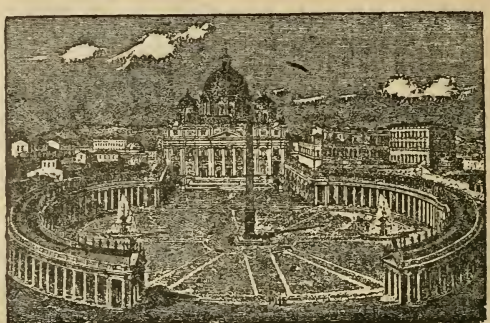

PAR

CHARLES YI

—

Croqu

d'un

ARTIST

Ouvrage de luxe, petit in-8°, imprimé en Elzevir sur Papier teinté, orné de 90 illustrations et eaux-fortes d'après les tableaux de HEILBUTH, et dessins de DETAILLE, GODEFROID-DURAND, LIX, BOCOURT, DE LIPHART, WALLET, YRIARTE, etc. — Sous Couverture, Peau de Crocodile. — Prix, 8 fr. Relié en 1/2 maroq. à coins, 10 fr.

Cette charmante Publication constitue un vivant tableau de Rome, une série d'Aquarelles littéraires faites d'après nature au moment du Concile.

L'auteur peint avec le don du Relief, qu'on lui connaît les cérémonies spéciales alors célébrées au Vatican et les Scènes pittoresques de Rome avant que cette Ville fût devenue capitale.

Il contient les portr principaux Pères du C qui y ont joué un rôle tant, mille détails cri intimes et pittoresque Vatican lui-même. L cipaux Chapitres sont *avant et après le Con Le Concile du Vatica Vatican intime.* — *Rome.* — *Pasquin.* — *Tasse à Rome.* — *Le Pincio*, etc.

Cet ouvrage, qui a l tère de Mémoires mais qui est destiné par son côté pictural mentaire, est fait po resser **toutes les M du Globe**, qui, corp au Conseil œcuméni portèrent le tribut d entier, donnant alors une physionomie par qu'il importait de fi sincérité comme unique.

FLORE PITTORESQUE DE LA FRANCE

Botanique populaire illustrée. — Physiologie, Anatomie, Classification, Description des plantes indigènes et au point de vue de l'agriculture, de l'horticulture et de la sylviculture. Publiée sous la direction de SCHILD, avec le concours de MM. Gustave HEUZÉ, *Inspecteur général de l'Agriculture;* BOUQUET DE *Conservateur des Forêts;* Stanislas MEUNIER, *Aide-naturaliste au Muséum;* J. PIZETTA, *Laurent de l* B. VERLOT, *Jardinier-Chef au Muséum.* Ouvrage illustré de 1,000 gravures et accompagné d'un 32 planches en chromo, 35 fr. — Relié, tranches dorées.....

ISE ET LES VÉNITIENS du XVe au XVIIe siècle.—Origines, **VENISE ET LES VÉNITIENS** utions, Mœurs, Coutumes, Monuments, Biographies des Personnages par ALOISS HEISS. *Publication nnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Un volume in-fo avec 17 planches phototypiques rables, et 545 vignettes, sur 220 pages de texte. — Prix..... **160 »**

RENCE L'Histoire, les Médicis, les Humanistes, Sculpture, Peinture, Archie, etc. — Ouvrage de grand luxe avec llustrations et planches sur cuivre. Prix en , **60** fr.; relié en demi-maroquin avec mosaïque s plats, **80** fr.; édition sur chine... **200 »**

LE PATRICIEN DE VENISE AU XVIe SIÈCLE, sa Vie, d'après les papiers d'Etat des archives des Frari, par Charles YRIARTE. Avec 136 gravures et 8 planches sur cuivre, d'après Paul VÉRONÈSE, **30** fr.; rélié, **40** fr.; édition sur papier du Japon..... **60 »**

ornithologique illustré d'Europe. — Classification, Synonymie, Description et Mœurs des Oiseaux ope, leur Portrait ainsi que leurs Œufs et Nids, en couleur, avec texte par O. DES MURS. Ouvrage de luxe, in-8° jésus, formant 920 pages de texte et 345 chromos. Cette publication forme 4 parties, en 5 volumes. du prix de 200 fr. en prenant toutes les parties ensemble.

ion de l'ouvrage est comme suit, et le prix de chaque partie vendue à part est :

e : **Les Oiseaux d'Eau ou Palmipèdes**, avec 212 pages de texte et 80 planches. Prix : 50 fr. —

tie : **Les Oiseaux de Rivage et de Terre (Echassiers et Coureurs)**, avec 188 pages de texte planches. Prix : 45 fr. — IIIe partie (en deux volumes) : **Les Oiseaux des Champs et des Bois npris Pigeons, Corbeaux, Pies, Geais) ou les Passereaux**, avec 325 pages de texte et nches. Prix : 80 fr. — IVe partie : **Les Oiseaux de proie**, avec 200 pages de texte et 50 planches. ..... **40 »**

e dem.-maroq., plats toile, tranches dorées, est de 5 fr. par volume : la reliure dem.-maroq. à coins, apier, tête dorée, est de..... **6 »**

Manuel d'Archéologie, d'après la 5e édition de E. GUHL et W. KONER, par F. TRAWINSKI. ntroduction par Albert DUMONT, *Membre de ut, Directeur honoraire de l'Ecole d'Athènes, ur de l'Enseignement supérieur.* Un volume pages avec 500 vignettes. — Prix **10** fr.; ile..... **12 »**

DES JARDINS Etude historique, principes de la ition des jardins, plantations, décoration pittoresque et artistique des parcs et des jardins publics. ratique et didactique, par le baron ERNOUF. 3e édition entièrement refondue, publiée avec le con- e A. ALPHAND, *inspecteur général, directeur des travaux de la ville de Paris.* Publication de luxe n-4°, 360 pages ornées de 500 illustrations dont beaucoup de pages entières, représentant des plans de jardins anciens et modernes, petits jardins, jardins de villes, kiosques, ponts, tracés, détails et ture pittoresques et toute la flore ornementale, etc. Imprimé en clzévir, sur papier fort teinté; prix verture en couleur sur peau d'âne, **20** fr.; en cartonnage de luxe, **25** fr.; édition de luxe sur papier nde (Van Gelder), **30** fr.; sur papier du Japon..... **40 »**

PARCS JARDINS ET PROMENADES

RIT DES FLEURS Symbolisme et Science, par nmeline RAYMOND, *rédacteur de la Mode* . Un volume in-4° avec 64 pages de compo- en chromo, représentant 400 plantes. Le t tiré en 5 couleurs. Prix : **15** fr.; relié spéciaux, tranches dorées..... **20 »**

LES POISSONS D'EAU DOUCE ET DE MER, par H. GERVAIS et R. BOULART, — Introduction par Paul GERVAIS, *Membre de l'Institut.* — Trois volumes, 130 vignettes et 260 chromos. Tome I. *Les Poissons d'eau douce*, **30** fr.; rel., **35** fr. Tome II et III. *Les Poissons de mer.* Prix de chaque volume, **45** fr.; relié..... **50 »**

MUSÉE ENTOMOLOGIQUE ILLUSTRÉ

ire iconographique en 3 volumes, publiée par une réunion d'Entomologistes français et étrangers, hromos, 1,050 vignettes dans le texte, représentant en couleur les Insectes, Chenilles, Chrysalides. Métamorphoses et les Plantes dont ils vivent. — *Chaque volume se vend séparément.*

PTÈRES Leur organisation, chasse, collections, classi- — Un vol. in-4°, avec os et 335 vignettes, **30** fr. ..... **35 »**

PAPILLONS Leurs organisations, mœurs, chasse, collections, classifications. 2e édition. Un vol. in-4°, avec 50 chromos et 60 vignettes, **30** fr. Relié..... **35 »**

INSECTES Mœurs, chasse, classification des Orthoptères, Névroptères, Hyménoptères, Hémiptères, Diptères, Aptères, etc. 1 vol. 24 chromos et 450 vignettes, **30** fr. Relié, **35 »**

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Ce

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

NOUVELLE PUBLICATION

ROMÉO

ET

JULIETTE

TRAGÉDIE

DE W. SHAKESPEARE

TRADUCTION EN VERS FRANÇAIS

Par DAFFRY DELAMONNOIE

ILLUSTRÉ DE 10 GRANDES COMPOSITIONS DESSINÉES PAR **Andriolli** ET GRAVÉES SUR BOIS

PAR **J. Huyot.**

GRAND IN-QUARTO

Cette édition a été exécutée d'après les célèbres éditions du Louvre, de Pierre Didot. On en a adopté l'harmonieux agencement du texte dans la page, les types si nets, la proportion des marges, et en un mot, la belle et simple ordonnance typographique.

Prix : Broché . . . . . 40 fr.
— Relié. . . . . 55 fr.

Il a été tiré 40 exemplaires sur japon à 100 francs

AVEC UNE SUITE D'ÉPREUVES D'ARTISTE SUR CHINE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Ce

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

NOUVELLE PUBLICATION

ED. ET J. DE GONCOURT

LA

FEMME AU XVIIIE SIÈCLE

ILLUSTRÉE DE 60 GRAVURES SUR CUIVRE

D'APRÈS LES ORIGINAUX DE L'ÉPOQUE

« Un siècle est tout près de nous... Ce siècle, chose étrange a été jusqu'ici dédaigné par l'histoire, disaient les auteurs dans la préface de l'édition originale. C'est contre ce mépris de l'histoire, contre ces préjugés de la fiction et la convention que nous entreprenons l'œuvre dont ce volume est le commencement. »

Cette réhabilitation, MM. de Goncourt l'ont tentée et ils ont vaincu. Chercher à le démontrer serait superflu. La passion de tous pour cette époque charmante est un fait qu'on ne saurait nier sans être aveugle.

Aussi, avons-nous cru qu'il ne serait pas indifférent aux amateurs de posséder une édition de *la Femme au dix-huitième siècle*, en l'accompagnant d'une série de reproduction des gravures les plus remarquables de cette époque, choisies assez soigneusement pour que quiconque aura acheté le volume puisse se flatter de posséder un résumé complet de l'histoire des mœurs du temps racontée pour les yeux par les documents originaux.

Prix : Broché	30 fr.
— Relié	40 fr.
Il a été tiré 75 exemplaires sur japon, numérotés de 1 à 75. au prix de	100 fr.
Et 100 exemplaires sur papier vélin, numérotés de 76 à 175, au prix de	50 fr.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Ce

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

HISTOIRE DES CIVILISATIONS

POUR PARAITRE A LA FIN DE L'ANNEE

LES

CIVILISATIONS DE L'INDE

PAR

LE Dr GUSTAVE LE BON

Chargé par le Ministre de l'Instruction publique d'une mission archéologique dans l'Inde

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE 7 CHOMOLITHOGRAPHIES ET PLUS DE 350 GRAVURES ET HÉLIOGRAVURES

UN VOLUME IN-4° DE 700 PAGES

PRIX :

Broché	30 fr.
Relié avec plaques et fers spéciaux	40 fr.
Reliure d'amateur	40 fr.
Il sera tiré 15 exemplaires sur papier du Japon au prix de	60 fr.

LA

CIVILISATION DES ARABES

Par le Dr GUSTAVE LE BON

UN VOLUME IN-4° ILLUSTRÉ

DE 10 CHOMOLITHOGRAPHIES, 70 GRANDES PLANCHES, 4 CARTES ET 366 GRAVURES

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cᵉ
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

NOUVELLE PUBLICATION

BIBLIOTHÈQUE DES MÈRES DE FAMILLE
ILLUSTRÉE

Tous ces ouvrages, publiés sous la direction de Mᵐᵉ EMMELINE RAYMOND, rédactrice de *la Mode illustrée* sont inspirés par une pensée morale qui permet de les mettre dans les mains de toutes les jeunes filles.

PRIX DU VOLUME :

Cartonné percaline,	tranches blanches	3 80
— —	tranches dorées	4 20
Relié demi-chagrin,	tranches dorées	5 »

ÉTIENNE MARCEL

LA FAMILLE DU BARONNET

ILLUSTRÉ DE 9 GRAVURES HORS TEXTE PAR PIERRE VIDAI

E. MARLITT

LE SECRET DE LA VIEILLE DEMOISELLE

Traduit par Mᵐᵉ E. RAYMOND

ILLUSTRÉ DE 9 GRAVURES HORS TEXTE PAR KAUFFMANN

Mᵐᵉ MARYAN

LA FAUTE DU PÈRE

ILLUSTRÉ DE 9 GRAVURES PAR RENÉ LACKER

Mˡˡᵉ MARIE MARÉCHAL

L'HOTEL WORONZOFF

ILLUSTRÉ DE 9 GRAVURES HORS TEXTE PAR ALEXIS REICHAN

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cᵉ
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

NOUVELLE PUBLICATION

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

ILLUSTRÉE

PRIX DU VOLUME IN-8° JÉSUS :

Cartonné percaline,	tranches blanches	5 »
— —	tranches dorées	5 50
Relié demi-chagrin,	tranches jaspées	5 50
—	tranches dorées	6 »

PREMIÈRE SECTION

L'ANCIENNE FRANCE

L'ARMÉE
DEPUIS LE MOYEN AGE
JUSQU'A LA RÉVOLUTION

LA CHEVALERIE
ET
LES CROISADES

LE LIVRE
ET
LES ARTS QUI S'Y RATTACHENT
DEPUIS LES ORIGINES
JUSQU'A LA FIN DU XVIIIᵉ SIÈCLE

HENRI IV ET LOUIS XII
LA FRONDE

Ces quatre volumes, dont l'illustration est tirée des grands ouvrage illustrés de notre maison, contiennent chacun environ 300 pages in-8°, u grand nombre de gravures sur bois et une chromolithographie d'après le monuments de l'Art.

COLLECTION IN-4° ILLUSTRÉE

(*mêmes prix que ci-dessus*)

JEANNE D'ARC
Par A. DESJARDINS

ROBINSON CRUSOÉ
Par D. de FOÉ

LA PÊCHE AUX BAINS DE MER

Par H. de LA BLANCHÈRE

Librairie C. MARPON et E. FLAMMARION, 26, rue Racine, Paris
MAISONS DE VENTE : Galeries de l'Odéon, rue Rotrou, 4, rue Auber, 14, et boulevard des Italiens, 12

(Envoi franco) **ÉTRENNES 1887** (Envoi franco)

ALPHONSE DAUDET

LA BELLE-NIVERNAISE

HISTOIRE D'UN VIEUX BATEAU ET DE SON ÉQUIPAGE
ÉDITION DE GRAND LUXE
Illustrée par MONTÉGUT de nombreuses gravures dans le texte et de planches à part tirées en phototypie
UN BEAU VOLUME GRAND IN-8° JÉSUS
Prix : broché, 10 fr.; relié toile, tr. dor., pl. or, 14 fr.; demi-chagrin, 16 fr.

HECTOR MALOT

LA PETITE SŒUR

UN BEAU VOLUME GRAND IN-8° JÉSUS
Illustré par Chapuis, Dascher, G. Guyot, H. Martin, Mouchot, Rochegrosse, Vogel. Gravures de F. Méaulle
Prix : broché, 10 fr.; relié toile, tr. dor.. 14 fr.; demi-chagrin, tr. dor., 16 fr.

ALPHONSE DAUDET

TARTARIN SUR LES ALPES

Édition illustrée de 150 compositions par MM. Myrbach, Aranda, de Beaumont, Rossi, Montenard. — Frontispice et Couverture, Aquarelles de Rossi
PORTRAIT DE L'AUTEUR
Un vol. in-18. — Prix : 3 fr. 50.; rel. toile, pl., 5 fr.; en belle rel. d'amat., 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
CAMILLE FLAMMARION

VIENT DE PARAITRE

LA CRÉATION DE L'HOMME

ET LES PREMIERS AGES DE L'HUMANITÉ
Par H. DU CLEUZIOU
UN BEAU VOLUME GRAND IN-8° JÉSUS
Illustré de plus de 350 gravures, 5 grandes planches tirées à part, cartes en couleur, etc.
Prix : broché, 10 fr.; relié toile, tr. dor., pl., 14 fr ; demi-chag., tr. dorées, 16 fr.

ŒUVRES DE CAMILLE FLAMMARION

Astronomie populaire. *Ouvrage couronné par l'Académie française.* (80e mille. Un beau volume grand in-8° jésus de 840 pages, illustré de 300 grav., 7 chromolith., cartes célestes, etc. Prix : br., 12 fr.; rel. toile, 16 fr.
Les Etoiles et les Curiosités du Ciel. Description complète du ciel (40e mille). Un vol. gr. in-8° jésus, illust. de 400 grav., cartes et chromolith. Prix : br., 12 fr.; rel. toile, tr. dor. avec pl..... 16 fr.
Les Terres du Ciel. Voyage sur les planètes de notre système. Ouv. illust. de photographies célestes, vues télescopiques, cartes et 400 fig. Un vol. gr. in-8°. Prix : br., 12 fr.; rel. toile, tr. d. et pl..... 16 fr.
Le monde avant la Création de l'Homme. Origines du monde, origines de la vie, origines de l'humanité. Ouvr. illust. de 400 fig., 5 aquar., 8 cartes en coul. Un vol. gr. in-8° Prix : br., 10 fr.; rel. toile, tr. dor. 14 fr.

MARIE ROBERT HALT. — **Histoire d'un Petit Homme.** *Ouvrage couronné par l'Académie française.* Édit. de gr. luxe orn. de près de 100 grav. Un vol. gr. in-8° jésus. Prix : br., 10 fr.; rel. toile, tr. dor., 14 fr.; demi-chag. 16fr.
— **La petite Lazare.** Édit. de gr. luxe illust. par GILBERT. Un vol. gr. in-8° jés. Prix : br., 10 f.; rel. t., tr. d., 14 fr.; demi-chag., 16 fr.
JOSEPH MONTET. — **Contes patriotiques.** Eaux-fortes et illustrat. de JEAN BÉRAUD, GILBERT, LE RÉVÉRENT, SERGENT, CHAPERON, CARAN D'ACHE, WILLETTE, etc. Un vol. in-16 sur pap. de luxe. Prix : relié, toile, tr. dor, 6 fr.
PAUL DÉROULÈDE. — **Monsieur le Hulan.** ou les Trois Couleurs. Illust. de 16 comp. de KAUFFMANN, tir. en coul. Un élégant album in-4°, relié richem. avec pl. en coul. Prix : 5 fr.
J. MICHELET. — **Histoire de France.** Edit. illust. par VIERGE. 19 vol. in-8 à 7f. le vol. 133 f.
Histoire de la Révolution française illust. par VIERGE. 9 vol. in-8° à 7 fr. le vol' 63 fr. La rel. se paie en sus 2 fr. 50 par vol'

Les mêmes éditeurs viennent de mettre en vente la 114e édition de Edouard Drumont : *La France Juive*, 2 vol. in-18, 7 fr., et le 25e mille de *La France Juive* DEVANT L'OPINION, 1 vol. in-18, 3 fr. 50.

LIBRAIRIE DE RETAUX-BRAY, EDITEUR

82, RUE BONAPARTE, A PARIS

Généraux et chefs de la Vendée militaire et de la Chouannerie, par MM. DE LA SICOTIÈRE, JOUBERT, JANNIART DU DOT, René BAZIN, Alcide LEROUX, René VALETTE, Gustave BORD, marquis DE SURGÈRES, comte d'ESTOURBILLON, Ollivier DE GOURCUFF, vicomte Hip. LE GOUVELLO, Edmond BIRÉ, DE ROCHEBRUNE, Arthur DES NOUHES, etc. Un magnifique vol. in-folio, orné de 20 grands portraits d'après les maîtres et d'un grand dessin de M. de Rochebrune. Riche cartonnage percaline, avec ornements spéciaux, d'après des dessins de M. de Rochebrune. Prix..... 40 »

Le même, en feuilles et dans un étui..... 34 »

De Imitatione Christi libri quatuor, novis curis edidit et ad fidem codicis Aronensis recognovit Petrus Eduardus PUYOL, prælatus domesticus, superior sancti Ludovici Francorum in Urbe. Un magnifique vol. petit in-4°, imprimé en deux couleurs, avec le plus grand soin, broché. 25 »

Demi-reliure, dos et coins chagrin, plats papier, tranches dorées ou tranche supérieure seule dorée..... 35 »

Demi-reliure dos et coins maroquin du Levant poli, plats papier, tranches dorées ou tranche supérieure seule dorée..... 40 »

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a daigné accepter la dédicace de cet ouvrage.

Dans la séance que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a tenue le 11 décembre 1886 M. WALLON, secrétaire perpétuel, a rendu compte, en ces termes, de ce beau livre :

« Au nom de Mgr Puyol, supérieur de Saint-Louis-des-Français, à Rome, j'offre à l'Académie une magnifique édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*. L'auteur, dans une savante introduction passe en revue les manuscrits du texte, qu'il rapporte à deux familles, l'une germanique, l'autre italienne, et les éditions qui ont reproduit tantôt la première, tantôt la seconde, avec de nombreuses variantes. Il donne les motifs qui l'ont porté à choisir le texte d'Arone, qui offre le type primitif de l'Italie, et il le donne intégralement, sauf quelques fautes évidentes, dont il a d'ailleurs dressé la liste, en telle sorte qu'on peut les remettre à leur place et retrouver le calque exact du manuscrit. Il observe l'orthographe latine qui a prévalu en France aujourd'hui : il conserve la division des quatre livres en chapitres et en paragraphes, en ajoutant par chapitre un numérotage des phrases pour les coupures des paragraphes, afin de rendre les références plus faciles. L'accent tonique a été marqué avec soin. Les homophonies de la langue latine du moyen âge se dégagent ici avec éclat pour la première fois. Des tables méthodiques classent sous certains chefs les matières contenues dans le livre. Mgr Puyol n'a omis aucun des moyens capables d'aider à la méditation de ce livre : renvoi aux passages analogues, citations de l'Ecriture. L'impression de l'ouvrage est tout à fait digne du soin qu'a pris l'éditeur de nous donner un texte parfait.

« Cette édition du livre de l'*Imitation* est d'une beauté typographique de premier ordre, et les mains qui ont donné leurs soins à l'impression ont produit une œuvre que l'on ne peut comparer qu'à ces magnifiques éditions romaines du siècle dernier, ou, rien n'étant donné au luxe de l'ornementation, tout est réservé à la beauté des caractères. »

Histoire de sainte Thérèse, d'après les *Bollandistes*, ses divers historiens et ses œuvres complètes. Ouvrage approuvé par NN. SS. les Evêques de Bayeux, de Nantes, de Vannes, de Séer, de Coutances, d'Autun, d'Angoulême, de Newcastle et d'Anthédon. 5e édition, revue et corrigée, 2 beaux vol. grand in-8° raisin, caractères elzéviriens, têtes de chapitres, culs-de-lampe, lettrines, encadrement rouge, portrait, carte, etc. Prix, broché..... 15 »

Monseigneur de Ségur. Souvenirs et récit d'un frère. 7e édition. 2 beaux vol. in-8° raisin, caractères elzéviriens, têtes de chapitres, culs-de-lampe, lettrines, encadrement rouge, titre, couverture rouge et noir, papier teinté, 2 photogravures de Goupil, représentant, l'une Mgr de Ségur en 1860, l'autre un grand dessin fait par Mgr de Ségur en 1847. Prix, broché.... 13 »

Relié dos et coins maroquin du Levant poli, plats papier, tranche dorée ou tranche supérieure seule dorée..... 25 »

La Terreur sous le Directoire. Histoire de la persécution politique et religieuse après le coup d'Etat du 18 fructidor (14 septembre 1797), d'après les documents inédits, par VI[illegible] PIERRE. Un beau vol. grand in-8°..... [illegible]

Histoire de Moustache. Mémoires d'un très bon chien, par MARYALIS. Illustrations de Claverie. 1 vol. in-18 jésus.....

Relié toile, tranche dorée.....

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 15, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA CHARITÉ OFFICIELLE A PARIS

Le conseil municipal de Paris vient d'exprimer le vœu que la laïcisation de l'assistance publique se termine cette année, et les hauts fonctionnaires, exécuteurs des basses œuvres de l'athéisme officiel, s'empresseront d'obéir. — Rien de plus plaisant et de plus triste à la fois que le compte rendu de ces séances du conseil municipal, où l'on a pu voir un préfet, tremblant devant un aréopage de socialistes, promettre sans promettre, dire oui et penser non, désapprouver la laïcisation, mais ne pas oser exprimer son avis, faire des demi-concessions pour sauver son rond de cuir menacé, et cependant essayer de retarder l'accomplissement d'une mauvaise action qu'il n'ose terminer. Si ce spectacle est une scène digne de tenter un auteur comique, il a aussi une moralité plus haute. Les hésitations de ce fonctionnaire républicain, habitué à commettre toutes les lâchetés et tous les méfaits, sont le meilleur plaidoyer qui ait jamais été prononcé en faveur des religieuses expulsées. — En pratique, d'ailleurs, le préfet de la Seine sera docile aux ordres de ses maîtres; il laïcise déjà, il laïcisera encore. — D'un autre côté, la commission parlementaire, qui, pendant un mois, a rêvé le miracle impossible d'équilibrer un budget boiteux, cette commission, jalouse des lauriers du conseil municipal, a demandé la prompte laïcisation des hôpitaux militaires.

Avant que nos maîtres aient terminé leur entreprise impie, il serait peut-être utile de montrer ce que devient la philanthropie officielle entre les mains de l'administration républicaine.

*
* *

L'Assistance publique de la Seine se divise en trois grandes sections : les établissements hospitaliers, le service des enfants assistés,

et les bureaux de bienfaisance ou service des secours à domicile.

La laïcisation des hospices a ouvert la série des réformes, et voici quatre ans que l'on remplace les religieuses par des laïques.

Cette mesure, souvent illégale, toujours injuste, est, en outre, d'un accomplissement fort difficile : peu de femmes sont disposées à vendre, même pour un salaire assez élevé, des soins que les Sœurs donnaient par charité. — Aussi reste-t-il encore cinq établissements sur vingt-deux à laïciser, et ceux où la réforme est accomplie sont-ils devenus des gouffres où s'enfouit, sans avantages pour les pauvres, l'argent des contribuables : les religieuses, nourries et logées, avaient *deux cents francs* par an pour se vêtir; les surveillantes, sous-surveillantes et suppléantes, qui leur succèdent, reçoivent un traitement moyen de *huit cents francs;* de plus, elles sont logées, *avec leur famille.* Enfin la nourriture dont se contentaient les Sœurs ne suffit pas à celles qui prennent leur place. Le docteur Bourneville, conseiller municipal et entrepreneur de laïcisation, se charge de nous l'apprendre dans un des discours, dont il gratifie les infirmières, ses élèves : « Ce qui presse le plus, dit-il, c'est d'améliorer votre nourriture et votre logement... Il faudrait surtout que la nourriture fût plus variée. » Remarquons que si les surveillantes ne se contentent pas du dortoir commun et du frugal ordinaire des religieuses, elles ne sauraient par contre s'abaisser à des travaux que les filles de Charité faisaient sans dégoût. — Il a donc fallu augmenter le nombre des serviteurs inférieurs, porter leur traitement du minimum de *dix-huit francs* par mois à celui de *vingt-cinq francs* et créer les écoles d'infirmières de la Salpêtrière et de Bicêtre, écoles qui sont d'un onéreux entretien et ne donnent de bons résultats que dans les rapports de M. Bourneville. — En résumé, une surveillante laïque revient par an aussi cher que cinq religieuses. — Un exemple suffira, du reste, pour donner une idée de ce que coûte la laïcisation ; le conseil municipal a dû voter *cent vingt mille francs* pour les premiers frais de transformation des asiles de Vincennes et du Vésinet.

Malheureusement pour l'Assistance publique, — et surtout pour les pauvres, — l'argent ne suffit pas à faire naître le dévouement, et les hôpitaux laïcisés sont dans un état de désorganisation qui augmente tous les jours. Les républicains eux-mêmes se sont émus de cet état de choses, et nous voyons à l'heure actuelle un savant praticien, conseiller municipal républicain, M. le docteur Desprès,

entreprendre seul et à ses frais une campagne contre les laïcisateurs ses collègues.

Rue Lévis, aux *Mille colonnes*, à la salle Favier, dans les faubourgs, comme au conseil, le vaillant défenseur des religieuses prend la parole. Dans des milieux peu suspects de cléricalisme, il sait se faire applaudir ou, plus exactement, faire applaudir les Sœurs dont il rappelle l'héroïsme et le dévouement.

Le docteur Desprès n'est d'ailleurs pas seul à dévoiler les inconvénients de la laïcisation à outrance. Le *Radical*, journal d'une couleur non douteuse, fournit, lui aussi, peut-être inconsciemment, des arguments en faveur des religieuses. Dans son numéro du 21 février 1886, il publiait l'entrefilet que voici :

« Les malades de la salle Broussais (division des incurables, femmes) sont sans médicaments depuis trois mois. Elles reçoivent, depuis le commencement de ce mois, la visite d'un interne qui remplace le docteur J..., dont l'odorat ne peut supporter les émanations de ladite salle. Quand, parfois, l'interne prescrit soit une ordonnance, soit un pot de lait, on ne l'obtient qu'après de grandes difficultés.

« Les malades ont chacun une petite armoire..., on va la leur retirer : « Cela tient trop de place. » On y manque d'air, dit-on, et pourtant les fenêtres sont continuellement ouvertes. Ceci est un comble, mais c'est la vérité. » Du reste, si l'on veut juger le personnel laïque de l'administration, il faut lire la *Gazette des Tribunaux*, livre d'or des nouvelles infirmières, et ne pas s'en tenir aux fallacieux rapports officiels : un jour il s'agit d'une infirmière, déjà condamnée pour vol, qui récidive aux dépens de ceux qu'elle devait soigner; plus tard, c'est une surveillante qui nourrit sa famille avec les aliments destinés aux malades. En janvier dernier, il s'agissait d'une affaire de vol qui nous montrait une amoureuse idylle se déroulant entre Mme Courty, surveillante laïque à l'hôpital Saint-Antoine, et un de ses malades. Un jeune homme, nommé Robinet, dit Dupont, avait été transporté à l'hôpital Saint-Antoine, où la veuve Courty est surveillante. Bientôt tous les deux en arrivèrent à s'adorer, et quand Robinet sortit de l'hôpital, l'infirmière, pleine de tendresse, continua à veiller sur lui. Elle lui apportait tous les jours du vin et des vivres *provenant de l'hôpital* et poussait la sollicitude jusqu'à lui garnir les poches d'argent : c'était on ne peut plus touchant; mais Robinet ne sut pas se borner aux

avantages de cette douce vie et un beau jour il vola 300 francs; sa maîtresse a été d'abord *inculpée de complicité dans ce vol*, mais des preuves suffisantes n'ont pas été relevées contre elle, de sorte qu'elle a comparu seulement comme témoin en police correctionnelle.

Le plus étrange de l'affaire, c'est que cette femme avait été gardée à l'hôpital Saint-Antoine comme sous-surveillante, ainsi que nous l'a révélé son interrogatoire :

« D. — Où avez-vous connu le prévenu?

« R. — A l'hôpital. Il était malade.

« D. — Quand il est sorti de l'hospice, vous avez vécu avec lui.

« R. — Oui, Monsieur.

« D. — Il paraît que vous le nourrissiez.

« R. — Dame! Il était sans emploi.

« M. le Président. — Tout ce que vous lui portiez sortait de l'hôpital : aliments, bouteilles de vin, etc.

« R. — Oh! j'ai emporté une seule bouteille.

« D. — Où preniez-vous tout cela?

« R. — Je le prenais sur ce qui m'était donné pour ma nourriture et celle de mon enfant.

« D. — Il est difficilement admissible que l'on puisse retrancher la part d'un homme, une bouteille de vin par jour, sur la ration d'une femme et d'un enfant.

« D. — Vous donniez aussi, par jour, de 1 à 2 francs à Dupont?

« R. — Pas tous les jours, seulement quand je ne lui portais pas à manger. »

Telles sont les petites révélations qu'a faites au tribunal la tendre surveillante. Comme on le voit aujourd'hui *l'Assistance publique ne se contente pas de nourrir tout son personnel d'infirmiers et d'infirmières : les enfants de ces derniers sont aussi compris dans ce budget* sans compter les cas où des surveillants trop philanthropes se créent une famille d'adoption.

Enfin le Tribunal de la Seine condamnait récemment à six mois de prison un infirmier de l'hôpital Beaujon, qui aurait bien dû faire connaissance avec la cour d'assises :

Le sieur Bourré, — c'est le nom de ce sympathique personnage, — était accusé d'avoir enfermé dans le trou à charbon un paralytique, qui s'était permis de réveiller l'irascible infirmier. Cette nuit de *carcere duro* avait tué le pauvre impotent. Six mois de prison, c'est une bien douce peine pour un assassinat; mais passons; le

plus intéressant de cette affaire est d'avoir dévoilé au public le soin avec lequel l'Assistance choisit son personnel.

Bourré avait déjà, sur la conscience, *huit* renvois, c'est-à-dire que les administrations de huit hôpitaux de Paris l'avaient successivement congédié. Les causes de ces nombreuses révocations sont édifiantes et il est bon de les indiquer. A Cochin, on le renvoie parce qu'il bat les malades. A Lariboisière, il troublait le repos des malades et visitait leurs poches, histoire de savoir s'il ne trouverait pas quelque porte-monnaie. A Beaujon, *une première fois*, il est remercié pour négligence dans son service. A la Charité, on constate qu'il boit beaucoup d'eau-de-vie et d'absinthe. A Saint-Antoine, on remarque qu'il est souvent ivre, et l'on s'empresse de l'envoyer boire ailleurs. Même raison de renvoi à l'hôpital Andral. A l'hôpital du Midi, il rentre, une nuit, en état d'ivresse et maltraite un infirmier. Enfin la même cause le fait renvoyer de Bichat. Cependant, c'est muni de cette collection de notes édifiantes qu'il rentre à Beaujon, et qu'il se livre aux exercices que l'on sait ; voilà les états de service de cet infirmier bizarre qui, suivant ses propres expressions, *ne dessoulait pas depuis trois jours*. Trois jours de cuvée, c'est joli, et, selon toutes les apparences, le vin et l'eau-de-vie de l'Assistance publique faisaient les frais de cette fête prolongée. Il faut avouer que l'administration n'est pas difficile ; si beaucoup de choix valent celui-là, il n'est pas étonnant que les familles se plaignent sans cesse de vols. Au temps où les religieuses étaient auprès des malades, elles avaient soin, après le décès des personnes confiées à leurs soins, de recueillir les menus objets que le défunt portait sur lui et elles envoyaient à la famille ces souvenirs : aujourd'hui, si les objets ont quelque valeur, ils vont chez le brocanteur le plus voisin.

C'est pour recruter un semblable personnel que l'administration dépense des millions, tandis qu'elle est obligée de refuser des malades dans les hôpitaux de Paris. Nous lisons, en effet, dans le bulletin municipal officiel le compte rendu suivant : « Une proposition, tendant à ce qu'une somme de 100,000 francs soit attribuée à l'Assistance publique pour l'envoi en province, dans les lits vacants, des vieillards et des infirmes, que, faute de place, les hôpitaux de Paris ne pourraient recevoir, a été faite par M. Desprès. M. Patenne, parlant sur le même sujet, demande à l'administration des explications sur le renvoi d'un infirme de l'hôpital Tenon et sur le refus des chirurgiens du même établissement d'opérer certains

malades. M. le directeur de l'Assistance excipe de l'incompétence de l'administration en ce qui concerne les attributions des chirurgiens des hôpitaux. *Il ne peut que regretter les faits signalés par l'honoroble proépinant*, et que conseiller, pour en éviter le retour, de créer de nouveaux hospices où seraient recueillis tous les infirmes qui se présenteraient. »

M. Patenne fait ensuite adopter un ordre du jour, invitant l'administration à soumettre, à bref délai, un projet de création d'hospices à Paris. Le directeur de l'Assistance publique a gardé un silence fort prudent; mais s'il avait osé être sincère, il aurait répondu que tout l'argent disponible, étant dépensé en laïcisation, il n'en reste plus pour soigner les malades.

Ce que M. le Directeur n'a pas osé dire, *le Cri du peuple* l'a avoué dans son numéro du 3 septembre dernier. Le journal révolutionnaire expose les résultats de la laïcisation, et déclare qu'elle n'a pas produit « les bons résultats espérés ». *Le Cri du peuple* voit un remède à cet état de choses. Le remède, le voici : « Il est incontestable que si l'on n'attache pas le personnel laïque aux hôpitaux, par des avantages sérieux, ce personnel n'a aucune raison pour être plus dévoué aux malades que les religieuses. A celles-ci, *l'hypnotisme religieux et l'espoir du ciel* offraient un encouragement et une récompense qui leur permettaient d'accepter de vivre, sans répugnance, au milieu des malades. Aux laïques, on ne donne ni ne promet rien. On a affaire à des employées qu'on paye mal, que l'on ne choisit pas et que l'on ne considère pas. Elles prennent, en conséquence, leur tâche délicate comme un métier et non comme une mission sociale par excellence.

« Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant aux plaintes dont elles sont l'objet dans tous les hôpitaux où elles ont remplacé les religieuses. »

Ainsi, le remède trouvé par M. Paul Grandet, rédacteur du *Cri du peuple*, est une augmentation de traitement : le personnel laïque, mieux rétribué, serait parfait. M. Grandet oublie deux choses : d'abord les contribuables payent en impôts ce que les administrations payent en salaires, et si les ressources de l'assistance sont dépensées en traitements des fonctionnaires, que restera-t-il pour subvenir aux dépenses des malades? En second lieu, ce que M. Grandet appelle l'hypnotisme religieux, donne un zèle que ne remplace pas une augmentation de traitement. Une Sœur de Saint-Vincent de Paul

fait plus dans l'espoir du ciel, qu'une infirmière dans l'espoir d'une gratification.

D'ailleurs, si *le Cri du peuple* essaye de disculper en théorie les infirmières futures, il se charge si bien, et avec des faits si probants, d'accuser les infirmières actuelles, que nous ne saurions mieux faire que de lui laisser la parole. « Une infirmière a été vue, salle Royer, prendre le lait des malades, s'en approprier la plus grande partie, et remplacer ce qui manquait par de l'eau. Le fait fut signalé à la surveillante qui se contenta de réprimander cette fille.

« A l'hôpital Rousseau, les surveillantes ne se gênaient point pour tenir les propos les plus attristants devant les malades. C'est à ce point qu'un de nos lecteurs a entendu la première surveillante de cet hôpital dire à deux de ses collègues devant les malades : « Vous « savez, une telle vient de mourir. On va la transporter tout de « suite. » Cette surveillante, très bruyante, met également tous les malades dans la confidence des querelles tapageuses qu'elle a à tout moment avec ses collègues ou ses subordonnées.

« A Cochin, on nous signale une surveillante qui va jusqu'à refuser les remèdes prescrits aux malades dont elle croit avoir à se plaindre.

« On nous affirme qu'à l'hôpital Saint-Antoine, une surveillante écrème tous les matins le lait destiné aux malades. A dix heures, au moment du déjeuner, second voyage de la surveillante en question qui pratique l'écrémage sur la viande, le pain, les légumes, le vin, etc.

« Rue des Tournelles, à l'hôpital Andral, les surveillantes ne se contentaient pas d'être impolies et brutales, il ne leur suffit pas de menacer de renvoi les malades qui se plaignent. On nous affirme qu'elles vont jusqu'à resservir à des malades le lait que des mourants n'ont pu prendre et qu'ils ont souillé de leurs déjections. Le fait nous paraît si grave que nous ne l'enregistrons que sous les réserves les plus expresses, mais en demandant qu'une enquête fasse la lumière là-dessus.

« Nous recevons également des plaintes sur les garçons et les filles de salle de l'hôpital Laënnec. Il y a quelques jours, un de ces garçons se laissa emporter, au cours d'une discussion, jusqu'à frapper un malade. Celui-ci étant allé se plaindre au directeur, reçut cette réponse stupéfiante :

« — Allez! Vous êtes bien content de manger le pain de l'Assis-

« tance publique. » Trois malades, surpris dans le même hôpital à jouer aux cartes, furent renvoyés sans avoir pu parler au directeur. N'est-ce pas exorbitant, et la santé des hommes doit-elle souffrir des infractions aux règles absurdes qui sont imposées par des gens jaloux de prouver qu'ils sont les maîtres du malheureux troupeau qui leur est confié?

« Les renvois pour des motifs futiles ou ridicules ne sont, du reste, pas si rares qu'on le croit. Un homme a été renvoyé tout récemment de l'hôpital du Midi pour avoir cassé une cruche et parce qu'il n'avait pas d'argent. On a eu le cynisme de lui retirer son bandage avant de le congédier non guéri, cela va sans dire.

« Dans le même hôpital, il est arrivé et il arrive encore parfois que certains malades se passent de soupe le matin, les jours où l'on n'en a pas assez pour tout le monde.

« A l'hôpital Saint-Louis, on a fait mieux. Au commencement du mois dernier, tous les malades de la salle Cazenave ont été congédiés. Motif : L'administration faisait restaurer cette salle et ne pouvait, paraît-il, loger les malades ailleurs.

« C'est également à l'hôpital Saint-Louis que s'est passé le fait suivant : Un domestique, nommé Émile Valoteau, se présenta à cet établissement par ordre du médecin qui le soignait. Il dut attendre dehors, pendant cinq heures, exposé à toutes les intempéries, avant d'être admis. Quelques jours après, une fluxion de poitrine l'emportait. »

Nous n'ajoutons rien à cette page; l'administration n'a donné aucun démenti, et les faits, dans leur brutalité, ont une éloquence si haute, qu'elle a effrayé celui qui avait collectionné cette suite de méfaits. Craignant de mécontenter les frères et amis, M. Grandet promet, à la fin de son étude, de dresser l'acte d'accusation des Sœurs comme il a dressé celui des laïques. Si M. Grandet ne veut ni des religieuses, ni des infirmières, nous ne voyons pas très bien à qui le rédacteur du *Cri du peuple* prétend confier les malades.

L'anarchiste Grandet est tout aussi logique en ses conclusions que l'opportuniste Poubelle, qui avoue — ou à peu près — que la laïcisation de l'Assistance est une faute, et qui, un mois après,... laïcise l'hôpital Necker.

L'opération projetée depuis longtemps n'a été faite que le jeudi 28 octobre dernier. Un empêchement nouveau avait toujours arrêté l'exécution de cette mesure odieuse. L'administration veut bien

laïciser, mais pas en temps de choléra : le premier sursis donné aux Sœurs date de cette époque. Plus tard, les démarches faites par les éminents docteurs Trélat et Potain avaient fait maintenir les religieuses, dont l'une, âgée de quatre-vingt sept ans, compte soixante ans de service à l'hôpital Necker.

Aujourd'hui, le crime est accompli : les Sœurs sont parties, comme elles partent toujours, leur chapelet à la main, priant pour leurs chers malades et aussi pour leurs persécuteurs. Elles sont allées porter ailleurs leur dévouement, leur inépuisable charité, un peu plus pâles, un peu plus tristes que la veille, mais éternellement vaillantes pour le bien. — D'ailleurs, l'existence de ces saintes filles était devenue un long martyre, et l'expulsion qu'elles ont subie est devenue une délivrance. Encore quelques mois et partout l'épuration sera terminée, partout les malades entendront le pas lourd et la voix avinée des protégées du conseil municipal, des élèves de M. Bourneville. — La prière journalière, qui faisait mourir les malades, ne se fera plus et, une fois de plus, la République aura été sauvée par les hôtes du Capitole.

*
* *

Les hôpitaux de l'enfance ont subi le même sort que les autres. A l'heure où les filles de Charité quittaient l'hôpital Necker, les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve sortaient de la maison « de l'Enfant-Jésus ». — Les enfants malades ont été entassés dans les dortoirs, afin de laisser aux infirmières une installation confortable ! l'ancien couvent de Sainte-Croix, nouvellement restauré, n'est pas assez vaste pour loger ces dames. — Rien ne peut être aussi dangereux que l'agglomération de ces enfants scrofuleux, rachitiques : mais peu importe, lorsqu'il s'agit de loger les très laïques protégées du conseil municipal !

La laïcisation de « l'Enfant-Jésus » a entraîné celle de la maison de Forges (Seine-et-Oise), réservée aux convalescents et succursale de celle de Paris. Les quinze Sœurs ont quitté l'établissement, le 27 octobre, au milieu des sanglots et des cris des pauvres petits malades, fort effrayés de voir remplacer les « bonnes mères » par des « dames ».

Ces deux exécutions ne sont d'ailleurs que l'achèvement d'une œuvre commencée au mois de février dernier.

Depuis cette date, le service des enfants assistés est aussi désorganisé que celui des hôpitaux; quand on s'est donné la mission de déchristianiser les lieux où règnent la maladie et la misère, il faut aller jusqu'au bout : les orphelins, les enfants ne verront plus autour d'eux les blanches cornettes des religieuses; ils ne connaîtront plus ce doux sourire de la Sœur, qui est presque celui de la mère. Non, ces petits êtres sans famille seront des athées au berceau; nul ne leur apprendra qu'un Dieu a voulu être pauvre et enfant comme eux. Et cependant, nulle part plus que dans le service des enfants assistés le dévouement chrétien n'était nécessaire.

Selon le mot sublime d'une Sœur, « on a sans cesse le cœur déchiré; ils partent dès qu'on les aime ». Beaucoup de personnes, en effet, croient que les petites créatures abandonnées sont confiées à cet établissement pour y recevoir longuement les soins nécessaires; qu'adoptées et suivies par leurs gardiennes, elles deviennent comme une famille où se rencontrent toutes les joies du foyer, l'échange des affections, le nœud des attachements prolongés; que le temps, la reconnaissance, l'habitude, créent peu à peu entre les pupilles et leurs gardiennes l'illusion du lien maternel; qu'il s'agit, en un mot, d'une substitution charitable, détournant sur des enfants perdus les trésors d'une tendresse suivie et persévérante.

Une pareille tâche, assurément, serait déjà digne d'admiration; mais le dévouement demandé aux Sœurs était encore plus absolu et plus chrétien.

La maison des Enfants trouvés n'est pas une famille où grandissent et progressent les abandonnés. C'est un simple dépôt où l'enfant reste quelques jours, quelques semaines, quelques mois au plus. L'ingrate maternité qu'on demande à ses gardiennes ne peut aspirer ni à l'affection, ni à la reconnaissance : les enfants se succèdent entre leurs bras sans y séjourner : il faut qu'elles donnent leurs tendresses à de petits êtres qu'on emportera demain, qu'elles ne reverront jamais.

En effet, l'Assistance publique recueille dans ce vaste établissement toutes les catégories d'abandonnés : les enfants qu'on trouve dans la rue, les enfants des pauvres malades, les enfants des prisonniers.

Mais pour aucun, cet asile n'est définitif et durable. Quand les parents sortent de l'hôpital ou de la prison, ils reprennent leurs

petits. — Quant aux abandonnés, ils sont confiés à des nourrices de la campagne, qui viennent, par escouades quotidiennes, chercher à Paris leurs petits pensionnaires, — chaque province ayant, dans le mois, son séjour déterminé. — Dans les départements lointains où l'on envoie les enfants, on évite depuis longtemps de les confier à de braves chrétiennes qui, seules, seraient capables de leur donner un lambeau d'amour maternel; ils sont livrés à des entrepreneurs recommandés par les maires républicains et n'en sont pas mieux soignés pour cela. Aussi voit-on la mortalité s'accroître chaque jour parmi les enfants assistés. Des médecins, qui ont eu le courage de protester contre certains choix, ont été traités en ennemis par l'Administration. Trop lâche pour oser s'attaquer aux praticiens célèbres qui ont signé les pétitions en faveur des Sœurs, la haine administrative a choisi pour victimes les médecins du service des enfants assistés de la Seine, dans les départements. — Trois inspecteurs, dévoués à leurs malades, mais soupçonnés de l'être moins à la République, ont ainsi eu l'honneur d'être révoqués dans le Pas-de-Calais.

Aujourd'hui, le crime est entièrement accompli. — Les Sœurs ne sont plus jugées dignes d'être, pendant une heure, les mères des enfants sans mère. — L'expulsion des filles de Saint-Vincent de Paul, au mois de février dernier, a ému toute la presse. Les « Débats » eux-mêmes ont traité ce crime « d'infanticide monstrueux ». Mais c'est un journaliste chrétien qui, avec une plume digne du sujet, a fait l'éloge des Sœurs.

Voici la fin du bel article de M. de La Brière : « Le jour et la nuit, un certain nombre de religieuses donnent aux tout petits leur biberon, ou surveillent les trente internes; les autres gardent, nettoient, font jouer les enfants de trois à quatre ans; les autres font la classe, une classe patiente et laborieuse, à des élèves sans cesse et inégalement renouvelés; les autres font coudre les petites filles; les autres soignent à l'infirmerie les enfants malades; les autres enfin s'occupent des petits au sang malsain, qu'il faut séparer et nourrir au moyen d'un troupeau d'ânesse.

« L'ordre et la propreté sont partout admirables. Les Sœurs, promenant et caressant leurs poupons, sont gaies et riantes...

« On les chasse!... Qui fera cela? Qui remplira pour elles ce rôle ingrat et incessant de mères pour un jour?

« Que leur reproche-t-on?

« Sont-elles exigeantes au point de vue du traitement?

« Non : deux cents francs par an!

« Sont-elles détournées de leurs devoirs par leurs exercices de dévotion?

« Non, car elles assistent à cinq heures du matin à une messe basse d'une demi-heure, et, depuis la suppression de l'aumônerie, le vicaire paroissial a peu de temps à leur donner.

« Sont-elles accusées d'aigreur et de sévérité pour le personnel du service?

« Non, car les cent soixante-quinze servantes que nécessite le soin de leur petit peuple, ou du moins l'immense majorité de ces servantes, ont déclaré qu'elles suivraient les Sœurs dans leur retraite. Celles mêmes qui atteignent presque vingt ans de présence, et, par conséquent, le droit à la retraite, renoncent à ce bénéfice plutôt que de rester avec de nouvelles surveillantes.

« Alors qu'y a-t-il?

« Il y a uniquement que leur dévouement sans reproches s'inspire d'une pensée chrétienne.

« Elles acceptent leur exil sans plaintes, sans récriminations, héroïques dans ce nouveau sacrifice comme dans tous les autres; prêtes à partir, prêtes à revenir; se souvenant, sans doute, de cette instruction que leur fondatrice, la première Fille de la Charité, leur donnait dès 1649 : « On pourra vous renvoyer. En sortant vous n'aurez qu'à secouer la poussière de vos souliers, et un jour nous bénirons Dieu de cette persécution! »

On peut se demander si, au lieu d'épuiser en laïcisation son magnifique budget, l'Assistance publique n'aurait pas mieux fait de rétablir les tours.

Chaque jour des cadavres de nouveau-nés sont ramassés sur la voie publique ou trouvés dans ce grand cercueil qui est la Seine.

Puisque, en chassant la foi de l'âme des mères, vous chassez aussi de leur cœur le dévouement et l'amour maternels, ne serait-il pas au moins possible d'assurer un abri aux enfants du hasard? Mais l'administration ne s'arrête pas à ces considérations, donne au diable les idées arriérées de saint Vincent de Paul et continue son œuvre de laïcisation.

Cependant quelques bons esprits s'émeuvent de cet état de choses et refusent de prendre une part de responsabilité dans ces folies républicaines.

Tel, M. Mast, membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique, qui s'est empressé d'adresser au préfet de la Seine sa demission fortement motivée. La lettre de cet honnête homme est trop sincèrement indignée, trop émue pour ne pas trouver place ici.

« Paris, le 28 février 1886.

« Monsieur le préfet,

« L'œuvre séculaire des Enfants assistés est menacée.

« Sans qu'on ait songé à soumettre au conseil de surveillance la question de droit, sans même qu'on ait été visiter les services de cet hospice, la laïcisation de cet asile, si différent des autres, a été votée sans discussion.

« Des Sœurs, des infirmières, servantes choisies par les premières, dont la famille leur était connue, ne relevant que de leur autorité, veillaient conjointement, nuit et jour, sur ces pauvres enfants.

« Elles vont être congédiées.

« Au premier personnel, remarquable par son expérience, sa moralité, son dévouement, son désintéressement, son unité, contre lequel jamais une plainte n'a été formée, va succéder un service improvisé, sans cohésion, personnel ordinaire des hôpitaux dont la vénalité est un des graves défauts.

« Le conseil lui-même, en acceptant le personnel nouveau, ne vient-il pas de signaler en même temps les bases vicieuses de son recrutement?

« L'ancien personnel couchait et veillait près des enfants.

« Le nouveau va en grande partie habiter au dehors.

« Ce changement impose aux finances si obérées de l'Assistance une première dépense de 45,000 francs pour les logements, puis un supplément annuel de 32,000 francs pour les gages, soit 800,000 francs de capital immobilisé.

« Et cela au moment où elle manque de place, au moment où elle refuse chaque jour de nombreux malades. »

A cette protestation indignée d'un républicain, personne ne pourrait rien ajouter et l'administration n'a rien répondu.

*
* *

Logique avec elle-même, l'Assistance publique de la Seine apporte son esprit révolutionnaire dans la distribution des secours

à domicile comme dans ses autres services. Prochainement les derniers bureaux de bienfaisance seront enlevés aux Sœurs et confiés à de sympathiques commères qui s'empresseront d'offrir des remèdes... doux à leurs voisines et amies... — La désorganisation est d'ailleurs en bonne voie d'accomplissement. Les commissaires des bureaux de bienfaisance étaient autrefois choisis, ainsi que les dames de charité, parmi les personnes les plus riches, parmi celles dont les relations étaient les plus étendues. Les Quentin, Peyron et Cᵉ, ont modifié cela; pour ces fonctions d'honneur, un brevet de civisme remplace tout le reste. Il en résulte que souvent les quêteurs de l'Assistance publique inspirent juste assez de confiance pour être mis poliment à la porte par les personnes à qui ils s'adressent.

Si le choix des membres d'honneur des bureaux de bienfaisance est ridicule, celui des *visiteurs* est un scandale. Ces agents, au nombre de cinquante-cinq, sont des fonctionnaires rétribués pour faire les enquêtes sur les familles qui implorent les secours de l'administration.

Aujourd'hui ces employés ne sont pas autre chose que des agents électoraux à la solde de la République et nombre d'entre eux sont des amnistiés en rupture de pétrolage.

Il en est qui doublent leurs appointements en se faisant donner de l'argent par les pauvres qu'ils sont chargés de secourir.

D'autres obtiennent pour leurs parents et amis des secours superflus : je connais dans le XXᵉ arrondissement un ménage de deux personnes, gagnant chacun leur vie, et touchant 40 francs au bureau de bienfaisance; par contre, une veuve infirme, chargée de cinq enfants en bas âge, reçoit 8 francs. Voilà comment les républicains, nos maîtres, comprennent l'égalité. Récemment un ouvrier, sans travail depuis six mois, demande un secours à sa mairie (XIVᵉ arrondissement). On lui répond : « Nous n'avons pas 10 francs en caisse, attendez l'hiver. »

Nous ne sommes pas juge du bien ou mal fondé de la demande, mais nous pouvons apprécier la réponse.

Ne peut-on imposer aux plumitifs, qui vivent sur la caisse des pauvres, d'être au moins convenables à leur égard?

La plus déplorable grossièreté est d'ailleurs de mode à l'Assistance publique.

Au service central de l'avenue Victoria, les employés sont polis comme des portes de prison. Dans certains hôpitaux, à l'Hôtel-

Dieu et à Broussais surtout, les visiteurs sont fouillés avec une brutalité révoltante.

Le haut personnel ne vaut guère mieux. Récemment un propriétaire de Vincennes, venu à Paris pour affaires, tombe sur la voie publique. Porté à l'hôpital, il y meurt au bout de cinq ou six heures. Cet homme avait sur lui de l'argent, des cartes de visite, des enveloppes *avec son adresse :* l'administration ne se donne pas la peine de faire prévenir la famille, et quand la veuve, après vingt-quatre heures de recherches et d'angoisses, trouve le cadavre de son mari et veut déposer une plainte entre les mains du directeur, celui-ci très calme et très digne répond : « *Et vous croyez que nous avons le temps de nous amuser à vous prévenir!* »

Les visiteurs sont aussi aimables que les commis et les directeurs.

Il va de soi qu'au seul aspect d'un crucifix dans une mansarde, ces purs sentent leurs cheveux se dresser sur la tête; ils sont, du reste, officiellement chargés de connaître les opinions politiques des indigents.

On demande une profession de foi à ceux qui demandent du pain : cela fait rire... tristement.

On demande, d'ailleurs, bien autre chose aux pauvres de Paris. On leur demande... de l'argent, et, cela, officiellement sous la forme du prêt à usure, que pratique le Mont-de-Piété. Une étude sur la charité officielle à Paris serait incomplète, si nous ne donnions pas quelques détails sur cet *établissement de charité.*

*
* *

La question du Mont-de-Piété est d'une triste actualité aux heures où la misère sévit et, Dieu sait si elle règne, par ce temps de république. Le nouveau directeur a sans doute fait cette réflexion, puisque à peine installé, il a jugé bon d'annoncer ou de laisser annoncer « que l'intérêt perçu par le Mont-de-Piété allait être baissé de 5 à 4 pour 100, puis de 4 0/0 à 3 0/0. — M. Duval arrive sans doute à la direction avec les meilleures intentions du monde, mais que le taux passe de 5 à 4, et de 4 à 3, il faudra d'abord qu'il descende de 9 1/2 a 5. »

Jusqu'ici, en effet, le Mont-de-Piété a emprunté à 3 pour 100 pour prêter sur gages à 9 1/2 ou plus, comme nous le verrons tout à l'heure. L'administration présente en sa faveur deux excuses : la

première consiste à dire que les bénéfices obtenus sont versés à la caisse des hospices. Cet argument perd beaucoup de sa valeur, si l'on ajoute que, depuis 1874, le Mont-de-Piété refuse de verser ses *bonis* et demande le divorce avec l'Assistance publique, pour cause d'incompatibilité de caisse.

C'est, du reste, une charité bien laïque que d'envoyer les gens à l'hôpital pour les y mieux soigner ensuite. La seconde excuse vaut la première : « On ne sait pas, écrivait en 1800 M. Cochut, alors directeur, que sur 2 millions de prêts qu'il distribue par an, le Mont-de-Piété fait plus de 1,800,000 opérations à perte. Les opérations lucratives forment à peine le quart des prêts. »

Ce très subtil argument, chef-d'œuvre d'imagination administrative, prouve tout simplement la monstruosité de l'intérêt, puisqu'un quart des intérêts suffit à donner un gros bénéfice au bout de l'année.

Du reste, le taux de 9 1/2 pour 100 n'est qu'un minimum, réel seulement dans le cas où l'emprunteur retire l'objet déposé ou renouvelle son engagement. Mais s'il laisse s'effectuer la vente, ce qui a lieu au bout de quatorze mois, c'est 13 pour 100 qu'encaisse l'administration, puisque le droit de vente est de 3 1/2.

Ce n'est pas tout : l'emprunteur qui est assez malheureux pour être dans l'impossibilité de dégager ou de renouveler sa reconnaissance, voit vendre l'objet déposé par lui à un prix bien inférieur à sa valeur réelle, et cela par la faute de l'administration. Les ventes sont peu et mal annoncées, elles se font dans les salles trop petites du Mont-de-Piété et devant une clientèle presque exclusivement composée de marchandes à la toilette et de « marchands de reconnaissances ». Il n'est pas agréable, pour le public qui fait monter les enchères, de se trouver en contact avec ces habitués, qui sont là comme chez eux, et sourient d'un air entendu à M. le commissaire-priseur. Les amateurs sont, de plus, serrés comme des harengs en tonne, et il n'est pas facile de faire parvenir une offre à travers des couches de brocanteurs aux nez et aux doigts également crochus. Le manque d'exposition préalable rend encore la difficulté plus grande; l'acheteur n'a pas le temps de distinguer la nature de l'objet mis sur la table : il veut un bracelet et se trouve en possession d'un collier de chien. Ce système de vendre diminue considérablement le boni que l'emprunteur pourrait être appelé à toucher, et constitue pour lui une réelle augmentation d'intérêts. Les employés de l'admi-

nistration ont, d'ailleurs, maints procédés pour soutirer de l'argent au public. Sous prétexte de boîtes et enveloppes pour les objets fragiles, ils prélèvent un impôt de 0 fr. 20 ou 0 fr. 30 centimes sur les personnes naïves. En outre, au Mont-de-Piété de la rue Rambuteau, il faut attendre des heures pour la moindre opération, ou bien donner un pourboire au garçon de bureau.

Comme on le voit, le Mont-de-Piété pratique la charité à sa façon, mais il a deux compères, les marchands de reconnaissances et les commissionnaires, qui sont encore plus cruels que lui pour leurs victimes.

Les commissionnaires sont des intermédiaires répandus dans les divers quartiers de Paris, et qui opèrent, pour leur compte, sous la surveillance de l'administration. Ils se substituent au Mont-de-Piété auprès de l'emprunteur, et à l'emprunteur auprès du Mont-de-Piété. Mais les services du commissionnaire sont loin d'être gratuits : il perçoit, outre le taux du Mont-de-Piété, un droit de 2 pour 100 sur les engagements, et de 1 pour 100 sur les dégagements, ce qui donne un taux de 13 1/2 pour 100. Cette rétribution fixe est indépendante de la durée du prêt; elle augmente donc l'intérêt dans une énorme proportion si l'objet est retiré au bout de peu de temps ; pour un prêt de 20 francs, par exemple, vous payez au bout d'un mois 0 fr. 75 centimes, soit 45 pour 100.

On va se demander maintenant, pourquoi les emprunteurs courent en foule chez le commissionnaire, quand ils ont sous la main les bureaux auxiliaires du Mont-de-Piété. Cela tient à deux causes : d'abord, le commissionnaire prête sur le même objet une somme plus forte que l'administration, les commissaires-priseurs officiels se tenant fort au-dessous de la valeur des gages, parce qu'ils sont responsables de leurs estimations. En second lieu, les employés du Mont-de-Piété sont gracieux avec le public comme des gens qui ont intérêt à être dérangés par le moins de monde possible.

Échappé aux mains du commissionnaire, l'emprunteur risque fort de tomber dans celles du marchand de reconnaissances; ici, la filouterie règne et gouverne comme dans un ministère opportuniste. Dans tous les quartiers populeux, il se trouve un certain nombre de bureaux plus ou moins clandestins, où les reconnaissances sont achetées au prix de 15 à 20 pour 100.

Si l'opération se bornait là, elle serait des plus régulières, puisque la reconnaissance est une valeur « au porteur ». Mais, d'ordinaire,

le marchand achète avec *faculté de rachat*, c'est-à-dire que, pendant deux mois, le vendeur peut reprendre le papier qu'il a cédé, à condition de rembourser l'argent touché, plus un intérêt variant entre 120 et 200 pour 100 : « d'où il résulte, avoue naïvement M. Cochut, que le Mont-de-Piété, institué pour combattre l'usure, devient un instrument d'usure. »

On ne voit pas comment le Mont-de-Piété, qui perçoit un intérêt variant entre 9 1/2 et 13 pour 100, a pour but de combattre l'usure; mais on voit très clairement que les commissionnaires et les marchands de reconnaissances la cultivent impudemment, ce dont le Mont-de-Piété est responsable, puisqu'il tolère un tel état de choses.

On reste donc entre deux alternatives, ou bien il faut modifier ainsi la loi sur l'usure : « L'usure est interdite en France, sauf à l'établissement charitable appelé Mont-de-Piété. » Ou bien il faut réorganiser cet établissement; de ce côté, on ne peut rien attendre de l'initiative administrative : des intérêts de traitements de hauts fonctionnaires s'y opposent. C'est donc aux Chambres que devrait revenir le souci de cette grave question. Mais, pour la majorité, les questions politiques sont plus intéressantes que les affaires d'utilité publique.

On objectera, du reste, que le Mont-de-Piété et ses inconvénients ont traversé tous les régimes depuis un siècle : à cela, on peut répondre qu'autrefois chacun gagnait sa vie et recourait peu au Mont-de-Piété, — les comptes en font foi, — tandis que la République, ruinant tout le monde, doit au moins veiller à ce que le remède ne soit pas un mal officiel pour diminuer ses ressources : si la République vit encore quelque années, nous verrons supprimer le droit des pauvres dans les théâtres. Déjà cette institution excellente a été faussée dans l'application et la plus grande partie des bénéfices s'en va rejoindre ceux du Mont-de-Piété; bientôt on renoncera au principe de cette aumône perçue pour la misère sur le plaisir, et la République prouvera une fois de plus ses instincts démocratiques en préférant, au peuple et aux pauvres, les histrions et les cabotins qui paradent sur les planches.

*
* *

Dans ce long exposé de faits et de méfaits, nous avons eu soin de nous placer à un seul point de vue : l'intérêt matériel des

malades et des pauvres. Jusqu'ici, il n'est pas une ligne de cette étude qu'un républicain et un athée sincères, — s'il y en a, — désavoueraient. — Nous nous souvenons du mot profond et juste, prononcé par Me Rousse, l'éminent défenseur des congrégations expulsées. Comme on lui reprochait de n'avoir pas élevé le débat au-dessus de la question de légalité, il répondit : « Dans une plaidoirie, il faut rester au niveau de ses juges. » Ce que Me Rousse, parlant à des athées, ne pouvait pas faire, un catholique, écrivant pour des catholiques, doit l'essayer.

Les entrepreneurs officiels de laïcisations foulent aux pieds quatre sortes d'intérêts : les intérêts des malades et des pauvres, ceux des fondateurs ou des donateurs, qui avaient confiance dans les ordres religieux et qui n'auraient pas voulu voir leur argent servir à l'entretien d'œuvres maçonniques (1); l'intérêt de tous les contribuables, qui souffrent de l'augmentation continuelle des impôts; enfin, et par-dessus tout, l'intérêt des âmes, l'intérêt de Dieu. Jamais, dans aucun hôpital, aucune religieuse n'a imposé à un malade la visite du prêtre ou la réception des sacrements suprêmes. Mais jamais un chrétien n'est mort dans un hôpital français, sans trouver les secours nécessaires, lorsque ceux de la terre sont devenus inutiles. — En outre, demandez aux protestants ou aux juifs, qui ont été dans un hôpital, si la Sœur n'a pas toujours été la première à leur offrir la visite du rabbin ou du ministre et, tous, vous répondront affirmativement. — Grâce à la suppression des aumôniers, en sera-t-il de même sous le règne des infirmières laïques? Il est à craindre que non, et il est au moins certain que les remplaçantes des Sœurs, pour les secours à domicile, ne porteront pas dans les mansardes le mot d'espoir qui, pour les âmes endolories, vaut le bon de pain destiné à assouvir la faim du corps.

Est-il même possible de reprocher aux laïques leur indifférence : elles sont épouses, elles sont mères; elles gardent pour un mari, pour des enfants, leur affection. Les Sœurs, elles, n'ont qu'une famille; celle qu'elles ont adoptée en devenant épouses de Jésus-

(1) Dans certains cas, il s'agit d'une véritable violation de la loi : tout le monde se souvient de la laïcisation de l'hôpital Cochin, fondé par l'abbé Cochin, à la condition expresse qu'il serait desservi par des religieuses. En cette circonstance comme toujours l'administration a trouvé un complice dans cette assemblée de plats valets, qui s'appelle « conseil d'État », sans doute parce qu'elle reçoit les ordres de l'État.

Christ : la grande famille des malades et des pauvres. L'amour de Dieu donne seul l'amour des humbles et des petits. Selon le mot d'une grande sainte, « on ne fait bien que ce que l'on fait pour le ciel ». — La *foi* peut seule donner la *charité*, cette vertu d'en haut, dont la philanthropie est la parodie, comme les choses de la terre sont les caricatures des choses du ciel.

Mais qu'importent ces pensées aux laïcisateurs. Ils gardent tous leurs soins pour une seule malade : la République. — Espérons que les Peyron, les Bourneville et autres soigneront assez mal leur cliente pour aider à la tuer.

En attendant ce bonheur, on peut se demander si une administration, dont le seul but est de traquer des prêtres et des femmes qui ajoutent à leur charge sociale la surchage de leur héroïque dévouement, on peut se demander, si une telle administration est digne du nom d'assistance publique, ou bien de celui d'empoisonneuse publique.

Jean Le Viel.

DE NIAGARA-FALLS

A PHILADELPHIE

I

ROUTE DU NIAGARA

Le *bar d'Astor-House.* — Un train américain. — Installation dans un wagon-palais. — *Bon nègre.* — *Sonnez les matines, bim, bon, ban!* — Nuit passée dans le *sleeping car.* — Un hôtel de province. — Ville créole. — J'essaye de décrire les chutes du Niagara. — La réclame du capitaine Webb. — *Niagara-Falls* catholique. — Nous rencontrons un délicieux compagnon de voyage. Le lac Ontario. — Une ville canadienne. — L'archidiocèse de Toronto.

Nous sommes arrivés à New-York de ce matin, le révérend Ch..., un vrai Parisien et moi, nous avons couru New-York ; nous sommes rassasiés de bruit, de poussière, de *cars* et d'*elevated.*

Lundi 31 *mai.* — Vers cinq heures, nous revenons à notre hôtel *Astor-House* et nous nous disposons à dîner : pour ce faire, nous avons à notre disposition la salle à manger de l'hôtel, avec laquelle nous n'avons point encore lié connaissance, et la rotonde du *bar*, où la table du festin est toujours dressée : j'ai l'intention de revenir dans ce curieux caravansérail américain pour l'étudier à fond ; laissons la salle à manger et, puisque nous sommes pressés, contentons-nous du *bar.*

Deux grandes tables en fer à cheval, d'une largeur raisonnable ; des garçons et des marmites pleines de victuailles, au centre du fer à cheval ; des tabourets, élevés et sans dossier, comme ceux qu'on rencontre dans les bureaux des grandes administrations, à l'usage des gratte-papiers et des dessinateurs ; ces tabourets vissés au sol et disposés tout autour des dites tables. On se hisse là-dessus, et les garçons, en tabliers blancs, vous gratifient immédiatement d'un grand verre d'eau glacée, d'une fourchette, d'un

couteau qui ne coupe pas, et d'un morceau de pain dont vous ne ferez qu'une bouchée; de serviette point... Nous mangeâmes, cependant; mais il sera utile de dire, pour les générations futures, que les portions américaines coûtent fort cher; elles sont généralement découpées en deux parts; chaque part peut servir pour deux personnes, la portion pour quatre; exemple : je demandai des fraises : *Strawberries and cream; 25 cents!* Ça n'est pas pour rien; mais j'eusse pu dîner avec ce seul plat; j'en avais un grand saladier et la crème était exquise...

Nous reprenons nos valises au *coat-room;* nous reprenons un tramway et nous arrivons au *ferry* de l'*Elrie Rail-Road*, à la hauteur de *Chambers-Street;* en quelques minutes, nous sommes de l'autre côté de l'Hudson, à la gare du chemin de fer. Quelle gare, grand Dieu! Une sous-préfecture de troisième classe n'en voudrait pas chez nous; je commence à bien comprendre que les Américains sont utilitaires et pratiques avant tout, artistes après, s'ils en ont le temps.

Une gare en bois, une salle d'attente remplie de bancs en bois, munis d'un léger dossier, placés les uns derrière les autres, au beau milieu de la salle; au fond, l'*office des tickets;* à droite, l'office où l'on vend les coupons pour les *Pullman cars;* à gauche, une salle très confortable pour les *ladies* et un escalier étroit, tortueux, incommode, pour les messieurs qui veulent aller prendre des consommations au premier étage; nous sommes parqués dans une salle d'attente, n'en déplaise à ceux qui prétendent que l'Amérique est le pays de la liberté et qu'en France seulement, on nous traite, dans les stations de chemins de fer, comme de simples moutons. Allons donc! Des cadrans aux aiguilles mobiles indiquent les heures de départ des différents trains dans les diverses directions; ce n'est pas le moment pour nous: nous bâillons aux corneilles, car les portes donnant accès sur la voie sont implacablement fermées, et quand nous avons pris nos coupons de Pullman, — 2 dollars chacun pour la nuit, — comme nous avons encore du temps, de guerre lasse, nous nous engageons dans l'étroit escalier des *consommateurs*, et nous arrivons dans un réduit infect où je me cogne la tête contre le plafond très bas et où nous buvons quelque chose d'exécrable; ô Yankees de mon cœur!

Redescendus vers 7 heures, enfin, nous voyons les barrières tomber devant nous et nous sommes le long du train.

Un train américain? il y avait joliment longtemps que je rêvais cela! Le rêve est devenu réalité palpable; attention!... D'abord, en avant la machine! Plus de ces énormes chaudières Stephenson; ici, ce qui frappe d'abord les regards, c'est la cheminée en cône évasé par le haut; devant la cheminée, une énorme lanterne carrée; dessous le *cow-catcher*, le « ramasse vache », appareil en forme de soc de charrue, qui doit rejeter au loin tout obstacle; une toute petite et mignonne chaudière; une grosse et brillante cloche au-dessus et un tender, très confortable, en forme de maisonnette, muni d'un toit, pour les mécaniciens et chauffeurs.

Derrière cette machine, les wagons. Plus de ces petites logettes, à portières latérales, véritables boîtes où l'on étouffe, où l'on gèle, où l'on n'y voit pas, où l'on souffre mille morts, où l'on n'a souvent aucune sécurité, et où tout au moins l'on subit une promiscuité ennuyeuse et gênante; ici, un grand beau salon, où l'on pénètre par l'arrière du wagon; en entrant, à gauche, un fourneau à houille qui ronfle pendant l'hiver, et qui vous donnera l'illusion du *home;* à gauche, la chambre des dames, qu'on retrouve partout, et le récipient pour l'eau glacée, *ice water*; puis, des banquettes à deux places, très confortables, rembourrées, couvertes en velours rouge, à dossiers mobiles, de façon à pouvoir s'installer deux à deux, les uns derrière les autres ou en face; des glaces qui s'abaissent ou se relèvent, au moyen d'un système américain ingénieux; à l'extrémité du salon, les *water-closets;* cinq ou six belles lampes, accrochées au milieu du couloir. Il n'y a qu'une seule classe de voitures; on n'y fume pas, et si l'on veut se livrer à cet exercice, on va dans une voiture ordinaire, spécialement réservée pour cela, et généralement placée en tête du train.

Mais nous, nous dédaignons même la belle voiture; nous avons mieux que cela : le *Pullman car*, le *Palace car;* le wagon palais de Pullman; aussi, quand nous montrons nos coupons, un superbe mulâtre saisit immédiatement nos valises et nous introduit dans un salon beaucoup plus luxueux; d'abord, il faut passer par une sorte de vestibule où nous trouvons des lavabos; c'est le cabinet de toilette; une porte, qui s'ouvre là, donne dans l'office des *conductors*, une autre dans le fumoir, une autre dans le cabinet des dames, une autre dans le water-closet; un petit couloir, enfin, nous amène dans le wagon, proprement dit; les sièges, ici, sont plus luxueux, plus soignés; l'acajou reluit, les parois sont incrustées de

marqueterie et en citronnier, ornées de peinture : fleurs et arabesques s'entre-croisent :

Ce ne sont que festons,
Ce ne sont qu'astragales.

Les serrures nickelées semblent être d'argent, les cuivres des lampes brillent comme de l'or, et, au-dessus de vos têtes, les lourds panneaux dissimulent toute la literie que vous verrez, tout à l'heure, étaler avec adresse par les mulâtres préposés spécialement au service de ces *Pullman;* moi, j'en avise un, qui a une tournure particulièrement amusante : tête crêpue et ébouriffée, larges lèvres, gros yeux blancs, l'air empressé, et je le baptise, incontinent, du titre de *bon nègre.*

Bon nègre me questionne; bon nègre ne me comprend pas, bien entendu; bon nègre me fait faire le tour du salon; bon nègre me débarrasse de mon chapeau en le plaçant, à l'aide d'un bâton, sur un crochet très élevé, là-haut, près des lampes; bon nègre m'apporte de l'*ice water;* bon nègre ouvre la porte du wagon afin que nous allions faire les cent pas sur le quai; mais bon nègre, en véritable Yankee a soin de ne pas nous prévenir que le train se met en marche, et il faut prestement sauter sur le marchepied et s'accrocher à la rampe de l'escalier pour pouvoir partir : sans cela personne au monde ne s'occupera de vous, pas même bon nègre. Chacun pour soi, en Amérique, plus que partout ailleurs, et Dieu pour tous!

Nous sommes, en effet, partis sans tambours ni trompettes, sans avertissement préalable, comme cela, à l'heure marquée sur les indicateurs; vous n'y avez pas pris garde, tant pis! vous restez là, sur le quai. Mais si! il y a un signal connu des Américains : c'est la cloche, la bienheureuse cloche dont nous avons parlée, la cloche de la machine qui se met en branle, pour ne plus s'arrêter... Seigneur! quel tapage! en traversant *Jersey-City* à toute vapeur, le long des rues, à travers les places, la cloche sonne, elle sonne toujours; cela nous fait une singulière impression; il semble que nous sommes dans un couvent et qu'on nous annonce l'heure de la messe ou l'heure des matines :

Frère Jacques,
Dormez-vous?
Sonnez les matines!
Bim, bon, ban!

Ah! nous ne dormirons guère; mais les riverains ou les passants ne pourront guère être écrasés; s'ils le sont, ils y mettront une certaine bonne volonté, d'autant plus que nous voyons à chaque pas, sur les routes, à l'endroit du passage à niveau chez nous, un grand poteau, surmonté d'un losange noir sur lequel apparaisraissent en grosses lettres, ces mots :

Rail road crossing, look out the cars!

« Quand vous traversez la voie, faites attention aux trains! »

La campagne américaine après les petites maisons brunes et rouges de Jersey-City : une plaine nue, une herbe maigre, des ruisseaux pleins de bourbe, des marécages à perte de vue, des cheminées d'usines, des rochers couverts de réclames gigantesques, quelques taillis de chênes ou de saules, quelques fermes construites en bois, peintes en blanc, à un étage, avec une vérandah circulaire, deux ou trois vaches qui paissent, peu ou point de paysans dans les champs, — comme je l'avais déjà remarqué en Angleterre, — des routes en bois, ou plutôt non, en planches, défoncées; tout cela n'est pas beau. Je ramène mes yeux sur des objets plus voisins : dans l'intérieur du wagon, de jeunes garçons circulent les uns avec des livres et des brochures, les autres, avec des corbeilles remplies de gâteaux et de bananes excellentes; nous nous bourrons de bananes et laissons, petit à petit, la nuit nous envahir.

A ce moment bon nègre apparaît dans un costume tout nouveau! Il a laissé la vareuse bleue à boutons d'or pour revêtir une jolie veste en toile blanche qui fait rêver d'oreiller et de dortoir; c'est en effet de dortoir et d'oreiller qu'il s'agit. Branle-bas de combat! En un clin d'œil, deux ou trois bons nègres ont transformé l'aspect du wagon; les parois d'érable et d'acajou s'abaissent ou s'éventrent; il en sort des masses de matelas et de traversins dont on ne soupçonnait pas l'existence; les banquettes de velours rouge soutiennent un lit; au-dessus de celui-ci, à l'instar des couchettes des paquebots, on en établit un second avec des draps, s'il vous plaît! et tout ce qui s'ensuit; deux beaux rideaux tombent du ciel enveloppant dans leurs larges plis les deux couchettes; au moyen d'un système de boutons et d'agrafes, vous vous isolez complètement des voisins et vous êtes chez vous; votre montre, vos vêtements de dessous, vous les installez sur des planchettes *ad hoc;* le paletot et le gilet sont remis

au mulâtre qui a charge de les placer en lieu sûr et de les brosser soigneusement, comme aussi les bottines. Les dames, s'il y en a, s'en vont au *ladie's room*, revêtir leur costume de nuit; tout le monde est donc rangé, paré, ordonné pour une bonne nuit; les mulâtres ont éteint deux lampes sur trois..., ils ronflent tous, les heureux mortels! Une demi-heure après, mon compagnon de voyage, en écartant un peu les rideaux, me demandait : « Frère Jacques, dormez-vous? » — et je lui répondais! « Non! On sonne trop souvent les matines dans ce roulant monastère! — *Bim*, *bon*, *ban!* répétait la cloche. Elle le répéta tout le temps, toute la nuit, et je ne fermai pas l'œil : il est vrai que la trépidation du train y était bien aussi pour quelque chose, mais l'institution bienfaisante des *sleeping-cars* fut dès lors jugée par moi inutile à la catégorie des gens nerveux.

Mardi 1er juin. — Quand le jour parut, je fis glisser le volet intérieur qui masquait la glace voisine de mon oreiller et je pus à loisir contempler la campagne; ce fut peut-être le meilleur moment de mon voyage : je n'avais pas dormi, mais je reposais tranquillement la tête sur l'oreiller, un peu tourné vers la droite, et un nouveau tableau venait toutes les deux minutes s'encadrer là dans la fenêtre. Le paysage a un peu changé; il semble, à mesure qu'on approche du Canada et de ses beautés naturelles, que tout cherche à se mettre à l'unisson : la verdure est plus fraîche, la campagne moins uniforme; des bois, des bois, des bois et, tout à coup, nous voilà dans un pays accidenté et lancé sur deux montagnes séparées par une profonde vallée au fond de laquelle roule un torrent aux eaux écumeuses; nous le traversons sur un pont en bois, établi sur des espèces d'immenses tréteaux; on a posé les rails de la double voie sur quelques traverses et voilà! La charpente frémit d'épouvante quand le monstre passe en vomissant feu et fumée! Je sais aussi quelqu'un qui n'était pas à son aise en passant là sur le joujou confectionné par les ingénieurs de l'*Erie-Railroad*, en huit jours de temps; il se leva, s'habilla sommairement, alla au lavabo faire une toilette rendue difficile par les mouvements enragés de tangage du train qui filait à toute vapeur, — 50 kilomètres à l'heure; — et en faisant sa méditation, il trouvait que le vieux pays avait du bon et que notre École polytechnique n'était pas faite *pour des prunes*, comme on dit très vulgairement.

De Buffalo, rien vu, que des cheminées d'usine et d'immenses réserves de wagons sur un prolongement de plusieurs kilomètres;

wagons et locomotives, locomotives et wagons, c'est toute l'Amérique en dehors des villes. On entrevoit à gauche le lac Érié, qui brille au soleil, et nous arrivons bientôt sur les bords de la rivière *Niagara*, que l'on suit pendant quelques kilomètres. Il s'agit de savoir où nous allons descendre; c'est la grande question; car en Amérique, si l'on ne sait pas le moment où l'on doit monter dans le train, on ignore absolument l'instant précis où il faut le quitter; quand on se rend dans une ville, ce n'est pas toujours dans la ville même que le chemin de fer vous conduit, mais à quelque distance. Ici, la gare de *Niagara Falls* est à 1 kilomètre des chutes. Tout à coup, le train s'arrête; nous ne savons pourquoi ni comment; nous exposons nos perplexités au bon nègre; lui, n'est pas embarrassé du tout; il prend nos valises et nos couvertures, les dépose sur le sol, en pleins champs, et nous dit : « Vous allez aux chutes, c'est ici! vous êtes arrivés! » — Point d'hôtel à l'horizon, pas de ville bien entendu... mais seulement une voiture; nous nous abouchons avec le cocher qui nous fait monter et nous amène, en 10 minutes, sur le bord d'une autre ligne ferrée, dans un petit hôtel qui s'appelle : *New-York Central hôtel;* c'est écrit sur une sorte de carte-propectus qu'on nous a remis pendant notre course : « *Suspension-Bridge. American Side*, *Niagara N. Y. Rate* 2 *per Day. Open Summerand Winter. Tourists visiting the falls and all the Traveling Public will find it to their advantage to stop at this hôtel.* »

Nous qui ne savons rien de rien, nous sommes enchantés de ces trois lignes. L'hôtel du chemin de fer du New-York central est d'abord établi tout près de la gare ou *dépôt* — comme on dit ici — de ladite compagnie; la gare n'est point celle de *Niagara-Falls :* elle s'appelle la gare du *Pont-Suspendu*, parce que le pont suspendu où passent les trains du chemin de fer, est là tout près. Bien! nous sommes du côté américain de la rivière; car il y a le côté canadien. L'hôtel est ouvert l'été, mais aussi l'hiver; car en hiver, les chutes revêtent un autre aspect et il y vient presque autant de touristes que pendant l'été. Le prix de la pension est de 2 dollars par jour; ce n'est pas cher, surtout s'il est vrai, — comme le raconte toujours le bavard de petit papier, — que les voyageurs ont tout avantage à s'arrêter ici. Nous allons bien voir!

Dans un hôtel américain, naturellement, on parle américain : « — Patron, disons-nous dans l'idiome de Shakespeare et de Long-

fellow, à un bonhomme grassouillet qui s'avance, nous avons fait 725 kilomètres et nos 12 heures de voyage nous ont fatigués; nous désirons d'abord prendre quelque chose, puis nous irons voir les chutes, puis nous nous reposerons et nous partirons demain. — Messieurs, nous répond l'hôte, dans la langue de Molière et de Chateaubriand, vous pouvez parler français, car je le suis; Français des bords de la Moselle; seulement, je suis en Amérique depuis quarante ans environ et je connais le pays. Mon père ne parlait pas anglais et mes filles ne comprennent pas le français; voilà comment on se tranforme! » Ce disant, il roulait dans sa bouche une grosse chique, pour nous prouver qu'il était bien réellement devenu Américain. « — Vous allez donc, continua-t-il, vous réconforter avec cette agréable bouillie d'avoine; c'est très bon! Et puis, vous prendrez la voiture qui vous a amenés, et vous irez voir les curiosités des environs; 4 dollars la voiture pour vos 3 ou 4 heures. Après, vous aurez un bon lit pour vous reposer. »

All right! nous essayons de la bouillie d'avoine; mais, décidément, nous sentons que l'éducation américaine fait défaut. C'est abominable ce plat-là! mais nous acceptons de prendre la voiture, car nous sommes fatigués de notre nuit; moi, du moins! Et, du reste, ne parle-t-on pas de 3 heures d'excursion?

Il faut, avant tout, traverser la ville; et c'est la première fois que je vois une ville de province en Amérique. Les maisons sont construites en bois; devant la porte, presque toujours un petit portique: quatre colonnes grecques supportant une toiture; de chaque côté du portique, une galerie ou vérandah; point de cour ni de clôture: le jardin entoure la coquette habitation à un ou deux étages; sous la vérandah, on aperçoit des *rocking-chairs* ou chaises à bascule; à côté, une guitare ou un *bandjo* oublié contre le mur; entre les arbres, des hamacs sont suspendus çà et là. Les rues que nous longeons sont plantées d'arbres, bordées de trottoirs en bois; c'est gracieux et frais au possible. Je ne sais pas ce que dit ce pays pendant le rude hiver sous la neige; mais j'affirme que tel qu'il s'offre à nos regards, c'est un pays créole. J'irai à Bourbon ou dans les Antilles, à la Nouvelle-Orléans, à Rio-de-Janeiro ou à Singapour, ce sera le même spectacle; l'effet produit sera identique.

Un immense mugissement se fait entendre et domine tous les bruits. Notre voiture s'engage sur le pont suspendu le plus rapproché des chutes; après qu'on nous a fait payer les 50 *cents* de

droits; la poussière d'eau nous couvre déjà et nous voyons, pour la première fois, les deux chutes : l'une, derrière nous, l'américaine; l'autre, à notre gauche, la canadienne.

Au bout du pont, on trouve l'hôtel *Clifton*, admirablement situé. Le choc effroyable des deux masses d'eau est tel, qu'on nous dit que les fenêtres et les persiennes de l'hôtel vibrent perpétuellement. Il tombe là aussi une pluie éternelle : la route, les herbes, les arbres, les maisons, tout est mouillé, mouillé sans cesse, et cependant nous sommes loin des chutes. Nous mettons pied à terre pour mieux les contempler. Maintenant, le dos tourné au Canada, nous avons en face la rivière et la chute américaine; à notre droite, la chute canadienne : la première tombe toute blanche en s'éclaboussant sur les rochers du bas; le soleil se joue dans la poussière d'eau en produisant des arcs-en-ciel variés. Qu'on se figure une nappe d'eau qui tomberait d'une hauteur comme celle de la colonne Vendôme : celle-ci se précipite de plus haut, c'est-à-dire de 65 mètres; 20 mètres de plus.

Mais la chute américaine n'est rien devant l'autre : c'est là qu'est le gouffre, l'abîme monstrueux; c'est là que les eaux furieuses tombent en formant une grande courbe comme un fer à cheval; on appelle en effet cette chute le *Horse-Shoe;* l'eau est d'un beau vert; mais en rebondissant sur les rochers, elle s'éparpille en poussière et vole au loin, comme nous l'avons dit, couvrant de pluie toute la campagne d'alentour, toute la rive canadienne. Malheur à celui qui, comme moi, porte des lunettes; s'il les garde, les verres mouillés l'empêchent de rien voir; s'il les ôte, il n'y voit pas plus. C'est donc de loin qu'il faut se contenter d'admirer et, de fait, c'est de loin qu'on juge bien l'ensemble; de près, on est étourdi et aveuglé : aussi, je me donnais bien de garde de revêtir le costume huilé qu'on vous sollicite de prendre moyennant la somme d'un dollar, et avec lequel on descend, par une pente glissante, aux pieds de la cataracte; mon compagnon se donna l'agrément de ressembler, pour 20 minutes, à un plongeur ou à un Esquimau du Groënland; il m'avoua franchement qu'il avait sacrifié à la coutume, et qu'il n'avait rien vu d'extraordinaire en bas.

C'est une île appelée *Goat-Island*, qui sépare les deux chutes; elle est toute boisée; nous y allâmes avec notre voiture, dédaignant complètement les industriels qui nous sollicitaient d'entrer au museum, à l'observatoire ou dans les jardins pour 50 *cents*

seulement : « *Admittance only* 50 *c.* », disaient leurs alléchantes affiches!... et il y avait à voir là des animaux, des oiseaux et des reptiles, des minéraux et plus de cent mille curiosités rares : « *Over* 100,000 *rare specimens selected from all parts of the world!* » et même une galerie égyptienne. Au diable la galerie égyptienne! que vient-elle faire ici? La galerie égyptienne fut cause que nous n'entrâmes pas...

Là où nous entrâmes, ce fût à *Prospect-Point*, une grande terrasse construite sur la gauche de la chute américaine. On peut dire qu'ici comme à Shaffouse, pour la chute du Rhin, on est au milieu de l'eau; on peut la toucher avec la main et se griser d'émotions. *Prospect-Point* est ouvert de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Un chemin de fer fumiculaire en plan incliné vous amène, si vous le désirez, en bas de la chute, et un bateau à vapeur *ferry*, vous promène sur la rivière, de façon qu'on peut saisir tous les aspects de ces grandes beautés de la nature. Notre cocher nous conduit d'abord à l'île *aux Oies*, puis à l'île des *Trois-Sœurs*, puis à *Goat-Island* (île de la Chèvre). Il est beau de contempler le fleuve dans toute sa largeur, se précipitant furieusement en longs rapides vers l'île où nous sommes, pour se diriger ensuite en deux bonds gigantesques vers l'une et l'autre chute; j'ai trouvé l'endroit pittoresque, et nous y avons cueilli de jolies fleurs blanches qui embaumaient, afin de les envoyer à nos chers amis de France. Des couples enlacés flirtaient sans peur ni reproches sur les rochers du rivage et je me demandais, non sans effarement, si ce n'était pas une position dangereuse que la leur et que la nôtre : conter fleurette ou cueillir des fleurs sur un morceau de terre qui peut à tout instant être emporté dans le tourbillon, quelle imprudence! Ne doutez pas qu'un jour Goat-Island disparaîtra minée par la dynamite ou simplement par les eaux; alors, il n'y aura plus rien qu'une immense chute, une cataracte gigantesque, un déluge, une sublime horreur que la terre entière voudra venir voir... et elle y viendra en quatre ou cinq jours, puisque nous y sommes venus en huit.

Ce n'est pas fini! notre consciencieux automédon, au service d'un patron qui ne nous a nullement trompés, nous conduit aux rapides : à 200 mètres de la chute, l'eau est calme comme un lac, et a 20 mètres de profondeur; elle glisse bientôt entre deux murailles de rochers à pic, passe sous les deux ponts suspendus, le premier pour les voitures et les piétons, le second pour le chemin de fer et à

2 kilomètres, resserrée de plus en plus entre les rochers, forme les rapides et le tourbillon. On confond toujours en Europe la chute et les rapides; c'est au milieu des rapides, il y a deux ans, en 1884, que le fameux capitaine Webb, célèbre déjà par sa traversée à la nage entre Douvres et Calais, a trouvé la mort en voulant descendre la rivière dans une barque.

Pour aller aux rapides, nous faisons un assez long chemin dans la campagne et, enfin, nous arrivons chez un industriel, qui nous conduit aussitôt dans la chambre d'un ascenseur ou *clevator*, où s'est déjà installée une jeune miss; on décroche la cage, et nous voilà accomplissant une descente qui n'en finit pas; en bas, nous sommes sur le bord de la rivière, devant les immenses lames qui se tordent, s'élancent et sifflent comme de longs serpents; c'est bien! mais n'ai-je pas vu déjà quelque chose de semblable entre Itchang-fou et Kouy-fou sur le Fleuve Bleu, dans le Céleste-Empire?

Nous payons 50 *cents* le plaisir de cette excursion et nous ne payerons plus rien désormais, car le gouvernement des États-Unis a mis fin, il y a quelques années, aux extorsions pratiquées sur les touristes, en expropriant une foule de propriétaires; ça lui a coûté 7 millions et demi; du coup, les autres sont devenus riches; c'est tout ce qu'ils demandaient, et vive le gouvernement fédéral!

Bien des gens, du reste, ne s'arrêtent point à Niagara-Falls; ils traversent en chemin de fer simplement, et quand ils prennent la ligne du Michigan-Central pour aller à Chicago, ils passent non loin des chutes, un peu en arrière; on fait alors arrêter le train pour qu'ils puissent jouir du beau spectacle offert par la nature en ces lieux; c'est ce que me racontait le vicaire général de l'Arizona, à bord de *la Champagne*.

Nous revenons à notre hôtel; la végétation est en retard par ici; les lilas et les marronniers sont seulement en fleurs; le soleil est chaud, c'est l'été; mais il n'y a presque aucune transition entre l'hiver et l'été sous ces climats.

Les locomotives roulent sans cesse devant la vérandah où nous nous installons, et les cloches sonnent de plus belle la messe et les matines : « Savez-vous, combien nous avons de lignes de chemin de fer ici devant nous? nous dit l'hôte. Non, n'est-ce pas? Eh bien, nous en avons sept »; et il les énumère : *New-York-Central*, *Canada Southern*, *Grand Trunk*, *Lake Erié*, *Rome*, *Watertown et Ogdensburgh*, *Lehigh Valley*, *Buffalo et West Shore*.

Le bonhomme a une jeune fille qui nous amuse beaucoup; elle a quinze ou seize ans, sert à table, fait la cuisine sans doute, balaie la salle à manger et le corridor, et puis dénoue son tablier après et va se mettre au piano; voilà bien l'Amérique! je me rappelle avoir vu, dans le *Tour du Monde* de Charton, deux gravures; l'une représentait les femmes américaines d'il y a cinquante ans : on les voit laver leur linge, éplucher les légumes et soigner leurs enfants; l'autre montre les femmes américaines d'aujourd'hui : dans un beau salon, elles lisent, remuent des chiffons élégants et font de la musique; je pense que la fille de notre aubergiste représente la période mitoyenne de transition; dans tous les cas, il n'y a guère de fermes ou de maisons villagoises, aux États-Unis, où l'on ne trouve une espèce de salon avec un semblant de bibliothèque, et dans un coin, un harmonium ou un piano.

L'hôtelier nous amuse d'une autre façon : le malheureux capitaine Webb est venu logé ici, paraît-il, avant son funeste accident; on ne voit partout que tableaux et réclames dénonçant le fait pour attirer la clientèle; ailleurs cela la ferait fuir; mais qui pourra jamais sonder l'esprit d'un Yankee? « Le capitaine Webb a habité cette chambre! — La veuve du capitaine Webb a appris la glorieuse mort de son époux dans ce couloir! — Voici un morceau de la culotte du capitaine Webb, retrouvé à 500 mètres des rapides! » Drôles de gens! Et celui-ci qui vient se promener devant la vérandah, en superbe costume de trappeur, de coureur des bois; il nous rappelle les héros de Fenimore Cooper; mais n'est-ce point pour chercher à nous vendre cette veste historiée et ces beaux pantalons en cuir de buffle?...

Promenade l'après-midi aux environs, en flânant; on nous désigne de loin l'église catholique; il y en a même deux ici : une à *Niagara-Falls*, la localité principale, appelée Sainte-Marie de la Cataracte et desservie par le révérend James A. Lanigan; l'autre à *Suspension Bridge*, plus près de nous, appelée Saint-Raphaël, desservie par le révérend Thomas Hines. A *Niagara-Falls*, on trouve aussi une Académie ou Pensionnat de jeunes filles sous le vocable de Notre-Dame de la Cataracte, tenu par les Dames du Sacré-Cœur de Marie et qui compte 70 élèves; trois des mêmes religieuses ont une école paroissiale avec 245 élèves. A *Suspension Bridge*, trois Sœurs de Saint-Joseph réunissent dans leurs classes 165 élèves. Il doit y avoir ici deux ou trois mille catholiques dans les deux

localités appartenant au diocèse de Buffalo, créé en 1847, dont le deuxième évêque est Mgr Stephen V. Ryan, et qui compte 188 prêtres.

Promenade le soir encore dans les rues de la ville pleines d'ombres, mais éclairées de distance en distance, par un jet électrique; des marchandes de photographies vous sollicitent avec une impudence tout américaine; les débitants de whiskey paraissent faire de jolis bénéfices; voilà tout ce que nous avons remarqué. Nous prîmes un des deux tramways qui traversent Niagara-Falls, et nous revînmes chez nous; cette nuit, je m'endormis malgré les cloches des locomotives qui, comme les jets d'eau de Chantilly, ne s'arrêtent pas plus la nuit que le jour, et je rêvais que j'accomplissais les exploits du célèbre capitaine Webb me jetant du haut en bas de la chute canadienne et sans me noyer.

Mercredi 2 juin. — Le *New-York central rail-road* nous transporte en une demi-heure de Suspension-Bridge à Lewiston sur les bords du lac Ontario. Voici le train qui s'arrête : je vais sur la plate-forme à l'arrière, et je suis tout stupéfait de rencontrer trois ecclésiastiques en soutane qui défont tranquillement un paquet de journaux que le *conductor* vient de leur remettre; c'est la cause de l'arrêt; deux de ces *clergymen* portent des chapeaux de paille, le troisième une barette en velours avec gland; ils s'enfoncent dans les bosquets d'alentour et nous nous remettons en marche; j'apprends alors qu'il y a là, un peu plus haut, un séminaire, le séminaire de Notre-Dame des Anges dirigé par les prêtres de la Congrégation de la Mission ou Lazaristes; le T. R. P. Kavanagh en est le président; ils sont treize avec soixante-quatre étudiants ecclésiastiques et cent trente-deux collégiens. Nous traversons leur parc, paraît-il; c'est bien le moins de leur apporter les gazettes.

A Lewiston, deux voitures nous attendent pour nous transporter au port du lac et à la douane située sur le wharf même. Nous avons l'extrême bonne fortune de rencontrer là un excellent compagnon de voyage appartenant à la plus agréable race des voyageurs. « Vous allez à Toronto, Messieurs? — Parfaitement, Monsieur! » Ceci est échangé en français; l'autre a un accent que je ne puis encore définir, mais je sens que je suis sur la piste, cela va venir. « Comment êtes-vous venus en Amérique? reprend-il. » Au nom de la liberté dont on jouit dans ces pays, j'ai une forte envie de l'envoyer promener, mais je me contiens et réponds : « Apparemment, Monsieur, en bateau. — Ah! mais, quel bateau? — Puisque

cela vous intéresse, — vous êtes bien bon, Monsieur, — à bord d'un Transatlantique. — Oh ! les Transatlantiques ne sont pas de bons bateaux ; ils mettent trop de temps pour la traversée; moi, je vais de New-York à Brême en sept jours, avec mon yacht ! » Ça y est ! je pensais bien que cet aimable interlocuteur était un enfant de la blonde Germanie; oh ! quel plaisir, quel plaisir divin ! Et l'intolérable bavard nous raconte qu'il vient au Canada pour la sixième ou septième fois et qu'il collectionne des photographies; il a six mille vues prises dans tous les coins du monde. Mais qu'est-ce que cela me fait? Prussien !

On est difficile quand on vient de voyager pendant huit jours à bord d'un paquebot comme *la Champagne* et avec des compagnons tels que ceux que j'avais, et par un temps des plus favorables. La *Chicora* ne vaut pas grand'chose; nous en avons pour trois heures avant d'arriver à Toronto. Il fait froid, le temps est sombre, pluvieux. On dit le lac mauvais; il pourrait bien se faire qu'on dit la vérité : je vois dans un coin une série de cuvettes qui ne m'annoncent rien de bon, et dans l'entrepont, fixés au-dessus de nos têtes, des chapelets de bouées et de ceintures de sauvetage; sur le lac, tout simplement, on a souvent le mal de mer. Je vais donc m'installer dans le salon sur un fauteuil quelconque et n'en bouge pas; du reste, on ne voit plus la terre une demi-heure après. Au bout de deux heures et demie environ, la pluie commence à tomber ; elle tombe à torrent, le tonnerre gronde, et c'est au milieu d'une trombe que nous faisons une entrée peu triomphale à Toronto, — qui paraît être une belle et grande ville, — très heureux d'avoir trouvé à point un omnibus pour nous amener à *Américan hôtel.*

Après avoir déposé nos valises au *coat room*, nous voilà bientôt le nez au vent dans la rue; le quartier où nous sommes descendus est le quartier des affaires; on le voit aux nombreux *offices* ouverts au rez-de-chaussée de toutes les maisons : grandes maisons à quatre étages construites en brique et souvent en pierre; ce qu'on ne trouve guère dans les États; trottoirs en bois, rues très sales, car il a plu; des arbres en bordure des trottoirs partout.

Nous avisons une superbe église ogivale, entourée d'un beau jardin, de massifs d'arbustes et de fleurs et d'une balustrade en fer du plus heureux effet : de légers piliers gothiques reliés entre eux par des chaînettes; c'est la cathédrale catholique Saint-Michel, propre et bien tenue, avec des bancs sculptés et des orgues pein-

turlurées. Un peu plus loin, autre jardin fleuri et autre église gothique : c'est celle des méthodistes, très belle aussi; des voitures de maître stationnent devant le portail : une foule de gens richement habillés s'y précipitent; nous voulons voir : c'est un mariage; l'église regorge de monde placé dans des tribunes superposées, le ministre est étouffé par l'affluence; à peine peut-il remuer les bras et sa voix n'arrive pas jusqu'à nous. En nous enfonçant dans la ville, nous rencontrons un enterrement; corbillard et porteurs s'apprêtent devant la maison mortuaire : c'est un peu comme à Paris.

Les tramways passent à vide devant nous, et par contre, nous remarquons de mauvaises voitures découvertes qui sillonnent la ville en tous les sens et s'intitulent *free buss* « omnibus libres »; cela nous arrange beaucoup; nous montons immédiatement dans le véhicule économique; une bonne dame, appartenant au monde de la bourgeoisie et qui est là avec son fils, nous demande amicalement si nous sommes étrangers, et quand nous lui disons que nous venons de Paris, elle s'extasie, comme si les visites de Parisiens étaient très rares par ici; elle dit qu'elle a vu l'Allemagne et nous explique que les omnibus libres ont été mis en circulation pour tuer une grève des tramways: un tronc est déposé au fond de la voiture; on y met la piècette que l'on veut.

Dans *Bathurst street*, nous descendons pour entrer à l'église Sainte-Marie, qui n'offre rien d'extraordinaire à la pieuse curiosité : un prêtre en soutane et en barette fait passer les examens aux enfants de la première communion; de nombreuses *misses* arrivent pour se confesser, car c'est demain la fête de l'Ascension; le prêtre ayant terminé l'examen vient de notre côté : nous en profitons pour nous présenter et lui demander des renseignements. C'est un vicaire de la paroisse, Irlandais, flegmatique mais fort courtois; il nous raconte d'un air tranquille et lent qu'il y a à Sainte-Marie un curé et deux vicaires.

Toronto, autrefois *York*, capitale du Haut-Canada, sur la côte nord-ouest du lac Ontario, à 450 kilomètres ouest-sud-ouest de Montréal, a 60,000 habitants; on n'en comptait que 1200 en 1817 : c'est le siège d'un archevêché catholique et d'un évêché anglican; la ville fait un grand commerce de pelleteries; elle fut fondée en 1794 et est exclusivement anglaise; un Français qui ne connaîtrait que sa langue serait bien embarrassé en mettant les pieds au Canada pour la première fois.

Il y a 20,000 catholiques environ à Toronto : « Nous allons confesser toute la soirée nous dit le vicaire, et demain nous donnerons la communion à 1100 personnes. » Nous trouvons cela bien beau!

La province ecclésiastique de Toronto comprend les diocèses de Toronto, Kingston, Hamilton, London et Peterborough, situés dans la province d'Ontario (*Dominion of Canada*). Erigée évêché en 1842, Toronto a été créée métropole en 1870; le premier évêque fut Mgr Michel Power, mort en 1848; le second, Mgr Francis A. de Charbonnel, qui résigna sa charge, entra dans l'ordre des Capucins de la province de Lyon en France, fut fait évêque de Sozopolis en 1869, et archevêque en 1875. L'archevêque actuel est Mgr J.-J. Lynch, consacré le 20 novembre 1859.

On compte huit paroisses dans la ville de Toronto; la cathédrale Saint-Michel, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-Patrick, Saint-Basile, Sainte-Marie et Saint-Jean, Sainte-Hélène, Saint-Joseph.

Dans tout le diocèse, je relève d'après l'état du personnel officiel 53 prêtres séculiers, 15 religieux, 71 églises, 40 paroisses sans compter les missions, 15 chapelles de couvents, 12 étudiants ecclésiastiques; la population catholique totale est de 47,000 âmes. Il y a un séminaire de théologie, 1 collège, 9 académies de jeunes filles, 10 écoles paroissiales, 5 asiles. Je vois que dans la paroisse Saint-Michel, la cathédrale, on compte 220 élèves à l'école des Frères, 230 à l'école des Sœurs de Lorette; à Sainte-Marie où nous avons été, les Frères des Écoles chrétiennes ont 320 élèves. En sortant de l'église, nous aperçûmes deux des vénérables instituteurs en soutane noire et en chapeau haute forme; j'avoue que cette coiffure produit un singulier effet aux yeux d'un Français, même cosmopolite. — En 1861, on comptait au Canada 117 Frères des Écoles chrétiennes et 24 novices, et aux États-Unis 251 Frères et 50 novices. En 1871, 215 Frères et 25 novices au Canada, et 595 Frères et 70 novices aux États-Unis. Leur nombre est plus considérable actuellement. — Les Sœurs de Saint-Joseph, qu'on retrouve partout, ont 328 élèves dans la même paroisse Sainte-Marie.

Le collège Saint-Michel à Clover Hill est tenu par les religieux de Saint-Benoît; on trouve là un provincial qui est supérieur et professeur de théologie morale, un professeur de philosophie et de dogme, un préfet des études, un professeur de musique instrumentale, de latin élémentaire, de français et de plain-chant, un professeur de musique vocale, un de rhétorique, un autre de mathéma-

tique et d'anglais, un autre d'études commerciales et deux qui enseignent l'histoire et les humanités. C'est un cours complet d'études. La maison de Saint-Nicolas, dans *Lombard street*, est destinée aux jeunes apprentis; la maison de la Providence de *Lower street* a 260 orphelins et 240 infirmes, aveugles, boiteux et incurables.

A l'*American Hôtel*, nous sommes servis par des *maid-servants*, en robe de couleur voyante, et coiffées d'une façon horrible; les cheveux leur tombant sur les yeux; ici, c'est la dernière mode; nous ne mangeons pas mal pour 50 *cents* chacun, nous ne payons ni le *coat room*, ni l'omnibus; ce qui est vraiment consolant. Quand nous partons le soir pour la gare vers 6 heures, toutes les rues du quartier sont désertes, les bureaux sont fermés, adieu le mouvement! Le service d'été des bateaux n'étant pas encore bien organisé pour Montréal, nous allons passer une nuit atroce dans un wagon ordinaire; nous vîmes vers 11 heures un homme tomber de la plate-forme sur la voie en arrivant dans une gare : on l'emporta à demi mort.

Je ne me consolerai pas facilement de n'avoir pas fait cette route par le lac, c'est-à-dire par les *Mille îles* et les Rapides : un passage féerique sur un parcours de plusieurs kilomètres, et des lames qui vous font faire de curieux soubresauts, surtout celles de *la Chine*, au milieu desquelles on est piloté par un Indien authentique. Quel malheur de n'avoir pas vu cela!

L'abbé Lucien VIGNERON.

FRANCE CONTRE ANGLETERRE

AFFAIRE PLAIDÉE PAR UN IRLANDAIS

I

Dans le mouvement nationaliste qui agite depuis quelque temps l'Irlande, et qui tend à prendre une allure de plus en plus décidée, il y a un côté particulièrement intéressant pour notre pays et qu'on n'a peut-être pas assez remarqué jusqu'à présent. A mesure que le peuple irlandais s'éloigne de l'Angleterre, qu'il prend en aversion son joug, ses lois, ses idées, il se rapproche de la France et sent se réveiller pour elle les vieilles sympathies créées par une longue communauté de croyances, de caractère, de race même. Les Celtes d'outre-Manche ne sont-ils pas nos cousins germains? Et les événements n'ont-ils pas resserré, à différentes reprises, les liens établis par la nature? Vers la fin du dernier siècle surtout, les Irlandais, chassés de leur patrie par la persécution, avaient pris une place importante dans les rangs de l'armée française. La guerre des Indes fit d'eux nos frères d'armes, et beaucoup de leurs officiers demeurèrent ensuite dans leur pays d'adoption, où ils furent naturalisés, où ils firent souche, où leur postérité perpétue encore les traditions d'honneur et de loyauté de leur vaillante race.

La tendance fort curieuse que je viens de signaler s'est manifestée tout récemment dans un petit livre publié à Dublin, et demeuré chez nous à peu près inconnu. Il est écrit en anglais, parce que l'auteur anonyme s'adresse principalement aux sujets de Sa Majesté Britannique; mais la langue est absolument la seule chose qu'ait de commun avec eux ce mystérieux personnage. Il se donne comme Français; il est, à coup sûr, de nationalité irlandaise, comme on le

reconnaît facilement à la lecture de ses pages humoristiques, et comme je le sais, d'ailleurs, pertinemment. Le mobile qui lui a fait saisir la plume est un noble mouvement d'indignation, inspiré par un de ces pamphlets sans vergogne, où nos chers voisins éprouvent de temps en temps le besoin d'épancher le trop plein de leur vieille rancune contre la France. Que leur a-t-il donc fait, notre pauvre pays? Le sang de Waterloo n'a-t-il pas lavé, et bien au delà, le sang de Fontenoy? Les flammes du bûcher de Rouen n'ont-elles pas suffisamment effacé la tache faite à l'honneur britannique par les victoires d'une humble fille des champs! La France n'a-t-elle pas été assez malheureuse dans ces derniers temps? Ah! c'est ici, je crois, que je mets la main sur la plaie. Depuis 1870, toutes les nations généreuses, émues de notre chute inattendue, nous ont tendu la main, moralement du moins. Dernièrement encore, les Hongrois, ce peuple chevaleresque, attestaient par leurs acclamations, par leurs réceptions enthousiastes, des sympathies que nos infortunes n'avaient fait que raviver. La Hongrie est une nation poétique : or les poètes, on l'a remarqué, ont toujours été séduits par les grands désastres plutôt que par les triomphes éclatants. Virgile a chanté les Troyens vaincus, fugitifs. La *Chanson de Roland*, cette grande épopée nationale, est sortie du carnage de Roncevaux, nos Thermopyles, à nous. Mais les bons Anglais sont gens pratiques, froids, rebelles aux dangereux entraînements du cœur. Ils préfèrent la prose à la poésie, et ils font de la prose, sans le savoir sans doute, à l'instar du bourgeois gentilhomme, sur le terrain politique principalement. Après tout, c'est peut-être le meilleur moyen de faire aller ses affaires et de s'enrichir : *business*, voilà le grand point!

Nos revers ne pouvaient donc en aucune façon les émouvoir. Au contraire, ils semblent en avoir éprouvé une secrète joie. Ou s'ils en ont ressenti quelque déplaisir, c'est pour un tout autre motif. Certain auteur en voulait mortellement à un critique. Que lui avait-il fait? Il l'avait loué, *mais pas assez*. Aux yeux de nos voisins, nous avons été écrasés, mais pas assez. Voilà pourquoi ils nous en veulent. Voilà pourquoi leur bile se répand, depuis 1870, en libelles diffamatoires réellement indignes d'une grande nation, comme *le Voisin de John Bull mis dans son vrai jour*. Tel est, en effet, l'aimable titre du volume qui a eu le privilège d'exciter la verve de notre Irlandais. Il a riposté par cet autre intitulé ironique : *le Lion*

et la Grenouille, par un reptile amphibie (1). Le lion, pas n'est besoin de le dire, c'est le majestueux symbole de la puissance britannique. La grenouille est ici pour celui qui la mange, c'est-à-dire pour le peuple français, lequel (c'est bien connu en Angleterre) ne se nourrit que de ce répugnant animal. Expliquons le sujet de leur querelle et résumons le débat.

Un des premiers griefs du « lion », c'est le peu de sympathie de la « grenouille » pour les étrangers. Le roi des animaux semble pourtant apprécier particulièrement le séjour de la terre étrangère, car ses petits se répandent avec empressement sur tous les points du globe, et surtout dans le marécage habité par les « grenouilles ». Mais on peut lui faire une réponse plus sérieuse, et ici la célèbre métaphore de la poutre et de la paillé a sa place toute marquée. Qui a jamais entendu vanter un étranger devant un Anglais, demande l'avocat improvisé de la gent amphibie, sans que celui-ci ne hume l'air bruyamment et ne relève le nez comme un roquet éternuant au soleil? L'Anglais méprise toutes les nationalités, excepté la sienne. Il est fier d'appartenir à sa patrie, non pas, comme le Français, parce que c'est une belle contrée, mais uniquement parce que cette patrie est la sienne. « Pour quelle autre raison, d'ailleurs, en serait-il fier? Est-ce à cause des monuments publics? Il n'y entre jamais. A cause des lois? Il en abuse tous les jours. A cause des fonctionnaires? Ce sont des charlatans. A cause des écrivains? Il ne connaît aucun de leurs ouvrages. Non; il est fier de son pays par l'excellente raison que ce pays l'a produit. L'Anglais se croit le pivot de toutes choses, *le centre du système solaire.*

« *Stands as the sun,*
« *And all that rolls around him*
« *Drincks light, and life, and glory from his aspect!* »

« Il se tient immobile ainsi que le soleil, et tout ce qui gravite autour de lui tire de son aspect la lumière, et la gloire, et la vie (2)! » C'est un compatriote de John Bull qui fait lui-même cette pompeuse comparaison. Mais voici un aveu plus précieux. Cette fois, c'est l'infatuation raisonnée, c'est l'exclusivisme justifié froidement.

« Nous sommes parfaitement sincères, dit le *World* du 22 avril

(1) *The Lion and the Frog, a complete answer to « John Bull's Neighbour in her true Light, by an amphibious Reptile.* » Dublin, M. H. Gill and son, 1885, in-12.
(2) Bullwer, *England and the English*, p. 3 et suiv.

1885, dans notre admiration et notre confiance en nous-mêmes. Il n'y a rien d'artificiel dans notre complaisance, rien d'affecté dans notre conviction que nous avons une grande mission à remplir et que nous sommes les plus désintéressés, les plus religieux et, Dieu me pardonne, les plus généreux réformateurs de la surface du globe. Le commerce, l'industrie, la propriété, suivent et suivront toujours le sillage du pavillon britannique. Quand nous nous annexons des territoires, c'est par amour du bien, parce que nous savons, quoique d'autres l'ignorent, qu'il n'y a pas de loi aussi bienfaisante et sous laquelle il soit plus doux de vivre que celle de la Grande-Bretagne. » Est-ce naïveté? Est-ce ironie? Quoi qu'il en soit, voilà notre pauvre orgueil national bien distancé. La fameuse « vanité française » pâlit devant ces modestes aveux.

On vient d'entendre accuser nos voisins de négliger ou de mépriser particulièrement les gens de lettres, les nationaux aussi bien que les étrangers. Sans doute, le vieux préjugé qui les faisait regarder par eux comme une caste d'un ordre inférieur tend à disparaître de jour en jour. Mais ils ont récemment donné une preuve curieuse de sa ténacité. Lorsque Victor Hugo écrivit à la reine Victoria la lettre que l'on sait (lettre dont on peut contester la forme, mais inspirée, après tout, par une pensée d'humanité), ce fut un *tolle* dans la société et dans la presse anglaise. Quoi! un simple écrivain, se permettre d'écrire à Sa Majesté! Quelle outrecuidance! La reine est si haut, et l'homme de lettres, quel qu'il soit, est si bas! Le défenseur des « grenouilles », lui-même n'absout la témérité du poète qu'avec force réserves. « Adresser une lettre à Sa Très Excellente Majesté la reine Victoria, souveraine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, soutien de la foi, impératrice des Indes, était, sans doute, une grande impertinence de la part de Victor Hugo. Cependant je ne puis croire qu'il faille juger cet acte aussi sévèrement. Nous ne pouvons, d'ailleurs, le considérer à ce point de vue dans notre pays démocratique (c'est-à-dire en France), où un homme immortalisé par le génie est regardé comme l'égal des plus hauts personnages qui doivent leur élévation au hasard de la naissance ou à celui de la fortune. Je comprends toutefois que cette lettre était une maladresse (j'allais dire une bévue) profondément regrettable, en réfléchissant à ce qu'est la position de l'homme de lettres en Angleterre. « La considération que nous avons pour la richesse, disait Bulwer, absorbe celle que

nous devons au génie. Les littérateurs n'ont pas chez nous de position assise, en tant qu'écrivain; leur part est nulle dans la grande loterie des honneurs. Un des plus grands savants que l'Angleterre ait eus, raconte le même auteur, avait coutume de dire : Je ne suis rien ici; il faut que je m'expatrie de temps en temps pour conserver l'estime de moi-même. » Voici un trait bien significatif arrivé à propos de Bulwer en personne. Etant candidat au parlement pour le Lincoln, il avait pour concurrent un petit hobereau de province. « Savez-vous, dit à ce dernier un de ses amis, que la noblesse de M. Bulwer est deux fois plus ancienne que celle du colonel S***, ce qui est peut-être un mérite pour un législateur. — Impossible! reprit l'autre. M. Bulwer est écrivain. » Tout ce qui peut rendre Victor Hugo excusable aux yeux de la nation anglaise, c'est qu'il pécha moins par arrogance que par ignorance de sa bassesse.

La sottise des Français est bien prouvée, du reste (Sa Majesté le Lion a la patte quelque peu lourde), par le grand nombre d'asiles ouverts aux aliénés sur leur territoire; en effet, la sottise ou l'imbécillité confinent, comme chacun sait, à la folie. — Pour le coup, l'argument est naïf; car, si nous avons en France cent dix maisons d'aliénés contre quatre-vingt-une que possède l'Angleterre, cela prouve d'abord que nous nous préoccupons davantage du sort de ces malheureux, et ensuite il convient, en toute équité, de calculer combien de fous renferment ces divers asiles. Or, les nôtres en abritent 93,970; les vôtres, Messieurs les Anglais, n'en contiennent pas moins de 112,700, quoique votre pays compte environ trois millions d'habitants de moins que notre pauvre « grenouillère ». Mieux valait donc ne pas lever ce lièvre-là.

L'excentricité, d'ailleurs, confine, elle aussi, à la monomanie, et tout le monde sait depuis longtemps qu'elle est une de vos spécialités les plus brillantes. Mais fort peu de monde connaît les exemples grotesques rappelés par votre indiscret adversaire. Dans une des joyeuses parties qui se tenaient à Carlton du temps où Georges IV n'était encore que prince de Galles, un gentilhomme, nommé Hanger, suggéra l'idée d'organiser une course d'oies et de dindons. Le prince engagea une forte somme sur ces derniers. Il sonna lui-même la charge, et ses favoris eurent d'abord l'avantage : au bout de trois heures, ils étaient en avance de deux milles sur les pauvres oies. Mais alors, comme la nuit tombait, les dindons se mirent à étirer leurs longs cous vers les arbres qui bordaient la route. Le

futur souverain essaya de les exciter au moyen d'une perche à laquelle était attachée une loque rouge, arrachée au manteau d'un soldat. Peine perdue! Les vainqueurs, harassés, grimpèrent sur les branches, suivis de leurs partisans qui essayaient de les déloger. Pendant ce temps-là, les oies, qui arrivaient en se dandinant, les dépassèrent et gagnèrent le prix. C'est ainsi que ces inconscients volatiles, après avoir sauvé jadis l'honneur des Romains, perdirent celui d'un prince de Galles.

Et ce lord Barrymore, qui se mit un jour en tête, à Brighton, d'affubler son domestique d'un cercueil, après en avoir enlevé la planche du bas pour laisser passer les pieds de l'homme, et de le placer ainsi devant la porte d'un de ses amis, de manière à faire évanouir la servante accourue pour lui ouvrir et à provoquer sur le prétendu fantôme une décharge meurtrière? N'offre-t-il pas encore un joli spécimen des fumisteries funèbres si chères à ses compatriotes? C'est ce même grand seigneur qui, lorsqu'il voyageait la nuit, prenait la place de son postillon, afin d'avoir l'occasion de se colleter avec les charretiers qu'il rencontrait; et, si le charretier avait le dessus, il lui donnait une guinée! Bulwer n'avait-il pas raison d'écrire : « Le bon sens qui a pour conséquence une conduite sage et réglée ne se rencontre, je le crains, que dans la vie intime de notre classe moyenne. L'aristocratie ne le possède pas plus que le peuple. Le manque absolu de bon sens dans nos relations avec les étrangers a été jusqu'à présent notre caractéristique (1)? »

L'apologiste du Lion britannique, qui s'intitule lui-même « un brutal Saxon » (en quoi il a bien raison), passe ensuite, en fait de preuves d'insanité, à la mémorable séance du parlement français, tenue le 29 décembre 1883, séance qu'il appelle « un meeting d'imbéciles ». Certes, ce n'est pas moi qui plaiderai les circonstances atténuantes pour les excès de langage qui déshonorent parfois nos assemblées politiques, ni surtout pour les inutiles violences qui ont rendu célèbre cette trop bruyante réunion. Nos députés devraient méditer la parole du pamphlétaire anglais, et, en voyant l'effet produit à l'étranger par leurs apostrophes extraparlementaires, s'efforcer de mettre leur patriotisme au-dessus de leurs passions personnelles. Dans les *champs de mai* tenus sous Charlemagne, les mandataires de la nation se donnaient pour con-

(1) *England and the English*, p. 37.

signe de ne parler que le moins possible et de ne commettre aucune indiscrétion au dehors; leurs successeurs pourraient peut-être leur emprunter quelque chose sous le rapport du silence et de la dignité. Mais, si nos corps délibérants donnent parfois le spectacle d'une agitation excessive, la Chambre des communes ne tombe-t-elle pas souvent dans l'excès opposé? Ne ressemble-t-elle pas à un vaste dortoir, où les représentants de la nation se livrent paisiblement aux douceurs de la sieste? Elle se réveille par instants; mais c'est quand il s'agit d'examiner la généalogie d'un lord descendant en droite ligne du Larron impénitent, ou quand un personnage marquant fait son entrée, ou pour conspuer un mécréant, un *free-born* irlandais qui veut escalader la tribune. Écoutons la description d'une de ses séances faite par un de ses membres.

« Venez avec moi à la Chambre des communes. Là! Montez sur ces gradins : vous êtes sur la tribune. Le sujet de la délibération est important. Il est six heures; la séance est ouverte. Cela va tout doucement pendant une heure ou deux : en effet, la majeure partie des députés est à dîner, et la moitié de ceux qui restent sont profondément endormis. Bientôt l'assemblée se complète. Vous vous rasseyez, et vous vous imaginez que le débat va s'échauffer, que ces messieurs qui viennent d'entrer vont animer la discussion : ils ne sont pas fatigués par les discours qu'ils ont entendus; ils entrent dans la lice frais et dispos, tout prêts à écouter, à applaudir. Hélas! vous vous trompez grandement. Ces messieurs n'arrivent pas pour prendre part à la lutte parlementaire : ils viennent pour y mettre fin le plus tôt possible. Ils entourent la barre, pareils à une morne voie lactée, et, comme les étoiles, ils sont sans parole et sans voix; mais cependant ils se font entendre. Écoutez : un petit murmure de circonstance s'élève insensiblement; il grossit peu à peu, puis tout à coup une toux fatale retentit. Une attaque de phtisie saisit la Chambre. Tous les symptômes d'une affection pulmonaire envahissent soudain les infortunés représentants. Ils éternuent, ils reniflent, ils se mouchent, ils soufflent, jusqu'à ce que la symphonie atteigne les proportions d'un grognement général. C'est à croire que l'assemblée entière est atteinte de la contagion. Jamais on n'entendit de sons plus lugubres, plus funèbres, plus inhumains, plus affreux (1). »

(1) *England and the English*, p. 141, 142.

Ce tableau est tracé de main de maître; inutile d'y rien ajouter.

De plus en plus imprudent, le terrible lion en vient aux récents accidents de la politique extérieure, et s'en prend notamment à la « boucherie » de Fou-Tcheou. Mais ici, vraiment, le trait est par trop facile à rétorquer. Et le bombardement d'Alexandrie? — Oh! moi, c'est autre chose, fait John Bull. « Quand nous bombardons Alexandrie, nous sommes pour les Égyptiens de généreux bienfaiteurs; mais quand les Français canonnent Fou-Tcheou, ce sont des oppresseurs altérés de sang. Nos intentions sont pures; celles de nos voisins sont toujours intéressées. » Il est certain que la conduite de l'Angleterre à l'égard de Napoléon Ier, que le traitement infligé par elle à ses colonies de l'Amérique septentrionale, ses procédés envers l' « île sœur », et l'affaire d'Alexandrie, et le bombardement de Copenhague, et l'affaire de la Trinidad, et cent autres sont tout simplement des œuvres pies. L'Anglais, déclare le reptile amphibie, est le croisé des temps modernes. — Bien riposté, pour une grenouille.

II

Abordons un terrain plus sérieux. Les récentes émeutes de Londres et de quelques autres villes donnent une triste actualité à la question du paupérisme et des effroyables misères entassées dans les grands centres de population. Paris aussi cache sous son fard des plaies infectes, et notre accusateur ne se fait pas faute de les dévoiler, de les grossir quelquefois. Cependant il semble ignorer les plus repoussantes, celles qu'ont mises à nu, avec un scalpel impitoyable, les modernes descripteurs du « Paris horrible », et quand il a parlé de rues pleines d'immondices, devenues le champ de bataille des rats et des meurt-de-faim, de la rapacité des « goules humaines » qui les habitent, il paraît, malgré le séjour dont il se vante dans ces brillants parages, avoir épuisé toute la série des notes de son carnet. Qu'est-ce que cela, grand Dieu! auprès du spectacle écœurant offert tous les jours par certains quartiers du « beau et grand Londres », comme ce fils d'Albion appelle sa capitale? Et quel jour sinistre les révélations de son contradicteur viennent jeter sur les causes premières des derniers événements! Jamais peut-être les mystères de la grande cité n'ont été si lugubrement éclairés. On dirait la lueur des torches nocturnes projetée sur un charnier.

Voici le quartier de la Monnaie. Il y a là des caves où on loge à raison de 3 shellings par semaine. Un jour, dans une de ces cavernes, un homme tua une femme, et le corps resta là sans que personne y fît attention. L'odeur de la putréfaction finit par gêner les voisins : alors on jeta le cadavre dans la rue. On a contesté ce fait. M. Sims, qui le raconte, en a maintenu l'exactitude. Pour le corroborer, il nous cite des exemples encore plus monstrueux. Dans six cas différents, des corps morts ont été conservés huit, neuf, douze, et jusqu'à quinze jours, dans une pièce constamment habitée. L'un deux était celui d'un enfant victime de la fièvre scarlatine : depuis neuf jours, il s'étalait sur une table, dans un coin de la chambre où vivaient le père, la mère, la sœur, le grand-père et la grand'mère. Autour de lui, on dormait, on mangeait, on travaillait; les occupants étaient tailleurs.

Dans quelques rues de Paris, l'on est exposé, la nuit, à entendre retentir à chaque instant le cri de : Garde à vous! Soit. On pourrait même dire, depuis quelque temps, qu'on est exposé à y faire le coup de feu ou à l'essuyer. Mais c'est en plein jour, à Londres, que le danger se dresse devant l'imprudent assez osé pour s'engager dans les ruelles mal famées. Dans la plupart des grandes agglomérations, il existe de véritables repaires du crime, où l'on ne peut s'aventurer qu'après avoir fait mentalement ses adieux au monde. Je me souviens d'être tombé par mégarde dans un de ces ghettos, en explorant les méandres perfides de la ville de Naples, si gaie pourtant et si radieuse au soleil. J'y fus accueilli par un concert de huées et d'imprécations; les poings se levèrent, et, sans la compassion que je parus inspirer à une brune garibaldienne, vêtue de la chemise rouge, et qui semblait exercer un grand ascendant sur ses compagnons, l'on m'eût certainement fait payer cher mon audace. Eh bien! je le déclare, j'aimerais mieux retourner dans cet antre des furies que de pénétrer dans les soi-disant asiles des pauvres tolérés par la police londonienne. A onze heures du matin, il y règne encore un silence de mort. Escrocs et voleurs de grand chemin, bandits mâles et bandits femelles, toute la colonie est plongée dans un sommeil de plomb. Le jour est pour ces misérables le moment du repos; c'est la nuit qu'ils travaillent de préférence. Mais, vers deux heures, les jurons, les blasphèmes commencent à s'élever. Le partage du butin de la veille occasionne des querelles épouvantables; les coups suivent de

près la menace. La vie n'est comptée pour rien; la victime songe à cogner de son côté, mais elle ne pense pas une minute à appeler la police. A quoi cela lui servirait-il, d'ailleurs? Les policemen anglais savent bien qu'ils ne reviendraient pas vivants de ces bouges (1). Ah! dans ces moments-là, comme le cri de « Garde à vous! » si effrayant, paraît-il, à Paris, résonnerait suavement aux oreilles des passants de Londres!

Quelques traits encore, pour répondre aux accusations de promiscuité formulées contre la classe pauvre de la population parisienne. On ne saurait énumérer, dans la Monnaie et dans le Bourg, les parquets défoncés, les murs vermoulus, les escaliers crasseux, les vitres cassées, les toits délabrés, les immondices sans nom, les détritus, les ordures accumulées. Tout cela est l'ordinaire; tout cela n'est que le cadre du tableau. Eh bien! ces ruines infectes, décorées du titre pompeux d'hôtels garnis, renferment des gîtes plus ignobles encore. Là se trouvent réunies toutes les variétés du vice et de la brutalité. C'est le véritable musée des misères humaines. Non seulement des êtres de même espèce y vivent pêle-mêle; mais l'association ou la communauté s'étend aux animaux, et aux animaux les plus indignes de cette faveur. Ici, c'est un âne que l'on voit installé sous le lit sordide où un marchand de pommes et sa femme passent leurs nuits à se rouer de coups, et le malheureux baudet, qui n'en peut mais, entre pour beaucoup dans leurs querelles. Là, ce sont quatre cochons de lait qu'un inspecteur sanitaire rencontre, vivant sur le pied de la plus grande intimité, dans une même cave, avec un homme, une femme et trois enfants.

Certaines chambres à coucher, ou soi-disant telles, sont peuplées de volailles entassées par douzaines; ce sont de vrais poulaillers, avec un surcroît d'infection. Et tout cela croît, multiplie, pullule ensemble; et la saleté augmente, et la place diminue, et le prix des loyers s'élève en proportion, si bien que les plus pauvres en arrivent, d'après le calcul de lord Derby, à payer autant pour ces abominables logements qu'un duc pour son hôtel de Belgrave.

La quantité de gens vivant dans de pareilles conditions est innombrable, comme en témoigne le docteur Nichols, dans sa *Physiologie humaine* (2). La plupart couchent dans leurs vêtements de travail

(1) Ces détails sont donnés, avec beaucoup d'autres, par M. Sims, dans son travail intitulé : *Comment vivent les pauvres* (*How the Poor live*), p. 10, etc.
(2) Page 32.

et n'en ont pas d'autres. Ils dorment pêle-mêle sur la paille, sur des monceaux de guenilles, tous ensemble pour avoir plus chaud, hommes, femmes et enfants, au nombre de douze par taudis et au delà. La police a découvert des chambrées de ce genre dont les conditions matérielles étaient plus horribles que celles du pire des donjons Howard, et qui offraient le spectacle des plus cruelles souffrances physiques, joint à celui des plus hideux désordres moraux. Le *Times* lui-même est forcé de s'écrier : « C'est un scandale que l'existence de semblables trous dans une cité civilisée. » « Les garnis de nos grandes villes, ajoute l'écrivain que je viens de citer, offraient naguère encore des tableaux à faire rougir les Anglais devant les habitants du Dahomey... Un agent rapportait dernièrement qu'il avait trouvé, à Manchester, quarante individus des deux sexes couchant dans la même chambre, et visité plus de cent maisons où une quantité d'hommes et de femmes, mariés ou non, grouillaient dans la promiscuité. Dans les garnis de bas étage, où l'on couche à raison de deux sous par nuit, les filles perdues, les voleurs, les mendiants, les vagabonds se vautrent pêle-mêle sans le moindre souci de la décence et se livrent au libertinage le plus éhonté. Les lits sont inconnus. Tous les hôtes, mâles et femelles, dorment en masse sur le plancher, assemblage confus de misère, de vice, de crimes et d'immondices, chaos d'ivrognerie, d'ignorance, d'obscénité, tel qu'on n'en rencontre sur aucun point du globe. Telle a été et telle est encore en beaucoup d'endroits la condition de plusieurs milliers de membres de la classe pauvre en Angleterre; et nous parlons de progrès (1)! »

Grâce à des compères, il n'est pas rare de découvrir au fond de ces repaires souterrains des êtres abrutis, décharnés, vivant et mourant comme des bêtes sauvages, sans rien connaître de la société qui entoure leur cage infecte, ou des femmes complètement nues, ayant perdu, avec la raison, jusqu'à la notion de l'habillement. Et l'on ne parle pas ici des trop fameux *workhouse*, sur lesquels tout a été dit, mais de logis particuliers, relativement confortables. *Home, sweet home!* chantent nos bons voisins. Et ils s'étonnent qu'un beau jour la plèbe ainsi parquée dans la fange morale et physique se rue sur les quartiers élégants, comme sur un autre Nouveau-Monde subitement ouvert à leurs appétits féroces!

(1) *Ibid.*, p. 34.

Dans tout cela, sans doute, la misère est la grande coupable. Il ne manque cependant pas d'établissements charitables à Londres, et vastes, et bien tenus. Mais telle est la dégradation de ces malheureux, qu'ils préfèrent croupir sur leur fumier. C'est ce qui prouve que l'instinct du crime et l'insociabilité sont chez eux tout aussi développés. Et, de fait, leurs compatriotes les plus éclairés, les plus impartiaux, reconnaissent que les malfaiteurs de leur capitale sont les plus experts de tous, qu'ils constituent la classe la plus dangereuse et la plus grossièrement ignorante de toute la chrétienté (1).

Cela n'empêche pas notre « brutal Saxon » de soutenir que les horreurs de sa grande cité n'approchent pas de celles de Paris, « Paris, ville de fraude et de supercherie, de corruption et de débauche ». Dans une seconde édition, toutefois (car ce pamphlet a eu deux éditions), il croit devoir atténuer cette appréciation peu flatteuse, que nous ne sommes que trop habitués à rencontrer sur les lèvres de nos visiteurs étrangers. La « grande Babylone » (cliché bien usé!) lui apparaît comme une « ville de gaieté et de sourires, de fleurs et de parfums, de plaisir et de beauté ». C'est à peu près la même idée, mais recouverte du manteau de la poésie. L'avocat des grenouilles, qui ne se pique pas de sentimentalisme, demande ce que peut bien être une ville de sourires et une ville de parfums. Sans doute, dans la première, tout le monde parcourt les rues en grimaçant, de façon à montrer les dents comme les chats légendaires du comté de Chester; et dans la seconde, les tonneaux d'arrosage versent sur la voie publique une eau embaumée. Mais, laissant de côté toute rhétorique, on peut se demander simplement où l'auteur du *Voisin de John Bull* a pris ses renseignements, et s'il a réellement séjourné à Paris, comme il le prétend. Que son exemple nous serve de leçon, ô mes frères et mes compatriotes! Ne jugeons plus l'étranger en deux coups de crayon, quand nous passons vingt-quatre heures en dehors de la frontière, et ne déclarons plus sentencieusement que toutes les femmes de Blois sont rousses, parce que nous aurons aperçu à la gare, dans les trois minutes d'arrêt, un chignon revêtu de la couleur à la mode.

(1) V. *The criminal Prisons of London*, p. 28.

III

Transportons-nous à présent dans le champ de l'histoire, puisque notre guide nous y entraîne. Le lecteur s'attend sans nul doute à voir évoquer d'abord le spectre de Waterloo. Mais il sera quelque peu surpris de la gentillesse qui accompagne ou qui suit cette évocation : « *L'honneur français est une marchandise de pacotille.* » Ici le bel esprit a fait place à l'insulteur, la saillie à la grossièreté; nous n'avons pas à discuter. L'écrivain anglais a eu beau gratter dans sa seconde édition cette parole outrageante : elle est acquise au débat et doit être conservée comme pièce à l'appui. Le public appréciera; nous autres, passons.

Il est bien certain, d'ailleurs, que la France a toujours été écrasée par l'Angleterre sur les champs de bataille; c'est un fait très connu... au-delà de la Manche. Tout au plus, pourrions-nous objecter qu'à Waterloo, « nos amis les ennemis » étaient trois contre un, et qu'on ne trouverait pas facilement dans l'histoire la mention d'un combat où il ait fallu, pour anéantir l'armée britannique, le concours de trois puissances européennes. Et c'est évidemment par une licence poétique dépassant les bornes de la fiction raisonnable, qu'un obscur rimeur nous parle de ce temps, « où l'Europe était courbée sous le joug de la France, où l'Autriche était affaiblie et la Prusse abattue (1). » Pourtant ce poète était un Anglais, si je ne me trompe. Mais cela prouve simplement qu'il y a partout des jugements faussés.

Autre rengaîne, qu'on serait étonné de ne pas rencontrer sous une plume protestante : la France a fait la Saint-Barthélemy. Ce grief est très grave, j'en conviens. Cependant notre aimable voisine n'a-t-elle pas à son actif quelques petites peccadilles de même nature? Elles me paraissent même un peu plus corsées. Un jour, le roi Ethelred prit la résolution d'exterminer d'un seul coup *tous les Danois* de ses États. Des ordres secrets furent donnés : tout fut massacré le même jour, sans distinction d'âge ni de sexe, d'innocence ni de culpabilité. La populace se reput du spectacle des tortures infligées aux victimes. La propre sœur du roi de Danemark,

(1) « *When Europe crouch'd to France's yoke,*
« *And Austria bent, and Prussia broke.* »
(Scott, *Marmion,* introduction au chant I.)

Gunilda, fut saisie, et, après avoir vu périr sous ses yeux son mari et ses enfants, elle fut égorgée à son tour (1). On pourrait trouver d'autres épisodes semblables dans les annales de la vieille Angleterre. Mœurs antiques, temps barbares, dira-t-on. Soit; passons à une époque « civilisée » et à des événements plus récents.

Nous allons entrer dans un ordre de faits trop ignorés du public français, et qui empruntent un surcroît d'actualité à la recrudescence de la querelle anglo-irlandaise. Aussi laisserons-nous à peu près la parole au fils indigné de la verte Erin, dont la qualité se révèle tout de suite à la façon dont il rappelle les malheurs de sa patrie. Jamais une nation n'a été plus durement écrasée que la sienne sous la botte d'un vainqueur impitoyable. Vraiment, lorsqu'on parcourt la série des effroyables massacres qui ont décimé, au nom de l'unité religieuse et de l'unité politique, ce vaillant petit peuple, on se demande d'une part comment il peut exister encore, et de l'autre on comprend, on s'explique tous les excès auxquels le portent les activités si longtemps accumulées de sa juste haine et de son patriotisme outragé. Les noyades de Carrier, que le critique anglais va chercher aussi, et avec raison, dans les bas-fonds de notre histoire révolutionnaire pour nous les jeter à la face, ne sont rien auprès du traitement barbare infligé méthodiquement, durant de longues années, à la population entière de « l'île sœur ». Douce ironie que ce dernier mot; il me rappelle vaguement la tragédie des « Frères ennemis. »

La persécution de l'Irlande est surtout l'œuvre de Cromwell. Cet hypocrite gourmé, cet « archidiable » qui fit périr des milliers de ses semblables pour la plus grande gloire de Dieu, ce sinistre bouffon qui s'amusait à mettre des charbons enflammés dans les bottes de ses officiers, cet insensé qui, pendant que l'on discutait autour de lui la forme du gouvernement, jetait des coussins à la tête de ses amis, ce fanatique endurci qui, avant de signer l'arrêt de mort de son souverain, barbouillait d'encre la figure de son cousin Martin, assis à ses côtés, était bien digne d'inaugurer une aussi monstrueuse iniquité. On se figure en quoi devait consister la soumission d'un pays, pour un homme aussi dépourvu de scrupules. Cependant la réalité dépasse ici l'effort de l'imagination. Dans les villes, les idolâtres, c'est-à-dire les catholiques, furent tous passés

(1) V. Hume, *Histoire d'Angleterre*, I, 123.

au fil de l'épée par sa soldatesque. Pour ceux des campagnes, il en chassa quelques milliers sur le continent, et en fit embarquer quelques autres pour les Indes, toujours dans l'intérêt de la gloire du Seigneur, comme il l'écrivit au Parlement. Walpole évalue à 34,000 le nombre de ces exilés ou de ces déportés. Quant aux veuves, aux orphelins, aux familles innombrables ainsi privées de leurs soutiens, il les expédia par masses sur l'Amérique, les garçons comme esclaves, les filles et les femmes comme de vils jouets destinés à l'amusement des planteurs anglais. Les marchands de Bristol, qui faisaient la traite à leurs heures, envoyèrent des agents traquer ces malheureux, afin de les embarquer pour les Barbades. Ils se firent remettre par les gouverneurs des prisons les jeunes gens en âge de travailler et les jeunes filles *n'ayant pas encore eu d'enfants* (c'était déjà, paraît-il, une marchandise très recherchée par les Anglais). Les femmes de la noblesse furent conduites comme les autres à bord des vaisseaux d'esclaves. On en transporta ainsi des centaines, jusqu'à ce que d'autres captures opérées par les marchands, qui avaient été mis en goût, parmi les familles des vainqueurs eux-mêmes, fissent interdire cet odieux trafic. Ce qui était méritoire aux yeux de Dieu quand il s'agissait de la race irlandaise ne pouvait être toléré pour les enfants d'Albion. C'est toujours la même théorie.

Cependant les massacres continuaient. A Drogheda, après un siège rigoureux, la garnison et les habitants pris les armes à la main furent immolés sans merci. Rassasiés de sang, les soldats épargnèrent quelques malheureux : le lendemain, un ordre du général vint les forcer à les tuer. Un seul homme échappa, pour porter à ses compatriotes la nouvelle du désastre. Un témoin oculaire, engagé dans l'armée de Cromwell, raconte à ce propos des faits horribles :

« Le 11 et le 12 septembre 1649, trois mille hommes au moins, sans compter un certain nombre de femmes et d'enfants, furent passés par les armes à Drogheda, après que les assaillants eurent pris la ville et partagé le butin. Le gouverneur, sir Arthur Asthon, eut le crâne brisé et le corps mis en lambeaux. Arrivés dans le grenier et dans les galeries de l'église, où les habitants s'étaient réfugiés, les assaillants prirent chacun un enfant pour s'en faire un bouclier et se garantir des balles ou des coups d'épée. Après avoir tout massacré dans l'église, ils pénétrèrent dans les cryptes, où s'étaient

cachées les plus jolies femmes. Une d'entre elles, une jeune fille ravissante, vêtue d'un costume élégant, se jeta aux genoux de Thomas à Wood et le supplia en pleurant de l'épargner. Ému de pitié, il lui offrit le bras et sortit de l'église avec elle, afin de la mettre en sûreté. Mais un soldat, devinant son intention, transperça la jeune fille de son épée. Là-dessus, Thomas, voyant qu'elle allait rendre l'âme, lui enleva son argent, ses bijoux, et jeta le corps par-dessus les remparts. »

Lord Clarendon, historien protestant, a reconnu et confirmé toutes les atrocités commises à Drogheda (1). Un autre écrivain anglais, lord Ormond, avoue que Cromwell, dans cette circonstance, se surpassa lui-même en duplicité et en cruauté. Or, comment cet odieux tyran caractérise-t-il, dans ses lettres, une pareille boucherie? Il l'appelle « un juste jugement de Dieu sur les misérables barbares, une grande chose, opérée, non par la puissance humaine, mais par l'esprit de Dieu (2) ». Pour lui en témoigner sa satisfaction, le Parlement lui vota des remerciements, ordonna des réjouissances publiques dans tout le royaume, et déclara que la Chambre approuvait l'exécution de Drogheda, comme un acte de justice envers les habitants et de miséricorde envers les autres barbares, qui peut-être verraient là un avertissement du ciel.

Suivons le Protecteur à Wexford. Là, les Irlandais assiégés opposent une résistance désespérée, groupés autour de la croix du marché. Tous ceux que les Puritains peuvent atteindre sont également passés au fil de l'épée. Deux bateaux, chargés de fugitifs, sont coulés à fond. La ville est livrée au pillage. Cromwell écrit encore au Parlement, pour dire qu'il ne trouvait pas juste d'empêcher les soldats de saccager et d'exterminer. « Il a plu au Seigneur, ajoute-t-il, de nous accorder cette autre faveur merveilleuse, pour laquelle, comme pour le reste, nous rapportons tout à sa gloire. » Bientôt c'est l'Irlande entière qui devient un champ de carnage. On trouve le détail des événements, appuyé par les dépositions les plus authentiques, dans une brochure imprimée à Londres, peu de temps après, en 1662, sous le titre suivant : *Recueil des massacres commis sur les Irlandais depuis le 23 octobre* 1641. Dans le comté d'Antrim, les forces anglo-écossaises, réunies à Knockfergus, détrui-

(1) *Histoire*, VI, 395.

(2) Lettre du 17 septembre 1649, à l'honorable William Lenthall, président du parlement d'Angleterre.

sent en une nuit toute la population de l'île Magee, composée d'environ trois mille âmes; et, à ce moment, pas un catholique du pays n'avait pris les armes. En une nuit également, on fait périr, à Balleaghurn, une centaine de femmes et d'enfants, par ordre des commandants anglais et écossais. Presque en même temps, le capitaine Fleming et d'autres officiers *enfument*, dans deux caves, deux cent vingt femmes et enfants, tandis que le capitaine Cunningham, surnommé le « tueur de vieilles », en abat soixante-trois dans l'île de Ross. Le gouverneur de Letterkenny ramasse, un dimanche matin, cinquante-trois malheureux indigènes et les fait précipiter du haut d'un pont dans la rivière, où ils se noyent tous. Les garnisons de Raphoe, de Drambo, de Lifford, de Castle-Ragheen mettent à mort quinze cents pauvres gens du voisinage n'ayant jamais porté les armes. Celles de Ballyshannon et de Donegal font subir le même sort à deux cents laboureurs de la baronnie de Tirbu, hommes, femmes et enfants. Et ici la boucherie revêt la forme du plus lâche assassinat. Un officier, le lieutenant Thomas Poe, vient, sous les dehors de l'amitié, rendre visite à un homme du pays, malade et alité : tout en causant avec lui et en lui demandant de ses nouvelles, il tire, des plis de son manteau, un poignard, et le lui enfonce dans le corps. Puis, il se retourne vers la femme de sa victime, et lui dit cyniquement : « Votre mari n'a plus rien. » Il est vrai de dire que l'infortuné était son créancier !

La même année, le comté de Down et celui de Monaghan furent témoins d'une série d'horreurs. A Newry, cinq cents habitants sont jetés par-dessus le pont, et ceux qui essayent de s'enfuir à la nage sont écharpés. Près de là, Munroe et ses troupes tuent, le même jour, sept cents paysans et paysannes, occupés à faire paître leurs troupeaux. C'est par mille et deux mille que tombent les villageois des environs de Dundalk et de Trim. Mais le comté de Monaghan n'en fut pas quitte à si bon marché. Un colonel de l'armée de Cromwell, nommé Barrow, y revint, quelques années après, pour glorifier à sa manière le Dieu des Puritains. S'étant rendu maître d'une île, il y entassa, pêle-mêle, les soldats, les femmes, les enfants, et les fit tous massacrer à la fois; un jeune enfant de six ans qui avait trouvé grâce devant les meurtriers, fut rejeté, par son ordre, dans les rangs des victimes.

En 1642, nouvelles noyades dans le comté de Cavan. Des citoyens anglais sont enveloppés eux-mêmes dans l'œuvre de des-

truction. Un d'eux, un gentilhomme appelé Marc de la Pool, est pendu avec tous ses amis et serviteurs, comme étant « catholique romain » d'abord, puis comme « vivant au milieu des Irlandais ». A Trim, au comté de Meath, la soldatesque s'en prend à sept vieilles dames et les envoie joyeusement dans l'autre monde. Puis, détail horrible! elle prend une pauvre aveugle de quatre-vingts ans, l'enveloppe de paille et la brûle vive. Une autre, une femme centenaire, de Stacdalte, est attachée au-dessus d'un monceau d'allumettes enflammées et torturée jusqu'à ce qu'elle rende l'âme : le bûcher de Rouen est dépassé. Le reste des habitants de ce malheureux pays est enfumé dans les bruyères et condamné à mourir de faim. « J'ai vu, dit le frère de lord Castlehaven, j'ai vu les cadavres et les arbrisseaux enflammés. »

Comment poursuivre cette douloureuse énumération sans tomber dans les redites? Quelque coin de la terre irlandaise que l'on explore, ce sont toujours les mêmes tueries, les mêmes atrocités. A Louth, à Dromgolestown, à Termonfeckin, près de Tredah, le sang coule et la population est décimée. Dans le comté de Dublin, on porte en triomphe les têtes des victimes; on apporte aux vainqueurs, qui les payent comptant, des sacs pleins de têtes humaines! Nous ne sommes plus en pays civilisé; nous sommes chez les cannibales. A Cloontarf, sir Charles Coote met la ville à feu et à sang; il immole les enfants à la mamelle, et, comme on lui reproche cette barbarie inutile : « Bah! répond-il, les lentes seraient devenus des poux. » Le « brutal Saxon » lui-même n'aurait pas mieux parlé.

Cependant, parmi les bourreaux, il se rencontre parfois d'honnêtes gens que de pareils procédés révoltent. Le colonel Washington (l'histoire doit garder les noms de ces rares défaillants) veut sauver une petite fille de sept ans, au château de Carrickmain : les soldats ne respectent même pas son autorité; la pauvre créature est tuée dans ses bras. Saisi de dégoût, il quitta le service. Mais, pour un trait de ce genre, on trouve des centaines d'actes de barbarie raffinée. Ici, c'est un artisan que l'on condamne à pendre son propre frère. Là, ce sont trente à ouvriers qui l'on fait creuser d'avance leur fosse commune. Il est à noter que partout c'était la classe inférieure, la population pauvre qui était traquée de préférence, comme un gibier malfaisant. On eût dit que déjà la riche Albion voulait mettre en pratique sa singulière façon d'éteindre le paupérisme. Ainsi, dans le comté de Kildare, il est avéré que la

plus grande partie du peuple proprement dit fut exterminé; à tel point qu'on ne put moissonner, cette année-là, que le vingtième de la récolte.

Le comté de Wicklow fut dépeuplé de la même manière. Et l'on parle des vides causés dans les rangs du commerce ou de l'industrie française par la révocation de l'édit de Nantes! Là encore, le trop fameux Charles Coote se signala par les hauts faits dont il était coutumier : carnage général, égorgement de femmes enceintes ou même en couches, vieillards brûlés vifs, etc. (1). Un de ses soldats mit au bout de sa lance la tête d'un enfant qui venait de naître : le digne capitaine en rit, et déclara que « ces petites espiègleries étaient très divertissantes ». Heureuses encore les petites créatures abandonnées sur les corps éventrés de leurs mères, comme on le vit au comté d'Orrery! Heureuses celles dont les bourreaux ne s'amusaient pas à briser la tête ou les jambes sur les murailles, comme à Clonakilty! Heureuses les victimes dont on n'arrachait pas le cœur pour le leur mettre dans la bouche, comme à Cloglegh!

Enfin, voici qui répond plus directement aux noyades de Carrier, si malencontreusement évoquées par le noble Lion dans son réquisitoire contre la pauvre Grenouille. Au pont de Bandon, en 1641, quatre-vingt-huit habitants de la ville furent liés dos à dos et jetés ainsi dans la rivière. Et ce n'est pas là un exemple isolé. Lord Clarendon avoue, dans son histoire (2), qu'il était de règle d'attacher les prisonniers irlandais de cette facon pour les précipiter dans la mer. Le capitaine Swanly fut appelé à la Chambre et y reçut des remerciements publics, avec une chaîne de montre valant 200 livres, pour avoir jeté par-dessus le bord de son navire soixante-dix Irlandais enchaînés (3). La garnison de Cork conduisit un jour à Cappoquin une centaine de prisonniers appartenant encore à la classe ouvrière, et là ces malheureux furent liés deux à deux, puis mis à l'eau, où leur lutte désespérée contre la mort fournit aux spectateurs un autre sujet de « divertissement ». C'était un nouveau genre de sport, infiniment plus palpitant que celui des dindons et des oies. Du reste, le régiment savait varier ses plaisirs : un jour, il

(1) On peut voir, pour le détail des faits, le *Politician's Catechism*, publié en 1648.

(2) Tome II, page 478.

(3) *Journal des Communes* de 1644, t. III, p. 517.

s'amusait à enfermer de pauvres gens dans leurs maisons en flammes, pour savourer leurs cris de douleur; une autre fois, il faisait boire les nouveau-nés au sein des femmes mortes. Et, à ce moment, aucune révolte n'avait encore eu lieu en Irlande!

A ceux qui seraient tentés de taxer tous ces récits d'exagération, un témoin oculaire a répondu d'avance que « toute la barbarie déployée à Rome par Néron et par Attila, à Troie par les Grecs, en Espagne par les Maures, à Jérusalem par Vespasien, l'a été par les Puritains en Irlande ». Des écrivains protestants, lord Clarendon, Borlase, Hume, Macaulay, ont été obligés de reconnaître l'intolérance et la cruauté qui présidèrent à cette guerre d'extermination, où le mot d'ordre était de n'épargner la vie d'aucun papiste et de faire disparaître entièrement la vieille race irlandaise. Walpole l'appelle la croisade de la vengeance. Pour les officiers qui se vantaient d'y avoir pris part, c'était une « chasse aux oiseaux », où le gibier foisonnait. Résultat net, d'après le calcul de Dion Boucicaut : sur un million et demi d'habitants, l'île sœur perdit alors *six cent soixante mille hommes* (1).

A la suite de cette dépopulation, unique peut-être dans l'histoire de l'humanité, le sol irlandais tout entier fut vendu à forfait. Une ordonnance du Parlement, rendue au mois d'août 1652, n'édictait rien moins que la proscription en masse de la race indigène, ou du moins de ce qui en restait. On daignait faire grâce de la vie et laisser leur métier aux laboureurs, aux artisans, aux ouvriers, par la raison que les nouveaux propriétaires allaient avoir besoin de bûcherons et de porteurs d'eau : ceci est écrit dans l'acte. Mais tous les autres Irlandais, nobles ou roturiers, cultivateurs ou membres du Parlement, furent chassés de leurs demeures et parqués dans un petit territoire (le Connaught et le Clare), où on leur alloua, pour moyen de subsistance, les terres incultes des habitants de l'ouest. Peine de mort contre quiconque n'aurait pas émigré au 1er mai 1654. Peine de mort contre quinconque tenterait de remettre les pieds dans son pays. La transplantation ou plutôt la déportation s'accomplit. Une foule affamée, déguenillée, couvrit le coin de terre assigné aux exilés, et les fonctionnaires chargés de régler les partages trouvèrent encore le moyen de la piller. Quant à ceux qui ne partaient pas assez vite, au gré des nouveaux maîtres du sol, on

(1) *The Fireside Story of Ireland*, p. 10.

en pendit quelques-uns haut et court, « afin d'encourager les autres ». Mais le traitement favori appliqué aux retardataires fut de leur tremper la plante des pieds dans le soufre et la graisse bouillante (1).

Et voilà comment l'ordre régna en Irlande. Voilà aussi pourquoi le désordre y règne aujourd'hui.

Faut-il, à présent, descendre avec notre généreux Lion jusqu'à l'histoire contemporaine? Il reproche amèrement aux Français leurs récentes expéditions et demande s'ils ont montré « une étincelle d'héroïsme dans la pitoyable affaire de Madagascar », si leur conduite, en cette occasion, n'a pas été un scandale aboutissant à une honte éclatante, si enfin l'on a pu remarquer quoi que ce soit d'héroïque dans toutes leurs actions. — Mais, pardon, fait timidement la petite Grenouille, est-ce qu'il y a beaucoup d'héroïsme dans l'abandon des Égyptiens qui battaient en retraite, dans la défense de construire un tunnel sous la Manche, de crainte d'une invasion française, dans le désarmement des Basutos qui avaient combattu côte à côte avec les soldats anglais, dans la belle attitude de votre gouvernement devant la marche des Russes en Afghanistan, etc., etc. — Oh! cela ne fait rien; M. de Bismarck l'a bien dit : Grattez la peau blanche du Gaulois, et vous retrouverez le Turc. — Cette parole ne prouve peut-être pas une connaissance approfondie de l'ethnographie. Mais, dans tous les cas, l'autorité de Macaulay, un des vôtres, vaut bien, en fait d'histoire, celle du prince de Bismarck : or, cet historien, quoique anglais, a jugé que les Anglais n'avaient nul besoin d'être écorchés pour ressembler à des barbares (2).

IV

Bien que la question ait été déjà effleurée au commencement de son livre (on a vu avec quelle délicatesse), l'avocat de John Bull revient avec complaisance sur les graves défauts du caractère national des Français, et il apporte à l'appui de ses griefs des faits probants, des détails typiques. En tête de ces défauts traditionnels figure (qui le croirait?) la brutalité. Et comme preuves, en voici une qui certainement en vaudra beaucoup d'autres. Notre aimable adversaire dit avoir habité, pendant quelques années, à Paris, la

(1) Cusack, p. 298.
(2) V. *History of England*, VI, 182.

maison d'un professeur de l'Université (il l'a bien récompensé de son hospitalité, et vraiment on admire comment il a su mettre à profit un long séjour dans notre capitale). « Ce professeur, raconte-t-il, nous conduisait à un très intéressant spectacle, consistant à voir une femme tuer avec ses dents une demi-douzaine de rats. » Et il ajoute qu'il ne pouvait voir une chose pareille sans être malade d'horreur (néanmoins il trouvait le spectacle très intéressant). Or, un jour, l'écrivain irlandais qui a pris la peine de réfuter son pamphlet se trouvait à la foire de Barnet, en Angleterre. Et qu'y rencontra-t-il, en fait de curiosités, de monstruosités, de phénomènes? Un murophile ou un murophobe (cela dépend du point de vue) qui, non seulement tuait des rats d'un coup de dent, mais qui les mangeait ensuite! Et le public d'applaudir frénétiquement, de piétiner, de crier : hurrah!

A cette foire de Barnet, il y avait ausssi une tente sous laquelle, pour la modeste somme de deux *pence*, on pouvait voir le spectacle édifiant d'un homme meurtrissant pour de bon et terrassant un autre homme. Il y avait une parade où le bon peuple se réjouissait de voir des poids de 150 livres appliqués sur le nez du pitre, couché sur le dos. Il y avait le monsieur qui se met des balles de plomb dans les yeux et transforme son mollet en pelote à épingles. Il y avait enfin un sauvage horrible et décharné arrivant d'une île de la Haute-Barbarie (ou d'un faubourg de Londres) et mangeant encore des rats en vie, ce qui était décidément la « *great attraction* » pour les douces *misses* du pays. Une cage de fer contenant trente ou quarante rats était suspendue à la porte, et le paillasse, montrant les dents, faisait mine de les dévorer. Aussitôt les spectateurs escaladaient les marches de l'escalier, la foule se ruait dans la baraque, et la caisse s'emplissait. Le héros de la petite fête plaçait alors la cage devant lui, y plongeait la main, prenait l'un après l'autre les rats, jusqu'à ce qu'il en eût trouvé un à son goût, puis les croquait comme l'on croque une pomme.

Tels sont les divertissements les plus humains des compatriotes du « brutal Saxon ». Mais ce n'est pas seulement à Barnet qu'on les rencontre. A Londres même, on peut voir journellement des boxeurs faisant métier de se pourfendre et de se piétiner ensuite avec une furie sauvage, des hommes gagnant leur vie à se laisser percer la tête ou à percer la tête des autres au moyen d'un poinçon, etc. Il n'y a pas si longtemps que les lutteurs les plus

habiles étaient regardés comme de grands hommes dans toute l'Angleterre, et que l'aristocratie, la royauté même les patronnaient. On n'a pas encore oublié la fameuse séance de pugilat où le duc de Cumberland alla lui-même encourager Broughton luttant contre Slack. Ce dernier ayant, d'un formidable coup de poing, rendu son adversaire aveugle : « Qu'avez-vous, Broughton? s'écria le noble lord. Vous ne pouvez pas continuer? Vous êtes donc battu. — Je ne suis pas battu, s'écria le malheureux, avec un courage digne d'une meilleure cause; mais je ne vois plus mon partner. Qu'on me place devant lui, et il ne gagnera pas la bataille. » On replaça, en effet, les champions. Mais Slack gagna néanmoins, et le duc perdit un pari considérable. Plaisirs délicats, que les Anglais, il est vrai, tendent à négliger aujourd'hui, mais que nous autres, Français, brutaux et grossiers, nous n'aurons jamais la peine de laisser tomber en désuétude.

John Bull manquerait à toutes les traditions s'il ne dénonçait également, et avec plus d'énergie encore, la corruption de la société française. Il n'y va pas par quatre chemins :

« Y a-t-il, je le demande *sans passion*, y a-t-il, parmi toutes les nations civilisées, un peuple plus immoral que les Français? *Être Français, c'est être immoral; les deux mots sont synonymes.* »

Dieu! qu'en termes galants ces choses-là sont mises!

Et quand on songe que le juge qui prononce une telle sentence se déclare lui-même un personnage « d'une importance redoutable »! Quand on songe qu'il a étudié sur les lieux, pendant plusieurs années, et dans la maison d'un professeur de l'Université, les scandales du monde parisien! On a beau adoucir ces témérités dans une nouvelle édition, à cause, sans doute, des protestations qu'elles ont soulevées : de pareilles phrases doivent demeurer pour compte à l'auteur qui les a imprimées une fois, et le marquer au front d'un stigmate ineffaçable. On a beau se retrancher derrière le témoignage d'un grand seigneur russe, qui aurait prétendu « qu'il était difficile de trouver en France un homme honnête ou une femme vertueuse », et ajouter avec une feinte réserve : « Je ne suis pas tout à fait assez éclairé pour soutenir cette thèse; mais je puis affirmer sans crainte que l'immoralité est dans ce pays un vice national. » On ne fera jamais prendre au sérieux un grief de cette nature dans la bouche d'individus appartenant précisément aux

deux nations qui viennent chez nous encourager la galanterie et faire la chasse au plaisir.

Vraiment le « brutal Saxon » n'a pas de chance. Au lendemain de la publication de son étrange libelle, paraissaient les trop fameux articles de la *Pall Mall Gazette*, articles que je ne chercherai pas à excuser, mais dont le contenu, somme toute, n'a pu être démenti. Ils me dispenseraient de répondre ici à l'auteur du *Voisin de John Bull*, et ils en auraient également dispensé son éloquent contradicteur, si sa riposte n'avait elle-même précédé cette scandaleuse publication. Toutefois, comme ce dernier a profité de l'occasion pour nous faire, de son côté, un certain nombre de révélations intéressantes, quoique d'une tonalité moins crue, je ne puis résister au plaisir d'en reproduire quelques-unes pour l'édification du lecteur.

A Londres, et dans plusieurs villes de province, florissaient, vers 1733, des usages tout à fait réjouissants pour les libertins raffinés et blasés. On faisait courir « en chemise » de jeunes et jolies femmes, auxquelles une chemise de dentelle servait de prix. Il est vrai que c'était encore un genre de sport, et que l'utilité de ce noble exercice doit couvrir tout, même ce que l'indispensable vêtement ne couvre pas. C'était le temps où le duc de Warthon présidait le club du *Feu de l'Enfer*, qui s'efforçait de justifier son nom, et où les plus grands seigneurs du Royaume-Uni suivaient des cours de libertinage, allant s'attabler toutes les nuits dans les tavernes de Covent-Garden et traitant sur un pied d'égalité les hôtes de ces lieux de débauche. Mais laissons le passé. C'est aux Français d'aujourd'hui qu'en veut l'organe de la pruderie britannique : ce sont les Anglais d'aujourd'hui qu'il faut lui opposer. « Excepté l'Écosse, écrit un statisticien et un observateur désintéressé, le docteur Nichols (1), je ne connais qu'une seule contrée plus immorale que l'Angleterre. La Suède est, je crois, plus dépravée qu'une partie du Royaume-Uni ; l'Irlande, au contraire, surtout dans l'ouest et le sud, est un des pays où les mœurs sont le plus régulières... La polygamie, c'est-à-dire l'union d'un homme avec plusieurs femmes, prévaut aujourd'hui dans les deux tiers de l'empire britannique. En 1863, on a enregistré en Angleterre 47,000 enfants nés hors mariage. Dans le Norfolk, la proportion atteint plus de 11 pour 100 ; dans le beau Cumberland, elle est de 12 pour 100.

(1) *Human Physiology*, p. 57.

En Écosse, cette proportion est plus forte encore. » — « Oui, ajoute notre défenseur, dans cette austère contrée, où il n'est pas permis à un jeune homme de siffler le jour du Seigneur, la luxure est plus répandue que partout ailleurs. D'après une autre statistique, on y relève 8,9 naissances illégitimes, contre 7,2 relevées en France. N'est-ce pas à Edimbourg qu'une enquête a fait découvrir d'un seul coup cinquante et une mères ayant chacune de une à quatre filles, se livrant toutes avec elle à la prostitution? »

Rien à dire à cela, suivant le *Daily Telegraph;* la naissance illégitime n'est pas une honte, ce n'est qu'un accident. Et cet accident est même le bien venu. Dans le peuple, la fille-mère n'encourt aucune réprobation. Ses parents lui savent gré de la chose, ses amies la félicitent; elle y gagne un revenu supérieur, bien souvent, à ses gages annuels. La mère s'est bien passée de la cérémonie du mariage; pourquoi songerait-elle à l'imposer à sa fille? Aussi, presque toujours, il y a récidive; d'après un dénombrement récent, sur le nombre des filles enfermées à ce moment dans les prisons de l'Angleterre et du pays de Galles, 560 étaient enceintes pour la première fois, 2,847 avaient déjà un enfant, 1,711 en avaient deux, 8,779 en avaient trois, et 782 en avaient plus de quatre! La promiscuité est tellement habituelle, dans les quartiers pauvres, que les enfants eux-mêmes la regardent comme la règle ordinaire. Il en résulte parfois des propos enfantins d'une naïveté caractéristique, des mots terribles comme des lueurs d'éclairs.

« Annie, vous avez enfin des bottines neuves, dit à une petite fille de huit ans sa maîtresse d'école; ce n'est pas malheureux. Et qui est-ce qui vous les a faites?

— Oh! Madame, c'est un de mes papas qui me les a données. C'est celui qui était à la maison la semaine dernière (1). »

Lorsqu'on demande aux couples un peu plus stables pourquoi ils ne se marient pas, ils répondent franchement que l'idée ne leur en est jamais venue, ou qu'ils n'ont pas le temps et que cela les dérangerait. Le mariage, d'ailleurs, est une institution ignorée d'un grand nombre de ces pauvres gens. S'ils en ont entendu parler, ils savent qu'ils ne gagneront rien, ni en considération ni en richesse, à la connaître de plus près, et ils s'en passent. Au contraire, ils

(1) Sims, *How the Poor live.*

savent que l'inconduite de la femme leur rapportera de quoi manger, de quoi se chauffer, et ils s'en réjouissent.

Répéterai-je, après tout ce qui s'est dit et raconté sur la tendance particulière de la débauche anglaise, que le vice a chez nos voisins une effrayante précocité? Il me répugne d'effleurer ce sujet scabreux. Quelques chiffres suffiront; la statistique purifie tout. D'après un rapport de la Société protectrice des femmes et des enfants, sur 472 infortunées recueillies au refuge de Queen-Street, 17 s'étaient perdues à dix-sept ans, 80 à seize, 52 à quinze, 55 à quatorze, 36 à treize, 37 à douze, 10 à onze, 9 à dix, 4 à neuf, et 2 à huit. Un autre rapport de la même Société nous parle d'enfants souillées à l'âge de sept ans, de cinq ans! Des maisons spéciales sont réservées aux prostituées de l'âge le plus tendre. Décidément, les journaux anglais n'ont rien inventé, rien exagéré, et nous devons en croire un des plus sérieux d'entre eux quand il nous fait cette peinture attrayante des rues de Londres, peinture dont tous les voyageurs, de reste, ont pu vérifier la sincérité :

« Demandons-nous s'il y a en Europe une seule ville où une dépravation si éhontée s'étale aux regards du public? Dans Haymarket et les rues adjacentes, depuis onze heures du soir jusqu'à trois ou quatre heures du matin, les trottoirs sont envahis par une foule composée des plus ignobles prostituées et de ceux qui viennent à leur recherche. Un essaim de voleurs de profession voltige d'un bout à l'autre de cette assemblée, comme des requins autour d'un banc de harengs, et des harpies des deux sexes, prêtes à faciliter par leur intermédiaire le développement de la débauche, exercent ouvertement leur odieux métier. Des enfants de l'âge le plus tendre y sont poursuivies dans des intentions criminelles (deux ignobles tentatives de ce genre viennent encore de se produire à Bow-Street). Les yeux et les oreilles sont à chaque instant blessés de l'obscénité du langage et de l'indécence des manières. L'homme respectable évite ces rues; la femme comme il faut n'ose pas s'y aventurer; l'ivrognerie et la débauche, agrémentées d'une certaine variété de brigandage, y règnent en souveraines. Nous tolérons ces orgies, qui se renouvellent toutes les nuits, et, au lendemain de quelques-unes, nous tenons des assemblées et nous souscrivons pour envoyer des missionnaires civiliser les sauvages des terres lointaines. Mais les bûcherons du Cap et les naturels les plus grossiers des îles de l'Océan Indien sont loin d'avoir aussi grand besoin de ce secours

que les habitués de cet endroit, surnommé si justement le « Coin de l'enfer (1). »

Cet accès de franchise honore le journaliste anglais; mais l'opinion invétérée d'un certain nombre de ses compatriotes sur leur « grand et beau Londres » ne nous donne pas une haute idée de la notoriété ni de l'influence de ses articles dans le pays où ils se publient. Vous ne lisez donc pas vos journaux, noble Lion? Vous avez tort; ils vous apprendraient, avec beaucoup de choses sérieuses et indigestes, que nos boulevards extérieurs, si justement décriés, sont, à côté de vos rues, des salons du grand monde.

V

« S'il n'y a pas de vertu en France, il n'y a pas davantage de religion; et cependant un homme ou une femme mourrait plutôt que de ne pas aller à l'église le dimanche matin. » Telle est, paraît-il, la manière dont on juge, au-delà du détroit, la grande lutte engagée de ce côté-ci entre les idées religieuses et l'incrédulité plus ou moins absolue. Notre société ne mérite cependant

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Rassurez-vous, chers voisins. Il y a encore une religion en France, jusqu'à cette présente année du moins; en revanche, il y a beaucoup d'hommes, voire un certain nombre de femmes qui se dispensent d'aller à la messe le dimanche, et qui ne meurent pas. Mais, ce qui est vrai (et c'est la distinction que fait avec raison notre auteur irlandais), c'est que la classe populaire fréquente beaucoup plus les églises chez nous qu'en Angleterre. On a calculé que, sur cent marchands de pommes, à Londres, il n'y en a pas trois qui soient entrés une seule fois dans un temple ou dans un lieu consacré au culte, et qui sachent ce qu'on entend par le christianisme. A la vérité, les négociants anglais ferment scrupuleusement leurs magasins le dimanche. C'est un bon exemple; mais Bulwer prétendait que ceux qui demandaient au Parlement de convertir ce vieil usage en loi du royaume étaient inspirés par une basse jalousie contre les petits boutiquiers ou les marchands ambulants. En tout cas, chacun sait, en Europe, combien la rigidité apportée

(1) *Morning Post.*

par la race britannique dans l'observation du repos dominical recouvre de conventions illogiques et d'exagérations ridicules. On nous taxe d'hypocrisie parce que notre immoralité ne nous empêche pas d'aller à l'église. Ce gros mot est une arme trop facile à rétorquer. Comment se passe le sabbat à Londres?

Le samedi soir, les cabarets commencent à regorger d'ivrognes mâles et femelles. De Regent Street au Coin d'Enfer, dans le Strand, à l'Aquarium, le spectacle est le même. Quant aux gens distingués, après avoir sacrifié toute la semaine au veau d'or (le culte de Plutus est le vice national, avouait le *Times*), ils se rendent au temple, le dimanche matin, avec un air compassé, plein d'ostentation. Le banquier frauduleux, le commerçant malhonnête, le voleur de profession, accomplissent du même pas ce pèlerinage obligatoire. M. Escott a fait un fort joli portrait du criminel bien élevé qui chasse, navigue dans son yacht, fréquente les temples, souscrit aux œuvres de charité, prêche à Exeter-Hall, et passe pour une lumière éclatante parmi les saints du dernier jour (1). L'auteur du *Lion et la Grenouille* esquisse à son tour ce petit tableau d'intérieur :

« Je n'oublierai jamais mon premier dimanche à Londres, où je vivais dans une famille tout à fait respectable. Après avoir été à la messe de bonne heure, je m'assis pour écrire une lettre intime. Mon hôtesse et une de ses filles me regardèrent tout effarées. Je ne m'expliquais pas d'abord pourquoi; mais bientôt je découvris que l'action d'écrire une lettre le jour du sabbat les révoltait. Dans l'après-midi, je leur parus encore plus criminel, car, oubliant où j'étais, j'osai demander à la jeune fille de se mettre au piano et de me chanter un air d'opéra.

« — Le dimanche, me répondit-elle d'un ton pénétré, on ne chante que des hymnes.

« Dans la soirée cependant, éprouvant cet ennui et cet engourdissement particuliers au dimanche londonien, je me risquai à proposer une partie de cartes. Mon hôtesse me répondit poliment, mais en ayant l'air de croire que je prenais sa maison pour autre chose que ce qu'elle était. Elle me rappela qu'en Angleterre, dans toutes les familles *respectables*, on sanctifie le jour du Seigneur en toutes choses.

(1) Escott, *England*, p. 419.

« Et néanmoins ces gens n'avaient pas été au temple. Ils avaient bien eu l'idée de s'y rendre; mais la pluie menaçait, et ces dames avaient peur d'être mouillées, les jeunes filles ayant des robes neuves. »

M. Taine, dans ses *Notes sur l'Angleterre*, a raconté des traits du même genre, et tout le monde sait qu'il suffit d'aller passer un dimanche à Londres pour en rapporter une moisson. Guizot lui-même en a reproduit dans ses mémoires. Un jour (ce devait être aussi un dimanche), il lui échappa de citer, en causant, ce proverbe français : l'enfer est pavé de bonnes intentions. « Oh ! monsieur, fit une dame anglaise très scandalisée, l'enfer est une chose trop sérieuse pour qu'on en parle ainsi dans la conversation courante. »

La pruderie, le *cant* britanniques seraient un sujet d'anecdotes inépuisable; car ils règnent en maîtres, non pas un jour de la semaine, mais tout le long de l'année. Nous sommes peut-être des fanfarons de vice, comme on nous a appelés : nos voisins sont des fanfarons de vertu. Comment qualifier autrement un peuple chez qui les dames ne portent pas de « chemises », mais seulement des « vêtements de dessous? » où les caleçons s'appellent des « continuations? » où l'on ne peut prononcer le mot « diable », de peur d'irriter *the old gentleman?*

Un dernier mot à propos des pratiques religieuses. Vous accusez les Français de n'avoir pas de religion; ce n'est pas à vous que l'on peut adresser un pareil reproche, dit notre ardent défenseur en se faisant, sans le savoir, le plagiaire de Gavarni : vous en avez quatre-vingt-huit !

De la vanité nationale, je ne dirai plus rien ici. On a vu au commencement de cet article que, si nous prêtions de ce côté le flanc à la critique, nos voisins, jaloux de nous éclipser en toute chose, lui prêtaient volontiers les deux flancs. Mais, descendant de ces hauteurs, John Bull en vient aux petits travers de la vanité privée; et que va-t-il chercher, comme exemples de l'amour-propre exagéré des particuliers de notre pays? Lecteurs, je vous le donne en cent. Il a découvert une Française qui se dit la cousine de la Vierge Marie! une famille qui prétend que ses titres ont été enfermés dans l'arche de Noé! Je ne sais s'il y a là quelque allusion délicate à la tradition de la maison de Lévis; mais il me semble qu'en fait de traits significatifs de notre caractère vaniteux, on eût pu trouver autre chose que des légendes généalogiques qui, dans l'espèce, ne prouvent

absolument rien et que les intéressés ont le devoir ou au moins le droit de conserver comme un héritage de famille, sans que cela tire à conséquence. J'avais bien autrefois un collègue qui se prétendait le cousin de Jésus-Christ... par les femmes; je n'ai jamais songé, je l'avoue, à lui demander ses parchemins, ni à l'accuser de folie orgueilleuse. En tout cas, nos grandes dames, à nous, n'ont pas pour tradition d'embrasser les bouchers, sous prétexte qu'une duchesse donna un jour deux baisers à un membre de cette honorable corporation, bien qu'il n'en demandât qu'un, pour obtenir sa voix dans une élection. C'est là un genre de corruption du suffrage populaire que les habitantes du faubourg Saint-Germain n'ont pas encore eu l'idée d'employer; il leur réussirait peut-être.

Mais voici un détail qui va réjouir nos Parisiennes. Les Anglaises sont jalouses de leurs petits pieds, chacun sait cela. Alors qu'ont-elles imaginé dans leur noire rancune contre dame Nature? Elles ont répandu le bruit que cet avantage était obtenu artificiellement, dans un but de vanité, qu'il s'achetait au prix de cruelles souffrances, et que par suite « toutes les Françaises avaient les pieds déformés ». Le personnage important qui se fait naïvement l'écho de cette calomnie bien féminine n'aurait-il pas pris Pékin pour Paris, et n'aurait-il pas séjourné chez quelque mandarin de première classe, en croyant loger dans la maison d'un professeur de notre Université? Il faut croire, au moins, qu'il n'a jamais jeté « personnellement » les yeux sur le pied d'une vraie Parisienne. O pudique Albion!

Autre excentricité. Nous nous flattons de la beauté de nos habitations, de nos intérieurs, insensés que nous sommes, lorsque nous avons dans notre pays 140,000 maisons dépourvues de fenêtres et n'ayant d'autre plancher que le sol. Il les a comptées, le malheureux. Eh bien! comptons aussi. Suivant le *Financial Reform Almanack* (année 1885), il y a dans une seule partie du Royaume-Uni, bien moins étendue que la France, et qu'on appelle l'Irlande, 425,140 chaumières tout à fait misérables, dont 40,665 n'ont qu'une seule chambre et ne sont pas assez habitables pour être passibles de l'impôt. « J'ai vu dans les hautes terres de l'Ouest et dans les Hébrides, raconte sir Stewart Glennie, une des plus belles races du monde, mélange splendide de Normands et de Celtes, des hommes de superbe apparence, ayant ces belles et nobles figures qui, en Angleterre, appartiennent à la classe aristocratique, je les

ai vus vivant avec leurs femmes et leurs enfants dans de telles cahutes, que je ne me rappelle pas avoir jamais rien rencontré de semblable dans les pays sauvages (1). » Le pamphlétaire anglais a poussé, paraît-il, jusque dans le Dauphiné, et il se plaint amèrement de la grossièreté, de la saleté, de la corruption qui règnent chez les paysans de la contrée, chez leurs fils et leurs filles. Qu'a-t-il pu voir dans ces populations montagnardes, plus honnêtes et plus civilisées que bien d'autres, de comparable aux misères morales et matérielles du cultivateur irlandais, ce serf de la glèbe, qui ne veut peut venir à bout de payer le moindre fermage et auquel on refuse la moindre réduction? Et dans la riche Angleterre elle-même, les paysans ne dépassent-ils pas en malpropreté, en dépravation ceux de nos provinces les plus pauvres? Est-ce qu'on ne voit pas, chez eux, des familles entières végéter dans la même chambre infecte et partager le même lit sordide? Quelle innocence peut-on rencontrer chez des enfants élevés de la sorte? A Kingston-Lisle, la plupart des chaumières n'ont qu'une petite chambre à coucher; cependant les familles sont nombreuses, et, de plus, elles prennent des pensionnaires. Dans un de ces gîtes, le mari, la femme, cinq enfants, deux hommes et trois femmes locataires, en tout douze personnes, occupent la même chambre. A Balking, le mari, la femme, le fils et la fille adultes, plus quatre enfants illégitimes de celle-ci, vivent tous ensemble dans une petite pièce (2). Et, à côté de ces misères, s'étalent des cottages opulents, des fortunes insolentes, dont le contraste est fait pour irriter à toute heure le paysan relégué dans sa fange. C'est un spectacle comme celui-là qui inspirait à Bulwer cette boutade amère : « Le cultivateur laborieux a moins que le pauvre, le pauvre moins que le voleur, le voleur moins que le forçat, le forçat moins que le déporté; en revanche, le déporté touche un salaire trois fois supérieur à celui du laboureur. » Que l'Angleterre ne s'enorgueillisse donc pas de ses riches et de son confortable. Lorsqu'un État compte plus d'un million de pauvres, lorsqu'il voit plus de quatre mille de ces pauvres mourir de besoin dans l'espace d'une seule année, comme en 1879, aucun de ses sujets ne saurait être admis à dénoncer chez les peuples voisins la plaie du paupérisme ou l'abjection des basses classes.

Où notre incurable vanité se manifeste-t-elle encore? Naturelle-

(1) *Pall Mall Gazette*, 4 novembre 1884.
(2) Extrait des rapports d'un magistrat du Berkshire.

ment, dans la tournure de nos « gommeux » et dans la toilette de nos femmes. Or, si nous mettons les pieds à la promenade de Rotten Row, pendant la saison de Londres, qu'y voyons-nous? Des vingtaines de dandys se tenant les bras ballants, dans une attitude qui fait vaguement songer aux signaux des chemins de fer, quand ils indiquent que la voie est libre. D'autres imitent la raideur des poteaux télégraphiques; d'autres se pavanent avec ostentation en se dandinant comme un troupeau d'oies. Et tous se croient des types de distinction, des modèles de bon ton. Et les femmes, donc! Quels accoutrements! quelles modes prétentieuses! Assurément, la plus humbles de nos ouvrières, la plus obscure de nos filles du peuple se met avec plus de goût et plus de réserve. La petite bourgeoise de Londres singe bruyamment et gauchement la milady; la servante, à son tour, s'affuble des robes tapageuses de la bourgeoise. Quel inépuisable sujet que la femme de chambre anglaise (pardon! l' « aide de madame ») pour le crayon du dessinateur, pour la plume du dessinateur, pour la plume du moraliste! On a presque tout dit sur ses étonnantes ambitions; tout, excepté cette anecdote récente, dont notre auteur irlandais a connu l'héroïne.

Une dame d'un certain rang était en train d'emballer le trousseau de sa fille, qui se mariait le lendemain. Se trouvant un peu lasse, elle appelle une bonne pour l'aider et laisse échapper cette phrase :

« Il n'y aura de repos ni pour mon corps ni pour mon esprit, jusqu'à ce que ce maudit trousseau soit prêt.

— Bien sûr, répond Sibylle, qui a étudié dans une pension (son nom seul nous l'apprendrait), ce sera une détente pour le cerveau de Madame et une trêve pour ses augustes agents (c'est-à-dire ses bras). »

La dame, ébahie et curieuse de provoquer une autre tirade d'éloquence :

« Ah! que j'envie le sort de celles qui peuvent se dispenser de suivre les caprices de la mode!

— C'est comme moi, Madame, fait Sybille en poussant un soupir. Pourquoi ne puis-je pas me sacrifier sur l'autel de l'hymen? Simplement parce que ma mère n'est pas encore en mesure de composer mes toilettes de cérémonie (1). »

Poor mamma!

(1) Ici se trouve, dans le texte anglais, un calembour intraduisible dans notre langue. Sibylle veut se servir du mot français *trousseau*, et, en l'écor-

Pourtant, Mesdames, n'en veuillez pas trop au « brutal Saxon ». Tout en stigmatisant votre coquetterie, avec un dédain qui rappelle celui du renard pour les belles grappes hors de sa portée, il déclare solennellement (ici la brutalité disparaît pour une minute) que les Françaises sont bien supérieures aux Français, qu'elles ont même du courage, et qu'à l'occasion elles peuvent aller jusqu'à l'héroïsme. Tiens! tiens! Est-ce que John Bull ferait amende honorable à la plus héroïque des filles de France? Est-ce qu'il adorerait ce que ses aïeux ont brûlé? Ou bien est-ce que la fréquentation d'un professeur de l'Université lui aurait révélé d'autres héroïsmes féminins, plus obscurs, mais plus modernes? En tout cas, il complète son appréciation par une contre-partie peu flatteuse pour le sexe fort : « Les Français sont les femmes de l'Europe; ce sont des êtres d'une sentimentalité maladive, sans aucun courage réel, mais devenant, à l'occasion, des tigres et des taureaux furieux. » Voilà qui réduit singulièrement la valeur du compliment de tout à l'heure; car enfin, si nos femmes se contentent d'être supérieures à des êtres pareils, cela n'implique pas encore chez elles un mérite transcendant. Tout s'explique alors!

J'admirais si Mathan, dépouillant l'artifice,
Avait pu de son cœur surmonter l'injustice.

Je passe sur les sarcasmes, encore plus incompréhensibles dans une bouche anglaise, dont le « brutal Saxon », en continuant son étrange acte d'accusation, poursuit tour à tour chez nous l'exercice de la justice, les abus de la police, l'organisation de l'armée, la licence de la presse, du théâtre, du roman. Sur ces derniers points, ses reproches, malgré leur faux air de vérité, dénotent un observateur bien superficiel, car il prétend partir de là pour apprécier les mœurs réelles de notre société. Assez et trop longtemps on nous a jugés, à l'étranger, sur la foi de nos nouvellistes et de nos dramaturges. Il faut qu'on le sache bien partout : nos meilleurs romans sont du roman, et l'école naturaliste elle-même ne brosse, malgré ses prétentions, que des tableaux infidèles, car elle ne reproduit que le vilain côté des choses. Non, ce n'est pas dans ces œuvres d'imagi-

chant, elle fait entendre les mots *true show*, qui, suivis de deux autres (*of clothes*), veulent dire quelque chose « comme mes habits de parade ».

nation ni sur la scène de nos théâtres qu'il faut aller chercher la véritable société française. Ce n'est même pas dans la vie publique ni sur les tréteaux de la grande foire politique. L'homme qui veut nous connaître et nous apprécier à notre juste valeur doit, avant tout, pénétrer dans nos salons, dans nos intérieurs domestiques; car nous vivons encore plus au dedans qu'au dehors, malgré les apparences. C'est là, c'est entre le portrait de l'aïeul et le berceau de l'enfant, que nous travaillons, que nous aimons, que nous sommes nous-mêmes. Et pour savoir quelles sont nos idées, notre esprit, notre vie intellectuelle, il faut franchir le seuil de ces grandes écoles, de ces grands centres littéraires, scientifiques, industriels, où s'éclaire le passé de la patrie, où s'élabore son avenir. La France est là, et non dans les spirituelles fictions de nos génies littéraires. Par cela seul qu'ils sont des génies (je ne maltraite pas nos romanciers, je l'espère), ils ajoutent forcément du leur à la peinture du monde qui les entoure : en bien ou en mal, peu importe; leurs portraits ne sont jamais la vérité absolue, et nous n'avons besoin, nous aussi, que de la vérité.

C'est cette étude sérieuse, sincère, que négligent de faire la plupart des étrangers qui traversent notre pays et qui se mêlent ensuite de le juger, avec une légèreté dont la nôtre est une faible image. C'est ce qu'a omis, surtout, celui qui a entrepris de peindre le « Voisin de John Bull sous son vrai jour ». Le vrai jour, ici, n'est qu'une clarté de feu follet, une lueur fantasmagorique, et la lampe du critique anglais est tout au plus un lampion fumeux. Je ne le suivrai pas plus loin dans son réquisitoire passionné, bien qu'il accumule contre nous bien d'autres chefs d'accusation, aussi faciles à détruire que les précédents; je suis vraiment las de remuer un fatras pareil, et je craindrais, en prolongeant cet exercice, de faire éprouver au lecteur la même fatigue. En voilà bien assez pour faire voir ce que l'on sait, ce que l'on pense de nous à deux pas de nos frontières, et contre quels absurdes préjugés nous avons à défendre notre réputation nationale, pour montrer comment nous traitent les Anglais chez eux et, par contre, quelle ardente sympathie nous témoigne publiquement le peuple opprimé de l'île sœur (sœur de notre pays plutôt que du leur), pour faire sentir, enfin, combien il serait à propos de nous donner et de répandre chez nous une traduction de ce petit livre sans prétention et sans fard, le *Lion et la Grenouille*.

Assurément, de telles polémiques sont regrettables entre deux grands peuples qui auraient tout intérêt à ne lutter que sur le terrain pacifique de la science ou de l'industrie. Elles entretiennent des sentiments mauvais, elles faussent même le jugement; car il est clair que les mœurs et le caractère de nos voisins offrent, malgré tout, certains avantages, que j'ai pu souvent apprécier, et l'on est forcément amené, en pareille occurrence, à rejeter ces mérites réels dans l'ombre, à n'en pas tenir compte, à les nier quelquefois. Mais enfin, devant une provocation si violente et si peu justifiable, il fallait bien répondre. L'attaque n'est pas venue de notre côté, et j'ose dire qu'il ne fût venu à l'idée d'aucun de mes compatriotes d'écrire contre les Anglais ce que les Anglais se sont permis d'imprimer contre nous.

A. Lecoy de la Marche.

LES AVANT-POSTES

PENDANT LE SIÈGE DE PARIS (1)

Le colonel Coiffé, chargé spécialement de la défense de Bry, me confie en secret qu'il trouve la position détestable. Nous avons la Marne à dos, devant nous les Prussiens couverts par des retranchements formidables, et sur notre gauche, Noisy-le-Grand, qui est toujours en leur pouvoir. Nous sommes cramponnés à des pentes fort raides comme la vigne à l'espalier : un insuccès nous jetterait en désordre dans la Marne.

La morale est qu'il faut résister à outrance. Préparons-nous par un bon somme aux événements de demain. Les Prussiens ont laissé des provisions de paille à nous enfouir tous. Profitons-en pour réparer les dernières nuits qui ont été mauvaises.

***

Quelle bonne nuit, mais quel réveil! A l'aube, des hurrah! et les crépitations de la fusillade. Le village est envahi. L'ennemi occupe nos maisons, retourne contre nous nos barricades; il parvient jusqu'à cent mètres de la place centrale. Quelques pas plus loin il atteignait les ponts de bateaux et nous coupait la retraite.

Chacun court aux armes et descend dans la rue sous une grêle de balles.

Notre compagnie de grand'garde a entièrement disparu. Comment a-t-elle pu se laisser ainsi surprendre? L'ennemi descendait de Noisy, en masse, par la grande route. Aux premières lueurs du jour, les

(1) Voir la *Revue* du 1er janvier 1887.

grand'gardes du plateau l'ont aperçu déjà tout près de Bry, tandis que la sentinelle de notre barricade se promenait de long en large sans donner le signal d'alarme. Quelques minutes après, la fusillade éclatait. Le capitaine Musset s'est vigoureusement défendu : on a retrouvé son sabre ensanglanté sur le terrain. Mais il a été enlevé lui et ses hommes. Sur tous les points de notre ligne, l'attaque commençait au même instant. L'ennemi, sortant de Noisy et de Villiers, nous abordait de toutes parts. Pendant que nous combattions dans les rues du village, nous entendions les hurrah ! retentir sur le plateau.

Il y va du salut de l'armée; Bry repris, les débris du 3e corps sont rejetés sur le centre, et les troupes qui occupent Champigny, attaquées sans doute à la même heure, sont tournées sur leur gauche. Il faut tenir à tout prix. Toutes les ouvertures, toutes les fenêtres, toutes les terrasses qui ont vue sur la rue conduisant de la grande place à la barricade, se garnissent de soldats du 108e. L'ennemi n'avance plus; il va bientôt reculer. Les ponts sont sauvés.

Chacune des maisons envahies au point du jour est reprise l'une après l'autre. L'artillerie, en batterie de l'autre côté de la Marne, couvre de mitraille tout ce qui se trouve sur la route de Noisy. Nos envahisseurs du matin ne reçoivent plus de renforts. Après deux heures de lutte corps à corps, le village est dégagé. Nous restons maîtres de Bry, des deux rives de la Marne et des ponts. Notre gauche, un instant entamée, reprend ses positions de la veille. Les cadavres ennemis, à l'intérieur de nos lignes, marquent la route suivie par ces audacieux agresseurs.

Mais, sur les hauteurs, le combat, loin de se ralentir, redouble de violence. L'ennemi est maître du plateau dont nous conservons à grand'peine les crêtes. Deux pièces d'artillerie, mises à la disposition du général Daudel, sont placées en batterie à la naissance du plateau. Au bout d'une demi-heure, elles sont démontées : elles reculent pour chercher une position moins dangereuse. L'infanterie, découragée par la retraite des canons, faiblit : une colonne de fuyards descend le chemin creux qui passe devant l'église.

A ce spectacle, je supplie le colonel de me laisser avec mes amis remonter ce courant. Nous avions été placés sur une terrasse d'où l'on n'apercevait plus l'ennemi. Après un premier refus : *Allez!* me dit le colonel. Nous partons six, MM. Sauzède, Georges

Potier, Le Barbier de Tinan, Claude Jattiot, Rozey et moi. Nous prenons le chemin creux qui conduit au plateau de Villiers. Nous traversons une enceinte crénelée garnie de quelques soldats, puis nous gravissons les pentes plantées de vignes. Dieu! quelle fusillade! Les sifflements précipités des balles indiquent une double attaque, en face et à gauche. Les Français gardent la crête, au bord du plateau. Les compagnies décimées sont à demi protégées par le talus d'un chemin et par de gros arbres. On a essayé de creuser la nuit quelques fossés; mais la terre gelée était si dure qu'on en a fait à peine quelques mètres.

Le chemin venant de Bry, au sommet duquel nous nous arrêtons, continue tout droit jusqu'au parc du château de Villiers. A l'angle de ce parc se trouve une redoute ennemie. C'est de là que sortent ses principales colonnes d'attaque.

A notre arrivée, la bataille était engagée avec une extrême violence. L'ennemi revenait à la charge avec des troupes fraîches. Ses tirailleurs, embusqués presque à bout portant, dirigeaient sur nous un feu terrible. Au bout de quelques minutes, deux de mes compagnons, MM. Sauzède et Georges Potier, sont grièvement blessés. Quoique M. Sauzède ait pu gagner l'ambulance à pied, nous le croyons perdu : une balle, qui lui avait traversé le bras et le côté, laissait dans sa tunique, au milieu du dos, une large ouverture béante.

Dieu les garde tous deux! Ce n'est pas le moment de s'occuper des blessés. Nous sommes attaqués corps à corps. En face de nous une troupe nombreuse, précédée par un officier, s'élance sur nos lignes. Je couche l'officier en joue à quelques pas. Mais la sonnerie de : *Cessez le feu!* a retenti. Un jeune capitaine porte sur tout notre front l'ordre d'arrêter le combat. Un officier du 107e rabat durement mon chassepot en me disant :

« On ne tire pas sur des gens qui se rendent. »

C'était une erreur évidente, mais il a fallu obéir. Pendant ce temps l'ennemi a garni notre talus. Ce sont des chasseurs saxons ou wurtembourgeois, au costume sombre, shako droit verni avec une plume noire. Je veux saisir le fusil de celui qui est à ma portée; il porte la main sur le mien. La fusillade recommence à bout portant. Nous perdons du monde. mais nos agresseurs doivent uir à découvert. Nous gardons nos lignes.

Qui avait donné l'ordre de sonner le : *Cessez le feu?* J'ai cherché

en vain à le savoir. On a cru en général à un stratagème prussien pour franchir sans risque le plateau : si cela est vrai, la ruse était déloyale, bizarre, et elle n'a pas eu grand résultat. Cette attaque a coûté à l'ennemi plus de monde encore qu'à nous.

Le combat dura ainsi tout le reste de la journée. Il y avait eu des moments si critiques que plusieurs compagnies étaient confondues. Les officiers faisaient sonner la charge et ralliaient, comme ils pouvaient, les soldats ébranlés. A mon arrivée sur le plateau, je m'étais joint à un groupe commandé par un capitaine du 107e : il était composé de soldats du 107e, du 108e et du 126e. Les inquiétudes avaient été telles que, pendant que nous combattions sur les crêtes, le colonel Coiffé avait reçu l'ordre d'évacuer Bry, et il avait dû faire repasser la Marne à deux de ses bataillons, nous laissant en haut, en enfants perdus. Heureusement, nous n'en avons rien su. Un contre-ordre arriva et Bry fut réoccupé.

Il me fallut au milieu de la journée changer de chassepot. Je ne pouvais plus me servir du mien, tant l'ouverture en était rétrécie par les débris de cartouches brûlées. Je ramassai le fusil d'un mort, et je continuai ainsi à faire le coup de feu. Les assaillants occupaient sur notre gauche un bouquet d'arbres d'où ils essayaient de déboucher : leurs officiers se mettaient bravement à leur tête. Mais notre feu sur cet espace découvert les arrêtait toujours.

Au premier moment de répit, je m'étais mis à la recherche d'une compagnie du 108e. La 4e compagnie du 3e bataillon, ayant pour capitaine M. Tinès et pour lieutenant M. Woirhaye, occupait la crête du plateau à la droite du chemin de Villiers. J'étais avec eux depuis plusieurs heures, lorsque nous vîmes arriver, au galop, six cavaliers qui s'arrêtèrent un instant sur notre front. C'étaient deux généraux, deux officiers d'ordonnance et deux dragons. Ils firent halte sous les balles entre l'ennemi et nous. L'un des généraux prit la parole : « Bravo! le 108e, s'écria-t-il. Ils croyaient nous surprendre. C'est nous qui les avons battus. J'arrive de Champigny. Il y avait là deux vieux régiments (1). Ils ont tenu comme des teignes... !

« — Vive la France! Vive le général », répondons-nous en agitant nos képis.

Quel général? Nous n'en savions rien. Nous n'avons pas tardé

(1) Le 35e et le 42e de ligne.

à apprendre que c'était le général Trochu en personne. Après nous avoir harangués, il envoyait à Paris une dépêche, datée du plateau entre Champigny et Villiers, à une heure et quart de l'après-midi.

« Parcourant nos lignes de tirailleurs de Champigny jusqu'à Bry, j'ai recueilli l'honneur et l'indicible joie des acclamations des troupes soumises au feu le plus violent. »

Le second général, soucieux, immobile et muet, était le général Ducrot. Il semblait écouter avec impatience les discours de son compagnon. En l'apercevant le 2 décembre 1870 pour la première fois, j'étais bien loin de prévoir quels liens d'affection ne tarderaient pas à unir le général en chef et celui qui était alors le dernier de ses soldats.

Deux heures après, la fusillade se ralentit : elle cessa bientôt tout à fait. Je descendis au village où je fus stupéfait d'apprendre qu'il était quatre heures de l'après-midi. Le temps avait passé vite : j'aurais juré qu'il était à peine onze heures du matin.

Les batteries de Villiers nous envoyèrent comme dernier adieu une pluie d'obus. Les projectiles tombaient en grand nombre dans le village de Bry, dont les maisons étaient traversées de part en part. La fusillade m'avait laissé tout à fait indifférent, mais lorsque les obus sifflaient au-dessus de ma tête, j'avais du mal à ne pas saluer leur passage par un mouvement involontaire.

Descendu à Bry, je fus chargé d'accompagner un capitaine adjudant-major du 108e, M. Rouffe, qui explorait l'une après l'autre les maisons situées à l'est du village. Les Saxons descendus de Noisy les avaient occupées le matin. On les avait reprises de vive force, mais on n'en avait pas fouillé toutes les dépendances. Elles étaient encore pleines de soldats ennemis, qui, sous le feu de l'artillerie et des mitrailleuses de la rive droite, n'avaient pas pu remonter les pentes de Noisy. Ils attendaient sans doute, soit un retour offensif des leurs, soit un mouvement de retraite de notre part, pour s'enfuir. Peut-être l'eussent-ils fait à la nuit. Ils étaient nombreux, armés, dans l'intérieur de nos cantonnements. En sortant à l'improviste de leurs caves et de leurs cachettes, ils nous eussent procuré une surprise fort désagréable.

Découverts en plein jour, ils ne résistaient pas : à la première sommation, ils remettaient leurs armes. Le 108e en recueillit ainsi plus de trois cents. C'étaient des Saxons portant le numéro du 107e régiment de la confédération du Nord. L'un d'eux me remit

sa carte, me priant instamment de la faire parvenir à sa famille. Il y avait écrit quelques mots, annonçant la prise prochaine de Paris, et ajoutant :

« Surtout, à mon retour, *ne me traitez pas en Prussien.* »

Un de ces pauvres Saxons, fort bon tireur, avait été placé le matin dans un belvédère qui dominait la grande rue du village. Tous ses coups portaient. Il fut remarqué et lorsqu'il parut à son observatoire, il fut à son tour salué de nos coups de fusil. Il tomba le front percé d'une balle. C'était un beau jeune homme de vingt-cinq ans environ, de haute taille ; son uniforme était propre, et ses mains très soignées. J'ai ramassé son casque qui, dans sa chute, s'était détaché : je le conserve en souvenir de notre combat de Bry.

D'après les journaux allemands, le 8e régiment de Saxe (107e de la confédération du Nord) subit des pertes énormes à la bataille du 2 décembre. Le soir, il ne restait à ce régiment que cinq officiers.

Un écrivain militaire allemand, W. Rustow, a fait de ce combat un récit, avec lequel mes souvenirs sont d'accord, sauf en ce qui concerne notre prétendue supériorité numérique. Il n'y avait à Bry et dans la partie des crêtes qui est au-dessus de Bry, que la brigade Daudel, composée des 107e et 108e de ligne, se reliant à droite au 126e de ligne. Pendant toute la journée, elle n'a pas reçu de renforts. Le combat a duré dix heures, l'ennemi revenant à la charge à plusieurs reprises avec des troupes fraîches. Il ne nous est arrivé de renforts qu'à la fin de la journée, au moment où la fusillade cessait.

Voici le récit de W. Rustow :

« Vers 7 heures du matin du 2 décembre commença le combat, les Saxons contre Bry-sur-Marne et les Wurtemburgeois contre Champigny. Au premier moment les Français furent repoussés, mais les Allemands ne purent maintenir les avantages gagnés dans la première attaque. Il se prononça un combat extraordinairement acharné à Bry, à Champigny et dans les lieux voisins. La brigade Reitzenstein fut renforcée de la brigade de Trossel.

« Vers 9 heures du matin, Fransecki fit avancer la division Hartmann, du 2e corps, et la réserve d'artillerie, au soutien des Saxons, des Wurtemburgeois et de la brigade de Trossel. Les troupes se développèrent en portions isolées sur le front de Villiers, Cœuilly et Champigny.

« Les dernières réserves, la brigade du 2me et celles du 6me corps, furent poussées sur Chenevières.

« Le combat sur tout le front était extrêmement vif et acharné. Les Français avaient pour eux la supériorité du nombre et la puissance des batteries qui frappaient sur les Allemands de la rive droite de la Marne. Les Allemands avaient l'avantage de la solidité et de l'organisation, la supériorité tactique de leur artillerie de campagne, la position enveloppante qui permettait à cette artillerie de bien remplir son rôle. S'il a été possible aux généraux français d'opérer le 1er décembre avec les troupes placées sous leurs ordres, et si, en négligeant les raisons secondaires, ils ont pu prendre possession ce jour-là du front Gournay-Chenevières, — et il est clair qu'à raison du nombre de leurs troupes, cela a été possible, — il faut reconnaître qu'ils ont commis une faute inconcevable.

« Le combat du 2 décembre se termina à la tombée de la nuit, vers 5 heures du soir. Les Saxons ne purent pas conserver Bry-sur-Marne où ils avaient pénétré. Ils étaient bravement revenus à l'attaque plusieurs fois, mais ils avaient dû céder à la supériorité numérique des troupes occupant ce point et les environs.

« Les Souabes et les Prussiens qui les soutenaient s'emparèrent de la partie Ouest de Champigny. »

Le soir du 2 décembre, nous avions gardé sur les crêtes toutes nos positions. Nos grand'gardes furent poussées à 1500 mètres en avant de Bry sur la route de Noisy. Nous étions donc restés bien maîtres du terrain. Nos pertes étaient sensibles, mais l'ardeur des troupes était extrême. Le défilé des prisonniers saxons, conduits à Paris, avait mis le comble à leur enthousiasme.

Nous ignorions ce qui s'était passé à Champigny. Nous avions le sentiment que nous avions pu tenir tête à un ennemi, rendu redoutable par ses précédentes victoires, et nous ne demandions qu'à aller en avant pour achever ce que nous croyions être un grand succès.

*
* *

Le 3 décembre, au point du jour, l'ordre suivant fut lu dans toutes les compagnies :

« Le Général en chef fait connaître que le succès est complet sur la rive gauche de la Marne et que les nouvelles d'Orléans annoncent un grand succès de l'armée de la Loire. »

Toutes les dispositions semblaient prises pour une offensive résolue. Le 108e sortit de Bry par la route de Noisy et fit halte à moitié route, entre les deux villages. L'attaque de Noisy devait avoir lieu, disait-on, par le sommet des crêtes que suivent d'autres troupes, des zouaves notamment, sous le commandement du général de Bellemare. Nous formons le pivot d'un mouvement tournant; nous serons, cette fois encore, appuyés à la Marne, l'extrême gauche de l'armée. Qui aura la mission d'enlever Villiers? Comment sera-t-il possible de manœuvrer sous le feu de cette position redoutable? Quelques-uns se posent ces questions qui seraient sans doute fort embarrassantes, si nous avions à les résoudre. Mais cela n'est pas notre affaire. Nous nous retranchons derrière des murs où l'on ouvre à la hâte des créneaux; on creuse des fossés, on élève des barricades, à l'abri desquelles nous déjeunons joyeusement en attendant le signal de l'attaque. Pas un de nous ne doute du succès. Noisy-le-Grand, qui semble nous narguer depuis trois jours, sera à nous avant ce soir.

L'ennemi est silencieux et immobile. Un ordre arrive... En route pour Noisy-le-Grand!

Hélas! c'est l'ordre de battre en retraite. Nous retournons à Bry, où nous ne nous arrêterons même pas. Nous allons abandonner ce village que l'ennemi n'avait pu nous enlever, laissant derrière nous les cadavres de nos officiers et de nos camarades, tués dans le combat d'hier.

L'œuvre de ces trois journées est effacée comme un problème manqué : nous allons repasser la Marne.

Nous l'avons compris depuis, le succès rêvé était impossible. La trouée n'ayant pas eu lieu d'un premier élan était désormais irréalisable! Le général Ducrot, après une inspection de ses troupes et une nouvelle étude des lignes ennemies, sachant ce qu'avaient coûté les efforts infructueux des jours précédents, ne voulut pas faire verser en pure perte des flots de sang. Il ne voulut pas surtout que cette sortie, où sa jeune armée s'était honorablement conduite, se terminât par un désastre. L'armée était trop épuisée, surtout au centre, pour réussir là où elle avait échoué le 30 novembre. Échouer de nouveau, c'était courir le risque d'être jetés à la Marne, peut-être en désordre. Il valait mieux se retirer volontairement sur un succès.

La journée du 2 décembre était un succès. Les ordres du grand

quartier général allemand avaient prescrit « d'enlever les villages de Bry et de Champigny à la pointe du jour, et de tenter de détruire ou de faire sauter les ponts jetés sur la Marne ».

L'offensive de l'ennemi avait été partout repoussée.

Le 3 décembre, à midi, notre mouvement de retraite s'exécuta. Il était commandé par d'impérieuses nécessités. Mais les conséquences en étaient cruelles. Le sort de Paris et le sort de la France étaient désormais fixés. On ne fera plus que des sorties de parade, sans but, sans conviction, sans espérance. On se battra pour se battre et non plus pour triompher.

Tout s'était conjuré pour rendre notre effort impuissant : la direction imposée à la sortie de l'armée de Paris, longtemps préparée dans une autre voie, les positions formidables que cette armée devait rencontrer dès ses premiers pas, le retard d'un jour causé par la crue de la Marne, la lenteur avec laquelle le 3e corps avait été engagé le 30 novembre. Quand nous piétinions sur place en vue de Noisy-le-Grand que nous avions ordre d'enlever, nous avions instinctivement dans le cœur cette critique de l'historien militaire allemand :

« S'il a été possible aux généraux français de prendre possession le 1er décembre du front Gournay-Chenevières, — et il est clair qu'en raison du nombre de leurs troupes cela a été possible, — il faut convenir qu'ils ont commis une faute inconcevable. »

Tel était précisément l'ordre donné par le général Ducrot, ordre inexécuté par excès de prudence. Le général en chef, forcé de mettre le sabre à la main pour entraîner ses troupes, avait appris ce funeste retard quand il était irréparable.

Puis, la ligne d'investissement franchie, que fussions-nous devenus?

L'état-major général de l'armée prussienne, d'accord avec nos écrivains militaires les plus compétents, a publié à ce sujet les appréciations les plus décourageantes.

« Si l'armée du général Ducrot était parvenue à réussir dans sa tentative de percer, elle eût été hors d'état de faire encore le même jour une marche un peu forte, et elle aurait dû forcément camper pendant la nuit suivante, auprès de Villiers, sous les yeux mêmes des troupes allemandes refoulées. Pendant ce temps, la garde et la majeure partie au moins du 4e corps se seraient concentrées et auraient pu venir occuper dans la nuit une position bien choisie de

l'autre côté de la Marne. Le lendemain matin, les troupes allemandes qui se trouvaient entre Seine et Marne n'auraient pas permis à l'ennemi de continuer son mouvement sans nouveaux combats, et on aurait gagné ainsi les délais nécessaires pour être en mesure de l'attaquer en rase campagne avec les troupes fraîches de la garde et du 4e corps. »

En quatre jours, la première armée allemande, qui revenait précisément d'Amiens, pouvait entrer en ligne.

Le général Ducrot n'était pas homme à sacrifier les troupes placées sous ses ordres à des préoccupations de popularité. Il n'eût rien ménagé pour un succès. Il ne s'était pas ménagé lui-même, chargeant l'ennemi à la tête de ses colonnes et brisant son épée dans le corps d'un cavalier prussien.

Affrontant avec une froide résolution le déchaînement d'injures qui allait suivre sa retraite, il donna les ordres que lui imposaient son ferme jugement, le sentiment de sa responsabilité et son patriotisme éclairé.

Nous ne savions rien de tout cela et nous étions désespérés. Vers une heure, nous avions repassé le pont de bateau jeté devant Bry-sur-Marne. Le 108e se développa en tirailleurs sur la rive droite pour protéger, si cela devenait nécessaire, la retraite de l'armée.

Inutile précaution! Le défilé continua toute la journée par les crêtes dans la direction de Champigny sans que l'ennemi songeât à troubler cette opération. Nous ne l'avons pas aperçu un seul instant pendant cette morne et sombre journée du 3 décembre.

*
* *

La nuit tombée, on nous fit bivouaquer au carrefour de Plaisance. Le froid était très dur. Les hommes se fussent sans doute résignés à la souffrance qu'ils enduraient, s'ils avaient eu quelque résultat à attendre de leurs efforts. Mais l'abandon des positions conquises les jours précédents les avait découragés : ils firent entendre quelques murmures. C'était la sixième nuit passée en plein air, quelques compagnies seulement ayant été cantonnées le 1er et le 2 décembre dans les maisons de Bry.

Nous nous retrouvions à notre point de départ, plus assiégés que jamais, sur les pentes du fort de Nogent.

En vain les proclamations officielles annonçaient-elles que la lutte,

un instant suspendue, allait être reprise. Chacun comprenait que chaque jour diminuait les chances de succès. Les pertes de l'armée avaient été considérables. Les rapports militaires parlaient de 6030 hommes hors de combat, mais l'état-major reconnaissait que la diminution réelle des effectifs était de 13,200 hommes. Les troupes se retiraient du combat avec le sentiment qu'elles avaient subi honorablement une sérieuse épreuve, mais elles avaient perdu confiance dans l'avenir. Personne ne croyait plus à la trouée ni à la levée du siège, à moins que les armées de province ne vinssent nous dégager par d'éclatantes victoires.

Le lendemain, 4 décembre, la division Mattat fut cantonnée tout entière dans les maisons du Perreux. Nous avions sous les yeux, à portée de fusil, les hauteurs d'où les Prussiens n'avaient pu nous déloger par la force. Nous ne pouvions nous consoler de les avoir abandonnées sans combat.

Notre cantonnement terminé, j'obtins la permission d'aller à Paris prendre des nouvelles de nos blessés. M. Sauzède souffrait cruellement, mais, quoiqu'il fût traversé de part en part, les médecins affirmaient que sa vie n'était pas en danger. En arrivant sur le plateau, il avait été frappé d'une balle qui avait transpercé le bras gauche, puis pénétré dans le côté, et qui heureusement n'avait atteint aucun organe essentiel en cheminant à travers les chairs et en sortant au milieu du dos.

Malgré la fièvre, il racontait gaiement ses impressions quand il s'était senti frappé. Il tenait son chassepot de la main gauche pour y placer la cartouche, lorsqu'il crut recevoir au bras gauche un coup violent : son arme lui échappa. Il voulut la reprendre, mais ses doigts ne pouvaient la ressaisir. Ses voisins de combat lui dirent qu'il était blessé, qu'il devait aller à l'ambulance. Il s'en alla machinalement, tenant toujours de la main droite sa cartouche qu'il n'avait pu mettre dans le canon de son chassepot.

Chemin faisant, il se disait avec inquiétude que peut-être on lui reprocherait d'avoir quitté le champ de bataille pour bien peu de chose. Il arriva ainsi à une compagnie de soutien du 108e, commandée par un vieil adjudant, récemment promu sous-lieutenant.

— Où allez-vous? lui demanda brusquement celui-ci.

— A l'ambulance, répondit-il. Ils disent que je suis blessé.

— Blessé. Où donc cela? Et l'officier fit tourner ce singulier blessé, pour l'examiner du haut en bas.

— Nom de D...! s'écria-t-il tout à coup en apercevant dans la tunique au milieu du dos l'ouverture de sortie de la balle, large comme une pièce de 5 francs.

A l'émotion de son interlocuteur, M. Sauzède se crut perdu. Il commençait d'ailleurs à souffrir cruellement. Transporté d'ambulance en ambulance, il fut charcuté par un aide inexpérimenté, se refusant à comprendre que les deux blessures avaient été causées par la même balle, et procédant avec entêtement aux sondages les plus douloureux pour extraire du bras cette malheureuse balle dont il n'avait pas su constater la double ouverture de sortie.

— Que me faites-vous donc? lui dit enfin le patient.

— Je cherche votre balle.

— Allez la chercher au plateau de Villiers! répliqua le malheureux, ne pouvant retenir une exclamation de colère.

Recueilli par un ami de sa famille, M. Sauzède fut admirablement soigné; il reçut ainsi que M. Potier la croix de la Légion d'honneur.

M. Potier avait reçu au genou une balle de revolver en désarmant un officier allemand. Sa blessure était beaucoup moins douloureuse, mais elle le mettait pour longtemps dans l'impossibilité de marcher.

Les trois magistrats du 108e eurent leur heure de notoriété. Nous avions été proposés tous trois pour la médaille militaire : c'était à mes yeux une récompense d'un prix inestimable. Le gouvernement voulut faire plus : il transforma la proposition hiérarchique qu'il avait reçue en un triple décret de nomination dans la Légion d'honneur. Je pus heureusement, en ce qui me concerne, conjurer à temps l'excès d'honneur qu'on voulait me faire. Je compte au nombre des grandes émotions de ma vie la joie que j'éprouvai lorsque le colonel Coiflé, en me donnant l'accolade, attacha la médaille à ma capote trouée par les balles du 2 décembre.

Le 7 et le 8 décembre, tout bruit cessa aux avant-postes. Le canon des forts resta muet. Une suspension d'armes avait été convenue pour enterrer les morts qui couvraient depuis huit jours le plateau de Villiers.

*
* *

Cependant, comme l'avait annoncé le général Ducrot dans sa proclamation du 4 décembre, la lutte n'était pas terminée. Si les chefs militaires ne pouvaient plus conserver d'illusions sur son résultat définitif, il était de leur devoir, il était de l'honneur de

l'armée de ne pas attendre, l'arme au pied, l'épuisement des approvisionnements. Jusqu'à la fin, dans la mesure du possible, des efforts devaient être tentés. Ils retenaient autour de Paris des forces que notre inaction eût permis d'envoyer en province pour écraser l'armée de la Loire.

Le général Trochu n'était pas rentré à Paris. Il continuait à habiter le fort de Vincennes autour duquel la 2e armée restait agglomérée, prête à se porter au point qui lui serait indiqué.

On se hâtait de reformer les cadres des régiments. Il fallait remplir les vides faits par le feu de l'ennemi. On a depuis critiqué des avancements trop rapides. Ils ont été presque toujours commandés par des nécessités de service bien plus que par le désir de récompenser ceux qui en étaient l'objet. Accordés au lendemain du combat, sur la proposition de chefs qui avaient tous très bravement payé de leur personne, ils n'ont été alors l'objet d'aucune critique : les choix faits ont paru à tous entièrement justifiés.

Au 108e, les promotions se composèrent d'un nouveau lieutenant-colonel, M. du Hanlay, venu du 107e, d'un chef de bataillon, et d'un grand nombre de capitaines, de lieutenants et de sous-lieutenants. Parmi les plus jeunes capitaines promus figurèrent M. de Franclieu, sorti de Saint-Cyr en 1869, et M. Woirhaye, sorti de Saint-Cyr en 1870. Non seulement ces jeunes officiers se montrèrent parfaitement à la hauteur de leur mission, mais, de l'aveu de tous, il était impossible de remettre le commandement d'une compagnie à des hommes plus énergiques, plus dévoués, plus vigilants. L'expérience leur était venue vite : il en est ainsi à la guerre. Il fallait bien d'ailleurs nommer quelqu'un pour remplir les emplois vacants : la situation était telle qu'au 108e un adjudant, nommé sous-lieutenant le 25 novembre 1870, fut nommé treize jours après, le 8 décembre, lieutenant à l'ancienneté.

M. Coiffé, qui avait jusque-là commandé le 108e comme lieutenant-colonel, fut promu au grade de colonel. Les chefs de l'armée lui prodiguèrent les témoignages les plus flatteurs de confiance et d'estime. Ils appréciaient ce que la défense de Bry, le 2 décembre, avait réclamé de sang-froid et d'énergie. En conservant cette position, un instant si menacée, la brigade Daudel et M. Coiffé, spécialement chargé de défendre le village, avaient, on peut le dire, sauvé l'armée.

Si les régiments de Champigny, qui avaient à repousser à la

même heure une attaque furieuse, avaient été tournés sur leur gauche, si les ponts du Perreux et de Neuilly avaient été détruits, et si l'armée tout entière avait été rejetée sur les ponts de Joinville, notre sortie se serait terminée par un épouvantable désastre.

Les mauvaises nouvelles, reçues de l'armée de la Loire, ne firent pas renoncer au projet d'offensive annoncé dès le 4 décembre. Un conseil, tenu à Paris dans la nuit du 13 au 14 décembre, décida qu'il fallait agir. L'affaire, d'abord fixée au 19, fut remise au 21. L'objectif était d'enlever et de dépasser le Bourget; l'armée de la Loire ayant évacué Orléans, on ne pouvait songer à se joindre à elle. Pouvait-on avoir l'espoir sérieux de forcer les lignes du blocus? Dans tous les cas, si les hasards de la guerre devaient, cette fois, nous être favorables, nous n'avions à compter que sur nous-mêmes sans attendre, d'aucune part, une aide extérieure.

Le 3e corps, commandé par le général d'Exéa, devait s'emparer de Bondy et former la droite de l'armée, en la couvrant contre toute attaque venant du Raincy, de Noisy-le-Grand et de Villiers. Si, après avoir pris le Bourget, le centre se trouvait en état de continuer sa marche, nous devions former l'arrière-garde et marcher en combattant les troupes que l'armée assiégeante, revenue d'une première surprise, ne manquerait pas d'envoyer à notre poursuite.

*
* *

L'action s'engagea comme il avait été convenu. Les portes de Paris furent fermées derrière nous dès le 19; le 21 décembre, à une heure du matin, nous fûmes conduits en chemin de fer de Nogent à Noisy-le-Sec. Bondy étant déjà occupé par les nôtres, le 108e prit position, avant le jour, entre Bondy et Drancy.

Au jour, la canonnade commença. Suivant l'usage, pour nous donner du cœur, on vint nous annoncer une grande victoire de l'armée de la Loire, qui avait fait vingt mille prisonniers; puis, on fit un mouvement en avant vers la ferme du Groslay. Nous n'allâmes pas plus loin. L'attaque du Bourget, à laquelle un bataillon de marins et le 138e de ligne avaient pris part très vigoureusement, avait échoué. On se borna à une violente canonnade à laquelle nous assistions, les armes en faisceau, par un froid terrible, sans tirer un coup de fusil. Le fracas de l'artillerie était assourdissant; quelques obus arrivaient sur notre front. Quelle triste et décourageante journée!

A la nuit, la fusillade recommença. Ce n'étaient pas les Français, c'étaient les Prussiens qui prenaient l'offensive. Le bruit se répandit que la brigade Colonien avait peine à tenir à la ferme du Groslay; elle était composée d'un régiment de ligne et du régiment des mobiles du Morbihan. Le colonel de ces derniers ayant été blessé, les Bretons, qui s'étaient très bien battus jusque-là, se débandaient. La brigade, disait-on, était cernée et il fallait aller la dégager.

Elle se dégagea heureusement et put effectuer sa retraite à la nuit tombante.

Quant à la trouée, ou à une action offensive délivrant Paris, il n'en était plus question. Les troupes, ayant leurs généraux à leur tête, couchèrent sur ce champ de bataille où la bise, la neige et la glace faisaient plus de victimes que le feu de l'ennemi.

Le général d'Exéa, le général Mattat, le général Daudel s'étendirent près d'un feu de bivouac, dans une excavation connue depuis, à l'état-major, sous le nom de *Trou d'Exéa*.

L'armée souffrit cruellement. Pour des motifs purement politiques, cette situation fut maintenue jusqu'au 26 décembre. Quelques cantonnements furent organisés, il est vrai, à Noisy-le-Sec; mais, outre les grand'gardes, les régiments restaient dehors, sous divers prétextes, presque toutes les nuits. On prenait les armes avant le lever du soleil; on se portait à un point désigné, à tort ou à raison, comme menacé par l'ennemi; on y passait la journée l'arme au pied, puis, pour se remettre, après quinze heures de fatigue et de froid, on se roulait dans sa couverture et on couchait sur le sol gelé.

Le 25 décembre, dès l'aube, nous allâmes faire notre *joyeux Noël* en ligne de bataille dans la plaine de Bobigny. Le colonel Tarayre, du 107e, remplaçait, à la tête de la brigade, le général Daudel, qui était tombé malade.

Ce fut la dernière manifestation offensive de la sortie commencée le 21.

Ce que nous coûtait cette sortie, pour laquelle l'armée tout entière avait été réunie, était effrayant. Dans le seul corps d'armée du général d'Exéa, l'effectif présent sous les drapeaux était tombé de 32,000 hommes à 17,000. Et quels hommes! On pouvait à peine reconnaître des créatures humaines dans ces malheureux courbés sous la fatigue, s'enveloppant la tête et se couvrant le corps de chiffons, de lambeaux d'étoffes, de couvertures déchirées, si inertes,

si découragés qu'il fallait quelquefois user de violence pour les forcer à sortir de leur engourdissement et à entretenir du feu. J'ai vu, de mes yeux, des fantassins hâves, défaits, roulés sur le sol dans des rideaux de damas de couleurs voyantes arrachés dans les maisons de la banlieue, cherchant en vain à réchauffer dans leurs veines le sang qui se glaçait. C'était à cela qu'étaient réduits les soldats de Champigny et de Bry-sur-Marne.

Le gouvernement les laissait périr sans nécessité, sans utilité, parce qu'il avait peur de la population de Paris. Quelques jours de plus et l'armée, sortie vivante le 21, disparaissait sans avoir combattu. Ce danger devint si imminent et les avertissements des chefs militaires furent sans doute si pressants qu'il fallut se décider à prendre un parti. « C'est Moscou aux portes de Paris! » s'était écrié M. Jules Simon, chargé de contrôler les rapports des généraux par une visite des avant-postes.

Dès le 22 décembre, le général Trochu savait à quoi s'en tenir, car il écrivait, à cette date, au général Chanzy :

« La question militaire de la délivrance de Paris présente les plus graves difficultés. Une trouée n'est pas possible à l'armée de Paris seule. Cela tient, non seulement à la remarquable organisation de l'investissement de la place, mais en admettant même qu'on pût rompre les lignes, ce dont la difficulté est surabondamment prouvée, l'armée ne pourrait continuer qu'à la condition de trouver, à 6 ou 8 lieues de Paris, au plus, un approvisionnement considérable de munitions, car elle aurait épuisé les siennes à peu près totalement.

« Ainsi, dans les journées des 30 novembre et 2 décembre, on a tiré trente mille coups de canon, la moitié des attelages de l'artillerie étaient tués; il fallait donc rentrer à Paris pour se réorganiser et s'approvisionner à nouveau.

« L'armée de Paris a recommencé ses opérations le 21 décembre, non pour une trouée, mais pour faire une sortie aussi longue, aussi en avant, aussi meurtrière que possible pour l'ennemi.

« Cette première journée n'a pu donner de résultats appréciables. En effet, l'action de l'armée de Ducrot, chargée du principal effort, reposait sur la prise du Bourget, confiée à l'amiral de La Roncière, qui a échoué.

« Le général Ducrot s'est donc borné à livrer, en avant de Drancy, un combat d'artillerie où, d'ailleurs, il n'a pas subi de

pertes, pendant qu'à son extrême droite le général Vinoy, pour faire diversion, occupait sans grandes difficultés Neuilly-sur-Marne, la Ville-Évrard et la Maison-Blanche, livrant, lui aussi, un combat d'artillerie dont il sortait avec avantage, grâce aux batteries de position du plateau d'Avron. Les opérations doivent continuer, mais elles ne donneront probablement pas de résultat décisif.

« Paris ne peut donc se débloquer lui-même. Il ne peut que maintenir autour de lui l'ennemi par des sorties vigoureuses qui iront naturellement en s'affaiblissant, pour finir par rester sur ses positions dans une attitude strictement défensive, alors que les chevaux de cavalerie et d'artillerie auront été mangés. Paris ne peut donc être débloqué que par un concours immédiat et énergique des armées de secours... »

C'était la vérité même, d'une évidence qui s'imposait à tout esprit sensé.

Dans la même lettre, le général Trochu reconnaissait que « les troupes de ligne, malgré leur jeunesse et des pertes cruelles, surtout les 29, 30 novembre et 2 décembre, étaient bien disposées, bien organisées, bien commandées, aptes à marcher ».

Il fallait donc les employer fréquemment et énergiquement, mais non pas les épuiser de fatigues inutiles. Il fallait surtout ne pas les sacrifier à une mise en scène qui n'avait pas l'ennemi pour objectif, mais les exigences de la population révolutionnaire de Paris.

Le gouvernement n'était pas libre; l'autorité militaire l'était moins encore. Il fallait tenir compte des injonctions insensées de ceux qui prêchaient la guerre à outrance en y prenant le moins de part possible.

Quand il devint nécessaire d'avouer une retraite que l'on ne pouvait retarder davantage, on le fit avec des ménagements extrêmes :

« Les troupes, dit le rapport du 25 décembre, ont cruellement souffert pendant la dernière nuit : de nombreux cas de congélation se sont produits.

« Le travail des tranchées a du être arrêté par suite de la dureté du sol, qui est gelé jusqu'à cinquante centimètres de profondeur.

« Dans cette situation devenue grave pour la santé de l'armée, et qui pourrait l'atteindre dans son moral, le gouverneur de Paris a décidé que tous les corps, qui ne seraient pas nécessaires à la garde des positions occupées, seraient cantonnés de manière à être

abrités. Ils s'y remettront des pénibles épreuves qu'ils viennent de subir et seront prêts à agir selon les événements.

« Une partie des bataillons de la garde nationale employés au dehors rentreront dans Paris. Ceux qui resteront devant les positions seront cantonnés comme la troupe et relevés à tour de rôle.

« Les mesures que l'on vient de prendre pour sauvegarder la santé de nos troupes ont été nécessitées par une température tellement exceptionnelle, qu'il faudrait remonter à une époque très éloignée pour en trouver un autre exemple.

« Elles n'indiquent à aucun degré l'abandon des opérations commencées. Le gouvernement, le général, l'armée, le peuple, persévèrent plus que jamais dans la résolution de continuer la défense, au prix de tous les sacrifices, jusqu'à la victoire définitive. »

L'opinion rendit-elle du moins justice à l'armée qui avait combattu à Champigny et qui venait de subir sans se plaindre des souffrances si inutilement prolongées? Loin de là, dans les bataillons de la garde nationale on affectait de parler avec dédain de notre mauvais esprit. Si quelquefois nous avions rencontré quelqu'un de ces bataillons en réserve ou à l'arrière-garde, nous ne les avions jamais vus au feu.

Quand après plusieurs jours de fatigues nous reprenions nos cantonnements, il nous arrivait d'être forcés de les leur disputer. L'état de leurs pertes était nul ou à peu près. Nous savions, par les ordres du jour du général Clément Thomas, qu'à la tranchée, les bataillons les plus bruyants s'étaient montrés lâches et ivrognes.

Nous croisions quelquefois les *sang impur* hurlant la *Marseillaise*. Des rangs sortaient des paroles insolentes auxquelles la discipline seule nous empêchait de répondre. L'armée ne paraissait pas disposée alors à fraterniser avec les futurs soldats de la Commune, qui, de propos délibéré, ménageaient et accumulaient leurs munitions, et qui, malgré leurs fanfaronnades, ne se montraient nullement désireux d'entrer en ligne contre les Prussiens.

*
* *

Itinéraire du 108e de ligne pendant les sorties (du 28 novembre au 29 décembre).

28 *novembre*. — Départ de Saint-Maur. Bivouac dans le bois de Vincennes.

29 *novembre.* — Bivouac entre Bondy et Rosny-sous-Bois.

30 *novembre.* — Bataille de Champigny. Bivouac sous Noisy-le-Grand (rive gauche de la Marne).

1er *et* 2 *décembre.* — Bry-sur-Marne. Combat pendant toute la journée du 2.

3 *décembre.* — Marche sur Noisy-le-Grand. Retraite à midi. Bivouac au carrefour de Plaisance.

Du 4 *au* 20 *décembre.* — Cantonnement au Perreux. Suspension d'armes le 7 et le 8 décembre.

20-21 *décembre.* — Départ. Bivouac entre Bondy et Drancy.

22 *décembre.* — Noisy-le-Sec.

23-24 *décembre.* — Bivouac entre Bobigny et Drancy. Retour à Noisy-le-Sec.

25 *décembre.* — Noisy-le-Sec.

26-27-28 *décembre.* — Retour aux baraquements de Saint-Maur. Bombardement d'Avron le 27 et le 28.

29 *décembre.* — Cantonnement à Fontenay-sous-Bois.

VII

LE BOMBARDEMENT — L'ARMISTICE

Le moment psychologique était arrivé. Le bombardement allait commencer.

A des degrés divers, la population et l'armée de Paris perdaient chaque jour de leur sang-froid. On était en proie à une irritation nerveuse, inquiète, causée surtout par le défaut presque absolu de nouvelles et par les contradictions de toutes celles qui franchissaient le blocus. On passait plusieurs fois dans la même semaine des illusions insensées aux raisonnements les plus sombres. Mais les illusions revenaient toujours : elles persistaient avec beaucoup de ténacité.

Le bombardement ne modifia pas sensiblement cette disposition des esprits. Comme tous les dangers que l'on affronte, il parut, quand on eut fait la connaissance, moins redoutable qu'on ne l'avait prévu.

Nous venions de reprendre aux baraques du bois de Vincennes notre cantonnement du mois d'octobre lorsque commença la canonnade contre le plateau d'Avron. Elle avait une violence fort

inquiétante, et l'on crut d'abord qu'elle était le préliminaire d'une attaque de vive force. Chaque matin avant le jour, nous prenions les armes. La division se tenait tout entière prête à marcher, si les Prussiens prenaient l'offensive. Cela durait ainsi jusqu'à midi. Une surprise en plein jour n'était pas à craindre, les colonnes ennemies ne pouvant nous aborder sans être aperçues de fort loin.

Immobilisés dans ces baraques, nous n'y trouvions pas un repos bien réconfortant. Il était impossible d'y faire du feu. Les soldats passaient la nuit à battre la semelle sur leurs lits de camp pour ne pas se laisser envahir par le froid, et dans ce vacarme, les malheureux, écrasés de fatigue, ne parvenaient pas à s'endormir.

Le 27 et le 28 décembre, le tapage assourdissant de la canonnade ne se ralentit pas un instant. Le 29, à dix heures du matin, la division d'Hugues, qui occupait le plateau d'Avron, se présenta à nos baraques pour nous remplacer. Nous n'avions pas d'ordres. Pendant qu'on s'expliquait, le colonel Valette, commandant une brigade de mobiles, le colonel Deffis, commandant le 137e de ligne, racontèrent au colonel Coiffé les événements qui venaient de se passer.

On était en paix à Avron, ne souffrant que du froid lorsque tout à coup un feu concentrique avait été ouvert contre nos positions. Les Prussiens avaient fait en silence des ouvrages en terre qu'ils avaient armés de pièces de siège. Les batteries d'Avron n'étaient pas en état de contre-battre les batteries ennemies qui formaient autour d'elles un vaste demi-cercle, du Raincy à Noisy-le Grand et Villiers. Le plateau était balayé par une pluie d'obus. Sous cette bourrasque de fer les munitions manquaient, les vivres n'arrivaient plus : les hommes logés aux extrêmes avant-postes avaient failli mourir de faim.

Avant de prendre un parti, le général Trochu visita le plateau bombardé. Il vit les souffrances des troupes, il constata l'impossibilité de leur créer des abris. L'artillerie était démontée ; elle était hors d'état de répondre au feu de l'ennemi. Maintenir un camp à Avron n'avait plus d'objet : les soldats n'auraient pas tardé à y périr, sans aucune utilité. Ces constatations faites, l'ordre d'évacuation fut donné.

Des baraques où les troupes d'Avron vinrent nous remplacer, nous fûmes envoyés à Fontenay-sous-Bois.

Le plateau d'Avron étant évacué, les lignes françaises avaient dû se reformer en arrière. La division Mattat reprenait le premier rang,

avec le service des grand'gardes et des reconnaissances. Des tranchées avaient été creusées du fort de Nogent au fort de Rosny : la brigade Daudel (107e et 108e) et la brigade Bonnet (105e et 106e) devaient en assurer la défense. Presque chaque nuit des reconnaissances et des petites expéditions avaient lieu en avant des lignes, jusqu'à Neuilly-sur-Marne : tous les matins, avant le jour, les régiments prenaient les armes, se tenant massés en arrière des tranchées. Une surprise était bien difficile, sinon impossible.

Grâce au cantonnement dans les maisons, la santé des troupes s'améliora rapidement. On voyait ces soldats si éprouvés reprendre figure de jour en jour. Dès la première semaine de janvier, les survivants étaient de nouveau en état de prendre l'offensive. Plus expérimentés, mieux aguerris, ils auraient fait volontiers de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices.

Pendant ce cantonnement de Fontenay-sous-Bois, je repris mon journal. Il n'a qu'un intérêt, celui de montrer quelles étaient nos dispositions morales alors qu'allait commencer le cinquième mois de l'investissement. Tous, nous étions plus ou moins atteints d'une sorte d'hallucination, nous faisant passer d'inquiétudes excessives à des espérances irréalisables. Nous vivions dans un monde de chimères : cela a été la véritable maladie du siège, la folie obsidionale.

31 *décembre*. — La brigade Daudel est cantonnée dans Fontenay pour défendre, s'il y a lieu, le fort de Nogent. Jusqu'à présent notre vertu militaire se borne à entendre sans sourciller quelques obus qui viennent tomber dans le village.

J'ai accompagné le lieutenant-colonel du Hanlay dans la visite des tranchées; il était chargé de fixer, avec le lieutenant-colonel de Conchy, du 107e de ligne, le point où les deux régiments devaient se relier. Ils ont à défendre environ trois kilomètres de tranchées à la crête d'une sorte d'amphithéâtre s'étendant entre le fort de Nogent et le fort de Rosny. Le plateau d'Avron est en face de nous, un peu vers la gauche. Nous l'avons évacué, mais les Prussiens ne s'y sont pas établis : on a pu aller y rechercher cette nuit deux pièces de canon abandonnées pendant la retraite. Les Prussiens ne peuvent pas plus s'y tenir sous le feu des forts que nous n'avons pu y tenir sous le feu de leurs batteries.

Il me semble que notre position est imprenable, presque inattaquable. On la fortifie encore par des travaux poussés avec une grande activité.

J'ai bien du mal à croire que nous soyons attaqués. Notre artillerie du plateau d'Avron avait été meurtrière pour les Prussiens lors de la sortie du 30 novembre : elle avait continué à les incommoder fort. Ils ont voulu éteindre son feu, et nous priver de ce précieux secours dans le cas d'une nouvelle entreprise du côté de la Marne. Pour nous débusquer de cette position, ils ont mis en œuvre des moyens d'action d'une grande puissance. Ce résultat est obtenu : il leur suffit. Ils bombardent lentement, méthodiquement les forts de l'Est, nos tranchées, nos cantonnements. Rosny est bombardé par le Raincy, Nogent et Fontenay, par Noisy-le-Grand. Leurs projectiles sont énormes, ils arrivent sur nous avec une précision remarquable. Ils blessent et tuent quelques hommes, mais les ouvrages sont absolument intacts. Depuis trois jours il ne s'est pas produit un dommage pouvant compromettre la défense.

De notre amphithéâtre nous sommes merveilleusement placés pour juger des coups. Nos obus éclatent, eux aussi, dans les lignes prussiennes. C'est un duel d'artillerie à longue portée et à armes égales. Si nous avions des vivres, cela pourrait durer ainsi pendant des années.

Robinet de Cléry.

(*A suivre.*)

SCÈNES DE MOEURS MEXICAINES

ROSARIO FERNANDEZ

I

Les bâtiments dont se compose une ferme mexicaine, une *hacienda*, pour lui donner son nom local, sont le plus souvent de massives constructions d'un style hispano-mauresque, couronnant le sommet d'une éminence. Au-dessous de la demeure du maître, que domine en général une chapelle rustique, se groupent des cabanes indiennes dont les habitants, autrefois serfs et aujourd'hui libres, sont toujours les auxiliaires des vastes propriétés qu'ils considèrent comme leur patrie, qu'ils n'abandonnent jamais. C'est que les dépendances d'une hacienda : champ de culture, savanes où paissent des chevaux et des taureaux sauvages, bois encore vierges, lacs et rivières, couvrent souvent une superficie de plusieurs lieues carrées, constituant de minuscules provinces.

Si les possesseurs de ces vastes propriétés sont fortunés en biens de la nature, ils sont, par contre, assez pauvres d'argent. Les routes sont rares au Mexique, et les débouchés commerciaux manquent. Tel qui se ferait un million de revenu s'il pouvait cultiver le quart des terres qu'il possède, ou exploiter les cèdres, les acajous et les ébéniers qui peuplent ses bois, a quelquefois peine à suffire à ses besoins. Que ferait-il des quintaux de blé, de maïs, de coton qu'il récolterait, des bois fins qu'il débiterait en planches, alors qu'il ne peut les transporter d'un point à un autre qu'à dos de mulet, ce qui en centuple le prix? Il lui faut donc se réduire à l'élevage des chevaux, des taureaux ou des chèvres, marchandises qui, celles-là, se transportent d'elles-mêmes. Mais ces animaux abondent, la concurrence est grande, et, phénomène que nous avons peine à

comprendre dans notre France, où la terre est d'or, il existe des contrées où l'on est pauvre en possédant la valeur d'un de nos départements, lorsque ces contrées, comme au Mexique, n'ont d'autres moyens de communication que des sentiers à peine tracés.

L'hacienda de Santa-Anna, située au pied de la Cordillère, dans la province de Veracruz, se trouvait encore, il y a moins de vingt ans, dans les conditions que nous venons de signaler. Son propriétaire, don Lucio Fernandez, était un homme d'une cinquantaine d'années, dont les cheveux encore noirs, la barbe fine et fournie, encadraient noblement les traits sérieux. Ces traits, à première vue, et grâce au costume antique du fermier, rappelaient ceux des vieux Castillans qu'il comptait parmi ses ancêtres, et dont les portraits ornaient la demeure qu'il habitait en compagnie de sa fille unique, la belle Rosario. Le père et la fille, d'humeur un peu sauvage, ne sortaient guère de leur domaine qu'une fois l'an, pour aller suivre dans la ville de Cordova, distante de 20 lieues, les luxueuses fêtes de la semaine sainte. Ils emmenaient alors une nombreuse troupe de jeunes chevaux, et le prix résultant de la vente de ces animaux, aussitôt réalisé, était échangé contre des étoffes, des chaussures, des objets de ménage. Leurs Pâques faites, leurs achats terminés, le père et la fille rentraient sur leur domaine, où, simples de cœur et de mœurs, sans ambition ni prétentions, ils vivaient heureux.

Si l'argent monnayé était rare à Santa-Anna, on sentait peu le besoin d'en posséder. Chaque famille indienne, dans le jardinet pu'elle devait à la libéralité du maître, cultivait un peu plus de légumes que sa consommation ne l'exigeait, et en approvisionnait l'habitation. Les poules caquetaient nombreuses autour des cabanes, et les dindons, dans ce milieu d'où ils sont originaires, où ils vivent encore sauvages dans les bois, pullulaient. Quant à la viande de boucherie, elle était naturellement surabondante à proximité de plaines où les animaux qui la fournissent, amenés autrefois d'Europe, se multiplient dans de telles proportions qu'ils n'ont guère d'autre valeur que celle que l'on retire de leur peau.

Homme à l'âme droite et haute, chrétien de vieille roche qui considérait son passage en ce monde comme une étape pour conpuérir le ciel, don Lucio regardait tous les Indiens nés et établis sur son domaine comme des membres de sa famille, du bonheur desquels il lui serait plus tard demandé compte. Il connaissait leur nom,

leurs besoins, leurs défauts, et s'occupait non seulement de leur bien-être matériel, mais de leur instruction et, par conséquent, de leur moralité. Sachant très passablement lire, écrire et compter, il ne dédaignait pas de communiquer ce savoir aux enfants de ses vassaux volontaires, aussitôt que leur âge leur permettait de profiter de ses leçons. Il leur donnait là, il faut bien l'avouer, un savoir dont ils n'avaient guère l'occasion de faire usage dans la solitude où leur vie s'écoulait, car les livres étaient rares à Santa-Anna, où aucun journal ne pénétrait, où l'on ignorait ce qui se passait dans le reste du Mexique, où l'on ne sentait aucun besoin de le savoir. Dans ce coin perdu de notre globe, chacun croyait, et don Lucio et sa fille le croyaient peut-être eux-mêmes, que la terre avait pour bornes la Cordillère contre laquelle l'hacienda était adossée d'une part, et, de l'autre, les lointaines collines que l'on voyait bleuir à l'horizon.

Les jours s'écoulaient-ils donc dans l'oisiveté à Santa-Anna? Non certes, car alors on eût été malheureux, et l'on y vivait aussi heureux que l'humaine nature peut le permettre. Il fallait semer, soigner, récolter le maïs, dont les grains, broyés et réduits en pâte, sont le pain quotidien de tous les habitants du Mexique. Il fallait aussi cultiver les délicats cotonniers herbacés, dont le duvet est nécessaire aux ménagères indiennes pour tisser les étoffes qui leur servent à la confection de leurs vêtements, de ceux de leurs maris et de leurs enfants. Il fallait encore cultiver l'indigotier, extraire de ses feuilles la substance colorante qu'elles renferment, la préparer. Outre ces travaux, et vingt autres non moins laborieux, un certain nombre d'hommes devaient chaque jour parcourir les savanes, examiner au passage les milliers de chevaux, de taureaux qui les peuplaient, capturer ceux qui semblaient malades ou blessés, les soigner malgré eux. Il leur fallait aussi donner la chasse aux poulains qui arrivaient à l'âge d'être utiles, les prendre au lasso, puis les enfermer dans de vastes enclos, pour les façonner, graduellement et non sans danger, à porter la selle ou le joug. Du reste, l'homme aux prises avec la nature n'est jamais oisif; il ne peut, même dans les contrées les plus fertiles, échapper à la loi qui l'a condamné à ne voir la terre produire ses fruits que lorsqu'il l'arrose des sueurs de son front.

Le personnage la plus important de l'hacienda, celui qui, aux yeux de tous, passait même avant le maître, c'était le chapelain, le

P. Bernardo, le *padré*, comme on le nommait simplement. Établi depuis trente ans sur le domaine, il était le guide spirituel de tous ses habitants, l'instrument de la concorde qui régnait parmi eux. Il n'y avait pas de loups dans la bergerie du P. Bernardo, car, par ses conseils, par ses soins assidus, il avait su assouplir plus d'une nature rebelle, détruire plus d'un mauvais penchant. L'ivresse, qui d'un être intelligent fait une brute, et dont les Indiens savent mal se défendre, était inconnue à Santa-Anna, où les querelles étaient aussi rares que vite apaisées. Certes, le caractère sacré du *padré* en imposait à ses ouailles, catholiques fervents; mais si ces catholiques respectaient le ministre de Dieu, ils aimaient au moins autant l'homme. C'est que le digne chapelain, si vénérable avec sa barbe de neige, se montrait toujours souriant, toujours avenant. Il savait un peu de tous les métiers, et, sur le domaine, il faisait tour à tour office de forestier, de médecin, d'architecte, d'ingénieur ou de vétérinaire. Habile cavalier, infatigable en dépit de ses soixante-cinq ans, il ne quittait guère don Lucio, et tous deux journellement chevauchaient à travers les plaines, secondant les maçons aussi bien que les laboureurs, les dompteurs aussi bien que les bûcherons. Dans l'après-midi, Rosario les accompagnait souvent.

Rosario, qui venait d'atteindre sa dix-septième année, avait à peine connu sa mère. C'était une svelte jeune fille aux grands yeux noirs veloutés, aux dents petites, blanches, merveilleusement rangées, aux mains et aux pieds d'enfant.

Bien qu'accoutumée de bonne heure aux exercices violents de l'équitation et de la chasse aux taureaux, la jolie créole possédait toute la grâce des femmes de sa caste. Certes elle se fût présentée avec gaucherie dans un salon, et, selon toute probabilité, elle eût mal exécuté une révérence; mais sa main mignonne, qui dans les savanes maîtrisait un cheval à demi dompté, ou lançait avec sûreté le nœud coulant d'un lasso, savait tirer avec délicatesse les menus fils d'une étoffe de batiste, ouvrer ces fines broderies mexicaines qui semblent l'œuvre des fées.

Dans le village, suivant l'exemple de son père, Rosario remplissait les fonctions d'institutrice, et au besoin celles de sœur de Charité. C'est elle qui servait d'intermédiaire à tous ceux qui voulaient obtenir une faveur de don Lucio ou du padré Bernardo. Privée des soins de sa mère, la jeune fille devait à ces deux amis

les qualités qu'elle possédait, car leur sage affection avait été sans faiblesse. Ils pouvaient se montrer fiers de leur élève, et ni l'un ni l'autre n'y manquaient. La vivacité d'esprit, l'humeur enjouée de leur pupille, égayaient ces deux hommes sérieux par nature, que l'isolement dans lequel ils vivaient et les horizons aux grandes lignes qui les entouraient, portaient naturellement à la mélancolie.

Un après-midi du mois d'avril, époque à laquelle le soleil des tropiques a le plus d'ardeur, don Lucio et le chapelain, établis sous la galerie extérieure de l'habitation, se balançaient avec indolence sur des fauteuils à bascule. L'air était embrasé et les deux amis, dans le mouvement qu'ils imprimaient à leur siège mobile, cherchaient un peu de fraîcheur. Équipés, prêts à monter à cheval, ils attendaient, pour entreprendre leur excursion journalière à travers le domaine, que les rayons du soleil fussent moins verticaux. A quelques pas d'eux Rosario, vêtue d'un corsage de léger drap bleu, orné de passementerie d'or, d'une jupe de même étoffe fixée à sa taille par une rouge ceinture de crêpe de Chine, émondait d'une main un rosier de ses fleurs flétries, et de l'autre agitait un éventail. Ses pieds mignons, dont l'un était armé d'un fin éperon d'acier, — elle devait accompagner ses deux tuteurs dans leur promenade, — étaient chaussés de petites bottes en cuir jaune, alors de mode parmi les amazones mexicaines. Rosario marchait nonchalante, gracieuse, sa lourde chevelure noire enroulée autour de sa tête comme une couronne, et soutenue par un peigne d'or enrichi de perles. De temps à autre elle regardait avec un sourire malicieux son père et le digne chapelain qui, ayant cessé peu à peu de causer, puis d'aspirer leurs cigares, cédaient à l'influence de la chaleur et s'endormaient insensiblement. Ne voulant pas les troubler dans leur sieste, la belle jeune fille s'accouda sur la balustrade de la galerie, et contempla silencieuse l'immense panorama qu'elle dominait, qu'elle connaissait et que néanmoins elle aimait toujours à regarder.

A gauche du village dont les frêles cabanes de bambous, ombragées par des orangers, des citronniers ou des bananiers, voyaient s'étendre au-dessus d'elles, comme de gigantesques parasols, les longues feuilles d'élégants palmiers royaux. A droite, une plantation de cannes à sucre aux tiges d'or surmontées d'aigrettes flottantes, se découpaient sur les troncs noirs d'arbres géants, annonçant une forêt. En face de l'habitation, au premier plan, des arbustes chargés de fruits, peuplés de cardinaux au plumage de

pourpre, de perruches à la livrée verte et jaune, de moineaux aux ailes d'azur, gazouillant, sautillant, voletant, caquetant, joyeux. Un peu plus loin, l'onde en ce moment vermeille d'une petite rivière aux bords escarpés, au cours tumultueux, attirait des essaims de papillons bruns aux ailes transparentes, essaims que traversaient à l'improviste, comme des rubis, des opales ou des saphirs ailés, de minuscules oiseaux-mouches. Plus loin encore une prairie émaillée de fleurs multicolores, et au-dessus le ciel sans limites des contrées tropicales, dans les profondeurs duquel se croisaient, en quête de proies, des vautours, des faucons et des aigles. Devant ce spectacle noyé de lumière, éblouissant, harmonieux, majestueux, Rosario murmura l'exclamation favorite de son père : Seigneur, que vous êtes grand !

Elle referma son éventail et se disposait à se rasseoir afin de ne troubler par aucun bruit le paisible repos des deux dormeurs, lorsque ses regards s'arrêtèrent sur un point blanc qui courait sur la plaine. Ce n'était ni un taureau ni un cheval libre, et bientôt la jeune fille distingua un vaquero lancé à toute bride.

— Que chasse-t-il? se demanda-t-elle intriguée.

L'allure du cavalier, à une heure où il est de règle de ménager les chevaux, révélait une hâte motivée par un grave événement. Sans nul doute, il venait annoncer qu'un de ses compagnons avait été frappé par un taureau, qu'un bûcheron s'était blessé avec sa hache, ou laissé atteindre par les branches de l'arbre qu'il abattait. Rosario, après avoir hésité un instant, appela son père et le chapelain, qui bientôt furent à ses côtés. Leur sentiment fut celui de la jeune fille, à savoir que le cavalier qui se dirigeait en droite ligne vers l'habitation accourait demander du secours. Ils réclamèrent aussitôt leurs montures.

— Qu'on amène aussi mon cheval, dit Rosario, en se coiffant à la hâte d'un léger chapeau de paille dont elle noua les brides sous son menton.

En une minute elle fut en selle, et, sans attendre son père ni le chapelain, elle s'élança au-devant du cavalier. Ce brusque départ attira l'attention de plusieurs des serviteurs de l'hacienda ; ils comprirent qu'un fait insolite se passait dans la plaine, et tous ceux dont les chevaux étaient sellés galopèrent bientôt à la suite des maîtres, tandis que d'autres, hommes, femmes et enfants, se rendaient sous la galerie de l'habitation. Là, ils espéraient pouvoir suivre la marche

des cavaliers, et satisfaire leur curiosité. Don Lucio et le chapelain rejoignirent vite Rosario, et se trouvèrent en quelques minutes à portée de voix du vaquero, cause de leur émoi.

— Qu'y a-t-il? lui cria don Lucio.

— Trois morts près du lac, señor, répondit le cavalier qui se signa; ils se sont tués en tombant, avec leurs chevaux, du haut de la falaise.

— Trois morts! répéta le fermier avec émotion. Nomme-les vite.

— Ils n'appartiennent pas à Santa-Anna, maître.

Don Lucio respira plus à l'aise, comme soulagé.

— Alors, reprit-il, tu ne peux nous dire qui sont ces pauvres gens?

— Ce sont des vaqueros de l'hacienda des *Tapirs*, du moins ils en portent la veste brune.

Les sourcils de don Lucio se froncèrent, un nuage passa sur son front; toutefois, il remit son cheval au galop. Tournant bride, le vaquero se rangea près de son maître.

— Es-tu certain, lui demanda le chapelain, que les malheureux que tu as vus soient morts?

— Pour deux d'entre eux, *padré*, répondit le cavalier, je pourrais le jurer sur mon salut, car cinq vautours, et ceux-là se connaissent en cadavres, rôdent déjà autour d'eux. Quant au troisième, je crois qu'il respire encore.

— Et tu ne lui a pas immédiatement porté secours?

— Si; j'ai étendu sur lui ma couverture afin d'empêcher, s'il en était encore temps, que l'air ne rende ses blessures incurables.

— Voilà une faute, mon brave garçon, s'écria la chapelain, qui va peut-être coûter la vie à cet infortuné. Quand donc pourrai-je vous persuader, toi et tes camarades, que le premier soin à prendre, en face d'un blessé, est d'arrêter par quelque moyen que ce soit le sang qui coule de ses blessures?

— Je n'ai osé ni toucher ni regarder cet homme, padré, son visage n'est qu'une plaie dont vous aurez vous-même peine à supporter la vue.

Le chapelain excita sa monture, et, dix minutes plus tard, la petite cavalcade s'arrêtait au bord d'un lac. Trois chevaux, sellés et bridés, se débattaient au pied d'un talus haut de 20 mètres, sur la pente rapide duquel ils avaient dû rouler. Les malheureuses bêtes essayaient, mais en vain, de se mettre debout sur leurs jambes brisées.

A quelques pas d'elles on voyait un corps immobile, les bras en croix, la face contre terre. Le chapelain sauta à bas de sa monture, souleva le corps, le laissa retomber, puis secoua la tête. Il courut vers le compagnon du mort, étendu près du lac, et, là aussi, ne trouva qu'un cadavre. Enfin il se dirigea rapidement vers une forme humaine se dessinant sous une couverture aux couleurs vives, près de laquelle Rosario et don Lucio l'attendaient anxieux.

— De l'eau? dit-il.

Don Lucio avait prévu cette demande, car il présenta aussitôt sa gourde. Le chapelain s'agenouilla, ramena le *sarapé* avec précaution, et un spectacle affreux fit pâlir don Lucio, reculer Rosario. Une face humaine venait d'apparaître, une face humaine sanglante, uniquement reconnaissable à deux yeux ternes, mais encore animés de vie, dont le regard se tourna suppliant vers le prêtre en même temps qu'une voix éteinte murmura :

— L'absolution, señor, pour l'amour de Dieu?

Étendant aussitôt ses mains au-dessus de cette tête en apparence broyée, le prêtre demanda au Seigneur, dans une courte et fervente prière, le pardon du pécheur repentant, et un miracle qui éloignât de lui la mort. Se mettant ensuite à l'œuvre, et réclamant toutes les gourdes, il inonda le visage du blessé qui, l'âme tranquille, voyant la sollicitude dont il était l'objet, essaya de se redresser, de parler.

— Pas un mot, pas un geste, dit le chapelain avec autorité. Laissez-moi, mon ami, reconnaître la place et l'importance de vos blessures, vous me répondrez tout à l'heure, lorsque je vous interrogerai. Là, voilà votre visage qui reprend un aspect humain, et, de ce côté, le dommage est moins grand que les apparences le faisaient croire. De simples entailles à la tête et au front qui, Dieu aidant, se guériront vite. Ne bougez pas encore, vous n'avez déjà que trop perdu de sang, et il faut l'économiser. Ton mouchoir, Rosario, vite.

La jeune fille s'approcha et tendit au chapelain l'objet qu'il demandait. Elle s'aventura à jeter un coup d'œil sur le blessé, et, au lieu de la face répugnante qui semblait un instant auparavant n'être qu'une plaie, elle aperçut le visage d'un tout jeune homme dont les regards alanguis s'arrêtèrent sur elle. Don Lucio, au lieu de seconder son ami, s'était éloigné et se promenait sur la rive du lac, fouettant ses guêtres de cuir de sa cravache, comme en proie

à une vive agitation. Ce fut donc Rosario qui, sur l'invitation du chapelain, soutint la tête du blessé, tandis qu'il la bandait, après avoir soigneusement rapproché les lèvres des blessures. Ce premier pansement terminé, le padré palpa la poitrine, puis les membres du patient, et reconnut qu'il avait une jambe cassée. Quoique grave, cet accident n'était cependant pas de nature à embarrasser l'expérimenté chirurgien. Les chairs, bien que déjà gonflées, permettaient de remettre les os en place, mais il importait d'agir avec promptitude. Le P. Bernardo, sans hésiter, déchira sa soutane pour en faire des bandes, puis, secondé par l'énergique Rosario, il eut vite assujetti le membre brisé. L'opération fut douloureuse, et le jeune homme, affaibli par le sang qu'il avait perdu, eut un long évanouissement. Lorsqu'il revint à lui il prononça quelques mots incohérents, le délire de la fièvre troublait sa raison.

— Qu'allez-vous faire de cet homme? demanda don Lucio qui venait enfin de se rapprocher.

Le chapelain, surpris de cette question, leva les yeux vers son ami et le vit tout pâle.

— Puis-je faire autre chose, répondit-il, que de le conduire à l'habitation, où nous le soignerons de notre mieux?

— A l'habitation? répéta le fermier d'une voix étranglée, c'est impossible.

— Impossible! et pourquoi donc, je vous prie?

— Se peut-il, reprit don Lucio, que vous n'ayez pas encore reconnu le fils du meurtrier de mon père, le fils d'Ambrosio Lerdo?

Le chapelain se pencha vers le blessé.

— Vous devez avoir raison, dit-il, ce jeune homme, en effet, ressemble d'une façon frappante au malheureux que vous venez de nommer. Mais, dans l'état où il se trouve, est-ce là une raison pour que nous l'abandonnions?

— Non; répondit le fermier, conduisez-le chez son père, non sous mon toit, qui s'écroulerait de lui-même sur sa tête.

Le padré demeura un instant silencieux, cherchant le regard de don Lucio.

— Je vous croyais bon chrétien, dit-il enfin, et je m'aperçois avec douleur, mon ami, que vous nourrissez au fond de votre cœur un serpent que je croyais en avoir chassé.

— Le Seigneur Jésus, répondit don Lucio qui souleva sa coiffure, ainsi que le font presque tous ses compatriotes lorsqu'ils

nomment le Sauveur, n'a dit nulle part, que je sache : tu abriteras ton ennemi.

— Il a dit mieux, répliqua le chapelain d'une voix grave, il a, dans un précepte sublime, ordonné de l'aimer.

Don Lucio garda le silence, et le padré reprit avec douceur :

— Transporter ce blessé affaibli par le sang qu'il a perdu, en proie au délire et sous le soleil qui nous brûle, jusqu'à la demeure de son père, c'est le condamner à mourir. Si vous lui refusez l'hospitalité à laquelle il a droit comme tous vos prochains, si vous craignez véritablement que votre toit s'écroule sur sa tête, mon ami, laissez-moi au moins lui chercher un asile dans une des cabanes du village.

Il y eut une lutte visible dans l'esprit de don Lucio, duquel Rosario s'approcha soudain, les mains jointes. Il la saisit et la pressa contre son cœur.

— Conduisez-le donc à l'hacienda, dit-il en désignant le blessé; ce sera, je crois, une vengeance bien chrétienne que de rendre à don Ambrosio son fils guéri par mes soins.

— Je savais bien, don Lucio, s'écria le padré, rayonnant, qu'une nature comme la vôtre ne pouvait qu'agir avec noblesse.

— Ne me félicitez pas, dit le fermier qui secoua la tête, je n'obéis pas au précepte que vous avez cité, je n'aime pas mon ennemi. J'ai vu Rosario suppliante, et mon imagination me l'a montrée emportée par son cheval, jetée sanglante au fond d'un précipice, sur les terres de don Ambrosio. « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait », m'a crié ma conscience, et je l'ai écoutée, je l'écoute... J'abriterai donc le fils de celui qui a tué mon père, mais je ne cesserai jamais de haïr le meurtrier.

Le padré ne répondit pas; il s'occupa du blessé. Une demi-heure plus tard, étendu sur un brancard improvisé à l'aide de branches entrelacées et couvertes d'un épais lit de feuilles, le jeune homme, Valentin, pour lui donner son nom, traversait inconscient, sur les épaules de quatre vaqueros, la distance qui sépare le lac de l'habitation de Santa-Anna. Don Lucio avait fait lier sur des chevaux les corps inertes des deux compagnons du jeune homme, corps que l'on devait déposer près de la chapelle en attendant l'heure de les ensevelir. Rosario, sur l'ordre de son père, avait gagné l'habitation à toute bride, afin de disposer la chambre destinée au malade. Ce soin rempli, elle revint se poster sous la galerie, à la place qu'elle occupait deux heures auparavant, et suivit avec émotion la

marche des deux tristes cortèges. Une larme de pitié brilla sous les cils soyeux de la jeune fille, à la pensée que le blessé, dont le regard l'avait remercié alors qu'elle soutenait son front sanglant, était le fils d'un meurtrier, et qu'il allait peut-être mourir.

II

Ce fut entouré, suivi de tous les habitants du village, avides de voir le moribond, que le brancard sur lequel il reposait pénétra dans la cour de l'habitation. On connaissait déjà son nom; aussi les regards se concentraient-ils sur le maître, dont les uns admiraient la générosité, dont d'autres blâmaient la condescendance. Calme, grave, don Lucio écartait doucement ses serviteurs et répondait à leurs saluts avec affabilité. Il voulut présider lui-même à l'installation de son hôte, au chevet duquel le chapelain établit deux matrones.

Sur son domaine, où il avait pour second le doyen de ses travailleurs, don Lucio remplissait les fonctions d'alcalde. Il se rendit dans la grande salle de sa demeure et s'occupa de la rédaction d'un rapport sur le terrible accident arrivé près du lac. Ce rapport devait être envoyé au gouverneur politique de Cordova, puis tout serait dit. Cependant, l'état d'hostilité morale qui, depuis tant d'années, séparait les possesseurs des deux propriétés limitrophes, pouvait donner lieu à de fausses suppositions. Afin de ne pas même permettre à ces fausses suppositions de naître, le chapelain voulut ajouter quelques mots au récit de son ami et affirmer, avec l'autorité de son caractère sacré, que la catastrophe qui venait d'ensanglanter Santa-Anna était bien le résultat d'un accident, non celui d'un acte de vengeance.

Du reste, la présence de Valentin sur les terres de l'hacienda et la formidable chute dont il était une des victimes se présentaient comme des problèmes à l'esprit du fermier et du padré. Il y avait plus de trente ans, à propos d'une question de limites, un dissentiment avait éclaté entre don Ambrosio, jeune et ardent, et le père de don Lucio. Les Indiens des deux domaines, épousant avec feu la cause de leurs maîtres respectifs, en vinrent d'abord isolément aux mains. Le sang coula, et bientôt une véritable bataille eut lieu. Dans ce combat, le propriétaire de Santa-Anna fut mortellement blessé par la main même de son ennemi. Devenu subitement

chef du domaine, don Lucio, exaspéré, arma jusqu'au dernier de ses Indiens, et il eût exterminé tous les habitants de l'hacienda rivale si des troupes n'étaient accourues de Cordova. Pendant plus d'une année, les deux domaines restèrent occupés militairement. Peu à peu, grâce à la sagesse du préfet de Cordova, à son esprit conciliateur, les limites des deux propriétés furent nettement établies, et l'on obligea leurs propriétaires à jurer sur la croix, — serment inviolable pour des Mexicains, — de ne jamais pénétrer sur leurs terres respectives, de renoncer à toute hostilité. Don Lucio qui, dans sa douleur, dans son irritation, considérait comme un devoir de venger la mort de son père, se refusa longtemps à ce que l'on exigeait de lui, et ne céda en quelque sorte qu'à la voix de Dieu, parlant par la bouche du padré Bernardo. Depuis lors on avait, d'un commun accord, laissé croître et devenir inextricable la forêt qui séparait les deux domaines, dont les habitants vivaient aussi étrangers les uns aux autres, que si un abîme eût existé entre eux.

Par quel hasard, ou plutôt dans quel dessein ténébreux, Valentin s'était-il aventuré sur les terres de l'hacienda? Don Lucio, méfiant, se perdait en conjectures. L'esprit moins prévenu, le padré supposa que le jeune homme, revenant de Cordova, s'était laissé tenter par le désir d'abréger de plusieurs lieues la route qu'il lui fallait parcourir pour regagner son logis, qu'il avait voulu franchir l'obstacle qu'il devait contourner. Galopant à la hâte et avec la crainte d'être aperçu sur un terrain dont il ignorait les dangers, il s'était aveuglément précipité, avec ceux qui l'accompagnaient, du haut de la falaise qui bordait le lac. Le chapelain raisonnait juste, ainsi qu'on l'apprit quelques jours plus tard.

Son rapport aux autorités de Cordova expédié, don Lucio vint s'établir sous la galerie extérieure de l'habitation, lieu dont la fraîcheur relative, dans les terres chaudes mexicaines, est toujours recherchée. Il vit bientôt paraître le padré, qui tenait à la main une lettre ouverte.

— Si votre missive est pour Cordova, señor, dit le fermier, elle arrive trop tard, car le porteur de la mienne est en route.

— Je le sais, mon ami; mais il ne s'agit pas de Cordova, il s'agit...

— Je devine, interrompit don Lucio, vous prévenez don Ambrosio du malheur arrivé à son fils; je n'ai rien à dire à cela.

— Voulez-vous lire ma lettre?

— Non-Seulement, je prévois que la présence de ce jeune homme sera cause pour nous de plus d'un souci, et j'aurais dû vous laisser le conduire dans une des cabanes du village. Don Ambrosio aime son fils, son premier mouvement sera d'accourir, et.....

La main du fermier se porta sur la poignée de son *machèté*, ce sabre court, qui, servant à s'ouvrir un passage parmi les lianes et à se défendre contre les serpents, ne quitte jamais la ceinture des habitants de la Terre chaude.

— Calmez-vous, mon ami, s'empressa de dire le chapelain, si don Ambrosio se présente, bien que je l'en dissuade en lui promettant de lui envoyer soir et matin des nouvelles de son fils, il n'apparaîtra ni le front haut, ni en matamore, mais attristé, et, soyez-en certain, plus préoccupé de vous remercier de votre noble conduite que de vous braver...

— C'est possible, padré; toutefois, comment ferai-je pour ne pas voir le sang dont les mains de cet homme sont tachées, pour ne pas me souvenir que ce sang est celui qui coule dans mes veines?

— Je comprends les révoltes de votre cœur, mon ami, répliqua le chapelain, et je les comprends d'autant mieux que, — j'en suis chaque jour témoin, — trente années écoulées n'ont pu avoir raison de votre douleur. Néanmoins, je suis tranquille; si, en dépit de mes conseils, n'écoutant que son inquiétude, don Ambrosio accourt, je sais bien, quelle que soit la répulsion que puisse vous causer sa vue, que vous ne l'insulterez ni ne le provoquerez sur votre domaine, à l'heure surtout où il se présentera pour embrasser son fils, qui va peut-être mourir.

Don Lucio baissa la tête, et le padré s'éloigna pour expédier sa missive. Il alla ensuite rendre visite au blessé, qu'il eut la satisfaction de trouver endormi. Revenu sous la galerie, il aperçut don Lucio appuyé contre un pilier, les regards perdus dans la direction de la savane. Il était facile de reconnaître que le fermier, absorbé, ne voyait rien de ce qu'il semblait contempler. Il parut en effet se réveiller et sortir d'un rêve, au bruit que fit le chapelain en s'asseyant près de lui.

— Ainsi, dit-il encore distrait, et comme s'il continuait une conversation commencée : vous croyez possible, padré, qu'un homme puisse aimer son ennemi?

— Je le crois d'autant mieux, don Lucio, que le Sauveur nous

l'a démontré; n'a-t-il pas demandé pardon pour ceux qui le crucifiaient?

— Il était Dieu, répliqua don Lucio en secouant la tête.

— Mais Dieu fait homme, mon ami, et par conséquent soumis à nos douleurs, à nos passions et à nos faiblesses. Il nous a prouvé, par son exemple, que nous pouvons toujours vaincre l'esprit du mal.

— Alors, padré, non content de pardonner à celui qui aurait tué votre père, vous feriez de lui votre ami.

— Voilà une bien grosse question, répondit le chapelain. Néanmoins, je n'hésite pas à vous affirmer que, dans mon désir ardent, incessant de complaire à Dieu, je l'essaierais.

Rosario parut, la conversation changea de sujet, et l'on se mit à table. Après leur repas, les trois convives revinrent sous la galerie et virent le soleil, large et rouge, disparaître derrière un nuage qu'il empourpra. Comme si elle eût attendu ce signal céleste, la cloche argentine de la chapelle annonça l'*Angelus*. Chaque habitant du village, cessant aussitôt son travail, se découvrit avec respect, remercia Dieu à haute voix de lui avoir donné son pain quotidien, et l'implora pour réclamer celui du lendemain. Se tournant ensuite les uns vers les autres, ces hommes simples se saluèrent fraternellement. De leur côté, les enfants venaient baiser à tour de rôle la main de leurs parents ou de leurs aînés qui, à cet acte de respect, répondaient par la formule consacrée :

— Petit, que le Seigneur fasse de toi un saint.

Sous la galerie, d'où l'on voyait une partie de ce spectacle, le padré récita l'Oraison dominicale. Il accentua les mots : « pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés »; et don Lucio, qui comprit l'intention de son ami, dit avec humilité :

— Ainsi soit-il.

En ce moment, comme s'ils voulaient répondre aux prières des hommes par leurs chants, tous les hôtes ailés des jardins, du bois et de la plaine, se mirent à gazouiller. Ce fut d'abord un vacarme joyeux, puis les voix harmonieuses des oiseaux moqueurs résonnèrent seules, concert que ne troubla bientôt plus que le caquetage de perroquets attardés. De temps à autre un vautour, faisant siffler l'air avec un bruit de tempête sous les coups mesurés de ses ailes puissantes, s'abattait lourdement sur le sommet d'un palmier, inter-

rompant les virtuoses. Un aigle en passant au-dessus de l'hacienda poussa son cri rauque, et sa voix redoutée mit fin aux chansons. La nuit se fit, et le silence des solitudes, si profond qu'il effraie les voyageurs errants dans les savanes en leur laissant croire qu'eux seuls vivent sur la terre morte, prit possession du désert.

A 8 heures du soir toutes les lumières des cabanes étaient éteintes, et il ne restait debout, dans l'habitation de don Lucio, que la matrone chargée de veiller sur Valentin. Vers minuit, selon la coutume des Mexicains, qui dans un corps privé de son âme ne voient plus qu'un objet méprisable, des Indiens, sans aucune cérémonie religieuse, rendirent à la terre la dépouille mutilée des deux vaqueros du domaine des *Tapirs*.

Dans les régions tropicales, le lever du soleil ne s'annonce pas par ces belles gradations de lumière si admirables dans nos climats tempérés, et le crépuscule ne dure qu'un instant. Comme un flambeau que l'on allume à l'improviste, l'astre souverain semble jaillir des ténèbres, et la lumière inonde si soudainement les monts et les plaines, que l'on croit assister à l'acte sublime de sa création. Lorsque l'intarissable foyer éclaira de nouveau les bâtiments de Santa-Anna, tous les travailleurs, les uns à cheval, les autres chargés des outils nécessaires à la tâche qu'ils devaient accomplir, se pressaient déjà devant la galerie. Don Lucio se montra, donna à chaque groupe des instructions, puis le chapelain, de même que la veille, récita la prière dictée par le Christ à ses disciples. Le mot *amen* prononcé, les travailleurs se dispersèrent en chantant un cantique, et leurs voix se perdirent peu à peu dans vingt directions. Cette constante invocation au Créateur de toutes choses, dans les fermes du Mexique, frappe vivement les étrangers, les reporte vers des temps disparus, les émeut. Que d'incrédules on voit sourire d'abord de ces pratiques du passé, puis se découvrir peu à peu et baisser le front. L'idée de Dieu est si profondément gravée dans le cœur de l'homme que, quoi qu'il fasse, il ne peut rester indifférent lorsqu'on l'invoque devant lui.

Les travailleurs partis, don Lucio s'informa de l'état de Valentin. La nuit avait été bonne, la fièvre moins violente, et le chapelain paraissait rassuré. Le fermier, contre sa coutume, ne monta pas à cheval, et s'occupa des travaux intérieurs de l'habitation. Vers 10 heures, alors qu'il se trouvait sous la galerie avec Rosario et le padré, un cavalier, arrivant au galop, s'arrêta à quelques pas du

perron. Il descendit avec lenteur de sa monture, aperçut les deux hommes et la jeune fille et retira son chapeau. C'était un vieillard, beaucoup plus âgé que don Lucio, vêtu comme lui du brillant costume des fermiers mexicains, c'est-à-dire d'une veste en cuir de daim et d'un pantalon de même matière, ornés de fines broderies d'or. Ses traits, d'une grande régularité, avaient une expression de bonté sous leur visible empreinte de tristesse. Il se tint un instant le front découvert en face du perron, regardant avec appréhension les trois personnages qu'il apercevait, et attendant une invitation de s'approcher. Don Lucio, devenu très pâle, s'appuya contre l'un des piliers de la galerie. Bien qu'il ne l'eût pas vu depuis nombre d'années, il venait de reconnaître don Ambrosio. Il s'attendait à cette visite, et cependant elle le surprenait.

— *Ave Maria*, dit le père de Valentin.

Ces deux mots, au Mexique, sont, en même temps qu'un salut, une demande d'hospitalité.

Don Lucio demeura immobile, muet. Rosario, inquiète, se rapprocha de son père. Le padré allait répondre et se contint anxieux, car il appartenait au maître de Santa-Anna, à lui seul, d'ouvrir ou de fermer la porte de sa demeure à un étranger.

Des travailleurs, attirés par la curiosité, s'approchaient peu à peu et se groupaient. Il y avait des éclairs dans leurs yeux, car tous savaient l'histoire du passé, et il eût suffi d'un geste, d'un mot de don Lucio, pour que les machètes sortissent du fourreau. Don Ambrosio, chacun le remarqua, était sans armes; il répéta le salut qu'il avait déjà prononcé.

Don Lucio ne bougea pas. Cette scène avait un caractère si pénible que le chapelain fit quelques pas vers le suppliant; il s'arrêta devant un geste impérieux de son ami.

— Par la vie de votre fille, señor, s'écria don Ambrosio, permettez-moi de voir et d'embrasser mon fils?

Deux larmes, qu'il ne chercha pas à dissimuler, coulèrent sur les joues du malheureux père.

Don Lucio s'approcha du perron et se découvrit :

— Entrez, señor, dit-il enfin d'une voix brève, le nom que vous avez invoqué est ici tout-puissant.

Don Ambrosio gravit les marches, s'inclina devant don Lucio, puis devant Rosario et le chapelain.

— Venez, dit le fermier.

Droit et raide, il se dirigea vers la chambre où reposait Valentin, s'arrêta près de la porte, se rangea pour laisser entrer celui qu'il conduisait, puis, d'un pas presque automatique, il regagna la galerie. Là, comme à bout de force, il se laissa choir sur un fauteuil. Rosario courut s'asseoir aux pieds de son père, et vit qu'il avait les yeux humides. Elle l'entoura de ses bras, et pleura de le voir pleurer.

Après ce mouvement de faiblesse, dû au souvenir d'un passé qui venait de l'émouvoir comme s'il eût daté de la veille, don Lucio se redressa avec énergie. Il embrassa sa fille avec tendresse, et lui ordonna de faire établir une table sous la galerie, d'y placer deux couverts, des rafraîchissements, des vivres. Il surveilla l'exécution de ses ordres, et se promena de long en large, jusqu'au moment où don Ambrosio reparut, accompagné du chapelain. Don Lucio s'avança aussitôt à la rencontre de son hôte et, courtoisement, lui montra la table. Don Ambrosio s'assit, et le fermier prit place en face de lui. Leurs regards se rencontrèrent, tous deux demeurèrent silencieux, gênés.

— Mangez, au nom du Christ, señor, dit enfin don Lucio en servant son hôte.

Celui-ci porta un morceau des aliments qu'on lui offrait à sa bouche, cérémonie que le fermier imita. Il n'y avait sur la table qu'un seul verre, selon la coutume mexicaine; don Lucio le remplit de vin et le présenta à don Ambrosio en répétant :

— Au nom du Christ!

Don Ambrosio mouilla ses lèvres dans la liqueur, puis, d'une main mal assurée, il rendit le verre à son hôte. Celui-ci allait-il en jeter le contenu, ou y tremper à son tour ses lèvres en signe de pardon? Rosario et le chapelain, anxieux, osaient à peine respirer. Don Lucio but, et les deux convives se levèrent.

— Dieu est juste, mais il est aussi miséricordieux, señor, dit alors don Ambrosio; il a mis mon fils à votre merci, et je vous devrai sa vie! Les folles ardeurs de la jeunesse, qui armèrent autrefois mon bras pour une cause futile sont maintenant bien loin de moi; pourtant le malheur qu'elles ont amené pèse toujours sur mon cœur. Si mes regrets, mes remords vous sont connus, vous devez, depuis longtemps, vous considérer comme vengé.

Don Lucio demeura immobile, muet.

— Le padré Bernardo, reprit don Ambrosio, m'a déclaré que je

ne puis encore emmener mon fils; me permettez-vous de venir chaque jour le visiter?

— Les portes de Santa-Anna, señor, sont désormais grandes ouvertes pour vous.

Don Ambrosio allait saisir la main de son hôte, un signe du chapelain le retint, et il se contenta de s'incliner. Il alla de nouveau embrasser son fils, puis il revint prendre congé de don Lucio. Celui-ci le conduisit près de sa monture, lui tint l'étrier, et se mit lui-même en selle pour l'accompagner. Le padré se joignit à son ami, et tous deux escortèrent le père de Valentin jusqu'à la limite du domaine, où quatre de ses vaqueros l'attendaient.

Lorsque don Lucio et le padré eurent tourné bride, ils cheminèrent longtemps silencieux. Tout à coup, le fermier s'arrêta, et se tourna vers le chapelain.

— Êtes-vous satisfait? lui demanda-t-il?

— Certes, répondit le padré Bernardo, vous avez agi, mon ami, comme un véritable hidalgo, et, ce qui vaut mieux encore, en parfait chrétien.

— Non, répliqua don Lucio, qui secoua la tête et dont les sourcils se froncèrent, je hais toujours le meurtrier de mon père, je n'aime pas mon ennemi.

Ces mots à peine prononcés, il lança son cheval au galop dans la plaine, tandis que le chapelain, pensif, regagnait en droite ligne l'habitation.

III

Un mois après la formidable chute qui avait coûté la vie aux deux cavaliers formant son escorte, Valentin, que l'ennui minait dans la chambre où il était confiné, bien que le padré et don Lucio lui fissent à tour de rôle de longues visites, obtint de se voir établir, chaque après-midi, sous la galerie extérieure de l'hacienda. Encore pâle, encore faible, le jeune homme était cependant en pleine convalescence, et n'inspirait plus aucune inquiétude à son vigilant médecin. En réalité, la seule souffrance dont il se plaignit venait de l'immobilité à laquelle on l'obligeait, et c'est avec une impatience facile à comprendre, étant donnés ses vingt-quatre ans, qu'il attendait l'heure de reprendre sa vie active.

Si on l'eût écouté, c'est dès la naissance du jour qu'on l'eût transporté sous la galerie, où il se plaisait avec raison. De ce point cul-

minant, il surveillait en quelque sorte le travail des Indiens occupés dans les champs de maïs ou de cannes à sucre, et, au loin, il voyait les vaqueros parcourir en tous sens une savane qui, comme la mer, semblait n'avoir pour bornes que le ciel. C'était pour lui une distraction puissante que de suivre, sur cette vaste étendue, les évolutions des incomparables écuyers qui, tantôt lancés à la poursuite d'un taureau qu'ils voulaient capturer, tantôt accoutumant à la selle et au mors des chevaux indomptés, accomplissaient mille prouesses équestres. Que n'eût-il pas donné pour être en état de seconder ces centaures dans leurs tâches périlleuses, et que de bons avis son expérience eût pu leur fournir! Parfois la savane restait déserte; alors les heures lui paraissaient longues, pénibles, jusqu'au moment où Rosario, apparaissant sous la galerie, venait s'asseoir et travailler à quelques pas de lui.

A la vue de la jeune fille, les traits du prisonnier s'éclairaient, sa bouche souriait, ses yeux brillaient, et ce n'était plus ce qui se passait dans la plaine qui le captivait.

Comme il la trouvait gracieuse, bonne, cette jeune fille, et comme don Lucio et le padré avaient raison de l'aimer! Les regards de Valentin, à son insu, devenaient doux, caressants, admiratifs, lorsqu'ils s'arrêtaient sur la jolie travailleuse, qui cependant l'intimidait beaucoup. Il ne pouvait s'empêcher de tressaillir lorsqu'elle lui adressait la parole, ni empêcher sa voix de trembler lorsqu'il avait à lui répondre. Que de qualités morales il découvrait chaque jour chez cette belle personne, qui semblait ne connaître aucune des perfections qu'elle possédait, tant elle se montrait simple, affable, naturelle. Il rêvait de liberté tant qu'elle était absente; en revanche, aussitôt qu'elle s'installait sous la galerie, il oubliait son mal et n'imaginait pas de plus complet bonheur que celui qu'il goûtait à la contempler.

Le sentiment sympathique qui l'attirait et auquel il cédait, le jeune homme, pendant ses heures de solitude, l'étudia et en reconnut vite la gravité. Il aimait Rosario et rêva aussitôt d'être aimé d'elle, de la voir devenir sa femme. Quel rêve charmant, séduisant que celui-là, et comme il le caressait avec complaisance! Toutefois, de temps à autre, un nuage noir traversait et assombrissait à l'improviste le ciel bleu dans les profondeurs duquel son esprit planait. Il se souvenait du passé, retombait lourdement sur la terre et se désolait.

Il se désolait, mais se reprenait vite à espérer. C'est qu'à la froideur étudiée, voulue de don Lucio, avait insensiblement succédé une bienveillance courtoise, une familiarité amicale, puis un abandon plein de cordialité. Séduit peu à peu par le caractère droit, par la politesse déférente de son jeune hôte, le maître de Santa-Anna recherchait maintenant sa société, et semblait ne se rappeler ses griefs que pendant les premières heures qui suivaient les apparitions de don Ambrosio.

Des obstacles qui se dressaient entre lui et Rosario, Valentin considéra donc bientôt que le plus formidable n'était pas celui qu'il avait surtout redouté, mais l'indifférence de la jeune fille. Se faire aimer de Rosario! quelle ambition et comment y parvenir? Ah! s'il avait pu monter à cheval, montrer son adresse et forcer cette intrépide écuyère à l'applaudir, peut-être y fût-il parvenu. En réalité, rien de cela n'était nécessaire: l'accident dont il avait été victime, la douceur de son caractère, sa loyauté, la compassion que ses souffrances inspiraient, suffisaient pour opérer le miracle qu'il souhaitait, mais il ne s'en doutait pas.

Un après-midi, au moment où la jeune fille allait s'engager sur les marches du perron, au bas duquel son père l'attendait pour l'aider à se mettre en selle, Valentin, toujours triste lorsqu'il la voyait s'éloigner, et désirant rester présent à sa pensée, la pria de lui rapporter une fleur de la savane. Elle promit et, à son retour, elle lui remit un énorme bouquet.

— Je ne voulais qu'une fleur, dit-il comme désappointé.

Rosario sourit de son caprice; puis, se hâtant de choisir une tige de géranium sauvage, elle la lui offrit. Ce fut d'une main tremblante que Valentin reçut ce don, et son émotion fut si forte qu'il n'osa, dans la crainte que l'altération de sa voix ne fût remarquée, prononcer un seul mot de remerciement.

Le lendemain, d'elle-même, Rosario lui apporta une nouvelle fleur.

— Celle d'hier doit être fanée, dit-elle, et j'ai songé à la remplacer.

Elle le regardait de ses beaux yeux francs, purs, candides, pour jouir de son plaisir, et elle recula sérieuse, alarmée, en voyant deux larmes perler entre les cils du jeune homme. Elle crut comprendre la cause de sa peine et lui dit doucement :

— Patience, señor, et ne vous affligez pas. Sous peu de jours

vous pourrez être transporté sur votre domaine, et avant un mois, le padré l'affirmait tout à l'heure à mon père, vous pourrez aller et venir, cueillir vous-même les fleurs que vous aimez.

Cette fois encore Valentin se tut, et ne révéla pas la véritable cause de son émotion.

Il y avait plus d'une semaine que cet incident s'était produit, lorsque Rosario, équipée pour sa promenade journalière, parut plus tôt que de coutume sous la galerie. Elle marcha sans bruit en voyant Valentin endormi, et s'assit à quelques pas de lui. Quelle différence entre ce beau jeune homme, aux traits si réguliers, si fins, aux regards si profonds, et le moribond qui, six semaines auparavant, avait tourné vers elle ses yeux éteints, au fond desquels brillait à peine une étincelle de vie. Il lui avait fait peur, à cette heure néfaste, et maintenant elle trouvait agréable de le regarder, de l'entendre, surtout lorsqu'il discutait avec don Lucio et le padré. Comme sa voix était sympathique, convaincante! Comme ce qu'il disait était sensé! En cela, Rosario était de l'avis de don Lucio et du padré, qui célébraient sans cesse, devant elle, le courage, la résignation et surtout les nobles sentiments de leur jeune ami. Ce titre d'ami, Rosario remarquait que son père l'employait de plus en plus, lorsqu'il interpellait Valentin, et elle en était heureuse.

Elle examina longtemps le blessé, ce qu'elle n'osait faire lorsqu'il était éveillé; c'est que l'expression de ses regards, qui ne la quittaient guère, la gênait et la charmait. Elle tressaillit; le jeune homme, d'une voix claire, venait de la nommer. Croyant à un appel, elle se leva, mais Valentin resta immobile, les yeux clos. Le nom qu'il avait prononcé, il le murmura de nouveau d'une façon harmonieuse, et Rosario se pencha vers lui. Elle recula aussitôt et une vive rougeur envahit son doux visage. Dans sa main droite, qu'il appuyait contre sa poitrine, le jeune homme tenait une menue branche de grenadier, terminée par trois fleurs pourprées.

La veille, cette branche, Rosario, assise sous la galerie, avait essayé de la fixer dans ses cheveux, à la façon des Indiennes. Elle avait soudain rencontré le regard de Valentin, qui suivait ses gestes avec une attention profonde. Embarrassée, elle avait laissé choir les fleurs dont elle voulait se faire une parure; puis, pour cacher son trouble, elle s'était éloignée un instant. A son retour, elle avait poussé un cri en voyant le blessé, pâle, haletant, appuyé

contre un pilier, à dix pas de la chaise longue qu'il ne devait pas quitter.

— J'ai voulu essayer mes forces, avait-il dit en la voyant effrayée, rassurez-vous.

Tout en le grondant de son imprudence, de sa désobéissance aux ordres si formels du padré, elle l'avait aidé à regagner son lit de repos. Or cette action si folle, et qui pouvait avoir de si graves conséquences, voilà qu'elle en découvrait la véritable cause, et les purs rayons de ses regards enveloppèrent le dormeur inconscient.

Tout à coup, s'éloignant rapide, elle alla s'asseoir à l'extrémité de la galerie. Là, en proie à mille sentiments divers, elle suivit avec intérêt le vol capricieux des colibris, disputant à des papillons plus gros qu'eux la corolle des fleurs, et elle écouta, attendrie, ravie, les modulations harmonieuses qu'échangeaient, de buisson en buisson, les rossignols diurnes. Elle n'osait plus se tourner du côté de Valentin, et, toute préoccupée, elle partit avec son père avant que le rêveur se fût réveillé.

Le padré, qui se joignit à la petite cavalcade à la porte du village, remarqua le mutisme peu ordinaire de Rosario, et tenta de l'en faire sortir. Elle répondait avec vivacité, s'animait un instant, puis s'absorbait de nouveau dans ses pensées. Elle ne pouvait s'empêcher de songer non seulement à ce qu'elle avait vu, mais à ce qui lui était arrivé à elle-même quelques jours auparavant. Elle aussi s'était emparée d'une fleur que Valentin avait touchée, et, enfantillage qu'elle ne pouvait s'expliquer, elle avait caché cette fleur au fond d'un coffret à bijoux, comme si elle eût été un joyau. Pourquoi ? elle hésitait à se l'avouer; elle ne voulait pas éclairer ce qui se passait au fond de son cœur. Or, par une singulière coïncidence, Valentin agissait comme elle et elle s'en réjouissait. Elle s'en réjouissait ! Qui s'en serait douté en la voyant, au retour de sa promenade, courir à sa chambre, tirer la petite fleur de sa cachette et murmurer, en la contemplant les yeux humides :

— Je l'aime et il m'aime ! Sainte Anne, patronne de mes pères, ayez pitié de nous !

Durant les jours qui suivirent sa double découverte, Rosario, comme une criminelle, demeura confinée dans sa chambre. Elle était confuse de ce qui lui arrivait, car il lui semblait que son père, le padré, et surtout Valentin, pouvaient lire sur son front le secret de son cœur. Effarouchée, inquiète, elle rougissait chaque fois qu'elle

traversait la galerie, de façon à trahir ce qu'elle essayait de dissimuler.

— Il faut oublier, se dit-elle enfin avec résolution.

Et priant, appelant à son aide les puissances du ciel, elle l'essaya avec vaillance.

Valentin, qui ne la voyait plus que de loin en loin, et seulement lorsqu'elle traversait la galerie, s'attrista. Il ne voulait pas oublier, lui, il voulait être aimé. Au fond des yeux de Rosario, il avait cru, à plusieurs reprises, voir briller une flamme caressante dont le souvenir le charmait. Aujourd'hui, la jeune fille évitait, avec un soin visible, de s'approcher de lui. Il s'était donc mépris? Ce qu'il avait considéré comme de la sympathie, ce n'était donc, hélas! qu'une pitié qui s'amoindrissait à mesure qu'il recouvrait la santé. Il souffrait cruellement de cette déception.

— Vous ai-je offensée sans le vouloir et sans le savoir? demanda-t-il à la jeune fille dans une des courtes apparitions qu'elle faisait sous le corridor.

— Non certes, señor, répondit-elle avec embarras.

— Eh bien, pourquoi me fuyez-vous? Pourquoi me traitez-vous en ennemi, quand personne au monde ne vous est plus dévoué que moi?

Rosario, interdite par ces reproches inattendus, émue par le ton navré du questionneur, n'osa répondre. Quoi! il la croyait son ennemie, elle qui se reprochait de trop penser à lui, qui luttait en vain pour chasser son image obsédante! Ne pouvant dire la vérité, se sentant prête à pleurer, à se trahir, elle s'éloigna, laissant le jeune homme consterné.

Convaincu qu'il n'était pas aimé, Valentin en vit la cause dans l'inimitié qui, depuis tant d'années, séparait son père et don Lucio. Cette inimitié, il avait peu à peu cessé d'y songer en voyant que Rosario paraissait l'ignorer. Mais voilà que, par un changement subit de conduite, elle lui rappelait qu'il y avait du sang entre elle et lui. Le malheureux vit un cruel calcul dans la prudente réserve de la jeune fille, et, plein de cette idée, il écrivit à son père de venir au plus vite le chercher.

A dater du jour où les portes de Santa-Anna lui avaient été ouvertes, don Ambrosio, soir et matin, était venu visiter son fils. Don Lucio, connaissant ses heures, l'attendait sur le perron de la galerie, l'accueillait avec courtoisie, mais d'une façon si cérémonieuse que,

loin de s'abaisser, les barrières qui se dressaient entre les deux voisins semblaient plutôt croître. Aussitôt que le padré crut pouvoir répondre de la vie du blessé, il conseilla à don Ambrosio, dans le but de préparer une réconciliation dont il ne désespérait pas, d'espacer ses visites. Peu à peu, ce fut lui qui, de temps à autre se trouva chargé de recevoir le fermier, de le reconduire jusqu'à la limite du domaine. A sa grande surprise, cette fréquentation montra au chapelain un tout autre homme que celui dont son ami, avec ses précautions, lui avait maintes fois tracé le portrait. Il vit un vieillard austère, encore sous le coup du malheur dont il avait été cause, et qui n'eut aucune peine à prouver qu'il n'avait frappé que pour se défendre. Le chapelain se prit d'estime et de pitié pour ce meurtrier involontaire, et, ces sentiments nouveaux, il ne craignit pas de les exposer devant don Lucio. Il raconta plusieurs de ses entretiens avec le fermier, appuya sur le fait qu'il ne se souvenait du passé qu'avec douleur, et qu'il rêvait une expiation capable de désarmer celui qu'il avait rendu orphelin. Don Lucio, les sourcils froncés, écoutait avec une impatience visible ce que disait le padré, et s'éloignait sans jamais lui répondre.

Dès le lendemain du jour où Valentin avait écrit, une litière s'arrêta au pied du perron de la galerie au moment où Rosario la traversait. Le cœur de la jeune fille se serra à la vue du palanquin, et le regard de ses grands yeux noirs se posa interrogateur sur son hôte.

— Vous nous quittez? s'écria-t-elle involontairement.

Il ne put répondre d'abord que par un signe de tête affirmatif, puis murmura :

— N'ai-je pas déjà trop abusé de votre hospitalité, et ne dois-je pas vous débarrasser de ma vue, qui, je l'ai remarqué, vous est devenue importune?

Elle le regarda de nouveau, et deux larmes, qu'elle laissa couler librement, répondirent avec éloquence à l'injuste reproche du jeune homme.

— Rosario! s'écria-t-il.

Elle s'enfuit; son père et le padré, non moins surpris qu'elle de l'apparition de la litière, accouraient au-devant de don Ambrosio. Celui-ci s'avança vers son implacable ennemi.

— Mon cœur déborde de gratitude, señor, dit-il, je vous dois la vie de mon fils. Dieu s'est montré dans cette aventure, il m'a frappé

et vous a élevé; je m'incline devant sa justice. Vous étiez depuis longtemps vengé par mes regrets passés, vous l'êtes de nouveau par mes angoisses récentes, par votre noble conduite. Mettez fin à ma longue expiation; que votre porte reste ouverte pour mon fils et pour moi; laissez-nous un moyen de vous prouver que notre reconnaissance n'est pas un vain mot.

Le fermier demeura immobile, muet.

Don Ambrosio baissa la tête, et reprit :

— Ne cesserez-vous donc jamais, señor, de voir un crime là où il n'y a eu qu'un malheur, je vous le jure devant Dieu. Dans le combat où je me suis trouvé face à face avec votre père, — pourquoi me faut-il rappeler ce terrible souvenir? — Je n'ai fait que défendre ma vie. Vous voulez rester mon ennemi, alors que je n'ai jamais été le vôtre, que je ne puis plus l'être. Au nom révéré du Christ, mort pour moi comme pour vous et qui a défendu de haïr : au nom de votre fille et de son bonheur, pardonnez.

En prononçant ce dernier mot, le vieillard tendit ses mains vers don Lucio. Le padré se rapprocha de son ami.

— O mon fils, lui murmura-t-il à l'oreille, n'écoutez pas l'esprit du mal, il est mauvais conseiller. Ne laissez pas un de vos frères vous implorer en vain, surtout lorsqu'il s'adresse à votre cœur au nom de votre Dieu.

— Je suis sans colère, répondit don Lucio, et toute idée de vengeance s'est enfuie de mon esprit : mais mon cœur ne peut oublier, et ma main refuse de s'ouvrir devant celle qui m'est tendue.

Don Ambrosio courba la tête, puis s'occupa de Valentin, péniblement impressionné par cette douloureuse scène. Lorsque ceux qui le portaient pour le placer dans la litière qui allait l'emmener passèrent devant don Lucio, le jeune homme les fit s'arrêter. Il voulut parler; trop de sentiments divers se pressaient dans son âme pour qu'il pût le faire avec calme, il en eut conscience et dit simplement :

— Pour le passé, señor, merci!

Don Lucio lui tendit la main,

Les lèvres de Valentin devinrent toutes blanches, il frissonna.

— Ne vous offensez pas, señor, dit-il d'une voix altérée par l'émotion, et daignez me répondre. Placeriez-vous, alors même que vous seriez à jamais son obligé, votre main dans celle d'un

homme qui, devant vous, aurait repoussé celle de votre père suppliant?

Don Lucio rougit.

— Votre conduite m'a dicté la mienne, reprit le jeune homme avec tristesse, et votre silence est pour moi une approbation. Celui que vous croyez coupable, je le tiens, moi, pour innocent. Néanmoins, je vous demande pardon de mon action, et c'est avec toute mon âme, don Lucio, que je vous remercie de l'hospitalité que j'ai trouvée chez vous, de l'amitié dont vous avez paru m'honorer. La vie que je vous dois, elle est à jamais vôtre, croyez-le. Ni mon père ni moi ne connaissons la haine, et, en dépit de cette heure douloureuse, il y aura toujours à l'hacienda des Tapirs deux êtres qui, rendus plus malheureux que vous ne le supposez par votre implacabilité, demanderont sans cesse à Dieu de se montrer plus clément pour vous que vous ne venez de l'être pour eux.

Don Lucio, qui n'avait pu voir Valentin refuser de prendre la main qu'il lui offrait sans en être blessé, acheva de s'irriter en entendant les paroles pourtant si mesurées du jeune homme. Il allait répliquer, lorsque le chapelain lui saisit le bras.

— Prenez garde, mon ami, dit le bon prêtre; Satan va parler par votre bouche, vous n'êtes pas maître de vous.

— Me blâmez-vous donc? s'écria le fermier les dents serrées.

— Comment pourrais-je faire autrement, répondit le prêtre avec courage, ne suis-je pas le ministre d'un Dieu dont le premier précepte est le pardon?

La litière s'ébranla; Valentin, puis son père, saluèrent une dernière fois le maître de Santa-Anna. Don Lucio et le padré, en proie à des sentiments opposés, suivirent longtemps du regard la marche du pesant palanquin. Ils voyaient don Ambrosio, courbé sur sa selle, marcher pensif près de Valentin qui, dans sa douleur, mordait les oreillers sur lesquels il était étendu, cherchant à étouffer ses sanglots. Hélas! chaque pas en avant était pour le jeune homme un adieu au bonheur, un adieu à l'espérance! Il aimait Rosario, il se savait aimé d'elle, et il ne devait plus la revoir.

Sous la galerie, l'irritation de don Lucio s'apaisait peu à peu; ses nobles sentiments reprenaient le dessus, et il se sentait mécontent. Valentin lui était sympathique, et il regrettait de l'avoir attristé. Quant au padré, il se désolait d'avoir vu tourner, en un dissentiment plus profond que par le passé, un événement sur lequel il

avait compté pour amener une réconciliation. Hélas! pendant cette heure néfaste, le soleil rayonnait dans le ciel bleu. La nature, insensible aux déchirements du cœur des hommes, montrait à tous ces malheureux ses rayons les plus éblouissants, ses couleurs les plus éclatantes, leur faisait entendre les plus joyeuses chansons de ses oiseaux. Soudain un sanglot fit se retourner don Lucio et le padré. A quelques pas d'eux, appuyée sur le lit de repos qu'occupait d'ordinaire Valentin, Rosario, agenouillée, pleurait. Elle aussi, la mort dans l'âme, suivait depuis longtemps du regard la marche lente, cahotée de la litière qui emportait celui qu'elle aimait. Tout à coup, le palanquin s'était perdu parmi les arbres, et la pauvre jeune fille avait cru sentir son cœur se briser. La douleur, cette loi d'expiation à laquelle nul être humain ne peut se soustraire, lui avait arraché le sanglot qui venait de révéler sa présence.

Don Lucio, alarmé, s'élança vers elle, la prit dans ses bras, la pressa contre sa poitrine, l'interrogeant avec sollicitude.

— Rassure-toi, dit-elle en l'embrassant avec effusion et en essayant de contenir ses larmes, je n'ai rien. Je te donne raison, ajouta-t-elle en essayant de sourire, ne dis-tu pas souvent que les femmes ont le don de pleurer sans cause?

— Pas toi, répliqua le fermier. As-tu donc assisté, demanda-t-il, à ce qui s'est passé ici?

— J'ai entendu, père; je venais dire adieu à notre hôte, il parlait, je me suis retirée dans le salon.

— Et tes larmes sont un blâme?

— Non, père; pour moi, ce que tu fais sera toujours raisonnable, je ne me permettrai jamais de te juger.

Elle l'embrassa de nouveau, puis se retira.

— L'émotion de cette enfant est étrange, dit le fermier qui regarda enfin le padré en face, qu'a-t-elle?

— Le châtiment de votre implacabilité devait venir, répondit le prêtre; il est venu.

— Que voulez-vous dire? demanda don Lucio, anxieux.

— Quoi! vous ne devinez pas que Rosario aime le fils de l'homme que vous haïssez?

Don Lucio, d'abord atterré par cette révélation, se redressa.

— Ces gens-là, s'écria-t-il en retrouvant sa colère, ne pouvaient amener ici que le malheur, il ne faut jamais réchauffer les serpents. Si Rosario aime, ajouta-t-il, elle oubliera.

— C'est ce que nous demanderons à Dieu, répondit la padré, et puisse-t-il, mon ami, prêtant l'oreille à nos prières, se montrer moins implacable que vous.

IV

Cinq semaines après le départ de Valentin, l'hacienda de Santa-Anna avait repris, au moins en apparence, sa paisible physionomie des anciens jours. Aucun de ses habitants ne semblait se souvenir de l'hôte imprévu qui, par les soins qu'exigeait son état, par l'intérêt qu'il inspirait, avait momentanément modifié toutes les habitudes. Cet hôte, par un accord tacite, on évitait de prononcer son nom; réserve qui, au fond, prouvait que chacun pensait à lui.

A l'heure accoutumée d'autrefois, c'est-à-dire quand le soleil s'approchait de l'horizon, don Lucio et le padré, escortant Rosario qu'ils entouraient d'attentions, se lançaient dans les plaines. Le secret que le douloureux sanglot de la jeune fille avait révélé était resté un secret, en ce sens que ni son père, ni le chapelain, ne s'étaient aventurés à le rappeler. « Elle oubliera », avait dit don Lucio, et, voyant sa fille accomplir avec une régularité plus scrupuleuse encore que par le passé les tâches dont elle avait la charge, il disait maintenant en respirant avec force, comme soulagé d'un grand souci : « Elle a oublié. »

Moins confiant, ou plus observateur, le padré, devant la satisfaction manifestée par son ami, secouait la tête d'un air de doute. Il savait la jeune fille énergique, très maîtresse d'elle-même, très capable de comprimer un chagrin dont la nature pouvait inquiéter ceux qui l'entouraient. Or, pour lui, loin d'avoir oublié, ou d'être même résignée, Rosario luttait en silence contre des sentiments qu'elle voulait vaincre, qu'elle s'étonnait de voir rebelles à sa volonté.

A plusieurs reprises le bon prêtre, sous le calme apparent de l'âme vaillante qu'il étudiait, avait cru reconnaître les secousses produites par des orages intérieurs. Il ne se trompait pas; Rosario le cœur endolori, sans espérances, se débattait en effet, pauvre oiseau englué, contre les souvenirs qui l'obsédaient. Elle fuyait avec une véritable terreur l'oisiveté et la solitude, c'est-à-dire ses pensées, car, aussitôt qu'elle se trouvait seule, l'image attristée

de Valentin se dressait devant elle. Lui aussi souffrait, elle le devinait, le sentait, s'apitoyait doublement. C'était autant pour lui que pour elle qu'elle s'attardait dans de longues prières aux pieds du Christ, réclamant avec ferveur ce bienfait : l'oubli.

Chercher l'oubli, c'est se souvenir, hélas! et Rosario l'expérimentait. Elle luttait; mais, comme une barque désemparée, elle se heurtait sans cesse contre les écueils qu'elle voulait fuir. Dans ces heures cruelles, elle sentit plus que jamais de quel soutien l'avait privé Dieu en lui prenant sa mère. A celle-là, elle eût avoué son secret, confié sa peine, demandé aide. Certes son père la chérissait, et elle le savait, pour elle, indulgent et tendre; mais comment oser lui dire : j'aime! puis, à ses questions prévues, répondre par le nom du fils de l'homme qu'il se faisait un devoir de haïr!

Un nouveau mois s'écoula, et les combats que soutenait la jeune fille commencèrent à influer sur sa santé. Toujours vaincue dans ses essais d'oubli, elle perdit peu à peu courage, et une morne apathie s'empara d'elle. A dix-huit ans à peine, aimée de tous ceux qui l'approchaient, elle se mit à considérer la vie comme un fardeau, la mort comme une délivrance qu'il fallait demander à Dieu. Dès le matin, elle s'établissait sous la galerie, là où reposait autrefois Valentin. Ses regards restaient alors cloués sur la savane qu'il se plaisait à contempler, ou se tournaient vers les rochers au pied desquels il avait failli périr. Ce lieu, combien de fois ne l'avait-elle pas visité, attirée par une force invincible. Elle y serait retournée sans cesse, si elle eût été maîtresse de diriger les promenades quotidiennes. Comme elle en connaissait toutes les aspérités de ces roches fatales! Comme elle connaissait bien les plantes que Valentin avait brisées dans sa chute, plantes qui, maintenant, redressaient leurs tiges mutilées, et dont elle glanait précieusement les fleurs.

Le padré Bernardo, le premier encore, remarqua les changements qui, aussi bien au physique qu'au moral, se produisaient chez la jeune fille. Il comprit vite ce qui se passait en elle, devina qu'il lui manquait une confidente, une personne avec laquelle elle pût causer de son chagrin, que des épanchements eussent atténué. Ne voyant aucune femme autour de lui qui pût prendre ce rôle délicat de confidente et de guide, le digne prêtre résolut de s'en charger. Il parla peu à peu du passé, nomma Valentin, et, par de prudentes allusions, laissa comprendre qu'il connaissait le lien

mystérieux qui attachait le jeune homme à l'hacienda de Santa-Anna, qui l'y maintenait toujours présent. Rosario, surprise, se tint d'abord sur la défensive; puis un jour, émue par le ton paternel de son ami, elle tomba éplorée à ses pieds, le laissa lire jusqu'au fond de son âme, et s'accusa d'aimer Valentin comme elle se fût accusée d'un crime.

La pauvre enfant s'attendait à un blâme, et le padré la releva avec bonté. Au lieu de la condamner il la consola, la félicita d'avoir lutté, la réconcilia avec elle-même. Il ne lui dit pas d'oublier, il lui conseilla la patience, la prière, et lui rendit son énergie en lui rouvrant, avec discrétion, les portes closes de l'espérance.

Après cet entretien, dont il sortit tout ému, le padré se promena longtemps seul autour de l'hacienda. Ainsi, dès la première heure, il avait vu juste et prédit à don Lucio ce qui arrivait. Le sentiment impérieux dont le fermier croyait avoir eu raison par le silence avait grandi par suite de cette compression, et il se manifestait avec plus de force qu'il n'en possédait à son début.

Si le padré avait parlé à Rosario d'espérance, ce n'était pas uniquement pour la consoler. Lui aussi se berçait de rêves, et ne considérait pas leur réalisation comme impossible. Aussitôt que, par une fréquentation de toutes les heures, il avait pu apprécier les sérieuses qualités que possédait Valentin, il s'était pris d'amitié pour le jeune homme. Ne rendant pas le fils responsable de l'action du père, il s'était dit que jamais don Lucio ne trouverait un parti plus convenable pour Rosario, qui atteignait l'âge d'être établie. Cette idée, de voir Rosario devenir la compagne de Valentin, s'implanta plus profondément dans l'esprit du chapelain le jour où il fut édifié sur le véritable caractère de don Ambrosio. Mais les souvenirs, les préventions de don Lucio, se dressaient, insurmontables barrières, devant le rêve du père Bernardo. L'homme de Dieu n'en jugea pas ainsi. Il se persuada qu'en agissant avec prudence, par degrés insensibles, il pourrait éclairer don Lucio, l'amener à plaindre, à estimer l'homme qu'il croyait devoir haïr. Cette œuvre de réconciliation, il la considéra même comme facile lorsqu'il vit Valentin, peu à peu, conquérir le cœur de son hôte. Mais le brusque départ du jeune homme, la scène inattendue qui en était résultée, avait jeté bas l'édifice sur lequel s'appuyait l'espoir du padré.

Désorienté d'abord par cet écroulement, le chapelain, après

mûres réflexions, refusa d'admettre que le rapprochement des deux voisins, amené par une première concession de don Lucio, ne pût avoir d'autres résultats que la pénible scène qui venait de désoler deux êtres innocents, de rouvrir un abîme à demi comblé. Il se persuada que, derrière le dénouement qu'il déplorait, il y en avait un autre qu'il fallait attendre, et que Dieu, l'arbitre invisible de toutes choses, n'avait pas encore dit son dernier mot.

Quelques jours après avoir provoqué les confidences de Rosario et rasséréné l'âme dolente de la jeune fille, le padré reçut une lettre de don Ambrosio. Le fermier lui disait, en termes navrés, qu'une noire tristesse envahissait de plus on plus l'âme de Valentin, entravait sa guérison. La lettre suppliait le chapelain de vouloir bien se rendre à l'hacienda des Tapirs, où l'on avait à la fois besoin de ses conseils comme prêtre et comme ami. L'appel était si pressant que le padré se mit en route le lendemain à l'aube, et, comptant être de retour pour l'heure du déjeuner, il ne prévint personne de son départ.

Il trouva Valentin marchant avec peine, non à cause de sa jambe assez consolidée pour lui permettre l'exercice du cheval, mais à cause d'une langueur que son père n'avait nullement exagérée. De même qu'à Santa-Anna, — le padré remarqua ce détail, — le jeune homme se tenait sous la galerie extérieure de sa demeure; seulement le fauteuil où il reposait, tourné vers le midi, lui permettait de regarder dans la direction du domaine de don Lucio, dont il eût pu voir au loin les bâtiments, sans le rideau vert de la forêt. A l'apparition du visiteur, le jeune homme se dirigea à sa rencontre, lui prit la main et la porta à ses lèvres, acte de déférence par lequel les Mexicains saluent volontiers les prêtres.

— Heureux les yeux qui vous voient, señor, dit-il en même temps; veuillez vous asseoir en attendant que l'on prévienne mon père de votre arrivée. Vous avouerai-je, padré, qu'il y a longtemps que j'espérais votre visite? Ne vous voyant pas paraître, je me croyais oublié.

— J'ignorais que vous eussiez besoin de moi, mon ami, répondit le padré; toutefois vous êtes injuste, personne ne vous oublie à Santa-Anna.

— Oui, la haine de don Lucio est toujours vivante!

— Le mot haine dépasse la vérité, répliqua le chapelain; don Lucio vous a donné abri sous son toit, et il a bu, en signe de pardon,

dans le même verre que votre père. Il se souvient, mais sans esprit de vengeance.

— Mon père et moi, nous savons rendre hommage à sa générosité, répondit Valentin, et nous regretterons toujours qu'il n'ait pas voulu devenir notre ami.

Il est certainement le vôtre, don Valentin, car il ne parle de vous que pour faire votre éloge, et cela dans des termes que vous seriez fier d'entendre.

— Doña Rosario l'entend-elle? demanda le jeune homme dont la voix devint moins ferme et qui rougit.

— Non; en sa présence, nous évitons de prononcer votre nom.

— Elle m'oublie, elle?

— Oui, répondit le padré avec bonhomie, à peu près comme vous l'oubliez.

Le jeune homme regarda son interlocuteur.

— Pourquoi dissimulerai-je avec vous, reprit-il; je suis malheureux. J'ai laissé à doña Rosario mon âme, et le moi qui vous parle n'est qu'un corps endolori, dont l'esprit vit ailleurs. Vous ne sauriez comprendre, padré, ce qu'il me faut de courage pour ne pas me rendre à Santa-Anna, pour ne pas donner à don Lucio la satisfaction de me tuer.

— Là, là, señor, le connaissez-vous si peu? Votre arrivée pourrait le surprendre, mais, loin de songer à vous faire le moindre mal, don Lucio, j'en suis sûr, vous tendrait de nouveau la main.

— Vous oubliez que je l'ai offensé.

— Votre action l'a d'abord irrité. Aujourd'hui, il l'excuse, et il approuve même la dignité de votre conduite.

— C'est qu'il ignore que j'aime sa fille!

— Qui sait? répondit le padré en secouant la tête.

Le visage de Valentin rayonna pour s'assombrir de nouveau.

— Entre moi et doña Rosario, dit-il, il y a un passé dont nous sommes innocents, et qui nous condamne à toujours souffrir.

— Vous vous trompez peut-être, mon ami, et je vous dis avec conviction : espérez.

— Si je n'espérais quand même, répondit le jeune homme, je ne défendrais pas ma vie contre le chagrin.

— Voilà qui est mal parler, don Valentin; vous devez songer à votre père, qui a besoin de vous.

Don Ambrosio parut, il prit la main du padré et l'appuya contre son cœur.

— Je vous attendais, lui dit-il, sachant que l'on ne peut invoquer en vain votre pitié. Votre présence est si salutaire, ajouta-t-il en se tournant vers son fils, qu'elle a déjà modifié, je le vois, l'humeur du cher malade qui souffre à cause de moi. Heureux, padré, ceux qui ne portent pas l'écrasant fardeau d'un irréparable malheur, qui ne voient pas le sang qu'ils ont versé retomber sur la tête de leurs enfants!

— Père! s'écria Valentin.

— Sans moi, reprit le vieillard, tu serais heureux. Mais patience, je crie si fort vers Dieu pour lui demander grâce, qu'un rayon de sa miséricorde descendra tôt ou tard dans le cœur de don Lucio.

Don Ambrosio, après avoir obligé son hôte à se rafraîchir, l'emmena sous une épaisse allée de manguiers séculaires.

Pendant plus d'une heure, de l'endroit où il se tenait, Valentin vit les deux vieillards marcher, causer, discuter avec animation. Il devinait qu'il devait être question de lui et de l'hacienda de Santa-Anna dans cet entretien prolongé, auquel il regrettait de ne pouvoir prendre part. Tout à coup, non sans émotion, il vit son père s'agenouiller, puis le chapelain lui imposer les mains, comme pour le bénir ou pour l'absoudre. Le prêtre aida ensuite dom Ambrosio à se relever, le pressa contre sa poitrine, puis tous deux revinrent vers l'habitation où le padré demanda aussitôt son cheval. Le père et le fils unirent alors leurs instances pour le décider à partager leur repas. Il hésitait, alléguant qu'on l'attendrait à Santa-Anna, où son absence serait une cause d'inquiétude. Il céda en voyant la peine que son refus causait à ses hôtes, mais il se mit en selle aussitôt le repas terminé. Don Ambrosio et Valentin l'escortèrent jusqu'à la limite de l'hacienda.

— Courage, leur dit-il, et n'oubliez ni l'un ni l'autre, je vous en prie, que l'espérance est une vertu.

Une heure plus tard le chapelain, dont le cheval ruisselait de sueur, rentrait au galop à Santa-Anna. Il trouva don Lucio et Rosario sous la galerie, anxieux et prêts à se lancer à sa recherche.

— Par le ciel! padré, s'écria le fermier qui se précipita au bas du perron, vous venez de me faire passer des heures qui compteront dans ma vie. Vous êtes-vous, par hasard, égaré?

— Non pas, mon ami, bien que j'aie cheminé sur des terrains qui m'étaient inconnus.

— Des terrains inconnus de vous sur le domaine! dit le fermier avec surprise. Avez-vous donc visité les profondeurs du lac?

— Certes non, mais j'ai traversé la propriété de don Ambrosio; j'arrive de l'hacienda des *Tapirs*.

Les regards de don Lucio et de sa fille se fixèrent interrogateurs sur le visage du chapelain; ils attendaient évidemment une explication plus complète. Le P. Bernardo, au lieu de satisfaire la curiosité que ses paroles venaient d'éveiller, changea aussitôt le sujet de la conversation. Vers le soir, alors que l'on galopait dans la savane, don Lucio se rapprocha soudain de son ami.

— Suis-je trop curieux, padré, lui dit-il, en vous demandant ce que vous êtes allé faire chez don Ambrosio?

— Rien autre chose, mon ami, que remplir un des devoirs de mon ministère. N'ai-je pas à voir partout où l'on souffre?

— Qui donc est malade, là-bas?

— Valentin, d'abord, puis son père.

— Sont-ils en danger de mort?

— Oui, sans qu'il faille encore désespérer.

Quelques instants plus tard, ce fut Rosario qui, rangeant son cheval près de celui du chapelain, et rouge comme une fleur de grenadier, lui posa plusieurs questions sans oser formuler celle qu'elle eût voulu lui adresser. Le bon prêtre, qui la devinait, eut pitié d'elle et alla au-devant de ses désirs.

— Valentin souffre du mal dont tu souffres, mon enfant, dit-il, et je l'ai trouvé désolé. J'ai ranimé son courage en lui rappelant que, si Dieu éprouve parfois ceux qu'il aime, il mesure à leurs forces les fardeaux qu'il leur fait porter.

Plusieurs semaines s'écoulèrent, et Rosario continuait à languir. Le padré, ayant déclaré sa science médicale impuissante, conseilla un pèlerinage au *Sanctuario*. L'image du Sauveur que l'on adorait en ce lieu renommé était puissante, et le voyage serait une première diversion au mal moral qu'il s'agissait de guérir. Don Lucio accueillit avec ardeur la proposition de son ami, et il fit aussitôt vœu, si le Seigneur du Sanctuaire rendait à Rosario ses belles couleurs et son humeur enjouée d'autrefois, d'adopter dix orphelins pris en dehors de son domaine.

Le Sanctuario, si célèbre dans la Terre Chaude du versant Atlan-

tique de la Cordillère mexicaine, est un petit village qui, peu à peu, a pris le nom de la chapelle à laquelle il doit sa naissance. Une gigantesque image de Jésus en croix, taillée dans un tronc d'ébénier et que l'on transportait de Cordova à Tlacotalpam, s'implanta au milieu du désert à travers lequel on la conduisait, et signala bientôt sa puissance miraculeuse par une suite de prodiges. Voilà plus d'un siècle que cet événement s'est produit et, à l'anniversaire de sa date, le 3 mai, le Sanctuaire, dont la chapelle couverte en feuilles de palmiers s'est transformée en une belle église, devient le point de mire de tous les habitants de la Terre chaude, un lieu de pardon, d'expiation; une petite Jérusalem que, de la Cordillère à la mer, tout Mexicain veut avoir visitée au moins une fois.

Ce fut après une marche de six jours en plein désert, et guidée par le padré Bernardo, que la petite caravane partie de Santa-Anna atteignit le but de son voyage. On était au mois d'août, et le Sanctuaire, peu fréquenté à cette époque de l'année, comptait seulement une demi-douzaine de visiteurs, les uns venus pour contempler la miraculeuse image, les autres pour se soumettre à des pénitences destinées à racheter des fautes, à expier de mauvaises actions et même des crimes. Chaque matin, dès l'aube, des malheureux, la tête enfouie dans une cagoule percée de deux trous à la hauteur des yeux, entreprenaient de faire le tour de la vaste place au centre de laquelle se dresse l'église, en se traînant sur leurs genoux. Cette pénitence, déjà rude en raison de la distance à parcourir, se change vite en un affreux supplice sous un ciel de feu, sur un sol hérissé de pierres aiguës, où les jambes nues laissent des traces de sang, et parfois aussi des lambeaux de chair.

Don Lucio n'avait pas de fautes à expier, et son vœu l'astreignait simplement à entendre chaque jour la messe, puis à rester une heure en prière devant la sainte image. Quant à Rosario, sans qu'elle eût confié à personne dans quel but, elle passait de longues heures dans la chapelle de la Vierge, pour réclamer son intercession près de son divin Fils.

Don Lucio, en attendant sa fille, se postait souvent sous le porche de l'église. De ce point, il suivait avec un intérêt douloureux la marche des pénitents, et priait pour eux. Il était parfois ému jusqu'aux larmes en voyant ceux qui avaient pu achever le tour de la place, gravir par un dernier effort les degrés du parvis et arriver défaillants, mais radieux, au but ambitionné.

Le P. Bernardo, dont la charité toujours en éveil trouvait là ample matière à s'exercer, allait de l'un à l'autre des pécheurs repentants, les encourageait par ses paroles, leur prodiguait des soins lorsque, vaincus par la fatigue ou la douleur, ils perdaient connaissance ou tombaient épuisés. Un parricide, jeune encore, était surtout l'objet de sa compassion. Celui-là, nu jusqu'à la ceinture, la tête rasée et découverte sous le soleil ardent, ne tournait pas autour de l'église. Il guettait les passants qui apparaissaient sur la place, se traînait vers eux, les appelait. Alors, d'une voix rauque, sortant avec effort de sa gorge desséchée, il les instruisait de son horrible crime, leur racontait le supplice de ses remords, puis, avec des sanglots, les paupières à vif et qui semblaient pleurer du sang, il les conjurait de le soufleter, de lui cracher au visage, de le fouler sous leurs pieds. Les interpellés, effrayés d'abord par la vue de ce grand coupable, puis émus de son désespoir, faisaient le simulacre des actions qu'il réclamait d'eux. Mais il les suppliait de frapper plus fort, de lui infliger les humiliations qu'ils pourraient imaginer, de l'aider, par charité, à faire taire l'implacable voix de sa conscience, à calmer ses remords. Enfin, le cinquième jour de la pénitence qu'il s'était imposée, l'infortuné, dont la justice respectait momentanément la liberté, se dirigea vers l'église. Arrivé devant la porte, il la heurta du poing, cria : Grâce! d'une voix éteinte, puis, les épaules brûlées par les ardeurs du soleil, fiévreux, les jambes dénudées de leur épiderme, exténué par la faim, la soif et l'insomnie, il s'étendit sur les dalles. La porte s'ouvrit, retrouvant aussitôt un reste d'énergie, le parricide se mit sur ses genoux, confessa de nouveau son crime, demandant pardon à Dieu et aux hommes, puis il rampa dans l'église jusqu'aux pieds du grand Christ qui, la tête inclinée semblait le regarder venir, et même l'appeler en tendant vers lui ses bras miséricordieux.

Le lendemain, don Lucio, encore attendri du spectacle auquel il avait assisté la veille, voulut en vain détourner sa vue d'un vieillard qui, ayant achevé le tour de la place, le recommença aussitôt. Ses genoux n'étaient plus que deux plaies à vif, et la douleur domptant son courage, il perdait souvent connaissance et tombait la face contre terre. Le padré Bernardo courait à lui, le ranimait, l'obligeait à se reposer. Mais le pénitent, se redressant sous sa cagoule noire, reprenait sa marche douloureuse.

— Par le ciel! padré, dit le fermier à son ami, je voudrais, de

toute mon âme, secourir cet infortuné, arracher au moins les pierres qui jonchent le chemin qu'il suit. De quel forfait peut-il être coupable pour s'être condamné à un si long supplice? Croit-il vraiment, dans l'état où nous le voyons, pouvoir achever, sans mourir à la peine, le second tour qu'il entreprend?

— Il l'espère, répondit le chapelain, mais Notre-Seigneur du Sanctuaire le prendra sans doute en pitié, et l'exaucera avant qu'il expire.

— Vous connaissez la cause de sa terrible pénitence?

— Oui; c'est un père qui demande à Dieu de rendre la santé à son fils.

— Bonté divine! s'écria le fermier, qui se signa à plusieurs reprises, comment puis-je espérer d'être entendu moi qui, pour une cause pareille, me contente de prier?

— Ce malheureux, reprit le padré, a commis un meurtre involontaire, dont les suites mettent en danger la vie de son fils. Ce meurtre, qui a empoisonné son existence, il en cherche le pardon.

— Combien de temps veut-il donc marcher ainsi?

— Il a fait vœu de ne s'arrêter qu'à l'heure où le fils de sa victime, enfin convaincu de la sincérité de son repentir, viendra lui tendre la main et le relever.

— Cet homme est donc ici?

— Il est ici.

— Et il ne pardonne pas?

— Il ignore ce qui se passe.

— Il faut l'en instruire, s'écria le fermier avec véhémence, et je suis surpris, padré, que vous ne l'ayez pas encore fait. Nommez-le-moi vite, je veux courir l'implorer, l'amener devant ce vieillard dont la vue remplit mon cœur de pitié, le forcer à pardonner.

— Il se nomme Lucio Fernandez, dit le chapelain en s'agenouillant devant son ami et en lui présentant une image du Christ du Sanctuaire, et c'est moi qui l'implore, moi qui, au nom de mon maître, lui demande de nouveau grâce pour don Ambrosio Lerdo.

Le fermier, interdit, eut un moment d'hésitation; puis, ayant salué la sainte image qu'on lui présentait, il s'élança vers le pénitent.

— Frère, frère! dit-il suffoqué en lui prenant les mains et en l'attirant avec force, le Seigneur du Sanctuaire vient de me parler, de m'envoyer vers vous. Embrassez-moi, et que votre fils devienne mon fils.

Deux mois après leur retour du Sanctuaire, vers trois heures du matin, selon la coutume mexicaine, don Ambrosio et don Lucio, agenouillés côte à côte dans la chapelle de Santa-Anna, assistaient à la bénédiction nuptiale de Valentin et de Rosario par le padré Bernardo. Les Indiens des deux haciendas se coudoyaient amicalement, une large trouée ayant été pratiquée dans la forêt qui séparait les deux domaines, destinés dans l'avenir à n'en plus former qu'un seul. Au moment de quitter l'autel, le chapelain, si vénérable sous ses habits d'officiant, se tourna vers les fidèles :

— O Christ, ô mon maître, dit-il en regardant les deux fermiers, avant votre venue sur la terre, des docteurs avaient dit : « Vous aimerez votre prochain et vous haïrez vos ennemis. » Vous, assis sur la montagne, vous avez donné à ceux qui vous écoutaient ce précepte divin : « Aimez vos ennemis. » Aussi le ciel et la terre passeront, mais vos paroles ne passeront point; car ils seront toujours admirés, même des esprits pervers, ceux dont le cœur rempli de votre charité sublime répondra au mal par le bien, à la haine par l'amour, ceux qui aimeront leurs ennemis !

Lucien Biart.

LES ŒUVRES CATHOLIQUES A L'ÉTRANGER

XVII

Passons le détroit de Bassus et nous voici en Australie. C'est par Melbourne que j'abordais cette île, vingt-six fois grande comme le Royaume-uni, six fois comme l'Hindoustan et d'un cinquième seulement plus petite que l'Europe. Il y a quarante ans, on ne voyait à l'embouchure du Yarra-Yarra que quelques cabanes en écorce d'eucalyptus, servant d'abri aux indigènes. Aujourd'hui, elles sont remplacées par les maisons et les monuments d'une ville de 300,000 habitants, une des plus belles du monde. J'y trouvais une association de jeunes gens, mais pas de Conférences. Mes longues pérégrinations auprès des nombreux membres du clergé n'aboutirent qu'à me faire soupçonner une chose : que peut-être il s'attribuait le monopole de la charité; or il a évidemment reçu le monopole de l'enseignement, car ce n'est qu'aux apôtres qu'il a été dit : *Ite, docete omnes gentes;* mais pour la charité, il a été dit : *Unicuique mandavit Dominus de proximo suo;* le laïque a besoin, lui aussi, de l'exercice de la charité pour faire son salut, et il y a 70,000 catholiques à Melbourne! Les Jésuites, les Carmes, les Sœurs de la Merci et de la Providence, tous Irlandais, tiennent de nombreuses écoles et orphelinats.

Je m'avance dans l'intérieur et j'arrive à Ballarat, la ville de l'or. Il n'y avait pas là une maison, en 1851. A cette époque, la découverte de l'or y emmena de nombreux chercheurs, et aujourd'hui une superbe ville de 40,000 habitants aligne ses larges avenues de 40 mètres, plantées d'eucalyptus, de chênes et de peupliers. Mgr Moore, qui venait d'être nommé évêque, promet d'introduire dans son diocèse notre Société.

Ce serait bien long, mais bien intéressant, de vous faire descendre avec moi dans les entrailles de la terre, pour y voir le rude labeur par lequel les hommes arrivent à extraire cet or, objet de tant de convoitises. Dans une de ces mines, le contre-maître, me montrant du doigt le gros directeur, me dit : « Il a déjà reçu pour ses dividendes plus d'or qu'il ne pèse. »

Après avoir visité dans l'intérieur les plus belles stations de moutons et, à Leledale, un superbe vignoble; je me dirige par terre vers Sydney, capitale de la colonie la plus ancienne de l'île, connue sous le nom de Nouvelle-Galle du Sud. Le train parcourt en vingt-quatre heures les 576 milles qui séparent les deux capitales. Je m'arrête à moitié route, à Albury, où une famille française qui dirige l'exploitation d'un important vignoble, sait se faire estimer et aimer. Le curé et les Sœurs de la Merci promettent de s'occuper de notre œuvre. Enfin, à travers la perpétuelle forêt d'eucalyptus, j'arrive à Sydney, la veille de Noël, et m'en vais dans les environs, à Villa Maria, chez les PP. Maristes, pour la messe de minuit.

Quel bonheur pour le voyageur de trouver des compatriotes aux antipodes, et de ne pas se sentir seul durant les jours de réjouissance pour les familles! Qu'ils sont beaux, qu'ils sont éloquents ces chants que l'humanité répète depuis dix-huit siècles : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis... Venite adoremus, adoremus Dominum !*

A Villa Maria, je trouvais le P. Navarre, de la Congrégation du Sacré-Cœur d'Issoudun et supérieur de la mission de la Mélanésie et de la Micronésie. Il est seul avec un autre père, pour évangéliser les quinze cents îles des deux groupes. A Baie blanche, où il s'était fixé, son établissement avait été incendié, et il s'était réfugié à Sydney, attendant des nouveaux pères pour recommencer son œuvre. Il me donne des détails intéressants sur les sauvages qu'il évangélise. On ne nous dit pas assez en Europe que pour tant de travail il y a si peu d'ouvriers. On ne nous dit pas surtout que les protestants, plus nombreux et plus riches, nous précèdent presque partout dans les nombreuses îles. Si on savait ces tristes vérités, bien des bourses s'ouvriraient, bien des dévouements se produiraient. La Nouvelle-Guinée, sur laquelle l'Angleterre vient de mettre la main, a été préparée, comme la Nouvelle-Zélande, à passer sous sa domination par les ministres anglicans; or, dans cette île,

plus vaste que Madagascar, nous n'avons pas encore une mission catholique !

Nous avons quatre Conférences à Sydney. Elles comptent soixante et un membres actifs et douze honoraires. Elles ont distribué, l'an dernier, des secours pour 1,000 livres sterlings, ont fait les frais de douze funérailles, procuré du travail à cent personnes, payé le voyage à trente-sept, envoyé aux hospices soixante-neuf. Elles font le catéchisme dans les *sunday's schools* (écoles dominicales). Un conseil particulier venait d'être institué. Chacune des quatre Conférences tient à la porte de sa paroisse un tronc pour les pauvres qui fournit de 30 à 40 francs par semaine. Nos œuvres sont très populaires, aussi bien parmi les protestants que parmi les catholiques; les autorités leur témoignent sympathie et accordent protection.

A Sydney, le premier ministre m'avait fait remettre une lettre pour pénétrer librement dans les hospices, prisons, écoles, observatoires et autres établissements publics; il m'avait même accordé libre passage sur tous les chemins de fer. Le président de notre Société, ancien député, se fit mon cicerone. A la prison, le service religieux est fait à la chapelle, deux fois par semaine, par le prêtre catholique et par le ministre anglican. Les beaux vitraux qui ornent le maître-autel représentent le bon Pasteur portant la brebis égarée, la veuve retrouvant la drachme perdue, le père accueillant l'enfant prodigue.

Les prisonniers travaillent en silence, le jour, dans les ateliers, et dorment à la cellule; ils sont séparés par catégories, selon la récidive et le temps de condamnation, ils ont aussi école et bibliothèque. Les condamnés à la prison et au fouet reçoivent celui-ci la la veille de la sortie, pour rafraîchir leur mémoire, et pour que les plaies parlent aux autres.

Un vieux vaisseau, *le Vernon*, mouillé dans l'île Cockotou, sert d'orphelinat, et abrite trois cents enfants que la police arrête dans les rues et soustrait aux parents négligents. On leur apprend un métier et on les place dans des familles honnêtes. C'est avec une douce satisfaction que j'ai vu là les protestants appliquer le système de dom Bosco avec le même succès. On tâche de rendre l'enfant heureux. Les récompenses sont beaucoup plus employées que les punitions pour obtenir que l'enfant devienne son propre surveillant. Les enfants sont divisés en sept classes et passent de l'une à l'autre,

suivant leur conduite. Les nouveaux arrivés entrent dans la septième, font les corvées et sont sujets aux punitions corporelles. Tous les lundis, on compte les bons points distribués chaque jour et on prononce les promotions en public. Dans la sixième classe, où l'enfant passe ordinairement après la première semaine, il a le droit d'aller à l'église à terre le dimanche, il est exempt du polissage des cuivres et a du *pudding* le dimanche, le mercredi, le vendredi et jours de fête. La classe n° 5 est exempte de punitions corporelles, a droit de puiser à la bibliothèque, d'assister aux séances d'optique, de prendre les récréations à terre, de participer aux régates, aux pique-niques et parties de pêche. Dans la classe n° 4, on porte en outre un galon au bras et on reçoit 1 schelling par mois. Les enfants des quatre premières classes sont considérés comme officiers et ont droit de commandement sur les autres. La mauvaise conduite fait perdre des bons points et descendre de classe. La bande instrumentale compte cinquante exécutants. Les enfants ont deux heures d'école par jour, apprennent divers métiers y compris celui de matelot. Le dimanche, ils sont conduits à l'église de leur communion. Les ministres des cultes respectifs sont toujours admis, et des membres des diverses religions viennent le dimanche faire le catéchisme à leurs coreligionnaires.

Dans l'ancien local des convicts, à l'île Cockotou, l'orphelinat de Biloëla, pour les jeunes filles, est gouverné d'après le même système. Dans tous les hôpitaux, le prêtre a toujours libre entrée pour ses coreligionnaires.

Pour mieux connaître les idées de ces pays, j'insère ici la conversation que j'eus avec un député catholique, à propos de la question agraire portée alors devant le Parlement.

— L'expérience prouve, me dit-il, que, dans les pays nouveaux, la terre n'a aucun prix, mais le capital et le travail sont fort chers. Plus tard, ceux-ci diminuent de prix, mais la terre augmente toujours de valeur et reste comme un monopole entre les mains de ceux qui ont su l'accaparer. Elle doit pourtant servir au bien commun, et le nombre de ceux qui penchent à demander la nationalisation de la terre augmente tous les jours.

— Si vous détruisez la propriété privée, vous enlevez tout stimulant à l'améliorer.

— C'est vrai; aussi pour éviter cet inconvénient, le mieux serait

de ne pas aliéner la terre, mais de la louer à perpétuité, moyennant une somme fixe.

— Le système n'est pas nouveau, les cens (census) qui existent encore en certaines parties de l'Europe répondent à cette idée. Mais ce n'est là qu'un impôt déguisé; l'impôt ordinaire, qui peut augmenter ou diminuer selon les besoins du moment, paraît préférable.

— L'idée de la propriété commune est éminemment chrétienne, les premiers fidèles l'ont pratiquée sous les apôtres.

— Elle sera toujours excellente dans une société restreinte où les membres auraient la vertu et l'abnégation des premiers chrétiens; la chose se pratique encore de nos jours dans les Congrégations religieuses; mais pour la masse de l'humanité, l'intérêt privé sera toujours un stimulant nécessaire. Il y aura toujours des pauvres et des riches, parce que les hommes reçoivent de la nature des aptitudes différentes, les uns sont travailleurs, les autres paresseux, les uns intelligents et rangés, les autres étourdis et déréglés, les uns économes, les autres prodigues; mais le mal ne sera pas grand, si le riche, comprenant sa mission d'économe, prend pour lui le nécessaire et déverse le reste sur ses frères moins bien partagés.

— C'est là la doctrine du christianisme, vous avez raison.

A travers le paysage féerique des Montagnes bleues, j'arrive à Bathurst, ville située dans un district agricole. L'administrateur diocésain, et le curé de Maitland qui se trouvait chez lui, m'assurent que bientôt Sydney n'aura plus le monopole de nos œuvres en Australie. Au retour, à Litgow, un candidat député me fait visiter les mines de charbon et les nombreuses usines qui s'établissent toujours près du combustible. Il y aura bien à faire pour changer en demeures habitables les misérables cabanes des ouvriers.

Revenu à Sydney, pour le *Te Deum* de fin d'année, je passe la première nuit de 1884 en mer, et je débarque à Newcastle, ville du charbon, pour suivre ma route à travers la forêt d'eucalyptus jusqu'à Brisbane, capitale du Queensland.

Le chemin de fer m'amène à Maitland et à Armidale. Je me rends compte de tous les détails des stations de moutons dans le haut plateau de New-England. A Armidale, le bon évêque, Mgr Torregiani, me raconte son histoire. Né dans la province d'Ancône, il entra dans l'ordre des Capucins et, lorsque la persécution les dispersa, il passa en Angleterre, où il arriva sans un sou et sans connaître un mot d'anglais. Le peuple montra d'abord de

l'étonnement à la vue de ces hommes en jupe, mais bientôt, appréciant leur vertu et leur dévouement, il leur vint généreusement en aide.

Plus tard, le P. Eléazar Torregiani fut envoyé dans les montagnes du Mounmonthshire, au pays de Galles, pour prendre soin des nombreux mineurs catholiques, qui travaillaient à l'extraction du charbon. Ceux-ci, presque tous Irlandais, lui envoyèrent une députation pour lui dire qu'ils n'avaient pas besoin d'un prêtre étranger et qu'ils ne lui fourniraient aucun secours. Il répondit qu'il n'était pas venu de son choix, qu'il ne demandait pas des secours, mais seulement de pouvoir se dévouer à leur bien spirituel. Lorsqu'on le vit à l'œuvre, chacun l'aida, et il put bâtir des églises et des écoles dans les principaux centres où les pauvres ouvriers vivaient dans l'ivrognerie et l'abandon. C'est là qu'on est allé le chercher pour le consacrer évêque d'Armidale, en Australie. Il a dû emprunter l'argent pour son voyage. Il n'avait rien, mais il disait : « Je n'ai pas cherché le fardeau, Dieu me donnera de le porter. » C'est là un grand point, et si, dans certains pays, on pouvait voir ce qui se passe pour arriver à l'épiscopat, on aurait bientôt la raison de plaies nombreuses et inexplicables, dont on cherche vainement les causes ailleurs!

Le premier soin de Mgr Torreggiani fut de rallier autour de lui toutes les bonnes volontés. Ce qui fait la force du catholicisme chez les Irlandais, c'est l'union du clergé et du peuple, union rendue plus intime par la persécution. Avec l'aide de son peuple, l'évêque d'Armidale a pu, en trois ans, construire trente édifices : églises et écoles, pour lesquels il a dépensé 800,000 francs. Il a recueilli des Ursulines chassées du Hanovre. A côté de sa cathédrale, dans un modeste couvent en bois, elles instruisent des centaines d'élèves. Le Culturkampf a donc fait du bien à l'Australie, comme à beaucoup d'autres pays! Les protestants qui jugent l'arbre au fruit, ont bientôt rendu justice au dévouement de l'évêque d'Armidale, et choisissent toutes les occasions pour lui témoigner leur estime. C'est le plus souvent avec leur argent que nos missionnaires bâtissent leurs églises. Au milieu de ses nombreuses occupations, Mgr Torreggiani trouve encore quelques moments pour suivre ses goûts d'artiste. J'ai vu dans son atelier les beaux tableaux qu'il peint pour ses églises. Monseigneur m'a fait espérer que sa ville épiscopale, quoique peuplée à peine de 2,000 habitants, aura bientôt

une Conférence de Saint-Vincent de Paul. Tout réussit aux hommes de bonne volonté.

Trois jours de diligence dans la forêt, en compagnie de diggers chinois, puant l'opium, et de terrassiers italiens, puant le tabac, pour rejoindre Stanthorpe; c'est dur; d'autant plus que les voitures, par ces routes à peine tracées, ne sont suspendues qu'à des lanières de cuir. Mais les sauts des kangoros, la vue des chiens sauvages et des ours marsupiaux, et surtout des efforts héroïques du pionnier et du courage inébranlable du *squatter*, compensent bien la fatigue. En pleine forêt, sur une vaste tente, je vis avec joie et étonnement cette inscription : *Public shool.* Les enfants y venaient de plusieurs lieues à la ronde. J'en ai vu qui remplaçaient les parents au bureau de poste, cabane perdue dans les eucalyptus. On est vite homme dans les pays nouveaux, mais c'est beau au colon de combattre l'ignorance jusque dans la forêt. Comment pourraient-ils le faire, s'ils voulaient pour leurs écoles des palais? Des ouvriers italiens construisaient le chemin de fer, et de longues files de bœufs amenaient les rails. Un ouvrier de la Valtellina s'en allait à Tenterfield voir à l'hôpital un de ses compagnons.

« — Nous avions bu un coup de trop, me dit-il; il me cherchait dispute, lorsqu'un autre ouvrier, mon ami, lui a donné un coup de couteau et a pris la fuite. L'ivresse donne la rage », ajouta-t-il avec tristesse.

Oui, et pour les Italiens, cette rage se traduit trop souvent en coups de couteaux. Pourquoi ne fait-on pas des associations en Italie, pour faire prendre à l'ouvrier, non seulement l'habitude de la tempérance, mais encore l'engagement de ne pas porter des couteaux et autres armes? La réputation de la nation à l'étranger y gagnerait.

A Stanthorpe, première étape dans le Queensland; impossible de prendre le chemin de fer pour Brisbane. C'est dimanche, et dans ces pays, les trains ne marchent pas le jour du Seigneur; il faut bien que les nombreux employés des railways aient aussi leur jour de repos; il en est de même pour la poste et le télégraphe. Le bon curé est d'Ancône; au moment où les Piémontais ont envahi les Marches, menacé de subir la conscription, pour suivre sa vocation, il est venu aux Antipodes. Il a cheval et voiture, vigne et jardin, et loue à des Chinois des terrains où ceux-ci trouvent l'étain. Je ne parle pas de la vieille *Perpetua*, aussi habile à préparer les chapons que celle de don Abbondio. Il a déjà une école de filles, il prépare

celle des garçons et aura aussi sa Conférence. Le gouvernement, moyennant un abonnement de 5 francs l'an, lui accorde, comme à tous les autres ministres du culte, passage gratuit sur les chemins de fer, pour lui faciliter la visite de ses ouailles.

Chemin faisant vers Brisbane, trois jeunes gens entrent la nuit dans mon wagon et me demandent la permission de ne pas éteindre leur cigare. Abîmé de fatigue, je ne réponds pas; ils continuent à fumer. Un peu après, un d'entre eux éteignant son cigare dit aux autres : « Cessons de fumer, car nous pourrions donner une mauvaise opinion de nous à l'étranger. » Je les félicite du noble sentiment, et un d'entre eux, employé de banque, s'offre à me servir de cicerone le lendemain à Brisbane, capital du Queensland.

C'est en 1859 qu'a été érigée cette nouvelle colonie. Le premier parlement se réunit en 1860 dans l'ancienne prison des convicts. Elle avait alors 50,000 habitants, elle en a aujourd'hui 250,000 et 13,000,000 de moutons, plus que n'en compte l'Italie avec ses 25,000,000 d'habitants. Les catholiques en Queensland forment le quart de la population et ont deux diocèses : Brisbane, desservi par vingt-trois prêtres; et Rokhampton, par neuf. Plus, le vicariat apostolique du Nord-Queensland, avec un provicaire. Les Congrégations sont représentées par les Frères de la Doctrine chrétienne et les Sœurs de la Merci. Un établissement du Bon-Pasteur serait bien utile à Brisbane, où de nombreuses jeunes filles arrivant d'Irlande se perdent faute d'une association protectrice.

Le système scolaire est laïque comme dans les autres colonies. Dans la confusion des sectes protestantes, il serait difficile d'adopter un même enseignement religieux pour tous. Les catholiques, ici comme partout, ont érigé à leurs frais des écoles confessionnelles.

L'évêque, Mgr Dunn, m'a fait un accueil paternel; et M. O'Donovan, bibliothécaire du Parlement, veut bien promettre sa coopération pour la fondation de la première Conférence.

Je ne parle pas des plantations de canne à sucre, qui prennent une si grande extension dans ce pays, ni des usines, qui préparent les conserves de viande que nous mangeons en Europe; mais le lecteur ne serait pas content si je n'ajoutais deux mots sur les Australiens indigènes. Généralement grand et bien fait, avec petites mains, dents blanches et belle démarche, l'Australien appartient à deux types différents. L'un, de race indo-européenne, se reconnaît à la barbe épaisse, aux cheveux lisses et au mode de parenté iden-

tique à celui des tribus de Telegu et de Tamil dans l'Hindoustan. D'après ce système, les enfants de mon frère sont mes enfants, pendant que les enfants de mes sœurs sont mes neveux et nièces; mais les petits-enfants de mes sœurs, comme ceux de mes frères, sont mes petits-enfants. Ce mode de parenté se retrouve aussi chez quelques Indiens de l'Amérique du Nord. L'autre type est celui des nègres, caractérisé par les cheveux crépus; toutefois ils n'ont pas les grosses lèvres des Africains. Les Australiens croient à un Etre suprême, créateur de toute chose, qui n'a eu aucun commencement et n'aura point de fin, et l'appellent Norallie. Ils disent qu'il est marié et qu'il a un fils unique excellent. Ils croient que la femme de Norallie punira à son heure tous les méchants. Ils racontent que le cours de la rivière Murray a été formé par la fuite d'un grand serpent qui a été tué par Norallie. Celui-ci habitait la terre, mais l'homme l'ayant dégoûté par ses méfaits, il s'en alla dans l'autre monde. Un jour il revint et voyant que l'homme détruisait le gibier, il appela les animaux et leur dit de se garer de l'homme. Dès ce jour, animaux et oiseaux devinrent sauvages et difficiles à prendre.

Ils sont divisés en tribus ou *clans* ayant un *totem* ou enseigne emprunté ordinairement à un des animaux de la contrée : kanguroo, ému, serpent, etc. La plupart des *clans*, comme les Juifs et les Arabes, pratiquent la circoncision; comme eux, ils adorent Dieu en esprit et n'ont point d'idoles.

Les mariages sont combinés par les chefs des clans; ils sont défendus entre personnes du même clan et du même sang. L'époux doit donner une sœur au clan où il prend une femme : il peut prendre autant de femmes qu'il a de sœurs à donner; s'il n'a point de sœurs, il est obligé d'aller au loin et d'enlever une femme. A l'occasion du mariage a lieu une corrobori ou grande fête. La femme marque son consentement en allumant le feu dans la cabane de l'époux. Durant les cinq premières nuits, les époux couchent à distance; ensuite les parents partent et les époux vivent ensemble. Dès ce moment, il est interdit à la belle-mère de parler au beau-fils et celui-ci ne peut lui adresser la parole. Lorsque deux femmes ne sont pas d'accord, le mari leur donne un bâton à chacune et les force à se battre. Celle qui est rossée perd ainsi l'envie de recommencer la querelle. Comme chez les Juifs, la veuve passe au beau-frère; si elle n'a pas de beau-frère, elle doit se remarier, ou elle devient la propriété publique. Le jeune homme n'est admis au rang

de guerrier qu'après avoir subi une terrible épreuve ; on lui arrache une incisive ou il subit la dépilation (arrachement des poils de tout le corps), s'il n'en meurt pas, il est admis à se marier. L'incontinence avant le mariage est punie de mort.

On ne trouve en Australie aucune trace d'architecture ; l'Australien se met à l'abri du vent ou du soleil derrière quelques écorces d'eucalyptus ; il sait faire plusieurs instruments : filets, paniers, etc., et fabrique les armes, bomerang, lance, flèche, écu, massue, etc. Il ne sait compter que jusqu'à cinq. Pour un plus grand nombre, il dit beaucoup. Le langage, de source arienne, varie selon les tribus et comprend beaucoup de mots venant du sanscrit.

Pour donner un idée des sons, je transcris ici le *Pater* dans le langage parlé sur la rivière Darling.

Ninnana combea innara inguna karkania
Mounielie nakey, Emano pumum culpreatheia,
Oua kara canjelka yonangh patua, angella,
Nokinda ninnanna kilpoo yaniee Thickundoo
Wantindoo ninnanna Illa ninnanna puniner
Thullaga Thillthill Chow norrie morrie
Munda lullara munie. Euelpie.

Ils ont une certaine poésie et un vrai talent d'imitation. Voici le refrain de leur chanson à leur première vue de la locomotive.

Voyez-vous la fumée en kapunda?
La vapeur pouffe en mesure;
Elle se répand rapide et blanche comme la gelée,
Elle court comme une eau courante,
Elle frappe comme une baleine qui crache.

On calcule qu'il y encore environ 500,000 indigènes dans l'intérieur ; les *squatters* en emploient quelques-uns comme domestiques, les femmes servent bien. Le gouvernement s'en servait comme traqueurs des convicts ; il a dû renoncer à les employer dans les guerres contre les tributs, parce qu'ils ne faisaient jamais quartier et tuaient tout ce qu'ils trouvaient. Diverses sectes protestantes ont formé quelques établissement pour les civiliser, mais on n'a pu atteindre que le petit nombre. Le tabac, l'alcool, les maladies vénériennes les déciment tous les jours. Bientôt il en sera d'eux comme des Tasmaniens ; ils ne vivront que dans la mémoire des anciens, et par l'histoire !

Je ne veux pas quitter l'Australie sans faire ressortir l'esprit pratique et l'esprit chrétien de ces jeunes peuples. Ils ont une forte idée de la solidarité. Ils punissent le blasphème, l'immoralité, les mauvais propos, le travail du dimanche, persuadés que toute violation de la loi de Dieu doit amener des malheurs sur un peuple. Ils savent que le bonheur de la Communauté est en raison de sa moralité, et ils poursuivent, comme un ennemi public, tout individu qui porte atteinte à cette moralité. Les mauvaises maisons ne sont pas tolérées; la police a le droit de pénétrer de jour et de nuit dans une maison où elle soupçonnerait l'inconduite. A Melbourne, j'ai vu condamner, à douze mois de prison, avec travaux forcés, un propriétaire appelé Samuel Nathan, parce qu'il avait loué des chambres meublées à des filles légères. Il est impossible, disait la Cour, que les jeunes gens se maintiennent dans la moralité et se préparent de bonne heure à devenir de bons pères de famille, lorsqu'on leur tend de tels pièges sous les pas. Tous les journaux applaudirent. Quelques-uns firent observer qu'il n'y aurait pas de filles légères, s'il n'y avait pas de séducteurs, et que pour couper le mal à la racine, il fallait forcer ceux-ci à la réparation par le mariage. Le policeman qui avait dénoncé le fait, fut loué publiquement par une lettre de son chef.

De nombreuses sociétés de tempérance combattent la plaie de l'ivrognerie si hideuse partout, mais surtout dans les pays anglo-saxons. Les adeptes portent visiblement un ruban à la boutonnière. La police poursuit impitoyablement les organisateurs de *swip* ou paris à l'occasion des courses: la poste a même l'autorisation d'ouvrir toutes les lettres dans lesquelles elle soupçonnerait une combinaison de *swip*.

La justice est sévère et impartiale. A Melbourne, un jeune homme condamné à 100 francs d'amende pour avoir marché sur le trottoir avec un vélocipède, crut s'excuser en disant :

— Le premier ministre en fait autant

— Qu'on me le dénonce, ajouta le juge, et je le traiterai comme je viens de vous traiter.

Les joies comme les douleurs sont partagées. Dans la petite ville de Stawel, en Victoria, trois petites filles s'étaient égarées dans la forêt. Au son du tocsin, le travail cessa, les magasins fermèrent, les écoles furent suspendues, et trois mille personnes partirent par petites bandes à la recherche des enfants qu'ils ramenèrent au bout de trois jours. La presse est digne; elle loue ce qui est louable,

blâme ce qui est à blâmer sans parti pris ni rancune. Dans les Parlements la discussion est vive et animée, mais la bonne foi est dans tous les partis, et la raison domine la passion. Lorsqu'un parti n'arrive pas à convaincre l'adversaire, on convient d'un essai loyal pour laisser parler les faits; ainsi des déclamateurs proposaient l'abolition de la peine du fouet comme anormale au dix-neuvième siècle; et le fouet fut aboli pour trois ans. Au bout de ce temps, les *larrikiers* (voyous) avaient augmenté en nombre et en audace, et le fouet fut rétabli sans que personne y trouvât à redire. Quelle est la raison qui rend ces peuples si sensés et si pratiques?

Je ne puis la trouver que dans leur lecture habituelle des livres saints. Dans les Parlements, j'ai entendu citer la Bible à toutes les séances : les députés et les sénateurs la savent par cœur. Dans les familles, c'est la lecture quotidienne, et le repos du dimanche sert à la méditer. Les Livres Saints présentent à chaque page le double tableau de l'homme des familles et des peuples justes à côté des impies; les premiers sont éprouvés pour un temps, mais Dieu est avec eux, et sait les faire prospérer; les seconds fleurissent une heure, mais ne sauraient se soustraire au châtiment mérité. Les grandes idées de la paternité de Dieu, de son admirable providence en sont fortifiées. Dans leur Conférence internationale, les cinq colonies d'Australie, celles de Tasmanie et de Nouvelle-Zélande ont demandé et obtenu que la mère patrie prenne sous son protectorat la Nouvelle-Guinée et divers groupes d'îles dans le Pacifique. Quoi de plus grand et de plus noble, disaient-elles, que de porter la civilisation sur ces immenses terres livrées à l'ignorance et à la barbarie! Quoi de plus conforme aux desseins du Créateur que de faire vivre de nombreuses familles chrétiennes que le serviront et le loueront là où à peine quelques sauvages se traînent maintenant dans les bois! — Ils savent encore, ces jeunes peuples, que Dieu est le souverain maître, et que l'homme, pour réussir, doit se faire humble instrument entre ses mains. Ceux qui, parmi nous, sous divers prétextes, séquestrent les Livres Saints, prennent donc la clef de la science; ils n'entrent pas eux-mêmes et empêchent les autres d'entrer. (Luc, XII, 52.)

Ce que l'Eglise condamne, ce n'est pas la lecture de l'Écriture sainte, mais la libre interprétation. L'*Imitation de Jésus-Christ* (art. 2, liv. IV) la déclare indispensable à une vie chrétienne; c'est à tort qu'à la parole du Saint-Esprit, on voudrait préférer la

parole de l'homme. Ceux qui tombent dans ce travers sont les complices inconscients de la franc-maçonnerie.

Pour faciliter aux fidèles la lecture des deux Testaments, l'Église a eu soin que dès le commencement ils fussent traduits en toutes les langues. « Toute la terre, dit Théodoret (1), est remplie des raisonnements prophétiques, et le texte hébreu est non seulement déjà traduit en langue grecque, mais en langue latine, égyptienne, persanne, indienne, arménienne et, pour le dire en un mot, dans toutes les langues parlées à cette heure par tous les peuples. » Certes, la parole divine a parfois des obscurités pour l'explication desquelles les fidèles doivent toujours s'en rapporter à l'Église; mais elle a aussi d'admirables clartés que tout le monde peut saisir. « La parole divine, dit saint Grégoire (2), qui est remplie de mystères capables d'exercer les intelligences les plus élevées, contient aussi des vérités claires capables de nourrir les simples et les moins éclairés... Semblable à un fleuve dont le courant fût en certains endroits si bas, qu'un agneau puisse le passer, et ailleurs si profond qu'un éléphant y nage. »

On peut lire dans les premiers maîtres du christianisme combien ils recommandaient à tous les fidèles la lecture des Livres Saints.

Saint Jérôme rapporte comme une œuvre excellente de charité le fait de l'illustre martyr saint Pamphile, qui tenait toujours à sa portée plusieurs copies de l'Écriture pour les prêter et même pour en faire cadeau, non seulement aux hommes, mais aussi aux femmes désireuses de l'étudier.

Au reste, dans cette manière délicate, le meilleur maître à suivre est incontestablement le Souverain Pontife, écoutons-le. Voici la lettre que Pie VI écrit à Mgr Martini, archevêque de Florence, qui venait de traduire la Bible en langue italienne.

« Dilecte fili, salutem, etc. In tanta librorum colluvie qui catholicam religionem teterrime oppugnant, et tanta cum animarum pernicie per manus etiam imperitorum circumferuntur; optime sentis, si Christi fideles ad lectionem divinarum litterarum magnopere excitandos existimas. Illi enim sunt fontes uberrimi qui cuique patere debent ad hauriendam et morum et doctrinæ sanctitatem, depulsis erroribus qui his corruptis temporibus late disseminantur. Quod abs te opportune factum affirmas, cum easdem divinas litteras ad captum

(1) *De cur. gr. affect.*, serm. V.
(2) Epist. *ad. Léand.* Hispal.

cujusque vernaculo sermone redditas in lucem emisisti, præsertim cum profitearis et præ te feras, eas addidisse animadversiones, quæ a sanctissimis Patribus repetitæ quodvis abusus periculum amoveant.

« In quo a Congregationis Judicis legibus non recessisti, neque ab ea constitutione quam in hanc rem edidit Benedictus XIV immortalis Pontifex quem nos et in pontificatu prædecessorem et cum in ejus familiam feliciter olim asciti fuerimus, ecclesiasticæ eruditionis Magistrum optimum habuisse gloriamur. Tuam igitur non ignotam doctrinam cum eximia pietate conjunctam collaudamus et tibi de hisce libris quos ad nos transmittendos curasti, gratias quas debemus agimus, illos etiam si quando possumus cursim perlecturi. Interim pontificiæ benevolentiæ testem accipe apostolicam benedictionem quam tibi, dilecte fili, peramanter impartimur.

« Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, XVI kal. aprilis. MDCCLXXVIII.

« Pontificati nostri, anno IV.

« Philippus Bonamicius,
« *ab epistolis latinis Sanctitatis Suæ.* »

« Cher fils, salut, etc. Au milieu de tant de livres qui attaquent avec tant de fureur la religion catholique et circulent parmi les ignorants au très grand péril de leurs âmes; vous avez raison de penser qu'il *faut vivement* exciter les fidèles à lire la sainte Écriture. Là, en effet, se trouvent les sources très abondantes qui doivent *être accessibles à tous* pour y puiser la sainteté des mœurs et de la croyance, et repousser tant d'erreurs répandues de tout côté en nos jours de corruption. C'est à quoi vous avez heureusement travaillé en mettant les Livres Saints à la *portée de chacun* par une traduction en langue vulgaire, avec le soin d'y ajouter les notes que demandent les saints Pères afin d'écarter tout danger d'abus.

« En cela, vous ne vous êtes point écarté vous-même des règles de la Congrégation de l'Index, ni de la constitution de l'Immortel Pontife Benoît XIV, notre prédécesseur sur la chaire de saint Pierre, qui nous admit à l'honneur de faire partie de sa maison, et que nous nous glorifions d'avoir eu pour excellent maître dans la science ecclésiastique.

« Nous louons donc votre érudition connue, unie à la fleur de la piété, et nous vous rendons grâce, comme nous vous le devons,

pour cet ouvrage que vous nous avez fait parvenir et que nous nous proposons de lire nous-même dès que nous le pourrons.

« Recevez cependant, en témoignage de ces sentiments, la bénédiction apostolique que nous vous accordons de tout notre cœur.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 16 des calendes d'avril 1778, de notre pontificat, la 4me année.

« Philippe Bonamicius,

« *Secrétaire pour les lettres latines de Sa Sainteté.* »

Cette lettre que les protestants aussi bien que les catholiques mettent comme préface à leur bible dans les pays anglo-saxons, et qu'on retrouve en Italie dans toutes les traductions de Martini, ne se voit dans aucune de nos traductions françaises. Est-ce que la parole du Pape ne doit pas être également chère à tous les catholiques?

XVIII

Mais suivons notre route et passons en Nouvelle-Calédonie. C'est une terre française : le fouet y a été aboli, même pour les forçats; le gardien n'a d'autre moyen de se faire respecter que de leur brûler la cervelle; les manquements sont punis par une augmentation des années de peine. J'en ai vu dont la condamnation atteignait cent, cent cinquante et deux cents ans. A l'île Nou, j'en ai trouvé plusieurs condamnés à mort pour la troisième et quatrième fois, attendant de Paris leur troisième et quatrième grâce.

Les missions catholiques sont venues en Nouvelle-Calédonie en 1843, avec les Pères Maristes, qui ont donné cette île à la France. Les missionnaires protestants s'étaient établis dans les Nouvelles-Hébrides en 1840. Un des leurs, le R. Williams, y fut victime de son dévouement en même temps que Mgr Épalle l'était à l'île Saint-Georges.

Comment vous peindre le dévouement des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, dans les écoles, les hôpitaux et pénitenciers! Ce sont elles qui veillent sur les condamnées et qui sont les intermédiaires dans le choix qu'en font les forçats pour leurs épouses lorsqu'ils se décident à fonder une famille. Les Pères Maristes tiennent les orphelinats et écoles de garçons; ils ont de nombreuses stations

dans l'intérieur, fournissent les aumôniers aux hôpitaux et pénitenciers et dirigent à Saint-Louis un orphelinat de Canaques.

C'est là que j'ai vu le bon M. Bernard, capitaine de frégate en retraite. Il conduit la petite goëlette de la mission. Il était pilotin sur l'*Arche d'alliance*, et tenait la barre lorsque le capitaine Marceau entra pour la première fois dans la baie de Saint-Vincent, vers le milieu de l'île. Après avoir consacré les longues années de sa vie au service de l'État, le vieux marin s'est rappelé son enfance et consacre ses derniers jours, comme ses premiers, au service des missions qui portent aux Canaques les bienfaits du christianisme. Espérons qu'il réussira bientôt à doter notre colonie océannienne d'une conférence de Saint-Vincent de Paul.

Et puisque j'ai nommé les Canaques, il ne sera pas sans intérêt d'ajouter deux mots sur leur religion, mœurs et usages. Ils sont 25,000 dans l'île. Ils appartiennent à la race nègre. Les cheveux sont crêpus, les lèvres larges et la couleur noire; plusieurs types marquent une race mélangée. Leur vêtement se compose d'un pagne pour les deux sexes; les bébés sont portés sur le dos à la manière japonaise ou accrochés à la hanche droite selon le système des Hindous. Les mères tuent parfois les petits enfants pour conserver longtemps les seins ronds. Ils tiennent aux castes; l'autorité est héréditaire; tout ce qui tient au chef est *tabou* ou sacré; celui-ci fera rôtir un petit enfant de ses sujets pour féliciter un autre chef de la naissance d'un enfant; on fera battre de malheureuses femmes pour chasser l'esprit malin, s'il est malade. Comme la plupart des Asiatiques, ils pratiquent la circoncision; et, comme les Thébétains, ils ont l'usage du *khata*, écharpe sacrée qu'on passe aux visiteurs et amis. Ils n'ont point d'idoles; ils croient à un Dieu personnel et créateur qu'ils appellent *Nenèngut*, âme du monde, et déclarent que le monde est gouverné par lui. Ils croient à de nombreux génies appliqués à diverses fonctions et résidant dans les bois et cimetières. Ils pratiquent la sorcellerie et une catégorie de leurs prêtres qui opèrent les malifices, sont de véritables empoisonneurs. Ils croient à la vie future. Après la mort, les bons mangeront des bananes mûres; les méchants n'auront que des bananes vertes. Ils mangent les prisonniers de guerre. Les premiers fusils leur ont été remis par les Anglais; un chef se plaisait à les essayer sur de malheureuses femmes et enfants et se réjouissait d'en voir l'effet meurtrier. A la naissance d'un enfant, on lui

comprime le nez et la tête; la veuve, comme chez les Juifs, passe au beau-frère. Lorsqu'un malade est jugé dans un cas désespéré, on l'étouffe; les dernières volontés sont sacrées.

Lorsque le Canaque eut vu l'Européen au travail, après avoir réfléchi, il s'écria : « Souffrir pour souffrir, j'aime mieux endurer la faim. » Au contact du blanc, il va perdant ses habitudes sauvages, mais il en prend les vices: le tabac, l'ivrognerie, les maladies vénériennes le déciment tous les jours.

Au retour de la Nouvelle-Calédonie, je fis route avec le vénérable d'une loge franc-maçonnique. Il y en a deux à Nouméa, pour une population de 2,500 civils et 1000 militaires. Celle du Grand Orient avait voulu tenir chapitre avec la loge du rite écossais; mais, après avoir consulté le grand chef, le prince de Galles, celle-ci refusa : il est interdit aux loges du rite écossais toute communication avec les loges françaises, depuis le jour que le Grand Orient a déclaré que la croyance en Dieu n'était pas nécessaire pour entrer dans la franc-maçonnerie. — Est-il bien vrai, dis-je à mon vénérable, que le dernier secret de la maçonnerie est d'étrangler le dernier des rois avec le boyau du dernier des prêtres? Pour toute réponse, il s'éloigne en souriant.

XIX

Mais laissons le Pacifique pour passer dans l'Océan indien. Après avoir visité à Adélaïde (Australie du Sud) les écoles, hôpitaux et orphelinats; après avoir commandé douze manuels de notre société pour Mgr Reynolds, qui, sur les 300,000 habitants de la colonie, compte 70,000 catholiques; qui a construit quarante églises en dix ans et dix cette dernière année; j'arrive à l'île Maurice par une heureuse navigation de treize jours, depuis l'Australie.

Je trouve deux Conférences dans cette petite île. Nos confrères m'accueillent comme partout en ami, j'assiste à leur séance en tout semblable à celles que j'avais vues sur tous les points du globe. Dans une excursion au jardin de Pamplemousse, je sens revivre le souvenir des lectures de jeunesse en voyant le tombeau de Paul et Virginie, immortalisés par Bernardin de Saint-Pierre. Sur les 370,000 habitants, l'île compte bon nombre d'Hindous mahométans et bramanistes, des Chinois boudhistes ou confusionnistes. Le gouvernement anglais subventionne les ministres du culte catholique et anglican.

Non loin de là, à la Réunion, sur 170,000 habitants, 115,000 sont catholiques. L'assistance publique y a un orphelinat de filles, un pénitencier de garçons, un hospice de vieillards et infirmes, une léproserie. Les associations charitables sont celles de Saint-François Xavier, de Saint-Joseph, de Saint-François d'Assise, des anciens élèves des Frères et plusieurs sociétés de secours mutuels. Notre société de Saint-Vincent de Paul compte 4 conférences à Saint-Denys, la capitale, et plusieurs dans les autres localités de l'île.

Impossible de passer à Madagascar, éloigné à peine d'un jour de navigation; le blocus et la guerre empêchaient d'y débarquer.

Je passais donc à Mahé, capitale des Leychelles. Cet archipel compte 44 îles et à peine 15,000 habitants, la plupart malgaches ou mozambiques. — Les quatre cinquièmes sont catholiques. La mission confiée en 1851 aux Capucins de Savoie possède 12 pères et quelques frères laïques. 19 Sœurs de Saint-Joseph de Cluny instruisent les petites filles, et les Frères de Marie les garçons. Le gouvernement anglais subventionne les écoles et donne le traitement aux prêtres. Le vicariat réunit dans ses 20 écoles 1200 élèves; il compte 13 églises et chapelles, un hôpital et une léproserie. En l'absence de Mgr Symphorien, évêque, le P. Edmond, son vicaire général, me fait bon accueil et promet de s'occuper de notre Société.

Nous côtoyons l'Afrique, passons sans naufrage le terrible cap de Guardafui et abordons à Aden. Sur ce rocher aride vivent 27,000 habitants, du trafic des caravanes et des navires. Le café de l'intérieur, connu sous le nom de moka, arrive ici. Les Arabes appellent Cham-Cham le pic qui porte le sémaphore, et disent que c'est là l'endroit où se réfugia Caïn après avoir tué son frère. Ce qui est positif, c'est que ce fut ce premier homicide qui construisit pour sa défense la première ville fermée. Les Capucins évangélisent les quelques catholiques d'Aden perdus parmi les Chinois, les Hindous, les Parsis, les Çomalis, les Nègres et les Arabes. Je ne pus les rencontrer à leur couvent; ils étaient au loin en mission.

XX

Le navigateur aperçoit dans la mer Rouge les pics de l'Oreb et du Sinaï. Il voit Yedda, port de la Mecque, et Yembo, celui de Médine, patrie de Mahomet. Suakim lui rappelle le Madhi. Il étudie l'endroit où dut s'effectuer le passage des Hébreux et arrive à Suez, rendu

célèbre par le canal de Lesseps, qui sépare l'Asie de l'Afrique. A l'autre bout du canal, à Pord Saïd, sur 15,000 habitants, il y a 3,000 catholiques de toute nationalité. — Les Sœurs du bon Pasteur qui tiennent l'hôpital, les orphelinats et les écoles, pour se faire tout à tous, ont des Sœurs françaises, anglaises, italiennes, allemandes, maltaises, arabes, hollandaises, belges, autrichiennes et syriennes. Les Fransiscains, dans une œuvre de jeunesse, ont organisé une fanfare et réuni une bibliothèque. Le curé, avec le concours de quelques bons laïques, promet d'organiser bientôt une conférence de Saint-Vincent de Paul. Elle rendra les plus grands services dans la nombreuse population ouvrière que va amener l'élargissement prochain du canal.

En Égypte, nous avons à Alexandrie une conférence qui réclame des jeunes gens. Celle du Caire compte 60 membres des diverses communions catholiques : latins, grecs, cophtes, arméniens, syriens. Un magistrat, démissionnaire à l'occasion des décrets, s'est transporté dans la terre des pharaons, où il occupe une belle situation, et a été l'instrument de la Providence pour l'importation de notre œuvre. La première persécution des chrétiens sous les apôtres eut aussi pour résultat d'étendre le christianisme.

Que de souvenirs pour le voyageur chrétien sur cette terre classique. La sainte Famille s'y réfugia pour soustraire l'enfant Jésus à la fureur d'Hérode; on voit encore le lieu où elle habita et l'immense sycomore, petit-fils de celui qui se courba pour vénérer son Créateur. Au sommet de la pyramide de Giseh, entre l'Océan de sable du désert et la vallée riante du Nil, je fis une prière pour les soldats français enterrés là, après la bataille des Pyramides. Les Arabes qui m'avaient hissé au sommet, prièrent avec moi, et réclamèrent une seconde prière pour les Arabes. La prière est chère aux enfants du désert; ils respectent et estiment toujours l'homme qui prie. Trois fois par jour leurs muzzeïns, du haut du minaret des mosquées, chantent aux quatre points cardinaux : *Allah, akbar laylah illa Allah haya ala ilsalah haya ala ilfalah!...*

« Dieu est grand, il n'y a d'autre Dieu que Dieu, venez à la prière, venez à l'œuvre salutaire!... »

Au serapéum, j'admirais les immenses sarcophages de granit que les habitants de Memphis avaient creusés pour leurs bœufs Apis. Le tombeau de Ti, par ses nombreuses gravures retraçant les arts et métiers de l'époque, montre que l'homme était alors ce qu'il est

aujourd'hui. Au village de Sakkara, je vis avec étonnement les enfants jouer avec une boule de bois et des bâtons recourbés au jeu de *hidro*, exactement le même que le jeu de *cuenca* que j'avais vu jouer par les araucans au Chili; preuve de plus que tous les enfants des hommes ont communiqué entre eux.

Je ne parlerai pas du fellah, de sa culture, de ses méthodes primitives d'arrosage, mais je ne puis passer sous silence les ouvriers évangéliques. Au Caire comme à Alexandrie, les Lazaristes, les Sœurs de Charité, les enfants de Saint-Ignace, les Frères de la Doctrine Chrétienne, les Franciscains, les Dames de la Légion d'honneur ont de nombreuses écoles, orphelinats et hospices. A Alexandrie, les Frères ignorantins, contrairement à leurs habitudes, poussent jusqu'aux deux baccalauréats que les élèves subissent devant une commission de notables, présidée par le consul de France. Jules Ferry lui a accordé l'équivalent du baccalauréat français. On ne peut parcourir le delta en ce moment, sans y rencontrer les jupons des highlanders et les tuniques rouges des soldats anglais. Le voyageur verra tous les dimanches les officiers les conduire à l'église ou au temple selon leur religion; l'impiété n'est pas plus en honneur chez cette nation que chez les fils de Mahomet.

XXI

J'étais trop près de la Palestine pour ne pas couronner mon second tour du monde par une seconde visite en Terre-Sainte. Ce petit coin de terre, moins grand qu'un de nos départements, a vu s'accomplir les principaux faits de notre histoire et attend les derniers actes du grand drame de l'humanité. Elle compte aujourd'hui 500,000 habitants : Syriens, Arabes, Turcs, Juifs, Nègres, Druses et quelques Européens, spécialement des colonies allemandes. Sur ce nombre les catholiques de toute communion comptent pour 20,000 environ.

Les Juifs, aidés des capitaux de leurs riches banquiers Rothschild et Montéfiori, y arrivent en grand nombre de tous les points du globe et surtout de Russie et de Pologne. La persécution a donc pour eux aussi un but providentiel.

Le pèlerin débarque à Jaffa, la ville de Japhet. C'est là que Noé construisit son arche, c'est là que Jonas fut englouti par la baleine, c'est là que saint Pierre ressuscita Tabithe et qu'il eut la fameuse vision qui le poussa vers les Gentils.

Le pèlerin visite avec amour les lieux qui lui rappellent ces souvenirs sacrés; le président arabe de notre conférence de Saint-Vincent de Paul se fait au besoin son cicérone. Il le conduira aux écoles des Frères et des Sœurs, à l'hôpital qu'un Lyonnais vient d'ériger à ses frais, et aux beaux jardins des environs.

Poursuivant sa route; le pèlerin traverse le plaine de Saron où Samson lança les trois cents renards dans les moissons des Philistins; visite, à Ramleh, l'emplacement des maisons de Nicodème et de Joseph d'Arimathie. Sur les montagnes de Judée, il lui semble entendre encore, à Saint-Jean in Montana, le *Benedictus* et le *Magnificat*, et à la grotte des bergers, à Bethléem, le cantique des anges. A Jérusalem, il monte au calvaire et se prosterne au Saint-Sépulcre, et suit avec émotion la Voie douloureuse.

Sur dix-huit cents catholiques que renferme la ville sainte, seize cents reçoivent le pain des Franciscains. Quoi d'étonnant que, dans ces conditions, la Conférence de Saint-Vincent de Paul, qui a vécu quelques années, soit morte d'inanition! Heureusement, le P. Ratisbonne, à Jérusalem, et don Belloni, à Bethléem, par leurs écoles d'arts et métiers, apprennent à la nouvelle génération à vivre du pain du travail. Dans la ville de la résurrection, la Conférence ressuscitera.

A Bethléem, quarante Arabes, sous l'impulsion de don Belloni, se réunissent régulièrement toutes les semaines, et tiennent leurs séances comme à Paris, à Londres, à Sydney, à Shangaï et à New-York.

Les habitants de Bethléem sont très industrieux. Les populations travailleuses sont aussi les populations charitables. Quel voyage émouvant je ferais faire au lecteur si, traversant le torrent de Cédron et la vallée de Josaphat, je le conduisais avec moi sur le mont des Oliviers, à Jéricho, au Jourdain, à la mer Morte; si, traversant la Samarie, je l'amenais à Nazareth où nous avons une Conférence, au Thabor, à Tibériade, à Cana et au Carmel! Les pèlerinages populaires partent de Marseille tous les printemps; avec 500 francs et un mois de temps, chacun pourra donner à son âme ces douces émotions; quel est celui qui ne voudrait en profiter?

Après avoir dit adieu à la Terre-Sainte, et médité, à la quarantaine de Nisida, près Naples, sur le mélange des consolations et des contrariétés dans la vie, je vins à Rome remercier Dieu, sur le tombeau de saint Pierre, des grâces reçues dans mon voyage

et recevoir la bénédiction de son successeur pour continuer avec autant de bonheur le voyage de la vie.

Et maintenant, en repassant dans ma mémoire tout ce que j'ai vu dans les pays des deux hémisphères, je bénis le Seigneur de m'avoir fait membre de la grande famille de Saint-Vincent de Paul. Je remercie mes confrères qui, sur tous les points du globe, ont été pour moi plus que des amis, des frères; et je crie à tous ceux qui sont sensibles aux jouissances du cœur : Entrez dans la société de Saint-Vincent de Paul, cultivez-la, étendez-la, colportez-la. Là on s'aime, on s'aide, on se console; là on jouit du bien qu'on a fait à ses frères malheureux; on comprend et on pratique la grande parole qui est le fond du christianisme : « Aimez-vous les uns les autres! »

Ernest Michel.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *La Bruyère dans la maison de Condé*, par Ét. Allaire. (F. Didot.) — II. *Vie de Mgr de Belsunce*, par D. Th. Bérengier. (Delhomme et Briguet.) — III. *Cours de Maçonnerie pratique*. (Letouzey.) — IV. *Les Sœurs maçonnes*, par Léo Taxil. (Letouzey.) — V. *La Franc-Maçonnerie sous la République*, par A. Leroux, ex 33e. (Letouzey.) — VI. *Le Vatican et les francs-maçons*, par L. Taxil. (Letouzey.) — VII. *Histoire politique de la France*, par C. de Loisne. (Plon.) — VIII. *Annales de l'Ordre teutonique*, par F. Salles. (Palmé, à Paris; et Braumuller à Vienne.) — IX. *Olivier de Serres*, par W. Vaschalde. (Plon.) — X. *Histoire nationale de l'Algérie*, par H. Burdon. (E. Leroux.) *L'invasion du Lyonnais*, par le comte de Tournon.

I

Au nombre des écrivains qui ont illustré le dix-septième siècle, et ont imprimé à cette époque littéraire un cachet particulier, il s'est rencontré un homme que l'on ne peut placer au premier rang, comme les Bossuet, les Racine, les Corneille et les Molière, mais qui occupe une des premières places parmi ceux du second rang. Il n'a fait qu'un livre, mais ce livre, il y a travaillé toute sa vie et l'a porté à un point de perfection qui en fait une œuvre admirable pour tout le monde et un régal pour les délicats. Cet homme, c'est la Bruyère; ce livre, ce sont les *Caractères*. Où l'auteur a-t-il puisé les éléments de l'ouvrage? et comment l'ouvrage s'est-il peu à peu et lentement élaboré. M. Et. Allaire a entrepris de répondre à cette double question en montrant la Bruyère à ses débuts, comme observateur, en le peignant surtout dans la maison de Condé, où il put étendre le cercle de ses investigations, par l'étude de la cour la plus brillante qui fut jamais et par un commerce familier avec un des esprits les plus curieux et les plus éminents de cette élite incomparable.

Le livre de la Bruyère a ce mérite particulier de nous offrir le tableau le plus fidèle et surtout le plus complet du grand siècle. Cette galerie de portraits et cette série d'anecdotes nous introduisent comme de plain-pied dans ce monde si différent du nôtre. Nous voyons agir les personnages, nous pénétrons les mobiles qui les font se mouvoir. L'auteur ne se borne pas à nous plaire par la variété de ses aperçus et la solidité de ses jugements, il nous instruit par la sûreté de ses informations. Les productions les plus justement goûtées réunissent rarement ces deux aspects.

La Bruyère, né dans la bourgeoisie moyenne, d'une famille qui avait été riche et qui possédait encore d'honorables débris de son ancienne fortune, montra, dès ses plus jeunes années, un caractère des plus sérieux. Il ne se laissait pas éblouir par les apparences, il allait volontiers au fond des choses; on l'appelait le « philosophe », et il philosophait en effet. Cette disposition ne l'empêchait pas de soigner ses intérêts matériels, et il se trouva, de bonne heure, pourvu d'un emploi assez lucratif qui lui laissait de nombreux loisirs. L'un des trésoriers de France, dans la généralité de Caen, il cherchait à assouvir cette soif d'idéal qui dévore toutes les âmes un peu élevées. Il paraît que, d'abord, il avait eu quelques velléités de se faire un nom comme prédicateur, dans l'ordre de l'Oratoire, où il avait étudié. Plus tard, il aurait songé à entrer au barreau, après avoir fait son droit à Orléans. Nous croyons qu'il se méprenait complètement alors sur sa vocation. En tout cas, s'étant décidé pour la finance, il s'était fermé ces deux carrières. Observons que son bénéfice ne l'obligeait pas à la résidence. Il demeura donc à Paris, au milieu des siens, se contentant de palper les appointements de sa charge qu'il gérait par procuration. N'ayant rien de mieux à faire, il regardait autour de lui, et il prenait soin de noter tout ce qui lui semblait digne d'attention. Peu de personnes de son âge se donnent cette peine; ce qui est encore plus rare, c'est de pâlir sur ce labeur. Or, la Bruyère, en sa qualité de philosophe et de disciple de Descartes, avait pour maxime de s'acquitter avec conscience de la tâche la plus légère. Il se trouva donc bientôt à la tête d'un manuscrit prêt pour l'impression. Il s'agissait de trouver un éditeur et surtout des lecteurs.

Notre penseur ne se lançait naturellement dans aucune entreprise sans réflexion ni sans prévoyance. Or, il considérait que s'il connaissait bien la sphère sociale où se mouvaient ses égaux, pour

l'avoir assiduement pratiquée, il ne savait rien ou presque rien de ces classes supérieures qui jetaient alors tant d'éclat et qui, véritablement, sous la haute direction du monarque, donnaient l'impulsion à tout. C'était peu de chose de tracer une image fidèle de la ville, si l'on ne savait peindre la cour. Mais, comment pénétrer dans ces régions éthérées que les simples mortels envisageaient de loin avec une sorte de terreur respectueuse? Il fallait y être mené par la main d'un intermédiaire. Bossuet, le grand Bossuet, servit d'introducteur.

L'évêque de Meaux connaissait depuis longtemps la Bruyère, dont il appréciait l'érudition modeste, la gravité, la probité sévère. Consulté par le grand Condé sur le choix d'un précepteur à donner à son petit-fils que l'on appelait alors le duc de Bourbon, Bossuet désigna la Bruyère. Il ne s'agissait pas d'apprendre les lettres latines à un enfant plus ou moins bien doué : les pères Jésuites avaient déjà rempli cette tâche avec beaucoup d'efforts et non sans quelque succès. Ce qu'on demandait au protégé de Bossuet, c'était d'achever la formation intellectuelle et morale d'un adolescent dont le caractère bizarre et emporté s'était montré jusque-là rebelle à la direction de ses maîtres, c'était d'inspirer le goût du savoir-vivre, de donner une teinture de l'histoire, de la politique et des connaissances générales à un prince du sang destiné à devenir prochainement gendre de Louis XIV, par la main gauche, bien entendu. Que M. le Prince, comme on appelait alors emphatiquement le vainqueur de Rocroy, regardât comme une faveur insigne d'unir son unique petit-fils, l'héritier de tant de richesses et de tant de grandeurs, à une bâtarde du roi soleil, c'est ce dont personne, en ce temps-là, ne s'avisait de s'étonner. Son propre neveu, le valeureux prince de Conti, n'avait-il pas été ravi de se jeter dans les bras d'une autre fille adultérine de Louis XIV? A tout prendre, Mlle de Nantes valait bien Mlle de Blois.

La Bruyère reçut donc mission de dégrossir le rejeton à demi inculte d'une branche cadette des Bourbons, et de le rendre digne d'une alliance si enviée. On assure qu'il réussit, là où ses prédécesseurs avaient échoué. Le nouveau précepteur était avant tout honnête homme et chrétien, ce qui ne nuit jamais pour l'accomplissement d'une œuvre où la moralisation entre pour quelque part. De plus, il possédait des connaissances variées, parlant, écrivant plusieurs langues, versé dans l'histoire et les mathématiques. Il

n'est pas téméraire de penser que l'habitude de la réflexion et l'étude des divers caractères le rendaient plus propre qu'un autre à ce travail difficile de l'éducation qui demande tant de discernement. Enfin la Bruyère eut la bonne fortune ou le talent de s'assurer, dirons-nous, la complicité morale ou la collaboration toute-puissante du grand-père de son élève, le glorieux prince de Condé. Ce grand homme qui, dans un corps usé par les infirmités, portait une âme toujours en éveil et ardente, voulut juger par lui-même la valeur du nouvel instituteur. Dans le cours de la conversation, celui-ci lui révéla plusieurs particularités qu'il ignorait sur la constitution et l'histoire de la Hongrie. D'où venaient à la Bruyère ces notions? D'un livre allemand que, sur la demande de son interlocuteur, il s'empressa de traduire. Condé vit alors quels services pouvait lui rendre, et à lui-même et à son petit-fils, un homme si instruit et d'un coup d'œil si pénétrant. Il le prit dès lors sous sa protection et le défendit contre tous ses ennemis.

La Bruyère eut, en effet, fort à faire pour s'acquitter de la mission délicate qui lui avait été confiée. Il eut à lutter non seulement contre la légèreté et les *enfantillages*, comme on les appelait, de M. le duc de Bourbon, mais aussi contre l'opposition patente ou dissimulée des envieux. L'adolescent, formé à la piété par les bons pères Jésuites, ne savait rien du monde et de la vie. Pour le dégourdir, on lui donna un maître à danser, un maître d'armes, un tailleur *di primo cartello*, et on le lança résolument à la cour. Bien accueilli par Louis XIV, il récolta sans peine les hommages des courtisans. L'attrait du plaisir l'eut bien vite conquis et nuisit aux études sérieuses. Ce n'étaient que bals, quadrilles et mascarades. La Bruyère se lamentait de ces distractions sans cesse renaissantes. Quand le carnaval finira-t-il? Il fallut que de Chantilly Condé lui-même intervînt, comme le *deus ex machina*. Fort de cet appui qu'il avait eu soin, comme nous l'avons dit, de se ménager, la Bruyère parvint à meubler peu à peu la cervelle de son indocile élève des connaissances qui convenaient à son rang, et à en faire un prince très présentable.

Quand le mariage rêvé par la maison de Condé eut été accompli, on aurait pu croire la tâche de la Bruyère terminée : il n'en fut rien; ses fonctions furent, au contraire, doublées. Il dut étendre à la jeune duchesse la sollicitude dont il avait fait preuve à l'égard de son fiancé. Les contemporains ont doué la fille de Louis XIV des

plus aimables qualités, du moins à cette aurore de sa vie. Elle avait le don d'écouter et, celui plus rare encore, de paraître comprendre et de s'assimiler avec candeur les enseignements d'autrui. La Bruyère, encore un peu neuf dans ce milieu pompeux, était sous le charme. Il a tracé, sous le nom d'Arthémise, un portrait ravissant de la duchesse de Bourbon, qui, plus tard, hélas! après la mort tragique de son époux, devait scandaliser par ses amours mal dissimulées la vieillesse attristée de Louis XIV. Qui pouvait prévoir, à cette heure fortunée, de tels oublis et de telles hontes?

La Bruyère s'ancrait tous les jours plus solidement dans la maison de Condé, dont il devint gentilhomme en titre. La mort de son chef ne changea rien à la position de l'écrivain philosophe. Si le nouveau prince de Condé n'avait rien du génie de son père, il avait hérité de lui le respect de sa race et le soin constant de l'entourer de toutes les illustrations capables d'en rehausser l'éclat. La Bruyère, dont le champ d'observation s'était considérablement étendu depuis qu'il avait mis le pied à la cour et qu'il fréquentait les grands, put enfin publier ses *Caractères* avec un succès extraordinaire. Tout le monde, à la cour et à la ville, s'arrachait ces portraits nettement et finement dessinés, où la malignité publique croyait reconnaître tels ou tels personnages. L'auteur protesta toujours contre ces attributions, et il ne cessa de désavouer les clés qui coururent et dont le désaccord partiel suffit à prouver l'inanité. Certainement, les peintures qu'il trace sont prises sur le vif, des individus réels ont posé devant lui. Mais il a emprunté à divers sujets les traits qu'il a fondus ensemble pour en composer un type. Quand il s'est écarté de cette règle, il a eu soin de forcer les traits et de faire une caricature au lieu d'un portrait fidèle. La charité n'avait donc pas à se plaindre de ses procédés. Tant pis pour ceux des originaux qui croyaient se reconnaître dans les copies altérées à dessein, et qui se désignaient eux-mêmes par leurs récriminations intempestives à l'attention peu bienveillante de la galerie! Si la méthode de la Bruyère devait être proscrite, toute étude morale de l'homme fondée sur l'observation et tendant à des résultats pratiques, deviendrait impossible. Bourdaloue, le sage et pieux Bourdaloue, avait été, lui aussi, l'objet de semblables diatribes; et Bourdaloue n'était pas descendu de sa chaire.

Aussi ferme dans ses desseins que le Jésuite, fort comme lui de la droiture de ses intentions qui visaient également à la réforme des

mœurs, le courtisan philosophe poursuivit sa tâche en corrigeant, améliorant, étendant considérablement son livre, dont il fit jusqu'à huit éditions successives. La mort le surprit lorsqu'il était en train de préparer la neuvième qui ne comportait, du reste, aucune addition. Ce fut l'œuvre de sa vie, et le monument qu'il a élevé, s'il n'a pas l'éclat et le charme des productions immortelles d'un Bossuet, d'un Racine, d'un Molière, d'un Lafontaine, ne manque ni d'agrément, ni de solidité. On peut tenir pour certain qu'il traversera les âges, car l'homme, au fond, demeure toujours le même, et il ne se lasse point de se contempler, même dans ses défauts qu'il est constamment prêt à excuser. Quant à la partie variable et accidentelle des *Caractères*, elle n'est pas davantage caduque, parce que la curiosité ne cessera jamais d'être piquée par tout ce qui touche au grand siècle.

La Bruyère représentait à la cour et dans l'opinion, nous ne dirons pas le parti de l'opposition (le mot même étant inconnu à cette époque de soumission universelle), mais celui de la critique, nous entendons d'une critique très mesurée dans la forme, mais incisive et énergique au fond. Il n'est pas nécessaire de méditer beaucoup ses leçons pour en savourer, çà et là, l'amertume profonde. Il vénère les grands, il les admire, il confesse volontiers que, placés (en ce temps-là) dans une région infiniment supérieure et fermée presque absolument au vulgaire, ils exercent une action considérable dont le mince gentilhomme ou le petit bourgeois ont peine à se faire une idée; on dirait qu'il va se laisser éblouir par l'espèce de rayonnement qui se dégage de leur personne. Mais, en revanche, comme il les juge avec sévérité! Comme il insiste sur l'effrayante responsabilité qui pèse sur eux! Quant aux financiers, les a-t-on jamais vus plus cruellement flagellés? Le clergé ne trouve pas non plus complètement grâce devant lui, et il nous semble dur, nous allions dire injuste, pour la manière habituelle des prédicateurs. La Bruyère n'est pas insensible au commerce des hommes, et pourtant comme il raille l'inanité des jugements du monde, la cruauté de ses préférences! S'il se montre impitoyable pour les esprits forts dont il bafoue l'outrecuidante présomption, il poursuit l'hypocrisie de ses invectives vengeresses. Il n'y a point de situation sociale dont il ne signale les côtés défectueux, les abus, les excès, les crimes; point de vice qu'il ne stigmatise. L'auteur des *Caractères* a vraiment joué dans une monarchie et une monarchie absolue,

autant que le permettait la différence des conjonctures, le rôle des censeurs dans la République romaine. Il réprimande et il s'efforce de remettre, sinon chaque personnage, du moins chaque classe à sa place. Une seule chose est au-dessus de ses atteintes : la royauté. La Bruyère n'a pas l'air de soupçonner que cette institution pouvait, elle-même, avoir besoin de réformes. Il faut avouer, au surplus, qu'elle s'était réformée elle-même, sinon dans l'étendue de ses attributions, du moins dans l'exercice de sa puissance. Au moment où la Bruyère commençait à écrire, Louis XIV, abjurant un passé scandaleux, s'attachait sérieusement à faire régner, par son autorité ainsi que par ses exemples, la vertu à la cour.

Les inimitiés que la Bruyère s'étaient attirées expliquent les obstacles qui se dressèrent devant lui, lorsqu'il sollicita les suffrages de l'Académie. Il ne fallut pas moins que l'intervention du ministre Pontchartrain pour lui en ouvrir les portes. Son discours de réception fut médiocrement goûté de ses collègues qui l'accusèrent de les avoir persiflés. Ils n'avaient peut-être pas tout à fait tort. Le nouvel élu se jugeait, dans son for intérieur, trop supérieur à la plupart des immortels, pour prendre au sérieux les éloges dont il les combla. La Bruyère ne jouit pas, au surplus, longtemps de sa nouvelle dignité. Une apoplexie l'enleva un peu moins de trois ans après son élection, le 11 mai 1696, à l'âge de cinquante et un ans.

La Bruyère, pendant sa courte vie, avait été témoin, et témoin très bien placé, de la plus belle partie du grand règne. De la maison de Condé, il assistait, comme d'une première loge, au spectacle varié des événements. Il a consigné dans son unique ouvrage, directement ou indirectement, l'impression qu'il en ressentait. Aussi son dernier biographe a-t-il pu dire que l'auteur des *Caractères* n'est pas moins remarquable comme historien que comme moraliste. « Il nous met sous les yeux, non seulement des événements littéraires du plus grand intérêt, comme la querelle des anciens et des modernes, la critique de *Tartufe*, le triomphe d'*Esther* et la chute d'*Athalie*, mais encore des événements politiques de la plus haute gravité, comme la révocation de l'Édit de Nantes, la diplomatie du prince d'Orange, la révolution d'Angleterre, la guerre de la ligue d'Augsbourg, l'avènement du tiers état à la cour de Louis XIV, la grandeur et la décadence du dix-septième siècle.

M. Et. Allaire a été séduit par la pensée de raconter cette intéressante période au point de vue de la maison de Condé et de la

Bruyère, s'aidant, comme d'un commentaire, du livre qui recevait les confidences de l'écrivain, telles que celle-ci jugeait à propos de les communiquer au public, il nous présente en quelque sorte les mémoires de l'hôte de Monsieur le Duc. Il faut nécessairement dans ce travail faire une grande part aux conjectures. Telle maxime, telle réflexion des *Caractères*, se rapportent-elles à tel incident survenu à Versailles, à Chantilly, à Marly? Les éléments de tel portrait ont-ils été fournis par tels ou tels personnages étudiés de près par le philosophe? On peut, à coup sûr, en diverses circonstances, différer d'avis avec l'auteur de ces deux gros volumes. Notre sentiment, c'est que M. Et. Allaire met, en général, de son côté toutes les vraisemblances. En tout cas, quand il lui arrive de se tromper, il demeure toujours intéressant et moral, ce qui est l'important. On pourra ne pas souscrire à tous ses jugements, — ainsi, il ne nous semble pas rendre suffisamment justice à Mme de Maintenon, — il sera permis de trouver un peu forcés quelques-uns de ses rapprochements. Mais qu'importe? Le lecteur éprouve un vrai plaisir à voir se dérouler la trame du récit, qu'interrompent souvent, comme pour l'illustrer, de longues citations de la Bruyère. D'autres contemporains interviennent à leur tour : Dangeau, Mme de Sévigné, de Sourches, Saint-Simon. On ne songe pas à s'en plaindre, car on se trouve en trop bonne compagnie. M. Et. Allaire a, du reste, vu sa tâche facilitée par des documents inédits puisés aux archives de la maison de Condé. Le dernier qui ait porté ce grand nom venait de mourir à Sidney, en Australie. Son père et sa mère, le duc et la duchesse d'Aumale, perdaient en leur fils aîné un homme de grande valeur, qui donnait les plus belles et les plus légitimes espérances. Il ne leur restait qu'un enfant, le jeune duc de Guise, dont ils confièrent l'éducation à l'auteur de cet ouvrage, qui en conçut alors le plan, grâce aux manuscrits dont il était entouré. Le duc de Guise ne tarda pas à suivre son frère dans la tombe. Celui qui lui avait donné des soins put alors se consacrer tout entier au travail dont nous avons sous les yeux le résultat. Il a exprimé dans des lignes émues ses regrets de la mort prématurée qui lui donnait des loisirs, et ses hommages au prince dont les goûts littéraires et la magnificence éclairée viennent de se manifester d'une façon si éclatante.

II

Tout le monde connaît l'héroïsme déployé par Mgr de Belsunce, pendant la peste de Marseille ; mais on ignore communément quelle était la source de ce dévouement. L'évêque de Marseille, qui fut chargé du gouvernement de cet important diocèse durant quarante-cinq ans, accomplit des prodiges de charité, parce qu'il en avait la source dans le cœur. C'était vraiment un apôtre, fermement attaché à la saine doctrine et qui consacra sa vie à défendre son troupeau et l'Église de France contre les séductions de l'erreur janséniste. Le douloureux et glorieux épisode de la peste ne fut, en quelque sorte, qu'un accident dans sa carrière. Voilà ce que dom Théophile Bérengier, de la congrégation bénédictine de France, met parfaitement en lumière dans les deux volumes où il a raconté le premier la vie de Mgr de Belsunce. Les sources qu'il a consultées en dehors des ouvrages historiques de l'époque, sont pour la plupart inédites. Plus de deux cents lettres du prélat qui jettent un grand jour sur l'histoire de l'Église de France au dix-septième siècle ont été mises à contribution. Les fonds de l'évêché de Marseille, la bibliothèque de cette ville, les actes des notaires, les cabinets et les archives de plusieurs particuliers, des manuscrits de famille, enfin des traditions verbales ont fourni le reste des informations. A l'aide de ces sources nombreuses l'auteur a pu rédiger une vie complète de ce grand évêque, dont Rome eut un instant la pensée de faire un cardinal, et qui fut, dans son siècle et dans son pays, comme une image de saint Charles Borromée. A côté de la vie publique et des actes éclatants, nous pénétrons dans la vie domestique et intérieure, nous apprenons le règlement de son palais épiscopal, la distribution de ses heures, ses rapports spirituels avec la sœur Anne-Madeleine Remuzat, visitandine, morte à trente-trois ans, qui fut, après la bienheureuse Marguerite-Marie, la principale promotrice de la dévotion au Sacré-Cœur, et dont la cause de béatification a été récemment introduite en cour de Rome. Le biographe, qui ne dissimule pas, d'ailleurs, les défauts du personnage, insiste naturellement sur les scènes émouvantes de la peste de Marseille, et il n'a pas de peine, en s'appuyant sur des pièces authentiques, à réfuter les calomnies que les jansénistes vomissaient déjà de son temps contre Belsunce, et dont les radicaux se sont faits de nos jours les échos. Un fait cer-

tain, c'est que la partie sectaire du clergé s'abstint, en général, prudemment pendant la contagion, tandis que les ordres religieux qui s'étaient montrés dociles aux enseignements de Rome, ainsi que les prêtres demeurés fidèles à la voix de leur évêque, donnèrent l'exemple des plus courageux sacrifices. Dom Bérengier fait parfaitement ressortir ce contraste. Son ouvrage, enrichi de nombreuses pièces justificatives, contient des pages du plus haut intérêt sur l'histoire encore mal connue du jansénisme en France. Une introduction met sous les yeux du lecteur l'état religieux de ce pays à l'époque qui contenait déjà en germe la Révolution. Mgr Robert, évêque de Marseille, a bien voulu accepter la dédicace de cet ouvrage.

III. — IV. — V. — VII

Plus on étudie la franc-maçonnerie, plus on découvre ses dangers et sa perversité. C'est rendre service à l'Église et à la société civile que de dévoiler ses mystères. On connaît depuis longtemps, par les révélations des maçons désabusés, le fond de la doctrine et le but auquel tendent les sectes; mais les procédés demeurent en grande partie ignorés, par suite de la grande habileté des organisateurs qui ont réservé aux chefs suprêmes la connaissance complète des moyens à employer, et se sont attachés à dérouter non seulement les profanes, mais les initiés eux-mêmes. De là des contradictions qui semblent étranges entre des instructions officielles émanées des mêmes autorités; ces oppositions s'expliquent quand on sait, par exemple, que, dans chaque atelier, l'orateur, chargé d'instruire, a pour mission d'exciter l'enthousiasme, tandis que le président chargé de diriger, doit jouer le rôle de modérateur. Très souvent, dit l'auteur du *Traité de maçonnerie pratique*, l'un et l'autre suivent des voies qui, déjà diverses entre elles, ne ressemblent en rien à ce que dit le *Résumé* des trente-deux premiers grades, et ressemblent encore moins à la pensée secrète qui anime le souverain de la maçonnerie universelle.

Rien n'est instructif comme de lire, dans le Rituel du trente-troisième degré, cité par l'auteur que nous venons de désigner, quel esprit doit animer les travaux exécutés dans les degrés précédents. Nous y voyons que, dès le premier grade, celui d'apprenti, on se propose de semer le doute philosophique dans le cœur du nouvel initié. Plus tard (quatrième grade : *maître secret*), on lui enseigne que « notre conscience est notre véritable juge », et l'on montre

« combien l'éducation profane (lisez religieuse) parvient à fausser les instincts sociaux, que nous appelons honneur, vertu, justice ». On le mène ensuite (cinquième degré : *maître parfait*), tout doucement, au panthéisme, qui n'est qu'un athéisme déguisé, en lui disant que « l'intelligence humaine est une émanation directe de la cause première », d'où l'on tire la conséquence que « tous nous sommes libres, tous nous sommes égaux, et tous nous sommes copropriétaires des fruits et productions du monde entier ». Si l'on doutait encore que le socialisme a ses racines dans la franc-maçonnerie, on achèverait de s'en convaincre en apprenant dans le huitième grade le véritable sens des mots : propriété et travail ; et en étudiant dans le vingt-deuxième les moyens de réhabiliter le prolétariat « par le règne des collectivités et par la fédération individuelle, ayant pour lien solidaire le libre échange ». On croit entendre le jargon en honneur dans les réunions anarchistes. C'est que, en effet, les sociétés secrètes visent à l'anarchie par l'abolition absolue de toute autorité. Le tout est couronné par des blasphèmes sur la personne de Jésus-Christ et par des raisonnements fallacieux que l'on eût pu, à notre avis, se dispenser de reproduire.

Croit-on que la morale sera plus respectée? Écoutez! « Les travaux du dix-neuvième grade (*grand pontife*) mettent en relief que pour rendre effectifs les droits de l'homme, le Progrès moral doit s'unir an Progrès intellectuel, et *modifier ses principes* suivant les nouveaux besoins et les progrès de l'instruction générale. » Dans quel sens seront modifiés les principes de la morale? Dans le sens de la contrainte et de l'austérité? Oh non! mais dans un sens contraire. Pour vous en assurer, jetez un coup d'œil, mais un simple coup d'œil, sur le livre intitulé : *les Sœurs maçonnes*. Nous n'en dirons qu'un mot : c'est immonde, mais cette immondice est à demi voilée par la plus dégoûtante tartuferie qu'on puisse imaginer. La secte n'a voulu séduire la femme que pour la flétrir en l'avilissant, afin de parvenir plus promptement à la complète corruption du genre humain.

Quant aux résultats politiques, regardez autour de vous. Est-ce que la franc-maçonnerie ne règne pas, ne gouverne pas aujourd'hui? Il est curieux de lire, dans *la Franc-Maçonnerie sous la troisième république*, les discours maçonniques prononcés dans les Loges par les FF. Brisson, Jules Ferry, Albert Ferry, Le Royer, Floquet, Andrieux, Clémenceau, Em. Arago, de Hérédia, Caubet, An. de la

Forge, Paul Bert, qui ont tous joué des rôles éclatants et présidé aux destinées du peuple français.

Quand on a soulevé tout ce fumier, on comprend plus que jamais la sagesse des avertissements des Souverains Pontifes, qui, à partir de Clément XII jusqu'à Léon XIII, ont presque tous élevé la voix pour signaler aux peuples et aux rois ces conspirateurs abominables. M. Léo Taxil a eu l'heureuse inspiration de réunir en un mince volume ces enseignements, émanés de la plus haute autorité qu'il y ait sur la terre.

VII. — VIII. — IX. — X

Est-il possible de réduire aux proportions d'un juste volume (*justum volumen*) toute l'histoire politique de la France, en laissant de côté, bien entendu, les détails des guerres et des négociations, et ne s'attachant qu'au gouvernement intérieur, au développement des institutions? Oui, puisque M. de Loisne est parvenu à le faire en un tome de 434 pages. Nous ne dirons pas que c'est un tour de force, mais nous y saluerons une œuvre d'habileté d'exposition et de concentration peu commune. L'auteur nous conduit des invasions germaniques jusqu'à la Révolution, sans omettre aucune des péripéties par où ont passé le pouvoir et la nation. Nous assistons à cette suite d'actions et de réactions de l'un sur l'autre, qui constitue, à vrai dire, notre évolution intérieure. Pour n'en citer qu'un exemple, les premiers rois francs se trouvent, de bonne heure, en présence de leurs leudes et des évêques, sans parler des convives royaux d'origine gallo-romaine dont l'auteur ne tient peut-être pas assez de compte. Le concert d'abord, puis la lutte des influences royale et aristocratique, c'est toute l'histoire de la première race. M. de Loisne démêle fort bien tous les intérêts, signale les conflits, les transactions, déplore les erreurs et les crimes, exalte les dévouements. Mais ce qu'il s'efforce surtout de mettre en pleine lumière, c'est l'action tutélaire et bienfaisante de la royauté. Ancien gouverneur d'une de nos plus belles colonies (la Martinique), M. de Loisne connaît le prix de l'autorité. Il sait, par expérience, que si la liberté assure la dignité et la moralité d'un peuple, c'est à condition de ne se mouvoir que dans les limites de la vertu. Ces pages substantielles, écrites d'après l'étude consciencieuse des faits, fournissent une solide réponse aux défenseurs de

la fausse doctrine de l'indépendance naturelle des peuples. On nous montre notre propre pays et l'on nous dit : Voyez, il a prospéré quand il s'est réfugié sous l'égide de ses monarques, et il a subi d'extrêmes calamités quand l'ambition des grands ou les passions populaires l'ont livré à l'anarchie. Cette leçon est salutaire ; il est bon de la répéter. Toutefois, il nous semble que le culte de notre historien pour la royauté française l'incline parfois à prononcer des jugements trop sévères pour les institutions que cette royauté a rencontrées sur son chemin. A notre avis, si la féodalité s'est rendue coupable de bien des excès, ce système, pris dans son ensemble et apprécié d'après ses principes, avait du bon. La Ligue, abstraction faite des fanatiques, a droit à la reconnaissance des catholiques dont elle a protégé et assuré l'existence religieuse. Nous ne saurions, non plus, nous rendre solidaire de la méconnaissance des droits de l'Église sur la société civile : il ne suffit pas de proclamer ses bienfaits, il faut se garder de l'accuser d'usurpation. Ces critiques de détail ne nous empêchent nullement de reconnaître les mérites de celui qui, nous le répétons, résume heureusement les données fondamentales de notre histoire et en explique, en ramenant à l'unité des éléments dissemblables, le plan providentiel.

Les annales de l'Ordre teutonique sont peu connues ; cependant elles ne manquent ni d'intérêt, ni de grandeur. On doit savoir gré à M. F. Salles de nous en offrir un tableau complet, depuis l'institution des chevaliers de Sainte-Marie de Jérusalem, — tel était leur nom primitif, — jusqu'à nos jours. La perte de la Terre-Sainte les ramena en Europe, où ils continuèrent leur mission de défenseurs armés de la chrétienté, en guerroyant contre les païens de la Prusse qu'ils s'assujettirent. A l'apogée de leur puissance, ils avaient étendu leur domination tout le long de la Baltique, jusqu'au golfe de Finlande. Les chevaliers porte-glaives en entrant dans l'Ordre s'étaient constitués ses vassaux. L'apostasie du grand maître Albert de Brandebourg, qui s'arrogea la possession héréditaire de la Prusse, porta à l'Ordre un coup terrible, dont Sigismond, roi de Pologne, endossa la responsabilité en traitant avec le parjure. On se demande, après avoir lu les détails de cette trahison dans le livre de M. Salles, si les malheurs de la Pologne ne sont pas un châtiment providentiel. Peu après, la défection du maître de Livonie acheva la décadence des chevaliers teutoniques. Ils résistèrent en Allemagne, malgré des fortunes diverses, dans la lutte contre la Réforme, si

âpre, dit fort bien l'auteur, à la curée des biens ecclésiastiques : ils gardèrent par une fiction juridique le haut domaine en Prusse et en Livonie jusqu'à la paix de Presbourg (1805), qui les sécularisa en Allemagne. La maison d'Autriche les accueillit, et depuis lors les grands maîtres ont toujours été choisis parmi les archiducs. Aujourd'hui ils sont uniquement voués au service hospitalier; leur dévouement est grandement apprécié dans les ambulances qu'ils dirigent eux-mêmes. La marche du temps et les circonstances actuelles ont amené de grands changements dans leur organisation intérieure : ils ne font plus de vœux perpétuels, mais quand ils se marient, ils cessent de faire partie de l'Ordre. Seules les Sœurs hospitalières, dont les premiers couvents remontent au treizième siècle, se lient par des engagements irrévocables. A l'heure présente, l'archiduc Guillaume-François-Charles, général d'artillerie, est revêtu de la dignité de grand maître; un autre archiduc, Eugène, capitaine d'état-major, âgé de vingt-trois ans, a dû prononcer des vœux et être armé chevalier dans le mois de janvier dernier : on le regarde comme l'héritier présomptif du grand maître.

Outre les dignitaires, l'Ordre compte 18 chevaliers profès appartenant presque tous à la plus haute noblesse et jouissant de grades élevés dans l'armée : il y a de plus 21 chevaliers d'honneur. Enfin, l'institution comprend 72 prêtres, indépendamment des clercs inférieurs et des novices. Ce n'est pas tout, le grand maître actuel a créé, avec l'approbation de Sa Majesté Apostolique, sous le titre de *Service de santé volontaire*, une sorte de tiers ordre, où les femmes sont admises. Tous gentilshommes de confession chrétienne et de vie irréprochable, sans distinction de nationalité, peuvent s'offrir moyennant certaines conditions pécuniaires et l'engagement de se mettre, en cas de guerre, à la disposition du service de santé. En tête des 1,300 affiliés figurent l'empereur d'Autriche, l'impératrice, le prince héritier, tous les archiducs, le prince de Galles, la princesse Clémentine de Saxe-Cobourg-Gotha, fille du roi Louis-Philippe, et, par conséquent, tante du comte de Paris. En résumé, l'Ordre teutonique demeure comme un vestige du moyen âge approprié aux mœurs actuelles. La richesse et la sûreté des informations, l'abondance des documents, font de ce livre un monument unique destiné à vivement piquer la curiosité et à la satisfaire amplement.

Olivier de Serres, le père de l'agriculture française, l'ami d'Henri IV, méritait un monument et un livre. On lui a élevé deux statues, à Villeneuve-le-Berg et à Aubenas. M. Vaschalde vient d'écrire sur sa vie et ses travaux un volume accompagné de portraits, de gravures et d'un fac-similé, qui se lit avec intérêt. C'est un tableau fidèle de ces temps troublés. De Serres, protestant très zélé, fanatique au dire de quelques-uns, fut accusé d'avoir pris une part sanglante au massacre de 42 prêtres. Son biographe s'attache, en s'appuyant sur des preuves morales, à le laver de ce crime qu'expliqueraient les fureurs religieuses. Il est certain que, sinon lui, du moins les siens guerroyèrent dans des bandes huguenotes. Il mourut à temps pour ne pas assister aux représailles et à la destruction de son château du Pradel par les troupes du duc de Montmorency. L'auteur de ce volume montre beaucoup d'admiration pour son héros et peu de bienveillance pour les catholiques.

L'*Histoire nationale de l'Algérie* est un ouvrage fait sous une inspiration également patriotique et généreuse; mais, placé sous les auspices de MM. J. Simon et Em. Ollivier, il se ressent de l'indifférence religieuse de ses deux patrons. Il ne suffit pas de citer les *Annales de la Propagation de la Foi*, ainsi que le *Journal des Villes et Campagnes*, de louer le dévouement de nos religieux et de nos sœurs de la Charité; il ne faut pas faire l'éloge du Koran, il ne faut pas dire que ce livre renferme ce qu'il y a de plus raisonnable dans le christianisme et enseigne la morale la plus pure. Cet éclectisme déplorable empêche de goûter ce qu'il y a d'utile et d'intéressant dans ce livre.

Léonce DE LA RALLAYE.

A signaler, en finissant : l'*Invasion du Lyonnais*, en 1814 (A. Cote, à Lyon), page d'histoire à peu près inconnue, que M. le comte de Tournon a modestement intitulée : *Notes*, et où il a raconté, avec les détails les plus précis et à l'aide des documents les plus sûrs, les combats qu'aux derniers jours de l'Empire les troupes françaises soutinrent contre un ennemi supérieur en nombre, toujours valeureusement et plus d'une fois avec avantage. Ce récit rapide, écrit par un homme qui a fait ses preuves de vaillance dans la guerre de 1870, est tout vibrant d'un souffle patriotique et animé des plus nobles sentiments.

E. L.

MÉLANGES

LETTRES DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE D'AGREDA ET DU ROI PHILIPPE IV (1)

En dépit du mot fastueux de Louis XIV, il y a toujours des Pyrénées, surtout pour nous, Français. Si l'Espagne, en effet, subit trop souvent l'action du courant dissolvant de notre littérature en décadence, la France reste complètement étrangère à tout ce qui se fait et se passe dans le monde des lettres en Espagne. On travaille et on imprime certainement beaucoup moins chez nos voisins que chez nous; cependant, nous aurions souvent à recevoir d'eux des leçons; nos poètes, par exemple, et nos romanciers pourraient apprendre, à l'école des écrivains distingués qui honorent en si grand nombre la littérature espagnole, le respect de la religion, des bonnes mœurs, des traditions et jusque de la langue nationale, dont on se croit obligé de faire litière chez nous, pour conquérir une renommée honteuse, en remplaçant l'étude et le talent par l'étrange, l'impie et l'obscène. En Espagne, un écrivain n'arrivera à la réputation que s'il a du mérite, que s'il manie avec facilité et correction la langue castillane, que s'il fait vibrer ces nobles sentiments de foi et de patriotisme, qui existent encore dans l'immense majorité des cœurs. En Espagne aussi, les hommes politiques ou du moins l'élite d'entre eux ambitionne encore la réputation littéraire, et

(1) *Cartas de la venerable Madre Sor María de Agreda y del Señor rey don Philipe IV.* precedidas de un bosquejo histórico, por don Francisco Silvela; t. I. Madrid, sucesores de Ribadaneyra 1885

l'étude des lettres et de l'histoire est considérée comme la préparation nécessaire à une participation active au maniement des affaires du pays. Il en était ainsi chez nous sous la Restauration et le gouvernement de Juillet; et quelques rares héritiers des traditions de ces époques, déjà lointaines, unissent le culte des lettres aux soucis de la politique et lui demanderont une consolation aux heures de revers, et un délassement quand ils sont aux affaires; mais le type de l'homme d'Etat lettré devient chez nous de plus en plus rare. La République, hélas! ne parle plus français. Comment pourrait-elle avoir la prétention d'écrire l'histoire? On a dit, un jour, que Gambetta prétendit à l'Académie française; il n'osa jamais s'y présenter; et quant à nos maîtres actuels, si la politique a pu ouvrir à M. de Freycinet les portes de l'Académie des sciences, elle ne fera jamais asseoir M. Ferry sur l'un des fauteuils des Quarante. Il faudrait auparavant lui donner au moins un professeur de grammaire.

En Espagne, du reste, comme en France, on peut dire que la culture littéraire diminue, à mesure qu'en allant de droite à gauche, on se rapproche des partis avancés. M. Canovas del Castillo, l'illustre chef de la droite conservatrice, est un érudit et un écrivain de premier ordre, tandis que personne ne connaît les titres littéraires de M. Sagasta et encore moins de M. Ruiz Zorilla. La pompeuse rhétorique de M. Castelar est une exception dans son parti.

Un des lieutenants de M. Canovas, un des plus jeunes, mais des plus habiles, celui qui, peut-être, a devant lui le plus brillant avenir politique, est don Francisco Silvela, ministre de grâce et de justice, dans le dernier cabinet conservateur, un des avocats et des jurisconsultes les plus distingués et le plus en crédit à Madrid. Au moment même où, comme secrétaire d'Etat, il attachait son nom à la publication du code de commerce, inaugurant ainsi la réforme ardemment désirée des lois espagnoles, il offrait au monde lettré l'ouvrage dont nous avons transcrit le titre en tête de cet article.

Plus d'un Français sera surpris, en voyant qu'un homme politique donne ses soins à la recherche et à l'impression des lettres d'une religieuse, d'une femme que, chez nous, on appellerait tout simplement une béate. On s'est occupé jadis, dans notre monde littéraire, des religieuses de Port-Royal, aujourd'hui bien démodées; c'était affaire de parti; et si, au lieu d'être hérétiques, la mère Agnès et la mère Angélique eussent été des filles soumises de l'Eglise, on les eût laissées dans l'obscurité, de laquelle des talents et des vertus

bien supérieures n'ont pas tiré tant d'autres religieuses qui, au dix-septième siècle, ont réformé et honoré nos monastères français. Malgré ses vertus héroïques, ses talents extraordinaires, les dons plus surprenants encore qu'elle reçut du Ciel, malgré même son intimité avec son souverain, la mère Marie d'Agreda, simple supérieure d'un pauvre monastère de Franciscaines, n'attirerait probablement pas chez nous l'attention d'un homme de lettres et d'un ministre, parce que, hélas! la tradition chrétienne est complètement rompue et que nous n'avons plus même l'idée de l'empire que les sentiments de la religion exerçaient sur l'âme de nos pères.

Le Parisien de 1886 a-t-il encore dans les veines une seule goutte du sang de ces fiers bourgeois, qui, en 1594, mouraient de faim, plutôt que de recevoir dans leurs murs Henri IV protestant?

En catholique sincère et en véritable Espagnol, don Francisco Silvela s'est passionné pour son héroïne; il a recherché ses écrits avec une persévérante ardeur, déchiffré et transcrit les originaux, toutes les fois que cela a été possible, collectionné au moins les copies entre elles, quand les originaux lui ont fait défaut; il a apporté enfin à cette publication tout le soin que les érudits donnent de nos jours à l'étude des plus précieux documents historiques, et l'introduction qu'il a placée en tête de ces lettres a pour principal objet d'expliquer et de relever le rôle de cette humble et sainte femme, qui eut la noble ambition de faire de Philippe IV un roi, et de rendre ainsi la grandeur et la prospérité à son pays.

Rien de plus obscur et de plus simple, en apparence, que la vie de la Sœur Marie d'Agreda; née en 1602, dans cette petite ville, dans un des coins les plus pauvres et les plus inaccessibles de l'Espagne; dès l'âge de seize ans, elle faisait profession, comme religieuse de l'ordre de Saint-François, et s'enfermait pour toujours, avec sa mère et sa sœur, dans sa maison paternelle transformée en couvent de son ordre. Elle n'en sortit que pour aller vivre dans un autre monastère, plus vaste, mais plus pauvre encore, bâti par elle aux portes d'Agreda. Son ambition était de vivre inaperçue du monde; mais les dons extraordinaires dont Dieu l'honora et dont son humilité, malgré tous ses efforts, ne put voiler l'éclat, lui donnèrent une telle réputation, que l'on vit les rois et les grands accourir à Agreda, pour se recommander à ses prières et pour la consulter; quelques-uns, même avec l'espérance toujours déçue de trouver en elle un appui pour leur ambition ou un instrument pour leur politique. En

France, les gens d'Église, au moins, sinon les littérateurs, connaissent Marie d'Agreda, par le livre de la *Cité mystique*, que la pieuse religieuse composa d'après ses révélations, et qui forme comme une histoire complète de la sainte Vierge Marie. Don Francisco Silvela n'avait point à parler de cet ouvrage qui fit, aux dix-septième et dix-huitième siècles, l'objet de l'enthousiaste admiration des Espagnols et aussi des sarcasmes de nos jansénistes, et qui, de nos jours, a compté, même en France, parmi ses apologistes, des théogiens de marque, tels que l'abbé de Solesmes, dom Guéranger. Pour l'histoire et l'histoire politique surtout, les lettres de Marie d'Agreda sont plus importantes que son grand ouvrage mystique et théologique.

Quiconque voudra écrire désormais le récit du règne de Philippe IV et de la minorité de Louis XIV, raconter, en particulier, les dernières péripéties de la grande lutte entre l'Espagne et la France, terminée par la paix des Pyrénées, devra lire avec soin les papiers publiés par don François Silvela, dans lesquels nous trouvons, presque jour par jour, l'expression de tous les sentiments et de toutes les pensées qui agitaient Philippe IV, dans la seconde moitié de son règne, le contre-coup de tous les événements qui s'accomplissaient autour de lui, mettant fin à la prépondérance de l'Espagne et semblant présager l'anéantissement de cette puissance élevée si haut par Philippe II.

La première lettre de Philippe IV à Marie d'Agreda est datée du 4 octobre 1643. Le 10 juillet de la même année, le roi avait vu la sainte religieuse dans son couvent, en se rendant en Aragon, pour surveiller la Catalogne, qui lui donnait alors beaucoup de souci. La supériorité de caractère et d'intelligence, les pieux et sages conseils de l'humble abbesse, avait fait sur le roi une telle impression, qu'il lui avait donné l'ordre de correspondre avec lui. Ce commerce épistolaire dura jusqu'à la mort de Sœur Marie d'Agreda, arrivée le jour de la Pentecôte 1665. Le roi était déjà frappé de paralysie, et quelques mois après il descendait à son tour dans la tombe. Pendant ces vingt-trois ans, l'abbesse d'Agréda fut la confidente la plus intime du monarque et il n'eût tenu qu'à elle, si elle en avait eu l'ambition, de gouverner à son gré l'Espagne et de distribuer les faveurs. Tout autres furent ses visées.

Lorsque Philippe IV vint à elle, le roi était dans l'époque critique et décisive de sa vie et de son règne. Par un douloureux et pénible

effort, Philippe avait mis fin à la privauté du comte duc d'Olivarès, écartant enfin de sa cour et de ses conseils ce ministre funeste, entre les mains audacieuses et malhabiles duquel il avait eu le malheur de remettre entièrement ses destinées et celles de l'Espagne. Intelligent, soucieux du bien de son peuple, capable de travail, pénétré du sentiment de ses devoirs et de sa responsabilité, pieux enfin, comme tous les princes de sa race, le roi avait l'ardent désir de remplir sa mission envers Dieu, l'Église et l'Espagne, mais toutes ses grandes qualités étaient paralysées, dit notre auteur, « par la faiblesse du caractère, l'irrésolution de la volonté, la paresse de l'esprit. Le roi était fort seulement pour souffrir avec une résignation inactive les plus grandes disgrâces, mais inhabile et sans ardeur pour poursuivre la réalisation d'une pensée personnelle. Il ne pouvait pas même soutenir l'exercice d'activité nécessaire pour se faire par lui-même l'idée des choses et se tracer une ligne de conduite pour les diriger et se diriger lui-même. Sa destinée était par conséquent de vivre sous la direction d'autrui, car la vie est, avant tout, et par-dessus tout volonté, et celui qui n'use pas de sa volonté propre, vit nécessairement de celle d'autrui (1) ». Sur ces défaillances de caractère venaient se greffer d'autres faiblesses plus honteuses. Qu'il nous suffise de dire que le roi catholique, en mourant, laissait derrière lui trente-quatre enfants naturels, la famille d'un sultan de Turquie.

De cette homme, Marie d'Agréda voulut faire un roi; et cherchant un point d'appui dans la piété du monarque, elle ne cessa pas de lui rappeler que Dieu lui demandait de gouverner par lui-même; que la grâce l'assisterait dans toutes ses décisions, à condition qu'il lui fût fidèle; que la bonne volonté et la résignation ne lui suffisaient pas pour accomplir son devoir royal; qu'il devait lutter contre la mauvaise fortune, et, par le travail, par la victoire sur ses passions, par l'exemple de la vertu, par une énergique et habile direction des affaires, préparer un meilleur avenir. Quiconque lira ces lettres, ne se lassera pas d'admirer, avec don Fr. Silvela, « l'esprit pratique de ses conseils, supérieur à tout ce que l'on peut imaginer, en considérant surtout qu'ils viennent d'une femme, livrée, dès son enfance, à des lectures mystiques et à des exercice de pure dévotion (2) ».

(1) Page 5.
(2) Pages 97-98.

A la nouvelle de chacun de ses incessants revers, le roi cherche invariablement à s'excuser de tout effort par la foi en la protection du Seigneur et une résignation passive à ses inscrutables desseins.

Tout autre est le langage de la sœur d'Agreda : « Sans jamais abandonner, dit son éditeur, le sens religieux qu'ont pour elle tous les actes de la vie individuelle et sociale, en rapport avec la fin dernière, qui est le salut des âmes, la vénérable mère avertit le roi que Dieu veut que les causes secondes opèrent, que l'on unisse aux prières les diligences humaines. » — « Il est bon, dit-elle, de s'occuper des péchés publics, mais il ne l'est pas moins de chercher, avec effort et sans aucune considération humaine, de meilleurs ministres, de faire justice, de châtier les fautes, de récompenser les services, d'avoir la confiance que la pauvre barque l'Espagne ne fera jamais naufrage, alors même que le flot passe par-dessus ses bords. Il faut accomplir son devoir de roi, en payant de sa personne, en présence de l'armée, sans quoi le monarque ne sauvera pas son âme, quand même il serait très pieux et très croyant (1). »

En même temps que l'élévation de son esprit et la justesse de son coup d'œil, la sainte abbesse montre, à chaque ligne de sa correspondance, la noblesse de son caractère et en particulier son désintéressement complet. Jamais elle ne se servit de sa faveur auprès du roi, pour attirer sur sa communauté les libéralités du monarque. Elle ne retira aucune utilité, ni pour elle ni pour les siens, de l'amitié royale, laissant après elle son monastère dans la stricte pauvreté, au sein de laquelle elle l'avait fondé. Ajoutons enfin qu'un rare mérite littéraire relevait les talents et les vertus de cette femme héroïque. Elle manie la langue castillane avec une fermeté et une adresse supérieures, et aujourd'hui encore elle compte parmi les autorités qui fixent les lois du langage.

Avec tous ses talents et son héroïque dévouement, Marie d'Agreda réussit-elle dans sa noble entreprise? Fit-elle de Philippe IV un grand roi? Non, assurément. Le pauvre monarque ne sut pas profiter du secours que lui offrait cette conseillière si intelligente, si courageuse et si désintéressée; mais, si la victoire sur les incurables faiblesses du roi ne fut pas gagnée, du moins, jusqu'à ses derniers jours, la conscience, toujours réveillée par les exhortations de la sainte religieuse, ne put jamais s'endormir complètement et, en

(1) Page 97.

définitive, c'est probablement à Marie d'Agreda que l'Espagne doit d'avoir préservé Philippe IV d'une vieillesse de Louis XV.

La décadence du royaume catholique était du reste irrémédiable et inévitable. C'est la conclusion qui résulte de l'admirable Introduction de don Francisco Silvela. A la fois homme politique, homme d'affaires et homme du monde, le brillant historien a le coup d'œil net et sûr, la perception délicate et fine, le mot spirituel et ferme, qui manquent trop souvent à l'érudit de profession. Les 242 pages de son Introduction en apprennent plus à un lecteur intelligent sur l'Espagne du seizième et du dix-septième siècle, que beaucoup de gros volumes bourrés de banalités et de récits indigestes.

L'Espagne avait reçu d'Isabelle la Catholique la mission de coloniser le Nouveau-Monde; Charles-Quint et Philippe II y avaient ajouté celle de dominer tout l'Ancien, en y protégeant, envers et contre tous, les intérêts catholiques, identifiés avec ceux de la monarchie espagnole. Le génie de l'Empereur disposant des forces de l'Espagne, de l'Italie, des Pays-Bas et de l'Empire, avait à peu près suffi à la tâche : Philippe II, avec une ténacité héroïque et malgré la diminution des ressources, l'avait continuée et soutenue jusqu'à son dernier jour, mais avec des succès divers. En mourant, il léguait à l'Espagne épuisée des embarras et des luttes au-dessus de ses forces. Philippe III n'essaya pas même de soulever le fardeau que lui laissait son père : il le remit tout entier au duc de Lerme, et celui-ci eut au moins la sagesse de chercher à en diminuer le poids, en donnant autant que possible la paix à son pays. Avec Philippe IV, arriva le comte duc d'Olivarès, et sous l'impulsion de ce favori aventureux, le royaume catholique se vit lancer de nouveau, sous prétexte de maintenir sa prépondérance, dans une politique d'aventures, dont l'unique résultat fut de précipiter sa décadence.

Don Francisco Silvela nous le fait toucher du doigt : l'Espagne ne pouvait pas soutenir le rôle que la fortune et le génie de ses souverains lui avaient assigné. Elle était pauvre et elle le sera toujours, en dépit de la zone dorée de ses côtes, à cause des intempéries de son climat, de la stérilité d'une immense étendue de son sol, et aussi, faut-il le dire, du caractère de ses habitants, ennemis non pas tant du travail que d'un effort persévérant vers le *progrès*. Depuis la défaite de l'invincible *Armada*, elle avait perdu l'empire de la mer, qu'elle ne devait plus reconquérir et que l'Angleterre s'efforçait déjà d'absorber à son profit. Les trésors même que l'Amérique lui envoyait étaient

pour elle une cause de décadence, en procurant des revenus qui se recouvraient sans effort et faisaient négliger l'industrie, le commerce et l'agriculture, véritables sources de la richesse d'une nation. L'Angleterre, malgré l'exiguité de son territoire et la faiblesse relative de sa population, domine depuis deux siècles presque un tiers du monde, grâce à l'esprit de suite qu'elle sait mettre dans ses entreprises, à l'adresse de sa politique, et surtout à la prodigieuse habileté avec laquelle elle sait ménager ses ressources d'hommes et d'argent, et grossir toujours son immense fortune publique et privée. L'Espagne, au contraire, était déjà, au dix-septième siècle, ce qu'elle est encore, ce qu'elle a été et ce qu'elle semble devoir être toujours; un ambassadeur vénitien du temps de Philippe IV la peint d'un mot : « Il n'y a pas dans le monde une nation qui méconnaisse autant le bon gouvernement. » Le travail de don Francisco Silvela est, à ce point de vue, une révélation; après l'avoir lu, on ne doute pas que cette absence d'habileté dans le gouvernement, en particulier des finances, n'ait été la cause principale de la décadence de l'Espagne; comme elle est encore aujourd'hui le principal motif qui l'empêche de reprendre sa place légitime dans le concert européen. Notre auteur a des révélations pleines d'intérêt et des pages charmantes sur les embarras de ce roi catholique, qui se glorifiait de régner sur deux mondes, et n'avait pas d'argent, non seulement pour ses troupes, mais même pour les besoins les plus urgents de sa maison.

Désireux d'épouser Marianne d'Autriche, sa seconde femme, Philippe IV était obligé de différer ses noces, parce qu'il n'avait pas le moyen d'en payer la dépense; et quand, à force d'exactions et d'expédients misérables, les coffres du roi étaient remplis, c'était avec une prodigalité folle qu'on s'empressait de les vider. Il faut toute une page à notre auteur pour indiquer seulement les titres des diverses classes d'officiers, de dames et de serviteurs, envoyés à grands frais au-devant de la nouvelle reine.

Nous ne pouvons tout dire, c'en est assez, du reste, pour prouver que l'essai historique de don Francisco Silvela est un des meilleurs morceaux qui aient été écrits sur l'histoire espagnole. Pour celle de notre pays, il a aussi un grand intérêt; nos historiens devront le lire et ne pas négliger non plus les lettres de la mère d'Agreda. Ils y verront avec une douloureuse émotion combien il nous eût été facile de réunir à la monarchie française, au temps de

Philippe IV, la Catalogne et les Pays-Bas. Le traité des Pyrénées, conclu trop vite, nous a fait perdre cette frontière du Rhin, qui n'est plus pour nous, hélas! qu'un souvenir et qu'un rêve.

Il faut nous borner : un article ne peut être un livre. Nous espérons, d'ailleurs, que l'essai de Don Francisco Sivela et les lettres de Marie d'Agreda seront données bientôt, sous une forme ou sous une autre, au public français. En nous estimant heureux d'avoir appelé l'attention sur cet important travail, qu'il nous soit permis d'exprimer le vœu que l'éditeur consciencieux et l'écrivain de haut vol qui vient de se révéler à l'Espagne n'en reste pas à ce début. Il n'abandonnera pas sans doute les affaires publiques, au maniement desquelles ses études et son talent l'appellent; mais ses lecteurs souhaiteront avec nous que la politique ne lui fasse jamais oublier les lettres et que, d'une main sûre et délicate, il puisse encore, de temps à autre, soulever quelques-uns des voiles qui couvrent tant de points obscurs de l'histoire de son pays.

Dom Alphonse Guépin, *O. S. B.*

Prieur du monastère de Saint-Dominique de Silos.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Académie de médecine; discussion sur l'efficacité des inoculations antirabiques dans le traitement de la rage. Communication de M. Peter, l'ennemi né des doctrines microbiennes; histoire du charretier de la Villette; conclusions difficiles à cause de l'absence d'inoculation. La rage du chien est convulsivante, celle du lapin est paralysante. Usage des statistiques. — Réponse de M. Vulpian. Lettre de M. Granche. Intervention de M. Brouardel; réflexions. — Différence entre le vaccin Jennérien et les bouillons de culture.

Le nouveau traitement de la phtisie pulmonaire par les injections rectales gazeuses; résultats obtenus à l'hôpital Saint-Joseph. Leçon d'ouverture du cours d'anatomie à la faculté de médecine de Lyon. Qu'est-ce que l'homme pour un anatomiste? Discussion.

Voilà plusieurs séances que l'Académie de médecine consacre à une question palpitante d'intérêt : l'*efficacité des inoculations antirabiques de M. Pasteur.* On connaît la méthode du maître, les résultats obtenus, ses rares insuccès, les modifications constituant la nouvelle méthode intensive, l'approbation presque universelle d'une découverte si étonnante, et, la gloire qui en résulte pour la science française. Mais si ce n'était pas vrai, si c'était faux, si les résultats obtenus n'étaient pas ceux qu'on annonce, si les inoculations antirabiques étaient en réalité non seulement inefficaces, mais encore nuisibles! Tels sont les divers points que l'Académie de médecine a discutés dans trois séances consécutives, à propos d'une communication fort grave de M. le professeur Peter. Faut-il rappeler que M. Peter, ennemi né des doctrines microbiennes, n'a jamais négligé une occasion de les combattre? Faut-il dire encore que, dernièrement, dans sa leçon d'ouverture de la clinique de l'hôpital Necker, il en a fait une critique souvent mordante et acérée. Quand, dernièrement, M. Pasteur avait apporté sa statistique à l'Académie de médecine, seul M. Peter avait protesté

et promis de répondre. L'occasion de cette réponse lui a été fournie par un charretier de la Villette, dont voici l'histoire en deux mots. Cet homme avait été mordu par un chien qu'un vétérinaire a reconnu enragé. Quelques jours après, il vient au laboratoire de M. Pasteur où on lui fait les inoculations antirabiques, d'après la nouvelle méthode intensive. Bientôt il tombe malade, les premières douleurs se font sentir, non au point mordu par le chien, mais au niveau des inoculations antirabiques. Les jours suivants il présente des phénomènes plus ou moins bizarres qu'il est impossible de rattacher à une affection bien déterminée, et, il meurt l'écume à la bouche, après avoir éprouvé plusieurs symptômes de paralysie. De quelle maladie cet homme est-il mort? On ne le saura jamais. Aussi pourra-t-on longtemps disserter là-dessus sans que la conclusion soit jamais certaine. M. Peter prétend et veut que le charretier de la Villette soit mort de la rage et même de la rage du lapin, de celle qu'il appelle paralytique. On lui répond que son affirmation manque de la seule preuve qui ferait foi en la matière, l'inoculation réussie du bulbe du malade à des lapins. C'est, en effet, la seule manière scientifique de démontrer aujourd'hui la rage. Quand cette preuve manque, il est impossible de conclure. A ce sujet, il est nécessaire de rappeler, ainsi que nous l'avons dit autrefois dans cette Revue, à propos du berger, que feu le docteur Denis Dumont, de Caen, avait cru guérir de la rage par des injections de nitrate de pilocarpine, qu'il existe deux sortes de rage, la vraie et la fausse, deux maladies en tout point identiques, excepté par un seul côté. On meurt de la vraie rage, et on guérit de la fausse rage. Denis Dumont avait omis d'inoculer des chiens et des lapins avec la salive et l'écume de son malade et son observation est restée stérile. Cependant le chien qui avait mordu le berger avait mordu une autre personne qui mourut enragée.

Rappelons encore que, dans ses études fort bien conduites sur la rage, M. Pasteur n'ayant pas trouvé le microbe a cherché l'atténuation de ce virus, non en l'influençant dans les bouillons de culture, mais en le cultivant sur les animaux de diverses espèces. Ainsi il a observé qu'en passant par les singes, le virus rabique provenant du chien à rage des rues allait s'atténuant, tandis que ce même virus inoculé successivement à une série de lapins prenait une intensité supérieure à celle qu'il possède dans le chien. Il a observé aussi que le lapin qui succombe à la rage, présente

surtout des phénomènes de paralysie, tandis que le chien présente des symptômes d'excitation et des convulsions. C'est encore une preuve que le virus rabique agit avec plus d'intensité chez le lapin que chez le chien, car, dans la paralysie, la cellule nerveuse est plus profondément atteinte que dans les convulsions. Dans ces dernières, en effet, la cellule nerveuse est plus ou moins excitée, tandis que dans la première son pouvoir est anéanti. M. Pasteur a observé encore qu'après avoir été renforcé par son passage à travers une série de lapins, le virus rabique tuait ces animaux en sept ou huit jours, tandis que les chiens ne succombaient que quinze à dix-huit jours après leur inoculation par trépanation. On se rappellera sans doute la remarquable application qu'il a faite de ces données expérimentales, quand, après avoir vu mourir un enfant dont il avait entrepris les inoculations antirabiques dans une situation tout à fait désespérée, il rechercha si cet enfant avait succombé au virus déposé par le chien dans ses morsures, ou, si, au contraire, sa mort devait être attribuée au virus déposé par les inoculations antirabiques. Le bulbe de cet enfant fut inoculé à des lapins qui moururent après quinze jours. Donc le virus qui a tué l'enfant était le virus du chien, et non celui transmis par les inoculations de moelle de lapin.

On peut déjà remarquer qu'avant les recherches de M. Pasteur sur la rage, cette maladie était à peine connue. On peut même ajouter que nous ne la connaissons encore que très imparfaitement chez l'homme. C'est un argument dont M. Vulpian s'est servi avec succès et avec à propos dans sa réponse à M. Peter.

Le fait du charretier de la Villette n'est pas le seul, il en existe plusieurs analogues et M. Peter n'a pas manqué de les apporter à la tribune de l'Académie et de les développer avec beaucoup de talent. Or, ces diverses personnes mordues par des chiens enragés et qui ont succombé malgré les inoculations antirabiques, ou à cause de ces inoculations, comme le voudrait M. Peter, ont plus ou moins présenté des phénomènes paralytiques au lieu de ces symptômes d'excitation qu'on était généralement habitué à observer chez l'homme qui meurt enragé. De là, à conclure que ces hommes sont morts du virus rabique du lapin, qui est paralysant, il n'y a qu'un pas que le redoutable adversaire des théories microbiennes n'a pas hésité à franchir. Au reste, sa dialectique est fort puissante, comme on le verra par l'extrait suivant que nous empruntons à la *Gazette*

des hôpitaux, le bulletin de l'Académie de médecine ne nous ayant pas encore donné le texte officiel.

« Je dirai maintenant aux partisans des inoculations rabiques, ajoute M. Peter :

« 1° La rage du chien est convulsive; inoculée à l'homme, elle est convulsivante. Par conséquent, lorsqu'un homme est mordu par un chien enragé, la rage qu'il peut contracter est convulsive.

« Vous en concluez que c'est le chien enragé qui lui a donné cette maladie, ici vous êtes logiques.

« 2° La rage du lapin est paralytique, l'induction légitime est que, inoculée, elle doit être paralysante.

« Vous inoculez à un homme la moelle de ce lapin rabique paralytique, il meurt quelques temps après avec des symptômes paralytiques, et vous concluez que le lapin ne lui a pas donné cette maladie. Ici, vous cessez d'être logiques.

« 3° La rage paralytique est excessivement rare chez l'homme. Elle est devenue fréquente depuis les inoculations antirabiques.

« Et vous niez que cette plus grande fréquence soit due aux inoculations. Ici, vous cessez d'être logiques.

« Pourquoi? C'est que vous avez la conviction sincère de l'efficacité, je dirais presque de l'infaillibilité de ces inoculations antirabiques. »

M. Peter a employé un autre argument qui, au premier abord, paraît assommer son adversaire comme un coup de massue, mais qui, en définitif, n'a pas non plus une très grande valeur, il s'agit de l'argument emprunté à la statistique.

Avant la découverte de M. Pasteur et son application à l'homme par les inoculations antirabiques, on admettait qu'en France il meurt chaque année de la rage environ trente personnes. C'est le chiffre moyen généralement indiqué.

« Où a conduit, dit M. Peter, l'application à l'homme de ces procédés de M. Pasteur?

« 1° La mortalité annuelle de la rage a-t-elle diminué en 1886, par la médication antirabique préventive? — Non.

« 2° Cette mortalité tend-elle à augmenter avec la médication rabique intensive? — Oui.

« Où donc est le bienfait?

« M. Peter dit, en effet, qu'en 1886, on a constaté trente cas de mort par rage, sur ces trente cas, on trouve seize personnes non

inoculées et quatorze personnes ayant succombé malgré les inoculations préventives. Aussi M. Peter reproche-t-il à M. Vulpian de s'être laissé aller à un enthousiasme excessif lorsque, à propos du premier fait d'inoculations antirabiques suivies de succès, il a proclamé sans réserve l'infaillibilité absolue de cette méthode, les succès *constants* qu'elle devait donner, la préservation obtenue à coup sûr chez tout homme mordu récemment lorsqu'elle serait mise en pratique dans *toute sa teneur.* »

On comprend qu'un savant de la valeur et de la compétence de M. Vulpian ait relevé le gant que lui jetait si audacieusement le terrible adversaire des théories microbiennes. Mais, dans la réplique, il est souvent difficile de se montrer aussi brillant et aussi incisif que dans l'attaque, car il faut reprendre les faits, les assertions, les discuter pied à pied. Mais pour être plus calme, la réfutation n'en a que plus de valeur. Voici un aperçu de la manière dont M. Vulpian réfute l'argument que M. Peter avait tiré de la statistique.

« M. Peter dit d'ailleurs que cette méthode est inefficace, que les inoculations échouent aujourd'hui lamentablement. Il soutient que le nombre des morts étant de 30 par an, est resté le même. Sur ces 30, 14 auraient été inoculés, 16 ne l'auraient pas été. Mais le premier chiffre représente moins d'une mort pour 100 traités; tandis que pour le second on ne peut pas savoir quelle est la proportion exacte entre le chiffre des morts et celui des mordus. Il est probable que ces derniers qui ne se sont pas fait traiter, n'ont pas dépassé la centaine, car la proportion ordinaire des morts par rage, est de 16 pour 100. D'après cette proportion, sans le traitement de M. Pasteur il y aurait eu 276 morts de rage, parmi les mordus qui ont été traités, ce qui aurait fait pour cette année 292 morts par la rage, pour la France et l'Algérie.

« Le traitement de M. Pasteur est donc, à l'heure actuelle, le meilleur préservatif de la rage. »

Comme en ce moment où l'on discute avec tant de vigueur les inoculations antirabiques, M. Pasteur est absent de Paris, au début de la séance, on a lu une lettre de M. Grancher, annonçant que désormais on publierait tous les mois les statistiques des inoculations antirabiques. D'après cette lettre il y a eu jusqu'ici, seulement 18 morts sur 1929 traités, ce qui donne une mortalité de 0,93 pour 100.

M. Vulpian n'a pas refuté avec moins de vigueur l'argument

que M. Peter tirait de la forme paralytique des malades qui ont succombé. Après avoir passé en revue les différents faits apportés par l'adversaire de M. Pasteur, M. Vulpian ajoute : « Tout cela ne forme au total qu'un petit nombre de faits, que M. Peter attribue à la rage du laboratoire (rage du lapin) parce que la physionomie de la rage classique était méconnaissable ou du moins très modifiée. Mais connaît-on bien la rage humaine? Sait-on de source certaine qu'elle ne produit jamais la paralysie? Une foule d'observations se perdent, non publiées. Une fois l'attention attirée sur ce point, des faits se produiront qui démontreront l'existence de la forme paralytique. En voici quelques-uns. »

Et M. Vulpian d'entrer dans le détail de divers faits très récents dans lesquels on a vu les malades succomber à la rage avec prédominance des symptômes paralytiques.

Immédiatement après, M. Brouardel joignait ses protestations à celles de M. Vulpian. Il montrait combien peu les statistiques sur la rage sont exactes puisque dans les documents qu'il a consultés pour la rédaction de l'article *Rage*, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, il manquait un tiers des départements. Ce n'est que depuis la découverte des inoculations antirabriques de M. Pasteur que nous commençons à avoir des éléments un peu plus sérieux.

M. Brouardel montre ensuite comment M. Peter a fait une légende autour du virus rabique du lapin, auquel il voudrait attribuer les formes paralytiques de la rage. Mais, ajoute-t-il, ces formes ne sont pas inconnues chez l'homme. Van Swieten en mentionne une observation datant de 1687, et publiée d'abord par le docteur Roger Hossmann, médecin à Norwick, dans les *philosophical transactions of the royal Society of London*. Il cite encore une thèse passée en 1882 et dans laquelle M. le docteur Roux parlait déjà, à cette époque où il n'était pas encore question d'inoculations antirabriques, des diverses formes que la rage peut revêtir et qui ne prouvent rien relativement à son origine.

En somme, cette discussion n'a pas été favorable à l'opinion soutenue par M. Peter, qui a certainement apporté trop de vivacité dans l'attaque, et s'est servi d'expressions parfois désagréables pour M. Pasteur et a cité, parmi ses arguments, des faits dont il voulait tirer trop de conclusions. Il n'en reste pas moins qu'en un sujet aussi grave, ces discussions aient leur bon côté. Elles

empêchent les partisans des doctrines microbiennes de trop s'enthousiasmer; elles les obligent à tenir une statistique des plus exactes à cause de la surveillance étrangère et de la malveillance qui ne manqueraient pas, comme en cette circonstance, de tirer parti des faits malheureux qui n'auraient pas été signalés ou publiés. J'ajouterai aussi que plusieurs des arguments de M. Peter n'ont nullement perdu de leur valeur. Ils sont trop conformes aux idées que j'ai constamment soutenues dans cette Revue pour ne pas en rappeler quelques-uns.

En imaginant ses inoculations antirabiques, M. Pasteur a introduit en médecine une méthode absolument nouvelle et qui n'a rien d'analogue à ce qui se fait de nos jours. Ses bouillons de culture, qu'il appelle des vaccins, ne sont pas des vaccins au sens propre du mot. Ils n'ont rien d'analogue au vaccin de Jenner, à celui qu'emploient tous les médecins. Leur action n'est pas la même. On le comprendra facilement. Quand un médecin inocule à un enfant ou à un adulte la sérosité vaccinale dont l'origine première provient du *cow-pox* de la vache ou du *horse-pox* du cheval, il a pour but de les préserver, sinon absolument, du moins relativement de la variole. Mais il fait cette opération avant que le sujet soit en puissance de variole, car, chose remarquable! le vaccin ne préserve de la variole qu'à une condition, c'est que celle-ci n'ait pas encore pénétré dans l'économie. Quand, par hasard, ce qui arrive quelquefois, on vaccine une personne déjà envahie par la variole, on voit les deux maladies, la vaccine et la variole, évoluer parallèlement sans se contrarier. Comment donc agit le vaccin? On n'en sait rien. C'est affaire d'empirisme. La variole a diminué, la variole s'est atténuée depuis qu'on vaccine à la façon de Jenner. On ne voit plus ces épidémies qui, sous le nom de peste-noire (variole hémorrhagique) ont tant de fois ravagé l'Europe. On peut même dire que la variole disparaîtra le jour où chaque individu sera vacciné et revacciné autant de fois qu'il sera nécessaire. Or, quand M. Pasteur fait des inoculations antirabiques, son sujet est mordu, c'est-à-dire déjà en puissance de rage. Si ses inoculations agissent, ce dont il n'est pas permis de douter après les résultats publiés, elles agissent par un autre procédé que la vaccine. Si un jour on sait pourquoi et comment le vaccin préserve de la variole et les inoculations antirabiques, de la rage, on verra qu'il y aura deux explications et non une seule pour comprendre les deux cas. Tout au plus, pourrait-on comparer

les inoculations antirabiques de M. Pasteur à l'inoculation du virus varioleux qui se faisait autrefois dans l'Inde et dans quelques pays musulmans. On avait soin de prendre le virus sur les sujets atteints d'une variole légère. Mais ce n'était nullement la garantie que la variole ainsi inoculée ne serait pas grave et mortelle. En somme ce que M. Pasteur inocule aux personnes mordues par les chiens enragés est du virus rabique à un état particulier. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que, dans certains cas, il inoculât ainsi la rage vraie. Il suffirait pour cela d'un virus trop énergique et d'un sujet tout particulièrement disposé. Ce cas ne s'est pas encore rencontré d'une façon authentique. Mais rien ne s'oppose à ce qu'il se présente. Serait-ce une raison pour renoncer aux inoculations antirabiques, nullement? Pas plus qu'on ne renonce à employer le chloroforme, bien qu'il tue un malade sur dix mille environ.

J'ai parlé, dans la dernière chronique scientifique, des résultats que M. Bergeon de Lyon avait obtenus sur les phtisiques par l'emploi des lavements d'acide carbonique chargés de vapeurs sulfureuses ou de vapeurs de sulfure de carbone. Depuis cette époque, la nouvelle méthode a été employée un peu partout, en ville comme à l'hôpital. Les résultats obtenus ne sont pas très concordants et la méthode est encore loin d'avoir fait ses preuves. Il est probable et même certain qu'elle ne réussira pas dans tous les cas. Les personnes nerveuses, irritables, ne subiront pas volontiers cette médication qui exige beaucoup de patience et une très grande lenteur dans l'administration. Nous avons essayé l'effet des lavements de gaz acide carbonique, imprégné de vapeurs de sulfure de carbone, sur plusieurs de nos malades de l'hôpital Saint-Joseph. Ceux qui ont accepté courageusement cette médication n'ont eu qu'à s'en louer, les autres n'en ont naturellement retiré aucun profit. Je citerai plus particulièrement deux malades. L'un d'eux est un jeune homme de vingt et un ans, porteur aux halles, qui depuis plusieurs mois suivait déjà avec beaucoup de succès le traitement que j'avais institué. Il avait retrouvé l'appétit et le sommeil, et les sueurs nocturnes avaient disparu, la toux n'existait pour ainsi dire plus, et les forces revenaient rapidement. Il était donc dans un état réellement satisfaisant quand on commença l'administration de la nouvelle médication. Sous cette influence, le progrès fut très marqué et l'amélioration, très sensible. L'appétit augmenta encore, les forces, également, et le poids du corps s'accrut notablement. Au moment de quitter

l'hôpital il pesait 11 kilogrammes de plus qu'à son entrée, et il présentait une mine tout à fait prospère. Les signes stéthoscopiques s'étaient singulièrement amendés et sa poitrine ne présentait plus, au sommet droit et en avant, que quelques craquements, au lieu du souffle et des râles sous-crépitants qu'on avait constatés à diverses reprises, surtout à l'époque des poussées congestives qu'il avait subies plusieurs fois. Le 5 décembre, époque ou l'on commença le nouveau traitement, il pesait 59 kilogr. 500, le 23 décembre suivant, pesait 61 kilogrammes. En moins de dix-huit jours, il avait gagné 1500 grammes.

Le second malade est un homme de quarante-huit ans, employé comme mécanicien aux eaux de la ville. En 1871, il a perdu sa femme de la phtisie pulmonaire. En 1875, il avait eu une attaque de rhumatisme articulaire qui s'est renouvelé en 1881 et en 1886, au mois de février. Au mois d'avril 1886, il avait passé quelque temps à l'hôpital Saint-Joseph pour un grand affaiblissement dû à un diabète léger, car il ne présentait alors aucune trace de lésion, soit au cœur, soit aux poumons. Il était sorti dans un état très satisfaisant.

Mais au mois de juillet, il est pris d'hémoptysie, c'est-à-dire de crachements de sang, puis surviennent la toux, les crachats, les sueurs nocturnes et une perte de forces, etc. Il rentre à l'hôpital le 22 novembre. On constate aux sommets de la poitrine le début de la phtisie, expiration prolongée, retentissement de la voix, etc. Il tousse énormément. Chaque nuit il est pris de quintes nombreuses qui l'empêchent de dormir. Le 5 décembre, on mesure ses crachats de vingt-quatre heures et on trouve 160 centimètres cubes; il pèse 51 kilogr. 500. On le soumet aux lavements d'acide carbonique imprégné de vapeurs de sulfure de carbone. Huit jours après, le 12 décembre, il n'a presque plus de quintes la nuit, le volume de l'expectoration est descendu à 20 centimètres cubes, la température qui oscillait autour de 38°, tout en dépassant fréquemment ce chiffre, oscille autour de 37°, l'appétit est meilleur, et le poids du corps a augmenté. Quelque jours plus tard on trouve 53 kilogr., et huit jours après, 54 kilogr. La dernière pesée faite le 16 janvier, accuse 54 kilogr. 500. En somme, depuis qu'il est soumis à ce genre de traitement, ce malade augmente assez régulièrement de 500 grammes par semaine, il n'a plus de fièvre, ne tousse presque plus, dort bien et a bon appétit. C'est là, on le voit, un résultat fort remarquable.

Quelques jours après l'installation de ce nouveau mode de traitement, on m'adressa, des environs de Paris, un jeune homme atteint de phtisie au troisième degré (cavernes dans les poumons). Les lavements lui firent beaucoup de bien. Quelques jours après il présentait une mine florissante qui n'était nullement en rapport avec les lésions profondes dont ses poumons étaient atteints. Il allait de mieux en mieux quand, une nuit, il est pris d'une hémoptysie foudroyante qui l'enlève en quelques minutes. Un vaisseau important traversant une caverne grande comme une noix, s'était rompu et avait déterminé une mort presque subite. Cette terminaison est-elle imputable à l'emploi des lavements de gaz acide carbonique imprégné de vapeurs de sulfure de carbone? Nullement. C'est un accident assez commun quand les lésions sont aussi avancées. Somme toute, la médication lyonnaise a adouci les derniers jours de son existence et lui a rendu l'espoir d'une guérison sur laquelle il n'était pas permis de compter.

L'administration de ces lavements demande une grande surveillance et une attention soutenue. Il faut aller très lentement, cesser pendant quelques minutes, pour recommencer plus tard et même, au besoin, s'abstenir pendant quelques jours. L'effet ressenti par les malades est tellement bienfaisant, qu'ils demandent bientôt à reprendre de nouveau la médication interrompue.

La *Revue scientifique* vient de publier la leçon d'ouverture du cours d'anatomie à la Faculté de médecine de Lyon. Le professeur, M. Testut, a développé le sujet suivant : *Qu'est-ce que l'homme pour un anatomiste?* C'est une leçon d'anthropologie, je dirai même d'anthropologie zoologique. Si cependant l'auteur s'était borné à développer uniquement cette partie de son sujet, il serait resté dans son rôle de savant et nous ne contredirions pas aux arguments anatomiques, physiologiques et embryologiques qu'il invoque pour démontrer les rapports qui existent entre l'homme et les singes. On peut dire comme lui, avec Huxley et Broca, anatomiquement parlant, qu'il y a moins de différence entre l'homme et les singes anthropomorphes qu'entre ceux-ci et les singes inférieurs. Peu importe qu'on place l'homme dans l'ordre des primates avec les singes et qu'on en fasse une simple famille des Hominiens, comme Broca, ou un genre *Homo*. Il s'agit là de classements et de groupes auxquels il faut accorder une valeur relative, car les zoologistes varient ces groupes, suivant l'importance plus ou moins

grande qu'ils attribuent à telle ou telle conformation. Ce qu'il importe uniquement à la science, c'est que l'on fasse de l'homme un genre distinct et qu'on le place à la tête des animaux, mais au-dessus d'eux. Car s'il y a moins de différence entre l'homme et les singes supérieurs qu'entre ceux-ci et certains singes inférieurs; il y a tellement de caractères distinctifs entre l'homme et ces singes anthropomorphes, que toute classification qui voudra trop les rapprocher passera nécessairement à côté de la réalité; même en se plaçant au point de vue de l'anatomie pure, il y a des différences très réelles de conformation entre l'homme et les singes anthropomorphes.

Il ne nous déplaît pas de suivre M. Testut dans tous les développements qu'il donne sur la conformation de l'homme comparée à celle des animaux qui lui ressemblent le plus. En admettant même, comme lui, qu'il soit démontré pour tout le monde (ce qui est peut-être à vérifier), que le *lobe occipital*, le *prolongement postérieur du ventricule latéral*, la *corne d'Ammon* ou *petit hippocambe*, cette trilogie anatomique que le savant zoologiste de Londres, Richard Owen, considérait comme propre à l'homme, s'observe également chez un grand nombre de singes, nous ne voyons pas qu'il en découle cette notion que l'homme provient du singe par voie d'évolution. C'est que, en effet, M. Testut, est partisan de la doctrine transformiste, non seulement comme Darwin la concevait, mais comme Hæckel l'a complétée en Allemagne. Il semble même trop, en le lisant, qu'il a transporté dans la science française tous les arguments du savant d'Iéna et en leur donnant cette forme agressive et de mauvais goût qui leur ôte une bonne partie de leur valeur. Car, en le lisant, on voit que le savant est beaucoup plus préoccupé de faire servir ses connaissances à combattre telle ou telle doctrine philosophique et religieuse, qu'à faire réellement progresser la science. C'est une polémique philosophique d'une forme spéciale, dans laquelle les arguments et les détails anatomiques remplacent les *barbara*, les *bamalipton*, etc., des pédants d'autrefois.

Quelle valeur scientifique possède, en effet, l'argumentation suivante du professeur d'anatomie de la faculté de médecine de Lyon?

En demandant qu'elle est l'origine de l'homme?

« D'où venons-nous, s'écrie-t-il dans un mouvement oratoire?

« Faites-moi grâce, à ce sujet, des interminables légendes que

chaque peuple sauvage ou policé place d'ordinaire au seuil de son histoire ou à la première page de sa religion, depuis cette croyance que l'on trouve enracinée chez tant de peuples de l'antiquité qui faisaient remonter leur origine à des dieux ou à des demi-dieux, jusqu'au *mythe mosaïque* qui est le plus répandu dans notre Europe et qui vous est suffisamment connu pour que je n'aie pas besoin de vous le rappeler ici. Encore une fois de deux choses l'une : ou bien on est d'humeur à s'incliner devant le mystère, c'est-à-dire devant le surnaturel et le merveilleux, devant les choses que l'on ne peut comprendre, et qu'il est même défendu d'approfondir, et l'on doit croire purement et simplement; ou bien il faut accepter le grand fait de l'évolution, tel que nous l'ont fait connaître Lamarck, Darwin, Carl Vogt, Hæckel, etc., il n'y a pas de milieu.

« Il est à peine besoin d'ajouter que tout esprit vraiment scientifique qui aura le courage nécessaire, — il en faut parfois beaucoup, — pour se dégager de toutes les idées préconçues, de tous les préjugés d'école, embrassera la doctrine évolutionniste, comme étant la seule conforme au double enseignement de la raison et des faits. »

Et, d'abord, on peut bien constater que le courage aujourd'hui ne consiste pas à nier les dogmes et à railler les mystères de la religion. On est sûr, en agissant ainsi, d'obtenir les bonnes grâces d'un gouvernement qu'on n'osera pas accuser de tendresse envers les catholiques. Le vrai courage consiste plutôt aujourd'hui à affirmer sa foi. Mais laissons là ces arguments fort déplacés en pareille matière et voyons les raisons sur lesquelles M. Testut base ses préférences pour la doctrine de l'évolution.

Il débute tout d'abord par une série d'affirmations dépourvues de preuves.

« Et alors, ajoute-t-il, au lieu de voir dans la nature une puissance extra-naturelle, créant de rien, et de nouveau ramenant à rien ce qu'elle a créé, il verra une matière éternelle, variant à l'infini sa manière d'être et d'impressionner les sens sans pour cela se détruire jamais. Au lieu de voir dans la faune qui a peuplé ou peuple encore la terre, ces myriades d'espèces fixes et immuables, successivement créées et détruites qui ont servi de base au système de Linnée et d'Agassiz, il verra les différents groupes zoologiques dériver les uns des autres par suite de transformations lentes et

successives. Et appliquant à notre espèce, — qui, en aucun cas, ne saurait faire exception, — cette grande loi évolutive qui régit la zoologie entière, il ne considérera l'homme que comme le produit ultime de l'évolution, comme le dernier anneau de cette longue chaîne généalogique dont les anneaux intermédiaires correspondent chacun à une espèce déterminée et dont le premier remonte à l'amibe, simple organisme monocellulaire, ou même plus loin encore, jusqu'à ces humbles masses sarcodiques dépourvues de noyaux, les monères, qui ont été récemment découvertes par Hæckel, et dont le *Bathybius*, si minutieusement décrit par Huxley, nous offre un des meilleurs spécimens. »

Ne vous semble-t-il pas que voilà bien des dogmes proposés à la foi, à la croyance de ses auditeurs, par un professeur qui parlait naguère avec tant de dédain du *mythe mosaïque*. Qui prouve que la matière est éternelle? Qui prouve que les animaux descendent les uns des autres par voie de transformation ! Qui prouve que cette hypothèse, fût-elle d'accord avec la réalité, s'applique à l'espèce humaine? Qui a jamais vu l'amibe ou la monère se transformer en un être d'un degré supérieur? Ce qui m'étonne vraiment, c'est de voir invoquer ici le *Bathybius*, cet être imaginaire qu'on a reconnu depuis longtemps n'être autre chose qu'une substance minérale, le sulfate de chaux, qui précipite lorsqu'on mélange l'alcool à l'eau de mer. L'auteur aurait dû aller plus loin, remonter à la génération spontanée qui s'impose logiquement dans son système philosophique, car il ne faut pas s'y méprendre, il s'agit ici de philosophie et non d'histoire naturelle. Mais la génération spontanée présente tant d'impossibilités, qu'on préfère la passer sous silence. Et qui va donner le coup de pouce à ces monères, pour transformer quelques-unes d'entre elles et laisser les autres à leur état d'infériorité? Qui va présider à ce choix? L'auteur n'en sait rien, et il avoue son ignorance avec une grâce charmante. Écoutez plutôt :

« Sous quelles influences se sont accomplies ces transformations profondes, qui ont fait de la monère un animalcule à noyau, de l'animalcule mono-cellulaire, un animal pluricellulaire, de l'invertébré, un vertébré, un mammifère, l'homme enfin? Dans l'état actuel de ces connaissances, la réponse à cette question me paraît devoir rester *douteuse*. Sans doute les mots familiers aujourd'hui d'*adaptation aux milieux*, de *lutte pour l'existence*, de *sélection sexuelle*, etc., rappellent une foule de vues aussi profondes qu'in-

génieuses, et qui, pour la plupart, sont *vraisemblablement* d'accord avec la réalité des faits. Nous ne pouvons nous dissimuler, d'autre part, que dans ces tentatives d'explication à outrance où des esprits impatients veulent tout éclaircir et tout démontrer, les élèves de Darwin, et Darwin lui-même, se sont donné trop facilement carrière, apportant quelquefois comme une vérité acquise ce qui n'était, au fond, qu'une *hypothèse brillante* ou même un *rêve de leur imagination.* » Il semblerait, après ces aveux, que le professeur va proposer timidement la doctrine du transformisme. Vous ne connaissez guère le zèle ardent et aveugle de ces néophytes d'une nouvelle doctrine. Ils ont tellement foi dans leurs nouveaux dogmes, qu'aucune difficulté ne les arrête, et leur acte de foi est complet!

« Mais, quoi qu'il en soit de ces solutions hâtives, proclame le professeur, le fait de l'évolution n'en existe pas moins dans ses traits essentiels, et nous *devons nous ncliner devant sa toute-puissance*, alors même que nous ne connaissons que d'une façon incomplète sa manière de procéder. »

Comme on le voit, rien n'y manque, pas même le *Credo quia absurdum.*

Nous ne pouvons pas suivre pied à pied, M. Testut dans le développement de la nouvelle croyance qu'il expose aux étudiants en médecine de la faculté de Lyon. Nous dirons seulement que son argumentation est celle de Hæckel, car il appelle successivement à son aide l'*ontogénie* ou développement de l'individu, *la phylogénie* ou développement de la famille ou tribu, il montre l'importance excessive qu'on peut tirer des organes rudimentaires, ce qui constitue la dystéléologie et les anomalies organiques qu'on appelle mieux tératologie.

Il y a longtemps que les botanistes compétents et parmi ceux-ci je comprends seulement ceux qui se sont livrés avec succès aux recherches organoganiques, ont démontré qu'on ne pouvait presque rien tirer, à part les arrêts de développement de la tératogénie, car on trouve toujours un fait détruisant les conclusions qu'on avait tirées d'un autre fait. En un mot, on ne peut rien conclure de faits que l'on peut invoquer tour à tour en faveur de doctrines opposées. Pourquoi n'en serait-il pas de même en zoologie?

Le professeur de Lyon procède comme le veut la vieille logique, la bonne. Après avoir exposé la nouvelle doctrine, il cherche à réfuter les objections de ses adversaires.

« Parmi les objections d'ordre anatomique que les adversaires de l'évolution dirigent contre cette doctrine, celle qu'on édite le plus souvent, et qui est bien certainement dans votre esprit, si elle n'est pas sur vos lèvres, est celle-ci : si l'évolution n'est pas un vain mot, — on la traite souvent de rêve ingénieux, de spéculation fantaisiste, — si c'est celle qui, en réalité, a façonné l'homme tel qu'il est, nous devrions la voir continuant son œuvre, modifier encore aujourd'hui nos caractères morphologiques; or l'homme est toujours le même, l'homme n'évolue pas.

« Eh bien, cette objection ne me déplaît pas, et, si vous voulez bien m'accorder encore quelques instants, je vais essayer de la réduire à sa juste valeur. »

Comment le professeur arrivera-t-il à ce résultat? En comparant l'homme fossile à l'homme moderne, il trouve au premier des caractères simiens. Il déduit ces conclusions de l'observation de quelques crânes et de quelques mâchoires appartenant incontestablement à l'homme, mais présentant sur quelques os des formes qui rappellent vaguement ce qu'on observe de nos jours sur quelques singes, aussi ne peut-on admettre que très approximativement les deux propositions qu'il fait découler de cet examen.

« 1° L'homme néolithique diffère, au point de vue anatomique, de l'homme actuel.

« 2° Il se rapproche du singe bien plus que ne le fait l'homme actuel. »

M. Testut est-il bien sûr qu'encore aujourd'hui, au milieu de la variation infinie (dans de certaines limites, bien entendu) des formes humaines, du squelette principalement, on ne retrouvera pas des caractères analogues ou semblables à ceux des habitants, la période néolithique.

Jusque-là on comprend encore l'anatomiste, accordant pour le développement de sa thèse une importance trop considérable à des modifications légères et de peu de valeur au point de vue de la classification, mais où le savant disparaît pour faire place au rêveur, c'est quand, abandonnant le terrain des faits, il marche à la remarque de M. de Mortillet, à la recherche du précurseur de l'homme, de cet être imaginaire, ni homme, ni singe qui descendrait de l'ancêtre commun. Il est fâcheux de voir un anatomiste admettre l'existence d'un anthropopithèque ou d'un pithécanthrope sur des analogies et sur des vues de l'esprit. Les transformistes donneraient plus de

valeur à leur doctrine de prédilection s'ils avaient la sagesse d'attendre au moins des semblants de preuves avant d'affirmer l'existence d'êtres qui, jusqu'à présent, n'ont eu d'autre réalité que dans leur imagination. Existe-t-il une seule preuve de l'existence de ce précurseur, de cet ancêtre commun ? Aucune, peut-on répondre hardiment. Les silex tertiaires, taillés ou prétendus taillés, n'ont pu l'être que par un être intelligent que M. de Quatrefages, dont l'autorité en ces matières est bien autrement considérable que celle de M. de Mortillet, n'hésite pas à regarder comme un homme.

Au reste nos lecteurs ne doivent pas ignorer que les hypothèses du professeur d'anatomie de Lyon, ne sont pas admises par le savant professeur du Muséum qui excelle même à réfuter le darvinisme et le transformisme avec leurs propres arguments, et en les convainquant d'illogisme. On en aura la preuve palpable en parcourant ses diverses publications, *l'unité de l'espèce humaine* entre autres, et surtout son dernier ouvrage qui forme le premier volume de la *Bibliothèque anthropologique*, qu'il a fondée avec M. Hamy et quelques autres savants. On ne saurait trop conseiller aux catholiques la lecture de cette *Histoire générale des races humaines, introduction à l'étude des races humaines.* (A. Hennuyer, éditeur.) Ils verront comment, en s'appuyant sur les seules données scientifiques, un savant fidèle à la méthode usitée en histoire naturelle peut traiter ces questions sans verser dans les rêveries et les hypothèses.

Dr Tison.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'année nouvelle s'ouvre pour l'Europe avec une redoutable alternative de paix ou de guerre. Il y a longtemps que la vie des nations est comme suspendue dans la crainte. A tout instant on passe de la sécurité aux alarmes. L'opinion ne cesse pas d'être anxieuse. Depuis dix ans on se demande si la paix sera maintenue ou s'il n'y aura pas quelque conflagration générale. La crise toucherait-elle à son terme? On dirait qu'un dénouement se prépare.

Malgré les menaces réitérées d'un conflit en Orient, qui, plus d'une fois, ont fait craindre que l'Autriche et la Russie n'en vinssent aux mains, l'année 1886 a pu s'achever sans secousses, et même sur des promesses de paix qui se sont fait entendre à la fois à Saint-Pétersbourg, à Vienne et à Berlin. Les mêmes démonstrations pacifiques ont eu lieu dans plusieurs capitales, à l'occasion du renouvellement de l'année. A Paris, on a vu le Président de la République sortir de sa réserve habituelle et de la banalité des discours de jour de l'an pour faire entendre les déclarations les plus rassurantes. « Depuis quinze ans, a dit M. Grévy, nous vivons en bonnes relations avec toutes les puissances, et j'ai la confiance que cet état sera maintenu par la sagesse des gouvernements. » « Nous voulons la paix », a déclaré, de son côté, le Président du Conseil des ministres. A la même heure, à Berlin, le prince impérial, présentant les chefs de l'armée à l'empereur Guillaume, à l'occasion du nouvel an et du quatre-vingtième anniversaire de son entrée dans l'armée, disait que « le peuple allemand s'en remettait à son empereur et chef militaire, et le regardait avec une joyeuse confiance comme le défenseur de la paix. »

Quel contraste, cependant, entre les paroles et les faits! Jamais année nouvelle ne s'est ouverte au milieu de tant de promesses de paix et de si grands préparatifs de guerre. En France, en même temps qu'on remet toutes les places fortes en état, on expérimente secrètement un nouvel engin destructeur d'une puissance formi-

dable. Des mouvements de troupes et des approvisionnements se font des deux côtés des Vosges. La Russie prépare un plan de mobilisation qui porte sur quatre millions d'hommes. L'Autriche arme à l'exemple de ses redoutables voisins, et l'Italie se montre prête à entrer en campagne. Dans cette émulation des puissances à augmenter leurs forces militaires, l'Allemagne n'a pas voulu perdre sa supériorité sur les autres. Pour la seconde fois, et avec une nouvelle insistance, le chancelier de l'empire et le chef de l'armée allemande ont réclamé du Reischstag le vote de l'augmentation de l'effectif et du budget de la guerre pour sept ans, afin de soustraire l'organisation de l'armée et la direction militaire aux décisions d'une majorité parlementaire sans stabilité.

A cette occasion, M. de Bismarck et M. de Moltke ont prononcé des discours qui ont produit en Europe un tel effet, que chaque nation y a cherché immédiatement s'ils étaient pour elle une assurance de paix ou une menace de guerre.

On ne saurait dire au juste ce qu'ils sont. Les deux orateurs ont-ils parlé simplement en avocats qui cherchent à gagner leur cause, ou ont-ils exprimé, celui-ci les sentiments vrais d'un chef d'armée, celui-là les pensées sincères de l'homme de l'Etat? M. de Moltke, surtout, a prononcé une bien grave parole. « Si le septennat militaire est rejeté, a-t-il dit, c'est la guerre, certainement. » Et, ce qui rendrait ce mot plus grave encore, c'est qu'une grande partie des six discours prononcés coup sur coup par M. de Bismarck semble en être le commentaire.

A vrai dire, il n'y a que la France en cause dans l'argumentation par laquelle le chancelier de l'empire et le chef de l'état-major général de l'armée allemande ont essayé d'enlever le vote du Parlement. Si certaines paroles ont pu paraître désagréables à l'Autriche et surtout à l'Italie, elles n'ont rien d'inquiétant pour ces nations. M. de Bismarck a proclamé bien haut le désir de l'empire allemand de maintenir des relations cordiales avec l'Autriche et avec la Russie. L'Allemagne ne veut pas faire la guerre à la Russie. Sur ce point, M. de Bismarck a été très affirmatif. L'Allemagne n'a pas à intervenir dans les affaires de Bulgarie. Peu lui importe que ce soit tel ou tel prince qui règne à Sofia. Elle ne se laissera entraîner par personne à s'aliéner la Russie par amour de la Bulgarie. Si cette déclaration est sincère, ce sera un grand soulagement pour l'Europe d'apprendre que quels que soient les événements dans les Balkans,

l'intervention de l'Allemagne ne viendra pas les aggraver. Du reste, la politique allemande, en ce qui concerne l'entente des trois gouvernements impériaux, a été très franchement exposée. Le chancelier a hautement affirmé les avantages de la triple alliance au point de vue du maintien de la paix, en se déclarant décidé à faire tous ses efforts pour la consolidation de l'entente des trois empires. A cette fin, le gouvernement austro-hongrois ne doit pas compter sur l'appui du cabinet de Berlin pour une politique qui irait à l'encontre des légitimes revendications de la Russie en Bulgarie.

Du côté de l'Orient, c'est la paix. Ni l'Allemagne ne fera rien contre la Russie, ni elle ne permettra que l'Autriche intervienne dans la crise actuelle, de manière à entraver la juste action de la Russie, et à troubler les bons rapports entre les deux puissances, qui sont la véritable base de la triple alliance et la plus sûre garantie de la paix. M. de Bismarck a déclaré expressément que le projet de loi militaire, présenté au Reichstag, n'était nullement motivé par les relations de l'Allemagne avec la Russie, qui n'avaient pas cessé d'être et qui resteraient amicales. « Quel intérêt aurions-nous, a-t-il dit, à chercher des conflits avec cette puissance? Nous ne ferons rien pour troubler la paix avec elle, et je ne crois pas que, de son côté, la Russie nous attaque; je ne crois pas non plus qu'elle cherche des alliances pour nous attaquer en commun avec d'autres États, ou qu'elle veuille profiter de difficultés que nous pourrions avoir pour nous attaquer. »

C'est contre la France que le gouvernement allemand prend ses précautions, c'est contre elle qu'est dirigé le projet de loi. M. de Bismarck l'a dit expressément. Plût au ciel que le tableau que le chancelier a fait au Reichstag de notre puissance militaire, fût exact; plût au ciel qu'il eût de notre armée cette sage crainte, qui l'empêchât à jamais de rien méditer et entreprendre contre nous! Mais ne nous y fions pas. Que les paroles de M. de Bismarck ne nous inspirent pas une folle présomption. L'orateur n'a fait la France si forte et si redoutable aux yeux des députés allemands, que pour leur arracher le vote du septennat. Est-ce sérieusement que M. de Bismarck a pu dire que, déjà en 1870, l'Allemagne n'avait dû qu'au hasard d'être victorieuse? N'est-ce pas avec le parti pris d'effrayer le peuple allemand et ses représentants, qu'il leur a montré la prochaine guerre avec la France, comme devant amener de terribles représailles contre l'Allemagne? La conscience

de la valeur réelle de notre armée et des chances bien petites de victoire que nous aurions dans une nouvelle guerre, ne permet de voir là que des artifices oratoires. M. de Bismarck, moins que personne, ne peut ignorer que la France n'est réellement pas en état de se mesurer avec l'Allemagne; qu'il s'en faut bien qu'elle soit prête à prendre sa revanche, et qu'elle est loin encore de se trouver dans les conditions politiques et militaires qui lui permettraient d'affronter avec avantage un choc aussi redoulable.

Malgré cela, néanmoins, il y a peut-être quelque sincérité dans les craintes que le chancelier de l'empire allemand manifeste au sujet de la France. Ce n'est pas qu'il n'ait confiance, comme il l'a dit lui-même, dans les sentiments pacifiques du gouvernement français et d'une partie de la nation. Le ministère actuel lui paraît même désireux de la paix; mais, selon lui, l'Allemagne ne peut pas compter indéfiniment sur la paix avec la France. M. de Bismarck a insisté, sans aucune réserve, sur deux éventualités dont il a fait le principal argument de ses discours : d'un côté, l'avènement au pouvoir d'un gouvernement qui croirait la France assez supérieure en armements et en force pour être assurée de la victoire; de l'autre, la possibilité d'une guerre extérieure entreprise, comme en 1870, pour faire diversion aux affaires intérieures, et consolider le gouvernement. Dans les deux cas, M. de Bismarck avait en vue le général Boulanger. C'est lui qu'il a dénoncé comme le péril pour l'Allemagne. Ou le grand chancelier sait et prévoit des choses qui ne paraissent pas imminentes en France, ou il n'a fait qu'exprimer des craintes factices, pour justifier son projet de loi et pour peser sur le vote.

Sans doute, tout peut arriver en France. L'avènement du général Boulanger au pouvoir ne devrait pas causer plus de surprise que bien d'autres aventures politiques de ce siècle. Un coup de force ou la faveur populaire peuvent le porter soudain au premier rang et faire de lui le maître des destinées de la France. Une revanche contre l'Allemagne entrerait vraisemblablement dans les plans de ce général ambitieux. L'Allemagne doit compter avec les coups de théâtre de la politique, plus fréquents chez nous que dans les autres pays. C'est, d'ailleurs, le sort des régimes démocratiques d'aboutir à la dictature militaire. N'a-t-on pas vu, deux fois déjà, la république produire des Napoléons? Mais la situation n'est plus aussi favorable aujourd'hui aux entreprises personnelles, et M. le général Boulanger,

malgré certaine popularité bruyante, dont lui-même ne saurait être dupe, n'a des Napoléons, ni le nom, ni l'importance. Il a surtout l'appui des radicaux. En dehors du groupe de l'extrême gauche, il est loin d'inspirer confiance au parti republicain. Le pays connaît son nom, l'armée n'est pas sans complaisance pour un chef entreprenant, actif, audacieux même, qui paraît s'occuper d'elle et rêver de lui rendre son ancienne gloire par une guerre heureuse. Il s'en faut bien, cependant, que le général Boulanger soit en situation d'inquiéter sérieusement l'Allemagne par ses visées personnelles d'ambition et ses projets plus ou moins réels de revanche. Le favori des radicaux est loin encore du pouvoir; il ne dépend pas encore de lui d'engager la France dans une guerre que la masse du pays réprouve. M. de Bismarck ne saurait s'y méprendre. Pourquoi donc ces armements, pourquoi ces préparatifs de guerre, pourquoi ce nouveau projet de loi, alors que le chancelier déclare lui-même que la France ne songe pas à attaquer l'Allemagne, alors qu'il reconnaît que le gouvernement actuel et la grande majorité de la population française sont animés de dispositions pacifiques?

Le Reichstag n'a pas pris au sérieux les alarmes du chancelier de l'empire, ou, du moins, il n'a pas voulu renoncer, en prévision d'éventualités douteuses, aux prérogatives parlementaires les plus importantes, et abdiquer pour sept ans entre les mains du gouvernement. Malgré les sombres perspectives d'une nouvelle guerre avec la France, auprès de laquelle celle de 1870 ne serait, au dire de M. de Bismarck, qu'un jeu d'enfant, malgré les menaces de dissolution immédiate proférées contre le Reichstag, la majorité, conduite par M. de Windthorst, a rejeté les demandes du gouvernement. Par 180 voix contre 154, le septennat militaire, que réclamaient M. de Bismarck et M. de Moltke, a été repoussé. Le chancelier avait menacé le Reichstag de dissolution, s'il résistait. Le Reichstag a résisté, il est dissous.

Est-ce que le Parlement allemand a manqué de patriotisme? Peut-on dire qu'il a refusé de pourvoir à la sécurité de l'empire? Évidemment, il n'a point envisagé la situation de la même manière que les hauts patrons du septennat militaire. Son vote indique assez que le danger d'une guerre entre l'Allemagne et la France lui paraît venir plutôt de M. de Bismarck que du général Boulanger lui-même. Sous ce rapport, la résistance du Reichstag au chancelier aggrave la situation. Celui-ci ne rendra-t-il pas la France respon-

sable de l'échec qui lui a été infligé? Pour justifier ses terreurs imaginaires, pour frapper l'esprit des électeurs allemands et obtenir un Parlement plus docile à ses vues, ne cherchera-t-il pas quelque prétexte de conflit entre l'Allemagne et la France? N'essaiera-t-il pas de nous faire commettre quelque faute en nous provoquant par les excitations de sa presse officieuse? Ne nous imputera-t-il pas à grief les moindres actes ou paroles de notre ministre de la guerre, les plus légitimes mesures de précaution militaire? Sans contredit, la position de la France est plus dangereuse depuis le vote du Reichstag. Si le chancelier éprouvait, au mois de février, un nouvel échec devant les électeurs, tout serait à craindre de son ressentiment et des déceptions de sa politique. C'est alors qu'il se trouverait lui-même dans le cas de Napoléon III dont il rappelait le souvenir au Reichstag, et où : « les entreprises extérieures devraient servir de soupape de sûreté pour les affaires intérieures. » Il ne faudrait pas beaucoup compter sur cette parole lancée par le chancelier au cours du débat : « En aucun état de cause, nous n'attaquerons la France. » A ce moment-là, les déclarations de tribune ne pèseraient pas d'un grand poids dans les résolutions du tout-puissant ministre.

En somme, les discours de M. de Bismarck laissent suspendue sur l'Europe une redoutable incertitude. Est-ce la paix ou la guerre? Les paroles, diversement interprétées, du puissant chancelier, ont répandu partout l'émoi, sans que personne puisse dire ce qu'il en sortira. Lui-même n'est pas le maître des événements. Au-dessus des paroles et des volontés, quelles qu'elles soient, des causes générales rendent la crise presque inévitable dans un temps plus ou moins éloigné. Tout en protestant de leur désir de la paix, les États ne cessent de s'endetter à l'envi pour augmenter leurs forces militaires. Les nations plient sous le poids des charges publiques; les ressources régulières ne suffisent plus aux frais énormes des armées et du matériel de guerre. Aucun État ne peut plus soutenir longtemps de pareilles dépenses et aucun cependant ne peut désarmer le premier. Quant à l'idée d'un désarmement général à l'amiable, ce serait pure chimère. Il y a là une situation violente qui ne peut se dénouer que par la force. Tous ces armements, si disproportionnés avec les ressources du pays, aboutiront fatalement à une guerre, comme une accumulation de neige, selon l'expression pittoresque d'un journal anglais, se termine par une

avalanche. M. de Moltke l'a dit clairement, froidement : les armements ruineux doivent amener la guerre.

Pour faire face à une si redoutable éventualité, la France a-t-elle une armée assez forte et assez bien préparée? Notre patriotisme se plaît à le croire. Mais quel gouvernement avons-nous? La République et un ministère Goblet. Peut-être se trouvera-t-il des généraux pour conduire les armées; mais les hommes d'État nous manquent absolument. Lorsqu'il importerait tant à la sécurité de la France de contracter des alliances, nous n'avons qu'un régime qui inspire des défiances à toute l'Europe; à un moment où la guerre peut éclater à la moindre occasion, sur le plus léger prétexte, nous n'avons pour conduire notre diplomatie, diriger nos affaires, veiller à nos intérêts, que des ministres novices comme M. Flourens, ou insuffisants comme M. Goblet. — Est-ce assez de M. Boulanger? La faveur publique s'est attachée à lui; mais quels sont ses titres à la confiance? Quelles sont les armées qu'il a commandées, les guerres qu'il a faites, les victoires qu'il a remportées? Son nom, ses discours, ses panaches ne sauraient pourtant tenir lieu du reste.

Il est douloureux de penser que dans un moment si critique, où d'un jour à l'autre, peut se jouer le sort de la France, notre situation intérieure soit si mauvaise et que le gouvernement se trouve aux mains d'hommes qui n'ont même pas pu donner au pays sa loi de finances. Voilà un an qu'on s'occupe du budget de 1887 et ce budget n'est pas encore voté. Jamais pareil désarroi n'a existé. M. Goblet déclare solennellement à la commission du budget que le gouvernement éprouve le besoin de mettre une absolue régularité dans nos finances, mais le ministre des finances ne trouve pas d'autre moyen de réaliser ce désir qu'en augmentant le désordre. Tout son système est de recourir à un nouvel emprunt et à de nouveaux impôts. Hors de là il ne connaît pas de moyen de présenter un budget en équilibre. La commission du budget ne pouvait accepter un pareil plan, surtout après la chute du cabinet Freycinet qui n'a été renversé, en réalité, comme l'a déclaré M. Clémenceau, que pour n'avoir pas rempli la promesse exprimée à son avènement, dans cette formule : « ni emprunts, ni impôts nouveaux ». Mais la commission elle-même, quel système avait-elle à proposer à la place de celui du gouvernement? Pas plus que le ministre des finances, elle n'a pu arriver à un résultat satis-

faisant. Elle aussi a élaboré des plans succesifs sans en trouver un seul bon. Dans son impuissance, le gouvernement a pourtant fini par s'en remettre à elle. Le ministre des finances a abdiqué entre ses mains. La Chambre à son tour abdiquera-t-elle aussi? En réalité, ce que la commission du budget propose en dernier lieu, c'est l'équivalent du plan primitif du gouvernement, de celui de M. Dauphin comme de celui de son prédécesseur, M. Sadi-Carnot, c'est un système déguisé d'emprunt et d'impôts nouveaux. Seulement, dans le dernier projet de la commission, l'emprunt se dissimule sous le couvert « d'opérations de trésorerie » et les impôts nouveaux prennent le nom de « surtaxes », ou de remaniements d'impôts existants », ou de « superpositions d'impôts ». Rien de plus simple que cette manière d'équilibrer le budget. Une fois le budget ordinaire établi, on pourvoira aux dépenses extraordinaires avec des obligations sexennaires, et on rejettera sur l'année 1888 la liquidation générale. Ce sont là ces fameux procédés de trésorerie qui consistent à émettre indéfiniment des obligations à court terme, sans qu'il soit possible d'espérer que les prochains budgets offrent aucune disponibilité pour pourvoir à ces remboursements. On évite le mot d'emprunt, mais on a la chose en permanence. Cette émission facultative d'obligations sexennaires au fur et à mesure des besoins constitue un véritable emprunt indéfiniment renouvelable, car, d'année en année, les difficultés budgétaires seront de plus en plus grandes et il faudra toujours s'endetter davantage pour payer les termes échus des premiers emprunts. Le système de la commission du budget nous reporte à l'époque révolutionnaire. Il n'y a pas loin de ces émissions à jet continu de bons sexennaires à la fameuse planche aux assignats.

La vérité est que les finances publiques sont dans une situation des plus précaires, d'où l'on ne peut les tirer que par un emprunt et des impôts nouveaux, ou par une réforme générale dans la gestion financière. Il y a dix ans, les budgets se soldaient en équilibre. Ce sont les dépenses excessives, les gaspillages, les folies du régime républicain qui ont produit le déficit. Maîtres du pouvoir, les républicains ont considéré la France comme un pays conquis; ils se sont donné libre carrière dans la voie des dépenses. On se mit d'abord à créer des places nouvelles, à augmenter les traitements; on commença à emprunter pour se créer des ressources supplémentaires. Puis vint le fameux plan des travaux publics de

M. de Freycinet et avec lui un énorme emprunt et une augmentation correspondante d'impôts. A cette extravagance succéda la folie de l'école, cause de nouvelles et ruineuses dépenses. En dernier lieu, l'utopie d'un empire colonial a achevé de creuser le gouffre du déficit. Des milliards et des milliards ont été engloutis dans toutes ces folles entreprises de travaux publics, d'école, d'expéditions lointaines. Ce ne sont pas des expédients, aussi ruineux que les dépenses avouées, qu'il faudrait pour remédier à cette situation, ce sont des réformes absolues, radicales.

La majorité avait conscience des lourdes responsabilités qu'elle assumait pour l'avenir, lorsqu'elle s'est tout à coup décidée à vouloir un budget équilibré, non à l'aide d'emprunt et d'impôts nouveaux, mais par des économies. Ces économies sont encore possibles; mais la majorité les veut-elle réellement et peut elle-même les réaliser? Qu'on réduise les travaux publics, qui ont été jusqu'ici plus onéreux qu'utiles au pays; qu'on ramène à son chiffre ancien le budget de l'instruction publique et de l'école; qu'on renonce aux épurations de fonctionnaires qui aggravent considérablement le service des pensions de retraite; qu'on s'arrête de créer des places et d'augmenter les traitements; qu'on restreigne au nécessaire les frais d'occupation des pays de protectorat; et l'on aura, d'un seul coup, réalisé des économies qui permettront de rétablir le budget dans les conditions où il était il y a dix ans.

Mais demander cela aux républicains, c'est leur demander de renoncer à leurs moyens d'influence électorale, à leur fureur de laïcisation, à leurs avantages particuliers, à leur politique. Ils ne le feront pas. Notre situation financière ira donc en s'aggravant. On continuera à vivre d'expédients au jour le jour. On remettra à 1888 le règlement du budget de 1887; on s'enfoncera de plus en plus dans le déficit, au risque d'arriver à la banqueroute. Mais périssent les finances, avec tout le reste, plutôt que la république!

Il y a dans le parti républicain des esprits plus modérés et mieux avisés qui comprennent que, au point de vue politique comme au point de vue financier, la république est dans une mauvaise voie et qu'elle pourrait bien y trouver sa fin. Ceux-là, en effet, ne sauraient être rassurés par des indices aussi incertains que les récentes élections du Nord et de la Manche à la Chambre des députés, et l'élection sénatoriale de Belfort, qui ont eu, pour effet, de remplacer des conservateurs par des républicains. Ces élections partielles, dans

lesquelles l'indifférence d'un côté, et de l'autre la pression administrative, ont tant de part, ne manifestent pas le véritable état de l'opinion. Il est certain que la république traverse une crise inquiétante pour ses amis. Plus les difficultés intérieures et extérieures augmentent, plus le gouvernement baisse. Le ministère actuel manque tout à fait de prestige et de force. Personne n'a pu le prendre au sérieux. Sans programme, comme sans majorité dans la Chambre, il ne saurait fournir une bien longue carrière. Dès le jour où il a été constitué, on a prédit sa fin. Les radicaux l'ont condamné d'avance, parce qu'ils savent qu'ils n'obtiendront de lui ni la séparation de l'Église et de l'État, ni la transformation de l'impôt, ni l'établissement de la mairie centrale de Paris. D'un autre côté, ses concessions à l'opportunisme ne le sauveront pas des opportunistes qui le trouvent encore trop engagé avec les radicaux, et qui attendent le moment de reprendre le pouvoir avec leurs hommes.

Pour les uns et les autres, le ministère Goblet n'a jamais été qu'un ministère de transition destiné à disparaître pour faire place à une autre combinaison. Les radicaux comptaient qu'une nouvelle déconfiture ministérielle hâterait leur avènement; de leur côté, les opportunistes espéraient que la chute du ministère Goblet provoquerait un mouvement de retour en arrière et qu'on en reviendrait aux amis et à la politique de M. Gambetta. Un instant, on a vu poindre un nouveau grand ministère, dont MM. Ferry et de Freycinet auraient été les chefs. Soit hasard, soit calcul, ces deux hommes, dont l'un avait succédé à l'autre, se sont, en effet, rencontrés inopinément, un beau jour, chez le président de la république. Leur rapprochement a pu faire croire à une entente. Il semblait que le ministère Goblet devait immédiatement disparaître pour la rentrée en scène des deux anciens présidents du conseil des ministres. Depuis lors, en effet, on parle mystérieusement d'une combinaison patronnée par le président de la république, qui ramènerait, à bref délai, au pouvoir les deux hommes qui ont aujourd'hui le plus de lustre dans le parti républicain. On leur adjoint un troisième personnage, qui ne serait autre que M. Léon Say, et de ces trois anciens présidents du Conseil des ministres, on forme un cabinet imposant, tout prêt à succéder au petit ministère Goblet. Cette combinaison agréerait tout à fait aux hommes de la gauche qui sentent la nécessité de relever le gouvernement aux yeux du pays et de l'Europe, et de faire rentrer la direction générale de la poli-

tique dans une voie de modération et de sagesse depuis longtemps perdue. Mais serait-elle réalisable avec la Chambre actuelle? Ce ministère, formé des meilleurs éléments du parti républicain réuniniirait-il la majorité qui a manqué à chacun des cabinets dont MM. Léon Say, Ferry et Freycinet ont été successivement les présidents? Pourrait-il prendre place au milieu des trois groupes qui divisent à peu près également la Chambre de 1885 et s'y établir sur un terrain stable de gouvernement?

Certes, le moment serait propice pour essayer de revenir à une politique plus sage, avec un ministère aussi conservateur que le comporterait le régime républicain. D'un côté, les progrès du radicalisme doivent avoir désabusé ceux qui pensaient que la république doit être le régime de la liberté absolue. On a vu dernièrement jusqu'où pouvaient aller les prétentions et les audaces du parti anarchiste, lorsqu'à propos du pillage et de l'incendie d'un hôtel à Paris, le principal accusé a revendiqué hautement, devant la justice et aux applaudissements de ses amis, le droit au vol et à l'assassinat, à l'égard des riches, comme une juste reprise des prolétaires contre la société. On a entendu, à la suite de la condamnation de ces théoriciens du crime, retentir, dans les réunions publiques, des doctrines qui montrent que l'anarchie n'attend que le dernier affaiblissement du pouvoir pour mettre à exécution ses projets destructeurs. Aujourd'hui, le gouvernement va au radicalisme et du radicalisme à l'anarchie il n'y a qu'un pas. L'opinion s'inquiète de cette marche en avant. On verrait favorablement un ministère qui s'annoncerait comme un gouvernement d'autorité et d'ordre.

D'un autre côté, l'ajournement indéfini de la monarchie serait de nature à rapprocher de la république certains hommes qui ne lui demanderaient que d'être tant soit peu conservatrice. Depuis que M. le comte de Paris, dans une pensée, plus généreuse peut-être qu'opportune, de désintéressement envers le pays, a semblé engager ses amis, par une lettre qui a eu la publicité du *Times*, à se départir de leur opposition systématique envers le régime actuel en évitant les coalitions avec les radicaux, et à se soumettre, dans l'intérêt du bien public, à la constitution républicaine, une certaine confusion s'est produite dans les rangs de la droite. Le discours prononcé quelques jours après par M. Lambert de Sainte-Croix, comme pour atténuer l'effet de ces conseils et relever les espérances de la

monarchie, n'a point suffi à rétablir la confiance ni l'unité de vues au sein du parti monarchique. Il y a une fraction de la droite toute disposée, sinon à conclure un accord avec les hommes modérés de la gauche, du moins à s'inspirer des vues de M. le comte de Paris, et à donner son concours aux républicains, « toutes les fois, comme le disait le *Français*, qu'ils présenteront des mesures conformes aux grands intérêts du pays, lorsqu'ils renonceront à leur politique d'intolérance et d'oppression, lorsqu'ils rendront à ses amis toutes les libertés qu'ils leur ont arrachées, lorsqu'ils seront parvenus à faire une république conservatrice ».

Il est vrai que l'organe officieux du parti orléaniste écarte lui-même cette supposition d'un gouvernement conservateur pouvant compter sur le concours de la droite ; lui-même considère la formation d'une droite républicaine comme une chimère. C'en est une, en effet, avec les hommes actuels. Du parti qui est aujourd'hui au pouvoir, ce serait se leurrer que d'attendre de la sagesse et de la modération. Assurément, les circonstances seraient favorables à une évolution de la république; celle-ci se renouvellerait en devenant conservatrice et, par là même, elle éloignerait de plus en plus la possibilité d'une restauration de la monarchie. Mais, dans les conditions où devrait se faire ce revirement de politique, combien de républicains, au sein de la Chambre actuelle, seraient disposés à le favoriser? Où se trouveraient ces éléments d'un groupe républicain conservateur uni à la droite, sur lequel pourrait s'appuyer un nouveau gouvernement d'ordre, de bien public et de bonne liberté? On est en pleine utopie en rêvant une république qui ne serait pas, comme la nôtre, le gouvernement d'un parti égoïste, cupide, ambitieux, ennemi de la religion, insoucieux de la morale et du bien.

Que viendrait faire, en vérité, un ministère Ferry, Freycinet, Léon Say? Ni il ne saurait s'adapter à une situation nouvelle, ni dans l'état de choses présent, il n'y a de place pour lui. Avec la Chambre actuelle, il y aura crise ministérielle en permanence. Le cabinet Goblet durera ce qu'il pourra ; après lui, il s'en trouvera quelque autre du même genre, si ce n'est pas la dissolution de la Chambre et alors, peut-être, un réveil du pays, une réaction contre la république. Après tout, même sans avoir la confiance des radicaux ni la sympathie des opportunistes, le cabinet Goblet répond assez bien à la situation de la majorité pour subsister quelque

temps. N'essaiera-t-on même pas de le faire vivre, d'un côté pour empêcher le retour des Jules Ferry, des Freycinet, des Léon Say ; de l'autre, pour éloigner l'avènement de M. Clémenceau et de ses amis ? La Chambre a déjà fait preuve de bon vouloir à son égard. Là où M. de Freycinet avait échoué, M. Goblet a réussi. A sa demande, la majorité a rétabli le crédit pour les sous-préfets, elle a même voté les fonds secrets que M. Goblet réclamait en sa qualité de ministre de l'Intérieur, comme une marque de confiance.

Aura-t-il le même bonheur avec son projet de loi sur les sous-préfectures qui consacre la suppression de soixante-six sous-préfectures, en étendant les attributions des sous-préfets conservés ? Voici que la gauche, dont une partie a voté avec la droite la suppression de toute cette classe de fonctionnaires, semble hésiter à sanctionner la concession faite par le nouveau ministres aux idées de réforme et d'économie exprimées dans le premier vote. Tous les chefs-lieux d'arrondissements menacés se sont plaints de manière à obliger les députés du département à prendre leur défense. Si la majorité refuse d'approuver le projet de loi des ministres, M. Goblet aura la ressource de dire qu'il n'avait demandé la suppression de soixante-six sous-préfectures que pour répondre aux intentions de la Chambre.

Heureusement aussi pour lui qu'un avantage remporté par nos soldats au Tonkin le dispensera de subir une nouvelle interpellation sur les affaires de ce pays. Il y a quelque temps, la situation de nos troupes paraissait critique dans l'Annam. Des dépêches annonçaient qu'elles étaient circonvenues par les rebelles et que nous avions perdu, à la suite d'un engagement défavorable, la ville de Than-Koa. De meilleures nouvelles sont arrivées depuis. Une brillante opération dirigée par le colonel Brissaud a rétabli notre situation. L'ennemi enveloppé près de Than-Koa et réduit à fuir nous a laissés maîtres de la contrée. L'effet de ce succès paraît avoir été considérable en Annam et au Tonkin.

On n'aura pas non plus à demander compte au ministère de sa conduite dans les affaires de Bulgarie. M. Flourens a reçu les députés bulgares, qui ont achevé par Paris et par Rome leur tour d'Europe, de manière à leur faire comprendre que leurs compatriotes n'avaient rien à attendre de la France. Tout novice en diplomatie, le ministre des affaires étrangères leur a donné le conseil très prudent de céder à la Russie. En se mettant du côté du plus

fort, notre gouvernement n'a pas à craindre de se trouver pris dans des embarras fâcheux. Les puissances semblent vouloir se mettre d'accord pour régler à l'amiable la situation dans une conférence qui se tiendra à Constantinople. La Russie maintient néanmoins ses prétentions. Elle demande qu'on proclame avant tout la déchéance de la régence et la dissolution de l'Assemblée nationale élue malgré elle et qu'on ne s'occupe qu'après cela de l'élection du nouveau prince; elle entend aussi être maintenue dans ses droits de protectorat compatibles avec la suzeraineté de la Porte. Mais l'attitude équivoque de l'Angleterre encouragera peut-être le gouvernement de la régence à persister dans son opposition à la Russie, avec la pensée que les puissances ne parviendront pas à s'entendre sur les moyens d'action à employer pour faire cesser l'état de choses actuel. Cependant, lord Salisbury a protesté à la Chambre des lords contre le projet qu'on attribuait au gouvernement britannique, de vouloir rétablir en Bulgarie le prince Alexandre; il a même déclaré que l'Angleterre ne refusait pas à la Russie la part légitime d'influence qu'elle réclame, en vertu du traité de Berlin, pourvu que cette influence ne se change pas en domination. Avec ses difficultés intérieures dont une récente crise ministérielle a fait ressortir l'étendue, avec la question toujours pendante de l'Irlande, l'Angleterre agira sagement en ne spéculant pas sur des complications en Orient, qui auraient leur contre-coup en Europe et qui pourraient l'atteindre elle-même. La situation est assez grave en Occident pour qu'elle ne fasse rien qui puisse amener un conflit à l'est de l'Europe. C'est assez de cette menace pour l'année 1887. Dieu veuille qu'au jubilé accordé à la chrétienté par Léon XIII dans l'année qui vient de finir, ne succède pas une guerre générale.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

16 *décembre.* — Au Sénat, M. Blavier demande au gouvernement de dénoncer le traité de commerce avec l'Italie. « Ce traité, dit-il, fait perdre à la France 136 millions; il affaiblit à la fois l'industrie et l'agriculture. » M. Blavier réclame l'urgence.

MM. Flourens et Goblet combattent l'urgence. « Mieux vaut, disent-ils, ne pas prendre les devants et attendre que l'Italie s'exécute la première. » En vain MM. Fresneau et Sébline essaient de démontrer que M. Blavier a raison, la majorité « s'incline et donne raison au gouvernement ».

La discussion de la demande des douzièmes provisoires n'aboutit pas aussi facilement. M. Léon Say en prend occasion pour inviter M. Goblet à s'expliquer sur certains passages de la déclaration ministérielle qui lui paraissent obscurs, et notamment sur les réformes que le gouvernement se propose d'exécuter.

M. Goblet lui répond en lui décochant le trait du Parthe. Il lui reproche de n'avoir pas lui-même, lorsqu'il était ministre, appliqué les réformes qu'il réclame aujourd'hui. Là-dessus la séance est levée.

A la Chambre des députés, M. Flourens a une nouvelle lutte à soutenir. M. Delisse demande que le traité de commerce avec l'Italie soit dénoncé. M. Flourens fait la même réponse qu'au Sénat, mais dans des termes plus courtois.

MM. Salis et Laur insistent pour une discussion immédiate. On demande l'ajournement à un mois, mais par 259 voix contre 248, la Chambre décide que l'interpellation sera discutée immédiatement et entend un discours de M. Laur et un discours de M. Passy; après quoi, elle renvoie la suite du débat au lendemain.

Le Conseil d'État réuni en assemblée générale approuve définitivement a donation du domaine de Chantilly et des collections et objets mobiliers yant une valeur historique et artistique, qui y étaient rassemblés, faite par Mgr le duc d'Aumale à l'Institut. L'ensemble des collections et du mo-ilier est estimé, d'après cet inventaire, à 8,344,000 francs.

La discussion des douzièmes provisoires au Sénat fournit à M. de Gavardie l'occasion de faire une charge à fond de train contre la politique opportuniste. Il est rappelé deux fois à l'ordre, ce qui ne l'empêche pas de continuer et de blâmer l'occupation du Tonkin et l'abandon du *condominium* en Égypte.

Enfin, la discussion générale est close et le Sénat vote les articles relatifs aux douzièmes provisoires, sauf l'article 8 fixant à 3 fr. 25 l'intérêt payé par la caisse des dépôts aux caisses d'épargne.

Malgré l'intervention du ministre des finances, cet article est repoussé par 244 voix contre 34.

L'ensemble du projet, diminué de son article 8, est adopté.

A la Chambre des députés, M. Flourens annonce qu'il a reçu, ce matin même, de l'ambassadeur d'Italie, l'avis officiel que l'Italie dénonce le traité de commerce ainsi que le traité de navigation.

L'Italie dénonce également le traité avec l'Autriche. Le traité de commerce actuel reste en vigueur jusqu'au 1er janvier 1888.

La Chambre adopte ensuite un projet de loi relatif à l'exonération de l'impôt foncier dans les départements ravagés par le phylloxéra.

A la fin de la séance, M. Dauphin dépose de nouveau le projet de loi des douzièmes provisoires amendé par le Sénat. Il est renvoyé à la commission du budget.

17. — La Chambre des députés commence, sans l'achever, l'examen du projet relatif aux douzièmes provisoires, modifié par le Sénat en ce qui concerne le taux d'intérêt des caisses d'épargne. Le rapport de la commission conclut à l'adoption de l'amendement voté par le Sénat, ce qui donne lieu, entre MM. de Soubeyran, Wilson et Peytral, à une discussion assez vive, dont la suite est renvoyée à demain.

Entre temps, la Chambre s'occupe d'un vote autorisant la ville de Valenciennes à emprunter 150,000 francs pour la construction d'un lycée, et d'un projet de MM. Paul Bert, Cantagrel et Tony Révillon, ayant pour objet d'accorder une récompense nationale aux blessés de 1848, à leurs veuves et à leurs orphelins. M. Georges Roche demande l'ajournement qui est repoussé.

Le Sénat attend en vain le retour de la Chambre de la loi des douzièmes provisoires, et s'ajourne au lendemain, après avoir expédié quelques projets d'intérêt local.

M. Droz, de Neufchâtel, radical, est élu président de la Confédération suisse pour l'année 1887.

18. — La Chambre des députés entend M. d'Aillières dans ses observations au sujet d'un décret du président de la République qui fixe le droit de chancellerie auquel seront soumises les nominations dans la Légion d'honneur, et la réponse de M. Sarrien réservant les droits de la Chambre pour l'avenir; puis elle continue la discussion relative aux douzièmes provisoires. M. Peytral demande qu'on rétablisse l'art. 8 supprimé par le Sénat. M. Wilson combat la motion de M. Peytral, et, finalement, la suppression de l'art. 8, demandée par le Sénat, est votée, et l'ensemble du projet est adopté par 486 voix contre 13. Là-dessus la session est close.

Le Sénat siège à peine dix minutes, juste le temps d'entendre la lecture du décret du président de la République, déclarant close la session extraordinaire de 1886.

19. — Promulgation à l'*Officiel* de la loi des douzièmes provisoires et des annexes de cette loi.

Le même *Journal officiel* publie un décret acceptant la démission de

MM. Turquet, Bernard et Peytral, sous-secrétaires d'Etat des beaux-arts, de l'intérieur et des finances.

Un second décret maintient M. de la Porte, sous-secrétaire d'Etat, au ministère de la marine, et le charge spécialement de l'administration des colonies.

20. — Une réunion privée de notabilités conservatrices des départements du Sud-Est est tenue à Lyon, sous la présidence de M. Lambert de Sainte-Croix. M. Lambert de Sainte-Croix y prononce un grand discours dans lequel il met en parallèle les théories des républicains et leurs actes. Il montre que les fautes commises par la République ne sont nullement, comme quelques théoriciens révolutionnaires d'aujourd'hui veulent le faire croire, la condamnation du régime parlementaire, mais que ce sont ces fautes mêmes qui ont faussé l'institution du parlementarisme.

21. — Réunion du Conseil des ministres à l'Elysée. Le ministre des finances annonce à ses collègues qu'il va adresser une circulaire aux préfets pour les inviter à lui transmettre, dans le plus bref délai possible, des renseignements sur les perceptions, afin d'en supprimer un certain nombre.

Le ministre de l'intérieur paraît disposé à supprimer un certain nombre de sous-préfectures, mais il en ignore le nombre, et quelles sont les sous-préfectures qui devront disparaître.

22. — Toujours le déficit! Il résulte des documents publiés par le *Journal officiel* sur les produits des revenus indirects, que le trésor a perçu de ce chef *trente-cinq millions* de moins qu'en 1885, au cours des onze mois qui viennent de s'écouler. Le chiffre du déficit sera au minimum de soixante-trois millions pour l'exercice 1886.

Le *Journal officiel* publie un décret convoquant pour le 16 janvier prochain, les électeurs du département de la Manche; afin d'élire un député en remplacement de M. le contre-amiral de Gueydon, décédé. Pourquoi tant d'empressement, d'un côté, quand on retarde indéfiniment l'élection du successeur de M. Paul Bert à la Chambre? Il y a là-dessous quelque intérêt de la coterie républicaine, qu'il est facile de découvrir à première vue.

23. — Le *Journal officiel* publie le décret qui consacre la donation du domaine de Chantilly à l'Institut par M. le duc d'Aumale.

24. — L'institut, convoqué en séance extraordinaire, vote à l'unanimité l'acceptation définitive de la donation de Chantilly par M. le duc d'Aumale. Plus de deux cents membres étaient présents. L'Institut a immédiatement lu, et voté par acclamation, une lettre de remerciements au général donateur. « Le prince n'a pas cessé d'être notre confrère, est-il dit dans cette lettre, et nous espérons le revoir bientôt parmi nous. »

25. — M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, adresse aux représentants du czar à Berlin, Paris, Constantinople, Londres, Vienne et Rome, la circulaire suivante :

« V. E. aura déjà appris qu'en présence de l'état de chose arbitraire et anarchique qui subsiste en Bulgarie et de l'impossibilité de poursuivre aucun rapport avec le gouvernement de fait dans sa composition actuelle, le général baron de Kaulbars ainsi que tous nos consuls viennent de quitter ce pays et la Roumélie orientale.

« Je crois nécessaire de vous exposer les vues de l'empereur dans la situation qui en résulte.

« Lorsque le prince de Battenberg quitta définitivement la Bulgarie, le cabinet impérial ne crut pas possible d'abandonner dans cet état de crise un pays créé par la Russie. Il avait le droit et le devoir de l'aider à en sortir.

« Ce fut l'objet de la mission du général Kaulbars. Elle avait deux buts : assister de ses conseils les hommes au pouvoir et s'enquérir des vœux réels de la population.

« Les conseils que fit entendre le général Kaulbars au gouvernement de fait furent ceux que réclamait la situation, c'est-à-dire la cessation des luttes de partis, l'apaisement des passions et l'ajournement de toute mesure pouvant y fournir de nouveaux aliments, afin de donner à la Russie et au sultan la possibilité de se concerter avec les puissances sur la meilleure solution de la crise.

« Cependant les détenteurs du pouvoir refusèrent de déférer aux conseils du général Kaulbars. Ils poursuivirent le cours de leurs violences contre toute opposition et convoquèrent une assemblée qui, élue sous un pareil régime, représentait leur propre parti, mais nullement le peuple bulgare.

« Le général Kaulbars fut obligé de déclarer, en conséquence, que le cabinet impérial ne reconnaissait ni la régence, ni le gouvernement, ni l'assemblée issue d'élections illégales, ni aucune des décisions qu'elle prendrait.

« La première partie de sa mission : celle des conseils, était épuisée; restait la seconde : l'enquête sur les vœux de la population. Ce n'était pas à Sofia, sous les yeux de ce gouvernement, qu'il pouvait la remplir. Il dut se rendre dans l'intérieur du pays, et se mettre en contact direct avec la population. Il avait non seulement à s'enquérir des vœux du peuple bulgare, mais encore à lui faire connaître les vues bienveillantes de l'empereur, cachées ou dénaturées par les agents du gouvernement.

« Il le fit ouvertement, loyalement, au grand jour et put acquérir de ses propres yeux la certitude que la grande majorité du peuple bulgare, confiante dans la sollicitude du souverain de la Russie, invoquait sa protection pour être soustraite à l'oppression; mais que, incapable par elle-même d'aucune initiative, elle se laissait terroriser par la minorité radicale.

« En effet, la présence du général Kaulbars en province devint le signal d'un redoublement de violences de la part des agents du gouvernement contre tous les Bulgares qui avaient osé exprimer leurs sentiments au représentant de l'empereur de Russie et même contre des sujets russes.

« Le général Kaulbars protesta en vain contre ces brutalités. Il n'obtint que des réponses évasives ou des satisfactions apparentes.

« Les choses en vinrent au point que le cabinet impérial dut envoyer à Varna deux bâtiments de la marine impériale pour protéger le consulat et les sujets russes, et les soustraire au besoin à ces actes de violence.

« Cette mesure n'imposa pas un frein aux atteintes contre la sécurité des consulats et des sujets russes.

« Le général Kaulbars se vit alors obligé de déclarer à M. Natchevitz q'uau premier attentat qui serait dirigé contre un des sujets ou protégés

russes, il se trouverait dans la nécessité de quitter la Bulgarie avec tous les consuls.

« Mais cette déclaration ne devait pas non plus avoir de résultat.

« Les gouvernants, ayant la force en main, étaient résolus à n'en user jusqu'au bout que pour se maintenir.

« Le mécontentement croissant du pays ne les intimidait pas. Les révoltes partielles et isolées étaient réprimées par la force.

« En proposant à l'Assemblée l'élection du prince Valdemar de Danemark, ils se donnaient l'apparence de vouloir se conformer aux prescriptions du traité de Berlin. Ils devaient être certains qu'aucun prince n'accepterait la tâche de gouverner le pays dans ces conditions. La réélection du prince de Battenberg n'offrait pas plus de chances. Elle avait été exclue d'avance. Il ne restait aux dictateurs qu'à faire confirmer leurs pouvoirs par l'Assemblée, à la dissoudre et à former un triumvirat qui resterait à la tête du pays.

« Dans ces conditions, un moyen de conciliation avait été suggéré. Une des premières demandes du général Kaulbars avait été la formation d'un gouvernement de fusion qui fît cesser la lutte des partis, apaisât les passions, ajournât l'Assemblée jusqu'à ce que la tranquillité fût rétablie. Le sultan, intéressé comme nous à accélérer le terme de cette crise, avait donné à son délégué l'ordre de s'entendre avec le général Kaulbars. Il conseilla aux triumvirs de modifier la composition de la régence, d'y faire entrer des hommes des divers partis, inspirant assez de confiance pour qu'on pût traiter avec eux, puis de dissoudre l'Assemblée pour en convoquer une nouvelle légalement élue, lorsque les puissances se seraient mises d'accord sur le choix d'un prince et sur les conditions dans lesquelles il pourrait prendre le pouvoir.

« Un instant, les dictateurs parurent vouloir entrer dans cette voie. Leur position était fortement ébranlée, la discorde régnait entre eux, leur avenir était compromis, ils se prêtèrent à des négociations avec les chefs de l'opposition. Elles ne purent pas aboutir, à la suite d'encouragements que les gens au pouvoir crurent pouvoir puiser du dehors et dans leur confiance d'une impunité assurée par l'absence de toute intervention militaire. Dès lors, loin de modifier la régence dans le sens de la conciliation, ils la complétèrent dans le sens le plus radical.

« En présence de cet état de choses, une nouvelle atteinte ayant été portée à la sécurité du kawas du consulat général de Russie à Philippopoli, sans que la satisfaction exigée ait été donnée, il a été prescrit au général Kaulbars et à tous les consuls russes de quitter la Bulgarie avec tout le personnel. En même temps, ordre a été donné aux navires de la marine impériale en station à Varna d'embarquer les sujets russes qui voudraient s'éloigner du pays où ils ne se sentent plus en sûreté.

« Telle est la marche suivie par le cabinet impérial. Elle est conforme aux traditions de la Russie, à sa bienveillance pour la nation bulgare, à sa sollicitude pour la paix de l'Orient et de l'Europe.

« La Russie, qui a créé la Bulgarie, ne veut certainement pas attenter à son indépendance. Elle veut la lui rendre. Elle a le droit et le devoir de ne point permettre que le peuple bulgare, pour lequel elle a combattu, — le

peuple qui ne fait pas de politique, mais qui travaille, veut vivre en ordre et en paix et contient en lui le germe de l'avenir du pays, — soit opprimé par une minorité d'agitateurs radicaux, détourné de sa voie naturelle et transformé en un foyer d'anarchie, de révolution et d'hostilité envers la nation qui l'a appelé à la vie et n'a pas d'autre désir que de la lui conserver.

« Sa Majesté l'empereur ne renonce pas à l'espoir d'atteindre ce but. Sa Majesté continuera à y vouer ses efforts. Elle veut le poursuivre par des voies pacifiques et sans s'écarter des traités tant qu'ils seront également respectés par les autres puissances.

« C'est dans ces conditions que notre auguste maître attendra le développement de la situation.

« Veuillez donner lecture de la présente dépêche à M. le ministre des affaires étrangères et lui en laisser copie, si Son Excellence le désire. »

M. Lambert de Sainte-Croix reçoit de M. le comte de Paris une lettre particulière, le remerciant d'avoir tracé, dans son discours de Lyon, à côté du tableau des maux dont souffre la France, quelques-uns des caractères principaux du gouvernement qui peut les réparer.

Les sénateurs et députés de l'Aveyron adressent à leurs électeurs l'appel suivant :

« Chers concitoyens,

« Nous avons lutté jusqu'à la dernière heure, au Sénat comme à la Chambre des députés, pour défendre la liberté d'enseignement et les droits sacrés des pères de famille.

« Vous nous aviez donné ce mandat, nous croyons l'avoir fidèlement rempli.

« Malgré nos efforts, la loi du 30 octobre dernier va enlever à nos écoles communales les Frères et les Sœurs qui avaient votre confiance.

« A peine promulguée, cette loi a reçu dans notre département une odieuse et brutale application.

« Les Frères ont été chassés d'Espalion. Cette guerre des instituteurs chrétiens se fera demain partout.

« En attendant que, devenus la majorité dans le Parlement, nous puissions, par une loi nouvelle, rendre à la liberté et à la conscience publique les droits qui viennent de leur être ravis, nous avons avec vous une tâche à remplir.

« A côté de l'école athée, nous devons ouvrir l'école chrétienne.

« En face de chaque établissement fermé *à nos Frères et à nos Sœurs*, nous devons élever un établissement semblable qui les reçoive aussitôt, et où les élèves s'empresseront de les suivre.

« Nous traverserons ainsi les mauvais jours.

« Nous permettrons aux pères et mères chrétiens de sauver leurs enfants d'une éducation qui menace de combattre et d'étouffer en leurs âmes nos convictions les plus chères et nos plus saintes croyances. Pour atteindre ce résultat, nous avons besoin de votre généreux concours.

« Nous formons, dans ce but, un comité départemental chargé de recueillir les souscriptions, d'en organiser et d'en surveiller l'emploi, et nous venons

vous dire : « Vous voulez lutter avec nous contre l'instruction irréligieuse! « Donnez-nous aujourd'hui vos offrandes, comme hier vous nous donniez vos « voix. »

« Cet appel, chers concitoyens, vous l'entendrez; catholiques, chrétiens, amis de la liberté, c'est la cause de la liberté, de la civilisation chrétienne, de la religion, que nous soutiendrons ensemble.

« Tous, vous tiendrez à honneur de vous y associer. Tous, vous apporterez votre obole à l'œuvre, nous en sommes convaincus, et c'est du profond de notre cœur que nous vous en remercions, au nom de la France chrétienne et de notre catholique Aveyron.

« DELSOL, MAYRAN, LACOMBE, *sénateurs;* CICIEL, BARASCUD, BALVET-ROGNIAT, ROQUES, DE MONTÉTY, DE BENOIT, *députés.* »

DISCOURS DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII AU SACRÉ-COLLÈGE DES CARDINAUX

A l'occasion des fêtes de Noël, le Sacré-Collège des cardinaux s'est rendu au Vatican, dans l'après-midi du 23 décembre, pour offrir au Souverain Pontife ses hommages et ses vœux. Le cardinal Sacconi, doyen, a donné lecture d'une très belle Adresse, à laquelle Sa Sainteté a répondu par le discours suivant :

« La part que le Sacré-Collège, par l'organe de son doyen, prend à Nos amertumes, et les souhaits de bonheur qu'il Nous adresse dans l'heureuse circonstance des fêtes de Noël Nous sont tout particulièrement agréables; et, en retour, Nous formons Nous aussi pour tous les membres du Sacré-Collège les vœux les plus ardents de vraie prospérité. Puisse la joie qui émane du berceau du Rédempteur divin pénétrer tous les cœurs, les soutenir au milieu des angoisses et des craintes qu'inspire l'époque présente, si bouleversée, et les réconforter par l'abondance des consolations célestes!

« Nous aussi, en vérité, Nous en sentons vivement le besoin. — Ce n'est pas, comme Nous avons eu d'autres fois occasion de le dire, que Nous éprouvions de l'affliction et de l'amertume pour ce qui est commis contre Notre personne, attaquée tous les jours par les offenses et les outrages les plus sanglants. Quand on les souffre pour l'Eglise et pour la justice, ils ont en eux-mêmes de puissants motifs de consolation surnaturelle. Ce qui Nous contriste le plus vivement, c'est la guerre chaque jour plus violente qui est dirigée contre l'Eglise catholique et contre la divine institution de la Papauté. — Nous déplorons amèrement, comme de juste, tout ce qui est entrepris à leur détriment au sein même d'autres nations catholiques, et Nous n'omettons pas de faire ce que le devoir apostolique Nous impose pour défendre et sauvegarder partout les droits de Dieu et de l'Église. — Mais Nous sommes plus profondément touché et affligé de ce qui arrive en Italie et à Rome, centre du catholicisme et siège privilégié du Vicaire de Jésus-Christ, ici où les attaques ennemies sont d'autant plus graves qu'elles viennent atteindre plus directement le pouvoir suprême auquel sont étroitement unis le bien, la vie et l'action sociale de l'Église dans le monde.

« Or, les motifs que Nous avons toujours eus ici de Nous plaindre amèrement se sont accrus depuis quelque temps au-delà de toute mesure, et ils révèlent mieux que jamais quels desseins, sous le couvert de prétextes inventés et de vaines distinctions, se cachent contre l'Église. Ses institutions les plus bienfaisantes, ses doctrines et ses ministres, ses droits, rien n'est épargné; on menace d'édicter de nouvelles lois qui, d'après ce qu'en dit la rumeur publique, visent à atteindre le peu de ressources qui sont encore laissées en propriété à l'Église, pendant qu'elles tendent aussi à favoriser l'ingérence des laïques dans les choses ecclésiastiques, avec tous les effets désastreux qui en dérivent toujours. — On aiguise maintenant toutes les armes contre l'enseignement et l'éducation chrétienne de la jeunesse, et selon les aspirations des sectes, on veut aujourd'hui plus que jamais que cette éducation ne se base pas sur les principes catholiques; il en est même qui la réclament ouvertement anti-catholique.

« Elles sont aussi un effet d'hostilité croissante, ces mesures odieuses prises récemment contre de pauvres et inoffensives religieuses dignes de toute compassion, auxquelles on enlève la compagnie et l'aide de personnes chères, qui avaient librement préféré vivre avec elles dans leurs modestes retraites. — Mais les assauts les plus furieux et les haines les plus implacables des sectes et de ceux qui les secondent sont dirigés de préférence contre le Souverain Pontife, pierre fondamentale sur laquelle repose le sublime édifice de l'Église. Qu'il suffise de dire qu'on a osé le dénoncer publiquement comme l'ennemi de l'Italie dans tous les temps et le désigner par de tels noms d'opprobre et de mépris que la langue a horreur de les répéter.

« Quoi d'étonnant après cela si dans les réunions populaires, dans les comices publics, dans la presse, on a lancé contre le Pape les outrages les plus vils, les injures les plus indignes? Quoi d'étonnant qu'une fois les haines ainsi attisées, on ait commis dans diverses villes d'Italie d'horribles affronts à la dignité pontificale? Et, en venant aux plus féroces desseins, quoi d'étonnant qu'on ait menacé de se livrer contre Nous et contre Notre demeure pacifique aux dernières violences? Le pis est que ces manifestations de haine et de fureur contre la plus bienfaisante institution qui ait jamais existé, pour l'avantage commun du monde, et tout particulièrement de l'Italie, ont pu s'accomplir librement, sans qu'on ait fait quoi que ce soit pour les empêcher d'une manière efficace.

« En un pareil état de choses, chacun voit de quelle façon est respectée la dignité et sauvegardé l'honneur de Notre personne; on comprend quelle sécurité, quelle sorte de liberté Nous est laissée dans l'exercice du ministère apostolique! — On dit, il est vrai, et l'on répète continuellement que, dans les conditions actuelles, Nous ne sommes pas entravé dans le gouvernement de l'Église. Mais qu'est-ce à dire! Les Papes ont gouverné l'Église, pendant les premiers siècles, au milieu même des persécutions. Ils l'ont gouvernée le mieux qu'ils ont pu, même du fond de la prison et dans l'exil; et cela prouve la divine vertu de l'Église, non la liberté dont auraient joui les Pontifes de ce temps-là. — Au reste, si on ne l'entrave pas complètement, est-ce qu'on ne rend pas ce gouvernement de plus en plus malaisé? Est-ce

qu'il ne dépend pas de l'arbitre de ceux qui ont en main le pouvoir d'en accroître et d'en aggraver les obstacles?

« Aussi Nous est-il évidemment impossible de Nous accommoder du présent état de choses. Et puisque les ennemis, forts du soutien de la puissance humaine, n'omettent rien de ce qui peut perpétuer cette situation, Nous sentons, de Notre côté, le devoir de renouveler contre les anciens et les nouveaux attentats les protestations les plus formelles, et de revendiquer pour la sauvegarde de Notre indépendance les droits sacrés de l'Église et du Siège Apostolique. — Notre confiance est placée en Dieu, de qui relèvent tous les événements humains. Daigne-t-il accueillir avec bonté Nos humbles prières et celles de toute l'Église, en ces jours de grâce et de miséricorde, et exaucer Nos vœux ardents!

« Dans cette espérance, Nous renouvelons au Sacré-Collège Nos souhaits de tous les biens, et, comme gage de Notre affection toute spéciale, Nous accordons avec effusion de cœur la bénédiction apostolique à tous et à chacun de ses membres, comme aussi aux archevêques, aux évêques et à tous ceux qui sont ici présents. »

Plusieurs hommes catholiques de diverses nations se sont réunis à Fribourg pour étudier la question ouvrière et travailler de concert à la solution chrétienne de ce redoutable problème de notre temps. Le Saint-Père a daigné les encourager à persévérer dans ces études sociales, et il a adressé le Bref suivant à Sa Grandeur Mgr Mermillod :

A Notre Vénérable frère Gaspard, évêque de Lausanne et Genève, à Fribourg, en Suisse.

LÉON XIII, PAPE

« Notre paternel intérêt a été vivement excité par les lettres que vous Nous avez adressées en votre nom et au nom de plusieurs de nos fils bien-aimés. Ces illustres personnages de diverses nations de l'Europe ont tenu, sous votre présidence, une réunion dans votre ville de Fribourg. Ils veulent mettre en commun leurs vues et leurs études, afin de travailler de concert au bien de la société civile en face des orages qui la tourmentent. Pour ce qui Nous concerne, Nous voyons avec évidence et Nous n'avons cessé de signaler dans Nos Lettres les périls que font courir aux peuples la puissance et la propagation des erreurs de l'impiété. Aussi, rien de plus opportun ni de plus important à Nos yeux, vénérable frère, que ce concours que veulent bien Nous prêter de nombreux auxiliaires dans la diffusion des vraies et salutaires doctrines pour le service de l'Eglise et la défense de la société contre les malheurs qui la menacent.

« En effet, tout esprit sensé, constate que l'oubli de la justice et de la vérité et le mépris de la religion ont soulevé, au sein de la société humaine, cette tempête qui l'agite depuis longtemps. Le corps social est pénétré d'un venin qui ne manquera pas d'y produire les plus pernicieux effets, si les intelligences soumises aux enseignements de la vérité divine, qui est le Christ, et si les cœurs épris de l'amour de la justice et de la religion ne viennent enfin se reposer dans le port du salut. C'est à ce prix seulement

que la société pourra s'asseoir sur des bases solides, et que les souffrances et les maux inséparables de l'humanité trouveront à la fois et des barrières et des consolations. Notre plus grand désir est donc de voir les catholiques travailler avec zèle, par leurs études et par leurs œuvres, sous la direction de leurs pasteurs, au bien de la religion et de la société. Nous aimons surtout à les voir prodiguer les sollicitudes de leur intelligence, de leur charité et les généreuses ressources de leur activité pour améliorer la condition des classes laborieuses qui gagnent leur vie par le travail de chaque jour.

« Tels sont, Nous le constatons avec joie, le but qui inspire vos efforts et les sentiments élevés qui vous animent, vénérable frère, vous et les chers fils qui se sont associés à vos travaux, et comme vous n'avez rien de plus à cœur que de suivre l'autorité et les enseignements de ce Siège apostolique, Nous concevons le ferme espoir que des fruits excellents vont récompenser vos communes études. En attendant, Nous prions Dieu de disposer les esprits égarés à accueillir les saines notions du droit et du devoir, et de fortifier de plus en plus le courage dans le cœur des gens de bien. Comme gage de tous les dons célestes et surtout comme témoignage de notre affection toute spéciale dans le Seigneur, Nous accordons de tout Notre cœur, à vous, vénérable frère, et à tous nos bien-aimés fils qui font partie de la réunion de Fribourg, Notre bénédiction apostolique. »

PROTESTATION DE L'ÉPISCOPAT ESPAGNOL CONTRE LES INJUSTICES DONT LE PAPE EST L'OBJET

Les journaux espagnols publient le texte d'un document des plus importants délibéré et signé par tous les évêques de ce pays, le 8 décembre dernier, en la fête de l'Immaculée-Conception. En voici la traduction donnée par l'*Univers* :

Jamais les nations n'ont entendu parler et jamais l'on n'a eu, dans l'évolution variée des siècles, le spectacle d'un pape régissant et gouvernant l'univers aux applaudissements des hérauts de la sagesse et de la politique, ayant des représentants apostoliques répandus sur toute la terre, et cela dans le même temps que blessé et maltraité par un grand nombre d'hommes qui ne visent qu'à insulter dans sa vénérable vieillesse la majesté du pontificat; en sorte qu'il est démontré qu'en plein dix-neuvième siècle il est possible de fouler aux pieds tout sentiment de justice et de chevalerie, au mépris des plus vulgaires idées d'égard et d'honneur publics. Or, cela s'est passé, à la stupeur universelle, depuis que le pape s'est vu réduit à se confiner entre les murs de son auguste demeure et à renoncer à la juste liberté d'en sortir, pas même pour l'accomplissement des devoirs saints de son auguste mission.

Publiques et notoires sont les injustices dont il a été constamment l'objet et qui se sont aggravées indiciblement dans la triste époque où nous vivons. Il ne suffisait pas de l'avoir injustement dépouillé de sa souveraineté temporelle avec l'indépendance et la liberté dont elle était la garantie; c'était peu de l'obliger moralement à ne jamais sortir de sa demeure; c'était peu de lui avoir enlevé tous les moyens et les éléments nécessaires pour régir l'Église universelle : finalement, on est allé jusqu'à censurer publiquement et itérativement ses actes de pontife, jusqu'à défigurer ses intentions, jusqu'à lancer

des injures et des menaces contre sa personne sacrée, jusqu'à fouler aux pieds impunément, et même avec la complicité et la connivence des autorités, sa sublime et incomparable dignité. On a même fait plus, on est allé jusqu'à qualifier d'intangible, le déplorable état actuel des choses à Rome.

A la vue d'un tableau si noir et horrible, qui soulève tous les sentiments de délicatesse, de droiture et de justice du cœur humain, l'épiscopat espagnol qui a toujours eu souci de travailler à justifier son renom de piété caractéristique et son catholicisme proverbial, n'a pu moins faire que de se sentir blessé au plus vif de son cœur et de sa conscience. C'est pourquoi il s'empresse de protester publiquement et solennellement contre de pareilles offenses, et de déclarer que jamais il ne cessera de le faire et de contribuer de toutes ses forces à ce que jamais on n'enlève à Rome son caractère et son sceau indélébile de ville essentiellement pontificale, centre du catholicisme et siège principal de la religion, consacrée par le sang des princes des apôtres et d'innombrables martyrs, cimentée sur les plus légitimes de tous les droits et sanctionnée par l'inestimable suffrage de dix-neuf siècles ; ce qui fait que tout l'épiscopat catholique et les fidèles du monde entier la réclament avec tout le patrimoine de saint Pierre et ne cesseront de la réclamer, en se fondant sur un droit incontestable et imprescriptible, antérieur et supérieur à tout autre, convaincus, d'ailleurs, que c'est la garantie indispensable de la liberté et de l'indépendance du vicaire de Jésus-Christ, de la paix du monde, de la tranquillité et du soulagement des consciences. C'est pour ces puissants motifs qu'ils élèvent la voix, qu'ils continueront et ne cesseront jamais de crier.

Ils espèrent avec conviction que les peuples et les gouvernements, ouvrant leurs yeux à la lumière, travailleront unanimement, au nom des intérêts les plus sacrés qui sont communs à tous, au nom du fondement de tout droit, des institutions les plus dignes d'un profond respect, et aussi de la conservation de la société elle-même, qu'ils travailleront, disons-nous, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu, avec la paix de l'Italie, de voir le chef de l'Église replacé dans la situation à laquelle il a droit, et qui lui assure d'une manière efficace et durable l'indépendance et la liberté qui lui sont nécessaires pour l'accomplissement de sa très haute mission, en faisant disparaître d'un coup la situation actuelle, uniquement fondée sur la grossière et barbare brutalité de la force.

En attendant, nous aurons soin de resserrer de plus en plus les liens de foi et de charité qui nous unissent à l'Église répandue par le monde entier et aux fidèles enfants de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et nous persévérerons dans la prière et la supplication pour obtenir ce résultat.

26. — Dans un nouveau discours du général Boulanger à la séance de la Société française de sauvetage à la Sorbonne, le ministre de la guerre prend à tâche d'y exalter les avantages de la paix, « qui, dit-il, est tellement nécessaire aux peuples que ceux qui sont chargés du gouvernement doivent la leur assurer au prix de tous les sacrifices, en tant que ces sacrifices ne touchent ni à l'honneur, ni à la sécurité de la patrie. »

A deux heures a lieu solennellement la translation, dans le monument du coteau de Chennevières, des restes des soldats français morts en 1870 au

plateau d'Avron et qui avaient été inhumés au cimetière de Neuilly-sur-Marne. L'exhumation s'est faite dans la matinée et les ossements de quatre-vingt-trois squelettes ont été placés sur un char recouvert le drapeaux. Derrière eux suivaient le préfet de Seine-et-Oise, les députés du département, les représentants du général Saussier, des ministres de la guerre et de la marine, les maires et les conseillers municipaux des 28 communes du canton et les habitants de ces mêmes communes au nombre de six mille au moins. Plusieurs discours ont été prononcés auprès du monument élevé à la mémoire de ces braves et héroïques défenseurs de la Patrie.

27. — Une manifestation ouvrière, à laquelle six mille personnes environ prennent part, a lieu à Bruxelles. De nombreux drapeaux rouges sont promenés dans les rues au chant de la *Marseillaise*. On a laissé faire les manifestants, et la chose s'est passée sans incidents regrettables.

Promulgation de la loi portant ouverture au ministre de la marine et des colonies sur l'exercice 1886, de crédits extraordinaires montant à 4,351,650 fr. : 1° pour les dépenses, pendant le 2e trimestre de l'année 1886, des bâtiments et des troupes à rappeler de Madagascar; 2° pour les dépenses maritimes et administratives à Madagascar pendant les trois derniers trimestres de l'année 1886.

28. — Le ministre de l'agriculture fait publier à l'*Officiel* le relevé des quantités de froment, grains et farines, importées et exportées du 1er août au 30 novembre 1886. D'après ce document, les importations en grains pour cette période de quatre mois ont atteint le chiffre énorme de 3,628,756 quintaux. Les exportations n'ont pas dépassé celui de 6,330 quintaux. Il en résulte également que, pendant la première quinzaine du mois de novembre, les importations ont été de 236,616 quintaux et qu'elles ont atteint pendant la seconde quinzaine de ce mois le chiffre de 682,865 quintaux. Il est facile de prévoir par là que la crise agricole n'est près de diminuer!

M. Berthelot, le nouveau ministre de l'instruction publique, à l'occasion de l'ouverture de la session du conseil supérieur de l'instruction publique, prononce un discours qui le place de prime saut à la hauteur de M. Goblet, son prédécesseur, et qui doit lui concilier d'emblée la faveur du parti radical et des partisans de la laïcisation.

29. — En exécution de l'article 9 du décret du 22 octobre 1883, et par décret publié au *Journal officiel*, le ministre de la guerre nomme dans chacun des groupes de places fortes un officier général chargé, en temps de paix, des fonctions de gouverneur de la place principale et de commandant supérieur de la défense de toutes les places du groupe, sous l'autorité du général commandant le corps d'armée. Conformément à ces dispositions, le système défensif de la France est divisé en vingt groupes de places.

Le conseil fédéral Suisse dénonce pour fin 1887 la convention télégraphique conclue avec la France en 1880.

30. — La Chambre des notaires de l'arrondissement d'Arras adresse à la Chambre des députés, sous la forme d'une délibération, ses condoléances sur le triste état de l'agriculture, dans l'arrondissement d'Arras.

31. — M. Goblet, à l'occasion du jour de l'an, reçoit, au ministère de

l'intérieur, le personnel de l'administration centrale du ministère et les représentants des corps constitués qui dépendent de lui. Répondant au président de la Chambre syndicale des agents de change qui venait de lui exprimer ses vœux pour que l'année qui va s'ouvrir pût se poursuivre dans la paix si nécessaire aux intérêts et aux affaires, le président du conseil a déclaré d'une manière formelle que le gouvernement « voulait la paix » et « l'espérait fermement ». Cette déclaration pourrait avoir quelque valeur, dans toute autre bouche que dans celle de M. Goblet, si nous n'étions pas si isolés en Europe et si la Russie ne nous avait pas abandonnés pour conclure un traité avec l'Allemagne.

1er janvier 1887. — L'Académie française et les autres sections de l'institut font frapper une médaille en souvenir de la donation du domaine de Chantilly par M. le duc d'Aumale. Cette médaille portera la mention suivante : « Le 23 décembre de l'an 1886, S. A. R. le prince Henri-Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Aumale, a donné Chantilly, à l'Institut de France. » Cette médaille sera placée dans la bibliothèque du palais Mazarin.

A l'Elysée, fastidieux défilé des corps constitués devant le Président de la République et échange ordinaire de vœux pacifiques pour l'année 1887.

Les radicaux révolutionnaires célèbrent de leur côté et à leur façon, l'anniversaire de la mort de Blanqui. A deux heures, mille citoyens et citoyennes environ se rendent au cimetière du Père-Lachaise, sur la tombe du célèbre socialiste.

Cinq discours sont successivement prononcés par les citoyens Vaillant, Eudes, Odin, Susini et Albert Goullé. Tous ces discours portent sur les probabilités d'une guerre prochaine.

Les manifestants se rendent ensuite vers le mur des fédérés où ils entendent de nouvelles harangues toujours sur le même thème, les probabilités de la guerre en 1887.

2. — Des élections sénatoriales ont lieu dans la Loire et à Belfort. Dans la Loire, M. Madignier, républicain, est élu par 516 voix contre 403 données à M. de Rochetaillée, conservateur. — A Belfort, M. Fréry, républicain, est nommé au second tour de scrutin par 92 voix contre 65 données à M. F. Saglio, conservateur.

3. — Les partisans de l'autonomie municipale de Paris organisent une réunion importante pour vendredi prochain, à la salle Beethoven, dans le but de protester contre la déclaration faite à M. Mesureur par M. Goblet. On se rappelle, en effet, que le ministre de l'intérieur se propose de combattre non seulement l'autonomie municipale, mais encore le projet de séparation du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, *Gare à M. Goblet,* et à son portefeuille.

4. — Réunion du conseil des ministres : le budget de 1887 est l'objet d'une longue délibération. On y décide en principe le maintien du budget extraordinaire. Mais comment pouvoir se tirer d'affaire sans recourir à l'emprunt ou à de nouveaux impôts? C'est là le grand embarras du nouveau ministre des finances.

Le général Boulanger crée un corps spécial d'interprètes de réserve dans l'armée.

Une circulaire du ministre de l'instruction publique, adressée aux inspecteurs d'académie, dispense les associations religieuses vouées à l'enseignement, légalement autorisées ou d'utilité publique, de produire les statuts de leur ordre, lorsqu'un ou plusieurs de leurs membres se proposent d'ouvrir une école libre. Il leur suffira, le cas échéant, de produire une pièce contenant renvoi sommaire aux statuts officiellement approuvés, avec indication de la date de cette approbation.

Suivant une dépêche de Metz (par Gagny), on procède à l'armement des forts de l'Alsace-Lorraine. Les autorités militaires allemandes déploient la plus grande activité. Elles ont même réquisitionné les chevaux des particuliers pour transporter des munitions et des matériaux de guerre aux forts Saint-Quentin et Saint-Jullien. Tout le monde parle de guerre. Ne pas oublier, par contre, qu'aux exceptions officielles du 1re janvier tout le monde a parlé de paix.

5. — Le gouvernement, sur la demande de Mme Paul Bert, décide que les obsèques du résident général au Tonkin auront lieu à Auxerre, aux frais de l'État. Le cabinet sera représenté par plusieurs de ses membres. On nous promet plusieurs discours.

6. — Réunion du conseil du cabinet au ministère de l'intérieur et des cultes. Le Conseil s'occupe surtout du budget extraordinaire et des moyens de l'alimenter. Il s'occupe également du projet qui lui est soumis, par le président du Conseil, relativement à la suppression d'un certain nombre de sous-préfectures.

7. — L'alliance russo-allemande existe-t-elle réellement? Les uns disent *oui*, d'autres prétendent que *non*. Il est difficile de voir le dessous des cartes. Constatons seulement une fois de plus que le vieil empereur Guillaume saisit toutes les occasions de se prononcer pour la paix. Il vient encore de le faire dans la lettre par laquelle il remercie le conseil municipal de Berlin des vœux que cette assemblée lui a adressés à l'occasion du 13 janvier. « J'ai la confiance, dit-il en terminant, qu'à l'abri de la paix (Dieu puisse-t-il la conserver à la nation allemande) nos efforts seront récompensés par le succès. »

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Vie de Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, archevêque de Perga, coadjuteur de Bordeaux (1810-1882), par Mgr Ricard, avec une préface de Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et de Genève, et plusieurs lettres épiscopales approbatives. 1 beau volume in-8° de 437 pages. Broché. Prix : 6 fr. Société générale de Librairie catholique, 76, rue des Saints-Pères.

L'éloge de ce bel ouvrage a été fait par des juges si compétents, qu'il serait difficile d'y rien ajouter. Aussi, nous bornerons-nous ici à donner quelques extraits de la lettre-préface de Mgr Mermillod, qui figure en tête de ce volume.

« Vous n'avez reculé, dit l'éminent prélat, devant aucune recherche, interrogeant tour à tour la famille, l'amitié, les contemporains. De toutes ces études, il résulte un portrait achevé et une histoire complète de l'apôtre de l'Eucharistie, du promoteur de tant d'œuvres de charité, du Père du concile du Vatican, du docteur thomiste que Léon XIII appréciait et plaça le premier des évêques français dans son académie romaine. »

« Vous avez su condenser en un volume l'histoire intime de la vie publique de ce pontife, qui aura une place d'honneur parmi les plus glorieux serviteurs de l'Église et du Saint-Siège.

« J'admire avec quel art vous avez su mettre en relief ce qu'il y avait de délicatesse et de piété, de charmes et de poésie dans ce noble cœur, ce qu'il y a eu d'austérité de vie et de courageuse vigueur pour la défense de l'intégrité et de la virginité de la doctrine; votre œuvre restera comme une œuvre pacifique, doux reflet d'un évêque qui sut toujours allier l'amour de la vérité aux miséricordieuses sollicitudes de l'apostolat.

« Mêlé à Paris au mouvement des hommes les plus divers, recherché par les écrivains et les orateurs catholiques les plus éminents, il sut comprendre les besoins des temps nouveaux sans jamais fléchir dans l'exposition de la doctrine...

A cette lettre-préface si admirable sont venues s'ajouter depuis les approbations élogieuses de Son Eminence le cardinal archevêque de Toulouse, de NN. SS. les archevêques et évêques de Chambéry, de Bordeaux, d'Albi, de Carcassonne, de Nîmes, de Poitiers, de Montpellier et de Marseille. Ce concert unanime de louanges, de la part des membres les plus éminents de l'épiscopat français, dit assez ce que vaut l'œuvre de Mgr Ricard et lui assigne d'ores et déjà une place d'honneur dans toutes les bibliothèques religieuses.

Les Précurseurs de la Franc-Maçonnerie au seizième et au dix-septième siècle, par Claudio Jannet. Brochure grand in-8° de 80 pages. Prix : 2 francs.

Quels ont été les précurseurs de la franc-maçonnerie au seizième et au dix-septième siècle? Tel est l'objet de l'ouvrage que publie aujourd'hui la Société générale de Librairie catholique. Nul n'était plus compétent que M. Claudio Jannet pour traiter à fond ce sujet historique. Ses études approfondies sur la franc-maçonnerie ont mis à sa disposition une foule de documents jusqu'alors inconnus, ou tout au moins inédits, qui intéresseront le monde savant. On en jugera par le résumé sommaire des matières contenues dans cette brochure :

Les traditions manichéennes et templières. — Rapports des francs-maçons avec les anciennes corporations des *Freemasons* et des *Steinmetzen*. — Le caractère naturaliste et antichrétien des loges. — Le *Pantheisticon* de Toland et les sodalités socratiques. — Spinoza et la Nova Atlantis de Bacon. — La Confrérie des Rose-Croix. — Les Athéistes de Toulouse. — La propagande antisociale et antichrétienne du seizième siècle. — Les Sociniens et le couvent de Vienne, en 1546. — La propagande socinienne et les Déistes anglais. — La guerre à la papauté. — L'Humanisme et la Renaissance païenne en Italie. — La secte antichrétienne. — Le judaïsme et la société chrétienne au seizième siècle. — Les Juifs en Angleterre au seizième et au dix-septième siècle. — Les Juifs en France au seizième et au dix-septième siècle. — Le rôle des Juifs dans la maçonnerie au dix-huitième siècle.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — **Billets d'aller et retour de PARIS à NICE et MENTON**, par la Bourgogne ou le Bourbonnais, valables pendant 30 jours, non compris le jour du départ. Première classe : prix, **170** francs.

Ces billets, délivrés du 12 au 22 février 1887 inclus et donnant droit d'arrêt, tant à l'aller qu'au retour, à toutes les gares comprises dans le parcours, seront valables pour tous les trains, à l'exception des trains rapides 7 et 10, partant, le premier de Paris à 7 h. 15 soir; le second de Menton à 11 h. 34 matin et de Nice à midi 45.

Les voyageurs porteurs de ces billets pourront prendre, en payant un supplément de 40 francs pour chaque voyage (aller ou retour), les trains de luxe de lits-salons, partant de Paris, les mardi, mercredi, vendredi et dimanche à 6 h. 57 soir, et de Menton, les mardi, jeudi, vendredi et dimanche à 11 h. 18 matin, ainsi que les trains de luxe de sleeping-cars, partant de Paris, le lundi à 6 h. 57 et les jeudi et samedi à 6 h. 47, et de Menton, les lundi, mercredi et samedi à 11 h. 18 matin, lorsque des places seront disponibles dans ces trains.

On peut se procurer des billets à la gare de Paris (P.-L.-M.); dans les bureaux succursales de la Compagnie et dans les bureaux des agences : Lubin, boulevard Haussmann, 36; Cook et fils, rue Scribe, 9; et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines; Wagons-Lits, place de l'Opéra, 3, et Gaze et fils, rue Scribe, 7.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

LA FIN CHRÉTIENNE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Le dix-neuvième siècle, au moment où nous sommes, et où il penche vers sa fin, semble retourner vers la fin du dix-huitième siècle.

Par une marche rétrograde qui nous a ramenés à la République antichrétienne, aux suprématies despotiques de l'État, et aux maximes de Rousseau et du *Contrat social*, notre siècle, à sa fin, semble vouloir compléter la Révolution, et s'apprête à lui décerner une apothéose centenaire.

De cette Révolution qui voulut écraser le christianisme, et mit, à l'entreprise qu'elle ne put accomplir, toutes les rages du vandalisme, toutes les logiques d'une philosophie et d'une politique païennes, et tous les acharnements de la cruauté, notre dix-neuvième siècle en ses dernières années a repris l'œuvre impie.

Seulement, elle veut la mener à bout par des moyens moins violents, mais plus cauteleux : moins de terreur, mais plus d'habiletés perfides : moins de fanatisme emporté, mais tout autant d'obstination théorique et sectaire!

Abaisser, saper, détruire le christianisme en France, est-ce là une marche en avant, un progrès du dix-neuvième siècle? est-ce là où ont tendu les efforts, les idées et le cours puissant de ce siècle? est-ce là son but final, la résultante des faits et des opinions qui forment et formeront son histoire?

L'assaut livré au catholicisme par le dix-huitième siècle, et qui avait couvert le sol du débris des églises et des institutions chrétiennes, et répandu à flots le sang chrétien, a-t-il laissé la cité chrétienne démantelée? Et le dix-neuvième siècle, au lieu de la voir réparer ses ruines, et reparaître aussi florissante que jamais, ne lui a-t-il laissé qu'un répit éphémère? pendant ce temps a-t-il

miné les bases de telle sorte, qu'il n'ait plus qu'à faire éclater la dynamite moderne, pour la réduire en débris? l'attaque actuelle, à la fin du dix-neuvième siècle, est-elle si redoutable qu'elle achevera l'œuvre du dix-huitième siècle?

En un mot, notre siècle est-il la fin, l'apogée, le triomphe du siècle précédent?

Je crois absolument le contraire!

Il m'a paru qu'un coup d'œil historique et rapide sur le dix-neuvième siècle devait être le moyen le plus instructif et le plus sûr pour que ce siècle lui-même nous dise ce qu'il a été, ce qu'il est; ses tendances générales, ses traits caractéristiques, et dès lors quelles seront ses conséquences, et vers quelles fins marchent ses destinées?

Observateur attentif de ce siècle, j'ai vu s'y succéder les événements, disparaître les idées précédentes, naître ou renaître les idées nouvelles, j'ai vu tomber avec fracas, et reparaître avec éclat des opinions et des systèmes; de même que sont tombés de même qu'ont reparu des gouvernements et des politiques contraires!

Dans toutes ces vicissitudes, j'ai vu cependant le cours du siècle poursuivre constamment sa marche. Cette marche a été parfois aussi contrariée que la marche d'un navire emporté bien loin de côté par une tourmente, ou même rejeté loin en arrière; mais à travers ses déviations et ses luttes, le siècle comme le navire s'avance néanmoins vers le but désigné où le mènent la vapeur ou les voiles.

S'il est des siècles qui continuent leurs devanciers, et les parachèvent comme le dix-huitième siècle a parachevé les siècles du Classique et de la Renaissance, en faisant monter l'inondation du Paganisme antique, jusqu'à submerger presque la société chrétienne; le dix-neuvième siècle au contraire a été une rénovation!

Bien loin d'être à la remorque du dix-huitième siècle, mission à laquelle veulent le réduire ceux qui bornent leurs horizons à 1789, ou rêvent les tyrannies et les anarchies de 1793, le dix-neuvième siècle a marqué en traits éclatants sa mission régénératrice et neuve.

Par les merveilles qu'il a produites, par la grandeur et l'imprévu des transformations qu'il a opérées dans le monde, il est créateur, préparateur, initiateur des siècles qui vont suivre.

I

RÉACTION CONTRE L'ANTIQUITÉ

Est-ce un hasard que le calendrier révolutionnaire, résumé de la pensée antichrétienne, ait fini avec le dix-huitième siècle? Non pas qu'il y ait eu une ordonnance officielle; mais il ne subsista plus dans l'usage. L'année 1800 en avait fait justice.

Est-ce un hasard que le dix-neuvième siècle s'ouvre avec le consulat, époque réparatrice, la plus belle époque de l'homme qui a été nommé l'homme du siècle?

Est-ce un hasard que le dix-neuvième siècle en se levant ait inscrit à son frontispice ces deux noms, Napoléon, Chateaubriand, deux noms qui ne se sont point aimés, chargés pourtant tous les deux d'une première et même tâche, et l'ayant tous les deux remplie avec une grande gloire : relever la France et le christianisme.

L'un par l'administration, les lois, la politique, la force; l'autre par la littérature et les idées qui sont l'autre force du monde. L'un en rétablissant l'honneur extérieur des autels catholiques; l'autre en rétablissant l'honneur intime et la grandeur des idées chrétiennes; l'un attachant à son nom le génie de la nation, l'autre attachant son nom au génie du christianisme! tous les deux avec quel éclat ils illuminèrent les premiers jours du dix-neuvième siècle!

Après un cataclysme de dix années qui avait fait le chaos, et roulé pêle-mêle dans un abîme de destructions tous les éléments de la France et du christianisme, il fallait ces deux hommes pour reconnaître en ces effroyables désordres l'esprit chrétien et l'esprit français, les trier du mélange antique, insensé et sanglant où la Révolution les avait triturés, les rétablir à leur place, les rendre enfin à eux-mêmes. Hommes du destin comme l'un d'eux se nommait, ils ont fermé les destins du dix-huitième siècle; ils ont ouvert au dix-neuvième ses destinées nouvelles.

Le dix-huitième siècle avait poussé jusqu'au délire l'admiration des guerriers, des héros et des gloires antiques; il ne connaissait plus que les grands hommes de Rome et de la Grèce.

Napoléon vint donner à l'histoire des thèmes plus nouveaux, et non moins grandioses que ceux de l'histoire ancienne. Se mettant tout à coup de plain-pied avec Alexandre et César, il jeta dans le

monde un nom moderne, qui, vis-à-vis des deux noms anciens les plus fameux, retentirait peut-être davantage, car il s'étayerait en même temps du nom et des exemples de Charlemagne.

Parmi les généraux de ce nouvel empereur, plusieurs allaient, comme les lieutenants d'Alexandre, devenir des rois; et tous par des noms récents et des titres illustres remplaceraient les noms par trop cités des héros de Plutarque.

Lorsque toutes les gloires du monde moderne, guerriers des croisades, chevaliers héroïques, grands capitaines des seizième et dix-septième siècles étaient oubliés et ravalés dans un dénigrement général du monde chrétien, c'est alors qu'éclata le fracas du conquérant et des gloires toutes neuves. Ainsi, par une réfutation puissante et bien plus vive que toute autre, furent remises au sommet les supériorités et les grandeurs qui n'étaient plus de l'antiquité; et le christianisme, ce vaincu, semblait-il, du dix-huitième siècle et de la Révolution, reparut d'un seul bond au-dessus du conquérant même, qui venait réclamer de lui et de son pontife appui et consécration!

Or, pendant que Napoléon repoussait à l'arrière-plan et de son épée, comme le héros de *l'Énéide*, les ombres pâlies des guerriers païens, Chateaubriand s'attaquait aussi à ce génie païen qui avait pénétré l'art, la littérature, la philosophie; et ce fut avec lui, sur les sommets aussi, que le génie du christianisme remonta.

Il se moqua à son tour des sources épuisées, des horizons étroits où s'enfermait la pensée humaine, entre les ruisseaux de l'Illissus et du Scamandre; de cette navigation toujours la même bornée aux flots bleus de la Méditerranée, sur des barques trirèmes; et sortant du monde ancien, il s'élança avec Christophe Colomb sur les grands océans mystérieux, infinis, qui conduisent aux nouveaux mondes. Là de profondes forêts vierges que l'imagination n'avait pas encore pénétrées; là des fleuves gigantesques, des horizons sans limites, tout un univers dont l'immense Amérique était l'image.

A ces tableaux le dix-neuvième siècle émerveillé comprit qu'en effet le monde moderne était plus grand encore que le monde ancien, et que depuis l'Antiquité la carte géographique ne s'était pas seule agrandie, mais que la carte de l'humanité correspondait avec elle, étendant sans cesse ses domaines.

Ainsi l'échafaudage de l'antiquité fut sapé dans les bases mêmes de l'admiration coutumière; ainsi les temps nouveaux avaient à relever la tête trop longtemps humiliée par des comparaisons inju-

rieuses; ainsi le christianisme avait fait progresser l'humanité, et il était plein encore d'une sève nouvelle; ainsi tout ne devait pas se borner à commenter l'antiquité : il y avait des sources tout autres que celle de l'Hypocrène pour la poésie, et que la fontaine d'Égérie pour la science sociale et politique.

Par une réaction non de petits intérêts, mais de grandes idées, ce fut à l'encontre du dix-huitième siècle, une immense contre-révolution d'idées nationales, européennes, chrétiennes, et cette mission à poursuivre et à complèter a été donnée au dix-neuvième siècle par le début même et l'éclat de ses premières années.

Dans toutes les branches de la pensée, art, littérature, science, philosophie, histoire, la réaction du monde moderne contre le monde ancien a été complète et triomphante.

La peinture païenne des Achille, des Léonidas, des Romulus, peinture nue, raide et guindée dont il était naturel que David le jacobin marquât l'apogée, a cédé la place aux inspirations modernes. Le dix-neuvième siècle a fait naître l'admirable pléiade des Vernet, Delaroche, Ingres, Delacroix, Ary Scheffer, Flandrin, Overbeck et tant d'autres qui ont renouvelé l'art, appris même à réadmirer Giotto, Fra Angelico, l'art suave et catholique qui avait précédé et accompagnait encore la Renaissance païenne.

Tout en continuant à admirer l'art ancien, la réaction contre le classique a été poussée jusqu'aux excès du naturalisme, dans la peinture comme dans les écrits.

Mais l'étude incessante, féconde et toujours neuve de la nature; les scènes, les tableaux de temps et de héros modernes, les grandes pages d'histoire et de gloires nationales, sont l'inépuisable aliment de la peinture, de la sculpture et de tous les arts tombés avec le dix-huitième siècle dans un épuisement, un servilisme d'antiquité, et des anachronismes de style qui étonnent et font pitié.

De même, l'architecture, cet art le plus sublime, peut-être, car il caractérise les peuples et les époques, car il écrit l'histoire avec des monuments indéniables, car à ses grandes lignes, à ses masses imposantes il faut de grandes idées! Aussi l'architecture a-t-elle été sans vie chez les nations protestantes; et partout, au dix-huitième siècle, elle était tombée dans un tel état de prostration et de monotonie qu'elle ne pouvait plus rien produire que de pauvres imitations de la Grèce et de Rome. L'architecture s'est revivifiée : elle a étudié, en les restaurant, les monuments de l'art chrétien.

L'admiration des magnificences du Moyen Age a eu parmi ses propagateurs Victor Hugo, et des architectes se sont trouvés pour multiplier des monuments dignes à leur tour d'une admiration nouvelle. Le dix-huitième siècle en était venu à nommer l'architecture gothique un art barbare; et faisant naître, lui, une barbarie aveugle, il détruisit et mutila grand nombre de ces merveilleux et incomparables édifices, que notre siècle a pris à honneur de rendre autant qu'il se peut à leurs beautés, à leurs grandeurs premières.

Dans l'histoire, et l'histoire est la grande école des erreurs, des illusions, des passions de chaque époque, la science des hommes et des réalités, dans l'histoire, la contre-partie du dix-huitième siècle a été générale et profonde.

Le dix-huitième siècle spécialement philosophiste, dédaignant ou faussant l'histoire, ne voulait pas recevoir de leçons, et voulait en donner. L'école des faits gênait donc son école de pures théories, car dans le philosophisme, la raison étant supérieure à tout, chacun croit à la sienne, et veut plier les faits à sa théorie souveraine.

Le dix-neuvième siècle, au contraire, a été spécialement voué à l'histoire. Connaissance, intelligence des faits, recherche et redressement de la vérité dans l'histoire! ce n'est plus la philosophie qui fait l'histoire à son gré; c'est l'histoire qui donne et doit donner des bases à la philosophie et surtout à la philosophie politique.

Ce sont les temps modernes, ce Moyen Age particulièrement si méprisé par le dix-huitième siècle, que notre siècle s'est plu à scruter, à analyser, à éclairer avec un soin tout spécial, un talent et une science infatigables.

Ce sont là en effet nos origines; c'est de là que nous sommes issus et non des temps antiques.

Nos écrivains les plus illustres ont établi leur gloire sur l'étude approfondie du Moyen Age; on dirait qu'il y a eu partie engagée contre le dix-huitième siècle; pas une de ses erreurs historiques qui n'amène au dix-neuvième siècle une réfutation complète; c'est que le temps moderne a senti de plus en plus vivement le grand outrage que lui faisait le dix-huitième siècle, et que la réaction nécessaire avait à se faire au nom de cette civilisation moderne, si étrangement méconnue et vilipendée au nom de l'antiquité.

La Papauté, le catholicisme, Grégoire VII, Innocent III, ces

Papes du Moyen Age, maudits entre tous, ont trouvé des historiens, des apologistes, chose curieuse, surtout parmi les protestants. Guizot, Ranke, Savigny, Raumer, Hallam, Lingard, Hurter; — puis Sismondi, Thierry, de Barante, Michelet et Henri Martin même, ces deux derniers aimés des révolutionnaires, tous fixent leur attention sur le Moyen Age, ses institutions, ses villes, ses provinces, ses coutumes et ses communes! On remonte jusqu'aux Mérovingiens, et tandis qu'il y avait foule au dix-huitième siècle pour fabriquer l'erreur, il y a foule au dix-neuvième pour effacer les fausses couleurs, et toutes les couches de badigeon que l'ignorance, la mauvaise foi ou le mauvais goût avaient étendues sur les édifices et sur les annales des temps qui ont précédé le protestantisme.

Les temps modernes ne sont pas seulement le but de l'histoire, ils sont devenus le but du roman.

Le Jeune Anacharsis avait fait vivre le dix-huitième siècle avec les Grecs, leurs héros et leurs fêtes. Walter Scott a fait vivre le dix-neuvième siècle avec le Moyen Age, parmi les guerriers bardés de fer, les grands rois combattants ou politiques, les croisés, les chevaliers, les sectaires religieux, les féaux de la royauté, ou les illuminés de l'indépendance.

Anacharsis avait épuisé son sujet. Walter Scott n'a fait qu'ouvrir une inépuisable carrière.

Dans la littérature, la *Mythologie* une fois délaissée, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, pour ne citer que les plus illustres parmi nous, ont trouvé des flots inconnus de l'antiquité.

En un mot, l'antiquité, cette conquérante de trois siècles, cette dominatrice absolue du dernier siècle, a été jugée, répudiée par le dix-neuvième siècle, par l'esprit moderne et rejetée dans un passé qui a eu sa place dans le monde, mais non plus à la hauteur du nôtre.

L'histoire aussi de l'antiquité a été refaite, ce n'est plus l'histoire contemplative et admirative de Rollin, qui, tout en étant bon chrétien, formait les générations à cette passion de l'antiquité qui en fera bientôt les Brutus furieux de 93, et les Grecs vicieux du Directoire; l'histoire ancienne faite par les Ampère, les Maspero et les Duruy même, l'histoire faite par la science et par une recherche sincère, même lorsqu'elle s'égare en siècles accumulés et en erreurs systématiques, ne ressemble plus à cette histoire façonnée par trois siècles d'engouement, au point de transformer chrétiens et Français,

en païens affublés d'un bonnet phrygien, et dans un sanglant carnaval déguisés sous des noms antiques.

On ne peut comprendre le dix-huitième siècle, ni le nôtre, si l'on ne se rend pas compte, en premier lieu, de cette intronisation des idées païennes et du bouleversement des idées chrétiennes, qui furent la Révolution.

Le relèvement des temps modernes et du christianisme a donc été une immense et fondamentale contre-révolution.

Quoi qu'on fasse aujourd'hui, et s'il est encore plus d'une idée antique et païenne en circulation, ce n'est plus du moins au nom de l'antiquité qu'on la présente, ce n'est plus sur les exemples de Rome et de Lacédémone qu'on l'appuie. Notre République, un moment, a bien voulu se dire athénienne, mais cette épithète qui ne visait qu'à l'élégance, n'a pas eu de Périclès pour lui donner crédit. La prédominance antique est bien finie! Le dix-huitième siècle a laissé encore bien des païens, et vouloir déchristianiser le monde, c'est toujours tendre à le paganiser, c'est toujours rétrograder vers les civilisations antiques; mais enfin on ne donne plus aux idées révolutionnaires cette filiation démodée, ancienne. La réaction contre l'antiquité en tout et partout a été si complète qu'elle est l'œuvre capitale et première du dix-neuvième siècle.

Ce premier point est indéniable. A l'opposé des trois siècles de renaissance, d'éducation et de résurrection antique et païenne, il s'est montré, dès le début et à lui seul, un siècle de renaissance, d'éducation et de résurrection, mais le siècle d'une renaissance moderne et d'une résurrection chrétienne. On parle de réactionnaires, mais c'est là la gloire du dix-neuvième siècle, d'avoir été contre le paganisme, contre l'antiquité une réaction vengeresse et suprême.

II

LES DEUX EMPIRES

« Quand le dix-neuvième siècle s'ouvrit, dit M. Thierry, la liste des émigrés contenait plus de cent mille personnes. Entre les adversaires de la Révolution et ses partisans, il y avait, comme barrière, l'exil, la mort civile, d'horribles représailles. Mettre fin à cette scission, amortir l'hostilité des intérêts, *rétablir l'accord entre le présent et le passé*, telle était la tâche imposée au nouveau

siècle, confiée au génie d'un seul homme, un dictateur. Bonaparte rentra audacieusement dans les voies délaissées. Il chercha à fondre les partis dans la masse nationale; la réconciliation des Français, tel fut, comme il l'a dit lui-même, son grand principe... Le grand homme, qui, au rebours de l'Assemblée constituante, s'appuyait dans ses créations sur le passé, ne pouvait manquer de songer à l'histoire nationale, et il indiquait, pour l'histoire de son consulat, le succès obtenu par ses diverses *restaurations*. » (*Récits mer.*, t. Ier.)

Réconcialiation des Français, accord entre le présent et le passé, tâche du siècle! Ce programme si court était un coup d'œil de génie, embrassant à la fois la cause et les effets. Aussi comprenait-il clairement que la France doit prendre en elle-même son point de départ et non pas en Grèce ou à Rome, ou en Amérique. « Ma politique, disait-il, est de « compléter la fusion. »

Le consulat était donc une réaction, une restauration, une fusion. L'épithète de sublime restaurateur de la religion et de la France était alors prodiguée au consul, à Napoléon.

Un Bonaparte de nos jours, que l'on a nommé un César déclassé, mais qui serait ou eût été de la classe des Césars, malheur de leur temps, s'il était arrivé à l'empire, a toujours voulu faire de la politique napoléonienne, une consécration de la Révolution.

La politique du consulat, la politique de l'empire à ses commencements fut toute autre. La politique de Napoléon III et du second empire fut également d'abord une réaction dans le sens monarchique, une réaction dans le sens de l'ordre et de l'autorité, et une recherche de conciliation entre les partis. Mais la politique de Napoléon Ier, française et chrétienne, dévia ensuite dans une politique d'ambition et de puissance. Du même coup elle retourna vers l'antiquité, les Césars romains et les aigles romaines.

Voici l'homme de sa propre gloire et de ses rêves gigantesques. Le conquérant ne songea plus qu'à dépasser Jules César, et à remanier les empires plus qu'Alexandre. Il révolutionne le monde, mais suivant son génie et non pas suivant le génie de la Révolution.

Les révolutionnaires! il n'était pas de leur suite, car il les avait achetés ou domptés; mais il se rencontra avec eux dans le despotisme et la centralisation, et pour son malheur il retourna vers eux dans une lutte avec le catholicisme.

L'homme du Concordat, œuvre si forte qu'elle n'est pas encore brisée, en vint à s'étonner que cette Religion relevée par lui ne fût

pas dans sa dépendance, et ne se pliât pas entièrement au service de ses grandeurs. Il ne trouva pas que le sacre donné par elle fût une reconnaissance suffisante : il imagina en son orgueil que Paris devait être au-dessus de Rome, et que sa couronne d'empereur devait être plus haute que la tiare du Pape. Il dépouilla et emprisonna la Papauté. Il rêva que la capitale de l'empire devînt la capitale du christianisme, et il fit de son enfant le roi de Rome. Devant la résistance, il s'empourpra de colère, jusqu'à l'oppression violente des catholiques et du Pape. Il tomba dans sa carrière, et le catholicisme avec son chef suprême a poursuivi la sienne.

Que d'autres ferment les yeux aux rapprochements extraordinaires, aux redoutables et mystérieux enseignements de l'histoire! tant est-il que Napoléon III arrivé comme son oncle, et selon qu'il l'a dit, pour rassurer les bons et faire trembler les méchants, protecteur de la Religion et de la Papauté, demandant au Pape le parrainage de son fils, a été favorisé longtemps d'un glorieux empire : puis il en vient, lui aussi, à retourner vers la Révolution, et à la flatter par le dépouillement de la Papauté. Comme le premier empire, ce second empire périt dans l'invasion étrangère, laisse la France vaincue et mutilée, ajoute le nom de Sedan au nom de Waterloo, deux noms funestes, et va, comme Napoléon Ier, mourir dans l'exil; découronné et vaincu!

De ces deux empereurs qui semblaient devoir fonder une dynastie nouvelle, et avoir reçu une mission chrétienne, que tous deux ont abandonnée au milieu de leur course jusque-là glorieuse et puissante, les jeunes et mélancoliques héritiers meurent sans héritage, frappés dans leur jeunesse : l'un, accablé et consumé en quelque sorte par le nom qu'il a porté; l'autre, chargé, ce semble, de finir les épopées impériales, dans une mort glorieuse sous les zagaies de barbares, en Afrique, non loin de l'île de Sainte-Hélène.

Deux tombes prématurées ont fermé cette histoire de deux empires!

III

LA RESTAURATION

Napoléon Ier avait délaissé son œuvre de *restauration* pour son œuvre de conquêtes; ce mot de *restauration* devient le nom même du gouvernement et de la période contenue entre 1814 et 1830.

Le gouvernement de la légitimité royale a été doté de ce nom, et

l'agardé, bien que lui aussi il n'ait pas accompli la mission entière et belle que lui donnait ce nom, et qu'il n'ait pas mené à fin cette entreprise, *accord entre le présent et le passé, tâche du siècle!*

Mais de cette époque date la magnifique restauration des temps modernes par les beaux génies de ce temps-là, par la science, par les arts et par l'histoire.

La Restauration tirait de sa nature ce que Napoléon avait tiré de son esprit supérieur; et ce que nous, nous avons à tirer de l'expérience : c'est qu'il faut établir l'accord entre tous les éléments de la nation française, et tous les éléments de son histoire.

La légitimité royale arriva d'elle-même à cette pensée, *qu'il fallait renouer la chaîne des temps* (préambule de la Charte), ne pas compter dans l'histoire deux Frances, mais une seule; et *chercher sa nature dans le caractère français* (ibidem). Avoir exprimé ces pensées en tête de la Charte restera l'honneur de Louis XVIII et de la Restauration.

Seulement, par omission et réticence timide en face de la Révolution, il ne fut pas dit que le catholicisme était le premier honneur du caractère français, et le premier élément de notre histoire.

Puis *les monuments vénérables des siècles passés* étaient d'abord à relever, à restaurer eux-mêmes. Monuments historiques et matériels étaient alors également dégradés, ignorés ou incompris. Pour renouer les temps il fallait d'abord les connaître.

L'empire avait trop occupé le monde de lui-même, il avait trop rempli l'histoire, pour qu'on pût songer à autre chose. Ce fut seulement sous la Restauration qu'on éclaira d'un jour nouveau la civilisation de la France et celle de l'Europe.

Pendant ce temps les passions et les intérêts suivaient une autre voie. Le tiers état, qui voulait être tout, en 1789, n'avait pas abdiqué ses prétentions sous la Restauration; les a-t-il même abdiquées aujourd'hui, malgré les rudes leçons de 1848 et le flot montant des revendications populaires? Quoi qu'il en soit, les intérêts égoïstes de la bourgeoisie et ses vanités ne se trouvaient pas entièrement satisfaits par le gouvernement de la Restauration. Les divisions, entre les classes oubliées ou comprimées sous l'Empire, se rencontraient dans leurs oppositions funestes; la bourgeoisie voulait, sous l'égide de la garde nationale, un gouvernement bourgeois.

Le Voltairianisme et la Révolution, irrités de la résurrection chrétienne, voulaient arrêter son ascension glorieuse.

Enfin, les bonapartistes, responsables de l'invasion étrangère, des rançons et des humiliations qui suivent les grandes défaites, et responsables deux fois, par le retour de l'île d'Elbe, étaient parvenus à détourner sur la Restauration, le ressentiment national. Jamais l'injustice de l'opinion ne fut plus égarée et plus grande.

Quand la France succombait sous la revanche de l'Europe et allait expier l'ambition d'un homme, la royauté légitime avait fait, tout à coup, reparaître la France, telle que l'Europe l'avait connue durant mille années, imposant le respect au nom de sa royauté, l'aînée de toutes les autres.

Merveilleux coup de théâtre! Les étrangers étaient venus saisir la France impériale et, tandis qu'ils tenaient entre leurs mains le manteau parsemé d'abeilles, dont elle s'était revêtue pour des scènes grandioses, la France, reprenant son manteau de fleurs de lis, s'asseyait à nouveau sur son trône. Ses ennemis vainqueurs prenaient le nom d'alliés, ce qui sauvegardait l'honneur de la nation; l'étranger ne la rendait pas solidaire du conquérant.

Il n'avait pas tenu à l'empereur que la France deux fois fût perdue : il a tenu à la Restauration que deux fois elle ait été sauvée.

La Restauration a eu, dans tout leur éclat, les débats parlementaires; elle a établi la liberté de la Presse, vu se développer le journalisme, bien qu'il se soit tourné contre elle. Elle a fait, pour la propriété, la grande et difficile transaction entre les spoliés et les spoliateurs, transaction si nécessaire que, aussitôt accomplie, la propriété prit une valeur considérable; elle a commencé cette prospérité agricole et industrielle que le travail et la science et les découvertes de la vapeur ont, depuis lors, entretenue et augmentée longtemps d'une manière merveilleuse; enfin, elle a donné l'Algérie à la France, et avec tout cela, elle est tombée sous la triple opposition bourgeoise, voltairienne et bonapartiste qui fit la révolution de 1830. Nous allons voir les inattendus des prévisions humaines.

IV

RÉVOLUTION ET RÈGNE DE 1830. — LE CATHOLICISME ET LE GALLICANISME

Le gallicanisme, développé en France par le jansénisme, les Parlements et l'orgueil de la royauté, n'avait pas pu, cependant,

aller jusqu'au schisme, avec Louis XIV dont l'âme catholique se retrouva aux jours d'épreuve, avec un évêque, docteur de l'Église, comme Bossuet, avec les saints, les savants et les prédicateurs illustres de cette grande époque.

Ensuite, malgré les corruptions, la décadence et les abus introduits dans la disposition des biens, des bénéfices et des honneurs ecclésiastiques, l'Église gallicane, à la fin du dix-huitième siècle, était encore assez éminente, en foi et en vertus, pour donner au catholicisme de nombreux martyrs et l'exemple des dévouements héroïques. Mais de trop célèbres évêques, moines et abbés et beaucoup de prêtres étaient préparés pour le schisme. La constitution civile du clergé trouva un clergé constitutionnel, tandis que la foi catholique et royaliste trouvait une Vendée et tant d'hommes et tant de femmes sublimes, montant à l'échafaud sans faiblir; les confesseurs de la foi reparurent devant les proconsuls de la Révolution et, pendant que le catholicisme semblait perdu en France, des exilés missionnaires allaient le faire revivre en Angleterre, le porter et le multiplier dans la libre Amérique : remarquable compensation des providences divines!

En France, le catholicisme rejaillit avec une telle force du sol français, après le Concordat, que Napoléon, le jour où il voulut se faire une église gallicane au-delà des tentatives de Louis XIV et de 1682, rencontra une résistance que ne purent vaincre les intimidations violentes.

Toutefois, le gallicanisme, avec la Restauration et ses anciens rois, avait repris ses traditions d'attache à la royauté, et d'union un peu subordonnée qui faisait dire, non pas l'autel et le trône, mais le trône et l'autel. La protection royale était aimée du clergé et lui semblait un appui nécessaire.

Cette protection manquait pourtant de force et d'habileté, car sa faiblesse en vint jusqu'aux ordonnances de 1828. Le gallicanisme et la Révolution s'étaient réunis pour obtenir, contre un ordre célèbre, la signature du Roi.

La révolution de 1830 venait donc, ce semble, porter un coup de plus, un coup fort et fatal, au catholicisme; en effet, par ses gallicans parlementaires, par ses répressions contre toute indépendance catholique, contre toute réunion d'évêques, et contre tout accord dans les mandements, ce qui constituait un *concile écrit*, ce qui rentrait, disait-on, dans l'interdiction générale de tout concile; enfin par ses

nombreux appels, *comme d'abus*, au Conseil d'État, par son monopole universitaire et ses empêchements absolus d'école chrétienne et libre, cette révolution et ce règne de 1830 étaient hostiles au clergé, au catholicisme et semblaient devoir leur être funestes. Cette révolution, à ses débuts, ne supportait même pas l'habit du prêtre dans les rues de Paris, elle avait pillé et saccagé l'archevêché de Paris; j'ai vu, sur les eaux jaunes et bourbeuses de la Seine qui était à un moment de crue, passer, flottants et emportés, les livres de la bibliothèque de l'archevêché, jetés à la rivière; la foule se pressait sur les ponts, pour voir passer ce témoignage du vandalisme et des passions révolutionnaires, et l'archevêque qui, depuis lors, a été relégué dans une habitation bien éloignée de sa cathédrale, se retirait dans un couvent, obligé de se cacher dans sa ville épiscopale. Eh bien, cette révolution de 1830, en rompant l'attache gallicane du trône et de l'autel, fit plus pour le catholicisme que n'avait fait le gouvernement de la Restauration!

Elle fut l'occasion, elle devint le point de départ de ce grand travail des esprits qui réclame pour l'Église ses droits et sa liberté!

Un nom qui devait avoir une fin lamentable, Lamennais, avait commencé sous la Restauration ce mouvement catholique où il devait trouver le vertige, mais où l'Église allait trouver de grandes gloires et une activité nouvelle.

Le gallicanisme, tout en repoussant les princes chefs de la religion nationale, comme les accepte le protestantisme et la Russie et l'Angleterre, tendait à affaiblir et à désagréger la force du catholicisme, c'est-à-dire son admirable unité avec Rome, âme et centre de la catholicité.

Le gallicanisme se rapprochait de ceux qui appellent la Papauté une puissance étrangère et désignent les fidèles, unis avec le Pape, sous le nom d'ultramontains.

Eh bien, c'est après 1830 qu'on a vu commencer le ralliement complet de l'Église française à la Papauté, à Rome, et le discrédit se faire des maximes appelées libertés gallicanes, qui, en séparant du Pape, asservissaient à la royauté. C'est après 1830 que le rôle social du christianisme, la grandeur et la nécessité de son action au sein des sociétés modernes, la liberté de l'Église, la liberté de l'éducation, la liberté des ordres religieux, trouvèrent, pour frapper les esprits et entraîner la jeunesse et les foules, le génie même de l'éloquence, Lacordaire, l'œil de feu, la voix pénétrante, la figure inspirée!

Depuis lors jusqu'à nous, s'est formée et a brillé une école de talents, de science et d'ardeur dans la chaire et à la tribune, par les paroles, les écrits, les grandes œuvres, et le journalisme, avec des noms tels que Montalembert, Ozanam, Gerbet, Veuillot, dom Guéranger, Dupanloup, et qui se continuent aujourd'hui avec le P. Monsabré, Perreaud, Freppel, Chesnelong, Albert de Mun et tant d'auxiliaires qu'on ne peut tous citer.

Depuis 1830, nous avons pu admirer la résurrection d'ordres illustres tels que Dominicains, Prémontrés, Franciscains, Bénédictins, Jésuites qui, depuis ont fourni et savants et martyrs. Nous avons vu l'expansion d'ordres nouveaux, consacrés à la charité, à l'apostolat, à l'éducation; nous avons pu admirer le grand accroissement des congrégations de femmes, la multiplicité des œuvres utiles, l'abondance des vocations religieuses.

Depuis 1830, ont pris naissance ou accroissement des sociétés agissantes et populaires, comme l'œuvre de la Propagation de la foi, les sociétés de Saint-Vincent de Paul, les comités, les cercles catholiques.

Les églises se sont multipliées, et encore elles sont insuffisantes. Dans aucun siècle la réparation des églises anciennes, et la construction d'églises neuves n'a été plus active. Les villes et les villages ont rivalisé pour élever au culte catholique des édifices dignes de lui.

La Révolution, le temps, avaient fait partout des vides, des délabrements, des ruines. Les richesses du dix-neuvième siècle ont tout réparé, relevé, embelli, comme si la foi des treizième et quatorzième siècles avait voulu faire revoir en nos jours la fécondité des époques chrétiennes.

La révolution de 1830, inconsciente du mouvement religieux qui se produisait, et allait croître après elle, s'efforçait même de l'entraver et de lui barrer la route. Elle fut emportée par une autre Révolution qui détruisit en partie les plans, les systèmes, les illusions et les prépondérances de la bourgeoisie; et ce fut pour laisser place à la liberté des conciles et des ordres religieux, à la liberté de l'éducation, autant que pouvait la donner, dans un premier affranchissement de l'Université et de l'État, le ministère chrétien de M. de Falloux, les conseils de Mgr Dupanloup, et l'appui même de M. Thiers. Les Université catholiques, auxquelles on a disputé et ôté ce nom, ont fait apparaître les grands souvenirs des Universités anciennes. Enfin la vapeur allait porter facilement à Rome les Evê-

ques de tous les points du monde, au rendez-vous donné par un grand Pape au Vatican.

La doctrine de la vérité infaillible a été proclamée, avant que les puissances révolutionnaires, de nouveau soulevées, eussent abaissé la France devant l'Allemagne, et livré Rome à un roi d'Italie.

Ainsi le dix-neuvième siècle avait continué à se montrer réaction du christianisme contre les incroyances, l'ignorance et les destructions du dix-huitième siècle ; non pas seulement réaction pour reconquérir les positions perdues, mais marche en avant pour conquérir des positions supérieures et nouvelles.

Car c'est un développement remarquable et nouveau du christianisme qui s'est opéré de nos jours.

Si dans l'ordre des idées humaines le dix-neuvième siècle a réhabilité les temps modernes, si, par ses progrès matériels immenses et par ses inventions prodigieuses, il a ouvert à la civilisation des voies plus larges que jamais et jusqu'à nous inconnues ; de même il a dans l'ordre religieux réagi contre plusieurs siècles de gallicanisme et de jansénisme, il a rétabli en France l'unité entière de l'Église sous la direction suprême du vicaire du Christ ; il a ouvert de nouveaux horizons au christianisme. Il n'a pas seulement retrouvé des apologistes éloquents et des historiens profonds, il a retrouvé des successeurs de saint Dominique et de saint Thomas d'Aquin, des successeurs aussi de ces grands Papes qui ne laissèrent pas succomber l'Église sous les pouvoirs temporels, et qui sauvèrent au Moyen Age les libertés des peuples, en faisant prévaloir les droits du Christianisme dans l'intérêt de la civilisation chrétienne.

Nous le redirons, la colonne lumineuse faite pour éclairer les nations comme les individus a repris sa marche vers le perfectionnement, vers la terre promise.

Or c'est devant cette marche du christianisme et du dix-neuvième siècle aux trois quarts de sa course que la Révolution s'est à nouveau dressée dans sa haine, a retrouvé des forces, et pour se grandir a mis à profit la défaite de la France.

V

DÉFAITE DE LA FRANCE, ET RÉVOLUTION

Le protestantisme, au seizième siècle, a livré ses assauts à deux empires : à l'empire de la Papauté et du catholicisme, et à cet empire qui s'appelait le Saint-Empire romain

Il n'avait pu arracher la France au catholicisme, et il n'avait pu arracher l'empire germanique à la catholique Maison d'Autriche.

Eh bien, ce qu'il n'avait pu faire, malgré l'aide de Calvin dans la Navarre et de Condé en France, et malgré l'aide des grands guerriers de la Suède en Allemagne, il l'a fait de nos jours; il a eu la double victoire de la Prusse sur l'Autriche et sur la France!

Ainsi il n'y a plus de Saint-Empire romain, il n'y a plus de monarchie française fille aînée de l'Église.

Et en même temps, la catholique Espagne est sans force, de même que son sol est ébranlé par les secousses volcaniques, ses royautés changeantes; et ses institutions ont été secouées par les révolutions.

L'Irlande, la terre de la foi et des constances chrétiennes, est devenue une pépinière de conspirateurs incendiaires.

La France n'aspire plus, par son gouvernement, et sous la direction de la Franc-Maçonnerie, qu'à éliminer de la civilisation l'influence chrétienne.

L'Italie enfin, cette patrie de la Papauté, renie la Papauté et l'emprisonne; et pour un petit royaume régionnal ôte ainsi à elle-même le diadème religieux du monde.

Les puissances de force, de lumière et de rapidité, que l'homme du dix-neuvième siècle a mises à son service, lui font penser qu'il pourra pénétrer plus avant, créer, inventer plus encore : il voudrait, et ne le pense pas impossible, réaliser l'antique et mystérieuse idée, qu'avec les fruits de l'arbre de la science, il deviendra égal à la Divinité. Mais en même temps que ses orgueils grandissent, le sentiment des misères, des privations, des inégalités individuelles s'aigrit et se passionne. Maîtrisé de tous côtés et ne voulant ni Dieu, ni maître, l'anarchie en religion, l'anarchie en politique, l'anarchie sociale, deviennent l'idéal de son âme perdue.

Rois, empereurs, parlements, monuments et villes sont à la merci de cette science dont le siècle se fait gloire. Les gouvernements et

les chefs de la terre emploient les progrès de la chimie et de la mécanique à centupler les forces destructives aux mains de leurs armées; les furieux des sociétés secrètes les emploient à leur tour contre les gouvernements et les chefs des peuples! ils n'ont en leur pensée que des projets de mort et de ruines effroyables. La société n'est plus maîtresse des forces qu'elle a vu naître et se développer; et pendant qu'on cherche et qu'on applique des freins pour arrêter les trains lancés à la vapeur, on annule, on enlève les freins religieux qui modéraient les entraînements des passions humaines.

Devant cet ensemble de faits redoutables, en face du germanisme et du protestantisme triomphants, et de la Révolution qui humilie, disjoint et brise les races latines, il semble ne plus rester que la voix du vicaire de Jésus-Christ. Mais Jésus-Christ est rejeté et son vicaire est dépouillé de garanties extérieures, environné par les armes et les complots de la Révolution. Voilà où en est l'Europe vers la fin du dix-neuvième siècle.

Arrêtons-nous cependant, et d'abord, devant ce vieillard de Rome; qui plus confiant et plus inébranlable que le sénat romain vis-à-vis de ses ennemis, dirige son gouvernement immense, le gouvernement des sociétés, des esprits et des âmes, et s'occupe de tout l'univers, avec autant de soin, de quiétude et de fermeté, que si rien ne troublait son pouvoir suprême. Voilà l'homme qui, sans désespérer de relever les ruines, affermit ailleurs tout ce qui a force et développement catholique, et ailleurs encore qui fait surgir et croître des puissances nouvelles.

Et remarquons-le, le chef du catholicisme parle, et sa parole a autant et plus de retentissement qu'elle en ait jamais eu : il enseigne, et son enseignement s'adresse aux pouvoirs, aux inimitiés, aux passions, à la science, aux peuples, avec plus d'autorité que jamais. La chaire apostolique et romaine domine dans l'assentiment unanime des fidèles et de leurs évêques attentifs à écouter la voix qui semble tomber de plus haut qu'autrefois. Partout à la suite du chef, les ministres de la doctrine et du culte catholique, rehaussés par le talent, la science et la vertu, aidés plus qu'en tout autre temps par le concours de la foi et des œuvres, sont à la hauteur des efforts que nécessite l'époque.

Quant à la France, si l'empire prussien et protestant ne s'est fait qu'en France, s'est élevé non sur la défaite de l'Autriche, mais sur

la défaite de la France, et a été proclamé en France : cette proclamation à Versailles dans le palais de Louis XIV, a été l'humiliation calculée de nos orgueils et de nos victoires, mais elle n'en contient pas moins une chose qui nous relève : car elle constate que le triomphe simultané du protestantisme et de la Révolution n'a pu se produire qu'aux jours d'une France vaincue et révolutionnée!

De là même, nous pouvons donc penser que le grand rôle de la France dans le monde, sa mission catholique et prépondérante dans les destinées de l'Europe, s'est confirmée jusque dans son désastre : car elle a, pour ainsi dire, entraîné dans sa chute, et jusqu'à un certain point, le catholicisme lui-même.

Depuis lors, en effet, socialisme, anarchisme, nihilisme, fénianisme, se sont mis en guerre ouverte avec rois et empires, sans même que la couronne du grand empire germanique en ait préservé le conquérant. L'autocrate russe a fourni une lamentable victime; les czars ne vivent qu'entourés de complots et d'alarmes!

Sans trop d'orgueil français, car la France est responsable de tant d'horreurs et de folies révolutionnaires qu'il y a lieu à hontes et repentirs, mais cependant avec un légitime sentiment, d'après l'histoire du rôle assigné à la France chrétienne, nous pouvons penser et espérer que si la Prusse et le protestantisme, l'anarchisme et la Révolution se sont élevés sur la défaite et l'abaissement de la France, le relèvement de la France serait à son tour l'abaissement de la Prusse et du protestantisme, le relèvement du catholicisme et des races latines, et la défaite de la Révolution.

Oui, c'est là qu'est le nœud et la question de l'avenir! M. de Bismarck le sait bien. Il sait bien que la consolidation de l'empire germanique protestant ne peut s'établir que sur l'abaissement prolongé de la France, l'abaissement surtout du catholicisme en France, le maintien en France de la Révolution.

Il peut laisser respirer le catholicisme en Allemagne; il n'importe pas beaucoup, pourvu qu'il soit étouffé en France, pourvu que la France, cet antique soldat de Dieu, soit désarmée par la Révolution!

Voyons donc s'il y a lieu de craindre l'abaissement définitif de la France aux mains de la Révolution; et si telle doit être la fin du dix-neuvième siècle?

VI

RÉCRUDESCENCE DE LA RÉVOLUTION

Parmi les causes et les idées principales de la révolution française, il y a eu la passion imitative de l'antiquité, d'après l'éducation et l'engouement de tout le monde; le système des constituants et des constitutions d'après l'antique, et conformément aux théories de Rousseau; l'utopie de l'homme de la nature et bon par nature, d'après le même Rousseau; l'utopie de la République ayant pour principe la Vertu, d'après Montesquieu; et au fond de tout, le mépris et l'ignorance des temps modernes; le dédain et la haine du christianisme en général, et du catholisisme en particulier, d'après Voltaire et toute la philosophie du dix-hutième siècle.

Au dix-neuvième siècle, nous avons vu la réaction éclatante du christianisme et des temps modernes contre l'antiquité!

Le système constituant, d'après Lycurgue et Numa et d'après Rousseau, a été épuisé et usé par l'exemple de nos constitutions multiples, entassées les unes sur les autres, la dernière se croyant toujours la meilleure, mais toutes et toujours dépourvues de durée.

J'ai montré (*Revue du Monde Catholique*, 15 janvier 1886) que le système constituant était absolument l'opposé du système représentatif.

Après tant de constitutions et d'assemblées de députés envoyés et représentants de la Nation, la Révolution n'a pas su encore démêler l'écheveau embrouillé des idées constituantes et des idées représentatives. Mais, enfin, les constituants n'ont plus du tout le rôle demi-divin d'un Numa ou même de l'abbé Seyès; demandez ce qu'il en est à M. Wallon, pour sa part constitutionnelle en 1875.

L'homme de la nature est encore une donnée que la science antichrétienne s'efforce d'étayer pour l'opposer à la création divine, mais l'homme, bon par nature, n'a plus de romanciers ni de sophistes pour le présenter aux béats de la philosophie et de la politique. Depuis Robespierre et les hommes de la Terreur, jusqu'aux hommes de la Commune et de la dynamite, la Révolution s'est chargée de remplacer l'homme bon naturellement, par l'homme

sauvage et cruel qu'enfantent les passions inhérentes à la nature humaine. Reste le darwinisme, la négation de Dieu auteur, et non plus la bonté de l'homme, mais, selon Darwin, une loi d'ennemis et d'affamés; le combat pour la vie!

La vertu, principe de la République, il est inutile, je crois, de discuter le principe, vu tant d'applications si contraires.

La Révolution a perdu le grand cortège de ses systèmes décevants, de ses idées chimériques, et de cette histoire faussée qui avait entraîné une multitude d'esprits et dans toutes les classes.

La Révolution a perdu cet immense avantage, qu'elle avait à ses débuts d'être une illusion générale, un idéal indéfini qui semblait répondre aux aspirations généreuses, se prêter à tous les enthousiastes! la Révolution, aujourd'hui, n'est plus une inconnue.

Des idées premières de la Révolution, il ne reste plus que deux ou trois provenances, à savoir : l'État un et maître! et son corollaire, l'éducation par l'État, puis, la guerre au christianisme!

Ce n'est plus au nom de l'antiquité et par des admirations antiques, qu'on proclame les droits omnipotents de l'état. Mais cette exaltation de l'état et ses conséquences tyranniques n'en sont pas moins le reste des systèmes puisés dans les études classiques, c'est l'idée oppressive et rétrograde du pouvoir, tel qu'il était compris dans les sociétés antiques. Le stigmate de l'antiquité est attaché à ce système de l'état que préconise la Révolution. Voilà ce qu'il est important de reconnaître et de dire, car cela le caractérise.

Système despotique, arriéré, antérieur à la civilisation chrétienne, système jacobin, et par là-même issu des idées antiques et païennes qui étaient le fond du jacobinisme: le monde moderne et le dix-neuvième siècle ont à rejeter ce gouvernement où la Révolution se cantonne contre la famille, contre la société, contre la liberté moderne!

Mais, ne parlant pas de l'antiquité, on se réclame de toutes les extensions, plus ou moins abusives, que les pouvoirs ont pu se donner à des époques récentes. Si le grand roi a dit : « L'État, c'est moi, » des ministres changeants et de petit renom disent : « L'État, c'est nous. » La République emprunte à la royauté absolue ses maximes les plus autoritaires ou même elle tournera en exemple de force un exemple de faiblesse, comme celui de Charles X, en 1828, pour interdire l'enseignement à un ordre renommé et fermer ses collèges nombreux, recherchés des familles chrétiennes.

L'État, cet État mobile, soumis à tous les souffles d'une élection variable, et ses ministères éphémères, soumis à toutes les variations du vote parlementaire, l'État qui se déclare sans croyances, neutre quant aux doctrines, athée quant à la foi, cet État qui, suivant la logique, ne devrait pas songer à régenter la pensée, veut, au contraire, s'emparer de l'éducation, former le cœur et l'âme des générations, leur inculquer l'incroyance à Dieu et, par contre, la croyance à une forme politique, la forme République.

Incapable de consistance et de suite dans ses desseins, par les fluctuations des partis et des ambitions diverses, il prétend se saisir de la mission qui exige le plus de temps et de suite, l'éducation, la formation de la jeunesse, et substituer, dans ce soin, aux ordres religieux et aux familles même, à l'autorité sainte du père et de la mère, l'État enseignant, l'autorité absolue de l'État!

Encore une fois, où donc l'État moderne a-t-il pris ce pouvoir de l'État contraire à la liberté des familles, à la liberté des consciences, aux libertés et à l'essence du christianisme, base de la civilisation chrétienne?

Dans l'antiquité, uniquement dans l'antiquité constituée sur les principes de la tyrannie et de l'esclavage! Ou, à vrai dire, tout simplement dans Rousseau! Les chefs de la politique, qui ne veut pas du catéchisme, de l'Évangile, n'ont pas d'autres idées que le catéchisme du Contrat social.

L'État, qui *doit régler la forme et la matière des études*, rassembler tous les enfants en des lycées, pour une même éducation publique et inspirer ainsi à tous l'amour de la patrie, le culte des institutions nationales. — Contrat social!

L'État un et maître! Il ne doit pas y avoir deux États dans l'État. Tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien. Le Pape romain est un prince étranger! Le christianisme a introduit dans le monde une distinction de pouvoirs, contraire à l'unité de l'État. — Contrat social!

Proscrire le christianisme *comme insociable*. — Contrat social!

Voilà les quelques maximes où se borne toute la politique actuelle de la Révolution, avec l'égide sacrée de la forme républicaine! C'est-à-dire que, de toutes les idées qui ont fait de la Révolution française un chaos gigantesque, un bouleversement social immense, un renversement total du christianisme, jusqu'à proscrire même la date de son avènement dans le monde, il ne reste plus rien aujour-

d'hui, en dehors d'une réussite momentanée d'intérêts partiels, que quelques bribes d'idées fatales, sans doute, et passionnées encore, mais bien circonscrites dans cet ordre d'idées, contre lesquelles tout le dix-neuvième siècle a été une protestation et une réaction! Idées étroites et antiques, systèmes rétrogrades du monde qui existait il y a dix-huit cents ans, avant le christianisme, thèmes absolument contraires au grand thème des temps modernes qui est liberté de la famille, liberté de l'âme et liberté publique!

VII

INTÉRÊTS RÉVOLUTIONNAIRES. — PEUPLE ET BOURGEOISIE

En outre des idées qui jouent le rôle principal, il y a les intérêts qui jouent aussi un bien grand rôle et le plus tenace.

L'intérêt révolutionnaire, au premier chef, a été celui du tiers état ou bourgeoisie.

Dans la première période révolutionnaire, l'intérêt paysan et populaire, éveillé dans les campagnes par l'abolition des dîmes, des droits seigneuriaux, des corvées et des redevances, trompé bien plus que favorisé dans les villes. par l'abolition des corporations et des jurandes, égaré partout et soudoyé par les sociétés secrètes pour le pillage et l'émeute, n'était, au résumé, que secondaire et n'était mis en branle qu'au service du tiers état, de ses idées antichrétiennes et de ses ambitions effrénées.

Le peuple, du reste, sans représentation spéciale aux états généraux, n'était pas distinct du tiers état, se comptait parmi le tiers état et prit aveuglément le parti du tiers état comme étant un avec lui. Le tiers état se garda bien alors de lui faire sentir la différence, et de réprimer la force où il trouvait son appui.

1793 n'était qu'une seconde couche bourgeoise succédant à la première et poussant résolument à bout les systèmes de 1789, sans être modérée par les hommes de la couche supérieure des deux premières années, et le mélange des hommes, des classes et des habitudes de l'ancien régime.

Le tiers état et la Révolution se servaient donc du peuple dont les piques brutales allaient parfois au-delà du point qu'ils avaient en vue; et le peuple de 1793, borné au meurtre, aux saturnales et à l'anarchie des émeutes, n'avait pas appris encore à formuler ses intérêts, comme séparés et rivaux de ceux de la bourgeoisie.

En 1830, la bourgeoisie a fait encore une révolution toute à son profit, avec les combattants de Juillet qu'elle glorifia par une colonne monumentale. Mais, lorsque le socialisme, au nom des ouvriers et des intérêts des basses classes, en vint à demander ce que la bourgeoisie avait fait pour le peuple; lorsque l'émeute glorifiée sur la colonne éleva à son tour ses réclamations, et inscrivit sur son drapeau ces mots : *Du travail ou du pain!* le ministre qui, par ses livres d'histoire et ses idées gouvernementales, a le mieux représenté la vanité et les ambitions du tiers état ou bourgeoisie, M. Thiers, fut le répresseur des insurrections populaires; et il a eu cette destinée d'être toujours à la tête des répressions sanglantes, toujours prêt pour comprimer sans jamais rien faire pour prévenir. Il n'a pas, cependant, empêché la Révolution de 1848 d'humilier et de briser le règne exclusif, l'égoïste prédominance de la bourgeoisie.

Depuis lors, il n'y a plus seulement les intérêts et les prétentions de la bourgeoisie, il y a les intérêts et les revendications du peuple.

Des idées de la Révolution, ce qui reste se divise en deux parts : les idées de rénovation sociale, d'institutions à changer de fond en comble, de communes autonomes, de monde tout neuf à refaire, et des droits naturels de l'homme et du citoyen, sont la part des socialistes, des communistes, des anarchistes qui se portent comme les revendicateurs des intérêts populaires; — les idées jacobines autoritaires, antiques et despotiques, l'État, l'éducation par l'État, tout par l'État, l'État maître, et par là les intérêts apparents de l'ordre, de la sécurité, du capital garantis ; les intérêts et le pouvoir bourgeois sauvegardés, sont la part de ces troisième et quatrième couches de la bourgeoisie qui détiennent le pouvoir; et se sont embusquées dans la forme républicaine.

Ces dernières classes de la bourgeoisie et les dernières classes aussi du peuple, celles qui, par les grèves, les violences, le désordre, émergent à la surface, s'entendent sur un point : l'absence de sentiments chrétiens, la haine des idées chrétiennes. Car, tandis que, autrefois, Voltaire avait trouvé dans les classes supérieures et dans les premiers rangs du tiers état les chefs de la guerre au christianisme, et formulé pour eux cette maxime, que la religion était bonne pour le peuple; aujourd'hui, par un retour amer, c'est le peuple qui trouve la religion inutile pour lui. Il a assez, dit-il, de son

travail et de ses peines, il n'a pas de loisirs pour l'église ; la religion est bonne pour les riches.

Ainsi l'irréligion passée des hautes classes à des classes inférieures est aussi une réaction du dix-neuvième siècle contre le dix-huitième. Mais, francs-maçons, bourgeois et peuple se rencontrent sur ce point et dans cette maxime : « Le cléricalisme, le christianisme, c'est l'ennemi. »

Les politiques de la bourgeoisie ont jeté et jettent ainsi le christianisme et son clergé comme une pâture aux haines populaires, pour qu'elles oublient de pousser ce cri plus terrible et d'un intérêt pour elles bien plus positif et bien plus palpitant : le capital, la bourgeoisie, le patron, c'est l'ennemi ! Or, c'est cette clameur-là qui grandit, jusqu'à rugir sans cesse dans les réunions socialistes, et jusqu'à tuer comme on l'a fait à Decazeville.

Qui sait jusqu'où ira à son tour ce quatrième état, le peuple, 'ouvrier, qui du moins jadis avait une organisation à lui dans la corporation : le tiers état lui a enlevé cet appui, de telle sorte qu'il n'a plus aujourd'hui, sous le nom de liberté du travail, que la faculté de ne pas travailler, et d'en arriver ainsi pour sa famille et lui, à l'extrême misère, à la faim, mauvaise conseillère.

Ainsi se développent les discordes profondes entre le peuple et la bourgeoisie. Les haines et les prétentions du peuple, aujourd'hui, répondent à ce qu'ont été, dans la Révolution, les haines et les prétentions du tiers état, contre la noblesse. Aujourd'hui, comme alors, des voix sinistres excusent le meurtre et disent, du sang versé, ce que le tiers état a dit avant elles : « Le sang qui coule est-il donc si pur ? »

Puissent les ambitions intermédiaires qui accaparent places, honneurs, profits et richesses, et cherchent perfidement à tourner les passions populaires contre la religion et le clergé, ne pas rencontrer ces passions retournées directement, et non sans cause, contre le pouvoir et les richesses ! Puisse la bourgeoisie, confiante en ses prépondérances depuis un siècle, ne pas subir de terribles représailles ! Puissent ces insensés qui écartent Dieu de l'enseignement social, n'avoir pas à redemander bientôt et vainement ses interventions et ses pitiés !

Tant est-il que des épreuves méritées et des crises redoutables peuvent encore traverser nos destins, avant qu'ils s'éclaircissent : Tant est-il que la dissension entre conservateurs et républicains,

entre républicains et socialistes, entre peuple et bourgeoisie, la dissension est partout, sauf dans le catholicisme. Partout ailleurs, il y a la guerre des intérêts, l'émiettement des partis et des hommes, de grandes haines excitées. Le premier des concordats, celui de la religion et du gouvernement, est méconnu et en réalité déchiré, alors au contraire qu'il faudrait, de toutes parts, des concordats entre les classes diverses, entre les intérêts ennemis, entre les partis qui se combattent ou s'annulent.

Eh bien, malgré tout, et quel que puisse être encore le chemin à parcourir, c'est vers un concordat général, un accord nécessaire pour tous et pour le salut de la France, qu'il faut tendre, et que marche le dix-neuvième siècle. Cet accord sera la grandeur et l'honneur de sa fin.

VIII

FUSION

L'Évangile a dit : *unum ovile, unus Pastor!* « un seul Pasteur, une seule bergerie! » et il a dit cela pour le monde entier; pour créer cette unité il y a une foi et un symbole.

La Révolution veut aussi l'unité. Elle a tenté de faire un symbole, la déclaration des droits de l'homme; elle voudrait qu'il y eût une foi, la foi à la République, et pour imposer sa foi et ses dogmes, elle aime à recourir à la force, et n'a reculé devant aucune tyrannie. Elle ne se donne jamais pour but et pour mission la conciliation, la conversion persuasive, l'alliance des partis et des intérêts, par l'union dans l'intérêt général. Elle ne recherche pas le rapprochement des esprits, la paix et l'ordre entre les classes; elle n'a qu'un système; opprimer ceux qui lui font opposition, les faire disparaître, s'il était possible les écraser.

On l'a vu, en 93, décréter l'extermination de villes et de provinces, proscrire les suspects d'incivisme, tuer, jusqu'à envoyer à la guillotine en un seul mois quatorze cents victimes. On a vu la Commune, en 1871, vouloir brûler tout Paris, et enfermer l'immense population dans une immense fournaise : le Directoire, tout adouci qu'il était, déportait à Synamary une part de la représentation nationale, plutôt que de tolérer l'opinion contraire à la sienne.

La Révolution déclare toujours qu'il y a deux Frances, comme l'a dit Jules Ferry; et de ces deux Frances dont l'une est la révolu-

tionnaire, elle ne supporte pas l'autre, qui est la chrétienne! Pour bien constater les deux Frances, il lui en faut une à persécuter.

On aura beau lui dire qu'il vaudrait mieux ménager et apaiser, recourir à la liberté et à la tolérance; elle ne le peut pas sans cesser d'être la Révolution et l'incroyance; son Coran actuel est la République et l'État; les infidèles sont les chrétiens.

Elle ne peut pas même supporter les sœurs de Charité, et leur dévouement aux malades. Qu'importent dévouements des Sœurs, réclamations des médecins et des malades, il faut que le sectarisme laïc triomphe!

A ce point de fanatisme, il est clair que la Révolution n'a pas et ne peut pas avoir le sentiment de cette mission gouvernementale qui finit les luttes en réconciliant les adversaires, et les dominant tous par l'impartialité de la justice.

Henri IV finissant les guerres civiles; Charles VII, au temps de Jeanne d'Arc, vainqueur de l'étranger, et faisant des Armagnacs et des Bourguignons une seule France, sont des énigmes que la Révolution ne peut pas même comprendre!

Cependant la fusion des partis et des intérêts, la paix rétablie dans la nation, le bon accord entre les classes diverses, et non l'antagonisme entre elles, et non l'oppression de l'une par l'autre, cette idée qui a fait la gloire du Consulat et relevé tout à coup l'honneur de la religion et de la France; l'accord entre le présent et le passé, tâche du siècle comme l'a dit Thierry, voilà ce que la France attend aux derniers jours de ce siècle, et ce que la Révolution et la République ne lui peuvent donner.

Or, Dieu a fait pour cette fin glorieuse, pour la fusion des partis en France et le salut de cette noble terre, plus que ne pouvaient faire les hommes; un empire a disparu, et le prince impérial, qui, à défaut d'empire, méritait un destin glorieux, a eu l'honneur d'une mort digne de finir la grande épopée des Napoléons!

Le comte de Chambord a disparu! il semblait l'élu de Dieu; il a maintenu, durant un demi-siècle, avec une grande dignité, le principe du droit national, l'hérédité monarchique. Par sa mort, les partis royalistes, longtemps divisés et peu conciliables, ont été réunis.

Dans le parti catholique, les scissions janséniste, gallicanne, libérale, ultramontaine ont été effacées.

Dans les partis républicains, il y a une large part qui peut rentrer facilement dans la conciliation générale religieuse et nationale.

Les intérêts du peuple sont l'objet le plus sacré d'une véritable restauration de la nation : car le progrès pour le peuple, la vérité pour le peuple, ce qui est l'Evangile, la bonne nouvelle pour tous, ce sont là les fondements mêmes du christianisme, et de ses institutions sociales.

Quant aux républicains révolutionnaires anarchistes et autres, ce ne sont que de malheureuses parts de la nation, des égarés, des illusionnés, des victimes. Ils ne sont pas à opprimer ; loin de là, ils sont à affranchir des directions secrètes et des excitations publiques qui les corrompent par l'irréligion et les captivent par le mensonge.

La Providence donnera à la France de renouveler à la fin du dix-neuvième siècle ce qu'ont vu la fin du quinzième siècle et la fin du seizième; après les longues périodes de factions acharnées, une France plus glorieuse que jamais dans le monde de la religion, des idées et des armes.

IX

FIN DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Si la République ne revendiquait pas l'héritage amoindri de l'antiquité et du jacobinisme; si elle n'était pas la Révolution bien forte à la fin du dix-huitième siècle contre le christianisme, mais réduite aujourd'hui à une guerre insidieuse, qui, pour être habile, n'en dénote pas moins l'affaiblissement de l'attaque; si la République, au lieu d'être ce qui nous divise le moins, n'était pas au contraire la division irrémédiable de la nation en deux Frances, et la division des républicains en sectes ennemies, — si elle n'était pas la franc-maçonnerie; si elle n'était pas antichrétienne, et dès lors incapable de pouvoir rétablir l'accord entre les classes, entre les esprits, et de mener à fin nos longues dissensions religieuses et civiles; — si enfin elle n'était pas, vis-à-vis de l'Europe et surtout de la Prusse, l'affaiblissement prolongé de la France; — s'il n'y avait pas ces deux choses simultanées, la Papauté prisonnière au Vatican, et la France impuissante, isolée, affaiblie par la Révolution, je dirais avec l'Église que la République est une forme de gouvernement acceptable et possible comme toute autre, et je ne présagerais pas ici ses destinées.

Mais la République, en France, n'a à son avoir que les horreurs de la Révolution première, la Terreur et le Directoire; puis,

en 1848, les émeutes socialistes, et les terribles journées de juin, puis, en 1870, le parti qu'elle a tiré de nos défaites et de l'invasion étrangère; la République au lieu de victoires n'a fait apparaître que la Commune; ces titres ne sont pas à son avantage.

Maintenant des compétitions d'intérêts et de personnes; une prodigalité gouvernementale nécessitée par la recherche multipliée des honneurs et des places; l'obligation de flatter les passions démocratiques qu'elle redoute ne peut satisfaire, et qu'elle oppose aux classes supérieures et aux idées chrétiennes; les crimes qui tous les jours s'accroissent; les bases morales de la société ébranlées; voilà où en est la Révolution. Elle met ses forces à jouir du présent, et ses faiblesses à laisser faire; elle s'est rétrécie et usée. Des crises aussi violentes que la révolution française ont des retours, mais la République en est contre le Christ et contre Dieu à ses derniers efforts.

Or la France est nécessaire au monde chrétien! non pas que Dieu ne puisse susciter où il voudrait des Machabées pour le catholicisme! Il y en a eu suivant les circonstances, en Hongrie, en Pologne, en Autriche, en Espagne. Mais aujourd'hui, quels qu'aient été les errements et les crimes de la Révolution en France, et quels que puissent être les châtiments que sa guerre à Dieu mériterait de nous attirer encore, la France du dix-neuvième siècle, par ses manifestations éclatantes d'œuvres et de doctrines chrétiennes, semble encore, parmi les nations catholiques de l'Europe, avoir gardé sa primauté. Là où ont abondé les fautes, peut surabonder la grâce divine. Les papes Pie IX et Léon XIII n'ont pas cessé de considérer *la noble nation française*, suivant leur expression, comme une nation, non pas qui tombe et marche à sa décadence, mais comme destinée à être encore une gloire dans le monde, une gloire et un appui pour le catholicisme.

Si l'éclat du christianisme et de la patrie française est éclipsé par l'ombre actuelle du gouvernement républicain et révolutionnaire, ce ne sera qu'une ombre de passage : on verra reparaître une splendeur nouvelle!

Les hommes qui faisaient la guerre au christianisme à la fin du dix-huitième siècle et semblaient en France l'avoir anéanti sous la terreur et dans le sang, se chargeaient, les uns vis-à-vis des autres, par la guillotine et les morts violentes, d'accomplir sur eux-mêmes les vengeances divines!

Les hommes qui, à la fin du dix-neuvième siècle, ont repris la guerre à Jésus-Christ et à Dieu, disparaîtront aussi sous des punitions imprévues. Gambetta a péri de ses vices et de la colère inattendue d'une femme. La chute de Jules Ferry l'a surpris au milieu des fanatismes serviles qu'il savait ameuter, et qu'en un jour il a vu tourner contre lui. Exemples de la soudaineté des changements dans l'atmosphère des révolutions, et de l'imprévu dans les desseins de la Providence!

La légèreté et le rire moqueur du dix-huitième siècle se sont noyés dans le sang et les larmes.

Le dix-neuvième siècle a eu les phases d'une grande lutte qui ne peut se terminer sans alternatives et sans résistances acharnées. La Révolution a pu contre-balancer la réaction moderne et chrétienne qui est la marche persévérante du siècle; mais cette marche ne sera pas arrêtée par quelques dernières idées de Rousseau et de l'antiquité. Sa fin répondra à ses commencements et, à ce courant magnifique de progrès qui a transformé le monde et dans lequel le christianisme ne craint pas d'entrer avec les idées vraiment rénovatrices, vraiment modernes, et non pas pour retourner aux temps païens, aux idées arriérées!

La France reprendra sa mission à l'honneur des races latines et du catholicisme.

N'aura-t-elle pas un auxiliaire dans cette Pologne dont la population s'augmente tellement, que M. de Bismarck s'en effraie pour l'avenir de la Prusse, et recourt, pour l'affaiblir, aux mesures les plus oppressives. On a dit que le ministère tory anglais, et son président le duc de Salisbury, il y a peu de temps, méditaient la reconstitution de la Pologne. Cette reconstitution, par l'assentiment de l'Autriche, ne serait-elle pas pour l'Autriche sa revanche de la Prusse. Les tronçons réunis de la Pologne arrêteraient les essors de l'Allemagne protestante et de la Russie. — La Pologne était, comme la France, un des soldats généreux du catholicisme; comme la France, elle peut reparaître avec des héros et des armes!

Tout ce qui a grandi par nos défaites et nos déchirements, Prusse, franc-maçonnerie, Révolution, athéisme et fureurs anarchiques; tout ce qui semble aujourd'hui lutter avec peine contre ces puissances momentanées, tout cela peut changer bien vite de situation et de rôle.

Rome reprendra cette supériorité séculaire dont elle a gardé

l'honneur avec les illustres Papes qui enseignent ce que sont les constitutions chrétiennes des sociétés modernes, et quelles sont les voies ténébreuses de la franc-maçonnerie et de toute politique antichrétienne.

Le Capitole, qui n'a pas été fait pour servir de base à un tombeau, le tombeau d'un roi spoliateur, redeviendra ce que les destins romains et catholiques l'avaient fait, la tête de la ville et du monde. *Caput Urbis et Orbi!*

En France, le pouvoir arbitraire et laïc qui abuse du Concordat et le dénature, travaille sans le savoir, non pas à ce qu'il veut, l'asservissement de l'Église à l'État, mais à un de ces résultats contraires qu'amènent les abus de pouvoir et les persécutions; et ce résultat, conforme aux progrès novateurs de notre époque, sera la vraie et féconde liberté de l'Église et, par la liberté de l'Église, l'amélioration et la liberté du peuple.

Voyons donc, sans crainte, la Révolution user contre le christianisme de ses derniers maléfices! Le dix-neuvième siècle en verra la fin. Un centenaire qu'on prépare glorifierait avec raison l'industrie, une des grandes choses de notre temps, mais le centenaire de 1889 voudrait surtout glorifier la Révolution : ce que le dix-neuvième siècle aura à glorifier, je l'espère et le crois, ce sera la réconciliation des partis et des classes dans le relèvement de la France. Ces relèvements-là n'étonnent pas notre histoire. Il aura à glorifier un triomphe, qui étonne encore moins l'histoire de l'Église, celui de la Papauté et du catholicisme.

Le christianisme a son chef, dont il a été dit : *Propugnator sum ad salvandum.* L'armée catholique, fervente et agissante, a confiance dans le Christ qui combat et qui sauve.

Le dix-neuvième siècle sera dans l'histoire un siècle de luttes, mais finalement de triomphes; un siècle humain de travail et de renovation; un siècle chrétien, militant et vainqueur.

A. DE SAINTE-MARIE.

LE SIÈGE DE VIENNE

D'APRÈS LES ARCHIVES D'ÉTAT (1)

I

Les Turcs étaient encore formidables au milieu du dix-septième siècle. Les deux Kiœprili, successivement grands visirs, rendirent alors aux Osmanlis leur ancienne vigueur.

Cinq ans de pouvoir suffirent au vieux Kiœprili pour rétablir l'ordre, les finances, la discipline, et pour inspirer un enthousiasme fanatique à l'armée; mais il livra trente-six mille suppliciés au bourreau.

Son fils Ahmed Kiœprili, qui lui succéda et gouverna pendant quinze ans avec autant d'énergie que son père, fut un terrible ennemi des chrétiens.

Il entra en Hongrie, en 1663, avec une armée de deux cent trente mille hommes. Les Impériaux ne possédaient plus dans ce royaume que trois places importantes, Raab, Komorn et Neuhœusel. Le grand visir s'empara de cette dernière forteresse; ses Tartares dévastèrent la Moravie, poussèrent jusqu'en Silésie, et ramenèrent de ces provinces plus de quarante mille esclaves.

Sa grande armée se retira pendant l'hiver. Les généraux impériaux en profitèrent pour prendre quelques petites places fortes et assiègèrent Kanischa, Kiœprili, se hâtant de revenir débloquer cette forteresse, prit et démolit Neuzrinvar et s'empara de plusieurs

(1) La plus complète histoire de la grande guerre des Turcs et du siège de Vienne a été publiée, en 1882, par Onno Klopp, qui a édité ou résumé les documents des archives de Vienne, de Rome et de Venise; j'ai consulté, outre cette histoire, les œuvres d'autres historiens autrichiens ou hongrois et les biographies de Sobieski et de Charles V de Lorraine.

forts, dont la garnison fut égorgée, au mépris de la capitulation, Le chef des Impériaux, Montécuculli, se replia derrière la Raab, pour essayer de couvrir la Styrie.

Kiœprili attaqua cette armée, le 1er août 1664, auprès de Saint-Gothard. Des contingents de l'empire et des volontaires français l'avaient renforcée. Elle avait pris position sur des hauteurs demi-circulaires qui enserrent une étroite vallée; le centre occupait le village de Moggers. Les Turcs assaillirent ce village avec furie et détruisirent presque le contingent de Nassau qui l'occupait; le prince de Nassau y fut tué. L'armée chrétienne étant ainsi coupée en deux, les Turcs attaquèrent le camp placé derrière le village. Une charge de cavalerie, commandée par Charles de Lorraine, les repoussa; Montécuculli reprit et incendia Moggers, les janissaires retranchés dans cette position périrent dans les flammes.

Les Turcs, revenus à l'attaque, s'entassèrent dans la vallée; Montécuculli les chargea de flanc à droite, tandis que les Français pénétraient dans leur gauche; mais des masses de cavalerie ottomane arrêtèrent l'élan des chrétiens, en se jetant sur leurs ailes. La situation devenait critique pour ceux-ci, quand Montécuculli ordonna une charge générale, dont tous les tambours et toutes les trompettes donnèrent à la fois le signal. Toutes les forces chrétiennes, se précipitant des hauteurs, enfoncèrent les Turcs et les précipitèrent dans la rivière, qui fut encombrée de cadavres. Plus de dix mille musulmans périrent dans cette bataille; c'ét la première grande victoire que les chrétiens eussent remportée depuis la bataille de Lépante.

Après ce succès presque inespéré, le premier ministre de l'empereur, Lobkowitz, conclut avec Ahmed Kiœprili un honteux traité et lui céda trois comtés en Hongrie, avec plusieurs places importantes.

Les Hongrois, indignés de cet abandon, se détachèrent presque tous de la maison d'Autriche. Le primat de Hongrie, Liptay, le palatin de ce royaume, Veselenyi, le juge suprême Nadasdy, et le ban de Croatie, Pierre Zrinyi, conspirèrent ensemble pour livrer aux Turcs le reste de la Hongrie et entraînèrent à leur complot beaucoup de leurs compatriotes. La conspiration fut découverte; le ban Zrinyi, les comtes Nadasdy, Frangipan, Tattenbach et plusieurs nobles hongrois subirent la peine de mort; plus de trois cents gentilshommes furent incarcérés. Ces rigueurs exaspérèrent la

noblesse du royaume. La fille de Zrinyi, en épousant le comte Tœkœli, auquel elle apporta l'appui de sa fortune et l'excitation de sa haine, donna aux mécontents un chef et aux Turcs un puissant allié.

Kiœprili promit aux Hongrois de les soutenir, mais fut arrêté par la prolongation du siège mémorable de Candie. La place se défendit pendant plus de deux ans; elle subit cinquante-six assauts et quarante-cinq attaques souterraines. Les Turcs firent sauter plus de trois mille mines et dépensèrent plus de 730,000 quintaux de poudre. Candie capitula le 6 septembre 1670; pour la conquérir, Ahmed Kiœprili avait sacrifié cent mille hommes.

L'année suivante, Louis XIV, résolu à combattre l'empire, fit signer par Nointel, avec la Porte, un traité auquel Kiœprili ne consentit qu'après de hautaines récriminations, concernant le secours apporté par les volontaires français aux Impériaux et aux Vénitiens. Il promit derechef son appui aux délégués des mécontents hongrois, mais, avant de marcher sur Vienne, il voulut écraser la Pologne.

Il entra dans ce pays le 15 août 1672, pénétra jusqu'à Lemberg et imposa une paix humiliante aux Polonais, qui lui cédèrent la Podolie, durent livrer l'Ukraine aux Cosaques et s'engagèrent à payer un tribut à la Porte.

Sobieski, nommé généralissime, refusa de ratifier le traité, acquit l'alliance de la Valachie, et, en 1673, battit complètement, à Choczin, Kiœprili qui perdit ses canons et quarante mille hommes.

Le roi de Pologne mourut l'année suivante; Kiœprili, qu'aucun revers ne décourageait, soumit la Valachie et la Moldavie, rentra en Pologne, tandis que les Polonais s'occupaient du choix d'un roi, prit Choczin et s'avança derechef jusqu'à Lemberg, d'où Sobieski parvint à le repousser.

L'empire était, pendant ce temps-là, en guerre avec la France. Turenne fut tué le 26 juillet 1675; les Impériaux s'associèrent aux hommages rendus à sa dépouille mortelle. Le duc de Lorraine, Charles IV, mourut après avoir battu et pris le maréchal de Créqui, à Trèves; Charles V de Lorraine, prince souverain sans États, se vit écarté du trône de Pologne par la diplomatie française; son heureux rival Sobieski devait être bientôt son glorieux allié.

Le duc Charles V commanda sur le Rhin l'armée impériale, depuis 1676 jusqu'à la paix de Nimègue, et résista souvent avec succès aux généraux de Louis XIV.

Après la signature de la paix, Louis XIV fit occuper Strasbourg et investir Luxembourg, ce qui eût fait recommencer la guerre, si l'empereur Léopold n'avait pas été déjà gravement menacé par les Turcs.

Depuis 1676, le grand vizir Kara-Mustapha, encouragé par Nointel dans ce projet, tâchait de décider le sultan à la guerre contre l'empire. Le comte de Béthune, envoyé français à Varsovie, y conclut, en 1677, un traité avec les rebelles hongrois, auxquels une subvention de la France fut accordée. Louis XIV traita aussi, en 1679, avec l'électeur de Brandebourg, contre la maison d'Autriche et lui assura un subside de 900,000 livres pour le cas où les troupes prussiennes se joindraient à l'armée française; ce prince recevait déjà du roi une pension qui fut élevée à 400,000 livres en 1681. D'autre part, l'électeur Ferdinand de Bavière avait été gagné par le roi, qui lui offrait de faire épouser au Dauphin une princesse bavaroise. Ainsi Louis XIV était presque aussi puissant en Allemagne que Léopold, et l'épuisement du trésor impérial avait contraint celui-ci à réduire son armée à trente-six mille hommes.

Le comte Kuniz, agent impérial à Constantinople, avisa son gouvernement, en 1680, des visées hostiles de Kara-Mustapha. En Hongrie, Tœkœli, puissant magnat protestant, préparait une insurrection. L'empereur concéda, en vain, une pleine liberté religieuse aux cultes non catholiques en Hongrie; Tœkœli, persistant dans ses projets, demanda au sultan la couronne de ce royaume et le pressa d'attaquer l'Autriche.

L'empereur, très inquiet, envoya à Constantinople, en qualité d'internonce, le général Caprara. La Porte venait alors de rompre avec la France, parce que l'amiral Duquesne avait poursuivi des pirates tripolitains jusqu'à Chios, brûlé leur flottille et bombardé la ville. Le grand vizir avait fait emprisonner l'ambassadeur français, Guilleragues; cette affaire fut terminée, en 1682, par le paiement d'indemnités et le désaveu de l'amiral. Alors Kara-Mustapha ne pensa plus qu'à préparer la guerre. Caprara ne put obtenir audience qu'après deux mois d'attente. Tœkœli, reconnu, par la Porte, roi de la haute Hongrie, reçut, en juillet, les subsides promis par Louis XIV et commença, avec succès, les hostilités. Le sultan et le grand vizir se rendirent, en octobre, à Andrinople, où ils concentrèrent des forces considérables, en gardant le secret sur leur destination; le conseil aulique se flattait encore qu'elles attaque-

raient les Vénitiens ou les Polonais. Il commit la faute d'accueillir, à Vienne, des délégués de Tœkœli, prétendus négociateurs, accompagnés d'un capucin apostat, Ahmed Bey, chef des ingénieurs turcs, qui releva le plan des fortifications de la ville. Caprara écrivit, le 12 décembre, que la guerre était inévitable et qu'il fallait préparer la défense.

II

PRÉPARATIFS ET COMMENCEMENT DE LA GUERRE

Le grand vizir remit à l'internonce, le 21 décembre, un *ultimatum* réclamant la démolition de plusieurs places fortes en Hongrie, et déclara que le sultan voulait augmenter les possessions qu'il avait déjà octroyées à Tœkœli. Caprara manda, le 5 janvier, que, dans quarante jours, l'armée turque marcherait sur Belgrade, ayant pour objectif la prise de Vienne.

Si la capitale succombait, la monarchie autrichienne était détruite; les Turcs auraient ensuite pénétré jusqu'au cœur de l'Allemagne.

L'empereur convoqua les électeurs à Ratisbonne et fit appel aux princes chrétiens; il envoya des hommes de confiance à Paris, à Londres, à Stockolm, à Dresde, à Berlin, à Munich, à la Haie, à Rome et à Varsovie.

L'électeur de Bavière, Max-Emmanuel, qui se voyait le plus menacé, promit immédiatement dix mille hommes; l'électeur de Saxe assura un égal secours; mais, à Londres, Charles II refusa d'intervenir auprès de Louis XIV, et l'ambassadeur de France, Barrillon, exprima l'opinion que son souverain attaquerait probablement l'empire.

Le 14 janvier, le duc de Brunswick donna l'assurance qu'il mettrait tout d'abord dix mille hommes à la disposition de l'empereur, et tâcherait de doubler plus tard ce contingent. Le 6 février, un traité d'alliance fut conclu à la Haie, entre la Hollande, l'Espagne et la Suède, qui firent espérer des secours. Le 17 février, les électeurs de Brandebourg et de Munster et le roi de Danemarck s'engagèrent à demander à Louis XIV le maintien de la paix avec l'empire. C'est, toutefois, de Rome et de Varsovie que l'empereur et le monde chrétien devaient recevoir le principal appui,

Les Turcs redoutaient avec raison l'influence d'Innocent XI. Ce

grand pape, un Odescalchi, avait, dans sa jeunesse, porté les armes contre eux en Pologne. Il fit des efforts inouïs pour venir en aide à la chrétienté. Il autorisa l'empereur à lever des taxes sur les biens de l'Église dans tous ses États. Il envoya à Vienne un premier subside de 200,000 couronnes et l'annuité de la pension qu'il faisait à la reine Christine de Suède et que celle-ci sacrifia. Quoiqu'il fût au plus vif de ses démêlés avec Louis XIV, à propos des quatre articles gallicans, il supplia le roi de défendre Léopold et le christianisme. Louis XIV répondit, le 13 février, qu'il avait fait preuve de modération dans ses difficultés avec l'empire et dans l'exercice des droits acquis à la France par les traités de Munster et de Nimègue; qu'il avait ainsi devancé les vœux de Sa Sainteté, mais qu'il craignait que ses anciens adversaires n'achetassent une paix douteuse avec les musulmans pour se rejeter sur des voisins chrétiens. Il terminait en protestant de son désir de contribuer au bien de l'Église et de la chrétienté. Le duc d'Estrées, ambassadeur à Rome, en remettant cette lettre au Pape, se dit autorisé à promettre que le roi ne romprait pas la paix. La même assurance fut donnée, le 11 mars, par le comte Mansfeld, envoyé de l'empereur à Paris. C'était une question capitale; la monarchie autrichienne aurait succombé si le roi l'avait alors attaquée.

Innocent XI invita les électeurs ecclésiastiques d'Allemagne à secourir l'empire de toutes leurs forces. Il fit agir vivement auprès de Sobieski. Ce prince n'aimait pas la Maison d'Autriche, mais il détestait les Turcs et se considérait, à juste titre, comme leur plus redoutable ennemi. L'envoyé de Léopold arriva à Varsovie en même temps qu'un courrier du pape. Innocent XI accordait au roi le dixième des revenus de l'Église en Pologne et lui assurait de forts subsides. Le roi proposa sans hésiter l'alliance avec l'empereur; le Sénat y consentit et le traité fut signé le 31 mars. Il y était stipulé que la Pologne mettrait en campagne quarante mille hommes, que le pape contribuerait pour 300,000 écus et l'empereur pour 200,000 écus aux frais de l'armement.

Le 20 mars, Caprara prévint le Conseil impérial que Tœkœli avait envoyé au grand vizir le plan de Vienne et que ses émissaires affirmaient que l'empire serait attaqué simultanément par les Français et les Turcs. Les ministres de Léopold, toujours inquiets du côté de la France, laissèrent en observation sur le Rhin un corps de dix-sept mille hommes.

Le duc Charles V de Lorraine n'avait pu participer que faiblement aux négociations et aux préliminaires de la guerre, parce qu'une grave maladie l'avait retenu à Inspruck pendant plusieurs mois.

L'armée ottomane partit, le 20 mars, d'Andrinople, et atteignit Belgrade le 30 avril; selon les informations de Caprara, elle comptait cent soixante mille combattants, dont vingt mille janissaires, et une masse énorme d'ouvriers, de muletiers et de valets. Dans cette ville, l'internonce fit un dernier effort inutile pour maintenir la paix, en prévenant le grand vizir qu'il aurait à combattre les forces réunies de l'empire et de la Pologne.

Les troupes impériales, dont le duc Charles V reçut le commandement supérieur, n'étaient pas considérables; leur total s'élevait à soixante-dix mille hommes, toutes garnisons comprises; et l'armée de campagne, concentrée à Kilseea, n'était que de vingt-cinq mille hommes; on parvint seulement à y réunir plus tard trente et un mille six cents hommes et cinquante six canons, l'empereur passa ces troupes en revue, accompagné de l'électeur de Bavière.

Le duc Charles V mit son armée en mouvement, le 11 mai, le long du Danube, le passa à Comoru et investit Neuhœusel; la place se défendit vigoureusement; le 9 juin, il fallut lever le siège, à cause de l'approche du grand vizir, et se replier sur Vienne.

Kara Mustapha fit enfermer à Bude l'internonce Caprara, mais retint dans son camp le comte Kuniz, qui rendit plus tard, devant Vienne, d'éminents services à la cause chrétienne. Le grand vizir proclama Tœkœli roi de Hongrie. L'armée turque arriva, le 25 juin, à Stuhlwissembourg; elle brûla, le 30 juin, le magnifique couvent de Saint-Martin. Elle se concentra, le surlendemain, devant Raab, où l'armée impériale occupait l'autre côté de la rivière ; trente mille Tartares se répandirent dans les campagnes voisines, brûlant les villages, massacrant les habitants, emmenant des milliers d'esclaves; ce torrent dévastateur toucha bientôt à la Leitha. Le duc Charles, craignant d'être coupé de Vienne, renforça les garnisons de Raab, de Comoru, et se mit en retraite, avec des troupes réduites à vingt-quatre mille hommes. L'empereur effrayé se retira à Linz. Le palatin Esterhazi apporta à Vienne la couronne du roi saint Étienne.

Le 7 juillet, l'arrière-garde des Impériaux, surprise par une masse de cavalerie turque, perdit trois cents hommes et ses bagages; le prince Louis de Savoie fut tué dans cette échauffourée. Le duc remit ses troupes en ordre et l'ennemi se replia.

Charles alla conférer, le lendemain, avec le comte Stahremberg, nommé gouverneur de Vienne. Il ne restait que six jours pour préparer la défense de la ville; ils furent bien employés. Les maisons des faubourgs qui eussent abrité les assiégeants furent rasées. On munit les fossés de palissades; on fit entrer de grands approvisionnements; dix-huit cents bourgeois s'organisèrent en compagnies; l'évêque Emerich autorisa les ecclésiastiques à prendre les armes. Une partie de la population s'enfuit, ce qui diminua le nombre des bouches inutiles. Un grand nombre de volontaires vinrent se joindre aux défenseurs de la capitale. L'archevêque primat de Hongrie, Szeleptseny, envoya au gouverneur 400,000 florins, ce qui permit de payer la solde de la garnison; ce prélat exemplaire, âgé de quatre-vingt-trois ans, avait protesté contre les quatre articles gallicans.

Le comte Kollonitsch, évêque de Wiener-Neustadt, vint s'enfermer dans la place, et se distingua tellement pendant le siège, que Kara-Mustapha jura de lui couper la tête de sa propre main.

Les Turcs passèrent la Leitha, le 12 juillet, et dévastèrent la contrée avoisinante. Le 14 juillet, le duc fit entrer dans la ville un renfort de sept mille hommes, parmi lesquels se trouvaient quatre mille Polonais d'un corps commandé par le prince Lubomirski et soldé par le Pape. L'effectif de la garnison fut ainsi porté à seize mille six cents hommes, sans compter la milice bourgeoise. La place était armée de deux cent soixante-deux canons, ceinte d'épais remparts et de fossés profonds, mais à peu près dépourvue de fortifications avancées.

Kara-Mustapha passa la Swechat, le 14 juillet, et brûla le château impérial d'Ebersdorf. Son armée, alors forte de cent quatre-vingt mille hommes, traînait à sa suite dix mille Valaques ou Moldaves, employés à faire les ponts et à creuser les tranchées. Tœkœli et le prince de Transylvanie, Abaffi, restaient avec quarante mille hommes en Hongrie, pour assurer les communications des Ottomans.

Le 15 juillet, les Turcs massacrèrent tous les hommes de la petite ville de Perchtoldsdorf; ils brûleront Markenstein et en tuèrent tous les défenseurs. Ils attaquèrent Klosterneubourg, brûlèrent la ville basse, mais furent repoussés de la ville haute et du couvent, où les moines résistèrent victorieusement. L'abbé de couvent de Lilienfels, manifestant le même courage, repoussa de son monastère les Tartares, fit des sorties et délivra des prisonniers.

Pendant que les Turcs cernaient la capitale, elle faillit être à moitié détruite par un incendie, qui menaça de faire sauter le magasin de poudres. Le jeune Guido Stahremberg, neveu du gouverneur, favorisé par une sorte de vent, parvint à atteindre le feu.

Les Turcs brûlèrent le château impérial de Schœnbrunn, le 15 juillet, et une immense ville de tentes apparut autour de Vienne. Les tentes du grand vizir, à elles seules, couvraient une étendue grande comme Varsovie. Les Turcs respectèrent, dans le faubourg de la Rossau, l'église des Servites, grâce à un caprice d'un peintre, qui avait coiffé de turbans les prophètes peints sur la coupole.

III

LE SIÈGE DE VIENNE

Le grand vizir réunit ses généraux, dans la journée du 15, pour décider la direction des attaques. Le plus habile d'entre eux, Ibrahim, pacha de Bude, conseilla d'attaquer du côté de la Wien, où les fortifications étaient plus faibles. La place eût probablement succombé si cet avis avait été adopté; mais l'ex-capucin Ahmed-bey fit observer que le terrain humide de ce côté se prêtait mal aux mines, que la rivière débordait souvent et inonderait peut-être les travaux. Selon son opinion, qui prévalut, on résolut de pousser simultanément les tranchées contre les bastions de la Lœbel, du château impérial, et contre le ravelin qui les unissait.

Le duc de Lorraine évacua, le lendemain, la Léopoldstadt, et se retira sur la rive gauche du Danube, après avoir repoussé une attaque contre son arrière-garde. Dès le 16 juillet, les tranchées turques, creusées par des milliers de bras, furent poussées jusqu'à 60 pas de la contrescarpe du ravelin; et les Turcs lancèrent déjà des bombes dans la ville. Stahremberg, blessé par un éclat de pierre, se fit porter en litière et continua de commander. Il avait fait abattre les toitures de bois; des cuves remplies d'eau étaient placées, par ses ordres, dans les greniers et devant chaque maison; il avait organisé quatre compagnies de pompiers: ces précautions empêchèrent le développement des incendies.

Les Turcs installèrent, le lendemain, leurs batteries de siège; le grand vizir, les pachas de Damas et de Temeswar dirigèrent les trois attaques.

Les sorties des assiégés et le feu de la place infligèrent des pertes

graves aux Turcs, dès les premiers jours de siège; le résident Kuniz fit savoir au duc de Lorraine que plusieurs milliers de janissaires avaient été déjà tués ou blessés, avant le 22 juillet.

Les tranchées des Ottomans, creusées par des milliers d'ouvriers et de captifs, étaient profondes, munies de sacs de sable et de troncs d'arbres; aux carrefours où elles se croisaient, on avait ménagé, pour les pachas et les officiers supérieurs, des réduits dallés et ornés d'objets enlevés pour la plupart aux églises.

Les premiers assauts livrés à la contrescarpe furent repoussés. Le 23 juillet une mine y renversa une partie du talus; les Turcs tentèrent vainement de s'y loger. Stahremberg leur opposa des contremines. Les Jésuites s'étaient chargés de le renseigner sur les mouvements de l'ennemi; deux de ces religieux les examinaient du haut de la tour de Saint-Etienne et transmettaient leurs avis par des billets attachés à des pierres.

Le 24 juillet Kuniz, parvint à envoyer d'utiles renseignements aux assiégés. Le même jour, un messager du duc de Lorraine traversa le Danube à la nage, entra dans la ville et prévint la garnison que l'armée de secours se réunissait; il fut pris à son retour, mais les Turcs ne purent lire sa dépêche chiffrée. Stahremberg y disait que Vienne avait déjà perdu trois mille combattants.

Un envoyé du sultan remit au grand vizir une pelisse brodée d'or, fourrée de zibeline, et une aigrette enrichie de diamants; Kara-Mustapha, en remerciant son maître, lui donna l'assurance de la victoire.

Dans la nuit du 3 août, après une lutte violente, les Turcs s'installèrent dans le fossé du ravelin. Deux vaillants frères, les barons Kottulinski tombèrent là. Les assiégeants poussèrent aussitôt des mines et livrèrent, dans les journées suivantes, des assauts furieux; dans celui du 11 août ils perdirent trois mille hommes; Kuniz fit savoir au duc de Lorraine, le 12 août, que le siège leur avait déjà coûté trente mille officiers ou soldats. Les Turcs étaient tellement découragés, le 17 août, après un mois de combats presque continuels, qu'il fallut contraindre par force les janissaires à une attaque.

Le lendemain, un ancien interprète polonais nommé Koltschitzki, parlant bien le turc, traversa le camp des ennemis, y repassa avec le même bonheur, et rapporta aux assiégés la nouvelle encourageante que le duc de Lorraine espérait les délivrer à la fin du mois.

Un domestique de ce Polonais réussit à traverser derechef l'armée

ottomane et à porter au duc une lettre importante de Stahremberg. L'héroïque gouverneur y précisait ainsi la situation : le terrain est disputé pied à pied; mais les tranchées atteignent sur plusieurs points la contrescarpe; une partie du rempart du ravelin a été détruite par une mine, d'autres mines sont creusées en avant de ce point et sous les deux bastions attaqués. Une redoute munie d'un fossé a été construite derrière le rempart du ravelin; elle sera défendue jusqu'à l'extrémité; le gouverneur ne rendra la place qu'avec la dernière goutte de son sang. Le duc répondit en renouvelant ses encouragements et fit connaître qu'il avait battu deux fois Tœkœli, sur la rive gauche du Danube.

Le 20 août, un rapport de Kuniz évalua à quarante mille hommes la perte subie par les Turcs. Ceux-ci manquèrent de vivres, par suite des ravages des Tartares. Le camp de Kara-Mustapha était encombré de captifs chrétiens; il en expédia trente mille en Hongrie, dans les possessions ottomanes, en réunit dix mille des plus faibles, au château de la Favorite, et les fit égorger; on trouvait, en outre, dans les champs et les bois, aux alentours de Vienne, de nombreux cadavres de chrétiens massacrés.

Le prince de Valachie, Servan Cantacuzène, révolté de ces atrocités, confia à Kuniz qu'il souhaitait la défaite des musulmans, et se chargea de transmettre au duc de Lorraine les rapports du résident impérial. Les Moldaves et les Transylvains partageaient les mêmes sentiments. Tœkœli, lui-même, éprouvait du dégoût et se fût volontiers libéré de ses engagements.

Le 23 août, quarantième jour du siège, les janissaires faillirent se révolter; leur commandant les calma en leur promettant qu'une grande mine ouvrirait, le 27, une large brèche et qu'ils trouveraient dans la ville un riche butin.

La situation des assiégés était devenue très grave; les maladies, la dyssenterie surtout, produisaient parmi eux de terribles ravages; les survivants étaient épuisés de fatigue. Stahremberg prévint le duc de Lorraine, le 27 août, que l'ennemi s'était logé sur le ravelin; que l'on combattait sans cesse, sur terre et sous terre; on avait éventé trois mines et pu leur donner le camouflet; mais les Turcs en avaient fait sauter six ou sept autres. Les mineurs chrétiens étaient découragés. L'ennemi était descendu deux fois dans les fossés des deux bastions attaqués; on avait comblé ses trous et brûlé ses fascines. « Cependant, Monseigneur, concluait le gou-

verneur, le temps est venu de nous secourir. Nous perdons beaucoup de monde, beaucoup d'officiers, par la dyssenterie comme par le feu de l'ennemi; la maladie nous enlève soixante personnes par jour. Nous n'avons plus de grenades. Nos canons sont en partie hors de service... L'ennemi fait de grands logements dans la contrescarpe pour y réunir des forces nombreuses... Les Turcs sont divisés en plusieurs camps séparés les uns des autres. Leur défaite est certaine s'ils osent attendre Votre Altesse. Nous attendons votre approche avec une extrême impatience. » Stahremberg ajoutait en post-criptum : « Nos mineurs me préviennent qu'ils entendent les Turcs travailler sous le bastion du château; l'ennemi a dû creuser dans le fossé; ainsi, Monseigneur, il n'y a plus de temps à perdre. »

Le vice-président du conseil de guerre, le comte Kaplier, qui était resté à Vienne, et contribuait à diriger la dépense, envoyait des informations analogues et terminait par ces mots : « Le péril est plus grand que je ne puis l'écrire. La mine creusée par l'ennemi est de 6 pieds plus profonde que la nôtre; ainsi il n'y a plus un instant à perdre pour nous secourir. »

Kara-Mustapha, informé de l'approche de l'armée de secours, ordonna, le 27 août, à Tœkœli, de venir le rejoindre avec ses troupes; mais celui-ci, qui négociait avec Sobieski une sorte de neutralité, et qui, deux fois battu, craignait la colère du grand vizir, n'obéit pas à cet ordre.

Des fusées, lancées du haut de la tour de Saint-Étienne, prévenaient l'armée chrétienne qu'il était urgent d'arriver. Le 28 août, des signaux allumés sur le mont Bizam annoncèrent à Stahremberg que le duc de Lorraine avait reçu ses dernières dépêches.

Le gouverneur enjoignit à tout Viennois valide de prendre les armes sous peine de mort, et rendit chaque propriétaire responsable si quelque habitant de sa maison tentait de se soustraire au service exigé; de nouvelles compagnies de milice renforcèrent ainsi la garnison, qui avait perdu la moitié de son effectif.

Le 2 septembre, la grande mine creusée par les Turcs sous le bastion du château en renversa le côté droit. Le lendemain, après un mois d'attaques presque continues vers le ravelin, l'ennemi se logea sur le réduit que les assiégés avaient construit sur ce point, en arrière du rempart détruit; dans cet étroit espace, autant de sang avait coulé que dans une grande bataille.

Le 4 septembre, l'explosion d'une nouvelle mine poussée sous le bastion du château fit trembler toute la ville et ouvrit une large brèche; quatre mille Turcs s'élancèrent à l'assaut et ne furent repoussés qu'après un long et violent combat. Ils renouvelèrent l'attaque, dans la soirée du lendemain, et la lutte se prolongea pendant presque toute la nuit. Ce jour-là, Kuniz prévint Charles V qu'un transfuge échappé de la ville avait dit au grand vizir que la garnison se réduisait à cinq mille soldats valides; que les bourgeois épouvantés étaient disposés à capituler, et en mésintelligence avec le gouverneur; qu'il fallait hâter, autant que possible, la marche de l'armée.

Le 6 septembre, une mine, sautant sous le bastion Lœbel, fit crouler une grande longueur de la muraille; on vit à découvert ses braves défenseurs. Dans la ville consternée, on crut tout perdu, quand les Turcs s'élancèrent à l'assaut; ils furent cependant rejetés dans les fossés.

Mais neuf mines étaient creusées sous les murs, entre les deux bastions attaqués; Stahremberg le savait et ne pouvait s'en défendre; leur explosion allait démanteler la place sur toute cette zone de ses fortifications. Le gouverneur, s'attendant à un assaut général, prépara les derniers moyens de résistance possibles; il fit creussr des coupures, élever des barricades palissadées, et tendre des chaînes en travers des rues.

Kara-Mustapha passa une grande revue, le 7 septembre, et prépara une attaque générale; mais, se croyant certain d'imposer une capitulation, il voulut ménager la ville, où il comptait établir une base ultérieure d'opérations, et empêcher ses troupes de la piller; avide autant que présomptueux, il prétendait se réserver la plupart des richesses contenues dans la capitale.

Une partie des habitants et de la milice, perdant tout espoir, aspiraient, en effet, à une capitulation; mais l'inflexible Stahremberg réunit le Conseil municipal et le contraignit à enjoindre aux miliciens la plus stricte obéissance à l'autorité militaire. Le président du Conseil municipal mourut le 9 septembre. Stahremberg fit afficher et distribuer, ce jour-là, une proclamation où il disait aux défenseurs de Vienne: « Les murs qui vous protégeaient sont tombés : que les ennemis vous couvrent par l'entassement de leurs cadavres! »

Attendant, à chaque instant, la reddition de la ville, le grand vizir ne fit pas sauter toutes ses mines et se borna à des assauts

partiels jusqu'au moment où l'arrivée de l'armée chrétienne rendit impossible l'assaut général, qui eût probablement réussi ; le résident vénitien, à Vienne, Contarini, écrivit qu'elle fut probablement sauvée par l'avarice de ce personnage.

IV

RÉUNION DE L'ARMÉE DE SECOURS ET VICTOIRE DES CHRÉTIENS

Exposons, maintenant, les agissements de l'empereur, de ses généraux et de ses alliés, pendant que cette lutte acharnée se livrait à Vienne.

Léopold se retira de Linz à Passau, d'où il multiplia les appels aux princes de l'empire. Il fit arrêter et emprisonner un de ses chambellans, le jeune Zrinyi, beau-frère de Tœkœli ; le malheureux jeune homme mourut dans une forteresse du Tyrol ; avec lui s'éteignit une famille illustre et héroïque.

Le 18 juillet, l'empereur appela à son secours un pauvre capucin, Marco d'Aviano, qui était un des personnages les plus importants de son époque. Cet humble religieux, plein d'intelligence, d'énergie et d'abnégation, était à la fois le confident du pape Innocent XI, et le tout-puissant conseiller de Léopold et de l'impératrice Éléonore, qui lui témoignaient un affectueux respect. L'année précédente, le roi d'Espagne le priait de se rendre à Madrid ; il vint de préférence à Vienne, auprès de l'empereur, et passa un mois au couvent de Mœdling. Il prêcha, le 12 juillet, en plein air, devant une foule immense, sur une des places de Vienne ; partout où sa voix se faisait entendre, les auditeurs de toute classe affluaient. Loin de rechercher l'éclat, les honneurs, la puissance, le capucin s'y dérobait volontiers et vivait le plus possible dans un pauvre monastère. Les lettres fréquentes qu'il recevait de Léopold et d'Éléonore sont touchantes de simplicité, de confiance, de reconnaissance et d'attachement ; ses réponses se signalent par la droiture et la fermeté. Léopold, faible de caractère, timide, se méfiant de lui-même, était heureux de l'appui d'un tel conseiller.

Averti du péril dont l'invasion turque menaçait l'empire et la chrétienté, d'Aviano écrivit à l'empereur : « Ma personne, mon sang et ma vie sont à la disposition de Votre Majesté. » Le pape l'autorisa à partir pour l'Autriche, et il y arriva en temps opportun.

Dans l'empire, les électeurs de Bavière, de Hanovre et de Saxe, venaient franchement en aide à l'empereur. Frédéric-Guillaume de Brandebourg continuait de tergiverser; il avait demandé trois principautés pour se rallier à l'Autriche et se détacher de la France; il avait conseillé d'abandonner à celle-ci Strasbourg et les autres réunions, en faisant craindre une attaque de Louis XIV. Le grand roi, sollicité par les Turcs de se joindre activement à leur invasion, refusa toutefois cette alliance, en se plaignant de l'injure infligée à ses ambassadeurs. Son représentant à Ratisbonne, Verjus de Crécy, tenait cependant un langage peu rassurant; une dépêche du roi, qui récriminait encore contre l'empereur, autorisa cet agent à proposer une trêve de trente ans, moyennant acceptation de toutes les conditions de la France. Les conseillers de Léopold refusèrent d'y souscrire, de sorte que l'on avait à craindre du côté du Rhin. Louis XIV menaçait même de mettre ses troupes en marche, le 31 août; le nonce à Paris, Ranuzzi, dit au roi qu'il devait, en ce moment, la paix à son honneur et au bien de la chrétienté. Louis XIV, en réalité, partageait sans doute cette conviction, car il ne profita pas de la situation critique de l'empire pour l'envahir. Il renouvela, le 25 octobre, après la délivrance de Vienne, son traité avec l'électeur de Brandebourg, dont il porta la subvention annuelle à 500,000 écus.

Dans cette situation douteuse, le Conseil impérial jugea nécessaire de laisser les troupes du Hanovre et du Brunswick en observation, vis-à-vis de la France et de ses alliés prussiens et danois.

L'empereur manquait d'argent; Innocent XI lui envoya encore 1,200,000 florins, prélevés sur les biens et les revenus de l'Église; les cardinaux donnèrent le plus possible, le cardinal Ludovic vendit son argenterie, dont le prix fut versé à la caisse impériale.

Le chef de l'armée impériale, Charles V, ne restait pas inactif pendant le siège. Il avait pris d'abord position au pied du mont Bizam, sur la rive gauche du Danube. Apprenant que Tœkœli s'était emparé de Presbourg et en assiégeait le château, il alla attaquer les rebelles hongrois, qu'un détachement turc avait rejoints, les battit et les fit poursuivre jusqu'à Tyrnau, par le corps polonais du prince Lubomirski, qui comptait alors six mille cavaliers. Les Polonais battirent derechef, le 6 août, quatre mille insurgés. Tœkœli repassa de nouveau la March et s'approcha de Vienne avec vingt-cinq mille hommes; Charles V marcha contre lui avec vingt-cinq régiments de cavalerie. Lubomirski s'étant engagé téméraire-

rement, dut se replier et subit des pertes; le duc chargeant avec le reste de sa cavalerie, enfonça les ennemis et les mit en déroute, en leur tuant douze cents hommes; d'autres se noyèrent dans le Danube. Le pacha d'Erlau périt dans cette affaire; le pacha de Groszwardein se sauva en traversant le fleuve à la nage. Charles V se hâta ensuite de revenir à Korneubourg, pour y concentrer ses troupes et communiquer avec Stahemberg.

Il fixa Krems pour point de jonction des contingents auxiliaires. Les électeurs, Max-Emmanuel de Bavière et Jean-George de Saxe, y arrivèrent les premiers; le comte Waldeck y amena ensuite les contingents de la Souabe et de la Franconie. Les Saxons protestants avaient pillé parfois, en route, et maltraité des prêtres catholiques.

Sobieski, d'autre part, marchait, avec vingt-cinq mille hommes, par la Bohême; il atteignit Troppau, le 25 août, et activa sa marche sur les instances du duc Charles. Le roi était à Hollabrun, le 31 août. Le duc alla au-devant de son ancien compétiteur, se montra aimable et affectueux, lui donna le nom de père et témoigna au jeune Jacques, fils du roi, une amitié fraternelle. Sobieski esquissa, dans une lettre à la reine de Pologne, le portrait de Charles V. « Il a le nez fort et aquilin, écrivait-il, il est marqué de petite vérole et se tient courbé; il porte une mauvaise perruque blonde et ne se préoccupe guère de son extérieur, il est vêtu de gris, sans aucun ornement. Son chapeau est sans plumes; ses bottes sont jaunes, ou plutôt l'étaient. Avec tout cela, il n'a pas la mine d'un marchand, mais d'un homme comme il faut et même d'un homme de distinction. Il parle très bien de ce qui est de sa compétence, par ailleurs il parle peu et paraît très modeste. »

La simplicité du duc contrastait avec le luxe presque oriental de costumes déployé par les seigneurs polonais.

Le 3 septembre, un conseil réunit, à Setteldorf, les principaux chefs de l'armée et le margrave Hermann de Bade, qui dirigeait le ministère de la guerre de l'empereur. D'après les résolutions prises, l'armée se concentra, le 7 septembre, autour de Tuln; elle était forte de soixante-dix mille hommes, dont environ quarante-cinq mille Allemands et vingt-cinq mille Polonais; l'artillerie se composait de cent soixante-huit canons. Un grand nombre de princes et de gentilshommes étrangers étaient venus joindre l'armée; parmi eux se trouvaient George de Hanovre, futur roi d'Angleterre, et

Eugène de Savoie, qui devait être un des plus grands généraux de son époque.

Marco d'Aviano vint à Tuln apporter à cette armée un secours important : l'entente entre les chefs et l'unité de commandement. L'empereur se proposait de commander toutes les troupes; ce projet mécontentait Sobieski; le capucin alla conférer à Linz avec Léopold, revint au camp examiner la question, apaisa le roi de Pologne, arrêta par une lettre l'empereur qui avait descendu le Danube jusqu'à Durrenstein et obtint que toute l'armée fût mise sous les ordres de Sobieski.

Le 8 septembre, les généraux communièrent à une messe célébrée par d'Aviano. Sobieski, reconnaissant de la déférence du duc de Lorraine, écrivit à la reine Marie-Casimire : « C'est un fort honnête homme, un homme de bien, et il entend le métier de la guerre plus que les autres. » Le roi fit l'éloge des troupes saxonnes, « bien habillées, au complet, et bien disciplinées ». Il accepta le plan de Charles V, qui consistait à marcher par la forêt de Vienne et à occuper les hauteurs qui dominent la ville.

Le 9 septembre, deux messagers envoyés à Stahremberg, pris par les Turcs, informèrent Mustapha que l'armée chrétienne n'était plus éloignée que de trois jours de marche. Il réunit un conseil. Ibrahim-Pacha conseilla de sortir du camp, de se retrancher sur les hauteurs, d'y élever des redoutes armées d'artillerie et d'en défendre les abords par des abattis de bois; on arrêterait ainsi les forces chrétiennes, dit-il, et les assiégés seraient contraints de capituler.

L'avis était sage, mais l'arrogant grand vizir ne voulut pas le suivre : « Notre principale force, dit-il, c'est notre cavalerie, très supérieure en nombre à celle de l'ennemi; il faut l'attirer à une bataille dans la plaine, où nos cavaliers l'extermineront. »

L'armée assiégeante comptait encore cent soixante-trois mille homme, dont seize mille janissaires et douze mille spahis; elle avait perdu quarante-huit mille cinq cents hommes devant la place.

Pendant que les généraux turcs délibéraient, les troupes chrétiennes, marchant rapidement, atteignirent le pied des hauteurs; le duc de Lorraine à gauche, le long du Danube, avec les Autrichiens; au centre, les contingents de l'empire; à droite, les Polonais, renforcés par quelques bataillons allemands.

Le lendemain, au point du jour, on commença la pénible ascension des montagnes, heureux de ne pas y être arrêtés par les Turcs.

Pendant la nuit suivante, on entendit le canon de Stahremberg, qui tirait des signaux d'appel et de détresse.

Charles V apprit, durant cette nuit, que quelques compagnies turques occupaient les sommets du Kahlenberg et du Léopoldsberg; il fit aussitôt assaillir et conquérir ces positions.

Dans la matinée du 11 septembre, toute l'armée gravit les hauteurs et les couronna. On apercevait de là l'immense camp des Turcs et la ville. Sobieski, plein de confiance, écrivit à Marie-Casimire : « Un chef d'armée qui ne se retranche pas, ne se concentre pas, mais reste dans son camp, est prédestiné à une défaite. »

Marco d'Aviano écrivit de son côté à l'empereur en le félicitant de n'être pas venu, et dit que la meilleure intelligence régnait entre les chefs : « Le duc de Lorraine, dit-il, ne mange ni ne dort; il montre la plus grande activité, inspecte les postes, accomplit au mieux les fonctions d'un bon général... La place se défend vaillamment et ses signaux ont témoigné qu'elle connaît notre arrivée. »

Le lendemain, de grand matin, Sobieski et son fils Jacques se rendirent à pied au Kahlenberg, où le duc de Lorraine et les autres chefs de corps s'étaient réunis dans le couvent des Camaldules, à demi détruit par les Turcs. La chapelle n'avait pas été brûlée; le roi y servit la messe dite par Marco d'Aviano. Il créa ensuite son fils chevalier en mémoire de la bataille qui se préparait, et rejoignit promptement l'aile droite.

L'action s'engagea, sur la gauche, devant une redoute construite par les Turcs au pied du Léopoldsberg; le général duc de Croy la canonna avec de l'artillerie légère. Les bataillons et les escadrons chrétiens descendirent des points culminants à gauche et au centre. L'aile gauche franchit un terrain difficile entrecoupé de coteaux et de ravins où passent des ruisseaux. Quatre bataillons, le régiment des dragons de Savoie et les auxiliaires polonais de Lubomirski furent engagés les premiers. Les Turcs tentèrent de les envelopper; mais le margrave Hermann de Bade descendit avec toute l'infanterie autrichienne et repoussa l'ennemi. Au centre, les Saxons s'avancèrent en tête avec le même succès.

Marco d'Aviano se distinguait au milieu des combattanas. « Là où la lutte sévissait avec plus de violence, dit Onno Klopp, les soldats voyaient paraître la personne bien connue du saint religieux; il montait sur une éminence, le crucifix à la main, et, en vue de tous, demandait à Dieu la victoire. »

La victoire ne fut pas indécise. Les premières positions turques furent enlevées à gauche et au centre. Sur la gauche, les Turcs occupaient en force un second contrefort, au-dessus des ruisseaux de Grinzing et de Krotten. Le duc de Lorraine les attaqua et les mit en déroute. Il reforma ses lignes sur ces derniers coteaux et ordonna un temps d'arrêt pour attendre que la droite, plus éloignée du champ de bataille, participât à une attaque générale.

A deux heures de l'après-midi, les défenseurs de Vienne aperçurent la cavalerie polonaise descendant de la forêt de Dornbach; ils poussèrent des cris de joie qui furent entendus des Ottomans. Ceux-ci allèrent au-devant des Polonais; de ce côté, le terrain se prête aux manœuvres de la cavalerie. Les hussards, que Sobieski lança en avant, mirent en désordre les premières lignes turques, mais furent ramenés et poursuivis par une bande de cavaliers. Le feu de l'infanterie allemande l'arrêta. Le roi fit charger ensuite, par trois fois, la majeure partie de ses escadrons, la plupart armés de lances; la troisième charge le rendit maître du plateau disputé, et il y installa son artillerie. Ibrahim-Pacha commandait l'aile gauche turque opposée à Sobieski; le grand vizir s'était posté sur une élévation de terrain, derrière la Wien.

A quatre heures, l'armée chrétienne, se trouvait alignée et ses corps se tenaient à une distance à peu près égale du camp musulman. Le duc de Lorraine alla conférer, au centre, avec le maréchal de Goltz, qui commandait les Saxons; ils résolurent de poursuivre simultanément l'attaque; le prince Waldeck alla annoncer à Sobieski cette résolution.

Les Turcs canonnaient alors le plateau occupé par les Polonais, et ils essayèrent vainement de le reprendre.

A cette heure, une partie des janissaires occupaient encore les tranchées, d'où les batteries de siège continuaient de tirer sur la ville.

Charles de Lorraine s'empara de la hauteur de Dœbling, d'une batterie qui la défendait, et pénétra dans le camp turc; Ibrahim-Pacha, apprenant ce revers, recula peu à peu, devant les Polonais, et leur livra un dernier combat auprès de la tente du grand vizir. Les troupes de l'empire avancèrent, au centre, sans éprouver une sérieuse résistance. Aux approches de la nuit tout le camp ottoman était occupé, et l'armée turque en retraite. Elle avait perdu huit mille hommes; cette victoire, si grande par ses résultats, n'avait coûté que cinq cents hommes aux chrétiens. Un billet de Marco d'Aviano,

envoyé dans la soirée, avisa l'empereur de cet heureux triomphe.

La garnison de Vienne avait perdu cinq mille officiers ou soldats tués, et deux mille blessés ou malades étaient hors de combat; la perte de la milice bourgeoise s'élevait à seize cent cinquante hommes.

Le 13 septembre, pendant que les soldats chrétiens, surtout les Polonais, pillaient le camp musulman et y trouvaient un énorme butin, l'évêque Kollonitsch sortit de Vienne, avec des voitures et des fourgons, rechercha les femmes, les enfants, les vieillards chrétiens que les Turcs avaient encore détenus, et en ramena cinq cents, la plupart malades ou blessés; le pape Innocent XI fournit plus tard au bon prélat les moyens de recueillir à Presbourg, dans un asile, ceux de ces malheureux qui restaient dénués de ressources.

Le butin fut immense; les chrétiens n'en avaient jamais autant pris aux musulmans; trois cents pièces de grosse artillerie, cinq mille tentes, des caisses pleines d'or ou de bijoux, des armes splendides tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Les Polonais en eurent la grosse part. « Je n'ai pas encore vu tout le butin, écrivit Sobieski à la reine Marie, mais il n'y a pas de comparaison avec ce qui fut gagné à Choczin. Quatre ou cinq carquois ornés de rubis valent à eux seuls quelques milliers de ducats. Tu ne diras pas, mon cher cœur, ce que les femmes tartares disent à leurs maris quand ils reviennent les mains vides : tu n'es pas un guerrier. »

Les tentes du grand vizir étaient installées et décorées avec un luxe inouï; on y voyait des bains, des jardins, un jet d'eau, et même une réserve de gibier. « Je ne pourrais énumérer, écrivit plus tard Sobieski, tout ce qui compose mon butin; les principales pièces sont une ceinture de diamants, deux montres enrichies de brillants, quatre ou cinq couteaux, cinq carquois garnis de rubis, des saphirs, des perles, des couvertures, des tapis et mille petits objets; les plus belles fourrures du monde. Les soldats ont quantité de ceintures de diamants. Je me trouve possesseur d'une cassette d'or pur. »

Vienne eût succombé si les Turcs avaient été commandés par un général intelligent et ferme; le fastueux Mustapha ne sut utiliser ses forces ni pour l'attaque de la ville ni pour la défense de son camp. Son armée se replia toutefois, avec un certain ordre. Avant leur défaite les Turcs avaient entraîné hors de l'Autriche soixante dix-mille chrétiens condamnés à l'esclavage. Le résident Kuniz s'échappa du camp turc pendant la bataille.

Sobieski, entouré d'un brillant cortège, entra à Vienne, le 13 sep-

tembre, aux acclamations des habitants qui se pressaient sur son passage, et se dirigea vers l'église des Augustins; là, dans la chapelle de Lorette, le héros victorieux se prosterna la face contre terre, puis, se relevant, entonna le *Te Deum*. Accompagné du duc Charles V et des électeurs de Saxe et de Bavière, il visita dans la journée les remparts démantelés et leurs vastes brèches. Les chefs des libérateurs dînèrent chez Stahremberg. L'empereur conféra à celui-ci le grade bien mérité de feld maréchal et récompensa ses compagnons d'armes.

VI

CONSÉQUENCES DE LA VICTOIRE DES CHRÉTIENS

La puissance des Ottomans ne se releva pas; de leur défaite devant Vienne date la décadence de leur empire.

Le duc de Lorraine et Sobieski poursuivirent l'armée turque et la battirent derechef à Parkany, où elle perdit sept mille hommes. Ils s'emparèrent ensuite de Gran, qui capitula. Kara-Mustapha, rejetant la responsabilité de ses revers sur ses généraux, fit décapiter le pacha de Bude, Ibrahim, et les chefs de la garnison de Gran; ces violences ne sauvèrent pas sa vie; il fut étranglé à Belgrade, le 25 décembre.

Sobieski rentra en Pologne, après avoir encore défait les Turcs à Szeczen. L'année suivante, le duc Charles prit Wissegrad, battit les Turcs près de Waitzen, s'empara de cette ville et assiégea Bude, qui était alors la capitale et la place la plus forte de la Hongrie. Les Ottomans défendirent la ville avec un tel acharnement que, l'hiver étant venu, les chrétiens durent lever le siège, après avoir subi des pertes considérables.

Mais l'élan enthousiaste des chrétiens ne se ralentit pas; en 1688 ils prirent Neuhœusel et expulsèrent Tœkœli de la haute Hongrie. Le sultan exaspéré fit emprisonner Tœkœli, et livra au bourreau le grand vizir et même le brave gouverneur de Bude.

L'ardent appel d'Innocent XI suscita, en 1686, une véritable croisade; presque toute l'Europe chrétienne fut représentée dans la grande armée du duc de Lorraine, par des volontaires ou des alliés. Il investit Bude, le 18 juin, se couvrit contre l'armée du grand vizir Suleiman, forte de cent mille hommes, par des lignes de retranchements qu'elle ne put forcer, et emporta la place d'assaut,

le 2 septembre, après une série de luttes terribles. Cette forteresse avait été, pendant cent quarante-cinq ans, le principal boulevard de l'islam en Europe.

Charles V remporta sur Suleiman, en 1687, la victoire décisive de Mohacs, qui compléta la délivrance de la Hongrie et de la Transylvanie.

Les soldats de ce grand vizir, révoltés, exigèrent du sultan sa tête et celles d'autres chefs; Mohammed IV les leur livra et leur donna les biens des suppliciés; les rebelles le déposèrent. Profitant de ces troubles qui paralysaient les Turcs, le duc Charles convoqua la diète hongroise; les Hongrois y acclamèrent leur libérateur et, renonçant au régime électif, rendirent héréditaire dans la maison d'Autriche la couronne de saint Étienne.

Dieu a béni la postérité de ce prince lorrain, illustre général et grand chrétien. Son petit-fils François épousa Marie-Thérèse, reçut la couronne impériale et apporta à la cour de Vienne les habitudes d'aimable simplicité qu'elle a conservées; à l'exception de Joseph II, charitable et débonnaire, mais philosophe et gallican, tous les souverains de cette dynastie se sont montrés dévoués à la cause sociale et chrétienne.

La dislocation de l'empire turc et le partage de ses débris compromettent maintenant la paix de l'Europe. La maison d'Autriche sauvegarde l'indépendance de plusieurs peuples européens, entre les deux États conquérants, la Prusse et la Russie. Marie-Thérèse disait, avec raison, que la politique des Prussiens et des Russes suivait un même principe, l'agrandissement par la ruse et la force. La politique des souverains de l'Autriche se base, au contraire, sur le respect du droit, selon leur foi catholique. Ils conservent des sympathies pour notre pays, auquel leur origine et leur religion les rattachent; et ils n'acceptent pas sans réserve l'alliance prussienne que nos folies révolutionnaires leur ont imposée.

Les conservateurs autrichiens pensent, comme leurs princes, que les deux plus grands États catholiques, l'Autriche et la France, devraient s'unir pour la défense du droit et de la foi.

Mais aucun gouvernement sage et conservateur ne peut s'allier à notre république.

Comte G. de La Tour.

LES AVANT-POSTES

PENDANT LE SIÈGE DE PARIS (1)

1er *janvier* 1871. — Triste journée, quand on est loin et sans nouvelles des siens.

Pendant que nous sommes tranquilles aux avant-postes, les partisans de la Commune continuent à s'agiter à Paris. Delescluze est à leur tête. Une assemblée des maires a été tenue. Un aide de camp du général Mattat de qui je tiens le récit de ces incidents m'a dit que la position du général Trochu était très discutée, et que Jules Favre l'avait mollement défendu à l'assemblée des maires.

Certes, le gouvernement actuel n'est pas le dernier mot de nos rêves. Mais comment le changer aujourd'hui? Dans quel but? Tout changement ne serait-il pas une diminution de forces devant l'ennemi?

Le bombardement continue : de nouvelles batteries ont été démasquées à Villiers. De notre côté on passe les nuits à travailler. On prépare des embrasures pour multiplier les pièces d'artillerie et répondre plus efficacement au feu de l'ennemi.

Nous continuons à recevoir des obus dans Fontenay; cette après-midi, le fort de Nogent en recevait beaucoup. Les terres étant détrempées, un grand nombre de ces énormes engins s'enfouissent profondément sans éclater.

Plus j'écoute, plus j'examine, plus je réfléchis, moins je crois au

(1) Voir la *Revue* du 1er février 1887.

danger d'une attaque de vive force. On fait bien de prendre des précautions pour la repousser, mais elle ne se produira pas. L'effet moral du bombardement est nul jusqu'ici. Les accidents sont si rares que les soldats regardent tomber les obus avec plus de curiosité que d'inquiétude. Prévenus par leur sifflement prolongé, ils se garent. Couverts par l'abri des tranchées, en cas d'attaque, ils soutiendraient une fusillade meurtrière pour l'ennemi, forcé de gravir une pente de 1200 mètres au moins à découvert

Serons-nous délivrés avant l'entière consommation de nos vivres? Voilà la vraie question d'où dépend le salut de Paris. Nous sommes bien mal renseignés sur l'état des armées de province. La dernière dépêche de Gambetta était du 6 décembre. Les marins ont pris au Bourget des journaux prussiens portant la date du 15. C'est tout ce que nous savons, ou du moins tout ce que le gouvernement a laissé publier. L'armée de la Loire se retirait lentement sans se laisser entamer.

Que s'est-il passé depuis? Le général Chanzy a-t-il pu reprendre l'offensive et se rapproche-t-il de nous? S'il continue à s'éloigner, nous sommes perdus.

5 *Janvier*. — Les Prussiens se montrent plus menaçants. Ils se rapprochent de nos avant-postes et ils envoient des reconnaissances dans l'intérieur de nos lignes. Le bombardement redouble : les obus arrivent en grand nombre à Fontenay et à Montreuil. Cette nuit, la canonnade a été très violente dans la direction de Charenton et de Bicêtre : ce matin, nous entendions distinctement une fusillade nourrie du côté de Charenton.

On est inquiet. Un coup de main hardi, entraînant un grand sacrifice d'hommes, pourrait amener un désastre — le plus douloureux de tous, la prise de Paris de vive force.

Il paraît que notre ligne de défense, si forte en apparence, a aussi son côté faible. Le colonel m'y a emmené au point du jour, et m'a expliqué comment nous pouvions être tournés à gauche, près du fort de Rosny. Il y a en avant des tranchées toute une série d'enclos et de murs que l'ennemi pourrait atteindre par une marche de nuit, à la faveur du brouillard. S'il s'y établissait, nos tranchées seraient tournées; prises à revers, elles ne seraient plus tenables. On va faire des travaux pour fortifier sur ce point nos grand'gardes.

Il y a là un grand parc entourant les ruines d'une somptueuse

résidence. Elle a été récemment incendiée : les ouvertures des fenêtres sont béantes, mais les bosquets poudrés à frimas, les allées savamment dessinées ont conservé sous la neige leur aspect élégant. On écoute si quelque dernier soupir de bal ne s'exhale pas à travers les ogives noircies de ces grands appartements.

Un peu de poésie ne nuit pas à la guerre. Si nous sommes attaqués, j'irai rejoindre la compagnie qui fera le coup de feu derrière ces ruines.

Mardi, je suis allé passer deux heures à Paris. Les nouvelles sont bien mauvaises. Nos armées sont en pleine retraite, Tours est occupé par l'ennemi. L'avenir s'assombrit d'heure en heure : toutes les mauvaises chances sont contre nous.

On accuse l'armée de mollesse et on exalte le zèle de la garde nationale. Quelle pitié! Qui donc a supporté jusqu'à présent tout l'effort de l'ennemi? Qui est constamment aux avant-postes, dans la tranchée, souffrant du froid et des privations et employant à des travaux pénibles un reste de force? Qui? Si ce n'est l'armée qui succombe à la peine et qui, dans le seul corps d'Exéa, est réduite depuis quinze jours de 32,000 hommes à 17,000.

Ils ne sont pas brillants, ces pauvres petits fantassins, mais ils sont endurants. La vivacité française, l'activité, l'intelligence, ont disparu sous la fatigue. Il reste des êtres disciplinés, gardant leur poste de souffrance et ne réclamant guère. La fièvre les dévore; ils se couchent, et le froid achèvera l'œuvre de la fièvre. Hier, le docteur du régiment a trouvé, dans une compagnie, un soldat atteint de fièvre typhoïde depuis cinq jours; il ne se faisait même pas porter malade. Le docteur a envoyé ce pauvre diable mourir à l'hôpital, car il est perdu; il sera mort avant quarante-huit heures. Nous avons, dans notre voisinage, des zouaves qui paraissent exténués; les forces des plus vaillants sont à bout.

Pendant ce temps, que font messieurs les gardes nationaux? Ils pérorent. Çà et là, une promenade militaire, quelquefois une grand'-garde; puis un long repos dans Paris. On en fait des héros à bien bon marché. Où les avons-nous vus sérieusement en ligne depuis quatre mois? Est-ce à Bagneux, à Champigny, à Bry, au Bourget? Quel est à ce jour l'état de leurs pertes? Quelques bataillons suivent à distance nos colonnes qui sont obligées de leur disputer les cantonnements d'arrière-garde quand elles obtiennent un jour de repos. Il y a quatre jours qu'on nous annonce à Fontenay, pour alléger

notre service, un renfort de trois bataillons de la garde nationale. Nous avons bien vu des officiers qui venaient préparer leurs logement et assurer le cantonnement de leurs hommes. Mais ils sont repartis et rien n'arrive. S'ils viennent, il faudra doubler nos grand'gardes à côté d'eux pour ne pas être surpris. Les officiers qui ont la responsabilité de la tranchée désireraient vivement qu'ils restassent à Paris. Rien n'est plus dangereux que de garder un poste en se reliant à la garde nationale.

Nous en sommes, dit-on, à ce point qu'une surprise matinale pourrait entraîner la chute d'un fort et la prise de Paris.

Cette après-midi, j'ai étudié sur la carte, avec le colonel Coiffé, les opérations de l'armée du Nord. Hélas! hélas! combien la réalité diffère des illusions entretenues à Paris. Le général Faidherbe est en retraite; retraite honorable sans doute, mais éloignant encore de ce côté le secours attendu. Ce secours viendra-t-il de l'Ouest, avec le général Chanzy? L'ennemi occupe la rive gauche de la Loire et s'étend jusqu'à Tours. A droite, Chanzy, « un héros », disent avec raison les journaux anglais, se soutient par un prodige de solidité et d'énergie. Il tient avec honneur le drapeau: il est à Chateaudun, dit-on, mais sera-t-il assez fort pour se rapprocher de Paris? Même après une victoire, comment dans une marche en avant pourra-t-il conserver ses communications avec le reste de la France? Par où lui arriveront ses renforts, ses munitions? Je voudrais me cramponner à quelque espérance, mais je sens sombrer sous mes pieds le navire, lentement, fatalement, dans une mer froide et noire dont les lames nous éclaboussent déjà. A notre mât brisé flotte encore un débris, c'est le drapeau, c'est l'honneur, c'est le vieux nom de la France. Du moins, si nous tombons, nous tomberons serrés autour de lui.

7 *janvier.* — Que les nouvelles de Paris sont étonnantes! On s'y dispute le pouvoir. Le gouvernement découragé n'ose pas dire la vérité telle qu'il l'aperçoit; il désire secrètement être déchargé de son fardeau. Il se noue des intrigues de toute sorte pour le remplacer. Triste pouvoir que celui-là, sous le feu des batteries prussiennes, avec l'héritage de promesses irréalisables et d'illusions follement entretenues.

La foule persiste à voir l'avenir couleur de rose; elle se refuse à croire aux malheurs les plus évidents. La province marche vers nous, s'écrie-t-on; il faut marcher vers elle par une sortie « tor-

rentielle ». Il y a de la crânerie dans cet optimisme aveugle, mais la crânerie ne suffit pas.

Les obus commencent à tomber dans les quartiers du sud de Paris : « Tant mieux, dit-on ; c'est pour dissimuler une retraite. »

Avant-hier, le bombardement a été extrêmement violent du côté de Montrouge. Le fort, entouré d'un nuage de poussière et de fumée, ne répondait presque plus. Cependant les dégâts matériels sont moins graves qu'on aurait pu le supposer.

De notre côté, on s'attend toujours à une attaque. Ce matin, les batteries de Villiers nous ont envoyé, au jugé, un grand nombre d'obus. Il en tombait tout autour de nous, dans notre jardin, sur la place, près du pont du chemin de fer. La petite gare de Fontenay était sans doute l'objectif de ce bombardement à grande distance. Le chef de gare s'était retiré avec sa famille sous des voûtes à l'abri de la bombe. Mais son malheureux enfant en jouant est remonté dans le vestibule. Un obus éclatait à ce moment sur le sol et lui a broyé les deux pieds. Le pauvre petit corps a été transporté dans un drap ensanglanté jusqu'à l'ambulance voisine; peu après, nous avons appris la mort de cette innocente victime de la guerre.

Au premier engagement, nous ferons de notre mieux pour venger ce petit Français.

9 *janvier*. — Hier matin en sortant de la messe militaire, je suivais discrètement l'état-major de la division auquel s'était joint le colonel Coiffé, lorsque le général Mattat me fit appeler et m'invita à me placer à côté de lui pour descendre la longue rue du village.

« J'aurais dû, dit-il, me mettre depuis longtemps en rapport avec vous, vous sachant dans ma division. Excusez-moi; j'ai été absorbé par des soins de toute nature. »

Je sentais tous les regards fixés sur moi : un simple soldat à coté du général de division marchant en tête de l'état-major. Je remerciai, non sans émotion, le général Mattat de ce qu'il voulait bien me dire au sujet de mon rôle très modeste pendant la guerre. « Pour le peu que j'ai fait, j'ai été comblé. »

Le chemin de l'église à la maison occupée par le général était fort long. La conversation tomba sur la politique.

« Le grand tort du général Trochu et de ses collègues, me dit le général Mattat, est de ne pas avoir, à tout prix, réuni une assemblée. Ils ont obéi à des considérations personnelles; ce qui est bien cou-

pable dans l'état où se trouve la France. Ils cherchent la popularité, et ils se laissent influencer par la partie la plus remuante de la population de Paris. — J'ai vu à l'œuvre, ajouta-t-il, ces prétendus partisans de la défense à outrance. Le commandant des gardes nationaux qui tenait les avant-postes de Créteil est venu me supplier de relever son bataillon, la position, disait-il, n'étant pas tenable. — Ils n'avaient pas eu à tirer un coup de fusil, ils n'avaient pas un blessé! — Songez-y bien, lui dis-je. Ce que vous me demandez est une honte. C'est vous qui réclamez la guerre à outrance, qui parlez le plus haut de sacrifices, de patriotisme. Réfléchissez. — Vaincu par son insistance, je lui ai remis un ordre motivé dont j'ai gardé copie. »

Pendant la journée, notre ancien lieutenant-colonel, M. du Hanlay, qui vient d'être appelé au commandement des mobiles du Morbihan, a passé quelques instants avec nous. « Les mobiles de mon régiment, nous dit-il, marchent encore par paroisses, chacun suivant avec confiance un chef qu'il connaît. Les bataillons s'administrent séparément : on se connaît à peine de l'un à l'autre. Quand on a voulu former des compagnies de francs-tireurs, on a fait appel aux hommes de bonne volonté. Au premier moment, personne ne s'est présenté. Les officiers au contraire se sont offerts en grand nombre. On en a choisi un, — M. de Cadoudal.

« Immédiatement une centaine de Bretons de sa paroisse et des environs ont demandé à le suivre. Ce sont de braves gens, de bons éléments, mais il est difficile de leur donner un peu de cohésion. »

M. de Grandchamp, qui fait partie du 1er corps, est également venu nous voir. Il nous a confirmé les bruits de sortie avec le concours de la garde nationale. Toutes les dispositions paraissaient prises : « On avait changé les pièces de mes batteries, nous dit-il, par des pièces de 7 et de 12. On devait attaquer Châtillon la nuit, la garde nationale marchant en première ligne. Dans un conseil de guerre tenu le 8, le plan a été changé. Cette fois, on est devenu plus discret : rien ne transpire.

« Jusqu'ici les conseils de guerre étaient comme un lieu public ; il y venait des personnages de toute qualité. »

Nous continuons à recevoir quelques obus dans Fontenay. Hier, deux gardes nationaux venus en curieux ont été blessés. Il en est enfin arrivé trois bataillons à la brigade Bonnet. Le premier jour tout allait bien. Mais la seconde nuit chacun est allé se coucher à

l'abri, laissant à la tranchée les armes et les outils. Le colonel s'est rejeté sur ses capitaines; ceux-ci ont dit être dans l'impossibilité de ramener leurs hommes, et la tranchée est restée vacante.

La canonnade redouble du côté de Montrouge. Hier, l'horizon était obscurci dans cette direction par des nuages de poussière rougeâtre. Que se passe-t-il?

10 *janvier*. — Enfin, voici des nouvelles de province, et de bonnes nouvelles qui nous rendent un peu d'espoir. Succès au Nord, succès à l'Est, beaucoup de solidité du côté de la Loire. Ce n'est pas encore la délivrance, mais c'est un grand encouragement.

On dit qu'il y a aussi 15,000 dépêches privées. Que je serais heureux d'en recevoir une.

Pendant ce temps les Prussiens font rage sur Paris. Les obus tombent et font des victimes, au Val-de-Grâce, au Luxembourg, à Saint-Sulpice, dans la rue du Bac, aux Invalides, au Champ de Mars. Quelle hideuse manière de faire la guerre! Le roi Guillaume n'a pas assez de ses victoires; il veut, sans utilité sérieuse, éclabousser sa gloire du sang des femmes et des enfants. Qu'il nous bombarde, nous, — nous sommes des soldats. Nous prenons des précautions et nous en souffrons peu.

Cette nuit, nous avons fait jusqu'à deux heures du matin une grande reconnaissance à droite et à gauche du mont Avron. Nous étions entre les forts et les batteries prussiennes. Chaque fois que l'horizon s'illuminait à Villiers, à Noisy-le-Grand, au Raincy, nous entendions dans le silence de la nuit le cri de : *Gare la bombe!* poussé par les veilleurs des forts. Un sifflement passait au-dessus de nos têtes et le coup allait porter bien en arrière de nous.

On tire grand parti des bataillons de francs-tireurs que le général Trochu a donné l'ordre d'organiser dans chaque division.

Chaque bataillon fournit un officier, un sergent, deux caporaux et trente hommes, ce qui fait par régiment une compagnie de quatre-vingt-dix hommes, six caporaux, trois sergents, un sous-lieutenant, un lieutenant et un capitaine.

Les compagnies de quatre régiments forment un bataillon commandé par un chef de bataillon, chaque compagnie continuant cependant à être administrée par le régiment dont elle fait partie.

La compagnie du 108e est commandée par M. de Franclieu, capitaine à vingt-deux ans, qui a acquis au cours de cette campagne la maturité et le sang-froid que donne une longue expérience.

Au retour, vers deux heures du matin, repos, sommeil réparateur. Nuit calme et sans alerte. Je dormais à poings fermés quand un obus, passant au-dessus de notre maison, m'a éveillé. Il était 9 heures du matin!

11 *janvier.* — Nos heures de loisir se passent à lire, à relire, à comparer et à discuter les récits, d'origine française et d'origine prussienne, sur les opérations des armées de province. Etudiés avec soin, ils nous donnent de l'espoir. L'armée de l'Est, commandée par le général Bourbaki, a séparé les Badois du général de Werder de l'armée du prince Frédéric-Charles. Les communications entre l'Allemagne et Orléans par Vesoul, Gray et Dijon, sont interrompues. Si le général Bourbaki parvient à remonter plus au Nord, les Prussiens seront coupés de leur base d'opération et de leur ligne de retraite. Pour cela il faut du temps. Notre résistance à Paris doit donc être prolongée jusqu'à la dernière limite. Notre patience et nos efforts peuvent avoir un but utile. L'espoir renaît : cela donne du courage pour supporter les privations.

Le froid est redevenu très dur. Il doit augmenter cruellement les souffrances de la population de Paris. Que deviennent tous les malheureux expulsés de leurs maisons par le bombardement, n'ayant pas d'abri, peu de nourriture, rien de réconfortant?

Et cependant, dans la situation actuelle, il faut résister, coûte que coûte, sans compter les victimes. Il faut donner à l'armée de l'Est le temps d'achever son mouvement, maintenir devant Paris l'armée d'invasion. Puisse-t-elle être assiégée à son tour!

12 *janvier.* — Le bombardement continue. Il semble choisir ses victimes parmi les femmes et les enfants. Le calcul de M. de Bismarck aura été trompé : il n'a ébranlé la résolution de personne par ces atroces procédés de guerre. C'est un cri de rage qui lui répond.

Il est toujours question d'une sortie prochaine. En attendant, on fait chaque nuit quelque opération pour tenir l'ennemi en éveil, retarder ses travaux d'approche, les détruire, entretenir l'ardeur du soldat. Hier un détachement du 108e a fait une reconnaissance en plein jour. Il a surpris un poste, tué deux Prussiens, ramené uu blessé et un prisonnier.

A son retour, il a été poursuivi par une salve d'obus. Il n'a pas eu un homme touché quoique plus de deux cents projectiles aient été tirés sur lui.

Cette nuit, nous devons aller au plateau d'Avron, avec un déploie-

ment de forces plus considérable. La garde nationale commence enfin à fournir son contingent. Qu'il en soit ainsi et que les récriminations cessent, c'est ce qu'il y a de mieux dans l'intérêt de tous. Unis et de bonne volonté, nous serons plus nombreux et plus alertes le jour de l'action décisive.

13 *janvier*. — Au dernier moment, la sortie de cette nuit a été contremandée. Chose étrange! Les Prussiens avaient renforcé leurs avant-postes : ils ont couvert d'obus le plateau d'Avron, absolument désert, à l'heure précise où nous devions nous y trouver.

On parle beaucoup de trahison. Je n'y crois pas, mais je crois beaucoup aux bavardages et aux indiscrétions. Avec quelques espions dans Paris, espions pour qui les lignes d'investissement ne sont pas un obstacle, les Prussiens sont facilement renseignés sur tous nos projets.

L'opinion est de plus en plus surexcitée. Elle veut du nouveau. Le gouvernement lui-même est divisé. Plusieurs de ses membres reprochent au général Trochu la mollesse de ses entreprises, ses lenteurs, ses hésitations. M. Dorian voudrait jouer à Paris le rôle que Gambetta joue en province. Je sais, de source certaine, qu'il cherche dans l'armée des officiers disposés à le seconder : il leur offre les plus larges satisfactions d'ambition.

Je doute qu'il puisse recruter des hommes de quelque valeur. Les plus honnêtes, les plus capables, se renferment dans l'accomplissement de leurs devoirs militaires, et déclinent des ouvertures dont les apparences sont suspectes. Pour aboutir à quoi d'ailleurs. M. Dorian peut-il espérer, au point où en sont les choses, reprendre une offensive victorieuse? Il n'aura avec lui que les radicaux, quelques fous et quelques aventuriers.

Enfin voici des gardes nationaux à Fontenay-sous-Bois. Ils sont commandés par M. Louis Salmon (Louis Noir), frère de Victor Noir, tué l'an dernier par le prince Pierre Bonaparte.

17 *janvier*. — Changement de cantonnement. Nous revenions des tranchées quand M. Zaccone, capitaine adjudant-major au 107e, nous apporta la nouvelle de notre départ. Les ordres arrivèrent peu après.

La division Mattat doit occuper un front très étendu, de Noisy-le-Sec par Rosny jusqu'au-delà de Nogent, pour remplacer des troupes envoyées dans une autre direction. On nous dégarnit pour une opération encore inconnue.

A Bagnolet, nous rencontrons la brigade Colonieu qui part. Elle est composée des mobiles du colonel du Hanlay et du 136e de ligne, commandé par le colonel Allard, qui m'aborde fort gracieusement en souvenir de ses relations avec mon père à Oran et à Alger. Un caporal de son régiment, avocat au barreau de Paris, vient aussi fraterniser très aimablement avec moi. Où vont-ils? Ils n'en savent rien. Mais un si grand mouvement de troupes indique qu'il s'agit d'une opération sérieuse.

Bonne chance! Vœux bien sincères d'heureux succès! Ils partent.

Le colonel Coiffé m'emmène pour faire la visite de nos nouvelles lignes. Nous sommes bombardés très sérieusement. Sur notre route, un obus tombe à côté de nous et nous enveloppe littéralement de ses éclats sans nous toucher.

Des gardes nationaux arrivent en chantant bruyamment. On leur a recommandé de se coucher quand ils entendent le sifflement des obus : ils exécutent si souvent cette manœuvre qu'ils auront mal aux reins ce soir. « J'ai eu un trac épatant », me dit l'un d'eux en se relevant tout crotté. Au moins celui-là ne joue pas la comédie de l'héroïsme.

Quatre mille dépêches privées sont arrivées, et je n'ai rien. Ce silence de mort est une souffrance intolérable.

18 *janvier*. — J'ai été envoyé aujourd'hui à Paris pour porter à M. Sauzède sa croix et son brevet. Il est en voie de rétablissement; il sera, dit-il, en état d'aller avec nous à Berlin... quand nous irons.

Toute la garde nationale est sur pied pour une grande opération qui aura lieu demain. M. de Grandchamp conduit ses batteries à Neuilly-sur-Seine. C'est de ce côté qu'était envoyée la brigade Colonieu.

Quant à nous, nous restons, et notre rôle sera bien modeste. Notre division couvre le nord est de Paris. Elle prendra les armes demain à 5 heures du matin pour repousser une attaque que l'on dit probable.

Visite aux ambulances du Grand Hôtel, où je trouve Mme Bizot et sa sœur, se vouant à leur métier d'infirmières. Pauvres femmes! chassées de leurs maisons par les obus, souffrant toutes les angoisses et toutes les privations du siège avec une sérénité, un calme admirable, quels exemples elles nous donnent!

19 *janvier*. — Ce matin longue station derrière la redoute de Montreuil. Nous avons un homme blessé par un éclat d'obus.

Derrière nous, un bataillon de garde nationale chante à tue-tête la *Marseillaise*. Ils font beaucoup de bruit : espérons qu'ils feront beaucoup de besogne.

A 10 heures nous rentrons. L'heure des attaques matinales est passée. A peine arrivés à notre cantonnement, nous recevons l'ordre d'aller prêter main-forte à la brigade Comte, attaquée à Drancy. A Romainville, on nous arrête. Il y a eu une de nos compagnies de grand'garde enlevée à la ferme de Groslay, mais les Prussiens se sont retirés.

Ce soir, des bruits de victoire nous arrivent. L'armée, sortie de Paris ce matin, aurait dépassé Saint-Cloud et enlevé la redoute de Montretout. Ce serait un bien beau succès. Nous espérons et nous attendons.

21 *janvier*. — Nos espérances d'avant-hier n'ont été qu'une illusion de plus. La résistance des Prussiens a triomphé de nos attaques et d'un retour offensif commandé par le général Trochu lui-même. Le combat aurait été fort acharné du côté de Buzenval. Mais il a fallu battre en retraite. Cette sortie a échoué comme les précédentes.

Le colonel du Hanlay nous a donné des détails sur le combat auquel il a assisté.

Les zouaves, le 136e de ligne, quelques bataillons de mobiles et de garde nationale ont bien donné. Les zouaves ont poussé une pointe très hardie et ont perdu beaucoup d'officiers. M. de Lareinty, laissé à Saint-Cloud avec un bataillon de mobiles, n'a pas été averti que l'armée se retirait : il n'a pas voulu se replier n'en ayant pas reçu l'ordre. Il s'est trouvé cerné. Il a tenu jusqu'au lendemain à trois heures de l'après-midi, mais la bataille ayant cessé et l'impossibilité de rejoindre les lignes françaises étant constatée, il a dû mettre bas les armes.

La garde nationale a eu 239 tués, dont 19 officiers; 1103 blessés, dont 41 officiers. Ce sont, de l'aveu de tous, les bataillons les plus calmes qui ont tenu le plus solidement. Ici, un bataillon envoyé pour concourir pendant huit jours à la défense de nos tranchées a réclamé très impérieusement son renvoi dans Paris.

Des nouvelles sont arrivées de province. La marche audacieuse du général Bourbaki dans la direction de l'Est force les Allemands à se concentrer autour de Belfort. C'est là qu'aura lieu l'action décisive. Le général Chanzy a éprouvé un nouvel échec : il recule.

Et nous, combien de temps pourrons-nous tenir encore?

Si Paris doit capituler, quelques officiers forment un projet auquel je me rallierai avec joie. Le colonel Coiffé en sera : il le croit réalisable. Nous formerons une colonne d'un millier d'hommes, — officiers ou soldats, peu importe, — chacun emportant un fusil, des biscuits et des cartouches. Nous marcherons droit devant nous, sans tirer un coup de fusil, mais nous ouvrant la route à la baïonnette et faisant douze lieues par jour. Une bonne moitié traverserait les lignes d'investissement. Pour cela, il faudrait se disperser, ne conservant que des vêtements civils cachés sous l'uniforme, et rejoindre celle des armées de province qui serait à ce moment la plus rapprochée de Paris.

Ce serait un beau dénouement de notre défense de Paris.

En attendant, on nous envoie aux Lilas, derrière Romainville. Joli nom, mais triste résidence. Nous n'y resterons pas longtemps. On nous promet de nous employer dans quelques jours pour une entreprise de choix dont le commandement sera confié au colonel Coiffé.

23 *janvier*. — Hier, grande émotion dans Paris. Les gens de Belleville ont tenté de délivrer Flourens, détenu à Mazas. Sur la place de l'Hôtel de-Ville, il y a eu une collision entre les émeutiers et les mobiles. Quelques-uns des meneurs ont été tués.

Le général d'Exéa avait préparé trois colonnes pour pénétrer dans Paris et soumettre Belleville. Le colonel Coiffé devait prendre le commandement d'une de ces colonnes. J'ai passé la nuit sous les armes : je me suis couché tout botté! Heureusemeut on n'a pas eu besoin de nous.

Ce qui est plus triste encore, c'est la défaite du général Chanzy. Ses dépêches, pleines de fermeté, de droiture, de loyauté, ne laissent aucune espérance. Il a tenu, comme la première fois, pendant plusieurs jours, mais sa retraite est devenue très difficile.

En lisant ses bulletins, on sent que son armée se dissout dans sa main.

Le prince Frédéric-Charles pouvant envoyer des renforts dans l'Est, le général Bourbaki aura bien du mal à continuer son mouvement en avant qui, toutes choses restant en état, aurait peut-être rétabli notre fortune. L'avenir s'assombrit d'heure en heure. Paris souffre et s'agite : ce sont les dernières convulsions de l'agonie.

On dit que nous avons encore pour six semaines de vivres. Notre devoir est tout tracé, tenir jusqu'au bout et à la veille de la capi-

tulation, tenter d'exécuter notre projet d'évasion armée. Nous irons rejoindre le général Bourbaki : cela vaut mieux que d'être prisonniers de guerre.

Un décret d'hier place l'armée de Paris sous les ordres du général Vinoy. Le général Trochu conserve la présidence du conseil du Gouvernement, mais il abandonne définitivement la direction de l'action militaire.

De notre côté les bombes pleuvent sur Saint-Denis.

On m'assure, — j'espère que c'est un faux bruit, — que le colonel Allard aurait été tué à Buzenval. Connaissance ébauchée sur un trottoir pendant un mouvement de troupes.

On se quitte en se disant : Bonne chance ! Au lieu de la chance souhaitée, c'est la mort qui arrive. Voilà les tristes réalités de la guerre !

24 *janvier*. — Paris se calme. Le général Vinoy fait fermer les clubs. Le *Combat* et le *Réveil* sont supprimés. Il est temps de se rappeler que nous sommes dans une ville assiégée.

Les journaux avancés ne font grâce qu'à un seul représentant du gouvernement, — M. Dorian. Il figure sur toutes leurs listes : il est hautement désigné comme le remplaçant du général Trochu.

Et cependant qui pourrait conserver encore l'amour du pouvoir? Triste domination que celle-là, dans une ville effarée, sans moyens d'action, sans avenir, en présence de difficultés toujours croissantes et bientôt insurmontables.

Une partie du 108e est envoyée à Bobigny. Les malheureux ! C'était triste en décembre, c'est hideux aujourd'hui. Les toitures, les planchers, les charpentes, les cloisons ont été démolis pour faire du feu : il n'y a plus un abri intact.

25 *janvier*. — Les événements se sont précipités. Hier le colonel Colonieu a réuni les officiers supérieurs de sa brigade et les a prévenus que leurs troupes allaient être envoyées aux abords de Belleville pour maintenir l'ordre.

« Il paraît, a dit le colonel, qu'il ne reste du pain que pour huit jours. Des pourparlers sont entamés avec les assiégeants. »

« Le *Journal officiel* doit contenir une note qui fera connaître cette situation aux habitants de Paris. Les esprits n'y sont pas préparés. On craint une vive émotion, peut-être des désordres. »

Aucun avis de ce genre n'est arrivé à l'état-major du général d'Exéa. Les batteries prussiennes continuent à tonner. Les prétendues négociations seraient-elles un bruit sans fondement, ou bien

cette persistance du bombardement indique-t-elle les dispositions implacables que nous rencontrerons?

Si nous voulons préparer notre évasion, il est temps. C'est l'armée du général Bourbaki qu'il faudra rejoindre, celle du général Chanzy étant, depuis la bataille du Mans, en décomposition.

Le colonel Allard, que nous avions cru mort, n'est, Dieu merci, ni tué ni blessé.

26 *janvier*. — Les négociations engagées pour une capitulation sont un fait certain. Les vivres sont épuisés. Toutes les armées de secours sont réduites à l'impuissance de tenir la campagne.

D'après des récits qui viennent du ministère de la guerre, les premières ouvertures faites au quartier général prussien ont reçu un accueil convenable. De part et d'autre, on voudrait un traité de paix. Hélas! quelles en seront les conditions?

Dans les diverses batailles livrées autour de Paris, l'armée a eu trente mille hommes mis hors de combat par le feu de l'ennemi.

La population de Paris est calme : elle comprend que, sans pain, on ne peut continuer la lutte.

Notre dernière espérance s'évanouit avec l'armée de l'Est. Elle a échoué dans son entreprise. Le siège de Belfort est repris. Nous ignorons où est le général Bourbaki que nous voulions rejoindre, ce que sont devenues ses troupes, s'il tient encore la campagne. Nous attendons avec anxiété des nouvelles pour prendre un parti.

On nous envoie à Bobigny et à Drancy. C'est le point le plus avancé et le plus durement canonné de nos lignes. Cela vaut mieux que de se battre contre les gens de Belleville.

27 *janvier*. — Tout est consommé. Le tir des batteries prussiennes avait redoublé d'intensité hier dans la soirée. Ne pouvant croire à un acte d'inutile sauvagerie contre la malheureuse ville de Saint-Denis, nous étions convaincus que les négociations étaient rompues. Mais à minuit, le silence s'est fait subitement, au moment précis fixé pour la capitulation, silence plus triste mille fois que le sifflement des obus et le fracas du bombardement.

A trois heures du matin, une note mandait le colonel Coiffé au ministère de la guerre pour huit heures.

Il m'a emmené avec lui. Nous avons traversé Belleville à cheval. Le mouvement matinal commençait sans aucun symptôme d'émotion.

Sur la place Sainte-Clotilde, des chevaux tenus en main et des

voitures annonçaient une réunion nombreuse. Tous les chefs de corps avaient été convoqués.

Le général Trochu et le général Le Flo ont exposé la situation :

« Les vivres sont épuisés ; les armées de secours sont battues. L'armistice nécessaire pour la convocation d'une assemblée est à peu près réglé. Les conditions sont honorables. L'armée allemande n'entrera pas dans Paris où une division française et la garde nationale assureront le maintien de l'ordre. Les autres divisions sont prisonnières de guerre, mais elles ne quitteront pas le territoire français. »

Le général Trochu a dit que la délivrance de Paris n'aurait été possible que si une armée de secours s'en était approchée. A défaut de ce secours, qui n'est pas venu, on a combattu pour l'honneur des armes : « Au dernier moment, a-t-il ajouté, on m'a imposé ma démission. »

Le général Le Flo a été véhément. « Nous conserverons, a-t-il dit, une haine éternelle contre les Prussiens. » Un des assistants lui ayant fait observer que ses paroles pourraient être rapportées et causer des difficultés au cours des négociations, il les a répétées avec plus de force encore.

Nous sommes revenus rapidement à nos cantonnements. Nous montions au galop la rue principale de Belleville : un garde national, nous voyant passer, s'est jeté à la tête de nos chevaux en vociférant : « Vive la République ! A bas les traîtres ! »

Nous avons continué notre route, dédaignant une insulte qui ne pouvait nous atteindre. A-t-il jamais payé de sa personne ce malotru à qui l'aspect de notre uniforme inspire de pareils sentiments de haine?

28 *janvier*. — Cette nuit, nouvelle alerte. Bruyante protestation de quelques officiers de la garde nationale, qui s'emparent d'une mairie et d'un maire, — M. Bonvalot.

Celui-ci qui a manifesté pendant le siège le plus beau zèle pour la défense à outrance est dans un grand embarras. On le somme d'exécuter un plan plus qu'audacieux.

L'armistice est un acte de trahison dont il n'y a pas à tenir compte. La garde nationale s'est assuré des intelligences dans trois forts dont elle va s'emparer, puis elle marchera sur les lignes prussiennes. M. Bonvalot, ceint de son écharpe, marchera en tête de la colonne.

— Certainement, répond le malheureux maire qui parle plus haut qu'eux, mais qui, par dessous main, fait prévenir le commandant du secteur et le supplie de le délivrer.

Le tocsin sonne, on bat la générale et un ordre de prendre les armes arrive à notre quartier général. Le colonel du Hanlay et deux bataillons de mobiles prennent position à la porte de Belleville.

Après avoir bien crié, ces insurgés pour rire se calment tout seuls. A huit heures du matin, les mobiles rentrent dans leurs cantonnements. C'est une mauvaise nuit à ajouter à bien d'autres.

L'armistice n'était pas encore signé lorsque *l'Officiel* a paru; cependant les conditions en sont arrêtées. Elles seront publiées avant la fin de la journée. L'armée restera prisonnière de guerre dans Paris, mais, sauf une division, elle devra faire la remise de ses armes.

*
* *

Les douloureuses conditions de la capitulation ont été exécutées fidèlement. Les marins qui défendaient les forts et qui avaient encore des vivres et des munitions ne voulaient pas se rendre. Ils s'étaient merveilleusement battus pendant le siège. A Rosny, notamment, où ils avaient encore 180 coups par pièce, ils voulaient lever les ponts-levis et continuer la défense jusqu'à l'épuisement de leurs vivres : ils calculaient qu'ils pouvaient tenir deux mois.

On eut du mal à leur faire comprendre que leur sort était lié à celui de Paris. Il leur fallut se résigner à remettre leurs armes.

Le 29 janvier, à dix heures du matin, l'ordre de rentrer dans Paris arriva au 108e. Il fallait l'exécuter précipitamment. Tout militaire trouvé dans le périmètre des défenses extérieures à partir de midi aurait été retenu comme prisonnier de guerre.

La rentrée des troupes donna lieu aux incidents les plus pénibles. Elles furent accueillies par d'ignobles outrages, auxquels notre général de division voulut répondre par un ordre du jour :

« Après cinq mois passés aux avant-postes, après sept combats soutenus en braves, nous sommes rentrés hier, 29 janvier, dans Paris, en suivant modestement la route stratégique intérieure pour coucher à peu près en plein air. — Dans ce trajet même, et aujourd'hui d'une manière plus marquée, des officiers et des soldats ont été insultés. — Voilà la récompense donnée à votre constance

dans les souffrances supportées aux tranchées, à votre courage vis-à-vis de l'ennemi.

« Je déclare : il n'y a que les misérables qui n'ont jamais, pendant une heure seulement, partagé vos souffrances et vos dangers, qui, depuis cinq mois, cachés dans Paris, n'ont jamais vu un uniforme prussien et qui crient du fond de leurs caves : *En avant!* — il n'y a que ces gens-là capables de nous injurier.

« Je défends aux soldats de la 2e division de se laisser insulter. Qu'ils marchent réunis par groupes, évitant toute agression, mais n'en supportant aucune.

« Nous sommes arrivés, à ce qu'il paraît, à la cruelle condition de rendre nos armes. Du jour où vous n'aurez plus de fusil, votre général ne portera plus son épée. Mais, alors encore, vous pourrez affronter les insulteurs. Il n'y a que les lâches qui injurient un soldat qui a fait son devoir et ils sont en trop petit nombre pour être à craindre.

« *Le Général commandant la 2e division,*

« MATTAT.

« Paris, 30 janvier 1871. »

*
* *

J'avais obtenu un ordre m'envoyant à Paris isolément, un peu avant le départ du régiment. Je voulais sauver mon chassepot, mon fidèle compagnon d'existence depuis cinq mois.

J'entrai par la porte de Belleville; j'avais près de deux kilomètres à faire avant d'arriver à la place du Château-d'eau.

La population paraissait fort exaltée. Soldat isolé, je fus bientôt le point de mire de toutes sortes d'observations. Ma croix et ma médaille militaire inspiraient cependant quelque respect. J'avais d'ailleurs à la ceinture un revolver sérieux. On y mettait des formes. On voulait m'emmener au cabaret.

— « Allons, mon brave, vous ne refuserez pas un petit verre », disaient les plus influents de la bande.

— « Par ici! lignard! » criaient les autres, « ou paie un litre! »

Je continuais ma route, déclinant doucement leurs offres, écoutant leurs récits. Petit à petit, je parvins à parler à mon tour.

« Vous me dites que vous êtes trahis. Je n'en sais rien, je ne

sais pas ce qui se passe à Paris. Je viens d'un endroit où personne ne trahit. »

Je leur racontai alors le combat de Champigny, les zouaves chargeant sur le plateau de Villiers, leurs cadavres et ceux des Prussiens couvrant le sol, le général Ducrot sabrant les cavaliers ennemis à la tête de son état-major, et tuant de sa main un ulhan prussien. Mon auditoire ambulant grossissait à chaque pas.

Un gamin me proposa de porter mon fusil. — « Ceci, mon ami, ne se prend que quand celui qui le porte est mort. Je vis et je marche. Personne n'y touche. Merci cependant de la bonne intention. »

La route me parut longue. Quand j'arrivai à la place du Château-d'Eau et aux boulevards qui avaient leur physionomie habituelle, je respirai. Je congédiai mon cortège. Mon chassepot était sauvé. Depuis la conclusion définitive de la paix, je l'ai déposé à l'arsenal de Lille : il pourra servir encore à un soldat français.

*
* *

Lorsque j'arrivai à mon hôtel, où j'étais autorisé à attendre ma libération légale, je trouvai une dépêche venant de la province : la première depuis cinq mois!

Ma main tremblait en l'ouvrant. C'était bien peu de chose! Une réponse par oui et par non à quatre questions que j'avais conservées. Ce système de correspondance avait été imaginé pour réduire au plus petit volume possible les dépêches confiées aux pigeons-voyageurs. En rapprochant ces *oui* et ces *non* des questions que j'avais heureusement sur moi, j'obtins des renseignements bien précieux, quoique remontant à plusieurs semaines :

Êtes-vous à Besançon? Oui.

La ville est-elle menacée? Non.

Êtes-vous en bonne santé ainsi que les enfants? Oui.

Avez-vous reçu de mes nouvelles? Oui.

Quelques jours après, les lettres arrivèrent de toutes parts. De Besançon, investi depuis la défaite du général Bourbaki, il ne sortait plus un mot. Le blocus commençait pour la capitale de la Franche-Comté, juste à l'heure où il avait cessé pour Paris. La capitulation de Paris contenait une clause désastreuse :

« Les opérations militaires sur le terrain des départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, ainsi que le siège de Belfort,

continueront, indépendamment de l'armistice, jusqu'au moment où on se sera mis d'accord sur la ligne de démarcation. »

Les officiers prussiens ne cachaient pas leur désir de recommencer la guerre : l'état-major allemand faisait tous ses préparatifs pour achever de nous écraser.

Besançon, resté comme un îlot au milieu de l'invasion prussienne, était dans la situation la plus inquiétante. Je repris pour mon compte notre projet de nous échapper et de rejoindre ce qui restait de l'armée de l'Est. Pour obtenir du colonel Coiffé une autorisation verbale, — la seule qu'il pût me donner, — je lui disais :

« Ma place est là. Prisonnier fugitif, à mes risques et périls, je me présenterai à l'autorité militaire de cette ville aujourd'hui bloquée, bientôt peut-être assiégée. Si la guerre recommence, je défendrai ce que j'ai de plus cher au monde, réuni dans ce nid à bombes, si facile à détruire. »

J'espérai un instant pouvoir partir comme chauffeur sur une locomotive. Un ingénieur qui m'avait donné cette espérance m'avoua qu'elle était irréalisable, la surveillance des Prussiens étant très sévère et la Compagnie ne voulant pas se compromettre vis-à-vis d'eux. Chacun autour de moi lisait avec empressement ses premières lettres. Je ne recevais que des nouvelles de mort. De Metz, la mère de mes deux cousins tués au début de la guerre m'écrivait :

« Donne-moi vite de tes nouvelles, tout notre cœur a été avec toi, toutes nos inquiétudes étaient pour toi. Hélas! tu sais ou tu apprendras que les autres sont près de Dieu. Ils ont fait leur devoir en braves et en chrétiens... La guerre est finie, mais la France est ruinée, Metz est prussien, et surtout, surtout, la paix ne me ramènera pas mes chers, mes bien-aimés enfants. Du moins nous pouvons être fiers de leur souvenir. Gabrielle t'a dit la fin chrétienne de Louis. Il a été blessé à cette belle défense du bois de Wœrth, où son bataillon et deux régiments sans canons ont protégé pendant trois heures la retraite de l'armée. Mon petit Charles a été cité à l'ordre de l'armée et proposé pour lieutenant pour avoir été à Forbach un héroïque enfant... De cela, du moins, il faut remercier Dieu qui me les a repris. »

L'attente de nouvelles qui n'arrivaient pas, l'inquiétude de voir recommencer les hostilités, la surexcitation nerveuse qui se prolongeait au-delà du siège, ne me permettaient plus de raisonner. Un soir, ouvris un volume de vers et je tombai sur le passage :

Les pieds nus, en petite blouse,
L'enfant qui cueillait le myrtil
Et s'ébattait sur la pelouse,
Je ne le vois plus : Que fait-il?

— Il est avec sa sœur aînée
La maigrelette aux cheveux blonds
Qui l'a devancé d'une année
Dans le trou noir où nous irons.

Ma pauvre maigrelette aux cheveux blonds, ma petite Marie, où es-tu? Peut-être dans une cave, fuyant les bombes, ayant peur, bien peur de ce vilain bruit.

III

LA PROVINCE PENDANT L'ARMISTICE. — L'OCCUPATION PRUSSIENNE

Le lendemain, j'étais parti. Le colonel du 108e, qui n'aurait pu sans violer l'armistice me donner d'autorisation régulière, m'avait, dans une chaleureuse accolade, souhaité bonne chance.

J'emportais une couverture, une bonne canne, de l'or caché à diverses places sous mes vêtements, — ce qu'il fallait pour coucher au besoin à la belle étoile. Le temps était beau et favorisait mon voyage. Je devais à mon arrivée à Besançon me présenter à la place pour être incorporé dans un des régiments de la garnison.

J'allai ainsi devant moi, tantôt à pied, tantôt en carriole, tantôt en chemin de fer, sans un papier pouvant justifier de mon identité, évitant les grandes villes et passant les nuits de préférence dans les villages. J'avais été prévenu qu'il ne fallait pas songer à passer par Dijon, toute communication étant coupée entre cette ville et Besançon. Mon plan était d'aller jusqu'à Lyon par Orléans et Nevers, et de me rapprocher de Besançon par les montagnes du Jura.

Au-delà d'Étampes, des gares brûlées, des villages détruits, indiquaient les lieux où l'on s'était battu. Un soir, à quelque distance de la route, j'entendis dans un champ des chiens hurler lugubrement. Un vol d'oiseaux noirs s'éleva de ce champ sinistre. C'étaient des corbeaux qui dépeçaient des lambeaux humains arrachés à la sépulture improvisée de nos pauvres soldats.

De Nevers à Lyon par Moulins, Roanne et Saint-Étienne, les chemins de fer français faisaient dans un désordre indescriptible une sorte de service. De Lyon je pus atteindre également en chemin

de fer Châlon-sur-Saône. Mais il fallut m'arrêter là. La ville était occupée par les chemises rouges de Garibaldi, formant sur ce point l'avant-garde des troupes françaises.

A partir de Châlon-sur-Saône, les difficultés les plus sérieuses commençaient.

Une voiture de campagne desservait la route entre Châlon et Lons-le-Saulnier. J'y pris place jusqu'à Bletterans, où je mis pied à terre, mes compagnons m'ayant prévenu qu'il était impossible d'entrer dans Lons-le-Saunier sans un sauf-conduit. Le général Fransecky, détesté dans le pays pour ses rigueurs et son excessive dureté, y commandait en chef.

Le général Fransecky, notre adversaire de Champigny! Je le retrouvais en tête du mouvement tournant, qui venait de refouler en Suisse l'armée du général Bourbaki.

Scellières, bourg voisin de Bletterans, était dans une grande émotion. Les Prussiens étaient partis le matin : en se retirant, ils avaient tout saccagé. Ils avaient fait sur la place un monceau de vêtements de femmes qu'ils avaient brûlés. Ce que le feu ne pouvait pas détruire avait été jeté dans un étang.

« Ils ont brûlé mon châle de mariage, me dit en pleurant une pauvre femme : voici tout ce que je retrouve. » Et elle me montrait quelques hardes ruisselantes de l'eau de l'étang.

Je cherchai en vain un guide pour continuer mon voyage. Personne ne voulait pénétrer dans les villages occupés par les Prussiens.

« Allez à Poligny, me dit un brave homme, et demandez au principal hôtel de la ville l'hospitalité. Cela ne sera pas facile, car le général prussien l'occupe avec son état-major. Mais présentez-vous au maître d'hôtel, en lui disant que vous lui portez des nouvelles de son fils, qui était à Paris pendant le siège. Je viens d'apprendre que ce garçon est vivant et bien portant. Sa famille n'a pas eu de lui signe de vie depuis cinq mois. Elle sera si heureuse de la nouvelle que vous lui portez, qu'elle fera pour vous l'impossible. »

Au-delà de Scellières, on ne rencontrait plus un être vivant sur les routes, à l'exception d'officiers et de sous-officiers prussiens dans des voitures réquisitionnées et menées grand train, et de quelques patrouilles à cheval.

Je m'efforçais de ne pas attirer l'attention. J'entrai dans la ville par des chemins détournés. J'étais épuisé de fatigue quand je parvins à l'hôtel qui m'avait été indiqué.

« — Une chambre! » s'écria le maître d'hôtel qui me crut fou. Mais voyez donc; je ne suis plus le maître chez moi! » et il me montrait sa cour remplie de soldats prussiens.

Je fis alors la commission dont j'avais été chargé à Scellières. Ce fut un changement à vue. Les pauvres gens se mirent à fondre en larmes.

« Il y a, dit la maîtresse d'hôtel, la chambre d'un officier en mission pour vingt-quatre heures. C'est l'aide de camp du général. Nous mettrons des draps dans son lit, nous vous porterons à manger, et il faudra bien que, pendant la nuit, on vous trouve une voiture et un cheval. »

Toute la maison, successivement, vint me demander des nouvelles de Paris et de ses défenseurs. Une jeune femme, mariée en juillet 1870, me questionna les yeux pleins de larmes sur son mari, parti au mois de septembre avec les mobiles de l'Ain. Elle n'en avait plus reçu signe de vie. Comment leur faire comprendre que je ne pouvais rien savoir? Comment rassurer ces femmes anxieuses, avides du moindre détail, attendant, du voyageur que la Providence leur envoyait, la fin de leurs angoisses?

A la nuit, les officiers qui occupaient l'hôtel rentrèrent et ma porte dû se refermer. Jusqu'à minuit le bruit d'un copieux festin troubla toute la maison. J'entendis la pauvre femme qui était venue me demander avec tant d'émotion des nouvelles de son mari forcée de se défendre contre les galanteries d'un des convives. Elle remontait l'escalier passant devant ma porte. J'allais l'ouvrir, quand heureusement elle parvint à se dégager sans moi.

A quatre heures du matin, une voiture m'attendait hors de la ville. Elle était attelée d'un cheval si vieux, si usé, que les Prussiens l'avaient dédaigné.

Une voiture acceptant de me conduire le plus loin possible dans la direction de Besançon. C'était une chance inespérée.

« Il est temps que cela finisse, me dit avec désespoir mon brave hôtelier en me souhaitant bon voyage. Poligny est frappé d'une contribution de guerre de 170,000 francs. Le conseil municipal et le maire sont en prison. Nous avons eu bien de la peine à réunir 25,000 francs. Il nous est impossible d'en faire davantage. »

La pauvre bête qui traînait ma voiture fit des prodiges. Elle semblait partager mon ardeur d'arriver.

A Mouchard, la gare incendiée, des cadavres d'hommes et de

chevaux à moitié enfouis sur les bords de la route, prouvaient qu'un combat récent avait été livré.

A Quingey, évacué la veille, des violences de toute sorte avaient été commises. Un maréchal-ferrant me montra sa boutique vide de ses outils que les Prussiens avaient jetés dans la Loire. Plus loin, la foule se pressait sur le lieu de l'exécution de trois soldats, coupables d'infâmes outrages sur la personne d'une vieille fille que son frère, ancien officier septuagénaire, avait été impuissant à défendre. Du moins l'autorité prussienne fit-elle fusiller ces misérables.

Entre Quingey et Buzy, les traces d'une lutte acharnée étaient visibles. Le long des haies et des murs crénelés, des boîtes à cartouches vides jonchaient le sol. A peu de distances des formes humaines se dessinaient sous la terre. Un pan de capote bleue apparaissait çà et là, révélant la sépulture précipitée des soldats français.

La journée s'avançait, mais j'allais atteindre enfin le but de mon voyage. Voici Buxy rempli de troupes. De loin j'ai bientôt reconnu l'uniforme français. Le spectacle de nos malheureux soldats était navrant. Quelles privations, quelles souffrances ils ont dû supporter pour en arriver là!

Je ne perdis pas de temps à m'arrêter avec eux : j'étais pressé. Le 22 février, à 3 heures de l'après-midi, je franchis les portes de Besançon. J'étais le premier des assiégés de Paris qui était parvenu à y pénétrer.

La ville était commandée par un officier de marine d'une grande énergie, le général Rolland. De nombreux combats avaient été livrés aux alentours; depuis trois semaines, elle était étroitement investie. Aucune nouvelle n'y pénétrait et n'en pouvait sortir. Les conventions d'armistice n'ayant pas été exactement observées, le général Rolland, las de discuter, avait fait dire aux chefs de l'armée prussienne qu'il attendait leurs attaques. Il avait fait élever des ouvrages en terre à 10 kilomètres de la ville. Le général Bourbaki lui avait laissé deux divisions qui suffisaient à peine pour défendre des lignes aussi étendues. Il fallait de toute nécessité tenir l'ennemi à distance, la citadelle et les fortifications anciennes ne pouvant protéger la ville contre un bombardement qui l'aurait détruite en quelques jours.

Si la guerre avait recommencé, Besançon aurait été un des premiers points attaqués. Les vivres commençaient à y manquer,

et tout ravitaillement y était devenu impossible depuis la retraite de l'armée de l'Est.

Il était temps d'arriver. En franchissant les lignes françaises, je retrouvais ma liberté de soldat, sans parole donnée, sans engagement d'aucune sorte vis-à-vis de l'ennemi. Mais la guerre devait-elle continuer? Le chef d'état-major de la place à qui je me présentai jugea inutile de m'employer avant la reprise des hostilités, me promettant d'utiliser ma bonne volonté si la paix n'était pas signée.

En attendant, j'étais laissé au milieu des miens. Pas un ne manquait à l'appel. Ils m'entouraient tous vivants, tous bien portants — depuis la maigrelette aux cheveux blonds jusqu'à la petite Addy, la figure rose et le teint animé par la bise franc-comtoise, regardant un instant son père avant d'oser le reconnaître et se jetant à son cou avec des cris de joie.

*
* *

Ainsi finit pour moi cette campagne dont le dénouement a été si triste. Quelques jours après, les préliminaires de la paix étaient signés : les gardes mobiles et les engagés volontaires étaient rendus à la vie civile.

Aux récits qui me furent faits sur l'état de la province, je compris combien le service militaire m'avait épargné d'amertume.

A toutes les époques troublées de notre histoire, l'armée a été le meilleur et le plus sûr refuge des hommes qui veulent se tenir en dehors des luttes compromettantes de la politique. Ce refuge, le hasard des événements m'avait permis de le trouver. Je bénis la Providence de m'y avoir conduit. Là se trouvent les dévouements sincères, les sympathies désintéressées; là se cimentent les amitiés vraies et durables.

Partout ailleurs l'image de la patrie n'apparaissait que défigurée par les horreurs de l'invasion, par les lâchetés et les violences de la démagogie, par l'outrecuidance des bandits cosmopolites accourus de tous les points de l'Europe. Au contraire, sous les armes, devant l'ennemi, le sentiment national se retrouvait pur de tout mélange, justifiant, dans sa simplicité et dans sa grandeur, le vieil adage de notre droit :

Là où est le drapeau, là est la France.

Robinet de Cléry.

DE NIAGARA-FALLS

A PHILADELPHIE

II

DE PLATTSBURGH A NEW-YORK

Nous rencontrons un douanier bon enfant. — Au presbytère de Saint-Jean Baptiste, à Plattsburgh. — Intérieur américain. — A l'évêché de Burlington (Vermont). — Choses ecclésiastiques. — J'assiste à l'enterrement d'un général. — Petite Ketty. — Un touchant épisode. — Diocèse d'Ogdensburg. — Le lac Champlain et le lac George. — Albany, capitale de l'État de New-York, vue de jour et de nuit. — A bord du bateau à vapeur sur l'Hudson. — Installation à *Astor-House*. — Chez les Pères de la Miséricorde, dans la 24e rue.

Vendredi 4 juin. — Nous partons pour Plattsburgh (État de New-York), en traversant le Saint-Laurent, sur le pont Victoria, qui a 2 kilomètres de long : montre en main, nous mettons six minutes pour la traversée. Rien de bien intéressant à noter : de pauvres menuisiers, près de nous, racontent qu'ils s'en vont chercher du travail dans les États, chassés qu'ils sont du Canada par la concurrence; tout ce monde parle français; en quelques heures la ligne du *Grand Trunk*, nous amène à *Rouses Point*, à la frontière, puis à Plattsburgh, où les Américains, en 1814, remportèrent sur les Anglais une victoire fameuse, et où nous allons nous arrêter, car nous sommes recommandés au vicaire de la paroisse catholique irlandaise de Saint-Jean-Baptiste.

Nous sommes un peu étonnés qu'on ne visite point nos bagages à la douane : les douaniers américains seraient-ils devenus si coulants? Mais comme nous arrivons en gare, un monsieur, notre voisin, nous interpelle : « Tranquillisez-vous, Messieurs, c'est moi

qui fais la visite; mais je ne vous donnerai pas cet ennui; ma conviction est que vous n'avez rien de *dutiable* dans vos sacs; je vous ai entendu causer; cela suffit! » Nous sommes stupéfaits; et si par hasard les deux intéressants voyageurs avaient eu quelque chose de *dutiable?*... ils étaient pris comme des goujons.

Cet excellent douanier achève de nous réconcilier avec l'institution qu'il représente, en nous mettant sur le chemin du presbytère; le voici le presbytère, quand nous avons dépassé une grande place herbue au milieu de laquelle s'élève une église ogivale d'assez bonne apparence. C'est une maison en bois à un seul étage, avec galerie par devant et toujours le joli portique que nous avons remarqué aux maisons à Niagara-Falls.

Nous trouvons le jeune ecclésiastique, *Father M.*, en train de recevoir une visite au salon; mais bientôt nous sommes introduits et reçus avec la plus parfaite cordialité. Ne vous fiez pas aux airs froids des Yankees; ils sont tout aussi généreux que nous; *Father M.* nous le fit bien voir : ce n'étaient pas de grands éclats de voix, ni de grands gestes, ni rien de semblable; mais ce fut une invitation expresse et pressante de nous établir dans la maison, sous peine de lui causer un très grand regret, de le laisser fâché et blessé; nous nous exécutâmes. Le curé Father Thomas E. W., vicaire général de l'évêque d'Ogdensburg, est pour le moment en congé et parti pour l'Irlande son pays; le vicaire est le maître; c'est lui qui nous héberge.

Nous voici donc installés dans une grande chambre à deux lits en bois d'érable, éclairée par deux fenêtres à guillotine, comme toutes les fenêtres américaines, système dont je ne saurais trop médire; protégées à l'intérieur par des contrevents et persiennes à lamelles très fines. Excellents lits que les lits américains et surtout larges à y loger trois ou quatre personnes très à l'aise; peut-être un peu durs; mais dans un pays où l'été il y a une chaleur normale de 40 degrés!

Rien à dire de la chambre à coucher ni du salon meublé à l'espagnol, c'est-à-dire sans style et sans prétention artistique; des tapis partout, des rideaux, des meubles propres, deux ou trois *rocking-chairs;* c'est tout. En haut, dans le cabinet du vicaire, nous trouvons un assez joli corps de bibliothèque en érable, un beau bureau; rien autre. Pas de vieux tableaux accrochés aux murs, pas de buste ni de statuette sur les cheminées; aucun objet d'art; tout ceci se

trouve de l'autre côté de l'Atlantique; c'est chez nous, les vieux, les anciens. Nous sentons bien que les anciens ont du bon; comment l'homme intelligent peut-il vivre sans l'art, surtout s'il a vécu dans sa compagnie déjà? Pour l'Américain, je le comprends, c'est autre chose; il a toujours marché sans cela...

Ce qu'ils ont de bien dans les maisons américaines, c'est le confort, c'est-à-dire la disposition générale arrangée de façon à tout posséder sous la main, sans être obligé d'avoir à faire plus qu'un simple mouvement, un geste. J'ai froid : inutile d'appeler mon domestique pour qu'il apporte du bois et me fasse du feu : il lui faudrait sans doute aussi enlever les cendres, chercher des copeaux et frotter trois ou quatre allumettes; ici j'allume ma cheminée à gaz et tout est dit... Je veux de l'eau chaude : je tourne le robinet de gauche sur une table de toilette; j'ai de l'eau chaude qui vient de la cuisine; je veux prendre un bain : toutes les chambres à coucher convenables ont une salle de bains qui leur est annexée; je veux appeler un commissionnaire, une voiture, le médecin, la police, les pompiers, je pousse un bouton sur le tableau accroché au-dessus de mon lit, le commissionnaire arrivera, ou la voiture, ou les pompiers, ou tous à la fois si je le désire... Ce tableau, c'est le plus bel ornement de la chambre; il remplace le Lebrun ou le Bosio que nous pouvons avoir chez nous dans nos vieilles villes dépréciées.

Samedi 5. — Le triomphe d'un Yankee, c'est encore de vous éblouir à la salle à manger par un luxe d'argenterie inouï; il est vrai que l'argent ne coûte pas cher aux États-Unis, mais voici tout de même la vaisselle étalée devant moi ce matin au petit déjeuner de 8 heures :

Grains d'avoine dans un plat d'argent;
Patates dans un plat d'argent;
Œufs pochés et jambon frit dans un plat d'argent;
Deux assiettes contenant des *cakes* ou gâteaux;
Une tasse à café;
Du café dans une cafetière en argent;
Du lait dans une théière en argent;
Du beurre dans un récipient en argent, forme grecque. assez joli;
Un sucrier en argent;
Une coupe en argent contenant des cuillères;
Des couteaux en argent, *qui ne coupent pas* (mystère!).

Une assiette contenant du pain coupé en tranches infinitésimales; pas de croûte, de la mie seulement;

Au bout de la table, un grand pot à eau en argent, dont l'intérieur est poreux (sorte d'alcarazas).

Vous avez bien compté; il y a au moins ici dix pièces de vaisselle plate, et si nous étions au grand déjeuner ou au *lunch*, ou au *thé!* — ce sont les autres repas, — ce seraient des ruissellements, des cascades de métal brillant; hélas! cela aide peu à avaler les singulières combinaisons culinaires qu'on imagine là-bas!

Ce jour-là, je n'assiste pas au grand déjeuner; je me rends seul au port, sur le lac, non loin de la gare du chemin de fer et vais prendre le bateau, pour *Burlington* (État de Vermont), où je veux aller saluer l'évêque catholique, un Français : nous attendons longtemps le bateau qui est en retard, et j'assiste à différentes évolutions d'une compagnie d'artilleurs qui sont là sur le quai, commandés par un officier, bon enfant, un peu vieillot, un peu épais, courbé et qui n'a rien de martial. Qui donc m'a dit qu'aux États-Unis, en tout, il n'y avait que vingt-cinq mille soldats? depuis mon arrivée, je ne vois que cela; à New-York, pour le *Decoration Day;* ici, où il y a un camp d'artillerie; à Burlington, je vais assister aux obsèques d'un général, le général Stannard, me dit-on; il y aura encore des troupes, et notre compagnie se rend précisément là, avec un affût de canon qui doit servir de char funèbre.

Rien à noter sur la traversée qui dure quelques heures; on est trop loin de la terre pour juger; voici une île avec une prison au milieu, mais une toute petite prison; ils mettent toujours ici les prisons dans des îles, au milieu des rivières ou des lacs. A droite, les Adirondacks; cette région montagneuse, en plein État de New-York, est restée à deux pas du centre populeux et célèbre, tout aussi sauvage qu'il y a cent ans; des trappeurs, paraît-il, se promènent encore au milieu de ces forêts vierges, et le président Cleveland affectionne particulièrement de venir passer une semaine ou deux de villégiature dans ces pays perdus, où l'on fait rôtir un quartier de venaison sur des charbons ardents, *sub dio*, et où l'on couche sous une hutte de branchages improvisée... A gauche, les gracieuses montagnes du Vermont.

Burlington! très frais, très ombragé; des arbres dans les rues, partout, et des maisons encadrées dans la verdure; c'est le propre des villes américaines en province : très heureuse idée! De temps

en temps un clocher qui pointe ou la façade d'une église tapissée de lierre et de plantes grimpantes. Je demande mon chemin et je comprends si bien les indications données que je vais tout droit frapper à la porte du presbytère méthodiste; avec la plus parfaite politesse, la jeune servante du pasteur m'indique une autre maison, près d'une autre église, et j'ai enfin trouvé! J'entre d'abord à la cathédrale de l'Immaculée-Conception, construite en style ogival et bien réussie; bel autel en marbre, bas-relief en cuivre doré très artistique, représentant la Nativité de Notre-Seigneur, et surtout, surtout, grande propreté; des fleurs naturelles, arrangées avec goût, décorent le maître-autel; ça sent bon, et l'on voit qu'il y a des Français qui viennent ici; ils y ont laissé leur touche, leur empreinte.

L'évêché est un hôtel de bonne mine, très digne et très convenable, relié à l'église par une galerie couverte qui permet à l'évêque de se rendre commodément au chœur. Malheureusement pour moi, Mgr de G... est absent; on m'apprend qu'il se trouve en tournée de confirmation; je trouve pourtant là le P. Th. L..., vicaire général, une noble figure irlandaise; un secrétaire de l'évêque, chancelier de l'évêché, le P. J. C..., Français et Breton comme son supérieur; et un jeune prêtre, Américain de naissance, qui remplit les fonctions de vicaire à la cathédrale. Un instant après, vient se joindre à eux un missionnaire d'Alger en train de faire une tournée de quêtes aux États-Unis.

Accueil très cordial toujours; on m'invite à déjeuner : à part le vin, rien de français dans la cuisine; il faut décidément se mettre à manger comme ici; mais ce n'est pas sans peine. Ces messieurs parlent français et après le repas nous montons dans le cabinet du chancelier. Le missionnaire d'Alger n'est pas content des Américains : selon lui, ces gens-là professent le culte de la matière au plus haut point. Il connaît bien les États, car voilà une année environ qu'il les parcourt. Je l'interroge sur la situation du clergé et je me convaincs qu'ailleurs, comme ici, à Burlington, au dire de ces messieurs, la liberté est absolue, par cela même que le gouvernement ne reconnaît aucun culte. Quant à la situation matérielle, le clergé de ce diocèse n'est point riche, celui des États du Sud non plus, mais dans les diocèses de la Nouvelle-Angleterre, notammment à New-York, Albany, Brooklyn, Boston, Hartford, Portland, Providence, Springfield, les revenus sont très beaux, et les fidèles savent faire à leurs prêtres une place respectable dans la société, même en dehors de

leur caractère incontestablement respecté. La collecte de Noël, exclusivement réservée au clergé, rapporte beaucoup d'argent. Ce n'est pas que les catholiques jouissent généralement de grandes fortunes; mais tout le monde donne; chacun se taxe, même les pauvres gens, même les domestiques et les servantes; c'est pour eux un point d'honneur, et il n'est pas rare de voir un curé de campagne arriver à un traitement de 4 à 5,000 dollars.

Le chancelier me montre le *Catéchisme de la doctrine chrétienne, préparé et prescrit par le troisième concile plénier de Baltimore*; ce petit livre de 80 pages paraît chez Benziger, frères, imprimeurs du Saint-Siège, à New-York, Cincinnati et Saint-Louis; j'ai entre les mains la deuxième édition revue et corrigée, c'est très bien imprimé, en jolis caractères anglais, nets et clairs; je suis tout de suite frappé par ce que je lis à la trente-cinquième leçon : Du *premier* et du *second commandement de l'Église :*

D. Quels sont les principaux commandements de l'Église?

R. Les principaux commandements de l'Eglise sont les six suivants :

1° Entendre la messe le dimanche et les fêtes d'obligations;

2° Jeûner et s'abstenir de viande aux jours désignés;

3° Se confesser au moins une fois l'an;

4° Recevoir la communion pendant le temps de Pâques;

5° Contribuer à l'entretien de nos pasteurs;

6° Ne pas se marier à des personnes qui ne sont pas catholiques, ni à des parents qui nous sont unis jusqu'au quatrième degré inclusivement, ni en secret, sans témoins, ni solennellement dans les temps défendus.

L'édition que j'ai est la française, à l'usage des Canadiens français qui sont nombreux dans les Etats-Unis du Nord; dans les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre, il y aurait, d'après le dernier recensement, jusqu'à 717,636 Canadiens français (1). Le dirais-je? mes sympathies sont plutôt pour les catholiques irlandais; dans toutes les villes du Nord, il y a toujours au moins deux églises catholiques : l'une pour les Irlandais où l'église anglaise, où l'on prêche en anglais; le prêtre y est aimé, les fidèles se jetteraient au feu pour lui; aucune difficulté de ministère; l'autre est l'église canadienne, ou l'église française, où l'on donne le sermon et

(1) *Le Canada*, par Sylva Clapin.

où l'on confesse en français; le Canadien, trop souveut, est orgueilleux, brouillon, et même débauché : il veut conduire son pasteur, et celui-ci n'est pas toujours heureux.

Nous parlons du récent conseil de Baltimore, et on m'explique les principales résolutions qui ont été arrêtées dans cette célèbre assemblée; deux surtout :

Désormais, les évêques devront s'arranger pour avoir un curé inamovible sur dix, c'est-à-dire pour se rapprocher, le plus possible, du droit commun; les cures seront données au concours, mais celui-ci ne sera pas exigé pour les premiers inamovibles nommés. L'avant-dernier concile de Baltimore, le deuxième, avait reconnu la nécessité de ne concéder l'inamovibilité à aucun curé, c'est sur des objections venues de Rome, que le troisième concile est entré dans une autre voie.

Quant à la nomination des évêques, voici comment on procédera : l'évêque sera nommé par les curés et les consulteurs (*bishop'scouncil*); ceux-ci transmettront le nom aux évêques de la province ecclésiastique qui ratifieront la nomination ou non; s'ils ne la ratifient point, ils devront donner leurs motifs à la Congrégation de la Propagande qui nommera en cas de conflits et qui se réserve dans tous les cas d'approuver ou de rejeter un nom envoyé par les électeurs des deux degrés. Avant cette disposition du troisième concile américain les évêques étaient nommés par Rome directement, sur une liste de trois noms envoyés par les évêques de la province avec cette triple motion : *Dignissimus*, *dignior*, *dignus* (1). Presque toujours le candidat qui avait la première motion était agréé.

Enfin les évêques américains désormais sont maîtres dans leurs paroisses et n'ont plus à compter avec les *boards of trustees*, conseils d'administration des paroisses, où l'élément laïque intervenant ne laissait pas parfois que de produire des froissements et des difficultés; les *trustees* voulurent souvent administrer non seulement les biens de l'Eglise, mais l'Eglise elle-même et se rendaient indépendants de l'évêque et du curé: les évêques ont mis alors la propriété ecclésiastique sur leurs têtes et ils la transmettent directement à leurs successeurs.

Nous causerions bien jusqu'à demain dans cette belle chambre de l'évêché où l'on fume d'excellent tabac en brique (*lucky-strike*)

(1) Très digne, plus digne, digne.

ou les cigares du Vermont, en se balançant à la façon créole sur les *rocking-chairs*. Au-dessus de la large cheminée en marbre noir, ornée de filets dorés, un beau portrait de l'évêque nous regarde; c'est une figure anglaise, *anglicisé* plutôt, à l'expression pieuse et douce. Mgr de G... est un lettré, écrivant aussi bien en anglais qu'en français, auteur de plusieurs volumes d'histoire; premier évêque de Burlington, siège fondé en 1853, il administre ce diocèse qui comprend tout le pittoresque pays du Vermont, depuis trente-trois ans. On compte dans le diocèse 37 prêtres séculiers, 107 religieux, 18 séminaristes, 75 églises et chapelles, 11 couvents, 1 collège, 4 académies de jeunes filles, fréquentées par 333 élèves, 15 écoles paroissiales fréquentées par 2,673 enfants, un orphelinat qui réunit 86 garçons ou filles.

Cependant nous sortons pour aller voir l'enterrement du général Stannard; nous faisons quelques pas au dehors; tout à coup, le chancelier me frappe sur le bras, en désignant une maison voisine; « Regardez, me dit-il, le spectacle en vaut la peine : voyez-vous comme on a creusé autour du rez-de-chaussée de cette maison? — Oui, eh bien! — Eh bien, voyez encore maintenant, que font les ouvriers? ils ont coupé la maison en deux : c'est l'ancien évêché; tenez : voici la chambre de Monseigneur, voici la mienne; nous avons transformé tout cela en école, et nous voulons porter cette école de l'autre côté de la rue; regardez donc bien! » Je regardai; les ouvriers avaient placé un cric sous le plancher des salles basses et ils roulaient l'immeuble petit à petit; la maison marchait. Il paraît que l'année dernière on a fait mieux que de transporter d'un côté de la rue à l'autre, on a transporté une maison d'un côté du lac Champlain à l'autre; pas plus difficile que cela! mais il faut le voir pour le croire, ici on le voit.

Tout le monde est dans les rues pour voir le défilé du char funèbre et des troupes qui viennent du côté du monument de Lafayette : voici d'abord une escouade de *policemen* irlandais, précédée du chef, un brigadier canadien, qui fait un petit salut protecteur aux *clergymen*, en passant près de nous. Deux écoles de cadets suivent, habillés de gris, coiffés du képi; coiffure française, mais non figure française. Leur manière de tenir l'épée ou le fusil est tout à fait singulière : chaque homme tient l'arme sous le bras droit, puis il passe le bras gauche derrière le dos et vient appliquer la main gauche sur la poignée. Maintenant, voici les

pompiers, très élégants, en gris eux aussi, et encore en képis à plumets; voici les francs-maçons, les chevaliers de Pythias : pour le coup, c'est étrange! Qu'on se figure deux cents généraux de division en habits brodés, en chapeaux à plumes; ils tiennent tous leur épée dans un fourreau doré et de la façon que j'ai indiquée; les costumes sont identiquement semblables; les barbes diffèrent; rien d'aussi comique comme un général de division avec la barbe de bouc que l'on sait. Les artilleurs qui sont venus avec moi à bord, précèdent leur affût, sur lequel on a placé le corps du général dans un cercueil en bois noir, à coins d'argent. Derrière, le cheval de bataille, un vieux brave que les journaux qualifient de vénérable, ni plus ni moins (*the venerable war horse*); puis une nombreuse députation de vétérans de la guerre de Sécession, tous en vareuse, en chapeau mou, et la boutonnière ornée d'une médaille, la *médaille de la grande armée*, qu'ils se sont octroyée à eux-mêmes, avec un ruban aux couleurs de l'Union; ils portent de vieux drapeaux déchirés qui, évidemment, ont vu le feu là-bas, dans le Sud. Telles furent les funérailles du général Stamard; aux sons de la musique, on le conduisit à l'église épiscopalienne, où nous ne le suivîmes pas; je pris avec le chancelier le chemin du port, pour monter à bord du bateau qui devait me ramener à Plattsburgh; mon compagnon lui-même s'en allait en mission, pour aller dire la messe, le lendemain, dans une chapelle éloignée et partait par le même bateau.

Le bateau s'appelait *le Reindeer;* il paraît que le *Reindeer* est une espèce de cerf que l'on trouve dans les montagnes du Vermont; longtemps nous vîmes les maisons et les jardins de la ville, dominés de bien haut par la toiture de l'église canadienne, nouvelle construction qu'on a trouvé moyen d'élever, malgré le peu de ressources offert dans cette petite ville de Burlington; le pavillon national flottait sur les édifices publics, à mi-mât, en signe de deuil.

Le chancelier me raconta qu'il allait faire acte de justice, lancer l'excommunication contre un Canadien marié à une femme bigame, c'est-à dire qui avait divorcé avec son premier mari : il fallait faire un exemple.

Je suis enchanté de mon excursion, quoique je regrette de ne point avoir vu le bon évêque; mais j'ai fait connaissance avec le clergé américain, et Burlington est aussi un peu français, car Mgr de G... y a fait venir jusqu'à dix de ses compatriotes, Bretons comme lui; du reste, Français, Américains, Irlandais, s'accordent

admirablement; ils sont tous non seulement de dignes prêtres, mais de vrais *gentlemen;* je m'en apercevais à la sympathie qu'on leur témoignait dans les rues et à bord du *Steamboat*. Tandis qu'à Montréal le clergé, par extraordinaire, porte la soutane, mais avec le chapeau haute forme et le pardessus, dans le reste du Canada et dans tous les États, ces messieurs du clergé portent tous la redingote noire ordinaire avec un collet romain; je demande à mon nouvel ami si ces vêtements leur reviennent cher, car on me l'a dit ailleurs; lui, prétend que si l'on sait s'arranger avec un tailleur, un chapelier et un bottier, on aura assez facilement pardessus, pantalon, redingote et gilet en beau drap noir fantaisie pour 240 francs, un chapeau pour 3 dollars 1/2, une paire de bottines pour 4 dollars; au demeurant, ce n'est pas plus cher que chez nous; ce qui est cher en Amérique, ce sont les logements, mais il n'y a pas d'église sans presbytère et, par conséquent, point de prêtres qui ne soit logé; non seulement il est logé, mais meublé; les meubles de la maison appartiennent à la Congrégation qui les fournit.

Dimanche 6. — Province! province! Je suis connu à Plattsburgh, et quand je sors seul, on me salue déjà; mais comme j'aime sortir, comme c'est agréable! Le presbytère est d'ailleurs situé dans un endroit charmant; pour y arriver, depuis le port, on prend *Margaret Street*, *Bridge Street*, *Oak Street*, et on arrive à *Broad Street*. Toutes les rues se coupent à angles droits; çà et là, une place large, aérée, une église; — dans toutes les villes américaines, les églises abondent; — des trottoirs en bois courent le long de la large rue, bordée aussi de deux rangées d'arbres; à Plattsburgh, les arbres sont énormes, superbes, répandant partout la fraîcheur. Le soleil est chaud, éclatant; on n'en souffre nullement; s'il pleuvait, la chaussée serait, je crois, un peu boueuse; mais on ne se salirait point les pieds pour cela : à tous les carrefours, un chemin en pierres de taille ou en planches, qui traverse la rue; à tous les carrefours aussi, un bec de lumière électrique qui répand, le soir, sur les feuilles des arbres, sa clarté lunaire et laiteuse. Si donc on met le pied au dehors, on se trouve immédiatement en pleine promenade, quoiqu'on soit simplement dans la rue; et pas une maison qui ne soit séparée de la voisine et entourée d'arbres et de fleurs.

Assisté à la grand'messe; un millier de fidèles environ, c'est-à-dire la totalité de la paroisse est venue ce matin faire ses dévotions; ils ont ici, en guise de sonnette, un triple timbre sur lequel on frappe

avec un maillet, au moment de l'élévation; l'effet n'est pas du tout désagréable.

— Dans l'après-midi, nous accompagnons le vicaire dans sa visite aux malades; dans une des maisons où nous entrons, nous trouvons une charmante enfant de quatorze ans, très douce et très intelligente; Ketty, c'est son nom: quand sa mère la prie de se mettre au piano et de chanter une romance, sans se le faire demander deux fois, elle chante avec une voix d'ange une délicieuse mélodie américaine; je l'entends encore commencer, sans embarras comme sans hardiesse :

Kiss the little curly tress
Cut from her bright golden hair
Do the angels kiss our darling
In the realm so bright and fair!
Oh! we pray to meet our darling
For a long long sweet embrase
Where the little feet are waiting
And we meet her face to face.

(*Song by Webster-transcription by Wyman.*)

Cette romance où il n'est question que d'anges, de paradis, d'enfants et d'escalier aux degrés d'or, convient à ravir à la céleste voix de la petite Ketty, que nous félicitons vivement. « *Come again, revenez encore*, » nous dit-elle quand nous partons. — Hélas! petite Ketty, quand reviendrons-nous?

— Autre visite au couvent des sœurs grises : la supérieure et toutes les religieuses sont Canadiennes, à l'exception de deux qui sont Irlandaises; ici c'est un gracieux *baby* de sept ans, qui nous tient sous le charme pendant une demi-heure, par ses saillies amusantes. L'église canadienne Saint-Pierre est tout proche; ce sont des Oblats qui la desservent; ils sont trois pour les trois mille Canadiens *Français* de Plattsburgh. Les Sœurs ont 235 élèves dans leur école.

— Voici le soir; on vient appeler le P. M... pour aller voir une malade en dehors de la ville; c'est un des côtés fatigants du ministère des prêtres américains : ils sont appelés souvent le jour et la nuit; nous accompagnons naturellement notre excellent hôte, et nous voilà bientôt en pleine campagne, sur un chemin en planches, le long d'une rivière. Au milieu des champs déserts, ce chemin en bois, cette eau qui scintille, cette voie ferrée sur pilotis qui va à une forge non loin de là, ce jet de lumière électrique placé ici, on ne sait pourquoi,

ce grand calme du dimanche, c'est étrange... Nous nous taisons et hâtons le pas.

Quand nous arrivons, il est temps; le P. M... confesse la pauvre malade, puis il l'administre; c'est la femme d'un soldat du camp; celui-ci entre en petite tenue. Après le sacrement, le vicaire s'adressant à la malade : « Voici, lui dit-il, deux prêtres du vieux pays : voulez-vous recevoir leur bénédiction? » Alors nous voyons les yeux de cette femme se rallumer; elle a compris parfaitement; elle tourne un peu la tête vers nous et, avec un regard d'ineffable reconnaissance : « Oh! oui! » dit-elle. C'est qu'en effet, pour les Irlandais, tous gens de foi, voici une consolation inouïe : trois prêtres au lit de mort de cette chrétienne; deux qui viennent de si loin! La France, c'est encore l'Irlande, l'amie de l'Irlande. Voilà donc un rayon de ciel qui descend sur cette couche déjà funèbre, mais un rayon qui éclaire et qui réjouit; tous s'agenouillent, le soldat le premier, et, nous très émus, nous nous approchons l'un après l'autre en étendant les mains : *Benedicate omnipotens Deus, Pater et Filius et Spiritus Sanctus! Amen!* Quelle scène touchante et combien nous nous en souviendrons longtemps!

Il y a quatre journaux dans ce petit Plattsburgh : *the Morning Telegram*, *the Republican Weekly*, *the Plattsburgh sentinel* et *the Northern mail*. Le lendemain, le premier publiait cette nouvelle : « Les révérends D. C... et L. V..., tous deux de Paris, sont dans notre ville les hôtes du Rev. P. M..., les révérends gentlemens sont sur le chemin de Boston, d'où de là ils partiront bientôt pour la France. » Ceci sous la rubrique *Church-notes* « choses d'Église », après avoir donné des nouvelles de deux ou trois ministres presbytériens. Oh! bien décidément, nous allons concevoir quelque orgueil; nous sommes passés à l'état de célébrités...

Le diocèse d'Ogdensburg a été érigé en 1872 par le pape Pie IX; il comprend la partie septentrionale de l'État de New-York; l'évêque est Mgr Edgar L. Wadhams, consacré le 5 mai 1872; les deux curés de Plattsburgh sont vicaires généraux.

Population totale dans le diocèse : 296,138. — Catholiques : 63,000. — Églises avec pasteurs résidents : 55. — Églises sans pasteurs résidents : 42. — Stations où l'on célèbre la messe et où l'on enseigne le catéchisme : 58. — Chapelles : 9. — Prêtres séculiers : 53. — Religieux : 13. — Séminaristes : 5. — Communautés religieuses, hommes : 5. — Communautés religieuses, femmes : 11.

— 15 écoles paroissiales fréquentées par 1,890 enfants, garçons et filles. — Religieuses engagées dans l'enseignement : 70. — Baptêmes en 1884 : 2,976. — Décès : 953. — Confirmations : 2,936. — Mariages : 549.

Lundi 7. — Navigation sur le lac Champlain, entre les Adirondacks aux pics bizarres et aux aspects sauvages, d'un côté, et les montagnes boisées du Vermont, de l'autre; deux lignes de chemins de fer sur les bords du lac : la *Delaware and Hudson Cie* et le *Central Vermont*. A Ticonderoga, on quitte le lac pour prendre un petit tronçon de ligne ferrée qui vous amène à Baldivina, sur le lac George; on voit à Ticonderoga les ruines d'un fort qui sont précieusement conservées par les Américains. Ça donne l'illusion des bords du Rhin; ce fort a l'air d'avoir trois ou quatre cents ans : il a été construit il y a cent cinquante ans, je suppose; c'est encore un souvenir français, nos compatriotes soutinrent là des luttes fameuses contre les Anglo-Américains. Le lac George, découvert en 1645 par un missionnaire français, illustré par les combats de Montcalm contre les Anglais, long de 5 lieues, large de 2 à 4 kilomètres, parsemé d'îles sur lesquelles on a élevé une foule d'hôtels et de maisons de plaisance, est bien gracieux; mais ce n'est pas encore tout à fait le moment des villégiatures; dans dix ou quinze jours seulement la *fashion* envahira ces régions enchanteresses; alors ce ne seront plus que pique-nique et parties de canotage; on s'amusera à outrance sur la terre et sur l'eau, et les jeunes *boys* et les belles *miss* répéteront à l'envi :

Il fait aujourd'hui le plus beau temps du monde
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

A l'extrémité du lac George, nous remarquons le beau couvent de Sainte-Marie du Lac, qui sert de résidence d'été aux P. Paulistes; on nous dit aussi qu'il y a, non loin, un grand couvent de religieuses de Saint-Vincent de Paul, qui renferme jusqu'à neuf cents sœurs ou novices.

Nous reprenons le chemin de fer à Caldwell et nous arrivons à Saratoga, je ne dirai pas rapidement devant : nous, nous avons longtemps un train de marchandises qui va cahin-caha; à certain moment notre machine le pousse pour aller plus vite; bast! tout ceci n'est pas très régulier, mais qu'est-ce que cela fait? Il faut bien qu'on s'entr'aide et qu'on se donne un coup de main; aussi

nous pourrions presque descendre du wagon et nous promener derrière notre train les mains dans les poches; je m'amuse à regarder les réclames le long de la voie, on en a mis partout : sur les palissades, sur les rochers, sur les maisons, sur les arbres, sur les buissons, sur les piles d'un pont sous lequel nous passons. Rien d'aussi amusant : « Achetez les pilules de la pharmacie Mac-Farland! » — Gardez-vous-en bien! Prenez celle de l'apothicaire Davis; elles n'ont pas d'égales (1)!

— Saratoga que nous brûlons, bien malgré moi; — mais mon compagnon est pressé, — nous laissons à gauche l'embranchement qui va à Troy et nous arrivons à Albany, vers huit heures du soir. Maintenant, mon ami C. veut aller à Boston; je le laisse aller par le *Boston and Albany rail-road*, sur lequel il va passer toute une nuit blanche, et, après lui avoir donné rendez-vous à New-York pour le surlendemain, je m'achemine vers *Brunswick hôtel*, situé dans une grande rue tout proche : je vais faire ample connaissance avec les hôtels américains des villes; c'est la première fois que j'y passerai la nuit.

Un grand vestibule : un *bar* à droite, un restaurant à gauche; au fond du vestibule, tout tapissé d'affiches de théâtres et de chemins de fer, le bureau où se tient le *clerk*, chargé d'enregistrer votre nom et de vous procurer une chambre; tout près de lui une table où vous avez tout ce qu'il faut pour écrire, du papier et des enveloppes avec un en-tête représentant la maison.

Ma chambre au second : un lit immense, large et bas, une table de toilette spacieuse, un lustre à gaz à quatre becs, tapis partout, *rocking-chairs*, chaise longue, deux fenêtres à guillotine : je ne sais pas trop pourquoi je n'aperçois aucune lumière de la rue, je vais à la fenêtre et je constate qu'il y a bien deux cents fils télégraphiques qui passent là à ma hauteur et forment devant la chambre et la façade de l'hôtel comme un épais rideau; de jour, on n'y verra certainement pas.

Mercredi 9. — Hier je me suis reposé, j'en avais grand besoin : j'ai pourtant voulu jeter un coup d'œil sur la capitale de l'État de New-York.

(1) A New-York, le Davis a fait mieux, il a utilisé les légendes de l'Armée du Salut; c'est ainsi qu'au-dessous de : « *Prepare to meet thy good*; Prépare-toi à recevoir ton Dieu, » il a écrit : « *And use Davis, etc.*; Et à avaler les pilules de Davis! » C'est le dernier mot du genre.

Belle ville, très belle ville, commerçante surtout; beaucoup de magasins de meubles, toujours exécutés dans le genre simple ou se rapprochant du style Henri II; des boutiques pleines de fruits, des bananes en quantité énorme, — on dirait qu'on est à Rio-de-Janeiro ou tout au moins à la Nouvelle-Orléans. — La merveille d'Albany, c'est son Capitole, immense édifice Renaissance rappelant l'Hôtel de Ville de Paris, mais pourtant moins grand, moins développé en largeur et non situé sur une de ces larges places qui font la beauté de la capitale française; il contient les deux salles affectées au Sénat et à la Chambre des députés, très luxueusement ornées.

Albany, fondée en 1612, devenue capitale de l'État de New-York en 1798, a 40,000 habitants environ; des rues larges, plantées d'arbres, bordées de riches maisons, et qui montent des rives de l'Hudson, sur un terrain accidenté, vers le Capitole, et le parc Washington, qu'il faut aussi voir et où les *misses* et *les young men* se livrent en bons camarades à d'interminables parties de crocket; des églises partout; sur l'Hudson, dans le port, de splendides bateaux, avec lesquels nous ferons bientôt connaissance : ceux de *Posple's line*, qui font le service de nuit d'Albany à New-York; ceux de l'*Hudson River Company*, qui font le service de jour, c'est cette ligne que je prendrai.

Beau *Post-Office*, employés obligeants : il en est autrement de ceux qui exercent leur sacerdoce bureaucratique à la gare du *Del, and Hudson C°*; moi, pauvre hère, je m'avise que j'ai le temps d'aller à Saratoga et de revenir pour le soir; je demande un billet d'aller et retour pour cette localité; après je consulte l'horaire et je vois qu'il me faut partir à quatre heures et seulement revenir à deux heures du matin: je prie alors humblement les employés de reprendre le ticket et de me rendre mes 2 dollars; ils sont inflexibles comme la justice. Ah! bast! allez donc redemander de l'argent versé dans une poche yankee!

Le soir tout le monde est dans la rue ou au théâtre. Le grand passe-temps des citoyens d'Albany, c'est de se tenir sur le seuil des magasins fermés et sur le bord des trottoirs, et de regarder les passants; un autre passe-temps d'aller voir représenter les émouvantes péripéties de l'histoire de l'*Uncle Tom* Brave oncle Tom! j'eusse voulu voir cela, afin de retrouver les attendrissements de mon enfance. Qui n'a pas lu le roman américain? Moi, je l'ai bien lu dix fois, quand j'étais au collège...

Outre l'*Uncle Tom*, il y avait bien d'autres divertissements alléchants : lecteurs, que diriez-vous, par exemple, de cette famille éthiopienne qu'on vous montrera et qui a une peau de léopard? Sa peau naturelle, comprenez bien! on vous fera voir le père, le fils et deux filles; c'est bien surprenant!

Après cela, des chiens et des chiennes en habits noirs et en robes à traîne qui dansent la polka, comme des gentlemen et des ladies; si vous n'êtes pas satisfaits, vous le serez certainement à l'exhibition de la dame électrique ou femme torpille, et Barnum a bien autre chose à sortir de son sac!

Il y a quatorze églises catholiques à Albany, sans compter les chapelles de couvents; le diocèse du même nom, fondé en 1847 et dont le cardinal Mac-Closkey fut le premier évêque, a pour chef, présentement, Mgr Francis Mac-Neirny et possède : cent quatre-vingt-quatre églises, trente chapelles, cent vingt et une stations de missions, cent quatre-vingt-treize prêtres, quarante-huit séminaristes qui étudient au Séminaire provincial Saint-Joseph établi à Troy, huit académies, neuf écoles spéciales, onze asiles, trois hospices, quatre hôpitaux, six couvents de religieux et douze de religieuses.

Embarquement le matin à bord du grand steamer *Albany*, qui m'emmène à New-York par l'Hudson; les points d'arrêt sur le parcours sont : Hudson, Catskill, Rhinebeck, Po'Keepsie, Newburgh, West-Point, Nyack-Ferry, puis New-York, où l'on s'arrête, soit à la station de la 22e rue pour aller directement dans les quartiers élégants; soit à la station de Vestry-Street, pour le bas de la ville. On part à 8 h. 30; on est à West-Point à 2 h. 50; on arrive à la 22e rue à 6 heures; une demi-heure après, à la 2e station. On peut être à Brooklyn à 6 h. 20. *Time is money!*

Ces bateaux et ceux de Boston sont les plus beaux du monde; trois étages à galeries, une belle salle à manger, un splendide salon garni de sièges en velours de toutes les formes et disposés pour la plus grande commodité du public. « *Please keep feet of the furniture*, » lit-on, sur une pancarte dans le salon; oui! ce serait vraiment dommage d'étendre ses pieds, à la mode américaine, sur ces élégants fauteuils!

Inexprimable joie! bonheur délirant! voici derechef mon Allemand, le propriétaire du yacht. Je le fuis; mais il me poursuit pour me saluer et me donner des explications que je ne lui demande

pas et dont il me gratifie libéralement avec cet air de léger dédain à mon sujet et au sujet de l'Amérique et des Américains, qui mériterait vraiment une paire de giffles : « Vous avez ici le grand pont tournant; voilà à droite et à gauche de grandes constructions en planches qui sont des magasins à glace; jusqu'à New-York, il y en a une cinquantaine....., nous arrivons à West-Point. » Je le vois, certes bien! les montagnes de la rive se rapprochent de nous, le lit du fleuve devient moins large, l'eau plus rapide et les bosquets de l'École militaire offrent, sur les hautes falaises, un joli coup d'œil. En bas, des batteries de canon qui commandent le fleuve; dans les massifs, sur les rochers, les cadets assis en rond qui nous saluent; au-dessus des arbres, le pavillon américain qui flotte au vent.

Quand nous arrivons au pied du débarcadère, parmi les passagers qui montent à bord, j'ai le plaisir d'apercevoir Ch..., qui a eu le temps, depuis Boston, de venir me rejoindre ici. Quelle chance! Je vais échapper au Teuton; mais avant de me quitter, il a encore le toupet de me donner un dernier renseignement : « Vous savez, il n'y a qu'un hôtel à New-York, où vous pourrez loger; c'est *Hoffmann-House*. Moi je connais Delmonico; il me cède une chambre chez lui. » — Mais va-t'en donc, monstre!

En arrivant à New-York, pluie battante. Comme l'*Imperial-City* est laide quand il pleut! comme les rues sont détestables! et pas de porte-faix, ni de commissionnaires, ni d'*express-man*, ni personne pour porter la lourde valise. Nous finissons par trouver un pauvre diable qui s'en charge, mais ce n'est pas sans peine.

Jeudi 10. — Tout exprès pour ne point suivre les conseils de l'Allemand, propriétaire du yacht, et aussi un peu parce qu'il pleut et que je suis las, je me suis décidé très facilement à m'installer à *Astor-House*, que je connaissais déjà un peu. Ch..., lui, a été logé à Brooklyn, au presbytère de Saint-Patrick.

Au bureau de l'hôtel où trônent trois clerks très distingués, en arrivant, on me donne le numéro de ma chambre : 242, *two hundred two;* et on confie ma valise à un négrillon qui est là, sans plus s'occuper de moi; chacun se débrouille comme il peut; Ch..., qui s'y connaît très bien, me conduit à l'ascenseur; en deux secondes, nous sommes hissés jusqu'au cinquième, presque à la porte de ma cellule. Le négrillon y arrive en même temps; il s'est insinué dans un réduit qui se trouve sous le *saloon* de l'ascenseur et qui est réservé aux domestiques. Ma chambre est très convenable; c'est la reproduction

de celle que j'avais à Albany. J'ai, en plus, devant la fenêtre, l'espace et la lumière; un grand jardin et une belle église. Sous mes yeux, les bureaux de la *Tribune* et du *New-York Hérald;* à gauche, Broadway et le flot des passants qui ressemble à une mer houleuse; une ligne de tramways qui s'arrête juste en bas sous moi; à droite, *elevated rail road.*

Jusqu'ici, je n'avais guère vu d'*Astor-House* que le *bar* et le *coat room;* en descendant, je trouve successivement à ma disposition :

Le fumoir et le salon de lecture pour les journaux;

La salle du déjeuner;

Le *dinning room*, pour les repas plus complets;

Le *boot room*, où l'on monte sur un immense fauteuil et où l'on se fait cirer les souliers, moyennant 50 centimes. (Dans la rue, même prix. Des gamins courent incessamment après vous en criant : *Shine! shine!*)

Le *wash room* ou salon de coiffure;

Le *wraiten room* ou salon pour la correspondance. Vous y avez le papier à lettres et les enveloppes gratis.

Le *ladie's room*, où l'on est reçu par les dames;

La rotonde ou *bar*, que nous avons vue;

La *library* ou bibliothèque;

L'office du télégraphe;

L'office des tickets de chemins de fer, etc., etc.

— Dans l'après-midi, je fais plusieurs visites. Je cherche inutilement à trouver une dame, à qui je suis recommandé dans la 11e rue. Ce n'est pas si commode qu'on le dit de tomber juste sur une adresse. Les rues sont coupées par Broodway; il y a la partie est et la partie ouest; on peut se tromper parfaitement avec la meilleure volonté du monde. Je sacrifie un banquier, que j'ai pourtant bien accueilli et reçu à Paris, et je me dirige vers la 24e rue ouest, 120, entre la 6e et la 7e avenue, où je veux voir la mission française et le T. R. P. F. Aigueperse, de la Société des Prêtres de la Miséricorde, qui la dirige. Il est assistant du supérieur général; jeune encore, de quarante à quarante-cinq ans, la figure éminemment sympathique. Je suis accueilli avec une rondeur et une cordialité toutes françaises. Mon Dieu! qu'il fait bon rencontrer sur son chemin de pareils hommes! Ils ne se doutent pas du soulagement qu'ils apportent au pauvre voyageur fatigué, du plaisir qu'ils lui

procurent et du sentiment profond de reconnaissance qu'ils excitent!

Le P. Aigueperse me fait visiter la jolie résidence de la Miséricorde, les deux écoles de garçons et de filles. Mais, en ce moment, les élèves sont absents. Je remarque ici ce que j'avais déjà observé à Brunswich-hôtel, à Albany : les précautions minutieuses prises contre les incendies; à l'extérieur, les grandes échelles en fer, fixes, qui permettent de monter et de descendre rapidement le long de la maison; à l'intérieur, dans les corridors et sur les paliers, les bouteilles remplies de liquide extincteur, que l'on projette sur le foyer en feu en cas d'accident.

Je dois rester à dîner avec la petite communauté et je fais connaissance avec le P. Septier, curé de la paroisse française de Saint-Vincent de Paul, une belle figure, un prêtre distingué, et le P. Humbert, l'économe de la maison, qui, à la plus grande bienveillance, joint une autre qualité que je prise beaucoup : il est Lorrain, comme moi, et nous pouvons parler du pauvre et cher pays (1)!

Le soir, en revenant à mon hôtel, je passe à *Madison-Square*, éclairé par une lampe électrique à six globes lumineux, suspendus à une grande hauteur. Une guirlande humaine, composée de vestons et de jupes roses ou blanches, couvre les bancs du square. Tous ces gens-là, assis les uns près des autres, causent fort tranquillement. S'il y a *flirtation*, cela me paraît bien innocent. De même à *Union-Square*, un peu plus bas.

Il y a un incendie quelque part; voici les pompes et les pompiers qui passent avec grand fracas. Je m'aventure un instant dans les 17e, 18e et 19e rues. Tout le monde est dehors, se promenant, prenant le frais. Il n'y a pas de jardins ni de parcs privés à New-York; aussi, les servantes irlandaises viennent respirer un peu d'air à la grille, devant les sous-sols. Les maîtres eux-mêmes sortent sans vergogne et on aperçoit, en haut des escaliers de ces aristocratiques demeures bordant la rue, des messieurs en habit qui fument et des dames en robe claire qui s'éventent en causant. Nous ne sommes plus à Paris, on le voit; causer devant la porte, chez nous, est réservé aux concierges.

L'abbé Lucien VIGNERON.

(*A suivre.*)

(1) Les Pères de la Miséricorde méritent qu'on parle d'eux; aussi traiterons-nous de leurs œuvres, d'une façon plus étendue, dans un prochain article.

LES DEUX UNITÉS

L'article qu'on va lire fait partie d'un ouvrage important de M. de Pesquidoux, dont le titre : *le Comte de Chambord d'après lui-même*, dit la signification et qui paraîtra dans quelques semaines. Le livre met en scène le comte de Chambord et l'étudie d'après ses déclarations publiques et privées. Le fragment qui en est détaché, traite la question des deux unités prévues et annoncées par ce prince. Il est d'une actualité brûlante et impose suffisamment de tout point, sans avoir besoin d'une banale recommandation.

I

Une des pires prétentions et des plus désastreuses folies du parti révolutionnaire est de vouloir faire du nouveau et d'agir autrement que ses devanciers. Sa seule excuse est d'y être forcé par ses origines et ses promesses. A quoi bon des révolutions, si les hommes qui les opèrent copient leurs prédécesseurs? C'est pourquoi il faut anéantir par tous les moyens la tradition qui est la loi souveraine des ancêtres, et inaugurer de nouveaux modes. Or, comme la tradition se fonde sur les besoins et les intérêts séculaires des races, on peut imaginer les conséquences de sa disparition et apprécier la sagesse des gens qui la renversent.

Jusqu'à ce jour, l'universelle tradition basée sur l'universelle raison comme sur la prudence la plus élémentaire avait commandé de ne point mettre ses voisins ou ses émules à son niveau ou au-dessus de soi. Obligée de quitter les sentiers battus, la Révolution a dû dire et tenter le contraire. Aussi nous l'avons entendue essayer de ridiculiser l'ancienne politique destinée à tenir impuissants à nos côtés ceux qui pouvaient devenir nos rivaux; nous l'avons entendue par la bouche d'un premier ministre proclamer, tout en se moquant des pratiques surannées de nos ancêtres, que désormais l'humanité était assez mûre pour permettre aux nations

de ne plus chercher leur grandeur au préjudice les unes des autres, mais que toutes, grâce au progrès moderne, étaient assurées de s'élever l'une par l'autre, dans un embrassement mutuel.

Voilà, si je ne me trompe, le fond de toutes les chimères philanthropiques venues de la Révolution, que nous avons déjà rencontrées sur un autre terrain, et qui depuis un siècle remplacent chez nous les leçons éternelles de l'expérience pour faire de la France la risée, la victime et la proie des autres peuples.

Portée à la tribune par un des meneurs de la Révolution césarienne et soutenue par la presse républicaine, cette décevante utopie a été une des causes et le point de départ de nos malheurs.

En fondant au nom de la fraternité des peuples, jointe au principe des nationalités, l'unité et la prospérité des autres, nous avons détruit peut-être pour toujours l'unité et la prospérité de la France.

Anomalie tellement forte, erreur si démesurément extravagante, qu'un adversaire du régime (1), ne pouvant croire à la sincérité de celui qui osait la proposer et voulait la justifier après ses premiers triomphes, se contenta de répliquer spirituellement en rappelant la boutade du Gascon qu'on fait passer par la fenêtre et qui s'écrie :

« Tout de même, je voulais sortir ! »

S'il est un axiome vrai en politique, c'est que nos voisins sont nos ennemis. On n'a aucune raison de conflit avec les gens dont les intérêts demeurent lointains ou séparés des nôtres. Les peuples qui n'ont rien de commun ne rencontrent point l'occasion de se brouiller ni de se battre. Au contraire, on a chaque jour des sujets d'hostilité envers ceux qu'on trouve chaque jour sur son chemin et qui vous flanquent de toutes parts.

« En politique, nos ennemis sont nos voisins », a dit Proudhon.

Les États limitrophes sont forcément rivaux. Le choc des intérêts amène d'implacables inimitiés; et quand au souvenir des intérêts lésés s'ajoutent des jalousies de race et des rancunes de nationalité, l'antagonisme peut prendre d'horribles proportions. Telle est exactement notre position à l'égard de l'Italie et de l'Allemagne.

Nous sommes en présence de deux peuples, hier sans force, grâce au génie et au courage de nos pères, aujourd'hui puissants par l'effet de notre impéritie et capables de nous ensevelir. Avec des moyens et des vues différentes, l'Italie et l'Allemagne nous envi-

(1) M. de Falloux.

ronnent de dangers presque aussi grands. L'une et l'autre sont nos ennemies naturelles et historiques ; l'une et l'autre découvrent contre nous dans leur passé mille sujets de griefs et de revendications inexorables; l'une et l'autre ne peuvent les satisfaire qu'à notre détriment.

C'est la triple face de cette question vitale, une dans son principe, que le comte de Chambord avait en vue, quand il traçait les lignes qui nous servent de prémisses, et c'est la triple vérité qu'il faut examiner avant d'aller plus loin.

Pour bien comprendre toute la violence des haines et toute la gravité des périls engendrés par l'ambition et l'orgueil de nos voisins, il faut se reporter à leurs annales et interroger leur caractère.

Cette enquête, qui semble préoccuper aujourd'hui bien des personnes, n'a jamais été plus urgente.

II

L'Italie a d'exorbitantes prétentions, et si l'on dit qu'elles sont égales à ses grandeurs passées, on en pourra mesurer l'envergure.

Issue de l'ancienne Rome, l'Italie ne peut oublier sa vieille histoire, sa vieille gloire : elle veut refaire l'une, restaurer l'autre. Elle se considère comme formant une race supérieure, comme l'aînée des familles européennes à laquelle l'honneur et la primauté restent dus. Les autres peuples ne sont guère pour elle que des fils de vaincus et des fils de *barbares*. C'est sous ce dernier nom qu'elle désignait les Français pendant les guerres du Milanais. Dans ses ardentes prédications, Savonarole n'avait pas assez d'anathèmes contre les « barbares » d'au-delà des Alpes qui souillaient le sol de sa patrie.

A l'exemple du fougueux dominicain, Mazzini appliquait la même flatteuse dénomination aux Autrichiens, dont il brûlait de débarrasser son pays.

L'Italie a dominé le monde par les armes; elle l'a gouverné par la religion et affiné par l'art; elle l'a tour à tour régenté par la force, la foi, l'idéal. Elle est la mère et l'institutrice de l'Europe, dont elle fut longtemps la maîtresse et la reine. Elle espère encore la conduire, et ne pouvant prétendre à la suprématie du glaive, elle ne renoncera jamais à la suprématie politique et intellectuelle. Machiavel a dit justement que l'Italien, dans ses conceptions politiques, se souvient

plus qu'il n'invente. Et c'est ce souvenir qu'il désire changer en une immuable réalité.

« La primauté est un dogme de l'italianisme », a dit Gioberti (1).

Pour le moment, l'objectif de l'Italie est bien simple. Elle se contenterait de nous reprendre la Savoie, Nice qu'elle ne cesse d'agiter par des menées séparatistes, la Corse dont elle ne pourra jamais se désintéresser et qu'elle regarde comme une terre italienne au point de mettre Bonaparte parmi ses propres illustrations.

Ces possessions reconquises, sans parler de celles réclamées à d'autres dont je n'ai point à m'occuper, l'Italie tâchera de réaliser à son profit le mot célèbre de Napoléon III voulant faire de la Méditerranée un lac français; elle s'installera sur les côtes d'Afrique, qui sont à ses yeux des dépendances naturelles, des colonies héréditaires; et de ces anciennes provinces romaines retombées en son pouvoir, elle rayonnera sur le vieux monde, demeuré toujours le centre et le pivot du nouveau.

Voilà ce qu'elle appelle « rétablir l'équilibre de la Méditerranée ».

Or, dans ces plans de reconnaissance merveilleuse, l'Italie rencontre perpétuellement la France, qui lui barre la route.

Bien plus! La France lui a subrepticement enlevé le rôle prépondérant qu'elle ambitionne et qui fut créé pour elle. C'est donc la France qu'il faut abaisser pour s'étendre librement.

C'est la France qu'il faut combattre et renverser pour lui succéder sur tous les champs d'action. L'Italie nous accuse de l'avoir « supplantée dans l'apostolat de l'Europe et du monde », suivant le mot de Mazzini, porte-voix de son peuple.

Elle veut rentrer dans ses droits.

« L'Europe revient à l'Italie », a dit encore Gioberti. Comme une fille revient à sa mère, peut-on ajouter pour compléter la pensée du patriote italien. « L'apostolat de l'Europe et du monde » rétabli à son bénéfice, l'Italie compte nous ravir le « protectorat de la catholicité (2) » et devenir « la reine des missions, la reine des catholiques dans quatre parties du monde (3) »; patronage que la Providence lui a manifestement réservé et que nous avons indûment confisqué.

(1) J'emprunte la plupart des citations présentes au livre révélateur de M. Auguste Brachet : *l'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas.*

(2) Proud'hon.

(3) M. Henri des Houx, *Ma Prison.*

Sur le terrain maritime et commercial, l'antagonisme entre la France et l'Italie est tout aussi patent. Les ports italiens sont en face des nôtres. Ils ont devant eux la même mer, la même issue, le même but. La concurrence est forcée et la lutte fatale. Elle a déjà commencé par des compétitions et des rivalités qui ont tourné contre nous (1). Elle continuera par les mêmes revendications du côté de l'Italie, et peut-être par les mêmes concessions du côté de la France. Plus on ira, plus on aura raison de s'étonner que l'homme qui voulait faire de la Méditerranée un lac français, ait pu centupler, en les unifiant, les forces navales d'un pays qui entre dans la Méditerranée comme un coin et qui devait être pour nous un obstacle persistant.

Tel est l'état actuel et telles sont les visées de l'Italie.

L'unité qu'elle s'efforce de consolider, l'armée qu'elle organise activement et qui lui sert d'intermédiaire dans ses essais de fusion intérieure, en attendant qu'elle l'aide dans ses plans de conquête extérieure, l'école qui dresse au service de sa nouvelle politique les jeunes générations, fournissent à l'Italie une base et des leviers puissants.

III

Passons maintenant à l'Allemagne, autre terrible engin du « douloureux contre-coup » qui a fait gémir le comte de Chambord.

Victorieuse de Rome, héritière de l'empire d'Occident, l'Allemagne entend continuer sur le monde latin la primauté qu'elle lui a ravie. Méconnaissant les traditions de Charlemagne, elle se laisse volontiers ramener aux doctrines païennes que lui ont léguées les Césars allemands, copistes des Césars romains. « Nous n'irons pas à Canossa! » a-t-elle dit pour bien préciser les souvenirs qu'elle répudie, l'attitude qu'elle a prise et qu'elle veut garder, malgré d'apparentes contradictions. A la place du saint-empire romain, voué à la défense de l'Église, fondé par Charlemagne et plus ou moins respecté par quelques-uns de ses successeurs, elle veut établir un empire germano-luthérien qui n'embrassera l'Église que pour la mieux étouffer, et qui assoira en face d'elle et contre elle sa domination.

La Révolution religieuse qu'elle représente ne peut qu'échauffer

(1) Le récent traité de navigation italienne, juillet 1886, sacrifie les intérêts français aux intérêts italiens.

ses convoitises politiques. En mettant le nouvel empire au service d'une révolte spirituelle, l'Allemagne moderne a plutôt élargi ses rêves éternels de royauté temporelle. Le changement de races, de princes, de formules, ne change rien au fond d'orgueil et d'ambition qui constitue son essence; gonflée du souvenir de ses triomphes depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, elle poursuit sans interruption son idéal de prépondérance universelle.

Et comme la France reste le principal obstacle et son plus sérieux antagoniste, c'est d'abord la France qu'elle vise.

Non contente de l'avoir abattue et dépouillée deux fois, en s'aidant des fautes révolutionnaires qui l'ont mise à sa merci, elle ne songe qu'à consommer sa ruine et à la rendre désormais impuissante.

« L'isolement fatal » dû à la république, si bien déterminé par le comte de Chambord, ne saurait lui suffire : l'isolement de la France peut cesser; les conditions d'influence au dehors peuvent se modifier pour elle, avec les conditions d'existence au dedans; les alliances peuvent lui venir avec un gouvernement régulier. Il s'agit de parer à toutes ces éventualités, d'anéantir toutes ces chances, et le plus sûr moyen est de mutiler notre patrie de telle sorte qu'elle ne puisse plus se relever, ni devenir pour ses voisins une cause de crainte.

Déjà elle est profondément entamée : on l'a ouverte d'un côté en lui prenant sa frontière naturelle. Cela n'est point assez : on veut l'amoindrir encor; on convoite ses provinces de l'est et du nord destinées par leur annexion à compléter l'assiette et les défenses de l'Allemagne, en détruisant les nôtres.

Certains politiques vont plus loin et prétendent que l'Allemagne est forcée de nous écraser, parce qu'elle nous a une première fois mis à bas et démembrés. « Ainsi elle est condamnée à vouloir détruire la France parce qu'elle l'a mutilée (1). »

Par son expansion maritime qu'elle voudrait mettre de pair avec sa puissance continentale, l'Allemagne nous suscite, comme l'Italie, de nouveaux embarras. Nous la rencontrons dans tous les lieux du monde et partout elle tâche d'arrêter ou de ruiner nos établissements. Elle a besoin de débouchés multiples pour son commerce et son peuple croissants; et personne n'oserait soutenir qu'elle ne songe point à s'approprier, comme des sorties nécessaires, les ports belges

(1) L'*Intransigeant*, Henri Rochefort, 23 décembre 1886.

et français qui sont à sa portée, après avoir « ramené au bercail la brebis germanique égarée (1). »

Pas plus que l'Italie, l'Allemagne ne manque d'arguments et de réminiscences historiques pour justifier ses prétentions. La France est un petit royaume séparé de l'Empire, qui s'est formé et agrandi à ses dépens. Rien n'est plus juste que de voir les choses rentrer dans leur rapport primitif et chacun retrouver son dû. Pour l'Allemagne comme pour l'Italie, l'histoire est un arsenal qui fournit des armes traditionnelles, dont on apprend l'usage à chaque génération.

Parvenue au comble du succès, aussi heureuse sur les champs de bataille que dans ses luttes politiques, notre voisine du Nord ne prend plus la peine de cacher ses desseins, et elle croit toujours à leur accomplissement.

Tout conspire en sa faveur et seconde ses efforts. Placée au centre de l'Europe, surplombant nos frontières, pourvue d'une population surabondante qu'elle groupe et discipline sous le sceptre impérial, entraînée par une noblesse guerrière à la tête d'une armée formidable, incessamment développée par un enseignement religieux et national qui enflamme son patriotisme, l'Allemagne est pour nous le plus redoutable des ennemis, et peut devenir notre meurtrier.

IV

On connaît maintenant nos deux rivaux et la situation triomphante que nous leur avons faite vis-à-vis de nous-mêmes.

Leurs dispositions ne sont pas identiques. Réunies par un sentiment commun de jalousie et de haine contre la France, l'Italie et l'Allemagne se séparent par la manière dont elles cherchent à réaliser leurs espérances et leurs projets.

Si « l'Europe revient à l'Italie », grâce au droit de l'histoire et à l'éternelle prépondérance de l'esprit, le monde latin revient à l'Allemagne, grâce au droit des ancêtres et à l'éternelle prépondérance de l'épée.

L'Italie, je l'ai dit, prétend gouverner par l'esprit; elle prétend imposer au monde la primauté intellectuelle qu'elle s'attribue. Elle se servira de la papauté, si elle peut, pour accroître son crédit et nous ôter la « clientèle catholique » qu'elle recherche. Elle aspire à suivre l'Allemagne dans le rôle victorieux que celle-ci s'est adjugé.

(1) Propos attribué au prince de Bismarck, au sujet de la Hollande.

« La France », dit un de ses proverbes, « est l'Autriche des nations latines, l'Italie doit en être la Prusse.

Par cette comparaison caractérisque et populaire, l'Italie indique clairement le fond de sa pensée et son dédain de tout scrupule.

L'Allemagne a un autre objectif. Elle se croit prédestinée à vaincre et à régenter le monde par la force, et, comme elle l'enseigne à ses enfants, à « châtier, quand il faut, les peuples par le glaive ». Elle méprise les nations latines qu'elle a renversées, et particulièrement la France qu'elle a défaite. Pour l'Allemagne, « la force prime le droit », ou plutôt constitue le droit.

Ce n'est point tout. Échappant jusqu'à ce jour, ainsi que les autres pays d'Europe, au génie destructeur qui nous perd, l'Italie et l'Allemagne puisent dans leur tranquillité intérieure, assurée par la monarchie héréditaire, des gages de stabilité et des éléments d'action que nous ne possédons plus. Elles se débarrassent peu à peu des entraves, des scories du passé; et, accomplissant paisiblement leur évolution rationnelle sans révolution, elles peuvent appuyer leur avenir sur tous les progrès du temps.

La vie leur vient de la même source qui nous donne la mort, parce que nous l'avons empoisonnée.

On aura beau invoquer le progrès moderne et se moquer des vieilleries, les peuples qui, comme nos deux voisins, ont pour devise : Dieu et le roi, auront toujours raison de ceux qui crient : Ni Dieu ni maître!

Entre cette double ambition, l'une fine, astucieuse et sournoise; l'autre brutale, vantarde et naïve, mais également active et implacable, que va devenir la France? Prise entre deux cercles de fer qui se resserrent journellement sur elle, son existence n'est pas moins compromise que son unité.

Divisées dans leur marche en avant et dans la poursuite de leur but, l'Italie et l'Allemagne sont toujours prêtes à s'unir contre nous.

La même politique les rapproche, le même intérêt les sollicite.

Pour l'Italie comme pour l'Allemagne, la France est « l'ennemie héréditaire... l'ennemie naturelle ». Chez l'une comme chez l'autre, la haine monte et s'accuse au moyen des formules ironiques qui la rendent plus sensible. Si la France est en Allemagne la « grande nation » fille et mère des « grands principes », elle en est la « *cara vicina* » en Italie; et cette double raillerie, popularisant une pensée semblable, fait connaître la nature des sentiments que les deux pays

nourrissent pour nous et ce que nous pouvons attendre d'eux.

Voilà les deux nations que nous avons sciemment ou inconsciemment créées et unifiées. Voilà les deux empires que nous avons mis au jour.

Rompant systématiquement avec la politique traditionnelle de la France, nous avons fondé un ordre nouveau; et cet ordre nouveau, qui ne peut vivre et s'épanouir qu'à nos dépens, affiche maintenant la volonté de renverser l'ancien, représenté par nous.

Le comte de Chambord était donc bien inspiré quand, avec sa réserve et son tact habituels, il parlait en 1859 des « bouleversements » qui menaçaient « notre chère et infortunée patrie »; il montrait en 1866 « notre influence prépondérante... profondément atteinte » par « deux vastes États, dont l'un surtout dispose d'une puissance militaire incontestable ».

C'est la première fois qu'on voit dans l'histoire un peuple s'appliquer avec enthousiasme à se donner des ennemis.

C'est la première fois qu'on voit des politiques favoriser l'expansion de pays avec lesquels les conditions topographiques et historiques les mettent forcément en lutte. On fouillerait vainement les fastes de l'humanité pour trouver l'exemple d'une pareille naïveté : les raisons sentimentales et d'ailleurs fort contestables d'unité ou de conformité d'origine, de race, d'instincts, n'enlèvent rien à l'inénarrable candeur de la combinaison.

Le parti révolutionnaire français, sous ses deux formules, a fait preuve d'une ineptie sans égale, en grandissant volontairement les adversaires naturels de la France. Et quand, à ces calculs d'un genre inconnu, s'ajoutent le dessein de s'attacher par la reconnaissance le peuple que l'on rend égal à soi, et l'espoir de le tenir éternellement sous sa dépendance par des liens d'affection, la combinaison dépasse toutes les bornes permises de l'ingénuité ou, pour mieux parler, de la sottise (1).

Si la politique ancienne accuse, comme on l'a dit, l'enfance des nations, la seconde découvre leur caducité; et l'on doit rappeler, en guise d'argument irréductible, que la première produit les nations

(1) La *gallophobie* ou *misogallisme* est le trait national dominant en Italie, et il s'exprime souvent par des explosions comiques, tant elles sont exagérées. Les écrivains, les hommes d'État, les professeurs, sont unanimes à nous livrer sur ce point le secret de leur âme qui bat à l'unisson des cœurs de la foule italienne.

Voir encore, à ce propos, le livre précédemment cité.

fortes, tandis que la seconde annihile celles qui la pratiquent.

Ce rapide aperçu montre mieux que de longues dissertations la profondeur de l'erreur révolutionnaire, qui nous conduisait à chanter la paix universelle en face de voisins aussi mal disposés et aujourd'hui aussi délibérement acharnés contre nous.

Devant le peuple italien, qui se vante de « n'avoir jamais fait la guerre pour une idée » ; Devant le peuple allemand, qui « envisage la guerre comme l'objet fondamental et la victoire comme le seul honneur véritable d'un État » ;

Les Français, élèves de la Révolution, composaient des idylles humanitaires et remplissaient la tribune et la presse de leurs déclamations philanthropiques. Tous se vantaient de porter l'humanité entière dans leur cœur pur de démocrates. Ils prêchaient l'alliance des races, la république universelle, les États-Unis d'Europe, et poussaient de leur mieux à la fusion, en sacrifiant spontanément leurs droits et leurs intérêts sur l'autel de la fraternité! Philosophes d'une nouvelle espèce, qui pleuraient d'attendrissement en se laissant dépouiller.

On peut comprendre maintenant que ce rêve de cosmopolitisme humanitaire est le plus funeste et le plus fou que puisse caresser un peuple. Joint aux illusions que nous avons toujours entretenues sur les sentiments des autres nations à notre égard, il suffirait à porter en terre notre démocratie, et il risque d'entraîner la France avec elle, si la France ne sait pas se séparer de la démocratie et se débarrasser de ses fadaises.

Le démembrement et la ruine définitive seront la juste récompense de notre extravagance, comme le premier résultat de nos efforts pour faire l'unité des autres a été de voir défaire la nôtre.

Quand nous décrétions l'union et l'embrassement de tous les peuples, l'Italie et l'Allemagne applaudissaient et armaient silencieusement.

Aujourd'hui que, champions de la même idée, nous entreprenons de la propager par le canal d'une république plus ou moins intransigeante, jaloux d'étendre aux autres les bienfaits dont elle nous a comblés, l'Italie et l'Allemagne, tout en nous aidant par leurs espions et leurs intrigues dans l'accomplissement de nos beaux rêves, continuent à se préparer sournoisement et guettent le moment où nous paraîtrons mûrs pour la curée.

Sommes-nous donc irrémissiblement condamnés à pâtir et peut-

être à mourir sous le poids de nos fautes, je veux dire sous le choc des deux unités que nous avons enfantées? Ou bien avons-nous quelque chance d'échapper à leur pression croissante?

En dehors des ressources et des moyens de résistance que nous trouvons chez nous, les ennemis présentent des points faibles et des lacunes dont il serait aisé de profiter.

De même que l'esprit révolutionnaire a été la grande source des erreurs qui engagent aujourd'hui notre vie, de même l'esprit antirévolutionnaire nous ouvre une voie de salut. Deux courants semblables, avec des formes et des noms divers, éternellement persistants chez nos voisins, nous offrent un secours qui peut amener la revanche et la prédominance de la France. Le particularisme, qui ne désarmera jamais, parce qu'il est dans le sang et l'histoire de l'une et l'autre race; le catholicisme ou papalisme, qui ne fléchira point, battent en brèche et menacent sans cesse l'unité italienne et l'unité allemande.

En reprenant son rôle de fille aînée de l'Église, répudié par la Révolution, c'est-à-dire en défendant énergiquement la cause papaline en Italie, la cause catholique en Allemagne, la France atteint au cœur ses deux adversaires et trouble profondément leur œuvre. Il faut donc protéger le Pape contre l'Italie unitaire; il faut dans l'Allemagne impériale et luthérienne retourner la politique de Richelieu, et soutenir non plus les protestants contre l'empire catholique, mais les catholiques contre l'empire protestant. Catholiques ou protestants, les petits souverains germaniques déchus et confisqués par l'empire unitaire ne répugneraient pas probablement à nous assister.

Un troisième adversaire, le socialisme ou radicalisme, chaque jour plus formidable, attaque nos deux rivaux et compromet leur unité comme leur existence. Nous ne devrions nous occuper de ce troisième dissolvant que pour repousser ses tentatives et l'empêcher de les développer chez nous et de le répandre comme nous le faisons chez les autres, qu'il ne dévorera qu'après nous.

Dubosc de Pesquidoux.

PAULE DE BRUSSANGE

— La maison! j'aperçois la maison!

— Moi, des silhouettes sur la terrasse.

— C'est papa.

— Et nos frères près de lui.

Deux paires de petites mains battirent à la portière de la voiture et je ne jurerais pas que deux paires de petits pieds ne fussent en train de protester, par leurs trépignements, contre la lenteur des chevaux qui finissaient de gravir la côte un peu raide au bout de laquelle apparaissaient, en un fouillis de verdure, les tourelles du château de Pierrelaurès. Ce château est situé dans cette partie de la région du sud-ouest que les géographes nomment le Périgord noir. Il ne faut pas trop se fier aux étiquettes, même posées par les savants : le Périgord noir ressemble, à s'y méprendre, à tout le reste du Périgord, la terre gaie au soleil, par excellence, mais çà et là sévère, ainsi qu'il sied aux gens ou aux pays qui savent que la vie a deux faces, comme Janus. Ce jour-là, justement, sous les coulées d'or tombées du ciel et filtrant à travers le feuillage, en cet après-midi de mois d'août tiède et radieux, parmi l'éclat des fleurs, la gaieté des pelouses où le château se détachait avec une sorte de coquetterie attirante, rien n'était de nature à donner une impression de tristesse, fût-ce au géographe le plus clairvoyant.

Mme de Brussange, assise au fond de la calèche, se pencha à son tour, dès qu'elle eut entendu les derniers mots que ses filles venaient de prononcer : « Nos frères! » Quoi! les frères étaient là, près du père? Quelle bonne surprise! Elle n'en attendait qu'un sur trois, et elle les allait retrouver tous les trois, et il y avait si longtemps qu'elle ne les avait embrassés, l'un en garnison dans une ville du Nord, l'autre étudiant à Paris, le plus jeune à Saint-Cyr.

Bientôt la voiture cahota sur les pavés inégaux de la cour. Les chevaux ne furent pas plutôt arrêtés que déjà les portières étaient assaillies. On grimpait aux marche-pieds, on faisait irruption dans la calèche, on la prenait d'assaut. Il n'y eut pas de résistance d'ailleurs. Les étreintes se mêlèrent, jusqu'à ce que les sœurs eussent cédé la place pour courir à leur père, tandis que Mme de Brussange ne savait à qui répondre, de ces beaux visages d'hommes inclinés vers ses lèvres.

— Tu as donc un congé, Robert?

— Tout un semestre, maman.

— Et toi, François, ton examen?

— Passé, maman. Me voilà docteur en droit.

— Maman, reprenait Robert, le semestre est doublé d'un nouveau galon.

— Lieutenant?

— Lieutenant.

Les jeunes filles revinrent comme un vol de colombes. Et les caquetages de commencer : « Ce Robert, toujours le même : le plus beau des hussards de France... » — « Et François, avec ses airs inspirés, sentait-il assez son orateur!... » — « Quant au saint-cyrien, Marc, ce n'était pas une illusion, Marc avait de la barbe autant que Robert en personne. » Le trio des frères donnait la réplique : — Aucun d'eux n'eût reconnu Paule ni Hélène, — tant elles étaient changées, — en mal, va sans dire, — surtout attifées de la sorte! Les doigts malicieux désignaient l'uniforme du Sacré-Cœur dont elles étaient vêtues, et qui n'est pas pour inspirer de la coquetterie.

Non loin de l'endroit où se passait cette scène, un homme regardait. Ces expansions, à grand renfort de bras, de cris et même de larmes, lui paraissaient exagérées et un tant soit peu ridicules. Cela ne rimait à rien. Les rencontres en ce bas monde se font d'ordinaire avec plus de réserve, et ce n'est pas une raison parce qu'on ne s'est pas vu depuis longtemps pour mener un interminable vacarme. Il haussa les épaules et tourna le dos.

Une main glissa sous son bras : M. de Brussange le conduisait vers sa femme.

— Ma chère amie, Gérard, qui projette un voyage en Espagne, consacre à Pierrelaurès une semaine avant de partir. Il est arrivé avec François, hier soir.

Pour Mme de Brussange, quand elle avait ses enfants, le reste de

l'univers n'existait pas. Elle portait cependant de l'intérêt à Gérard, c'était le neveu de son mari, elle l'estimait et l'aimait en bonne parente, juste un peu plus que son prochain, et, quoiqu'elle le connût à peine, ce fils d'une sœur tendrement regrettée de M. de Brussange, aurait, en tout autre moment, reçu un accueil chaleureux; dans la circonstance, elle se contenta de quelques mots d'affectueuse bienvenue. La présence de Gérard la contrariait; il tombait en intrus au milieu des premiers épanchements de famille et gênerait les effusions. Elle avait même saisi à la dérobée l'étonnement de certains regards levés sur Hélène et Paule, des plis caustiques sous la moustache... Est-ce qu'il se permettrait non seulement de ne pas être ébloui, mais encore de critiquer, sans doute parce que ses enfants n'étaient pas le décalque d'une gravure de modes... Eh! si l'on voulait s'en mêler!...

Elle s'empara de ses filles.

— Montez vous habiller, mes chéries. Les Laubermont nous ont vues passer, ils seront ici avant une heure.

— *Oh yes, to be sure!* scanda le saint-cyrien Marc, tandis qu'il saluait railleusement Hélène à la mode britannique, tout d'une pièce, le corps raide, avec le flegme d'un Anglais bien appris.

Hélène était rouge comme un coucher de soleil. Paule lui vint en aide.

— Eh bien, maman, qu'importe? Nous les recevrons avec tant d'amitié qu'ils ne prendront pas garde à nos robes.

— Parbleu! approuva M. de Brussange. — Les hommes n'entendent rien à de certaines vanités maternelles.

Mme de Brussange entra fort dépitée au salon. Si, du moins, Gérard avait eu le bon goût de disparaître! Car, décidément, il l'ennuyait, il prenait des airs désagréables au possible. Gérard, comme s'il eût deviné la secrète pensée de Mme de Brussange, fit mine de s'éloigner; au passage, Paule l'arrêta :

— Mon cousin, est-ce nous qui vous mettons en fuite?

— Pas le moins du monde, ma cousine.

— Alors ne nous quittez pas; nous vous connaissons bien, quoique nous vous voyions aujourd'hui pour la première fois; nous vous connaissons par notre père et par François. Vous êtes notre quatrième frère. A ce titre, votre place est ici.

Elle montrait le cercle de famille, ses yeux franchement posés sur ceux de Gérard, avec une hardiesse naïve.

Cependant, à travers le salon, Hélène furetait partout, remuant les tables, s'accrochant aux meubles, touchant à ces riens qui sont des mondes, parmi lesquels elle avait grandi jusqu'au départ pour le couvent. Le vieux château de Pierrelaurès, sous l'écho des voix jeunes, avait comme des tressaillements attendris. La gaieté rentrait au berceau avec Paule, avec Hélène : elles ramenaient, pareilles aux hirondelles, le printemps, ses fleurs et ses promesses.

Des gémissements partis de la cour franchirent les fenêtres ouvertes. Paule, la première, les entendit. Elle se leva, et, voyant ce qui se passait au dehors, se hâta d'y courir.

Près de la grille, des mendiants attendaient l'aumône que, chaque semaine, les Brussange faisaient aux pauvres. C'était, dans ce groupe, une petite fille de quinze mois, dont les cris avaient attiré Paule.

— Qu'a-t-elle? demanda Mlle de Brussange en la prenant des bras d'une femme aux traits anguleux et durs.

— Elle a faim! répondit la paysanne.

Paule serra l'enfant contre sa poitrine et l'emporta. Hélène vint la rejoindre. On n'eut pas de peine à consoler la mièvre créature. Paule la tenait avec crainte : jamais elle n'avait soigné d'enfants, elle appréhendait de meurtrir ces membres fluets, leur peu de poids l'étonnait. Elle tendit un bol de lait, la petite fille mit au bord du vase le tremblement de lèvres avides. Hélène, qui assistait à l'opération, regretta de n'en pas apprécier le charme probable.

— Tu as un joli courage. Vois en quel état sont ces haillons.

Paule examina plus attentivement l'affamée.

— C'est vrai, on la tient très mal.

— Aussi mal que possible.

— Cherche-moi ce qu'il faut pour la rendre présentable. Je la ferai manger pendant ce temps.

Hélène n'en revenait pas : se mettre au service de cette horreur! Car c'était une horreur... Mais l'attitude de Paule coupa court aux objections. Toute la famille savait que Paule possédait un cœur bâti d'une manière spéciale, et l'on avait pour ses folies de bonté des obéissances immédiates. Hélène rentra bientôt avec les objets nécessaires. Gagnée par la compassion, subjuguée par l'exemple, elle aida sa sœur dans la besogne ingrate. L'effort était d'autant plus méritoire que ces regards, de temps à autre, franchissant la fenêtre, fouillant au dehors la cour et l'avenue, témoignaient que son esprit

ne restait pas où restait son corps. Aussi, pourquoi sa mère avait-elle parlé des Laubermont, et pourquoi l'ironique Marc avait-il baragouiné trois mots d'anglais?... La petite fille se laissait faire, attachant avec gravité son œil noir à ces visages penchés sur elle.

— Pour le coup, dit Hélène, voici le break des Laubermont, il monte la côte; maman avait raison.

— Sauve-toi, répliqua Paule. Dès que j'aurai fini, je retournerai au salon.

Quand elle sortit, fière de son œuvre, faisant sauter sur ses bras l'enfant qui riait, il n'y avait plus près de la grille que la femme.

— Comment vous appelez-vous? demanda-t-elle.

— Janille Thouenne.

— Ma mère vous connaît?

— Je ne sais pas. Je suis dans le pays depuis peu de temps.

— Vous demeurez loin?

— Au bout du village.

— Au revoir, dit Mlle de Brussange.

Elle lui donna l'enfant, qui tenta de s'accrocher à la jeune fille, de ses pauvres mains pâles, où transparaissait le bleu des veines, et se remit à pleurer. Janille, pour la faire taire, la secouait avec rudesse, et, mécontente de n'avoir pas reçu d'aumône, s'éloigna en maugréant. Paule ne l'entendit point, les pleurs de la petite l'avaient attristée. Elle se dirigea vers le château, distraite, oublieuse des Laubermont, cherchant d'où pouvait venir ce soudain malaise qui lui mettait au cœur une lassitude inconnue. Gérard, seul sur la terrasse, l'observait, tandis qu'elle avançait sans le voir. Elle s'assit sur un banc d'où l'on découvrait la vallée.

Les arbres de Pierrelaurès projetaient de sombres arabesques sur le vert des pelouses qu'incendiait le soleil. Du dôme des branches pendaient, comme un manteau mobile aux tons flamboyants, des lambeaux de pourpre et d'azur. Qu'elle l'aimait, ce coin de terre, première vision de ses yeux, paré des souvenirs qui se dressaient pêle-mêle dans leur grâce et leur fraîcheur anciennes! Comme elle l'avait admiré quelques instants plus tôt, lorsqu'elle retrouvait le paysage familier! Chaque buisson, chaque fleur, chaque brin de mousse chantait un poème de bonheurs exubérants ou mystérieux, apportait une allégresse de plus dans l'allégresse du retour. La joie débordait en elle, comme en ces choses inanimées qui prenaient des voix pour saluer sa venue; et cette félicité, surabon-

dante, douce, sereine, le seul sentiment où se fût épanouie sa vie entière, sa vie entourée de chaudes tendresses protectrices, elle la croyait sinon le lot de tous, du moins le partage des petites âmes neuves, dignes des faveurs du Ciel. Et voilà que des yeux, à peine ouverts à la lumière, se fermaient dans le chagrin; que des lèvres, à peine habiles aux sourires, lui parlaient de larmes : larmes pour les anges et les pécheurs, les bons et les méchants... A tous les âges et à tous les échelons de l'humanité, la grande reine d'ici-bas, la souffrance, marquait ses sujets; on ne lui échappait que pour un temps : tôt ou tard, elle touchait de son sceptre inexorable les rares élus un moment épargnés, et chassait devant elle le troupeau lamentable qu'elle dirige vers la mort, écueil ou refuge des créatures.

Paule tressaillit. Un voile funèbre s'abaissa des nues, comme pour éteindre la gaieté des choses et lui annoncer les aurores veuves de rayons, les aubes embrumées de tristesses ignorées jusqu'ici. Dans ce premier tête-à-tête avec la vie qui brusquement découvrait ses misères, elle pensa non pas à elle-même, mais aux siens. L'intuition de douleurs possibles les lui rendait plus chers. Ah! que Dieu les préservât longtemps, toujours, et ne prît qu'elle pour victime; et, si des croix leur étaient réservées, qu'il lui permît de s'en charger seule! Elle sonda l'espace où montait son ardente prière, cherchant le Dieu caché par-delà les immensités, afin de donner son offrande, la rançon des autres, son âme, la chair de son cœur, afin de saigner sous la main du Très-Haut tant qu'il plairait aux desseins de l'infinie miséricorde. Et ce regret lui vint des vieux âges où la flamme céleste, en consumant l'offrande, apprenait que l'holocauste était agréé du Seigneur. Les yeux toujours perdus dans l'éther, elle questionnait le maître invisible, elle attendait de cette nature, — son esclave, — un signe indicateur. Les nuages, repris par la brise, glissèrent rapides vers le couchant; ils allongeaient leurs formes fantastiques, par endroits, éteignaient la lumière, couvrant de crêpe la vallée, au hasard de leur course vagabonde, et, pressés, menaçants, lugubres, ils semblaient répondre : — Regarde-nous, le malheur vient comme nous venons, en ouragan, avec les ténèbres, la foudre et la mort; Dieu seul peut le retenir et nous chasser. Elle jeta un regard d'amour vers le firmament où la nuit s'étendait, se leva, pleine de courage et de confiance, et murmura :

— Sa volonté sera bénie.

Gérard depuis un moment était debout près d'elle. Les mobiles expressions de cette physionomie étrange l'intriguaient.

— En vérité, ma cousine, dit-il d'un air railleur, vous parlez, je crois, aux nuages.

Paule ne manifesta aucun trouble. S'il y avait des sacrifices à faire plus tard, elle les avait déjà consentis. L'insouciance reparut sur ses traits délicats.

— Vous ne vous trompez qu'à moitié, répondit-elle.

— Ce doit être intéressant.

— Très intéressant. Avez-vous remarqué, mon cousin, combien il est facile de s'instruire, pour peu que l'on écoute les voix que Dieu sème autour de nous?

Gérard eut un geste équivoque. Peut-être n'accordait-il pas grand crédit à ces voix dont on l'entretenait. Mais puisque Paule les avait entendues, il n'était pas fâché de lui emprunter sa finesse d'ouïe, ne fût-ce que pour juger du colloque. Son attitude marqua le désir d'en savoir plus long. La jeune fille continua :

— Une pauvre petite affamée et ces gros nuages, là-bas, à l'horizon, m'ont appris en quelques minutes bien des choses.

— Serait-il indiscret de vous demander lesquelles?

Elle secoua sa tête charmante, sans se préoccuper de l'ironie contenue dans le ton avec lequel avait été posée la question :

— Voyez-vous, dit-elle, nous avons été trop gâtées, Hélène et moi, par la Providence et par nos parents. Nous ne connaissons pas le chagrin.

— Et vous ne seriez pas fâchée de faire sa connaissance. Un beau chagrin, plein de péripéties et de pâmoisons, quelque chose d'échevelé, de tragique, dont les couvents n'ont pas la recette, mais qui traîne dans toutes les cervelles de jeune fille? Voilà ce que vous voudriez?

— Vous vous trompez, mon cousin, répliqua-t-elle. Je ne souhaite point la douleur. Je l'ignore, mais je pressens que ce doit être cruel.

Un instant elle demeura silencieuse, contemplant la tombée du jour, les derniers feux qui s'évanouissaient un à un; puis, elle articula dans un soupir :

— Nous sommes lâches, tous tant que nous sommes; nous redoutons les larmes. Et pourtant... « Bienheureux ceux qui pleurent! »

Gérard eut un éclat de rire où des oreilles expertes n'auraient pas manqué de distinguer une tension de nerfs, et ne retint qu'à moitié cette exclamation :

— Romanesque!

De fait, elle possédait le physique et, pensait-il, l'esprit d'une héroïne d'aventures. Héroïne encore ingénue, mais promettant de l'être le moins longtemps possible. Elle savait évidemment sur le bout du doigt les qualités exigées par le rôle, ne doutait point qu'elle n'en fût ornée et les poussait à la bataille... en l'honneur du cousin. Aussi le cousin voyait-il là une comédienne, comme la plupart des femmes, pas assez savante cependant pour régler la marche de certaines audaces dont l'âge seul apprend le sage emploi et qui font, au surplus, des filles d'Ève le mensonge le plus enivrant de la vie. Or, Gérard détestait le mensonge sous toutes ses formes et goûtait médiocrement les héroïnes; Paule ne contribuait pas à le guérir de son instinctive aversion.

Un mot, plus que son rire, avait frappé Mlle de Brussange.

— Qu'appelez-vous être romanesque? demanda-t-elle.

— Avoir de l'exaltation, des idées chimériques, des rêves impossibles ou extraordinaires, tout ce qui hante absolument votre jolie tête, ma chère cousine...

Les phrases venaient mal, peut-être parce qu'il détaillait avec trop d'attention ce pur visage, ces yeux sereins, cette très réelle beauté. Paule n'eut l'air de s'apercevoir ni des hésitations du langage ni de l'examen dont elle était l'objet. Elle répondit :

— Jusqu'à présent, peu de choses m'ont occupée, en dehors de mes affections de famille. Je me laissais vivre au milieu des tendresses, indifférente à ce qui n'y touchait pas. Mes fleurs, mes lectures, mon piano, mes prières, voilà quels étaient mes soins. L'esprit se contente si vite, quand le cœur est plein, et à si peu de frais! Le mien a toujours été comblé; de là, mon bonheur tranquille.

— Bonheur d'enfant, riposta Gérard, qui tombe au seuil de la jeunesse. C'est un terrible sphinx, un monstre insatiable que le cœur de la femme. Le vôtre s'éveille au premier souffle de liberté que vous humez en quittant le couvent. Il crie vers la douleur, parce qu'il est inoccupé, parce que tout lui paraît préférable à cette sensation d'être vide.

— Vide! s'écria Paule. Il déborde au contraire. Seulement il s'ignorait et vient de se découvrir.

— Ah!

— Il vient de comprendre pour quelle mission Dieu l'a créée.

— Pour quelle mission, s'il vous plaît, ma cousine?

— Pour aimer, dit-elle d'une voix profonde.

Gérard laissa tomber ses bras, ébahi de l'accent autant que des paroles. La jeune fille se dirigeait vers le salon, il ne songea pas à la suivre. La réponse de Paule lui bourdonnait encore sous les tempes. Aimer! ç'avait été dit d'un ton net où éclatait la conviction intime, une sorte de conscience d'appel fatal. Remué par la solennité du silence où s'endormait la nature, par cette scène à laquelle il ne comprenait rien.

— Elle n'est pas comédienne, grommela-t-il, elle est folle.

II

Les Laubermont étaient non seulement les plus proches voisins, mais les intimes des Brussange.

Pendant près d'un siècle, les deux familles avaient eu la même destinée, les mêmes habitudes, la même obscurité honorable, faite de devoirs simplement accomplis, d'humbles grandeurs et de vertus modestes. Puis le niveau de la fortune avait changé : Brussange resta fidèle aux traditions de ses aïeux et au sol qui l'avait vu naître; Laubermont, dégoûté de la province, se lança dans le monde où l'ambition le poussait. L'un aimait le plaisir, la notoriété, l'argent, et ne dédaignait pas le travail; doué d'une habileté persévérante, il arriva promptement à la richesse. L'autre puisa, dans un tête-à-tête quotidien avec la nature, une rêveuse tranquillité d'esprit; la poésie de ses bois et de ses prés sortant de leurs manteaux de brume aux matins d'hiver, la sérénité calme des champs épanouis sous les soleils d'été le pénétrèrent. Par elles, son intelligence s'ouvrit à toutes les beautés, son âme aux voix mystérieuses qui murmurent l'hymne des choses promené par le souffle du vent à travers les hautes herbes et les feuilles des arbres. Il se sentait alors heureux de vivre, d'être jeune, d'avoir devant lui de quoi peupler une existence, et, sans chercher à deviner l'avenir, il laissait son capricieux esprit errer à l'aventure, saluant Dieu dans le brin de mousse ou les astres. Il s'en allait parmi la grande nature, les yeux éblouis aux merveilles extérieures, hanté de pensées profondes, épris d'idéal. Aucun désir des honneurs ou du

luxe ne l'avait seulement effleuré. Il abandonnait à son cœur le gouvernement de sa vie. Quand sa sœur fut en âge de se marier, libéralement il lui donna le plus clair de l'héritage paternel. Peu de temps après, il rencontrait une jeune fille charmante; il l'épousa, quoiqu'elle n'eût rien. Mais elle apportait le bonheur, ce qui est bien la plus sûre des dots. Jamais un nuage n'ombra ce ciel, en dépit de la médiocrité de leur fortune. Ils eurent cinq enfants, les berceaux accrurent l'ivresse du père et centuplèrent ses forces. Ce rêveur était un homme. Il fallait vaincre le sort; il s'y appliqua, prit les rudes mœurs du gentilhomme campagnard, se leva dès l'aube, guida ses paysans au labeur comme un général conduit ses troupes au feu, paya de sa personne partout et put arracher à cette marâtre si admirée, si rétive, plus prodigue de ronces en fleurs que de moissons fécondes, le duvet et la pâture pour sa couvée. Mme de Brussange le secondait noblement. Ni l'un ni l'autre ne recula devant les sacrifices nécessaires à l'éducation des enfants. Cœurs, privations, travaux, ils donnaient tout à foison, avec une abnégation aussi robuste que leur tendresse, et, dans les petites âmes écloses sous cette haleine vivifiante, les vertus des parents germèrent par l'exemple. Ses habitudes austères et laborieuses conservaient à M. de Brussange la souplesse, la gaieté, presque la jeunesse. Il gardait encore sa fraîcheur de sentiments, ses enthousiasmes, sa vigueur d'esprit et de corps. M. de Laubermont, revenu à Casteluzech, après vingt ans d'absence, crut entrer dans le château de la Belle au Bois Dormant, lorqu'il fit sa première visite aux habitants de Pierrelaurès. Rien n'était changé; les châtelains paraissaient être au lendemain de leur mariage, l'aisance n'avait pas pénétré dans le vieux manoir toujours délabré, simple et digne. Laubermont ne vit pas sans regrets ce miracle d'immobilité. L'existence à Pierrelaurès était peut-être monotone, mais sûrement heureuse et correcte; la sienne n'y avait pas ressemblé : de ses hasards, il revenait fourbu, cassé, atteint d'une maladie incurable, au demeurant très riche. Mais comme il eût troqué sa fortune contre la quiétude de son ami! L'air natal trompa ses espérances et ne lui rendit pas la santé. Du moins, il voulut que sa mort servît à quelque chose et, s'en exagérant les causes, il exigea de sa femme qu'elle resterait à Casteluzech jusqu'au mariage de leurs enfants. Un beau soir, il s'éteignit, après avoir institué Brussange le conseil d'Arabelle de Laubermont et le subrogé tuteur des orphelins.

Aussi l'intimité fut-elle plus grande que jamais entre les deux familles. Mme de Laubermont était reconnaissante à M. de Brussange d'un dévouement que ne rebutait ni la fatigue ni l'ennui. Habituée au monde et au tapage dont elle égayait Casteluzech, elle se plaisait néanmoins dans l'intérieur sérieux de Pierrelaurès. Une parfaite dignité de mœurs tempérait ses frivolités apparentes, et permettait à Mme de Brussange de la traiter en sœur, d'autant qu'il fallait pardonner beaucoup à ses ignorances d'étrangère, — elle était Anglaise. — Sa façon de témoigner de sa tendresse pour son fils Albéric et sa fille Edith rappelait cette origine par son excentricité : une faiblesse absolue la faisait l'esclave de leurs moindres caprices. La fermeté de Brussange prenait, à ses yeux, les dimensions d'une sévérité hors de saison. Elle le consultait sur tout et ne l'écoutait pour rien, à moins qu'il ne s'agît d'affaires d'intérêt; à coup sûr, Brussange eût fait d'Albéric un homme semblable à ses propres fils, elle trouvait plus simple d'en faire un enfant qui ne jurât que par elle.

Cependant, elle se départit de cette rage absorbante en faveur d'un frère qu'elle avait appelé de Londres après la mort de ses parents, et dont elle abandonna la complète direction aux soins du vieil ami. James Pernill dut à cet éclair de bon sens de recevoir une éducation solide que rendait indispensable l'état précaire de ses finances.

C'était aujourd'hui un robuste garçon de vingt-cinq ans, qu'on aurait pu croire distrait outre mesure, si l'on avait voulu préjuger le fond par son attitude depuis qu'il venait de franchir le seuil du salon de Pierrelaurès. Mme de Laubermont, un peu affectée dans ses grâces britanniques, parlait haut, avec un flegme doctoral, accaparait Mme de Brussange, la félicitait d'avoir toute sa nichée sous les ailes.

— Vous ne pensiez pas la trouver ici au complet?

— Du tout.

— Voilà, c'était une conspiration.

— Que vous connaissiez?

— Non. Je l'aurais trahie, l'on ne doit pas faire de cachotteries à une mère. Je ne l'ai sue qu'après votre départ pour le Sacré-Cœur. Tout était combiné, ma chère. Vos fils sont si bien dressés qu'ils se comprennent à demi-mot avec leur père. Précaution inutile d'ailleurs, François n'ayant jamais eu le talent d'Albéric pour être refusé à un examen. Mais enfin, il paraît qu'on avait peur, cette

fois-ci. L'avancement et le congé de Robert devaient effacer votre chagrin dans le cas où François échouerait. On vous aurait si bien brodé cette contrariété sous les galons de notre lieutenant!

Edith de Laubermont projetait avec l'officier des parties de cheval : ils organiseraient des *rallye-papers*, ils courraient le pays à fond de train.

— Tout cela, chuchotait Albéric dans le cou de sa sœur, parce que l'amazone te va bien.

La jeune fille voulut protester. Marc prit les devants et lança ce compliment de saint-cyrien :

— Tout lui va bien.

Edith sourit. L'accent était vrai, le compliment aussi.

Tandis que dans ce coin du salon les gaietés s'envolaient, François s'approcha de James Pernill, qui n'avait pas desserré les dents.

— Qu'as-tu? demanda-t-il.

— Je n'ai rien.

— Tu as certainement quelque chose.

— Quelle idée!

L'idée n'était peut-être pas invraisemblable, car James Pernill, tout en parlant, prêtait surtout l'oreille aux bruits du dehors. Il épiait le pas de Mlles de Brussange. Serait-il donc obligé de rentrer à Casteluzech sans les avoir vues? Il y avait si longtemps!... Les deux sœurs? Eh! oui, toutes deux. Elles avaient toujours été bonnes pour lui, il leur portait une affection profonde; seulement, quand il fermait les yeux en prononçant leurs noms, il ne voyait se refléter en lui qu'une image, qu'un sourire, qu'un regard, et cela s'imprimait tellement dans son âme que c'en était devenu la meilleure part. Pourquoi n'arrivaient-elles pas? Celle des deux qu'il voyait sans cesse n'était donc pas pressée de le revoir?

— James, dit François, la tristesse n'est pas du programme. Nous sommes ici tous à la joie.

— Et moi de même, répliqua l'Anglais dont le visage étincela. Car la porte venait de s'ouvrir devant Hélène, et une paire d'yeux noirs très doux avait rapidement fait le tour du salon.

— A la bonne heure, déclara François, voilà comme je te veux.

Ils avaient achevé leurs classes ensemble à Paris, suivi les mêmes cours de droit et ne se quittaient guère. Leur ardeur studieuse eut la bonne fortune de rencontrer l'estime et la protection de Gérard Dalisier. Ce n'était pas une mince victoire. Gérard ne jugeait point

un homme d'après sa conduite, son caractère, ses défauts ou ses vertus; il n'avait qu'un criterium : les capacités intellectuelles et le résultat de leur mise en œuvre. La science était l'arche sainte ; hors d'elle, point de salut. A force de résoudre des problèmes, il avait pris en pitié tout ce qui ne relevait pas d'une équation.

C'est peut-être une excellente méthode pour la santé de l'esprit, c'en est une détestable pour celle du cœur. Le sien s'y dessécha. Son orgueilleuse intelligence put bien s'assimiler la substance des choses, elle ne se tourna jamais vers Dieu pour demander une bénédiction ou une aide. Aussi fut-il rapidement le fils modèle d'un siècle où le savoir confine à la présomption, et la présomption à l'athéisme.

Gérard n'était qu'à moitié responsable : les exemples avaient manqué à son enfance, ces exemples qui se gravent mieux que les paroles et se transforment en souvenirs bénis et mouillent les yeux quand on les évoque. Sa mère était morte très jeune; son père, occupé d'entreprises considérables, ne lui donnait pas une minute de son temps. Gérard avait grandi près d'un foyer désert, entouré, d'ailleurs, des mille raffinements du luxe. Car M. Dalisier, s'il se montrait avare de lui-même, ne l'était guère de tout le reste. Il s'était arrangé de façon que rien ne manquât au fils, hors le père; les maîtres les plus distingués, les domestiques les mieux stylés, les recherches les plus outrées de l'élégance, il n'avait eu garde d'oublier quoi que ce fût; quant aux besoins du cœur, cela s'inscrivait, par destination, aux profits et pertes. Il n'exigeait et n'attendait qu'une chose de Gérard : occuper fastueusement un jour la position qu'on lui laisserait toute faite. L'héritier instruit, brillant, doré sur tranches, serait le couronnemont de l'œuvre, une vanité de plus encadrant les autres.

Les goûts de Gérard servirent à merveille M. Dalisier. Une soif de science dévora l'enfant, les années en accrurent l'intensité. Bientôt elle devint un besoin insatiable qui ne lui permit pas de s'apercevoir du vide de l'atmosphère où il se mouvait. D'humeur hautaine, il effaroucha les sympathies de ses compagnons d'études ou de plaisirs. Ceux qui persévérèrent à forcer son intimité le firent dans un but personnel; il s'en rendit compte et les méprisa. N'ayant pas eu d'amis, il nia l'amitié; n'ayant jamais ressenti de trouble intérieur en présence d'une femme, il nia l'amour. Ces négations furent tout son code philosophique. M. de Brussange lui fit l'effet

d'un être anormal avec cette rage de témoigner à distance de l'intérêt à un parent qui n'en réclamait pas. Cependant, lorsque François et James vinrent à Paris, il crut devoir les accueillir pour répondre à ces nombreuses marques de courtoisie. C'étaient deux travailleurs dont les progrès l'attachèrent. — Cela rentrait dans le cadre de la science. — La discrétion de François, dépaysé parmi les somptuosités de l'hôtel, fuyant chez le millionnaire ce que tant d'autres y recherchaient, lui sembla une chose au moins originale. Il mit à le voir d'autant plus d'empressement qu'on montrait plus de réserve. Des relations suivies s'établirent, d'où naquit une sorte d'habitude, non dénuée de douceur, que Gérard s'étonnait de subir sans ennui. Plus âgé que François, déjà en possession d'une notoriété solide dans le monde savant, il devint l'idole de son cousin et ne s'en douta guère. Toutes les lettres de celui-ci apportaient à Pierrelaurès un concert de louanges.

Le manoir s'intéressa beaucoup aux détails qui peignaient les mœurs exemplaires de Gérard, son horreur du monde, sa bonne grâce un peu dédaigneuse. François ne tarissait pas : il assurait que l'entrée de Gérard dans un salon faisait sensation ; l'esprit caustique, la verve de l'érudit, sa bonne mine, — sans compter ses inscriptions au Grand-Livre, — lui valaient de vifs succès, il ne bronchait pas. Les femmes émoussaient contre une armure de glace, que rien ne pouvait fondre, leurs traits les plus acérés : il les déclarait vaniteuses, frivoles, nulles. Et François confessait que ce jugement, peut-être sévère, dans bien des cas ne manquait point d'à-propos. Seulement il fallait être Gérard, un esprit transcendant, pour s'y risquer sans crainte; François trouvait infiniment de charmes où Gérard ne trouvait rien. C'est que l'étudiant avait ce qui faisait défaut au savant : la foi, les enthousiasmes, la croyance au beau et au bien. Il ne soupçonnait guère qu'en ce point il l'emportait sur le sceptique tant admiré, pour lequel il cherchait à provoquer la tendresse des siens. Ce ne fut pas difficile. M. de Brussange fit revivre en son neveu la sœur qu'il avait chérie et lui donna dans son cœur la place laissée vide par la mort. Tout ce monde de Pierrelaurès, habitué à la communauté des sentiments, conçut pour Gérard, sur les dithyrambes de François, une même affection.

Mais c'était bien là, en vérité, de quoi se souciait M. Dalisier! Que lui faisaient des gens à peine connus, dont le hasard avait mis quelques gouttes de sang en ses veines? Ils n'existaient que pour

mémoire. Et si, en gagnant l'Espagne, il s'était arrêté chez son oncle, c'était uniquement parce qu'il n'avait pas eu le courage de résister aux sollicitations de François. Maintenant, là, dehors, sous la nuit tombée, au moment où Paule venait de disparaître, il se demandait quelle bizarrerie du sort l'avait poussé dans cette famille, — la sienne pourtant, à lui, l'étranger partout depuis sa naissance, — et le faisaient le témoin de scènes étranges. La joie du retour, les baisers, lui bourdonnaient encore aux oreilles et lui apportaient comme un écho vague de choses entendues, il ne savait où, à moins que ce ne fût en songe. Il voulut secouer l'impression persistante et s'aperçut que les phrases de Paule restaient en lui, pareilles à ces flèches qui tremblent encore dans la plaie qu'elles ont faite. A quel propos s'était-il laissé envahir par un accès de curiosité? Sa cousine était libre d'agir à sa guise, de regarder les nuages, de causer avec le vent, d'être coquette, d'être femme enfin. Qu'avait-il affaire à ces sortes de créatures, lui qui passait près d'elles dans la vie en haussant les épaules? Et parce que l'une d'entre elles... Certes, elle était jolie, Paule; mais toutes les femmes sont jolies. Pourquoi cette rage de porter ses investigations jusque dans les replis de la pensée d'autrui? Que lui importait cette enfant, ce qu'elle faisait, ce qu'elle disait, ce qu'elle rêvait?

Les gros nuages que Paule consultait tout à l'heure avaient envahi le ciel et posaient sur le château le dais sombre de leur masse. La nuit s'épaississait. A travers les feuilles des arbres, la brise gémissait avec des notes presque humaines. Deux phares éclatants trouèrent l'obscurité de plus en plus profonde : c'étaient, au rez-de-chaussée, les fenêtres du salon qui découpaient leurs hauts cadres d'or sur les buissons de roses endormis à leurs pieds. A l'intérieur, des silhouettes allaient et venaient. Une d'elles, svelte, légère, avança dans l'orbe lumineux. Gérard la reconnut, elle l'attirait. Et comme obéissant à l'attraction mystérieuse, sans savoir, sans vouloir, d'un mouvement machinal, tandis que les nuages s'abaissaient un peu plus et que de sourds grondements annonçaient la venue de l'orage, il marcha vers l'apparition.

III

Gérard dormit mal. Toute la nuit il épia le silence. Çà et là, les dernières rafales s'engouffraient dans les couloirs du château, lais-

sant, après leur passage, une accalmie plus intense. Et par moments, sous les charmilles de Pierrelaurès, les rossignols, l'orage parti, disaient leurs nocturnes, ou quelque oiseau des ténèbres lançait à travers l'espace son hululement lugubre. Et c'était tout.

Cette tranquillité l'importunait.

Accoudé, songeur, il cherchait, dans l'absence du bruit, un bruit de souffle, quelque chose qui ressemblât à de la vie au milieu de ce désert, une respiration moins tourmentée que celle qui haletait en sa poitrine. Au dehors, les chantres ailés gazouillaient de nouveau leurs joies, s'interrompant au cri mélancolique de la chouette. Oiseaux d'amour, oiseaux de mort veillaient ensemble sous l'indifférente clarté des étoiles.

Une agitation de plus en plus forte s'empara de Gérard.

Tantôt il eût voulu dormir un sommeil de plomb, sans réveil; tantôt il souhaitait d'animer tout ce silence, d'entendre une voix auprès de lui, douce, caressante, prompte aux confidences; de voir palpiter sous son regard de grands yeux naïfs, de satisfaire cette soif étrange de curiosités qui tout à coup l'avait pris. Il ne s'agissait plus des problèmes embrouillés de la science, vite débrouillés par un simple effort de raisonnement. Une question se posait, bien autrement difficile à résoudre, méprisée jusqu'ici, grosse peut-être de terribles mystères. Et cela ne relevait point de la science, il se demandait ce que cela pouvait être! Son scepticisme opiniâtre lui ramenait aux lèvres la vieille phraséologie habituelle : « Tu croiras lire dans une intelligence et tu ne verras que les divagations de ton propre cerveau en passe de folie. Tu auras l'illusion, tu n'auras pas la réalité. Quelle démence, de convoiter de chimériques trésors! Au fond de tes creusets, qu'as-tu rencontré toujours? La matière, et la matière seule. Cette jeune fille est faite de nerfs, de sang, d'instincts; la belle avance, quand tu te seras convaincu, — à ses dépens et aux tiens, — qu'elle n'est pas faite d'autre chose? »

Gérard se raidissait.

Allait-il, lui qui avait tout nié, hors la science, chercher loin d'elle, par une aberration incroyable, des leçons et des bonheurs, ou resterait-elle, comme autrefois, sa cuirasse et son bouclier? Que devenaient ses rudes dédains, sa morgue superbe en face des fragilités générales? Rien n'affranchissait donc de ce tribut humiliant, et quelque chose d'invaincu, d'incoercible, le rattachait à la chaîne des infirmités humaines!

En dépit de ses efforts, une tempête grondait en lui. Le cœur tué par l'esprit ne ressuscitait pas, mais des laves gonflaient ses veines par un brusque flux de vie et de jeunesse.

— C'est de la folie! dit-il tout haut.

Sa voix le fit tressaillir. Elle sonnait les révoltes intérieures.

Il se leva et, pour se rafraîchir le sang, ouvrit sa fenêtre. Les étoiles pâlissaient, une teinte grise s'épandait sur le bleu sombre du firmament. La nuit semblait quitter la terre pour remonter aux cieux et une brume blanche, encore opaque, se dessinant vers l'Orient, marquait l'endroit d'où viendraient tout à l'heure les premiers rayons du jour. Des senteurs embaumées montaient dans l'atmosphère. A mesure que la lumière pointait sur les branches d'arbres, sur les herbes, sur les pierres, des gouttes de rosée couronnaient cette nature ensommeillée d'une parure de diamants. Les oiseaux saluaient le soleil encore voilé de nuages roses, et, de toutes parts, des bruits imperceptibles se croisaient, appelant et rappelant la vie.

Gérard s'habilla promptement et descendit dans le parc. Ces enchantements de la nature, ce trop-plein des choses qui débordait autour de lui, l'attiraient, l'apaisaient. L'air froid du matin calma sa fièvre. Il se promenait au hasard depuis longtemps, lorsque M. de Brussange déboucha d'une allée.

— Pas possible! s'écria le châtelain de Pierrelaurès. Eh bien, voilà une chose que je n'aurais jamais crue. Les savants sont donc aussi des poètes ?

— Parce que je ne dormais plus?

— Ne nie pas. Tu as eu ton accès de poésie : tu as voulu voir lever l'aurore.

— Comme les gens vertueux. Je ne nie pas, puisque vous y tenez, mon oncle. Mais où y a-t-il de la poésie dans ma vertu?

— C'est la même chose.

— Ah! par exemple...

— Certainement, et sans paradoxe. Suis plutôt : la poésie exalte, n'est-ce pas?

— On le prétend, du moins.

— Tu n'es guère aimable pour elle. Eh bien, cite-moi quelque chose de plus noble, de plus haut, de plus surhumain que la vertu.

— Mon oncle, surhumain est le mot, à telles enseignes qu'ici-bas on ne la rencontre jamais.

— Bien obligé! repartit M. de Brussange.

— Si vous aimez mieux, je dirai que vous l'avez accaparée tout entière.

— Ni l'un ni l'autre. J'essaye d'en avoir ma part, rien de plus. Mais ce simple essai prouve qu'elle existe. Ah! mon ami, ne la calomnie pas. Sans elle, que ferions-nous? Elle est notre palladium, elle nous garantit de nos misères, nous enlève à nos fanges. Elle plane dans l'éther.

— Comme la poésie.

— Justement, ce qui les fait sœurs. Par elle, on comprend le grand, on admire le beau, l'on aime le bon. Celle-ci crée du sublime avec l'esprit, celle-là fabrique du bien avec le cœur, et, crois-moi, l'œuvre cachée, obscure, éphémère peut-être, souvent est plus féconde que l'œuvre brillante et pourtant impérissable.

— Voilà, mon oncle, dit Gérard, un panégyrique matinal. Quel dommage qu'il tombe dans l'oreille d'un sourd!

— D'un sourd par système?

— Oui et non. Je ne crois guère à la poésie, je ne crois pas du tout à la vertu.

— Ta vie dément tes paroles.

— Ma vie ne prouve rien. Je suis né sans vices. A moins, reprit Gérard se rappelant les tumultes de la nuit, à moins qu'ils n'aient dormi jusqu'à présent. J'ai le goût et la force du travail, de là le peu que je vaux. J'aime la correction dans la vie, comme j'aime l'élégance dans mon salon, affaire d'habitude et de propreté; mais la grosse caisse des sentiments, mais le culte d'un fétiche, mais le mysticisme au cerveau, souvenirs bleus, aspirations vagues, tout le bagage des faiseurs de romans ou de sottises, serviteur, mon oncle, je ne donne point là dedans. Je donne dans la science, et cela me suffit, parce qu'elle est la seule chose vraie, la seule qui ne m'ait jamais flatté, jamais bercé de chimères; brutale, soit, sincère du moins, raisonnant par A+B, me montrant l'existence brève, le néant au bout. A la bonne heure! on sait où l'on va. Et l'on n'a plus peur. Car cette existence, on la double; ce néant, on le brave, — toujours grâce à la science. Par elle, on lui survit. L'effort de la pensée se perpétue dans l'avenir, y engendre d'autres efforts et, convenez-en, mon oncle, cette récompense en vaut bien une autre.

M. de Brussange ne répondit pas. Il contemplait Gérard. L'orgueil vibrant en ces paroles, cet accent qui leur imprimait un air de défi, le remuaient douloureusement. Une tristesse effaça son gai sourire.

Il songeait à l'enfance solitaire de cet homme, à cette belle jeune femme morte en lui donnant le jour... Ne lui aurait-elle laissé rien de son cœur et de son âme, quand elle l'avait pétri de toutes ses grâces extérieures? Non, c'était impossible : puisque Gérard vivait, la mère, — sa sœur si tendrement vénérée, — ne saurait être morte tout à fait.

— Mon enfant, dit-il, tu te méconnais, ou tu n'es pas le fils de ta mère.

Gérard eut un geste ennuyé : l'émotion de son oncle lui semblait hors de saison. Cependant il résolut de la calmer, en n'effarouchant plus; et, pour effacer la mauvaise impression produite par cet entretien, il suivit M. de Brussange dans ses courses de propriétaire, allant de chantiers en chantiers, visitant les métairies, captivé bientôt, presque à son insu, par les façons accortes et surtout la conversation de son guide. En ce campagnard, il était émerveillé de découvrir une érudition solide, se ramifiant à l'infini, de larges idées, de profonds aperçus. Mais tout bonnement il avait affaire à un homme supérieur! Comment cette organisation d'élite avait-elle pu se confiner dans le cercle étroit d'une vie de province? Il en marqua sa surprise. M. de Brussange ne se blessa ni ne tira vanité de cet ébahissement, et ce fut du ton le plus simple qu'il répondit :

— Je n'étais pas destiné aux rôles de surface. Pour sortir du rang que Dieu nous assigne dès le berceau, il faut ou un esprit transcendant ou une âme privilégiée. Je ne suis rien de cela. J'avais une autre œuvre à faire, œuvre du dedans, dont l'accomplissement m'apporterait d'abord l'espoir, puis la réalité du bonheur. Tu vas rire : c'est tout bêtement l'éducation de mes enfants. Je puis me rendre cette justice de n'avoir pas travaillé en égoïste. Je ne les ai élevés ni pour moi, ni même pour eux, mais pour Dieu, qui me les avait confiés.

Dans ces paroles, quelques heures plus tôt, Gérard eût trouvé matière à raillerie; en ce moment, il se serait fait scrupule de répondre légèrement à M. de Brussange. En face de la noble humilité de ce caractère, un respect réel le pénétrait et, avec ce respect, une inconsciente mélancolie, comme une appréhension de vagues souffrances.

Ils atteignirent les premières maisons du bourg bâti à mi-côte. Une rue tortueuse, où les porches surplombaient, les conduisit à la place que fermait l'église, une vieille église romane, avec ses mu-

railles décrépites, brûlées aux morsures du soleil. Derrière, un fouillis de verdure cachait le manoir de Pierrelaurès, dont on apercevait à peine le sommet des tourelles. Une grande animation régnait dans le village, les enfants se précipitaient vers la place, culbutant tout sur leur chemin, jetant l'épouvante au milieu des oies paisibles, des poules et des pigeons, hôtes familiers de la rue, tandis que, sur le pas de leurs portes, les rudes paysans ou les ménagères actives s'arrêtaient pour regarder là-bas, vers l'église.

— Il est drôle, votre village, dit Gérard en examinant les pauvres toits couverts de pierres, où le soleil semait de l'or, perchés sur la colline comme un troupeau de chèvres, et le clocher ne montant pas bien haut dans le bleu du ciel et, vers l'horizon, la ceinture verte de Pierrelaurès.

— Moi, je le trouve charmant, riposta M. de Brussange, peut-être parce que je l'ai toujours vu. Si tu savais quels braves gens l'habitent ! Les plus vieux m'ont fait sauter sur leurs genoux.

Ils débouchèrent sur la petite place.

A l'une des extrémités, Paule, en robe de percale, un chapeau de paille sur la tête, une corbeille appuyée à la hanche, distribuait aux enfants accourus près d'elle une sorte d'échaudé, régal des populations du Sud-Ouest, et qu'on appelle du nom désagréable de tortillons.

— Quelle cérémonie est-ce là, mon oncle? demanda Gérard.

— Une façon à Paule de célébrer son retour. Nous ne sommes pas riches, aussi ses largesses sont-elles des plus modestes; mais elle y porte tant de cœur, que c'est, tu vois, une joie générale.

Ils avancèrent lentement. La jeune fille était trop à ses occupations pour remarquer leur arrivée. Quand sa corbeille fut vide, quelques gamins se disputèrent l'honneur de la reporter au château. Paule la leur abandonna et, s'adressant aux paysannes :

— Où donc est la fille de Thouenne? Je ne l'ai pas vue.

Une vieille, courbée par l'âge, secouée d'un tremblement nerveux, s'approcha de Paule.

— Vous voilà grande et forte, notre demoiselle, dit-elle d'une voix chevrotante, et aussi jolie que charitable. C'est un bel arbre que la famille de Brussange. Quand la mort coupe un rameau, d'autres poussent, et il y a toujours des fleurs sur ses branches : autrefois Mlle Séverine, que j'ai nourrie, la sœur de votre père, maintenant vous et votre sœur. Le bon Dieu vous garde, notre demoiselle, et garde Brussange à Pierrelaurès ! Au village, les vieux

s'en vont doucement; le château les secourt, mais les vieux sont très malheureux, allez! A votre âge, vous ne pouvez pas le comprendre. Ils ont bien de la peine de n'être plus bons à rien, après avoir été bons à quelque chose. Voyez, dans toute ma journée, je ne peux seulement pas filer plus d'une fusée, tant mes mains remuent, et je n'ai pas d'autre gagne-pain.

Elle essaya de faire tourner le fuseau, mais le tremblement des doigts l'empêchait : le chanvre s'étirait sans être tordu.

— Pauvre mère! dit Paule. Eh bien, nous allons faire un échange.

Elle sortit de sa poche un chapelet, le mit dans la main ridée et prit la quenouille qu'elle pendit à sa ceinture.

— Vous direz le rosaire pour nous tous les jours, et moi, tous les jours, je filerai pour vous. Comme cela tout ira bien, n'est-ce pas?

Sa physionomie compatissante, sa radieuse bonté, touchèrent le vieux cœur découragé dont elle venait d'entendre les plaintes. Des larmes coulèrent sur les joues brunes de la vieille, sans que celle-ci trouvât un mot à dire. Mais elle baisait le chapelet maintenant deux fois saint.

Edouard Delpit.

(*A suivre.*)

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Les Possédés*. 2 vol., par Th. Dostoïevsky, traduit par Victor Derély. (Plon.) — II. *L'Esprit souterrain*, par le même, traduit par E. Halpérine et Ch. Morice. (*Id.*) — III. *Mes Mémoires*, par le comte Léon Tolstoï, traduit par Halpérine. (Perrin.) — IV. *Dernières Nouvelles*, par le même, traduit par Mme E. Tsakny. (Nouvelle Librairie parisienne.) — V. *Possessions*, par Ch. Epheyre. (Ollendorff.) — VI. *Le Calvaire*, par Octave Mirbeau. (*Id.*) — VII. *La Bohême militaire*, par René Mélinette. (*Id.*) — VIII. *Paul Brujère*, par Zénon Viret. (*Id.*) — IX. *La Chute d'une Femme*, par Oscar Noirot. (Dentu.) — X. *Dans la Tourmente*, par P. Deplas. (Ollendorff.) — XI. *Mal assortis*, par André Mouëzy. (Plon.) — XII. *André Moynard peintre*, par Jeanne Mairet. (Ollendorff.) — XIII. *Noir et Rose*, par G. Ohnet. (*Id.*) — XIV. *L'Archiduchesse*, par Etincelle. (*Id.*) — XV. *Le Galoubet*, par A. Beissier. (Nouvelle Librairie parisienne.) — XVI. *Isoline du Trieux*, par Rouzé. (Lecène et Oudin.) — XVII. *Une Exilée*, par Paul Célières (Hennuyer.) — XVIII. *Fille d'Irlande*, par A. Geoffroy. (Gautier Blériot.) — XIX. *La Statue grecque de Tibur*, par Mlle Th. Alphonse Karr. (Delhomme.) — XX. *Le Roi des Jacques*, par Mme Cassan. (Bibliothèque des Mères de famille. Didot.) — XXI. *Sans Dieu*, par Marie Gervais. (Dillet.) — XXII. *A travers la vie*, par Mme Louise d'Alq. (Ollendorff.) — XXIII. *Les Confessions d'un ex-libre penseur*, par Léo Taxil. (Letouzey et Ané, éditeurs.)

I. — IV

Nous prévenions nos lecteurs, dans le dernier compte rendu, qu'ils n'en avaient point encore fini avec la fécondité des romanciers russes; nous leur annoncions même, les *Possédés* de Destoïevsky, traduits, en deux volumes, par M. Victor Derély, Cette traduction nous est arrivée accompagnée de *l'Esprit souterrain* et de deux ouvrages de Tolstoï. Mettons cette fois encore la grosse infanterie russe en avant, derrière elle passeront plus aisément

certains romans français, beaucoup moins lourds mais tout aussi naturalistes, et dont nous éprouvons quelque embarras à entretenir notre public.

Les Possédés sont un des derniers ouvrages de Destoïevsky ; les lenteurs fatigantes, l'étrangeté des dialogues, la bizarrerie des caractères, surpassent tout ce que l'on connaît déjà de ce romancier. Malgré l'habileté du traducteur, beaucoup se lassent avant la fin, ce qui est fâcheux; car le second volume, surtout, contient des scènes vraiment dignes du grand écrivain. En composant les *Possédés*, ou plutôt les *Démons* (Bési), Destoïevsky voulait étudier la secte des nihilistes et lutter avec Tourguenef qui venait de traiter magistralement le sujet. Il glissait en même temps des critiques acerbes contre ses rivaux littéraires, mais les personnalités qu'il attaque étant peu connues en France, la plupart de ces traits sont perdus pour nous. On a dit que Dostoïevsky avait été prophète dans ce livre, qui, publié en 1871, racontait d'avance, les futurs excès du *nihilisme* alors naissant On condamne aussi l'ouvrage au point de vue moral. Le romancier n'approuvait pas, sans doute, les doctrines de la secte ; il en représentait les adeptes comme des gens tarés, capables de tous les crimes, ou comme des cerveaux malades dominés par un chef monstrueusement corrompu. Il montrait ce chef incertain sur le but, travaillant pour lui seul, sous prétexte de délivrance sociale ; mais, en développant longuement les théories nihilistes, en répétant les négations criminelles de ces sectaires, en se faisant l'écho de leurs appels au désordre, le romancier contribuait à propager des idées, des plans subversifs, que sa vague religiosité panthéiste combattait mal.

Chez nous, cet interminable roman ne peut guère empoigner les masses, heureusement, car sa lecture ne vaut rien dans un milieu peu préparé. Les hommes sérieux y puiseront matière à de nombreuses réflexions auxquelles nous ne pouvons guère nous arrêter. Remarquons seulement, en passant, quelle sorte d'influence l'esprit français a exercée et exerce encore en Russie, malgré de récentes velléités d'indépendance, Le moindre citadin russe connaît, par cœur, tous nos écrivains athées ou socialistes; les plus lettrés ignorent les grands auteurs catholiques de notre pays. — Ces petits bourgeois de province, ces nobles campagnards ont, chez Dostoïevsky, une physionomie bien étrange, on dirait des sauvages

affublés d'un frac sans avoir eu le temps de mettre une chemise. On déplore souvent, et jamais trop, cette culture hâtive qui a gâté les grandes qualités du peuple russe; l'incrédulité implantée sur les bords de la Néva ne croît cependent qu'à la surface; les nihilistes, les plus entraînés dans le mouvement, se surprennent encore à baiser l'icône. « On ne peut être Russe et ne pas croire en Dieu », s'écrie un personnage de Dostoïevsky, les *étudiantes* seules poussent l'incrédulité jusqu'au bout, par amour-propre ou par passion, car, au fond, la femme athée a toujours une idole et un culte. Si la haine de Dieu est difficile à inculquer dans les âmes russes, celle du catholicisme s'y rencontre fortement enracinée; nous voudrions avoir le temps de prouver, par quelques passages, que cette haine ne le cède en rien, chez les Grecs, aux préjugés protestants. Terminons en citant les lignes suivantes qui expliquent le titre et l'idée du romancier. Après avoir demandé, sur son lit de mort, qu'on lui lise l'Évangile à l'endroit des pourceaux précipités dans la mer, le plus pacifique des nihilistes de Dostoïevsky, déclare que, s'il a longtemps regardé ce récit comme une pierre d'achoppement, il commence à le comprendre. « Les démons qui sortent des malades et entrent parmi les cochons; (ce mot a une grande vogue, pour le moment, nous le transcrivons quand nous le rencontrons, sauf votre respect cher lecteur!) ce sont tous les poisons et les miasmes, toutes les impuretés et tous les diables accumulés depuis des siècles dans notre grande et chère malade, dans notre Russie. Mais comme sur ce maniaque insensé, veille, d'en haut, une grande pensée, une grande volonté qui expulsera tous ces démons, toutes ces impuretés, toute cette corruption... Et eux-mêmes demanderont à entrer dans les cochons. — Que dis-je? Ils y sont peut-être déjà! C'est nous, nous et eux, Pétroucha et les autres et moi, peut-être, tout le premier; affolés, furieux, nous nous précipiterons du rocher dans la mer et ce sera bien fait, car nous ne méritons que cela! Mais la malade sera sauvée! elle s'assiera aux pieds de Jésus. »

Quant à *l'Esprit souterrain*, on le croirait sorti des élucubrations d'un fou ou d'un épileptique, et de fait Dostoïevsky fut atteint d'épilepsie dès son enfance. Malgré le désordre des pensées, le délire qui règne dans l'ensemble de l'ouvrage, il y a cependant des passages admirables. On y retrouve les types préférés du célèbre romancier : le petit bureaucrate misanthrope et pourtant humani-

taire, dévoré d'orgueil et toujours en butte aux humiliations; la femme dégradée, mais excusable, parce qu'on l'a vendue et flétrie, avant qu'elle ait eu conscience du mal, parce qu'elle est encore capable de bons sentiments, comme le témoignent les larmes de cette malheureuse, à laquelle le complice de ses fautes adresse, au milieu d'une nuit de plaisir, une si étonnante et si pathétique admonestation. Il ne serait pas facile d'analyser rapidement le caractère d'Ordinov, le principal personnage du roman, Ordinov, une de ces âmes dont nous ignorons certains côtés « sur lequel les auteurs russes, comme on l'a fort bien dit, nous ouvrent des horizons nouveaux », Ordinov, c'est Dostoïeysky lui-même avec le supplice de sa pensée. Dans ces profondeurs, où il creuse sans cesse, se heurtent les contradictions, les antimonies les plus bizarres. Sceptique, le besoin de certitude l'obsède; matérialiste, il moralise continuellement. Il ne faut pas prendre l'*Esprit souterrain* pour un être fantastique, il n'est autre que l'esprit qui s'agite dans le mystère de notre intérieur, qui torture surtout l'homme isolé de ses semblables, soit par les circonstances de la vie, soit par les dispositions du caractère. Cet *esprit* toujours occupé à diagnostiquer la conscience, que Dostoïevsky appelle « une maladie », chacun le sent remuer en soi et chacun le reconnaîtra dans cette merveilleuse étude, en dépit des traits si originaux du modèle. Peut-être qu'après avoir lu les monologues de l'Hamlet Russe, on conclura d'une manière inattendue, ne trouvant, comme lui, qu'un remède au mal secret et qu'une véritable philosophie, celle du retour sincère vers les grands principes de morale, patrimoine imprescriptible de l'humanité.

Dostoïevsky s'analyse sous un pseudonyme; son émule, le comte Tolstoï, écrit, presque sans rien déguiser, une autobiographie. Il raconte longuement et simplement, dans ses *Mémoires*, son enfance, son adolescence, sa jeunesse. Quant à la suite de sa vie, les mieux informés assurent qu'il l'a retracée sous l'anonyme si curieux de Constantin Lévine, dans *Anna Karenine*. Les idées, les tendances, les passions du grand écrivain sont toutes en germe chez l'enfant qu'il peint un peu trop d'après l'homme fait. Né en 1828, Tolstoï perdit sa mère très jeune; le souvenir de cette douce et pieuse femme lui inspire des pages extrêmement touchantes, puis la pure image va s'effaçant; l'enfant se sent abandonné à la direction assez molle d'un père, qu'il respecte peu, et d'une aïeule maussade; ses professeurs, Allemands ou Français, semblent fort dépourvus

de principes; sa foi enfantine persiste pendant quelque temps, mais les pratiques de l'Église russe ne le soutiennent guère. On rapprocherait, d'une manière très instructive, le récit d'une des confessions du jeune Tolstoï, de ceux que nous ont laissés Gœthe et Chateaubriand sur le même sujet; rien ne ferait mieux toucher au doigt la différence entre le schisme, l'hérésie et la véritable Église. Si le jeune Russe se sent follement heureux après un aveu pénible, c'est par l'unique raison qu'il se croit une âme très courageuse. « Cet acte l'honore », pense-t-il; son admiration pour lui-même devient telle, qu'il raconte sa démarche au cocher de drojki, par lequel il s'est fait conduire... A travers les minutieux détails de ces mémoires, on remarquera les étapes parcourues par le futur écrivain avant d'arriver à « cet état d'âme russe dont il a été le traducteur et le propagateur et qu'on a appelé le nihilisme », comme le dit M. de Vogüé. Cet état s'explique chez le comte Tolstoï par les habitudes de cette grande maison qu'il décrit si minutieusement, par le genre d'éducation reçue de son père et de ses maîtres, par l'éveil, précoce et si peu surveillé, de ses passions, par l'insuffisance d'une religion toute de forme, par le manque d'influence du clergé dans la famille et dans l'éducation, par celle, très persistante au contraire, de l'incrédulité et de la légèreté de l'esprit du dix-huitième siècle; le seul que la Russie s'obstine à nous emprunter. Les mémoires du comte Tolstoï sont remplis de détails précieux pour qui veut se rendre compte de l'état intellectuel et moral des hautes classes dans ce pays, il faut nous arrêter pour indiquer sommairement encore les *Dernières Nouvelles* du même auteur, recueil dans lequel on trouvera plusieurs morceaux littéraires déjà traduits. M. Halpérine nous ayant donné, dans son volume intitulé *la Mort*, la fin du *Roman d'un Cheval* et *la Mort d'Ivan Iliïtch*. *Un Pauvre diable*, nouvelle inédite, croyons-nous, termine le volume; c'est le récit très réaliste et très émouvant des misères du paysan russe, avant la libération, alors que le système de recrutement militaire était encore entendu suivant les coutumes féodales.

V

Possession, livre étrange, écrit, sans doute, par une plume étrangère, nous fera passer de la littérature russe à nos romans français. Les scènes, d'ailleurs, ont lieu en Russie et les personnages sont Russes. On pourrait s'écrier, comme Macbeth, après

avoir lu cette fantastique histoire : « Il fut un temps où les hommes mouraient et tout était fini, mais si, aujourd'hui, les morts viennent nous chasser de nos demeures, où en sera-t-on? Shakespeare tirait un grand effet moral de l'apparition de son fantôme, au lieu que les spirites ne cherchent qu'à éveiller les sentiments malsains, par leurs fantasmagories. Une jeune femme qui, pendant sa vie, a su dominer un amour coupable, n'a plus, après sa mort, qu'un pouvoir malfaisant; tout entière à ses passions, elle s'empare du corps de sa rivale, engourdit l'âme de la malheureuse, à laquelle son propre esprit se substitue. Elle parvient ainsi à séduire l'homme qu'elle repoussait vivante, à le forcer au suicide. L'auteur admet l'immortalité de l'âme, dans des conditions monstrueuses, il est vrai, puis, se contredisant lui-même à chaque page, il laisse échapper des illogismes tels que celui-ci : « Si *l'esprit* revient, il nous entraînera dans le *néant*. » Voilà le chaos d'idées où l'on se jette, quand on veut remplacer la foi par de folles rêveries. On nous répondra, peut-être, que cette donnée n'est qu'un simple jeu de l'imagination du romancier qui n'attache aucune importance à ses théories. En ce cas, ce ne serait pas, du moins, un jeu innocent.

VI. — XIV

Le Calvaire, de M. Mirbeau, nous paraît, par son titre seul, une véritable profanation de ce que nous respectons davantage, nous autres catholiques, car le *Calvaire* que gravit, ici, le voluptueux, se compose des tourments éprouvés dans un ménage irrégulier. Ce livre a eu beaucoup de succès, il devait plaire par la forme toute moderne; malheureusement le talent de l'auteur avait pour appui un certain genre d'attrait duquel le public se montre de plus en plus avide. M. Mirbeau compte parmi les écrivains qui prétendent diriger l'évolution actuelle de la littérature, et qui font consister, surtout, l'artifice de leur renouveau à expulser tout sentiment, toute aspiration spiritualiste, à fuir toute conclusion morale, à rechercher les crudités du mot, la grossièreté de l'image, avec autant de soin qu'on en mettait autrefois à voiler les choses malpropres par l'habileté ou l'élégance de la phrase. N'ont-ils pas appris, du poète déifié de nos jours, qu'il n'est :

Pas un mot où l'idée, au vol pur,
Ne puisse se poser tout humide d'azur?

En vrai disciple du maître, notre romancier décrit « les cochons roses dont le dos gras reflète le nuage qui passe ». Mais le manque de goût n'est pas le plus grave reproche qu'on puisse faire à cette école... Sa préférence pour le gros mot, son réalisme affecté, procèdent, bien souvent, de la corruption de la pensée. Quand celle-ci arrive à un certain point de décomposition, elle salit tout ce qu'elle touche. L'onde la plus limpide, le rayon de soleil, l'innocence d'un sourire d'enfant, rien n'est pur pour les impurs. L'auteur du *Calvaire* ne saurait voir une statue de la Sainte Vierge sans la souiller d'une idée immonde. Quant à ces études, psychologiques ou physiologiques, poussées si loin, assure-t-on, par nos modernes romanciers, sont-elles donc si supérieures à celles de leurs prédécesseurs? prétextes de fouilles dégoûtantes dans les bas fonds de l'âme humaine, ces observations tant vantées ne varient guère. La plupart des écrivains en vogue se bornent à disséquer la conscience en train de se *bestialiser* et M. Mirbeau emprunte sa donnée aux feuilletons, aux romans, aux théâtres qui la ressassent chaque jour. Nous ne voulons pas dire, pour cela, que son livre n'ait point été vécu; au contraire, ce genre de vie est le seul que connaissent beaucoup de nos romanciers et, il y a quelques mille ans, Salomon se plaignait déjà de « la courtisane plus amère que la mort ». Reconnaissons-le, cependant, l'auteur du *Calvaire* semble fatigué d'une existence dont il a sondé toutes les amertumes; il n'érige pas l'immortalité en dogme, comme cet académicien dont le cynisme sénile s'étale, de temps à autre, avec tant de fracas.

« Si, quand il aura lu mon livre, écrit M. Mirbeau, un jeune homme, un seul, prêt à défaillir, se sentait tant d'effroi et de dégoût qu'il fût à jamais sauvé du mal, il me semble que cette âme commencerait le rachat de la mienne. » Toujours le système de l'esclave ivre! Nous avons dit souvent ce que nous en pensons. Le collaborateur du *Matin* continue par cette phrase absurde, si l'on veut, mais qui trahit un involontaire élan vers des croyances encore présentes à sa mémoire : « J'espère, quoique *je ne croie plus en Dieu*, j'espère qu'au fond de ces asiles de paix, où, dans le silence de la nuit rédemptrice, monte vers le ciel le chant triste et consolateur de ceux qui prient pour les morts, j'espère que j'aurai ma part des pitiés et des pardons chrétiens. » Puis, s'adressant à l'ouvrier, le romancier lui crie : « Aux jours de révolution, tu crois te venger en tuant des soldats et des prêtres, des humbles et des souffrants

comme toi; as-tu jamais songé à dresser des échafauds pour ces créatures infâmes, pour ces bêtes farouches qui te volent ton pain et ton soleil? » Et il montre, d'un geste de justicier, les files de voitures qui reviennent chaque soir du bois de Boulogne, traînant lentement des milliers de courtisanes, couchées dans leur luxe insultant.

M. Mirbeau déteste la guerre, il a raison à beaucoup de points de vue, mais les équivoques sont dangereuses pour les masses. On a remarqué cet épisode de son livre, où un jeune soldat français, qui vient de tuer un Prussien, baise avec des larmes de pitié le cadavre de l'ennemi. L'amour de l'humanité, qui nous vient de l'Évangile, se change de nos jours en un lâche de cosmopolitisme, derrière lequel se cache la dissolution sociale. Ecrire en ce sens, rejeter les fautes d'une population égoïste sur les chefs militaires, discréditer nos officiers, excuser la démoralisation publique, n'est-ce pas, à peu près, ce que fait M. Mirbeau, et, dans le temps où nous sommes surtout, est-ce bien une œuvre de patriote?

Puissent les Allemands ne pas lire, non plus, la *Bohême militaire!* Les mœurs grivoises, la légèreté et la paresse des officiers dont M. Melinette raconte les passe-temps, leur causeraient trop de plaisir! N'insistons pas davantage sur ces récits de *corps de garde.*

Quant à l'auteur de *Paul Brujère*, il reproduit la thèse imposée par les *loges* et que nous retrouvons dans tant de romans. Il faut rendre le mariage chrétien odieux et impraticable, ridiculiser, avilir la femme pieuse, diffamer le clergé, glorifier l'union libre et le divorce. On croirait néanmoins, que M. Viret a reçu une certaine éducation cléricale; il défigure ce qu'il sait de l'enseignement chrétien, mais, malgré lui, la divine délicatesse de la morale évangélique se dégage de ses attaques. Un des prêtres dont il esquisse le rôle, conserve un assez beau caractère, quoique l'auteur en fasse un curé libéral, prêt à sacrifier une demi-douzaine de dogmes, au choix des libres-penseurs, et à jeter, par-dessus le bord, quelques commandements de Dieu ou de l'Église, trop incommodes au dix-neuvième siècle. Ce livre pourra faire du mal dans un certain milieu, non qu'il soit spirituellement ou solidement écrit, mais parce que les préjugés et les instincts du vulgaire seront flattés par la vulgarité même de l'ouvrage.

M. Noirot plaide, au contraire, pour la famille et contre le divorce, dans *la Chute d'une Femme;* notre public applaudira, nous

en sommes sûrs, aux bonnes intentions, nous dirons même à la bravoure du jeune romancier. La femme dont il nous raconte la chute lamentable, était bien née, bien élevée; elle avait un excellent mari; la coquetterie, la vanité, les mauvais conseils, la précipitent rapidement aux derniers degrés de la honte. L'époux s'est montré faible, on l'a dédaigné. Il essaie de résister à de ruineux caprices, on le prend en horreur. Pauline passe ses journées dans les grands magasins ou chez les couturières, elle est si affairée qu'elle en oublie son fils au fond d'un omnibus. Oui, mais si le *Figaro* pouvait citer sa toilette! Comme toutes les mondaines, elle abandonne son petit enfant aux mains des domestiques, à moins que, le pomponnant comme un caniche, elle s'en serve pour parader à la promenade. Le pauvre petit être ne résiste pas longtemps aux irrégularités ni aux fatigues d'une pareille vie. Dégoûtée de son mari, chagrine de la perte de son enfant, Pauline a besoin de consolateurs, ils ne manquent jamais aux jolies femmes. Ils se mettent à l'œuvre, attisant les passions, soufflant l'idée du divorce, prêtant « des livres très bien faits qui le conseillent, des articles de journaux dans lesquels de très grands esprits le préconisent comme un progrès nécessaire; l'union indissoluble étant un dernier vestige de l'esclavage ». Pour en arriver là, que d'infamies lui font commettre les courtiers d'affaires scandaleuses! Les larmes de son vieux père, le souvenir de son fils, la mansuétude de son mari, la voix de la conscience religieuse, rien n'arrêtera la malheureuse femme. Elle viendra s'échouer dans un abominable procès, où ses torts et sa honte éclateront au milieu des circonstances les plus aggravantes; sa jeunesse, son repos, son honneur, sombreront là, pour toujours. Hélas! ces catastrophes sont de tous les jours, M. Noirot a dû s'inspirer de quelques procès entre époux; du moins, ne fait-il pas étalage de certains scandales; il laisse à l'arrière-plan les demi-mondaines qui, trop souvent, figurent sur le devant de la scène et préfère les tableaux d'intérieur, qu'il rajeunit d'une façon très émouvante. On voudrait voir l'auteur s'appuyer plus solidement sur une base chrétienne; peut-être aussi que, sans nuire à l'intérêt du roman, il eût pu omettre des détails scabreux ou trop intimes, pour ne pas employer d'autre mot, enfin son style eût gagné à une révision plus sévère. Très parisien dans la forme et dans la tournure de l'esprit, notre romancier peint avec une curieuse exactitude et beaucoup de charme la *topographie*, la physionomie, les habi-

tudes du *quartier*, nous ne disons pas du *faubourg* Saint-Germain. Plus d'un lecteur trouvera, comme nous, sans doute, que ce n'est pas un des moindres attraits de ces pages.

Dans la Tourmente, le médecin spécialiste qui figure ici, s'il guérit les névroses ferait mieux de ne les point provoquer. Ce fameux docteur a, en lui-même, une foi complète, il inculte cette unique religion au cœur de sa pupille, qui est en même temps sa belle-fille, puis s'étonne de surprendre, chez Hélène, une passion réprouvée par toutes les lois. La pauvre enfant meurt sans regret, au fond des sables mouvants de l'Adour; elle a même la satisfaction d'entraîner, avec elle, une odieuse rivale. Rien d'édifiant, on le comprend, dans cette intrigue romanesque, les caractères y sont invraisemblables comme les situations.

Mal assortis de Mme A. Mouëzy n'offre pas un dénouement moins tragique. L'auteur eût pu conclure d'une façon morale, puisque la jeune fille, dont elle étudie le caractère, n'ayant, dans la vie, d'autre guide que l'orgueil, s'y dirige fort mal et ne sait point en supporter les épreuves; mais on ne voulait pas avoir l'air d'écrire encore pour les couvents!... Aussi, notre romancier, outre le suicide final, va-t-il emprunter, de ci de là, les clichés en cours dans la Béotie de la libre pensée. Regrettons-le doublement, cette plume facile et spirituelle promettait mieux; elle serait très capable de tenir toutes ses promesses, plus d'une page de *Mal assortis* le prouverait au besoin.

André Maynard peintre, ce roman, écrit d'une main ferme autant que délicate, contient une critique quelquefois un peu mordante des artistes et des ateliers parisiens. L'auteur accorde ses préférences au genre réaliste. Son André Maynard, peintre de la nouvelle école, n'est guère sympathique; cependant, le culte qu'il professe pour son art le rend farouche, et si l'on y regardait de près, on découvrirait chez lui, comme chez beaucoup d'artistes de cette trempe, une préoccupation unique, celle du moi... La crainte de s'entendre reprocher le *vieux* jeu pousse bien des gens à des excentricités qu'il ne faudrait pas confondre avec l'art. D'un autre côté, Mme Mairet trace, du rival d'André, un portrait à la fois trop chargé et trop ressemblant pour qu'on s'y méprenne; l'attaque si directe à laquelle se livre l'auteur, ferait presque supposer une rancune personnelle, ce qui est toujours fâcheux. Du reste, Mme Mairet connaît très bien le monde qu'elle peint; elle en possède

le langage et les « ficelles ». Ses indiscrétions amusent les profanes, seront-elles aussi agréables aux initiés? En somme, son roman est honnête, on ne se cachera pas pour le lire, c'est beaucoup par le temps qui court!

C'est aussi un des motifs du succès de *Noir* et *Rose*, sans compter que *Noir* et *Rose* sort de la plume de M. Georges Ohnet, un des favoris du public. Le nouveau volume se compose de deux nouvelles, l'une fort sombre, l'autre assez gaie, de là son titre. L'élégante édition du petit livre répond au soin que prend le romancier pour ciseler, polir et parachever son œuvre, en délayant, avec grâce, deux très simples récits. On a beaucoup répété que l'auteur, si choyé des femmes honnêtes, avait, cette fois, voulu faire aux jeunes filles la galanterie d'écrire pour elles. La forme semble irréprochable, sans doute, mais voyons un peu, au fond, ce que M. Ohnet raconte à ses jeunes lectrices? Son récit *Noir* commence par l'enlèvement d'une noble Anglaise, éprise d'un compositeur hongrois; il s'achève par le suicide de l'artiste qui ne survira pas à la femme *adorée*, dont un père barbare lui dispute les restes. Marachzy, le revolver d'une main, la lyre de l'autre, se précipite au sein des flots, sur lesquels se balance le yacht drapé de deuil, qui emporte le corps de Maud. Dans la nouvelle *Rose*, une blonde Agnès reçoit, chaque jour, les hommages d'un beau capitaine inconnu, au fond du jardin d'une vieille tante, dont on brave, sans remords, les manies et les défenses. — C'est pour le bon motif, mais quelle famille honnête accepterait cette excuse, aussi bénévolement que le font les faibles parents d'Aline?

Une jeune fille lirait, ce nous semble, avec moins d'inconvénients les narrations, un peu mondaines pourtant, de Mme *Etincelle*, pourvu qu'elle ne prenne pas trop au sérieux les aventures de ces jeunes personnes sans dot qui jonchent leur passage de victimes énamourées, de ces villageoises devenant comtesses, ni même de ces préfets de la République au cœur tendre et fidèle, comme celui de simples bergers! Louis XIV invitait Molière à sa table, devant les courtisans confondus, *Etincelle* raconte le trait charitable d'une *archiduchesse* qui danse en vis-à-vis d'une petite figurante, afin de la sauver des dédains de l'entourage. Plus tard, cette bonne action sera récompensée, la cantatrice se montrera héroïque dans sa reconnaissance et repoussera les hommages de l'archiduc, pour ne pas faire pleurer l'acrhiduchesse! Cette petite anecdote, dite

d'une façon charmante, méritait, certainement, d'être placée en tête du volume.

XV. — XVI

On peut également trouver fort bien contées, les nouvelles qui viennent du pays du soleil, et qu'un fils de la rieuse Provence chante presque, dans sa prose si poétique, en s'accompagnant du *Galoubet*. Quant à découvrir la morale de ces récits, cela nous paraît plus difficile; le choix officiel classe, cependant, le recueil de M. Beissier au nombre des ouvrages admis dans les bibliothèques populaires, espérons qu'il ne s'agit pas des bibliothèques *scolaires!* Quoiqu'après *Tartufe*, on ne puisse répondre de rien. La morale laïque est large, M. Beissier en use largement dans ses contes d'amour tout sensuel, terminés, par le suicide ou le meurtre, et dans cette réhabilitation de la cigale paresseuse et légère, mais si bonne fille, parmi tant de bestioles bourgeoises! Si quelques réminiscences chrétiennes échappent à l'auteur, elles ne tirent point à conséquence, la censure radicale les a laissées passer avec un sourire d'indulgence. Le conteur n'est-il pas un de ces « hommes forts », si hautement loués par le nouveau ministre de l'instruction publique, chez lesquels la poésie s'allie au positivisme? Les héros villageois de M. Beissier s'en vont, comme ceux de M. Bertelot, dormir, sous le gazon, du sommeil sans rêve, dédaignant les « vaines espérances » de la vie future. Ils demandent à la vie les jouissances de la santé, de la jeunesse, de l'instinct. Si la destinée les leur refuse, ils maudissent la destinée, se révoltent contre la société ou se débarrassent de l'existence. Telle est la morale du jour.

Voici encore une production de la littérature laïcisée : *Isoline du Trieux*, petit roman *pédagogique*, qu'il faut lire pour avoir idée du genre. On nous reprochait nos bons petits livres avec leurs vertus exagérées, leur fadeur naïve, au moins étaient-ils éclairés par un rayon d'en haut, au moins leur morale était-elle sûre! Ici, rien ne relève l'âme, rien ne parle au cœur. On déclame sur le mot devoir, mais on ne le définit guère, on lui ôte toute sanction. L'auteur d'*Isoline du Trieux* n'est pas poète, il veille exactement sur ses expressions, on ne pourra lui reprocher d'avoir écrit le mot *Dieu*. Universitaire zélé, il défend les lycées méchamment calomniés par les cléricaux et « où *tout* se passe pourtant, nous dit-il, en plein jour! » le mal n'ayant pas besoin, on le sait, de s'y cacher.

Il orne son jeune professeur de toutes les vertus civiques et lui fait rencontrer une *amie* digne de son cœur, en cette sensible Isoline, laquelle ne s'agenouille que devant la branche de lierre, gage de l'amour commencé sur les bancs de l'école. Les modernes éducateurs veulent qu'on s'aime dès la bavette, malheureusement les familles, entichées des vieilles habitudes, ne ratifient pas toujours ces choix enfantins, de là les cruelles épreuves de nos deux amoureux, de là aussi un dénouement qui rappelle celui de Roméo et Juliette. Isoline meurt sur la tombe de Robert, mort pour elle!

XVII. — XXII

Une exilée, de Paul Célières, sera lu en famille : nous commençons, avec ce petit roman, la série des ouvrages qui conviennent à tous. L'auteur eût dû, seulement, peindre une héroïne un peu moins exaltée. Son ardent patriotisme la jette au milieu des aventures les plus périlleuses et comme, en somme, elle est femme et manque souvent de fermeté, sans racheter ce défaut par l'adresse, elle ne parvient à sortir du danger qu'avec l'aide d'un brave commis voyageur marseillais dont le dévouement, la faconde, les ressources sont inépuisables et qui joue un rôle très comique dans les péripéties de ce petit drame. L'auteur place son récit au moment où la Lombardie s'agitait pour secouer le joug autrichien, en 1848. Les maux des Italiens de ce temps-là nous toucheraient davantage, si, en ce pays, le patriote ne se doublait ordinairement du *carbonaro*, et si nous n'étions pas si mal payés du sang prodigué pour cette cause. Mais si M. Célières effleure à peine le côté politique, son agréable petit roman ne saurait choquer aucune opinion.

Les malheurs de l'Irlande provoquent, chez les catholiques, une toute autre sympathie. De toutes les questions dont l'actualité persiste à travers les siècles, il n'en est guère de plus poignante; aussi les ouvrages qui s'y rapportent sont-ils lus avec un infatigable intérêt ou un étonnement douloureux, quand l'auteur se laisse influencer par les calomnies anglaises, contre la nation martyre, comme cela vient d'arriver à un écrivain que nous ne voulons pas nommer. Il serait inutile de nous étendre beaucoup sur le roman de M. Geoffroy : *Fille d'Irlande*, l'excellent article de M. Lecoy de la Marche, publié ici même, il y a un mois, et remarqué certainement par tous les lecteurs, peut servir d'introduction à cette page d'his-

toire irlandaise. Le romancier n'avait que l'embarras du choix, dans ces annales ensanglantées, chaque époque lui offrait un épisode héroïque, une sombre tragédie. Il s'est arrêté au moment où Napoléon Ier, sur le point de se faire nommer empereur, méditait une descente en Irlande, pour arriver à briser la puissance anglaise. Une conjuration s'organisa sans peine dans « l'île sœur », elle fut trahie, son chef subit le dernier supplice avec le courage naturel à sa race. Pour se venger, l'Anglais rouvrit encore les veines de sa victime et la couvrit de sang. M. Geoffroy raconte les détails peu connus de cette malheureuse tentative, il y mêle quelques traits romanesques : un amour si pur, si élevé que de telles âmes ne devaient s'unir qu'au ciel. Son excellent petit livre, où s'unit si naturellement l'amour de la France à celui de l'Irlande, se recommande d'une façon spéciale aux directeurs des bibliothèques de paroisses ou de jeunes gens.

Indiquons, pour le même public, *la Statue grecque de Tibur.* Mlle Th. Alphonse Karr, en s'inspirant de la *Fabiola* du cardinal Wisman, s'est proposé de peindre, dans ce nouveau volume, « le premier siècle de l'ère chrétienne », cette aurore tant désirée où le soleil de la vérité se leva au milieu de nuages empourprés du sang des martyrs. Ce premier siècle de foi qui, suivant l'expression de Mlle Karr, « est quelque chose dans la vie de l'humanité régénérée, comme, dans notre vie, le jour de la première communion ». Faut-il ajouter que l'auteur a traité un tel sujet avec toute son âme de catholique, toute sa délicatesse de femme et d'écrivain.

Le Roi des Jacques, par Mme Cassan, a, de même, sa place marquée dans toutes les bibliothèques de bonne propagande, aussi bien que parmi les lectures du foyer chrétien. A une époque d'aberration telle que la nôtre, quand on va jusqu'à proposer Etienne Marcel, factieux et traître, comme un modèle de patriotisme, Mme Cassan fait preuve d'indépendance en montrant le prévôt des marchands de Paris sous son véritable jour. Elle reconnaît les intentions généreuses de Marcel, au début; mais ne dissimule point l'ambition croissante du tribun, ambition qui fit sacrifier, par le prévôt, la cause du peuple à la sienne propre. Le défenseur des petits bourgeois, le démocrate ardent, finit par se vendre au roi de Navarre, et lui eût ouvert les portes de Paris, sans le coup de hache de Jean Maillard, ce bon Français, auquel on n'élève point de statues sur la place publique.

A côté de la remarquable figure d'Étienne Marcel, notre auteur a mis en relief, avec certaine teinte un peu romanesque, celle de Guillaume Caillet, le chef de la Jacquerie, sans dissimuler ni l'orgueil ni les crimes de ce révolté. Le soulèvement des masses populaires au quatorzième siècle, cet essai de commune, ces massacres, ces haines farouches, ont tant d'analogie avec ce qui s'est passé hier et ce qui se passera peut-être encore demain, qu'un puissant intérêt nous attire vers cette date de notre histoire. Mme Cassan a su rendre cet intérêt plus vif, s'il est possible, par de curieux détails de mœurs et d'habitudes, par des scènes dramatiques ou gracieuses. Son livre, écrit avec un solide bon sens, une impartialité réelle, présente, pour la jeunesse surtout, une lecture aussi utile et aussi instructive qu'agréable.

L'héroïne de Mlle Gervais, la femme *sans Dieu*, est douée de toutes les vertus naturelles; on n'en fait ni une coquette, ni une empoisonneuse. Dieu seul lui manque, mais Dieu c'est tout; sans *Lui*, la femme ne saurait ni remplir complètement sa mission, ni triompher des épreuves qui l'attendent. L'auteur de ce petit roman le fait admirablement sentir. Sa Bérangère a été unie à un mari chrétien mort trop tôt, le fils de cette libre penseuse subit l'influence du scepticisme maternel, et ce ne sera qu'après bien des douleurs que la veuve, la mère désolée, se jettera enfin dans les bras de Dieu; vaincue par les prières et l'exemple de sa fille, véritable type de la jeune fille chrétienne. Mlle Gervais évite avec soin les controverses ennuyeuses ou irritantes, les exagérations de toutes sortes, les lieux communs. Son petit ouvrage plaira même aux lecteurs qui se défient de ces sortes de thèses.

Après avoir parcouru, à la suite de tant de romanciers, les turpitudes d'un monde interlope; fatigué de tout ce dévergondage des passions, de toute cette recherche du mal; écœurés, tantôt par l'impiété grossière, tantôt par l'indifférence affectée; le cerveau encore hanté des fantômes de suicidés ou des rêveries des spirites, nous nous sommes enfin reposés en feuilletant quelques bons livres et, posant notre plume, nous répétons presque sans le vouloir, ces mots profonds de l'Évangile : « Heureux les cœurs purs! » Les sarcasmes de ceux qui ne les peuvent comprendre, ne nous empêcheront pas de les garder pour conclusion de notre revue des romans. Mais il faut dire encore quelques mots d'un petit recueil de pensées que nous envoie Mme Louise d'Alq. Les grands moralistes

empruntent, à la sagesse des nations et au sens commun, de la monnaie fruste qu'ils leur rendent frappée au coin du génie; les autres mettent en circulation cette monnaie, comme le fait Mme d Alq, dans son mignon livre. Auteur de plusieurs manuels de *savoir vivre*, habituée à observer pour enseigner, elle nous livre les remarques et les réflexions qu'elle a notées, en cheminant *à travers la vie*. Ses conseils sont généralement fort sages, comme lorsqu'elle recommande aux écrivains de ne pas se permettre un seul ouvrage dont « leurs cheveux *blancs* aient, plus tard, à *rougir* ». Nous comprenons moins le souhait qu'elle exprime, en demandant qu'on consacre quelques heures de classe à enseigner, aux petites filles, l'art « d'être mères ». Dans le sens moral, toute bonne éducation concourt à ce but, puisque l'enfant d'aujourd'hui, si elle en profite, la transmettra à ses fils ou à ses filles, vingt ans plus tard. S'il s'agit d'autre chose, qu'on fasse grâce aux enfants de tant de pédantisme et qu'on laisse parler l'instinct en son temps, Mme d'Alq ne le met-elle pas au-dessus de la raison, dans une suite d'aphorismes assez étranges, ou du moins trop peu expliqués? Notre moraliste reconnaît que les grandes infortunes ramènent infailliblement à « l'idée de Dieu ». Mais, un peu plus loin, il traite la religion de pure *allégorie*, inventée par une imagination riche et poétique, puis acceptée avec enthousiasme, parce que l'homme y trouve la négation de ce qui lui est le plus désagréable : le néant! » Mme d'Alq parle une seule fois de l'Évangile, pour citer une phrase qui n'y est point écrite, en l'accompagnant d'un commentaire peu révérencieux. Si elle avait mieux lu le livre divin, sa science de la vie eût été plus complète, sa morale plus sûre. Il manque, à ce petit code du bon sens vulgaire, une échappée vers le ciel et cet *excelsior* indispensable à l'âme humaine, quoi qu'en disent les positivistes.

XXIII

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre fait pour consoler les âmes chrétiennes dans leurs tristesses présentes : *Léo Taxil*, ce nom, affiché si criminellement naguère, couvrait celui d'une pieuse famille du Midi, qui compte, dans son arbre généalogique : saint François-Régis, le P. de la Colombière et Mgr Affre. Le père de Léo Taxil, M. Jogand-Pagès, ne cessait de pleurer les blasphèmes de son fils; l'égaré que protégeaient tant de saints et tant de larmes, ne pouvait périr. Désabusé de son aveuglement, sa

confession devait être publique, il la fait, aujourd'hui, devant ceux qu'il scandalisa si longtemps.

Beaucoup de convertis ont écrit leur confession, les uns avec génie, les autres avec talent ou avec cœur, mais peu se relevaient de si bas, peu s'étaient abandonnés avec une pareille ardeur à la haine de Dieu; ce sont les aveux d'une impiété si farouche qui donnent une valeur particulière au livre de Léo Taxil. Les confessions publiques, quand elles ne viennent pas des saints, dégénèrent vite en apologies; ici, cependant, l'auteur, quoiqu'il se défende contre des accusations passionnées, ne s'excuse ni ne se vante. Il ne se venge pas non plus, et, tout en dévoilant certaines turpitudes, certains faits peu honorables du parti de la libre pensée, le nouveau converti parle sans amertume de ceux qui, depuis son retour, l'ont attaqué de la manière la plus injuste et la plus violente.

Les dégoûts, les déboires, l'expérience acquise dans le camp où il servait, ont beaucoup contribué à ramener l'ardent sectaire; le découragement devait faire naître le repentir; d'ailleurs, la grâce attendait le pécheur au plus fort de ses négations et de sa haine. Gabriel Jogand avait eu une pieuse enfance; placé dans des collèges ecclésiastiques, il fit une fervente première communion; mais, vers l'époque de son adolescence, de mauvaises lectures, la fougue du tempérament, des fréquentations dangereuses, le perdirent. Un journaliste de Marseille, M. Royannez, père de la trop célèbre Mme Clovis Hugues, devint un des initiateurs de sa précoce impiété. La famille Jogand crut enrayer le mal en faisant enfermer l'enfant rebelle à Mettray. Cette rigueur imprudente l'exaspéra; il voua, dès lors, une rancune implacable aux prêtres, qui, pensait-il, animaient son père contre lui. Pendant quinze ans, il tint son serment avec l'acharnement qu'on sait, sous le pseudonyme de Léo Taxil. Mêlé à la politique radicale, aux intrigues ourdies par ces mesquins ambitieux qui profitèrent de nos désastres pour arriver à la fortune, Léo Taxil put en raconter long sur leur compte. Il a vu de près Spuller, Esquiros, Gent, etc. Son livre est plein de détails curieux sur le règne des journalistes dans le Midi, à l'époque de la Commune,

Notre pénitent garde un souvenir un peu trop attendri du héros de Caprera; Garibaldi fut accueillant pour le jeune champion de la libre pensée, et Léo Taxil voit moins en lui le fétiche des loges, l'ennemi mortel de la Papauté, que le brave soldat. Il rejette, sur Bordone, les excès, les déprédations commises par les bandes

garibaldiennes en 1870, et fournit, à ce sujet, des documents fort instructifs.

Le chapitre qui suit ne paraîtra pas moins intéressant : l'ancien rédacteur de l'*Anti-Clérical* nous y apprend comment se brassent les légendes voltairiennes, ou se confectionne le plat du jour servi aux *clérophages* par la *Lanterne*, le *Siècle*, etc.; comment s'enveniment les calomnies ou s'influent les médisances contre les malheureux *curés;* à l'aide de quels procédés se créent les camériers imaginaires, dont le nom autorise des mémoires infâmes; de quelle sorte se fabriquent les instruments de torture transformés, par les pitres, en reliques de l'inquisition; comment, enfin, on échauffe les haines, au moyen de chefs-d'œuvre de sottise et de mensonge gobés par le populaire, tandis que les rédacteurs se tordent de rire dans leurs bureaux, et que le peuple remplit, de ses gros sous, les caisses des journaux juifs ou franc-maçons.

La Franc-Maçonnerie avait été dure envers Léo Taxil, dès avant sa conversion; depuis, il la combat et la démasque de tout son pouvoir; c'est de bonne guerre. Il veut que nous distinguions entre les bourgeois qui la composent : ambitieux, égoïstes, tolérants en apparence, opportunistes, pour n'en pas dire plus, et les membres de la *ligue anti-cléricale* bien moins hypocrites, généreux même dans leur solidarité. Cette ligue satanique, malgré tout, doit à Léo Taxil sa fondation et sa propagation rapide. Lorsqu'il se démit de la présidence, elle comptait 138 groupes et 17,000 adhérents français, elle étendait son réseau jusque dans l'Amérique du Sud. Qu'on juge, par cela seul, de la responsabilité assumée devant Dieu par l'instigateur d'une association dont un des articles fondamentaux vise à assurer l'impénitence finale des sectaires.

Léo Taxil allait, pourtant, abjurer bientôt le matérialisme qu'il s'efforçait de répandre. Son vieux père pleurait toujours sur lui, et sa pieuse marraine, pour obtenir le retour du pécheur, accomplissait un de ces sacrifices dont les saints sont seuls capables. Pie IX, sur la mémoire duquel le pamphlétaire lançait de si abominables outrages, priait au ciel pour son insulteur, et Jeanne d'Arc éblouissait le malheureux des splendeurs de son auréole. M. Jogand père, au moment où ses deux fils se jetaient dans l'impiété, avait adressé au Souverain Pontife cet appel touchant :

« Saint et bien-aimé Père,

« Ayez pitié de moi, car j'ai deux enfants bien malades! Je les recommande à vos saintes prières. Deux garçons de seize à dix-neuf ans qui ne croient plus à Dieu ni à l'immortalité de l'âme.

« Un de vos enfants dévoués qui vous aime, etc. »

Pie IX écrivit en marge : *Dominus te benedicat et illuminat filios tuos, ita ut videant et amplectentur veritatem.*

L'illumination souhaitée par le saint Pape, Gabriel Jogand la trouva, tandis qu'il travaillait à falsifier le procès de Jeanne d'Arc, afin de présenter au peuple la libératrice de la France comme une victime du clergé.

« Tout à coup, écrit Léo Taxil, j'éprouvai comme une secousse formidable dans tout mon être, il me sembla qu'une voix intérieure me criait : Fou que tu es! halluciné toi-même! tu ne comprends donc pas que Jeanne est une sainte et que, du moment qu'elle était incapable d'un mensonge, elle a réellement eu les visions qu'elle a affirmées? Tu ne comprends donc pas, malheureux, qu'elle accomplissait une mission surnaturelle? Tu ne comprends donc pas que le surnaturel existe, malgré ton scepticisme impie, malgré ton incrédulité? Et j'éclatai en sanglots : Pardon, mon Dieu, murmurai-je à travers mes larmes, pardon pour mes blasphèmes, pardon pour tout le mal dont je me suis rendu coupable. »

Mais n'essayons point d'analyser les pages où Gabriel Jogand raconte son retour avec tant d'émotion, de sincérité et de repentir, on les lira en entier, et on ne les lira pas sans verser quelques larmes avec le pécheur converti.

Dans le premier mouvement de honte et de remords, Léo Taxil voulait s'ensevelir au fond de quelque cloître; plus d'un catholique approuvait déjà cette résolution, le Nonce du Saint-Siège, Mgr di Rende, intervint. En réconciliant le grand coupable avec l'Église, il lui rappela ses devoirs d'époux et de père; sa femme, éloignée de Dieu par sa faute, irritée par sa conversion; ses enfants, élevés dans l'athéisme, pouvait-il les abandonner?

Publiciste scandaleux, Léo Taxil crut, du reste, qu'il devait tenter une réparation par la presse. Il resta donc, déterminé à supporter, comme châtiment expiatoire, les tristesses d'un ménage désuni, les outrages de ses anciens collaborateurs, les nombreuses difficultés

de sa situation nouvelle. Autrefois, le retour du pécheur réjouissait les anges au ciel et tous les chrétiens sur la terre, même ceux qui n'avaient pas le courage de l'imiter; notre siècle matérialiste insulte ou suspecte, le plus souvent, la sincérité des conversions; mais Léo Taxil se soumet, sans murmure, aux plus dures épreuves. Il demande seulement, à ses amis d'hier, de reconnaître qu'il s'est séparé d'eux avec loyauté, et, aux catholiques, de ne pas trop exiger d'un converti si novice encore et « si imparfait ». Il démontre aussi que le besoin ne le poussait pas dans les bras des conservateurs, puisque le chiffre d'affaires de la librairie anticléricale variait de 25 à 30,000 francs par mois. Sa fortune n'était pas faite non plus, comme on l'insinue, et, d'ailleurs, il se ruinait, car il ne pouvait consentir ni à la continuation de l'entreprise par des acquéreurs, ni à la réédition de ses œuvres scandaleuses. Comment nier une conversion qui dépouille le converti de plus de 300,000 francs et le place dans le parti des persécutés?

Nous en avons dit assez pour indiquer l'intérêt de ces *Confessions*. La lecture des aveux si humbles, si entiers, du nouveau converti, lui conciliera, parmi les catholiques, les esprits qui eussent pu douter encore. Gabriel Jogand sollicite de tous une prière, on ne la lui refusera point, on voudra aussi l'aider, dans son œuvre de réparation, en répandant ce volume.

J. DE ROCHAY.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

Souvenirs d'un voyageur, par M. Xavier Marmier. (Perrin et Cie.) — *L'Allemagne intime*, par Henri Conti. (Nouvelle Librairie parisienne. Savine.) — *La Russie sous les Tzars*, par Stepniak. (Nouvelle Librairie parisienne.) — *Concours littéraires*, par M. Camille Doucet. (Calman-Lévy.) — *Étude sur Beaumarchais*, par M. Henri de Lescure. (Perrin et Cie.) — *Chronique des élections à l'Académie française*, par Albert Rouxel. (Firmin-Didot et Cie.) — *Hommes et femmes*, propos d'un bourgeois de Paris, par Jules Legoux. (Paul Ollendorff.) — *Notice sur le quartier et l'abbaye Saint-Victor*, par M. l'abbé Pérot. (Delhomme et Briquet.) — *Bonaventure des Periers*, sa vie et ses poésies, par Adolphe Chenevière. (Plon, Nourrit et Cie.) — *Œuvres poétiques* de de Shelley, 2e volume, traduction T. Rabbe. (Nouvelle Librairie parisienne. Savine.) — *Guillaume Tell*, de Schiller, traduit en vers français, par Henri Villard. (Librairie des Bibliophiles.) *La Chanson de la vie*, par Léon Séché. — *Souvenirs de théâtre*, par M. Regnier, de la Comédie-Française. — Les *Statues de Paris*, par Paul Marmottan. (Renouard-Laurens.)

I

Les *Souvenirs d'un voyageur*, de M. Xavier Marmier, ne sont pas d'hier; et cependant il semble que le volume ait été imprimé en vue de l'actualité. C'est qu'il nous parle de l'Allemage, cette Allemagne qui ne veut pas que nous l'oublions et que nous ne pouvons l'oublier.

Comme ils nous peignent avec élégance et clarté ces souvenirs, l'état d'esprit des lettrés français avant Sadowa. Belle Allemagne, douce Allemagne, *pays de la pensée*, chantaient-ils les naïfs pèlerins — ce dernier mot est de Mme de Staël, qui en a eu de plus justes et de plus heureux, — ne voyant l'Allemand et l'Allemande qu'à travers le mirage des poésies de Gœthe et de Schiller. Cette grande ferveur des lettrés est passée, mais Sadowa n'en a pas eu raison pour tous au moins. Il a fallu 1870 pour que nous comprissions

qu'il y avait eu erreur et pour retrouver sous le paisible Allemand d'Hoffmann, cerveau épaissi par la bière et engourdi par la fumée, l'éternel Germain, éternellement convoiteur des riches territoires gaulois, le Germain que le triomphe, qui amollit les plus insensibles, n'apaise ni ne change.

C'est cet Allemand ancien qu'a aimé M. Marmier ; c'est lui dont il nous parle avec un attendrissement que les ans n'ont pas atténué; c'est l'Allemagne telle que les poèmes de Gœthe et Schiller l'ont figurée, qu'il regrette :

« Je suis assez rétrogade, — dit-il —, pour regretter la poésie de ses anciennes institutions, de ses centaines de principautés, de ses souverainetés épiscopales, de ses grands électeurs et de ses couronnements d'empereurs dans les vénérables salles du Rœmer, à Francfort. Mais telle que je l'ai vue, il y a quelque trente ans, telle j'aime à la garder dans mes souvenirs : deux grands États, quatre royaumes secondaires, et des duchés et de libres circonscriptions qui ont conservé leurs anciennes franchises et leur administration républicaine; plusieurs villes populeuses, mais pas une de ces capitales qui se développent dans des proportions démesurées et attirent et absorbent la richesse, le pouvoir, l'action des provinces. »

Ceci était écrit, nous le répétons, au moment où la Prusse commençait à lever la tête; au moment où la reconstitution des nationalités, que la guerre d'Italie, si fatale à la France, venait d'évoquer, devenait la thèse politique exploitée par toutes les ambitions et toutes les oppositions; au moment où cependant M. Marmier pouvait dire encore, avec moins de naïveté qu'on ne le croirait à voir le train des choses d'aujourd'hui :

« Nous en sommes maintenant à ce qu'on appelle avec emphase la reconstitution des nationalités et l'unification des peuples. *Singulier rêve, par bonheur impossible à réaliser!* L'Allemagne, qui, en 1848, a eu cette fatale velléité, y reviendra-t-elle encore? Que Dieu l'en préserve! »

Dieu ne l'en a pas préservée, hélas! et nous non plus! Que de souffrances depuis ce moment-là pour les deux peuples, et quelles souffrances nous réserve l'avenir.

A côté de ces lignes tirées des pages d' « un dimanche à Stuttgard, » dont l'attrait est triste, triste comme une illusion charmante que froisse et déchire le fer de la réalité, d'autres pages se rapprochent plus de notre conception nouvelle de ce *pays de la pensée.*

Ce sont celles où, avec beaucoup d'art et de rapidité, l'auteur nous résume l'histoire de l'agrandissement de cette Prusse, qui, après n'avoir été rien, est devenue tout, cette Prusse haïe de Heine et de l'Allemagne, et que l'Allemagne suit maintenant tout entière, prise dans les mailles de fer du filet guerrier, hypnotisée par la gloire de ses armes, et que Heine vivant chanterait peut-être, hélas!

Il serait injuste aussi de ne pas citer, en outre de ces études qui forment la pièce de résistance des « Souvenirs d'un voyageur » et qui en font l'intérêt principal (intérêt d'actualité rétrospective, faudrait-il dire, si ces deux mots pouvaient s'accoler), il serait injuste, disons-nous, de ne pas signaler l'aimable récit qui nous transporte dans l'Uruguay, terrorisé par le dictateur Francia, et qui a pour titre : *le Malheur d'une intervention*, et deux grands pages historiques sur la Suède et la Norwège: la première, révisant le procès de Struensée et de Caroline Mathilde; la seconde nous racontant la grandeur et la décadence de Schumaker Griffenfelds, ministre parvenu comme Struensée et périssant, au supplice près, aussi tragiquement que lui. De tels récits où le voyageur devient historien, mais historien sans pédantisme prouvent, que l'histoire, maniée par une main délicate, peut devenir aussi intéressante que la plus légère et la plus vive des œuvres d'imagination pure. Le roman est partout, il ne s'agit que de le trouver.

II

Autre livre sur l'Allemagne, non plus celle que veut garder dans ses souvenirs M. Xavier Marmier, mais celle que nous connaissons, la triomphante, haineuse et hypocrite nation, qui a jeté bas le masque pour nous piller et nous voler, mais qui, malgré ses efforts, n'a pas su encore le rattacher de façon à nous tromper de nouveau : ce dont elle est si fort touchée qu'elle paraît en passe d'en devenir enragée.

L'Allemagne intime, de M. Henri Conti, est un parallèle perpétuel, — la mode reviendrait-elle à ces jeux de l'esprit et de la rhétorique, — entre l'Allemand et le Français, et surtout l'Allemande et la Française. Avec beaucoup de légèreté dans la pensée, de vivacité dans le trait et quelques expressions un peu audacieuses, l'auteur nous fait pénétrer dans la maison allemande, interrogeant la cuisine, pièce sacrée, la chambre du *maître* qu'il compare au boudoir

de la *maîtresse* de maison française, Il nous mène au théâtre pour nous y donner la comédie de la ville et de la cour; il nous fait toucher du doigt la morgue de la noblesse envers le reste de la nation, sa platitude devant le souverain. Il nous montre l'Allemand mangeant du couteau à grand renfort de muscles, mangeant *à suer*, et la douce Allemande se dépoétisant à faire de même. Et, à chaque instant, à côté du travers et de la tare du voisin, c'est un couplet qui, pour être flatteur pour nous, ne nous paraît pas moins vrai.

Voici pour la causerie.

« La causerie! c'est l'art du salon français. Il lui faut notre phrase brève, où la pensée jaillit rapide d'une conception instantanée, aidée du geste *désinvolte*, de l'abondance élégante, de l'imagination alerte. Avec quelle vivacité et quel délié dans cet art si bien français qui, papillonnant émaillé de paradoxes, va du profond au badin, du sérieux à l'amusant, sans amener la lassitude et sans aridité. Un mot d'oubli et voici toute une échappée d'idées improvisées; un mot de trop et aussitôt une prompte réplique, une finesse, un bon mot. »

Et plus loin :

« Nos produits à côté des leurs semblent faits par la main délicate d'une femme qui a rêvé et caressé son œuvre. Il faut au Germain son large verre à pied massif et colorié dans lequel il ingurgite une pinte de bière, comme il lui faut la grosse farce qui bouffit sa figure et met des hoquets dans son rire. Une fine coupe de cristal-mousseline serait pour lui un dé fragile et, dans sa causerie brutale, il la briserait. »

N'est-ce pas que c'est délicatement pensé, si un peu précieusement dit; mais il n'y a rien à reprendre à l'intention, d'autant mieux que M. Conti sait rendre justice à l'Allemand, à cette persévérance, cette ténacité qui lui a permis de nous prendre nos inventions et d'arriver à imiter nos produits, qu'il donne au moins à meilleur compte que nous ne pouvons les établir; ce qui nous met dans la situation de devenir tributaire de son industrie, chose qu'on n'eût pas rêvée il y a dix ans. L'auteur sait aussi distinguer l'Allemand qui réfléchit, du gallophobe. Le chapitre consacré à la musique ne marchande pas aux Allemands leur supériorité dans cet art, qui veut des esprits à la fois mystiques et matérialistes; et si, en comparaison de la prose française, il jette à la prose allemande les épithètes de lourde et de filandreuse, il ajoute que sa poésie

est « simple, aisée, pleine de charmes et d'une grande variété d'expressions », ce à quoi personne ne peut rien reprendre.

La question des mœurs est traitée aussi par M. Conti. On ne saurait l'esquiver en pareille matière, et c'est ce qui fait que de tels livres ne conviennent qu'aux esprits rassis qui peuvent et doivent tout lire. Mais nous sommes loin des légèretés des *filles d'Allemagne*, de M. Mathyas Wallady, dont nous parlions dans notre dernier article et qui s'apesantissaient par trop sur ce scabreux sujet. Les brasseries servies par des Gretchens pis que faciles et où le fiancé vient se délasser de l'attente un peu longue des fiançailles, les libertés des casinos et de la maison paternelle, tout cela est indiqué d'un trait net, mais sans complaisance.

Quant aux vertus conjugales, elles ne sont qu'apparentes. L'exemple n'est-il pas donné de haut, depuis le pieux souverain qui règne, jusqu'à ceux qui régneront un jour. Un discret paragraphe nous dit le secret d'une comédie que tout le monde connaît en Allemagne, et qui n'est pas ignoré en France.

Cette *Allemagne intime* n'a donc rien de bien reposant pour le cœur. Comme on comprend M. Conti, quand, exilé dans le pays de la choucroute, des cuisines trop propres et des ménagères qui ne le sont pas assez, il voit passer, non la vision de la Française de roman, personnage un peu trop multiplié en raison de sa rareté effective, mais celle de la petite bourgeoise qui sait nouer les deux bouts comme la *hausfrau* allemande, mais sans tourner à la femme de ménage, à la grand'mère Cendrillon, comme ces lourdes dames :

« Bien souvent nous l'avons admirée, la petite bourgeoise française, si vive, si preste, si alerte. Elle est ici et elle est là, allons vite un coup d'œil, un coup de main! Elle commence, elle a fini! Il est onze heures ou midi, le ménage est depuis longtemps fait; et, proprette, accorte, elle s'assied au déjeuner sans un brin de poussière sur sa robe... nous allions dire sur ses ailes... A la Française, il suffit de sourire, d'ôter son tablier et la voilà au salon. Elle reste toujours femme notre frétillante ménagère, femme jusqu'au bout de ses doigts que vous pouvez baiser sans y sentir le rance de la graisse de cuisine, sans y voir les hachures de la laveuse de vaisselle. A l'Allemande, il faut une métamorphose de la tête aux pieds pour être présentable, et encore... elle doit mettre des mitaines et se serrer le pied. »

III

Voici un livre dont il n'est pas aisé de parler, à cause des confuses impressions qui se dégagent de sa lecture et de la personnalité de celui qui l'a signé. M. Stepniak serait, dit-on, un des nihilistes les plus compromis dans les derniers complots qui ont marqué la fin du règne et de la vie d'Alexandre II. Ce caractère devrait nous rendre suspect ce qu'il dit, et pourtant il se dégage des lignes nombreuses écrites par ce violent une impression de bonne foi. Le langage en est d'une modération constante qui subjuguerait, si le fonds qui conclut à la suppression du Tzarisme ne laissait percer l'obstiné désir du révolutionnaire.

Il est vrai encore qu'il s'efface, le révolutionnaire, pour tâcher de nous débrouiller le *mir* et le *vetche*, pour essayer de nous faire comprendre la situation de la Russie, entre un Tzar mené par une compromettante bureaucratie, adoré sur une fausse image de lui que se crée un peuple à la fois servile en manifestations extérieures, et libre en ses mœurs communales, et attaqué par tout ce que la nation a dans l'aristocratie de lettrés, de bourgeois, de forces vives.

Il faut donc lire ce livre pour les documents qu'il renferme, il faut le lire pour se rendre compte de la fureur de la lutte engagée entre le Tzarisme et la nation, et peut-être pour comprendre, sinon pour admettre des attentats pareils à ceux qui nous ont terrifiés. Pour montrer qu'en dépit du sujet, l'auteur de la *Russie sous les Tzars* a su se modérer, nous donnons cette appréciation du rôle du Tzar, appréciation qui effraie d'autant plus, que le révolutionnaire lui-même en vient à la pitié :

« Personnellement le Tzar moderne ne fait de mal à personne, et il est tout aussi tranquille et aussi inoffensif que n'importe quel souverain constitutionnel... Avec une abnégation digne d'une meilleure cause il sert de paravent, d'écran aux méfaits de son entourage, en s'imposant lui-même à toutes les justes conséquences qu'engendre le fait de s'arroger la suprême puissance. Il mène une vie misérable; son existence n'est qu'une crainte continuelle; son autorité, une dérision; sa position, un malheur. »

Enregistrons encore cette déclaration d'un homme sur qui pèse au moins le soupçon d'avoir participé à des attentats que réprouve

heureusement l'esprit public de notre époque même, quand il est vicié comme il l'est sur tant de points, dans notre pays.

« Le mouvement révolutionnaire russe traverse actuellement une phase importante de son développement. Après avoir débuté par le terrorisme, il entre dans une période que l'on peut appeler insurrectionnelle. Les attentats contre l'empereur et les fonctionnaires ont cessé d'être des moyens de combat... Il a inscrit sur sa bannière l'attaque ouverte quoique inattendue contre l'aristocratie même... Ou l'initiative de cette attaque contre l'aristocratie partira des révolutionnaires, ou le parti plus modéré en Russie les devancera par de pacifiques et énergiques démonstrations auxquelles nous autres révolutionnaires, nous serons les premiers à applaudir. »

Voilà des paroles plus rassurantes, n'est-ce pas? Le malheur, c'est qu'il n'y a là que des paroles. Les luttes humaines ne preuvent finir ainsi par des chansons ou des baisers Lamourette. Nous souhaitons au grand peuple russe, non le maintien de l'état de guerre actuel entre l'aristocratie et les classes éclairées, car il est trop avéré qu'il y a guerre et guerre terrible, mais une résolution plus pacifique des problèmes que soulève sinon le progrès, du moins la modification de ses mœurs. Nous le souhaitons, hélas! sans l'espérer.

IV

Au secrétaire perpétuel de l'Académie française est réservé l'honneur, plus périlleux qu'il n'en a l'air, de proclamer les lauréats des prix et concours institués tant par l'illustre corps que par les fondateurs divers qui l'ont chargé d'exécuter leur testament littéraire ou charitable. Comment proclamer les noms sans faire un discours? Les secrétaires perpétuels ont dû s'y résigner, — résignation facile pour eux, — et toujours agréable aux auditeurs qui, en général, sont les lauréats eux-mêmes et tout ce qui tient à eux. Le difficile était de varier ce discours pour que le reste des mortels n'y bâillât point avec indiscrétion.

M. Camille Doucet, le secrétaire actuel, n'a pas voulu que les efforts qu'il a faits pour triompher de la tâche délicate qui lui incombait fussent perdus pour tout ce reste, et il a réuni, dans un volume de belle façon et de bon air, les dix premiers discours qu'il a prononcés et que nous avons lus avec plus d'intérêt que nous n'aurions cru.

Il y a longtemps, bien longtemps, qu'on n'avait entendu parler de M. Camille Doucet. Nous étions pourtant de ceux qui ne l'avaient point oublié. Il nous reste, en effet, une très vive impression de sa réception à l'Académie, non spécialement pour le discours qu'il a prononcé lui-même, excellent discours, mesuré, correct, suffisamment humilié, ni même pour la réponse où Jules Sandeau, prenant prétexte d'une parenté du nouvel académicien avec Regnard, lui reprochait gentiment d'avoir mis *un peu d'eau dans le vin de ses caves!* Mais que la tête chauve et glabre de M. Villemain était donc amusante à voir, reflétant, avec une malice d'autant plus vive qu'elle cherchait à avoir l'air endormi, chacune des pointes de Sandeau. Ceci est de l'histoire ancienne, M. Villemain ne jouit plus des malices académiques, mais bien de sa petite part d'immortalité; M. Camille Doucet siège à sa place, avec autant de bienveillance que ses prédécesseurs ont eu de malice. Ce qui est de l'histoire actuelle, c'est que les harangues que le nouveau secrétaire perpétuel a prononcées au sujet des concours sont simples, que l'esprit y a les images laborieuses, qui aiguisent, pour le public spécial de ce jour-là, le plaisir d'un rare bon mot; qu'elles sont dignes enfin du succès de grande estime qui a toujours été accordé aux productions de l'auteur du *Fruit défendu* et de *Considération.*

Puisque nous parlons de choses académiques, ouvrons *l'Etude sur Beaumarchais*, que nous adresse M. de Lescure, dont M. Camille Doucet a parlé dans un discours dont nous rendrons compte dans dix ans, ici ou ailleurs; car cette étude ou ce discours a obtenu le prix d'éloquence en 1886. M. de Lescure est, du reste, coutumier du fait, l'Académie lui ayant déjà décerné le même prix pour son *Eloge de Marivaux.*

Est-ce pour cela que la nouvelle production éloquente de M. de Lescure nous a paru un peu *marivaudée?* Il y a là, évidemment, un grand raffinement de style, une recherche constante d'effets, des tours, des détours, des retours qui ne sauraient se réclamer du beau style simple. Mais tout en préférant ce rare et beau style, on ne saurait refuser d'applaudir aux choix de l'Académie; car le sujet est traité avec beaucoup d'art. L'intéressante et multiple physionomie de Beaumarchais est mise sous tous les jours qui lui sont favorables et tous les autres aussi, mais avec la discrétion que commandait « l'éloge » proposé. Pour donner une idée de ce *faire* où le délicat touche au précieux, cueillons ce passage où M. de Lescure établit

une sorte de parallèle entre Beaumarcheis et Voltaire, le premier ayant certes tendu à l'universalité du second :

« De Voltaire il a les débuts incertains, militants, orageux, les succès d'esprit et d'argent, d'intrigue et de cour, de boudoir et de café, les goûts libéraux, l'humeur batailleuse, la verve épigrammatique, les scandaleuses querelles. Le duc de Chaulnes a été son chevalier de Rohan et Saint-Lazare a été sa Bastille. De Voltaire encore il a eu, une fois à demi rangé, la noblesse d'emprunt, puis de titre, les aventures et mésaventures diplomatiques, le génie des affaires, le goût et le mépris des grands, la fortune précoce, les persécutions, les exils, les ennemis acharnés, les âmes enthousiastes, la popularité intermittente, la gloire diffamée.

« Comme Voltaire, il a, parfois, jusqu'à l'intolérance, le sentiment de l'indépendance et de la dignité des gens de lettres, et leur a donné tous les bons et mauvais exemples, *y compris celui de la fortune.* »

Avouez que la chute est jolie et que le public académique a dû se pâmer à cette fine équivoque.

L'Académie nous tient décidément aujourd'hui. Voici encore un très érudit et très intéressant livre de M. Albert Rouxel, qui a entrepris de nous raconter, non pas le menu, il faudrait des volumes, mais, dans leurs grands traits, les intrigues qui ont fait les académiciens de 1634 et 1841.

Ces chroniques des élections à l'Académie française sont vraiment curieuses. La matière, en dépit de tant d'épigrammes connues, est si peu connue, en réalité! Il fallait, pour mener à bien un tel travail, un esprit sérieux mais point ennemi d'un juste dédain, un savant, mais une plume légère, un érudit, connaissant non seulement les faits, mais l'œuvre de ceux dont il s'occupe. M. Rouxel a été cet homme, cet érudit, cet esprit.

Que d'erreurs relevées, quelles appréciations fines et pénétrantes sur les divers protecteurs de l'Académie : ce grand et despotique Richelieu, le chancelier Séguier, qui n'abusa que modérément de son titre, Louis XIV qui, sauf en deux occasions, ne se montra point le roi absolu qu'on veut aujourd'hui, et pour cause, qu'il a été en tout et partout.

Le public, qui n'a sur ce sujet que d'imparfaites données, sera surpris de savoir que le législateur du Parnasse, Boileau, ne se présentit jamais chez lui à l'Académie, car il était du parti des *Anciens*,

tandis que les *modernes*, Perrault, Quinault, Benserade, Chapelain, tenaient les élections. Plus tard, il verra, non le souverain, mais l'Académie, qui n'a, — il faut bien le dire, — jamais beaucoup brillé par l'indépendance, si elle a eu ses accès frondeurs accueillir les gens de qualité, et parfois courir au-devant d'eux. L'influence des salons, de celui de Mme de Lambert, de Mme du Deffand, puis de Mlle de Lespinasse et de d'Alembert, s'établit ensuite. Puis viennent la destruction de l'Académie, sa renaissance et sa soumission à la Monarchie, son libéralisme, sa lutte contre le romantisme, le triomphe du romantisme...

C'est en 1841 que l'auteur arrête son étude. Il doit en préparer la suite, car il ne peut s'arrêter en si beau chemin. Mais quand la publiera-t-il? Personne n'ignore pas que si l'esprit de l'Académie change, non pas avec l'esprit du moment, — ce n'est pas son rôle, — mais un bon quart de siècle après que cet esprit s'est évanoui, elle obéit à la loi des assemblées qui est de laisser arriver naturellement, dans son temps, les utiles médiocrités qu'elle façonne, et de repousser les indépendants de talent ou de génie qui la voudraient façonner. Maintenant l'Académie est sa maîtresse; mais il est piquant de penser que, si, de 1634 à 1841, il y a eu trois ou quatre académiciens qui n'ont pas prononcé, *par ordre* du protecteur, roi ou empereur, leurs discours; en ces dernières années, deux académiciens vivants ont été, par l'Académie elle-même, empêchés de prononcer le leur. Y en aura-t-il un troisième demain? On le dit. Nous le verrons bien.

V

Ce n'est pas la première fois que ce titre, — *Propos d'un Bourgeois de Paris*, — sert au succès d'un journaliste. Les *Mémoires* de Véron et des articles, qui ne sont pas oubliés, parus au *Figaro*, ont fait bonne figure sous ces mots, moins bonhommes qu'ils n'en ont l'air. M. Jules Legoux les a ramassés, et ma foi, sa façon de s'en est si plaisante, qu'on ne saurait lui reprocher de l'avoir fait.

Le chroniqueur, dont la mémoire est encore populaire, Timothée Trimm, n'était pas embarrassé pour parler à ses lecteurs; il n'était jamais à court de sujet, prenant le premier mot qui avait traîné devant lui, le saint du jour, la fleur du moment. M. Legoux fait de même, mais avec une autre finesse, s'adressant à un public moins naïf, et qui permet bien la vulgarité du sujet, à condition qu'il soit

relevé, soit par le sel de l'esprit, soit par un paradoxe quelconque. L'auteur se défend dans sa préface d'être paradoxal, mais il fait en même temps l'apologie de ce dont il se défend, de manière à faire douter qu'il soit bien marri de l'être.

Ce qui distingue les chroniques rassemblées sous ce titre : *Hommes et femmes*, par M. Legoux, c'est la variété, sinon de forme du moins de ton. Si le *Paletot du mort* est une amère satire de l'oubli à Paris, si l'ironie plus adoucie se joue dans « A la porte de la salle des séances », il y a de l'attendrissement, de la mélancolie dans d'autres articles, et non pas de cet attendrissement voulu, de cette mélancolie du rhétoricien, une bonne mélancolie sans phrases qui ressort du sujet.

Nous voudrions avoir plus de place, pour donner quelques extraits de la façon de M. Legoux. Bornons-nous à quelques citations rapides et trop courtes.

« Ce A. a toujours eu de la chance, il a vécu dans une supériorité de fortune et une modestie d'intelligence qui sont les sûrs garants du bonheur en ce bas monde. »

Bien amusante la fantaisie où le concert est comparé à l'enfer et où l'auteur, avec beaucoup de tact, fait une sorte de catéchisme de ce divertissement.

« Un concert est un lieu de tourments, où les damnés sont pour toujours séparés du repos et souffrent avec les musiciens des supplices sans cesse renouvelés. »

« Les malheureux qui souffrent au concert, ajoute-t-il, paraissent plongés dans une somnolence physique et morale qui fait peine à voir. Leur état d'abrutissement semble sans remède. Cependant, à la sortie, le grand air les rétablit assez vite. Au bout de quelque temps ils ont repris presque complètement l'usage de leur intelligence. »

« Paroles à méditer en ce moment où va s'ouvrir la terrible période des concerts, et qui se terminent par ce trait en coup de massue :

« *Que signifient ces paroles* : « La musique adoucit les mœurs? »

« Ces paroles ne signifient rien du tout ».

VI

Très érudite et de bonne plume la notice sur le quartier et l'abbaye de Saint-Victor, que M. l'abbé Pérot a écrite en guise de

préface à son discours, prononcé en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, qui est en quelque sorte une des filles de l'antique Abbaye, la seule qui ait résisté aux coups des iconoclastes révolutionnaires. Ce discours, intitulé l'*Esprit chrétien*, a paru chez Delhomme et Briguet.

Après un rapide croquis de la situation de cette partie de Lutèce à l'époque romaine, au beau moment du séjour des Césars qui ont aimé les Gaules, situation dont la prospérité a laissé des traces encore visibles, telles que ces thermes de Julien et les arènes de la rue Monge, M. Pérot passe à l'établissement de l'abbaye et son extension. Il nous cite rapidement les abbés qui l'ont illustrée : Guillaume de Champeaux, Hugues de Saint-Victor, Adam de Saint-Victor, à qui l'on doit les proses chantées dans l'abbaye, proses que l'éminent professeur de l'Ecole des chartes, M. Léon Gautier, a patiemment cherchées et retrouvées, et qui, en dehors de leur inspiration religieuse, ont, au point de vue littéraire, un intérêt particulier. A travers le latin on voit poindre la poésie française. C'est déjà notre petit vers si spécial, avec ses rimes redoublées.

Mente leta
Stat athleta,
Carne spreta,
Insueta
Vincens supplicia;
In tormentis
Status mentis
Non mutatur,
Nec turbatur
Animi potentia.

« Joyeux d'esprit, l'athlète est debout, méprisant la chair, vainqueur de supplices nouveaux; dans ses tourments, sa tranquillité ne se dément pas, la puissance de son âme n'est pas troublée. »

VII

Il faut louer bien haut des œuvres d'érudition et de goût, telle que celle qui nous est aujourd'hui présentée par M. Adolphe Chenevière. C'est une heureuse et utile innovation que celle qui pousse les soutenants de thèse de doctorat ou de licence à choisir, non pas un sujet brillant mais où il n'y a plus rien à creuser, mais un pro-

blème historique encore confus, ou une personnalité littéraire encore mal sauvée de la sécheresse des nomenclatures forcément trop rapides des traités littéraires.

Bonaventure des Periers est-il donc si mal connu? Oui et non. Comme beaucoup d'auteurs, dont un livre spécial a fait beaucoup de bruit, on s'occupe trop d'eux sur cette seule production; elle absorbe même parfois leur personnalité au point qu'on ne les voit qu'à travers cette œuvre, qui n'est parfois qu'un hors-d'œuvre, qu'une fantaisie.

Maintenant nous n'ignorons rien de Bonaventure. La physionomie de ce valet de chambre de la Marguerite des marguerites, cette fine et légère, trop légère reine de Navarre, sœur de François Ier, nous est intégralement restituée, depuis le moment où, sous le pseudonyme d'Eutichus Deper, il collabore à la traduction protestante de la Bible, jusqu'à celui où, désespéré, il quitte Marguerite, vieillie et malheureuse, pour finir sa vie en se tuant.

La partie du travail de M. Chenevière, qui mérite le plus d'éloge et qui est présentée de façon plus nouvelle, est celle où il étudie ces poésies parfois charmantes qu'il compare heureusement à celles de Ronsard. C'est la même inspiration, les mêmes façons d'en user avec la rime et l'euphonie, et parfois les mêmes rythmes et coupes de strophes.

L'étude très approfondie, très utile et très attrayante de M. Adolphe Chenevière, se complète, ainsi qu'il est d'usage à présent, non seulement d'une bibliographie des œuvres de l'auteur du *Cymbalum Mundi*, mais d'une critique très complète de sa langue poétique et d'un glossaire. De tels travaux préparent de bien utiles matériaux aux gens de génie et même de talent du vingtième siècle, si le train des choses doit y être alors de se soucier beaucoup de talent et de génie avec la barbarie scientifique qui, peu à peu, semble gagner sur tout ce qu'il y a de léger, de délicat, de personnel dans l'homme : son imagination!

VIII

Le *Guillaume Tell* de Schiller est certainement son œuvre la plus pure et la plus haute. Il y là mieux qu'un drame, une résurrection historique non de ce Tell qui peut-être n'a jamais existé, mais des sentiments qui ont donné à la Suisse une indépendance qu'elle a su conserver. Depuis les scènes pastorales du commencement jusqu'à

celle où Gertrude réveille le patriotisme engourdi de Stauffacher; depuis la construction de la forteresse jusqu'au serment du Rütli; depuis l'acte de courage de Tell, son adresse à tirer la pomme sur la tête de son fils, la façon dont il frappe Gessler, proférant encore des menaces contre le pays, jusqu'au moment où, rentré dans sa maison paisible, il fait sentir au parricide Jean d'Autriche toute la distance qui sépare le vengeur de la famille et de la liberté d'un assassin vulgaire, ce drame répond à toutes les objections, à tous les désirs. L'enthousiasme poétique y déborde, l'action y est nombreuse et cependant unique. C'est un modèle, souvent imité, mais auquel on n'a point atteint beaucoup encore.

La traduction de M. Henri Villard est-elle parfaite? Une traduction en vers, et surtout en vers français, ne saurait atteindre une perfection que la prose, plus souple, ne peut donner. Il suffit qu'elle n'affaiblisse point en nous les impressions de l'œuvre qu'elle veut revêtir de notre langue. Et c'est le cas ici. Le vers est ferme, le rythme suffisamment souple; bref, c'est une œuvre qui fait honneur non seulement à la patience, mais au goût de celui qui l'a entreprise. Nous en voulons donner un court passage. C'est le cri de douleur poussé par Melchtal, à qui on apprend que son père a été aveuglé par ordre du bailli à qui il refusait de révéler le lieu où s'était réfugié son fils :

O lumière des cieux, don suprême de vie
Que Dieu fit à la terre! à tout être, homme ou fleur,
Seule, tu peux donner l'éclat ou le bonheur.
Et lui, quand tout rayonne à ta flamme immortelle,
Lui! vivra chancelant dans la nuit éternelle?
Il ne reverra plus l'émail des fleurs, les prés,
Les glaciers par les feux du soleil empourprés!...
Oh! non, mourir n'est rien! mais ne plus voir et vivre,
C'est le malheur suprême et dont rien ne délivre.
Pourquoi me regarder tristement? N'ai-je pas
Mes deux yeux grands ouverts? Et je ne puis, hélas!
Lui donner l'un ou l'autre; et, pour ce pauvre père,
Dérober une goutte à ces flots de lumière
Dont l'océan de flamme aveugle mes regards!

La *Chanson de la vie* de Léon Séché, est un recueil dont on ne saurait trop louer le patriotisme élevé. Il respire, d'un bout à l'autre, le sentiment le plus vif de la vie de famille; car le poète a pris

pour muse celle à qui il a donné son nom et sa vie, ainsi qu'il nous le dit dans ce joli sonnet dont nous citerons les deux premiers quatrains.

Je l'ai rencontrée un soir de printemps;
Elle était déjà plus pâle que rose,
Mais il s'exhalait d'elle quelque chose
Qui me prit au cœur : elle avait seize ans.

C'était le parfum qui sort de la rose
Et qui plaît à l'âme encore plus qu'aux sens.
Je la regardai dans les yeux longtemps,
Et puis je l'aimais sans savoir la cause.

Empreinte aussi d'un souffle délicat et touchant la poésie « *Mon berceau* »; très vive et humoristique celle où l'auteur célèbre Ancenis, sa ville natale; bien rythmées les strophes sur les mobiles Bretons, arrivant à Paris, leur curé en tête :

Demain vous les verrez, sur leurs champs de bataille,
Les premiers à l'attaque, ils se feront hacher
Plutôt que de céder un pouce à la mitraille
Du terrain qu'aux Teutons ils doivent arracher;
Mais avant le combat, triste et pieuse attente,
Ils ont à haute voix prié Dieu sous la tente,
La prière en commun les aidant à marcher.

Mais nous ne saurions faire l'éloge de tout le volume sans de graves restrictions. Il y a des vers politiques qui, outre qu'ils ont tout le cachet d'injustice, de violence mal renseignée du journalisme, sont inférieurs, comme forme même, à la partie du recueil où l'esprit réel du poète se révèle, esprit fin, attendri, familial, familial surtout. Il n'y a qu'une excuse à ces vers, c'est qu'ils ont pu être dictés par ce qu'on a appelé la fièvre obsidionale; mais peut-être eût-il mieux valu ne pas les imprimer à côté des premiers dont ils gâtent un peu l'effet.

Nous ne dirons qu'un mot des *Souvenirs de théâtre*, de Régnier, de la Comédie-Française. Ce n'est pas seulement un livre attrayant pour ceux qui fréquentent les théâtres, il s'y rencontre des pages, — et ce ne sont pas les moins heureuses, — où l'auteur raconte ses impressions d'enfant, lors de l'entrée des alliés à Paris, en 1814, et il y a là de scènes racontées avec un vif sentiment patriotique, qui font estimer l'auteur et qu'on ne peut lire sans être ému.

Le *Lac de Grandlieu*, les *Récits du vieux gardien du cimetière*, ont l'un de la grandeur, l'autre cette émotion qui fait que l'on se sent ému soi-même. Quel joli fabliau que le *Page!* On dirait une de ces cantilènes du moyen âge, tout enluminée d'azur et glacée de tons roses. Le page aime ; n'est-ce pas le rôle des pages de fabliaux, il aime la Marguerite rare qu'ils y rencontrent toujours.

Sa voix avait mille tendresses
Et ses yeux aux chastes souris
Etaient tout remplis de promesses
Comme en ont les arbres fleuris.
. . . . . .
L'écho parlait d'elle aux nuits closes,
Et les brises de Bizanos
Disaient ce nom charmant aux roses
Dans les frais vallons de Gélos.

Il faudrait citer la pièce entière; mais n'est-ce pas assez de ces jolis vers pour en sentir la grâce?

Ch. Legrand.

Mentionnons, en terminant, *les Statues de Paris*, par M. Paul Marmottan (H. Laurens). Ce titre pouvait inspirer quelque inquiétude : Paris, en ces dernières années, a tant érigé de statues, non seulement à de prétendus grands hommes, mais à des hommes malfaisants, qu'on pouvait craindre de trouver dans ces pages une apologie que ne saurait accepter ni un chrétien ni un esprit juste. M. P. Marmottan s'est acquitté de sa tâche délicate habilement et même bravement : il a condamné et flétri les mauvaises doctrines, les principes révolutionnaires, le matérialisme et l'irréligion, en jugeant sévèrement Voltaire et Diderot. Quant à la virago de la place de la *République*, à laquelle elle a infligé son nom, il s'est contenté de la décrire, il n'en a rien dit ; c'est ce qu'il y a de plus charitable. Il faut lui reprocher sa faiblesse à l'égard de Ledru-Rollin, dont il admire trop le talent, talent vrai, mais qui fut employé pour le mal. A part cet éloge du tribun, son livre est écrit dans un esprit honnête et sage, et les nombreuses gravures qui reproduisent les statues de Paris le rendent aussi attrayant qu'instructif.

E. L.

LES QUESTIONS HISTORIQUES [1]

I

LES AVENTURES DE SICHAIRE

M. G. Monod a récemment commenté sous ce titre, dans la *Revue historique*, un intéressant récit de Grégoire de Tours, et l'interprétation qu'il en a faite a donné lieu a des rectifications fort importantes et présentées d'une manière très remarquable par M. Fustel de Coulanges, sous un titre anodin : *De l'analyse des textes historiques*. Il faut d'abord résumer le récit de Grégoire de Tours, pour mettre nos lecteurs au courant de la question; nous exposerons ensuite comment M. Monod a interprété et commenté ce texte, et comment M. Fustel de Coulanges a réduit à néant presque tout ce commentaire et cette interprétation.

Dans son septième livre, l'historien des Francs raconte que Sichaire, fils de Jean, célébrait la fête de Noël au bourg de Manthelan, en Touraine, avec Austrégisile et d'autres habitants. Le prêtre du bourg envoya un serviteur pour inviter quelques-uns d'entre eux à venir chez lui faire collation. Mais un des compagnons d'Austrégisile tira son épée et tua le serviteur. Sichaire, ami du prêtre, prit les armes et une mêlée s'engagea entre ses compagnons et ceux d'Austrégisile. Bientôt Sichaire dut s'enfuir; Austrégisile, vainqueur, s'empara d'argent et de vêtements appartenant à son ennemi et tua quatre de ses esclaves. Traduit pour ce fait devant le tribunal des citoyens, il fut décidé qu'il serait condamné selon la rigeur des lois. Un *placitum* s'ouvrit peu après; mais Sichaire, apprenant que les objets qui lui avaient été volés étaient déposés chez Auno, renonce au *placitum*, réunit des gens armés, force de nuit la maison d'Auno,

(1) *Revue des Questions historiques*, livraison de janvier 1887.

le tue, lui, son fils, son frère et ses esclaves, et met sa demeure au pillage. Grégoire alors (car c'est comme acteur qu'il raconte ces événements) envoie un messager pour apaiser Sichaire et Chramnisinde, fils survivant d'Auno, et pour les engager à venir près de lui pour se réconcilier. Les deux parties s'y rendirent, et l'évêque, après les avoir exhortés à la paix, offrit de payer avec l'argent de l'Église l'amende dont le coupable était passible. Chramnisinde ne voulut pas accepter. Sichaire alors se prépara à aller vers le roi; mais, s'étant d'abord rendu en Poitou pour voir sa femme, un esclave, qu'il maltraitait, saisit l'épée de son maître et le blessa grièvement. Le bruit courut en Touraine qu'il avait été tué. Aussitôt Chramnisinde se jeta sur la maison de Sichaire, la pilla et l'incendia, ainsi que celles des autres hommes qui avaient des parts sur cette villa. Le comte cita alors les deux parties au tribunal de la cité, et les juges décidèrent que Chramnisinde, qui, après avoir refusé la composition, avait incendié des maisons, perdrait la moitié de cette composition et que Sichaire paierait l'autre moitié. Ce jugement fut prononcé seulement en vue de la paix, car il était contraire aux lois. L'Église de Tours paya la composition due par Sichaire, et les deux parties jurèrent de vivre désormais en paix l'une avec l'autre.

Tel est dans ses détails essentiels le récit de Grégoire. M. Monod, partant d'un principe dont M. Fustel de Coulanges fait toucher du doigt la fausseté, et employant une méthode bien dangereuse en histoire, a commenté ce texte sans chercher à l'analyser; et, dans son commentaire, il a ajouté au récit beaucoup de détails que Grégoire ne donnait pas et que son texte ne laissait pas même supposer. Ce principe faux dont il est parti, c'est que tous les acteurs de ce drame en plusieurs actes sont des Francs. Si cela est vrai, le commentaire que M. Monod tire, pour ce texte, de la loi salique et des mœurs des Germains a des chances pour être à peu près exact. Mais le malheur, c'est que Grégoire ne dit pas du tout que ses personnages soient des Francs. M. Monod a cru reconnaître leur race à leur nom. C'est là un indice souvent faux. Il n'est pas rare, et M. de Fustel de Coulanges en cite des exemples certains, de voir des Gallo-Romains porter des noms germains; de voir un Gundulf, par exemple, être fils de Florentius et frère de Nicétius; dans le récit même de Grégoire, Sichaire est fils de Jean; nous connaissons un Blandinus qui est certainement de race franque, et un Ricomer qui est de race romaine. De même, M. Monod a fait erreur lorsqu'il a dit que, chez

les Francs, le petit-fils portait le nom de son grand-père. La généalogie de la famille mérovingienne et les quelques familles franques dont nous connaissions trois générations successives, ne présentent pas un seul exemple de ce qui, selon M. Monod, était une règle à peu près inviolée. Voilà donc un point important établi, c'est que, puisque Grégoire ne dit pas la nationalité de ses personnages, il est impossible d'établir qu'ils sont Francs; ils peuvent être aussi bien Gallo-Romains; il peut y avoir parmi eux des représentants des deux races.

Mais, s'ils ne sont pas Francs, on ne peut plus appliquer pour les actions judiciaires, mentionnées dans le récit, des règles de procédure ou de pénalité formulées par la loi salique, à laquelle, d'ailleurs, Grégoire ne fait aucune allusion, bien loin d'en mentionner l'application. Les termes juridiques qu'emploie l'historien, tels que *inire* et *postponere placitum* et plusieurs autres, ne se retrouvent pas dans la loi salique et ne se rapportent à aucune des règles de procédure qu'elle énonce. Seul le mot *compositio* pourrait faire allusion au *verhgeld;* mais il ne faut pas oublier que ce mot est latin et qu'il a eu le sens d'arrangement ou transaction en général avant d'avoir le sens plus restreint de paiement d'une somme d'argent comme rachat d'un crime. La composition dont parle Grégoire n'est pas la composition germanique, comme M. Monod l'a cru, mais la composition ecclésiastique ou arrangement à l'amiable inspiré par la charité chrétienne. Cela est bien évident, puisque c'est l'évêque lui-même qui la propose.

Dans le récit de Grégoire, on a vu la part que lui-même prit à cette affaire; on a vu que, de son initiative personnelle, il fit prier les parties de venir le trouver, les engagea à se réconcilier et offrit à Chramnisinde une somme d'argent prise dans le trésor de l'Église, pour compenser le dommage que Sichaire lui avait fait éprouver. Il n'y a là, ainsi que le fait très bien remarquer M. Fustel de Coulanges, la trace d'aucune action juridique ou officielle; c'est un évêque qui, par charité chrétienne, s'efforce de rétablir la paix entre deux de ses diocésains. Et cependant M. Monod, oublieux du texte et trompé par cette idée que les acteurs étaient Francs et que la loi salique a dû être appliquée dans son entier, suppose que, sur une invitation adressée par l'évêque au comte de la cité, un *mall* s'est réuni; que Chamnisinde s'y porta comme accusateur, réclama le *verhgeld* qui lui était attribué par la loi salique, et que ce fut seulement pour

sauver la vie de Sichaire, trop pauvre pour payer ce *verhgeld*, que Grégoire offrit de le payer à sa place. C'est faire dire au texte le contraire de ce qu'il dit.

Enfin, dans la suite du récit, lorsque Grégoire rapporte que Chramnisinde, sur la fausse nouvelle de la mort de Sichaire, incendia sa maison et celles des autres hommes qui avaient des parts dans cette villa (*participes villæ*), M. Fustel de Coulanges fait remarquer avec raison l'erreur commise par M. Monod, en assimilant ces *participes villæ* aux clients (*gasindi*) que les grands, au septième siècle, avaient auprès d'eux. Il en fait des clients et des subordonnés de Sichaire; c'est à tort. D'abord le texte n'en souffle mot; au contraire, il représente ces gens comme les voisins de Sichaire et comme ses égaux; comme lui, ils ont une maison sur la villa, sur l'ancien grand domaine morcelé en plusieurs petites propriétés. De même que Sichaire, ils ont acquis une portion de cette villa et y vivent; il n'y a entre eux et Sichaire que des rapports de voisinage et, quelquefois peut-être, d'intérêts, mais rien de plus. Pourquoi supposer qu'ils étaient des espèces de vassaux de Sichaire?

Toutes ces observations, faites à propos d'un récent travail, amènent M. Fustel de Coulanges à formuler d'excellents principes sur la manière dont il faut employer les textes, surtout pour cette époque, si difficile à connaître, du premier moyen âge. Le commentaire d'un texte, c'est-à-dire son explication au moyen d'autres textes, a du bon, mais il faut l'employer avec une sage réserve et ne pas se laisser entraîner par des idées préconçues. La meilleure manière d'expliquer un texte, c'est de l'analyser, d'étudier avec soin ce qu'il dit et ce qu'il laisse à supposer, d'en tirer tout le parti possible et de ne faire venir le commentaire qu'en seconde ligne; mais surtout de ne pas se mettre, dans ce commentaire, en contradiction avec le texte et de ne pas lui faire dire ce qu'il ne dit pas. L'analyse soigneuse, attentive et sévère, est la meilleure méthode à suivre pour l'explication d'un texte; elle évite de tomber dans des erreurs parfois grossières et c'est le meilleur chemin pour arriver à la vérité historique.

II

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE SOUS GALLIEN.

Les controverses historiques, comme celles que nous venons d'exposer si longuement, ou les travaux de première main racontant

des faits peu connus ou réformant des opinions erronées, méritent d'être présentés à nos lecteurs avec certains développements qui en fassent connaître l'importance. Il n'en est pas de même pour les travaux qui traitent de faits déjà connus et ne font que les exposer avec plus de détails ou les présenter sons un point de vue spécial. C'est pourquoi nous parlerons brièvement de l'article de M. Paul Allard, malgré sa valeur et l'intérêt qu'il a pour l'histoire des premiers siècles du christianisme. Le règne de Gallien nous est connu et, parmi les événements presque tous tragiques de cette période, il en est peu dont les causes et les résultats n'aient été déjà éclaircis. Cela ne veut pas dire que M. Allard ait eu tort d'écrire son article; car, pour le faire, il s'est placé au point de vue particulier de la condition des chrétiens sous ce règne et du rôle qu'ils ont joué dans les événements, et l'on comprend sans peine que cela fasse voir les faits sous un jour tout à fait spécial et point du tout dénué d'intérêt. Le règne de Gallien, en effet, « marque un des moments les plus importants de l'histoire politique et religieuse du troisième siècle ». Sur tous les points de la frontière si étendue de l'empire, les barbares forcent les lignes romaines et s'essaient, pour ainsi dire, aux grandes invasions que le siècle suivant verra s'accomplir. En Gaule, les Germains tiennent en haleine les généraux romains; en Orient, les flottilles des Goths ravagent les côtes mal gardées de la mer Noire, et les Perses, conduits par Sapor, s'emparent de la Syrie et font prisonnier Valérien, qui finit ses jours dans l'esclavage; en Afrique, les Kabyles fondent sur la Numidie et sont repoussés à grand'peine. Voilà pour l'extérieur. A l'intérieur, Gallien, dès qu'il fut devenu seul Auguste par la captivité de son père, avait mis fin à la persécution contre les chrétiens. Dans quel but? sous quelle influence? Sans doute, sous celle de l'impératrice Salonina, femme supérieure, dont l'ascendant sur l'empereur est incontestable. Mais fut-ce un acte politique? Nous ne le croyons pas. Gallien n'en vit pas l'importance; et la preuve, c'est que la persécution continua à sévir en Orient. Gallien, d'ailleurs, bon soldat, général de talent, était loin d'être un politique; il n'avait point de vues profondes et montra souvent l'indolence la plus fâcheuse dans les circonstances les plus graves. M. Allard trace de cet empereur un portrait vraiment saisissant. Incapable de défendre seul l'intégrité de l'empire, il aurait dû comprendre, comme le génie de Dioclétien le comprit bien dans la suite, que la division du pouvoir était le seul

moyen de conserver intacte cette immense agglomération de peuples soumis à la domination romaine. Loin de là, après avoir eu la faiblesse de laisser Macrien en Orient, Posthume en Occident, se proclamer Augustes, il commit la faute de les combattre tous deux, plutôt que de les associer à l'empire, surtout Posthume dont les talents militaires auraient été pour la Gaule une garantie de sécurité contre les barbares.

Au milieu de ces invasions et de ces guerres civiles, que devenaient les chrétiens? En Gaule, en Italie, dans tout l'Occident, la persécution avait cessé, et l'Église rentrait en possession de ses biens; mais, en Orient, Macrien n'avait pas obéi à l'édit de Gallien, et les chrétiens de Syrie, de Palestine, et d'Égypte, étaient traqués avec la même fureur que sous Valérien. Cela ne les empêchait pas de faire preuve de cette admirable charité qui devait séduire tant de païens. A Alexandrie, Eusèbe et Anatole sauvaient des horreurs d'un siège toute la population inoffensive. Sur les bords du Pont-Euxin, d'autres chrétiens, emmenés captifs chez les Goths, portaient chez ces peuples barbares les premières semences de la vraie foi. La chute de Macrien donna la paix aux fidèles; mais ce fut pour peu de temps. Bientôt Gallien va mourir, assassiné par quelques-uns de ses officiers, et la persécution ne tardera pas à recommencer.

III

LES PRÉTENTIONS DE PHILIPPE V A LA COURONNE DE FRANCE

Aucunes renonciations n'avaient été plus formelles que celles de Philippe V au traité d'Utrecht lorsqu'il renonçait pour lui, ses héritiers ou successeurs à « toutes prétentions, droits ou titres » que lui ou quelque autre de ses descendants « aient ou puissent avoir, en quelque temps que ce puisse être, à la succession de la couronne de France ». Ajoutons qu'aucunes n'avaient été faites de meilleure foi et avec plus ferme intention de les tenir. Et cependant, quinze ans plus tard, le roi d'Espagne, voyant le mariage de Louis XV et de Marie Leczinska demeurer stérile, songea à revenir sur la parole donnée et à faire annuler sa renonciation, sous le prétexte que les droits du sang étaient inaliénables et qu'il n'était pas le maître de renoncer à ce qui lui appartenait en vertu de ces droits. Bien plus, ces projets de se faire proclamer roi de France, si Louis XV venait à mourir sans enfants, reçurent un

commencement d'exécution, lorsque, le roi ayant été malade de la petite vérole, en 1728, le manque de nouvelles à Madrid put faire croire à Philippe V que son neveu avait succombé. M. Alfred Baudrillart a retrouvé aux archives d'Alcala des pièces très curieuses et très importantes qui font connaître, dans tous leurs détails, et les prétentions du roi d'Espagne, et les négociations entamées à ce sujet; jusqu'à présent les *Mémoires* de l'abbé de Montgon étaient le seul document contemporain qui donnât quelques notions sur cette intéressante affaire. L'abbé de Montgon devait être bien renseigné, puisqu'il fut l'un des principaux agents de la cour d'Espagne en France dans les négociations délicates auxquelles les projets de Philippe V donnèrent lieu. Mais on ne se fie jamais entièrement au témoignage d'un seul homme; or il est juste de dire que les affirmations de l'abbé de Montgon sont en tous points conformes à ce que nous apprennent les pièces des archives d'Alcala, qui, en outre, nous édifient sur bien des détails dont Montgon n'a pu avoir connaissance. C'est donc un point tout nouveau de l'histoire que le travail de M. Baudrillart vient d'éclairer à la lumière des documents. Il est bon d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

Le 27 novembre 1726, l'abbé de Montgon, prévenu par l'archevêque d'Amida, confesseur de la reine, était introduit, à l'Escurial, en présence de Leurs Majestés Catholiques; car Élisabeth Farnèse avait surtout à cœur cette grave affaire de mettre sur son front la couronne de France; elle avait sur son mari, faible et maladif, une influence absolue; c'est elle qui le poussa à violer le serment des renonciations, et c'est elle qui mena toutes les négociations et toutes les intrigues nouées en France à cette occasion. Les deux souverains s'ouvrirent à Montgon de leurs projets et le chargèrent de se mettre en rapport avec le duc de Bourbon et de le gagner à leur cause; mais on lui recommandait de se cacher soigneusement du cardinal de Fleury, puisque, par suite du renvoi de l'infante, les relations officielles étaient rompues entre la France et l'Espagne. Montgon n'était pas de cet avis; il pensait avec raison que sans Fleury on ne pourrait rien faire et que le cardinal seul était capable de préparer, avec chance de succès, l'avènement de Philippe V. Aussi, dès son arrivée, ne tenant aucun compte des instructions qu'on lui avait données à Madrid, il demanda au premier ministre une entrevue que celui-ci lui accorda à Issy et dans laquelle Montgon s'ouvrit entièrement des projets de son maître. Le cardinal montra

quelques dispositions à entrer dans ces vues, et il autorisa Montgon à entamer les négociations avec le duc de Bourbon, bien qu'il fût brouillé avec lui. L'abbé eut donc avec le duc un entretien des plus intimes, dans lequel le duc, qui avait pris les précautions les plus grandes et les plus bizarres pour que son entrevue avec Montgon demeurât secrète, entra volontiers dans les projets de Philippe V, et se mit aussitôt en rapport avec la cour de Madrid. L'abbé, ayant réussi dans sa mission, s'occupa alors de recruter des partisans pour la branche espagnole; de son côté, le comte de Marcillac, un autre agent de l'Espagne, manœuvrait dans le même sens. Réussirent-ils à réunir beaucoup d'adhérents? Il est permis d'en douter. Montgon revint à Madrid dans le courant de septembre; mais il put bientôt constater qu'il était tombé en disgrâce. Le cardinal de Fleury, qui regrettait sans doute de s'être trop avancé avec Philippe V, n'avait rien négligé pour discréditer Montgon à la cour de Madrid, où la duchesse de Saint-Pierre était alors toute-puissante et servait d'intermédiaire entre la reine et le cardinal. Montgon retomba donc dans l'obscurité. Mais voilà que, à la fin d'octobre 1728, on apprit à Madrid que Louis XV était gravement malade. Pendant huit jours aucune nouvelle n'arriva, et l'on se figura que les courriers de France avaient été arrêtés. Le 6 novembre, la reine se résolut à écrire au duc de Bourbon pour lui demander de tenir la promesse qu'il avait faite, et de faire les démarches nécessaires pour assurer la couronne de France à Philippe V, en attendant que celui-ci lui envoyât sa déclaration pour le Parlement et autres pièces importantes. Tandis qu'Élisabeth écrivait à Paris, Philippe V, se rappelant ses renonciations, écrivait au pape une très curieuse lettre dont M. Baudrillart a retrouvé le brouillon autographe à Alcala. Le roi y exposait ses scrupules et les raisons qui l'incitaient à revendiquer la couronne de France; il priait le Pape de l'éclairer sur ce point délicat. Cependant les nouvelles manquaient toujours; le 9 novembre, Élisabeth et Philippe risquèrent de nouvelles démarches; ils envoyèrent à Fleury et au duc de Bourbon des pouvoirs pour gouverner la France jusqu'à leur arrivée à Paris; le second était, de plus, chargé de communiquer au Parlement une lettre de Philippe V, dans laquelle il proclamait ses droits et manifestait sa résolution de succéder à Louis XV. Ces pièces envoyées, les deux souverains commencèrent leurs préparatifs de départ; ils allaient partir quand le courrier de France arriva et fit tomber toutes ces

espérances et tous ces projets; la maladie de Louis XV avait été fort bénigne, et le jeune roi était rétabli. Moins d'un an après, la naissance d'un dauphin venait mettre à néant les espérances d'Élisabeth Farnèse.

IV

LE COMMERCE DU LEVANT SOUS LOUIS XVI

Les questions de commerce colonial sont une actualité, et c'est ce qui donne beaucoup d'intérêt à l'étude de M. L. Pingaud sur l'état dans lequel se trouvait le commerce français dans le Levant, pendant le règne de Louis XVI et à l'époque où la Révolution naquit. Jusqu'en 1791, s'il n'était pas très prospère, il se maintenait du moins dans une moyenne honorable; mais, dès que l'élément jacobin se fut introduit dans le gouvernement, nos établissements du Levant furent envahis par l' « anarchie spontanée » et ne tardèrent pas à péricliter et à s'éteindre. Longtemps la France avait joui sans concurrents du monopole du commerce oriental, avec Venise et Gênes; mais, dans le courant du dix-huitième siècle, l'Autriche et la Russie obtinrent des Turcs des privilèges considérables pour le trafic dans la mer Noire. Notre diplomatie s'efforça de parer au mieux au coup que l'entrée en scène de ces deux puissances portait à notre commerce. Elle comprit toute l'importance de l'Égypte et s'efforça d'ouvrir ce pays à nos négociants et d'établir, par la vallée du Nil et la mer Rouge, une route pour le commerce de l'Inde. Le comte de Choiseul-Gouffier avait été nommé par Louis XVI ambassadeur à Constantinople et était chargé de faire tous ses efforts pour augmenter nos relations commerciales avec l'Asie Mineure et surtout avec l'Égypte. Dans ce but, il entama avec ce dernier pays des négociations assez difficiles. L'Égypte, en effet, sous la suzeraineté nominale de la Porte, était devenue un État presque indépendant. Elle était gouvernée par des beys, dont les deux principaux étaient Mourad et Ibrahim. Les chrétiens étaient parqués à Alexandrie, dans le quartier franc, et pouvaient à peine en sortir. Au Caire, un marchand nommé Magallon, dont la femme avait acquis du crédit sur la première des femmes de Mourad, avait réussi à rester dans la ville et fut l'agent dévoué de notre gouvernement. Sur l'invitation de Choiseul-Gouffier, il réussit à arracher à Mourad un traité de commerce très favorable pour nos nationaux.

Mais des difficultés ne tardèrent pas à naître : la Russie, qui désirait trouver au Caire un appui contre Constantinople, ne négligea rien pour obtenir les bonnes grâces du bey à notre détriment; d'un autre côté, la Compagnie des Indes prétendit que cette nouvelle route qu'on voulait ouvrir vers l'Inde, était contraire aux privilèges et au monopole qui lui avaient été concédés. La Turquie, en outre, qui avait vu de mauvais œil ce traité conclu avec ses vassaux sans son intermédiaire, fit tout ce qu'elle put pour l'anéantir et y parvint. En Asie Mineure, notre influence séculaire rencontrait aussi des concurrents redoutables; c'étaient, au nord, les Russes, qui descendaient du Caucase, et, au sud, les Anglais, qui arrivaient par le golfe Persique. Le passage du Bosphore était interdit à nos bâtiments, et Choiseul-Gouffier ne put obtenir la levée officielle de cette interdiction; il négociait encore à ce sujet, lorsque la Russie déclara de nouveau, en 1787, la guerre à la Porte. Cet événement rendit la Turquie plus hostile à notre égard; l'ambassadeur réussit cependant à regagner la confiance du sultan en approvisionnant de blé, par des transports français, Constantinople, menacée de la famine par la privation des grains d'Ukraine et de Crimée. Il était sur le point de recueillir la récompense de ce service, lorsque la Révolution éclata et vint paralyser tous ses efforts. Sémonville, qui remplaça Choiseul-Gouffier, ne put rétablir notre commerce presque ruiné, et la décadence s'accentua chaque jour au profit des négociants russes, autrichiens et anglais.

Léon Salats.

LA BELGIQUE MILITAIRE

Il en est des petites nations comme des petites gens : on s'occupe peu d'elles; on leur accorde aussi peu d'importance que d'attention, en sorte qu'on ne se fait pas scrupule de les juger mal, faute de les connaître, parce qu'on ne juge pas qu'elles vaillent d'être mieux connues. Bien que Bruxelles soit considéré comme un faubourg de Paris, — tellement que les écrivains du *Gil Blas* y viennent lire des vers dans certains salons, ce qui, j'imagine, est bien dans le train parisien, — il nous arrive, à nous Belges, d'être plongés dans des abîmes de stupéfaction, à la vue de ce qu'on dit de nous, de nos sentiments, de nos dispositions, dans les feuilles françaises. Dissiper ces malentendus c'est servir la France autant que la Belgique. A l'heure où ces lignes paraîtront, le Calchas électoral d'outre-Rhin aura remisé son tonnerre; comme l'indique drôlement un caricaturiste berlinois, les « représentations belliqueuses » de M. de Bismarck clôtureront irrévocablement le 22 février. Mais les éventualités devant lesquelles on nous a subitement placés, qui ont retenu l'attention depuis le commencement de cette année, ne seront pas épuisées définitivement; la « question belge » y est, y restera mêlée.

J'ai lu avec infiniment de joie ces lignes dans l'ouvrage intitulé : *Nos frontières*, par M. Bureau, lieutenant-colonel au 6° régiment d'infanterie territoriale, ancien professeur à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr : « Ce serait trop peu connaître la population de la Belgique, l'histoire de ses luttes passées, son caractère national, que de la croire susceptible de ressentir, en quoi que ce soit, l'influence ou l'attraction de la puissance allemande. Il ne faut pas oublier que, latin par origine, le peuple belge brisa violemment, en 1830, l'union

avec la race germanique que lui avaient imposée les traités de 1814; mais s'il est Français par la race, par sa langue, par sa foi religieuse, par ses mœurs et par ses goûts; si, *sur aucune autre frontière de notre territoire*, cette affinité n'a établi des relations d'intérêts plus étroites ni surtout produit de plus nombreuses alliances de familles, il n'en est pas mois vrai que le peuple belge possède au suprême degré l'amour de son pays, le sentiment de l'indépendance nationale; et si la nécessité l'obligeait à choisir entre deux maîtres, il lutterait avec désespoir contre l'un et l'autre. »

On ne peut pas rendre plus exactement la physionomie morale de la Belgique. On ne saurait mieux la justifier des incroyables accusations articulées en ces derniers temps par les hommes d'État de vos *Lanterne*. Rien au monde ne décidera la Belgique à crier : *Vive l'Allemagne!* La prudence seule, en maintes occasions, l'empêche de crier : *Vive la France!* Toujours, envers et contre tous, elle affirmera, elle défendra sa personnalité propre, indépendante.

La Belgique, — j'entends l'immense majorité des Belges, principalement dans la petite bourgeoisie et dans le peuple, — a constamment distingué entre la France et ses gouvernants. Nos libéraux, qui s'accommodaient parfaitement de l'empire tout en faisant fête à ses détracteurs ou à ses victimes, n'aimaient pas l'empire, mais la France. Les catholiques, qui ont pris leur part de toutes les persécutions que la troisième république fait subir à leurs frères de France depuis 1878, ne portent pas les républicains dans leur cœur, mais ils voient dans la France une sœur aînée, rendue plus chère, en dépit de ses fautes, par le malheur. Donc l'*Autorité* n'a pas plus de raison de dire que ce que la Belgique aimait dans la France, c'est M. Rochefort, que le lanternier n'en aurait de prétendre qu'aux yeux de la Belgique, la France c'est M. le duc d'Aumale. Un seul général étranger dresse sa silhouette de marbre sur une de nos places : c'est un général français, c'est Belliard, et il se joint à ce nom, toutes les fois qu'un Belge le prononce, le souvenir de la France libératrice. Une immense nécropole domine la capitale belge : un monument s'y distingue entre tous, il a été élevé à la mémoire des soldats français morts dans nos bras, — dans des bras presque fraternels, — des suites des blessures reçues à l'ennemi, en 1870...

Voilà l'opinion publique. Quant à notre gouvernement, sa bouche est nécessairement muette. Telle est la loi du patriotisme, et le

patriotisme est une vertu trop française, pour que vous ne la compreniez pas, pour que vous ne l'honoriez pas chez les autres. Sans distinction de personne ni de drapeau politique, les ministères belges, depuis 1830, se sont efforcés de se montrer belges avant tout et aimables avec tous. Nos rois... Léopold Ier était le gendre de Louis-Philippe : cela compensait bien son origine allemande, non prussienne; du reste, durant son règne, la reconstruction de l'empire allemand était encore un idéal, un objectif. Léopold II, Français par sa mère, Allemand par son père, Belge par son éducation et par sa vocation, n'a pas, que vous sachiez, chopé une seule fois dans ce chemin ardu de la neutralité systématique, obligatoire, essentielle et professionnelle. Napoléon III s'est-il seulement aperçu que Léopold II était au fait de ses manœuvres annexionistes? Quand on a vu, ces jours derniers, le roi des Belges étrennant le téléphone entre Paris et Bruxelles, avec M. le président Grévy, on a souri, et on a dit, un peu malicieusement, je le veux bien : « Les rapports entre la Belgique et la France sont ce qu'il y a au monde de plus cordial. » Assurément, ces rapports pourraient être plus fréquents, ils pourraient se produire à moins longue distance, mais il n'a pas dépendu de notre souverain que les choses ne soient pas ce qu'elles sont, sous ce rapport. Quoi qu'il en soit, il suffit, ce semble, qu'il y ait contact et sympathie entre les peuples, puisqu'il s'agit de peuples qui s'appartiennent, qui n'ont pas abdiqué et que, en eussent-ils la volonté, nos chefs d'État n'auraient pas le pouvoir de faire de nous ce que nous ne voudrions pas être. Au surplus, je n'ai vu nulle part que, dans votre monde officiel, on se plaigne de l'éloignement où se tiendrait Léopold II, ni qu'on attribue cet éloignement à un sentiment d'aversion pour la France.

Mais, direz-vous, la Belgique officielle s'occupe de compléter ses armements, ses fortifications; elle avise à augmenter ses effectifs : tout cela sur un mot d'ordre de Berlin! C'est ce que nous allons voir.

Selon la remarque de Louis Veuillot, « il y a différents degrés dans les régions de l'esprit, la discussion appartient aux degrés inférieurs »; je ne discuterai pas avec des préventions qu'on dit indéracinables, j'*exposerai*, suivant le principe du maître éclaireur.

Je dis donc : ouvrez l'histoire de la Belgique; antérieurement à 1830, ce pays est considéré comme une *barrière*, depuis 1830

sa neutralité est reconnue par les grandes puissances, toujours à titre de *barrière;* seulement, les garants de sa neutralité n'ont pas cessé de lui faire entendre qu'elle doit un peu s'aider elle-même : si on vous attaque, nous serons non à votre place, mais à vos côtés, à moins que nous ne soyons empêchés ou retenus ailleurs. Et nos gouvernants ont fort bien compris ce langage : l'organisation de l'armée, le budget sans cesse grossissant de la guerre, l'augmentation du contingent, les travaux de fortification, en un mot le développement progressif, sous toutes les formes, de ce qu'on appelle ici le militarisme, qu'est-ce que tout cela prouve? Que, de temps à autre, par suite de certaines menaces, de certains mouvements, la paix soit mise en péril à nos frontières : quoi de plus naturel, alors, que la Belgique militaire s'agite davantage, que nous apercevions mieux la nécessité de nous armer, de nous prémunir contre les conséquences d'une invasion préméditée ou accidentelle? Eh bien! voilà, en peu de mots, la justification de notre conduite dans le passé et le présent; voilà de quoi dissiper tous les malentendus et toutes les défiances.

Si, en 1635, les Hollandais déclinèrent le partage que le cardinal de Richelieu leur offrait de nos provinces; si Charles Ier d'Angleterre opposa le même refus à la même proposition; si les puissances ne firent pas meilleur accueil aux propositions que les plénipotentiaires de Mazarin leur portèrent à Munster, — c'est que notre territoire était considéré, dès lors, comme une « barrière nécessaire ». — « Les Pays-Bas sont une barrière », stipule le traité d'Utrecht en 1713; c'est à ce titre, à cette condition, que l'Autriche reçut la Belgique. En 1814, le traité de Paris décida la réunion de la Belgique à la Hollande, « en vertu des principes politiques adoptés pour l'établissement d'un état d'équilibre en Europe ». L'année suivante, comme pour souligner cette profession de foi, l'Angleterre offre de payer 50 millions afin de relever les « anciennes barrières » démolies par Joseph II; le roi de Hollande devait contribuer pour une somme égale. A qui faut-il apprendre que la Belgique indépendante eut de la peine à se faire admettre par les puissances? Pourquoi cela? Parce que nous venions de renverser brusquement, du moins dans leur formule, les combinaisons de la Sainte-Alliance. Si on consentit à respecter notre œuvre, ce fut à la charge, pour nous, de respecter, de maintenir la sienne. En

1831, la Conférence de Londres, répondant à une observation de la Hollande par rapport à certaines parties du traité des barrières, déclarait ceci, dans une note spéciale : « La neutralité de la Belgique, garantie par les cinq cours, offre à la Hollande le boulevard qui devait lui assurer le système de barrières. » Nos devoirs sont explicitement tracés dans le protocole de la même Conférence, en date du 20 décembre 1830 : « Unis à la Hollande et faisant partie intégrale du royaume des Pays-Bas, la Belgique avait à remplir sa part des devoirs européens de ce royaume et des obligations que les traités lui avaient fait contracter envers les autres puissances. *Sa séparation d'avec la Hollande ne saurait la libérer de cette part de ses devoirs et de ses obligations.* » Tel fut l'esprit, telle fut la tendance des négociations qui aboutirent à la constitution, au point de vue international, du nouveau royaume. Le traité du 14 décembre 1831 porte : « En conséquence des changements que l'indépendance et la neutralité de la Belgique ont apportés dans la situation militaire de ce pays, ainsi que dans les moyens dont il pourra disposer pour sa défense, les hautes parties contractantes conviennent de démolir les places fortes, etc. » En communiquant au gouvernement belge ce traité, lequel mentionne les forteresses à conserver et dont l'entretien nous incombait, lord Palmerston écrivait : « J'ai l'honneur de transmettre à V. E. une copie du protocole de la Conférence du 17 avril 1831, au sujet du système militaire de la Belgique, en rapport avec sa position de barrière, pour les autres Etats. »

Je borne là les citations. C'est assez de lumière sur ce point. On dira : tout cela a été fait contre la France. A supposer qu'il en fût ainsi, la Belgique n'y pourrait mais. Et, dès ce moment, il est impossible de ne pas convenir que la Belgique-barrière sert autant à la France contre ses ennemis qu'à ceux-ci contre la France. Cette vérité élémentaire n'échappa pas à la France, c'est elle, en effet, qui rappela au jeune royaume, pour la première fois, le devoir de la neutralité armée. Le 19 avril 1839, la France avait signé, d'accord avec l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et la Prusse, un traité qui dispose ainsi (art. 7) : « La Belgique formera un État indépendant et perpétuellement neutre. Elle sera tenue d'observer cette neutralité envers les autres États. » La conférence de Londres, où la France était représentée à côté des mêmes puissances, avait, huit

ans auparavant, émis un commentaire expressif de cette disposition : « Les cinq puissances, sans vouloir s'immiscer dans le régime intérieur de la Belgique, lui garantissent une neutralité perpétuelle, ainsi que l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire. *Par une juste réciprocité*, la Belgique sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les autres États et de ne porter aucune atteinte à leur tranquillité intérieure ou extérieure, *en conservant toujours le droit de se défendre contre toute agression étrangère.* » Or, dès 1840, la France, à l'occasion de la crise orientale, notifia à la Belgique que *si elle ne se mettait pas en mesure de défendre sa neutralité*, elle se verrait obligée d'occuper notre territoire dès le début des hostilités. Léopold, en ouvrant la session législative, le 10 novembre 1840, prit acte de cet avertissement en ces termes : « La neutralité, nous ne pouvons trop nous en convaincre, est la véritable base de notre établissement politique : la maintenir sincère, loyale et *forte*, doit être notre but constant. »

Pourquoi l'avertissement de la France? Parce que, avec raison, elle voulait prendre les devants sur la Grande-Bretagne, pour éviter que celle-ci ne se jetât en Belgique. La France a fait cela, dans la plénitude de son droit, pour sauvegarder ses intérêts et, j'ajoute, un peu les nôtres. La France a donc des raisons très bonnes pour comprendre que d'autres puissances se mettent en garde, elles aussi, contre le danger qui pourrait leur venir de la France, par la Belgique; la France doit comprendre que les puissances nous invitent, le cas échéant, à nous faire respecter nous-mêmes, dans la plus large mesure de nos forces. Du reste, ne tombe-t-il pas sous le sens que la Belgique neutre est aussi utile à la France qu'à aucune autre puissance? Celle-là, seulement, parmi les puissances, serait tentée de se fâcher à la vue des sacrifices d'hommes et d'argent que la Belgique s'impose pour défendre sa neutralité, qui aurait le mauvais dessein de passer par chez nous, soit pour entreprendre une autre puissance, soit pour s'y établir à demeure.

Donc, c'est sur une menace de la France que notre premier roi songea pour la première fois à rappeler à la Belgique que sa neutralité a le devoir d'être armée, de faire face féroce au violateur, d'où qu'il vienne. Dès lors, les discours du trône ont reproduit, en style plus ou moins pressant, cette invitation à nous conformer à l'esprit et au texte du traité de 1839. Les conseils dans ce sens

n'ont pas, d'ailleurs, manqué à nos rois. « Sans bons moyens de défense, vous serez le jouet de tout le monde », écrivait M. Thiers, le 20 septembre 1850, à Léopold Ier. « Que ferez-vous de la neutralité belge? » demandait, dix ans plus tard, un personnage belge à Napoléon III qui lui exposait ses vues, ou le faisait assister à ses rêves éveillés... — Oh! la neutralité, c'est une excellente chose... en temps de paix! »

Considérant ce que nous avons fait, plus encore ce que nous n'avons pas fait, on accusera peut-être les Belges d'avoir manqué de prévoyance, de générosité. Mon Dieu! le reproche ne serait pas absolument mérité. D'abord, la confiance dans les traités n'a pas toujours été aussi limitée, aussi relative qu'aujourd'hui. Ensuite, le péril n'a pas toujours apparu aussi évident : les événements ont marché, dirait M. Prudhomme, et cette fois le bonhomme a raison. En 1831, le duc de Wellington disait à la Chambre des lords : « Il est absurde de présenter une *garantie* de neutralité comme suffisante pour assurer l'indépendance du nouveau royaume (de Belgique). En 1814, ceux qui avaient réuni la Belgique à la Hollande savaient trop bien qu'il n'existe pas de garantie solide sans l'établissement de moyens de défense matérielle; ils y avaient pourvu par l'établissement d'une ligne de forteresses, et ces forteresses sont évidemment plus nécessaires à la Belgique seule qu'à ce pays réuni à la Hollande. » L'organisation militaire de la plupart des puissances était-elle il y a vingt ans ce qu'elle est aujourd'hui? N'y ont-elles pas perdu? On ne peut donc pas faire à la Belgique un crime d'envisager différemment les devoirs de la neutralité, après que le Danemark a été mutilé, après que la Roumanie a été entraînée dans le tourbillon slave et sacrifiée à la Russie.

La vérité est que nous avons été *neutralisés*, plutôt que *garantis* contre toute invasion, toute usurpation étrangère.

Le sort de la Roumanie nous touche tout particulièrement. Le territoire roumain, garanti indépendant en tant que dépendant de la Turquie (traité de 1856), forme obstacle à la marche de la Russie. La Russie déclare, en 1877, la guerre à la Turquie : la clause du traité de 1856 (signé par l'Autriche, la France et la Grande-Bretagne), qui stipule le recours préalable à la médiation des puissances, est foulée aux pieds des Cosaques, et personne ne proteste! Sauf l'Angleterre, mais le bruit de son verbiage diploma-

tique se perd dans les brumes de la Tamise! La Russie réclama le passage de la Roumanie : il fallut céder à la force et à la promesse (convention du 16 avril 1877) que le territoire de la principauté resterait intègre. En présence de l'abandon de l'Europe, voyant des maîtres, des protecteurs dans les Russes, les Roumains s'unirent à eux; *magna pars* ils furent à Plewna, et quelle fut leur récompense! S'ils avaient refusé le passage aux Russes, confiant dans les traités, la Roumanie fût devenue une petite Pologne. Ils se joignirent aux Russes en échange d'une parole solennelle, — et les Russes leur *firent* la Bessarabie. Le traité de Berlin de 1878 scella ces belles choses, malgré les protestations sonores des Roumains.

C'est pourquoi nous goûtons beaucoup les paroles du duc de Wellington (1831) et celles plus récentes — d'un des organes de la presse parisienne républicaine (février 1887) : « Il est de toute évidence, dit le *Rappel* — que si notre frontière nord a été ainsi, pour ainsi dire, sacrifiée ou négligée, tandis qu'à l'est s'accumulaient les plus forts retranchements, c'est parce que tout a été fait sur cette formule : neutralité de la Belgique. Qu'on ne voie pas ici l'expression d'une défiance quelconque à l'égard de la sincérité du gouvernement belge; cette sincérité n'est pas en cause. Mais nous croyons exprimer une vérité incontestable, en disant que la neutralité promise par un État ne peut être considérée comme sérieuse que si cet État possède les moyens de la faire respecter par quiconque (*sic*) et de défendre son territoire contre tous les attentats et tous les viols. » Et le *Rappel* ajoute, ce qui, vous l'avouerez, n'est pas pour nous endormir dans une béate quiétude : « Ces moyens, la Belgique les a-t-elle à sa disposition? C'est à la Belgique de répondre. »

Je l'avoue, les traités nous ont trop paru un oreiller commode, nous nous y sommes excessivement complu. Notre optimisme flattait trop nos aises pour nous devenir suspect. Et, cependant, que de centaines de millions, que d'efforts dépensés! Que d'appels patriotiques et prophétiques ont retenti à nos oreilles, soit dans nos Chambres, soit dans la presse! Que d'événements, semblables à autant de coups de tonnerre, nous ont vivement remis face à face avec la réalité et avec nos devoirs!

Ce qui s'est passé en 1870 a déchiré tous les voiles. Le 8 août, Léopold II disait aux Chambres réunies : « L'empereur des Fran-

çais m'a fait savoir que son intention formelle, conforme à ses devoirs internationaux, est de respecter la neutralité de la Belgique. Sa Majesté Impériale m'a exprimé, en même temps, son désir d'être confirmée dans l'opinion où elle était, que *la Belgique fera elle-même respecter sa neutralité par tous les moyens en son pouvoir.* J'ai été heureux d'affirmer dans ma réponse que l'empereur ne s'était pas mépris sur nos intentions. Le gouvernement de Sa Majesté le roi de Prusse s'est également empressé de me donner l'assurance écrite que la neutralité belge sera respectée par lui, *tant que l'autre partie belligérante ne l'aura pas violée.* » Par des déclarations datées du 16 et du 22 juillet, M. le duc de Grammont, votre ministre des affaires étrangères, et M. le comte de Bismarck, chancelier de la confédération de l'Allemagne du Nord, avait autorisé le roi à tenir ce langage. Mais la réserve, « tant que l'autre belligérant n'aura pas violé le sol belge », se trouvait dans les deux déclarations; cette réserve n'échappa ni à notre gouvernement, ni au cabinet de S. James, auquel les belligérants avaient communiqué leur déclaration. Lord Granville mit en relief que, dans l'opinion des parties, ces assurances n'avaient point un caractère absolu. Il leur proposa donc, « si elles voulaient donner au monde une preuve plus patente de leurs intentions et *pour le cas où elles souhaiteraient avoir de l'Angleterre une assurance plus claire de son intention de soutenir l'indépendance de la Belgique*, de consacrer par un traité ou d'une autre manière également solennelle leur commune détermination. » Le traité fut signé à Londres, à Berlin, à Paris : il reçut l'approbation des cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne. Le 16 août, M. le baron d'Anethan, alors ministre des affaires étrangères, donna connaissance de ces faits à la Chambre, et il ajouta, ce qui constitue une réponse adéquate aux doutes émis par certains journaux, en ces derniers temps, au sujet du traité de 1839 et de sa vigueur actuelle : « Les traités identiques et séparés, conclus par l'Angleterre avec les deux puissances en guerre, ne créent ni ne modifient les obligations résultant du traité de 1839; ils règlent, pour un cas déterminé, le mode pratique d'exécution de ces obligations; ils n'infirment en rien les engagements des autres puissances garantes, et, leur texte en fait foi, ils laissent entier pour l'avenir le caractère obligatoire du traité antérieur avec toutes ses conséquences. Aussi le pays a-t-il vu dans ces nouveaux arrangements un gage précieux de sécurité... »

Mais l'honorable ministre s'empressa d'ajouter que la Belgique n'avait pas seulement à rechercher des sauvegardes diplomatiques... « Peu après le début des événements qui ont amené la guerre, continuait-il, le ministre des affaires étrangères de France a demandé à notre représentant, à Paris, si nous avions la volonté et le *pouvoir* de défendre notre nationalité. Le ministre du roi répondit que non seulement la Belgique garderait une stricte neutralité, mais qu'*elle se trouvait en mesure de la protéger efficacement* et qu'elle ne faillirait pas à son devoir. *Cette demande et cette affirmation ont précédé les déclarations qui nous ont été données.* » On a peine à se figurer qu'un pareil document ait pu être aussi totalement oublié en Belgique et en France. Il importe de noter encore ces autres paroles, qui succèdent immédiatement : « *Si les autres gouvernements ne nous ont pas fait catégoriquement la même demande*, ils ont *hautement* approuvé les mesures que nous avons prises, *ils les ont considérées comme l'exécution loyale et nécessaire de nos obligations internationales.* Nous n'aurions pas été mis en demeure, que nous devions aux puissances garantes de notre indépendance et de notre neutralité de faire ce que nous avons fait. Comment réclamer d'elles, le cas échéant, l'exécution de cette garantie, si nous désertions nous-mêmes la cause de notre propre défense? Les Pays-Bas, la Russie, neutres par les traités ou par leur volonté, se sont promptement mis en garde contre toutes les éventualités. Pouvions-nous rester en arrière de tels exemples?... » Quelques jours après, — la déposition du maréchal de Mac-Mahon devant la commission d'enquête en témoigne, — la présence de l'armée belge, sous les ordres de Chazal, empêcha seule l'armée française de se dégager de l'impasse de Sedan, en battant en retraite vers le Nord, par les provinces de Namur et du Hainaut. Le 30 août, à 11 heures du soir, l'ordre suivant fut transmis de Buzancy à tous les corps de l'armée allemande : « Dans le cas où l'ennemi passerait sur le territoire belge et ne serait pas immédiatement désarmé, on l'y suivrait sans attendre de nouveaux ordres. *Moltke.* »

Fort heureusement la Belgique avait écouté d'autres voix que celles des disciples un peu fantaisistes de l'abbé de Saint-Pierre. J'évoquerai quelques souvenirs parlementaires. Le 13 mai 1852, le sénat belge rejetait les motifs qu'un de ses membres avait indiqués à

l'appui d'un vote d'abstention dans les termes suivants : « Je ne suis pas fixé sur la nécessité, dans notre position de pays neutre et dans les circonstances où se trouve la Belgique, de faire des dépenses outre mesure pour notre établissement militaire. » En 1856, deux députés, un ancien constituant, M. Lebeau, et un homme d'État libéral, M. Devaux, s'exprimaient ainsi : « Qu'on se prépare à faire ce que les événements exigent, sans se laisser devancer par eux, qu'on ne recule pas devant l'idée que la paix pourrait rendre inutiles les précautions prises. Cet heureux pays ne désire qu'une seule chose, c'est de rester ce qu'il est, mais ce désir est profond et énergique, et pour le réaliser il saura faire tous les sacrifices. »

En 1867, à propos du traité relatif à la neutralité du Luxembourg, lord Stanley ne cacha pas, — et ses paroles eurent de l'écho dans notre Parlement, — que l'Angleterre s'était abstenue de garantir la neutralité du Luxembourg, pour la raison qu'il n'était pas en état de se défendre lui-même... Et M. Rogier, notre ministre des affaires étrangères de l'époque, insista sur ce que le premier devoir de la Belgique neutre est de se mettre en mesure de défendre sa neutralité : « Voilà pourquoi, disait-il, le gouvernement a fait insérer dans le traité du 11 mai (1867) un article établissant son droit de conserver et, au besoin, d'améliorer ses places fortes. »

Je ne veux pas dire que l'élan du pays vers les travaux, les dépenses et les charges militaires ait toujours été en raison directe avec l'énergie de ce langage. La Belgique n'a développé ses moyens de défense que relativement aux exigences de la politique extérieure. Peut-être aussi a-t-on dépensé sans nécessité nettement démontrée, et il n'y a rien qui lasse aussi vite la générosité. Peut-être n'avait-il que trop raison l'homme d'État conservateur qui disait l'autre jour à Léopold II : « Le pays ne sait se résigner à devenir militariste parce qu'on lui a trop souvent menti. On s'est défié de lui, on lui a escamoté un à un les crédits militaires, on ne lui a pas indiqué la route à prendre de peur qu'il refusât de s'y engager; voilà pourquoi, désorienté, défiant à son tour, il rechigne. » Et puis, il faut l'avouer, grâce à la maçonnerie, grâce à la vie de garnison, deux choses extrêmement funestes aux vertus militaires, l'armée ne jouit pas de la considération, de la popularité qu'un bon patriote doit lui souhaiter. Dans les discours officiels, on la couronne de fleurs, mais les familles s'en écartent, et on met tout

cela sur le compte de l'égoïsme bourgeois! Des spécialistes prétendent que notre armée a besoin d'une refonte, au point de vue technique; beaucoup déclarent qu'il est nécessaire de la soustraire à de certaines influences qui l'affaiblissent et l'éloignent du cœur de la nation. Si je ne vous disais ces choses, — je le fais à regret, — vous n'entendriez rien aux polémiques qui divisent notre presse et notre Parlement quant aux développements ultérieurs à donner à nos moyens de défense nationale.

La Belgique a développé ses moyens de défense dans la mesure des nécessités extérieures les plus immédiates, et c'est là l'essentiel. Ce point d'histoire, qui est notre justification aux yeux de l'Europe, un des interprètes officieux de la pensée royale vient de l'établir, sans laisser place à aucun doute, à aucune contestation, dans un écrit dont on fait tapage, même en France : *la Défense de la Belgique, au point de vue national et européen.* Je reprends, avec l'auteur, ma démonstration : à savoir que la Convention des forteresses du 11 décembre 1831 accusa sous la neutralité belge la persistance de l'ancien système militaire. Cinq places de la frontière devaient disparaître, mais un article secret mit le roi des Belges, vis-à-vis des signataires du traité, dans la position où le roi des Pays-Bas s'était trouvé à leur égard. « La convention des forteresses n'a reçu qu'une exécution indirecte, écrit M. Banning. La Belgique s'est attribué le droit souverain de l'interpréter par la loi, quand elle a décidé de centraliser sa défense en la concentrant sur Anvers. Cette attitude n'a donné lieu à aucune protestation, parce qu'elle était dans le sens de la politique européenne et qu'elle correspondait à la situation respective des puissances... La fortification d'Anvers fut dictée, en 1859, par une pensée de défense exclusivement nationale; elle supposait le concours direct de la Hollande et de l'Angleterre. »

Le général Chazal, qui présida à l'embastillement d'Anvers, ne se fit pas illusion sur les côtés faibles de cette conception; il vit, comme tout le monde, qu'elle découvrait la capitale et presque tout le territoire, qu'elle négligeait surtout la ligne dominante de la Meuse, que, à défaut d'un complément de fortification sur ce dernier point, elle livrerait le pays à l'invasion et ferait jouer à l'armée un rôle humiliant. Aussi esquissait-il dès lors, en ces termes, notre système définitif de défense : « Une grande position

stratégique pouvant servir à l'armée de base d'opération et de point de refuge en cas de revers; les places de Diest et de Termonde, couvrant la ligne du Rupel, du Demer, de la Dyle et de la Nèthe, et de quelques autres places qui nous assureront le libre passage et la défense de nos deux grands fleuves... Grâce aux places conservées, l'armée aurait des têtes de pont sur la Meuse et sur l'Escaut, et des forts à l'abri desquels la résistance nationale pourrait s'organiser dans tout le pays. » Tel est le plan que n'ont cessé de défendre (depuis 1858) nos généraux les plus distingués, ou du moins ceux d'entre eux qui, placés à la tête de notre armée, ont eu mission et autorité pour parler au nom de l'armée : Chazal, Renard, Brialmont, Liagre. Qu'il importe aujourd'hui plus que jamais de le mettre à exécution, faut-il le démontrer? Les autorités militaires de France et d'Allemagne sont d'accord avec les nôtres sur l'importance capitale qu'offre, au point de vue de notre défense, la vallée de la Meuse. Les mystificateurs, qui ont abusé de la religion du public français au point de faire passer les projets du gouvernement belge comme une mesure de défiance dirigée spécialement contre la France, ont abusé également de la permission de méconnaître et les indications si éloquentes de la carte, et les prévisions des hommes de guerre et des hommes d'État, sans distinction de nationalité.

« Au début des hostilités (entre la France et l'Allemagne), la Belgique se trouvera incomparablement plus menacée du côté de la France que du côté de l'Allemagne. Les Français chercheront forcément à atteindre, avec une partie de leurs forces, le cours inférieur du Rhin, afin de passer ce fleuve en dehors du rayon d'action des places de Cologne et de Wesel; c'est là, pour eux, le terrain d'opérations le plus favorable de toute la frontière allemande, surtout depuis la possession par l'Allemagne des places de Metz et de Strasbourg. » Qui dit cela? Une publication militaire allemande d'une autorité considérable : les *Preussiche Jahrbücher*. Où trouvé-je reproduite cette prévision? Dans l'ouvrage d'un professeur militaire de Saint-Cyr, d'un de vos officiers supérieurs, qui fait sienne cette opinion : « Cette opinion est absolument la nôtre. »

Par contre, si je prête l'oreille à sir Ch. Dilke, que des circonstances indépendantes de sa volonté ont empêché de siéger plus longtemps au *Foreign Office* et de diriger le parti radical anglais, la Belgique est menacée par l'Allemagne. « ... Le vrai problème,

dit le collaborateur de la *Fornightly Review* et de la *Nouvelle Revue*, est celui-ci : les Allemands demeureront-ils sur la défensive en face des Français, comme ils le feront sur la frontière russe, ou envahiront-ils la France par la Belgique?... Il n'y a pas à songer à une invasion par la Suisse, que ne voudrait tenter ni l'un ni l'autre des belligérants, mais si, *au point de vue militaire, une invasion française par la Belgique est fort douteuse*, il n'en est pas de même d'une invasion allemande, tant que les Belges auront une armée aussi restreinte et persisteront dans leur système de retraite sous les murs d'Anvers... Si la neutralité de la Belgique doit être sauvegardée, *elle ne pourrait l'être que par Liège et la vallée supérieure de la Meuse*... La tentation est bien grande pour l'état-major allemand, et il en sera ainsi tant que la France n'aura pas rendu la frontière en arrière de Maubeuge aussi forte que l'est actuellement celle des Vosges, ce qui exigera bien des années et un nombre incalculable de millions, car, y compris la partie qui touche au Luxembourg, placé au point de vue de la neutralité dans les mêmes conditions que la Belgique, elle ne mesure pas moins de 420 kilomètres... Je me suis hasardé à prévoir une violation du fait des Allemands comme plus probable, au point de vue militaire, que du fait des Français. La Belgique, en effet, couvre, sur la plus grande étendue, la frontière nord-est de la France, et précisément dans sa partie dépourvue de défenses naturelles. D'autre part, le chemin le plus direct de la Prusse centrale à Paris passe par la Belgique pour arriver, sur l'Oise, à Creil, et le chemin de fer de Berlin à Paris par Maubeuge, est à la fois la meilleure ligne d'attaque pour les Allemands, et, en cas de défaite, la ligne de retraite la plus sûre. »

La presse d'outre-Rhin a donné, vous le savez, une conclusion assez inattendue à l'article de sir Ch. Dilke. Elle a sommé la Belgique de redoubler de précautions pour fermer nos frontières à tout venant ! Que le gouvernement anglais en ait fait autant, comme aussi M. de Bismarck, je ne pourrais vous en fournir la preuve matérielle, mais j'incline à le croire. J'ignore ce qu'on en pense à Paris, mais on n'y a pas démontré, on n'y démontrera pas que le gouvernement français n'ait un intérêt pour le moins aussi évident que le gouvernement allemand à ce que la frontière belge soit fermée, murée, hérissée d'hommes et de canons. A l'égard des préventions que je me suis attaché à dissiper, toute la question se réduit à cela.

Dans nos sphères officielles, on ne raisonne ni comme sir Ch.

Dilke (qui voit le péril du côté de l'Allemagne), ni comme les *Preussische Jarhhïcher* (qui le dénoncent comme devant venir de la France). Voici comment on envisage les choses : « La frontière française de l'Est, comme la frontière allemande du Rhin, qui en est la contre-partie, constitue de fait un gigantesque barrage. Quand les centaines de mille hommes qui forment maintenant les armées nationales viendront se heurter, il est à craindre que, arrêtées dans leur élan, elles ne fassent ce que fait un fleuve dont on a barré le cours par une digue. Les flots humains, refoulés au centre, s'écouleront par les extrémités. Ces points extrêmes, c'est, au midi, la Suisse, ouverte par la vallée de l'Aar; c'est, au nord, la Belgique, ouverte par la vallée de la Meuse. Voilà sans doute pourquoi une publication allemande récente : *Der nächste deutsch-franzasische Krieg* (par Kœttschau, colonel d'état-major, Strasbourg, 1886) appelait ces deux contrées : les coulisses du futur théâtre de la guerre. »

Dieu nous préserve de l'invasion ! « Devant une cause aussi sacrée, tous les cœurs belges s'unissent, répéterai-je avec Léopold II, au mois d'août 1870. Dans l'accomplissement de tels devoirs, peuple et rois n'auront jamais qu'une âme et qu'un cri : Vive la Belgique indépendante ! Dieu veille sur elle et protège ses droits ! »

Et la violation de ces droits pourrait coûter cher aux violateurs. Le général Brialmont, pour prouver que l'influence d'une armée, relativement petite, peut être grande dans un conflit entre puissants voisins, cite ce fait, qui est certes remarquable : l'armée roumaine, dans la guerre russo-turque, a sauvé l'armée russe. « Totleben m'a dit, raconte le général, que, sans le concours des Roumains devant Plewna, l'armée russe n'aurait pu empêcher Osman-Pacha de rallier l'armée de Soliman-Pacha qui tenait la campagne. Or cette jonction aurait eu pour résultat d'obliger l'armée russe à repasser le Danube et peut-être le Pruth. »

Jules Moulinasse.

Nous avons laissé à notre correspondant sa liberté entière d'exposer la question. Il est évident qu'il le fait avec impartialité et bon goût. Néanmoins il a passé sous silence un point qui pour nous est capital, et sur lequel il importe d'insister. Il faut que les Belges défendent leur neutralité avec autant d'énergie qu'ils défendraient leur indépendance. Il faut qu'ils se fassent exterminer, plutôt que de souffrir qu'une armée prussienne traverse leur territoire. Car si, par suite de la molle défense des Belges, un corps français était écrasé, les Belges paieraient cher plus tard les suites de ce que l'on pourrait appeler une félonie. — (N. de la D.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'alarme répandue depuis un mois en Europe est l'indice le plus caractéristique de la situation troublée des États. On a vu tous les gouvernements émus, tous les organes de l'opinion surexcités, tous les peuples dans l'attente. Les menaces de guerre ne paraissaient ni moins prochaines, ni moins redoutables en Occident qu'en Orient; du côté de la France comme du côté de la Russie, les appréhensions étaient aussi vives. Un article de journal, une dépêche à sensation, une nouvelle venue, on ne sait d'où, suffisaient à répandre partout l'émoi, et à déterminer, sur les marchés financiers, ces soubresauts soudains qui marquaient, de jour en jour, le degré d'inquiétude. L'angoisse a duré aussi longtemps que la période électorale en Allemagne. Des élections au Reichstag devaient sortir la guerre ou la paix, et l'Europe attendait de Berlin son sort.

Aujourd'hui les élections ont eu lieu, l'Europe va pouvoir se remettre un peu de ses alarmes. M. de Bismarck avait dit : « Le septennat, c'est la paix. » L'Allemagne, qui ne veut pas moins la paix que la France, a voté le septennat. La politique de M. de Bismarck triomphe, le chancelier doit être satisfait. La dissolution de l'assemblée qui s'était permis de lui refuser le vote pour sept ans des lois militaires réclamées par lui, a produit le résultat qu'il en attendait. Un nouveau Reichstag a été élu, où le premier ministre de l'empereur Guillaume trouvera une majorité favorable à ses vues, docile à ses volontés. Le nombre de ses partisans s'est accru, et maintenant il est le maître dans le Parlement allemand, comme il l'était en Europe.

Il lui fallait absolument réussir, il a réussi. Tout a été mis en œuvre pour assurer ce succès. Les manœuvres de la presse officieuse n'ont pas eu d'autre objet que de faire croire au peuple allemand que si M. de Bismarck ne trouvait pas dans le vote du septennat

militaire les garanties dont il jugeait, avec M. de Moltke, avoir besoin pour assurer l'avenir, le chancelier serait obligé de recourir immédiatement à la guerre pour maintenir la suprématie de l'Allemagne vis-à-vis de la France. De là, ces menaces et ces nouvelles alarmantes qui ont pu faire craindre à l'Europe, à la France, en particulier, qu'on était sous le coup d'une guerre inévitable qui, non seulement mettrait aux prises les deux puissants voisins, mais qui envelopperait tous les États dans une conflagration générale. Servie par la spéculation, cette tactique alarmiste a si bien produit ses effets, qu'on a considéré partout comme un avantage que M. de Bismarck en arrivât à ses fins et conquît la majorité dans le nouveau Parlement.

Vis-à-vis des catholiques allemands, dont l'opposition a été jusqu'ici la cause principale de tous les obstacles que sa politique a rencontrés, l'habile chancelier a su se donner dans le Souverain Pontife un précieux auxiliaire. Les avances successives de l'auteur du *Kulturkampf* au chef de l'Église pouvaient lui permettre de faire appel à sa haute intervention. Dans l'intérêt de la paix du monde, dans l'espoir de la pacification religieuse en Allemagne, le Père commun des fidèles a cru devoir s'entremettre auprès des opposants. De tous les incidents de la lutte électorale, aucun n'a eu plus d'importance que la note confidentielle du cardinal Jacobini, indiscrètement livrée à la publicité, dans laquelle le secrétaire d'État de Sa Sainteté Léon XIII engageait les catholiques allemands à voter le septennat réclamé par M. de Bismarck. En rendant hommage aux mérites acquis par le centre et ses chefs dans les luttes pour les droits de l'Église, en constatant que la tâche qui incombe aux catholiques de veiller sur les intérêts religieux ne saurait être encore regardée comme terminée, le représentant du Saint-Siège indiquait que l'action du centre au Reichstag devait viser l'abolition complète de la législation politico-ecclésiastique allemande et la défense de la juste et légitime application des nouvelles lois religieuses. Il paraissait donc opportun au Saint-Siège que le centre se départît de son opposition au projet de loi de M. de Bismarck, cette question particulière du septennat étant liée à des questions d'une portée religieuse et morale. D'un côté, en effet, l'attitude du centre en cette circonstance devait, selon les promesses du chancelier, décider du rétablissement de la paix religieuse en Allemagne; de l'autre, il lui était permis, désormais, de se prévaloir du service

rendu à la politique de M. de Bismarck pour réclamer plus efficacement ses bons offices en faveur de la religion. « Un parti catholique parlementaire qui a le sentiment de la situation intolérable faite au souverain Chef de l'Église pourrait, insinuait discrètement la note, si l'occasion se présentait, exprimer les vœux de ses compatriotes en faveur du Pape et en chercher la réalisation. »

C'était assez indiquer quel résultat Léon XIII poursuivait en exhortant les catholiques allemands à donner à M. de Bismarck, si toutefois ils le croyaient politiquement possible, des gages de leur bonne volonté et de leur esprit de conciliation. L'opposition du centre, dans la question du septennat, n'avait, en effet, qu'un caractère parlementaire. Les lois militaires réclamées par M. de Bismarck. le centre ne les rejetait pas; seulement il ne voulait les voter que pour trois ans, tandis que le chancelier les demandait pour sept, et c'est moins le septennat en lui-même qu'il refusait, que la prérogative parlementaire qu'il voulait maintenir. L'entremise du Saint-Siège s'expliquait donc par les circonstances de l'affaire. En somme, le Pape se bornait à inviter les députés du centre à tenir compte, dans la question politique du septennat, des intérêts de la religion et de ceux de la Papauté qui s'y trouvaient engagés. Aucun ordre n'était donné, aucune obligation n'était imposée de suivre les conseils et la direction du Saint-Siège; mais ceux-là seuls qui méconnaissent les droits supérieurs du gouvernement de l'Église, qui oublient la tradition et l'histoire de la Papauté, pourraient s'étonner de cette intervention du Pape dans les affaires intérieures de l'Allemagne.

Les adversaires de l'Église eux-mêmes y ont vu une haute manifestation du pouvoir pontifical. « Jamais, dit la *République française*, Pie IX n'avait hasardé une affirmation aussi nette de la doctrine ultramontaine. Par la lettre du cardinal Jacobini, le pape Léon XIII se proclame le souverain non seulement spirituel, mais temporel, de tous les catholiques. C'est là un acte qui pourra avoir dans l'avenir de graves conséquences. C'est certainement un facteur nouveau de la situation. » Le même journal ajoutait : « Peu à peu, grâce à sa patience, à sa modération, à son habileté, Léon XIII est parvenu à changer la situation de la Papauté dans le monde. Extérieurement, elle est toujours « prisonnière » au Vatican. Mais, pour qui va au fond des choses, le Pontife romain, chef infaillible, indiscuté, de tous les catholiques de l'univers, est en possession d'une autorité morale plus grande que jamais, et si cette autorité ne

sert pas à rouvrir les séances du concile et à proclamer les définitions doctrinales, elle sert à reconquérir dans les affaires humaines une influence que l'on a pu croire un moment diminuée au point d'être perdue.

Plus encore que l'appel à l'arbitrage du Pape dans l'affaire des Carolines, le recours de M. de Bismarck à l'influence du Saint-Siège dans les élections allemandes est un hommage rendu à la Papauté et une affirmation de son rôle prépondérant dans la direction des affaires humaines. Ce droit supérieur que l'intervention de Léon XIII consacre une fois de plus, M. de Bismarck lui-même aura contribué à le rétablir en l'invoquant dans son propre intérêt.

Plus qu'aucun souverain catholique en ce siècle, l'auteur du *Kulturkampf* aura fourni au Pape l'occasion d'exercer un pouvoir dont Léon XIII indiquait l'étendue dans la mémorable encyclique qu'il adressait à l'Église après son avénement au souverain pontificat. « Le Pape, y disait-il, gouverne le genre humain, au nom de Dieu, et il est la sauvegarde et l'appui de toute autorité légitime. » Plût à Dieu que les États s'en remissent encore à cette haute autorité morale, qui s'est exercée tant de fois au moyen âge pour le bien de la chrétienté. En France, comme en Allemagne, la lettre du cardinal Jacobini, livrée par une indiscrétion à la publicité, a pu éveiller quelques susceptibilités nationales, provoquer certaines méfiances. L'événement dira si Léon XIII n'a pas trop présumé de la bonne foi et de la sincérité de M. de Bismarck, en invitant le parti catholique à désarmer momentanément devant lui et en paraissant servir sa politique, alors qu'il ne cherchait que la paix de l'Europe et de l'Église. Grâce à son concours autant qu'aux moyens d'intimidation mis en jeu dans la période électorale, M. de Bismarck est assuré, dès le premier tour de scrutin, d'une majorité dans le nouveau Reichstag. Avec le parti national libéral considérablement accru, le centre, réélu presque au complet, votera le septennat ou n'y fera plus opposition. Le chancelier aura ce qu'il voulait. L'opinion semble ajouter foi à sa parole, car la presse européenne considère généralement les élections comme une garantie du maintien de la paix.

Cependant, avec les causes de conflit qui existent aujourd'hui en Europe, au milieu des armements universels qui semblent annoncer des projets de guerre, les élections d'hier, toutes favorables qu'elles soient à la politique de M. de Bismarck, ne constituent pas encore

une solution pacifique et l'on peut craindre que le vote même du septennat, qui ne fait plus de doute aujourd'hui, ne laisse le trouble et l'inquiétude persister. Une nouvelle déclaration du chancelier ne suffirait même plus à rassurer pleinement sur l'avenir. Lui-même, en effet, en disant que le septennat serait la paix, en déclarant publiquement que l'Allemagne n'attaquerait pas la France, indiquait certaines éventualités d'où pourrait résulter fatalement la guerre.

Il s'est montré trop préoccupé des velléités belliqueuses attribuées à un parti imaginaire de la revanche, et au général Boulanger en particulier, pour qu'on ne puisse pas le soupçonner de tenir en réserve, pour le moment voulu, quelque prétexte qui déplacerait les rôles et lui permettrait de considérer la France comme l'agresseur. En faudrait-il d'autres que les élections d'Alsace-Lorraine? Jamais la fidélité de ces provinces, si tristement arrachées à la France, ne s'était manifestée d'une manière plus unanime et plus touchante. Tous les candidats de la protestation élus malgré les efforts et la pression de l'autorité allemande, c'est la preuve éclatante que les populations des deux provinces annexées sont restées aussi françaises de cœur, après quinze ans de domination, qu'elles l'étaient en 1870. Un tel résultat est de nature à irriter le vainqueur. Ne peut-il pas en faire un grief à la France? Déjà les feuilles officieuses de Berlin n'ont-elles pas reproché à l'opinion publique en France de s'intéresser aux élections de l'Alsace et de la Lorraine, comme si le traité de Francfort ne les avait pas indissolublement attachées à l'Allemagne? Les déclarations les plus rassurantes de M. de Bismarck n'empêcheraient pas les craintes de rester ouvertes de ce côté.

Peut-être se fiera-t-on davantage à la parole du tout-puissant chancelier, en le voyant tenir ses engagements envers le Saint-Siège. Avant même que le résultat des élections fût entièrement connu, la Chambre des seigneurs prussienne était saisie d'un nouveau projet de loi politico-ecclésiastique qui abroge presque complètement tout ce qui restait encore des fameuses lois du *Kulturkampf*. Sont abolies les lois relatives à la vacance des sièges épiscopaux, qui consacraient l'intrusion de l'État. Le gouvernement renonce pour la nomination des desservants, vicaires, aumôniers au droit de *veto*, qu'il ne conserve que dans la nomination des curés et des évêques. Le projet de loi donne les plus grandes latitudes pour l'établissement et la direction des grands et des petits séminaires. Les clercs, les prêtres et les membres des congrégations religieuses sont exemptés

du service militaire. Le projet assure encore la liberté de l'instruction et de l'éducation du clergé et l'immunité de la discipline ecclésiastique. En principe, tous les ordres et congrégations religieuses établis en Prusse avant les lois d'expulsions sont autorisés à rentrer, à l'exception des Jésuites, pour lesquels il faudra une loi d'empire. Ils pourront ouvrir des écoles et des internats et ils seront de nouveau admis dans tous les établissements publics d'instruction et de charité. Leurs biens, sécularisés depuis 1875, leur seront restitués. Par la nouvelle loi, en un mot, si toutefois elle donne réellement ce qu'elle promet, c'est la liberté et l'autonomie qui est rendue à l'Église en Prusse, plus complètement qu'elle ne l'a été en France par le Concordat lui-même. C'est la pacification religieuse qui succède aux luttes et aux persécutions du *Kulturkampf*.

Cette paix religieuse, obtenue après tant d'efforts et une si longue attente, va nous faire envier le sort de l'Allemagne. Nous marchons au rebours de l'empire protestant. Avec les années, la persécution légale ne fait que s'étendre en France. Plus la république dure, plus l'œuvre de la Révolution se poursuit contre l'Église. Ce que ne fait pas la violence, la loi le fait avec plus de perfidie et d'efficacité.

A travers toutes les vicissitudes des crises ministérielles et les conflits du parti républicain, il y a, en effet, une entreprise qui se poursuit imperturbablement et avec une continuité inexorable, c'est la sécularisation de la société civile. Après les lois ou mesures prises successivement pour écarter la religion de tous les lieux où elle exerçait sa légitime et sainte influence; après l'avoir expulsée des bureaux de bienfaisance, des hôpitaux, des casernes, et surtout de l'école; après lui avoir enlevé les cimetières, et fermé les conseils universitaires; après l'avoir exclue de la vie politique, on en arrive à proposer l'abrogation du pacte qui liait l'Église et l'État et réglait leur conduite réciproque. Car le projet de loi sur la séparation de l'Église et de l'État, dont la Chambre des députés est saisie, ne peut être autre chose que l'abolition du Concordat. La séparation n'est malheureusement plus à faire. Elle existe depuis la Révolution. Le lien qui unissait anciennement l'Église à l'État a été brisé à cette époque et n'a pas été renoué depuis. La loi religieuse a cessé d'être reconnue et protégée par la loi civile; les deux sociétés spirituelle et temporelle ont été violemment détachées l'une de l'autre: tout l'ancien ordre social, fondé sur une réciprocité de services et d'obligations

entre les deux pouvoirs ecclésiastique et séculier, a été détruit. L'union n'existe plus depuis 1789 entre l'Église et l'État. Le Concordat n'a fait que rétablir quelques rapports déterminés de l'un à l'autre; il constitue un simple *modus vivendi* accepté de part et d'autre, mais révocable sous certaines conditions. La séparation de l'Église et de l'État, que le parti républicain a inscrite dans son programme, équivaut simplement à l'abrogation du Concordat. Il n'y en a plus d'autre à opérer. Et dans l'abrogation du Concordat, ce que les partisans de la séparation ont en vue, ce n'est pas autre chose que la suppression du budget des cultes. Mais ici, comme l'a clairement exposé Mgr Freppel, dans le débat qui se renouvelle chaque année à propos de la dotation du clergé, ils se heurtent à une question de principe et de justice indépendante du Concordat.

Pour la dixième fois, et quoiqu'il y ait une commission spéciale chargée d'examiner un projet de loi sur la séparation de l'Église et de l'État, la question est revenue à la Chambre des députés, sous la forme d'une proposition pure et simple de suppression du budget des cultes, présentée par M. Michelin, député de la Seine. Cette fois encore, la Chambre, sur les représentations du gouvernement, a reculé devant une mesure aussi radicale. L'éloquent évêque d'Angers a de nouveau démontré que la suppression du Concordat laisserait intact le principe du budget des cultes. Le traitement affecté, chaque année, à l'entretien du clergé n'est, en effet, que l'exécution d'une dette de l'État, légalement contractée envers lui, il n'est qu'une compensation des biens ecclésiastiques que la nation s'est appropriés. Il ne suffirait donc pas d'abroger le Concordat, il faudrait revenir aussi sur le décret de l'Assemblée constituante de 1789, voter une loi rétrospective de spoliation, légitimer la confiscation par la mise hors la loi du clergé : alors ce ne serait plus seulement la séparation de l'Église et de l'État, ce serait la suppression du droit commun lui-même pour l'Église.

Le gouvernement, malgré l'opinion personnelle de ses membres, hésite manifestement à en venir à une pareille extrémité. L'expérience du pouvoir, si courte qu'elle soit, le sentiment des responsabilités, si faible qu'il puisse être, ne permettent pas aux hommes qui représentent le gouvernement de provoquer, ni même d'approuver une mesure dont les conséquences ramèneraient le régime des persécutions religieuses.

Comme l'ont fait toujours observer les républicains modérés, ou

même les opportunistes avisés, le système actuel favorise encore plus l'État que l'Église. Si la séparation de l'Église et de l'État vient à se réaliser, disait dernièrement l'un d'eux, M. Lamy, deux alternatives se présentent immédiatement. Ou on laissera l'Église jouir à peu près du droit commun, c'est-à-dire qu'on lui reconnaîtra la faculté d'acquérir, de posséder, de s'organiser, de créer des associations : et alors, maîtresse de ses actes, ne devant plus rien à l'État, elle reprendra une autorité et une activité propres qui, dans certains cas, tiendraient en échec l'autorité gouvernementale, lui seraient un embarras ou un obstacle, et la mettraient elle-même souvent, sous la direction d'esprits généreux, dévoués, mais ardents et ouvertement hostiles aux tendances plus ou moins mauvaises des pouvoirs publics; ou bien, ce qui est non seulement probable, mais presque certain, car les manifestations de haine et de colère furieuse le témoignent suffisamment, on voudra l'écraser, l'anéantir, car c'est le vrai but : on lui refusera non seulement ce qui lui appartient, ce qu'on lui doit, mais le droit même et la possibilité d'exister : on la poursuivra enfin dans les derniers mouvements de sa vie la plus intime. Mais alors, qu'on songe à la surexcitation créée, à la réaction dont on provoquerait le soulèvement!

Ce sont les réflexions qui s'imposent aux esprits sensés et qui ont certainement inspiré M. Goblet lui-même, dans sa réponse à M. Michelin. Le président du Conseil ne donne pas la vraie raison du gouvernement lorsqu'il se borne à écarter la séparation de l'Église et de l'État comme une mesure qui n'aurait ni l'assentiment du pays, ni l'approbation de la Chambre. Il ne dépendrait que de lui qu'il y eût, au moins à la Chambre, une majorité pour l'abrogation du Concordat; il n'aurait qu'à s'en déclarer partisan, et la gauche le suivrait. Mais le ministère sent très bien le double inconvénient qu'il y aurait, d'un côté, à rendre à l'Église son indépendance, de l'autre, à s'engager dans la persécution ouverte. Le parti républicain ne permettrait pas que l'on fît à l'Église, en vue de la dénonciation du Concordat, une condition viable; il n'accepterait pas qu'on la plaçât sous un régime de liberté, plus favorable au développement et à l'action du catholicisme, que l'état de contrainte où la retient la législation politico-religieuse des articles organiques, complétée par les lois et les pratiques républicaines. On tomberait alors sous le régime de l'arbitraire. Après l'abrogation du Concordat, l'Église resterait livrée à la merci du pouvoir; il n'y

aurait plus pour elle ni droit ni stabilité. C'est la passion anti-religieuse qui régnerait alors, et un gouvernement opportuniste sait tout ce qu'il y aurait à craindre des excès et des violences de l'esprit de secte. Déjà les organes du radicalisme déclarent qu'il n'y a point de transaction possible avec l'Église ; qu'il faut se soumettre à elle ou la dompter. Les journaux extrêmes annoncent même que la république socialiste attaquera l'Église de front, avec la résolution d'en finir. Non seulement elle supprimera le budget des cultes, mais elle confisquera tous les biens ecclésiastiques, et non seulement elle confisquera les biens, mais elle se débarrassera des personnes. *Le Cri du peuple* formule ainsi son programme : « Nous ne sommes ni pour le Concordat, ni pour la séparation de l'Église et de l'État, ni pour le clergé fonctionnaire ni pour le clergé libre. Nous voulons la suppression de l'Église et du clergé. »

Le lendemain de l'abrogation du Concordat, le gouvernement se trouverait aux prises avec les passions et les haines dont le langage se fait entendre publiquement dans la presse; il serait obligé de suivre le parti des violents qui, en l'absence de toute loi pour l'Église, dominerait le Parlement, et on en arriverait bientôt à la persécution. Cette perspective est faite pour attacher le gouvernement au Concordat. Les conséquences de la séparation de l'Église et de l'État le font justement reculer devant une mesure qui aboutirait à la guerre religieuse. Mais, en dehors de lui, les passions marchent. Même après la réponse de M. Goblet à la proposition de M. Michelin, la Commission spéciale, saisie de divers projets sur la question, a voté le principe de la séparation de l'Église et de l'État. C'est le programme républicain qui s'exécute, le programme dont tous les membres du Cabinet actuel sont individuellement solidaires. Le gouvernement aura-t-il la force de s'y opposer? L'argument par lequel M. Goblet a combattu la proposition de M. Michelin, de celui-là même qui a dit, un jour, en pleine Chambre, que, en 1793, on n'avait pas coupé assez de têtes, cet argument est déjà fort ébranlé, car, s'il y a une majorité dans la Commission pour la séparation de l'Église et de l'État, pourquoi n'y en aurait-il pas dans la Chambre elle-même qui l'a nommée?

Il est vrai que la Chambre a voté, cette année encore, le budget des cultes; mais on ne saurait voir là un indice de dispositions plus bienveillantes envers l'Église. Le temps pressait; il fallait se hâter de voter le budget de 1887, avant le milieu du mois, pour permettre

au Sénat de le voter, à son tour, avec assez de promptitude pour qu'il n'y eût pas lieu de recourir au fâcheux expédient d'un troisième douzième provisoire. Le budget a été adopté, y compris le budget des cultes, presque sans débat et comme en bloc. Puisqu'il était convenu que le budget de 1887, resté en suspens deux mois après l'ouverture de l'exercice, n'était qu'un budget d'attente, il fallait éviter toutes les discussions qui auraient pu faire perdre du temps. On a fini par tout voter au plus vite, et le budget des cultes y a passé avec le reste. L'année prochaine, on se donnera le loisir de le réduire d'un tiers, d'une moitié, peut-être même de le supprimer entièrement. Grâce à la nécessité d'en finir, le budget de 1887, d'une élaboration si pénible, s'est trouvé tout à coup équilibré, tant bien que mal, à l'aide d'artifices qui dissimulent le déficit réel; on n'y a plus regardé. Comme le Sénat ne s'est pas montré plus difficile que la Chambre des députés, le budget de cette année a réalisé le miracle de paraître en équilibre avec un excédent énorme de dépenses sur les recettes.

Budget d'attente, a-t-on dit, par conséquent, budget d'artifices et de dissimulations, budget qui laisse tout en suspens et ajourne à l'année prochaine, en les aggravant, les difficultés de la liquidation.

A demain donc les affaires sérieuses. De toutes parts, on a invité le Sénat à voter le budget sans le modifier. Il suffisait pour cela que la Chambre haute considérât aussi le budget de 1887 comme un budget d'attente, qu'elle sanctionnât de confiance les plans financiers du gouvernement, les résolutions de la Chambre des députés, en réservant son contrôle pour le budget de 1888. N'y est-elle pas habituée? Depuis bien des années déjà, le contrôle financier du Sénat est-il autre chose qu'une fiction constitutionnelle? N'est-ce pas maintenant un usage de lui apporter le budget à la dernière heure seulement, en ne lui laissant que l'alternative de l'approuver les yeux fermés ou de mettre la République au régime des douzièmes provisoirs? Le Sénat n'a pas changé de rôle cette fois. A la demande du gouvernement, il s'est borné à rétablir certains crédits de détail que la Chambre des députés, dans son ardeur quelque peu désordonnée d'économie, avait réduits, au risque de désorganiser les services publics; il a même rétabli intégralement, malgré l'opposition de M. Goblet, le crédit relatif aux sous-préfets, comptant que la Chambre, acculée à l'échéance de février, céderait sur l'avis du gouvernement, pour éviter un conflit;

mais lui non plus ne s'est pas livré à un examen sérieux de la situation financière et n'a pas tenu rigueur au gouvernement d'un budget équilibré à l'aide du fonds d'amortissement. Il était trop tard pour que le Sénat, même après avoir entendu le discours de M. Léon Say, qui contenait une critique, modérée mais radicale, du système financier actuel, cherchât à refondre le budget de 1887 et à le remettre sur des meilleures bases. Du reste, la Chambre des députés n'avait pas eu plus égard à l'excellent discours de M. Keller, qui, après avoir signalé, sans pouvoir être démenti, les gaspillages et les dilapidations du régime républicain, a proposé un plan de réformes financières facilement réalisable. L'éloquent député de Belfort ne demande que l'économie. Il a démontré que, sans toucher aux budgets de la guerre et de la marine, que les circonstances actuelles ne permettent pas de diminuer, les dépenses pouvaient être réduites de 500 millions par un ensemble de mesures, parmi lesquelles il y en a d'unanimement approuvables, et qui constitueraient des réformes sérieuses. Mais le mot célèbre du baron Louis est toujours vrai : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. » La réforme financière suppose la réforme politique, et il ne faut pas plus demander l'une que l'autre au régime républicain.

Au cours rapide de la discussion, le ministre des finances a pris le temps d'annoncer, pour l'année prochaine, un petit impôt sur le revenu. C'est là un des moyens imaginés par les grands financiers du jour pour équilibrer nos futurs budgets. Dans le projet de M. Dauphin, c'est le loyer qui est considéré comme l'indice du revenu. L'impôt sera établi, suivant certaines catégories de communes, d'après le chiffre du loyer, à raison de *tant pour cent*. Ce taux serait déterminé chaque année par la loi de finances. Pour l'exercice 1888, on le fixerait à 1 pour 100. Le nouvel impôt, ainsi calculé, rapporterait 30 millions. Le gouvernement renonce à l'augmention de la taxe sur l'alcool, qui figurait dans le plan du précédent ministre des finances, comme plus-value de recettes de 70 millions; il a reculé devant le mécontentement des débitants de boissons, les plus zélés agents électoraux de la République. On retrouvera, par une augmention de la taxe sur le sucre et par l'impôt sur le revenu, les 70 millions que M. Sadi-Carnot voulait demander à l'alcool pour combler le déficit.

Elle est bien loin la promesse si pompeusement apportée au pays par le cabinet Freycinet! On ne devait avoir ni emprunt, ni impôt

nouveau. L'émission des obligations à court terme, autorisée par la loi de finances de 1887, est un emprunt; la taxe sur le revenu, proposée par M. Dauphin, est aussi un impôt. Combien était plus sincère M. Jules Ferry, lorsqu'il déclarait, quelque temps avant sa chute, qu'on n'échapperait pas, l'année suivante, à la nécessité d'établir de nouveaux impôts! La nouvelle taxe sur le revenu sera, pour les contribuables, une aggravation sensible de charges. En soi, elle est injuste. Le loyer n'est pas une base équitable pour un impôt sur le revenu. L'un n'est pas nécessairement en rapport avec l'autre. Dans beaucoup de professions libérales, qui obligent à une certaine représentation, dans beaucoup d'industries qui attirent la clientèle à domicile, l'appartement de luxe est moins un logement qu'un instrument de travail. Sa valeur ne représente pas la situation réelle de fortune du locataire. En outre, les familles nombreuses ont besoin d'un appartement plus grand que le célibataire dont les ressources peuvent être beaucoup plus considérables. Il n'y aura point de parité de condition dans les deux cas.

Le loyer est une base absolument arbitraire pour l'établissement d'un impôt sur le revenu. Enfin, comme on l'a fait observer de divers côtés, le vice capital du projet fiscal du ministre des finances, c'est qu'il ajoute une nouvelle taxe sur le revenu à toutes celles qui existent déjà et qui frappent tous les revenus possibles, à l'exception de la rente et des salaires. Cette taxe n'est pas une taxe de compensation ou de remplacement, mais bien de superposition; c'est une nouvelle charge qui vient s'ajouter aux charges déjà si lourdes qui pèsent sur le contribuable. L'impôt, dira-t-on, est peu considérable, puisqu'il n'est que de 1 pour 100 sur le revenu calculé d'après le loyer; mais le taux établi dans le projet du ministre des finances n'est pas définitif; d'après le projet lui-même, le « tant pour cent » sera déterminé chaque année, au gré de la majorité et selon les besoins du budget. L'impôt, une fois établi en principe, ne fera que croître d'année en année. Il faut s'attendre à voir les radicaux réclamer et même imposer des augmentations successives jusqu'à ce qu'ils aient réalisé leur programme d'impôt unique et progressif. En cela, la République sert encore la Révolution. Par cet impôt, ce n'est pas une répartition plus équitable des charges publiques qu'on demande, c'est une revendication qu'on fait valoir contre la propriété, c'est un commencement d'application qu'on veut donner aux théories socialistes.

Le gouvernement ne semble pas comprendre qu'il fait le jeu du parti socialiste par des lois comme sera celle de l'impôt sur le revenu. Et, cependant, des avertissements aussi effrayants que les explosions de dynamite à Lyon, à Saint-Étienne, à Dijon, qui ont jeté la terreur parmi les populations de ces villes montrent bien que, au lieu de faire toujours de nouvelles concessions aux théories socialistes, il serait urgent de réprimer les furieux et les violents qui aspirent à établir le règne sauvage de l'anarchie.

La situation de l'Europe, les redoutables éventualités de l'avenir devraient engager le gouvernement à assurer avant tout l'ordre et la sécurité à l'intérieur, à empêcher qu'il ne surgisse tout à coup, au jour du danger, un ennemi intérieur aussi menaçant que l'ennemi du dehors. Cette politique de prévoyance, il fera bien aussi de l'appliquer aux entreprises extérieures qui n'ont que trop disséminé et gaspillé les forces du pays. S'il n'est plus possible aujourd'hui, comme M. de Freycinet n'a pas eu de peine de le montrer au Sénat, à l'occasion d'un nouveau débat sur le Tonkin, s'il n'est plus possible d'abandonner les possessions que nous sommes allés conquérir un peu partout en ces dernières années, il faut du moins en finir avec les conquêtes lointaines et restreindre les charges de l'occupation au strict nécessaire. La France a besoin de toutes ses forces en ce moment. A l'intérieur, il lui faut la sécurité, et pour les événements du dehors, elle doit se tenir prête, en ramassant en elle toutes ses ressources, tous ses moyens d'action.

L'Italie, qui a voulu suivre les grandes puissances dans leurs agrandissements coloniaux, vient de subir aussi les inconvénients de cette politique d'entreprises lointaines. Il y a quelques années, elles s'établissait à Massouah, dans la mer Rouge, pour avoir un poste sur la route des Indes et de la Chine. Mais en étendant les limites de son occupation, elle touchait par ses avant-postes à l'Abyssinie, elle se heurtait à un empire que l'Angleterre avait appris naguère à connaître à ses dépens. En vain le vénérable Mgr Massaia, successeur de Mgr di Jacobis, l'apôtre de Gallas, avait-il dissuadé les Italiens d'une entreprise qui devait les mettre en contact avec un souverain ombrageux et jaloux de sa puissance, le *négus* Jean, dont le nom a retenti pour la première fois en Europe, il y a une vingtaine d'années. L'ambition italienne fut plus forte que les conseils de la prudence. Mais ce qui avait été prévu arriva. On apprit tout à coup que, à la suite d'une expédition pacifique du

comte Salimboni dans l'intérieur de l'Abyssinie, des forces considérables, sous les ordres d'un lieutenant du *négus*, avaient attaqué un des postes italiens avancés. Repoussées, elles étaient revenues en plus grand nombre et avaient surpris et massacré plusieurs compagnies. Dans la déroute cinq ou six cents hommes avaient péri.

Ce fut de la stupeur et de l'exaspération en Italie. Le ministère Robilant venait d'avoir son Lang-Son. Sans profiter de la leçon de la France, sans se rappeler que les amis de M. Jules Ferry avaient aussi traité imprudemment la Chine de « quantité négligeable », le président du Conseil des ministres italien venait précisément de répondre de la même manière aux inquiétudes suscitées par la mission Salimboni, et en affectant le même dédain pour les quelques brigands que les soldats italiens auraient à repousser. Sous le coup de l'émotion publique, M. de Robilant crut opportun de se retirer, même après le vote de confiance et le crédit de 5 millions accordé par la Chambre. La démission du président du Conseil est devenue la dissolution de tout le cabinet, et l'Italie s'est trouvée tout à coup jetée dans une crise ministérielle, difficile, laborieuse, qui lui est un avertissement à renoncer aux rêves de la politique coloniale et à concentrer chez elle une force et des ressources trop limitées pour qu'elle se lance, à la suite de la France et de l'Allemagne, dans les expéditions lointaines.

Mais l'écoutera-t-elle? Le mouvement d'opinion qui s'est produit contre M. de Robilant, tient moins au caractère imprudent de ses entreprises qu'à leur insuccès. L'Italie n'est pas plus disposée à abandonner l'idée d'un empire colonial, qu'à renoncer à ses visées ambitieuses sur le continent. On n'a condamné en M. de Robilant que l'échec infligé aux troupes italiennes par les Abyssins. Après avoir donné sa démission de président du Conseil, il peut reparaître comme ministre des affaires étrangères et même reprendre la première place, à défaut d'une autre combinaison par laquelle M. Depretis deviendrait le chef du cabinet. L'émotion passée, les organes les plus chauds de l'italianisme ont redemandé, en effet, le ministre démissionnaire, comme le seul capable de mener à bien, avec l'Allemagne, les négociations d'où l'Italie espère obtenir des avantages importants pour les services qu'elle serait disposée à rendre à celle-ci, en cas de guerre. M. de Robilant personnifie l'adhésion à l'alliance austro-allemande, à laquelle le roi Humbert est tout dévoué. A ce titre, il est agréable à M. de Bismarck, et c'est assez

pour qu'on en vienne à une dissolution de la Chambre, si, en raison de l'état de division où elle se trouve, les différentes combinaisons dont M. de Robilant fait partie, continuaient plus longtemps à échouer devant l'opposition des partis dissidents.

L'Italie est un des pivots de la politique de M. de Bismarck. Tour à tour recherchée ou délaissée selon les circonstances, elle ne peut vouloir d'autre condition que celle d'alliée de l'Allemagne; aussi sera-t-elle toujours prête à répondre aux avances qui lui seront faites de ce côté. Pour le moment, on voit se dessiner de nouveau, dans les plans de M. de Bismarck, une triple alliance de l'Allemagne et de l'Autriche avec l'Italie, pour faire face aux éventualités de la situation. L'attitude de la Russie vis-à-vis de l'Allemagne montre, en effet, que la victoire électorale de M. de Bismarck ne saurait écarter absolument les dangers qui menacent la paix européenne. Si un conflit immédiat ne paraît pas probable, il est à craindre, néanmoins, que le nouveau groupement des puissances qu'on entrevoit, ne soit, pour un avenir plus ou moins rapproché, une menace de guerre. L'Allemagne ne permettrait pas une entente de la Russie et de la France, où elle verrait une confirmation des dispositions belliqueuses et offensantes dont certains journaux officieux accusent la puissante voisine de l'Est. D'un autre côté, la Russie peut être amenée à engager au plus vite la France dans ses intérêts, car les affaires de Bulgarie recommencent à la solliciter plus vivement que jamais, et les circonstances peuvent la décider à agir autrement que par la diplomatie. La situation empire à Sofia. Le plan de *modus vivendi*, proposé par M. Zankoff, dont l'économie reposait sur le partage de la régence entre les divers partis et la présence d'un général russe au ministère de la guerre, ce plan est repoussé par le gouvernement turc. L'anarchiste persiste donc et il ne dépendra que de la Russie d'y trouver un prétexte pour intervenir. Alors les craintes de guerre passeraient d'Occident en Orient, et la paix serait plus compromise que jamais. Des deux côtés l'horizon est sombre.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

8 *janvier.* — Le conseil des ministres tenu à l'Élysée s'occupe presque exclusivement de l'examen du budget de 1887. M. Dauphin, ministre des finances, est autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre son projet de budget extraordinaire (qui ne sera viable qu'à l'aide d'obligations à court terme), et son projet relatif au budget ordinaire de 1887. Dans ce projet figure le nouveau tableau des perceptions. En ce qui concerne la question des sucres, M. Dauphin s'est mis complètement d'accord avec MM. Lockroy et Develle, au sujet de la législation sucrière. La Chambre sera saisie de deux projets : le premier tendant à augmenter temporairement de 20 0/0 le droit sur les sucres pendant l'exercice 1887 ; le second projet aura pour but de diminuer, à partir du mois de septembre 1887, l'importance des primes accordées aux fabricants de sucres, en élevant le taux de rendement, tout en maintenant, dans toutes leurs dispositions, les lois de 1884 et de 1885. M. Goblet fait connaître les dispositions principales de son projet de loi sur les sous-préfets. Ce projet porte suppression de 62 ou 63 sous-préfectures. C'est une économie de 400,000 francs environ, mais qui sera bien vite absorbée, et au delà, par quelque grosse augmentation sur d'autres chapitres, suivant la mode républicaine.

9. — Les délégués bulgares, dont on avait annoncé depuis si longtemps l'arrivée à Paris, sont reçus, à titre privé, par M. Flourens ; ce qui ne les empêche pas de refaire tout au long l'historique de la question bulgare et des difficultés dans lesquelles la régence se trouve placée. Pour toute réponse, le ministre des affaires étrangères leur dit que le meilleur moyen de sortir d'embarras est de tenir grand compte des sentiments de la Russie, et de s'entendre avec la Porte pour le choix du candidat au trône. Il est regrettable, à son avis, que la candidature du prince de Mingrélie soit repoussée par la régence d'une manière absolue.

10. — *Toujours le déficit !* Le rendement des impôts indirects pendant le mois de décembre 1886 est inférieur de *huit millions* aux prévisions budgétaires, ce qui porte le déficit de l'année 1886 à *soixante-dix millions.*

11. — Ouverture de la session ordinaire à la Chambre et au Sénat. M. Pierre Blanc, doyen d'âge des députés, prononce le discours habituel, dès que le bureau, composé des six plus jeunes députés, est installé. Ce discours n'a de véritablement nouveau que la partie relative à la réforme financière et à la réforme administrative. « Il faut supprimer les sinécures et faire des écono-

mies », dit l'orateur, chose que les républicains de la trempe de M. Blanc *disent toujours*, mais qu'ils se gardent bien de faire jamais. Après avoir débité son boniment. M. Blanc ouvre successivement les scrutins pour la nomination du président, des vice-présidents, des secrétaires et des questeurs. M. Floquet est élu président. Les vice-présidents, les secrétaires et les questeurs sont les mêmes que ceux de la dernière session.

Au Sénat, c'est M. Carnot, doyen d'âge, qui prononce le discours d'usage, ce discours peut se résumer en ces quelques mots : Glorification exagérée des institutions républicaines, des lois votées dans la dernière session, quelques mots de regrets sur la crise industrielle, et finalement des vœux pour le maintien de la paix européenne.

De graves nouvelles arrivent du Tonkin. Un télégramme d'Hanoï, adressé au gouvernement, annonce que de nombreux rebelles se sont réunis à Than-Hoa, situé au sud de Delta, par la frontière de l'Annam, et se sont solidement fortifiés. Nos troupes les ont attaqués deux fois sans résultat. Dans ces rencontres, nous avons eu : 4 officiers de blessés, 5 soldats européens et 8 tirailleurs tonkinois tués, 15 soldats européens et 27 tirailleurs tonkinois blessés. Des renforts ont été envoyés à Than-Hoa, sous le commandement du colonel Brissaud.

Le *Journal officiel* publie le décret portant aliénation d'une partie des joyaux dits de la couronne. Bel épouvantail de moins pour nos gouvernements républicains, en vérité!

Le Reichstag allemand commence l'examen des projets relatifs à l'augmentation de l'armée allemande. Le maréchal de Moltke déclare que repousser le septennat et l'effectif de présence, c'est vouloir la guerre. M. de Bismarck affirme, de son côté, que le *peuple allemand pas plus que le peuple français* ne veut la guerre. Le projèt du gouvernement n'implique donc nullement une idée belliqueuse préconçue, mais il est nécessaire pour la sécurité de l'Allemagne, attendu que l'*instabilité des ministères en France ne peut permettre de prévoir ce que réserve l'avenir*.

12. — Le ministère de l'agriculture publie le relevé des quantités de froment, grains et farines importées et exportées du 1er août au 15 décembre 1886. D'après ce document, le total des importations en grains atteint, au 15 décembre dernier, le chiffre de 3,922,685 *quintaux*, tandis que celui des exportations ne dépasse pas le chiffre de 6,406 *quintaux*. — Il résulte du même document que du 1er au 15 décembre dernier, les importations se chiffrent par 293,925 quintaux et les exportations accusent 75 quintaux seulement.

13. — A la Chambre des députés, M. Floquet, réélu président, prononce le discours d'usage, c'est-à-dire qu'il remercie ses collègues de l'honneur qu'ils viennent de lui faire en le renommant. Il s'efforcera d'être à la hauteur de sa tâche, « ce qui n'est pas difficile, dit-il, dans une Chambre française, où le dernier mot reste toujours à la courtoisie, à la cordialité et au bon goût ». Enfin, après quelques mots de remerciement à l'adresse du bureau provisoire et surtout de son président M. Pierre Blanc, il termine en souhaitant longue vie à la République et à ses collègues. La Chambre décide qu'elle ne siègera pas samedi, à cause des obsèques de Paul Bert.

M. Dauphin dépose un projet de loi relatif au budget de 1887. M. le ministre de la marine, de son côté, dépose un projet de loi sur la constitution définitive des cadres des officiers de marine, et M. Lockroy, un projet de loi sur la protection des travailleurs contre les accidents dans les établissements industriels. Enfin, sur la proposition de M. Barouille, la Chambre décide qu'elle discutera le projet de loi sur les céréales, immédiatement après le projet du budget.

Le Sénat réélit M. le Royer, président; il procède ensuite à la nomination des vice-présidents, des secrétaires et des questeurs. M. le Royer prend place au fauteuil et prononce une courte allocution dans laquelle il remercie le Sénat de l'avoir, pour la sixième fois, appelé à le présider.

14. — Le grand événement du jour est l'annonce de l'échec que vient de subir M. de Bismarck au Reichstag allemand. Après une discussion qui a duré trois séances, pendant lesquelles le chancelier a payé de sa personne et a prononcé trois discours importants, le parlement allemand a accepté par 186 voix contre 134, au scrutin par appel nominal, la motion tendant à accorder pour trois ans seulement l'effectif militaire demandé pour sept ans par M. de Bismarck. Aussitôt après le rejet de son projet, M. de Bismarck a donné lecture d'un message de l'empereur prononçant la dissolution du Parlement et fixant la date des nouvelles élections au 21 février prochain.

15. — Obsèques *civiles* de M. Paul Bert, à Auxerre. La cérémonie se passe d'une façon absolument banale et sans grandeur aucune. Plusieurs discours officiels sont prononcés par MM. Flourens, Berthelot, Spuller, le pasteur Steeg, Janssen et par plusieurs notabilités locales. Le cortège se compose en grande partie de curieux, comme on en voit toujours en pareilles circonstances.

16. — Election législative dans la Manche. Grâce à la pression officielle la plus active, le candidat républicain l'a emporté sur l'amiral Roussin, conservateur.

17. — La Chambre des députés reprend la discussion du budget de 1887. La question de la suppression des sous-préfectures est remise sur le tapis à l'occasion d'un amendement de M. Gaussorgues. M. Goblet intervient à temps pour épargner un échec au nouveau ministère. L'amendement est repoussé à quelques voix de majorité seulement. M. le ministre de l'Intérieur n'est pas aussi heureux contre M. Berger. La Chambre prend en considération l'amendement de ce député tendant à réduire à 6 le nombre des inspecteurs des prisons, et à 3 celui des inspecteurs de bienfaisance. La question de la réduction des fonds secrets proposée par M. Achard amène encore M. Goblet à la tribune. Le ministre demande le maintien du chiffre de 2 millions consacré par un long usage. Après une discussion à laquelle prennent part MM. de Chatenay, Pelletan, Andrieux et Dugué de la Fauconnerie, le crédit porté par le gouvernement est voté; mais il est bien entendu que ce vote n'affaiblit en rien la question de principes. On a fait une concession au ministère de peur de le renverser. C'est bien rassurant, en vérité, pour M. Goblet et ses collègues.

La séance du Sénat ne commence qu'à quatre heures. M. le vice-amiral

Véron pose une question au ministre des affaires étrangères à propos d'un incident qui s'est produit à Terre-Neuve pendant la saison de la pêche. M. Flourens y répond. Le Sénat adopte ensuite une proposition de M. Morellet, portant abrogation de l'article 56 du règlement du Sénat. A l'avenir, le scrutin secret est supprimé, sauf pour les élections qui ont lieu dans le sein même du Sénat.

M. le duc d'Aumale adresse aux membres du bureau de l'Institut une lettre dans laquelle il les remercie des termes bienveillants de la lettre que l'Institut lui a envoyée à l'occasion de la donation du domaine de Chantilly.

18. — La Chambre des députés revient à la discussion du budget du ministère de l'intérieur. Le chapitre relatif aux inspecteurs des prisons et de l'assistance publique est adopté, avec la réduction de 40,000 francs proposée par M. Maurice Faure. M. Goblet, qui combat la réduction, essuie un nouvel échec. L'amendement de M. Fairé, tendant à obtenir la réduction des crédits affectés à l'impression du *Journal officiel*, est rejeté; celui de M. Maurice Faure, relatif au personnel du service pénitentiaire, est également repoussé. Les chapitres 20 à 27 sont ensuite votés sans discussion. M. de la Bâtie présente un amendement ayant pour but d'empêcher une augmentation de crédit destiné à la laïcisation de l'institut nationale des sourds et muets de Chambéry. En vain, il plaide vigoureusement la cause des Frères du Sacré-Cœur qui dirigent l'institution et qui dépensent 2000 francs de moins que ne dépensera le personnel laïque. La majorité, de parti-pris, repousse l'amendement.

Le Sénat adopte le projet de résolution portant règlement définitif du compte des recettes et des dépenses du Sénat pour l'exercice 1887; le projet de résolution sur la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1887 et l'évaluation des recettes de la Caisse des retraites des employés du Sénat; puis il discute la proposition de loi ayant pour objet les nullités de mariages et les modifications au régime de la séparation de corps. L'article relatif aux nullités de mariage est repoussé conformément aux conclusions de la commission; sur la demande de M. de Gavardie le paragraphe 2 de l'article 1er est réservé. L'article 2 est adopté et la suite de la discussion de l'article 3 est remise à jeudi.

La congrégation des Rites publie un important décret par lequel elle reconnaît et approuve le culte des bienheureux martyrs, Jean Fisher, cardinal; Thomas Morus et leurs compagnons, morts pour la foi dans la période d'années de 1535 à 1583.

Ce décret a une très grande portée; aussi nos lecteurs nous sauront-ils gré d'en donner la traduction.

« L'Angleterre, est-il dit dans ce décret, qui a été nommée l'Ile des Saints et la Dot de la Vierge-Mère de Dieu, a été illustrée, dès les premiers siècles, par les souffrances d'un grand nombre de martyrs. Au seizième siècle aussi, lorsqu'elle s'est séparée par un schisme malheureux de l'obéissance et de la communion du Siège romain, il ne lui a pas manqué le témoignage de « ceux qui ont été prêts à verser leur sang et à sacrifier leur vie pour la défense de la primauté du Siège apostolique et de la foi de la vérité orthodoxe. » (Grégoire XIII constit. *Quoniam divinæ conitati, kalendis maii* 1579.) Vraiment, il ne

manque rien à cette noble cohorte; nous y trouvons la majesté de la pourpre romaine, la haute dignité de l'épiscopat, l'énergie et la constance du clergé séculier et régulier, et même la force et la constance du sexe faible. Parmi eux tient le premier rang, Jeau Fisher, évêque de Rochester et cardinal de la sainte Eglise romaine, que Paul III a nommé, dans ses lettres, « un homme de grande sainteté et d'une science éminente, vénérable par son âge, honneur et ornement de ce royaume et de tout le clergé ». On ne peut séparer de lui la mémoire d'un homme du monde, Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, auquel le même Pape donne des éloges mérités en le nommant « un homme profond connaisseur des Saintes Ecritures, qui a eu le courage de défendre virilement sa foi ». C'est pour cela que tous les historiens ecclésiastiques ont été unanimes à croire que ces hommes ont versé leur sang pour la défense, le rétablissement et la conservation de la foi catholique. Grégoire XIII a même permis de leur rendre plusieurs honneurs qui ne sont accordés qu'à ceux que l'Eglise vénère publiquement. Il a permis de faire usage de leurs reliques pour la consécration des autels, si l'on n'avait pas de reliques d'anciens martyrs. En outre, lorsqu'il fit peindre à fresques, par Nicolas Circinianus, la série des martyrs dans l'église de Saint-Etienne le Rond, au Cælius, et dans l'église de la Sainte-Trinité de la nation anglaise, il permit au peintre de représenter aussi les martyrs anglais qui ont souffert sous le roi Henri VIII et la reine Elisabeth, dans la période de 1535 à 1583, et sont morts pour la défense de la foi catholique et la primauté du pontificat romain. Ces représentations du martyre de ces serviteurs de Dieu ont été conservées sous les yeux des Papes et par leur approbation, pendant deux siècles, jusqu'à la fin du siècle dernier, où elles ont été détruites par la main d'hommes impies. (Cette destruction des peintures a eu lieu, en effet, lors de l'invasion française, lorsque les soldats de la République ont transformé les églises en écuries et ont causé d'immenses dégâts.) (Note du traducteur.) On a cependant conservé des copies de ces peintures qui ont été gravées en 1584 à Rome, grâce à un privilège du même Grégoire XIII et sous ce titre : « Passion des saints martyrs qui ont souffert la mort dans les temps anciens et modernes en Angleterre, pour la confession de la foi catholique. » Par ce monument et par les inscriptions élogieuses qui y sont jointes, comme aussi par d'autres données certaines, on a reconnu les noms d'un grand nombre de ces martyrs. Ce sont les suivants :

Ceux qui ont souffert sous le roi Henri VIII : Jean Fisher, évêque de Rochester, cardinal de la sainte Église romaine; Thomas Morus, chancelier d'Angleterre; Marguerite Pole, comtesse de Salisbury, mère du cardinal Pole; Richard Reynolds, de l'ordre de Sainte-Brigitte; Jean Haile, prêtre; dix-huit chartreux, à savoir : Jean Houghton, Augustin Webster, Robert Laurence, Guillaume Exmew, Humphrey. Middlemore, Sébastien Newdigate, Jean Rochester, Jacques Walworth, Guillaume Greenwood, Jean Davy, Robert Salt, Walther Pierson, Thomas Green, Thomas Seryven, Thomas Redyng, Thomas Johnson, Richard Bere et Guillaume Horne; ensuite Jean Forest, prêtre de l'ordre de Saint-François; Jean Stone, de l'ordre de Saint-Augustin; quatre prêtres séculiers : Thomas Abel, Edouard Powei, Richard, Fetherston, Jean Larke, Germain Gardinier, séculier.

Sous la reine Elisabeth, ont souffert : les prêtres séculiers Guthbert Meyne, Jean Nelson, Eberhard Hanse, Rodolphe Shervin, Jean Payne, Thomas Ford, Jean Shert, Robert Johnson, Guillaume Kirkman, Jacques Hudson ou Tompson, Guillaume Hart, Richard Thirkeld, Thomas Woodhouse et Plumtrée; trois prêtres de la Compagnie de Jésus : Edmond Campion, Alexandre Briant et Thomas Cottam, enfin Jeau Storey, docteur *utroque jure*, Jean Felton et Thomas Sherwood, laïques.

Outre les sus-nommés, on voit encore sur ces images, des groupes parmi lesquels trois abbés de l'ordre de Saint-Benoît et beaucoup d'autres qui ont souffert les tourments de la prison et la mort pour la défense de la foi.

Jusqu'ici, on n'a pas poursuivi le procès de canonisation de ces martyrs. En 1860, le cardinal Nicolas Wiseman, archevêque de Westminster, et les autres évêques d'Angleterre, ont prié Sa Sainteté Pie IX, de sainte mémoire, de vouloir instituer pour l'Angleterre une fête en l'honneur de tous les saints martyrs et même de ceux dont le culte n'avait pas été approuvé, mais dont il était certain qu'ils étaient morts pour la foi et surtout pour leur attachement à l'autorité du Siège apostolique. Mais comme il est de coutume que la congrégation des Rites ne permet d'instituer une fête qu'en l'honneur de ceux dont le Siège apostolique a régulièrement reconnu la vénération et le culte, cette demande resta sans effet. C'est pour cela que dans ces derniers temps Son Em. le cardinal Manning, archevêque de Westminster, et les autres évêques d'Angleterre, ont adressé une nouvelle demande à Sa Sainteté Léon XIII, l'accompagnant des procès de l'ordinaire et d'une série de documents qui contiennent les preuves du martyre de ceux qui ont souffert de 1535 à 1583 et ont mis aussi en avant les indults des Souverains Pontife en l'honneur de ces martyrs.

Il a plu à Sa Sainteté de confier l'étude de cette question à une assemblée particulière de cardinaux et aux officiers de la congrégation des Rites, après que Mgr Augustin Caprara, promoteur de la foi, en eut formé un compte rendu. Dans la congrégation spéciale tenue au Vatican, le 4 décembre 1886, le cardinal Bartolini, préfet de la congrégation des Rites, a émis le doute suivant : « Si, à cause des indults des Pontifes romains, au sujet des martyrs anglais qui ont souffert de 1535 à 1583, pour la foi catholique et la primauté du Pontife romain, et dont les tourments ont été représentés à Rome dans l'église de la Sainte-Trinité des Anglais, avec l'approbation du Pape Grégoire XIII et ont été gravés en 1584, grâce à un privilège du même Pape, le fait d'un culte public, ecclésiastique peut être admis, et si l'on se trouvait en présence des exceptions prévues par les décrets du pape Urbain VIII. » Les cardinaux et les prélats, après avoir lu et entendu les arguments du promoteur de la foi, ont longuement discuté l'affaire, et ont déclaré *affirmative* qu'on se trouvait en présence d'un cas exceptionnel, prévu par les décrets d'Urbain VIII. Après que le secrétaire eut fait son rapport à Sa Sainteté Léon XIII, le Souverain Pontife a daigné confirmer, le 9 décembre 1886, la décision de la Congrégation.

19. — La commission chargée d'examiner la proposition de loi relative à l'abrogation du Concordat entend M. Goblet. La majorité de la commission persiste à demander la séparation immédiate de l'Église et de l'État. M. Goblet

déclare que, personnellement, il n'est pas opposé à cette séparation, mais il croit qu'il n'y a pas, dans le pays ni dans les Chambres, de majorité qui la réclame, et qu'avant de réaliser cette réforme, il faudra prendre certaines mesures préparatoires. Ce n'est donc pour M. Goblet qu'une question de temps.

La Chambre des Seigneurs de Prusse vote à l'empereur d'Allemagne une adresse pour lui exprimer toute la douleur qu'elle ressent de l'attitude du Reichstag dans la question du vote des fonds nécessaires pour augmenter l'effectif de l'armée allemande en temps de paix.

Les manifestes des diverses fractions du Reichstag commencent à apparaître. Chaque parti examine la question militaire à son point de vue.

La police de Lyon, sur les indications d'un soldat du 28e bataillon de chasseurs à pied, arrête immédiatement comme espions deux étrangers qui lui avaient proposé, moyennant une somme de 20,000 francs, un fusil à répétition et des cartouches. Ces étrangers, qui se disaient d'abord Anglais, ont été reconnus comme étant des Allemands.

20. — Une dépêche de Rome annonce que Mgr di Rende, nonce apostolique en France, sera créé cardinal au prochain consistoire. Le départ de cet éminent prélat-diplomate laissera de vifs regrets en France et surtout dans le clergé de Paris, qui l'a vu déployer son zèle apostolique dans les principales églises de la capitale.

La Chambre des députés continue la discussion du budget de l'intérieur et repousse la proposition de M. Bourneville tendant à supprimer les crédits affectés sur le chapitre 33, à subventionner l'aumônier de l'établissement de Charenton. M. Goblet intervient dans la discussion et rend hommage au dévouement du personnel religieux de l'asile de Charenton. M. le prince de Léon raille le président d'avoir deux attitudes, suivant la circonstance. M. Floquet ne trouve rien de mieux à faire que de le rappeler à l'ordre. Malgré cela, l'amendement Bourneville est repoussé, et le chapitre 33 adopté. La Chambre commence ensuite la discussion générale du budget de l'Algérie. M. Arnous démontre, avec une grande compétence, qu'il y a dans le budget de l'Algérie le même désordre que dans le budget de la métropole. Tel n'est pas l'avis de M. Etienne, qui essaie de prouver la thèse contraire. Finalement, les chapitres 2 à 14 sont adoptés sans discussion. Vient ensuite la discussion du budget de la marine et des colonies. M. Maurel, député du Var, plaide la cause des ouvriers de nos ports qui sont actuellement menacés d'un renvoi de nos arsenaux, par suite des réductions proposées sur tous les chapitres des travaux de la marine. Le rapporteur de la commission, M. Ménard-Dorian, défend le chiffre des réductions proposées. Au cours de la discussion, M. Burdeau prie le ministre de la marine de faire interdire l'entrée de l'école navale aux jeunes gens qui sortent du collège des Pères Jésuites établis à Jersey. Cette proposition malencontreuse est flétrie, comme elle le mérite, par M. Paul de Cassagnac. Dans une magnifique et éloquente improvisation, le député du Gers démontre que l'adoption d'une pareille mesure serait un crime national.

Le Sénat continue la discussion de la proposition de MM. Allou, Batbie, Denormandie et Jules Simon, ayant pour objet les nullités de mariage et des

modifications au régime de la séparation de corps. M. Léon Rénault prononce un long discours en faveur de l'amendement de M. Pâris, qui soustrait la femme séparée de corps à l'autorité maritale. M. Denormandie combat cet amendement, qui est pris en considération et renvoyé à la commission après diverses observations présentées par MM. Léon Renault et Roger-Marvaise; MM. de Gavardie et Clément critiquent le paragraphe 2 de l'article 3 et en demandent le rejet. Le renvoi à la commission est prononcé.

21. — Après avoir entendu les déclarations des ministres, et notamment celles de MM. Dauphin et Goblet, la commission du budget repousse, par 18 voix contre 6, le projet de M. Dauphin sur le budget extraordinaire. Elle adopte, par 16 voix contre 2, une émission d'obligations sexennaires; enfin, par 21 voix contre 5, elle fixe le chiffre des obligations à émettre à 167 millions, se répartissant ainsi : 86 millions pour la guerre; — 55 millions pour les travaux publics; — 27 millions pour la marine.

La Chambre des députés adopte le chapitre Ier du budget de l'Algérie et continue la discussion du budget de la marine. M. Maurel signale une série de virements créés par le système budgétaire et adopté pour le ministère de la marine, il propose, en conséquence, de ne voter que la partie du Ier chapitre sur lequel le contrôle parlementaire peut facilement s'exercer, et de rejeter les autres. Sa proposition est repoussée, et les articles 1 à 33 sont adoptés après un débat auquel prennent part MM. Liais, Maurel, Laporte, l'amiral de Dompierre d'Hornoy. Enfin la Chambre adopte une réduction de 50,000 francs proposés par M. Laroche-Joubert sur le chapitre des fournitures d'administration.

Le cardinal Jacobini, secrétaire d'État du Saint-Siège, dont la santé est toujours ébranlée, remet sa démission entre les mains du Saint-Père, qui l'accepte.

Le pape Léon XIII envoie une lettre autographe à l'empereur Guillaume pour le remercier de ses intentions bienveillantes à l'égard de l'Église catholique, dans son discours d'ouverture des Chambres prussiennes.

Des messes anniversaires du 21 janvier, en commémoration de la mort du roi Louis XVI, sont célébrées dans plusieurs églises de Paris et dans un grand nombre d'églises des départements. M. le comte de Paris, en particulier, en fait célébrer une à Saint-François Xavier, ancienne paroisse du prince, à Paris.

22. — Réunion des ministres à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy. Après une longue délibération sur les décisions prises par la commission du budget, le Conseil accepte, bon gré mal gré, le mode d'emprunt proposé par la commission, qui est informée aussitôt de la résolution prise par le Conseil. La Chambre discute le budget des colonies. MM. Richard Waddington, de la Porte, Mgr Freppel, MM. Blansubé, le Prosvost de Launay, de Mahy, Pierre Alype et Sevaistre prennent part à cette discussion et présentent diverses observations sur le régime des colonies et sur les moyens à prendre pour développer nos relations commerciales. A cet effet, plusieurs amendements sont présentés, mais tous sont repoussés par la majorité qui vote, de parti-pris, l'ensemble de ce budget.

23. — Une élection législative a lieu dans l'Yonne pour remplacer M. Paul

Bert, décédé. M. Laffon, candidat radical, est nommé par 34,142 voix contre 29,012 données au candidat opportuniste, M. Richard. Abstentions ou bulletins blancs, 41,811.

Le ministre de l'agriculture publie le relevé officiel des importations et des exportations de froment, du 1er août au 31 décembre 1886. Il résulte de ce document que le total des importations s'élève à 4,334,208 quintaux, tandis que pour cette même période, les exportations ne dépassent pas le chiffre de 7,067 quintaux. Ces *chiffres* peuvent se passer de commentaire.

Grande réunion des anarchistes et socialistes parisiens, salle de la *Boule Noire*, 116, rue Rochechouart, décorée pour l'occasion de drapeaux rouges et noirs. Le grand meeting d'indignation, organisé par le groupe la *Panthère des Batignolles* et les divers groupes révolutionnaires de Paris, se livre à des intempérances de langage qui ne sont pas ordinaires même aux radicaux. La séance s'ouvre par un discours du citoyen Tennevin. L'orateur déclare que le misérable qui prend au riche ce dont il a besoin n'est pas un voleur. Il félicite Duval, récemment condamné à mort pour incendie et tentative d'assassinat, de s'être dévoué, au prix de sa tête, à défendre les principes anarchistes. Un malencontreux contradicteur court risque d'être roué par les assistants. On l'accuse d'être un mouchard. Louise Michel arrive pour le bouquet. Elle donne rendez-vous à la place de la Roquette, le jour de l'exécution de Duval. On applaudit frénétiquement la citoyenne. Divers autres orateurs se font encore entendre, puis on vote un ordre du jour louant sans réserve l'action de Duval et vouant les juges à l'exécration.

24. — La Chambre aborde la discussion du budget de l'instruction publique. M. de Mackau, de la droite, démontre d'une façon péremptoire que le budget de ce ministère est un des plus lourds qui pèsent sur le pays. L'enseignement donné par l'État coûte beaucoup plus cher que l'enseignement libre. L'œuvre de laïcisation n'a pas été une œuvre scolaire, mais une œuvre politique. M. Burdeau qui a remporté un si beau succès lors de la discussion du budget de la marine, essaie de défendre le budget de la commission, à l'aide de statistiques inexactes. M. de Mackau lui prouve par A plus B que les chiffres qu'il produit sont faux. M. Berthelot résume, *à sa façon*, dans un long discours, les prétendus progrès accomplis depuis quelques années dans l'enseignement à tous les degrés. Il indique sommairement ceux qui sont encore à réaliser. Aux abus que lui signale M. d'Allières, le ministre de l'instruction publique répond que ces abus sont anciens et qu'il n'en est pas responsable. Sur la promesse qu'il fait de mettre fin aux abus signalés, le chapitre 1er concernant les traitements de l'administration centrale est voté, et l'on rejette les propositions demandant la suppression des inspecteurs généraux des enseignements supérieur et primaire.

Un télégramme d'Hanoï mande que dans la nuit du 20 au 24 janvier le colonel Brissaud a, dans la province de Than-Hoa, enlevé la position de Miké. Les rebelles se sont débandés en laissant 500 morts sur le terrain. Nous n'avons eu, de notre côté, aucune perte d'hommes.

25. — A la Chambre, reprise de la discussion du budget de l'instruction publique. Les chapitres 5 à 46 sont adoptés au pas de course et les amende-

ments relatifs à des réductions sont impitoyablement rejetés, à l'exception toutefois de celui de M. Compayré demandant une augmentation de 350,000 fr, pour remises de frais d'études, aux familles possédant sept enfants.

Au Sénat, continuation de la discussion de la loi ayant pour objet les nullités de mariage et des modifications au régime de la séparation de corps. Sont adoptés, après discussion, l'amendement de M. Bardoux rendant à la femme la gestion de ses biens en cas de séparation de corps, et l'amendement de M. Griffe, tendant à réglementer le cas où la femme, qui a obtenu le plein exercice de la capacité civile, se réconcilie avec son mari.

26. — *Le Bulletin des lois* de l'empire allemand publie un ordonnance de l'empereur Guillaume interdisant jusqu'à nouvel ordre l'exportation des chevaux sur toutes les frontières de l'empire.

27. — La Chambre continue la discussion du budget de l'instruction publique. M. Thellier de Poncheville présente un amendement tendant à diminuer de 320,000 francs les crédits affectés à l'enseignement secondaire des jeunes filles. Rejeté. Le chapitre 48 sur les bourses nationales; le chapitre 49; le chapitre 50 sur les écoles maternelles; les chapitres 51 et 52 sur les écoles normales de l'Algérie et le chapitre 53 sur les écoles de hameau, sont adoptés, malgré les amendements et les observations présentés par MM. de Mackau, de Lanjuinais, Mgr Freppel, MM. Javal, Le Provost de Launay, Lefèvre Pontalis et de Soland.

Ouverture du Parlement anglais. Le discours de la reine contient des déclarations tout à fait pacifiques en ce qui regarde les affaires de Bulgarie, et laisse espérer que la paix européenne ne sera pas troublée par les différends non encore aplanis qui ont surgi dans cette région.

28. — La Chambre des députés adopte d'urgence un projet tendant à classer l'orphelinat Hériot, fondé par le directeur des Grands Magasins du Louvre, comme une annexe aux écoles militaires préparatoires. On revient ensuite au chapitre 53 de l'instruction publique relatif aux subventions qui seront accordées, *facultativement*, aux écoles maternelles et aux classes enfantines de hameau. Après une discussion à laquelle prennent part MM. Steeg, Dupuy, Delmas, Burdeau, Buisson, de Kersauzon, le chapitre 53 est voté et le chiffre des subventions arrêté à 55,778,000 francs. M. Thomson échange quelques observations avec M. Berthelot sur l'instruction des indigènes en Algérie, et l'on passe au service des Beaux-Arts, qui donne lieu à un débat très intéressant sur la question de la censure. M. Berthelot demande à la Chambre de rétablir le crédit de 17,000 francs supprimé par la Commission pour le traitement des quatre *inspecteurs* de théâtre. Le ministre de l'instruction publique déclare que le gouvernement considère la censure dramatique comme nécessaire à la moralité et à la sécurité nationales. M. Laguerre combat les arguments opposés par M. Berthelot; il essaie de démontrer que la censure est odieuse et misérable au point de vue littéraire, dangereuse au point de vue diplomatique, ridicule et dérisoire au point de vue de la morale. Après une réplique de M. le ministre de l'instruction publique, l'amendement de M. Daguerre, mis aux voix, est repoussé et la censure maintenue. La fin de la séance n'a qu'un intérêt secondaire et les chapitres suivants sont votés sans modifications importantes.

Le Sénat, sur le rapport de M. Bozérian, adopte un projet de loi portant approbation d'une convention relative à la création d'une union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques. La discussion de la proposition de la loi ayant pour objet les modifications à apporter au régime de la séparation de corps, se termine par l'adoption des quatre derniers articles du projet de la Commission et par le vote de l'ensemble du projet.

Lord Salisbury, chef du ministère anglais, fait, à la Chambre des lords, une déclaration pacifique, et affirme que l'état actuel des choses n'a pas un caractère belliqueux.

29. — Après avoir adopté une série de projets de loi d'intérêt local, la Chambre continue la discussion du budget des Beaux-Arts. Les chapitres 30, 31, 32, 33 et 34 relatifs au traitement du chirurgien des bâtiments civils, aux réparations desdits monuments, sont adoptés et la discussion du budget des Beaux-Arts est terminée.

Aussitôt, celle du budget des cultes commence par un long discours de M. Pichon, demandant la suppression pure et simple de ce budget. A l'appui de sa thèse, l'orateur de l'extrême gauche ressasse tous les arguments qui ont servi à la confection d'une série d'articles publiés dans la *Justice* sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Pour lui, le Concordat n'est qu'un chiffon de papier. Mgr Freppel répond à la thèse antireligieuse de M. Pichon avec une grande éloquence; il démontre de la façon la plus évidente que les biens du clergé n'appartenaient nullement à l'Etat avant 1789. La Constituante a mis la main sur ces biens, mais, ce faisant, elle a substitué la nation au clergé, elle a chargé la nation de subvenir à l'entretien des diocèses, paroisses et chapitres de France. La nation doit donc remplir les charges qu'elle a reçues de la Constituante ou rendre les biens que cette Assemblée a confisqués. M. Goblet intervient et déclare qu'abroger le Concordat par la suppression du budget des cultes est une mesure attentatoire aux consciences religieuses. Il faut organiser pour les croyants qui sont la majorité des Français le moyen de pratiquer la religion de leurs convictions. M. Andrieux termine le débat en démontrant qu'en abrogeant le Concordat, la République s'aliénera la grande majorité des paysans qui ont voté pour elle. Il ne faut pas supprimer le budget des cultes. 340 voix contre 180 se prononcent pour le maintien de ce budget.

30. — Appel des réservistes allemands pour le 5 février. Cet appel s'applique « provisoirement » seulement aux sept provinces de l'Ouest. Le budget de 1887-1888 prévoit un appel de 115,480 hommes pour le printemps prochain.

A la suite d'une agression récente des Abyssiniens contre les troupes italiennes, le gouvernement italien décide d'envoyer à Massouah 3,000 combattants. Trois cuirassés reçoivent l'ordre d'effectuer ce transport de troupes.

31. — La Chambre reprend la discussion du budget des cultes; sur l'intervention de M. Goblet et contrairement à la proposition de la Commission du budget, le traitement des chanoines est maintenu et les chapitres 2 et 6 sont adoptés. Il n'en est pas de même du chapitre 8 relatif au traitement des desservants. Le crédit affecté à ce traitement est encore réduit cette année,

malgré les observations judicieuses de M. le comte de Lanjuinais. Les secours accordés aux églises et aux presbytères subissent également une réduction importante, et M. Liais n'est pas plus heureux que M. de Lanjuinais. Son amendement tendant à rétablir les anciens crédits est repoussé. Tous les chapitres du budget des cultes sont finalement adoptés.

On passe aux postes et télégraphes. M. Granet a fort à faire pour combattre les critiques qui surgissent du débat contre l'organisation imparfaite de son administration, M. Albert Duchesne, député de l'Oise, va même jusqu'à demander la suppression du ministère dont il s'agit et son remplacement par une direction générale qui permettrait de faire des économies. Après un échange d'observations entre MM. Roulleaux-Dugage, Félix Faure, Beauquier, Granet et Emmanuel Arène, les chapitres du budget des postes et télégraphes sont votés.

C'est maintenant le tour du budget de l'agriculture. MM. Chevalier et Delelis plaident chaleureusement la cause de l'agriculture. Ils en exposent la situation pitoyable et indiquent les remèdes nécessaires à son dégrèvement, constatent en dernier ressort que le gouvernement et la commission n'ont voulu rien faire pour l'agriculture menacée de ruine. M. Develle, ministre de l'agriculture, monte à la tribune, pour rendre hommage à l'élévation des discours de MM. Chevalier et Delelis. Il fait de belles promesses pour l'avenir, voilà tout. La discussion générale de ce budget est close. A demain le vote des chapitres.

1er *février*. — La Chambre des députés aborde la discussion des chapitres du budget de l'agriculture. Sur la demande de M. de Kersauson, on rétablit le crédit de 15,000 francs, supprimé par la Commission et destiné au traitement du directeur des Haras. A propos du chapitre 16, M. Chevallier demande le rétablissement du crédit de 15,000 francs, destiné à encourager l'industrie chevaline. Malgré l'appui que lui prête M. Develle, l'amendement est repoussé et la majorité républicaine *prouve une fois de plus qu'elle ne veut rien faire pour favoriser l'agriculture*. La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance du Sénat se passe en grande partie à entendre des interpellations sur la révocation d'un maire des Landes et sur le château de Chambord. La fin seulement est consacrée à la discussion de la loi sur la liberté des funérailles. M. Chesnelong démontre que le vote de ce projet ne s'explique que par un esprit sectaire ; il encourage la liberté de l'athéisme, et constitue un véritable *danger social*. La majorité républicaine ne tient aucun compte de ces sages observations et adopte le projet en question.

2. — Des dépêches de Rome annoncent que le Parlement italien a eu hier une séance des plus émouvantes. M. Depretis, président du Conseil, lit une dépêche du général Gené, commandant à Massouah, portant que Rasaloula, généralissime du négus d'Abyssinie, s'est porté le 24 janvier contre Saati, mais qu'il a été repoussé après trois heures de combat. Le général italien accuse quatre blessés et cinq morts. Le surlendemain, 26, trois compagnies italiennes et 50 irréguliers étant partis pour aller ravitailler Saati, avaient été attaqués à mi-chemin et complètement anéantis. A la suite de ces graves nouvelles, le Parlement vote par acclamation un crédit de cinq millions pour envoyer des renforts et mener vigoureusement la campagne.

3. — La Chambre adopte plusieurs projets de loi d'intérêt local; puis, reprenant la discussion du budget, elle adopte les chapitres 23 et 45, relatifs à l'achat de sommiers élastiques pour le couchage de la troupe et passe au budget de l'agriculture. La majorité rejette l'amendement de M. Vacher, portant réduction d'une somme de 102,000 francs sur les traitements du personnel de l'administration. Tous les chapitres du budget de l'agriculture sont successivement adoptés sans discussion.

C'est maintenant le tour du budget des travaux publics. MM. Martin Nadaud et Francis Laur ressassent, cette année comme les années précédentes, leurs observations sur la crise qui pèse si lourdement sur l'industrie du bâtiment. La Chambre les écoute à peine. M. Millaud, ministre des travaux publics, répond que l'État n'oublie aucune de ses promesses; les sommes employées jusqu'ici ont été bien employées. Elles le seront encore mieux à l'avenir. M. Lecour s'attache à démontrer que le désordre va croissant dans l'administration des travaux publics, il rectifie plusieurs appréciations optimistes portées par le ministre.

Le Sénat adopte plusieurs projets d'intérêt local et entend les interpellations de MM. Blavier et de Gavardie, la première sur les retards apportés dans la distribution du compte général de l'administration des finances, qui doit être distribué pour chaque année dans les trois premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice. M. Dauphin y répond en disant que l'administration fera tous ses efforts pour rentrer dans l'ordre. A l'interpellation de M. de Gavardie sur les récentes mises à la retraite d'un grand nombre d'employés de l'administration des finances, qui remplissent leurs devoirs religieux, M. Dauphin réplique qu'il a eu ses raisons pour mettre à la retraite ou révoquer les fonctionnaires dont il s'agit, et ces raisons, ajoute-t-il, sont d'ordre politique.

L'ordre du jour appelle la seconde délibération de la proposition de loi sur la nationalité. Après avoir entendu M. Batbie, rapporteur, le Sénat vote les articles 1 à 7, avec les modifications apportées au projet primitif, et prend en considération les amendements de MM. Paris et Béranger sur la situation des jeunes gens nés en France, de parents étrangers. Finalement, l'ensemble du projet est voté.

La Chambre syndicale des débitants de vins du département de la Seine tient, au Cirque d'hiver, une réunion dans le but de protester contre l'existence du laboratoire municipal. Une délégation se rend à la Chambre des députés et est reçue dans la salle des gardes par MM. Maillard, Hude, Tony-Révillon et Millerand. Les délégués exposent leurs revendications. M. Maillard, au nom de ses collègues, promet de faire tous ses efforts pour les faire prendre en considération.

4. — Après avoir voté plusieurs projets de loi d'intérêt local, la Chambre reprend la discussion générale du budget des travaux publics. MM. Jourdan, Prévet, Raynal, Salis et Vernhes prennent part dans le débat général pour ou contre; puis, l'on passe à la discussion des articles. Les chapitres 1 à 10, qui forment l'ensemble du budget des travaux publics, sont adoptés presque sans débat et au pas de course.

Le budget du commerce suit, et tous les chapitres en sont votés.

Le Sénat continue la discussion de la loi sur la naturalisation. Après les discours de MM. Clément, Batbie, de Gavardie, Delsol et Isaac, les vingt-deux premiers articles sont prestement adoptés.

5. — Le conseil des ministres, dans sa réunion de ce matin, s'occupe spécialement de la question des céréales; il laisse au ministre de l'agriculture le soin, s'il le juge convenable, de défendre son opinion individuelle sur le relèvement des droits sur les céréales, sans toutefois engager le gouvernement sur ce terrain brûlant.

La Chambre aborde le budget sur ressources spéciales et en vote tous les articles sans division de chapitres et sans débat. Les budgets annexes sont également votés sans discussion.

Le budget de la Légion d'honneur est expédié sans incident. Il en est de même des budgets relatifs à la maison d'Ecouen, à la caisse des invalides de la marine, à la caisse nationale d'épargne postale, à l'imprimerie nationale.

La discussion du budget des chemins de fer de l'État donne lieu à la présentation de divers amendements de la part de MM. de Gavriau et de Soubeyran. Ces amendements, qui tendent à obtenir des réductions sur les traitements des directeurs et des ingénieurs en chef, sont rejetés.

La Chambre passe ensuite à la discussion des chapitres 5 et 86 du ministère des finances qui avaient été réservés. — Le chapitre 86 est voté avec une réduction de 500,000 francs sur le projet primitif. Le chapitre 5 donne lieu à une longue discussion sur la question de l'amortissement de la dette publique. MM. de Berly, de Soubeyran et Camille Pelletan font, à ce sujet, des observations très judicieuses; ce qui n'empêche pas la majorité de n'en tenir aucun compte et de voter le chiffre proposé par le gouvernement et la commission. Enfin, l'ensemble du budget des dépenses est voté par 374 voix, La droite s'abstient.

Le cardinal Jacobini adresse au nonce de Munich une dépêche recommandant, au nom du Pape, aux députés catholiques, de voter le septennat. La question du septennat serait liée à des questions religieuses et morales d'un ordre supérieur. Voici, du reste, le texte de cette dépêche :

« A Mgr di Pietro, nonce apostolique à Munich.

« Très honorable Monsieur,

« Vous avez vu par mon télégramme du 1er de ce mois que le projet de loi portant révision définitive des lois ecclésiastico-politiques prussiennes sera très prochainement soumis aux Chambres prussiennes. On a reçu à ce sujet, dans ces derniers jours, des assurances formelles qui confirment les nouvelles antérieures arrivées au Saint-Siège. Vous pouvez donc rassurer sur ce point M. Windthorst et réfuter les doutes qu'il a exprimés dans son écrit que vous aviez joint à votre dernier et estimé rapport.

« En considération de cette révision imminente des lois ecclésiastiques, qui, — on a des raisons de l'admettre, — se fera d'une manière satisfaisante, le Saint-Siège désire que le centre facilite par tous les moyens qui seront à sa disposition l'adoption du projet de loi relatif au septennat militaire. On sait assez que le gouvernement attache le plus grand prix à l'adoption de

cette loi. Si, par suite de l'adoption du projet, on réussissait à écarter le danger d'une guerre prochaine, le centre aurait rendu un grand service à la patrie, à l'humanité et à l'Europe. Dans le cas contraire, on ne manquerait pas de considérer l'attitude hostile du centre comme une attitude antipatriotique, et une dissolution du Reichstag préparerait au centre également des difficultés et des incertitudes considérables. En revanche, l'assentiment donné par le centre au projet du septennat rendrait le gouvernement plus favorable aux catholiques et au Saint-Siège, et le Saint-Siège n'attache pas peu d'importance au maintien de ses rapports pacifiques avec le gouvernement berlinois et de la confiance réciproque qui règne entre les deux puissances.

« Vous voudrez donc faire comprendre aux chefs du centre tout l'intérêt qu'il y a à ce qu'ils exercent toute leur influence sur leurs collègues, et les assurer qu'en appuyant le septennat, ils prépareront une grande joie au Saint-Père, et que ce fait sera très favorable à la cause des catholiques. Il est vrai que ces derniers vont au-devant de nouvelles charges et de nouveaux désagréments, qui résulteront précisément des nouvelles lois militaires; mais ils en seront dédommagés par une paix religieuse complète, et cette paix est en définitive le souverain bien.

« En soumettant ces considérations à votre sagesse et à votre tact, je suis convaincu que vous les ferez valoir auprès des personnes et dans les circonstances qu'elles concernent.

« L. Cardinal Jacobini. »

La Chambre des députés italiens, après une vive et longue discussion, vote le crédit de 5 millions, demandé par le ministre pour l'expédition de Massouah, où l'on sait qu'une colonne italienne de 400 hommes vient d'être anéantie par le général abyssinien Ras Alula. Des manifestations hostiles au ministère ont lieu partout.

6. — Le ministre des affaires étrangères reçoit des nouvelles du Tonkin par l'intermédiaire de M. Bihourd, le nouveau résident général. Il ressort de ces nouvelles que nos troupes sont toujours occupées à pacifier l'Annam. La colonne Brissaud, qui opère dans le Thun-Hoa, a occupé, à la date du 2 février, la portion de Hasem-Vuitoï. Le fort de Makko a été évacué par les Annamites, après une vive résistance. Nous avons eu 8 blessés, dont 2 officiers.

7. — La discussion du budget des recettes s'ouvre à la Chambre des députés. M. Keller fait une critique serrée de la politique financière du gouvernement. Il démontre, pièces à l'appui, que, depuis 1876, les dépenses ordinaires ont augmenté de 650 millions, et les dépenses extraordinaires de 605 millions; il indique les moyens d'alléger les charges fiscales qui pèsent sur les classes populaires et sur le budget de la France, en mettant un terme à l'expansion coloniale, en convertissant le 4 1/2, en supprimant la gratuité absolue de l'enseignement, et en opérant des réductions sur les travaux publics.

M. Wilson soutient la thèse contraire. Pour lui, le budget ordinaire est en parfait équilibre avec le budget des recettes. Il y a même un excédent de 25 millions *consacré à l'amortissement*. Après quelques observations présentées

par M. Dugué de la Fauconnerie, la discussion générale est close. On passe au vote des articles qui, de 1 à 7, sont adoptés sans discussion. L'article 8, relatif aux fonds de réserve des caisses d'épargne, est combattu par M. Hubbard et repoussé par la majorité, qui inflige ainsi un échec à la Commission.

Le Sénat discute la proposition de loi concernant la répression des fraudes commises dans la vente des beurres et en vote les articles et l'ensemble. Le Sénat reprend ensuite la discussion de la proposition de loi sur la naturalisation ; il adopte l'ensemble de l'article 8 du Code civil et l'ensemble de l'article 1er, ainsi que les articles 2, 3, 4 et 5.

8. — La Société nationale d'agriculture tient sa première séance à l'Hôtel Continental, sous la présidence de M. Teisserenc de Bort. Ce dernier constate la gravité de la crise traversée par l'agriculture et la nécessité d'y porter un prompt remède. M. Léon Say expose ensuite ses idées sur l'impôt foncier et les prestations.

La Chambre des députés reprend la discussion du budget des recettes. L'article 8 est voté après un échange d'observations entre MM. Vacher, Dupuy, Boulanger, Duval et Salis. La discussion sur l'article 9, relatif aux bouilleurs de cru et aux droits sur les sucres, est ajournée. Les articles 10, 11 et 12, relatifs aux prévisions des dépenses budgétaires pour la reconstitution de notre matériel militaire, ainsi que le crédit de 86 millions demandé par le ministre de la guerre et celui de 26 millions demandé par le ministre de la marine sont votés à la presque unanimité des membres de la Chambre et sans aucun débat. C'est là la grosse affaire de la séance. La Chambre vote finalement les 54 millions nécessaires aux travaux publics et les articles 12 à 53 du budget des recettes sont enlevés et votés avec une vitesse vertigineuse.

Le Sénat, après une courte discussion à laquelle prennent part MM. Halgan, Marquès et Testelin, adopte la proposition de M. Scheurer-Kestner concernant des modifications à apporter dans le règlement du Sénat. Le Sénat continue ensuite la discussion de la loi sur la naturalisation et, entre temps, adopte les articles et l'ensemble du projet de loi sur la prétendue liberté des funérailles.

9. — On annonce de Rome que le ministère italien a donné sa démission. Il restera à son poste pour l'expédition des affaires courantes, jusqu'à ce que le roi ait constitué un nouveau cabinet. Du Caire, on mande que Ras-Alula est retourné dans son camp d'Asnara. On croit que le Négus le rejoindra, si les Italiens prennent l'offensive pour venger leur désastre de Saati.

Le gouvernement belge dépose une demande de crédit de 19 millions pour l'armement et les fortifications de la Meuse.

Pendant la nuit d'hier mardi, vers onze heures, un nouvel exploit des dynamiteurs a lieu à Lyon. Deux bombes, placées rue Saint-Jean, derrière le Palais de justice, tout contre la porte grillée qui donne accès sur le poste de police, font tout à coup explosion. Les vitres du Palais et des maisons voisines sont brisées. Six personnes, dont le commissaire de police, M. Brault, et son secrétaire, M. Lalande, sont assez grièvement blessées. Les coupables ont pu réussir à s'échapper.

Charles de Beaulieu.

TABLE DES MATIÈRES

DU IXe VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

N° 43. — 1er janvier 1887.

Pages.

I. L'invasion juive, par Paul **Bellet**. 5
II. La sanction de la morale dans l'autre vie (fin), par J. de **Bonniot**, S. J. . 37
III. En Irlande. Impressions et souvenirs, par l'abbé **Hamard**. 58
IV. L'ébranlement de la constitution anglaise (fin), par Urbain **Guérin**. . 81
V. Les avant-postes pendant le siège de Paris, par **Robinet de Cléry**. . 95
VI. Les œuvres catholiques à l'étranger, par Ernest **Michel**. 110
VII. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 123
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**. 138
VIII. Mélanges. — Clément Myonnet, par Léon **Aubineau**. 152
Les noces d'or de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, par Ch. de **B**. 159
Les noces d'or du cardinal Pitra, par dom **Chamard**. 163
Une nouvelle traduction des Saints Evangiles, par Eugène **Veuillot**. 172
IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 176
X. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 190
XI. Livres d'étrennes, par Ch. de **Beaulieu**, E. **Loudun** et Dr **Tison**. . . 208

N° 44. — 1er février 1887.

I. La charité officielle à Paris, par Jean le **Viel**. 225
II. De Niagara-Falls à Philadelphie, par l'abbé **Vigneron**. 245
III. France contre Angleterre, par **Lecoy de la Marche**. 262

Pages.

IV. Les avant-postes pendant le siège de Paris (suite), par **Robinet de Cléry.** 243
V. Rosario Fernandez, par Lucien **Biart.** . . . 319
VI. Les œuvres catholiques à l'étranger (fin), par Ernest **Michel.** . . . 357
VII. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye.** 379
VIII. Mélanges. — Lettres de la vénérable Mère Marie d'Agreda et du roi Philippe IV, par Dom Alph. **Guépin.** 394
IX. Chronique scientifique, par le Dr **Tison.** . . 402
X. Chronique générale, par Arthur **Loth.** . . . 419
XI. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu.** 433

N° 45. — 1er MARS 1887.

I. La fin chrétienne du dix-neuvième siècle, par A. de **Ste-Marie.** . . . 449
II. Le siège de Vienne d'après les archives d'État, par G. de la **Tour.** . . . 480
III. Les avant-postes pendant le siège de Paris (fin), par **Robinet de Cléry.** 502
IV. De Niagara-Falls à Philadelphie, par l'abbé **Vigneron.** 526
V. Les deux unités, par **Dubosc de Pesquidoux.** 545
VI. Paule de Brussange, par Edouard **Delpit.** . . 556
VII. Revue littéraire. Les romans nouveaux, par J. **Rochay.** 577
VIII. Revue littéraire. Voyages et variétés, par Ch. **Legrand.** 597
IX. Les questions historiques, par Léon **Salats.** . . 592
X. La Belgique militaire, par Jules **Moulinasse.** . 623
XI. Chronique générale, par Arthur **Loth.** . . . 638
XII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu** 653

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Aubineau (Léon). Clément Myonnet, 152.

Avant-postes (les) pendant le siège de Paris, par **Robinet de Cléry**, 95, 297 et 502.

B

Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 190, 433 et 653. — Les noces d'or de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, 159. — Livres d'étrennes, 208.

Belgique (la) militaire, par Jules **Moulinasse**, 623.

Bellet (Paul). L'invasion juive, 5.

Biart (Lucien). Rosario Fernandez, 319.

Bonniot, S. J. (J. de). La sanction de la morale dans l'autre vie, 37.

Bulletin bibliographique, 222, 447.

C

Chamard (Dom F.). Les noces d'or du cardinal Pitra, 168.

Chanson (la) populaire, par J.-B. Wekerlin, 223.

Charité (la) officielle à Paris, par Jean le **Viel**, 225.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 176, 419 et 638.

Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 402.

D

Delpit (Edouard). Paule de Brussange, 556.

Dubosc de Pesquidoux. Les deux unités, 545.

E

Ebranlement (l') de la constitution anglaise, par Urbain **Guérin**, 81.

F

Fin (la) chrétienne du dix-neuvième siècle, par A. de **Sainte-Marie**, 449.

France contre Angleterre, par **Lecoy de la Marche**, 262.

G

Guépin (Dom Alph.). Mélanges. Lettres de la vénérable Mère Marie d'Agreda et du roi Philippe IV, 394.

Guérin (Urbain). L'ébranlement de la constitution anglaise, 81.

H

Hamard (abbé). En Irlande. Impressions et souvenirs, 58.

I

Invasion (l') juive, par Paul **Bellet**, 5.

Irlande (en). Impressions et souvenirs, par l'abbé **Hamard**, 58.

L

Lecoy de la Marche. France contre Angleterre, 262.

Legrand (Ch.). Revue littéraire. — Voyages et variétés, 138 et 597.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 379.
Loth (Arthur). Chronique générale, 176, 419 et 638.

M

Mélanges. — Clément Myonnet, 152. — Les noces d'or de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, 159. — Les noces d'or du cardinal Pitra, 168. — Une nouvelle traduction des saints Évangiles, 153. — Lettres de la vénérable Mère Marie d'Agreda et du roi Philippe, par Dom Alph. Guépin, 394.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 190, 433 et 653.
Mélodies populaires de la Basse-Bretagne, par Coppée, 222.
Michel (Ernest). Les œuvres catholiques à l'étranger, 110, 357.
Moulinasse (Jules). La Belgique militaire, 623.
Myonnet (Clément), par Léon **Aubineau**, 152.

N

Niagara-Falls à Philadelphie, par l'abbé **Vigneron**, 245 et 526.
Noces (les) d'or de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, par Ch. de **Beaulieu**, 159.
Noces (les) d'or du cardinal Pitra, par dom F. **Chamard**, 168.
Nouvelle (une) traduction des Saints Évangiles, par Eugène **Veuillot**, 172.

O

Œuvres (les) catholiques à l'étranger, par Ernest **Michel**, 110, 357.

P

Paule de Brussange, par Edouard **Delpit**, 556.
Précurseurs (les) de la franc-maçonnerie au seizième et au dix-septième siècle, par Claudio Jannet, 448.

Q

Questions (les) historiques, par Léon **Salats**, 613.

R

Rallaye (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 379.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 123 et 577.
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**, 138 et 597.
Robinet de Cléry. Les avant-postes pendant le siège de Paris, 95, 297 et 502.
Rochay (J. de). Revue littéraire. — Les romans nouveaux, 123 et 577.
Rosario Fernandez, par Lucien **Biart**, 319.

S

Sainte-Marie (A. de). La fin chrétienne du dix-neuvième siècle, 449.
Salats (Léon). Les questions historiques, 613.
Sanction (la) de la morale dans l'autre vie, par J. de **Bonniot**, S. J., 37.
Siège (le) de Vienne d'après les archives d'État, par G. de la **Tour**, 480.

T

Tison (D'). Chronique scientifique, 402.
Tour (comte G. de la). Le siège de Vienne d'après les archives d'État, 480.

V

Veuillot (Eugène). Une nouvelle traduction des Saints Evangiles, 172.
Viel (Jean le). La charité officielle à Paris, 225.
Vie de Mgr de la Bouillerie, par Mgr Ricard, 447.
Vigneron (l'abbé). De Niagara-Falls à Philadelphie, 245 et 526.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

E. PLON, NOURRIT & Ce, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, 8 ET 10, RUE GARANCIÈRE, PARIS

VIENNENT DE PARAITRE

TOME QUATRIÈME

HISTOIRE DE LA MONARCHIE DE JUILLET

Par PAUL THUREAU-DANGIN

Un volume in-8 cavalier. — Prix..... 8 fr.

UNE AMBASSADE FRANÇAISE EN ORIENT SOUS LOUIS XV

LA MISSION DU MARQUIS DE VILLENEUVE

1728-1741

Par ALBERT VANDAL

Un volume in-8 cavalier. — Prix..... 8 fr.

L'EUROPE ET LA RÉVOLUTION

DEUXIÈME PARTIE

LA CHUTE DE LA ROYAUTÉ

Par ALBERT SOREL

Un volume in-8 cavalier. — Prix..... 8 fr.

UN ROYALISTE LIBÉRAL EN 1789

JEAN-JOSEPH MOUNIER

Sa Vie politique et ses Écrits

Par L. de LANZAC DE LABORIE

Avocat à la Cour d'appel

Un volume in-8. — Prix..... 8 fr.

HISTOIRE

DE

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Par PIERRE DE LA GORCE

Deux volumes in-8. — Prix..... 16 fr.

Comte DE CHAUDORDY

LA FRANCE A LA SUITE DE LA GUERRE DE 1870-1871

LA FRANCE A L'INTÉRIEUR — LA FRANCE A L'EXTÉRIEUR

Une brochure in-8. — Prix..... 3 fr.

L'ALLEMAGNE ET LA RÉFORME

L'ALLEMAGNE A LA FIN DU MOYEN-AGE

Par JEAN JANSSEN

TRADUIT DE L'ALLEMAND SUR LA QUATORZIÈME ÉDITION

Avec une préface de M. HEINRICH, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Lyon.

Un volume in-8 cavalier. — Prix..... 8 fr.

PRÊTRES ET SOLDATS

Par le capitaine BLANC

Deux volumes in-18. — Prix..... 3 fr. 50

Librairie de FIRMIN-DID

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

PUBLIÉE

Sous la direction de M. A. MUNTZ

PAR

UNE RÉUNION D'AGRONOMES ET DE SAVANTS

VIENT DE PARAITRE :

HERBAGES
ET PRAIRIES NATURELLE

PAR

AMÉDÉE BOITEL

Inspecteur général de l'Enseignement agricole,
Professeur à l'Institut Agronomique et Membre de la Société Nationale d'Agriculture.

Un volume petit in-8. — Prix. 8

Dans la période de transition que traverse l'agriculture, l'exploitation judici du sol s'impose de plus en plus au cultivateur. Les procédés culturaux empl depuis des siècles ne sont plus à la hauteur des exigences économiques actuelle. faut donc que l'agriculteur s'entoure des données les plus certaines que peuvent fournir la science et la pratique éclairée.

Un grand nombre d'ouvrages agricoles ont été publiés dans ces dernières ann mais il nous a semblé qu'il restait une lacune, en ce sens que les hommes ont le plus d'autorité pour donner des conseils n'ont pas tous livré au publi résultat de leur savoir et de leur expérience. C'est cette lacune que nous a entrepris de combler.

Les enseignements ont plus de poids et sont plus écoutés quand ils nous v nent des hommes qui, par leurs études et leurs observations spéciales, par services qu'ils ont rendus, par la situation qu'ils occupent, ont acquis plus de n riété. Aussi, en commençant la publication de la *Bibliothèque de l'Enseigne agricole*, nous sommes-nous assuré la collaboration des agronomes et des sav que leur haute compétence désignait pour chacune des enseignements à traiter.

La *Bibliothèque de l'Enseignement agricole*, publiée sous la direction de M. A. Mu professeur à l'Institut National Agronomique, se composera d'une série de volu dont chacun traitera de l'une des questions qui ont le plus d'importance et d'ac lité ; elle s'adresse au personnel enseignant et aux élèves des écoles d'agricult aussi bien qu'aux praticiens, qui y trouveront l'application des idées scientific aux faits qui se passent dans leur exploitation.

La première série de *Bibliothèque de l'Enseignement agricole* comprendra 20 volur qui paraîtront à raison de 5 par an, et aura pour principaux rédacteurs :

MM.

BOITEL (O. ✻), inspecteur général de l'Enseignement agricole, professeur à l'I titut National Agronomique, membre de la Société Nationale d'Agriculture.

MM.

NEVIN (✻), professeur à l'Ecole Vetérinaire de Lyon.
WAIN (✻), maitre des requêtes au Conseil d'Etat, professeur à l'Institut ational Agronomique.
É GIRARD (O. ✻), professeur au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'Ins-tut National Agronomique, membre de la Société Nationale d'Agriculture.
I. GIRARD, chef du Laboratoire de chimie à l'Ecole d'application de l'Institut gronomique.
NDEAU (O. ✻), doyen de la Faculté des Sciences de Nancy, directeur de la tation Agronomique de l'Est.
ALARE (O. ✻), administrateur de la Compagnie Générale des Omnibus, pro-sseur à l'Institut National Agronomique, membre de la Société nationale 'Agriculture.
UTEUX (O. ✻), professeur au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'Institut ational Agronomique, président de la Société Nationale d'Agriculture.
TZ (✻), professeur à l'Institut National Agronomique.
LEUX (O. ✻), inspecteur général de l'Enseignement agricole, professeur à Institut National Agronomique, membre de la Société Nationale d'Agriculture.
ER (O. ✻), directeur de l'Institut National Agronomique, membre de la ociété Nationale d'Agriculture.
NA, (C. ✻j, ingénieur, membre du Conseil supérieur d'Agriculture.
X (✻). directeur du Laboratoire de M. Pasteur.
ERAND (C. ✻), Conseiller d'Etat, directeur au Ministère de l'Agriculture, embre de la Société Nationale d'Agriculture.
OESING (O. ✻), membre de l'Académie des Sciences et de la Sociétè Natio-le d'Agriculture, directeur de l'Ecole d'application des Manufactures Nationales, rofesseur au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'Institut Agronomique.

En cours de publication :

Plantes vénéneuses considérées au point de vue de l'empoisonnement des imaux de la ferme. — Volume d'environ 500 pages, avec 60 figures dans le xte, par M. Cornevin, professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon.

Pour paraître prochainement :

eval, considéré dans ses rapports avec l'économie rurale et les industries de ansport, par M. Lavalard, administrateur de la Ce Générale des Omnibus.
aladies virulentes des Animaux de la Ferme, par M. le Dr Roux, direc-ur du Laboratoire de M. Pasteur, avec une préface de M. Pasteur.
ers. Engrais, Amendements, par MM. Muntz et A.-Ch. Girard.
lation rurale, par M. Gauwain, maitre des requêtes au Conseil d'Etat.
chesse agricole de la France, par M. Tisserand, conseiller d'Etat directeur Ministère de l'Agriculture.
rigations, par M. Ronna, membre du Conseil supérieur d'Agriculture.
Maladies des Plantes, par M. Prillieux, inspecteur général de l'Enseigne-ent agricole.
dustries agricoles, par M. Aimé Girard, professeur au Conservatoire des ts et Métiers et à l'Institut agronomique.
etc.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

aque ouvrage comprendra un ou deux volumes in-8, de 400 à 800 pages, avec figures dans , et se vendra séparément.
prix des volumes est de 5 à 8 francs.
peut souscrire pour la collection complète de la première série, soit 20 volumes, au prix rancs, une fois payés. On remarquera qu'en souscrivant aux 20 volumes, on a un avan-sidérable, puisque le prix des volumes, pris isolément, sera de 6, 7 ou 8 francs la plupart s, et que pour 100 francs, on les aura tous au prix de 5 francs.
peut aussi s'abonner pour une année, soit à 5 volumes en versant 30 francs. Les sous-pour une année payeront leurs volumes 6 francs, avec un avantage encore notable sur u volume pris par unité.
souscripteurs recevront les volumes au fur et à mesure de leur publication.

372020

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Victor PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES

VIENT DE PARAITRE

VIE DE Mgr DE LA BOUILLERIE

ARCHEVÊQUE DE PERGA, COADJUTEUR DE BORDEAUX

Par Mgr RICARD

Un beau volume grand in-8 de 450 pages, avec portrait. Prix. . 7 fr. 50

DEUXIÈME ÉDITION DE

LES ERREURS MODERNES

Par dom BENOIT

Deux forts volumes in-12 de 600 pages chacun. Prix. . . . . 8 fr.

(Cet ouvrage forme la première partie de la *Cité antichrétienne*).

QUATORZIÈME ÉDITION DE

LES SAINTS ÉVANGILES

TRADUCTION NOUVELLE PAR HENRI LASSERRE

PUBLIÉE AVEC L'*IMPRIMATUR* DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

Un beau volume in-12 de 600 pages. Prix. . . . . 4 fr.

Pour paraître prochainement

LES AVANT-POSTES PENDANT LE SIÈGE DE PARIS

Par ROBINET DE CLÉRY

Un volume in-18 jésus.

LE ROMAN D'UN JÉSUITE

Par S. BEUGNY D'HAGERUE

Un volume in-18 jésus.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE du Monde Catholique. 1887
Jan.-Mar. v.89